



THÈSE

**En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès**

Présentée et soutenue par

Bruno EVANS

Le 15 décembre 2022

**Le territoire industriel du jais et du peigne, Ariège et Aude,
XVIIIe-XIXe siècle. Des industries rurales connectées au monde.**

Ecole doctorale : **TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : **Histoire**

Unité de recherche :

FRAMESPA- France, Amériques, Espagne-Sociétés, pouvoirs, acteurs

Thèse dirigée par
Jean-Michel MINOVEZ

Jury

Mme Anne CONCHON, Rapportrice

M. Pierre GERVAIS, Rapporteur

Mme Corine MAITTE, Examinatrice

M. Jean-Marc OLIVIER, Examinateur

Mme Emmanuelle CHARPENTIER, Examinatrice

M. Jean-Michel MINOVEZ, Directeur de thèse

THÈSE

**En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès**

Présentée et soutenue par

Bruno Evans

Le 15 décembre 2022

**Le territoire industriel du jais et du peigne, Ariège et Aude,
XVIII^e-XIX^e siècle. Des industries rurales connectées au monde.**

Ecole doctorale : **TESC – Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : Histoire

Unité de recherche :

FRAMESPA- France, Amériques, Espagne-Sociétés, pouvoirs, acteurs

Thèse dirigée par

Jean-Michel Minovez

Jury

Mme Anne Conchon, Rapporteur

M. Pierre Gervais, Rapporteur

Mme Corine Maitte, Examinatrice

M. Jean-Marc Olivier, Examinateur,

Mme Emmanuelle Charpentier, Examinatrice

M. Jean-Michel Minovez, Directeur de Thèse

Remerciements

Ce travail est dédié à la mémoire de Jean Cantelaube et de tous ceux qui ont œuvré pour que s'écrive l'histoire des territoires industriels ruraux, à la mémoire de Jean-Pierre Azéma-Bigou et de tous les hommes et de toutes les femmes qui, par leur travail, ont fait et font vivre encore le Pays d'Olmes.

Qu'il me soit permis de remercier ici :

Jean-Michel Minovez, le directeur de cette thèse dont la modestie n'a d'égale que la hauteur de vue et dont les conseils sont d'une valeur inestimable ; Jean-Marc Olivier, qui m'a transmis le virus de la recherche en licence puis en maîtrise ; Patrice Poujade pour les sources qu'il m'a communiquées. Tous les membres du jury pour avoir accepté de lire ce travail fort volumineux.

Bernard de Faucher, ainsi que l'ensemble de sa famille qui m'ont permis d'accéder à des sources d'une très grande richesse sans lesquelles ce travail n'aurait jamais vu le jour ; Nathalie Berthomieu (née Coste) et Jeannine Fauré (née Bigou) qui m'ont très aimablement, voire amicalement, ouvert les portes de leur demeure et de leurs archives ; feu Suzanne marty (et ses enfants) pour l'accès aux archives familiales ; Magali Tibald pour la transmission des actes de société de ses ancêtres, entrepreneurs du peigne et le prêt de leurs archives ; Bernard Piquemal pour ses communications et dons d'archives.

Ángel Cardín Toraño, pour les renseignements qu'il m'a fournis sur le jais et son histoire en Espagne ; Pedro Vilanueva pour son aide à la compréhension du travail du jais ; les différents membres de la famille Maier de Saint-Jacques-de-Compostelle et Charline Coupeau pour ses très utiles renseignements bibliographiques sur l'histoire du bijou.

Tous les personnels des archives départementales, en particulier ceux de l'Ariège dont l'aide à la recherche m'a été précieuse, ceux de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, des Pyrénées-Atlantiques, des archives nationales, des archives provinciales de Saragosse.

Max Brunet qui m'a beaucoup transmis et fait rentrer dans le monde de la généalogie.

Les amis du musée du textile et du peigne en corne de Lavelanet, le personnel du musée-manufacture du peigne d'Ézy-sur-Eure, le personnel du musée du peigne d'Oyonnax.

François Barby pour la transmission et la transcription de plusieurs actes et généralogies ;

Marina Salby et les autres membres du PAH des Pyrénées Cathares.

Jean-Pierre et Françoise Rossi pour leur accueil parisien ;

Mes collègues et amis pour leurs conseils et leur relecture ;

Mes beaux-parents pour leur soutien ;

Ma mère et mon père pour leur aide et le temps long consacré à la relecture de ce travail ;

Enfin, je dédie cette thèse à celui et celles qui ont vécu dormi et grandi avec cette thèse : je salue tout le mérite de leur patience et ô combien leur affection m'a été précieuse.

Que tous ceux que j'oublie ici veuillent bien m'en excuser par avance.

Abréviations :

AD : Archives départementales

AM : Archives municipales

AN : Archives nationales

AP : Archives privées

AHPZ : Archivo Histórico Provincial de Zaragoza (Archives Historiques Provinciales de Saragosse)

AHRF : Annales Historique de la Révolution Française

BSA : Bulletin de la société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

MSF : Maison des Sciences de l'Homme

PUA : Publications de la Universitat d'Alacant

PUF : Presses Universitaires de France

PUFC : Presses Universitaires de Franche-Comté

PUM : Presses Universitaires du Mirail

PUP : Presses Universitaires de Perpignan

PUPS : Presses Universitaires paris-Sorbonne

PUR : Presses Universitaires de Rennes

PUS : Presses Universitaires du Septentrion

RFG : Revue Française de Gestion

RGPSO : Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest

RHMC : Revue d'Histoire moderne et Contemporaine

Introduction générale

Explorer l'industrie du Sud-Ouest de la France

1. Une vision d'un Sud-Ouest « sous-développé » qui contraste avec la réalité

« C'est un fait maintenant bien connu que le Sud-Ouest, entendu ici dans un sens très large : bassin d'Aquitaine avec ses bordures montagneuses, se trouve dans un état de sous-développement par rapport à la France du Nord et de l'Est »¹. Une visite des vallées de l'Hers et du Touyre ne pourrait que confirmer les propos de François Crouzet, tant le paysage industriel n'y est plus - ou presque - composé que de vestiges. Mais parcourir ces vallées montre aussi à quel point ces vestiges foisonnent, ce qui ne manque pas d'interroger sur leur passé industriel. Pourtant, à la suite de ces travaux, l'histoire économique du Sud-Ouest ne fut vue qu'à travers le prisme du « sous-développement » et de la faiblesse actuelle de son industrie. Dès lors, l'histoire industrielle de cette partie de la France fut longtemps réduite à peau de chagrin et empreinte d'une vision négative.

Or, en Pays d'Olmes, les industries furent nombreuses, diverses et dynamiques dès le Moyen Âge. Ainsi, aux XV^e et XVI^e siècles, le textile², la sidérurgie³, le sciage mécanique du bois d'œuvre⁴, la fabrication de peignes en bois⁵ et de bijoux en jais⁶ marquaient déjà le territoire de leur empreinte. La sidérurgie culmina avec l'ère de la forge dite « à la catalane » du XVIII^e à la première moitié du XIX^e siècle⁷. Pour le peigne et le textile, l'histoire industrielle s'étale sur la très longue durée : un demi-millénaire. Juste avant de s'effondrer avec la crise de 1929, l'industrie du peigne – désormais en corne – produisait 30 millions de peignes exportés sur tous les continents⁸. Le textile, connaissait « une croissance remarquable dans les années 1960 et au début des années 1970 grâce à l'adoption du tissage peigné »⁹.

¹ CROUZET François, « Les origines du sous-développement économique du Sud-Ouest », *Annales du Midi*, tome 71, janvier 1959, p. 71. Voir aussi ARMENGAUD André, « À propos des origines du sous-développement industriel dans le Sud-Ouest », *Annales du Midi*, Tome 72, N°49, 1960, pp. 75-81.

² MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes, l'aventure de la laine*, Toulouse, Privat, 2013, p. 47.

³ VERNA Catherine, *Le temps des moulines. Fer, technique et société dans les Pyrénées centrales (XIII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 425 p.

⁴ FRUHAUF Christian, *Forêt et société : de la forêt paysanne à la forêt capitaliste en pays de Sault sous l'Ancien régime (vers 1670-1791)*, Paris, CNRS, 1980,

⁵ WOLFF Philippe, « Un article de commerce international : les peignes de buis du Plantaurel », *BSA*, 1985, p. 5-9.

⁶ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle », *BSA*, 1999, p. 120.

⁷ CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane dans les Pyrénées ariégeoises, une industrie à la montagne (XVII^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2005, 814 p..

⁸ AD Ariège, 15 M 42/14 ; Note sur l'industrie du peigne, Irénée Azema-Bigou, Lesparrou, 10 juillet 1936.

⁹ MINOVEZ Jean-Michel, « Midi-Pyrénées, première région lainière de France dans le cardé et le textile d'habillement (1945-2000) », in *L'industrie en Midi-Pyrénées : de la préhistoire à nos jours*, Toulouse et Albi, Fédération historique de Midi-Pyrénées et Fédération des Sociétés intellectuelles du Tarn, 2007, p. 60.

Toutefois, certains historiens tentent encore de faire survivre l'image d'un Sud-Ouest archaïque en omettant les multiples contre-exemples de leur propos. En effet, en 2013 encore, Jean-Pierre Poussou écrivait que, dans le Sud-Ouest de la France « nous avons très largement affaire à des industries dépendantes qui n'ont ni créé leurs marchés ni implanté leurs débouchés, mais qui se sont développées pour profiter d'ouvertures ou répondre à des demandes extérieures précises, ce qui les soumettait étroitement à la conjoncture, d'autant plus que, par suite de ce qui vient d'être exposé, elles n'avaient pas de solutions de remplacement »¹⁰. Il ajoutait que « les croissances industrielles du XVIII^e siècle [y] ont été inégales, souvent peu durables, non pas parce que les élites foncières ne s'intéressaient qu'à la terre [...] mais parce que leurs conditions et leurs bases mêmes étaient fragiles, peu solides, voire inadaptées aux évolutions à venir »¹¹. Or, comment expliquer alors que des industries – dont celles du peigne et du jais – y aient traversé les siècles, du Moyen Âge jusqu'à l'aube du troisième millénaire ?

2. *Dépasser l'image d'un Sud-Ouest archaïque*

Progressivement et avec de plus en plus de force depuis les années 1980, l'historiographie, en travaillant avec de nouvelles perspectives, tend à démontrer l'archaïsme de la vision d'un Sud-Ouest « sous-développé ». En 1983, Rémy Cazals publiait le résultat de ses recherches sur l'industrialisation de Mazamet¹². Dans un compte-rendu de lecture, Jean-Pierre Poussou reconnaissait lui-même le dynamisme de la petite cité tarnaise : d'abord dans le textile où « la production mazamétaine connaît une remarquable croissance »¹³ au cours de la première moitié du XIX^e siècle, puis dans le délainage qui triomphe « dans les années 1890 ». Cependant, pour Jean-Pierre Poussou, les travaux de Rémy Cazals démontrent « qu'à Mazamet les révolutions industrielles sont nées non grâce à des structures préexistantes – même si elles ont permis cette naissance et ce développement – mais sous l'impulsion du négoce et d'esprits entreprenants et tournés vers l'innovation. En somme, on en revient au rôle majeur d'individus de premier plan dans leur domaine »¹⁴. Pour lui, l'ouvrage ne saurait donc remettre en cause le trait général du Sud-Ouest : « l'archaïsme ». Ce qualificatif fut longtemps employé à l'endroit de la forge dite « à la catalane », une des dernières structures de production à utiliser la méthode

¹⁰ POUSSOU Jean-Pierre, « Les industries rurales dans le Sud-Ouest de la France au XVIII^e siècle », in MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane (dir.), *Les industries rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, PUM, 2013, p. 243.

¹¹ *Ibid.*, p. 243.

¹² CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Paris/Toulouse, La Découverte-Maspéro-Privat, « Textes à l'appui », 1983, 298 p.).

¹³ POUSSOU Jean-Pierre, « Compte-rendu de Cazals (Rémy), *Les révolutions industrielles à Mazamet (1750-1900)*, Textes à l'appui, La Découverte, Maspero-Privat, 1983 », in *Annales du Midi*, « À travers les campagnes méridionales », tome 96, n° 165, 1984, p. 98.

¹⁴ *Ibid.*, p. 98.

de réduction directe du fer dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais, en replaçant cette forge dans son environnement, Jean Cantelaube a prouvé que « le système productif jugé archaïque se révèle plus efficace que des techniques plus modernes »¹⁵ : la longue fidélité à la réduction directe du minerai de fer dans les Pyrénées ariégeoises, caractérisée par une croissance durable, ne saurait s'expliquer autrement¹⁶. De surcroît, en regardant le passé récent, force est de constater qu'au XX^e siècle, le Midi Pyrénéen devient « la première région française dans l'industrie du cardé et dans le textile d'habillement lainier ». Bien loin de mettre en exergue fragilité et dépendance, « cette situation révèle une grande capacité de certains territoires à s'adapter aux nouvelles conditions de la production et des échanges sur la longue durée »¹⁷. Depuis les années 2 000, différents travaux majeurs ont donc montré que plusieurs industries avaient été importantes durant l'époque moderne et jusqu'au XIX^e siècle, voire pour certaines d'entre elles aujourd'hui encore¹⁸.

3. L'industrie, longtemps grande absente de l'histoire rurale

Il faut inscrire la minoration de la place de l'industrie dans un contexte plus large : celui d'une histoire rurale dominante dans le paysage historiographique des années 1960-1970¹⁹ qui voyait les campagnes comme étant uniquement à vocation agricole. Ainsi, nulle trace

¹⁵ CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p., p.739.

¹⁶ Par ailleurs, Jean Cantelaube replace la forge à la catalane dans un contexte plus large en expliquant que : Le « groupe des Pyrénées », constitué de l'Ariège, de la Haute-Garonne, de l'Aude, et qui comprend aussi le département du Tarn, est, sans contredit, le premier producteur français d'acier de cémentation. Nous pourrions même dire le premier producteur quel que soit le type d'acier. Il emploie comme matière première les fers des forges pyrénéennes. En 1841, sa production représente plus de la moitié, 57,8 %, de la production française d'acier cémenté. Le Tarn est le premier fabricant (40 % de la production du groupe). L'Ariège vient ensuite (33,8 %), puis la Haute-Garonne (18,8 %) et enfin l'Aude (6,9 %). Cette même année 1841, le groupe de la Loire qui bénéficie d'un combustible à bas prix, arrive au deuxième rang de la production nationale avec seulement 24,8 % du total, or il utilise largement comme matière première les fers des forges des Pyrénées et de l'Ariège en particulier. Le groupe des Pyrénées fabrique à lui seul 30,9 % de l'acier français, tous types de métal confondus. L'industrie française de l'acier, en général, est loin d'avoir connu les progrès de l'industrie du fer qui a doublé entre 1831 et 1841 (CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 320-321).

¹⁷ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible. Les draperies du Midi, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS-éditions, 2012, p. 481.

¹⁸ CANTELAUBE Jean, « L'usine de Pamiers au XIX^e siècle. La sidérurgie ariégeoise entre permanence et innovation », *Archives Ariégeoises*, 2009, n° 1, p. 139-158. Jean Cantelaube y explique que l'usine de Pamiers s'est constituée en deux grandes étapes dont la première a été « de 1819 à 1859, la création et les premiers succès de la fabrique de cémentation et de limes, dans le cadre de l'industrie sidérurgique traditionnelle des Pyrénées ». Née de la sidérurgie directe, cette usine est aujourd'hui « moderne et automatisée avec une presse à matricer de 40 000 tonnes dédiée aux pièces aéronautiques et aux moteurs d'avions. L'usine, qui a fêté son bicentenaire en 2017, est aujourd'hui le premier employeur industriel du département de l'Ariège » (GUÉGUEN Alexandra, « Une usine au cœur de la ville. Valoriser un patrimoine vivant dans l'Ariège » BONHÔTE Jérôme, CALISTE Lisa et PIERROT Nicolas (dir.), « Retour de manivelle. Quelle place pour les outils et machines dans l'étude et la valorisation du patrimoine industriel ? », *Patrimoines du Sud*, n° 11, 2020, p. 227). L'usine a été rendue célèbre par un incendie survenu le 2 septembre 2021, date à laquelle elle employait près d'un millier de personnes. (<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/il-y-a-un-l-incendie-d-aubert-duval-a-pamiers-l-atelier-bientot-reconstruit-dans-la-peripherie-1662718122>, page consultée le 17 septembre 2022).

¹⁹ BÉAUR Gérard, « Histoire économique, histoire des campagnes », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L'histoire économique en mouvement, entre héritages et renouvellement*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2012, p. 125

d'industrie dans l'*Histoire de la France rurale* co-dirigée dans les années 1970 par Georges Duby et Armand Wallon²⁰, pas plus que dans *Les campagnes en France au XIX^e siècle*²¹, livre paru une quinzaine d'années plus tard ; on pourrait poursuivre cette liste à l'envi.

En effet, Gérard Béaur écrivait en 2012 : « Pendant longtemps, et aujourd'hui encore, l'histoire des sociétés anciennes est envahie de poncifs sur l'autosubsistance (...) l'autarcie économique des exploitations »²², ou bien encore sur l'absence « de numéraire avant le XIX^e siècle »²³. Dans le même ordre d'idées, les campagnes faisaient figure d'univers « stable, immobile »²⁴. On conçoit donc aisément qu'il n'y ait pas eu de place pour l'industrie rurale au sein de cette histoire.

4. *Les apports de la pluriactivité à l'histoire rurale*

Néanmoins, dès les années 1980, les historiens ruralistes se sont emparés du concept de pluriactivité²⁵ que Ronald Hubscher définit ainsi : « On parlera de pluriactivité lorsque le travail de la terre s'accompagne de l'exercice d'une activité non agricole, qu'elle soit le fait d'un seul individu ou d'un ménage dont les membres occupent des emplois différents »²⁶. Depuis lors, les travaux sur la question se sont multipliés. Ils ont montré à la fois « L'universalité de la pluriactivité »²⁷, son ancrage dans les systèmes migratoires²⁸ et sa grande variété liée à l'environnement des ruraux. Ainsi, la pêche pouvait constituer un complément pour les paysans des rivages nord de la Bretagne²⁹, le travail de la mine pour ceux de la Basse-Maurienne comme

²⁰ DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale. Tome 2, 1340-1789*, Paris, Seuil, 1975, 658 p. ; *Histoire de la France rurale, tome 3 : De 1789 à 1914*, Paris, Seuil, 1976, 560 p.

²¹ GAVIGNAUD Geneviève, *Les campagnes en France au XIX^e siècle, 1780-1914*, Paris, Ophrys, 1990, 168 p.

²² BÉAUR Gérard, « Histoire économique, histoire des campagnes », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L'histoire économique ... op. cit.*, p. 132.

²³ *Ibid.*, p. 133. On verra plus loin combien la présente thèse contribue à la révision de ce poncif.

²⁴ *Ibid.*, p. 134. On reviendra ultérieurement sur les débats soulevés ici « qui opposent les tenants de l'immobilité fondamentale des villages : Jacques Dupâquier et Jean-Pierre Poussou d'une part, Paul-André Rosental et Alain Croix d'autre part ».

²⁵ Par exemple BRELOT Claude-Isabelle et MAYAUD Jean-Luc, *L'industrie en sabots. La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs)*, Paris, Garnier, 1982, 286 p.

²⁶ HUBSCHER Ronald, « Présentation », GARRIER Gilbert et HUBSCHER Ronald (dir.), *Entre fauilles et marteaux : pluriactivités et stratégies paysannes*, Paris, Presses Universitaires de Lyon et Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988, p. 7-15. On peut discuter cette définition en fonction des périodes car, comme on le constatera dans les pages qui suivent, lorsque les activités industrielles offraient beaucoup de travail et des revenus suffisants, c'est le travail de la terre qui devenait un complément et non l'inverse.

²⁷ MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France, XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 160.

²⁸ On peut se référer ici aux travaux majeurs de Laurence Fontaine sur cette question : FONTAINE Laurence, *Histoire du colportage en Europe, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 334 p. ; FONTAINE Laurence, « Montagne et migrations de travail. Un essai de comparaison globale (XV^e-XX^e siècles) », *RHMC*, n° 52/2, 2005, p. 26-48.

²⁹ CHARPENTIER Emmanuelle, *Le peuple du rivage. Le littoral nord de la Bretagne au XVIII^e siècle*, Paris, PUR, 2019, p. 223-224.

pour ceux de la vallée du Vicdessos en Ariège³⁰ ou bien encore le travail du lin pour les paysans du Cambrésis, du Saint-Quentinois³¹ et de Loudéac (au reste, comme dans toute une partie du centre de la Bretagne)³². Laurence Fontaine rapporte qu'en Briançonnais, les consuls écrivaient que « La majeure partie des habitants sortent du pays pendant sept mois de l'année. Ils se répandent dans différentes provinces du royaume, les uns pour colporter, les autres pour tenir les écoles ou pour peigner le chanvre et garder leurs troupeaux de brebis dans la plaine du Piémont »³³. Le recours à des activités complémentaires s'inscrivait donc à la fois dans le temps et l'espace. « Il est aujourd'hui largement admis que les acteurs de la production industrielle des campagnes sont autant paysans qu'ouvriers d'industrie et que la pluriactivité est une caractéristique des campagnes médiévales et modernes »³⁴ ainsi que contemporaines au moins jusqu'au milieu du XX^e siècle³⁵.

L'émergence de la notion d'industrie rurale

1. Proto-industrialisation et Industrialisation rurale

L'étude de la combinaison des activités agricoles et industrielles fut d'abord le fruit des recherches de Franklin Mendels, au croisement de l'histoire économique, sociale et culturelle ainsi que de la démographie historique. Dès 1969, cet historien a proposé un « modèle multidimensionnel destiné à comprendre la transition d'une société agraire vers une société dominée par l'industrie moderne »³⁶. À l'opposé de la théorie de la rupture portée par le concept de révolution industrielle, ce modèle propose une série d'étapes qui assurent une continuité entre les deux sociétés. Étudiant l'industrie textile dans les campagnes de la Flandre intérieure au 18^e siècle, Franklin Mendels a démonté le mécanisme complexe des relations entre pression

³⁰ JUDET Pierre, *La nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, fin XVIII^e siècle-fin XIX^e siècle)*, Grenoble, PUG, 2019, p. 149-157.

³¹ TERRIER Didier, *Les deux âges de la proto-industrie : les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996, p. 101-144.

³² MARTIN Jean, *Toiles de Bretagne. La manufacture de Quintin, Uzel et Loudéac, 1670-1850*, Rennes, PUR, 1998, 376 p.

³³ FONTAINE Laurence, « La place des migrations dans les relations ville/montagne à l'époque moderne », in DAUMAS Jean-Claude (éd.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2013, p. 50.

³⁴ MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane, « Introduction », in MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane (dir.), *Les industries rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, PUM, 2013, p. 10.

³⁵ TANIÈRE Maurice, « La région industrielle de Lavelanet. Notes de géographie sociale », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 25, fascicule 1, 1954, p. 59-70. Le géographe notait que dans les environs de Lavelanet, « à Bélesta et Fougax surtout, les ouvriers du textile, en rentrant du travail, se font soit bûcherons, soit débardeurs de sapin, gagnant ainsi, en supplément, de 250 à 1.000 francs l'heure, ou de 1.500 à 4.000 francs le mètre cube, selon l'accessibilité des lieux » (p. 66).

³⁶ LEBOUTTE René (dir.), « La proto-industrialisation. Recherches récentes – Nouvelles perspectives », in LEBOUTTE René (dir.), *Proto-industrialisation : recherches récentes et nouvelles perspectives : mélanges en souvenir de Franklin Mendels*, Genève, Droz, 1996, p. 1.

démographique et ressources disponibles, tant agricoles qu'industrielles, dans le cadre d'un territoire rural organisé par la ville »³⁷. Il a observé dans les campagnes flamandes à la fois une spécialisation territoriale de l'agriculture et des activités industrielles qui dépassaient largement la demande locale et s'adressaient à des marchés lointains. La pression démographique entraînait une baisse de la surface des exploitations « dont les dimensions insuffisantes rendaient nécessaire la recherche de revenus de complément »³⁸. De ce fait, bien qu'inconsciemment, les ouvriers-paysans étaient engagés dans un monde économique dont ils n'avaient plus le contrôle et se retrouvaient dominés par les grands marchands fabricants des villes.

Un groupe de chercheurs allemands de l'université de Göttingen a distingué deux modes d'organisation de la production au sein de la proto-industrialisation : le *Kaufsystem* et le *Verlagsystem*.³⁹ Dans le premier mode, les fabricants demeurent indépendants. Ils sont propriétaires de la matière première qu'ils travaillent dans leur atelier rural ou urbain, avec leur famille ou en employant quelques tisserands⁴⁰. Ils commercialisent eux-mêmes leurs produits « sur le marché à des marchands mis en concurrence, soumis exclusivement et directement au marché des biens »⁴¹. En revanche, dans le second cas, la main-d'œuvre est essentiellement composée d'ouvriers-paysans qui travaillent à domicile sous le contrôle d'un donneur d'ordre, le *verleger*, appelé en français « marchand-fabricant ». Ce dernier est alors au centre du système proto-industriel : il maîtrise les circuits d'approvisionnement en matières premières et des produits en cours de fabrication, fait travailler à façon les ouvriers à domicile à chaque étape du processus de production et revend le produit fini. La théorie de la proto-industrialisation, après avoir d'abord reçu un accueil discret⁴², donna lieu à de nombreux travaux qui interrogèrent à nouveaux frais les trajectoires d'espaces de production aussi divers que l'Italie du Nord⁴³,

³⁷ *Ibid.*, p. 1-2.

³⁸ MENDELS Franklin, « Des industries rurales à la protoindustrialisation : historique d'un changement de perspective », *Annales ESC*, numéro spécial, « Les formes protoindustrielles », 39^e année, n° 5, septembre-octobre 1984, p. 990.

³⁹ KRIEDTE Peter, MEDICK Hans et SCHLUMBOHM Jürgen, *Industrialization before Industrialization*, Cambridge/Paris, Cambridge University Press/éd. de la MSH, 1981, 346 p.

⁴⁰ MINOVEZ Jean-Michel, « Leçon 1 ; 1.2. Questions de définitions et de profondeur historique ; 1.3. Artisanat, artisan et industrie », https://industrie-uoh.univ-tlse2.fr/01_industrie-premices/013-artisanat.html#note13, page consultée le 8 août 2022.

⁴¹ CAILLY Claude, « Contribution à la définition d'un mode de production proto-industriel », *Histoire & Mesure*, 1993, vol. 8, n°1-2, p. 32.

⁴² GAYOT Gérard, « Compte-rendu de lecture, DEWERPE Alain, L'industrie aux champs. Essai sur la proto-industrialisation en Italie du Nord (1800-1880) », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 42^e année, n° 4, 1987, p. 819-822.

⁴³ DEWERPE Alain, *L'Industrie aux champs : essai sur la proto-industrialisation en Italie septentrionale (1800-1880)*, École française de Rome, 1985, 543 p.

le Saint-quentinois et le Cambrésis⁴⁴ et le Midi toulousain⁴⁵. Pour beaucoup de ces recherches, il s'agissait de comprendre pourquoi des espaces qui avaient emprunté le chemin de la proto-industrialisation avaient, par la suite, connu ou non la « Révolution industrielle ».

Si ces recherches ont permis d'explorer à travers un autre prisme les voies de l'industrialisation, en suivant la théorie de la proto-industrialisation, elles partaient du principe que l'industrialisation des campagnes antérieure à la « Révolution industrielle » était due à un déplacement des activités urbaines. Or, « Les industries n'ont pas été exclusivement localisées en ville et en banlieue, elles n'ont pas attendu la “ Révolution industrielle” pour se développer et les usines n'en furent pas le seul espace de production : nombreux sont aujourd’hui les travaux qui permettent de le démontrer. L’industrie est née dans les campagnes européennes »⁴⁶. Étudier les industries rurales ne consiste donc plus à les questionner comme une étape de la « Révolution industrielle » mais au contraire à les « reconstituer [et à] les définir pour mieux en étudier les spécificités ». Pour y parvenir, à la suite des intervenants du colloque « Les industries rurales dans l’Europe médiévale et moderne », il convient d’analyser les « structures d’intégration des activités industrielles : l’organisation spatiale de la production et les circuits de sa commercialisation, la pluriactivité des producteurs et, à l’interface des processus productifs et marchands, les fonctions multiples de l’entreprise inscrites dans les campagnes dès le Moyen Âge »⁴⁷. L’observation des industries rurales invite à interroger les notions d’artisanat⁴⁸ et d’industrie, de marchand, d’entreprise et d’entrepreneur

2. *Historiciser, cerner et définir les mots de l’industrie*

S’il ne saurait être question en quelques lignes de définir des termes si polysémiques qu’ils ont donné matière à la production d’ouvrages entiers, il est en revanche fondamental de clarifier les acceptations qui leur sont attribuées dans ce travail de recherche.

La notion d’industrie pose problème pour ceux désireux de la définir. Ainsi, le CNRTL en fournit deux acceptations principales qui diffèrent en fonction du fait qu’elles soient avant ou

⁴⁴ TERRIER Didier, *Les deux âges de la proto-industrie ... op. cit.*, 311 p.

⁴⁵ MINOVEZ Jean-Michel, *L'impossible croissance en Midi toulousain ? Origines d'un moindre développement, 1661-1914*, Paris, Publisud, 1997, 286 p.

⁴⁶ MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et Hilaire-PÉREZ Liliane (Dir.), *Les industries rurales dans l’Europe médiévale et moderne, Actes des 33^e Journées Internationales d’Histoire de l’Abbaye de Flaran*, Toulouse, PUM, 2013, 4^e de couverture.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Pour une mise au point sur ces notions, on peut se référer à COQUERY Natacha, HILAIRE-PÉREZ Liliane, SALLMANN Line et VERNA Catherine (coord.), *Artisans, industrie. Nouvelles révolutions du Moyen Âge à nos jours*, Cahiers d’histoire et de philosophie des sciences, n° 52, Lyon, ENS Éditions-SFHST, 2003, 484 p.

après la « Révolution industrielle »⁴⁹. D'après cet outil de recherche, les produits n'étaient pas commercialisés avant la « Révolution industrielle » tandis qu'après, ils étaient non seulement vendus mais aussi produits de manière mécanique, voire automatisée avec des moyens de production concentrés. On sait aujourd'hui à quel point cette vision est bien trop schématique pour désigner l'industrie qui, pour les historiens, ne saurait être définie de manière aussi réductrice. Ainsi, dès 1960, le mot a été utilisé par les médiévistes tels Philippe Wolff dans le deuxième tome de *l'Histoire générale du travail* pour désigner les industries textiles des XII^e et XIII^e siècles. Mais l'ouvrage portait un titre en contradiction avec celui de ce chapitre : *L'âge de l'artisanat (V^e-XVIII^e siècles)*⁵⁰. On ne peut que rejoindre Catherine Verna lorsqu'elle souligne que « L'imprécision du vocabulaire reflète celles des concepts en œuvre »⁵¹. Il en va de même pour tous les ouvrages publiés depuis portant sur les processus de fabrication. Encore aujourd'hui, « le flottement de vocabulaire, la confusion des termes “artisanat” et “industrie” jusqu'à la contradiction et parfois l'usage de formules ou de notions anachroniques persistent indéniablement »⁵². Si l'industrie rurale a été évoquée pour le Moyen Âge, c'est principalement par le prisme de la draperie urbaine qui était son centre de commandement, comme dans le *Verlagsystem* développé par Franklin Mendels.

Or, Catherine Verna rappelle l'existence d'industries rurales indépendantes des villes et dynamiques dans les campagnes dès le Moyen Âge en prenant pour exemple la sidérurgie du haut comté de Foix et les peignes du Pays d'Olmes⁵³. Mais pour dire que l'industrie existait dans les campagnes au Moyen Âge, il convient d'abord de la définir. Dans un article de 1998, Philippe Braunstein écrit que « Ce qui distingue l'industrie de l'artisanat à toute époque, c'est la

⁴⁹ Avant la « Révolution industrielle », l'industrie y est définie comme l'« Ensemble des activités, des opérations ayant pour objet la production et l'échange des marchandises ou la production de produits destinés à être utilisés ou consommés sans être vendus au préalable » ; après la « Révolution industrielle », elle est définie comme « Ensemble des activités économiques (caractérisées par la mécanisation et l'automatisation des moyens de travail, la centralisation des moyens de production et la concentration de la propriété des moyens de production), ayant pour objet l'exploitation des sources d'énergie et des richesses minérales du sol ainsi que la production de produits fabriqués à partir de matières premières ou de matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations » (<https://www.cnrtl.fr/definition/industrie> page consultée le 15 août 2022).

⁵⁰ PARIAS Louis-Henri (dir.), *Histoire générale du travail*, WOLFF Philippe et MAURO Frédéric (dir.), *Tome II, L'âge de l'artisanat (V^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1960, 374 p.

⁵¹ VERNA Catherine, *L'industrie au village. Essai de micro-histoire (Arles-sur-Tech, XIV^e et XV^e siècles)*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, p. 12.

⁵² *Ibid.*, p. 14. Catherine Verna note que l'on trouve des entrées « artisanat » dans le *Dictionnaire du Moyen Âge* paru en 2002, mais que l'entrée « Industrie » en est absente. Toutefois, Catherine Verna précise que « Certains manuels, pourtant, se démarquent et font une place à l'industrie, qu'ils distinguent clairement de l'artisanat, mais ils sont rares » (BALARD Michel, GENÊT Philippe et ROUCHE Michel, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 1990, p. 250-253, chapitre intitulé : « L'artisanat, l'industrie, les mines, la production »).

⁵³ *Ibid.*, p. 16. Voir VERNA Catherine, *Le temps des moulines ... op. cit.*

commercialisation d'une production massive en série, de qualité constante »⁵⁴. Il ajoute que pour les périodes anciennes de l'histoire, il faut procéder à « une réflexion sur les quantités produites à l'échelle d'une demande soutenue et parfois, lointaine »⁵⁵. En somme, la distinction entre artisanat et industrie est claire : le premier livre à un marché local des produits non standardisés tandis que la seconde a la capacité de livrer de grandes quantités de produits faits en série à des marchés extra-régionaux que les marchands et les négociants se font forts de conquérir. Philippe Braunstein attribue une autre caractéristique à l'industrie : « l'esprit d'entreprise, le sens de l'organisation, le goût pour l'innovation »⁵⁶. On verra que, dès les derniers siècles du Moyen Âge, l'activité productrice du Pays d'Olmes correspond bel et bien à cette définition qui, une fois acceptée, implique que l'on s'accorde aussi sur les mots qui la forment : marchands, négociants, entrepreneurs, entreprise et esprit d'entreprise.

Patrick Verley débute sa synthèse sur *Entreprises et entrepreneurs* en rappelant que « Du Moyen Âge à l'époque moderne, des marchands et des négociants aventureux ont risqué leurs capitaux dans l'espoir de gros profits ; ils ont ainsi créé et perfectionné les instruments d'un capitalisme naissant. Riches d'esprit d'entreprise, capables de tisser des réseaux internationaux complexes, ils pourraient à juste titre être nommés “entrepreneurs” »⁵⁷. Mais l'historien de l'économie précise que plutôt « que de diriger “une” entreprise, ils se livraient à des “entreprises”, objets d'associations d'intérêt non durables, vastes spéculations, dont le profit n'était qu'un profit de risque, qui résultait des incertitudes des transports maritimes et des fortes différences de prix entre places commerciales »⁵⁸. Ainsi, si ces marchands et négociants maîtrisaient des savoirs commerciaux et financiers, « en revanche, ils n'avaient que peu d'expérience des techniques de production et de la gestion de la main-d'œuvre, car ils préféraient acheter à des producteurs indépendants ». Néanmoins, à côté de ces négociants internationaux, « des formes d'organisation de la production industrielle existaient déjà dès l'époque moderne [et l'on pourrait ajouter la fin du Moyen Âge] qui correspondaient beaucoup mieux à ce que l'on appelle aujourd'hui l'entreprise »⁵⁹. On observe ainsi soit des marchands de plus ou moins grande envergure qui avaient intégré des activités productives afin de mieux contrôler leurs sources d'approvisionnement, soit des petits fabricants qui s'étaient intéressé

⁵⁴ BRAUNSTEIN Philippe, « L'industrie à la fin du Moyen Âge : un objet historique nouveau ? », in BERGERON Louis et BOURDELAIS Patrice, *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ?*, Paris, Belin, 1998, p. 25.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 27.

⁵⁷ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1994, p. 3.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 3.

⁵⁹ *Ibid.* p. 4.

aux débouchés de leurs produits devenant ainsi de véritables entrepreneurs des temps modernes et dont le Pays d’Olmes fournit des exemples éclairants.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'évolution du sens des mots entreprise et entrepreneur suit cette histoire. En effet, au Moyen Âge, le mot « entrepreneur (...) désigne simplement une personne qui assume une tâche »⁶⁰. Cette tâche qu'est l'entreprise, les éditions successives du dictionnaire d'Antoine Furetière en fournissent la définition suivante aux XVII^e et XVIII^e siècles (1690, 1704, 1727) : « Résolution hardie de faire quelque chose »⁶¹. Mais, dans ce même dictionnaire, l'entrepreneur est « celui qui entreprend, qui se charge de la construction et de la conduite d'un bâtiment ou de quelque ouvrage »⁶². Parallèlement, dans un temps où « le phénomène économique le plus évident pour les contemporains est la généralisation de l'emprise de l'argent »⁶³, les penseurs du temps s'intéressent de plus à l'organisation de l'économie. Parmi eux, au début du XVIII^e siècle, Richard Cantillon donne une représentation des flux des dépenses et de produits qui circulent entre les différentes classes d'agents économiques. Il place alors l'entrepreneur au centre de ces flux, faisant de lui un acteur qui est « à la fois dans la sphère de la production et dans celle de l'échange »⁶⁴. Mais ce qui distingue davantage encore l'analyse de Richard Cantillon, c'est l'introduction de la notion de risque dans l'économie. En effet, il explique que « le drapier est un entrepreneur qui achète des draps et des étoffes du manufacturier à un prix certain pour les revendre à un prix incertain, parce qu'il ne peut pas prévoir la consommation »⁶⁵. Mais à part Richard Cantillon, la plupart des autres économistes du XVIII^e siècle laissent peu de place au rôle de l'entrepreneur. Il faut attendre Jean-Baptiste Say pour que son rôle devienne à nouveau central pour les économistes. Il fait remarquer dans son *Cours complet d'économie politique* « que l'entrepreneur d'industrie est l'agent principal de la production. Les autres opérations sont bien indispensables pour la création des produits ; mais c'est l'entrepreneur qui les met en œuvre, qui leur donne une

⁶⁰ BOUTILLIER Sophie et UZUNIDIS Dimitri, *La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'entreprise*, Paris, La découverte & Syros, 1999, p. 17.

⁶¹ VÉRIN Hélène, *Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée*. Paris, PUF, 1982, p. 15.

⁶² *Ibid.*, p. 16.

⁶³ *Ibid.*, p. 97.

⁶⁴ ESPOSITO Marie-Claude et ZUMELLO Christine (dir.), *L'entrepreneur et la dynamique économique, l'approche anglo-saxonne*, Paris, Economica, p. 14.

⁶⁵ CANTILLON Richard, *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris, INED, 1^{re} édition de 1755, édition de 1952, p. 30. Mais, comme Richard Cantillon considérait comme entrepreneurs tous ceux qui prenaient le risque d'acheter à un prix fixe et de vendre à un prix incertain, il incluait dans sa définition aussi bien des marchands que des fermiers (GERVAIS Pierre, LEMARCHAND Yannick, MARGAIRAZ Dominique, “Introduction: The Many Scales of Merchant Profit: Accounting for Norms, Practices and Results in the Age of Commerce”, in GERVAIS Pierre, LEMARCHAND Yannick, MARGAIRAZ Dominique (dir.), *Merchants and Profit in the Age of Commerce, 1680-1830*, Londres, Pickering & Chatto, 2014, p. 4).

impulsion utile, qui en tire des valeurs »⁶⁶. Il ajoute dans un autre de ses ouvrages que l'entrepreneur est le centre d'un faisceau de relations, « l'intermédiaire entre toutes les classes de producteurs, et entre ceux-ci et le consommateur »⁶⁷ et le définit comme « celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque »⁶⁸.

Un demi-siècle plus tard, l'entrepreneur occupe une place importante dans l'œuvre d'Alfred Marshall. L'économiste fait remonter l'apparition de l'entrepreneur d'industrie aux derniers siècles du Moyen Âge. Acquis aux idées libérales, il argue que « la sélection naturelle qui fait triompher les hommes les plus capables de fonder une entreprise, de l'organiser et de la diriger, a une bien plus grande portée dans l'industrie manufacturière »⁶⁹ : c'est la raison pour laquelle celle-ci aurait débuté en Angleterre. Puis, aux XVIII^e et XIX^e siècles, avec entre autres la mécanisation, débute une nouvelle phase d'industrie accompagnée d'une « nouvelle classe » d'entrepreneurs qui « se recruta principalement parmi des hommes qui devaient à eux-mêmes leur fortune, hommes d'énergie ; prêts à tout, entreprenants »⁷⁰. Dès lors, Alfred Marshall assimile peu ou prou l'entrepreneur à l'industriel dont le modèle idéal « doit remplir son premier rôle de marchand et d'organisateur de la production, avoir une connaissance complète de tout ce qui touche à sa partie (...) Mais, en second lieu, comme employeur, il faut que la nature ait fait de lui un conducteur d'hommes »⁷¹. Enfin, pour Alfred Marshall, les entrepreneurs « hasardent, ou “entreprennent” (*undertake*), les risques de l'affaire ; ils fournissent le capital et le travail nécessaires, ils fixent son organisation générale, et surveillent ses moindres détails. Considérant les entrepreneurs à un certain point de vue, nous pouvons les regarder (...) comme des intermédiaires entre l'ouvrier manuel et le consommateur »⁷². Dans la vision d'Alfred Marshall, le rôle de l'entrepreneur était donc fondamental.

Peu de temps après lui, Joseph Schumpeter accordait encore davantage d'importance à l'entrepreneur. Dans sa *Théorie de l'évolution économique*, il présente une économie statique tendant à un état d'équilibre. Il énonce que « le circuit de la vie économique est fermé » car « chaque offre est, pour ainsi dire, attendue quelque part dans l'économie naturelle, par une

⁶⁶ SAY Jean-Baptiste, *Cours complet d'économie politique et autres essais*, Paris, GF-Flammarion, 1^{re} de 1840, édition de 1996, p. 97.

⁶⁷ SAY Jean-Baptiste, *Traité d'économie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1^{re} édition de 1841, édition de 1972, p. 377.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 74.

⁶⁹ MARSHALL Alfred, *Principes d'économie politique*, Paris, Giard et Brière, 1906, tome 1, p. 52.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 58.

⁷¹ *Ibid.*, p. 501.

⁷² *Ibid.*, p. 495.

demande correspondante »⁷³. L'économie peut pourtant se mettre en mouvement sans facteur externe car grâce à l'« “exécution de nouvelles combinaisons” », c'est-à-dire l'innovation »⁷⁴. C'est en raison de cette théorie que les définitions de l'entreprise et de l'entrepreneur prennent un sens si particulier : « nous appelons “Entreprise” » l'exécution de nouvelles combinaisons et également ses réalisations dans des exploitations, etc... et “entrepreneurs”, les agents économiques dont la fonction est d'exécuter de nouvelles combinaisons et qui en sont l'élément actif »⁷⁵. Grâce à l'introduction de nouveaux produits, l'entrepreneur crée momentanément un monopole qui lui permet de faire du profit⁷⁶. Mais l'entrepreneur ne reste entrepreneur que s'il continue à exécuter « de nouvelles combinaisons – aussi perd-il ce caractère s'il continue ensuite d'exploiter selon un circuit l'entreprise créée »⁷⁷. Cette définition de l'entrepreneur, bien que restreinte, met en avant d'autres motifs d'action que le profit. Son désir de créer s'appuie, selon J. A. Schumpeter sur « une motivation étrangère à la raison économique et à sa loi ». J. A. Schumpeter affirme qu'il « y a d'abord en lui le rêve et la volonté de fonder un royaume privé, le plus souvent, quoique pas toujours, une dynastie aussi »⁷⁸. Ces aspects de la motivation de l'entrepreneur soulevés par J.A Schumpeter sont d'autant plus intéressants que les entrepreneurs du Pays d'Olmes sont, dans leur quasi-totalité, des entrepreneurs familiaux.

Depuis l'époque moderne, les définitions de l'entreprise et de l'entrepreneur ont évolué tant chez les acteurs de l'économie que chez leurs penseurs. Depuis le XVIII^e siècle et la première industrialisation, l'entrepreneur apparaît de plus en plus comme l'agent économique qui contrôle les circuits de production et de vente. Pourtant, il existe différents degrés de contrôle qui ont varié en fonction du temps et de l'espace considéré et ce, de manière non linéaire. Ainsi en va-t-il des marchands et des négociants du Pays d'Olmes qui ont pu plus ou moins contrôler la production et la vente de leurs produits. Dès lors, les classer ou non comme entrepreneurs serait trop artificiel et il convient davantage d'observer leurs pratiques des affaires plutôt que de s'en tenir à un cadre prédéfini⁷⁹.

⁷³ SCHUMPETER Joseph Aloïs, *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz, 1912, trad. de 1935, p. 231.

⁷⁴ *Ibid.*, p. p. 319.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 330.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 447.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 336.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 135.

⁷⁹ DESCHANEL Boris, « Marchands ou négociants ? Commerce et qualifications sociales dans les campagnes françaises (XVIII^e-XIX^e s.) », *Études Rurales*, n° 203, 2019, p. 169-187. Voir aussi la publication de la thèse de l'auteur : DESCHANEL Boris, *Les négociants dauphinois entre l'Europe et les Antilles (années 1770-années 1820)*, Grenoble, PUG, 2018, 456 p.

Le mot « entreprise » en tant « qu’organisme vivant qui devait perdurer à la mort de son propriétaire, n’apparut en revanche que tardivement »⁸⁰ : dans tous les cas, il constitue un anachronisme. Les entrepreneurs du XIX^e siècle ne l’employaient pas : son utilisation doit être considérée comme un outil de travail. Dans ce cadre, l’entreprise est définie comme étant l’institution par le biais de laquelle l’entrepreneur gère son activité productrice et peut la transmettre. Depuis plusieurs années, l’historiographie a en partie réévalué le rôle du capitalisme familial⁸¹. Cependant, ces travaux concernent essentiellement l’industrie urbaine durant la période contemporaine. Or, dans des territoires ruraux tels le Pays d’Olmes, dès l’époque moderne, le capitalisme familial a joué un rôle de premier plan qui demande à être étudié car il constitue un des facteurs explicatifs de leur fonctionnement.

Le Pays d’Olmes, un territoire industriel rural

1. Le retour des districts industriels

« Durant les années 1980, un concept longtemps oublié est réapparu de manière inattendue au centre des débats internationaux sur la restructuration économique : les districts industriels »⁸². À l’origine, l’expression « district industriel » fut forgée par Alfred Marshall en 1890 pour décrire les agglomérations dans une aire géographique de petites et moyennes entreprises spécialisées par secteur, telles que les cotons du Lancashire ou la coutellerie de Sheffield, qui permettaient d’engendrer des économies internes et externes⁸³. Presqu’un siècle plus tard, cette expression fut reprise par des économistes italiens pour servir de clé et d’outil de compréhension du dynamisme de certains territoires de l’Italie spécialisés dans les biens de consommation. En France, c’est sous l’impulsion des économistes et géographes Alain Lipietz et George Benko que ce concept fut mis en débat avec l’ouvrage *Les régions qui gagnent* dans lequel Giacomo Becattini définit le district industriel comme une :

⁸⁰ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 5.

⁸¹ CROUZET François (dir.), « Les dynasties d’entrepreneurs », *Entreprises et histoire*, n° 9, septembre 1995, 144 p., et n° 12, juin 1996, 147 p. ; COLLI Andrea, *The History of Family Business, 1850-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 116 p. ; DAUMAS Jean-Claude (textes réunis et présentés par), *Le capitalisme familial : logiques et trajectoires*, Besançon, PUFC, 2003, 249 p. ; voir aussi DAUMAS Jean-Claude « L’entreprise au risque de la famille : réflexions d’un historien sur le capitalisme familial (France, 1945-2013) », in JOUVENOT Dominique et DROZ Yvan (dir.), *Faire et défaire des affaires en famille*, Besançon, PUFC, 2015, p. 19-42.

⁸² ZEITLIN Jonathan, “Industrial Districts and Regional Clusters”, in JONES Geoffrey, ZEITLIN Jonathan, *The Oxford Handbook of Business History*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 219.

⁸³ MARSHALL Alfred, *Principes d’économie politique ... op. cit.*, p. 458 :
Nous pouvons diviser en deux catégories les économies résultant d’une augmentation de la production dans une branche quelconque premièrement, celles qui tiennent au développement général de l’industrie et, secondement, celles qui tiennent aux ressources des entreprises individuelles s’occupant de cette branche de production, à leur organisation et à l’excellence de leur direction, Nous pouvons appeler les premières *économies externes*, et les secondes *économies internes*.

Entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la différence de ce qui se produit dans d'autres milieux, par exemple la ville manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer.⁸⁴

De plus, pour Giacomo Becatini, « le district n'est pas nécessairement totalement ou au moins essentiellement urbain ; surtout, il ajoute à la conception marshallienne l'interpénétration ou l'osmose entre la société locale et les entreprises, autrement dit le système productif local, et en fait le cœur du fonctionnement du district »⁸⁵. À la fin des années 1990, les historiens s'approprièrent le concept dont ils débattirent amplement au cours de plusieurs colloques durant la décennie suivante⁸⁶. Différents historiens appliquèrent le concept de « district industriel » à des territoires ruraux industrialisés afin d'étudier la proximité avec la proto-industrialisation. Mais « la question de la genèse des districts industriels dont on constate l'existence à l'époque contemporaine »⁸⁷ reste encore largement en suspens. Cependant, pour Thomas Figarol, il ressort de ces colloques que « des districts industriels peuvent exister dans des territoires qui n'ont pas été touchés par la protoindustrialisation ou des formes anciennes d'industrialisation rurale ou diffuse »⁸⁸.

Dans tous les cas, le concept de « district industriel » a permis de remettre au cœur de la recherche historique la question de la localisation des activités industrielles, de leur implantation territoriale et de leurs liens avec leur environnement entendu au sens large⁸⁹.

⁸⁴ BECATTINI Giacomo, « Le district marshallien : une notion socio-économique », in BENKO George et LIPIETZ Alain (dir.), *Les régions qui gagnent, districts et réseaux les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 1992

⁸⁵ FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (années 1870-1914)*, thèse d'histoire, sous la direction de Jean-Claude Daumas, Université de Franche-Comté, 2015, p. 40-41.

⁸⁶ ECK Jean-François et LESCURE Michel, *Villes et districts industriels en Europe occidentale, XVII^e-XX^e siècles*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2002, 356 p. ; DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Les systèmes productifs dans l'Arc jurassien*, Besançon, PUFC, 2004, 338 p. ; LESCURE Michel (dir.), *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, 540 p. ; DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000). Entreprises, régulations et trajectoires*, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Cahiers de la MSHE Ledoux », 2007, 472 p. ; TISSOT Laurent, GARUFO Francesco, DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre (dir.), *Histoires de territoires. Les territoires industriels en question XVII^e-XX^e siècles*, Neufchâtel, Alphil, 2010, 438 p.

⁸⁷ FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude ... op. cit.*, p. 17.

⁸⁸ *Ibid.* p. 17.

⁸⁹ Jean Claude Daumas, en particulier, a consacré plusieurs de ses travaux à l'étude des territoires industriels, à la fois de manière très concrète avec son ouvrage *Les territoires de la laine* (DAUMAS Jean-Claude, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2004, p. 376), mais aussi de manière plus théorique à travers différents articles : DAUMAS Jean-Claude, « Dans la “boîte noire” des districts industriels », in DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie ... op. cit.*, p. 9-34 ; DAUMAS Jean-Claude, « Districts industriels : du concept à l'histoire. Les termes du débat », *Revue économique*, Vol. 58, n° 1, janvier 2007, p. 131-152.

Cette approche permet de réexaminer la trajectoire de territoires dont « la nature du développement et la réussite dans la durée [...] imposent de relativiser une réflexion fondée essentiellement sur les coûts comparatifs perçus uniquement comme des déterminants »⁹⁰ et qui ne prend pas en compte « toute la diversité explicative, en particulier celle des aspects comportementaux propres aux espaces économiques à grande échelle »⁹¹. Poser la question de la longévité d'une activité industrielle localisée dans un espace donné en termes de districts et de territoires permet de poser la question de ses dynamiques endogènes. Celles-ci « semblent mieux à même de rendre intelligible le processus de croissance local ; faites d'interdépendance et de coopération, elles dépassent les seules contingences économiques et prennent en compte les dimensions sociale, culturelle et institutionnelle »⁹².

2. Vers le concept de « territoire industriel »

Toutefois, « le concept de district industriel à l'italienne ne constitue pas un instrument d'analyse adapté à toutes les formes localisées de développement industriel »⁹³. En effet, dans la France méridionale, de nombreux territoires n'obéissent pas « à la définition du district industriel ou du système de production localisé ; on n'observe pas d'interpénétration entre le système des entreprises et le fonctionnement social de la communauté locale. La société est fortement hétérogène et divisée quant aux valeurs »⁹⁴. Partant, le concept de « territoire industriel » élaboré par Jean Claude Daumas paraît nettement plus opératoire que celui du district pour fixer un cadre d'analyse au Pays d'Olmes « car il intègre l'absence d'homogénéité sociale et culturelle supposée favorable “au consensus, à la mobilité sociale et à la flexibilité du marché du travail” »⁹⁵. Avec des variantes locales⁹⁶, on retrouve ainsi en Pays d'Olmes les traits qu'attribue Jean-Claude Daumas à ce concept :

- Une aire territoriale, historiquement déterminée, (...) et aux contours susceptibles d'évoluer dans le temps ;

⁹⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op., cit.*, p. 28.

⁹¹ *Ibid.*, p. 28.

⁹² *Ibid.*, p. 31.

⁹³ DAUMAS Jean-Claude, *Les territoires de la laine ... op. cit.*, p. 18.

⁹⁴ MINOVEZ Jean-Michel, « Naissance d'une aire de spécialisation productive : le territoire de la laine ariégeois », in DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie ... op. cit.*, p. 54-55.

⁹⁵ Voir MINOVEZ Jean-Michel, « Des aires de spécialisation productive aux territoires industriels. Les espaces productifs de la laine du Midi, 1680-1870 », in MAITTE Corine, MINARD Philippe et DE OLIVEIRA Matthieu (dir.), *La gloire de l'industrie, XVII^e-XIX^e siècle, Faire de l'histoire avec Gérard Gayot*, Rennes, PUR, 2012, p. 187-199.

⁹⁶ Par exemple, en Pays d'Olmes, les règles et les institutions publiques et privées sont demeurées relativement faibles.

- La spécialisation du territoire dans la fabrication d'un produit spécifique (ou d'un ensemble de produits) exigeant la mise en œuvre de savoir-faire accumulés localement ;
- Un sentiment d'appartenance engrainé dans la pratique d'un métier commun et les relations d'interdépendance internes au territoire ;
- Un patronat doté d'une culture et de comportements communs qui trouvent leur origine dans son mode de reproduction et façonnent des formes particulières d'entrepreneurship ;
- Une concentration d'entreprises (sans distinction de taille) aux caractéristiques communes, liées entre elles par la division du travail et une forte proximité géographique, et formant une filière plus ou moins complète ;
- Un marché du travail dont la configuration assure la mobilisation de la main-d'œuvre ;
- L'existence de règles et d'institutions privées et/ou publiques, assurant le maintien et le fonctionnement de l'ensemble du système productif.⁹⁷

En Pays d'Olmes, la production de peignes et de bijoux en jais a donné lieu à une forme d'industrialisation territorialisée dont l'origine remonte aux derniers siècles du Moyen Âge. Dès le XVI^e siècle, la mécanisation du travail du jais dans des moulins hydromécaniques a structuré le territoire autour des deux cours d'eau principaux du Pays d'Olmes : l'Hers et le Touyre qui descendaient des premières montagnes pyrénéennes en direction du nord. Au XVIII^e siècle, dans sa plus grande extension, l'aire de production du peigne et du jais allait des contreforts de Montségur au sud jusqu'à la seigneurie de Sibra au nord, aux abords de Lagarde, fief des ducs de Lévis-Mirepoix, soit plus d'une vingtaine de km. D'est en ouest, de Rivel à Lavelanet, soit un peu moins de 15 km, le massif du Plantaurel, qui regorgeait des buis dont on faisait les peignes et du minerai dont on faisait les bijoux, en constituait l'épine dorsale. Son centre de commandement était alors situé à Sainte-Colombe, un bourg d'un millier d'habitants qui faisait partie du Kercorb et non du Pays d'Olmes au sens historique du terme. Or, sa place prééminente au sein de cette aire de production le rattache bel et bien au territoire du jais et du peigne que l'on nommera « Pays d'Olmes » pour plus de commodités.

À partir des années 1770, les crises auxquelles le Pays d'Olmes a été confronté ont amené la rétraction de l'aire de production et son recentrage sur la moyenne vallée de l'Hers et du Touyre, délaissant Lavelanet et ses environs. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, deux petits villages, La-Bastide-sur-l'Hers et Le-Peyrat, devinrent les nouveaux centres d'impulsion du territoire en remplacement de Sainte-Colombe-sur-l'Hers où les anciennes familles de négociants en jais et en peignes s'étaient reconvertis dans d'autres secteurs, en particulier le textile. Le territoire du peigne et du jais en Pays d'Olmes n'est donc pas figé : ses

⁹⁷ DAUMAS Jean-Claude, *Les territoires de la laine ... op. cit.*, p. 18.

délimitations ont varié au fil des siècles. Le Pays d'Olmes diffère du district marshallien car, si les entreprises y obtiennent des économies externes grâce à la spécialisation de plusieurs d'entre elles, il n'est pas centré sur une ou plusieurs grandes villes⁹⁸ mais entièrement rural⁹⁹. Il correspond donc à la grande diversité des formes que peuvent prendre les territoires industriels¹⁰⁰. Il convient de l'envisager de manière souple en l'abordant, comme le fait Jean-Michel Minovez pour le territoire du papier,

sous l'angle d'un territoire industriel caractérisé par une agglomération d'entreprises qui entretiennent des relations plus ou moins fortes d'échanges et de coopération, dont l'évolution est analysée d'une manière diachronique intégrant l'étude des facteurs tels que l'organisation spatiale de la production, les produits fabriqués, les techniques, les disponibilité et coût des matières premières, les disponibilités et coût de la main-d'œuvre, les formes du travail, le capital des entreprises, les structures du marché, les formes de la concurrence.¹⁰¹

Dans ce cadre, le Pays d'Olmes est considéré comme une aire territoriale, historiquement déterminée, évolutive dans le temps, spécialisée dans la production d'objets en jais et de peignes issue de savoir-faire accumulés localement qui contribuèrent fortement à son dynamisme. Il conviendra aussi de mesurer la concentration géographique des activités et des interactions qu'elle permet entre les acteurs, d'explorer les spécificités des communautés locales qui se sont forgées à la fois autour de la pratique des mêmes activités et d'une religion pour les protestants, créant ainsi des relations d'interdépendance interne au territoire. En outre, il s'agit de mettre en évidence les caractères spécifiques des différents groupes d'entrepreneurs unis par une culture et des comportements communs liés à la fois à leur ancrage territorial et à leur imbrication familiale qui ont façonné un rapport particulier à l'entreprise. Pour autant, à l'instar du territoire du papier en Couserans, le Pays d'Olmes, « Plastique et poreux, [...] n'est en rien un monde clos »¹⁰². Bien au contraire, il est fait d'emboîtements qui vont de « la place ou du système productif local aux déterminants nationaux et internationaux »¹⁰³.

⁹⁸ LESCURE Michel, « Introduction générale », in ECK Jean-François et LESCURE Michel, *Villes et districts industriels ... op. cit.* p. 8.

⁹⁹ Seul le village Bélesta atteint de 1820 à 1926 le statut de ville en dépassant de peu les 2 000 habitants.

¹⁰⁰ DAUMAS Jean-Claude et LESCURE Michel, « Les territoires de l'entreprise ? », *Entreprises et histoire*, n° 74, 2014/1, p. 6-21.

¹⁰¹ MINOVEZ Jean Michel, « Introduction générale », in MINOVEZ Jean-Michel (dir.), *Territoires et réseaux sociaux de l'industrie papetière. Pyrénées centrales, XVII^e-XXI^e siècle*, Besançon, PUFC/MSH Nicolas-Ledoux, (à paraître en 2023).

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ TERRIER Didier et VERLEY Patrick, « Dépasser le territoire ? », MAITTE Corine, MINARD Philippe et DE OLIVEIRA Matthieu (dir.), *La gloire de l'industrie ... op. cit.*, p. 10-11.

Les différentes échelles du territoire

Comprendre le fonctionnement du Pays d’Olmes implique de l’interroger à différentes échelles temporelles et spatiales.

1. Explorer le territoire dans le temps long

Voici plus de quarante ans, Fernand Braudel écrivait que les historiens « ont appris des économistes que le temps se partage en temporalités diverses et ainsi s’apprivoise, devient en somme maniable : il y a les temporalités de longue ou très longue durée, les conjonctures lentes et moins lentes, les déviations rapides, certaines instantanées, les plus courtes étant les plus faciles à détecter »¹⁰⁴. Fernand Braudel dressait ensuite un tableau du monde qu’il brossait à grands traits sur la longue durée. De même, dans un livre posthume, François Fourquet invitait à *Penser la longue durée* afin de prendre en compte la mondialisation dans sa globalité¹⁰⁵. Très récemment, Georges Vigarello défendait l’usage de la longue durée comme outil de compréhension de l’histoire en disant :

Je pense que l’histoire gagnerait à travailler systématiquement sur la longue durée. C’est la longue durée qui nous fait émerger les ruptures. C’est la longue durée qui nous permet de comprendre comment un temps s’est véritablement construit. [...] La réflexion historique a tendance à compartimenter les époques [...]. Personnellement je ne vous cache pas que je le regrette. Et c’est pour ça que quand vous dites temps long j’y suis extrêmement sensible. Ce qui va intéresser dans le temps long, ce sont à la fois les continuités, mais aussi les ruptures [...]¹⁰⁶

En effet, si l’on observe le territoire du jais en Pays d’Olmes au XIX^e siècle, on ne voit qu’un territoire en déclin laissant de plus en plus la place au peigne et à d’autres activités. Or, si l’on porte le regard sur le siècle précédent, on aperçoit un territoire du jais extrêmement dynamique : seul le chevauchement des périodes moderne et contemporaine permet de comprendre cette rupture qui commence dans le derniers tiers du XVIII^e siècle et devient brutale durant la Révolution et l’Empire. De même, si la fabrication de peignes connaît un essor important après 1840 qui pourrait faire croire à un décollage et à une ouverture sur l’extérieur, la vigueur de cette activité est très ancienne. Déjà en 1730, le député du commerce écrivait au sujet des peignes : « On en fait dans le diocèse de Mirepoix une tel grande quantité qui se

¹⁰⁴ BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle, Le temps du monde*, Paris, Armand Colin, 1979, Tome 3, p. 8.

¹⁰⁵ FOURQUET François, *Penser la longue durée. Contribution à une histoire de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2018, 322 p.

¹⁰⁶ VIGARELLO Georges, « De la quête du lointain à l’enquête sur l’histoire proche », dans *Le Cours de l’Histoire*, France Culture, 7 octobre 2022, (disponible en réécoute à l’adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/de-la-quete-du-lointain-a-l-enquete-sur-l-histoire-proche-2922459>, 5m à 5m30).

consomment presque toutes en Italie et en Espagne »¹⁰⁷. Mais, plus encore, ces industries paraissent prendre leur source dans les derniers siècles du Moyen Âge. En effet, c'est durant cette période qu'une exploitation de plus en plus importante des ressources disponibles semble avoir fait débuter ces industries : il conviendra donc d'en explorer les ressorts à l'échelle du territoire.

2. L'échelle micro-historique du territoire

La présence sur le territoire de matières premières et de cours d'eau procurant une énergie à faible coût¹⁰⁸ a constitué un atout pour le développement des industries du jais et du peigne. Cependant, il ne s'agit pas de s'enfermer dans une lecture déterministe de l'histoire du Pays d'Olmes : si les forêts de buis, les réserves de minerai, l'Hers et le Tourye constituaient des réservoirs de potentialités¹⁰⁹, la question se pose de savoir comment les hommes ont su les transformer en ressources grâce à leur interaction avec leur environnement naturel¹¹⁰. Cette interrogation amène à étudier au plus près du terrain comment les hommes se sont approprié des techniques¹¹¹ en créant des moulins d'un type unique – les moulins à jais – afin d'exploiter au mieux ce que leur offrait leur environnement qui constitue une préoccupation croissante de l'histoire¹¹² et qui a donné lieu à plusieurs travaux sur les Pyrénées¹¹³. Les habitants du Pays d'Olmes ont possiblement mis en place un système productif qui fut, en fonction des périodes envisagées, plus ou moins encastré dans la société comme l'ont pensé Karl Polanyi¹¹⁴ et Mark Granovetter¹¹⁵ : l'existence d'une coopération entre les acteurs, en fonction de l'homogénéité sociale et culturelle de la société.

¹⁰⁷ AD Hérault, C 5517, Observations sur l'état des fabriques du Languedoc par Monsieur Gilly, député du commerce, 1732, f° 39, article 163.

¹⁰⁸ Sur la question des énergies renouvelables, voir JARRIGE François et VRIGNON Alexis (dir.), *Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives et renouvelables à l'âge industriel*, Paris, La Découverte, 2020, 400 p.

¹⁰⁹ de ROSNAY Joël, *Le macroscope. Vers une vision globale*, Paris, Seuil, 1975, 352 p.

¹¹⁰ POLANYI Karl, « The Economicistic Fallacy », in POLANYI Karl et PEARSON Harry W. (ed.), *The Livelihood of Man*, New-York/San Francisco/Londres, Academic Press, 1977, p. 21

¹¹¹ CARNINO Guillaume, HILAIRE-PÉREZ Liliane, Kobiljski Aleksandra (dir.), *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, PUF, 2016, 608 p.

¹¹² FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric, LOCHER Fabien et QUENET Grégory, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, 128 p. ; RADKAU Joachim., *Natur und Macht. Eine Weltgeschichte der Umwelt*, Munich, C. H. Beck, 2000. Trad. anglaise, *Nature and Power. A Global History of the Environment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 430 p.

¹¹³ Pour une mise au point sur ces travaux : DAVASSE Bernard, MÉTAILIÉ Jean-Paul, CARRÉ Juliette, GALOP Didier, « Le paysage dans tous ses états. 30 ans de recherches et d'actions publiques dans les Pyrénées », in BERTRAND Georges, BRIFFAUD Serge (coord.), *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet. Actes des rencontres de l'abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008*, Arthous, Conseil général des Landes, 2011, 85-91.

¹¹⁴ POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (trad. de *The Great Transformation*), Paris, Gallimard, 1983 (1^{re} édition en 1944), 476 p.

¹¹⁵ GRANOVETTER Mark, *Société et économie*, Paris, Seuil, 2021, 344 p.

Pour comprendre les liens entre les acteurs de la société locale, en particulier les chefs d’entreprise, à partir de l’état civil, des actes de l’enregistrement¹¹⁶ et des minutes notariales - dépouillées pour une partie du territoire de manière exhaustive¹¹⁷ –, il a fallu opérer une reconstitution des familles d’ouvriers et d’entrepreneurs par les méthodes prosopographique¹¹⁸ et généalogique (ce qui a été rendu difficile par la présence d’une importante communauté protestante qui n’avait pas d’existence légale au XVIII^e siècle). Les réseaux familiaux apparaissent ainsi clairement¹¹⁹ et permettent d’éclairer leur fonctionnement : on découvre alors l’intensité des liens entre les acteurs du territoire sur la très longue durée¹²⁰. Croisées avec les très riches fonds d’archives de la famille de Lévis¹²¹ ainsi que la série C des archives de l’Hérault¹²² – dont dépendait le territoire sous l’Ancien Régime – et différents compoix, les minutes notariales ont aussi permis de recenser l’ensemble des moulins à jais et des mines du Pays d’Olmes durant l’époque moderne¹²³. Pour l’époque contemporaine, le dépouillement exhaustif des fonds des services hydrauliques¹²⁴ et des différents cadastres¹²⁵ croisés avec des sources privées¹²⁶ a permis de dater précisément les installations d’usine. Les séries M ont été

¹¹⁶ AD Ariège : sous-série 2 C pour l’Ancien Régime et sous-série 3 Q pour le XIX^e siècle.

¹¹⁷ Les dépouilements des registres suivants ont été exhaustifs : à La-Bastide-de-Congoust de 1684 à 1705 (Louis Lafont : AD Ariège, 5 E 3296 à 3306) puis au Peyrat, dont le notaire reprenait l’étude de La-Bastide-de-Congoust, de 1699 à 1738 (Jean Peyronnet : AD Ariège, 5 E 3465 à 5 E 3485) puis de 1763 à 1779 (Germain Peyronnet : AD Ariège, 5 E 3486 à 3490) , à Léran, de 1736 à 1759 (Thomas Peyronnet : AD Ariège, 5 E 3418 à 5 E 3425) à Laroque-d’Olmes de 1743 à 1775 (Antoine Maleville : AD Ariège, E 3112 à 3125 ; François Sage : AD Ariège, 5 E 3150 à 3161 ;) et à Bélesta de 1739 à 1743 (Vincent Courrent : AD Ariège, 5 E 384-385). Dans l’Aude, à Sainte-Colombe (le notaire était officiellement domicilié à Rivel mais travaillait en réalité à Sainte-Colombe) de 1735 à 1799 (Marc-Antoine Escolier : AD Aude, 3 E 3859 à 3 E 3876 ; Puis Jacques escolier (1778-1789) : AD Aude, 3 E 3881 à 3 E 3886 ; Puis François Verdier (1789-1826, ici 1789-1794) : AD Aude, 3 E 3887 à 3 E 3889). Des sondages et des coupes ont été effectués dans divers autres registres.

¹¹⁸ Voir DIDIER Sébastien, « La prosopographie, une méthode historique multiscalaire entre individuel et collectif », Cahiers d’histoire, n°35, automne 2017/1, p. 59-84, ainsi que : ANCEAU Éric, BARJOT Dominique, LESCENT-GILES et MARNOT Bruno, *Les entrepreneurs du Second Empire*, Paris, Pesses de l’université Paris-Sorbonne, 2003, 223 p.

¹¹⁹ L’importance de reconstituer les réseaux familiaux pour « rendre justice à la diversité du réel sans pour autant tomber dans l’abîme de l’observation infinie de formes irréductibles les unes aux autres » a été soulignée par LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique*, vol. 109, n° 1, 2005, p. 30-31.

¹²⁰ Les arbres généalogiques sont fournis en annexe. Nous prions par avance le lecteur de bien vouloir nous excuser pour toute la difficulté de rendre intelligible des liens familiaux d’une très grande complexité et dont la description est parfois très ardue.

¹²¹ AD Ariège, 46 J. Le fonds de la famille de Lévis contient en particulier des procès sur les mines de jais et la location des moulins à jais.

¹²² On y trouve en particulier un dossier très étayé sur le jais avec entre autre un mémoire du subdélégué de Mirepoix repris et complété par l’intendant du Languedoc (AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d’Aleth, Mirepoix et Narbonne avec l’avis de M de St-Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754).

¹²³ On ajoutera à cette liste différents compoix et d’autres sources variées.

¹²⁴ AD Ariège, série 7 S ; AD Aude, série S.

¹²⁵ AD Ariège, série 3 P ; AM Sainte-Colombe.

¹²⁶ AP Bez-de Faucher et AP Azéma-Bigou principalement.

fort utiles pour reconstituer l'activité industrielle du XIX^e siècle¹²⁷. L'identification des capitaux et des formes des entreprises a été faite à partir des séries U des archives départementales¹²⁸.

Cependant, l'éclairage particulier que se propose de fournir cette enquête sur un territoire industriel rural repose sur le croisement des sources publiques susmentionnées avec de très riches fonds d'archives privées. Pour le XVIII^e siècle, cinq livres de comptes de la société Jean Acher & fils allant de 1749 à 1815 sont conservés aux archives départementales de l'Ariège¹²⁹ : ils fournissent de précieuses – et rares – informations qui ne manquent pas de surprendre sur le capital et le fonctionnement d'une entreprise rurale du temps. Pour le XIX^e siècle, c'est avant tout les archives de la famille Bez-de Faucher qui ont été exploitées. La conservation de documents du for privé, de la correspondance familiale, de tarifs généraux de l'entreprise, de plusieurs registres de copie de lettres et de la correspondance passive – dont deux années complètes, 1867¹³⁰ et 1883 – d'histoires et descriptifs de l'entreprise de peignes qui fut la plus importante de France constitue une mine de renseignements exceptionnels pour le chercheur. Ce fonds donne à voir ce que les archives publiques laissent habituellement sous silence : la pratique entrepreneuriale du quotidien qui va des comptes en banque aux échanges avec les clients, fournisseurs et entreprises sous-traitantes, en passant par les relations entre les entrepreneurs eux-mêmes¹³¹. L'étude fine des sources privées et publiques met en lumière tant les mécanismes structurels qui concourent à la construction d'un territoire industriel, que les flux qui le régissent permettant de saisir son existence même. L'autre aspect majeur des fonds d'archives privées est qu'ils permettent de mesurer les flux qui reliaient le territoire au reste du monde.

¹²⁷ AD Ariège, sous-série 14 M pour les statistiques industrielles et les dossiers d'Expositions et sous-série 15 M pour le travail. AD Aude, sous-série 8 M pour les Expositions, 9 M pour les statistiques (outre les statistiques industrielles trimestrielles, deux mémoires – appelés « Statistique » – sur le jais et le peigne rédigés par Adolphe Viviès, maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers dans les années 1840 sont particulièrement utiles : 9 M 32).

¹²⁸ AD Ariège, sous-série 6 U et 7 U ; AD Aude, sous-série 6 U.

¹²⁹ AD Ariège, 1 J 1 à 1 J 5 ; Livres de comptes de la société Jean Acher & fils. Cependant, ces livres de comptes sont conservés sous la forme de microfilms, ce qui en rend la lecture difficile. Les originaux ont malheureusement disparu.

¹³⁰ AP Bez-de Faucher : la correspondance passive de l'année 1867 contenant plusieurs milliers de lettres a été entièrement dépouillée ; la correspondance concernant les flux de cornes de bovin et des buis de l'année 1883 a aussi été entièrement dépouillée.

¹³¹ AP Bez-de Faucher. D'autres fonds d'archives privées ont été en partie exploités, tel celui de la famille et entreprise Azéma-Bigou qui contient des actes sous-seings privés permettant de retracer l'histoire de l'entreprise. Un autre fond, celui de la famille Coste-Berthomieu est aussi d'une très grande richesse en raison de la conservation d'une longue série de registres de copie de lettres et de quelques actes de commande de jais du XVIII^e siècle.

3. L'histoire globale du Pays d'Olmes, un territoire connecté au monde.

Si les fonds publics montrent bien que les hommes du Pays d'Olmes ne se sont pas contentés des marchés locaux ou régionaux et des matières premières que pouvait fournir le territoire, les archives privées font découvrir des connexions d'une intensité surprenante avec l'Europe et les autres continents dès le XVIII^e siècle. Ces connexions reposent en grande partie sur la capacité des négociants à tisser des réseaux au lointain et dans la longue durée¹³². Elles invitent à repenser le fonctionnement du territoire dans le cadre d'une histoire globale.

« La “globalisation” (ou “mondialisation”, c'est selon) est devenue un thème omniprésent, non seulement à la une des journaux mais aussi dans les travaux scientifiques : l'économie a ouvert la voie, et les autres sciences sociales ont vite emboîté le pas »¹³³. Pourtant, « les historiens français n'ont que timidement participé aux publications et débats sur la mondialisation, quand ils ne les ont pas dédaignés, considérant sans doute que la question avait été depuis longtemps traitée par eux-mêmes ou leurs devanciers »¹³⁴. Toutefois, « Cette relative aphasicie des historiens français sur une question pourtant majeure semble avoir pris fin depuis une poignée d'années »¹³⁵. En effet, on peut observer l'apparition de plusieurs ouvrages portant sur l'histoire de la mondialisation, en notant que beaucoup d'entre eux se concentrent sur ses aspects économiques¹³⁶.

Une des questions principales qui se pose consiste à savoir à quel moment on peut parler de mondialisation. Suffit-il de considérer que « l'interconnexion au monde n'est pas un phénomène récent ni même lié aux bouleversements contemporains issus de la révolution industrielle »¹³⁷ ou faut-il que les marchés convergent entre eux avec « cohérence, synchronisation et équilibrage des prix »¹³⁸ pour parler d'économie mondiale ? Deux lectures de la mondialisation s'opposent : la continuité et la rupture. En ce qui concerne le présent travail

¹³² Sur la question des réseaux marchands Voir (entre autres) : COULON Damien, *Réseaux marchands et réseaux de commerce : Concepts récents, réalités historiques du Moyen Age au XIX^e siècle*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, 154 p. ; GERVAIS Pierre, « Crédit et filières marchandes au XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2012, vol. 67, n° 4, p. 1011-1048 ; MINOVEZ Jean-Michel et POUJADE Patrice, « Dynamiques marchandes : acteurs, réseaux, produits (XIII^e-XIX^e siècles) », *Annales du Midi*, tome 117, n° 251, 2005 ; *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2003/3, « Réseaux marchands », p. 569-672.

¹³³ DOUKI Caroline et MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », introduction in *RHMC*, n°54/4, 2007, p. 7.

¹³⁴ FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude ... op. cit.*, p. 21. Pour de plus amples développements sur l'historiographie de la mondialisation, voir l'introduction de cette thèse.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 21.

¹³⁶ Entre autres : BEAUJARD Philippe, BERGER Laurent, NOREL Philippe (dir.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, 502 p. ; MARNOT Bruno, *La mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914)*, Paris, Armand Colin, 2012, 286 p. ; BARJOT Dominique (dir.), « Globalization – La mondialisation », *Entreprises et histoire*, n°32, 2003/1, 136 p.

¹³⁷ MARNOT Bruno, *La mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914) ... op. cit.*, p. 6.

¹³⁸ *Ibid.* p. 7.

de recherche, le choix a été fait de la continuité car les connexions du territoire avec le reste du monde se sont déployées sur le temps long¹³⁹ et ce qui pourrait apparaître comme des ruptures correspond davantage à des redéploiements qu'il conviendra d'interroger.

En revanche, Thomas Figarol a fait le choix de la rupture dans sa thèse. Elle se distingue des autres travaux car elle croise l'approche de l'histoire connectée et des districts industriels afin de se demander si cette « forme d'organisation économique [est ou non] particulièrement adaptée à l'insertion d'un territoire et de ses entreprises dans la mondialisation »¹⁴⁰. Ce questionnement avait déjà été soulevé par Florent Le Bot et Cédric Perrin :

Un enjeu des recherches sur les districts est, entre autres, de prendre la mesure des avantages compétitifs de ceux-ci dans le processus de la globalisation désormais à l'œuvre. Il s'agit en quelque sorte de s'inscrire dans une approche décalée par rapport à la théorie de l'économiste anglais David Ricardo, pour lequel dans un contexte de libre-échange, chaque pays, s'il se spécialise dans la production pour laquelle il dispose de la productivité la plus forte ou la moins faible comparativement à ses partenaires, accroîtra sa richesse nationale.¹⁴¹

Pour le Pays d'Olmes, la question des connexions au monde interroge doublement : d'une part, sur la manière dont elles ont contribué à construire le territoire, d'autre part, sur la place qu'occupait le Pays d'Olmes dans le processus de mondialisation à l'œuvre. La focale sera donc mobile et prendra en compte les autres territoires qui ont produit des bijoux en jais – Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne et Whitby en Angleterre – et des peignes – en France, principalement Ézy-sur-Eure et Oyonnax, en Écosse, Aberdeen, aux États-Unis, Leominster dans le Massachussetts.

À partir du cas du Pays d'Olmes, je me propose de montrer que la production d'objets industriels peut permettre à un territoire rural d'être dynamique et connecté au monde sur la longue durée.

¹³⁹ Cette recherche s'inscrit dans le courant de la géohistoire de la mondialisation (GRATALOUP Christian, *Géohistoire de la mondialisation, le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2007 (3^e édition, 2015), 344 p.) et d'historiens replaçant la mondialisation dans un temps long (SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2017, 740 p. ; SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.), *Le magasin du Monde. La mondialisation par les objets du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2020, 456 p.), SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.), *Le magasin du Monde. La mondialisation par les objets du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2020., voire très long (AMATORI Franco and COLLI Andrea (dir.), *The Global Economy. A Concise History*, New York, Routledge, 2020, 332 p.; Les auteurs retracent l'histoire de la globalisation depuis le bas Moyen Âge).

¹⁴⁰ FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude ... op. cit.*, p. 20. Voir aussi la publication de la thèse : FIGAROL Thomas, *Les Diamants de Saint-Claude. Un district industriel à l'âge de la première mondialisation, 1870-1914*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2020, 380 p.

¹⁴¹ LE BOT Florent et PERRIN Cédric (dir.), *Les chemins de l'industrialisation en Espagne et en France, Les PME et le développement des territoires (XVIII^e -XXI^e siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 54.

Plan

La première partie de la thèse sera consacrée à comprendre comment le territoire s'est constitué sur la longue durée en remontant aux derniers siècles du Moyen Âge afin de décrire le cadre du Pays d'Olmes. On étudiera la manière dont ses habitants se sont inscrits dans des cultures techniques et commerciales liées aux connexions du territoire qui leur ont permis de transformer leur environnement naturel en ressources. Puis, on examinera de quelle manière les hommes ont occupé ce territoire rural qui présentait la particularité d'être dominé par une très puissante famille seigneuriale, les de Lévis, dont l'histoire a contribué à façonner le territoire car toute une partie de cette famille s'est convertie au protestantisme et, à sa suite, plusieurs communautés d'habitants. Le Pays d'Olmes a abrité de longue date une population industrieuse au sein de laquelle les marchands et négociants jouaient un rôle clé.

La seconde partie se focalisera sur un moment fort du territoire, le XVIII^e siècle, au cours duquel le jais et le peigne, grâce à leur adaptation à la demande furent exportés au lointain. La puissance marchande était au cœur de cette réussite. Mais, à partir du dernier tiers du siècle, plusieurs problèmes se posèrent au territoire : l'approvisionnement en matières premières de qualité, la forte dépendance aux marchés extérieurs et une accumulation capitaliste qui servit davantage à la réalisation des utopies négociantes qu'à l'investissement productif.

La troisième partie montrera comment le Pays d'Olmes, déjà fragilisé, connut un bouleversement majeur sous l'effet des guerres de la Révolution et de l'Empire qui le coupèrent un temps du monde. La production d'objets en jais entama alors une longue phase de déclin liée à la structure même de son système productif. En revanche, le peigne profita d'un marché intérieur qui lui suffisait pour poursuivre son activité et s'adapter à l'évolution d'une demande tournée vers des produits qui s'élevaient en gamme. Face à la concurrence anglaise, les fabricants mécanisèrent la production en profitant d'anciens sites hydromécaniques abandonnés pour créer des usines à moindre coût. Tandis que l'ancien patronat avait délaissé les industries du jais, le groupe des entrepreneurs protestants voyait sa place croître.

Enfin, la dernière partie réduira la focale sur la période s'étendant des années 1860 aux années 1880 durant lesquelles le territoire, désormais voué au peigne, connut un nouvel apogée grâce non seulement à une dynamique entrepreneuriale qui lui permit de s'adapter au marché mais aussi à ses connexions au monde. Ainsi, le territoire se fournit en matières premières à de très bonnes conditions, voire se hissa au rang de premier importateur français pour le buis, et exporta fortement ses produits, avant que la Grande dépression ne vienne mettre un coup d'arrêt à cet élan.

Partie I. Le temps long du territoire. La constitution d'une aire productive spécialisée dans le jais et le peigne au cours de l'époque moderne

« Immobilité des villages, mobilité des villageois »¹⁴², et de leurs marchandises pourrait-on ajouter aux propos de Daniel Roche lorsque l'on découvre l'intensité des flux reliant le Pays d'Olmes au reste du monde au XVIII^e siècle. La circulation marchande des objets amène indubitablement une circulation des hommes qui, s'ils restent enracinés dans leur territoire, n'en ont pas moins des horizons mondiaux. L'analyse de cette répartition – marchandises, hommes, territoires – permet le renouvellement du débat sur la fermeture et l'ouverture des villages. L'exemple d'un seul homme, Justin Acher, permet de comprendre comment on peut dépasser cette simple opposition : né et mort à Sainte-Colombe (1714-1792) – appelée aujourd'hui Sainte-Colombe-sur-l'Hers –, comme une bonne partie de ses ancêtres, ce marchand a voyagé de l'Atlantique à l'Asie Mineure pour le besoin de ses affaires qui lui ont permis de s'acheter une charge de secrétaire du roi en son Grand collège en 1775¹⁴³. Toutefois, comme Jean-Pierre Poussou et Jacques Dupâquier¹⁴⁴, on pourrait objecter qu'il s'agit là d'un cas exceptionnel. Mais les circulations de nombreux autres hommes du Pays d'Olmes, certes plus modestes que celles de Justin Acher, viennent confirmer la validité de son cas.

Pour autant, ces hommes étaient bel et bien enracinés dans un territoire que l'on ne saurait considérer comme un simple contexte sans limiter notre compréhension des interactions entre l'homme et son environnement. Même s'il faut se garder de tout déterminisme, il n'empêche que les activités humaines sont souvent liées aux ressources du territoire. Ainsi, « la production des “articles de Saint-Claude” [...] [est] née dans ce territoire de la transformation de matières premières locales, à savoir différentes essences de bois et la corne¹⁴⁵ ». La problématique amène alors à une de celles posées dans l'introduction d'un grand

¹⁴² ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, p. 190.

¹⁴³ Le cas de ce marchand, un des plus riches, si ce n'est le plus riche du Pays d'Olmes, sera étudié plus avant.

¹⁴⁴ Le débat oppose POUSSOU Jean-Pierre, « L'enracinement est le caractère dominant de la société rurale française d'autrefois », *Histoire, Économie et Société*, 21-1, 1^{er} trimestre 2002, p. 97-108 et DUPÂQUIER Jacques, « Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : faut-il vraiment choisir ? », *Histoire & Sociétés Rurales*, n°18, 2/2002, p. 121-135 en réponse à CROIX Alain, « “L’ouverture des villages sur l’extérieur fut un fait éclatant dans l’ancienne France”. Position de thèse », *Histoire & Sociétés Rurales*, n°11, 1/1999, p. 109-146 et ROENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles : espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, éditions de l'EHESS, 1999, 257 p.

¹⁴⁵ FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude ... op. cit.*, p. 45.

colloque sur les révolutions techniques dans l'artisanat et l'industrie : « Comment le changement technique met-il en valeur les liens unissant innovation technique, unité de production, environnement et culture ? Le thème rejoint les relations entre le milieu naturel et les capacités humaines à tirer parti des ressources, à ménager des solutions à partir des contraintes imposées par les matières, les énergies, les reliefs, les climats »¹⁴⁶. La question consiste alors à savoir comment les hommes ont réussi à exploiter les potentialités dont ils disposaient. En effet, si les industries du Pays d'Olmes sont liées à la proximité de matières premières, leur existence sur la longue durée ne peut se comprendre que replacée dans le cadre de la circulation des savoirs et des techniques¹⁴⁷. L'interrelation entre les ressources dites « naturelles » et culturelles a produit en Pays d'Olmes un terreau fertile propice à l'industrie¹⁴⁸.

Une société rurale d'un type spécifique, car industrieuse¹⁴⁹, s'est alors développée sur ce terreau et l'a, en retour, elle-même nourri. Les circulations, saisies dans toute leur complexité, jouent ici un rôle de premier plan, puisqu'elles permettent une adaptation constante du territoire¹⁵⁰. Toutefois, passer outre la « fiction d'un monde [rural] immobile »¹⁵¹ ne dispense pas pour autant d'envisager la société d'Ancien Régime comme une société d'ordres dont le cadre demeure féodal. En Pays d'Olmes comme dans le reste de la France, les seigneurs ont eu une forte influence dans l'industrialisation du territoire par leur action économique¹⁵², sociale et politique. La puissante famille de Lévis, dont une partie était passée très tôt à la Réforme, protégea, après l'édit de Fontainebleau, une communauté protestante très dynamique. Les seigneurs ont aussi encouragé un capitalisme rural qui a prospéré dès la fin du

¹⁴⁶ COQUERY Natacha, HILAIRE-PÉREZ Liliane, SALLMANN Line et VERNA Catherine, « Introduction », in COQUERY Natacha, HILAIRE-PÉREZ Liliane, SALLMANN Line et VERNA Catherine, *Artisans, industrie ... op. cit.*, p. 14-15.

¹⁴⁷ Voir à ce sujet VERNA Catherine, *L'industrie au village ... op. cit.*, chapitres 6 et 7, p. 163-215.

¹⁴⁸ Pour faire contrepoint avec les campagnes, on peut renvoyer aux travaux d'André Guillerme qui démontre que le développement industriel parisien s'est fait au croisement entre son « biotope » et le dynamisme de son artisanat, GUILLERME André, *La naissance de l'industrie à Paris. Entre sueurs et vapeur : 1780-1830*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, 432 p.

¹⁴⁹ Au sens de DE VRIES Jan, *The Industrious Revolution. Consumer Behaviour and the Household Economy, 1650 to the Present*, Cambridge, 2008, 340 p.

¹⁵⁰ TERRIER Didier, « L'histoire du commerce et de l'industrie à l'époque moderne », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L'histoire économique ... op. cit.*, 106-114.

¹⁵¹ BÉAUR Gérard, « Histoire économique, histoire des campagnes », in *Ibid.*, p. 134.

¹⁵² Voir entre autres dans une bibliographie assez importante sur l'implication des seigneurs dans l'industrie : HAMON Philippe, « Noblesse rurale et argent, 1450-1650 », in MINARD Philippe et WORONOFF Denis (dir.), *L'argent des campagnes. Échanges, monnaie, crédit dans la France rurale d'Ancien Régime. Journée d'étude tenue à Bercy le 18 décembre 2000*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, p. 94 ; DAVIET Jean-Pierre, *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine I. L'économie préindustrielle 1750-1840*, Paris, La Découverte, 1993, p. 21-22 ; GALLET Jean, « Les transformations de la seigneurie en France entre 1600 et 1789 » in *Histoire, économie et société*, n°18/1, 1999, p. 76 ; CONSTANT Jean-Marie, *La noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Hachette, 1985, p. 63-91.

Moyen Âge¹⁵³. Ainsi, si la maîtrise technique acquise par les ouvriers revêt une grande importance, seule l'activité des marchands, liés aux grands réseaux du commerce international, constitue la clé de l'explication de l'apogée du territoire au XVIII^e siècle.

Chapitre I. Un terreau fertile pour le développement industriel

A. Du bon usage des ressources « naturelles » du territoire. Les liens entre la société et son environnement « naturel »

I. Le Pays d'Olmes, un territoire pré-pyrénéen

Le territoire du jais et du peigne est structuré à la fois par l'unité du « milieu naturel » et les activités que les hommes y ont exercées, les deux étant étroitement liés.

1) Aux confins de la France, genèse d'un territoire languedocien

Le territoire du jais et du peigne se situait à cheval sur deux pays d'Ancien Régime : l'Olmes et le Kercorb (aussi appelé « terre privilégiée »). En 1229, à la suite de la défaite des comtes de Toulouse et de Foix contre les armées royales, le traité de Paris les rattacha à la Couronne de France¹⁵⁴. Guy de Lévis, chevalier croisé proche de Simon de Montfort, s'y voyait confirmer l'immense territoire dont il s'était emparé vingt ans plus tôt. Son fief « mesurait 50 km dans sa plus grande largeur et 40 km dans sa longueur¹⁵⁵ », de Montségur au sud jusqu'à Fanjeaux au nord et de Lagarde à l'est jusqu'aux limites de Pamiers à l'ouest ; tout le Pays d'Olmes lui appartenait, ainsi qu'à ses descendants, jusqu'à la fin de la période moderne. Son compagnon d'armes, Pons de Bruyères, n'était pas en reste puisqu'il avait acquis les baronnies de Puivert et de Chalabre¹⁵⁶. La paix venue, la petite-fille de Guy de Lévis, Eustachie de Lévis, épousait le fils de Pons de Bruyères, Jean I^{er} de Bruyères¹⁵⁷. En 1283, ce dernier obtint, en échange de la surveillance de la frontière du royaume, d'importants avantages fiscaux du roi de France, Philippe III : exemption de taille et réduction de moitié du prix du sel par rapport au reste du diocèse de Limoux. Sur la baronnie de Chalabre, se trouvaient deux

¹⁵³ Tout en centrant notre propos sur le XVIII^e siècle, on se place ici dans une perspective de plus longue durée qui permet de comprendre les dynamiques marchandes à l'œuvre depuis la fin du Moyen Âge, comme l'y invitent les actes des 33^e Journées d'histoire de Flaran, MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane (Dir.), *Les industries rurales ... op. cit.*, en particulier l'introduction (p. 8 plus spécifiquement).

¹⁵⁴ CLAEYS Louis, PAILHES Claudine, SIMONNET Robert, « De la chasse à l'économie de production », p. 36 in CLAEYS Louis, LAGARDE André, PAILHES Claudine, PEDOUSSAT Daniel, SÉBASTIEN Michel, SIMONNET Robert, *Ariège*, Paris, Bonneton, coll. Encyclopédie régionale, 1996, 319 p.

¹⁵⁵ OLIVE Joseph-Laurent, Mirepoix en Languedoc et sa seigneurie, du Moyen Âge à la veille de la Révolution, Mirepoix, à compte d'auteur, 1979, p. 21.

¹⁵⁶ PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée anciennement connue sous le nom de pays de Kercorb*, Paris, Dumoulin, 1873, p. 54 et 70.

¹⁵⁷ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Léran, devenue Lévis-Mirepoix*, Toulouse, Privat, T. I, 1903, p. 52-53.

communautés abritant des centres de production industrielle, Sainte-Colombe et Rivel. À la fin du XVI^e siècle, ces seigneuries furent rachetées par Jean de Pressoirs, un marchand-fabricant de Chalabre enrichi par le commerce des draps. Son fils, François, sans descendance, les transmit à son neveu, François de Roux, juge-mage de Carcassonne¹⁵⁸. Son descendant à la sixième génération, Emmanuel de Roux, en était toujours seigneur lorsqu'éclata la Révolution. En 1317, le Pays d'Olmes et le Kercorb, par leur intégration au diocèse civil de Mirepoix dont ils occupaient la partie méridionale, furent rattachés au Languedoc royal dont le siège était l'intendance de Montpellier ; ils en constituaient la frange sud-ouest¹⁵⁹.

Ainsi, par cette dépendance administrative, leur lien naturel avec la Méditerranée toute proche (à peine plus d'une centaine de km), mais aussi avec la cité de Carcassonne, en plein essor manufacturier au XVIII^e siècle¹⁶⁰, s'en trouva renforcé. Au sud, ils n'étaient séparés de l'Espagne que par les Pyrénées, largement traversées par les hommes et les marchandises¹⁶¹ ; par l'Andorre, Barcelone se trouvait à environ 250 km. À l'ouest, en longeant les Pyrénées, à 330 km, le port de Bayonne, fort dynamique au siècle des Lumières, fournissait une première ouverture sur l'Atlantique. Davantage au nord, en remontant la Garonne, le port de Bordeaux était à peine plus éloigné. En prenant du recul, on s'aperçoit que les capitales espagnole et française étaient, peu s'en faut, équidistantes : la première étant à environ 800 km et la seconde 700 km.

2) Les limites d'un territoire pré-pyrénéen

Sur son versant nord, de la Garonne à l'Aude, la chaîne des Pyrénées ne s'arrête pas de manière abrupte pour laisser place à la plaine. On n'y observe point « de contraste marqué entre deux types de relief, pas de dénivellation brusque¹⁶² ». Depuis le pic de Bugarach dans les Corbières à l'est jusqu'au Bassin d'Aquitaine à l'Ouest, s'étend ce que certains géographes ont nommé, par référence aux Préalpes, les Prépyrénées. « Elles comprennent des dépressions pré-

¹⁵⁸ PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 170-178.

¹⁵⁹ PAILHES Claudine, *Le comté de Foix, un pays et des hommes. Regards sur un comté pyrénéen au Moyen Âge*, Cahors, La Louve Éditions, 2006, p. 96.

¹⁶⁰ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile carcassonnaise au XVIII^e siècle. Étude d'un groupe social : les marchands-fabricants*, Carcassonne, Société d'études scientifiques de l'Aude, 1993, 450 p.

¹⁶¹ Voir MINOVEZ Jean-Michel et POUJADE Patrice (Dir.), *Circulation des marchandises et réseaux commerciaux dans les Pyrénées (XIII^e-XIX^e siècles)*, Toulouse, CNRS/université de Toulouse-Le Mirail, collection. « Méridiennes », 2 vol., 2005, 648 p.

¹⁶² TAILLEFER François, *Le piémont des Pyrénées françaises. Contribution à l'étude des reliefs de piémont*, thèse pour le doctorat ès lettres, Toulouse, Privat, 1951, p. 32.

pyrénéennes et sous-pyrénéennes encadrées par des massifs nord-pyrénéens au sud et la plaine et le terrefort au nord.¹⁶³ »

Le Pays d'Olmes est essentiellement situé au centre des Prépyrénées. Toutefois, sa partie sud, bornée par le massif de Saint-Barthélemy (ou du Tabe) culminant à 2 368 mètres (pic de Soularac), s'ancre dans le front Pyrénéen qui s'arrête avec la dépression pré-pyrénéenne. C'est là, au sortir de la montagne et des cours d'eau encore torrentiels, que commence vraiment, au sud, le territoire du jais et du peigne. Au creux du sillon sous-pyrénéen, l'activité s'est implantée dans les bourgs de Fougax (en limite du front pyréen), de Bélestas, dit « des peignes » dans les registres fiscaux de 1754¹⁶⁴, et de l'Aiguillon. Puis, au nord, le massif du Plantaurel, orienté ici d'est en ouest, semble barrer le territoire avec les crêtes de l'Arse et de Bouchard qui atteignent 785 mètres. En réalité, ce massif abrite les industrieuses communes de Vilhac et Lesparrou. De plus, l'Hers et deux de ses affluents, le Touyre et le Douctouyre, le traversent et forment les vallées sous-pyrénéennes éponymes qui unissent le territoire, malgré les frontières des seigneuries sous l'Ancien Régime, puis des départements après la Révolution française.

C'est surtout le long de l'Hers que les activités industrielles qui nous intéressent se sont développées avec les bourgs de La-Bastide-de-Congoust¹⁶⁵, du Peyrat, de Sainte-Colombe et de Rivel. La vallée du Touyre, plus à l'ouest, compte aussi plusieurs communes tournées vers le jais et le peigne. C'est encore le cas de Montferrier, Villeneuve-d'Olmes et de Lavelanet au milieu du XVIII^e siècle, mais celles-ci se sont rapidement spécialisées dans le textile ; nous ne nous y intéresserons donc peu. Toutefois, en descendant la vallée, plus au sud, les communes d'Aigues-Vives, Régat et Léran sont toujours restées fidèles au jais et, surtout, au peigne. Ces trois dernières communes sont situées sur les coteaux de poudingue et délimitent au nord le territoire du jais et du peigne¹⁶⁶. La vallée du Douctouyre n'ayant quasiment pas abrité d'industrie, l'axe de notre étude s'articulera donc majoritairement le long des vallées de l'Hers et du Touyre, à l'exception du village d'Aigues-Vives, à l'est de Régat, arrosé par le Countirou, un autre petit affluent de l'Hers.

¹⁶³ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes, l'aventure de la laine*, Toulouse, Privat, 2013, p. 17.

¹⁶⁴ AD Hérault, C 2031 ; États de l'imposition du vingtième dans les communautés de la Généralité de Toulouse en 1754, diocèse de Mirepoix, p. 141.

¹⁶⁵ Devenue La-Bastide-sur-l'Hers lors de la Révolution.

¹⁶⁶ Au milieu du XVIII^e siècle, la construction d'un moulin à jais à Sibra, dans la commune de Lagarde voisine de celle de Léran, constitua une exception à la limite nord du territoire.

Par commodité, les territoires du jais et du peigne seront regroupés sous le vocable de Pays d’Olmes. Finalement, il apparaît comme un pays de relief divisé principalement en trois parties :

- Au sud, la haute vallée de l’Hers, qui débute avec Fougax encore enserré dans le front pyrénéen à 600 mètres d’altitude et dominé par des crêtes à 1 000 mètres, puis se poursuit avec Bélesta et l’Aiguillon dans la dépression pré-pyrénéenne ;
- Au centre, le massif du Plantaurel, au plissement encore abrupt, qui est traversé par l’Hers et le Touyre, avec les communes de Lesparrou (450 mètres) et de Vilhac ;
- Au nord du Plantaurel, les vallées de l’Hers et du Touyre serpentent dans un pays de collines qui, sauf exception, ne dépassent pas les 500 mètres.

3) Un terroir agricole globalement pauvre

Lucien Goron nous fournit dans un de ses nombreux articles une belle description de la géomorphologie des Pré-Pyrénées ariégeoises :

le Sillon sous-pyrénéen, — longue suite de combes largement déblayées dans la tranche des assises essentiellement marneuses du Lutétien inférieur, et qu'on peut suivre de Sainte-Colombe et Montbel à Sabarat, où la vallée inférieure de l’Arize la relaie [Ce sillon sous-pyrénéen se prolonge aussi vers l’Est, à travers le Haut Razès et les Corbières, par les vallées longitudinales profondément gravées du Ruisseau de Fa et du cours inférieur du Ruisseau de Salutations], — les hautes cuestas formées par les bancs des poudingues éocènes dits de Palassou, relevés vers la montagne, complètent ces Pré-Pyrénées d'une dernière série de remparts, qui se simplifie vers l’Ouest du fait d'un redressement plus prononcé des assises, et finit par s'ennoyer vers Sabarat sous le remblaiement mollassique de la plaine¹⁶⁷.

On peut donc dire à la suite de Jean-Michel Minavez que « la structure géomorphologique des Pré-Pyrénées est dominée par le calcaire, auxquels s’ajoutent des marnes, des grès et quelques argiles rouges.¹⁶⁸ » Cependant, dans les couches supérieures, on observe une certaine diversité géomorphologique qui a des conséquences importantes sur les ressources du sous-sol, la végétation et le potentiel fertile. Ainsi, dans la plaine de Fougax à l’Aiguillon, les alluvions sont recouvertes de limons ; mais si ceux-ci sont marneux jusqu’à Bélesta, ils deviennent ensuite chargés de cailloux et « donnent au contraire des sols de boulbène très caillouteux¹⁶⁹. » En aval, à Lesparrou et Vilhac, les éboulements et glissements

¹⁶⁷ GORON Lucien, « Les unités topographiques du Pays ariégeois : le rôle des cycles d'érosion tertiaires et des glaciations quaternaires dans leur morphologie », *RGPSO*, tome 8, fascicule 4, 1937, p. 306.

¹⁶⁸ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d’Olmes ... op. cit.*, p. 17.

¹⁶⁹ BILOTTE M., COSSON J., CROCHET B., PEYBERNES B., PROCHE J., TAILLEFER François, TAMBAREAU Yves, TERNET Y., VILLATE J., *Notice explicative de la feuille Lavelanet à 1/50 000*, Orléans, Éditions du BRGM, 1988, p. 42.

de terrain « ont amené de gros paquets de calcaires en position anormale sur les argiles rouges¹⁷⁰ ». Là, les falaises du Plantaurel permettent de distinguer ces différentes couches de grès. Puis, lorsque la vallée de l’Hers s’élargit après le Plantaurel, « les niveaux de la molasse, plus anciens, sont constitués de marnes alternant avec d’épaisses couches de grès et surtout de “poudingues” qui se redressent vers le midi. Les poudingues sont un conglomérat formé de cailloutis accumulés à l’époque tertiaire par les eaux descendant des Pyrénées, et soudés par un ciment calcaire.¹⁷¹ » Enfin, si ces poudingues dominent la partie nord du territoire, on y observe néanmoins des différences importantes. Ainsi, sur la commune de Léran, où se mélangent « argiles solifluées, sables fins et graviers [...]. Ces formations, lessivées et décolorées en surface, donnent des sols hydromorphes froids qui sont restés boisés¹⁷² ». Plus à l’ouest, la terrasse d’Aigues-Vives a été formée par les alluvions déposés par le Touyre avant qu’il ne change de cours et se déverse dans le bassin de Léran.

Dans l’ensemble, qu’il s’agisse des boulbènes de la haute vallée de l’Hers, des terres marneuses du Plantaurel ou des poudingues plus au nord, les sols du territoire du jais et du peigne apparaissent relativement peu propices à l’agriculture. Surtout, il faut considérer que les agriculteurs de l’époque moderne, dont les outils pour travailler la terre restaient très sommaires¹⁷³, étaient avant tout en quête de sols relativement faciles à travailler qu’ils pouvaient trouver aisément un peu plus au nord dans la plaine alluviale de Mirepoix¹⁷⁴. Ici, c’est donc vers d’autres ressources que les hommes du Pays d’Olmes se sont tournés pour vivre.

II. Un assez fort potentiel en ressources naturelles

Si la géomorphologie du territoire ne le rendait pas propice à l’agriculture, en revanche, elle favorisait un couvert forestier au beau potentiel. Elle lui permettait aussi de détenir des minéraux propres à l’exploitation industrielle. Enfin, les cours d’eau qui le traversaient fournissaient l’énergie nécessaire à la transformation de ces matières premières.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 45.

¹⁷¹ CAZANAVE Jean, « Le canton de Mirepoix. Le pays et son histoire des origines jusqu’au XX^e siècle », in COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIREPOIX ET DE LA VALLÉE MOYENNE DE L’HERS, *Histoire et patrimoine en pays de Mirepoix*, Lapradelle-Puilaurens, les Éditions de l’Hers, 1999, p. 11.

¹⁷² BILOTTE M., COSSON J., CROCHET B., PEYBERNES B., PROCHE J., TAILLEFER F., TAMBAREAU Y., TERNET Y., VILLATE J., *Notice ... op. cit.*, p. 44.

¹⁷³ En dehors des grands exploitants, « le petit outillage, fait de bois et de fer, domine » (CHARPENTIER Emmanuelle, *Les campagnes françaises à l’époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2021, p. 152).

¹⁷⁴ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d’Olmes ... op. cit.*, p. 19

1) De magnifiques forêts

Pendant l'époque moderne, depuis le Vicdessos jusqu'au massif de Tabe, les forêts des Pyrénées ariégeoises ont été largement charbonnées pour la sidérurgie et donc déboisées¹⁷⁵. En revanche, plus à l'est, en bordure sud du Pays d'Olmes mais dans l'actuel département de l'Aude, les sapinières « du pays de Sault sont les plus belles que le roi possède en son royaume¹⁷⁶ ». En Ariège, ce « paradis du sapin¹⁷⁷ » se prolonge et descend dans la vallée de l'Hers jusqu'à Rivel. La plus riche de toutes ces forêts « était [...] celle de Bélesta dont les 1 000 hectares s'étendent, vers 900 m d'altitude, sur un plateau assez peu accidenté¹⁷⁸ ».

Puis, en contrebas, lorsque l'altitude s'abaisse, en dessous des sapins, « sous la forêt moussue, peu de sous-bois, sauf du buis¹⁷⁹ ». Passée la dépression subpyrénéenne, s'élève un nouveau relief ; là, « sur des terrains calcaires, c'est le buis qui est l'élément fondamental, il forme volontiers sous-bois au hêtre¹⁸⁰ », « régnant sans partage dans la montagne tout en étant bien implanté sur l'ombrée du Plantaurel¹⁸¹ ». L'emprise du buis s'inscrit dans le territoire où des hameaux et des familles portent le nom de « Bouissou ». Outre le buis, on trouve comme bois durs de l'alizier et du noisetier, en particulier entre Rivel et Puivert¹⁸². Plus au nord, de l'autre côté de la cluse de l'Hers, le hêtre cède la place au chêne qui y constitue de vastes forêts, en particulier sur la commune de Léran dans laquelle le seigneur déclare posséder environ 460 hectares (900 arpents) de chênaie en 1673¹⁸³.

Cette conformation, du sapin en altitude, cédant la place aux feuillus – hêtre puis chêne – accompagnés en sous-bois de buis, se poursuit à l'est de la dépression sous-pyrénéenne jusque dans les Corbières y marquant aussi le territoire avec des noms tels Quéribus, littéralement la roche aux buis¹⁸⁴. Ces arbres étaient fort nombreux dans les forêts du diocèse d'Alet, en particulier dans la vallée d'Axat, au sud de Quillan. On retrouve le même schéma à l'ouest du Plantaurel, à ceci près que l'exploitation des forêts pour le charbon y a fait considérablement

¹⁷⁵ BONHOTE Jérôme et FRUHAUF Christian, « La métallurgie au bois et les espaces forestiers dans les Pyrénées de l'Aude et de l'Ariège », in WORONOFF Denis, *Forges et forêts. Recherche sur la consommation proto industrielle de bois*, Paris, EHESS, 1990, p. 182-189.

¹⁷⁶ FRUHAUF Christian, *Forêt et société ... op. cit.*, p. 131.

¹⁷⁷ GAUSSEN Henri, « Les Forêts de l'Ariège et du Salat », *RGPO*, tome 8, fascicule 4, p. 4, 1937, p. 373.

¹⁷⁸ CHEVALIER Michel, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris, Milan, 1984 (réédition de la thèse de 1956), p. 535.

¹⁷⁹ GAUSSEN Henri, « Les forêts de l'Aude et de la Cerdagne », *RGPO*, tome 9, fascicule 3, 1938. p. 297.

¹⁸⁰ GAUSSEN Henri, « Climat et végétation des Pyrénées ariégeoises », *RGPO*, tome 8, fascicule 4, 1937. p. 360.

¹⁸¹ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 34.

¹⁸² BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude adressé au ministre de l'Intérieur*, Carcassonne, G. Gareng, imprimeur de la préfecture, brumaire an XI (vers novembre 1802), p. 213.

¹⁸³ AD Ariège, 46 J 355 ; Copie non datée de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Léran par Gaston de Lévis, 4 février 1673

¹⁸⁴ GAUSSEN Henri, « Les forêts de l'Aude [...] » art. cit., p. 293-297.

régresser les résineux, tandis que dans le Quillanais, Louis de Froidour a – tout en conservant le hêtre comme bois à brûler – privilégié le sapin pour la production de bois de construction¹⁸⁵. Finalement, si les sols du territoire étaient pauvres pour l'agriculture, ils étaient riches pour la sylviculture.

2) Les ressources du sous-sol

Les sous-sols du Pays d'Olmes enfermaient aussi quelques matières propres à être travaillées par l'homme. « C'était le cas du jayet. Le jais que l'on trouve dans certaines couches du Crétacé des PréPyrénées¹⁸⁶ » est une « matière semi-précieuse, connue et utilisée depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours¹⁸⁷ ». La composition précise du jais fut longtemps ignorée. Mais, les recherches menées depuis une vingtaine d'années par l'institut national du charbon à l'université d'Oviedo ont permis de répondre dans leur totalité aux interrogations historiques sur l'origine, la formation et les propriétés de cette matière. Ángel Cardín Toraño, dans un bel ouvrage¹⁸⁸, a compilé l'ensemble de ces travaux : une grande partie du développement qui suit en est issue.

Le jais est un « charbon humique¹⁸⁹ », c'est-à-dire qu'il provient de la décomposition d'anciens arbres « du groupe des gymnospermes et de trois espèces disparues : un de la famille des araucariacées et deux des protopinacées, apparentés au groupe actuel des araucarias et des cyprès et qui grandissaient dans un climat chaud et relativement sec, avec une hauteur supérieure à 10 mètres¹⁹⁰ ».

Lorsque les arbres mourraient, ils pouvaient tomber dans un marais ou une rivière et éventuellement être transportés à travers les mers. En chemin, les arbres se cassaient, les troncs et les branches remplies d'eau coulaient, puis demeuraient étendues au fond des mers pour des millions d'années. Les organismes morts et en décomposition – boues et détritus – tombant sur le dessus des bois, exerçaient une forte pression, aplatissaient les branches et, conjointement à des changements chimiques, transformaient le bois en jais.¹⁹¹

¹⁸⁵ BONHOTE Jérôme et FRUHAUF Christian, « La métallurgie au bois et les espaces forestiers dans les Pyrénées de l'Aude de l'Ariège », in WORONOFF Denis, *Forges et forêts. Recherche sur la consommation proto industrielle de bois*, Paris, EHESS, 1990, p. 153-154 et 190.

¹⁸⁶ TAILLEFER François, *l'Ariège et l'Andorre*, Toulouse, Privat, 1985, p. 92.

¹⁸⁷ SUÁREZ-RUIZ Isabel, IGLESIAS María José, JIMENEZ Amalia, CUESTA María José y LAGGOUN-DEFARGE Fatima, « El azabache de Asturias: características fisico-químicas, propiedades y génesis », *Trabajos de Geología*, Universidad de Oviedo, n° 26, 2006, p. 9. Traduction personnelle de l'espagnol.

¹⁸⁸ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura en la Península Ibérica : formación, minería, estudios científicos, propiedades mágicas, artesanía y el Camino de Santiago*, Santiago de Compostela, Xerais de Galicia, 2013, 368 p.

¹⁸⁹ SUÁREZ -RUIZ Isabel, IGLESIAS María José, JIMENEZ Amalia, CUESTA María José y LAGGOUN-DEFARGE Fatima, « El azabache de Asturias : características fisico-químicas, propiedades y génesis » ... art. cit., p. 12.

¹⁹⁰ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 144. Traduction personnelle.

¹⁹¹ MULLER Helen & Katy, *Whitby jet*, Oxford, Shire Library, 2009, p. 5.

Pour le jais des Asturias, les travaux de l'université d'Oviedo attestent que c'est « durant les phases précoce de son évolution diagénétique, que le jais a subi une imprégnation par des huiles et des hydrocarbures qui proviennent des sédiments sous-jacents du Pliensbachien »¹⁹². L'incorporation de ces hydrocarbures lors des stades précoce de son évolution lui ont conféré des caractéristiques particulières. Ainsi, le jais est « compact, suave au toucher, léger et assez dur, bien que fragile.¹⁹³ » On peut donc considérer le jais comme un charbon de haute qualité qui « prend un poli si beau qu'il peut être utilisé comme un miroir. C'est un faible conducteur de chaleur et paraît donc tiède au toucher. La couleur du jais est unique ; sa noirceur est si intense que l'expression “noir de jais” fait partie de notre langage courant depuis le XII^e siècle¹⁹⁴ ». « De plus, la modification des propriétés du jais, particulièrement les textures, par les hydrocarbures retenus dans sa structure confère à cette matière une stabilité élevée et le préserve de l'altération due au temps qui passe¹⁹⁵ ». Ces propriétés ont eu un grand rôle dans les valeurs qui ont été attachées à ce produit et, par conséquent, à sa réussite commerciale.

Les qualités du jais sont fondamentalement attachées aux infiltrations pétrolifères dans les troncs d'arbres lors de leur processus de carbonisation grâce à la proximité de la mer. C'est pourquoi les plus beaux gisements de jais se situent dans les zones côtières des Asturias et du Yorkshire où il se sont formés durant l'ère Jurassique. En revanche, en Allemagne, au Portugal et dans le sud de la France, sa formation date du Crétacé et sa qualité semble moindre¹⁹⁶.

Dans les Pyrénées, les filons de jais se situent essentiellement dans les grès du Plantaurel¹⁹⁷ et se prolongent avec lui dans les Corbières à l'est¹⁹⁸. Les cluses donnent donc lieu à des affleurements. Ainsi, dans le Pays d'Olmes, l'Hers, en creusant sa vallée, a-t-elle quasiment mis à jour des gisements de jais, nombreux de Lavelanet à Rivel et, selon toute apparence, particulièrement abondants puisque exploités de manière industrielle de la fin du

¹⁹² SUÁREZ-RUIZ Isabel, IGLESIAS Mária José, JIMÉNEZ Amalia, CUESTA Mária José y LAGGOUN-DÉFARGE Fatima, ... art. cit., p. 13.

¹⁹³ <http://www.agenciasinc.es/Reportajes/Bases-cientificas-para-la-denominacion-de-origen-del-azabache-asturiano>, page consultée le 05 août 2016

¹⁹⁴ MULLER Helen & Katy, *Whitby jet ... op. cit.*, p. 6.

¹⁹⁵ SUÁREZ-RUIZ Isabel, IGLESIAS Mária José, JIMÉNEZ Amalia, CUESTA Mária José y LAGGOUN-DÉFARGE Fatima, ... art. cit., p. 12.

¹⁹⁶ CARDIN TORÁO Angel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 157.

¹⁹⁷ BILOTTE M., COSSON J., CROCHET B., Peybernes B., PROCHE J., TAILLEFER François, TAMBAREAU Yves, TERNET Y., VILLATE J., *Notice explicative ... op. cit.*, p. 22 et 58.

¹⁹⁸ AD Héraut, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses, d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 23 juin 1753.

Moyen Âge¹⁹⁹ jusqu'à l'entre-deux-guerres²⁰⁰. Dans la même veine que le jais, se trouvait aussi ce que les hommes de l'époque moderne appelaient la couperose verte²⁰¹. Il s'agit de sulfate de fer qui existe sous la forme de minerai provenant de la transformation de la pyrite de fer (sulfure de fer) en milieu humide en présence de carbone. Pour le territoire, ces minerais constituaient une richesse. Encore fallait-il disposer d'une énergie à bon marché.

3) L'Hers et le Touyre, un beau potentiel hydraulique

Les hommes du Pays d'Olmes surent trouver cette énergie grâce aux deux cours d'eau principaux qui structurent le territoire : le Touyre et l'Hers, le premier étant un affluent du second dans lequel il se jette à la limite nord-est de notre étude, au droit du château de Sibra. Ils prennent tous deux leur source dans le massif de Tabe, l'Hers au nord du col de Chioula au « font de l'Hers » à environ 1 500 m d'altitude et le Touyre en contrebas du pic de Saint-Barthélemy²⁰². L'Hers « est une rivière redoutable et redoutée. Ces inondations sont colossales et le 16 juin 1289, à la suite de la rupture d'un barrage naturel, il détruisit Mirepoix. Par le Touyre, il draine les massifs du Mont d'Olmes (2 368 m), mais aussi les confins du Pays de Sault beaucoup plus bas (1000 m)²⁰³. »

Pour sortir de ce plateau, l'Hers s'engouffre dans les étroites et profondes gorges de la Frau, dont il ressort par plusieurs résurgences pour arriver au village de Fougax-et-Barrineuf. Passé ce dernier, il reçoit son premier affluent notable : le Lasset venu tout droit du sommet du pic du Saint-Barthélemy. Avant d'arriver à Bélesta, l'Hers reçoit les apports abondants de la fontaine intermittente de Fontestorbes. Il s'agit d'une résurgence qualifiée par le préhistorien et spéléologue Jean Clottes de « merveille géologique unique au monde²⁰⁴ ». Elle a suscité la curiosité des intendants successifs du Languedoc puisqu'elle a la particularité de restituer les eaux perdues dans la traversée des gorges de la Frau et celles des précipitations tombées sur le plateau de Sault de manière intermittente en période d'étiage en fonctionnant comme un siphon²⁰⁵. Grâce à ce renfort, ses eaux sont d'une certaine ampleur : au Peyrat, leur débit moyen

¹⁹⁹ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 120.

²⁰⁰ CATHALA Paul, entretien avec l'auteur, *in* HOMS Arlette, *L'industrie du jais*, à compte d'auteur, 1989, p. 39.

²⁰¹ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 120.

²⁰² MAISONNEUVE Gwenaëlle et RIGAUD Marion, *Étude de la gestion de l'eau dans les différents secteurs d'activité dans le Pays d'Olmes et la région mirapicienne, rapport de présentation*, Nègrepelisse, ETEN Environnement, 2009, p. 23.

²⁰³ SÉBASTIEN Michel, « De l'eau en abondance », p. 211 *in* CLAEYS Louis, LAGARDE André, PAILHES Claudine, PEDOUSSAT Daniel, SÉBASTIEN Michel, SIMONNET Robert, Ariège, ... *op. cit.*,

²⁰⁴ CLOTTES Jean, « préface », p. 7, BRUNET Max, *La fontaine intermittente de Fontestorbes sera-t-elle un jour classée au patrimoine mondial de l'Unesco ?*, Sainte-Colombe sur l'Hers, à compte d'auteur, 2010, 120 p

²⁰⁵ BRUNET Max, *La fontaine intermittente ... op. cit.*, p. 7.

annuel est de 4 100 l/s. Son affluent, le Touyre, bien que de moindre ampleur, possède à Léran un débit moyen annuel d'environ 2 000 l/s par seconde²⁰⁶.

L'origine montagnarde de ces cours d'eau les rend torrentiels jusqu'à la dépression subpyrénéenne - ils dévalent 1000 m d'altitude en à peine quelques km - après laquelle ils s'assagissent progressivement ; cependant, ils conservent leur régime nivo-pluvial tout au long du territoire. Ainsi, leur débit présente de très grandes différences saisonnières. Il atteint son maximum lorsque les fortes pluies printanières provoquent ou se mêlent à la fonte de la neige dans le massif de Tabe ; au Peyrat, le débit maximum moyen de l'Hers au mois d'avril et mai a dépassé les 7 000 l/s²⁰⁷. A contrario, dès le mois de juin et jusqu'à la fin novembre a lieu la période d'étiage. Le débit moyen du mois d'août n'est plus que de 1500 l/s et peut descendre à 650 l/s. Lors de ces périodes, la fontaine intermittente de Fontestorbes vient sauver l'Hers de la sécheresse en lui fournissant 90 % de ses eaux²⁰⁸. Le Touyre connaît des variations encore plus accentuées avec un débit moyen mensuel supérieur à 3600 l/s en mai et de seulement 640 l/s en août, mois au cours duquel ce débit peut descendre à 170 l/s²⁰⁹. Le rythme de ces cours d'eau a pu poser certains problèmes : si durant l'été l'étiage correspond aux temps forts de l'agriculture, au printemps, les hautes eaux printanières correspondent aussi à des périodes de forte activité agricole. Par ailleurs, les crues de l'Hers et du Touyre peuvent parfois être relativement violentes. Finalement, si leurs débits paraissent relativement faibles, ils sont cependant largement suffisants pour actionner un grand nombre de petites machines : ils ont fourni au Pays d'Olmes une énergie économique et abondante qui lui a permis d'exploiter de longue date différentes matières premières.

III. Une exploitation multiple des ressources à disposition

Très tôt, les habitants des Prépyrénées orientales ont transformé, puis commercialisé les ressources disponibles sur leur territoire.

1) Les ressources du sous-sol

Sur la commune de Bénaix, à 8 km au sud de Lavelanet et à 3 km à l'ouest de Bélesta on trouve à 920 m d'altitude environ le dolmen de Morency. En 1885, en extrayant les cailloux disponibles, des ouvriers mirent à jour trois squelettes qu'ils détruisirent. Quarante-cinq ans

²⁰⁶ MAISONNEUVE Gwenaëlle et RIGAUD Marion, *Étude... op. cit.*, p. 20-22.

²⁰⁷ [Banque Hydro - MEDDE](#), « Synthèse de la Banque Hydro - L'Hers-Vif au Peyrat (O 1442910) » [archive] (consulté le 17 avril 2016), mesure de 1962 à 2008.

²⁰⁸ Station O1432930, « L'Hers à Bélesta [Fontestorbes] » de la Banque Hydro (consulté le 17 avril 2016).

²⁰⁹ <http://www.hydro.eaufrance.fr/stations/O1494330&procedure=synthese>, page consultée le 13 novembre 2018.

plus tard, à l'invitation d'un érudit local, Maurice Tricoire, le préhistorien Arthur Pendrié y découvrit un dolmen qui renfermait un squelette d'enfant et un squelette de femme. Il écrivait : « un long collier faisait plusieurs fois le tour de son cou, remontant jusqu'au coude gauche, et se terminait sur l'enfant. Il se compose de 5 petits grains en os, et de 450 relativement gros en jayet. Certains grains marquent une usure latérale prononcée attestant par cela un long usage. Il a plus de 2 m de long et est, à ma connaissance, un des plus importants trouvés²¹⁰ ». Bien qu'il ne pût dater précisément sa découverte, Arthur Pendrié la fit remonter au Néolithique.

Puis, jusqu'à la toute fin du Moyen Âge, l'absence de trace de la fabrication d'objet en jais en Pays d'Olmes ne permet pas de savoir si elle s'est poursuivie et de quelle manière. En revanche, à partir du XVI^e siècle, les sources commencent à être plus loquaces. Les riches archives de la famille de Lévis nous apprennent que le jais était travaillé en divers endroits du Pays d'Olmes. L'exploitation des mines de jais était « florissante en 1517 puisque Germain de Lévis donne 400 livres à prendre sur les revenus de celles-ci en dédommagement d'un meurtre²¹¹ ». Les mines les plus importantes étaient situées entre les cluses de l'Hers et du Touyre, entre Dreuilhe et Lesparrou, aux limites des seigneuries de Léran et de Lavelanet. Au XVII^e siècle, les deux branches de la famille de Lévis entrèrent en conflit pendant plusieurs dizaines d'années afin de savoir à qui elles appartenaient. Le « baron de Mirepoix pour jouir de ces mines fit construire un fort entre la fontaine du Ramié et le ruisseau de la Picarelle dans lequel il tint longtemps 8 à 10 soldats pour empêcher le sieur de Léran de jouir de ces mines²¹² ».

La mélantérite fut aussi exploitée dans les mêmes endroits, ainsi qu'à Vilhac, pendant la première Modernité. Les seigneurs de Mirepoix faisaient appel aux habitants du Pays d'Olmes pour effectuer des prospections qui se révélèrent fructueuses. La couperose verte entrait dans la composition de la teinture noire des draps de basse et moyenne qualité. Le Pays d'Olmes la revendait aux marchands de Toulouse et de Carcassonne²¹³.

2) Le bois

Les forêts du Pays d'Olmes et de ses environs disposaient d'arbres permettant des fabrications de trois types principaux : sapin et chêne pour le bois d'œuvre, essences variées pour le bois à brûler, buis, hêtre, alizier et noisetier pour les objets en bois.

²¹⁰ PENDRIÉ Arthur, « Dolmen de Morency, commune de Bénaix (Ariège) », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 27, n°3, 1930, p. 185-187.

²¹¹ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 121.

²¹² AD Ariège, 46 J 355 ; Mémoire d'enquête de Mr de Léran liasse A 10, n°82, non datée (vers 1660).

²¹³ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 120-121.

Ce sont les forêts du Pays de Sault, de Bélestas et de Léran qui fournissaient les bois d'œuvre. En Pays de Sault, les sapins pouvaient être destinés à la fabrication de poutres et de bois de marine. Toutefois, ce n'était pas l'essentiel de la production. En effet, le transport de tels bois entraînait des coûts élevés et nécessitait la proximité d'un cours d'eau navigable : l'Aude. Par conséquent, seule la partie la plus proche de Quillan s'était spécialisée dans ces fabrications tandis que dans le reste des forêts du Pays de Sault et du Pays d'Olmes, on débitait sur place les arbres en planche, réduisant ainsi les coûts de transport²¹⁴. Pour ce faire, les hommes y ont tôt construit des moulins à scier, appelés *ressecs* ou *sarradiz*. Au début de l'époque moderne, « la fabrication et le commerce du bois d'œuvre sont suffisamment développés dans les monts d'Olmes pour qu'un péage spécial sur les “*postants*” ait été établi à Bélestas, à Montferrier et à Villeneuve.²¹⁵ » On peut donc légitimement penser que, dès la fin du Moyen Âge, les forêts ont fait l'objet d'une exploitation industrielle pour le bois d'œuvre. Au XVII^e siècle, l'essentiel du trafic commercial semblait destiné aux marchands de Quillan qui irriguaient ensuite tout le bas Languedoc et même au-delà. Dans ses travaux sur le commerce pyrénéen, Patrice Poujade a bien montré « l'intensité de ce courant²¹⁶ ». Christian Fruhauf tenta une estimation des productions. Pour 1740, il proposait le chiffre de 7 000 m³ de planches produites en Pays de Sault et du double si l'on y ajoute tous les moulins de la maîtrise de Quillan²¹⁷.

Mais un beau dossier des archives de l'Hérault amène à revoir ses chiffres à la hausse. Ainsi, en 1720, le marquis de Léran a-t-il vendu 18 156 chênes de sa forêt de Léran pour les besoins des arsenaux de Toulon. Durant les seuls mois de mai, juin et juillet 1723, environ 1 813 m³ de bois furent acheminés de la forêt de Léran à Bram pour y être transportés sur le canal royal à destination d'Agde. Il s'agissait essentiellement de « plançons » - donc débités sur place - et de bois pour construction et radoub. Du printemps 1721 à l'été 1724, le sieur Miran, chargé de ce transport, avait extrait de la forêt plus de 10 850 m³ soit environ 3 400 m³ par an²¹⁸. L'importance de ces quantités semble suggérer une éventuelle sous-estimation des

²¹⁴ FRUHAUF Christian, *Forêt et société ... op. cit.*, p. 56.

²¹⁵ AD Ariège, 46 J 350 ; Inventaire des titres par M^e Cairo, retrouvée à la forge de Villeneuve en 1857, liasse troisième H, n°1.

²¹⁶ POUJADE Patrice, *Une société marchande. Le commerce et ses acteurs dans les Pyrénées modernes*, Toulouse, PUM, 2008, p. 90.

²¹⁷ FRUHAUF Christian, *Forêt et société ... op. cit.*, p. 83.

²¹⁸ AD Hérault, C 750 ; Conditions de l'adjudication du transport des bois provenant de la forêt de Léran, depuis la forêt jusqu'à Agde, par le canal de Languedoc. Correspondance de l'intendant avec le conseil de marine relative à ce transport, 1720–1725. Les quantités sont données en pieds cubes, soit 381 178 pieds cubes, convertis selon le ratio de 35,31 pieds cubes pour 1 m³.

volumes par Christian Fruhauf. À tout le moins, elle révèle l'ampleur de l'exploitation forestière jusque dans le bas pays.

Les forêts ont aussi servi à fournir du bois à brûler qui pouvait alimenter les marchés toulousains pour le chauffage et aussi, une fois charbonné, comme énergie secondaire. S'il demeure difficile de préciser les quantités, quelques éléments viennent renseigner à ce sujet. En 1528, les capitouls obtinrent du Parlement des arrêts permettant l'acheminement du bois de chauffage par flottage sur l'Hers. « C'est ainsi qu'un marchand de Laroque d'Olmes, Jean Molhet, jeta 70 000 bûches à Léran dans le [...] Touyre, affluent de l'Hers, et à Sainte-Colombe dans cette dernière rivière.²¹⁹ » Malheureusement pour Jean Molhet qui n'avait pas respecté les prescriptions pour le flottage des bûches, celles-ci se sont amassées sur la chaussée des moulins de Mirepoix et ont provoqué une crue ayant pour conséquence la rupture de digues. Grâce à cette erreur, en entrevoit une nouvelle fois l'importance des flux. On ne dispose pas non plus d'informations précises en ce qui concerne le charbonnage mais on sait que, au milieu du XVII^e siècle, les habitants du pays de Sault font du charbon « un commerce continual pour le vendre en la ville de Chalabre et en celle de Limoux²²⁰. » Puis, avec le développement de la sidérurgie dite « à la catalane » au XVIII^e siècle²²¹, les forêts furent de plus en plus charbonnées : la consommation des forges s'élevait en 1788 à « environ 16 000 charges²²² ».

L'impact du coût du transport sur le produit fini est un des facteurs qui expliquent, en partie, la spécialisation du Pays d'Olmes et du Quercorb dans la fabrication d'objets en bois de petite et moyenne taille. Ainsi, en 1590, à Rivel, quarante-sept hommes travaillaient « trois mois de l'année dans la forêt pour y faire du bois pour *semals*²²³ » et trente-six autres étaient occupés à transformer le bois en cannes, sabots, fuseaux, pelles et cuillers. « Les semals ou comportes, fabriqués en bois de sapin, servent au transport, à dos de cheval ou de mulet, de toutes sortes de marchandises²²⁴ » ; « au moins depuis le XVI^e siècle, les Pyrénées ravitaillant en *semals* les plaines agricoles et viticoles de l'avant-pays²²⁵ ». Cette activité s'est poursuivie au cours de l'époque moderne : d'après le préfet de l'Aude, Rivel comptait 90 *semaliers* en

²¹⁹ OLIVE Joseph-Laurent, *Mirepoix en Languedoc ... op. cit.*, p. 97.

²²⁰ FRUHAUF Christian, *Forêt et société ... op. cit.*, p. 57 citant AD Haute-Garonne, B, MQ, C 26 et TM 140.

²²¹ CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane dans les Pyrénées ariégeoises, une industrie à la montagne (XVII^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2005, p. 480.

²²² AD Aude, Manuscrit 81 ; Mémoires sur le Languedoc divisés par diocèses et subdélégations par Charles-Bernard de Ballainvilliers, intendant de la province du Languedoc, 1788, p. 89.

²²³ PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 170, citant le « rôle des personnes occupées dans la forêt de Rivel en l'année 1590 et à peu près toutes les années également pour y faire Sémals, charbon, pelles, cannes, sabots, etc », archives du château de Chalabre.

²²⁴ FRUHAUF Christian, *Forêt et société ... op. cit.*, p. 43.

²²⁵ CHEVALIER Michel, *La vie humaine ... op. cit.*, p. 570.

1803²²⁶. La même source expliquait qu'à « Puivert, dans le même canton, on travaille buis, l'alisier et quelques autres bois. On y compte vingt ouvriers tourneurs, occupés à faire des flûtes, des sifflets, des fuseaux, des chandeliers, des jouets d'enfants et toutes les espèces d'ouvrages connus, dans le commerce, sous le nom de *Tournerie de Saint-Claude*²²⁷ ». Ces activités, sans doute plus importantes par le passé, ont valu à ce village le surnom de « Puivert des flûtes»²²⁸. Enfin, ce petit centre industriel fabriquait aussi des robinets en buis²²⁹.

3) Abondance et multiplicité des moulins à eau

Précocement, tout au long de la bordure pyrénéenne, les hommes ont su faire usage de la force des cours d'eau descendant du relief en les aménageant pour alimenter des établissements que l'on peut qualifier d'industriels. Ainsi, dès le Moyen Âge « la région de Perpignan est irriguée grâce à un système très étendu de canaux dérivés de rivière, l'Agly et la Têt, système qui s'est développé à partir du IX^e siècle, et trouve son développement maximal au début du XIV^e siècle. Sur ces rivières et les canaux dérivés, les moulins sont très nombreux²³⁰ ». Les trois siècles qui succédèrent à l'an mil constituèrent en effet « l'âge d'or des moulins à eau»²³¹ ».

Si pour cette période, en Pays d'Olmes comme dans le reste des Pyrénées ariégeoises et audoises, les sources sont insuffisantes pour affirmer une telle abondance, elles attestent en revanche que, dès le XIV^e siècle, « les berges des cours d'eau offrent un paysage industriel grouillant d'activités. Les nombreux moulins bladiers, foulons, drapiers, ressecs (à scie) [...] s'ajoutent aux forges et aux martinets²³² ». Une fois encore, les archives de la famille de Lévis se révèlent ici très précieuses. Elles nous apprennent qu'à l'orée de la Période Moderne, les seigneuries de Mirepoix et de Léran comptaient plus d'une trentaine de moulins à blé fonctionnant grâce à l'Hers et ses deux affluents ; les moulins à vent – de Peyrefitte et de Ventefarine - y restaient exceptionnels : « Les principales villes avaient chacune plusieurs

²²⁶ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 257.

²²⁷ *Ibid.* p. 256.

²²⁸ CHEVALIER Michel, *La vie humaine ... op. cit.*, p. 570.

²²⁹ MAUGARD Gaston, « Les petites industries du vieux Puivert », *Folklore. Revue d'ethnographie méridionale*, tome 8, 13^e année, n° 2, été 1950, p. 34 et GORON Lucien, *Aperçu géographique du département de l'Ariège*, Toulouse, imprimerie Julia, 1957 (publication posthume), p. 55.

²³⁰ VIOLET Pierre-Louis, *Histoire de l'énergie hydraulique*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 2005, p. 54-55.

²³¹ *Ibid.*, p. 48.

²³² CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 109-110.

moulins, quatre à Laroque d'Olmes, trois à Mirepoix, deux à Lavelanet, deux à Bélesta²³³ ». Dans cette dernière communauté, le moulin farinier est attesté dès 1308²³⁴.

Si les moulins fariniers travaillaient essentiellement à une échelle locale, les moulins à scier que nous avons déjà évoqués plus haut produisaient pour des destinations bien plus lointaines. La première mention d'une scierie à Bélesta date de 1404²³⁵. Quelques dizaines d'années plus tard, dans la partie forestière du Pays d'Olmes, d'autres scieries sont mentionnées telles celle de Fougax installée sur le Lasset, celle de Villeneuve d'Olmes et celle de Montségur²³⁶. C'est aussi à la même période que se multiplient ces établissements en Pays de Sault : ils sont plusieurs dizaines au milieu du XV^e siècle²³⁷. Si l'on ne possède pas de description des moulins *ressecs* du Pays d'Olmes, on sait néanmoins que « le mécanisme des moulins à scie de la région de Quillan est des plus simples. Ce sont des moulins à une seule lame et à scie abattante où le scieur doit faire lui-même avancer le bois. Ces moulins sont faciles à construire et ne sont pas faits pour durer.²³⁸ »

Par ailleurs, « L'industrie de la laine du Pays d'Olmes [...] a connu un certain lustre au Moyen Âge grâce à Laroque²³⁹ ». Puis, malgré un déclin de l'activité, on compte encore « trois ou quatre moulins foulons en activité²⁴⁰ » au milieu du XVI^e siècle. On dénombre à peu près autant de moulins à Mirepoix, tandis que les villes de Lagarde et de Lavelanet n'en abritent qu'un seul chacune. Les sources, malgré leur rareté à cette période pour le domaine des Lévis-Léran, nous révèlent la présence de deux moulins foulons à La-Bastide-de-Congoust²⁴¹.

« Si l'économie de cette seigneurie est assez diversifiée et s'ouvre aux lointains espaces par la puissance de la draperie du Pays d'Olmes, les forges hydrauliques y occupent aussi, surtout à partir du XV^e siècle, une place importante bien que d'envergure plus locale.²⁴² » Encore une fois, c'est la famille de Lévis, « à la fulgurante ascension », qui s'est lancée « dans la production sidérurgique²⁴³ ». Dans les années 1400, elle tenait « les moulines de Villeneuve

²³³ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p.113.

²³⁴ AD Ariège, 46 J 350 ; Inventaire des titres par M^e Cairol, retrouvée à la forge de Villeneuve en 1857, liasse première, X, n°1.

²³⁵ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 123.

²³⁶ AD Ariège, 46 J 350 ; Inventaire des titres par M^e Cairol, retrouvée à la forge de Villeneuve en 1857, liasse troisième H, n°1.

²³⁷ FRUHAUF Christian, *Forêt et société ... op. cit.*, p. 56-57.

²³⁸ *Ibid.*, p. 86-87.

²³⁹ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 47.

²⁴⁰ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 117.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 118-119.

²⁴² VERNA Catherine, *Le temps des moulines ... op. cit.*, p. 17.

²⁴³ *Ibid.*, p. 17.

d'Olmes et de Lavelanet, celle de Laroque d'Olmes, celle de Montferrier et enfin celle du ruisseau de Saint-Nicolas qui coule au pied de la forteresse de Montségur²⁴⁴ » : soit, au total, six moulines à fer déjà fonctionnant en Pays d'Olmes. Les armuriers s'inscrivaient dans cette nébuleuse du fer²⁴⁵. Ils utilisaient des *tornalhs*, mus par l'énergie hydraulique, afin de polir leur production. Au XVI^e siècle, les archives des Lévis donnent à voir plusieurs de ces installations dans la même aire technique que le jais : deux à Léran, une à Dreuilhe et une à Lavelanet²⁴⁶. Bien qu'il soit difficile de décrire les *tornalhs* avec précision, on peut faire l'hypothèse qu'il s'agissait de meules sur lesquelles les artisans polissaient les objets en métal : on imagine alors aisément le lien avec les meules des moulins à jais.

B. Le peigne, de la culture du bois à celle de la corne

Dès la fin du Moyen Âge, parmi les métiers du bois, à l'instar d'autres territoires dotés de belles forêts, une partie du Pays d'Olmes s'est spécialisée dans la fabrication de peignes. Cette spécialité, qui s'organisa très tôt de manière industrielle, révèle des circulations techniques et commerciales qui ont amené le Pays d'Olmes à utiliser une autre matière première : la corne.

I. Le peigne en bois, un travail adapté aux territoires dotés de belles forêts

Il ne serait pas possible ici de traiter des nombreux territoires qui ont pu, à partir du Moyen Âge, fabriquer des peignes en quantité relativement importantes. Beaucoup de ces territoires n'eurent jamais vraiment de caractère industriel ou le perdirent au cours de la période moderne. Ceux qui émergèrent avaient pour caractéristique commune la proximité de belles forêts aux arbres propres à la fabrication d'objets en bois. Ainsi en allait-il des environs de Saint-Claude dans le Haut-Jura et d'Oyonnax dans le Haut-Bugey, mais aussi de la vallée moyenne de l'Eure et de toute une partie des Pyrénées au sein desquelles émergea le centre du Pays d'Olmes.

1) Un travail urbain ?

NOMBREUSES SONT LES VILLES QUI DEPUIS LA FIN DE L'ANTIQUITÉ ONT ABRITÉ DES ATELIERS DE FABRICATION DE PEIGNES. TOUTEFOIS, LES ARCHÉOLOGUES FONT L'HYPOTHÈSE D'UNE ACTIVITÉ DE FAIBLE ENVERGURE AVEC UN APPROVISIONNEMENT LOCAL JUSQU'AU XIII^E SIÈCLE. « IL FAUT DONC ATTENDRE CE SIÈCLE CHARNIÈRE POUR VOIR S'OPÉRER DE VÉRITABLES MUTATIONS : LA CONSOLIDATION DES CORPORATIONS DE MÉTIERS, EN MILIEU URBAIN, EST CONTEMPORAINE DE PROFONDES MODIFICATIONS À LA FOIS DANS LES

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 265.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 319.

²⁴⁶ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 122.

procédés de réalisation (usage majoritaire du tour et production en série) et dans les objets finis.²⁴⁷ »

En effet, à partir du XIV^e siècle, les statuts de corporations de fabricants de peignes se sont multipliés dans les villes. À Paris, les statuts furent déposés en 1324 : les matières travaillées allaient du buis à l'ivoire en passant par l'os²⁴⁸. À Toulouse, les statuts des *pencheniers* – fabricant de peignes, terme issu de l'occitan *penche* qui signifie le peigne – de 1357 ne mentionnaient que le buis comme matière première. La même année, l'un des *pencheniers*, Guiraud Comte, achetait à des habitants d'Aspet en Comminges des « “fuseaux” (*fuzi*) de buis, c'est-à-dire de petites pièces de bois renflées au milieu, dans lesquelles le penchenier pouvait tailler un peigne courbe. Guiraud Comte revend du buis à des pencheniers de Limoux (Aude), de Bourganeuf (Creuse) et de Limoges.²⁴⁹ » Les travaux de Philippe Wolff fournissent donc un éclairage sur la structuration des corporations de fabricants de peignes et le passage d'un artisanat urbain à une activité plus industrielle²⁵⁰.

Ce processus s'est sans doute aussi déroulé dans d'autres centres de fabrication urbains qui ont laissé leur marque dans les dénominations de peignes tels ceux dits de Rouen²⁵¹. Cependant, la plupart d'entre eux ne sont pas passés à un stade supérieur de production aux cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

2) Une fabrication que l'on retrouve dans différents territoires boisés et souvent de pré-montagne

En dehors des villes, la fabrication de peignes dans les campagnes fut souvent liée à la présence de forêts aux bois propres à être transformés en de tels objets. Dans la moitié nord de la France, deux centres émergèrent au cours de la période moderne ; ils concernent d'autant plus le Pays d'Olmes qu'ils furent ses principaux concurrents au XIX^e siècle. Le premier était

²⁴⁷ GORET Jean-François et CHAOUI-DERIEUX Dorothée, « De la campagne à la ville : évolution de l'artisanat des matières dures animales », p. 104, CHRISTENSEN Marianne, GOUTAS Nejma, CHAUVIERE François-Xavier (coord.), « os, bois, ivoire et corne : l'exploitation des matières premières d'origine animale », *Artefact*, n°7, 2018, 332 p.

²⁴⁸ de LESPINASSE René, *Histoire générale de Paris. Les Métiers et Corporations de la ville de Paris, tome 2, XIV^e-XVIII^e siècle. Orfèvrerie, sculpture, mercerie, ouvriers en métaux, bâtiment et ameublement*, Paris, imprimerie nationale, 1892, p. 670-671.

²⁴⁹ WOLFF Philippe, « Un article de commerce international : les peignes de buis du Plantaurel » ... art. cit., p. 8.

²⁵⁰ GODARD J. et WOLFF Philippe, « Un courant commercial à travers la France au début du XV^e siècle : de Toulouse aux Pays-Bas », in *Revue du Nord*, janvier-Mars 1950, n°32, p. 32-33.

²⁵¹ AD Aude, 1 L 595 ; Maximum des peignes, lettre du citoyen Vivès ainé au citoyen Emmanuel Vivès, président du district à Quillan, 7 fructidor an II.

situé au pied de la montagne jurassienne, autour d'Oyonnax et de Saint-Claude, le second aux confins de la Normandie et du Bassin parisien, autour d'Ézy et d'Ivry-La-Bataille.

Là, dans la moyenne « vallée de l'Eure riche en forêts, en bois de buis et d'alisier, le buis était utilisé pour les peignes mais aussi pour les instruments de musique qui se fabriquaient dès la Renaissance²⁵² ». La fabrication de peignes semble y remonter au XIV^e siècle. Elle prit ensuite suffisamment d'importance pour que « l'on trouve les “peigneux” » érigés en corporation à Anet au milieu du XVII^e siècle.²⁵³ Malheureusement, en ce qui concerne la période moderne, l'historiographie demeure encore assez faible pour ce territoire et a toujours tendance à assimiler artisanat et industrie²⁵⁴.

Dans l'Ain, « les premières mentions écrites de cet artisanat datent de 1667. Il a cependant démarré ici bien avant le XV^e siècle, développé modestement avec le travail du bois, puis de la corne. »²⁵⁵ La fabrication du peigne en bois à Oyonnax est à relier avec la culture technique du bois qui s'est développée dans le Haut Jura au cours du XII^e siècle : « Le Val d'Oyonnax appartient ainsi à la zone de “travail du buis” de Saint-Claude²⁵⁶. » À l'instar des Prépyrénées, le buis est très présent dans cette région au relief assez bas, généralement compris entre 400 et 1 000 mètres.

À une agriculture de subsistance saisonnière et à un élevage bovin et ovin, était associée une pratique ancienne d'exploitation forestière qui fournissait bois de construction et de chauffage, apports alimentaires carnés et végétaux – chasse et cueillette – ainsi que de nouvelles terres arables par défrichements. Le couvert boisé fut l'objet d'une progression d'usage lorsque les coupes de buis – bois dur, dense mais susceptible d'être façonné, sculpté et poli – furent effectuées en vue de produire des bois ouvrés : peignes de toilettes, pièces du jeu d'échecs, petits objets à caractère religieux ou profane.²⁵⁷

Bien qu'elle ne puisse suffire à expliquer à elle seule le développement d'un territoire industriel, la présence d'abondantes matières premières adaptées à la production de petits objets

²⁵² BOLLÉ Robert, *Le peigne dans le monde*, Paris, Hoëbeke, 2004, p. 32.

²⁵³ DIVILLE William, « La vie industrielle dans la vallée moyenne de l'Eure », *Annales de Normandie*, 3^e année, n°1, 1953. p. 70.

²⁵⁴ L'étude de ces différents territoires du peigne et de la manière dont ils ont émergé durant l'époque moderne reste donc à faire.

²⁵⁵ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 36.

²⁵⁶ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne. Histoire d'un Boom, 1880-1914*, mémoire de DEA d'histoire (dir. Maurice Garden, université de Lyon II, 1974), p. 20.

²⁵⁷ OLIVIER Brigitte, *Femme au miroir la toilette : deux siècles d'objets de charme en Oyonnax. Exposition temporaire, février-septembre 2004, musée du peigne de la plasturgie, ville d'Oyonnax*, Oyonnax, Musée du Peigne et de la Plasturgie, 2004, p. 5.

semble être une des conditions de l'apparition de cette fabrication que l'on retrouve tout le long de la bordure pyrénéenne.

3) Et plus particulièrement dans les Pyrénées, d'Oloron à Bugarach

D'un bout à l'autre des Pyrénées, lorsque les conditions géomorphologiques lui sont propices, le buis prolifère. Ainsi en va-t-il d'Oloron-Sainte-Marie dans l'actuel département des Pyrénées-Atlantiques jusqu'à Bugarach au sud des Corbières ; dans ces deux endroits, le buis a été transformé en peignes. Comme pour le Pays d'Olmes et le Pays de Sault, le coût élevé du transport de la matière brute est un des facteurs explicatifs majeurs de l'activité.

Pierre Tucoo-Chala écrivait dans un article sur les productions au XIV^e siècle que

Le bois est une matière première universelle en Béarn. Mais les difficultés insurmontables de transport en interdisent pratiquement l'exportation. Cependant le travail du buis, surtout la fabrication des peignes (probablement pour le textile), anime de nombreux petits ateliers ruraux, en particulier à Nay, Beyrie et Bugnein qui ont des dépôts importants à Bordeaux.²⁵⁸

Cette production donnait lieu à un important commerce de buis. « Pour exemple citons cet habitant de Bugnein-en-Béarn qui, en 1396, avait en dépôt à Bayonne chez un marchand de Bordeaux “13 000 peignes en buis à 10 francs le millier ” à exporter en Angleterre et en Flandre. La Navarre française fournit, encore au XVI^e siècle, des peignes en buis »²⁵⁹. À 150 km à l'est, comme nous l'avons évoqué plus haut, Aspet en Comminges produisait dès le XIV^e siècle des ébauches de peigne qui étaient ensuite revendues à Toulouse et dans d'autres centres producteurs de peignes. Toujours en longeant les Pyrénées, le village d'Oust en Couserans alimentait aussi les fabricants toulousains en ébauches de peigne²⁶⁰. Puis, en poursuivant plus avant vers la Méditerranée, au sud du massif des Corbières et au nord de la dépression subpyrénéenne, se trouve le village de Bugarach, au pied du *pech* éponyme. Là, comme tout le long de cette dépression où la roche calcaire affleure, les buis abondent. Les registres de la capitation²⁶¹ - comme l'illustre le tableau ci-dessous - nous permettent de connaître l'activité de quelques-uns des habitants de ce village depuis 1698 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. On y découvre un village s'adonnant à la fois à la fabrication de peignes en entier comme le montre

²⁵⁸ TUCOO-CHALA Pierre, « Production et commerce en Béarn au XIV^e siècle », *Annales du Midi*, tome 69, n°37, 1957, p. 57-58.

²⁵⁹ MILLE Pierre, « Les peignes de toilette en bois à double endenture du X^e au XVII^e siècle en Europe occidentale : un marqueur chronologique exceptionnel », *Archéologie médiévale*, n° 38, 2008, p. 42.

²⁶⁰ BERNET Gabriel, « Le commerce des peignes de buis entre les Pyrénées et Toulouse au milieu du XVI^e siècle », *Archistra*, n°55, juin 1982, p. 36.

²⁶¹ AD Aude C 1770 ; C 1777 ; C 1781 ; C 1797 ; C 1801 ; C 1811 ; C 1821 ; C 1836.

la mention de « faiseur de peignes » et à la sous-traitance comme le révèle la profession de « marchand d'*esclapes* », autrement dit d'ébauches de peigne. Bugarach n'est qu'un échantillon : il est fort probable que l'on puisse observer la même activité aux alentours. Parmi les marchands du lieu, deux sont allés s'installer à Chalabre à la fin du XVII^e siècle²⁶². Plusieurs éléments portent donc à croire que les bordures de la dépression subpyrénéenne étaient des fournisseurs de matières premières et d'ébauches de peigne. Parmi ces territoires, plusieurs fabriquaient le peigne en entier : c'était le cas du Pays d'Olmes.

4) En Pays d'Olmes, cette technique remonte à la fin du Moyen Âge

À Laroque d'Olmes, la transformation complète du buis en peignes, et non la simple sous-traitance d'une étape, est attestée dès 1428 par un « contrat de transport conclu par les frères Bonami de Toulouse, avec plusieurs charretiers, le 3 août 1428 ; ceux-ci s'engageaient à transporter de Laroque d'Olmes à Genève douze charges d'une marchandise qui, en dehors des peignes, ne pourrait être constituée que par des draps, autre spécialité de cette bourgade.²⁶³ » D'autres éléments confirment la fabrication dès cette période. Ainsi, les peignes étaient soumis à un péage au col del Teil près de Bélesta en 1482. C'était d'ailleurs une ville de fabricants dont un *penchenier* était propriétaire à Mirepoix vers 1560. « La-Bastide-sur-l'Hers est le grand centre de fabrication puisqu'on y trouve une dizaine de *pencheniers* en bois sur 115 reconnaissants et un marchand de Laroque y est installé.²⁶⁴ »

En parallèle, le Pays d'Olmes travaille toujours en sous-traitance pour les fabricants toulousains. « Le 7 avril 1546, Noël Assézat ratifie un contrat conclu le 5 avril chez un notaire de la Bastide-de-Congost (La-Bastide-sur-l'Hers) par deux de ses “serviteurs” [...] par lequel un marchand de cette cité, Bernard Flassa lui vend vingt-cinq balles *destelles de pignes*.²⁶⁵ » Cette commande devait être relativement importante, sans doute plusieurs dizaines de milliers d'ébauches de peignes voire plus, pour que le grand marchand toulousain se déplace en personne et « jure sur les saints Évangiles de respecter les clauses de cet acte, en présence du recteur de sainte-Camelle au diocèse de Mirepoix.²⁶⁶ »

²⁶² AD Aude C 1770 ; Louis Baron et son frère Nicolas.

²⁶³ WOLFF Philippe, *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350 -1450)*, Paris, Plon, 1954, p. 132.

²⁶⁴ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 125.

²⁶⁵ BERNET Gabriel, « Le commerce des peignes [...] » ... art. cit., p. 36.

²⁶⁶ *Ibid.*, pour avoir une idée de ce trafic entre Toulouse et les Prépyrénées, on peut se référer à un acte mentionné par Gabriel Bernet. Il s'agit du règlement d'une affaire de feu Noël Assézat par son frère cadet, Pierre, en 1546. Jean de Ryeux, habitant d'Oust reconnaît qu'il lui devait 173 livres 18 sous et emprunte 126 livres et 2 sous à Pierre Assézat. Il promet de rembourser la somme totale, soit 300 livres, en ébauche de peigne. L'acte mentionne

Bien qu'il soit impossible de connaître de manière précise l'évolution de la fabrication au cours des XVI^e et XVII^e siècles, plusieurs éléments laissent penser qu'elle fut relativement importante tant à la Bastide-de-Congoust qu'à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. D'après les dépouillements d'actes notariés effectués par Georges Rives, à « la fin du XVI^e siècle, on peut trouver ces peignes dans les foires de Chalabre et de Rivel. Mais le marché le plus important se trouve à Limoux ; à partir de cette ville les peignes, dit de Limoux, sont exportés par caisse de 2400 unités, notamment à destination de la Catalogne (16 caisses en 1581 [soit 38 400 unités]) et du Roussillon (trente-huit caisses en 1591 [soit 91 200 unités]).²⁶⁷ » S'agissait-il vraiment de peignes du Pays d'Olmes ou bien de Limoux ? Il demeure difficile de statuer.

En revanche, pour le XVII^e siècle, la documentation est plus claire. En 1613, à La-Bastide-de-Congoust, François Bellon, marchand d'Avignon, achète à Pierre Guilhemat, marchand de Bélesta, six mille peignes de buis²⁶⁸. Dans les archives notariées, nombreuses sont alors les mentions de « peigneur », de « maître peigneur de buis » et de « marchand de peignes » dans une aire géographique qui s'étend de Léran²⁶⁹ jusqu'aux abords du plateau de Sault²⁷⁰. La production est portée à un si haut point que l'intendant du Languedoc, Lamoignon de Basville, note qu'il y a dans le diocèse de Mirepoix « un grand débit de peignes de buis²⁷¹ », propos repris à peu de choses près en 1732 par Simon Gilly député du commerce²⁷². L'année précédente, le subdélégué de Mirepoix indique pour la « facture de peignes : il y a environ 300 ouvriers qui travaillent à faire des peignes de buis dans les lieux de Bélesta, Fougax, Laguilhon, la Bastide, le Peyrat, Léran et Sainte-Colombe²⁷³ ». S'il a le mérite d'exister, ce chiffre doit être

différentes qualités d'ébauches dont la moyenne, appelé *journal*, vaut 5 sous la centaine. Les 300 livres sont donc le prix approximatif pour 600 000 ébauches de peignes !

²⁶⁷ RIVES Georges, *Anciennes industries du Quercorb*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 1997, p. 55.

²⁶⁸ AD Ariège, 5 E 3256 ; Vente de peignes par Pierre Guilhemat, marchand de Bélesta, à François Bellon, marchand de la ville d'Avignon, 24 septembre 1613, f° 254. Je remercie ici François Barby de m'avoir transmis et transcrit cet acte.

²⁶⁹ Voir les registres notariés de La-Bastide-de-Congoust, Léran, Sainte-Colombe, Bélesta, Laroque d'Olmes... trop nombreux pour être cités ici. Par exemple, le dépouillement de deux registres de notaires de Bélesta allant de 1739 à 1741 (AD Ariège, 3 E 384 et 385) montre des peigneurs à buis aussi bien à Saint-Jean-d'Aigues-Vives, L'Aiguillon, Fougax-et-Barrineuf, ou bien encore Lavelanet (AD Ariège, 3 E 385, f° 7-8, résiliation d'acte entre Chauvet Lanes et Bernard Sans, hameau de Viala, 2 janvier 1741) et Villeneuve-d'Olmes.

²⁷⁰ AD Aude, 3 E 6758 ; M^e Bertrand : 26 août 1685 : Pierre Courrent, marchand de peignes de Fougax ; 15 janvier 1686 : François Durand, marchand et maître peigneur de buis de Belcaire, cité par POUJADE Patrice, *Une société marchande ... op., cit.*, p. 177.

²⁷¹ AN, H 1588 26 ; Mémoire concernant la province de Languedoc, dressé par Monsieur de Basville, conseiller d'État et intendant en Languedoc en 1698, f° 92.

²⁷² AD Hérault, C 5517 ; Observation sur l'état des fabriques du Languedoc par Monsieur Gilly, député du commerce, 1732, f° 39.

²⁷³ AD Hérault, C 4677 ; Réponse du sieur Simorre subdélégué de Mirepoix au mémoire à lui adressé par Monseigneur l'intendant le 28 mai 1731 concernant les éclaircissements demandés sur la situation actuelle du

pris avec la plus grande prudence et être considéré comme un minimum faisant référence aux ouvriers occupés à plein temps et non à tous ceux, bien plus nombreux, qui s'adonnent à cette activité une partie de l'année seulement. En effet, cinquante ans plus tard, son successeur estime le nombre d'ouvriers du peigne à environ mille cinq cent²⁷⁴. Ces chiffres nous paraissent pouvoir constituer une fourchette s'établissant donc entre 300 et 1 500 pour l'estimation la plus haute de ce qui apparaît comme une véritable industrie.

II. *La fabrique du peigne*

Disons-le d'emblée, il n'existe pas de source fournissant une description de la fabrication d'un peigne en bois en Pays d'Olmes sous l'Ancien Régime. Toutefois, en croisant différentes sources - en particulier celles concernant le vocabulaire technique - et en utilisant les descriptions faites pour d'autres territoires, il est possible de reconstituer les étapes de ce travail. Dès la fin du Moyen Âge, la préparation de la matière première se distinguait clairement de la fabrication du peigne proprement dite ; celle-ci s'effectuait chez l'ouvrier peignier dont les outils sont révélateurs de circulations techniques.

1) De l'arbre à la planchette

Le travail du peigne débute par celui du scieur à qui revient la charge de sélectionner les buis propres à la fabrication de peignes : « des arbres dont la tige est grosse, dégarnie de feuilles et s'élève à 10 ou 12 pieds au-dessus du sol²⁷⁵ ». Après avoir effectué ce choix, « au moyen d'une scie, le tronc et les branches de l'arbre sont d'abord débités en minces rondins ou *torets*²⁷⁶ », d'où le verbe *toretar*. Puis, le scieur élimine le cœur de la rondelle dénommé *estelhon*. Il débite ensuite les rondins en morceaux et obtient alors de petits éclats de bois, en occitan *esclapas*²⁷⁷, ce qui donne l'appellation « faiseur d'*esclapes*²⁷⁸ », que l'on trouve en français sous la forme « faiseurs de copeaux²⁷⁹ ». Ce travail pouvait s'effectuer sur place. Ainsi, en 1743, Antoine Jouret « faisait de l'esclape du bois de buis » dans une grotte avec le bois qu'il avait coupé non loin de là dans la forêt de Montségur. Pour ce faire, il utilisait « deux

diocèse de Mirepoix tant par rapport aux productions du sol et aux différentes récoltes que par rapport au commerce manufactures, fabriques et autres productions de l'industrie, p. 12.

²⁷⁴ AD Hérault, C 4680 ; Mémoire contenant des instructions générales et particulières relativement au diocèse de Mirepoix même subdélégation, 1788 (à l'adresse de l'intendant du Languedoc Ballainvilliers), p. 7.

²⁷⁵ RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 56, note 39.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 58.

²⁷⁷ LAGARDE André, *Le trésor des mots d'un village occitan*, Toulouse, à compte d'auteur, en coédition avec l'I.E.O. de l'Aude, 1991, p. 121. Ce lexique est très utile pour une grande partie des termes techniques du peigne car son auteur, natif de Bélesta et originaire de Rivel, est un excellent connaisseur du vocabulaire occitan du peigne.

²⁷⁸ FRUHAUF Christian, « Les délits forestiers en Pays de Sault au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, T. 95, n° 164, 1983, p. 391-428.

²⁷⁹ Ce terme ne se retrouve pas en Pays d'Olmes mais dans les registres de la capitulation de Bugarach.

scies, une petite hache, un couteau à fendre l'esclape, autre couteau à fente, et une lime »²⁸⁰. Enfin, il leur donne une première forme afin d'obtenir des tablettes ou planchettes, appelées en occitan *estelhas* (peut-être par transformation du vieux français astelle, qui désigne un éclat de bois²⁸¹). Ce sont ces *estelhas* qui étaient vendues par centaines de milliers aux grands marchands toulousains.

Au XVIII^e siècle, l'intense exploitation des forêts du Pays d'Olmes avait déjà, en grande partie, déplacé vers d'autres territoires la fabrication des planchettes de buis. Par conséquent, vers 1740, les habitants du Pays d'Olmes ont mis au point une technique permettant de pallier les difficultés à se fournir en planchettes de taille suffisante : « coller deux ou trois morceaux de bois qui, réunis, donnent des peignes aussi grands qu'on le demande²⁸² ». Les ouvriers spécialisés dans cette technique s'appellent « ajouteur d'*esclapes*²⁸³ ».

Une fois la matière première apprêtée, il s'agit de transformer l'ébauche en peigne. Toutefois, la limite entre la préparation de l'ébauche du peigne et le travail du peigne proprement dit est souvent ténue.

2) De l'ébauche au peigne. Quand la main de l'ouvrier demeure maîtresse

Le processus pour passer de l'ébauche au peigne peut être divisé schématiquement en trois étapes : la première consiste à façonner les morceaux de bois pour leur donner la forme du peigne, la seconde à découper les dents et la troisième à lui donner un bel aspect. Tout au long de ce travail, la main de l'ouvrier demeure maîtresse pour guider les outils de manière précise sur des morceaux de bois de taille relativement faible. Les deux instruments de base pour effectuer ces différentes opérations sont la banque et le gland. La banque est un banc triangulaire sur lequel l'ouvrier s'installe à califourchon ; face à lui, une des pointes du triangle comporte un trou dans lequel l'ouvrier peut placer le gland. Cet outil est à la fois une pince et un étau de bois dont la pression assurée par un coin permet de maintenir l'ébauche de peigne et de la travailler.

²⁸⁰ AD Ariège, 46 J 38 ; Verbal des gardes Matieu Autié et André Gaudonville contre Antoine Jouret de la Palanque (paroisse de Barrineuf), Montagne (Montségur), 20 décembre 1743, n° 20.

²⁸¹ BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1991, p. 902.

²⁸² TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, Firmin Didot, 1818, p. 625.

²⁸³ Entre autres, AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers ; Acte de naissance de Marie-Jeanne-Rosalie Thalamas, profession de son père Barthélémy Thalamas, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1 vendémiaire an XIII.

Pour façonneur l'ébauche de peigne, il faut d'abord l'équarrir – *quarrar* en occitan – à l'aide d'un couteau à doler²⁸⁴, outil tranchant n'ayant qu'un seul biseau, qui correspond très probablement à la plane, et la mettre à la taille définitive. Les ouvriers qui s'occupent spécifiquement de ce travail se nomment « doleur²⁸⁵ » « doleur *d'esclapes*²⁸⁶ », une profession que l'on retrouve tant en Pays d'Olmes, que dans les autres endroits où l'on apprête le buis, tel Bugarach²⁸⁷. Ce pré-façonnage a donc pu se rattacher à la préparation de la planchette et être aussi effectué par d'autres personnes que le peignier lui-même. À celui-ci, il revient de donner à l'ébauche la forme et l'épaisseur que doit avoir le peigne. Cette opération se fait à l'aide de l'écouenne - une râpe ou lime que l'on peut assimiler à un rabot – et de l'écouennette. De ces outils et de leur usage, ainsi que de ceux qui suivent, Jacques Savary des Bruslons nous donne une belle description qui mérite d'être retranscrite :

L'escoüene est de fer, d'un pouce & demi de largeur, & de six à sept pouces de longueur. Elle a par dessous des dents d'acier qui y font ajoutées & rivées. Ces dents qui en traversent la largeur en forme de rainures, sont fort affilées & tranchantes, mises un peu en talus, & tournées vers le bout de l'instrument. Elles ont trois à quatre lignes de hauteur, & sont à pareille distance l'une de l'autre. La queuë qui est aussi de fer, mais armée de bois pour la facilité de l'usage, est tournée sur le dos de l'escoüene, & lui sert de manche ou de poignée. C'est avec cet instrument, qui est une espèce de râpe, que les Peigniers dégrossissent leurs copeaux. (Ils appellent ainsi les morceaux de buis qu'ils ont débités en petites tables de deux ou trois lignes d'épaisseur & de grandeur convenables aux peignes qu'ils veulent faire).

L'escoüenette est une petite escoüene; ce qui s'entend seulement de la forme & de la longueur des dents, étant pour le reste toute semblable à l'escoüene. Leur seule différence est que l'escoüenette est entièrement d'acier & toute d'une pièce ; c'est-à-dire, que les dents sont prises & limées dans son épaisseur, qui n'est en tout que de deux ou trois lignes ; aussi ne s'en sert-on que pour achever de parer le copeau, & en faire, comme ils disent, un peigne en façon.²⁸⁸

L'inspecteur du travail Le Roy, qui a réalisé une enquête sur l'industrie du peigne en Pays d'Olmes vers 1900, nous fournit une belle description du travail du peignier à ce stade :

²⁸⁴ AD Ariège, 1 J 2 ; Livre de comptes de la société « Jean Acher & Fils », « veuve Nougues Montregeaux », débit, f° 195. Plus précisément, il est noté : « couteau à adoler ». Mais ce terme n'existe pas : il s'agit vraisemblablement d'une transformation de l'expression « couteau à doler ». Il en va de même pour le verbe qui a été adopté sous la forme « adoler ».

²⁸⁵ Tel François Caut de Sainte-Colombe, AD Aude, 3 E 3860 ; Testament de Françoise Pradier, 25 octobre 1741, f° 341.

²⁸⁶ On trouve de nombreuses mentions de cette profession dans les registres d'état civil ; par exemple : AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers ; Acte de mariage de Jean-Baptiste Mirc et Marie Thalamas, 3 avril 1808, Pierre Caut, témoin et cousin de l'époux, y est dit « adoleur d'esclape ».

²⁸⁷ AD Aude, C 1801 ; 1730, n° 104, Jean Alquier est « adoleur d'esclape ».

²⁸⁸ SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel de commerce*, Paris, Jacques Estienne, édition posthume, 1723, vol. 2, p. 1027.

Assis ensuite sur sa banque, il maintenait le peigne avec le *gland*, espèce d'étau en bois, encore employé aujourd'hui pour le finissage et faisait les chanfreins sur le côté destiné à la denture à l'aide du *coutel-repararey*, ces chanfreins étaient régularisés avec la *scoufino*, que l'on retrouve en Normandie sous le nom d'*écouanette* puis on procédait à la confection des dents.²⁸⁹

À cet effet, le peigneur employait une scie spéciale appelée la *bombarde* pour le gros côté et l'*assetou* pour le côté fin. Ce dernier outil dont nous avons pu voir un spécimen est une scie à deux lames parallèles, dont l'une est plus large que l'autre, et qui sont écartées de l'épaisseur d'une dent. La lame la plus large creusait la dent jusqu'au fond, alors que la plus étroite ne traçait la voisine qu'en partie ; pour obtenir une denture régulière, il suffisait d'introduire la lame la plus large dans la partie commencée et de l'achever pendant que la dent suivante était tracée à moitié. L'emploi de cet outil comme celui de la bombarde exigeait une grande habileté de la part de l'ouvrier qui le manœuvrait, et c'est surtout à ces deux outils qu'est due la longueur de l'apprentissage pour ceux qui voulaient embrasser cette profession.²⁹⁰

Le peignier pouvait alors passer à la finition du peigne. Pour terminer le travail des dents, il utilisait une longue lame appelée *furga*, puis, pour travailler le pied des dents, la recarreuse, « une lame, à dents fines, munie d'un manche coudé en forme d'équerre.²⁹¹ » Mais les dents obtenues grâce au sciage étaient brutes ; il fallait encore en arrondir les angles et les polir. Eugène Dubois, érudit oyonnaxien de la seconde moitié du XIX^e siècle, explique que ce travail s'effectuait « à l'aide de la grêle, sorte de lame d'acier plate et dentelée comme une lime grossière qui usait les aspérités des dents et les polissait, et du carrelet [lime triangulaire] avec lequel il les affûtait.²⁹² » La vidure, une scie fine, permettait d'évider le fond de chaque dent. Enfin, pour donner un meilleur rendu au peigne, l'ouvrier pouvait le brosser et le lustrer avec un chiffon.

3) Circulations techniques et appropriation de savoir-faire

Les outils utilisés pour le travail du peigne²⁹³ en Pays d'Olmes ne sont pas, pour l'essentiel, spécifiques au territoire. Qu'il s'agisse de la plane, de l'écouenne, de la grêle ou bien encore du carrelet, ce sont des râpes et des limes employées pour le travail de l'ivoire, du

²⁸⁹ AD Ariège, Zo 44³⁰; Le Roy, inspecteur divisionnaire du travail à Toulouse, « Travail de la corne dans l'Ariège », in *Compte rendu résumé des travaux de la Chambre de commerce*, 1901, p. 50. Cette enquête s'inscrit dans le cadre des « travaux originaux » des inspecteurs du travail qui, à partir de 1894, ont décrit des industries dans leur ensemble et non pas seulement les conditions de travail des ouvriers (BURGOS-BLONDELLE Valérie et VIET Vincent, « En quête de légitimité : les travaux originaux des inspecteurs du travail (1893-1914) », in GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas, LESPINET-MORET Isabelle et VIGNA Xavier (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019, p. 254-267).

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 50.

²⁹¹ ROUSSIGNÉ Nathalie, *L'industrie du peigne en corne en Ariège*, mémoire de maîtrise sous la direction de Rémy Cazals, Université Toulouse-Mirail, septembre 1999, p. 39.

²⁹² DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax*, Oyonnax, à compte d'auteur, réédité en 1990 par Res Universis à Amiens, p. 78.

²⁹³ Pour une description complète des outils du peigne, voir en annexe la reproduction de l'article « Peigne » du dictionnaire de Savaray des Bruslons.

buis et de tous les bois durs. Deux uniques instruments servent à les aiguiser tous : la scie bâtarde, qui est une lime servant à affûter, et le tourne-fil pour en relever le fil²⁹⁴. Les peigniers du Pays d’Olmes ont, comme ceux d’Ezy-sur-Eure et d’Oyonnax, adapté à leur travail cette panoplie d’outils qui n’est pas propre à leur territoire. Certains termes techniques ont été traduits en langue d’oc : l’escouenne devenant la *scofina* et l’*estadou l’assetou*. D’autres n’ont, semble-t-il, pas d’équivalent et ont été repris tel quel : la plane, la grêle et le carrelet²⁹⁵. De même, la banque et le gland, l’établi et l’étau du tabletier, ont-ils conservé leur nom originel. En revanche, le terme *estadou* mentionné par *Le dictionnaire universel du commerce* de Savary des Bruslons²⁹⁶, utilisé par les peigniers parisiens et rouennais pour désigner la scie à deux lames servant à tailler les dents du peigne, suggère une étymologie potentiellement occitane et, donc, une circulation technique plus complexe. En 1758, à Léran, cette scie est désignée par le terme *astedon* (qui se prononce *astedou*), qui semble révéler une fusion linguistique²⁹⁷. En 1900, l’inspecteur du travail Le Roy mentionne le terme d’*assetou* pour désigner cette scie²⁹⁸. Dans la lignée de ce qu’écrivaient déjà Paul Bairoch et Nathan Rosenberg²⁹⁹, l’usage par le Pays d’Olmes de termes techniques extérieurs au territoire montre comment celui-ci a su, par le biais des circulations, s’approprier des techniques qui ont, elles-mêmes, circulé sur l’ensemble – si ce n’est plus – du territoire français.

Ainsi, fort d’une culture technique du fer, le Pays d’Olmes a pu maîtriser les techniques spécifiques à cet outillage. C’est en tout cas ce que laisse penser le fait qu’en 1758, la société « Jean Acher et fils » de Sainte-Colombe ait facturé le « racomodage d’un couteau à adoler³⁰⁰ » à une de ses fournisseuses d’*esclapes*, la « Veuve Noguès » de Montréjeau, ville pourtant distante d’environ 150 km.

La circulation technique apparaît aussi dans les modalités d’approvisionnement en outils spécifiques. D’après Pierre-Claude Hulot, les grandes râpes (un pied de longueur) à bois demi-rondes « viennent d’Allemagne ; mais les meilleurs viennent d’Angleterre. Il en vient aussi de

²⁹⁴ HULOT Pierre-Claude (dir.), maître tourneur & mécanicien breveté du Roi, *L’art du tourneur mécanicien*, Paris, Roubo, 1775, p. 177-178.

²⁹⁵ Ils étaient simplement prononcés de manière occitane : la *plano*, la *grelo*,...

²⁹⁶ SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel de commerce*, Paris, Jacques Estienne, édition posthume, 1723, 2 vol., plusieurs occurrences : vol. 1, p. 95 et 1759 ; vol. 2, p. 1026-1027.

²⁹⁷ AD Ariège, 5 E 3120 ; Inventaire après décès de François Anglade, 25 juillet 1758, f° 370-371.

²⁹⁸ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l’Ariège » ... source déjà citée, p. 50.

²⁹⁹ HILAIRE- PÉREZ Liliane et VERNA Catherine, « Histoire économique et histoire des techniques », in CARDINAL Catherine, HILAIRE- PÉREZ Liliane, SPICQ Delphine et THEBAUD-SORGER Marie (coord.), « L’Europe technicienne, XV^e-XVIII^e siècle », *Artefact*, n°4, 2016, p. 13.

³⁰⁰ AD Ariège, 1 J 2 ; Livre de comptes de la société « Jean Acher & Fils », « veuve Nougues Montregeaux », débit, 1 avril 1758, f° 195.

Saint-Étienne en Forez, mais elles ne sont pas si bonnes.³⁰¹ » Ainsi, François Anglade, peignier léranais décédé en 1758, avait-il fait le choix de la lime allemande, outre « deux ecoines, une scie bâtarde, un astedon, deux astedons fins, trois grelles, deux carrelet a piquer à fonds [...] huit petites limes pour enfiler des outils et un tourne fil »³⁰². C'est dans ce contexte de circulation qu'il faut replacer l'introduction de nouvelles techniques.

III. Circulation et développement de nouvelles techniques

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, le Pays d'Olmes commença à travailler une nouvelle matière : la corne. Les marchands peigniers, qui circulaient à travers la France, en furent très probablement les vecteurs. Très rapidement, ils diffusèrent sur le territoire ses modalités d'apprêtage différentes de celles du bois.

1) Les débuts du travail de la corne

La première mention du travail de la corne en Pays d'Olmes apparaît en mars 1721 dans un contrat d'apprentissage pour quinze mois entre Pierre Autier, qualifié de « marchand et faiseur de peignes a cornes » et Jean Autié, « faiseurs de peignes de cornes³⁰³ ». L'acte semble suffisamment important pour que soient présents Gaston Roques et Durand Cailhau, deux des plus riches marchands du village, ainsi que Paul Sartre, bailli (ou baillis, officier de justice du seigneur). Le contrat précise aussi que Jean Autié « est déjà un peu formé au dit métier » : on peut donc raisonnablement supposer que le travail de la corne aurait été introduit dans les années 1710. En effet, malgré un dépouillement exhaustif des registres notariés des villages alentour, nul acte ne mentionne la spécialisation dans la corne auparavant.

En revanche, le nombre de peigniers à corne s'accroît dans le sillage de Pierre Autier. Décédé vers 1728, il laisse cinq enfants dont quatre sont à leur tour peigniers à corne ; l'un d'eux, François, s'est installé à Toulouse où il est dit « Maître faiseur de peignes³⁰⁴ ». Un de ses neveux, Pierre Bez, né vers 1714, devient peignier à corne vers 1730³⁰⁵ ; dix ans plus tard, c'est le jeune beau-frère de ce dernier qui est aussi peignier à corne³⁰⁶. Honoré Peyronnet, frère du notaire du même nom, est aussi devenu « faiseur de peigne en corne³⁰⁷ » en 1740.

³⁰¹ HULOT Pierre-Claude (dir.), *L'art du tourneur ... op. cit.*, p. 177-178

³⁰² AD Ariège, 5 E 3120 ; Inventaire après décès de François Anglade, 25 juillet 1758, f° 370-371.

³⁰³ AD Ariège, 5 E 3477 ; Contrat d'apprentissage entre Pierre Autié et Jean Autié, apprenti, 7 mars 1721, f° 6,

³⁰⁴ AD Ariège, 5 E 3112 ; Accord contenant partage Caillau-Autier, 30 mars 1745, f° 127.

³⁰⁵ AD Ariège, 5 E 3483 ; Contrat de mariage de Pierre Bez et de Magdeleine Augé, 13 juillet 1732, f° 98.

³⁰⁶ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage d'Antoine Augé et Jeanne Aché, 8 décembre 1743, f° 298.

³⁰⁷ AD Aude 3 E 3860 ; Quittance de Thomas Peyronnet, notaire de Léran, envers son frère Honoré Peyronnet, 12 décembre 1740, f° 239-240. Honoré Peyronnet déclare avoir utilisé 190 livres que lui devait son frère de l'hérité de leurs feus parents à l'achat de ses outils et cornes ; ce qui tend à montrer qu'il vient de s'installer.

La technique de la corne, dans laquelle la famille Autier du Peyrat a dû acquérir une certaine réputation, intéresse alors les peigneurs à buis. En effet, ceux-ci viennent de la région environnante apprendre chez eux cette spécialité : depuis Léran³⁰⁸ jusqu'à Sabarat (commune voisine du Mas-d'Azil, distante d'environ 60 km)³⁰⁹, en passant par Lavelanet³¹⁰. Il y a fort à parier que ce soient les Autier qui aient contribué à ce que le travail de la corne se développe, certes très modestement, en Pays d'Olmes (et sans doute aussi dans la région du Mas-d'Azil) dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cette technique apparaît à Fougax à la fin des années 1740 où Jean-Pierre Lanes, venu du Peyrat, forme un apprenti³¹¹. On la trouve ensuite au début de la décennie suivante à La-Bastide-de-Congoust où Jean-Pierre Coste apprit le travail de la corne vers 1752³¹², suivi par Jean-Pierre Corneil³¹³ et Jean-Pierre Cathala : tous les trois semblent y être les premiers peigniers à corne et toujours les seuls en 1765³¹⁴. À Laroqued'Olmes, Jean Bourel³¹⁵ et Jean Vidal³¹⁶ sont attestés comme travaillant la corne à partir des années 1760. Mais le nombre de peigniers travaillant la corne demeure très limité avant la Révolution française, tout au plus deux ou trois dizaines. De plus, en dehors de ces trois villages, le reste du territoire ne semble pas avoir adopté la technique de la corne avant la fin du siècle.

2) Cette innovation est très probablement liée aux circulations marchandes et techniques

La famille Autier est une famille impliquée de longue date dans le commerce du jais et du peigne : Jacques et Barthélémy Autier, grand-père et arrière-grand père de Pierre Autier, premier peignier à corne, étaient tous deux « marchand jayeteur³¹⁷ ». Son père Jean était

³⁰⁸ AD Ariège, 5 E 3486 ; Contrat d'apprentissage entre Germain Autié et Jeanne Crouzet, 28 septembre 1766, f° 169. Le fils de Jeanne Crouzet, Jean-François Anglade est le fils de François Anglade dont l'inventaire après décès a été mentionné plus haut.

³⁰⁹ AD Aude, 3 E 3867 ; Contrat d'apprentissage entre Jean Verdier, trafiquant de Sabarat, et Germain Autié, 28 décembre 1758, f° 455.

³¹⁰ AD Ariège, 5 E 3486 ; Cancellation d'apprentissage entre Germain Autié et Jean Bourges, 9 mars 1767, f° 220.

³¹¹ AD Ariège 5 E 388, f° 169-170, contrat d'apprentissage entre Jean-Pierre Lanes et Barthélémy Laugé pour son fils Raymond Galard, 24 juin 1750.

³¹² AD Ariège, 5 E 3153 ; Contrat de mariage de Jean-Pierre Coste et Marie Bonneric, dans lequel il est dit « peignier à corne »), 28 novembre 1751, f° 1166. À cette date, il se qualifie encore de « peignier à buis », tandis qu'en 1753, il se déclare « ouvrier en peignes de corne » ; AD Aude, 3 E 3865 ; Compromis entre Jean Gineste, Jean Lasaïgues et Coste frères, 8 septembre 1753, f° 112-113 : Jean-Pierre Coste se déclarait encore peignier à buis. Puis AD Ariège 6 EDT, GG 1 (numérisé) ; Acte de baptême de Pierre Coste, 18 janvier 1754 ; son père, Jean-Pierre Coste, y est dit « peignier à corne ».

³¹³ AD Aude, 3 E 3867 ; Contrat de mariage de Jean-Pierre Corneil et Paule Coste, 10 janvier 1758, f° 235.

³¹⁴ AD Ariège, 6 EDT, CC 3 ; Reconnaissances féodales, 1765.

³¹⁵ AD Ariège, 5 E 3162 ; Traité d'apprentissage entre Jean Bourel et Jeanne Crouzet, 3 octobre 1769, f° 1274.

³¹⁶ AD Ariège, 1 J 3 ; Compte de Jean, puis François Vidal ; plusieurs achats de peignes par la société « Jean Acher & fils » dans les années 1770.

³¹⁷ AD Ariège, 5 E 3071 ; Contrat de mariage entre Jacques Autier et Anne Salva, 25 février 1642, f° 606.

jayeteur³¹⁸ ; lui se déclare « marchand peigneur » lors de son mariage³¹⁹. Comme ses aïeux avant lui, sa pratique du négoce l'a sans nul doute amené à fréquenter des grands centres urbains, tels Paris, Rouen ou Toulouse, dans lesquels le travail de la corne est déjà ancien³²⁰ car il existe « une porosité permanente entre les peigniers et les tabletiers depuis au moins le XIV^e siècle³²¹ ». On peut raisonnablement poser l'hypothèse que c'est au contact de ces centres peigniers que Pierre Autier a appris cette technique et l'a ramenée en Pays d'Olmes.

Un autre élément vient renforcer cette hypothèse : le fait que les matières premières utilisées s'inscrivent parfaitement dans les réseaux de commerce international. En 1723, Jacques Savary des Bruslons explique, dans son dictionnaire, que « c'est aussi de Rouen que vient la corne propre à la fabrique des peignes ; elle y est apportée d'Angleterre. Il s'en fait à la vérité à Paris et même d'assez bonne : mais soit habitude (ce qui décide souvent en fait de négoce) soit qu'en effet la corne d'Angleterre convienne mieux au métier de peignier, la corne anglaise a la préférence sur la corne parisienne.³²² » En Pays d'Olmes, dès que les sources nous fournissent des renseignements sur la provenance de matières premières (à partir des années 1750), elles nous montrent une origine identique : les deux frères, Pierre et Germain Autier, achètent à la société « Jean Acher & Fils » des plaques de corne d'Irlande et d'Angleterre³²³. Bien que la rareté des sources doive pousser à la prudence, un fort faisceau d'indices fait converger vers l'hypothèse de la circulation technique d'un centre urbain vers le Pays d'Olmes.

3) Le travail de préparation de la corne est fort différent de celui du bois

Le travail d'une plaque de corne ne diffère pas fondamentalement de celui d'une tablette (ou *esclape*) de buis : on retrouve les mêmes outils et les mêmes étapes dans le processus de fabrication. C'est ce qui explique que les peigneurs à buis aient pu passer relativement aisément au travail de la corne. On notera là un point important : les Autier achètent des plaques de corne et à aucun moment des cornes brutes. Il est donc tout à fait possible qu'ils n'aient pas maîtrisé la transformation de la corne en plaques, opération qui ressemble fort peu à la transformation

³¹⁸ AD Ariège, 5 E 3465 ; Obligation de Jean Lacoume envers Pierre et Estienne Autier, 29 septembre 1699, f° 49.

³¹⁹ AD Ariège, 5 E 3470 ; Contrat de mariage entre Françoise Cailhau et Pierre Autié, 24 mai 1710, f° 51.

³²⁰ BOLLÉ Robert, *Le peigne... op. cit.*, p. 18-20 ; CHAOUI-DERIEUX Dorothée, GORET Jean-François « de la campagne à la ville : évolution de l'artisanat des matières dures animales au Moyen Âge d'après les données archéologiques », p. 102-103 in CHRISTENSEN Marianne, GOUTAS Nejma, CHAUVIERE François-Xavier ... *op. cit.*

³²¹ KEEN François, « La tabletterie sous l'Ancien Régime, entre Paris et Méru », p. 321, CARDINAL Catherine, HILAIRE-PEREZ Liliane, SPICQ Delphine et THEBAUD-SORGER Marie (coord.), « L'Europe technicienne, ... *op. cit.*

³²² SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel... op. cit.*, p. 1026.

³²³ AD Ariège, 1 J 3 ; Feuilles de comptes Pierre Autier à part. Trois livraisons de plaques de corne mentionnées : le 2 juin 1759, le 7 septembre et le 9 novembre 1761.

d'un rondin de bois en planchettes. En effet, ce n'est qu'en 1771 que l'on peut trouver le premier « platisseur de corne³²⁴ », signe de l'acquisition de ce savoir-faire particulier.

Pour passer de la corne à la plaque, il faut d'abord découper la pointe qui ne peut être aplatie mais est utilisée pour d'autres usages. Afin de la ramollir, la partie creuse, appelée *gorge*, elle est mise à tremper dans de l'eau froide pendant plusieurs jours. Eugène Dubois nous livre ici un détail savoureux : « À remarquer que l'on se sert le plus longtemps possible de la même eau qui est d'autant meilleure qu'elle est plus vieille et qu'on ne remplace que lorsque la mauvaise odeur qu'elle répand pourrait devenir désagréable aux voisins. Quant aux ouvriers eux-mêmes, ils y sont habitués et ne paraissent pas s'en apercevoir.³²⁵ » Le but de cette opération est de permettre de dégager aisément de l'os frontal la gaine qui deviendra la plaque. « Cette gaine est alors plongée dans l'eau bouillante qui la ramollit un peu. Elle est ensuite sciée dans le sens de la longueur, par le milieu. On peut alors nettoyer l'intérieur ainsi mis à nu. Après quoi on replonge les morceaux dans l'eau bouillante jusqu'à complet amollissement, de façon à ce que l'on puisse les étendre et les aplatisir.³²⁶ »

L'aplatisseur doit alors ouvrir la corne, un travail qui demande un grand savoir-faire. Afin que les gorges ne se durcissent pas durant ce travail, ils les placent sur une grille dans un feu de bois. Puis, à l'aide d'une serpe, en plaçant la gorge sur le piquet de sa banque, il la fend en deux. « La corne une fois fendue, l'ouvrier la saisit à l'aide de grandes pinces qu'il introduit dans la fente, écarte les deux bords en ayant soin de présenter de nouveau la corne à la flamme de temps en temps pour éviter les gerçures³²⁷ ». De manière à ce que la corne ne se recourbe pas naturellement par la suite, il la tord pour casser les fibres à mémoire de forme qui la constituent³²⁸. La qualité de cette opération, appelée redressage, est donc essentielle pour que la plaque demeure plate ; pour la compléter, l'ouvrier utilise une presse à bois dans laquelle il dispose des plaques de corne entre de fortes plaques de bois ou de métal qu'il serre à l'aide de coins. Si possible, il les y laisse pendant plusieurs semaines. Au sortir de la presse, la corne conserve toutes les apparences extérieures qu'elle possédait dans son état naturel. Il reste donc

³²⁴ AD Ariège, 6 EDT, GG 2 ; Acte de mariage de Jean Pons et Jeanne Vasserot, 12 juin 1771 ; AD Ariège, 5 E 3487, Contrat de mariage de Jean Pons et de Jeanne Vasserot, 7 avril 1771. Dans le contrat de mariage, Jean Pons est dit « garçon platisseur de corne », f° 33.

³²⁵ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 67.

³²⁶ PÉGAT Joseph, *Manuel pratique du travail artistique de la corne*, Paris, Librairie Tignol, publications de la Librairie de l'École Centrale des Arts et Manufactures, 1911, p. 8.

³²⁷ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 68.

³²⁸ MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers : les peigniers*, Puivert, association de sauvegarde du château de Puivert, rapport remis à la mission du patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture de la communication, février 1990, p. 65.

à uniformiser les plaques pour enlever les rugosités et les bosses de la corne par le grattage à l'aide de la plane, de l'écouenne et des autres outils du peignier, tout en prenant bien soin d'humidifier régulièrement la corne.

Le reste du travail du peigne en corne s'apparente fortement à celui du peigne en bois, à ceci près qu'une fois les dents découpées, on élimine par le ponçage les stries que les scies et les limes y ont laissées. Pour ce faire, le ponceur utilise une pierre ponce qu'il applique sur une pièce de drap humidifiée et frotte le peigne avec. Enfin, la dernière étape est le polissage du peigne.

En joignant au savoir-faire du peigne celui de l'apprêtage de la corne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le Pays d'Olmes possédait la maîtrise technique de toute la filière. De même que pour le peigne en bois, il a acquis alors un atout technique fondamental. La maîtrise de la corne constituait un avantage par rapport au territoire d'Oyonnax qui demeurait encore fidèle au travail du bois. La culture technique du peigne, forte du modelage de la matière, était liée à une autre : celle du jais.

C. La culture du jais

Très tôt, le jais fut porteur d'une forte charge symbolique. Vers la fin du Moyen Âge, le Pays d'Olmes a commencé à acquérir une grande maîtrise dans la transformation de cette pierre en bijou. À la fin de la période moderne, sa fabrication revêtait un caractère industriel avec un travail divisé en plusieurs étapes.

IV. Le jais, de la pierre magique au bijou religieux

De l'Antiquité à la fin du Moyen Âge, le jais s'était vu attribuer des propriétés magiques. Avec l'émergence de Saint-Jacques-de-Compostelle comme centre européen de pèlerinage, le jais a été associé au caractère sacré de ce pèlerinage. Ce bijou noir circulait alors depuis les Asturies où la matière première était extraite jusqu'aux confins de l'Europe. Depuis au moins l'Antiquité, la pierre de jais s'était vue attribuer des propriétés magiques qui, au Moyen Âge, sont devenues religieuses.

1) Une pierre noire magique depuis l'Antiquité

Dès l'Antiquité, les anciens Grecs et Romains attribuaient des propriétés magiques au jais. Ainsi, un texte du lapidaire Damigeron, probablement situé au temps de Tibère, nous présente le jais de la sorte :

on trouve la pierre *gagates* dans un fleuve qui s'appelle Gagate, il est d'une couleur qui vire au noir, spécialement vu de loin. Il a de grandes et excellentes vertus. Quand les menstruations des femmes ne coulent pas, il faut l'écraser et la mettre sur la braise. Ensuite, la femme doit se déplacer autour pour que sa matrice reçoive la vapeur. Si quelqu'un achète des esclaves et veut savoir si parmi eux il y a des épileptiques ou des lunatiques, il brûle la pierre et si quelqu'un a cette tare, il tombera dans ledit mal, si grande est la vertu de cette pierre. Elle fait aussi disparaître toutes les malédictions et sortilèges. Brûlée, elle fait fuir d'un lieu tous les reptiles et les serpents.³²⁹

Pline, dans son *Histoire naturelle*, confirme les propos précédents en définissant ainsi le jais :

La pierre *gagates* tient son nom de la ville et du fleuve Gagas de Licia. Elle est noire, lisse, poreuse, légère, peu différente du bois, fragile. Brûlée, elle exhale une odeur désagréable et chauffée elle attire, comme l'ambre les corps qui la touchent. Les inscriptions que l'on fait avec elle sur les bols d'argile ne s'effacent pas [...]. Brûlée, ses vapeurs font découvrir l'épilepsie et la virginité.³³⁰

Puis, Pline va plus loin puisqu'il explique que, dissoute dans le vin, elle guérit les douleurs des molaires et mélangée avec la cire, la scrofule³³¹, plus connue sous le nom d'écrouelles au Moyen Âge. Le jais serait aussi efficace contre les sortilèges. Mais, d'après Pline, « la vertu la plus importante du jais, jusqu'à aujourd'hui, est de protéger contre le mauvais œil, particulièrement les enfants³³² » ; seules deux autres pierres, la malachite et l'ambre, auraient les mêmes propriétés.

Les amulettes noires de jais pouvaient donc protéger contre des sortilèges et différentes maladies. Au cours du Moyen Âge, différents auteurs ont réécrit et rajouté des qualités au jais. Dans l'Espagne musulmane, des auteurs arabes viennent compléter les propriétés pseudo-pharmaceutiques du jais. Ainsi, Avicenne explique qu'il « guérit la goutte »³³³ et qu'on peut aussi l'utiliser pour soigner des maladies de la tête. Alphonse X de Castille pensait que le jais pouvait tuer les vers intestinaux. Enfin, tous les auteurs s'accordent à dire que le jais peut soigner les gonflements de l'hydropisie, les abcès et aussi éliminer les mauvaises odeurs dues à la transpiration³³⁴.

Ces propriétés ne se sont pas cantonnées à l'Espagne. Le moine allemand dominicain Albert Magno, rajoute que le jais est efficace contre les douleurs de l'accouchement. Il permet

³²⁹ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 30-31.

³³⁰ *Ibid.*, p. 31.

³³¹ *Ibid.*, p. 36-37.

³³² *Ibid.*, p. 38.

³³³ *Ibid.*, p. 63.

³³⁴ *Ibid.*, p. 80-83.

aussi de savoir si une femme a trompé son mari : dans ce cas-là, le jais changerait de couleur et aurait tendance à pâlir³³⁵! En France, Marbodus Redonensis, évêque de Rennes au XI^e siècle, explique, entre autres choses, que lorsque le jais est dilué dans l'eau, il guéri les caries, soigne les maux de ventre et les cœurs anxieux. Surtout, il permet de vaincre les sortilèges et de chasser les démons. Dans le monde hispanique, ces propriétés sont encore d'actualité : à Cuba, les bébés sont munis d'amulettes de jais afin de les protéger contre le mauvais œil. On comprend dès lors comment, pierre bénéfique d'une magie païenne, le jais a pu devenir, dans une espèce de syncrétisme minéral, la pierre du pèlerinage.

2) Le bijou du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle

Longtemps lieu de pèlerinage parmi tant d'autres, Saint-Jacques-de-Compostelle acquit une plus grande envergure au XII^e siècle avec le recul des Maures en Espagne, le développement des lieux d'hébergement de l'ordre de Cluny et, surtout, sa reconnaissance comme siège apostolique par la papauté, au même titre que Rome et Jérusalem. Grâce à l'indulgence plénière concédée en 1181, les pèlerins pouvaient obtenir le pardon des péchés en se recueillant devant ce qu'ils pensaient être les ossements de l'apôtre Jacques. Davantage que le commun, les seigneurs pouvaient être amenés à se rendre à Saint-Jacques pour obtenir la rémission de leur crime ; vers 1326, ce fut le cas du chevalier de Mauny et, peut-être aussi de son complice Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix³³⁶. Rapidement, en plus de la *Compostela*, certificat de pèlerinage, les pèlerins cherchèrent à emporter un souvenir des insignes de l'apôtre Jacques. Le plus important de ces souvenirs fut la coquille Saint-Jacques que l'on trouvait de manière abondante sur les plages de Galice. Elle était, depuis l'Antiquité grecque et romaine, symbole de fécondité. Désormais elle était bénie par l'Église et sa vente donnait lieu à un important commerce qui amena en 1230 la création d'une confrérie.

Au XIII^e siècle, les artisans locaux se mirent à fabriquer des coquilles Saint-Jacques en d'autres matériaux. Puis, vers la fin du siècle, ils « commencèrent à tailler et vendre des petites pièces de jais, des coquilles, des personnages de l'apôtre Jacques, des rosaires, [...] et bien qu'il y ait d'autres matériaux, le jais s'imposa rapidement en raison de son impossibilité à être falsifié, de sa relative rareté, de son pouvoir magique et de sa centralisation à Saint-Jacques-de-Compostelle³³⁷ ». Tout au long du XIV^e siècle, le travail du jais prit de l'importance et s'imposa face à celui de la coquille, à tel point que, le 25 septembre 1412, les artisans du jais de Saint-

³³⁵ *Ibid.*, p. 70-73.

³³⁶ PÉRICARD-MÉA Denise, *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2000, p. 225.

³³⁷ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 284.

Jacques se constituèrent en corporation. En 1530, on comptait à Saint-Jacques-de-Compostelle 39 artisans en jais avec des ateliers qui occupaient toute la rue de l'accès nord de la cathédrale, « *rua de Azabecheria* ». Ils fabriquaient d'abord des petites pièces³³⁸, en particulier des perles de jais à enfiler sur des chapelets dont l'usage « se développe vers 1500 »³³⁹, faites pour la grande majorité des pèlerins qui avaient des moyens limités³⁴⁰. Mais les plus riches négociants compostellans pouvaient aussi faire fabriquer un grand nombre de pièces plus haut de gamme, tel Fernando de Ben qui laissait à son décès : « 1 855 [statuettes de] Saint-Jacques, Saint-Sébastien et Notre-Dame toutes percées et polis³⁴¹ ». Ces souvenirs du pèlerinage étaient destinés aux plus aisés des pèlerins qui se procuraient « des médaillons ou des statuettes sculptées dans *l'azabache*.³⁴² ». Serait-ce trop se hasarder que de faire l'hypothèse qu'un seigneur de Mirepoix ait pu découvrir à Saint-Jacques-de-Compostelle les potentialités du jais que contenaient ses terres ?

La bijouterie en jais de Saint-Jacques-de-Compostelle (voir photographies en annexe) connut son apogée au XVI^e siècle. Pourtant, « il n'existe pas de mine de jais en Galice, c'est pour cela qu'il est d'autant plus surprenant que le jais soit devenu un des emblèmes du pèlerinage de Saint-Jacques [...] ; les mines d'où s'extrayait la matière première pour les jayeteurs se localisent dans les Asturies³⁴³ ».

3) Le jais, une culture qui circule depuis les Asturies

Dans les Asturies, la mention la plus ancienne du travail du jais remonte à la fin du XIII^e siècle à peu près au moment où ont commencé à s'installer les premiers ateliers à Saint-Jacques-de-Compostelle. Certainement, le travail du jais y était-il plus ancien. Dès les premières décennies d'existence de la confrérie des artisans en jais de Saint-Jacques-de-Compostelle, les maîtres étaient originaires des Asturies, en particulier de la région de Gijon et de Villaviciosa³⁴⁴. Il est donc plus que probable que, lorsque les artisans de Saint-Jacques-de-Compostelle se mirent à travailler le jais, « ce nouvel artisanat s'apprit des artisans des Asturies,

³³⁸ MOLLARET Louis et PÉRICARD-MÉA Denise, *Dictionnaire de Saint-Jacques et Compostelle*, Paris, Gisserot, 2006, p. 92, article « jais ».

³³⁹ *Ibid.*, p. 36, article « chapelet ».

³⁴⁰ PÉRICARD-MÉA Denise, *Compostelle et cultes de saint Jacques ... op. cit.*, p. 162.

³⁴¹ EL BARÓN DE LA VEGA DE HOZ, « Catálogo de azabaches compostelanos », compte-rendu in *Boletín de la Real Academia de la historia*, 1917, p. 297-310, p. 303.

³⁴² MARTIN Philippe, *Les secrets de Saint-Jacques-de-Compostelle*, Paris, Vuibert, 2018, p. 179.

³⁴³ FRANCO MATA Ángela, « Iconografía jacobeana en azabache », p. 169 in DUCAY LACARRA María del Carmen (coord.), *Los Caminos de Santiago. Arte, Historia y Literatura*, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico », 2005, p. 171.

³⁴⁴ MONTE CARREÑO Valentin, *Azabachería Asturiana*, Oviedo, Gobierno del Principado de Asturias, Consejería de economía, 1986 (2^{nde} édition de 1996), p. 27-29.

qui avaient aussi apporté la matière première³⁴⁵ ». Du XV^e au XVII^e siècle, des flux importants de circulation de matières premières s'établissaient entre ces deux régions d'Espagne distantes de 300 km. En effet, le mineraï de jais des Asturias est un des plus beaux qui soit.

Mais les flux ne furent pas seulement de matières premières : si les plus beaux objets en jais, pour certains montés sur de l'or, se fabriquaient chez les maîtres artisans de Saint-Jacques-de-Compostelle, les objets de moins grande valeur provenaient, pour beaucoup, des Asturias. On retrouve là le système classique de la proto-industrie chère à Franklin Mendels : la ville faisant fabriquer à la campagne pour diminuer les coûts³⁴⁶. C'est ce que montre la commande de « soixante douzaines de Saint-Jacques tous polis et percés, Saint-Jacques et non d'une autre qualité³⁴⁷ » passée en 1550 par Gómez Garcia, marchand de Saint-Jacques, à Diego Menéndez, jayeteur de Quintueles, village côtier des Asturias. Ainsi, pendant plusieurs centaines d'années, les jayeteurs asturiens travaillèrent en grande partie pour les marchands de Saint-Jacques afin de leur fournir des rosaires par milliers et des pièces plus particulières telles que des cœurs percés ou des quarts de lune. Par ailleurs, la fabrique asturienne vendait aussi beaucoup dans le reste de l'Espagne, en particulier en Andalousie. Les bijoux en jais y étaient donc, dès le début de l'époque moderne, des objets d'une consommation relativement massive.

4) Le jais, un bijou d'une couleur à la mode

Jusqu'en l'an mil, le noir avait deux aspects : l'un bon, rattaché à l'autorité, à la dignité et à l'humilité, l'autre mauvais, celui du monde des morts, des péchés et des forces du mal. Puis, tout aspect positif sembla disparaître, « l'époque féodale [fut] en Occident la grande époque du “mauvais noir” auquel on ne conférait plus que l'aspect mortifère³⁴⁸. Il fallut attendre le milieu du XIV^e siècle pour que les choses changent et que le noir puisse devenir « une couleur respectable, une couleur à la mode et même une couleur luxueuse »³⁴⁹.

Ce changement provint d'abord des juristes pour qui le noir, austère et vertueux, incarnait la loi et le droit. Puis les marchands l'utilisèrent pour contourner les lois somptuaires destinées à les séparer de la noblesse par l'interdiction du port de couleurs vives. Ils firent du noir une belle couleur capable, grâce aux progrès de la teinture, de « rivaliser avec les plus

³⁴⁵ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache... op. cit.*, p. 284.

³⁴⁶ MENDELS Franklin, “Proto-industrialization. The First Phase of the Industrialization Process”, *Journal of Economic History*, n°32, 1972, p. 241-261.

³⁴⁷ MONTE CARREÑO Valentin, *Azabachería ... op. cit.*, p. 33.

³⁴⁸ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2014, p. 57.

³⁴⁹ *Ibid.* p. 93.

belles fourrures, réservées aux princes³⁵⁰ ». Les Grands, au premier rang desquels figuraient les ducs de Milan, n’avaient plus d’autre choix que de suivre. Puis, la mode sortit d’Italie et s’invita à la cour de France à partir du règne de Charles VI dont la belle-sœur, Valentine Visconti, « a apporté avec elle des usages de la cour de Milan [...]. L’Italie du Nord avait lancé la mode du noir princier, la France et l’Angleterre la [répercutait] désormais dans tout le monde européen³⁵¹. » Cependant, ce furent les ducs de Bourgogne, Jean sans peur et, après lui, son fils Philippe le bon, appelé à devenir un des plus puissants princes d’Europe, qui lancèrent réellement la mode du noir. Sa fille, Marie de Bourgogne, par son mariage avec Maximilien de Habsburg, transmit cette mode au Saint empire germanique. Leur petit-fils, Charles Quint, empereur du Saint empire voyait « dans le noir une couleur majestueuse, digne de son rang et de son pouvoir, mais aussi une couleur vertueuse, symbole d’humilité et de tempérance [...] en Espagne, le “Siècle d’or” est un grand siècle noir³⁵². » Dès lors, on comprend mieux que le jais y connut un grand succès.

Dans le même temps, l’humanisme prônait les « règles d’un paraître sage et modéré qui dissuade d’attirer l’attention sur soi-même par sa mise³⁵³ ». L’ensemble de la société était alors régi par la notion de bienséance. Les civilités recommandaient « toujours des choix modestes tant dans la sélection des tissus que dans celle des couleurs et des ornements.³⁵⁴ » Pour Érasme, « porter des habits bariolés et de toutes sortes de couleurs, c’est vouloir ressembler aux baladins et aux singes.³⁵⁵ » La Réforme vint encore renforcer ce changement des sensibilités : tant pour Luther que pour Calvin, le vêtement se devait d’être sombre. Le siècle suivant fut donc « un grand siècle noir [...] à commencer par le domaine de la religion³⁵⁶ ». Bien sûr, on pensera d’abord aux protestants, pour lesquels le noir vestimentaire est presque un uniforme, du moins pour les hommes. « Mais l’Europe catholique n’est pas en reste. Si rien n’est trop beau pour la maison de Dieu, si l’art baroque fait resplendir les ors et la polychromie, il n’en va pas de même du commun des mortels. Comme chez les protestants, un bon catholique doit être habillé de noir.³⁵⁷ »

³⁵⁰ *Ibid.* p. 116.

³⁵¹ *Ibid.* p. 123.

³⁵² *Ibid.* p. 125.

³⁵³ ROCHE Daniel, *Histoire des choses banals. Naissance de la consommation (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997, p. 218.

³⁵⁴ *Ibid.* p. 219.

³⁵⁵ ÉRASME, *La civilité puérile*, Paris, Isidore Liseux, 1877 (1530 pour la première édition), p. 45-47.

³⁵⁶ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d’une couleur ... op. cit.*, p. 155-156.

³⁵⁷ *Ibid.* p. 158.

Par-delà les vêtements, les bijoux noirs étaient de même très recherchés car les lois somptuaires s'appliquaient aussi dans ce domaine : « en France, déjà, un édit de 1283 avait interdit aux bourgeois de porter des pierres précieuses, des perles, et certains bijoux d'or et d'argent. Il en fut de même, à diverses époques, dans nombre de pays d'Europe. En 1720, encore, le Régent interdisait complètement le port des perles, des diamants et des pierres fines, et ordonnait aux joailliers de liquider leurs stocks à l'étranger³⁵⁸ ». Mais cette dernière loi fut loin d'être respectée. Cependant, durant l'essentiel de l'époque moderne, les bijoux trop luxueux étaient exclus de la consommation du tiers état ; celui-ci dut se tourner vers ce que l'on appelle les pierres semi-précieuses, tel le jais. La mode du noir dans le vêtement venait s'ajouter au caractère religieux du noir. Le noir de jais correspondait alors à ces deux aspects : le paraître et le prier. Il était recherché à la fois pour des raisons religieuses, par l'Espagne, et, pour des raisons sociales, par la France et le reste de l'Europe. On comprend dès lors pourquoi le Pays d'Olmes, qui disposait de cette matière première, se mit à l'exploiter avec grand succès : il répondait ainsi à une demande.

V. Une production industrielle ancienne en Pays d'Olmes

Jusqu'au XVI^e siècle, on ne trouve aucune trace de commerce de jais du Pays d'Olmes. Si l'absence de source ne signifie pas absence d'activité, elle montre néanmoins qu'une éventuelle activité n'aurait été que de faible importance. En revanche, à la charnière du Moyen Âge et de l'époque moderne, le travail du jais semble avoir pris la forme d'une véritable industrie. En effet, l'exploitation des mines de jais de Germain de Lévis est alors florissante puisque ce seigneur donne 400 livres à prendre sur ses revenus en dédommagement d'un meurtre³⁵⁹. En 1512, à la Bastide-de-Congoust, on compte trois *gayetaires*, deux ouvriers en jais et un *mineron* sur 115 chefs de famille³⁶⁰. Au Peyrat tout proche, en 1552, on dénombre sept *gayetaires* et un *mineron*³⁶¹. Si l'on sait que le terme *gayetaire* désigne celui qui travaille la *gayeta* (prononcée djayeto), le jais en occitan, la documentation ne permet pas de décrire son travail avec davantage de précision. Le terme *mineron* désigne le mineur dont la tâche consiste à extraire les morceaux de jais.

Au siècle suivant, les renseignements se font plus nombreux. Dans son *Mémoire concernant la province de Languedoc*, l'intendant de Basville écrit que l'on « voit aussy des

³⁵⁸ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque*, Weidenfeld & Nicholson, 1966, 128 p. (édition française Paris, Hachette, Plaisir des images, 1967), p. 9.

³⁵⁹ AD Ariège, 46 J 353 ; n° 26-1, f° 24.

³⁶⁰ AD Ariège, 46 J 102 ; Reconnaissances de la Bastide-de-Congoust, 1512- 1518.

³⁶¹ AD Ariège, 46 J 142 ; Reconnaissances du Peyrat, 1552.

mines de jais dans les terres de Léran et de Lavelanet.³⁶² » Ces mines sont d'une telle importance qu'elles donnent lieu à un long conflit sur la limite précise, au lieu-dit Pech Volan, entre les seigneuries de Léran et de Lavelanet, la première appartenant à la famille de Lévis-Léran et la seconde à la famille de Lévis-Mirepoix. Ainsi, le baron de Mirepoix « tint longtemps [dans les années 1620] huit à dix soldats pour empêcher le sieur de Léran de jouir de ces mines³⁶³ » : un fait très révélateur de leur valeur. Une lettre, datée de 1754, du subdélégué de Mirepoix, nous apprend qu'il y a eu aussi des mines au lieu-dit La Calmette à Rivel et une autre sur l'actuelle commune de Roquefort-Les-Cascades, mais que « soit que ces endroits soient épuisés, ou que la dépense ait, de trop, excédé le produit, les deux minieries ont été abandonnées »³⁶⁴.

Au total, ces différents gisements auraient occupé quatre à cinq cents personnes fabriquant de nombreux objets tels « chaînes et autres besognes très agréables qui enrichissaient plusieurs habitants et dont la débite était fort grande³⁶⁵ » tant en France qu'à l'étranger. Dès le XVII^e siècle, le Pays d'Olmes produisait donc une grande quantité de bijoux en jais. On pouvait y observer deux systèmes de production : celui dans lequel le jayeteur joue un rôle central dans le travail de cette pierre semi-précieuse et celui qui s'apparente à une division du travail avec une forte spécialisation technique des différents intervenants de la filière.

VI. *Un système productif très performant*

Le Pays d'Olmes fabriquait deux grands types d'ouvrages : des bijoux, en majorité, à facettes (surtout des perles) et d'autres sans [dits aussi non polyédriques]. Ces derniers se divisaient eux-mêmes en deux grandes catégories : celle des pièces rondes ou ovales et celle de forme non régulière. Les ouvrages non polyédriques relevaient en grande partie du travail du jayeteur tandis que les bijoux à facettes étaient incorporés dans une chaîne opératoire à la productivité élevée.

1) Le rôle du jayeteur

Le terme de jayeteur désigne de manière générale celui qui travaille le jais. Il recouvre en réalité plusieurs acceptations : à la fois l'*escapoulaire* - mot languedocien désignant celui qui ébauche - dont le travail consiste essentiellement à dégrossir la matière première, et l'ouvrier

³⁶² AN, H 1588, 26 ; Mémoire concernant la province de Languedoc, dressé par Monsieur de Basville, f° 92.

³⁶³ AD Ariège, 46 J 353 ; Gaston de Lévis VIII, mémoire sur le « procès de jayet », liasse A 10, n° 82.

³⁶⁴ AD Hérault, C 5669 ; Lettre du subdélégué de Mirepoix à l'intendant du Languedoc, 6 juin 1754.

³⁶⁵ BOISSONNADE Prosper, « La restauration et le développement de l'industrie en Languedoc au temps de Colbert », *Annales du Midi*, Tome 18, n°72, 1906, p. 469, citant DE BERTEREAU Martine, *La restitution de Pluton*, Paris, Hervé du Mesnil, 1640.

en jayet qui, non seulement dégrossit la matière première, mais la travaille en son entier. Bien sûr, la distinction entre les deux est souvent très ténue.

Le jayeteur capable de fabriquer un bijou en entier est un ouvrier plus complet. Son temps d'apprentissage est long : il peut durer cinq ans comme c'est le cas pour Pierre Moré placé en apprentissage par sa mère chez Jean Autié, ouvrier en jayet de Sainte-Colombe³⁶⁶. À l'instar de *l'escapoulaire*, il commence par dégrossir la matière première à l'aide de couteaux spéciaux pour ouvrir le jayet : pour ce faire, il donne de petits coups secs « de façon à déterminer de nettes cassures et à bien utiliser la matière³⁶⁷ », puis il taille ces morceaux en petits cylindres. Il complète cette opération à l'aide d'une grande meule (1,50 m) à double usage : « equiser » et « escapouler jayet³⁶⁸ ». Ainsi, en fonction de la finesse du grain sur la meule, il peut à la fois tailler le jayet et le polir. Pour former plus précisément l'ouvrage, en fonction de ce qu'il veut faire, il utilise soit une lime, soit un tour. Cet outil, lié au travail du bois en Pays d'Olmes, permet à la fois de guillocher les bijoux, c'est-à-dire leur faire des rainures, et de fabriquer des pièces rondes ou ovales. Enfin, « Les ouvrages de prix sont [...] polis au blanc d'Espagne [une poudre calcaire fine] mêlé au charbon de saule³⁶⁹ ».

Dans cette version, le travail du jayeteur pourrait être qualifié d'artisanal, c'est d'ailleurs ce que ne manque pas de faire Jean Anne Baron, négociant de Chalabre, qui, au terme d'ouvrier, préfère celui d'artisan³⁷⁰. Des jayeteurs « ont pu se procurer du jayet d'autres mains que des dits marchands et le travailler pour leur conte³⁷¹ », mais considérer les jayeteurs comme des artisans serait une erreur. En effet, bien que travaillant manuellement, ils produisent beaucoup de pièces en grande série, telles que des boutons et des « olives », qui étaient ensuite polis au moulin, ce qui, en réalité, les relie au reste du système technique dans lequel s'effectue la majeure partie de la production³⁷².

³⁶⁶ AD Aude, 3 E 3863 ; Brevet d'apprentissage Jean Autié, Peyronne Ringuet et Pierre Moré, f° 100, 20 juillet 1749.

³⁶⁷ ROUZAUD Henri, « Petites notes sur de vieilles choses et d'anciens noms du pays », *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, vol. 13, 1914, p. 167.

³⁶⁸ AD Aude, 3 E 3889 ; Inventaire après décès de Pierre Acher, 20 janvier 1794, f° 175.

³⁶⁹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

³⁷⁰ AN, F 14, 7941 ; Copie du mémoire envoyé à Mgr de Calonne contrôleur général des finances par Jean Anne Baron, Chalabre, 25 août 1784.

³⁷¹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire de Lagardie de Pousols adressée à l'intendant du Languedoc, 6 avril 1755.

³⁷² Pour de plus amples discussions sur la distinction entre artisans et ouvriers, on peut se référer au colloque MOUSNIER Mireille, *L'Artisan au village dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XIX^{es} Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 5-6-7 Septembre 1997*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2000, 336 p. ; Voir en particulier dans cet ouvrage la contribution de Jean-Michel Minovez, « Les artisans aux champs dans les draperies des Pyrénées centrales », p. 67-85 ; On peut aussi voir à ce sujet l'ouvrage de

2) Une division relativement poussée du travail

Deux sources sont fondamentales pour comprendre le système technique de production du jais. En premier lieu, un mémoire rédigé en 1753 par Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de l'intendant du Languedoc, nous fournit de nombreux renseignements sur son organisation³⁷³. En second lieu, Antoine de Gensanne, commissaire chargé par les états du Languedoc de rechercher les mines de la province³⁷⁴, nous en livre une description précise³⁷⁵.

Au centre du système de production se place le marchand qui, à chaque étape, achète la pièce en cours de fabrication. La production des bijoux en jais peut être divisée en cinq étapes principales. Pour commencer, les mineurs doivent extraire la matière première dans des galeries souterraines. Le jais ne se trouve pas à l'état pur dans le sous-sol, il est toujours mêlé de soufre, quelquefois de fer, voire de plomb. C'est pourquoi :

Quand la mine de jayet est arrachée on ote tout ce qui est défectueux, on la pèse ensuite et les marchands la viennent prendre [...] [puis] Après que la mine de jayet est extraite on la transporte [...] aux lieux propres pour la mettre en œuvre mais parce que le transport lui fait perdre ordinairement son humidité naturel on est obligé de la garder dans des lieux propres pendant six et neuf mois pour quelle le reprene et ne soit pas si cassante.³⁷⁶

Puis les *escapoulaires* « dégrossissent la matière & donnent la première forme à l'ouvrage. Ils travaillent sur une espèce de billot ou forte établie & se servent de couteaux dont la lame est large & fine. Ils ont à côté d'eux plusieurs petites sébillles de bois ; dans l'une ils mettent les boutons dégrossis ; dans une autre les grains de chapelets ; dans une troisième les grains de collier, & ainsi de suite, avec cette attention que chaque sébille ne contient que des pièces de même grosseur, soit en boutons d'habits, ou autres ouvrages³⁷⁷ ». Les ébauches de bijoux sont ensuite remises à des ouvrières chargées de les « percer ; ce qui se fait avec des forêts de différentes grosseurs, & dont quelques-uns sont extrêmement fins. Ils sont montés sur des petits tours à bobèche qu'on tourne avec l'archet [...]. Tout ce travail jusqu'ici se fait dans la chambre & dans des maisons particulières. Les ouvrages ainsi préparés, sont portés au moulin

BELMONT Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1998, 2 tomes, 198 et 310 p.

³⁷³ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 23 juin 1753.

³⁷⁴ VIDAL Auguste, « Échange de maris et de femmes entre Albi et Toulouse », *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, n°46-47, 1924, p. 111-112.

³⁷⁵ DE GENANNE Antoine, *Histoire naturelle de la province du Languedoc*, Montpellier, 1776-1779, T. 4, p. 205-218.

³⁷⁶ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, Subdélégué de l'intendance de Limoux, 23 juin 1753.

³⁷⁷ DE GENANNE Antoine, *Histoire ... op. cit.*, p. 214.

pour y être polis, & recevoir leur dernière forme.³⁷⁸ » Enfin, les ouvrages terminés sont remis à des ouvrières « qui les enfilent, & en font des colliers, des chapellets, &c », qu’elles lustrent puis « qu’elles arrangeant très proprement sur du papier³⁷⁹. » Dans ce système de production, pour 46 à 47 personnes, la proportion de chaque poste est la suivante : deux à trois mineurs, sept à huit *escapoulaires* ou dégrossisseurs, cinq à six « perceuses », 24 ouvriers lapidaires et cinq à six ouvrières pour enfiler et arranger les ouvrages polis.

L’organisation technique de la production d’objets en jais permet une grande efficacité. Au début du processus de fabrication, l’ouvrier escapouleur ne perd pas de temps à sélectionner les morceaux de jais. Au lieu de cela, il débite de manière systématique les morceaux de jais : c’est la taille des morceaux qu’il obtient qui détermine leur destination et non l’inverse comme c’était le cas pour les jayeteurs espagnols des Asturias³⁸⁰. Les pièces en cours de fabrication étaient donc classées dès le début, puis poursuivaient leur chemin le long de la chaîne opératoire. On est bien là dans un travail industriel dont la productivité était probablement élevée.

3) Une répartition genrée des tâches

La description faite par Antoine de Gensanne nous montre une répartition des tâches très genrée. Les *escapoulaires*, à l’instar des jayeteurs, sont exclusivement des hommes. En revanche, ce sont des femmes et des jeunes filles qui percent, lapident, polissent et enfilent les perles de jais. Celles qui travaillent au moulin portent le qualificatif de *molineteuses* qui découle de leur lieu de travail³⁸¹. D’après Antoine de Gensanne, « Il n’y a ici que des jeunes filles ou des jeunes femmes qui soient propres à ce travail, parce qu'il faut avoir la vue bonne.³⁸² » Dans l’ensemble, cette répartition est confirmée par les autres sources, avec cette précision que « Ce sont ordinairement des enfans [...] de l’age de 6, 7 et 8 ans [...] qui font les ouvrages les plus fins³⁸³ ». Cependant, on trouve aussi des hommes comme ouvriers lapidaires travaillant au moulin.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 214-215.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 216.

³⁸⁰ MONTE CARREÑO Valentin, *Azabachería ... op. cit.*, p. 20.

³⁸¹ AD Ariège, 6 EDT, F 1 ; Recensement de La-Bastide-sur-l’Hers, an XII.

³⁸² De GENSANNE Antoine, *Histoire ... Op. cit.*, p. 215.

³⁸³ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d’Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, Subdélégué de l’intendance de Limoux, 23 juin 1753.

4) Des ouvriers hautement qualifiés

À l'instar de nombreuses autres pierres semi-précieuses, le travail du jais est délicat. En outre, « le jais est une matière brusque et cassante qui [...], tout comme le bois dont il provient, se fend par l'action de l'air³⁸⁴ ». C'est pourquoi les différentes étapes de sa fabrication nécessitaient une assez grande qualification. Grâce à un long apprentissage, chaque ouvrier était passé maître dans sa spécialité. Ainsi, au milieu du XVIII^e siècle, la période de formation des « jayeteurs escapouleurs » durait quatre à cinq ans et parfois même sept ans durant lesquels les apprentis étaient payés de 6 à 12 sols par jour sans être logés, mais avec fourniture des outils³⁸⁵. De même, l'apprentissage des « jayeteurs lapidaires » s'effectuait durant trois à quatre ans. Cependant, les apprentis lapidaires n'étaient pas rémunérés mais seulement nourris et vêtus³⁸⁶. Ces temps d'apprentissage relativement élevés révèlent le degré de maîtrise technique nécessaire pour le travail du jais. En revanche, l'apprentissage du perçage des objets s'effectuait différemment : beaucoup plus court, un an et demi à deux, et payant, jusqu'à 10 setiers de millet, ce qui est relativement élevé³⁸⁷. Dans les années 1740, au croisement entre le savoir-faire bien maîtrisé du jais et de celui de l'orfèvrerie, les jayeteurs se sont mis à monter les bijoux en jais sur de l'or et de l'argent. Nous reviendrons ultérieurement sur cette spécificité du territoire.

La culture du jais en Pays d'Olmes est non seulement liée à la présence de matières premières sur le territoire, mais aussi au caractère sacré de cette pierre et à la mode du noir à l'époque moderne. Au milieu du XVIII^e siècle, elle y est déjà fort ancienne, environ trois siècles. Les hommes y ont acquis un excellent savoir-faire en la matière et l'organisation de la production permet une grande efficacité grâce au moulin à jais.

³⁸⁴ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

³⁸⁵ Entre autres : AD Aude : 3 E 3864 ; Brevet d'apprentissage pour quatre ans entre Viviès et Rougé, Moré et Bessou, 17 janvier 1752, f° 241 ; 3 E 3864 ; Brevet d'apprentissage pour quatre ans entre Acher & Balayé, Roudière et Albert « du métier d'ouvrier en jayet scapouleur », 7 janvier 1753, f° 464 ; 3 E 3865 ; Brevet d'apprentissage pour sept ans « du métier d'ouvrier en jayet escapouleur » entre Antoine Paul Acher et Pierre Jean, 4 mars 1754, f° 221 ; 3 E 3668 ; Brevet d'apprentissage entre Jacques Marcellin Milhau, Jean Chaubet et Jacques Briaud, 30 novembre 1760, f° 533.

³⁸⁶ Entre autres : AD Aude, 3 E 3863 ; Brevet d'apprentissage Achez & Labatut, Bigou et Lacube pour un garçon et deux filles, 1^{er} février 1750, f° 206-207 ; *Ibid.*, Brevet d'apprentissage entre Jean Roussignier, brassier et François Acher marchand de jayet, pour Joseph Roussignier (fils), « du métier d'ouvrier en jayet lapidaire » au moulin de Sibra pendant 3 ans, 30 mai 1750, f° 261-262.

³⁸⁷ AD Ariège, 5 E 3154 ; Contrat d'apprentissage passé entre Marc Autier, marchand, d'une part et, d'autre part, François Caut, peigneur, et Jean Jourdia, brassier, pour Elisabeth Roubert, petite fille de François Caut et Marguerite Clanet, femme de Jean Jourdia, la première pour un an et demi au prix de 9 setiers et la seconde pour deux ans pour 10 setiers, f° 1543, 22 septembre 1755. Le setier valait environ 4 livres et 10 sols en 1731 et pèse environ 54 kg (AD Hérault, C 4677, f° 98).

D. Le jais en son moulin, ou comment la culture technique de l'hydraulique a permis une forte avancée productive

« Cette machine quoique très ingénieuse est des plus simples »³⁸⁸ : nul mieux que le subdélégué de Limoux ne résume les traits majeurs du moulin à jais. Issue du croisement de plusieurs cultures techniques et faisant un double usage de l'eau, cette installation montre comment le Pays d'Olmes a su utiliser à son meilleur profit les potentialités de son environnement. Elle présentait l'avantage majeur d'un coût faible – tant pour sa construction que pour son entretien – qui lui permettait de n'avoir qu'un faible impact dans le prix de revient des bijoux en jais. Le moulin à jais constitua donc un grand atout qui explique, en partie, le formidable essor de la production du Pays d'Olmes au milieu du XVIII^e siècle.

I. Le moulin à jais, une usine des temps modernes à la campagne

1) Une innovation née au XVI^e siècle au croisement de trois cultures techniques : l'hydraulique, la sidérurgie et le bois

À La-Bastide-de-Congoust, les premières mentions de *molinets à jayet* dans les reconnaissances féodales datent de 1552³⁸⁹. Sur trois moulins que compte alors le village, l'un a remplacé un moulin à foulon, signe du déclin de l'industrie textile au XVI^e siècle³⁹⁰ et du réemploi, déjà, de ses installations. Les reconnaissances de 1518 ne mentionnant pas de moulin à jais, on peut raisonnablement penser que celui-ci a fait son apparition entre 1520 et 1550. Le terme de *molinet à jayet*, adapté sans doute de la langue occitane, est remplacé en 1602 dans les reconnaissances féodales de Léran par celui de « moulin à tailler le jayet³⁹¹ ». S'agit-il d'une évolution ou simplement d'une adaptation linguistique ? Il est impossible de répondre à cette question.

Ce qui est sûr, c'est que le moulin à jais naît dans un contexte d'effervescence technique. L'énergie hydraulique relativement abondante des Prépyrénées est bien maîtrisée en ce début de la période moderne. Le Pays d'Olmes a aussi développé une importante culture du travail et de l'usage du bois. De plus, il maîtrise aussi très bien le travail du fer par le procédé de réduction directe. Dans le sillon de cette sidérurgie, des *tornalhs* – installation hydraulique faisant tourner une meule – se sont développés pour le polissage des armes. Enfin, les puissants seigneurs de Lévis-Mirepoix, Jean V et son fils Philippe III, sont très favorables aux innovations. En effet,

³⁸⁸ AD Hérault, C 5669 ; Lettre du subdélégué de Limoux, Maguelone de Saint-Benoit, à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758.

³⁸⁹ AD Ariège, 46 J 102 ; Reconnaissances de la Bastide-de-Congoust, 1552.

³⁹⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 47.

³⁹¹ AD Ariège, 46 J 112 ; Reconnaissances de Léran, 1602.

c'est sur leurs terres, à Lavelanet, qu'apparaît en 1527 pour la première fois dans les Pyrénées le qualificatif de *à la genevoysse* pour un martinet³⁹². Puis treize ans plus tard, à Villeneuve d'Olmes, « une *fonde avec deux forges ou deux fornets à la genevoysse* [...] est en activité.³⁹³ » La présence des deux fours permet de supposer que cette force pouvait fonctionner alternativement selon le mode de réduction directe et indirecte. L'introduction du procédé indirect montre deux éléments : l'ouverture du territoire aux possibles évolutions et des circulations techniques depuis la Ligurie, au nord de l'Italie. Deux siècles plus tard, au sortir de la forge de Villeneuve, devenue « à la catalane », se trouvait un moulin à jais.

Le moulin à jais naît de la rencontre entre ces différentes cultures techniques et le travail du jais. Son double usage de l'eau – pour l'énergie par une roue horizontale et pour le refroidissement par une roue à pots – a été permis grâce à la maîtrise de l'hydraulique. L'usage de meules de grès pour polir les perles de jais est probablement venu des *tornalhs* des armuriers. De nombreux éléments en bois, tel que le canal servant à arroser les meules du moulin, sont liés à la culture locale du bois. Enfin, la parenté avec la sidérurgie se retrouve par la suite dans les termes techniques employés. Le mot de *respalmier* est utilisé pour désigner une petite écluse à la fois dans le vocabulaire de la forge à la catalane et dans celui du moulin à jais³⁹⁴. Le vocable de « métalière³⁹⁵ », dont nous ne savons avec exactitude à quoi il se réfère dans le moulin à jais, amène plutôt à penser à un apport de la sidérurgie.

2) Un fonctionnement simple

On ne peut savoir si le moulin à jais du XVI^e siècle est identique à celui du XVIII^e siècle pour lequel nous disposons de deux descriptions précises au milieu du XVIII^e siècle³⁹⁶, mais il y a fort à parier qu'en dehors de quelques améliorations techniques, le principe fut le même : faire tourner des meules de grès arrosées en permanence pour lapider et polir le jais dans un même mouvement.

Le moulin à jais est un bâtiment soit carré soit hexagonal de faible taille (5 à 6 m de côté) construit au-dessus d'un canal dont les eaux entraînent une roue horizontale à ailerons

³⁹² CANTELAUBE Jean et VERNA Catherine, « La forge à la génoise : quel transfert d'innovation ? », *Il ferro nelle Alpi. Giacimenti, miniere e metallurgia dall'antichità al XVI^e secolo*, Atti del Convengno, Bienno, 1998, C. Cucini Tizoni et M. Tizzoni éd., Comune di bienno, p. 154

³⁹³ VERNA Catherine, *Le temps des moulins ... op. cit.*, p. 318.

³⁹⁴ AD Ariège, 46 J 203 ; Registres de dépenses concernant le marquisat de Léran, année 1777, f° 14.

³⁹⁵ AD Ariège, 46 J 204 ; Registres des dépenses concernant le marquisat de Léran, année 1779, f° 2.

³⁹⁶ Les sources sont les mêmes que pour la description de système technique de production (le mémoire de Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, AD Hérault, C 5669 et l'ouvrage écrit par DE GENSANNE Antoine, *Histoire ... op. cit.*, p. 205-213).

recourbés de 1,5 m de diamètre. Cette roue est identique « à celles dont on fait usage dans la plupart des moulins du Languedoc & du Dauphiné³⁹⁷ ». Elle « tourne à l'air libre, sous l'action du jet amené par le canal en bois³⁹⁸ » qui est un simple « gros arbre creusé ». La roue fait se mouvoir un arbre vertical, mesurant 4,50 m et d'un diamètre de 30 cm, sur lequel, à 75 cm au-dessus du plancher, est placé un tambour, formé de douves semblables à celles d'un tonneau, de 90 cm de haut sur 1,50 m de diamètre. 4 à 8 meules d'environ 50 cm de diamètre d'un grès très fin et dur, enchâssées dans une planche de bois, sont placées à une distance égale d'environ 90 cm du tambour central. Chaque meule est montée sur un arbre central fixé dans une potence à 90 cm de la meule. « La partie supérieure de chaque arbre est garnie d'une bobèche de 10 cm de diamètre [...] [qui] reçoit une courroie ou lanière de cuir flexible³⁹⁹ » reliée au tambour central. À 30 cm au-dessus de celui-ci, se trouve un canal circulaire d'environ 20 cm de large

qui reçoit l'eau par un petit cheneau qui aboutit à une auge placée en dehors du bâtiment, et cette même eau est élevée dans l'auge par une légère roue à pots, placée sur le courant de l'aqueduc qui conduit l'eau sur la roue placée en bas de la voûte. Lorsque le canal circulaire se trouve aux deux tiers plein d'eau, il y a un petit canal de décharge à l'opposé du premier, qui conduit l'eau superflue dehors du bâtiment : on a surtout grand soin que tous ces cheneaux ne perdent pas une goutte d'eau, afin d'éviter toute espèce de gâchis.⁴⁰⁰

³⁹⁷ DE GENSANNE Antoine, *Histoire naturelle ... op. cit.*, p. 207

³⁹⁸ VIOLET Pierre-Louis, *Histoire de l'énergie hydraulique ... op. cit.*, p. 53. Le type de moulin auquel s'apparente le moulin à jais est dit à « rodet volant ». On le trouve sur les canaux dérivés de l'Agly et la Têt en Roussillon dès le XI^e siècle, voir CAUCANAS Sylvie, *Moulins et irrigations en Roussillon du IX^e au XV^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 1995, p. 146.

³⁹⁹ DE GENSANNE Antoine, *Histoire naturelle ... op. cit.*, p. 210-211.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 208.

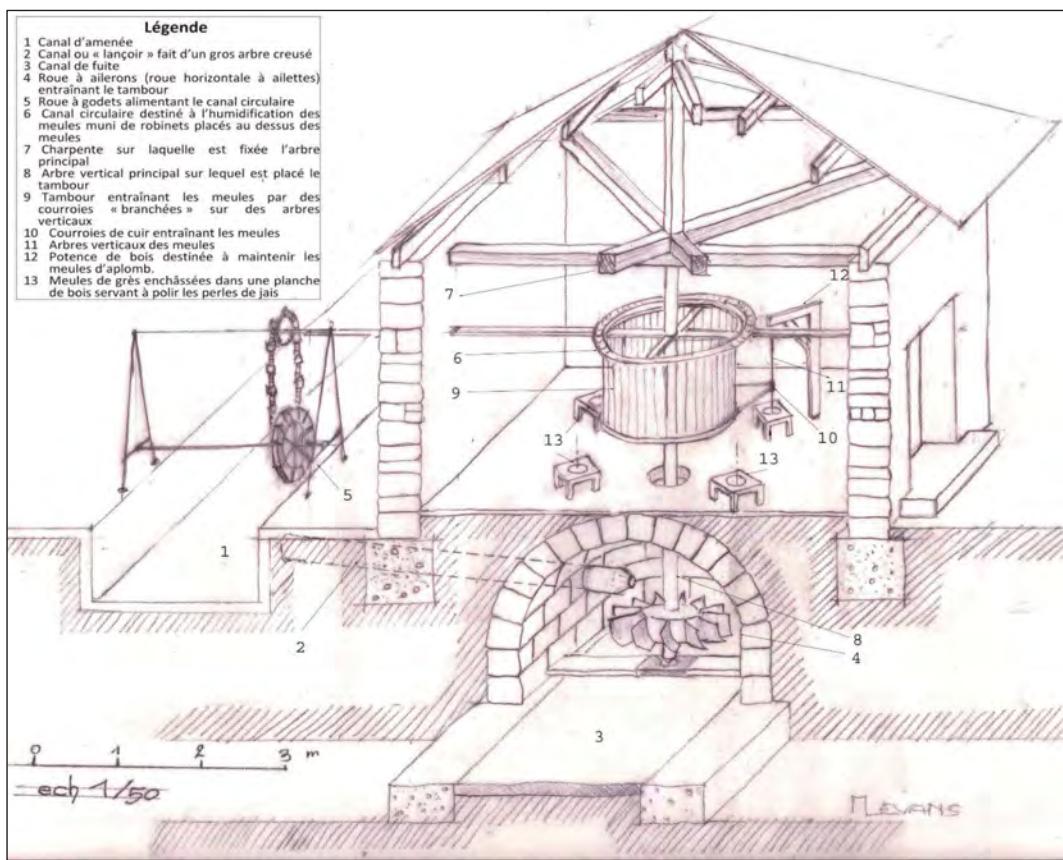


Figure 1. Représentation d'un moulin à jais à quatre meules d'après de Gensanne, 1775, dessin de Marc Evans

La démultiplication entre le tambour central et les axes des meules permet une rotation rapide de ces dernières : environ 240 tours par minute. Le grain de la meule est plus gros à l'extérieur et plus fin au centre, « en sorte que la meule dévore à la circonférence, polit au centre, le lapidaire forme la facette et la polit en même temps⁴⁰¹ ». Antoine de Gensanne souligne l'ingéniosité du système du double usage de l'eau en écrivant que ce travail « ne pouvant se faire qu'autant que les meules sont continuellement arrosées d'un filet d'eau, le canal circulaire dont nous avons parlé ci-dessus, est percé d'un trou vis-à-vis de chaque meule, & chaque trou est garni d'une espèce de robinet de bois, au moyen duquel & d'un petit cheneau qui est au-dessous, on fait tomber sur la meule l'eau qui y est nécessaire »⁴⁰² « et empêche par là, la substance bitumineuse de s'échauffer⁴⁰³ ».

Trois à quatre lapidaires - généralement des jeunes femmes - sont assis sur des petits tabourets autour de chaque meule. L'ouvrière travaille avec une main appuyée sur les genoux afin de se stabiliser. De l'autre main, avec le pouce et l'index, elle saisit dans la sébile de bois qu'elle a à ses côtés une pièce dégrossie. Elle l'applique sur la meule, le coude appuyé sur la table ;

elle forme de cette manière la première facette à la pièce ; elle n'a pas besoin de l'autre main pour former la seconde facette : l'habitude lui apprend à tourner sa pièce avec les deux doigts de la droite, et à lui donner toutes les phases dont elle a besoin, suivant la nature de l'ouvrage [...]. La pièce étant finie, ce qui est fait en très peu de temps, elle la met dans la sébile qui lui est destinée, et en prend une autre dégrossie dans la sébile qui est auprès, et ainsi de suite.⁴⁰⁴

3) Le moulin à jais : une grande efficacité productive

« Le jayet, étant très tendre, en comparaison de la meule sur laquelle on le travaille, se façonne avec une grande facilité : un ouvrier ébauche en un jour de 1,500 à 4,000 pièces, suivant leur grosseur ; les perceurs font de 3 à 6,000 trous par jour, et on peut évaluer à 15,000 le nombre de facettes qu'un lapidaire peut faire dans un jour »⁴⁰⁵. Dans les Asturies, où le jais a été travaillé à la main du Moyen Âge jusqu'au milieu du XX^e siècle, les meilleurs artisans arrivaient, vers 1950, à percer 240 perles à l'heure, à polir 3 500 facettes ou à en tailler 7 000 en un jour⁴⁰⁶. Dans le même temps, un lapidaire – ou plutôt une *molineteuse* – du Pays d'Olmes

⁴⁰¹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

⁴⁰² DE GENSANNE Antoine, *Histoire naturelle* ... op. cit., p. 211.

⁴⁰³ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

⁴⁰⁴ DE GENSANNE Antoine, *Histoire naturelle* ... op. cit., p. 215-216.

⁴⁰⁵ CUVIER Frédéric (dir.), *Dictionnaire des sciences naturelles : dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connaissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts*, Paris, F. G. Levrault, 1816-1830, Tome XXVI, p. 347.

⁴⁰⁶ MONTE CARREÑO Valentin, *Azabachería* ... op. cit., p. 71-72 et CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura* ... op. cit., p. 271.

taillait et polissait, à lui seul, 15 000 facettes, soit une productivité huit fois plus élevée ! Comme l'explique Valentín Monte Carreño pour les Asturies au XX^e siècle, la mécanisation permit « un gain de temps considérable⁴⁰⁷ » : ce fut très probablement le cas du moulin à jais. De plus, le système technique du Pays d'Olmes n'était pas une simple mécanisation. En effet, toute l'astuce du travail sur la meule de grès consistait à réaliser deux opérations dans le même geste : la taille et le polissage des facettes. C'est là que résidait le principal atout de cette technique.

On peut, grâce à ces chiffres, tenter une estimation de la production d'un lapidaire, d'un moulin à jais et, donc, du territoire. Si un lapidaire taille 15 000 facettes par jour il obtient 625 perles à 24 facettes ou 1 071 perles à 14 facettes, type de perle le plus courant. Retenons le chiffre de 1 000 perles par lapidaire, soit 16 000 à 24 000 perles produites quotidiennement dans un moulin. Si l'on considère 300 jours de travail annuels, un moulin travaillant constamment produisait entre 4,8 millions et 7,2 millions de perles par an. À son apogée, dans les années 1750, vingt moulins tournaient en Pays d'Olmes, produisant sans doute entre 100 et 140 millions de perles par an grâce à une mécanique de faible coût.

II. Une usine d'un coût minime

Un autre atout essentiel du moulin à jais est constitué par la faiblesse de ses coûts, tant pour le construire que pour l'entretenir. Les archives de la famille de Lévis, contenant des livres de comptes, nous fournissent ici de précieux renseignements.

1) Un faible investissement initial

En 1750, le coût de construction du moulin dit de l'Éveillé (surnom de Pierre Bez évoqué plus haut comme un des premiers peigniers à cornes), muni de six meules, n'est que de 200 livres. Le prix de chacune des meules de grès n'est que de trois livres et celui de la maçonnerie des caissettes dans lesquelles elles s'enchâssent ne se monte qu'à 20 livres. La partie la plus coûteuse demeurait « la façon de la pompe » qui s'élevait à 48 livres, soit un total de seulement 286 livres⁴⁰⁸. À titre de comparaison, à la même époque, l'établissement d'une forge à la catalane coûte de 5 à 6 000 livres⁴⁰⁹, soit 25 à 30 fois plus ; et encore, dans le monde de la sidérurgie, ce type de forge est fort peu coûteux.

⁴⁰⁷ MONTE CARREÑO Valentín, *Azabachería ... op. cit.*, p. 21.

⁴⁰⁸ AD Ariège 46 J 365, cahier intitulé « Conte que jay rendu à mon petit fils » par Paul-Louis de Lévis, du 29 février 1752. Chapitre « Dépenses en argent comptant que madame la marquise de Léran a fait depuis le 28^e avril 1749 jusqu'au 1er septembre 1751 comme suit », p. 9-12.

⁴⁰⁹ CANTEL AUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 157.

2) Des frais d'entretien maîtrisés grâce aux savoir-faire locaux

Les frais d'entretien sont aussi relativement faibles. De 1777 à 1788, ils s'élèvent à 606 livres pour cinq moulins, soit environ 50 livres par an, ce qui revient à 10 livres par moulin⁴¹⁰. Cette moyenne cache de très forts écarts : certaines années, en 1782 et 1783⁴¹¹, l'entretien des moulins ne revient qu'à 9 livres, tandis qu'en 1777, en raison de fortes crues, leur coût de remise en état de marche revient à 140 livres. De même en 1784, une autre année exceptionnelle, le montant des frais s'élève à 144 livres.

Le faible coût des réparations s'explique par le fait qu'elles étaient réalisées par des artisans locaux. En effet, aucun des éléments de l'installation ne comportait un degré de technicité trop élevé. Ainsi, le rouet différait peu de celui des moulins à farine, à tel point qu'en 1777, le meunier de Léran en a vendu et placé un. Le seigneur pouvait se fournir auprès du charpentier qui le fabriquait et le mettait en place pour la modeste somme de neuf livres⁴¹². Cet artisan pouvait aussi fabriquer, pour seulement quatre livres et 15 sols, le « canal pendante » qui permettait d'humidifier les meules, ou bien encore le tambour du moulin. De même, il réparait pour un coût modique d'une livre et cinq sols le *respalmier* ou écluse. Les maréchaux-ferrants se chargeaient de travailler les parties métalliques, telles « la ferrure d'une caisse neuve » et la façon d'une « métalière⁴¹³ ». Seules les meules de grès, en provenance d'Alet, parcouraient plusieurs dizaines de km.

Outre la légèreté de l'installation, la faiblesse globale des coûts du moulin à jais s'explique donc par le fait qu'il s'encastre parfaitement dans la culture technique du Pays d'Olmes en utilisant les savoir-faire des artisans locaux.

III. *Un moulin bien intégré à la société d'Ancien Régime*

Les moulins à jais s'inséraient parfaitement dans la société féodale du temps. Propriété des seigneurs, ils leur permettaient, d'une part, de se procurer, par leur location, un complément de revenus, certes modeste, mais non négligeable, et d'autre part, de contribuer à l'activité économique du territoire.

⁴¹⁰ AD Ariège, 46 J 204 ; « Registre de dépenses concernant le marquisat de Léran », années 1778-1782.

⁴¹¹ AD Ariège, 46 J 205 ; « Registre de dépenses concernant le marquisat de Léran », années 1782 et 1783.

⁴¹² AD Ariège, 46 J 204 ; « Registre de dépenses concernant le marquisat de Léran », année 1779, f° 13.

⁴¹³ AD Ariège, 46 J 203 ; « Registre de dépenses concernant le marquisat de Léran », année 1777, f° 14 ; les sources ne précisent malheureusement pas ce qu'est une « métalière »

1) Un investissement économique

Les moulins à jais se divisent en deux catégories : ceux dont le seigneur a gardé l'entièr propriété afin d'en percevoir les revenus et ceux dont il n'a que la propriété éminente pour laquelle il perçoit une rente. Au XVII^e siècle, les moulins à jais ont pu être affermés directement à un marchand qui gérait ensuite la location des places. Ainsi, en 1686, François de Roux, seigneur de Sainte-Colombe, affermait les quatre moulins du village à Thomas Viviès pour 400 livres pour un an. « Il a été convenu que le dit Thomas Vivies pourra faire travailler aux d. moulins et bailler les dites caissettes a qui bon lui semblera et en disposer de la même manière que le d. seigneur pouvoit faire⁴¹⁴ ». De même, dix ans plus tard, au Peyrat, Jean Bourrel tenait-il en afferme de la comtesse de Léran les deux moulins à jais du lieu⁴¹⁵.

Puis, au cours du XVIII^e siècle, ce système semble avoir été remplacé par une régie directe : le seigneur loue chaque place à raison de quinze sous par mois. Prenons l'exemple d'un des moulins de Léran, une installation classique à quatre meules autour desquels s'affairent entre 12 et 16 lapidaires : son propriétaire perçoit, année commune, entre 144 et 180 livres. Sachant que le coût de construction d'un moulin à six meules - certes d'un coût plus élevé mais le seul moulin pour lequel nous possédions des chiffres - est de 200 livres, le seigneur amortit entre les trois quarts et la totalité de son investissement dans l'année. Les frais d'entretien annuel ne s'élevant qu'à 10 livres en moyenne, l'investissement se révèle d'un beau rapport. Ainsi, lors des bonnes années du milieu du XVIII^e siècle, le duc de Lévis gagne environ 800 livres par an grâce aux cinq moulins qu'il a en régie dans le marquisat de Léran. Mais, dans les comptes des Lévis, le revenu des moulins apparaît assez faible en comparaison d'autres installations seigneuriales : chaque année, le moulin à scier d'Engranisse rapporte 250 livres⁴¹⁶, le four banal de Léran 322 livres et, ensemble, les moulins à farine du Peyrat et de Campredon 2 600 livres⁴¹⁷. Finalement, en 1758, les moulins à jais représentent moins de 2% des revenus des moulins et forges de la famille de Lévis⁴¹⁸.

Cependant, la même année, le subdélégué de Limoux insiste sur l'importance économique des moulins pour les seigneurs et avance des chiffres plus élevés : « les moulins

⁴¹⁴ AD Aude, 3 E 3805 ; Arrentement des moulins à jayet de Sainte-Colombe fait par M^r à Vivies, 29 novembre 1686, f° 196. Je remercie François Barby pour la transmission de cet acte.

⁴¹⁵ AD Ariège, 5 E 3304 ; Sous-arrentement des places des moulins à jais du Peyrat par Jean Bourrel, 9 février 1696, f° 10.

⁴¹⁶ Le moulin à scier d'Engranisse se situe sur l'actuelle commune de Lesparrou.

⁴¹⁷ AD Ariège 46 J 203 ; « Comptes de régie du marquisat de Léran », années 1759-1777.

⁴¹⁸ AD Ariège, 46 J 366, Récapitulation du revenu des moulins et forges, des marquisats de Mirepoix et de Léran, 1781.

appartiennent à des seigneurs particuliers qui les ont fait construire et qui les afferment autant qu'ils le peuvent, il y en a qui portent jusques a huit cents livres par année [...] il n'y a point de moulin a jayet qui coute au dela de mile ecus de construction et la plus grande partie coutent beaucoup moins »⁴¹⁹. Les revenus, certes complémentaires, que ces moulins ont fournis aux seigneurs sont donc loin d'être négligeables. Pour autant, leur construction permettait aussi aux seigneurs d'assoir leur position sociale.

2) Un investissement social

L'investissement des seigneurs dans les moulins à jais ne saurait être vu uniquement sous l'angle économique. En effet, la position sociale prééminente du seigneur repose sur sa capacité à faire vivre les habitants de son territoire en leur donnant du travail. Ainsi, le duc de La Rochefoucauld, seigneur de Bélesta, explique que « La misere se faisant sentir, Monsieur, dans les montagnes des Pyrénées plus qu'en aucun endroit, j'ai fait construire dans la terre de Belestat près de Mirepoix un moulinet à geay pour faciliter aux habitans les moyens de gagner quelque chose qui pût les aider à vivre en mettant leurs enfans dans le cas de travailler à un ouvrage qui n'est pas penible⁴²⁰. » Dans ce cadre, le moulin à jais est donc partie intégrante de la seigneurie en tant que « structure prestataire de services au bénéfice de la société rurale.⁴²¹ » C'est d'ailleurs une des explications au fait qu'à l'apogée de l'activité, dans les années 1750, le seigneur se décharge de la construction des nouveaux moulins et se contente de fournir l'eau. Ne conservant que la propriété éminente, il laisse à des marchands la gestion de cet investissement en échange d'une redevance symbolique de quelques livres⁴²².

3) Un système souple adapté aux variations du marché

Quelles que soient les modalités de sa propriété, le moulin à jais présente l'avantage d'être adapté à l'incertitude de l'économie d'Ancien Régime par sa grande souplesse. La légèreté et le faible coût de cette installation permettent de la construire seulement quand le besoin s'en fait sentir ou, pour le dire autrement, lorsque la demande est là. À l'inverse, en 1784, il est peu

⁴¹⁹ AD Hérault, C 5669 ; Lettre du subdélégué de Limoux, Maguelone de Saint-Benoit, à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758.

⁴²⁰ AD Hérault C 5669 ; Lettre du duc de La Rochefoucauld à monsieur Le Blanc visant à appuyer la demande de privilège exclusif des mines de Rennes-les-Bains, 29 janvier 1753. Si l'on ne saurait prendre au pied de la lettre les propos du duc de La Rochefoucauld, il n'en demeure pas moins qu'il ne s'agit pas ici d'un investissement à visée seulement économique, mais au moins tout autant sociale.

⁴²¹ BÉAUR Gérard, « Histoire économique, histoire des campagnes », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L'histoire économique ... op. cit.*, p. 137.

⁴²² Le montant de ces redevances diffère fortement en fonction des seigneuries. Dans le marquisat de Léran, elles s'élèvent à quatre livres et cinq chapons, AD Ariège 46 J 203 ; « Comptes de régie du marquisat de Léran », et dans la seigneurie de Mirepoix, elles sont de 20 livres par moulin, AD Ariège 46 J 207 ; « Comptes de régie du marquisat de Mirepoix ». Nous ne disposons pas de comptes précis de la seigneurie de Sainte-Colombe.

onéreux de remettre en état de marche un des moulins « à jaïet du peyrat qui avait été délaissé a cause de la diminution du travail de jayet, et qui a été retably, a cause de l'augmentation présente du dit travail.⁴²³ » Cette structure possède donc la capacité de s'adapter fort aisément à une conjoncture incertaine.

De même, la location du moulin et des places permet une plasticité du système de production. Les marchands, en ne louant les moulins – en totalité ou en partie - que lors des phases d'expansion, évitent des immobilisations de capitaux. Ils peuvent à leur tour effectuer des bénéfices en sous-louant les places à des lapidaires. De même, la location de ces places par les ouvriers ne se fait qu'en fonction du travail disponible. Ainsi, en cas de baisse de l'activité, les différents acteurs de la filière évitent les coûts liés à ces installations.

IV. Le moulin à jais et le déclin de Saint-Jacques : une simple coïncidence ?

1) Le déclin du jais espagnol expliqué traditionnellement par celui du pèlerinage

Du XIV^e siècle au XVII^e siècle, le jais de Saint-Jacques-de-Compostelle connut un bel âge d'or marqué par la création de la guilde des orfèvres en 1412. « La trentaine d'ateliers regroupés dans la rue des jayeteurs vend des milliers de pièces durant les quatre siècles de son existence ». ⁴²⁴ L'essor du jais compostellan est lié à la région de Villavisciosa, dans les Asturies, de laquelle proviennent toute la matière première, des artisans et de nombreuses petites pièces.

Mais, à partir de la fin du XVI^e siècle, l'activité du jais diminue à Saint-Jacques-de-Compostelle. Par suite, dans les Asturies, après avoir connu un apogée dans les années 1660 à Quintueles, le travail du jais se contracte aussi très fortement⁴²⁵. Au milieu du XVIII^e siècle, il ne reste plus que cinq artisans en jais à Saint-Jacques-de-Compostelle et, en 1800, plus aucun n'exerce cette profession. « La disparition de l'artisanat le plus typique de Saint-Jacques-de-Compostelle fut aussi fatal pour l'économie de la région Asturienne du jais, qui réduit drastiquement son activité minière et son artisanat à seulement 5 % de ce qu'il était dans les siècles antérieurs.⁴²⁶ »

Ángel Cardin-Toraño attribue ce déclin à celui du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle dû à quatre facteurs : la Réforme protestante, les pestes de la fin du XVI^e siècle,

⁴²³ AD Ariège, 46 J 205 ; Compte-rendu par le S^r Blancher concernant la régie du marquisat de Léran, 1784, f° 20.

⁴²⁴ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 242.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 170-172.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 243.

le changement culturel lié à la colonisation de l'Amérique et le siècle des Lumières qui vit s'imposer la raison et la science, reléguant la religion dans la sphère privée à partir de la fin de la renaissance. L'auteur explique que si le marché « civil » du jais est en pleine expansion dans le nord-ouest de la péninsule ibérique, en Castille et en Andalousie, tête de pont du commerce en Amérique, il est aux mains de quelques puissants marchands qui exportent le travail du jais vers le Mexique, Cuba... et qu'il échappe désormais aux artisans asturiens qui ne sont plus qu'une poignée à la fin du XVIII^e siècle.

2) Ce déclin correspond étrangement à l'essor des moulins à jais du Pays d'Olmes aux gains de productivité très importants

Pourtant, si l'on ne saurait nier ces facteurs explicatifs, l'un expliquant la baisse de la demande et, l'autre, l'incapacité à se connecter au marché américain, il est un autre facteur majeur dont l'auteur n'a pas connaissance : l'essor de la production de jais en Pays d'Olmes, en particulier, grâce au moulin à jais. Bien que les sources antérieures au XVIII^e siècle ne mentionnent pas la concurrence à laquelle ont pu se livrer les Français et les Espagnols, on ne peut que constater que la période du déclin du jais de Saint-Jacques-de-Compostelle et des Asturies correspond à l'élaboration et au développement du moulin à jais.

D'après Pedro Villanueva, actuel jayeteur asturien et président de l'association *Acebache*, la taille et le polissage des perles à facettes à la main est un travail long dont l'impact sur le prix de revient est important⁴²⁷. Chaque face doit être taillée avec précision avant d'être polie. Le polissage lui-même nécessite trois passes de trois sortes différentes, une sur une pierre à aiguiser, une avec du cuir et une avec du feutre, soit au total neuf passes par face et donc cent vingt-six passes pour une perle de 14 facettes. Les meilleures polisseuses arrivaient à effectuer 26 000 passes en cinq heures, soit 41 perles par heure ; celui qui les taille en produit environ le double⁴²⁸.

En Pays d'Olmes, avec la mise au point du moulin à jais, l'*escapouleur* peut se contenter de tailler approximativement les faces, ce que les sources traduisent par le terme « dégrossir », tandis que la taille et le polissage s'effectuent dans une seule et même passe au moulin contre neuf en dehors. Sans que l'on puisse le chiffrer, on imagine aisément que le gain de temps fut colossal. À la fin du XVIII^e siècle, les hommes du Pays d'Olmes avaient parfaitement conscience de l'avantage que leur procuraient ces techniques par rapport aux Espagnols. Ainsi,

⁴²⁷ Entretien avec Pedro Villanueva, *azabachero* (artisan du jais), 25 juillet 2017.

⁴²⁸ CARDIN TORÁÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 272.

en 1786, par peur que ces techniques ne traversent les Pyrénées, les fabricants écrivaient : « à la vérité on travaille du jayet, au tour et à la lime dans la Galice et dans les Asturies, mais très imparfaitement : ce n'est que chez nous qu'on a l'art de le lapider, ainsi que le secret de polir celui qui est travaillé à la lime et au tour. » Et de rajouter : « on croit peut-être la transplantation de cette fabrique difficile ; qu'on se détrompe, on travaille le jayet en Espagne, on lui donne les premières préparations avec autant de dextérité que nous, on a sur les lieux et la matière pour les ouvrages et leur consommation, il ne leur manque que la manière de lapider, et le secret de le polir ; qu'on y porte l'un et l'autre et la fabrique est établie.⁴²⁹ »

Peu de doutes subsistent donc quant au fait que le moulin à jais ait permis au Pays d'Olmes de surpasser les artisans asturiens et galiciens et d'inonder le marché espagnol et américain de ses produits, contribuant par là même au recul de la production ibérique.

Tandis que ses sols pauvres semblaient constituer un handicap, le Pays d'Olmes a su utiliser au mieux les ressources naturelles que ce terroir offrait : le buis favorisé par les sols calcaires et le jais dans les couches marneuses. L'environnement technique du Pays d'Olmes fut un terreau fertile pour la transformation de ces matières premières en produits finis. La spécialisation du territoire dans ces industries marquait de son empreinte la société locale.

⁴²⁹ AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, des communautés de Sainte-Colombe, le Peyrat et la Bastide ; diocèse et subdélégation de Mirepoix contre le sieur Courtial, 7 janvier 1786.

Chapitre II. Un territoire rural aux seigneurs dynamiques

Sous l’Ancien Régime, il est difficile de connaître avec précision le nombre d’hommes qui habitaient le territoire où se travaillait le jais et le peigne. En revanche, les sources permettent d’établir un ordre de grandeur. La documentation nous renseigne davantage sur la manière dont les seigneurs ont contribué au développement industriel, en particulier en protégeant une communauté protestante soudée et très liée aux activités industrielles.

A. L’occupation de l’espace par les hommes

Dans les années 1960, Georges Frêche réalisa un impressionnant travail d’inventaire et de critique des sources de la démographie des habitants de la région toulousaine au XVIII^e siècle⁴³⁰. En 1984, Robert Jolibert a compilé toutes les données des dénominations de l’Ariège à partir de l’an XII⁴³¹. Plus récemment, Éric Fabre a fait un bilan de la démographie du sud du diocèse de Mirepoix⁴³². Outre ces précieux travaux, différentes sources fournissent ponctuellement des chiffres précis. Mais il n’en demeure pas moins d’importantes difficultés.

I. La difficile pesée des hommes

Disons-le d’emblée, « les enquêtes démographiques de l’Ancien Régime sont affligées de la tare des feux : on y compte les foyers et jamais les hommes⁴³³ ». Georges Frêche a prouvé que le nombre d’individus par foyer varie dans le temps et dans l’espace⁴³⁴. Jusqu’à la Révolution française, on ne peut donc disposer que d’une fourchette du nombre d’habitants avec un coefficient de quatre à cinq personnes par foyer.

Pour le diocèse de Mirepoix, il n’existe que deux dénominations. Un premier « a été effectué en Languedoc par Nicolas Lamoignon de Basville à l’automne 1693⁴³⁵ ». Un second a été réalisé 16 ans plus tard par Saugrain⁴³⁶ ; cependant, cette enquête est à prendre avec de

⁴³⁰ FRÊCHE Georges, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières (vers 1670-1789)*, Paris, Cujas, 1974, p. 19-35 ; FRÊCHE Georges, « Dénombrement de feux et d’habitants de 2 973 communautés de la région toulousaine (Intendances d’Auch, de Montauban, du Roussillon, et généralité de Toulouse de l’intendance du Languedoc) (1536-1790) », *Annales de démographie historique*, 1968, p. 389-421.

⁴³¹ JOLIBERT Robert, « La population de l’Ariège de l’an XII à 1982 », *BSA*, 1984, p. 113-169.

⁴³² FABRE Éric, « Chapitre 3 - Eléments de démographie », in CANTELAUBE Jean et FABRE Éric, *Vivre dans la haute vallée de l’Hers. Un cas de double développement en piémont pyrénéen (XVII^e-XX^e siècle)*, Sarebrück, Éditions universitaires européennes, 2011, p. 31-45.

⁴³³ FABRE Éric, « Chapitre 3 - Eléments de démographie », in CANTELAUBE Jean et FABRE Éric, *Vivre dans la haute vallée ... op. cit.*, p. 33.

⁴³⁴ FRÊCHE Georges, « Dénombrement de feux et d’habitants de 2 973 communautés de la région toulousaine (Intendances d’Auch, de Montauban, du Roussillon, et généralité de Toulouse de l’intendance du Languedoc) (1536-1790) » ... art. cit., p. 398-399.

⁴³⁵ FRÊCHE Georges, *Toulouse et la région la région Midi-Pyrénées ... op. cit.*, p. 21.

⁴³⁶ SAUGRAIN Claude-Marin, *Dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux*, Paris, Chez Claude Saugrain, 1709.

grandes précautions, « reprenant bien souvent les valeurs numériques de 1693 et mélangeant parfois paroisses et communautés⁴³⁷ ». En ce qui concerne le Pays d’Olmes, six villages ont été regroupés dans cette enquête : Fougax avec Barrineuf, Bélesta avec l’Aiguillon et Rivel avec Sainte-Colombe. Par ailleurs, deux villages, Aigues-Vives et Léran, pourtant assez importants, sont absents. Pour compenser ce manque, et bien qu’il s’agisse de feux fiscaux, il ne reste malheureusement que le recours aux reconnaissances féodales de 1644⁴³⁸. Passée l’enquête de Saugrain, aucune autre ne concerne le diocèse de Mirepoix, y compris celle menée par l’intendant Ballainvilliers, qui, seul, mentionne la population de Laroque d’Olmes dans son mémoire de 1788⁴³⁹. Il faut ensuite attendre l’an XII (1803-1804) pour avoir les premiers recensements ; à cette date bien avancée, les populations du Pays d’Olmes ont déjà pu diminuer en raison des guerres de la Révolution.

Finalement, on ne possède de chiffres que pour le début et la fin du XVIII^e siècle, ce qui a le grand inconvénient d’empêcher d’observer l’évolution démographique. Certes, on peut penser qu’à l’instar du reste du Languedoc, le Pays d’Olmes a connu une croissance soutenue au cours du siècle. Les travaux de Georges Rives, qui a retracé la démographie de Sainte-Colombe de 1750 à 1790, vont dans ce sens : il y observe un taux de natalité de 35% et un taux de mortalité de seulement 21%, très inférieur à la moyenne nationale. Mais on ne sait rien des départs de population : la prudence est donc de mise.

Néanmoins, comme le montre le tableau, les chiffres dont on dispose – pris avec toutes les précautions nécessaires - permettent de cerner les grands traits de la population du Pays d’Olmes et de sa répartition : au siècle des Lumières, entre 10 000 et 11 000 habitants sur une quinzaine de villages. À titre de comparaison, cette population est équivalente à celle d’Albi, de Castres ou bien encore de Carcassonne⁴⁴⁰.

Tableau 1. Population du territoire industriel du jais et du peigne sous l’Ancien Régime

	Feux			Habitants	
Communautés	1644 ⁴⁴¹	1693 ⁴⁴²	1709 ⁴⁴³	1788-90 ⁴⁴⁴	An XII (1803-4) ⁴⁴⁵

⁴⁴¹ Chiffres issus de FAUR Nathalie, *La famille de Lévis et sa seigneurie... op. cit.*, p. 79, à partir des reconnaissances féodales des seigneurs de Lévis.

⁴⁴⁴ Pour Laroque-d’Olmes, AD Aude, 4 E 69 MS 81, Ballainvilliers Charles Bernard de, Mémoire sur le Languedoc, 1788, f° 83 ; pour Sainte-Colombe, RIVES Georges, *Sainte-Colombe en Quercorb. Un village de la terre privilégiée*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 2004, p. 38.

⁴⁴⁵ Essentiellement JOLIBERT Robert, « La population de l’Ariège de l’an XII à 1982 », *op. cit.*, p. 131-143.

Aigues-Vives	139				401
Barrineuf		96	/		/
Bélestas		262	375		1806
Fougax		260	374		1450
Labastide-de-Couga	153	91	170		500
Laguillon ⁴⁴⁶		65	65		
Laroque		210	210	1800	800
Léran	174				900
Le Peyrat	51	88	107		389
Lesparrou					645
Montbel		50	50		379
Régat	98	/	258		100
Rivel			469		959
Sainte-Colombe				1 480	1 098
Vilhac	65		18		650
Total			2 248 ⁴⁴⁷		10 077

II. Une structure polycentrique

Sous l’Ancien Régime, le Pays d’Olmes ne connaît pas de véritable ville. C’est une de ses caractéristiques majeures que d’échapper à la dialectique centre-péphérie : ni les hommes ni les activités ne se polarisent vers un seul et même centre. Au contraire, la structure est ici polycentrique : aucun bourg ne dépasse les 500 feux, voire même 400 si l’on tient compte de la

⁴⁴⁰ FRÈCHE Georges, « Dénombrement de feux et d’habitants de 2 973 communautés de la région toulousaine (Intendances d’Auch, de Montauban, du Roussillon, et généralité de Toulouse de l’intendance du Languedoc) (1536-1790) » ... art. cit., 1968, p. 405, 415, 418.

⁴⁴¹ Chiffres issus de FAUR Nathalie, *La famille de Lévis et sa seigneurie... op. cit.*, p. 79, à partir des reconnaissances féodales des seigneurs de Lévis.

⁴⁴² FRÈCHE Georges, « Dénombrement de feux et d’habitants de 2 973 communautés de la région toulousaine (Intendances d’Auch, de Montauban, du Roussillon, et généralité de Toulouse de l’intendance du Languedoc) (1536-1790) » ... art. cit., 1969, p. 401, à partir de AN, G 7, 1631.

⁴⁴³ SAUGRAIN Claude-Marin, *Dénombrement du royaume... op. cit.*, tome 2, p. 240.

⁴⁴⁴ Pour Laroque-d’Olmes, AD Aude, 4 E 69 MS 81, Ballainvilliers Charles Bernard de, Mémoire sur le Languedoc, 1788, f° 83 ; pour Sainte-Colombe, RIVES Georges, *Sainte-Colombe en Quercorb. Un village de la terre privilégiée*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 2004, p. 38.

⁴⁴⁵ Essentiellement JOLIBERT Robert, « La population de l’Ariège de l’an XII à 1982 », *op. cit.*, p. 131-143.

⁴⁴⁶ L’Aiguillon est joint à Bélestas lors de la Révolution.

⁴⁴⁷ Ce total a été effectué sur l’hypothèse que les feux d’Aigues-Vives et de Léran soient à peu près les mêmes en 1709 qu’en 1644, ce qui ne semble pas irréaliste au vu de la population en 1803 (peut-être surestimée pour Aigues-Vives et sous-estimée pour Léran).

correction à apporter aux chiffres fournis pour Sainte-Colombe qui, en réalité, comprennent aussi Rivel. Si les communautés de Bélesta et Fougax sont d'une certaine importance, celle-ci n'est que toute relative puisque n'on y dénombre, au maximum, que 375 feux, soit moins de 2 000 habitants. Viennent ensuite Laroque-d'Olmes et Sainte-Colombe dont la population a crû tout au long du XVIII^e siècle : à la fin de l'Ancien Régime, la première compterait 1 800 habitants, faisant jeu égal avec Bélesta, et la seconde 1 480 répartis dans 300 feux, de même que Fougax. En totalisant environ 6 500 habitants, ces quatre villages ne rassemblent pas tout à fait les deux tiers de la population qui nous intéresse.

Les villes les plus proches en dehors du territoire demeurent, bien que fort actives, tout aussi modestes. À 7 km à l'est de Sainte-Colombe, Chalabre, centre drapier travaillant dans le giron de la fabrique carcassonnaise, ne compte que 478 feux en 1709 et 2 000 habitants en 1788 d'après Ballainvilliers. À quatre km au sud de Laroque-d'Olmes, Lavelanet, centre textile en devenir, est passé de 398 feux en 1709 à 2 000 habitants en 1788. Seule Mirepoix, la capitale diocésaine, à 15 km au nord de Laroque-d'Olmes, qui semble avoir connu une forte croissance avec 441 feux en 1709 et 4 000 habitants en 1788⁴⁴⁸, peut être qualifiée de petite ville.

Pour trouver des villes plus importantes, il faut s'éloigner du territoire. En partant vers l'ouest, dans la vallée de l'Ariège, à une trentaine de km, on trouve l'actuelle préfecture de l'Ariège, Foix ; mais la période moderne ne lui a guère réussi puisque la cité comtale n'abrite que 538 feux vers 1760⁴⁴⁹ et les estimations du nombre de ses habitants « varient de 3200 à 2074⁴⁵⁰ ». Il faut partir 20 km plus au nord pour trouver la ville la plus importante de ce qui allait devenir le département de l'Ariège, Pamiers. Mais au XVIII^e siècle, elle n'a jamais atteint les 5 000 habitants. En réalité, il n'y a pas de véritable ville dans un rayon inférieur à 70 km. Il faut aller jusqu'à Carcassonne, à 70 km au nord-est, avec ses 10 000 habitants et, surtout, Toulouse, à 110 km au nord, avec ses 60 000 habitants à la veille de la Révolution⁴⁵¹ pour enfin rencontrer des centres urbains importants. Il n'y a donc, ni en Pays d'Olmes ni dans les abords relativement proches, de pôle urbain susceptible d'attirer à lui les activités de ce territoire rural.

⁴⁴⁸ AD Aude, 4 E 69 MS 81, Ballainvilliers Charles-Bernard de, Mémoire sur le Languedoc, 1788, f° 82-85.

⁴⁴⁹ FRÈCHE Georges, « Dénombrement de feux et d'habitants de 2 973 communautés de la région toulousaine (Intendances d'Auch, de Montauban, du Roussillon, et généralité de Toulouse de l'intendance du Languedoc) (1536-1790) » ... art. cit., 1969, p. 466.

⁴⁵⁰ PAILHES Claudine (dir.), *Histoire de Foix et de la Haute Ariège*, Toulouse, Privat, 1996, p. 150.

⁴⁵¹ TAILLEFER Michel, « Une ville des Lumières », in TAILLEFER Michel (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 2002, p. 163.

III. Des hameaux et des petits villages : une population dispersée

La structure de l'habitat du Pays d'Olmes, outre le fait d'être polycentrique, présente deux autres caractéristiques majeures : le territoire est composé d'une part de petits villages et d'autre part de hameaux. En dehors des quatre bourgs de plus de 1 000 habitants, les autres villages, une dizaine, ont tous, une population comprise entre 200 et 1000 habitants tout au long du XVIII^e siècle. Quatre d'entre eux, Léran, La-Bastide-de-Congoust, Rivel et Lesparrou paraissent avoir une population un peu plus nombreuse dépassant les 150 feux et, donc, les 500 habitants. Les autres communautés semblent demeurer en dessous de ce seuil⁴⁵².

Qu'ils soient grands ou petits, ces villages ont pour point commun d'être partagés en deux parties : un habitat relativement dense au centre du village, le bourg, et, tout autour, un habitat plus dispersé, composé de hameaux et de métairies plus ou moins isolées. La proportion de chacune des deux parties est plus ou moins élevée en fonction du temps et de la structure économique du village. Mais la seconde partie est toujours relativement importante.

Plusieurs érudits locaux se sont penchés sur ce trait du territoire, tel Georges Rives qui explique que « Le village de Sainte-Colombe est entouré d'un certain nombre d'écartes constitués par des hameaux, des métairies et des bergeries⁴⁵³ ». Il recense au moins huit hameaux et huit métairies ainsi que plusieurs bergeries. Plusieurs études, bien qu'en dehors du XVIII^e siècle, sont ici fort intéressantes. Gaston Maugard, dans un article sur Sainte-Colombe sous l'Ancien Régime compte, pour 1610, « 103 maisons au village, 62 en six hameaux, plus 5 métairies⁴⁵⁴ ». Éric Fabre, dans une étude sur la disparition des métairies dans le Chalabrais, relève, à partir de l'enquête agricole de 1807, huit écartes rassemblant trente-huit feux et, à partir des actes notariés, la présence de deux métairies. Cependant il ajoute que « compte tenu de la forme ramassée de la commune, aucun écart n'est vraiment isolé⁴⁵⁵ ». À Bélesta, le phénomène de dispersion semble plus marqué. En effet, un instituteur, A. Blanquier, dans une monographie réalisée en 1887, y dénombrait, en dehors du bourg, 17 hameaux⁴⁵⁶ ; à cette date, 56,6 % de la population y résidaient. Il en va de même pour Rivel qui, en 1886, totalisait 16 hameaux rassemblant quasiment la moitié de la population⁴⁵⁷.

⁴⁵² Le dénombrement de Saugrain mentionne 258 feux pour Régat, mais ce chiffre paraît beaucoup trop élevé, il est probable qu'il ait compris un autre village du territoire. À l'inverse pour Vilhac, celui de 18 semble trop faible.

⁴⁵³ RIVES Georges, *Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 33.

⁴⁵⁴ MAUGARD Gaston, « Bourg vers 1780, et non pas Ville, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, XVII^e-XVIII^e siècle. De l'artisanat à la proto-industrialisation », p. 33, in BLANCHARD Anne, MICHEL Henri et PÉLAQUIER Élie, *Entre ville et village. Les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1993, 151 p.

⁴⁵⁵ FABRE Éric, *Les métairies en Languedoc. Désertion et création des paysages (XVIII^e-XX^e siècles)*, Privat, Toulouse, 2008, p. 167.

⁴⁵⁶ BORDENAVE, *Monographie de Bélesta*, 1887, cité par SALVAIRE Jean-Louis dans Association pour l'animation d'action culturelle dans la haute vallée de l'Hers, *La haute vallée, au fil de l'Hers*, Toulouse, à compte d'auteur, 1991, 544 p.

⁴⁵⁷ BLANQUIER A., « Monographie de la commune de Rivel », *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*. Gabelle Bonnafous, Carcassonne. 1895, p. 121.

B. Une dynamique seigneuriale propice au développement industriel

Sous l’Ancien Régime, le territoire du jais et du peigne présente la spécificité d’appartenir à de puissantes familles seigneuriales. Ces seigneurs se révèlent particulièrement entreprenants en matière d’industrie. De plus, au sein de la famille de Lévis, la branche de Lévis-Léran qui s’était tôt convertie au protestantisme, a continué à protéger les réformés bien après la réforme.

I. Une configuration territoriale particulière due à la puissance des Lévis

La croisade contre les Albigeois avait totalement modelé le Pays d’Olmes et le Chalabrais. Depuis 1209, le premier – ainsi que toute la partie est de l’actuel département de l’Ariège – appartenait à la famille de Lévis et le second à la famille de Bruyères. D’après Dom Vaissette, pour avoir commandé l’armée du roi lors de la seconde phase de la guerre contre les hérétiques, « Gui de Lévis devint maréchal du roi de France. Ses successeurs se donnèrent le titre de *Maréchaux de Mirepoix* ou *Maréchaux d’Albigeois*, jusqu’à la fin du quinzième siècle [...] ils se qualifièrent [par la suite] *Maréchaux de la foi*⁴⁵⁸ [sic] » et ce, jusqu’au début du XX^e siècle. Par le traité de Paris de 1229, Louis IX restituait à Raymond VII, comte de Toulouse, la majorité de ses terres à l’exception de « la terre du maréchal [Guy de Lévis] et [...] celui-ci la tiendra directement de la Couronne⁴⁵⁹ ». Outre le prestige de ce titre et le fait d’être vassal direct du roi de France,

la maison des Lévis, dans ses diverses branches, a donné deux cardinaux, six archevêques, quatre évêques, plusieurs prieurs, des protonotaires du pape, des aumôniers du roi. Elle a produit un grand nombre de conseillers et de chambellans du roi, des sénéchaux dans plusieurs régions de la France, des gouverneurs dans les provinces du Languedoc, du Limousin, la Bourgogne, du Lyonnais, du Bourbonnais, de l’Artois ; des ambassadeurs, un vice-roi d’Amérique. Un grand nombre de ses membres se sont distingués, à toutes les époques, dans les guerres soutenues par les rois, ce qui leur a valu les plus hautes dignités dans l’armée ; on y trouve des maîtres et maréchaux de temps, des brigadiers des armées du roi, des chefs d’escadre, trois maréchaux. Leurs faits d’armes sur les champs de bataille et les services rendus à la nation et à la royauté leur ont procuré des distinctions honorifiques dans les divers ordres de chevalerie ou autre ; on y voit des chevaliers des ordres du roi, des chevaliers de Malte, des chevaliers et dignitaires de l’ordre du Saint-Esprit, etc. Elle a obtenu cinq érections de terres en duché, dont trois en duché-pairie.⁴⁶⁰

⁴⁵⁸ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ...* T. I, *op. cit.*, p. 41.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 105.

⁴⁶⁰ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, T. I. Introduction, p. V. Le plus célèbre de ces duchés est celui de Mirepoix créé en 1752.

On comprend dès lors le poids tant local que national, voire international qu'a pu avoir la famille de Lévis. Jusqu'au petit-fils de Guy de Lévis, Guy III, la seigneurie fut transmise d'une seule pièce. Puis la famille se divisa en diverses branches dont les deux principales nous intéressent car se partageant le Pays d'Olmes : la branche aînée, les Lévis-Mirepoix, et la branche des Lévis-Léran, née en 1329 avec Gaston de Lévis, petit-fils de Guy III⁴⁶¹. En 1567, les seigneuries de Bélesta, Fougax et l'Aiguillon furent recueillies dans sa légitime par Jean-Claude de Lévis, dit « sire d'Audou », cadet de la branche Lévis-Léran. Ce baron n'ayant eu qu'une fille, ses seigneuries furent recueillies en 1715 par son descendant, le duc Alexandre de La Rochefoucauld, dont la fille aînée épousa, en 1737, son cousin Louis-François-Armand de La Rochefoucauld, duc d'Estissac⁴⁶². Ainsi, tout au long du XVIII^e siècle, la partie sud du territoire appartint à la puissante famille de La Rochefoucauld qui avait bien saisi la grande valeur de la forêt de Bélesta. Mais, évidemment, la famille de La Rochefoucauld ne résidait pas sur ses terres de Bélesta, dont la gestion fut assurée par Antoine Alizet, d'une famille de marchands de jais et de peignes, puis par ses successeurs⁴⁶³.

Au nord et à l'ouest de la baronnie de Bélesta, à l'exception de la seigneurie de Lavelanet passée par mariage en 1656 aux mains du comte de Fumel, le reste de la seigneurie de Lévis demeura aux mains des deux branches principales de la famille. La branche des Lévis-Mirepoix fut la plus importante, mais ses terres étaient moins concernées par le travail du jais et du peigne qui se concentrat dans la seigneurie de Léran. Toutefois, on trouvait des mines de jais à Lavelanet et au Carla-du-Roquefort, deux moulins à jais à Laroque d'Olmes et un à Villeneuve d'Olmes en 1760, ainsi que des peigniers à Laroque-d'Olmes et Lavelanet. En revanche, la seigneurie de Léran constituait une grande partie du territoire du jais et du peigne. C'est là, dans les communautés de Lesparrou, Vilhac, La-Bastide-de-Congoust, Le-Peyrat, de Léran, d'Aigues-Vives et de Régat, que vivait le plus grand nombre d'hommes du jais et du peigne.

À trois reprises, en 1590, 1593 et 1703, les branches des Lévis-Mirepoix et Lévis-Léran conclurent des alliances matrimoniales qui permirent de les réunir par la suite. Ainsi, en 1757, lorsque Charles-Pierre-Gaston de Lévis, seigneur, marquis et duc de Mirepoix, décéda sans descendance malgré ses deux mariages, par son testament, il laissait « tous ses biens et droits

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 101.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 362 et p. 397-398.

⁴⁶³ TRILLE Marc, *Répertoire numérique de la sous-série 36 J, Fabrique des draps de Léopold Poulihariès*, Carcassonne, Archives départementales de l'Aude, 1992, « Introduction ».

seigneuriaux [...] à Louis-Marie-François-Gaston de Lévis, marquis de Léran, fils de son cousin germain⁴⁶⁴ ». Celui-ci, en cumulant les titres, seigneuries et offices des deux branches majeures de la famille, hissa la maison de Lévis au faîte de sa puissance. Il effectua aussi une très belle carrière qu'il termina comme lieutenant général du roi et gouverneur général du Bourbonnais. Après avoir récupéré la seigneurie de Mirepoix, il compléta ses terres par l'acquisition de plusieurs seigneuries qui avaient quitté le patrimoine familial des siècles auparavant⁴⁶⁵ et acheta aussi la seigneurie de Montbel-Taurine⁴⁶⁶ qui avait jadis appartenu aux de Bruyères, seigneurs de Chalabre, de Puivert et de Sainte-Colombe.

Au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, par achat et par mariage, les de Pressoirs et les Potier de la Terrasse avaient acquis des de Bruyères les titres et les seigneuries de Puivert, Sainte-Colombe et Rivel⁴⁶⁷. Puis, en 1667, François de Roux les recueillit à la suite du décès sans héritier de son oncle François de Pressoirs et de sa tante Françoise Potier de la Terrasse⁴⁶⁸. Si les de Roux, nobles de robe, n'ont jamais égalé la puissance des Lévis, ils ont néanmoins connu une belle réussite sociale. Ainsi, de 1558 à 1673, de Raymond à François de Roux, quatre générations ont occupé les charges de président du présidial et de juge-mage de Carcassonne⁴⁶⁹, office situé immédiatement après celui de sénéchal, fonction occupée par les de Lévis-Mirepoix. Par lettres patentes datées de 1680, François de Roux vit ses terres érigées en marquisat. Son fils, aussi prénommé François, après avoir été avocat au parlement de Toulouse, en acheta pour 75 000 livres la charge de président aux requêtes, fonction qu'il exerça, malgré ses vingt-huit ans, dès 1698 et dans laquelle son fils, Sylvestre, lui succéda en 1739 avant de devenir président à mortier. Cependant, la part capitale qu'il prit dans l'opposition parlementaire aux réformes royales lui valut deux mois d'emprisonnement en 1763 puis l'exil sur ses terres de Sainte-Colombe par lettres de cachet durant quatre années en 1771. L'avènement de Louis XVI lui permit de revenir à Toulouse où il fit fonction de premier président jusqu'à sa mort en 1781⁴⁷⁰. Son fils aîné, Bernard-Emmanuel de Roux, s'engagea dans

⁴⁶⁴ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, T. I, p. 260.

⁴⁶⁵ Ainsi, le 6 février 1774, il acquiert, pour 102 000 livres, le reste de la seigneurie de Saint-Quentin, Queille et Belloc (AD Ariège, 2 C 1367, f° 18 ; Source citée par ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) », *Bulletin d'histoire économique de la Révolution française*, 1972, p. 36-37) et celle de Tréziers, le 28 février 1777, pour 72 000 livres (AD Ariège, 2 C 1369, f° 13, ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 36).

⁴⁶⁶ AD Aude, 72 C 9 ; Vente par Jean-Romain Escolier à Louis-Marie-François-Gaston de Lévis de la seigneurie de Montbel-Taurine pour 27 000 livres, le 18 octobre 1784.

⁴⁶⁷ PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 170-178.

⁴⁶⁸ RIVES Georges, *La saga des Roux, du Termenès au Kercorb. Histoire d'une famille de magistrats en Languedoc du XVI^e siècle à la Révolution*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 2000, p. 30-31.

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 10 et 35.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 50-70.

une carrière militaire au cours de laquelle il se hissa au rang de maréchal de camp du futur Louis XVIII lors de la contre-révolution.

Au milieu du XVIII^e siècle, l'essentiel du territoire du jais et du peigne était donc, à peu de choses près, aux mains de trois familles relativement puissantes : de Lévis, de La Rochefoucauld et de Roux. Cette position hégémonique ne laissait pas de seigneurie disponible pour une éventuelle ascension sociale de l'élite locale. Sur cet espace, on ne compte qu'une seule exception : la seigneurie de Montbel-Taurine, qui appartint un temps à la famille Escolier, notaires de Rivel⁴⁷¹. Entre les terres de Mirepoix et de Léran, la seigneurie de Sibra, intéressa un temps les Acher, marchands de Sainte-Colombe, qui s'allierent par mariage avec leurs propriétaires, les de Saint George, vassaux des Lévis-Mirepoix. Les hommes désireux d'élever leur position sociale par l'acquisition d'une seigneurie n'avaient que fort peu de possibilités locales et se voyaient contraints d'aller la chercher en dehors du territoire.

La puissance de ces familles leur permettait d'investir sur le territoire en même temps que les recettes issues des seigneuries constituaient une nécessité pour la continuité du train de vie. Par conséquent, ces familles, en particulier les Lévis, firent preuve d'esprit d'entreprise.

II. Des seigneurs à l'esprit d'entreprise

Grâce à leurs archives nombreuses, plusieurs études ont pu être réalisées à propos de l'implication des Lévis dans l'industrie dès la fin du Moyen Âge. Ces seigneurs possèdent alors plus de 35 moulins fariniers, une dizaine de moulins à scier et huit moulins battants (ou foulons) dont deux à La-Bastide-de-Congoust. Outre ces installations traditionnelles, les Lévis, associés avec les Villemur, une des familles les plus puissantes du comté de Foix,

interviennent activement dans l'expansion sidérurgique du XVe siècle. Mais leur façon de s'introduire parmi le groupe de producteurs bouscule aussi les priviléges [...]. Ils inaugurent dans le comté [de Foix] un autre mode de gestion. En effet à la concentration géographique de leurs installations s'ajoute une forme de concentration verticale puisque les deux lignages dominent la production sidérurgique, de l'extraction, certes modeste, et de la réduction du minerai à la commercialisation et au transport du produit fini. Contrairement aux nobles qui les ont précédés, ils investissent dans l'outil de production et accordent un intérêt aigu à la vente de leur fer.⁴⁷²

Vers 1500, les Lévis possèdent cinq forges en Pays d'Olmes : à Villeneuve d'Olmes, à Lavelanet, à Laroque d'Olmes, à Montferrier et à Fougax. Surtout, ils font preuve d'initiative

⁴⁷¹ Nous n'avons pas retrouvé l'acte d'achat de cette seigneurie, mais il est fort probable que la famille Escolier l'aient acquis soit de la famille de Roux soit de la famille Potier de La Terrasse.

⁴⁷² VERNA Catherine, *Le temps des moulines ... op. cit.*, p. 261.

technique. Ainsi, en 1527, Jean V de Lévis, lieutenant général de Languedoc et sénéchal de Carcassonne, fait venir Jacques Périgon, natif du Périgord, canonnier du roi et armurier à Toulouse, associé avec un armurier milanais, Jean-Antoine Malespine pour construire une forge et un martinet dit « à la génoise »⁴⁷³. C'est d'ailleurs approximativement à la même époque que le moulin à jais est mis au point. Bien qu'il soit impossible de connaître leur part dans la mise en place de cette nouvelle technique, il est indéniable que leur dynamisme en matière d'industrie et de circulation technique a joué un rôle important. De plus, l'intérêt que les Lévis portent à la vente de leur fer montre que « le commerce envahit le champ des pratiques seigneuriales⁴⁷⁴ ».

Rien d'étonnant donc à voir les Lévis lancer des recherches de différents minerais sur leurs terres. Dans les seigneuries des Lévis-Mirepoix, plusieurs habitants de La-Bastide-sur-l'Hers, le Peyrat et Sainte-Colombe s'y sont essayés, dont certains avec succès puisque Arnaud Autier exploitait la mine de couperose et de jais de la combe del Fraisse à Canterugue (sur la commune de Dreuilhe) en 1546. Sur les terres des Lévis-Léran, de l'autre côté de la colline, à Vilhac, des mines de couperose et de jais étaient en activité, sans doute celles de Pech Volan. La couperose dite « verte », du sulfate de fer, servait, avec un apport de noix de galle, à teindre les tissus en noir. « La couperose de Vilhac, encore en exploitation au XVII^e siècle, alimente alors le commerce de Toulouse et de Carcassonne.⁴⁷⁵ » De 1626 à 1682, les mines de Pech Volan et de la Combe del Fraisse donnèrent lieu à un long procès entre les Lévis-Léran et les Lévis-Mirepoix car elles étaient situées à la limite des deux seigneuries⁴⁷⁶. De surcroît, les mines de la Combe del Fraisse faisaient partie de la seigneurie de Lavelanet, créée pour un cadet de Lévis qui décéda sans héritier mâle : à son décès en 1656, elles passèrent donc aux mains de son gendre, Louis, vicomte de Fumel⁴⁷⁷. L'intérêt porté à ces mines sur une telle durée montre bien l'implication des seigneurs dans leur exploitation.

Au XVIII^e siècle, si les mines de couperose ont été abandonnées, les mines de jais continuent d'être activement exploitées. À partir de 1750, leur rapport devient assez intéressant. Les mines « d'Aguilhanes et Villac » sont louées par le comte de Lévis Léran à des négociants du Peyrat - Pierre Bez et Marc Autier - et de La-Bastide-de-Congoust – Jean Coste - « moyennant la somme de 1000 L par année ». Le site d'extraction de Lavelanet « appartenant

⁴⁷³ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., 129.

⁴⁷⁴ VERNA Catherine, *Le temps des moulins ... op. cit.*, p. 266

⁴⁷⁵ BAYLE Jeanne, « L'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 121.

⁴⁷⁶ AD Ariège, 46 J 366 ; Dossier du procès des mines de Jayet.

⁴⁷⁷ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, T. III, 1909, p. 431.

au seigneur comte de Fumel, affermé aux srs Achèr, [et Rouzaud] negts de Ste Colombe moyennant 250 L par année »⁴⁷⁸

De même qu'ils contrôlaient les structures techniques nécessaires à l'extraction de jais en amont de la production, les seigneurs finançaient la création des moulins à jais indispensables à sa transformation en bijoux commercialisables. En 1754, M. Simorre, subdélégué de l'intendance de Mirepoix, souligne leur implication.

Les trois seigneurs de Levis Leran, de Fumel, et de S^{te} Colombe propriétaires des terrains où sont situées les mines de mon département, et qui en sont possession immémoriale d'en uzer comme de leur cause propre n'ont rien négligé pour mettre ces mines en valeur, les auteurs du seigneur comte de Leran entr'autres, y ont fait travailler a grands frais, pour occupé nombre de miserables de leurs terres à l'extraction de ces mines, ce seigneur et autres ont fait construire treize moulins à jayet dans mon département, sçavoir cinq au marquisat de Leran, cinq a S^{te} Colombe, deux dans le marquisat de Mirepoix , et un a Belest, terre appartenant à M. le Duc de la Rochefoucauld.⁴⁷⁹

Ces renseignements sont complétés par les archives des Lévis qui deviennent bien plus précises à partir de la réunion des deux seigneuries dans les mains de Louis-Marie-François-Gaston de Lévis en 1757. En effet, tout d'abord, il désire mettre de l'ordre dans les affaires de famille. Ensuite, en raison des fonctions qu'il occupe, il réside de moins en moins sur ses terres et en confie donc la gestion à un régisseur. Les différentes élites locales qui se succèdent à ce poste, bien ancrées dans le siècle des Lumières et sa volonté de rationalisation, tiennent des comptes réguliers des recettes et des dépenses de la seigneurie en séparant clairement les différents postes. À l'instar de ce qui se joue dans les autres seigneuries du royaume⁴⁸⁰, on peut y lire une forte augmentation des revenus nobles du duc de Lévis Mirepoix qui passent de 61 314 livres en 1757 à 98 290 livres en 1781⁴⁸¹, soit 60 % d'augmentation. Plus intéressant, il nous révèle que les biens industriels représentent une part très importante dans les revenus des biens nobles des Lévis puisqu'il rapporte 44 503 livres, soit 72,58% en 1757 et 68 434

⁴⁷⁸ AD Hérault C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 6 juin 1754. En réalité, le subdélégué fait une erreur, voire un contresens, car les mines ne sont affermées qu'aux sieurs Acher qui sont alors en conflit avec Jean-Baptiste Rouzaud de Sainte-Colombe. Il a été induit en erreur par l'acte de location des mines dans lequel un autre Rouzaud, bourgeois de Lavelanet, a été le fondé de pouvoir du Comte de Fumel ; voir AD Ariège, 5 E 3115 ; Affaire des mines de Lavelanet par le compte de Fumel au sieur Jean Acher et fils, 9 décembre 1751, f°145-146 ; dans cet acte, le montant de l'affermement n'est que de 200 livres.

⁴⁷⁹ AD Hérault C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 6 juin 1754.

⁴⁸⁰ BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières, 1715-1789*, Paris, Belin, 2014, p. 706-710.

⁴⁸¹ AD Ariège, 46 J 366 ; État des recettes des biens nobles « Pour reconnaître le plus ou le moins sur l'augmentation de 2 412 livres 16 sous 1 denier dont on a prévenu Monsieur le marquis de Mirepoix par l'article de ses vingtièmes nobles du rôle de la ville de Mirepoix, pour l'année 1782 » ; parmi ces biens on trouve des droits seigneuriaux, tels que les agriers, l'albergue et le fournage, ainsi que les revenus des installations industrielles.

livres, soit 69,62 % en 1781⁴⁸². Bien sûr, ce sont les moulins à farine qui constituent la majeure partie – quasiment les trois quarts – de ces revenus. Cependant, les forges, moulins à scier et à jayet représentent un peu plus d'un quart des revenus avec 18 005 livres de recettes en 1781. Surtout, ces chiffres confirment clairement que « les Lévis Mirepoix se sont toujours intéressés à toutes les activités industrielles du pays »⁴⁸³. En 1784, en se plaignant à l'intendant du Languedoc des agissements d'un certain sieur Latour, étranger au pays et désireux d'affermir ses mines, le duc de Lévis-Mirepoix résume en ces termes la longévité de l'esprit d'entreprise de sa famille : « je fais exploiter [les mines de jais] pour fournir à divers moulins de jayet que j'ay dans mes terres et dont j'ay la jouissance depuis plus de quatre cent ans »⁴⁸⁴.

Les archives du marquisat de Puivert et de Sainte-Colombe - dans lesquelles nous n'avons effectué que des sondages et qui mériteraient de plus amples dépouillements - semblent montrer la préoccupation vis-à-vis des activités industrielles de la seigneurie. En effet, au moins à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en plus d'un grand livre et d'un journal de comptes réguliers, la famille de Roux tenait des registres de comptabilité précis pour ses moulins à scier⁴⁸⁵.

Cet intérêt pour les activités industrielles, qui ne saurait se réduire à la seule sphère économique, se traduit par la prise en charge de tous les frais concernant les infrastructures. Le rôle des seigneurs, qu'il s'agisse des Lévis, des La Rochefoucauld ou des Roux est ici capital puisque, pour se mécaniser et produire à plus grande échelle, les industries ont eu besoin d'une force motrice abordable : l'eau. Si cette énergie est gratuite, en revanche, les installations qu'elle nécessite requièrent des investissements relativement lourds. Les adductions d'eau représentent la majeure partie de ces investissements ; « le marquis de Lévis-Mirepoix déclare, en 1723, que la chaussée et le canal pour conduire l'eau à une forge “sont les travaux et les frais les plus essentiels” »⁴⁸⁶. C'est la raison pour laquelle les moulins à jais ne sont jamais construits *ex nihilo* : ils sont toujours placés soit en amont soit en aval d'un moulin à farine dont les revenus sont beaucoup plus élevés pour le seigneur. Les moulins s'insèrent ainsi dans le reste

⁴⁸² La baisse relative de la part des biens industriels est due à l'acquisition de plusieurs propriétés par les seigneurs de Lévis durant cette période, mais aussi la crise du jais dans les années 1770.

⁴⁸³ CANTEL AUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 482.

⁴⁸⁴ AD Ariège, 46 J 366 ; Copie de la lettre écrite par Monsieur le marquis de Mirepoix à Monsieur l'intendant du Languedoc, 14 juin 1784.

⁴⁸⁵ AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, II 2-19 ; Registres de comptabilité du marquisat de Puivert, 1750-1784 ; 20-25, registres de comptabilité des moulins à scie de Puivert et de la Calmette (commune de Rivel) dans lesquels sont distingués les registres pour les approvisionnements, pour la production et pour la vente, 1781-1791 ; 27, feuilles mensuelles de la régie des forêts et des moulins à scie du marquisat de Puivert, 1784-1789.

⁴⁸⁶ AD Ariège, 46 J 382, n° 12 ; Forge de Queille, 1723, cité par CANTEL AUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 111.

des investissements seigneuriaux. De la même manière, en assumant toutes les dépenses d'entretien des moulins, les seigneurs permettent aux marchands de réduire leurs frais fixes et de gagner en souplesse.

Du XV^e au XVIII^e siècle, les seigneurs, en particulier de Lévis, ont assuré, d'une part, les approvisionnements en matières premières en effectuant des recherches et en entretenant des mines de jais et, d'autre part, les bases de l'industrialisation en créant des canaux et en prenant à leur charge les moulins à jais. Certes, ceux-ci sont de faible valeur (200 à 300 livres vers 1750), mais il faut aussi prendre en compte le coût de l'aménagement des canaux sans lesquels ces usines des temps modernes n'auraient pas existé : on verrait alors – au moins – un doublement des coûts fixes qui, s'ils demeurent de faible valeur⁴⁸⁷, sont loin d'être négligeables. L'implication des seigneurs dans le secteur industriel a permis une stabilité dans la longue durée à la fois d'un point de vue économique et psychologique.

III. Les Lévis-Léran : des meneurs de la Réforme aux protecteurs d'une communauté protestante

Vers le milieu du XVI^e siècle, les seigneurs de Lévis-Léran se convertirent au protestantisme⁴⁸⁸. Rapidement, une partie des habitants de leur seigneurie passa aussi à la Réforme. Des temples furent dressés à Léran en 1561 et peu de temps après à La-Bastide-de-Congoust ; « à Bélesta, le culte catholique fut interdit en 1559 »⁴⁸⁹. Les communautés du Peyrat et de Limbrassac comptaient aussi une proportion relativement importante, environ un quart, de protestants. Il est difficile de savoir si ce sont les seigneurs qui ont apporté le protestantisme. Doit-on suivre à ce sujet Claudine Pailhes lorsqu'elle écrit qu'en « Pays de Mirepoix, la diffusion de la religion réformée se limite à la seigneurie de Léran où elle fut amenée par la famille de Lévis-Léran et au milieu de l'artisanat du textile et du peigne de La-Bastide-sur-l'Hers, de Bélesta et du Pays d'Olmes voisin »⁴⁹⁰ ? Il est bien évidemment difficile de répondre à cette question. Ce qui est sûr, c'est que les habitants de Sainte-Colombe, village voisin des précédents, qui abritait aussi un certain nombre de négociants en lien avec d'autres centres réformés ne paraissent pas s'être convertis en masse. Les seigneurs de Sainte-Colombe sont

⁴⁸⁷ GRENIER Jean-Yves, *L'économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 90.

⁴⁸⁸ On ne sait pas précisément à quelle date les seigneurs de Lévis-Léran se convertirent, ni si c'est Germain de Lévis ou bien son fils Philippe qui passa la réforme. Claudine Pailhes penche pour un passage précoce, dès 1530, de Germain de Lévis à la Réforme (CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme en terres d'Ariège*, Foix, Archives Départementales de l'Ariège, 2004, p. 29) tandis que Nathalie Faure estime que c'est son fils Philippe de Lévis qui s'y convertit quelques années plus tard (FAUR Nathalie, *La famille de Lévis et sa seigneurie de Léran ... op. cit.*, p. 48-49).

⁴⁸⁹ FAUR Nathalie, *La famille de Lévis et sa seigneurie de Léran ... op. cit.*, p. 63.

⁴⁹⁰ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et DE ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 30.

restés catholiques tandis que les Lévis-Léran sont passés à la Réforme. Plus, Jean-Claude de Lévis, dit d'Audou, baron de Bélestas et cadet de Germain de Lévis-Léran, « s'affirma rapidement comme un fidèle de la maison de Navarre et un redouté chef de guerre dans le camp protestant »⁴⁹¹. Ayant servi Henri de Navarre avec zèle, celui-ci le nomma sénéchal et gouverneur général du comté de Foix avec ordre de pacifier le pays en 1584. Dans les années 1620, après que Louis XIII ait soumis le Béarn et lancé une nouvelle offensive dans le Midi⁴⁹², son neveu, Gabriel de Lévis-Léran se vit confier par le duc de Rohan le commandement des armées protestantes en Pays de Foix ; une mission à laquelle il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur en prenant plusieurs villes, dont la cité épiscopale de Pamiers. Au mois de juin 1622, tandis que le baron de Léran et son fils étaient retranchés dans Mazères, le sieur de Carmaing, gouverneur du comté Foix, décida de s'en prendre à leur seigneurie. Après avoir rassemblé ses troupes à Laroque d'Olmes, renforcées par celle d'Antoine-Guillaume de Lévis-Mirepoix et du baron de Chalabre, « il alla attaquer Mirebal [sur laquelle commune du Peyrat] appartenant au sieur de Léran, qui fut pris en plein jour, où les habitants feurent passés au fil de l'épée et la place brûlée. Le 7 il fit attaquer le Peyrat qui estoit aussi audit sieur de Léran et bien fortifié. D'abord, on mit le feu au faubourg mais faute de canon ne peut estre prise pour cette fois »⁴⁹³. Le 25 août, le comte de Carmaing revint équipé d'artillerie. Il prit alors le Peyrat et La-Bastide-de-Congoust dont ses soldats « tuèrent tout autant d'habitants qu'ils purent attraper »⁴⁹⁴, brûlèrent le moulin à farine⁴⁹⁵ et probablement les moulins à jais. En septembre, Léran subit le même sort, mais son château fut épargné sur les prières de la dame du lieu : Catherine de Lévis-Mirepoix, catholique et sœur d'Antoine-Guillaume de Lévis. Finalement, Gabriel de Lévis déposa les armes et rentra en son château car le duc de Rohan lui avait préféré un autre gentilhomme pour commander les protestants.

Ces affrontements militaires et confessionnels sont très révélateurs de la complexité des relations qui liaient les seigneurs protestants et catholiques du territoire. En 1590, Louise de Lévis-Mirepoix, après avoir été mariée à Jean-Paul de Bruyères, seigneur - catholique - de Chalabre et de Sainte-Colombe, épousa en secondes noces Jean-Claude de Lévis d'Audou, chef

⁴⁹¹ FAUR Nathalie, « La réforme protestante en Ariège : la famille de Lévis Léran entre tradition familiale et confession protestante (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Archives Ariégeoises*, n° 2, 2010, p. 70.

⁴⁹² LE ROUX Nicolas, *Les guerres de religion, 1559-1629*, Paris, Belin, 2014, p. 438-448.

⁴⁹³ AD Ariège, 46 J 353 ; Mémoire de la destruction de la terre et du château de Léran faite en l'année 1622, élaboré d'après *Le Mercure français*.

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ AD Ariège, 6 EDT, CC 1 ; Reconnaissances féodales des consuls de la communauté de La-Bastide-de-Congoust, 1644.

protestant⁴⁹⁶. Trois ans plus tard, leurs neveux respectifs, Catherine de Lévis-Mirepoix et Gabriel de Lévis-Léran, se marièrent bien que l'une catholique et l'autre protestant⁴⁹⁷. Deux de leurs filles épousèrent des seigneurs catholiques avec qui Gabriel de Lévis avait pourtant été en conflit armé : Isabeau de Lévis avec François de Mauléon, baron de Durban et Gabrielle de Lévis avec Jean-Pierre de Bruyères, baron de Chalabre⁴⁹⁸. Leur fils aîné, Jean-Claude de Lévis, bien qu'ayant lui-même, aux côtés de son père, combattu les catholiques qui l'avaient fait prisonnier, épousa en 1629 Angélique de Castelnau de la Loubère, catholique et, par ailleurs, sa cousine au 3^e degré⁴⁹⁹.

En revanche, en 1654 et 1659, leur fils Gaston de Lévis VIII, épousa successivement deux réformées⁵⁰⁰. Il faut dire qu'il s'agissait de beaux partis. Sa première épouse, Violan des Vignolles, fille et sœur des présidents de la chambre de l'Édit de Castres, Jacques et Gaspard des Vignolles, veuve en premières noces du sieur de Baudan, président à la cour des aides de Montpellier⁵⁰¹, lui apportait 90 000 livres de dot. Sa seconde épouse, Jeanne de Juge, bien que moins dotée (40 000 livres), lui permettait de renforcer ses liens avec le réseau des conseillers à la chambre de l'édit de Castres où siégeaient son père, son frère et son beau-frère ! Cette institution était originale car « mi-partie, la seule du royaume »⁵⁰² à partager équitablement ses sièges entre protestants et catholiques. Le réseau de la famille de Juge s'étendait plus loin que les horizons castrais puisqu'un des arrière-grand-pères de Jeanne de Juge, Claude de Juge, avait été receveur général des finances en Lyonnais et Bourgogne, un autre, Simon de Beauxhostes était président de la cour des aides de Montpellier. Son grand-père paternel, Paul I de Juge, s'était formé en droit à l'université de Padoue avant de devenir conseiller à la chambre de Castres tandis que son grand-père maternel, Antoine de Thomas, seigneur de Roquecourbe, était maître des eaux et forêts de Castres. Enfin, son frère, Claude de

⁴⁹⁶ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, T. III, 1909, p. 308-309.

⁴⁹⁷ AD Ariège, 46 J 353, contrat de mariage de Gabriel de Lévis et Catherine de Lévis Mirepoix, 3 octobre 1593.

⁴⁹⁸ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... T. I, op. cit.*, p. 181-183.

⁴⁹⁹ AD Ariège, 46 J 354 ; Enquête de l'officialité de Tarbes sur la parenté de Jean-Claude de Lévis et Angélique de Castelnau, 22 septembre 1643.

⁵⁰⁰ AD Ariège, 46 J 355 ; Contrat de mariage de Gaston VIII de Lévis et Violan des Vignolles, 30 mai 1654 ; contrat de mariage de Gaston VIII de Lévis et Jeanne de Juge, 1^{er} janvier 1659.

⁵⁰¹ CAPOT Stéphane, *Justice et religion en Languedoc au temps de l'Édit de Nantes, la Chambre de l'Édit de Castres (1579-1679)*, Paris, École des Chartes, 1998, p. 373-374 et 394.

⁵⁰² CABANEL Patrick, *Histoire des protestants en France, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012, p. 356. Cette Chambre a existé de 1579 à 1670, date à laquelle elle a été déplacée à Castelnaudary par le parlement de Toulouse, puis elle a été incorporée en 1679.

Juge avait épousé en premières noces la fille d'un conseiller au parlement de Paris et il devint lui-même conseiller au parlement de Toulouse⁵⁰³.

L'alliance de la famille de Lévis et de la famille de Juge scellait celle de l'épée et de la robe. Elle s'inscrit dans le schéma classique d'une noblesse qui s'était faite par les armes, puis, confrontée à des problèmes financiers, trouva une solution dans le monde des officiers, lui-même heureux de trouver là une légitimité. Depuis 1632, la branche aînée des Lévis-Léran était en proie à d'importantes difficultés matérielles. Michel de Lévis-Montmaur, neveu de Gabriel de Lévis, réclamait la part d'héritage de son père. La chambre mi-partie de Castres estima que son oncle devait l'indemniser de 46 000 livres. Puis, en 1638, le conseil privé du roi confirma cette sentence en élevant cette fois l'indemnité à 80 000 livres, une somme que ni Gabriel de Lévis, ni son fils Jean-Claude ne déboursèrent. En 1653, pour se payer, Michel de Lévis-Montmaur profita de la campagne militaire de son cousin au service de Condé pour s'emparer du château et des terres de Léran dont la propriétaire dût se réfugier à La-Bastide-de-Couga. Le 8 juin, une rixe finit par éclater entre les deux branches de la famille au cours de laquelle Benjamin de Lévis-Montmaur, frère cadet du précédent, fut mortellement blessé. En novembre, pour cet homicide, Jean-Claude de Lévis et son fils Gaston furent condamnés à mort et leurs biens confisqués par le parlement de Toulouse. Mais seul Jean-Claude de Lévis put être saisi et exécuté le 21 janvier 1654. Sa veuve et son fils plaidèrent leur cause auprès du roi et de la chambre de l'Édit de Castres. On comprend dès lors l'intérêt de Gaston de Lévis à se marier avec la sœur du président de cette chambre, puis, celle-ci décédée, à s'allier avec la famille de Juge. En 1657, Michel de Lévis reconnut l'innocence de son oncle et de son cousin dans le meurtre de son frère. Le 25 avril 1659, il accepta de se retirer des terres de Léran en échange du paiement de 87 000 livres dont 40 000 issues de la dot de Jeanne de Juge et 47 000 supplémentaires prêtées par son frère Claude de Juge. Les de Juge devenaient ainsi les créateurs des de Lévis-Léran qui leur offraient leur prestige et des garanties foncières en échange⁵⁰⁴. Cette relation s'ancra dans la durée car, en 1742, Henry de Juge, fils de Claude, prêtait à son cousin germain Paul-Louis de Lévis-Léran 20 000 livres sous forme de rente

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 378-380.

⁵⁰⁴ AD Ariège, 46 J 355 ; Contrat de mariage de Gaston VIII de Lévis et Jeanne de Juge, 1^{er} janvier 1659. Dans le contrat de mariage, il est spécifié que « la somme de 40 000 livres ne pourra être reçue par le dit seigneur de Léran que pour l'employer au payement des hypothèques que le sieur de Montmaur a sur la baronnie de Léran, et pour lesquelles il jouit par décret ». Puis, le 3 mars 1664, une transaction est passée entre Gaston de Lévis et son beau-frère Claude de Juge qui lui a prêtées d'autres sommes pour le paiement des dots de ses sœurs, le tout s'élève à 53 228 livres « de laquelle somme le dit sieur de Juge désirant d'estre païé et le dit sieur vicomte de Léran ne se trouvant pas en commodité de luy bailher lui aurait offert en paiement sous la faculté de rachapt [...] le tiers entier de ladite terre et seigneurie du Carla [de] Roquefort, Ilhat et Péreilhe rentes censives moulins fariniers [...] ».

constituée au denier vingt⁵⁰⁵. Grâce à ces apports bienvenus, Gaston de Lévis VIII put reconstruire une partie des installations qui avaient été détruites lors des différentes guerres de religion. C'est donc de cette période, les années 1660-1680, que l'on peut probablement dater les moulins à jais du Peyrat et de La-Bastide-de-Congoust encore visibles actuellement.

Les liens entre les deux familles ne sauraient se réduire à une question matérielle : « les rentes constituées, et plus généralement le crédit, ne peuvent s'entendre comme de simples instruments financiers. Le crédit – et son développement – était partie intégrante d'un système social »⁵⁰⁶. Comme les de Lévis-Léran, les de Juge étaient de fervents protestants que l'édit de Fontainebleau vint, en 1685, contraindre à la soumission au roi et à la foi catholique. Cependant, « On assista à un éclatement spectaculaire au sein même des grandes familles de longue date de la magistrature de la chambre. Il en fut ainsi [...] pour les familles Rozel, des Vignolles, Jaussaud, de Juge et de Montcalm. »⁵⁰⁷. Bien que leur frère aîné fut président à mortier du parlement de Toulouse, deux des neveux de Violan des Vignolles, première épouse de Gaston de Lévis, « étaient passés au service de l'électeur de Brandebourg »⁵⁰⁸. La mère d'Henry de Juge, Louise de Baschi (belle-sœur de Gaston VIII de Lévis), se réfugia à Genève. Sa sœur Louise, partie avec sa mère, épousa en 1701 César de la Tour du Pin, chambellan de l'électeur de Saxe. D'autres cousins de Paul-Louis de Lévis-Léran, les frères de Jaussaud (leur mère était la sœur aînée de Jeanne de Juge) partirent à Amsterdam, Francfort et Neufchâtel.

Contrairement à eux, les seigneurs de Léran firent tous le choix de se convertir au catholicisme. Dans les décennies précédant la révocation de l'édit de Nantes, période que Patrick Cabanel qualifie « d'étranglement d'une communauté »⁵⁰⁹, tous les grands du royaume avaient dû abandonner la foi protestante sous peine de perdre leur rang. La noblesse seconde n'avait guère d'autre choix si elle voulait conserver les faveurs royales. Gaston de Lévis VIII opta pour cette stratégie et servit la monarchie dans les nombreuses guerres du temps : « en récompense, Louis XIV lui accorda, par brevet du 10 décembre 1685 [moins de deux mois après la révocation de l'édit de Nantes], un don de 2 000 livres de pension annuelle »⁵¹⁰ et, sans

⁵⁰⁵ AD Ariège, 5 E 3420 ; Constitution de rente (avec faculté de rachat) Paul-Louis de Lévis par Henry de Juge de Camarès, 17 décembre 1742, château du Carla-de-Roquefort, f° 301. Sur les 20 000 livres, 12 000 sont prêtées en louis d'or et les 8 000 autres ont été payées à monsieur de Palamy conseiller au parlement. Les 1 000 livres de rente sont payables au château de Saint-Lieux, dans l'actuel département du Tarn.

⁵⁰⁶ HADDAD Élie, « Le crédit nobiliaire en France au XVII^e siècle. Usages de la rente constituée chez les Belin et les Crevant d'Humières », *Histoire & mesure*, 2010, XXV-2, p. 43.

⁵⁰⁷ CAPOT Stéphane, *Justice et religion en Languedoc...* op. cit., p. 312.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 312.

⁵⁰⁹ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, titre du chapitre VI « Sur la pente : l'étranglement d'une minorité (années 1610-été 1685) ».

⁵¹⁰ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... T. I.* op. cit., p. 217.

doute la même année, le titre de comte⁵¹¹. Désormais catholique, son fils Paul-Louis put effectuer une belle carrière dans l'armée qu'il termina brigadier des armées du roi. Il put aussi épouser sa cousine (au 3^e degré) de Lévis-Mirepoix, fille du sénéchal de Carcassonne, gouverneur des comtés de Foix et d'Andorre, maréchal héréditaire de la Foi, un mariage indispensable à l'éventuelle réunion des terres⁵¹². La conversion des Lévis-Léran paraît avoir été bien réelle : un des fils de Paul-Louis de Lévis devint évêque et une de ses filles religieuses. Au XVIII^e siècle, « rien ne laissait transparaître leur passé protestant, ils n'étaient pas des catholiques de façade »⁵¹³.

Pourtant, ce retour à la religion catholique masque la réalité des relations plus complexes que les seigneurs de Léran continuaient d'entretenir avec les protestants. Tout au long du XVII^e siècle, meneurs du protestantisme, ils avaient lié des relations à la fois économiques et sociales avec la communauté protestante. Ainsi, en 1644, les reconnaissances féodales de La-Bastide-de-Congoust s'effectuèrent chez un marchand réformé de La-Bastide-de-Congoust, Gabriel Alizet ; un de ses parents conseilla les Lévis-Léran lors du conflit portant sur les mines de jais⁵¹⁴ tandis qu'un autre fut notaire de Léran. D'ailleurs, à l'instar de ses seigneurs, cette famille fit le choix d'une conversion réelle qui lui permit de rester proche des Lévis : en 1719, lorsque Jean Alizet fit baptiser son fils, Gaston-Jean-Baptiste, le parrain n'était autre que « Gaston Jean Baptise de Levy comte de Léran », alors âgé de quinze ans, et sa marraine, « Marie Angélique Claude de Lévy de Léran »⁵¹⁵, âgée de quatorze ans, tous deux enfants de Paul-Louis de Lévis. Le retour au catholicisme permit à un de ses cousins de devenir fermier général de la baronnie de Bélesta⁵¹⁶ ; dans cette seigneurie, dont les propriétaires étaient catholiques depuis 1631, les protestants abandonnèrent aussi leur religion. En revanche, dans la seigneurie de Léran, la famille Alizet fut l'exception qui confirmait la règle : tous les autres nouveaux convertis ne le furent qu'en apparence et cela ne semble pas avoir mis fin à leurs relations avec leurs seigneurs. En avril 1685, Samuel Cailhau, oncle par alliance de Jean Alizet obtint 1 980 livres de prêt de Jeanne de Juge. Cette somme n'était pas destinée à être remboursée rapidement mais plutôt investie puisque, vingt-neuf ans plus tard, Paul-Louis de Lévis, renouvelait l'obligation faite par sa mère, Jeanne de Juge, sur laquelle il restait encore 693 livres à payer ; Samuel

⁵¹¹ AD Ariège, 46 J 355 ; À partir de 1685, Gaston de Lévis est qualifié de « comte » et non plus de « vicomte », pièce n° 78.

⁵¹² PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ...* T. I, *op. cit.*, p. 231

⁵¹³ FAUR Nathalie, La famille de Lévis et sa seigneurie de Léran ... *op. cit.*, p. 101.

⁵¹⁴ AD Ariège, 46 J 366 ; Dossier du procès des mines de jayet.

⁵¹⁵ AD Ariège, 1 Num 2 (état civil numérisé), 36 EDT, GG 2 ; Baptême de Gaston-Jean-Baptiste Alizet, f° 147 (vue 86), 28 avril 1719. Jean Alizet est l'arrière-petit-neveu de Gabriel Alizet.

⁵¹⁶ ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... *art. cit.*, p. 36-37.

Cailhau et son fils Durand avaient remboursé 1 286 livres en « argent, marchandise ou autrement »⁵¹⁷. En 1730, Paul-Louis de Lévis autorisait Durand Cailhau à construire un moulin à jayet au Peyrat⁵¹⁸. Vingt ans plus tard, Durand Cailhau prêtait à son tour 3 000 livres au seigneur de Léran⁵¹⁹.

Ainsi, les relations des Lévis-Léran avec les réformés ne s'arrêtaient pas à des questions d'argent. Après la révocation de l'édit de Nantes, leur réseau amical et professionnel continua de s'inscrire dans le milieu protestant pendant des dizaines d'années. Le greffier aux ordinaires de Léran, Jean Demons, demeura protestant jusqu'à son décès dans les années 1730⁵²⁰. En 1715, son beau-frère, Gaston Roques, bourgeois originaire de Pamiers et cousin par alliance de Samuel Cailhau, résidait au château de Léran⁵²¹. Son gendre, Bernard Courtois, grand-oncle du fondateur de la banque éponyme, devenait, en 1743, fermier de la forge du Carla-de-Roquefort baillée par Paul-Louis de Lévis⁵²². Sept ans plus tard, la veuve de ce dernier, Marguerite-Thérèse-Camelle de Lévis Mirepoix, empruntait 6 000 livres au sieur d'Ounous⁵²³, riche marchand de Mazères, protestant notoire et allié aux Courtois. De son vivant, Paul-Louis de Lévis recevait son cousin Jean-Louis de Juge, fils et petit-fils de pasteur dont le père était mort au Refuge⁵²⁴. Marc Cailhau, fils cadet de Samuel Cailhau, s'engagea, quelques semaines après le décès de son père, dans la « compagnie colonelle de Monsieur de Lévis » en 1723⁵²⁵. Partant, était-ce une coïncidence si, en 1726, le fils de Durand Cailhau portait, comme celui de Jean Alizet, les mêmes prénoms que son seigneur, Gaston-Jean-Baptiste (fils de Paul-Louis de Lévis), quand son oncle servait dans le régiment du père du seigneur de Lévis⁵²⁶? Bien que ce seigneur ne puisse avoir été le parrain officiel d'un protestant, on peut faire l'hypothèse d'un parrainage privé car personne d'autre dans la contrée n'avait ces trois prénoms. Dix ans plus

⁵¹⁷ AD Ariège 5 E 3472 ; Acte d'obligation de Samuel Cailhau envers Paul-Louis de Lévis, 28 mai 1714, f° 62.

⁵¹⁸ AP Bez-de Faucher, copie (vers 1900) du bail emphytéotique consenti par Monsieur le comte de Léran à Monsieur Durand Cailhau du Peyrat, 31 mai 1752.

⁵¹⁹ AD Ariège, 46 J 355 ; « Conte que j'ay rendu à mon petit-fils » par Marguerite-Thérèse-Camelle de Lévis Mirepoix, Liasse A 15, n°46, 29 février 1752, p. 3.

⁵²⁰ AD Ariège, 5 E 3419 ; Donation de ses biens à son décès de Jean Demons greffier aux ordinaires de Léran, époux de Delphine Cailhau, à Bernard Courtois son neveu, 30 mars 1740, f° 251.

⁵²¹ AD Ariège, 5 E 3473 ; Accord contenant quittance de Roques, Cailhau, Mamour et Cazal, 30 mai 1715, f° 83. On peut se demander si le Pays d'Olmes n'avait pas constitué pour lui une terre d'accueil plus sûre que Pamiers.

⁵²² AD Ariège, 5 E 3420 ; Bail de la forge et du moulin de Campredon par Paul-Louis de Lévis à Bernard Courtois, marchand du Peyrat, et François Genson, marchand de la ville de Mirepoix, 15 avril 1743, f° 360.

⁵²³ AD Ariège, 46 J 355 : « conte que j'ay rendu à mon petit-fils » par Marguerite-Thérèse-Camelle de Lévis Mirepoix, Liasse A 15, n°46, 29 février 1752, p. 3.

⁵²⁴ CAPOT Stéphane, *Justice et religion en Languedoc... op. cit.*, p. 380. Jean-Antoine, père de Jean-Louis de Juge, pasteur de Castres, est décédé à Rotterdam en 1701. Le Refuge est le nom donné par les protestants aux territoires qui les avaient accueillis à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.

⁵²⁵ AD Ariège 5 E 3478, Testament de Marc Cailhau, 23 février 1723, f° 19.

⁵²⁶ AD Ariège, 1 Num 2 (état civil numérisé), 267 EDT, GG 2 ; Acte de baptême de Gaston-Jean-Baptiste Cailhau, 28 octobre 1726, vue 243.

tard, un de leurs parents, Charles Lasserre, capitaine d'infanterie, était témoin de l'acte de ratification d'une quittance de 101 000 livres par le comte de Lévis. Leurs fils étaient alors tous deux mousquetaires du roi⁵²⁷.

Les relations des seigneurs de Lévis-Léran avec les protestants de leur seigneurie et des alentours expliquent que cette communauté ait pu, sur leurs terres, vivre aussi « paisiblement dans l'intolérance législative »⁵²⁸. Elles éclairent d'autant l'attitude de Gaston-Pierre-Louis-Charles de Lévis-Lomagne, lieutenant général du Languedoc et neveu de Paul-Louis de Lévis-Léran, à l'égard des protestants. Ulysse de Robert-Labarthe la décrit en ces termes :

Il chercha à se lier avec les prédicants, et établit même une correspondance avec quelques ministres et avec quelques N.C. [nouveaux convertis] marquants du Haut-Languedoc, auxquelles il donnait des conseils dans le but de leur éviter les rigueurs qui les menaçaient. « Ne souffrez dans la province, leur dit-il, aucun émissaire étranger, aucun ministre qui ne soit né en Languedoc, aucun esprit factieux et violent. Convoquez plus rarement les assemblées et avec moins d'éclat : je fermerai les yeux, et si le roi ne promulgue pas un édit de tolérance, j'agirai comme s'il l'avait promulgué ».⁵²⁹

C. Les spécificités de la communauté protestante

Depuis le milieu du XVI^e siècle, il existait donc en Pays d'Olmes une communauté protestante fortement liée à ses seigneurs et fortement impliquée dans les activités industrielles. Certes, elle était faible à l'échelle régionale, mais relativement importante à l'échelle locale : 500 à 600 personnes à la veille de la révocation de l'édit de Nantes pour les villages de la seigneurie de Léran⁵³⁰, chiffre auquel il conviendrait de rajouter les réformés de Bélesta, néanmoins, son effectif nous reste inconnu⁵³¹. Bien que protégés par la famille de Lévis, les réformés du Pays d'Olmes durent faire face à une criminalisation de leur foi et se marièrent de moins en moins avec les catholiques. De fait, les liens inter-protestants se firent plus forts, tant d'un point de vue interne qu'externe.

I. Une communauté très investie dans les activités industrielles

« Les nombreuses études de cas entreprises par les historiens montrent que les facteurs spirituels, sociaux, culturels et économiques interviennent dans les phénomènes de conversion,

⁵²⁷ AD Ariège 5 E 3418 ; Ratification d'une quittance de 101 000 livres par le comte, Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, en présence de Jean Martin (ou Mastin) noble chevalier de Rieux, de Charles Lasserre ancien capitaine d'infanterie, f° 45 ; PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... T. I, op. cit.*, p. 239.

⁵²⁸ BORELLO Céline « Entre tolérance et intolérance catholico-protestante », p. 310, in MAURER Catherine, VINCENT Catherine (dir.), *La coexistence confessionnelle en France et en Europe germanique et orientale du Moyen Âge à nos jours*, Chrétiens et sociétés (Documents et Mémoires n° 27), 2015, 360 p.

⁵²⁹ de ROBERT-LABARTHE Ulysse, *Histoire du protestantisme dans le haut Languedoc, le Bas Quercy et le comté de Foix, de 1685 à 1789*, Paris, Grassart, 1896, t. 2 p. 329.

⁵³⁰ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 68.

⁵³¹ Peut-être au total peut-on compter 1 000 personnes environ.

à des degrés et selon des modalités très divers en fonction des conjonctures et des traditions locales »⁵³². En Pays d’Olmes, tant pour la conversion que pour la persistance du protestantisme malgré la révocation de l’édit de Nantes, deux facteurs semblent plus importants que les autres. D’une part, le rôle des seigneurs de Lévis-Léran, importants acteurs de la réforme à l’échelle régionale, fut majeur. « Pierre de la Brouë, évêque de Mirepoix, écrivait en 1685 à Louvois à propos du vicomte de Léran qu’ “il est certain que son nom seul retient, outre tous ces vassaux qui sont en assez grand nombre, la plupart des huguenots de mon diocèse et de tout le pays de Foix” »⁵³³. D’autre part, l’activité économique a joué un grand rôle. En effet, bien que les seigneurs de Léran fussent protestants jusqu’en 1685, ce village n’a jamais compté qu’une minorité de réformés. En revanche, la grande majorité - 90% en 1683 - de la population de La-Bastide-de-Congoust était protestante. Jeanne Bayle, ancienne chartiste ayant travaillé sur les archives des Lévis-Mirepoix écrit que ce village « apparaît au début du XVI^e siècle comme une petite ville industrielle vouée au jais et au peigne en bois. »⁵³⁴ On sait par ailleurs que les Bastidiens étaient en contact commerciaux avec la famille Assézat. En 1546, Bernard Flassa vendait des *estelles* de peignes à Noël Assézat⁵³⁵ ; peu de temps après, son frère et successeur, Pierre Assézat, constructeur du célèbre hôtel particulier, se convertissait au protestantisme⁵³⁶. Voici, au même titre que les seigneurs de Lévis, un puissant vecteur de pénétration de la Réforme en Pays d’Olmes : l’entrée par les réseaux de commerce. Comme le souligne Patrick Cabanel, « un nombre important de marchands et négociants ont également basculé. Janine Garrison a insisté sur le milieu du pastel toulousain et albigeois, et des juifs marranes de Bordeaux et Montpellier. Le pastel serait huguenot, des grands négociants “capitalistes” auraient constitué un milieu d’accueil privilégié du calvinisme, à l’exemple de Pierre Assézat et des membres de son groupe, alliés par des liens de sang ou d’affaires. »⁵³⁷

⁵³² BOISSON Didier et DAUSSY Hugues, *Les protestants dans la France moderne*, Paris, Belin, 2006, p. 77.

⁵³³ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 68.

⁵³⁴ BAYLE Jeanne, « L’industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle » ... art. cit., p. 125.

⁵³⁵ BERNET Gabriel, « Le commerce des peignes [...] » ... art. cit., p. 35-36.

⁵³⁶ BRUMONT Francis, « Pierre Assézat, un marchand dans son siècle », in PEYRUSSE Louis et TOLLON Bruno (dir.), *L’hôtel d’Assézat*, Toulouse, Association des Amis de l’hôtel d’Assézat, 2002, p. 53.

⁵³⁷ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 93.

Tableau 2. Catholiques et protestants vers 1680⁵³⁸

Religion Communauté	Catholiques	Protestants
La-Bastide-de-Congoust	36	327
Léran	351	70
Limbrassac	207	27
Le Peyrat (estimation)	200	60

C'est donc à l'intersection de ces deux facteurs - des seigneurs et des réseaux de négoce réformés - que se trouve l'explication de l'attachement à la Réforme sur la longue durée des seules communautés de La-Bastide-de-Congoust, Léran et du Peyrat. De fait, pris séparément, ces facteurs ne fonctionnent pas : Sainte-Colombe, grand centre de négoce, mais dont les seigneurs étaient catholiques, n'est pas passé à la Réforme et, à l'inverse, à Léran, où les seigneurs étaient réformés mais l'activité industrielle moindre, la communauté villageoise n'est pas passée majoritairement à la Réforme. De même, à Bélesta, où la virulence de la Réforme fut telle que « le culte catholique fut interdit en 1559 »⁵³⁹, le protestantisme fut introduit à la fois sous l'influence du milieu des négociants et du virulent Jean-Claude Lévis d'Audou. Mais après sa mort en 1598, sa veuve et descendants catholiques usèrent de tous les moyens à leur disposition pour restreindre le culte réformé. Passée la révocation de l'édit de Nantes, sans seigneur pour les protéger, les protestants de Bélesta, dont le nombre avait déjà fortement diminué, se convertirent réellement.

En revanche, dans les communautés de Léran, Le-Peyrat et La-Bastide-de-Congoust, le protestantisme se maintint particulièrement parmi les personnes liées aux activités industrielles. Dans une étude sur *Les protestants de La-Bastide-de-Congoust pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Jacqueline Foch a étudié la profession de 157 époux à leur mariage. Elle y relève que, sur 37 personnes travaillant dans l'agriculture, seules cinq étaient protestantes. À l'inverse, sur 57 peigniers, 52 étaient protestants (soit plus de 91%). Si la proportion est légèrement moindre pour les ouvriers du jais avec 18 protestants sur 26, le constat est implacable avec les sept bourgeois, négociants et orfèvre qui étaient tous

⁵³⁸ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 68, citant AD Haute-Garonne, 2 G 42 bis et 2 G 47 ; estimation personnelle à partir d'un agrégat de différentes données pour Le-Peyrat.

⁵³⁹ FAUR Nathalie, *La famille de Lévis et sa seigneurie ... op. cit.*, p. 63.

protestants. Au total, sur les 94 protestants recensés, 84 travaillaient dans l'industrie⁵⁴⁰. En 1747, au Peyrat, tous les protestants (64 personnes) travaillaient dans l'industrie⁵⁴¹. Bien sûr, il n'est pas possible d'établir de statistique précise, mais tous les éléments disponibles viennent confirmer un fait connu pour d'autres territoires : le lien, largement dû aux réseaux de commerce, entre les métiers « mécaniques » et l'adhésion à la Réforme.

II. *Le protestantisme : vecteur de cohésion sociale*

L'attachement sur la longue durée au protestantisme, malgré son interdiction au siècle des Lumières, constitue un élément important de la société industrielle du Pays d'Olmes. Les liens qu'il créa au sein de cette communauté furent non seulement religieux, mais aussi sociaux et culturels.

En octobre 1685, l'interdiction de la « Religion Prétendue Réformée » par la révocation de l'édit de Nantes plaça les protestants du Pays d'Olmes dans une situation délicate : l'exil, la conversion réelle au catholicisme ou la conversion de façade. Une minorité, entre 10 et 20 personnes soit une faible proportion de 2 à 4%⁵⁴², fit le choix de l'exil : le pasteur, bien sûr, mais aussi un ancien notaire, des marchands et des ouvriers en jais et en peigne⁵⁴³. Les protestants de Bélesta se convertirent définitivement au catholicisme. En revanche, dans la seigneurie des Lévis-Léran, seule une partie de la famille Alizet suivit les seigneurs dans cette conversion.

La plupart des réformés des villages de La-Bastide-de-Congoust, Le Peyrat et Léran se soumirent à la loi. Les disputes durent aller bon train au sein des familles : à la fin de l'année 1685, le marchand Abraham Cailhau prit le chemin de l'exil tandis que son frère Samuel Cailhau se convertissait ; quinze ans plus tard, son fils Pierre Cailhau rejoignit son oncle Abraham au Refuge. Dans son testament, Samuel Cailhau stipulait que son fils Pierre, « hors du royaume de France depuis long temps pour fait de religion [...]. S'il revenait au dit Peyrat, sans permission et mistié de notre dit prince et qu'il n'exécutat point ses ordres qu'à ledit

⁵⁴⁰ FOCH Jacqueline, *Les protestants de La-Bastide-de-Congoust pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Toulouse, mémoire de DEA sous la direction de Janine Garrison, 1984, p. 18.

⁵⁴¹ AD Ariège, 46 J 184 ; État des familles du Peyrat, 1747.

⁵⁴² Les estimations du pourcentage des exilés sont plutôt de l'ordre de 20 à 30%. Cependant, il faut préciser que, « le taux de départ est très variable » : plus élevé dans le nord que dans le sud du royaume et plus important en ville qu'à la campagne (BOISSON Didier et DAUSSY Hugues, *Les protestants ... op. cit.*, p. 233), mais il n'en demeure pas moins que le taux de 2 à 4 % est très faible et dû, à coup sûr, à la protection des seigneurs.

⁵⁴³ Pour de plus amples détails et pour ce qui va suivre, je me permets de renvoyer à EVANS Bruno, « La révocation de l'édit de Nantes fut-elle un drame pour les protestants du Pays d'Olmes ? », in BALSSA Aimé, FAURY Jean, LE POTTIER Jean, de VIVIES Bertrand (dir.), *Les rapports entre les religions, dans le Midi, des origines à nos jours. Actes du 63^e congrès de la Fédération historique Midi-Pyrénées, Castres 2017*, Castres, Société culturelle du Pays Castrais, 2019, p. 237-251.

donateur l'exclut entièrement » de l'héritage⁵⁴⁴. La fidélité au roi se traduisit aussi par l'engagement dans l'armée : Marc Cailhau, fils cadet de Samuel, s'engagea même dans un régiment de dragons⁵⁴⁵ ! Plusieurs autres protestants, par ailleurs ses parents, furent officiers tels Georges Coulon et son beau-frère Jean Laparre, lieutenants originaires de Mazères⁵⁴⁶, et les Lasserre, qui comptèrent deux capitaines d'infanterie, puis un mousquetaire du roi⁵⁴⁷. Ces fonctions, en particulier celle de mousquetaire du roi, contrastaient fortement avec la religion protestante que continuaient de professer ces militaires : en 1756, Jean Coste, neveu de Charles Lasserre, obtint que ce dernier puisse être, malgré sa religion, enterré dans le cimetière du Peyrat en raison de ses faits d'armes⁵⁴⁸.

Les protestants du Pays d'Olmes firent donc le choix d'une voie médiane : rester fidèle au roi en se convertissant officiellement à la religion catholique tout en continuant à pratiquer plus ou moins discrètement la religion réformée désormais interdite. Dès 1685, leur résistance prit des formes relativement ouvertes⁵⁴⁹. Certains, tels Samuel Coste et Anne Alizet (de la famille des Alizet de Léran), allèrent même jusqu'à se déclarer « de la R.P.R. » sur l'acte de baptême de leur enfant⁵⁵⁰. Si les autres réformés se firent plus discrets, ils n'en refusèrent pas moins précocement et de manière quasi systématique de se marier devant l'Église malgré la promesse faite chez le notaire dans leur contrat de mariage qui leur tenait « lieu d'acte de mariage »⁵⁵¹. Leur résistance se révéla rapidement ouverte puisque, en 1709, Jean Bourrel, marchand du Peyrat, notait au dos de l'acte d'achat d'une maison à La-Bastide-de-Congoust : « maison d'oraison »⁵⁵². Peut-être même cette maison, qu'il acquit de son beau-frère Paul

⁵⁴⁴ AD Ariège, 5 E 3477 ; Testament de Samuel Cailhau, 30 avril 1722, f° 129-130.

⁵⁴⁵ AD Ariège 5 E 3478, Testament de Marc Cailhau, 23 février 1723, f° 18-19.

⁵⁴⁶ AD Ariège, 5 E 3098 ; Contrat de mariage de Jean Laparre, natif de Mazères, Lieutenant dans le régiment de Piémont, et Anne Flassa, 5 août 1699, f° 105.

⁵⁴⁷ AD Ariège, 5 E 3119 ; Procuration de Lasserre et Durieu, 4 juillet 1756, f° 225. Jean-Pierre Lasserre fut capitaine et aide-major d'infanterie dans le régiment de Beaufresne, son frère Charles Lasserre capitaine d'infanterie dans le même régiment et le fils de ce dernier, écuyer et mousquetaire du roi.

⁵⁴⁸ AD Ariège, 5 E 3119 ; Enregistrement de requête et ordonnance qui permet la sépulture de monsieur de Lasserre, f° 223, 1756. L'acte précise : « d'autant que la sépulture ecclésiastique est refusée au dit sieur de Lasserre son oncle [...] ordonnons que le dit sieur de Lasserre sera inhumé après les vingt-quatre heures de son décès, sans bruit, confusion ny trouble conformément aux déclarations du roy ».

⁵⁴⁹ JOUTARD Philippe, *La révocation de l'édit de Nantes ou les faiblesses d'un État*, Paris, Folio, 2018, voir le chapitre VII, « Précocité et ampleur du refus dans le royaume », p. 230-259. En Pays d'Olmes, malgré leur conversion, les protestants se marièrent rarement devant l'Église.

⁵⁵⁰ AD Ariège, 1 NUM 2, 267 EDT, GG 2 ; Baptême de Pierre Coste, 27 janvier 1686. Anne Alizet est la cousine de Durand Alizet, grand-père de Gaston-Jean-Baptiste Alizet.

⁵⁵¹ JOUTARD Philippe, *La révocation ... op. cit.*, p. 305. En Pays d'Olmes, les actes de mariage des protestants devant l'église furent rares et, ce, dès les lendemains de la révocation de l'édit de Nantes.

⁵⁵² AP Suzanne Marty ; Acte d'achat d'une maison et deux vignes en faveur du sieur Jean Bourrel contre le sieur Paul Flassa, chez M^e Peyronnet, notaire au Peyrat, 26 mai 1709. En dessous de l'écriture du notaire, on reconnaît celle de Jean Bourrel qui a noté : « maison d'oraison & jardin & 2 vignes sis à La Bastide ». Jean Bourrel était cousin des protestants militaires évoqués précédemment.

Flassa, parti au Mas d'Azil, était-elle déjà un lieu de culte depuis la révocation. En 1763, les protestants transformèrent cette maison en temple. Le subdélégué de l'intendance de Mirepoix, Simorre, « se transporta sur les lieux, mais là il comprit bientôt qui n'était pas prudent de fermer les portes sans la protection des troupes »⁵⁵³ et abandonna son projet. Malgré cela, les protestants étaient toujours à la merci de la répression : en 1754, une des filles Courtois fut conduite au couvent de Pamiers pour y être enfermée⁵⁵⁴.

La résistance des protestants face à l'interdiction de leur religion créa chez eux un sentiment d'unité qui marqua pour longtemps les mémoires. Dans les années 1920, Virginie Bez, descendante de Samuel Cailhau, écrivait dans des cahiers adressés à ses petits-enfants :

C'est grâce sans doute aux bonnes relations conservées en souvenir d'une même croyance religieuse [avec la famille de Lévis], puisqu'ils étaient tous protestants que nous avons pu rester à Léran sans être obligé de nous expatrier à l'étranger ? Mon cher père me dit un jour : « tu diras à tes frères de ne jamais vendre « ces deux champs », car autrefois c'était le lieu de sépulture de notre famille et nous recevions aussi et donnions la sépulture à tous nos coreligionnaires de l'église réformée de Léran. Si la fatalité s'abattait un jour sur notre famille, ne vendez jamais ces champs-là, qui ont été consacrés par tous ces bien-aimés disparus car ils ont souffert pour leur croyance ! ! Vénérer leur mémoire et conserver pieusement ces pauvres terres où reposent leur dépouille !⁵⁵⁵.

Les écrits de Virginie Bez nous montrent à quel point la mémoire du lien entre les protestants et les seigneurs s'est conservée. En effet, on trouve parmi les aïeux de Virginie Bez un marchand du nom de Jean Senesse qui fut aussi capitaine et est décédé en 1622 sans doute après avoir combattu aux côtés des Lévis-Léran. Ils mettent aussi en exergue un lien très fort qui unissait la communauté protestante à la terre du Pays d'Olmes, un territoire assimilé à celui d'une communauté « martyre » pour sa foi. Ainsi, la semi-clandestinité de leur religion avait amené les réformés à resserrer leurs rangs et à s'unir autour de leur foi.

Par ailleurs, la révocation de l'édit de Nantes est venue renforcer le lien entre l'industrie et protestantisme en excluant les protestants des fonctions légales. En effet, au XVII^e siècle, les protestants avaient occupé les fonctions de notaire, de bailey, de lieutenant du juge, ou bien encore de greffier. Mais, passé 1685, ces postes étaient réservés aux catholiques. Le cas de Jean Demons, encore greffier dans les années 1730, constitue une exception. Au XVIII^e siècle,

⁵⁵³ de ROBERT-LABARTE Ulysse, *Histoire du protestantisme ... op. cit.*, t. 2, p. 475.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 323.

⁵⁵⁵ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 2.

les seules possibilités d'ascension sociale qui restaient aux protestants étaient soit l'armée, soit le négoce, domaine dans lequel une partie d'entre eux excella.

III. Renforcement des réseaux protestants et circulation du protestantisme

Tout au long du XVII^e siècle, on peut observer des mariages mixtes entre catholiques et protestants du Pays d'Olmes. Après la révocation de l'édit de Nantes, dans un premier temps, des « nouveaux convertis » de façade continuèrent de se marier soit avec de vieilles familles de catholiques, soit avec des nouveaux convertis devenus de vrais catholiques. Ainsi, parmi les quatre filles de Samuel Cailhau, deux épousèrent de « faux convertis », et deux autres de « vrais convertis » : en 1710, Pierre Autié⁵⁵⁶, le premier peigneur à corne et, en 1715, Jean Touzat, marchand peigneur à buis de Bélesta⁵⁵⁷.

Mais, à de rares exceptions près, passée la mort de Louis XIV, il n'y eu quasiment plus aucun mariage mixte. Il faut dire que les protestants du Pays d'Olmes qui choisirent de rester fidèles à leur religion en payèrent le prix fort. Un acte de partage des enfants de Raymond Cathala, décédé en 1693, retranscrivant les paroles de sa veuve, Suzanne Vezia nous relate fort bien la dureté de la fin du règne du grand roi à leur égard :

[En raison de] la sterilité des années et cherté des vivres qui sont passées durant son veuvage, les charges sur un pied excessif que des fraix quelle a esté obligée de fournir pour raison du logement des troupes du royaume qui ont été fait au d'la bastide durant plusieurs années⁵⁵⁸, tant pour subvenir à la nourriture et entretien de ses enfants qui estoient avec elle dans la maison de son dit mary, que pour le payement des d. charges et frais des dites troupes, elle aurait été en nécessité de faire vente d'une rente de demy cestier de blé, laquelle Vezia serait décédée le dixième mars de l'année mil sept cent quatorze sans avoir payée aucune de ses dettes⁵⁵⁹.

Tandis que jusqu'au XVIII^e siècle, la séparation entre catholiques et protestants du Pays d'Olmes n'avait été que purement confessionnelle, la révocation de l'édit de Nantes eut pour conséquence de créer une frontière entre ces communautés. Après 1685, jamais plus les Cailhau protestants et les Alizet catholiques ne se remarièrent entre eux. À leur image, les trajectoires de familles alliées tout au long de la première modernité et ce, bien que de religion différente, furent distinctes. Les jayeteurs, les peigniers et les marchands des trois seuls villages restés protestants - La-Bastide-de-Congoust, Le Peyrat et Léran - n'eurent plus de liens matrimoniaux

⁵⁵⁶ AD Ariège, 5 E 3470 ; Contrat de mariage de Pierre Autié et Françoise Cailhau, f° 51, 27 mai 1710.

⁵⁵⁷ AD Ariège, 5 E 3473 ; Contrat de mariage de Jean Touzat, à Marie Cailhau, f° 169, 8 octobre 1715.

⁵⁵⁸ Le logement des troupes du roi était utilisé comme moyen de répression contre les protestants. Les soldats, autre le fait de vivre aux dépens de leurs hôtes, exerçaient bien souvent des violences à leur encontre.

⁵⁵⁹ AD Ariège, 5 E 3475 ; Transaction contenant partage des frères et sœurs Cathala, f° 218-221, 17 mai 1719.

avec ceux des villages catholiques alentour. Ils se marièrent soit entre eux, soit avec des protestants venus d'autres espaces réformés. On voit là comment s'est fabriqué un groupe social qui se reconnaissait désormais à travers sa foi, liant celle-ci à son territoire.

Une forte endogamie à la fois socioprofessionnelle et socio-confessionnelle se développa alors, amenant au resserrement de dynasties déjà existantes. En raison de cette séparation matrimoniale, la partie protestante du Pays d'Olmes devint au XVIII^e siècle une île intégrée à ce que l'on pourrait nommer un « archipel protestant ». Elle s'insérait dans des réseaux locaux, régionaux mais aussi internationaux.

À une échelle relativement locale, le protestantisme relia le Pays d'Olmes à deux autres centres réformés distants d'une cinquantaine de km : au nord-ouest, celui formé par Mazères et Saverdun et, à l'ouest, celui formé par le Mas-d'Azil, ses environs et le Carla-Bayle, célèbre pour être la patrie d'un des précurseurs des Lumières, Pierre Bayle, mort au Refuge hollandais en 1706⁵⁶⁰. Les flux matrimoniaux qui reliaient le Pays d'Olmes à ces deux centres s'effectuèrent, à de rares exceptions près, dans les milieux du négoce et de la noblesse ou du travail du peigne. Plusieurs d'entre eux s'établirent dans la durée en se poursuivant au fil des générations. On peut ainsi suivre les Laparre, les Coulon, et les Hérisson⁵⁶¹, tous notables de Mazères⁵⁶², venant se marier à plusieurs reprises en Pays d'Olmes et fonder une dynastie de négociants à La-Bastide-de-Congoust. Bernard Courtois est venu de Saverdun se marier au Peyrat avec Anne Roques en 1724⁵⁶³. Une de ses filles, Delphine, épousa Laurent Coulon en 1761⁵⁶⁴, Bastidien, mais fils et petit-fils de Mazériens. Ce fut d'ailleurs la seule de ses quatre enfants à épouser un natif de La-Bastide-de-Congoust : son seul fils, Pierre-François, se maria avec la fille d'un bourgeois du Mas-d'Azil, Françoise Barbe, et une autre de ses filles, Jeanne épousa Étienne Dumas, un noble protestant des Bordes, village proche du Mas-d'azil⁵⁶⁵. Le lien avec ce centre protestant était ancien. En 1700, Jeanne Bourrel, du Peyrat, dont le frère Jean louait les moulins à jais au seigneur, s'était mariée avec un marchand du Mas-d'Azil, Jean

⁵⁶⁰ À ce sujet, voir BOST Hubert, *Pierre Bayle*, Paris, Fayard, 2006, 696 p.

⁵⁶¹ AD Ariège, 5 E 3482 ; Contrat de mariage de George Coulon et Jeanne Hérisson, 14 mai 1730, f° 54.

⁵⁶² Pour de plus amples détails sur ces familles, on peut se référer à DUFFAUT Pierre, *Histoire de Mazères, ville maîtresse et capitale des comtes de Foix*, Saverdun, Mairie de Mazères, 1988, 752 p., ainsi que SARAIL Cécile, « Mazères, d'une foi à l'autre. Catholiques et protestants sous le règne de Louis XIV (1661-1715) », *Archives Ariégeoises*, 2009, p. 115-138.

⁵⁶³ AD Ariège, 5 E 3469 ; Contrat de mariage de Anne Roques et Bernard Courtois, 5 juin 1724, f° 173.

⁵⁶⁴ AD Aude, 3 E 3869 ; Contrat de mariage de Laurent Coulon et Delphine Courtois, 8 juillet 1761, f° 113-115.

⁵⁶⁵ AD Aude, 3 E 3872 ; Contrat de mariage de noble Étienne Dumas et Françoise Courtois, 26 septembre 1768, f° 334.

Dangereux, accompagné par le maire de cette petite cité⁵⁶⁶. Un fait suffit à lui seul pour attester de la longévité des relations entre ces territoires et ces familles : en 1882, un de leurs arrière-arrière-petit fils, Tiburce Dangereux épousait Jeanne Courtois une arrière-petite-fille de Pierre-François Courtois et Françoise Barbe ! Les protestants du Pays d'Olmes se marièrent aussi avec des habitants des petits villages autour du Mas-d'Azil. Ce fut le cas des cousins Pierre et Jacques Rols, originaires de Sabarrat, l'un aubergiste et l'autre brassier, qui vinrent dans les années 1760 épouser deux cousines, Jeanne Bez et Magdeleine Roudière⁵⁶⁷. Une quarantaine d'années plus tôt, une de leurs cousines, Marie Germanaud, fille d'un marchand du petit village voisin de Clermont dans le diocèse de Rieux, avait épousé Durand Cailhau⁵⁶⁸. Des enfants de ce couple, une fille épousa « Antoine Ninau fils de feu Paul maître chirurgien du Mas-d'Azil » et, par sa mère, petit-fils de Jean dangereux et Jeanne Bourrel⁵⁶⁹.

Le mariage de son frère Gaston-Jean-Baptiste Cailhau, le plus important marchand protestant du temps, nous amène à passer à l'échelle régionale. En 1742, son père passa pour lui un contrat de mariage avec « le s^r Antoine Banes M^e armurier de la ville de Saint Affrique en Rouergue »⁵⁷⁰, ville distante d'environ 200 km dans l'actuel Aveyron. Les relations avec cette cité étaient déjà anciennes. Entre 1696 et 1706, le marchand Jean Sauzet⁵⁷¹, son frère Guillaume, marchand de peignes⁵⁷², et leur sœur⁵⁷³, tous trois originaires de cette ville, s'étaient mariés avec des Bastidiens. Puis en 1715, Martin Brunet, faiseur de peignes de buis saint-affricain, était aussi venu s'installer à La-Bastide-de-Congoust⁵⁷⁴. Tous les conjoints bastidiens étaient d'une famille de peigniers. Le mariage de Gaston-Jean-Baptiste Cailhau avait ceci de particulier que le futur époux avait tout juste 16 ans et que sa fiancée se trouvait enceinte de ses œuvres⁵⁷⁵. Outre son caractère anecdotique, ce fait nous laisse entrevoir des circulations régulières, bien-au-delà de simples alliances matrimoniales, entre Saint-Affrique et Le Peyrat.

⁵⁶⁶ AD Ariège, 5 E 3305 ; Contrat de mariage de Jean Dangereux et Jeanne Bourrel, 29 septembre 1700, f° 147-149.

⁵⁶⁷ AD Ariège 6 EDT, GG 2 ; Mariage de Pierre Rols et Jeanne Bez, 20 avril 1761 ; Mariage de Jacques Rols et Magdeleine Roudière, 27 juillet 1769.

⁵⁶⁸ AD Ariège, 5 E 3476 ; Contrat de mariage de Durand Cailhau et Marie Germanaud, 9 juin 1720, f° 117.

⁵⁶⁹ AD Ariège, 5 E 3114 ; Contrat de mariage d'Antoine Ninaud, 30 novembre 1749, f° 112-113.

⁵⁷⁰ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et Marion Banes, 20 décembre 1742, f° 143-144.

⁵⁷¹ AD Ariège, 5 E 3304 ; Contrat de mariage de Jean Sauzet et Marie Coste, 29 janvier 1696, f° 9-10.

⁵⁷² AD Ariège, 5 E 3468 ; Contrat de mariage de Guillaume Sauzet et Catherine Bez, 26 avril 1705, f° 123.

⁵⁷³ AD Ariège, 5 E 3468 ; Contrat de mariage de Jean Bonneric et Marie Sauzet, 23 février 1706, f° 199.

⁵⁷⁴ AD Ariège, 5 E 3473 ; Contrat de mariage de Martin Brunet et Magdeleine Ajac, 17 septembre 1715, f° 152-153.

⁵⁷⁵ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et Marion Bannes, 20 décembre 1742, f° 143-144. Si l'on recoupe avec la date de naissance de leur fils, le 16 juin 1763, Marion Bannes était enceinte de trois mois tout au plus lors de la signature du contrat.

Il en allait de même avec la ville de Puylaurens⁵⁷⁶, « acquise à la Réforme dès le milieu du XVI^e siècle, [...] entièrement dominée par la communauté protestante qui détient tous les postes de direction à l'hôtel de ville »⁵⁷⁷. Avant la révocation de l'édit de Nantes, Pierre Bayle fut élève de son académie protestante⁵⁷⁸. Jean Coste, qui épousa Marguerite Cailhau, fille aînée de Gaston-Jean-Baptiste Cailhau, y était marchand⁵⁷⁹. Si ce couple vécut à Puylaurens où il reprit le négoce familial, leur fils revint s'installer au Peyrat pour prendre la suite des affaires de son grand-père maternel et y devint l'un des principaux fabricants. Non loin de Puylaurens, les protestants du Pays d'Olmes, à l'instar des seigneurs de Lévis, entretenaient des liens avec la cité de Castres⁵⁸⁰.

Des relations sur plusieurs générations s'étaient aussi établies avec Millau, ville proche de Saint-Affrique : en 1765, Jeanne Courtois partit y vivre après avoir épousé Jean Gélis, horloger⁵⁸¹. Trente-cinq ans plus tard, leur fille vint épouser un Bastidien, Pierre Bez, amené à devenir un important fabricant de peignes, dont l'arrière-grand-père Jean Sauzet était originaire de Saint-Affrique.

La famille Sauzet nous porte vers des horizons bien plus lointains que l'actuel Aveyron. En 1731, Marie Sauzet, nièce de Jean, épousa Pierre Martines, « maître chirurgien natif de la ville de darrou province de mirbare en olande »⁵⁸². Il est difficile de savoir ce qu'il advint de ce couple, toujours est-il que la présence d'un Hollandais en Pays d'Olmes est à mettre en lien avec la trajectoire de Dominique Bonneric, cousin de Marie Sauzet. Son parcours, qui nous est narré en 1738, résume, à lui seul, la circulation probablement habituelle des protestants et leur rapport à la loi – ainsi qu'à la foi – :

32 ans natif de La Bastide du Peyrat, « garçon chirurgien », a demeuré en cette qualité chez le sieur Galabert, Me chirurgien de Montpellier et ce en l'année mille sept cent trente-trois, depuis lequel temps il est resté partie à Lyon, partie à Genève, un an en holland, quelque tems encore a Paris pour le former dans son métier de chirurgien. Jusques au commencement de decembre mille sept cent trente sept ; tems auquel il est revenu dans sa maison au lieu de la Bastide du Peyrat où il a fait sa résidence [...]. Il a suivi jusqu'à 15 ans la religion Romaine [...] depuis, il exerce la religion protestante ; mais qu'en cella, il ne fait que suivre son opinion pour ce qui le regarde personnellement, et qu'il n'a pas laissé d'appeler M. le

⁵⁷⁶ FRÈCHE Georges, *Puylaurens, une ville huguenote en Languedoc*, Toulouse, Privat, 2001 (réédition de la thèse de 1968 dirigée par Pierre Goubert), p. 252. Il s'agit d'une petite ville tarnaise.

⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 252.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 308.

⁵⁷⁹ AD Aude, 3 E 3877 ; Contrat de mariage de Jean Coste et Marguerite Cailhau, 8 septembre 1777, f° 81-84.

⁵⁸⁰ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 6.

⁵⁸¹ AD Aude, 3 E 3871 ; Contrat de mariage de Jean Gélis et Jeanne Courtois, 23 avril 1765, f° 74-76.

⁵⁸² AD Ariège, 5 E 3482 ; Contrat de mariage de Pierre Martines et Marie Sauzet, 31 décembre 1731, f° 280-281.

curé dans le cas ou sa qualité de chirurgien l'a mis en occasion de voir des malades dans la Bastide ou d'autres endroits [...] [Il nie] avoir conseillé aux malades qu'il a eu [...] de suivre la religion protestante plutôt qu'une autre, qu'au contraire, il a menacé de plus revoir les malades qui refusaient d'appeler m. le curé [...] ayant voulu en cela et en toute autre chose se conformer aux ordres du Royaume.⁵⁸³

Si Dominique Bonneric s'est orienté vers la médecine, tout le reste de sa famille, que ce soit son père, son frère, ou ses beaux-frères, travaillait dans le peigne. On peut alors raisonnablement émettre l'hypothèse que tous ces protestants pouvaient partager le même type de circulation aux Pays-Bas et en Suisse qui constituaient, avec l'Allemagne, les principaux pays du Refuge⁵⁸⁴. En effet, ce n'est sans doute pas un hasard si les bijoux en jais étaient expédiés vers la Hollande⁵⁸⁵.

En raison de sa pénétration réticulaire, le protestantisme s'est davantage implanté en Pays d'Olmes parmi les hommes travaillant dans l'industrie. Grâce, en partie au moins, à la protection des seigneurs de Lévis, les protestants ont pu vivre leur foi au siècle des Lumières. Cependant, la révocation de l'édit de Nantes a engendré un recentrement de cette confession sur les villages de La-Bastide-de-Congoust, du Peyrat et de Léran, tandis que plusieurs de leurs habitants ainsi que ceux de Bélesta et des environs abandonnaient totalement cette religion. Les conséquences de l'édit de Fontainebleau furent donc la création d'un groupe socio-confessionnel particulier qui se reconnaissait en tant que tel et à travers le travail industriel. Les liens sociaux se renforçèrent à l'intérieur de ce groupe qui se lia davantage avec d'autres communautés protestantes distantes qu'avec les communautés catholiques voisines avec lesquelles il lui était interdit de se marier. De même, la frontière entre le monde des ouvriers et celui des marchands y était aussi beaucoup plus perméable.

⁵⁸³ AD Hérault, C 205 ; Jugement de Dominique Bonneric, dont interrogatoire en date du 21 septembre 1738.

⁵⁸⁴ BOISSON Didier et DAUSSY Hugues, *Les protestants ... op. cit.*, p. 238-239.

⁵⁸⁵ de GENSANNE, Antoine, *Histoire ... op. cit.*, T. IV, p. 214.

Chapitre III. Une société rurale industrieuse et tournée vers l'extérieur

En pays d'Olmes, une population ouvrière relativement nombreuse, trouvait des moyens de subsistance, grâce aux activités industrielles du territoire. Cependant, les travailleurs du jais et du peigne demeuraient sous la coupe des marchands qui, dans le même temps, contrôlaient la production et possédaient une grande partie des terres. La puissance du Pays d'Olmes, en particulier de ses marchands, reposait sur des réseaux construits sur la longue durée. Ces réseaux constituaient à la fois le territoire lui-même et le reliaient à des réseaux de commerce. Il s'agit donc de découvrir comment ses marchands ont réussi à tisser des réseaux les connectant à ceux des négociants internationaux sur la longue durée⁵⁸⁶.

A. Le monde ouvrier, un premier niveau d'aisance et d'ouverture au monde

En Pays d'Olmes, d'assez nombreux habitants ont trouvé dans l'industrie un moyen « de gagner leur vie, d'acquitter les charges royales, et les redevances seigneuriales »⁵⁸⁷. Cependant, les importantes fluctuations des revenus industriels amenaient les ouvriers à pratiquer aussi d'autres activités, en particulier agricoles. Grâce à cela, leur condition matérielle d'existence s'était sensiblement améliorée, mais de manière très fragile. En effet, ils demeuraient, pour la plupart, dans une position de subordination par rapport aux marchands.

I. Cerner les contours du monde ouvrier

Les estimations du nombre d'ouvriers en jais et en peigne sont assez rares au XVIII^e siècle : on en compte trois pour le peigne et quatre pour le jais. Ainsi, en 1731, dans une enquête sur le diocèse de Mirepoix, son subdélégué indique que le jais « occupe en tout une trentaine d'ouvriers » et qu'« il y a environ 300 ouvriers travaillant à faire des peignes de buis »⁵⁸⁸. Vingt ans plus tard, son homologue du diocèse de Limoux jugeait, pour le jais uniquement, « que les ouvriers employés dans toutes les minieres et les moulins, ou pour monter les ouvrages et voiturer la mine se portent au moins a 1200 »⁵⁸⁹. Trente ans plus tard, le subdélégué du diocèse de Mirepoix reprenait le chiffre de « douze cent personnes » travaillant dans le jais et ajoutait que « la fabrique des peignes n'est pas moins considérable et emploie encore un plus grand

⁵⁸⁶ Voir COULON Damien, *Réseaux marchands ... op. cit.*

⁵⁸⁷ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 6 juin 1754.

⁵⁸⁸ AD Hérault, C 4677 ; Réponse du sieur Simorre subdélégué de Mirepoix au mémoire à lui adressé par Monseigneur l'intendant le 28 mai 1731 concernant les éclaircissements demandés sur la situation actuelle du diocèse de Mirepoix par le rapport reproduction du sol et aux différentes récoltes que par rapport au commerce, manufactures, fabriques et autres productions de l'industrie.

⁵⁸⁹ AD Hérault C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses, d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 23 juin 1753.

nombre de bras »⁵⁹⁰. Enfin, d'après le cahier de doléances de Sainte-Colombe, à la veille de la Révolution française, « il existe dans cette communauté une fabrique de peignes de buis, qui occupe environ quatre mille ouvriers, tant dans la présente communauté que dans vingt autres du voisinage »⁵⁹¹.

Si on s'en réfère à ces sources, la fourchette du nombre d'ouvriers serait donc très large : de 30 à 1 200 pour le jais et de 300 à 4 000 ouvriers pour le peigne. De tels écarts sont trop importants pour n'être qu'une simple évolution dans le temps. Tout d'abord, ils révèlent, de la part des autorités, une certaine méconnaissance de la réalité. Ainsi, en 1753, alors que Thomas Viviès demandait un privilège d'exploitation de mines de jais, Daniel-Charles Trudaine, intendant des finances, faisait « mander ce que c'est que cette exploitation [et] par qui elle se fait présentement »⁵⁹². Ensuite, si la conjoncture a pu faire évoluer fortement les effectifs ouvriers, des variations de plus de 1 000 % ne sont pas envisageables.

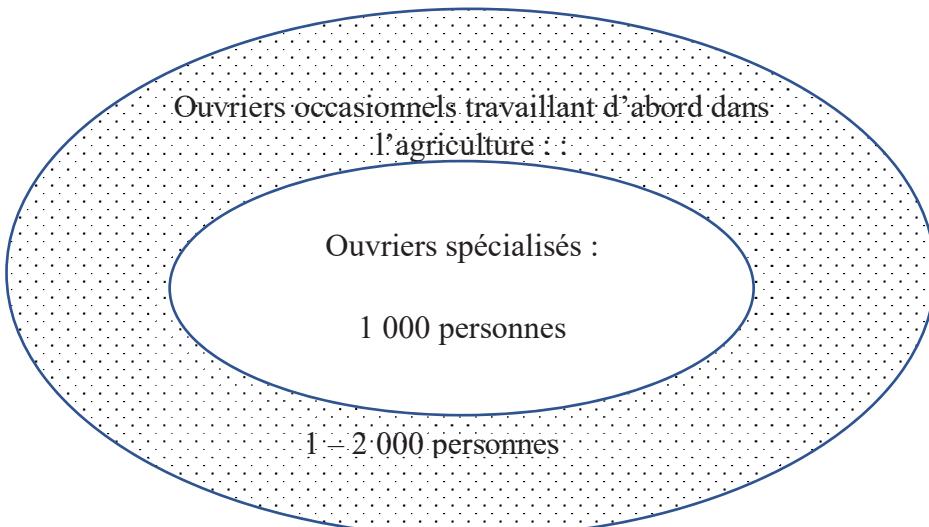


Figure 2. La plasticité du monde ouvrier en Pays d'Oltmes

En réalité, ces fortes fluctuations s'expliquent par le fait qu'il existe deux catégories d'ouvriers : d'une part, ceux qui se déclarent comme tels pour lesquels on peut penser que le travail industriel occupe la majorité du temps - on les appellera « spécialisés » - et, d'autre part, tous ceux qui se définissent comme brassiers et qui peuvent aussi bien vendre leurs bras pour l'agriculture que pour différentes activités industrielles. Par exemple, en 1743, Antoine Jouret,

⁵⁹⁰ AD Hérault C 4680 ; Mémoire contenant des instructions générales et particulières relativement au diocèse de Mirepoix même subdélégation, 1786. Ce mémoire a servi de base aux travaux de l'intendant du Languedoc.

⁵⁹¹ Cahiers de doléances de la communauté de Sainte-Colombe, cité dans LARGUIER Gilbert et coll., *Cahiers de doléances audois*, Carcassonne, Association des Amis des Archives de l'Aude, 1989, p. 214.

⁵⁹² AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Daniel-Charles Trudaine, 20 avril 1753.

brassier, fut surpris par les « gardes terres » du marquis de Mirepoix après avoir illégalement coupé cinquante-neuf rouleaux de buis – afin d’en faire des *esclapes* – dans les bois seigneuriaux de Montségur⁵⁹³. Lors des périodes fastes, les brassiers pouvaient trouver plus aisément à s’embaucher de manière fixe, tels Antoine May et son fils Jean qui, en 1756, signent un abonnement de travail pour six ans avec Marc Autié, marchand orfèvre en jayet du Peyrat ; le père et le fils s’engageaient à travailler tous les jours ouvrés « au métier descapoleur »⁵⁹⁴. La plasticité du travail de cette catégorie de la population est un facteur majeur à prendre en compte : « la mobilité professionnelle est importante pour cette plèbe ouvrière »⁵⁹⁵.

S’il demeure impossible d’établir précisément le nombre d’ouvriers spécialisés, les reconnaissances féodales et les compoix permettent de fournir quelques chiffres et proportions. Sur les 212 déclarants du compoix de Bélestas en 1750, 48 sont pareurs d’esclapes et peigneurs soit un peu plus de 22 % du total⁵⁹⁶. À La-Bastide-de-Congoust, sur 76 hommes du village se déclarant propriétaires en 1765, 34 sont ouvriers en peigne et 17 en jayet, soit les deux tiers, tandis que seuls 7 hommes se déclarent brassiers, 8 laboureurs et 2 ménagers⁵⁹⁷. Dans deux villages, on est donc déjà à une centaine d’ouvriers déclarés alors même que ne sont pas comptés les autres membres de la famille et les femmes, ce qui doublerait voire triplerait les chiffres. Pour l’ensemble du territoire, on peut donc se représenter un noyau relativement stable composé d’environ un millier d’ouvriers spécialisés et, autour de celui-ci, mille à deux milles personnes travaillant dans le jais et le peigne de manière plus ou moins occasionnelle en fonction de la conjoncture. Le noyau stable d’ouvriers attire constamment à lui les brassiers, mais aussi d’autres professions qui viennent s’agréger à lui dès qu’ils en ont l’occasion dans l’espérance d’améliorer leur condition matérielle.

II. *Les revenus de l’industrie : une amélioration fragile du niveau de vie*

Les activités industrielles permettent aux ouvriers du jais et du peigne de dégager un revenu contribuant à l’élévation de leur niveau de vie. En milieu rural, la rétribution habituelle est aux pièces : les ouvriers achètent la matière première puis la revendent une fois travaillée et

⁵⁹³ AD Ariège, 46 J 38 ; Sentence de Gaspard Cairoli contre Antoine Jouret, 9 janvier 1744.

⁵⁹⁴ AD Ariège, 5 E 3155 ; Abonnement de travail entre Antoine May et Marc Autié, 8 avril 1756, f° 1623-1624. Le terme abonnement pourrait être remplacé par celui de contrat. Dans les années 1750, qui constituent la période faste du jais en Pays d’Olmes, on peut retrouver plusieurs contrats du même type.

⁵⁹⁵ MINOVEZ Jean-Michel, « La plasticité du travail comme ressource dans les petites villes du Midi pyrénéen au XVIII^e siècle », in *Mélanges de l’Ecole Française de Rome. Italie et Méditerranée*, 123/1, 2011, p. 144-145.

⁵⁹⁶ AD Ariège, 70 EDT, CC 4 ; Compoix de Bélestas, 1750. Dans les 1 212 déclarants, nous avons compté toutes les personnes y compris les femmes.

⁵⁹⁷ AD Ariège, 6 EDT, CC 3 ; Reconnaissances féodales de La-Bastide-de-Congoust, 1765. Nous avons décompté du total les habitants d’autres villages et des femmes qui ne déclarent pas leur profession.

gagnent la différence de prix. En Pays d’Olmes, on peut aussi observer, dès le milieu du XVIII^e siècle, une forme de salariat avec des « abonnements de travail » : l’ouvrier est alors payé à la journée. Le montant du travail aux pièces était réglé par l’établissement de tarifs en fonction du travail : malheureusement, si la documentation mentionne leur existence, ces tarifs nous demeurent inconnus⁵⁹⁸.

Toutefois, deux sources nous permettent d’approcher les revenus des ouvriers aux pièces pour le travail du jais. En 1758, au moment de l’apogée de cette industrie, le subdélégué de Mirepoix mentionne qu’elle « occupe même des enfants de l’âge de 4 et 5 ans, et il y en a qui a 6, 7 et 8 ans gagnent jusqu’à 15 sous par jour »⁵⁹⁹. Puis, dans un mémoire daté de 1784, Jean-Anne Baron, négociant de Chalabre, écrit que « tant que cette espèce de commerce qui se fait chez l’étranger et en attiré l’argent s’est soutenue, l’artisan s’est trouvé presque l’auteur de l’augmentation des denrées, a vécu dans une honnête médiocrité, et a payé facilement ses charges, gagnant de vingt à vingt-cinq sous par jour »⁶⁰⁰. Ces revenus, sans être exceptionnels, sont relativement bons. Ainsi, à titre de comparaison, « en 1778, dans la manufacture de drap de Sedan, le salaire urbain moyen s’élevait, d’après les calculs de Gérard Gayot (1979), à 22 sous 4 deniers, alors que le salaire rural moyen n’était que de 11 sous 5 deniers »⁶⁰¹. À Valenciennes, « les journaliers et les dentellières reçoivent 10 sols par jour, tandis que les maçons en perçoivent 20-25 les charpentiers 25-30 »⁶⁰² ; « à Amiens, dans le textile, les ouvriers-sayetteurs gagnent jusqu’à 6 livres par semaine [20 sols par jour] quand les moins payés et des travailleurs les plus âgés ne perçoivent guère plus d’une livre 10 sols [5 sols] par jour »⁶⁰³. Bien qu’éloignés de l’aristocratie ouvrière dont la rémunération dépasse les 2 livres par jour, les jayeteurs du Pays d’Olmes auraient donc eu des revenus à peu près équivalents à ceux des travailleurs urbains et des « ouvriers qualifiés de nombreux métiers [qui] perçoivent entre 20 et 30 sols »⁶⁰⁴. Il en va de même pour les enfants dont les 10 à 15 sols perçus quotidiennement sont comparables à ce que touchent les enfants de la manufacture Réveillon à Paris⁶⁰⁵.

⁵⁹⁸AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l’intendant du Languedoc, 26 septembre 1758.

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ AN, F 14, 8137 ; Copie du Mémoire envoyée à Mgr de Calonne contrôleur général des finances par Jean-Anne Baron, négociant habitants à Chalabre, 25 août 1784.

⁶⁰¹ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 13.

⁶⁰² GUICHETEAU Samuel, *Les ouvriers en France, 1700-1835*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 40.

⁶⁰³ TERRIER Didier, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 215.

⁶⁰⁴ GUICHETEAU Samuel, *Les ouvriers en France, ... op. cit.*, p. 40.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 39.

Mais, avec la forte baisse de l'activité dans les années 1760 et surtout 1770, « le prix des ventes et celui de la main-d'œuvre, relatifs entre eux ont fait plus que de dédoubler, il n'a plus été en proportion avec le prix des grains, et [l'ouvrier] s'est trouvé plongé dans la misère, ne gagnant plus que de huit à dix sous »⁶⁰⁶. Ce faible niveau de revenu est confirmé par de Gensanne : d'après lui, les *molineteuses* « gagnent, un jour portant l'autre, huit à neuf sous par jour »⁶⁰⁷. En somme, alors que dans l'Aquitaine proche, une bonne partie des salaires avait largement augmenté au cours du XVIII^e siècle⁶⁰⁸, on assiste à un décrochage des revenus dans le Pays d'Olmes qui, vers 1780, se situe à des niveaux bas.

Au temps de l'apogée, la rémunération des ouvriers en jais a pu aussi être fixe. Mais, en contrepartie de l'assurance d'un revenu, celui-ci était plus faible. Ce fut ainsi le cas d'Antoine May et de son fils embauchés par Marc Autié pour six ans : le père était payé dix sols par jour et son fils cinq sols⁶⁰⁹. Les abonnements de travail sont aussi utilisés pour les commis tel Pierre Crouzet, peigneur de Léran, employé en 1754 pour sept ans par Jacques Lasaygues, marchand orfèvre, « tant au travail de l'art et métier du dit Lasaygues qu'aux envois et voyages dont il pourra avoir besoin moyennant la somme de cent vingt livres, une paire de culottes, une paire de souliers et une paire de bas par an que ledit sieur Lasaygues lui paiera pour toute rétribution »⁶¹⁰. La même année, Antoine Verger, soldat en quartier en Alsace au repos en Pays d'Olmes, est embauché pour deux ans par Pierre Bez, marchand du Peyrat, pour 150 livres par an⁶¹¹. En 1743, « Pierre Rauzy, ouvrier en jayet, habitant du lieu du Peyrat, natif de Sainte-Colombe » signe une convention pour « travailler de son métier à tailler le jayet et enseigner de son dit métier tous les apprentis que les dit Autié et Cailhau mère et fils voudront faire apprendre à deux caisses du moulin à tailler du jayet » pour 84 livres par an avec un accompte de 14 livres et la moitié de sa production qui lui est réservée⁶¹². Autrement dit, Pierre Rauzy est employé comme formateur par Marc Autié et sa mère Françoise Cailhau.

Cependant, si l'apprentissage des lapidaires paraît bien effectif, de nombreux contrats d'apprentissage d'*escapouleurs* en jais ressemblent fort à des contrats de travail. En effet,

⁶⁰⁶ AN, F 14, 8137 ; Copie du Mémoire envoyée à Mgr de Calonne contrôleur général des finances par Jean-Anne Baron, négociant habitants à Chalabre, 25 août 1784.

⁶⁰⁷ DE GENSANNE Antoine, *Histoire ... op. cit.*, T. IV, p. 217.

⁶⁰⁸ BUTEL Paul, *L'économie française au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1993, p. 60-61.

⁶⁰⁹ AD Ariège, 5 E 3155 ; Abonnement de travail entre Antoine May et Marc Autié, 8 avril 1756, f° 1623-1624.

⁶¹⁰ AD Ariège, 5 E 3154 ; Abonnement de travail entre Pierre Crouzet et Jacques Lasaygues, 21 février 1754, f° 1398.

⁶¹¹ AD Ariège, 5 E 3154 ; Abonnement de travail entre Antoine Verger et Pierre Bez, 8 mars 1754, f° 1402. Le contrat précise que si Antoine Verger de rejoindre son régiment l'abonnement prendrait fin.

⁶¹² AD Ariège, 5 E 3420 ; Convention entre Marc Autié, orfèvre, Françoise Cailhau (mère de Marc Autié), marchande de jayet et Pierre Rauzy, ouvrier en jayet, 23 novembre 1743, f° 429-430.

comme le montre le tableau ci-contre, les rémunérations des « apprentis » s'échelonnent de 6 sols par jour jusqu'à 12 sols quotidiennes. De surcroît, contrairement à l'usage habituel, la majorité de ces apprentis n'est pas logée chez son « maître ». Dans sa thèse sur les artisans du Dauphiné, Alain Belmont a étudié 510 contrats d'apprentissage : la plupart du temps, c'est l'apprenti qui doit payer et non l'inverse⁶¹³ ; au mieux, l'apprentissage était gratuit, ce qui était le cas généralement à Paris au XVIII^e siècle⁶¹⁴. De plus, les apprentissages qui durent plus de deux ans sont très rares. En réalité, ces apprentis semblent déjà avoir un certain niveau de qualification leur permettant d'exiger un niveau de rémunération qui est loin d'être négligeable. D'une part, on voit coexister des contrats d'apprentissage dans lesquels les apprentis doivent payer leur maître quand celui-ci est un ouvrier⁶¹⁵, d'autre part, l'enseignement du métier lui-même tend à disparaître dans ces contrats. Ainsi, le contrat d'apprentissage, liant Marc Autié, marchand-orfèvre, avec Jean Berger et Jean Lacoume pour leurs fils respectifs, ne précise aucune obligation d'apprendre le métier d'*escapouleur* à leurs enfants. Au contraire, le texte stipule que ceux-ci vont « travailler pour le dit Autié dans sa maison [...] avec conventions que lesdits travailleurs ou ouvriers ne pourront nullement quitter le travail pour autre raison que pour cauze de maladie »⁶¹⁶.

Si ce type de contrat concerne essentiellement le métier d'*escapouleur* en jais, on relève aussi des contrats d'apprentissage rémunérés tel celui liant Jean Séguay avec Jean Autié, un des premiers peigniers à corne. Jean Séguay, fils de peigneur à buis, avait probablement déjà été formé au travail du buis par son père. C'est pourquoi Jean Autié s'engage à « nourrir et entretenir le dit Seguy de dépenses de bouche, lui faire blanchir son linge & couché dans la maison du dit Autié, et de lui montrer et apprendre à son possible son dit métier pendant le dit temps, et outre ce de donner au dit Séguay 10 sols chaque semaine et la somme de 50 livres » payable par moitié durant chacune des deux années d'apprentissage⁶¹⁷. Enfin, Pierre Lanes, maréchal-ferrant du Peyrat, a son fils Antoine en apprentissage chez Marc Autié :

⁶¹³ BELMONT Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, PUG, 1998, p. 11-20.

⁶¹⁴ KAPLAN Steven, « L'apprentissage au XVIII^e siècle : le cas de Paris », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1993, p. 436-479.

⁶¹⁵ Par exemple AD Ariège, 5 E 3154, f° 1422, contrat d'apprentissage entre Joseph Brunet, escapouleur, et Barthélémy Tisseyre pendant neuf mois pour 30 livres, 10 juin 1754.

⁶¹⁶ AD Ariège, 5 E 3154 ; Contrat d'apprentissage entre Marc Autié, Jean Berger et Jean Lacoume, 6 avril 1753, f° 1324.

⁶¹⁷ AD Ariège, 5 E 3419 ; Contrat d'apprentissage entre Jean Autié et Marie Savoye, veuve de Jean Séguay, pour son fils autre Jean Seguy, 16 août 1739, f° 106.

Tableau 3. La rémunération des apprentis escapouleurs en jais dans les années 1750⁶¹⁸

Date	Maître	Profession	Nom de l'apprenti	Profession du père/parent	Rémunération	Durée
17 janvier 1752	Jean-Baptiste et Thomas Vivies frères	Négociants	Bernard Rougé	Décédé, brassier	6 sols par jour	4 ans
			François Bessou	Décédé, non indiquée		
			François Moré	Décédé, non indiquée		
7 janvier 1753	Jean Acher et fils	Négociant	Anselme Balayé	Tisserand de draps	80 livres par an payable chaque mois	4 ans
			Louis Roudière	Laboureur		
			Jean-Pierre Albert	Non précisé		
6 avril 1753	Marc Autier	Marchand orfèvre	Jean Bergé	Mâcon	10 sols par jour	8 ans
			Louis Lacoume	Brassier		
6 avril 1753	Marc Autier	Marchand orfèvre	Antoine Lanes	Maréchal-ferrant	30 sols par mois	9 ans
4 mars 1754	Antoine Paul Acher	Négociant	Pierre Jean	Ouvrier en peigne	10 sols par jour et couteaux pour 3 ans et demi	7 ans
20 mars 1754	Pierre Argeliès	Ouvrier en jayet	Vincent Ferrié	Tisserand de draps (lui-même)	8 sols par jour	4 ans
26 mai 1754	Antoine Paul Acher	Négociant	Pierre Pouchairic	Jean Roudière (son oncle) cardeur à laine	7 sols 6 deniers par jour	4 ans
30 novembre 1760	Jacques Marcelin Milhau	Marchand orfèvre et en jayet	Marc Chaubet	Brassier	90 livres par an payables chaque trimestre	5 ans
			Pierre Briaud	Brassier	12 sols par jour payés au père	2 ans

pour pendant neuf ans consécutifs travailler en garçon dans la boutique dudit sieur Autié au métier d'orfèvre où il aspire de le faire perfectionner, pendant lesquelles neuf années le dit Antoine Lanes sera nourri à la table et feu du sieur Autié, changé en bas et souliers aux dépens de ce dernier, couché et dans cet intervalle habillé de pied en cap de trois ans en trois ans, et indépendamment de ce dessus le dit sieur Autié sera tenu durant lesdites neuf années de lui payer trente sols par mois⁶¹⁹.

⁶¹⁸ Pour établir ce tableau, quatre registres notariés ont été utilisés : AD Ariège, 5 E 3154 ; AD Aude, 3 E 3863 ; 3 E 3864 et 3 E 3868.

⁶¹⁹ AD Ariège, 5 E 3154 ; Contrat d'apprentissage entre Marc Autié et Pierre Lanes, 6 avril 1753, f° 1322-1323.

Si la paie d'Antoine Lanes est faible, il convient de la replacer en regard du coût de l'apprentissage d'orfèvre qui est, au minimum, de cent livres.

Ces contrats présentent l'intérêt de garantir des revenus relativement stables. Ainsi, Jean Berger et Jean Lacoume obtiennent même pour leurs fils que « si ledit sieur Autié les renvoyait ou leur refusait du travail pendant quelque intervalle des dites huit années, ils seront en droit d'exiger néanmoins les dix sols par jours qui leur sont promis pour leurs journées sauf au dit Autié en cas qu'il n'ait pas d'ouvrage à leur donner à les faire travailler ailleurs dans le présent lieu [du Peyrat] à son profit »⁶²⁰. On comprend dès lors l'attraction que pouvaient exercer les métiers de l'industrie du jais et du peigne sur les autres catégories de la population locale : brassiers, laboureurs, maçons ou bien encore tisserands et cardeurs, placent leurs enfants en « apprentissage » des métiers du jais au milieu du XVIII^e siècle. Chacun espère trouver là un avenir meilleur pour ses enfants.

Effectivement, le niveau de vie des ouvriers du jais et du peigne, avec des dots comprises généralement dans une fourchette de 100 à 300 livres, est sensiblement meilleur que celui des brassiers dont les dots se situent davantage entre 30 et 80 livres (parfois jusqu'à 100 livres)⁶²¹. Leurs possessions foncières contribuent aussi à une certaine aisance : à La-Bastide-de-Congoust, en 1765, un tiers des 51 ouvriers en jais et en peigne propriétaires possède entre un et dix hectares⁶²². Les très rares inventaires après décès⁶²³ montrent que certains d'entre eux ont pu aussi grandement améliorer leur niveau de vie au cours du XVIII^e siècle. Au même village, en 1787, Jean Coste, jayeteur, laissait des biens mobiliers estimés à 492 livres parmi lesquels on trouve des objets jusque-là rares chez les ouvriers : dans la cuisine, une grande armoire, un mouchoir de soie, un « petit miroir portatif », des couverts en acier, « douze assiettes et de plats de faïence grise », et dans les chambres, un costume complet, une perruque, un chapeau et un « lit de cotonnade »⁶²⁴. Sans que l'on puisse parler de richesse, loin s'en faut, l'inventaire après décès de Jean Coste traduit un certain bien-être matériel.

⁶²⁰ AD Ariège, 5 E 3154 ; Contrat d'apprentissage entre Marc Autié, Jean Berger et Jean Lacoume, 6 avril 1753, f° 1324. Cependant, ce type de clause demeure relativement rare : la plupart du temps, l'employeur précise qu'il ne paiera pas les ouvriers s'il n'a pas de travail à leur donner.

⁶²¹ Pour établir ces fourchettes, nous avons relevé plusieurs dizaines de contrats de mariage dans divers registres notariés du Pays d'Olmes (en particulier de manière exhaustive, tous les contrats de mariage de : AD Ariège, 5 E 385, 1740-1741).

⁶²² AD Ariège, 6 EDT, CC 3 ; Reconnaissances féodales de La-Bastide-de-Congoust, 1765.

⁶²³ Malgré le dépouillement de plus d'une centaine de registres notariés nous n'avons retrouvé que deux inventaires après décès d'ouvrier en jais, dont un en l'an II, et un seul d'ouvrier en peigne.

⁶²⁴ AD Aude, 3 E 3885 ; Inventaire après décès de Jean Coste, 5 octobre 1787, f° 659. Quelques dizaines d'années plus tôt, les dots femmes des ouvriers en jais ne contenaient au mieux que des assiettes en étain et une couverte de laine.

Mais, si une partie des ouvriers a pu connaître une amélioration de ses conditions de vie, en particulier grâce aux belles années du milieu du siècle, la plupart d'entre eux était davantage dans une situation précaire, exposée à la moindre crise. Une famille d'ouvriers en peigne délivre un témoignage de la fragilité de l'existence en 1710 :

Anne dépenna épouse de Jean pignneau ouvriers en peignes de buis et Salomon pignneau aussi ouvrier en peignes de buis et fils habitant dud. La Bastide, lesquelles parties ont dit qué tous les deux ont la présente année eue une grande et longue maladie, et qu'à cause dé l'estérilité extraordinaire des deux recoltes dernieres toute nature d'aliments ont esté et sont encore a un prix excessif dont ils se sont trouvés dans la dernière nécessité et hors d'estat de pouvoir subsister, et pour pouvoir subvenir tant a leur nourriture qué dé Paule Pineau aussi fille dé la dite dépenna et sœurs dud. Salomon, qué des fraix ou medicaments dé leurs dites maladies, la d. dépenna n'ayant point dé fonds ny aucun moyen pour les secourir suivant son desir et obligation, la d. depenna aurait [...] esté obligée de faire emprunt au sieur Jean Bourrel, marchand du Peyrat dé la somme dé quatre vingt dix neuf livres en argent comptant ou grains en plusieurs et diverses foix⁶²⁵.

Ainsi, malgré la possession de plus d'un hectare de terre⁶²⁶, Anne Depenna et sa famille avaient été contraints d'emprunter pour se nourrir. Certes, les années de la fin du règne de Louis XIV furent sans nul doute d'une dureté exceptionnelle. Cependant, il n'en demeure pas moins que la majorité des ouvriers ne disposait pas d'assez de biens pour se dégager de la précarité : en 1765, à La-Bastide-de-Congoust, les deux tiers des ouvriers propriétaires possédaient moins d'un hectare. L'inventaire après décès, dressé en 1758, de François Anglade, ouvrier en peigne de Léran, montre clairement ses difficultés matérielles. En effet, le notaire écrit :

étant monté dans la chambre qui est du côté du midi au premier plancher et avons trouvé premièrement deux lits composés de leur bois à quatre quenouilles de chêne, le sur ciel étant de planche de sapin, sans paillasse je dis sans paillasse n'y ayant qu'une couette et coussins à l'un des dits lits que ladite Crouzet a dit être la même qui lui fut donnée en dot et à l'autre lit et ayant seulement un coussin rempli de plumes, la couche étant garnie de paille, sans paillasse comme je l'ait déjà dit, et à tous les deux ayant une couverture de laine à chacun très usée, [...] plus que de l'habit de son mari elle en a habillé deux de ses [cinq] enfants, et qui de son chapeau, elle en a eu deux de petits en échange pour les enfants, et qu'il n'avait qu'une paire de souliers très user dont elle s'est servie, et finalement elle a déclaré qu'il y a deux bêches, une pioche et un seau, le tout plus que demi usé la pioche en étant même hors de service, déclarant ladite veuve que tout le susdit mobilier qui peut être de valeur d'environ 90 livres⁶²⁷.

⁶²⁵ AD Ariège, 5 E 3470 ; Obligation d'Anne Depenna et Salomon Pignneau, mère et fils, envers Jean Bourrel, 15 juin 1710, f° 57.

⁶²⁶ AD Ariège, 5 E 3470 ; Donation à cause de mort d'Anne Depenna à Salomon, Pierre et Paule Pignneau, 7 mai 1710, f° 48-50.

⁶²⁷ AD Ariège, 5 E 3120 ; Inventaire du mobilier de la succession de François Anglade, Jeanne Crouzet veuve, 25 juillet 1758, f° 368-369.

Ici, c'est la pauvreté qui domine, au point qu'une veuve réutilise les souliers de son défunt mari. Les difficultés matérielles que reflète cet inventaire correspondent très probablement au cas le plus général des ouvriers en jais et en peigne. Finalement, si une minorité d'ouvriers, sans doute par accumulation du patrimoine des générations précédentes, pouvait bénéficier de meilleures conditions de vie, la majorité devait trouver des solutions pour faire face à la précarité.

III. L'indispensable recherche de revenus complémentaires : pluriactivité et migration

« La pluriactivité est un fait social total, à travers lequel on peut voir l'ensemble de l'industrialisation »⁶²⁸. Longtemps considérée comme un archaïsme, elle est « une composante essentielle de la ruralité. Son étude oblige à se livrer à une observation micro-sociale »⁶²⁹ que permet le territoire du Pays d'Olmes. Les différentes activités pratiquées s'appuyaient sur l'ensemble des ressources disponibles. Encastrées les unes dans les autres, ces ressources faisaient système : ainsi, en Bretagne, le lin cultivé par les paysans servait à la confection de toiles à grande échelle⁶³⁰. Plus proche, l'industrie sidérurgique directe utilisait le charbon de bois local dont la production était assurée soit par des spécialistes venus des montagnes, soit par des « cultivateurs-charbonniers » locaux⁶³¹.

En Pays d'Olmes, la pluriactivité peut être divisée en deux catégories de personnes : celles dont le revenu principal est industriel et qui recherchent dans d'autres activités des ressources complémentaires, souvent agricoles, et, inversement, celles dont l'activité principale est agricole et vont chercher, avant tout dans l'industrie, un complément de revenus. Pour cette dernière catégorie, probablement majoritaire, l'abonnement de travail liant Antoine May à Marc Autié est très révélateur. En effet, ce brassier-*escapouleur* se réservait le droit « de pouvoir travailler son bien et de faire lui-même sa récolte, même de piquer ses grains et d'aller quatre fois l'an à son choix aux foires qu'il trouvera à propos dans lesquels voyage il ne pourra employer plus de deux jours à chacun et pendant qu'il fera les travaux et les susdits quatre voyages le dit sieur Autié ne sera pas obligé de lui payer ces journées »⁶³². L'accord montre

⁶²⁸ CANTELAUBE Jean et CODINA Olivier, « Les territoires pyrénéens de la sidérurgie à la catalane », p. 291, in MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane (Dir.), *Les industries rurales ... op. cit.*, p. 291.

⁶²⁹ JUDET Pierre, « La pluriactivité : archaïsme ou modernité ? L'exemple de l'arc alpin, XIX^e et première moitié du XX^e siècle », p. 21-38 in MAYAUD Jean-Luc et RAPHAEL Lutz, *Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État*, Paris, Armand Colin, 2006, 405 p.

⁶³⁰ MARTIN Jean, *Toiles de Bretagne ... op. cit.*, 375 p.

⁶³¹ CANTELAUBE Jean et FABRE Éric, *Vivre dans la haute vallée ... op. cit.*, p. 184.

⁶³² AD Ariège, 5 E 3155 ; Abonnement de travail entre Antoine May et Marc Autié, 8 avril 1756, f° 1623-1624.

clairement que, si Antoine May se consacrait désormais majoritairement au travail industriel, il n'en gardait pas moins à l'esprit que sa ressource vitale était agricole.

Il en allait de même chez les ouvriers spécialisés. Les inventaires après décès de Jean Coste et de François Anglade montrent les forts liens qu'avaient ces deux ouvriers avec le travail de la terre. Le premier, bien qu'habitant dans le village de La-Bastide-de-Congoust, possédait une « volière ou s'est trouvé trois gallines et leur coq » et une grange « séparée de ladite maison où il s'est trouvé une charrette ferrée à la vérité fort délabrée plus une paire de bœufs poils gris et un peu noirs [...] le peu de gerbe de bled qui est en icelle grange qui peut se porter à six setiers bled une fois dépiquée [...] de la paille vieille convertie en fumier pour améliorer le fonds » et une charrue⁶³³. Le second, bien moins aisé, ne disposait que de rares outils, deux bêches et une pioche hors d'usage. Mais il avait tout de même « une cartière de graines de linet cueillies cette année, [que] ladite veuve nous ayant dit qu'elle en a trente-six gerbes de linet qui est au blanchissage autrement appelé al ros » ; ce lin lui servait sans doute à la confection des vêtements de la famille⁶³⁴.

Les reconnaissances féodales de La-Bastide-de-Congoust permettent de connaître la propriété foncière des ouvriers en 1765⁶³⁵. Une faible partie d'entre eux, 11,76%, n'avait aucune terre. La majorité, 54,90%, possédait une micro propriété - un jardin et quelquefois un ou deux petits champs - mais dont la superficie totale n'excédait jamais un hectare. Enfin, un tiers possédait plus d'un hectare. Les plus aisés avaient un patrimoine foncier supérieur à cinq hectares, ce qui les porte au rang des « paysans “moyens” »⁶³⁶. L'activité agricole occupe donc une place relativement importante dans la vie des ouvriers du Pays d'Olmes. La culture, à minima d'un jardin, assure, les bonnes années, une part d'autonomie alimentaire ; ainsi, la plupart de ces ouvriers possède des vignes afin de produire son propre vin. Cependant, à l'instar des mulquiniers du Cambraisis⁶³⁷, pour la majorité des ouvriers, la superficie des terres est très insuffisante pour couvrir leurs besoins : c'est pourquoi ils sont amenés à avoir recours à d'autres activités.

⁶³³ AD Aude, 3 E 3885 ; Inventaire après décès de Jean Coste, 5 octobre 1787, f° 659.

⁶³⁴ AD Ariège, 5 E 3120 ; Inventaire du mobilier de la succession de François Anglade, Jeanne Crouzet veuve, 25 juillet 1758, f° 368-369.

⁶³⁵ AD Ariège, 6 EDT, CC 3 ; Reconnaissances féodales de La-Bastide-de-Congoust, 1765.

⁶³⁶ BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières ... op. cit.*, p. 570 ; voir aussi ANTOINE Annie, *Les paysans dans la société française, de la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1988, p. 28-29.

⁶³⁷ TERRIER Didier, *Les deux âges de la proto-industrie ... op. cit.*, p. 90-94.

Tableau 4. Comparaison de la propriété foncière entre les secteurs primaire et secondaire en 1765

Taille de la propriété en Ha	0	0-1	1-2	2-5	5-10	10-30	Total
Profession							
Ouvriers en peignes	4	16	6	5	3		34
Ouvriers en jayet	2	12		2	1		17
Brassiers	3	4					7
Laboureurs	2		2	2	2		8
Ménagers					1	1	2

De tous temps, la pluriactivité des ouvriers du Pays d'Olmes s'est appuyée sur l'ensemble des ressources disponibles. En 1639, Jean Siméon, habitant à l'Aiguillon, était brassier à son mariage⁶³⁸ puis *estellier* – celui qui fabrique des *estelles* – lors de son testament en 1655⁶³⁹. À la même période, à Aigues-Vives, Arnaud Rouch a été peigneur à buis, voiturier et baille. En 1705, Anne Alizet, veuve d'un *Jayetteur*, avait loué au seigneur de Lévis-Léran le four banal de La-Bastide-de-Congoust. Ses deux fils « Moyse et François Coste frères faiseurs de peignes de buis [...] majeur comme ont dit de vingt-cinq ans » déclarent avoir « participé, joué et usé de ladite afferme conjointement avec leur dite mère, et employé le pain du fournage à leur nourriture et subsistance commune pendant lesdites quatre années que lesdits Coste ont travaillé de leur métier à leur profit »⁶⁴⁰. Des « faiseurs de peignes » ont affermé la collecte des impôts seigneuriaux, tels Jean-Baptiste Fontaneau, habitant d'Aigues-Vives, avec le champart du marquis de Léran en 1755⁶⁴¹. D'autres ouvriers ont combiné hôtellerie et fabrication d'objets en jais ou de peignes. C'est le cas de Jean Granier qui se déclare « faiseurs de peignes de buis »⁶⁴² à son mariage en 1722 puis « hôte » quelques dizaines d'années plus

⁶³⁸ AD Ariège, archives numérisées de l'état civil ; Mariage de Jean Siméon et Raymonde Roudière, 28 mai 1639.

⁶³⁹ AD Ariège, 5 E 3282 ; Testament de Jean Siméon, 13 juillet 1655, f° 122.

⁶⁴⁰ AD Ariège, 5 E 3470 ; Obligation de Lévis Coste frères, 12 août 1710, f° 73-74.

⁶⁴¹ AD Ariège, 5 E 3424 ; Afferme du champart du seigneur de Lévis par Jean-Baptiste Fontaneau pour 12 setiers de blé, 25 juin 1755, f° 37-38.

⁶⁴² AD Ariège, 5 E 3477 ; Contrat de mariage de Jean Granier et Magdeleine Bonneric, 17 juin 1722, f° 146-147.

tard⁶⁴³. En 1765, les reconnaissances féodales de La-Bastide-de-Congoust nous apprennent qu'il possède, outre son auberge, un peu plus de 2 hectares de terres. Certes, il demeure difficile de savoir s'il a cultivé lui-même ses terres ou bien encore s'il a continué à fabriquer des peignes tout en étant aubergiste. En revanche, le fait est plus sûr pour Jean-Baptiste Bez qui lui achète son auberge en 1769⁶⁴⁴ : *escapouleur* en jayet à son mariage en 1765⁶⁴⁵, âgé de 29 ans, fils du boucher du village, il continue à se déclarer jayeteur jusqu'en 1773⁶⁴⁶. Outre ces deux métiers, Jean-Baptiste Bez sait faire feu de tout bois puisqu'il vend aussi du charbon de bois à la forge de Campredon en 1788⁶⁴⁷. Les forges des alentours, aux forts besoins en charbon, constituaient un débouché sûr ; cela explique l'attrait pour la possession de bois de la part des habitants du Pays d'Olmes qui s'intègrent de la sorte à l'écosystème de la sidérurgie catalane⁶⁴⁸.

Enfin, l'extraction du jais local rattache ceux dont l'activité principale est agricole à l'industrie du jais. En effet, « Les villages de Vilhac, Engauli, l'Esparou et autres, sont habités par des paysans, qui débarrassés des travaux de leur récolte, vont s'enfouir dans les mines de jayet, et en arrache cette matière ; dont le produit, réuni à celui de leurs terres, situées sur un sol ingrat, suffit à peine à leur subsistance [...] ces pauvres habitants [...] avaient toujours considéré ces mines comme un bien patrimonial »⁶⁴⁹. D'après le subdélégué de Mirepoix, ces paysans trouveraient d'ailleurs « beaucoup plus de ressources dans l'exploitation des mines que dans la culture du sol »⁶⁵⁰. On peut donc parler, de la même manière que pour la forge à la catalane, d'un écosystème dont font partie les industries du jais et du peigne. La pluriactivité permettait ainsi d'échapper à la trop grande pauvreté.

Cependant, plusieurs raisons – une crise frumentaire, un partage inégalitaire du maigre héritage et, surtout, la diminution du travail industriel – faisaient que les « habitans des villages qui sont au pied des Pirénées sont [...] au beau tems obligés de quitter le pays, pour chercher quelque argent a gaigner, pour payer leur taille et autre subside »⁶⁵¹. On voit ici que « pour ces

⁶⁴³ AD Ariège, 5 3421 ; Émancipation de Catherine Granier, 18 juin 1760, f° 644, ainsi que d'autres actes.

⁶⁴⁴ AD Ariège, 5 E 3487 ; Vente de Jean Granier et Catherine Medus à Jean-Baptiste Bez, 30 mars 1769, f° 74.

⁶⁴⁵ AD Ariège, 5 E 3159 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste Bez et Anne Daynié, 30 juin 1765, f° 683-684.

⁶⁴⁶ AD Ariège 6 EDT, GG 2 ; Décès d'Elisabeth Bez, 17 octobre 1773 ; dernier acte dans lequel Jean-Baptiste Bez est qualifié de « jayetteur » (celui qui travaille le jais).

⁶⁴⁷ AD Ariège, 46 J 366 ; Recettes en port du charbon fait à la forge de Campredon par les muletiers du château de Léran en l'année 1788 : Jean-Baptiste Bez vend 16 charges de charbon.

⁶⁴⁸ Sur la notion d'écosystème intégrant l'économie au sens large voir entre autres CANTELAUBE Jean et FABRE Éric, *Vivre dans la haute vallée ... op. cit.*, p. 201-212.

⁶⁴⁹ AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabriquants de jayet, des communautés de S^{te} Colombe, Le Peyrat et La Bastide, diocèse et subdélégation de Mirepoix. Contre le sieur Courtial, 7 Janvier 1786.

⁶⁵⁰ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix à l'intendant du Languedoc, 27 décembre 1785.

⁶⁵¹ AD Hérault, C 4677 ; Réponse du sieur Simorre subdélégué de Mirepoix au mémoire à lui adressé par monseigneur l'intendant le 28 may 1731 concernant les éclaircissements demandés sur la situation actuelle du

populations, l'espace est une ressource »⁶⁵². Les ouvriers avaient donc recours aux migrations, de façon soit définitive soit temporaire. Les villes françaises, en particulier du sud de la France telles Cahors, Montpellier et Marseille figurent en bonne place des migrations. Mais, depuis le Moyen Âge, une des principales destinations des Pyrénéens est « l'Espagne, qui, encore au XVIII^e siècle, offre des conditions de vie plus avantageuses »⁶⁵³. Dans son célèbre *Montaillou, village occitan*, Emmanuel Le Royaume-Ladurie retrace le parcours des habitants du pays de Sault qui, dès le XIV^e siècle, se rendaient régulièrement de l'autre côté des Pyrénées, au point que Pierre Maury, berger qui y emmenait des troupeaux en transhumance, en avait fait sa « seconde patrie »⁶⁵⁴.

D'un point de vue purement physique, les cols pyrénéens étaient fréquentés d'une manière qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui, grâce aux nombreux chemins muletiers car, autrefois, se déplacer à pied était pratiquement la seule façon de voyager et donc les montagnes ne représentaient pas des obstacles insurmontables comme elles le deviendront à l'ère de la vapeur puis de l'automobile. L'immigration occitane dans la péninsule Ibérique, et les Pays Catalans en particulier, est un aspect de cette ancienne proximité⁶⁵⁵.

Cependant, les ouvriers du peigne en buis du Pays d'Olmes paraissent avoir préféré l'Aragon à la Catalogne, en tout cas ceux pour lesquels nous avons des indications précises et qui semblent y avoir établi des réseaux sur la longue durée. Ainsi, Pierre Sénié, du Peyrat, s'installa-t-il vers 1730 à Saragosse, capitale de l'Aragon, pour exercer son métier⁶⁵⁶. Plus au nord, Jean Mayniel et Jean Laffitte, oncle et neveu d'Aigues-Vives, s'en étaient allé travailler à Barbastro⁶⁵⁷. Non loin de là, la ville de Huesca accueillait aussi une communauté d'ouvriers en peignes de tout le Pays d'Olmes. Au début du XVIII^e siècle, Bernard Arnaud, natif de Montségur, y était parti travailler avant de revenir finir ses jours à Lavelanet⁶⁵⁸; en 1743, Pierre Alizet, y décéda trois ans après son départ⁶⁵⁹ et Jean Prat, de Bélesta s'y était fait embaucher

diocèze de Mirepoix, tant par rapport aux productions du sol et aux différentes récoltes, que par rapport au commerce manufacture et autres productions de l'industrie ».

⁶⁵² MAITTE Corine et RYGIEL Philippe, « Mobilités et travail », *Historiens et géographes*, Association des professeurs d'histoire et de géographie, 2017, p. 74.

⁶⁵³ MINOVEZ Jean-Michel, « La plasticité du travail comme ressource dans les petites villes du Midi pyrénéen au XVIII^e siècle », ... art. cit., p. 145.

⁶⁵⁴ LE ROY-LADURIE Emmanuel, *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, 1975, p. 138

⁶⁵⁵ POUJADE Patrice, *Le Voisin et le Migrant. Hommes et circulations dans les Pyrénées modernes (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2011, p. 309.

⁶⁵⁶ AD Aude, 3 E 3859 ; Quittance de Pierre Sénié envers Françoise Cailhau, 30 octobre 1735, f° 19-20.

⁶⁵⁷ AD Ariège, 5 E 3119 ; Quittance Simorre, Lafitte, Mayniel, 20 septembre 1757, f° 249. Arnaud Mayniel, aussi d'Aigues-Vives et probablement parent de Jean Mayniel, était aussi parti en Espagne un demi-siècle auparavant.

⁶⁵⁸ AD Ariège, 5 E 2984 ; Testament de Marie Salva, 19 septembre 1730, f° 132.

⁶⁵⁹ AD Ariège, 5 E 3420 ; Verbal d'ouverture du testament de Pierre Alizet, 25 octobre 1743, f° 407-409.

en 1748⁶⁶⁰. C'est ce que nous apprend Jean-Pierre Bez, son cousin germain et marchand du même lieu envers lequel il était endetté et dont il a fait son héritier universel au détriment de ses frères.

En effet, « Ces réseaux de migrants sont tous cimentés par des liens financiers. Comme toujours, ces derniers sont difficiles à mettre en évidence, peu connus et peu questionnés. Pourtant, ils sont au centre du système migratoire »⁶⁶¹. Les ouvriers migrants étaient le plus souvent débiteurs des marchands du Pays d'Olmes : « la dette est bien toujours au centre des systèmes de migrations »⁶⁶². C'est la raison pour laquelle « les migrations coexistent et ne faiblissent pas avec l'essor de la proto-industrie »⁶⁶³ : l'espace du réseau est rattaché au territoire.

Cependant, ces migrations ne concernent pratiquement que les ouvriers du peigne. Les ouvriers du jais détenaient un savoir-faire particulier pour lequel il existait un accord tacite visant à le garder en Pays d'Olmes. Seules des crises graves, telles celle que connut le territoire en 1757-1758 à la suite de la guerre de Sept ans, pouvaient entraîner la rupture de ce consensus. Voici ce que nous narre à ce sujet le subdélégué de Mirepoix :

Il est constant que Jean Sarrat, fils d'autre Jean 3^{eme} consul de Sainte-Colombe âgé de 21 ans, un des plus mauvais ouvriers de Sainte-Colombe, et d'ailleurs très inépte, était parti le 26 septembre 1757 pour Saragosse, à l'effet d'aller proposer au dit Carrera fermier des mines de Jayet en Espagne de lui donner de l'ouvrage, dans l'opinion assez bien fondée où il était que Carrera avait écrit aux ouvriers de Sainte-Colombe d'aller travailler avec lui. Que le 9 octobre suivant, il arriva Saragosse, où il rencontra le sieur François Acher de Sainte-Colombe, un de nos principaux négociants en Jayet [...] ledit François Acher voyant ledit Sarrat à Saragosse, s'enquit avec lui du sujet de son voyage, soupçonnant bien qu'il venait joindre le dit Carrera [...] Sarrat fit à Acher l'histoire de la division survenue entre les fabriquants de Sainte-Colombe et les ouvriers, en lui ajoutant que Carrera avait écrit, pour en appeler quelques-uns, et qu'il voulait le voir pour lui demander du travail. Alors François Acher croyant que ce jeune homme prendrait pour Carrera, qu'il ne connaissait pas, tel autre qu'ils voudraient substituer à sa place, uza de la supercherie de faire indiquer à ce jeune homme par un français d'intelligence avec Acher un Carrera supposé, pour faire à ce jeune homme des propositions trop désavantageuses, et lui conseiller de s'en revenir en France, et le persuader aux autres ouvriers, que Carrera ne leur donnerait pas en Espagne du

⁶⁶⁰ AD Aude, 3 E 3862 ; Achat de Jean Acher à Etienne Prat, 7 juillet 1748, f° 570.

⁶⁶¹ FONTAINE Laurence, « Montagne et migrations de travail. Un essai de comparaison globale (XVe-XXe siècles) », *RHMC*, 2005/2, p. 34.

⁶⁶² MAITTE Corinne, « Mobilités internationales de travail en Europe du Sud, v. 1680-1780 », in BEAUREPAIRE Pierre-Yves et POURCHASSE Pierrick, *Les Circulations internationales en Europe, année 1680-années 1780*, Rennes, PUR, 2010, p. 44.

⁶⁶³ FONTAINE Laurence, « La place des migrations dans les relations villes/montagnes à l'époque moderne », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Faire de l'histoire ... op. cit.*, p. 51.

travail à meilleures conditions que celles que les fabriquants leur font à Sainte-Colombe. Cet ouvrier tomba dans le panneau, et par le conseil et le petit secours tant dudit Acher, que le prétendu Carrera, qui lui donnèrent 8 livres pour faire son voyage, il s'en revint à Sainte-Colombe dès le 9 novembre passé, et je luy fis subir 1 interrogatoire le 14 du même mois, bien instruit de tout ce qui s'était passé, par Justin Acher qui me demanda le secret, que j'ai cru lui devoir garder pour le bien de la chose, car il est bon que Sarrat qui croit de bonne foy avoir parlé à Carrera, ait persuadé aux autres ouvriers de Sainte-Colombe, que le vray Carrera n'est pas en état ny en volonté de faire aux autres ouvriers de France de meilleures conditions que celles proposées à Sarrat⁶⁶⁴.

Ce récit, outre son caractère anecdotique, révèle à la fois la nécessité d'une entente entre ouvriers et fabricants, l'absence de migration d'ouvrier en jais vers l'Espagne à ce moment-là et, finalement, la dépendance des ouvriers envers les négociants, seuls aptes à maîtriser totalement les réseaux internationaux.

IV. Une forte dépendance des ouvriers envers les marchands

Les ouvriers et les marchands ont incontestablement besoin les uns des autres pour pouvoir subsister sur leur territoire. Cependant, même s'il faut prendre en compte la complexité des relations, les premiers sont placés en position de subordination par rapport aux seconds. La clé de voûte du système de dépendance des ouvriers envers les marchands est l'endettement. Les marchands sont les pourvoyeurs d'argent : ce sont eux qui, par leurs contacts avec le marché sont en mesure de payer les ouvriers et, surtout, de leur prêter de l'argent et des marchandises à travailler tels que des *esclapes* et des plaques de corne.

La pratique du crédit est une part importante de l'activité des marchands : « rappelons que l'avance d'argent en vue de profit à terme, est, dans les définitions que retiennent les dictionnaires, ce qui caractérise essentiellement l'entreprise »⁶⁶⁵. Ainsi, en 1723, dans le seul registre notarié du Peyrat, le marchand Jean Bourrel a prêté pour 2 721 livres en « argent comptant » en quatorze actes distincts⁶⁶⁶ à des personnes habitant dans un rayon de 16 km, une distance qui se retrouve dans d'autres espaces du crédit⁶⁶⁷. Les six faiseurs de peignes de buis, qui travaillaient probablement pour lui, constituent plus du tiers de ses débiteurs : ils lui sont désormais redevables au « dernier dix-huit suivant l'ordonnance ». L'endettement pouvait s'étaler sur une période relativement longue : Anne de Pena et son fils

⁶⁶⁴ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758.

⁶⁶⁵ VÉRIN Hélène, *Entrepreneurs ... op. cit.*, p. 189.

⁶⁶⁶ AD Ariège, 5 E 3478, dans l'ordre : f° 46, 50, 58, 63, 67, 68, 74, 91, 98, 114, 116, 128, 129 et 133.

⁶⁶⁷ POSTEL-VINAY Gilles, « Les campagnes dans les espaces du crédit », in MINARD Philippe et WORONOFF Denis (dir.), *L'argent des campagnes... op. cit.*, p. 158.

ainé, Salomon Pineau, que l'on a vus contraints d'emprunter à Jean Bourrel, à cause de la dureté de l'hiver 1709-1710, « s'obligent de lui payer solidairement [...] en dix parts égales durant le cours des dix années prochaines ». L'acte précise que « lesdits intérêts diminueront à proportion des paiements qui seront faits » et qu'il sera permis « aux dits débiteurs de faire plutôt l'antier paiement de ladite somme soit en plus grandes parcelles ou en une seule fois ». La suite de l'acte nous éclaire sur les relations que Jean Pineau, le chef de famille, entretenait avec ce marchand : « déclarant aussi ledit Bourel que ledit Jean Pigneau né lui doit rien soit des précédentes obligations, compte sur ses livres de raison ny autrement l'ayant ci-devant payé en travail de façon de peignes qu'il tient aussi quitte jusqu'à ce jourd'hui ». On pourrait se demander pourquoi ce n'est pas Jean Pineau⁶⁶⁸ qui continuait à emprunter à Jean Bourrel. La réponse est simple : contrairement à son épouse, il n'a sans doute aucune terre. En revanche, le notaire se fait insistant lorsqu'il écrit que « lesdites parties ont obligé leurs dits biens et particulièrement lesdits de Pena et Pigneau mère et fils pour le paiement de ladite somme, qu'ont soumis aux rigueurs de justice »⁶⁶⁹. La formule de droit, classique, n'est ici pas anodine car elle engageait les biens fonciers d'Anne de Pena (1,5 hectares). Lorsque les emprunteurs ne pouvaient payer leurs obligations, leurs créateurs avaient tôt fait de se payer sur leurs biens : ce fut une des manières par lesquelles les marchands accrurent leur patrimoine au cours du XVIII^e siècle.

Ouvriers et marchands ne négociaient donc pas d'égal à égal. Il en allait de même pour leur travail : qu'il s'agisse des ouvriers à façon ou des ouvriers travaillant pour leur compte, les uns et les autres dépendaient totalement du marché sur lequel les marchands étaient des intermédiaires quasi incontournables. Les conditions de travail étaient aussi largement fonction du bon vouloir des marchands. Ainsi, nombreux sont les contrats d'apprentissage à préciser que « seront tenus lesdits apprentis de remplacer tout le temps qu'ils auront perdu par maladie ou autrement et de payer tout ce qui viendra à se perdre dans ledit moulin par la faute négligence et inassiduité des dits apprentis »⁶⁷⁰. La durée excessivement longue de l'apprentissage du métier d'ouvrier en jayet s'effectuait au détriment des apprentis. Certains pères ont pu la contester, tel Antoine Labatut qui, le 4 janvier 1750, s'était retiré d'un contrat d'apprentissage « pour ne vouloir donner audit sieur Acher le terme de quatre années »⁶⁷¹ stipulé pour son fils.

⁶⁶⁸ L'orthographe habituellement utilisée est celle de « Pineau », mais on le trouve aussi écrit « Pigneau ».

⁶⁶⁹ AD Ariège, 5 E 3470 ; Obligation d'Anne de Pena et Salomon Pigneau, mère et fils, envers Jean Bourrel, 15 juin 1710, f° 57.

⁶⁷⁰ AD Aude, 3 E 3863 ; Brevet d'apprentissage entre François Acher, Pierre Argellies et Bernarde Tisseyre, 4 janvier 1750, f° 183-184.

⁶⁷¹ *Ibid.*

Mais, comme lui, la plupart a dû se ravisier : moins d'un mois plus tard Antoine Labatut acceptait finalement cette durée sans contrepartie⁶⁷².

Si le travail industriel permet d'accéder à un premier niveau d'aisance matérielle et attire donc à lui foule de brassiers et de petits laboureurs, force est de constater qu'une grande partie des ouvriers ne possède pas assez de terres pour échapper à la précarité. La plupart du temps, les ouvriers sont redevables de leur travail et de leur crédit aux marchands qui occupent une place majeure dans le territoire.

B. Un territoire dominé par les marchands

Bien que le groupe des marchands soit numériquement très inférieur à celui des ouvriers, son rôle dans la construction du territoire industriel du Pays d'Olmes a été décisif. Pourtant, comme le souligne Jean-Claude Daumas, « il y a très peu de travaux sur le monde des entrepreneurs des districts ». Afin de mieux le cerner, il propose d'utiliser « l'approche prosopographique qui permettrait de reconstituer le processus de formation du groupe et de mettre en évidence ses attributs »⁶⁷³. Cette méthode, « c'est-à-dire l'étude de biographies collectives »⁶⁷⁴ a été utilisée ici, avec la reconstitution de la majeure partie des familles marchandes du Pays d'Olmes. Elle révèle comment ce groupe social, ancrée dans la longue durée, a dominé le territoire.

I. La mesure d'un groupe social stratifié

Prendre la mesure du groupe des marchands nécessite de connaître à la fois leur nombre, au moins de manière approximative, mais aussi leur importance relative. On se retrouve confronté ici à deux problèmes : la définition de ce qu'est un marchand et les sources qui nous permettent de connaître ce groupe social.

La définition des marchands dont il est question ici pourrait paraître simple : les hommes et les femmes qui font le commerce de jais et de peignes. Cependant, les marchands de jais et de peignes se sont rarement contentés de ce commerce. La plupart d'entre eux se qualifiaient simplement de « marchand », peu y rajoutaient les précisions « de jais » ou « de peignes ». De même que pour les ouvriers, leur négocie s'inscrivait dans le cadre de la pluriactivité. Par ailleurs, dans ces petits bourgs industriels plusieurs marchands se qualifiaient de

⁶⁷² AD Aude, 3 E 3863 ; Brevet d'apprentissage entre François Acher, Antoine Labatut, Laurent Bigou et Raymonde Lacube, 1^{er} février 1750, f° 206-207.

⁶⁷³ DAUMAS Jean-Claude, « Dans la “boîte noire” des districts industriels », in DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie ... op. cit.*, p. 31.

⁶⁷⁴ ANCEAU Éric, BARJOT Dominique, LESCEN-GILES et MARNOT Bruno, *Les entrepreneurs ... op. cit.*, p. 10.

« bourgeois »⁶⁷⁵ : « on retrouve ici l'idée que le bourgeois et le marchand sont les deux facettes d'une même réalité »⁶⁷⁶. Les contours du monde des marchands de jais et de peignes ne peuvent donc être tracés avec précision et exigent une certaine souplesse. Néanmoins, la méthode prosopographique permet de savoir quels individus se sont spécialisés dans ces activités. Enfin, il faut prendre en compte le fait que ces marchands font tous partie de familles de marchands et ne sauraient, par conséquent, être pris en compte uniquement dans leur individualité.

Les registres de baptêmes, mariages et sépultures se révèlent essentiels pour reconstituer ces familles. Les sources notariales viennent les compléter en fournissant de précieux renseignements sur l'activité des marchands et leurs richesses par le biais, principalement, des contrats de mariage et des testaments, mais aussi par les actes de constitution de sociétés (bien

	Nombre de marchands	Noms et puissance des marchands identifiés	
		Forte	Modéré à faible
Sainte-Colombe	9	Acher Rouzaud Viviès	Autié ; Bigou Milhau (orfèvre) Pélegry (orfèvre) Brouilhet ; Benet
Le Peyrat	6	Cailhau Bourrel	Bez, Courtois ; Autier (orfèvre) ; Sartré (orfèvre)
La-Bastide-de-Congoust	9	Coulon Cathala	Coste ; Daynier ; Tisseyre ; Rousse ; Cathala ; Coste ; Corneil
Léran	4	Alizet	Peryonnet Bauzil (orfèvre) Lasaygues (orfèvre) ; Bez
Bélesta	9	Lassalle	Caujolle ; Peytavi Boire ; Viadier Cordié ; Peries Durand ; Pelofy
Fougax-et-Barrineuf	1		Bonnet
Aigues-Vives	2		Baratte ; Lafitte

⁶⁷⁵ C'est par exemple le cas de Jean Bourrel, fils d'autre Jean Bourrel : alors que les sources montrent que si ses revenus proviennent largement de prêts à intérêts et de la rente foncière, ils s'appuient aussi beaucoup sur des activités industrielles.

⁶⁷⁶ COSTE Laurent, *Les bourgeoisies en France, du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 63.

que rares), les ventes et les prêts⁶⁷⁷. Les autres sources, en particulier les livres de comptes de la société « Jean Acher et fils » et les dossiers de conflit à propos de l'exploitation des mines de jais, apportent d'autres éléments fort utiles pour classer les marchands en fonction de leur importance. Le croisement de ces différentes sources permet de pallier, au moins partiellement, les défauts de chacune d'entre elles.

Tableau 5. Les marchands en peigne et en jais du Pays d'Olmes au XVIII^e siècle

Grâce à cela, on peut arriver à établir approximativement le nombre de familles qui se consacraient au négoce du jais et du peigne dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : presque une quarantaine. Les patronymes de ces familles ont été recensés dans le tableau ci-dessous afin d'aider à les repérer. Grâce au dépouillement de la majeure partie des registres notariés du territoire au milieu du XVIII^e siècle, ce recensement apparaît quasi exhaustif : on obtient ainsi 39 noms de familles de marchands⁶⁷⁸. Estimer le nombre de marchands demande de prendre en compte le fait que le négoce se fait systématiquement en famille, le père travaillant au minimum avec un ou deux de ses fils, comme c'est le cas dans les années 1740 à Sainte-Colombe pour Jean Acher⁶⁷⁹ et Jean Viviès⁶⁸⁰. De plus, les familles de marchands paraissent particulièrement fécondes au cours du XVIII^e siècle. Chez les Acher, Jean (1683-1751) a eu dix enfants qui lui survécurent, son héritier Justin Acher (1714-1792) en laissa huit à sa mort⁶⁸¹. De leur côté, les Viviès n'étaient pas en reste : Jean Viviès (1675-1751) laissa cinq enfants à son décès tandis que son frère Jacques en laissait neuf⁶⁸². Au Peyrat, Durand Cailhau était issu d'une fratrie d'au moins dix enfants dont sept avaient survécu à l'âge adulte. Cependant, seuls quatre enfants lui succédèrent. En revanche, son héritier Jean-Baptiste-Gaston Cailhau a eu au moins neuf enfants que nous ayons pu dénombrés ; d'après sa descendante Virginie Bez, ce chiffre se monterait même à 21 enfants⁶⁸³ ! À partir de là, proposer une fourchette de 70 à 100 marchands semble tout à fait raisonnable.

⁶⁷⁷ Nous avons dépouillé de manière quasi exhaustive les registres notariaux de La Bastide-de-Congoust de 1685 à 1705, du Peyrat de 1699 à 1738 et de 1763 à 1777 (il n'y a pas eu de notaire durant 25 ans dans ce village), les registres notariés de Rivel – où les marchands de Sainte-Colombe effectuaient leurs actes – de 1740 à 1790, ceux de Léran et de Laroque d'Olmes de 1740 à 1770. Nous avons aussi procédé à des sondages dans les registres notariés de Chalabre et de Bélesta.

⁶⁷⁸ Les villages de Fougax-et-Barrineuf et d'Aigues-Vives semblent cependant sous-représentés, mais il est fort probable que ce soit avant tout parce que le nombre de marchands en peignes y était réellement inférieur ; le jais en étant totalement absent. Cela n'en change pas l'estimation d'une quarantaine de marchands.

⁶⁷⁹ AD Ariège, 5 E 3115 ; Verbal d'ouverture et testament de Jean Acher, 20 décembre 1750, f° 15.

⁶⁸⁰ AD Ariège, 5 E 3421 ; Mariage de Jean-Baptiste Viviès et Marie Anne Baron, 25 janvier 1745, f° 59-61 ; AD Aude, 3 E 3864 ; Cession de société de Jean Viviès à ses fils, 22 avril 1751, f° 46.

⁶⁸¹ AD Aude, 3 E 3475 ; Verbal d'ouverture testament Justin Acher, 13 août 1792, f° 333.

⁶⁸² AD Aude, 3 E 3865 ; Quittance de Pierre Viviès à Pascal Viviès, 17 février 1754, f° 210.

⁶⁸³ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez par Virginie Bez, années 1920.

Dans le tableau, Le choix a été fait de classer ces marchands en deux catégories : les puissants dont l'envergure est internationale et les autres. Toutefois parmi la dernière catégorie, on peut aussi trouver des marchands qui pratiquaient le commerce au lointain. La barrière entre les deux catégories est loin d'être aussi nette que ce que pourrait laisser penser le tableau, d'autant plus que, comme nous le verrons, des familles de la première colonne ont pu s'allier aux familles de la seconde.

II. Distinguer les niveaux de contrôle des marchands

Certes les barrières entre les différentes catégories de marchands ne sont pas infranchissables. Mais il n'en demeure pas moins qu'en Pays d'Olmes on peut observer, comme

le fait Fernand Braudel pour le reste du monde, une société marchande en forme de pyramide⁶⁸⁴. Seules quelques familles manient de grandes sommes d'argent tandis que, plus on descend vers la base, plus les sommes en jeu sont faibles et les marchands nombreux.

Tout en bas, la majorité des marchands est à la lisière du monde ouvrier. Il s'agit souvent de descendants de « maîtres peigneurs » qui produisent eux-mêmes, font fabriquer pour leur compte et commercialisent directement leur production dans un modèle relativement proche du *Kaufsystem*⁶⁸⁵. Pour les distinguer, nous avons fait le choix de les nommer marchands-producteurs. Suivre l'itinéraire de deux familles de marchands de La-Bastide-de-Congoust, les Coste et les Cathala alliées à plusieurs reprises, permet de mieux saisir la fragilité et la complexité de cette catégorie de marchands.

Raymond Cathala, à la fois faiseur de peignes en buis et marchand, décéda en 1693 en ne laissant à ses héritiers qu'une maison valant 490 livres⁶⁸⁶. Après sa mort, sa veuve, Suzanne Vezia subit le logement des troupes royales. Elle fut contrainte par la dureté de l'hiver 1709-1710 de contracter des emprunts qu'elle ne put rembourser avant sa mort en 1714. Elle et son mari avaient eu quatre enfants : deux filles, Suzanne, qui resta célibataire⁶⁸⁷ et Anne, qui épousa Esprit Coste, maître peigneur de buis et marchand, en 1693⁶⁸⁸, et deux garçons, Raymond, cavalier dans le régiment de Villeroy⁶⁸⁹ et Pierre, dit vieux, qui reprit l'activité paternelle et dont on retrouve le mariage et les héritiers dans le tableau.

Tableau 6. *Pierre Cathala, Suzanne Bosc et leurs enfants*

Pierre Cathala épouse Suzanne Bosc (ses biens : 150 livres)	Jean Cathala épouse Anne de Pena (fille d'un marchand émigré) en 1711 : elle apporte 500 livres en biens et lui 500 livres en biens (dont outils servant à faire des peignes et 1 000 esclaves) ⁶⁹⁰ et 400 livres de plus en 1724.
	Pierre Cathala épouse Marguerite Chassé (fille d'un faiseur de peignes de buis et marchand) en 1733 : elle apporte des dotations valant 90 livres et lui reçoit le 1/5 ^e des biens de son père ⁶⁹¹ .
	Jean-Pierre Cathala (sans mariage connu).
	Raymond Cathala épouse Anne Bosc vers 1738 (contrat non trouvé).
	Charles Cathala épouse Marie Bonneric (fille d'un faiseur de peignes de buis) en 1732 : elle apporte des biens valant 240 livres ⁶⁹² .
	Jeanne Cathala X (1715) Jean-Jacques Louvignes (ouvrier en peignes de buis) : Cathala a donné 500 livres ⁶⁹³ .
	Suzanne Cathala épouse Jean Coste (marchand) en 1718 : elle apporte 900 livres ⁶⁹⁴ .

En 1724, se qualifiant de « maître peigneur de buis », il vendait lui-même sa production – et peut-être celle d'autres peigniers – « en foire de Bourdeaux »⁶⁹⁵ ; de fait, à l'instar de son père, il se déclarait aussi « marchand ». Il avait d'ores et déjà doté ses filles Jeanne et Suzanne de 500 et 900 livres, la première somme payée au comptant et la seconde quatre ans après le mariage. Mais ses fils ne reçurent que des dots relativement faibles : 90 livres pour la plus faible et 500 livres pour la plus élevée. En 1738, en raison de son âge avancé, il donnait procuration à son fils Charles⁶⁹⁶ pour « le peu de fonds qu'il lui remit »⁶⁹⁷. Treize ans plus tard, lorsque le père et le fils mirent fin à cette collaboration, le passif se montait à 636 livres et l'actif à 2 600 livres. Son principal créiteur était un de ses cousins, Gabriel Coste, fils d'Esprit Coste et Anne Cathala, sa tante paternelle. Il lui devait 392 livres « pour argent pris de lui pour l'entretien dudit commerce ». En dépit de la relative faiblesse de ces sommes, son affaire dépassait le cadre local. Il se procurait des *esclapes* (ébauche de peignes) à Bugarach (à 100 Km) et exportait des peignes vers l'Espagne de manière régulière, comme l'atteste un acte d'obligation passé en 1749 à Laroque-d'Olmes : Paul Ardichen, négociant de la vallée de Soulan, s'engageait à lui payer 245 livres « de reste de plus grande somme de vente de peignes a luy faite par le dit sieur Cathala tous paiement antérieurs déduit et précompté [...] Laquelle somme promet et s'oblige de payer dans 3 ans sans intérêt »⁶⁹⁸. Cependant, dans les années qui suivirent, Charles Cathala abandonna la partie commerciale pour devenir « ouvrier en peignes ». Dans les années 1760, avec cinq hectares de terres⁶⁹⁹, il faisait partie des ouvriers aisés, mais demeurait désormais

⁶⁸⁴ BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle, tome 2, Les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 334.

⁶⁸⁵ CAILLY Claude, « Contribution à la définition d'un mode de production proto-industriel » ... art. cit., p. 32.

⁶⁸⁶ AD Ariège, 5 E 3476 ; Partage des biens de Raymond Cathala entre ses enfants, 24 août 1720, f° 151-153.

⁶⁸⁷ AD Ariège, 5 E 3481 ; Suzanne Cathala, donation à cause de mort en faveur de Coste, ses neveux et nièces, 8 avril 1729, f° 204-205.

⁶⁸⁸ AD Ariège, 5 E 3303, Contrat de mariage d'Esprit Coste et Anne Cathala, 6 janvier 1693.

⁶⁸⁹ AD Ariège, 5 E 3475 ; Testament de Raymond Cathala, 31 décembre 1718, f° 172.

⁶⁹⁰ AD Ariège, 5 E 3470 ; Contrat de mariage de Jean Cathala et d'Anne de Pena, 10 février 1711, f° 153-155.

⁶⁹¹ AD Ariège, 5 E 3483 ; Contrat de mariage de Pierre Cathala et Marguerite Chassé, 7 avril 1733, f° 202-203.

⁶⁹² AD Ariège, 5 E 3483 ; Contrat de mariage de Charles Cathala et Marie Bonneric, 16 janvier 1732, f° 9-10 ; parmi les 240 livres, 90 sont en dotalises et le reste à valoir après le décès de sa mère.

⁶⁹³ AD Ariège, 5 E 3473 ; Contrat de mariage de Jean-Jacques Louvignes et Jeanne Cathala, 17 novembre 1715, f° 195.

⁶⁹⁴ AD Ariège, 5 E 3475 ; Contrat de mariage de Jean Coste et Suzanne Cathala, 18 avril 1718, f° 54.

⁶⁹⁵ AD Ariège, 5 E 3479 ; Donation en cas de mort de Pierre Cathala à ses enfants, 28 février 1724, f° 39-40.

⁶⁹⁶ AD Ariège, 5 E 3483 ; Procuration de Pierre Cathala dit vieux à son fils Charles Cathala, 7 octobre 1738, f° 211-212.

⁶⁹⁷ AD Ariège, 5 E 3153 ; Reddition de comptes, Cathala fils à Cathala père, 24 décembre 1751, f° 1178.

⁶⁹⁸ AD Ariège, 5 E 3114 ; Obligation de Paul Ardichen envers Charles Cathala, 6 septembre 1749, f° 78.

⁶⁹⁹ AD Ariège, 6 EDT, CC 3 ; Reconnaissances féodales de La-Bastide-d'Étang, 1765, f° 51-53.

dépendant des marchands : il continuait alors d'acheter à crédit grains et marchandises à son cousin, Gabriel Coste⁷⁰⁰.

Gabriel Coste avait mieux réussi⁷⁰¹. En 1747, il avait obtenu 2 400 livres de dot par son premier mariage avec Catherine Dangereux, fille d'un marchand aisé du Mas d'Azil⁷⁰². En 1765, il possédait plus de 9 hectares de terres. Il fournissait en matière première des peigniers en corne et en buis⁷⁰³. Il possédait aussi une boutique attenante à sa maison dans laquelle il vendait, parmi diverses marchandises, du café, du poivre et du tabac. Son mobilier révèle l'écart entre ouvriers et marchands : on y trouvait en 1783, entre autres choses, dans son salon dix-huit assiettes de faïence grise, dans sa cuisine, de l'huile d'olive et un brûloir à café, dans ses chambres, des lits garnis de cotonnades et d'indiennes, un tapis de Turquie, une montre d'argent, un miroir de 30 cm et deux cafetières de fer blanc, ainsi qu'un cabinet à deux tiroirs contenant une cinquantaine de ses papiers d'affaires dont dix billets à ordre. En 1782, Paule Cathala, sa seconde épouse lui apportait 3 200 livres⁷⁰⁴. Décédé sans enfant l'année suivante, il laissait à son petit-neveu Gabriel Corneil des biens mobiliers et des créances dont le montant s'élevait à 8 156 livres⁷⁰⁵, ainsi qu'un patrimoine immobilier estimé 14 055 livres⁷⁰⁶.

L'étude de Gabriel Coste nous fait rentrer dans l'univers des marchands que l'on peut qualifier de « moyens » et qui exercent un contrôle à la fois sur un nombre relativement important d'ouvriers et sur les catégories inférieures de marchands. Dans cette catégorie, s'entremêlent des fabricants ayant réussi et des marchands plus proches de l'entrepreneur du *domestic system* qui se concentrent davantage sur la partie commerciale⁷⁰⁷. Plusieurs dizaines de marchands avaient accédé à ce niveau d'aisance matérielle grâce au contrôle partiel des échanges commerciaux : ils pouvaient, à l'instar de beaucoup de marchands bordelais⁷⁰⁸, marier leur fille avec quelques milliers de livres et laisser 10 à 20 000 livres à leurs héritiers⁷⁰⁹.

⁷⁰⁰ AD Aude 3 E 3872 ; Obligation de 229 livres de Charles Cathala envers Gabriel Coste pour prêt en argent, marchandises et grains, 5 juin 1768, f° 288.

⁷⁰¹ Cette réussite est en partie due à l'héritage d'une tante qui avait fait de lui son héritier : AD Aude 3 E 3862 ; Donation de Jeanne Coste qui fait de Gabriel Coste son héritier universel, 12 avril 1747, f° 339.

⁷⁰² AD Aude, 3 E 3862 ; Mariage de Gabriel Coste et Catherine Dangereux, 15 avril 1747, f° 341.

⁷⁰³ AD Aude, 3 E 3872 ; Obligation de 65 livres d'Armans Corneil envers Gabriel Coste pour « marchandises prêtées », 23 mai 1765, f° 261 ; AD Aude, 3 E 3875 ; Obligation de 112 livres de Jean Vasserot envers Gabriel Coste pour argent et marchandises prêtées, 2 avril 1776, f° 261.

⁷⁰⁴ AD Aude 3 E 3882 ; Mariage de Gabriel Coste et Paule Cathala, 1^{er} avril 1782, f° 213.

⁷⁰⁵ AD Aude, 3 E 3883 ; Inventaire après décès des biens de Gabriel Coste, 20 mai-30 décembre 1783, f° 75-87.

⁷⁰⁶ AD Aude, 72 C 9/151.

⁷⁰⁷ DEYON Pierre, « L'enjeu des discussions autour du concept de “proto-industrialisation” », *Revue du Nord*, tome 61, n° 240, janvier-mars 1979.

⁷⁰⁸ BUTEL Paul, *Les négociants bordelais, l'Europe et les îles au XVIII^e siècle*, Bordeaux, Aubier, 1974, p. 295.

⁷⁰⁹ Par exemple, Roch Boire, bourgeois marchand de Bélesta, laissait 28 700 livres de biens à son décès le 22 septembre 1787 (AD Ariège, 2 C 52, f° 82).

Parmi eux, à Sainte-Colombe, on trouve les Autier. En 1747, lors de son mariage avec Raymonde Viviès, Jean Autier avait obtenu 3 100 livres, payées « sur le bureau [du notaire] en 129 Louis d'or de 24 livres et une pièce d'un écu »⁷¹⁰ par son beau-père Jean Viviès. Dans son testament, daté de 1781, il léguait 2 500 livres à trois de ses quatre enfants et faisait de son aîné, Jean-Baptiste, son héritier⁷¹¹. Huit ans plus tard, celui-ci héritait de Pierre Autier, son oncle paternel, qui avait pris grand soin de sa transmission :

pour faire face à tout il y a deux billets dont un de Monsieur le marquis de Mirepoix de 6 000 francs, il faut avertir six mois à l'avance pour retirer paiement, un autre de feu Monsieur le président de Puivert de 6 400 francs dont on doit avertir qu'on veut retirer la somme six mois avant ; si je viens à mourir subitement les billets sont attachés à une planche de sapin de sous la fenêtre du cabinet qui est sous la porte d'entrée de la maison, les louis qui se trouvent avec les billets sont destinées au paiement de ma servante Isabeau.⁷¹²

Par son mariage avec Raymonde Viviès, Jean Autier s'était rapproché de l'étage supérieur des marchands, celui dans lequel, d'après Fernand Braudel, « se situe la sphère du capitalisme »⁷¹³.

Cet étage se compte plus vite : trois familles à Sainte-Colombe, les Viviès, les Rouzaud, et au-dessus encore les Acher, deux familles au Peyrat, les Bourrel et les Cailhau. Ces familles sont les seules dont les dots atteignent ou dépassent les 10 000 livres au XVIII^e siècle. Elles manient des sommes bien plus importantes encore et travaillent à l'international. Surtout, ce sont elles qui, dans un modèle d'organisation particulier, contrôlent réellement la production de l'amont à l'aval. Certes, des marchands de moindre envergure peuvent, comme on l'a vu avec les familles Cathala et Coste, exercer un certain contrôle sur la production, mais jamais de manière intégrale.

Au contraire, dans les années 1750, les plus importantes familles de marchands maîtrisent la filière du jais depuis son extraction jusqu'à sa revente. Le subdélégué de Limoux ne s'y était pas trompé : dans un mémoire à l'attention de l'intendant du Languedoc, il les désigne comme les principales familles de négociants⁷¹⁴. Durand Cailhau et son fils Jean-Baptiste-Gaston occupent alors « 20 [...] ouvriers à faire la recherche du jayet dans le terroir

⁷¹⁰ AD Aude, 3 E 3862 ; Contrat de mariage de Jean Autier et Raymonde Viviès, 4 juin 1747, f° 368.

⁷¹¹ AD Aude, 3 E 3882 ; Testament de Jean Autier, 17 avril 1781, f° 46-48.

⁷¹² AD Aude, 3 E 3887 ; Verbal d'ouverture du testament de Pierre Autier, 25 juin 1789, f° 47.

⁷¹³ BRAUDEL Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Champs Flammarion, 1985, p. 66.

⁷¹⁴ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 23 juin 1753. La même source est utilisée pour la suite du paragraphe. Les autres sources viennent toutes confirmer les dires du subdélégué.

des [Rennes] Baings, Massace et le Salvairou ou les dits Cailhau ont affermé les mines ». Ils possèdent un moulin au Peyrat en ont affermé un autre au duc de La Rochefoucauld à Bélesta ; ils emploient au total au moins une centaine d'ouvriers. Les familles Rouzaud et Viviès, associées, ont obtenu le privilège d'exploiter les mines de jais de Provence où elles emploient « 15 ouvriers a faire la recherche du jayet ». Elles ont affermé deux moulins au marquis de Sainte-Colombe et occupent une cinquantaine d'ouvriers à tailler à polir et percer le jais, soit un total de 70 ouvriers. Un cran au-dessus des autres, « Les Srs Jean Acher freres ont le privilège de l'exploitation des mines de jayet de l'Espagne », à Utrillas au sud de l'Aragon, et occupent aussi « 20 ouvriers a la recherche du jayet dans les minieres de M. le comte de Fumel a lavelanet et de M. le marquis de puivert a S^{te} Colombe qu'ils ont affermées ». Ils ont fait construire trois moulins (deux à Laroque-d'Olmes et un à Sibra) qu'ils afferment aux seigneurs de Lévis, et en loue un autre et demi « au marquis de Puivert au lieu de sainte colombe ». Au total, d'après le subdélégué, ils emploient environ 90 ouvriers. En réalité, le nombre d'ouvriers employés par ces familles est bien plus grand encore, puisque, d'une part, il n'est fait mention ici principalement que des ouvriers travaillant au moulin et, d'autre part, dans le mémoire du subdélégué de Limoux, il n'est question que du jais, tandis que ces familles faisaient aussi le commerce du peigne en gros.

L'approche par les testaments et les contrats de mariage, avec toutes les précautions qu'il faut prendre à leur endroit⁷¹⁵, montre ce qui distingue ces marchands des autres, surtout après le milieu du XVIII^e siècle. Jean Viviès et Jean Acher, chefs des maisons éponymes, sont tous deux décédés en 1751. Le testament du premier nous apprend qu'il transmet 4 300 livres à chacune de ses deux filles, 4 000 livres à titre clérical à son second fils, Paul, et à ses deux autres fils, Jean-Baptiste et Thomas qu'il a associé à son entreprise, respectivement 8 000 et 9 000 livres en effets et marchandises, soit environ 30 000 livres⁷¹⁶. Le jour même de son testament, il avait aussi transmis à son aîné et héritier, Jean-Baptiste, sa mise de fonds dans la société, 15 000 livres⁷¹⁷. Le montant transmis se porte donc au moins à 45 000 livres auxquelles il faut rajouter son patrimoine immobilier et le reste du capital de la société que l'on ne connaît malheureusement pas. Il en va autrement pour Jean Acher dont les livres de comptes sont conservés. Plus égalitaire, il a légué, outre des biens immobiliers, 6 000 livres à huit de ses dix enfants et fait de Justin, son aîné du second lit, son héritier universel⁷¹⁸. Il a d'ores-et-déjà cédé

⁷¹⁵ COSTE Laurent, *Les bourgeoisies en France, du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 73-74.

⁷¹⁶ AD Aude, 3 E 3864 ; Verbal d'ouverture du testament de Jean Viviès, testament daté du 22 avril 1751, f° 262.

⁷¹⁷ AD Aude, 3 E 3864 ; Cession de fond de société Jean Viviès & Fils, 22 avril 1751, f° 46-48.

⁷¹⁸ AD Ariège, 5 E 3115 ; Testament de Jean Acher, 20 décembre 1750, f° 15-20.

sa mise de fonds dans la société à deux de ses fils Justin et François, soit 48 000 livres, sur un total de 126 176 livres⁷¹⁹. Chacun d'eux a reçu 8 000 livres en dot, une somme qui fut payée par son épouse à Justin Acher en 333 louis d'or comptés sur le bureau du notaire⁷²⁰. Les affaires vont donc bon train. Dans la seconde moitié du siècle - nous y reviendrons -, elles prennent une plus grande envergure encore, à tel point que Justin Acher est capable de doter ses deux filles de 15 000 et 20 000 livres⁷²¹, de donner « la somme de vingt mille livres qu'il a présentement posée et comptée sur le bureau en huit cent trente-trois louis de valeur de vingt-quatre livres chacun » à son fils Marc-Régis pour qu'il se lance dans la fabrique de draps à Limoux⁷²² et entre 30 000 et 60 000 livres au mariage de chacun de ses autres fils, tandis qu'un autre devient chanoine de Chartres ; soit plus de 240 000 livres transmises de son vivant⁷²³. Les dots apportées par les épouses de ses fils sont à l'avenant : entre 20 000 et 40 000 livres. En 1779, l'actif de l'entreprise s'élève à 242 641 livres⁷²⁴. À son décès en 1792, il laisse pour environ 330 000 livres de biens fonciers⁷²⁵.

Certes, on est encore loin des belles fortunes négociantes telles celles des Gradis et des Bonaffé dont les actifs se comptent en millions et dont les dots dépassent les centaines de milliers de livres⁷²⁶, ou bien encore du fabricant Jean-Abraham Poupart de Neuflize qui reçoit une dot de 135 000 livres à son premier mariage. Toutefois, en 1749, la dot de la seconde épouse de cet entrepreneur de haut rang était de 50 000 livres⁷²⁷, tandis qu'en 1781, sa bru apportait 100 000 livres au mariage de son fils unique⁷²⁸ : si la distance avec les 40 000 livres de dot

⁷¹⁹ AD Ariège, 1 J 1, f° 1, « capital » : « à Jean Acher pour les fonds de capital qu'il nous céda lors de dissolution de société et laquelle somme nous nous sommes obligés de payer l'intérêt à raison de 5% l'an : 48 000 L ».

⁷²⁰ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage de Justin Acher et Brigitte Lassalle, 5 septembre 1742, f° 51-55 ; AD Aude 3 E 3864 ; Contrat de mariage de François Acher et Isabeau Barthe, 9 septembre 1751, f° 152-153, la dot d'Isabeau Barthe a été essentiellement payées (7 500 sur 8 000 livres) en lettres de change.

⁷²¹ AD Aude, 3 E 3874 ; Contrat de mariage de Joseph Lasalle et Brigitte Acher, 16 décembre 1771, f° 172 ; et, même registre, Contrat de mariage de Joseph Camps et Marie Julie Acher, 19 janvier 1772, f° 185-186.

⁷²² AD Aude, 3 E 3877 ; Émancipation de Marc-Régis Acher par Justin Acher, 8 septembre 1777, f° 88.

⁷²³ AD Aude, 3 E 3475 ; Verbal d'ouverture du testament de Justin Acher, 13 août 1792, f° 333.

⁷²⁴ AD Ariège, 1 J 4, f° 1, « capital ».

⁷²⁵ Il s'agit là d'une estimation approximative car le registre des actes de mutation par décès du bureau de Chalabre a disparu. Cependant, si on se base sur les taxes perçues lors de son testament (Les sources suivantes sont citées par ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) », *Bulletin d'histoire économique de la Révolution française*, 1972, p. 31 ; elles posent un problème d'actualisation car leurs côtes de 1972 ne correspondent pas toujours à celles que l'on peut trouver aujourd'hui), 675 livres pour le bureau de Chalabre, on peut estimer ses propriétés à environ 202 500 livres dans ce bureau, auxquelles il faut ajouter 20 112 livres dans la circonscription de Foix (AD Ariège, 13 Q 2, f° 2), 3 134 livres dans celui de Mirepoix, 8 725 livres dans celui de Limoux (AD Aude, 22 Q 2, f° 67), et surtout 197 243 livres dans celle de Quillan (AD Aude, 92 Q 1, f° 2).

⁷²⁶ BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 317-320.

⁷²⁷ MAITTE Corine, DE OLIVEIRA Matthieu, TERRIER Didier, *L'entrepreneur et l'historien, deux regards sur l'industrialisation dans le textile (XVIII^e siècle-XIX^e siècle)*, Lille, PUS, 2009, p. 110.

⁷²⁸ *Ibid.*, p. 121.

d'Éléonore Pernon, épouse de Jean-Marc-Antoine Acher⁷²⁹ est encore grande, l'écart s'amincit. Le montant des dots de la descendance de Justin Acher le situe juste un cran en-dessous des plus riches marchands de Carcassonne étudiés par Claude Marquié⁷³⁰. Sa fortune de plusieurs centaines de milliers de livres le porte au niveau d'un Jean-Louis Navarre de Maisonneuve, un des plus riches fermiers de l'Île-de-France⁷³¹. Elle place donc sa famille bien au-dessus des autres marchands du Pays d'Olmes. Cependant, les Viviès se sont aussi enrichis : en 1776, Jean-Baptiste Viviès peut donner 20 000 livres - dont 15 000 payées comptant - à sa fille Claire pour que celle-ci épouse un des fils de Justin Acher⁷³². Si la réussite financière de Jean-Baptiste Rouzaud est un peu moins brillante – à la veille de sa mort, le legs particulier qu'il fait à trois de ses quatre enfants se monte à 7 000 livres chacun⁷³³ – il détient néanmoins un beau patrimoine foncier dont une métairie qui s'étend sur 65 hectares à cheval sur Sainte-Colombe et Le Peyrat⁷³⁴.

Le cas des Cailhau au Peyrat montre la même montée en puissance : tandis que Samuel Cailhau recevait 325 livres de son épouse en 1674, leur fils Durand en percevait 700 livres en 1720 et leur petit-fils Jean-Baptiste-Gaston 10 000 livres en 1742⁷³⁵. Le contrat de mariage de ce dernier mérite quelque attention : il n'est alors âgé que de 16 ans et sa future épouse est déjà enceinte, mais tout au plus de deux mois⁷³⁶. Elle est la fille d'un armurier de Saint-Affrique, ville réformée à 200 km au nord-est du Peyrat. Le contrat stipule expressément « que la noce ne sera célébrée que dans neuf années ». En attendant, Antoine Banes, s'oblige de garder sa fille par « devers lui ou dans un monastère religieux à son choix à la distance de dix lieux dudit la Bastide » ; une close fort peu respectée puisque, neuf ans plus tard, au moins trois autres enfants étaient nés ! Ce mariage précoce ne nuit pas à la fortune du couple qui put doter ses filles de 6 000 livres chacune⁷³⁷.

⁷²⁹ ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 29.

⁷³⁰ MARQUIÉ Claude *L'industrie textile ... op. cit.*, 1993, p. 268-272.

⁷³¹ MORICEAU Jean-Marc, *Terres Mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2002, p. 288.

⁷³² AD Aude, 3 E 3876 ; Contrat de mariage d'Antoine-Alexandre Acher Floriac et Claire-Noëlle Viviès, 29 avril 1776, f° 269-270.

⁷³³ AD Aude, 3 E 3549 ; Testament de Jean-Baptiste Rouzaud, 10 décembre 1785, f° 139.

⁷³⁴ AD Aude, 73 C 446, f° 138 et AD Ariège, 267 EDT, CC 2, f° 85.

⁷³⁵ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et Marion Banes, 20 décembre 1742, f° 143-144.

⁷³⁶ La date du contrat est le 20 décembre 1742 et son fils est né le 16 juin 1743.

⁷³⁷ AD Aude, 3 E 3877 ; Contrat de mariage de Jean Coste et Marguerite Cailhau, 8 septembre 1777, f° 81.

La trajectoire des Bourrel père et fils (tous les deux prénommés Jean) est un peu à part. Ces marchands, très impliqués dans la production à la fin du XVII^e siècle⁷³⁸, se sont tournés progressivement vers la rente au siècle suivant. Il s'agit de fervents protestants : rappelons que Jean Bourrel achetait la maison d'oraison de La-Bastide-de-Congoust en 1708, trente ans plus tard, sa nièce est emprisonnée au couvent des Salenques, non loin du Mas-d'Azil, par ordre du roi⁷³⁹. En 1692, Jean Bourrel avait fait un beau mariage, son épouse apportait 2 500 livres⁷⁴⁰, alors une belle somme en Pays d'Olmes. Outre la location de terres et le négoce de jais et de peignes, Jean Bourrel pratique largement le prêt à intérêt : en 1723, dans les seuls registres notariés du Peyrat, il délivre 2 721 livres en 14 actes distincts⁷⁴¹. Toutefois, cette somme ne rend pas justice de l'ampleur de l'activité de ce marchand : en 1744, « noble François Vasserot conseiller secrétaire du roi audiencier de la chancellerie près le parlement de Toulouse », habitant à Limoux, reconnaît lui devoir 18 900 livres⁷⁴². Trois ans plus tard, Jean Bourrel a reçu 3 900 livres sur cette somme et consent à prolonger le prêt de 15 000 livres pour 6 ans avec les intérêts⁷⁴³. Plus surprenant encore, Jean Fergès bourgeois de Bergerac, à 300 km au nord-ouest du Peyrat, s'est aussi endetté auprès de lui en 1742⁷⁴⁴. Jean Bourrel (1697-1786), son fils, bénéficiaire d'un héritage sans doute fort important mais que nous n'avons malheureusement pu chiffrer, tout en finançant l'activité industrielle, se consacre davantage au prêt à intérêt et à la rente foncière qu'au négoce. C'est d'ailleurs un bourgeois rentier, son cousin Jean Dangereux, qu'il désigne comme son héritier⁷⁴⁵. À sa mort, en 1786, il lui laisse un patrimoine foncier estimé à 65 687 livres⁷⁴⁶. La trajectoire de Jean Bourrel révèle la perméabilité du monde du négoce et de la rente : les deux se rejoignent et se nourrissent mutuellement. Ils constituent différentes modalités d'exercice du contrôle du territoire par le groupe des élites⁷⁴⁷.

⁷³⁸ En 1692, Jean Bourrel tient en afferme les moulins à jais du Peyrat appartenant à Jeanne de Juge, comtesse de Léran.

⁷³⁹ AP Suzanne Marty ; Lettre de Louis Basille de Bernage, chevalier de Saint Maurice, « à monsieur Bourrel, relativement à sa cousine Dangereux au couvent des Salenques », 6 juin 1739.

⁷⁴⁰ AD Ariège 5 E 3302 ; Contrat de mariage de Jean Bourrel et Jeanne Fassa, 19 octobre 1692, f° 128.

⁷⁴¹ AD Ariège, 5 E 3478 dans l'ordre : f° 46, 50, 58, 63, 67, 68, 74, 91, 98, 114, 116, 128, 129 et 133.

⁷⁴² AD Aude, 3 E 2303 ; Obligation de François Vasserot de 209 264 livres envers plusieurs créanciers, 19 avril 1744, f° 335.

⁷⁴³ AD Ariège, 5 E 3113 ; Obligation de François Vasserot envers Jean Bourrel, 4 novembre 1747, f° 117.

⁷⁴⁴ AD Aude, 3 E 3876 ; Procuration de Jean Bourrel à Laurent Coulon, 11 octobre 1775, f° 192.

⁷⁴⁵ AP Suzanne Marty, Testament de Jean Bourrel (fils d'autre Jean Bourrel), 20 avril 1786.

⁷⁴⁶ AD Ariège, 2 C 52, f° 58 (ARCHEs Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 36).

⁷⁴⁷ Sur les différents modes de production et de reproduction des élites, voir l'introduction de MENANT François et JESSENNE Jean-Pierre (dir.), *Les Élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XXVII^e Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran 9, 10, 11 septembre 2005*, Toulouse, PUM, 2007, 334 p., en particulier les pages 26 à 28.

III. L'emprise des marchands sur le territoire

La puissance économique des marchands les place en position de contrôler le territoire. Ce contrôle s'effectue à la fois sur les hommes et le sol, les deux étant liés. Les capitaux des marchands ont été largement orientés vers la terre. D'une part, « les bourgeois d'Ancien régime furent passionnés par la terre puisque, dans leur stratégie d'ascension sociale et de mimétisme nobiliaire, l'investissement foncier avait pour vertu d'offrir un vernis d'honorabilité à son détenteur »⁷⁴⁸. D'autre part, si son rendement est moindre c'est « aussi un bon placement ; de tous les revenus, la rente foncière est celui qui, au cours du XVIII^e siècle, profite de la plus forte ascension, tout en demeurant plus sûr que la rente commerciale »⁷⁴⁹. De fait, au XVIII^e siècle, l'assise foncière des marchands marque très fortement le Pays d'Olmes.

Le contrôle des hommes, outre les commandes de produits que font les marchands, se traduit par la relation de créditeur/débiteur qui lie les marchands aux ouvriers. Les peigniers et les jayeteurs achètent la matière première à crédit auprès des marchands, mais leur emprunte aussi de l'argent et du blé⁷⁵⁰. C'est ce que nous révèlent de nombreux actes notariés qui ne sont que la partie visible du système. Bien souvent, l'acte d'obligation n'est qu'une étape écrite des relations entre le marchand et l'ouvrier à un moment donné. Par exemple, à l'été 1755, Pierre Vasserot, ouvrier en peigne de buis, s'oblige à rembourser dans un an à Jeanne Hérisson, veuve de George Coulon, marchand de La-Bastide-de-Congoust, 57 livres et 10 sols « tant pour argent preste, marchandises, tailles recueillies et pour tout le général de ce qu'il peut lui devoir »⁷⁵¹. Les marchands-producteurs s'endettent de même envers les marchands plus aisés, tel Gabriel Milhau, tantôt peigneur à buis tantôt marchand-peigneur, qui emprunte 136 livres à Jean Autié en 1729⁷⁵² et lui rembourse cinq ans plus tard⁷⁵³. Les prêts constituent une part non négligeable de l'activité des marchands et leurs actes sont conservés pieusement. Ainsi, en effectuant l'inventaire après décès de Gabriel Coste, le notaire a-t-il trouvé dans « les papiers et effets » de ce marchand plusieurs dizaines d'obligations, de rentes constituées et de billet à ordre dont

⁷⁴⁸ VIGNERON Sylvain, *La pierre et la terre. Le marché foncier et immobilier dans les dynamiques sociales du Nord de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Villeneuve-d'Ascq, PUS, 2007, p. 382.

⁷⁴⁹ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, 1970, tome 2, p. 632.

⁷⁵⁰ AD Ariège, 5 E 3418 ; Obligation de Charles Daynié, faiseur de peignes de buis de La-Bastide-de-Congoust, pour 70 livres et 5 mesures de blé envers Pierre Bez, marchand de Léran, 19 février 1736, f° 14-15.

⁷⁵¹ AD Ariège, 5 E 3154, Obligation de Pierre Vasserot envers Jeanne Hérisson, 17 août 1755, f° 1504. On peut retrouver d'assez nombreux contrats d'obligation de ce type dans les registres notariés.

⁷⁵² AD 5 E 3481 ; Obligation de Gabriel Milhau, marchand peigneur, envers Jean Autié, 10 août 1729, f° 265.

⁷⁵³ AD Aude, 3 E 3842 ; Vente de Gabriel Milhau à Jacques Peyronnet, 31 mai 1734, f° 74-75 : dans cet acte, Gabriel Milhau est dit peigneur à buis alors qu'il est qualifié de marchand peigneur dans sa quittance de dette envers Jean Autie (f° 75-76), même date.

certains relevés du crédit⁷⁵⁴. Jean Bourrel avait fait de même. Encore en 2005, on pouvait découvrir dans ses coffres plus d'une centaine d'actes notariés de ce type dont des ventes sous faculté de rachat venaient éclairer le sort réservé aux débiteurs dans l'impossibilité de régler leur dette⁷⁵⁵ : le délaissement de leur terre au profit des élites économiques, ici les marchands, un processus bien expliqué par Laurence Fontaine⁷⁵⁶. À l'occasion, les marchands peuvent même se montrer grands seigneurs, tel Thomas Alizet, fils de Gaston-Jean-Baptiste Alizet qui, après avoir récupéré une pièce de vigne d'un peu plus d'un hectare estimée 240 livres pour paiement de l'obligation de 231 livres dues par Raymond Garrigue, ouvrier en peignes, et son épouse, pour argent et marchandises, leur « donne gratuitement 10 livres »⁷⁵⁷.

C'est ainsi que Jean Bourrel a dû récupérer une partie des terres de La-Bastide-de-Congoust dont il détenait 29 hectares en 1765⁷⁵⁸. Avec son cousin germain, Pierre Cathala Flassa, principal créditeur de La-Bastide-de-Congoust, propriétaire d'environ 33 hectares⁷⁵⁹, ces anciens marchands qui se disaient désormais bourgeois, possédaient autant que tous les ouvriers réunis, soit 62 hectares (environ 22% du foncier) ! La mainmise des marchands sur la terre amène indubitablement une structure foncière fortement déséquilibrée telle qu'on peut l'observer sur le graphique : les neuf marchands et les trois bourgeois - qui, en réalité, sont aussi des marchands - possèdent 42 % des terres, soit plus que les 68 ouvriers, brassiers, laboureurs, et ménagers réunis. Notons que, s'agissant de reconnaissances féodales, les terres du seigneur n'y sont pas mentionnées.

⁷⁵⁴ AD Aude, 3 E 3883 ; Inventaire après décès des biens de Gabriel Coste, 20 mai 1783, f° 80-83.

⁷⁵⁵ En 2005, les papiers des familles Bourrel et Dangereux se trouvaient encore au domicile de leurs descendants (Suzanne Marty), conservés dans des coffres fort anciens.

⁷⁵⁶ FONTAINE Laurence, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008, p. 51-77.

⁷⁵⁷ AD Ariège, 5 E 3488 ; Vente de Thomas Alizet à Raymond Garrigue et Marie Laguerre, 4 janvier 1771, f° 31.

⁷⁵⁸ AD Ariège, 6 EDT, CC 3 ; Reconnaissances féodales de La-Bastide-de-Congoust, 1765, f° 105-109.

⁷⁵⁹ *Ibid.*, f° 96-100.

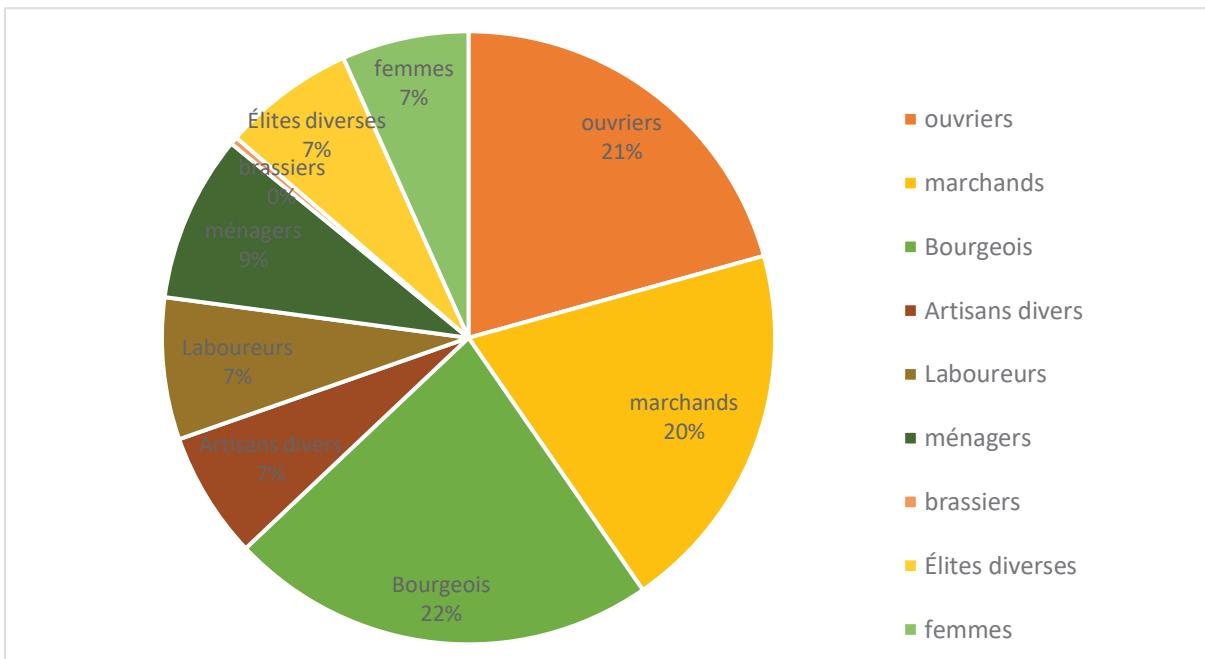


Figure 3. *La répartition foncière à La-Bastide-Congoust en 1765*

Sans surprise, on constate les mêmes inégalités dans la structure foncière de Sainte-Colombe. La source est ici un compoix qui date de 1785⁷⁶⁰. À la différence des reconnaissances féodales, celui-ci distingue les terres selon leur qualité ; en revanche, il ne mentionne pas toujours les professions des propriétaires et ne permet donc pas une étude socioprofessionnelle de la structure foncière. Nous n'avons pas étudié en détail toutes les possessions foncières mais celles des propriétaires les plus importants et les plus allivrés, et repris un tableau de la hiérarchie censitaire dressé par Gaston Maugard⁷⁶¹.

On compte au village 263 propriétaires ; mais seuls 160 d'entre eux possèdent plus qu'une maison. Sur 800 hectares, Bernard-Emmanuel de Roux, marquis de Sainte-Colombe en possède 340, mais en laisse 194 vacants. Les 159 autres propriétaires se partagent environ 460 hectares, soit 3,5 hectares en moyenne par propriétaire. Toutefois, cette moyenne masque de très forts écarts. En effet, les trois principales familles de marchands détiennent 283 hectares⁷⁶², soit quasiment 62 % des terres disponibles ! Les 153 autres propriétaires se partagent 180 hectares : la moyenne n'est plus alors que de 1,17 hectares. Quelques rares ménagers, trois,

⁷⁶⁰ AD Aude, 73 C 446 ; Compoix de Sainte-Colombe, 1785.

⁷⁶¹ MAUGARD Gaston, « Bourg vers 1780, et non pas Ville, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, XVII^e-XVIII^e siècles. De l'artisanat à la proto-industrialisation », in BLANCHARD Anne, MICHEL Henri et PELAQUIER Élie, *Entre ville et village. Les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1993, p. 35.

⁷⁶² Justin Acher et son frère François possèdent 95 hectares, Jean-François Rouzaud et son fils 101 hectares, Jean-Baptiste Viviès et son frère Thomas 87 hectares.

possèdent entre 13 et 17 hectares. Mais la plupart des Saint-colombins n'ont que de petites parcelles dont la superficie totale inférieure à un hectare est de loin insuffisante. Le fossé est donc large entre les marchands, grands propriétaires fonciers et les autres habitants, micro-propriétaires, bien loin du modèle des sociétés des terres pauvres du Midi dans lesquelles la faiblesse numérique des grandes exploitations conduit à l'absence du clivage « qui oppose ailleurs une petite minorité de privilégiés et une masse de petits exploitants »⁷⁶³. Ainsi, si la richesse des sols constitue un vecteur de fortes inégalités dans la possession de la terre, le dynamisme du commerce et la richesse des marchands est un vecteur tout aussi important d'inégalités dans la structure sociale.

Tableau 7. Les principaux propriétaires de Sainte-Colombe selon leur allivrement

Les huit premiers allivrés	Superficie en hectares	Allivrement
Biens nobles de Bernard-Emmanuel de Roux, marquis de Puivert	258 (dont 194 de vacants)	
Biens non nobles de Bernard-Emmanuel de Roux	82 (66 de vacants)	39 livres (dont 28 pour son château, sa forge, son moulin à huile et son moulin farinier)
Justin Acher	66	12L 17 sols
Jean-Baptiste Rouzaud	75	10 L
François Acher	29	4 L 19 S
Jean-Baptiste Viviès	28	4 L 19
Thomas Viviès	59	4 L 10
Jean Autié	10	2L 7 S
	607 hectares (dont 260 de vacants) sur un total de 800 hectares	

L'emprise des marchands sur le territoire s'exprime donc non seulement par le fait que de nombreux habitants sont leurs débiteurs, mais aussi par une importante domination foncière. Le fort ancrage territorial des marchands se lit aussi dans les termes qu'emploient Jean-Baptiste Rouzaud en 1782 dans son testament : « Sainte-Colombe ma patrie »⁷⁶⁴. Cet attachement au territoire prend place dans le temps long de l'Ancien Régime.

⁷⁶³ GARNOT Benoît, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne (XVI^e siècle-XVIII^e siècle)*, Paris, Hachette, 1991, p. 60.

⁷⁶⁴ AD Aude, 3 E 3549 ; Testament de Jean-Baptiste Rouzaud, 11 mai 1782, f° 139-140.

IV. Dynasties marchandes, la longue fidélité au commerce

Daniel Roche écrivait en 1995 que « le devenir global des groupes de marchands doit se comprendre à partir des alliances, des abandons, des transferts et peut-être pas seulement par successions en ligne directe. Les pratiques de mariage, de parrainage, d'association, les cheminements dans la carrière sont encore insuffisamment connus »⁷⁶⁵. C'est tout l'intérêt de l'étude du groupe des marchands – relativement restreint – du Pays d'Olmes que d'éclairer ces parcours.

La volonté de perpétuation du patrimoine marchand⁷⁶⁶ – au sens large – de père en fils demeure centrale. En effet, en Pays d'Olmes, à l'instar de nombreuses autres places commerçantes⁷⁶⁷, « la cellule familiale est au cœur du fonctionnement professionnel des négociants : on la retrouve à la base même, où la maison marchande coïncide avec la cellule familiale nucléaire »⁷⁶⁸. Ici comme dans le reste du Sud-Ouest,

ce qui prime est la volonté de transmettre la maison, appelée l'« oustal » en langue d'oc, à un seul successeur qui assurera sa pérennité. Sous le terme de « maison » sont englobés le patrimoine matériel, essentiellement foncier, symbolisé par la demeure elle-même, mais aussi le patrimoine immatériel, dont le nom et l'honneur de la maison. Pour éviter le morcellement, les familles pratiquent l'héritage précipitaire, qui permet de favoriser un enfant, parfois deux, au détriment des autres.⁷⁶⁹

Pour ce faire, le chef de l'*oustal* instituait un héritier universel, généralement l'aîné des garçons. Cependant, dès qu'ils en avaient les moyens, les marchands fournissaient une part non négligeable de leur patrimoine à tous leurs enfants. Ainsi, dans son premier testament de 1742, Jean Viviès a-t-il donné 3 000 livres de dot à chacune de ses deux filles et 4 000 livres à deux de ses trois fils tandis que l'aîné était fait héritier universel⁷⁷⁰. Huit ans plus tard, la réussite de

⁷⁶⁵ ANGIOLINI Franco et ROCHE Daniel (dir), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, EHESS, 1995, p. 20.

⁷⁶⁶ Au sujet de la transmission dans le Sud de la France, on peut se référer à LARGUIER Gilbert (Coord.), *Transmettre et échanger en Roussillon et en Languedoc, XVIII^e-XIX^e siècle*, Journées d'Histoire et Histoire du Droit et des Institutions de l'Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan, PUP, Collection Études, 2011, 183 p., en particulier l'article d'Éric Fabre, « Les Anduze, un exemple de transmission familiale en Chalabrais (Aude). Construction et déconstruction d'un patrimoine (milieu du XVIII^e siècle-fin du XIX^e siècle) », p. 63-79 (la famille Anduze s'étant alliée avec celle des Acher au XIX^e siècle) et l'article de Patrice Poujade, « La transmission dans le monde des marchands pyrénéens à l'époque moderne. Le haut pays de Foix au XVII^e siècle », p. 83-96.

⁷⁶⁷ Différentes études sur les commerçants et les places de négoce convergent dans le même sens, qu'il s'agisse de Bordeaux (BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 328) ou de Marseille (CARRIÈRE Charles, *Négociants marseillais au XVIII^e siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, A. Robert, 1973, 2 vol., p. 284-286).

⁷⁶⁸ HERMANN Christian, JETTOT Stéphane et LE MAO Caroline, *Sociétés anglaise, espagnole et française, XVII^e siècle*, Paris, Atlante, 2007, p. 156.

⁷⁶⁹ DOUSSET Christine, « Femmes et héritage en France au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n° 244, 2009, p. 481. Le système dit « à maison » est très ancien dans le sud-ouest.

⁷⁷⁰ AD Aude, 3 E 3861 ; Testament de Jean Vivies, 15 septembre 1742, f° 101-102.

ses affaires lui permit de donner en plus 1 300 livres à chacune de ses filles, un bien-fonds d'un revenu de 100 livres à son cadet « promu aux ordres sacrés » et 5 000 livres à son troisième fils travaillant avec son fils aîné, qui outre 8 000 livres était institué héritier universel⁷⁷¹. Il en allait de même chez les Acher : si les nombreux enfants (dix) de Jean Acher semblaient bien dotés avec 6 000 livres chacun, Justin Acher, aîné du second lit de son père et héritier universel, avec le seul capital de son père dans l'entreprise familial, 48 000 livres, recevait déjà quasiment autant que tous ses frères et sœurs réunis. On peut observer le même système chez la plupart des marchands : les puinés étaient loin d'être exclus de l'héritage, mais c'est l'aîné qui en recevait la plus grande part de sorte que la maison puisse se développer si la conjoncture le permettait. Ce système explique aussi la forte propension des cadets à aller chercher fortune ailleurs tout en restant connectés à leur famille et leur territoire, ce qui contribuait à son essor. La perpétuation et, si possible, le développement de la maison constituaient donc bien les objectifs premiers du groupe de marchands du Pays d'Olmes.

De cette volonté, résulte la formation de longues lignées de marchands. Leur longévité peut se mesurer à l'aide de la généalogie ascendante des quarante familles de marchands recensées dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pour ce faire, un bon moyen consiste à suivre leur filiation directe en ligne paternelle et compter le nombre de générations de marchands qui se sont succédées de père en fils aussi loin que nous avons pu remonter.

Tableau 8. Mesure de l'ancienneté des 40 familles de marchands en activité dans la seconde moitié du XVIII^e siècle

Nombre de générations en ligne paternelle	5 et plus	4 et plus	3 et plus	2 et plus	Données insuffisantes
Nombre de marchands	9	13	23	32	8

Pour beaucoup de ces généalogies, le compte de leur ancienneté vient buter sur la difficulté d'aller au-delà d'un certain nombre de générations. Si l'on prend par exemple la génération des Viviès nés dans les années 1750, nous n'avons pu trouver leur ancêtre paternel au-delà de leur arrière-grand-père, Thomas Viviès, né en 1639 et qui était déjà marchand. Par ailleurs, la filiation directe de huit marchands nous échappe. Sur les trente-deux familles restantes, on constate qu'une proportion élevée - plus de 40% -, compte au moins quatre générations de marchands. La grande majorité, plus des deux tiers, compte au moins trois

⁷⁷¹ AD Aude, 3 E 3864 ; Verbal d'ouverture du testament de Jean Viviès, testament daté du 22 avril 1751, f° 262.

générations. Enfin, il n'existe pas un seul marchand n'ayant au moins un père marchand avant lui. Le principe dynastique sur la longue durée est donc la règle.

On ne sera pas surpris de constater que les familles qui occupent les premiers rangs au sein du groupe figurent aussi parmi celles qui comptent le plus de générations de marchands : au moins quatre générations pour les Viviès, cinq pour les Acher, les Cailhau, les Cathala et les Rouzaud. D'autres familles, certes moins importantes, égalent, voire dépassent cette longévité : au moins cinq générations pour les Autier du Peyrat, premiers peigneurs à corne, au moins six générations pour les Alizet de Léran et sept pour les Bigou à Sainte-Colombe. De surcroît, si l'on rajoute les branches maternelles, ces chiffres sont plus élevés pour un grand nombre de familles. Ainsi, pour la famille Rouzaud, on compte au moins sept générations de marchands car, lorsque Clément Rouzaud, marchand de Lavelanet, vient s'installer à Sainte-Colombe dans les années 1640, il y épouse Marthe Izard dont le grand-père était déjà marchand jayeteur au Peyrat - on peut d'ailleurs noter que sa grand-mère s'appelait Marie Cailhau et, sans qu'on puisse le prouver, on peut supposer un lien avec les marchands du même nom.

En effet, du mariage dépend en grande partie la survie et le développement de la cellule familiale. Par conséquent, le groupe des marchands est caractérisé par une très forte endogamie socio-professionnelle⁷⁷² bien montrée par le tableau. Il faut présenter d'emblée les modes d'élaboration de ce tableau : l'échantillon limité qui a été choisi ne contient que des lignées de marchands sur trois générations pour lesquelles suffisamment de données ont pu être recueillies. De fait, ce procédé conduit à plusieurs biais qu'il convient d'expliciter. Tout d'abord, les marchands dont la lignée mâle s'éteint n'y sont pas mentionnés. Ainsi, Esprit Coste, maître peigneur et marchand évoqué plus haut, n'ayant pas de descendant mâle au-delà de la deuxième génération n'a pas été sélectionné. Ensuite, les marchands dont les descendants sont « déclassés » au rang d'ouvrier ne figurent pas non plus dans cet échantillon : c'est donc le cas de Charles Cathala. Enfin, en ne prenant en compte que la primogénéiture mâle, le tableau ne tient pas compte du devenir des autres descendants qui, lorsque les moyens sont insuffisants, se voient exclus du monde du négoce. C'est le cas par exemple des petits-enfants de Samuel Daynier dont un seul sur sept poursuit le négoce familial. Cette famille se maintient difficilement dans le monde de la marchandise ; pourtant, elle tente tout pour y arriver. Le 2 janvier 1691, Catherine Tisseyre, veuve depuis quelques mois de David Daynier, conclut

⁷⁷² BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008, p. 147-160.

un contrat de mariage pour sa fille Magdeleine Daynier avec le riche marchand Jean Bourrel⁷⁷³ ; cependant, la jeune fille, âgée d'environ onze ans, n'est pas encore pubère. Ce mariage aurait sans doute pu largement aider son frère aîné, Samuel, dans ses affaires. Mais malheureusement pour lui, et heureusement pour elle, six mois plus tard, au château de Lavelanet où elle s'est probablement réfugiée, la jeune Magdeleine, assistée du curé (alors qu'elle est protestante), fait annuler le contrat de mariage⁷⁷⁴. Elle resta ensuite célibataire en devenant régnante de la communauté de Mirepoix⁷⁷⁵. Cette mésaventure, au-delà de son caractère anecdotique, permet de saisir le prix qu'une famille de marchands pouvait accorder à une alliance matrimoniale.

Malgré les précautions qu'il faut prendre à son endroit, le tableau montre clairement une très forte proportion de mariages soit avec un marchand, soit avec une fille de marchands. Par ailleurs, le tableau révèle des stratégies fortes pour s'inscrire sur le long terme dans le monde du négoce. Si les plus faibles des marchands voient une partie de leur descendance exclue du monde des affaires, les plus puissants renforcent leur position en associant leur famille à d'autres maisons par le biais du mariage de leurs enfants. En revanche, à l'inverse, lorsque les moyens deviennent insuffisants et le nombre d'enfants trop élevés, les marchands voient leur descendance exclue du monde des affaires.

À La-Bastide-de-Congoust, la faiblesse numérique des riches négociants et la quasi impossibilité pour les protestants de se marier avec des familles catholiques ont conduit plusieurs familles de marchands des couches moins aisées à s'allier avec des familles d'ouvriers et d'artisans. Ainsi, les familles Daynier, Coste, Cathala et Sauzet, plutôt marchandes, se sont-elles alliées avec les familles Bez – bouchers, boulangers et ouvriers en jais – Bonneric, Escot Tisseyre, Corneil, Grilhé, et quelques autres davantage ouvrières. Leurs liens furent resserrés par des renchaînements d'alliance. Par conséquent, le patrimoine technique et les capitaux commerciaux au sens large, incluant les réseaux, se perpétuèrent du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle.

⁷⁷³ AD Ariège, 5 E 3301 ; Contrat de mariage de Jean Bourrel et Magdeleine Daynier, 2 janvier 1692, f° 1-3.

⁷⁷⁴ AD Ariège, 5 E 3301 ; Cancellation de mariage de Jean Bourrel et Magdeleine Daynier, 31 juillet 1692, f° 78.

⁷⁷⁵ AD Ariège, 5 E 3113 ; Quittance de Charles Daynier, cessionnaire de Magdeleine Daynier, envers Gailhard Doumenc, 1^{er} janvier 1747, f° 9.

Nombre d'unions avec des marchands	Enfants (connus) de la 1 ^{ère} génération			2 ^{ème} génération (branche aînée)			3 ^{ème} génération (branche aînée)		
	Total	Union dans un milieu marchand	Total des unions	Total	Union dans un milieu marchand	Total des unions	Total	Union dans un milieu marchand	Total des unions
Sept des plus grands marchands									
Alexandre Acher (1654-1718)	5	4	4	10	6	7	8	5	7
Thomas Viviès (1639 - vers 1710)	5	5	5	5	3	4	4	2	2
Samuel Cailhau (1647-1722)	10	4	5	4	3	3	9	2	3
Bernard Courtois (1698-1761)	4	3	4	7	2	3	2	1	1
Samuel Daynier (vers 1665-vers 1720)	5	4	4	7	3	3	3	1	1
Jean Alizet (1693-1758)	3	1	2	4	3	3	2	0	1
Paul Caujolle (1672-1744)	13	3	3	5	3	3	/	/	/
	45	24	27	42	23	26	26	11	15

Tableau 9. L'endogamie chez les marchands du Pays d'Olmes au XVIII^e siècle

V. La pluriactivité des marchands

Au XVIII^e siècle, les « entrepreneurs » du Pays d'Olmes étaient avant tout des marchands et des négociants. Ils se nommaient et se considéraient comme tels : des personnes qui font des affaires. Leur but était de faire du profit par le biais de la circulation d'argent et non de se limiter à la commercialisation d'un type de produit particulier. Suivons à nouveau Fernand Braudel lorsqu'il explique que « *Devenir* et surtout *être* négociant, ce n'est pas avoir le droit, mais l'obligation de toucher à tout, du moins à beaucoup de choses »⁷⁷⁶. Rajoutons une nuance à ses propos : si pour lui, seuls les grands marchands diversifiaient leurs activités, en Pays d'Olmes, dès que les sources le permettent, on observe que les marchands, aussi petits soient-ils, se contentaient rarement de vendre du jais et du peigne. L'exemple de Charles Cathala, petit marchand dont il a été question plus haut, est à ce titre fort révélateur : si son activité principale était le négoce des peignes, il avait aussi vendu des rentes foncières, dont l'une à un marchand-sergeur, et diverses « marchandises de tournerie » achetées à Puivert et

⁷⁷⁶ BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle ... op. cit*, tome 2, p. 334.

l’Aiguillon⁷⁷⁷. L’inventaire après décès de Gabriel Coste, marchand plus aisé de La-Bastide-de-Congoust, montre une activité encore plus diversifiée : en 1783, on trouvait dans sa boutique « six rames papier commun estimées quinze livres plus clous de fer de différentes qualités estimés trente livres », du sel, 3,5 kg de poivre en grains, 432 lacets, du fil, 64 écheveaux, des rubans, du fil et bien d’autres choses encore⁷⁷⁸. Bien sûr, il possédait aussi des terres (9 hectares) ainsi que plusieurs dizaines d’obligations et de rentes foncières.

Chez les plus grands marchands, la pluriactivité était aussi de mise. Jean Acher contractait des *gazailles* ou bail à croit - au seul automne 1735, il avait placé huit vaches chez quatre laboureurs⁷⁷⁹ -, vendait des chevaux⁷⁸⁰, affermait des terres⁷⁸¹, louait des métiers à tisser jusqu’à 80 km de Sainte-Colombe⁷⁸² et prêtait de l’argent⁷⁸³. Si son fils Justin abandonna les activités aux plus faibles revenus, il demeura pluriactif avec un fort investissement dans la terre comme l’attestent les 350 000 livres de biens fonciers qu’il laissa à son décès. Parmi ses propriétés, on peut dénombrer au moins trois seigneuries et huit métairies présentant de très intéressants retours sur investissement. Prenons le cas de la métairie de Daumazan à Dun. En août 1750, Justin Acher l’acheta 10 000 livres aux sieurs Hérisson Laparre, négociants de Mazères⁷⁸⁴. En octobre, Justin Acher renouvelait pour neuf ans le bail au métayer « moyennant la rente annuelle de 400 livres en argent, quinze setiers de blé, dix setiers avoine cinq setiers de fève, [...] douze chapons, douze pouilles douze poulets et deux cents œufs »⁷⁸⁵. Si l’on se base sur les prix de 1731 que l’on peut considérer comme un minimum⁷⁸⁶, les 25 setiers d’avoine et de blé étaient estimés 128 livres : en ajoutant le reste, la métairie rapportait entre 600 et 700 livres pour 10 000 investies, soit un beau rapport de 6 à 7%⁷⁸⁷. La terre a été toujours pour les

⁷⁷⁷ AD Ariège, 5 E 3153 ; Reddition de compte Cathala père et fils, 24 décembre 1751, f° 1178.

⁷⁷⁸ AD Aude, 3 E 3883 ; Inventaire après décès des biens de Gabriel Coste, 20 mai 1783, f° 80-83.

⁷⁷⁹ AD Aude, 3 E 3859 ; Quatre gazailles de Jean Acher : Paul Bourdel, 2 octobre 1735, f° 10 ; Pierre Coumelhera, 2 novembre 1735, f° 23 ; Guilhem Amiel, 29 novembre 1735, f° 32 ; Jammes et Mathieu Renoux père et fils, 20 décembre 1735, f° 39.

⁷⁸⁰ AD Aude, 3 E 3859 ; Obligation de Jean Montaigne envers Jean Acher, 44 lires pour l’achat d’une jument, 1^{er} janvier 1736, f° 49.

⁷⁸¹ AD Aude 3 E 3859, Afferme de la métairie d’Ourjac à Rivel par Jean Acher et Jean Rolland à Dominique Richou, 30 janvier 1736, f° 59-60.

⁷⁸² AD Aude, 3 E 3859 ; Jean Acher afferme à Mathieu Bigou, fils de Pierre, tisserand au grand métier habitant au lieu de Saint Couat, un métier de tisserand au drap large tout neuf garni et complet, 29 janvier 1736, f° 58.

⁷⁸³ Entre autres, AD Aude, 3 E 3859 ; Obligation de Jean Pierre Saurine, fermier des moulins de Chalabre, envers Jean Acher qui, par un billet à ordre, vient de lui prêter 1 260 livres, 19 mars 1737 f° 209.

⁷⁸⁴ AD Aude, 3 E 3863 ; Achat d’une métairie à Dun par Justin Acher aux sieurs Jean-Jacques Hérisson Laparre et son fils Jean-Louis, 19 août 1750, f° 306-308. Il s’agit de l’actuel lieu-dit St-Pastou.

⁷⁸⁵ AD Aude, 3 E 3863 ; Bail à ferme de la métairie de Daumazan à Dun par Justin Acher à Jean-Pierre Gouze, 11 octobre 1750, f° 342-344.

⁷⁸⁶ AD Hérault, C 4677 ; Mémoire du subdélégué de Mirepoix contenant les prix des grains,

⁷⁸⁷ On pourrait multiplier les exemples à l’envi. Ainsi, la métairie d’Enfour achetée 10 000 livres présentait un rapport équivalent : AD Ariège Aude 3 E 3872 ; Location de la métairie d’Enfour à Tabre par Justin Acher à Jean

marchands un investissement à l'intérêt multiple : elle procurait une assise sociale, sécurisait les bénéfices issus du commerce du jais et du peigne et apportait des revenus avec un rendement loin d'être négligeable. De la même manière, le prêt à intérêts constituait-il une activité chère aux marchands : « rappelons que l'avance d'argent en vue de profit à terme, est dans les définitions que retiennent les dictionnaires, ce qui caractérise essentiellement l'entreprise »⁷⁸⁸.

De manière générale, la part de l'activité consacrée au commerce du jais et du peigne a été largement fonction de la conjoncture : faible lorsque la conjoncture était mauvaise ou que d'autres activités présentaient un plus grand attrait et, a contrario, élevée, lorsque la conjoncture était bonne. Très présente sur le territoire, la sidérurgie constituait une concurrente sérieuse pour le jais et le peigne car « de 1705 à 1771, le mouvement des prix est orienté à la hausse, il s'agit d'une tendance lourde »⁷⁸⁹. Ainsi, le 15 avril 1743, Bernard Courtois, marchand du Peyrat, en association un François Genson, marchand de Mirepoix, prit-il en afferme la forge et le moulin de Campredon de Paul-Louis de Lévis⁷⁹⁰. Quelques années plus tard, Bernard Courtois devenait le fermier de la forge du Carla-de-Roquefort⁷⁹¹. L'activité dut se révéler fort rentable car, après sa mort en 1753, son fils en fut fermier, avec un sieur Bez, jusqu'en 1781⁷⁹². Pourtant, aucun d'entre eux ne se déclara maître de forge car les sieurs Courtois père et fils demeuraient avant tout des négociants : en 1750, Bernard Courtois vendait à la comtesse de Lévis « du sabon de la poudre atirer ploum [plomb] et des autres épiceries »⁷⁹³. De même, à la fin des années 1770, alors que le jais subissait une crise, Jean-Baptiste-Gaston Cailhau préféra-t-il affermer les biens du marquisat de Portes, en particulier la forge où il résidait⁷⁹⁴.

À l'inverse, de manière générale, jusqu'aux années 1760, le trend très positif du jais et du peigne fit que ces produits occupèrent généralement une part plus grande dans les activités des marchands. Des artisans ont alors été attirés par les profits substantiels que pouvaient procurer ces activités industrielles. Le cas de la famille Bez est à ce titre assez éloquent.

Bert, 11 janvier 1767, f° 7. En plus des 300 livres en argent, le contrat stipule : « 40 setiers blé 4 de seigle, 10 d'avoine, mesure Mirepoix, 2 quartiere aricots 30 livres linet broyé, 12 chapons, 12 poulets, 100 œufs ».

⁷⁸⁸ VÉRIN Hélène, *Entrepreneurs ... op. cit.*, p. 189.

⁷⁸⁹ CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 291.

⁷⁹⁰ AD Ariège, 5 E 3420 ; Bail de la forge et du moulin de Campredon par Paul-Louis de Lévis à Bernard Courtois et François Genson 15 avril 1743 f° 360.

⁷⁹¹ AD Ariège, 46 J 365 ; « Conte que j'ay rendu à mon petit-fils », Liasse A 15, n°46, par Marguerite-Thérèse de Lévis Mirepoix du 29 février 1752.

⁷⁹² AD Ariège, 46 J 204 ; Livre des recettes du marquisat de Mirepoix, 1781-1782 : le fermier changea en 1782.

⁷⁹³ AD Ariège, 46 J 365 ; « Conte que j'ay rendu à mon petit-fils » Liasse A 15, n°46, par Marguerite-Thérèse de Lévis Mirepoix du 29 février 1752.

⁷⁹⁴ AD Ariège, 5 E 3490 ; Sous-ferme du moulin de Seigneuric, 1^{er} mai 1778, f° 173.

Implantée depuis au moins la fin du Moyen Âge en Pays d’Olmes et, passée à la Réforme⁷⁹⁵, elle se concentrat dans les villages protestants. Au XVII^e siècle, Pierre « grand » Bez exerçait la profession de boucher à La-Bastide-de-Congoust⁷⁹⁶. Ses deux fils, Pierre « petit », l’aîné, et Isaïe, repritrent cette activité. Cependant, seuls les descendants de Pierre Bez la poursuivirent à La-Bastide-de-Congoust - son fils, Jean-Jacques, puis son petit-fils, Pierre - tandis que les enfants d’Isaïe Bez la continuèrent au Peyrat – Abel dit Pierre Bez - et à Léran - Pierre et Jean-Pierre. Au Peyrat, Pierre (1714-1774), fils unique d’Abel Bez et Marie Cailhau apprit le travail de la corne dans les années 1730⁷⁹⁷, puis négocia le jais et le peigne avec une belle réussite des années 1740⁷⁹⁸ jusqu'à sa mort en 1774, date à laquelle son fils Jean poursuivit son négoce. La proximité de Pierre Bez avec son oncle Durand Cailhau, conseiller lors de son contrat de mariage, ne fut sans doute pas étrangère à sa transition de la boucherie au commerce. À Léran, il en alla de même pour deux de ses cousins Pierre et Jean-Pierre (fils de Pierre Bez et petits-fils d’Isaïe Bez) : par leur mère, ils étaient neveux de Durand Alizet et, en 1728, ils épousèrent ensemble deux sœurs, Françoise et Paule Azémat, aussi petites nièces de Durand Alizet et de Durand Cailhau⁷⁹⁹. Leur insertion dans ce réseau marchand⁸⁰⁰ fit que leur activité se tourna davantage vers le commerce. Les deux frères Bez furent d’abord marchands, en particulier de peignes, dans les années 1720⁸⁰¹, puis Pierre Bez devint « fournisseur de la boucherie de Mirepoix » et Jean-Pierre « fournisseur de la boucherie de Mont Louis » dans les années 1730⁸⁰². Dans la décennie suivante, leur frère cadet Jean se spécialisa dans le commerce du cuir et la tannerie. Pour leur part, ses aînés demeuraient très polyvalents : en 1752, sur le ruisseau dit d’Enfer qui fournissait l’eau à leurs tanneries, ils construisirent un moulin à jais. Jusqu'à un âge avancé, ces deux frères persistèrent à se qualifier de marchands et de « trafiquants »⁸⁰³

⁷⁹⁵ AP Bez-de Faucher, correspondance entre Siméon Olive, régisseur des biens de la famille de Lévis et la famille Bez, années 1900.

⁷⁹⁶ AD Ariège, 5 E 3293 ; Bail de la boucherie de La-Bastide-de-Congoust par les consuls de la communauté à Pierre Grand Bez, 5 mars 1673, f° 30-31 ; 5 E 3294 ; idem, 8 avril 1675, f° 21-22.

⁷⁹⁷ Il est dit peignier à corne dans son contrat de mariage, AD Ariège, 5 E 3483 ; Contrat de mariage de Pierre Bez et Magdeleine Augé, 13 juillet 1732, f° 98.

⁷⁹⁸ AD Aude, 3 E 3861 ; Acte d’achat de Pierre Bez, marchand de peignes, à Jean-Baptiste Mounié, 8 décembre 1743, f° 298 ; le mois suivant, il est qualifié plus précisément de « marchand de peignes en cornes ».

⁷⁹⁹ AD Ariège, 5 E 3481 ; contrat de mariage de Pierre et Jean Pierre Bez et Françoise et Paule Azemat, 12 septembre 1728, f° 121.

⁸⁰⁰ Par exemple, Jean Alizet et sa femme Anne Marneuf furent les parrains de Jean Bez, troisième enfant de Pierre Bez et de Suzanne Cathala, AD Ariège 1 NUM 2, 36 EDT, GG 2 ; Acte de baptême de Jean Bez, 9 février 1717.

⁸⁰¹ AD Ariège 5 E 3480, Contrat de mariage de Pierre Corneil et Anne Bez, 26 mai 1727, f° 273-274 : Jean-Pierre Bez, frère de la mariée, se qualifie de « marchand de peignes ». Dans les autres actes, les frères Bez étaient simplement qualifiés de marchands.

⁸⁰² AD Ariège, 6 EDT, GG 2 ; Acte de baptême de Pierre Bez, fils de Jean Pierre, janvier 1738. Il n’est pas possible d’attester qu’il s’agisse bien de la forteresse royale située dans les actuelles Pyrénées-Orientales, mais cette hypothèse semble très probable.

⁸⁰³ AD Aude, 3 E 3871 ; Donation à cause de mort Paule Azema, femme de Jean-Pierre Bez, 25 janvier 1765, f° 11.

tandis que leurs descendants se spécialisaient dans la tannerie. À La-Bastide-de-Congoust, leur cousin (au second degré) Pierre Bez, certes boucher, fut aussi attiré par le négoce du jais : en 1755, Jean Bauzil, marchand de jais de Léran, lui céda « la moitié des mines de jayet qu'il s'est engagé de prendre au sieur Pierre Bez [fils d'Abel Bez] marchand du lieu du Peyrat »⁸⁰⁴. Mais cette pluriactivité ne semble pas lui avoir réussi car, à sa mort, treize ans plus tard, il ne laissait à ses enfants que des dettes, que la vente de ses terres permettait tout juste de payer⁸⁰⁵. Pourtant, cet échec ne découragea pas son fils puiné, Baptiste Bez, qui, d'abord escapouleur en jais, négociait aussi les produits de l'industrie tout en étant aubergiste.

Le cas de la famille Bez, passée progressivement des métiers de bouche au négoce, n'est pas isolé, en particulier avec la montée en gamme du jais : parmi la quinzaine d'orfèvres en jais que comptait le Pays d'Olmes au milieu du XVIII^e siècle, au moins trois venaient d'autres branches d'activités. Ainsi, à Léran, Jacques Lasaygues venait-il d'une famille de meuniers⁸⁰⁶. À Sainte-Colombe, Jacques Pelegry, fils de cordonnier, était maître d'école⁸⁰⁷ avant de devenir maître et marchand orfèvre ; en 1751, il forma à l'orfèvrerie Marcellin Milhau⁸⁰⁸, fils d'un boulanger⁸⁰⁹ qui avait aussi été marchand de peignes⁸¹⁰. Cette polyvalence marchande et technique résulte de « l'atmosphère industrielle »⁸¹¹ du Pays d'Olmes qui stimule « l'acquisition de compétences spécifiques et la diffusion d'innovations à travers une socialisation informelle et l'interaction entre les acteurs locaux »⁸¹².

Au XVIII^e siècle, le territoire du Pays d'Olmes consacré au jais et au peigne concernait environ 10 000 personnes réparties dans une quinzaine de villages, ce qui donne une moyenne de 660 habitants dans chacun d'entre eux. Toutefois, quatre bourgs plus importants avaient une population comprise entre 1 000 à 2 000 personnes. Tous ces villages avaient pour caractéristique commune de constituer chacun un petit centre autour duquel gravitaient plusieurs hameaux où, comme à Rivel, pouvait habiter jusqu'à la moitié de la population. De puissantes familles seigneuriales exerçaient leur autorité sur ces terres : les de La

⁸⁰⁴ AD Ariège, 5 E 3424 ; Cession de la moitié des mines de jais par Jean Bauzil à Pierre Bez, 9 juillet 1755, f° 40.

⁸⁰⁵ AD Ariège, 5 E 3487, accord Bez frères, 15 novembre 1768, f° 40.

⁸⁰⁶ Entre autres : AD Ariège, 1 num 3 E 98 ; Acte de sépulture d'Antoine Lasaigues, oncle de Jacques Lasaigues, 11 avril 1741.

⁸⁰⁷ AD Aude, 3 E 3859 ; Procuration de Jean Bourrel à Jean Bourrel (père et fils), 28 décembre 1736, f° 159. Jacques Pelegry témoin y est dit maître d'école.

⁸⁰⁸ AD Aude, 3 E 3864 ; Apprentissage d'orfèvre de Marcellin Milhau chez Jacques Pelegry, 1^{er} avril 1751, f° 34.

⁸⁰⁹ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Ordonnance du général et des jurés-gardes portant défense à des particuliers de Sainte-Colombe de vendre des ouvrages d'orfèvrerie sans avoir été reçus au serment d'orfèvre, 16 mai 1750.

⁸¹⁰ AD Aude, 3 E 3842 ; Quittance de Jean Autier à Gabriel Milhau, marchand-peigneur, 31 mai 1734, f° 75.

⁸¹¹ MARSHALL Alfred, *Principes d'économie politique ... op. cit.*, p. 460-466.

⁸¹² ZEITLIN Jonathan, "Industrial Districts and Regional Clusters" ... *op. cit.*, p. 226.

Rochefoucauld, les de Roux et de Lévis. Depuis le Moyen Âge, leur esprit d'entreprise avait participé au développement des industries et des circulations techniques. De plus, les de Lévis-Léran, meneurs du protestantisme, ont contribué au maintien d'une communauté réformée jusqu'à la Révolution française. L'édit de Fontainebleau, en plaçant les protestants dans l'illégalité, accrût la distance entre eux et les catholiques. Mais les affaires restant les affaires, les hommes des deux confessions continuèrent à travailler ensemble dans l'industrie. 2 000 à 3 000 ouvriers trouvaient dans cette activité un moyen de subsistance. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agissait de leur principal revenu, leurs maigres terres étant bien insuffisantes et les obligeant à avoir recours tant à la pluriactivité qu'à des prêts qui les maintenaient sous la dépendance des marchands. Ce groupe ne comprenait réellement qu'une quarantaine de familles avec un noyau restreint surplombant toutes les autres. Ces marchands contrôlaient non seulement l'industrie mais aussi une grande partie du foncier, renforçant ainsi leur lien avec le territoire. L'immense majorité des dynasties marchandes s'inscrivait dans le temps long, voire très long, remontant pour plusieurs d'entre elles au XVI^e siècle. Leur pratique multiple du négoce et leur capacité à saisir les opportunités constituaient un facteur clé de la réussite du territoire au XVIII^e siècle.

C. Tisser des réseaux, un facteur clé du succès

À l'instar de l'immense majorité des territoires ruraux, les familles du Pays d'Olmes se mariaient d'abord entre elles, construisant ainsi des liens réticulaires sur la longue durée qui contribuaient à la cohésion du territoire. Si les marchands se mariaient aussi localement, leurs réseaux étaient bien plus étendus et s'appuyaient en particulier sur les grands centres de commerce.

I. Les réseaux de parenté sont un des fondements du territoire

Les alliances matrimoniales entre les familles du Pays d'Olmes constituaient un liant social très important pour le territoire. De plus, les relations familiales participaient à la circulation des compétences techniques et commerciales entre les individus.

1) Les liens familiaux, ciment du territoire

« Dans les campagnes, l'homogamie a pour corollaire l'endogamie géographique »⁸¹³. Au XVIII^e siècle, le Pays d'Olmes n'échappait pas à la règle : ses populations se mariaient d'abord entre habitants du même village ou de villages proches et appartenant aux mêmes catégories socioprofessionnelles comme cela a déjà été montré pour les marchands. De plus,

⁸¹³ BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population ... op. cit.*, p. 158.

le maintien d'une communauté protestante sur une partie du territoire a entraîné une endogamie socio-confessionnelle. Les familles qui se sont implantées sur la longue durée dans le territoire ont donné lieu à des toponymes de hameaux tels que Campbigou à Sainte-Colombe où les Baillard et les Bouissoux - mot qui signifie les buis en occitan - à Bélesta. Comme Jean-Marc Olivier l'a démontré pour le Haut-Jura où la grande majorité des habitants vivait dans des écarts portant le nom de l'ancêtre fondateur, « l'habitat dispersé en hameaux éponymes » est une cause importante d'attachement à la terre natale⁸¹⁴. En Pays d'Olmes où les hommes donnaient aussi leur nom aux lieux qu'ils habitaient, le lien à la terre était fort et renforcé par l'endogamie.

À partir des quelques généalogies que nous avons pu retracer, on peut effectuer une typologie et découper le territoire en trois types d'endogamie :

- a. Dans les bordures ouest et nord du territoire, à Laroque d'Olmes, Aigues-Vives et Régat, là où le jais et le peigne se fondaient parmi d'autres activités et ne constituait pas l'activité principale d'un grand nombre d'habitants, l'endogamie professionnelle était plus faible ;
- b. Dans la plupart des villages du territoire, les peigneurs et les jayeteurs épousaient des conjoints de même catégorie sociale et, davantage dans la même catégorie professionnelle, mais pas uniquement. L'endogamie professionnelle paraît avoir été fonction de la part qu'occupaient le jais et le peigne dans les activités des habitants. Ainsi, dans la vallée de l'Hers, si l'on retrouve bien des dynasties d'ouvriers en peigne à Fougax-et-Barrineuf et Bélesta, telles celles des Laugé et des Nadal, celles-ci ne sont pas très nombreuses. Le modèle semblait davantage être celui de Jean Bouissou (voir arbre en annexe), peigneur à buis de Bélesta, dont trois des fils étaient aussi ouvriers en peigne mais qui, pour ceux dont les mariages nous sont connus, épousèrent des filles de brassiers ou de cultivateurs. À Sainte-Colombe, on retrouve le même type d'alliance de peigniers, de jayetteurs, de tisserands et de cultivateurs : c'était le cas de la famille Bigou.
- c. En revanche, à La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat où le jais et le peigne constituaient les activités principales, l'endogamie professionnelle était très importante. De surcroît, la fidélité au protestantisme d'une partie de la population amena à un très fort resserrement des liens familiaux. À la fin du XVIII^e siècle, le nombre de familles demeurées fidèles au protestantisme étant relativement faible dans une population de 500 à 600 habitants – tout au plus quelques dizaines –, la majeure partie des protestants du Pays d'Olmes était apparentée à un degré plus ou moins proche. Plusieurs familles se consacraient à ces

⁸¹⁴ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, CTHS, 2004, p. 67-68.

activités de génération en génération en choisissant les conjoints dans des familles pratiquant le même métier et ayant aussi la même religion. Les quelques rares familles qui avaient une autre activité professionnelle principale s'allierent avec des familles de peigniers et de jayetteurs : ce fut le cas des Bez. Suivons à nouveau Pierre Bez, boucher de La-Bastide-de-Congoust au milieu du XVIII^e siècle (voir généalogie) dont la trajectoire montre le lien très fort avec les familles du jais et du peigne : ses oncles étaient tous soit marchands-jayeteurs soit marchands-peigneurs. En 1705, sa sœur Françoise épousa Daniel Escot, faiseur de peignes de buis⁸¹⁵. Lui-même épousa la fille d'un marchand de peignes originaire de Saint-Affrique⁸¹⁶. De leurs enfants, aucun ne reprit la boucherie. Leur aîné Jean-Jacques, devint boulanger et épousa Élizabeth Rousse, fille d'un ouvrier en peigne⁸¹⁷. Leurs deux autres fils, Pierre et Jean-Baptiste, devinrent ouvriers en jais et épousèrent des filles d'ouvriers en peigne, Françoise Bonneric⁸¹⁸ et Anne Daynier⁸¹⁹. Deux de leurs filles épousèrent des ouvriers du peigne, Jean-Pierre Bonneric⁸²⁰ et Jean-Paul Pinaud⁸²¹ ; seule la dernière épousait un aubergiste, Pierre Rols. Au nom identique des conjoints de deux de leurs enfants, Bonneric, on a tôt fait de comprendre l'étroit degré de parenté qui reliait les membres de ces familles. Rajoutons que les deux filles aînées de Jean-Baptiste Bez épousèrent deux frères Corneil, marchands et fabricants de peigne en corne, dont la grand-mère paternelle s'appelait Anne Bez tandis que leur cadette épousait François Cathala, peignier, dont la grand-mère paternelle s'appelait Marguerite Sauzet et le grand-père maternel Salomon Escot. On peut alors commencer à se faire une idée de l'étroite imbrication entre famille, fabrication de produits – le peigne et le jais –, le protestantisme et le territoire.

L'attachement des hommes du Pays d'Olmes à leur territoire s'inscrit donc dans la longue durée. Dans les villages demeurés réformés, au lien entre la terre et les hommes, se rajoutaient ceux de la religion et de la profession qui cimentaient encore plus fermement le territoire. C'est ce qui explique en grande partie qu'à posteriori les protestants s'approprièrent les origines du travail du peigne en corne.

⁸¹⁵ AD Ariège, 5 E 346 ; Contrat de mariage entre Daniel Escot et Françoise Bez, 23 mars 1705, f° 113-115.

⁸¹⁶ AD Ariège, 5 E 3475 ; Contrat de mariage entre Pierre Bez et Marguerite Sauzet, 23 janvier 1719, f° 176.

⁸¹⁷ AD Ariège, 5 E 3150 ; Contrat de mariage entre Jean-Jacques Bez et Élizabeth Rousse, 17 avril 1743, f° 246-247.

⁸¹⁸ AD Ariège, 5 E 3120 ; Contrat de mariage entre Pierre Bez et Françoise Bonneric, 12 novembre 1758, f° 407-408 ; Dominique Bonneric, oncle de Françoise Bonneric, est le chirurgien qui s'était formé en Hollande.

⁸¹⁹ AD Ariège, 5 E 3159 ; Contrat de mariage entre Baptiste Bez et Annette Daynier, 30 juin 1765, f°-683-684.

⁸²⁰ AD Ariège, 5 E 3113 ; Contrat de mariage entre Jean-Pierre Bonneric et Marie Bez, 15 août 1748, f° 207.

⁸²¹ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage entre Jean-Paul Pineau et Catherine Bez, 24 février 1743, f° 194.

2) Les relations familiales contribuent à « l'atmosphère industrielle » et aux économies externes

Les réseaux de parenté ont joué un grand rôle dans la diffusion des techniques en Pays d'Olmes. Le travail du peigne y faisait régner une atmosphère industrielle qui contribuait à l'agrégation d'individus et de familles, tels les Bez, dont ce n'était pas l'occupation originelle. Par ailleurs, deux techniques spécifiques, le travail de la corne et l'orfèvrerie du jais, introduites au XVIII^e siècle et qui eurent un impact majeur sur le territoire, se diffusèrent aussi par le biais des relations familiales de manière informelle : c'est ce que les études sur les districts industriels nomment les économies externes. Dans l'introduction des actes d'un important colloque tenu en 2004, Michel Lescure expliquait que :

Les éléments qui érigent le territoire en facteur d'organisation et de développement économiques font débat. À la suite des réflexions d'Alfred Marshall, les composantes les mieux démontrées sont les *économies externes* et l'*atmosphère industrielle*. L'agglomération, sur un même territoire, d'entreprises engagées dans un même secteur de production, est supposée permettre à ces firmes d'accéder à d'importantes économies externes (économies de spécialisation, économies de coûts de transactions et économies d'offre de main-d'œuvre) qui permettent aux entreprises (généralement des PME très spécialisées) de réaliser, en externe, ce que les grandes entreprises intégrées peuvent obtenir en interne. Certaines de ces analyses marshalliennes (comme les effets d'agglomération comme source d'externalité pécuniaire et de rendements croissants, la création d'un marché du travail hautement qualifié et spécialisé, l'*atmosphère industrielle* favorable à la circulation des connaissances et à l'innovation) constituent aujourd'hui quelques-uns des socles des nouvelles théories de la localisation des activités industrielles (Arthur et Krugman)⁸²².

Jean-Claude Daumas venait préciser par la suite que « la notion même d'externalité (soit des économies externes aux entreprises individuelles mais internes au système des entreprises) pose problème car, dans la littérature, elle s'entend en des sens différents, d'ailleurs souvent enchevêtrés »⁸²³. Ici, la transmission intrafamiliale des techniques correspond à deux des quatre types d'externalité : « l'existence de relations informelles et non marchandes entre les acteurs qui favorisent la circulation de l'information, l'apprentissage et l'innovation » et « la formation d'un bassin de main-d'œuvre spécialisée et qualifiée dont l'homogénéité facilite la mobilité des salariés entre les firmes »⁸²⁴.

⁸²² LESCURE Michel (dir.), « Introduction », in LESCURE Michel (dir.), *La mobilisation ... op. cit.*, p. 2.

⁸²³ DAUMAS Jean-Claude, « Dans la “boîte noire” des districts industriels » ... *op. cit.*, p. 28-29.

⁸²⁴ *Ibid.*, p. 28.

Les alliances matrimoniales entre ouvriers du peigne, du jais et familles de marchands ont fortement contribué à l’émulation et aux circulations techniques. On relève certes quelques contrats d’apprentissage concernant le travail du peigne. Cependant, la règle générale de la transmission de ce savoir-faire est avant tout familiale : sans doute le plus généralement du père au fils, mais aussi aux autres membres de la famille, comme les neveux, gendres et beaux-frères. En suivant les itinéraires familiaux, le recours à la généalogie et à la microhistoire permet une meilleure intelligence de ces phénomènes.

Pierre Autié (1689-vers 1728) introduisit le travail de la corne au Peyrat dans les années 1710. Nous avons vu précédemment comment il fut le vecteur principal de diffusion de cette technique. Revenons sur la manière dont cette diffusion s’est d’abord faite au sein de sa famille. Bien sûr, ce fut d’abord à ses enfants qu’il transmit son savoir-faire : quatre sur cinq de ses fils devinrent peigneurs à corne. Mais lui et ses fils l’apprirent aussi à d’autres membres de la famille. Par son mariage avec Françoise Cailhau⁸²⁵, sœur de Durand Cailhau, Pierre Autié s’intégrait à une famille de marchands. Une des sœurs de sa femme, Marie Cailhau, avait épousé Abel Bez⁸²⁶ : à son mariage avec Magdeleine Augé en 1732, Pierre Bez, leur fils, neveu de Pierre Autié, fut un des autres premiers « faiseurs de peignes de corne »⁸²⁷. Il est fort probable qu’il apprit cette technique de son oncle aux côtés de ses cousins. De même, peut-on penser qu’à son tour, Pierre Bez la transmit à son beau-frère, Antoine Augé, qu’il assistait à son mariage et qui y était qualifié de « peigneur à corne »⁸²⁸. Puis, le travail du peigne en corne se diffusa à La-Bastide-de-Congoust à partir de 1753 : les trois premiers peigniers à corne - Jean-Pierre Coste, Jean-Pierre Corneil et Jean-Pierre Cathala - étaient tous des fils de cousins de Pierre Bez. Entre-temps, si Pierre Bez continuait de se déclarer « peignier à corne » au baptême de ses enfants⁸²⁹, il était surtout passé au négoce du peigne et aussi du jais, dans le sillage de son oncle, Durand Cailhau, un des plus importants marchands protestants du Pays d’Olmes. Il avait donc probablement besoin de fournisseurs de peignes en corne en qui il pouvait avoir la plus grande confiance : ses cousins. Ces derniers transmirent à leur tour la technique du travail de la corne à leurs enfants qui, au moment de la Révolution, étaient fabricants de peignes⁸³⁰.

⁸²⁵ AD Ariège, 5 E 3470 ; Contrat de mariage entre Pierre Autié et Françoise Cailhau, 24 mai 1710, f° 51.

⁸²⁶ AD Ariège, 5 E 3469 ; Contrat de mariage entre Abel Bez et Marie Cailhau, 21 septembre 1707, f° 64-65.

⁸²⁷ AD Ariège, 5 E 3483 ; Contrat de mariage entre Pierre Bez et Magdeleine Augé, 13 juillet 1732, f° 98-99.

⁸²⁸ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage entre d’Antoine Augé et Jeanne Aché, 8 décembre 1743, f° 298-300.

⁸²⁹ AD Ariège, 6EDT/GG1 (numérisé) ; Acte de baptême d’Elizabeth Bez, 24 août 1750, et acte de baptême de Marie Bez, 01 mars 1753.

⁸³⁰ AM de La-Bastide-sur-l’Hers ; Mariage de Louis Coste et Magdalaine Bonneric, 3 mars 1793 ; Mariage de Jean-Paul Corneil et Marthre Bez, 10 frimaire an VIII.

Un autre neveu de Durand Cailhau, Marc Autié, le seul de sa fratrie à n'être pas devenu peigneur à corne comme son père, fut un des premiers à pratiquer l'orfèvrerie en jais en Pays d'Olmes puisqu'attesté comme tel en 1743⁸³¹. Trois ans plus tard, son cousin Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, pourtant protestant notoire, devenait lui aussi maître orfèvre malgré les cinq certificats de catholicité nécessaires à l'acquisition de ce titre⁸³² : l'hypothèse d'une transmission technique entre cousins est ici plus que probable. Puis, en 1748, Marc Autié prenait en apprentissage son beau-frère Pierre Bauzil pendant dix ans⁸³³. Enfin, en 1755, son neveu, Germain Autié « s'est volontairement placé chez son oncle Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, marchand orphèvre [...] en qualité d'apprenti de son dit métier d'orphèvre joelier »⁸³⁴. Un cousin issu de germains de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, Durand Alizet, négociant de Léran se formait lui aussi dans la famille : chez Jacques Lasaygues⁸³⁵, cousin au 3^e degré et cousin germain de son épouse. Ces contrats familiaux permettaient des économies substantielles à la famille de l'apprenti puisque Germain Autié et Pierre Bauzil n'avaient rien déboursé alors que le prix moyen de l'apprentissage d'orfèvre était de 100 livres en Pays d'Olmes. Au contraire, Marc Autié s'était engagé à fournir « deux complets de draps de Chalabre et deux chemises Rouan » à son beau-frère Pierre Bauzil ; seul Durand Alizet avait dû payer 80 livres à son cousin pour son apprentissage.

La nature relationnelle de l'invention en Pays d'Olmes, en lien avec les aptitudes au réseau et à l'échange des hommes du jais et du peigne – ainsi que Liliane Hilaire-Pérez l'a mis en évidence à différentes échelles pour la France et l'Angleterre au XVIII^e siècle⁸³⁶ – apparaît comme un trait caractéristique du territoire. Les modalités de diffusion des techniques par le biais des réseaux familiaux correspondent bien à ce qu'Alfred Marshall qualifiait d'« atmosphère industrielle ». Dans une formule imagée, l'économiste de la fin du XIX^e siècle écrivait que « Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air, et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux. On sait apprécier le travail bien fait ; [...] Si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres, et

⁸³¹ AD Ariège, 5 E 3150 ; Contrat d'apprentissage entre Françoise Cailhau, Pierre Autier, ouvrier en peigne de corne, Marc Autier, marchand et orfèvre, mère et fils, et différentes jeunes filles, 6 juillet 1743, f° 277-278.

⁸³² AD Ariège, état civil, acte de baptême de Pierre Cailhau, fils de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, 2 juin 1746.

⁸³³ AD Ariège, 5 E 3152 ; Contrat apprentissage de Pierre Bauzil chez Marc Autier, 14 octobre 1748, f° 825 et AD Ariège, 5 E 3425 ; Cancellation d'apprentissage de Pierre Bauzil par Marc Autier, 5 novembre 1758, f° 122.

⁸³⁴ AD Aude, 3 E 3866 ; Brevet d'apprentissage de Germain Autié chez Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, 12 mai 1755, f° 48. En réalité, Germain Autié n'est pas le neveu de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, mais le fils de son cousin Pierre Autié ; l'emploi du terme « oncle » est révélateur du fait que les membres de la famille élargie se considéraient comme proches.

⁸³⁵ AD Ariège, 5 E 3153 ; Contrat d'apprentissage de Durand Alizet chez Jacques Lasaygues, 16 décembre 1753, f° 1379.

⁸³⁶ HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, 448 p.

combinée avec des idées de leur crû »⁸³⁷. En somme, « la transmission des compétences acquises de manière traditionnelle [...] se trouve complètement intégrée à un processus d'échanges et de réorganisation spontanée de connaissances et d'opinions, grâce aux relations personnelles et conviviales que la vie au quotidien au sein du district permettait fréquemment.»⁸³⁸

Mais, alors que Marshall limitait son analyse au seul système d'entreprise, « Becattini a repris la notion en la complétant par l'idée d'un encastrement social historique du processus d'apprentissage et d'innovation »⁸³⁹. La circulation du travail de la corne au sein des familles protestantes davantage demeurées en vase clos en Pays d'Olmes relève bien de l'encastrement des sphères technique, sociale et, même, religieuse. Cet encastrement n'est d'ailleurs probablement pas étranger à la naissance de la légende protestante de l'introduction du travail de la corne par les protestants lors de leur exil après la révocation de l'édit de Nantes. On observe le même type d'encastrement pour la circulation en réseau de la technique de l'orfèvrerie en jais, à l'exception près de la sphère religieuse.

Certes, à la suite de Jean-Claude Daumas, il convient de nuancer « le rôle de la proximité géographique et culturelle dans la formation des externalités de connaissance »⁸⁴⁰, car celui-ci est surtout important dans les premières années de développement du district. Cependant, on peut aussi suivre Becattini lorsqu'il interprète « l'atmosphère industrielle » « comme l'ensemble des conditions qui fondent la cohésion sociale et la communauté de valeurs de la population locale et comme l'ensemble des relations entre tous les acteurs du territoire qui rendent possible l'apprentissage collectif »⁸⁴¹. En effet, la diffusion réticulaire de la technique de la corne – en particulier au sein de la communauté protestante – fonde une cohésion à la fois technique, sociale et religieuse, contribuant par-là même à l'unité du territoire industriel du Pays d'Olmes.

Une des approches majeures pour mieux connaître les entrepreneurs et leurs actions est l'« approche en termes de réseaux sociaux » car elle permet de faire émerger « la trame de l'ensemble des interconnexions structurant le monde patronal et serait ainsi susceptible d'expliquer les mécanismes d'agrégation sociale sous-tendant les relations inter-

⁸³⁷ MARSHALL Alfred, *Principes d'économie politique* ... op. cit., p. 465.

⁸³⁸ BECATTINI Giacomo, « Le district marshallien : une notion socio-économique » ... op. cit., p. 42.

⁸³⁹ DAUMAS Jean-Claude, « Dans la “boîte noire” des districts industriels » ... op. cit., p. 31.

⁸⁴⁰ *Ibid.*, p. 33.

⁸⁴¹ DAUMAS Jean-Claude, « Districts industriels : le concept et l'histoire », texte de la communication au XIV International Economic History Congress, Helsinki, 2006, Session 28, p. 4.

entreprises »⁸⁴². On peut formuler une ébauche de définition d'un réseau marchand comme un ensemble d'individus liés entre eux par des relations économiques mais aussi sociales et organisés « en un véritable système dans les cas de réseaux les plus achevés »⁸⁴³. L'analyse des réseaux nécessite « d'identifier et d'analyser leurs forces de cohésions »⁸⁴⁴ : en Pays d'Olmes, comme dans de nombreux autres territoires ruraux, le lien entre les différentes composantes du réseau est avant tout familial. L'étude de deux réseaux familiaux marchands parmi les plus développés permet de comprendre le fonctionnement réticulaire de ces entreprises familiales.

3) Les Viviès, un réseau marchand familial entre local et national

Né vers 1640, Thomas Viviès était le fermier des moulins à jais de Sainte-Colombe à la fin du XVII^e siècle⁸⁴⁵. Son fils aîné, Jean (2) s'est installé et marié à Marseille avec une fille de marchand. Dans ce port encore très tourné vers la Méditerranée⁸⁴⁶, il effectuait le « négoce de jayet » en association avec son père (ils avaient signé pour ce faire une police privée en 1702)⁸⁴⁷. Tout en développant son réseau au loin, Thomas Viviès continuait aussi de l'inscrire localement : en 1689, il avait marié sa fille Anne (1) avec Jean Peyronnet, marchand devenu notaire du Peyrat. Désormais, c'était chez son gendre que Thomas Viviès effectuait ses actes notariés. Sept ans plus tard, il unissait son fils Bernard à Marthe Cathala, pourtant protestante. Il s'agissait d'une belle alliance puisque Marthe Cathala était la belle-sœur de Durand Alizet, protestant réellement converti et important marchand de Léran, qui la conseillait lors de son contrat de mariage à la place de son défunt père⁸⁴⁸. La famille Cathala demeurait dans les réseaux protestants : Suzanne, une sœur de Marthe, épousait deux ans plus tard Pierre Bez⁸⁴⁹, boucher qui devenait alors marchand à Léran (ses enfants y bâtirent ensuite un moulin à jais et des tanneries). Par leur mariage avec les Alizet, les Viviès étaient aussi apparentés aux Cailhau : Samuel Cailhau étant marié avec la sœur de Durand Alizet. Mais, dans les affaires qu'ils menaient en commun, Thomas Viviès et son fils Jean

avaient plusieurs différents ensemble, ledit Viviès père prétendant lui être due par ledit Viviès fils sur le fonds qu'il lui a fourni en marchandises de jayet pendant ladite association des sommes considérables, et

⁸⁴² DAUMAS Jean-Claude, « Dans la “boîte noire” des districts industriels » ... *op. cit.*, p. 31.

⁸⁴³ COULON Damien « Introduction », in COULON Damien, *Réseaux marchands* ... *op. cit.*, p. 8.

⁸⁴⁴ *Ibid.*, p. 9.

⁸⁴⁵ AD Aude, 3 E 3805 ; Arrentement des moulins à jayet de Sainte-Colombe fait par M^r à Vivies, 29 novembre 1686, f° 196.

⁸⁴⁶ TERRIER Didier, *Histoire économique* ... *op. cit.*, p. 195.

⁸⁴⁷ AD Ariège, 5 E 3470 ; Accord contenant quittance entre Thomas Viviès et son fils Jean Viviès, 29 août 1710, f° 76-77.

⁸⁴⁸ AD Ariège, 5 E 3304 ; Contrat de mariage de Bernard Viviès et Marthe Cathala, 19 mars 1696, f° 20-21.

⁸⁴⁹ AD Ariège, 5 E 3305 ; Contrat de mariage de Pierre Bez et Suzanne Cathala, 5 mars 1698, f° 15-17.

ledit Viviès fils disant avoir eu des banqueroutes considérables et fait des dépenses à l'occasion de ses frères enfants dudit Viviès père lorsqu'ils ont fait des voyages à Marseille, et prétend par-là avoir satisfait son dit père.⁸⁵⁰

La concorde familiale ne fut trouvée en 1710 qu'au prix de l'abandon de l'héritage par Jean Viviès à son puîné aussi prénommé Jean (4). Celui-ci, déjà marié depuis huit ans avec une fille de marchands de Rivel, fut alors émancipé par son père qui reconnaissait que son fils « a toujours travaillé avec lui et lui a aidé à faire son négoce sans que son dit père lui ait fait aucune part du profit ni ait récompensé son travail »⁸⁵¹. De plus, Thomas Viviès avait jusqu'alors joui des 1 050 livres qu'il avait données à son fils lors de son mariage ainsi que de sa dot. Le même jour, leur cadet Jacques (5) fut aussi émancipé : deux ans plus tard, il épousait Marie-Rose Baron, cousine de Marthe Cathala et fille d'un marchand de Bugarach, village fournissant les matières premières aux Pays d'Olmes et dont la famille, installée à Chalabre tout en se spécialisant dans la fabrication drapière, continua un négoce lié au jais et au peigne. Une des sœurs de Marie-Rose Baron, Louise, avait pour mari Jean-François Rouzaud, un des autres principaux marchands de Sainte-Colombe avec qui les Viviès étaient associés.

Après le décès de leur père en 1711, les frères Viviès continuèrent à travailler ensemble : en 1714, Jean Viviès obtint de Louis XIV « le privilège exclusif pendant vingt années de faire ouvrir et exploiter les mines de jayet, vitriol et couperose qui étaient pour lors découvertes ou qui pourraient l'être dans la suite dans les terroirs de Peynier, de Mazaugues et autres lieux voisins dans le diocèse d'Aix »⁸⁵². Si cette exploitation cessa quelques années après en raison d'une maladie contagieuse, trente-trois ans plus tard, le sieur Baron, marchand de Chalabre, obtint du roi le même privilège. En l'absence de précision quant au prénom, on ne peut préciser le lien de parenté, mais il est fort probable qu'il s'agisse d'un neveu des Viviès, d'autant plus que ce n'est pas le sieur Baron qui signe les lettres patentes, mais son cousin Jean-Baptiste Rouzaud marié avec Françoise Viviès (4.2) et associé avec ses beaux-frères Jean-Baptiste (4.1) et Thomas Viviès (4.4), ainsi que Jean Autier, époux de Raymonde Viviès (4.5). En premières noces, Jean-Baptiste Viviès avait d'ailleurs épousé Marie-Anne Baron, nièce de Marie-Rose. Sa deuxième union avec Marthe Castres, fille d'un fabricant textile, l'insérait encore davantage

⁸⁵⁰ AD Ariège, 5 E 3470 ; Accord contenant quittance entre Thomas Viviès et son fils Jean Viviès, 29 août 1710, f° 76-77.

⁸⁵¹ AD Ariège, 5 E 3470 ; Émancipation de Jean Viviès par Thomas Viviès, 25 septembre 1710, f° 88-89.

⁸⁵² AD Bouches-du-Rhône, B 3420 ; Arrêt du Conseil permettant au sieur Baron, négociant originaire de Chalabre en Languedoc, de faire exploiter durant vingt ans les mines de jais, de vitriol et de couperose sises à Mazaugues, Peynier, Forcalquier, et dans les dépendances de la Sainte-Baume, Versailles, 20 mai 1747, f° 219. Je remercie Jean-Pierre Lavigne pour la transcription et la communication de ce document.

dans le réseau des marchands chalabrois. Son frère Thomas s'était formé au commerce à « Marseille chez Messieurs Roucaute et Figuières négociants »⁸⁵³ dans les années 1740. Revenu en Pays d'Olmes, il y épousait Jeanne Escolier, la fille du notaire du lieu, à la fois sa cousine éloignée et celle de Justin Acher.

Dans le même temps, leur cousin Thomas Peyronnet était devenu notaire du Peyrat (1.1) et son frère Honoré (1.4) un des premiers faiseurs de peignes en corne. Leur demi-sœur Anne épousait (1.6) son cousin par alliance Gaston Jean-Baptiste Alizet, fils de Durand Alizet, renforçant ainsi les liens avec les marchands de Léran. À leur tour, les enfants de ce couple s'unissaient aux Lasaygues et aux Bauzil, les deux autres familles de marchands-orfèvres de Léran.

En 1776, de manière à rentrer pleinement dans le réseau Acher, Jean-Baptiste Viviès unit sa fille Claire (4.1.2) avec un de ses fils, Alexandre Acher ; malheureusement celui-ci la laissa veuve à l'âge de trente ans et leurs trois enfants décédèrent en bas âge. Cependant, elle se remaria avec un important négociant, Jean-Baptiste Clauzel, dont le frère faisait le commerce du jais brut avec ses cousins Jean-François Rouzaud et Pierre Autier, installé à Mirepoix⁸⁵⁴. Jean-Baptiste Clauzel resta davantage à la postérité comme député durant la Révolution. Un des fils de Thomas Viviès et Jeanne Escolier, Jacques (4.4.7), épousait Rosalie Milhau, fille de la cousine de sa mère et d'un marchand-orfèvre. Les Escolier, les Autié les Milhau et les Viviès s'allierent d'ailleurs à quatre autres reprises au cours du XVIII^e siècle.

Jacques Viviès (5) et Marie-Rose Baron eurent neuf enfants, dont six fils, qui survécurent à l'âge adulte. Pascal Viviès (5.4) poursuivit le négoce paternel en s'associant avec ses cousins, « Jean Baptiste Vivies et Jean Baptiste Rouzaud, négt formant la Raison Vivies et Rouzaud »⁸⁵⁵. Il épousait la fille d'un notaire d'Arques, à quarante km dans l'Aude. Sa sœur Dorothée avait pris pour époux Antoine-Paul Acher, fils cadet de Jean Acher, d'abord voué à l'Église⁸⁵⁶ mais qui avait abandonné la tonsure⁸⁵⁷ pour devenir marchand⁸⁵⁸ comme ses frères et travaillé avec deux de ses beaux-frères, Pascal et Nicolas Viviès⁸⁵⁹. Ce dernier était aussi

⁸⁵³ AD Aude, 3 E 3861 ; Testament de Jean Viviès, 15 septembre 1742, f° 101-102.

⁸⁵⁴ AD Aude, 3 E 3886 ; Acte de non comparution Clauzel-Bez, 14 mai 1788, f° 861.

⁸⁵⁵ AD Aude, 3 E 3866 ; Procuration Vivies et Rouzaud, 21 février 1755, f° 18.

⁸⁵⁶ AD Ariège, 5 E 3115 ; Verbal d'ouverture et testament de Jean Acher, 20 décembre 1750 ; Antoine-Paul Acher y est dit « étudiant en théologie », f° 15.

⁸⁵⁷ AD Aude, 3 E 3865 ; Acte de résignation d'Antoine-Paul Acher aux bénéfices des chaises basses du cœur de la cathédrale de Narbonne ; 19 septembre 1753, f° 123.

⁸⁵⁸ AD Aude, 3 E 3865 ; Brevet d'apprentissage entre Antoine-Paul Acher et Pierre Jean, 4 mars 1754 ; Antoine Paul Acher est désormais désigné comme marchand, f° 221-222.

⁸⁵⁹ AD Aude, 3 E 3872 ; Procuration Viviès et Acher, 24 octobre 1767, f° 168-169.

associé avec François Castinel, bourgeois du lieu de Peynier pour l'exploitation des mines de jais de Provence⁸⁶⁰. Les affaires des sieurs Acher et Viviès les menaient régulièrement en Espagne, en particulier à Valence, où Nicolas Viviès décéda en 1767. Trois autres frères Viviès devinrent orfèvres : deux à Limoux et un à Chalabre. Bien qu'installés à plusieurs km pour les raisons du commerce, ils n'en continuaient pas moins à entretenir d'étroites relations avec leur famille de Sainte-Colombe. Ainsi, après le décès de son frère Nicolas, Jean Viviès, orfèvre à Chalabre, fut chargé, avec son beau-frère Antoine-Paul Acher, de régler les affaires de leur parent défunt⁸⁶¹. De même, de 1749 à 1755, Thomas Viviès, maître orfèvre de Limoux a-t-il pris pour apprenti Paul Vincent Durand, fils d'un marchand de Bélesta et probablement cousin, qui s'installait ensuite Albi⁸⁶².

L'aîné des enfants de Pascal Viviès et Catherine Bilhard, Jean-Marie (5.4.1), se mariait avec la fille du maître de forge de Bélesta. En 1786, sa sœur, Marie-Geneviève Viviès (5.3.3), épousait son cousin Thomas Escolier, cousin du notaire éponyme, de Rosalie Milhau et cousine, par sa mère, des Autier. Exemple fort de resserrement d'alliances : cinq ans plus tard, son frère cadet, Antoine Viviès (5.4.4), orfèvre comme ses oncles, se mariait avec Brigitte Escolier, sœur de Thomas. De même, une de ses tantes, Marie-Anne (5.5), s'était mariée avec Jacques Castres, cousin par alliance, avocat au parlement.

À ce réseau d'alliances, il faut rajouter que Françoise Viviès, sans doute cousine de Thomas Viviès (père), s'était mariée en 1702 avec Paul Caujolle, un des principaux marchands de Bélesta. Dans les années 1730, leur fils aîné, Thomas, par ses deux mariages successifs, se joignait aux deux autres familles de marchands de peignes de Bélesta dont il devenait l'héritier⁸⁶³. Les liens entre les marchands de Bélesta et Marseille étaient aussi forts : François Luquet, oncle et donateur testamentaire de Thomas Caujolle y était décédé en 1711⁸⁶⁴.

Finalement, le réseau Viviès met en évidence le fait que les marchands qui faisaient tourner les moulins à jais du Pays d'Olmes au milieu du XVIII^e siècle étaient tous apparentés. On observe, dans une moindre mesure, le même phénomène pour l'orfèvrerie : des trois fondateurs de la jurande des orfèvres de Sainte-Colombe, Chalabre et Le Peyrat⁸⁶⁵, deux, Jean-

⁸⁶⁰ AD Aude, 3 E 3867 ; Procuration Rouzaud et Viviès et Thomas Viviès, 22 décembre 1758, f° 450-451.

⁸⁶¹ AD Aude, 3 E 3872 ; Procuration Viviès et Acher, 24 octobre 1767, f° 168-169.

⁸⁶² AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Demande de la maîtrise d'orfèvre par Paul-Vincent Durand, 8 mars 1768.

⁸⁶³ AD Ariège, 5 E 3384 ; Contrat de mariage de Thomas Caujolle et Marie Peytavy, 7 juin 1739, f° 2-4.

⁸⁶⁴ AD Aude, 3 E 3877 ; Procuration Caujolle contre l'Hôtel-Dieu de Marseille, 4 juillet 1778, f° 261.

⁸⁶⁵ AD Haute-Garonne, 9 B 20 ; Établissement d'une commune jurande par les orfèvres de Chalabre, Sainte-Colombe et Le Peyrat, 17 février 1753. Nous reviendrons plus loin sur cette jurande.

Baptiste Rouzaud et Jean Viviès, étaient cousins germains et le dernier, Gaston-Jean-Baptiste Cailhau, cousin par alliance. Toutefois, aussi important qu'apparaisse le réseau Viviès pour le Pays d'Olmes, il est loin de posséder l'envergure internationale de celui de Acher.

II. *Un puissant réseau familial, Les Acher*

1) Une entreprise au réseau ancré dans le territoire et connecté au lointain

À l'instar des Viviès, les Acher ont d'abord développé un réseau local (voir en annexes). Les liens de la famille Acher avec les bourgs de Bélesta et de Chalabre sont forts et se renouvellent sur plusieurs générations. Ainsi, Alexandre Acher s'était marié avec Jeanne Pavy, fille d'un marchand sarthois installé à Bélesta : des cinq unions de leurs enfants, deux ont lieu à Chalabre et une à Bélesta. Une quatrième union s'était faite avec Jacques Ferries, marchand de Couiza⁸⁶⁶, au nord de Quillan, haut-lieu de trafic du bois et d'où provenait le buis. Sans doute, Alexandre Acher travaillait-il avec son frère cadet, Étienne (1658-1729), aussi marchand et marié avec une cousine de sa femme. Il est en tout cas certain que Claude, fils d'Étienne, peigneur à buis, travaillait avec son cousin Jean⁸⁶⁷, de même que celui-ci travaillait avec ses enfants au sein de la société « Jean Acher & Fils ».

À la mort de Jean Acher en janvier 1751, l'entreprise fut transmise à deux fils de sa seconde union, Justin et François, mais avec un ratio inégal de deux tiers pour l'aîné et un tiers pour le cadet⁸⁶⁸. Marié avec une fille de grands fabricants drapiers⁸⁶⁹ de Limoux, François Acher s'occupait, en Pays d'Olmes, de la construction du moulin à jais de Sibra (sur la commune de Lagarde) ainsi que de l'embauche et de la formation des ouvriers⁸⁷⁰. Il était chargé du marché ibérique car il « a des grandes relations en Espagne »⁸⁷¹. Ses pas le portent régulièrement à Saragosse⁸⁷² où ses contacts lui ont permis d'avoir connaissance de mines de jais dans le sud de l'Aragon qu'il exploite directement pour le compte de l'entreprise par l'intermédiaire de Luis Rustang, négociant d'Utrillas⁸⁷³. Ses liens avec l'Espagne amenèrent

⁸⁶⁶ AD Ariège, 5 E 3475 ; Testament d'Alexandre Acher, 21 février 1718, f° 24-26.

⁸⁶⁷ AD Ariège, 1 J 1 ; « marchandises générales, doit » : « Pour le montant de celles que Claude Acher se trouve avoir vendues à la boutique, 4 octobre 1749, f° 3.

⁸⁶⁸ AD Ariège, 1 J 2 ; « Profits et pertes », f° 282.

⁸⁶⁹ AD Aude, 3 E 3864 ; Contrat de mariage de François Acher et Elisabeth Barthe, 09 septembre 1751, f° 152-154.

⁸⁷⁰ AD Aude, 3 E 3863 ; Brevet d'apprentissage pour le métier d'ouvrier en jayet lapidaire, Jean Bailleau, ouvrier en peignes pour ses deux fils, Pierre et François Bailleau, auprès de François Acher, 4 janvier 1750, f° 183-184.

⁸⁷¹ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758.

⁸⁷² Entre autres, AD Ariège, 1 J 2 ; « Mines d'Aragon » et « Frais de voyage de François Acher à Saragosse » (4 331 livres !), 22 juin 1759, f° 225.

⁸⁷³

d'ailleurs un de ses fils à s'y installer en 1775 comme lieutenant de cavalerie⁸⁷⁴. Au cours des années 1740, Jean-Baptiste, un des frères cadets de François Acher, partit à « Cadis ou il s'était établi pour faire passer ces ouvrages de jayet, dans les Indes, à Lavera Crux, à Lima, à l'ameq du Sud »⁸⁷⁵. Malheureusement, il y décéda vers 1760. Plus surprenant, son frère Jean-Paul Acher, révérend père chartreux de la communauté de Bonnefoy⁸⁷⁶ dans l'actuelle Ardèche, fournissait du jais brut à l'entreprise⁸⁷⁷. Les mariages de leur sœur étaient aussi mis à profit pour l'entreprise. Jean Toursier, mari d'Isabeau, marchand de Chalabre, jouait, entre autres, le rôle d'intermédiaire pour payer les ouvriers⁸⁷⁸. Les terres de Jacques-Philibert de Saint George, sieur de Sibra et époux de Marion-Françoise⁸⁷⁹, servirent à la construction d'un moulin à jais en 1750⁸⁸⁰. L'alliance avec la famille Toursier permit par ailleurs de renforcer le réseau commercial sur la place de Toulouse : sa sœur Anne s'était mariée avec un grand marchand toulousain décédé vers 1760 ; veuve, elle mena elle-même des affaires importantes entre Toulouse et Bordeaux⁸⁸¹ où son fils, négociant, entretenait « une correspondance active avec 40 marchands toulousains »⁸⁸².

⁸⁷⁴ AD Aude, 3 E 3889 ; Liction Acher & Acher, 22 juin 1793, f° 109.

⁸⁷⁵ AD Hérault, C 2006, demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, négociant à Sainte-Colombe, 1775.

⁸⁷⁶ AD Aude, 3 E 3889 ; Procuration de Jean-Paul Acher, 3 mai 1793, f° 96.

⁸⁷⁷ AD 1 J 2 ; « Acher chartreux » et « mines de jayet à la direction de notre frère », f° 26.

⁸⁷⁸ AD Ariège, 1 J 2 ; « Toursier de Chalabre », f° 124.

⁸⁷⁹ AD Aude, 3 E 3860 ; Contrat de mariage de Jacques-Philibert de Saint-George et de Marion-Françoise Acher, 12 décembre 1741 ; les unions avec Jean Toursier et le sieur de Sibra sont liées car le second était débiteur envers le premier de 3 000 livres que Jean Acher se charge de régler à Jean Toursier pour le paiement de la moitié de la dot de sa fille Marion-Françoise. C'est sans doute grâce à l'endettement de ce seigneur envers son gendre qu'il a pu allier sa fille à une famille dont la noblesse remontait au XV^e siècle.

⁸⁸⁰ AD Ariège, 46 J 48 ; Foulon de Sibra pour la construction d'un moulin à jaïet à François Acher, fermier, 18 mai 1749.

⁸⁸¹ DOUSSET Christine. « Femmes et négoce à Toulouse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, tome 118, n° 253, 2006, p. 46-49. En 1782, Anne Toursier possédait 75 000 livres de biens fonciers.

⁸⁸² BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 100.

2) Un réseau familial tourné vers l'Atlantique

Les mariages de leurs enfants continuèrent, en partie, à s'ancrer dans le territoire et ses environs. Ainsi, François Acher maria une de ses filles avec un marchand de bois de Quillan tandis que son autre fils, Louis Antoine Clet, épousait Marie-Anne Pélegry, fille d'un marchand-orfèvre de Sainte-Colombe. Parmi les enfants de Justin Acher, l'aînée épousait Philippe Lasalle, cousin éloigné et fils d'un grand marchand chalabrois, et un de ses frères, la fille d'un des plus grands marchands de bois de Quillan.

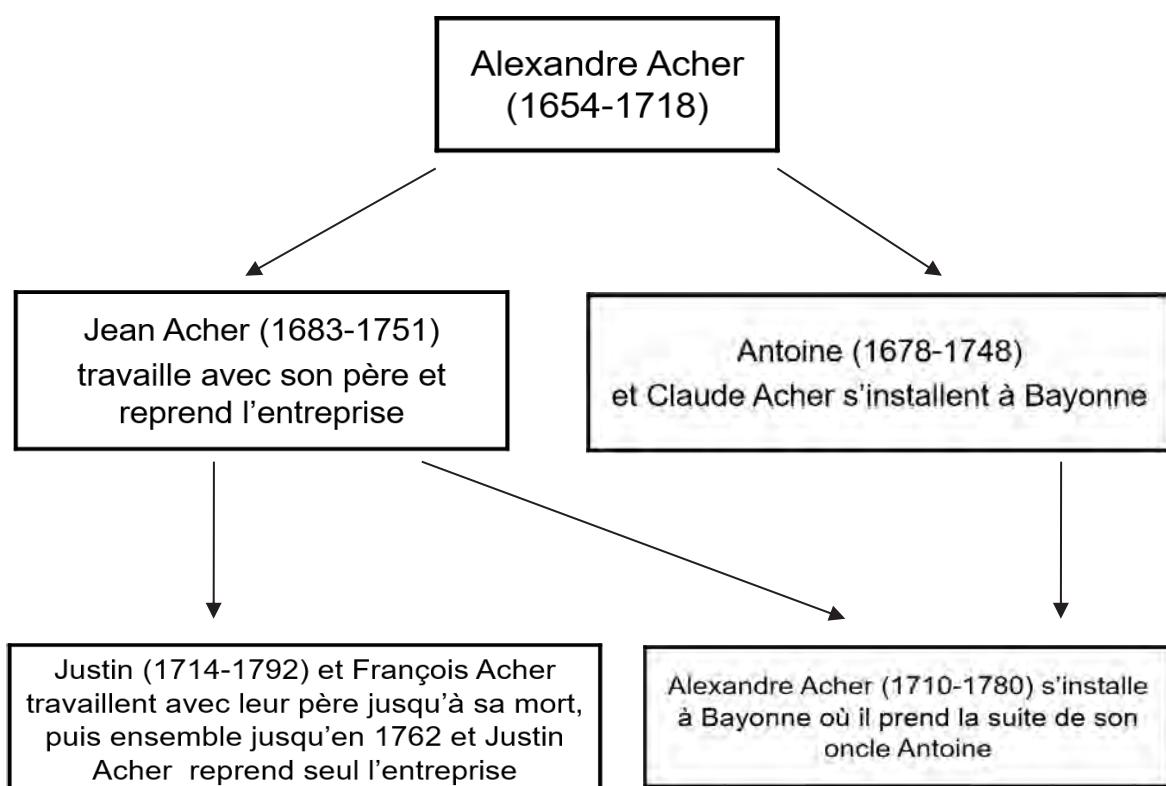


Figure 4. Les Acher, un réseau familial tourné vers l'Atlantique

À la différence des Viviès, les Acher portèrent tôt leur regard vers l'Atlantique. En 1709, le fils aîné d'Alexandre Acher, Antoine, se maria à Bayonne avec Anne Chazal, fille d'un marchand du Dauphiné⁸⁸³ installé à Bayonne dans les années 1660. Par cette union, Antoine Acher s'insérait dans un réseau bien installé dans cet extrême sud-ouest et possédant des ramifications s'étendant de Lyon à Valladolid : l'oncle d'Anne Chazal résidait d'ailleurs à Bilbao⁸⁸⁴. Il y développa avec succès sa propre activité commerciale et fut rejoint par son frère,

⁸⁸³ AD Pyrénées-Atlantiques, 5 MI 102/12 ; Registres paroissiaux de Bayonne, Paroisse Notre-Dame, mariage d'Antoine Acher et Anne Chazal, 25 août 1709, f° 777.

⁸⁸⁴ BRUMONT Francis, « Marchands du Dauphiné à Bayonne et dans sa région au milieu du XVII^e siècle », in DUMA Jean (dir.), *Des ressources et des hommes en montagne*, Paris, CTHS, 2019, p. 161.

Claude, qui décéda dans la cité portuaire en 1725. Aucun des deux n'eût d'enfant survivant à l'âge adulte, mais cela n'a pas empêché la famille Acher de laisser une belle postérité à Bayonne. En effet, leur frère Jean Acher héritier de leur père, perdit sa première épouse au bout de trois ans d'union. Remarié, il plaça les deux enfants de cette première union, Alexandre et Jeanne, chez son frère Antoine en 1722. Neuf ans plus tard, Jeanne épousa Bernard Hontabat, un marchand dont le frère était Procureur du roi à la monnaie et échevin de la ville, probablement cousin des Chazal⁸⁸⁵. Alexandre Acher apprit le commerce avec son oncle⁸⁸⁶ qui lui laissa son affaire à sa mort en 1748⁸⁸⁷. Le port de Bayonne était alors « La cheville ouvrière du commerce avec l'Espagne »⁸⁸⁸. De surcroît, il offrait une belle porte d'entrée vers l'Amérique, en particulier espagnole⁸⁸⁹. Ses marchands étaient bien implantés dans la péninsule Ibérique, spécialement sur la côte basque⁸⁹⁰. Comme le relate Georges Rives, les Acher s'inséraient parfaitement dans les réseaux de commerce bayonnais :

Antoine [Acher] figure en 1726 sur la liste des 16 négociants de Bayonne entretenant des relations commerciales avec elle ; il est copropriétaire de frégates jaugeant respectivement 200 et 150 tonneaux. Il décéda à Bayonne en 1748.

Alexandre est également devenu un important marchand de la place. En 1745, il est inscrit sur la liste des 60 négociants en gros de Bayonne ; en 1754, il fait partie des 43 armateurs convoqués à la chambre de commerce ; il est notamment copropriétaire d'un brigantin de 200 tonneaux. Il épouse Catherine Bacqueville dans le père était capitaine de navire.

Leur fils Jean-Baptiste, né en 1743, est porté en 1782 sur l'état des capitaines du département de Bayonne. Il a alors 37 ans et ses états de service mentionnent un voyage au long cours aux Indes, de voyages en course, c'est-à-dire dans le but de s'emparer de navires ennemis, et 15 voyages au cabotage. Il est propriétaire de six navires totalisant 684 tonneaux et occupe donc un rang très honorable parmi les armateurs Bayonne. En 1787 et 1788, il effectue au total six voyages à destination de Boston.

Alexandre Acher, mort en 1780, est enterré dans le cloître de la cathédrale de Bayonne, son fils Jean-Baptiste décède en 1793.⁸⁹¹

⁸⁸⁵ AD Pyrénées-Atlantiques, 5 MI 102-14 ; Mariage de Bernard Hontabat et Jeanne Acher, 29 novembre 1731, vue 1 015.

⁸⁸⁶ AD Aude, 3 E 3860 ; Procuration Acher et Acher, 25 mai 1740, f° 174.

⁸⁸⁷ AD Aude 3 E 3863 ; Quittance de Jeanne Acher à Alexandre Acher, 13 décembre 1749, f° 162.

⁸⁸⁸ PONTET Josette (dir.), *Histoire de Bayonne*, Toulouse, Privat, 1991, 336 p.

⁸⁸⁹ BUTEL Paul, *Européens et espaces ... op. cit.*, p. 68.

⁸⁹⁰ ZYLBERBERG Michel, *Une si douce domination. Les milieux d'affaires français et l'Espagne vers 1780-1808*, Paris, CHEFF/IGPDE, 1993, p. 108.

⁸⁹¹ RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 22, note 10.

En 1775, le subdélégué de l'intendance du diocèse de Mirepoix soulignait que l'implantation d'une branche de la famille Acher à Bayonne fut très importante pour le développement international du commerce de l'entreprise⁸⁹².

3) De forts liens avec le monde méditerranéen

Mais, la force du réseau Acher fut de jouer sur les deux versants maritimes de la France : l'Atlantique et la Méditerranée. En effet, plusieurs membres de leur famille faisaient du négoce à Marseille. C'était le cas de leur cousin Jean-Alexandre Ferries, natif de Couiza, avec qui les deux fils aînés des deux unions de Jean Acher, Alexandre à Bayonne et Justin à Sainte-Colombe, s'associèrent en 1740. Ils établirent ensemble une société au capital de 12 000 livres (fourni par Jean Acher) qui créditait Jacques-Alexandre Ferries de 6 000 livres sur la place de Paris⁸⁹³. Cette société résume parfaitement comment ces marchands, dont la base restait à Sainte-Colombe, s'implantaient à la fois dans les grands ports et dans les grandes villes. Cette société ne semble pas avoir duré longtemps. En revanche, grâce aux alliances matrimoniales en Pays d'Olmes, d'autres cousins prirent le relais sur la place de Marseille et le pourtour méditerranéen.

En 1742, Justin Acher épousa Brigitte Lasalle⁸⁹⁴, fille d'un marchand de Bélesta dont le réseau familial était très étendu. À Chalabre, Isidore Lasalle, un de ses cousins, serait « un des fondateurs de l'activité économique »⁸⁹⁵. C'est lui ou un de ses proches parents qui fournit 8 000 livres en espèces à un des plus importants manufacturiers de Carcassonne pour qu'il puisse payer ses ouvriers en octobre 1757⁸⁹⁶. Dès « la fin du XVII^e siècle, la ville était déjà un centre appréciable de fabrication [...] [Au milieu du XVIII^e siècle] Prise par la fièvre de production pour le Levant, Chalabre se lança dans la fabrication des draps pour les Échelles »⁸⁹⁷. De fait, on retrouve des Lasalle à Marseille⁸⁹⁸ et à Constantinople en lien avec les fabricants de Carcassonne. Dans les années 1740-1750, Jean-Baptiste Lasalle, cousin germain natif de Carcassonne, négociait dans la cité phocéenne et y traitait bon nombre d'affaires pour la maison Acher⁸⁹⁹. En 1759, il vécut quelques mois à Viñaros, port espagnol du royaume de

⁸⁹² AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, négociant à Sainte-Colombe, 1775.

⁸⁹³ AD Aude, 3 E 3860 ; procuration Acher et Acher, 25 mai 1740, f° 174.

⁸⁹⁴ AD Aude, 3 E 3861 ; contrat de mariage de Justin Acher et Brigitte Lasalle, 5 septembre 1742, f° 51-55.

⁸⁹⁵ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 124.

⁸⁹⁶ MARQUÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, 1993, p. 199.

⁸⁹⁷ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi*, Rennes, PUR, 2012, p. 162-163.

⁸⁹⁸ CARRIERE Charles, *Négociants marseillais ... op. cit.*, vol. 1, p. 450.

⁸⁹⁹ AD Ariège, 1 J 1 ; Livre de comptes de la société « Jean Acher & Fils » « avoir [de la société] », « Marchandises pour notre compte en mains de Jean-Baptiste Lassalle de Marseille : 2 635 livres » au 1^{er} décembre 1749, f° 3.

Valence, afin de fournir le Pays d'Olmes en minerai de jais⁹⁰⁰. Par Jean-Baptiste Lasalle de Marseille, transitent aussi des marchandises vers Constantinople pour son frère⁹⁰¹. Les relations familiales s'encastrent ici dans les relations commerciales comme le montre l'extrait d'une lettre envoyée par la société Lasalle :

Il est bien que vous n'envoyiez pas des boutons de jayet à personne étant seuls à en avoir nous pourrons plus aisément en augmenter le prix. Nous vous remercions des nouvelles que vous nous avez données de Monsieur l'abbé Lasale nous avons reçu en dernier lieu de ses lettres il est content dans sa nouvelle retraite. Notre sieur Lasalle est très sensible aux souvenirs de Madame votre épouse sa cousine. Il vous prie de l'en remercier et l'assure de son respect et bien des compliments à votre petite famille et tous ses parents dans vos quartiers.⁹⁰²

Jean-Baptiste Lasalle écrivait avec encore davantage d'emphase :

J'ai reçu la lettre que Monsieur Acher fils ainé me fit l'honneur de m'écrire, de laquellens nous serions tous bien passés, puisque nous aurions bien préféré la satisfaction de le voir lui-même à Marseille. C'est une cruauté que de nous en avoir privé. Je sais qu'il est de retour chez vous en bonne santé, ce qui nous a fait plaisir, le patron Bonnafous m'a remis les oignons bien en état. Je les lui ay payés et vous en remercie. Il cherche de la graine qu'il n'a peu trouvée à ce voyage, mon frère se trouvant à Sainte-Colombe je confie à sa prudence ce qu'il trouvera bon de faire avec notre cousin le Romain avec le secours de nos parents de ce pays là, [...] Monsieur Lasalle Malzac qui est venu me voir et a resté avec nous seulement trois jours lui enverra ma lettre dernière. Il y avait bien du temps que je n'aves vu ce cousin [de Chalabre], je lui tiens bien bon compte d'avoir quitté son poste pour nous procurer ce plaisir. M^{rs} Belleville et Cie d'Alep qui s'étaient prévalu pour vous sur mon frère de P^{re} 600 en ayant manqué ledit employ à Alep l'on fait à Seyde en vous intéressant à une partie de cottons filés d'azur de Jérusalem qu'ils ont commis pour eux. Ils ont donné ordre de m'expédier le tout.⁹⁰³

Les Lassale sont aussi associés avec les cadets d'une famille d'importants fabricants carcassonnais, les « Laporterie frères »⁹⁰⁴, « installés à Marseille et [qui] participent activement à l'exportation des draps vers le Levant ; ils ont également des maisons de commerce à Constantinople et à Salonique »⁹⁰⁵. Outre le textile, les Laporterie achetaient aussi du jais et des

⁹⁰⁰ AD Ariège, 1 J 3 ; « Jean Baptiste Lassalle avoir », f° 74.

⁹⁰¹ AD Ariège, 1 J 1 ; « Lassalle frères & Cie », f° 5.

⁹⁰² AD Aude, 3 E 3874 ; Acte de dépôt de lettres missives par Justin Acher, 8 août 1772 ; copie d'une lettre de Jean-François Lasalle du 16 août 1768, f° 272-276.

⁹⁰³ *Ibid.* ; Copie d'une lettre de Baptiste Lassale du 19 août 1768.

⁹⁰⁴ AD Ariège, 1 J 1, livre de comptes de la société « Jean Acher & Fils », f° 1, bilan d'entrée, 1749. Les Acher écrivent tour à tour « La Porterie » et « Laporterie » : par respect des sources, le choix a été fait de reprendre ces variations.

⁹⁰⁵ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 206.

peignes aux Acher⁹⁰⁶ et, en retour, leur vendaient, entre autres, des cornes⁹⁰⁷. C'est aussi par leur intermédiaire qu'ils faisaient venir à Carcassonne de la laine d'Alger et de l'Alun d'Espagne.

4) Un réseau renforçant les liens avec des grandes places de commerce

Par ailleurs, en se mariant avec Brigitte Lasalle, Justin Acher s'insérait dans les réseaux marchands de ses beaux-frères, Jean Trinchant, Dominique Malroc, Jean-Baptiste Alizet. Ce dernier, à la fois cousin et beau-frère de l'épouse, était le fils d'Antoine Alizet, frère cadet de Durand Alizet : il était donc cousin germain de Jean Alizet et de Durand Caillau. Son père, après avoir été marchand à Cahors, avait épousé la fille d'un marchand de Bélesta en 1708. Dans ce bourg du Pays d'Olmes, il est noté comme « brigadier des gabelles en 1717, marchand en 1720, puis fermier général de la baronnie de Bélesta »⁹⁰⁸. S'il ne laissait que 5 000 livres d'héritage à son fils, celui-ci, très enrichi par le négoce, possédait des propriétés foncières dont la valeur dépassait les 60 000 livres⁹⁰⁹. Comme les Lassalle, les Alizet entretenaient des relations avec les grands marchands de Carcassonne : en 1774, le neveu de Jean-Baptiste Alizet, Joseph Belot, épousait Éléonore de Laporterie qui lui apportait 40 000 livres de dot⁹¹⁰. Cette alliance puissante portait en elle des horizons lointains puisque le père d'Éléonore de Laporterie fut « conseiller du roi au conseil supérieur de Pondichéry » où il décéda en 1762. Un des autres beaux-frères de Justin Acher, Dominique Malroc, était un assez riche négociant de fer de Mirepoix. En 1758, il mariait son fils ainé à Carcassonne avec Jeanne Airolles, fille d'un grand fabricant de la place⁹¹¹. Les trois témoins du marié étaient son père ainsi que ses deux oncles, Jean-Baptiste Alizet et Justin Acher⁹¹². On comprend dès lors mieux pourquoi l'on voit apparaître dans les livres de comptes de la société « Jean Acher & Fils », outre le nom des Alizet

⁹⁰⁶ AD Ariège, 1 J 1 à 1 J 3 ; Par exemple 1 J 3, f° 20, « La Porterie Frères de Marseille doit », en 1762, les Laporterie achètent 12 caisses de peignes pour 1 232 livres le 30 août 1762, 30 caisses de peignes grande taille pour 2 978 livres le 1^{er} septembre.

⁹⁰⁷ AD Ariège, 1 J 3 ; « La Porterie Frères de Marseille avoir », f° 20 : le 20 mars 1762, « 10 milles plaques de cornes en balles » pour 800 livres, le 30 août 1762, 8 476 plaques de corne.

⁹⁰⁸ ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 36.

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 36-37.

⁹¹⁰ *Ibid.*, p. 59-60 ; Éléonore de Laporterie était la petite-fille de Gaspard de Laporterie, grand fabricant carcassonnais qui laissait 700 000 livres environ à son décès en 1755. Elle était donc la nièce des La Porterie avec qui travaillaient les Acher. Au sujet des Alizet et des Laporterie, on peut voir aussi le récit complet de Marc Trille dans l'introduction du répertoire numérique de la sous-série 36 J des AD Aude, un fonds d'ailleurs très riche – contenant la correspondance passive de Jean-Baptiste Alizet – qui demanderait davantage de recherches.

⁹¹¹ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 114-115.

⁹¹² AD Aude, 100 num, AC 69, GG 129 ; Mariage de Dominique Malroc de Lafage et Jeanne Airolles, 22 septembre 1758, vue 23.

et des Malroc, ceux des plus importants fabricants de Carcassonne : comme acheteurs, les Rolland⁹¹³, et, plus surprenants, comme associés les Pinel⁹¹⁴.

S'il a une importante production personnelle, Germain s'associe à ses frères Jacques et Louis ainsi qu'à ses neveux si bien que vers 1770 le « *complexe Pinel* » arrive en tête des fabricants locaux et, comme l'a relevé F. Jaupart, les Pinel exportent non seulement au Levant, mais aussi en Europe, au Mexique, aux Antilles, au Canada, en Chine, si bien qu'à sa mort [en 1774] Germain laisse une fortune dépassant un million trois cent mille livres⁹¹⁵.

En 1771, les familles Acher et Lasalle effectuèrent un renchaînement d'alliance par le mariage de « Joseph Lassalle ancien interprète du roi dans les échelles du Levant habitant de Chalabre [...] et demoiselle Françoise Brigitte Acher fille de M Justin Acher [...] et de dame Brigitte Lasale »⁹¹⁶.

À la même période, Justin Acher était à la recherche d'un bon parti pour son fils aîné, Jean-Marc. Il tenta tout d'abord de faire jouer ses relations dans les milieux du négoce toulousain où son neveu et client Jean-Baptiste Trinchant avait fort bien réussi et s'était allié à la famille de Philippe Picot de Lapeyrouse. La belle-sœur de ce dernier, Jeanne-George Sacase, était un parti qui intéressait fort Justin Acher : en 1774, il signa un contrat de mariage avec son père⁹¹⁷, mais la jeune fille refusa l'union et le contrat fut résilié⁹¹⁸. Les Acher se tournèrent alors vers une autre grande place commerciale : Lyon. Là, Jean-Marc Acher fit un très beau mariage en épousant Éléonore Pernon ; sa famille y était installée depuis le XVI^e siècle⁹¹⁹. Ce serait son arrière-grand-père, Louis Pernon, « tisseur de drap d'or, d'argent et de soie »⁹²⁰ qui aurait fondé la fabrique vers 1680. Puis, les deux générations suivantes l'ont hissé au faîte de sa puissance. Dans les années 1770, Étienne, son père, dirige, avec son frère Camille, une des plus

⁹¹³ AD Ariège, 1 J 3 ; « par les suivantes pour les sommes dont ils sont restés débiteurs au Livre B », « Antoine Rolland et fils », f° 1. D'après MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 203 : « Durant tout le XVIII^e siècle, Antoine Rolland (1698-1787) est l'un des plus importants drapiers carcassonnais [...] Nous apprenons ainsi que deux fils d'Antoine Rolland étaient établis à Marseille où ils recevaient les draps fabriqués à Carcassonne pour les expédier à Constantinople : dans cette ville, un troisième fils les réceptionnait pour les vendre ». On est là dans un système identique à celui des Lassale.

⁹¹⁴ Entre autres : AD Ariège, 1 J 1 ; « pour les Indes à moitié avec Pierre Pinel & fils de Carcassonne, 1 203 livres », 24 septembre 1749, f°8.

⁹¹⁵ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 177. Les frères Pinel ont pour beau-frère Antoine Rolland.

⁹¹⁶ AD Aude, 3 E 3874 ; Contrat de mariage de Philippe Lasalle et Brigitte Acher, 16 décembre 1771, f° 172.

⁹¹⁷ AD Haute-Garonne, 3 E 2102 ; Contrat de mariage de Jean-Marc-Antoine Acher et Jeanne-George Sacase, 23 mai 1774, f° 196 cité par ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 29.

⁹¹⁸ AD Haute-Garonne, 3 E 2102, Résiliation du contrat de mariage Acher-Sacase, 5 juillet 1774, f° 298-301.

⁹¹⁹ BOUCHER Jean-Jacques, *Le dictionnaire de la soie. Découvrir son histoire de ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, Lanore, 2015, p. 466-467.

⁹²⁰ PLANCHON Jean-Pierre, *Tassinari et Chatel. La soie au fil du temps*, Saint-Rémy-en-l'Eau, Monelle Hayot Éditions, 2011, p. 25 ; on peut voir aussi à ce sujet TASSINARI Bernard, *Une fabrique lyonnaise de soieries : Trois cents ans d'histoire - trois groupes familiaux*, Lyon, Bellier, 2011, 302 p.

importantes manufactures de soierie de la capitale rhodanienne. La dot d'Eléonore Pernon est donc à l'avenant : 40 000 livres payées comptant auxquelles il faut rajouter 10 000 livres que son oncle Jacques, lieutenant-colonel au régiment de Roi-Cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, lui a données à sa mort⁹²¹. Cet oncle connaissait déjà les Pyrénées : en 1773, il s'était associé ainsi que deux autres entrepreneurs, avec le seigneur d'Ercé afin d'exploiter les mines de plomb argentifère d'Aulus-les-Bains⁹²². Éléonore Pernon quittait alors Lyon pour venir s'installer avec son époux dans le diocèse de Mirepoix.

Les alliances de la famille Acher confirment que « l'endogamie géographique diminue à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale »⁹²³. Bien sûr, comme le souligne Claire Lemercier, « l'apparente évidence des arbres généalogiques est [...] trompeuse, on s'en aperçoit si on les reformule en termes de réseaux : doit-on considérer les relations au nième degré comme une composition de relations au premier degré ? »⁹²⁴. L'étude fine de la famille Acher à travers son réseau montre comment ces marchands, basés à Sainte-Colombe, ont su tisser une toile qui s'étendait de Bayonne à Constantinople en passant par Lyon, Marseille et Cadix. Son réseau, tout en restant ancré dans son territoire, lui permettait à la fois d'avoir accès aux matières premières aux meilleurs prix et de posséder des connexions dans bon nombre de grandes places commerciales du temps. Cette étude révèle aussi le fonctionnement réticulaire des entreprises du temps en Pays d'Olmes : le père de famille en était le noyau qui attribuait à chacun de ses enfants un rôle et constituait ainsi un élément structurant de la cohésion sociale.

III. L'organisation générale des réseaux marchands

L'étude des réseaux marchands des familles Viviès et Acher a permis de brosser le portrait d'un des facteurs principaux du fonctionnement de ce territoire industriel : les liens familiaux. En faisant la somme des données disponibles sur les différents réseaux marchands du Pays d'Olmes, on peut esquisser une synthèse des différentes connexions. On s'aperçoit tout d'abord que ces réseaux s'enracinent dans le territoire et ses alentours. La reconstitution des familles apparaît alors essentielle pour retracer les réseaux qui les unifient à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Elle donne à voir des liens avec les grands centres urbains du temps dans lesquels s'installait une partie des marchands du territoire.

⁹²¹ ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 29.

⁹²² DUBOIS Claude. « Les mines de plomb argentifère et zinc d'Aulus-les-Bains (Ariège) », *Archéologie du Midi médiéval*, tome 17, 1999, p. 194. Aulus-Les-Bains est situé en Ariège. L'association pour l'exploitation des mines ne dura qu'un an en raison d'une bouirille entre les associés.

⁹²³ BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population ... op. cit.*, p. 159.

⁹²⁴ LEMERCIER Claire, « analyse de réseau et histoire », *RHMC*, n° 52/2 : avril-juin 2005, p. 97.

De même, les relations commerciales du Pays d'Olmes avec les marchés méditerranéens et atlantiques ont aussi amené ses marchands à nouer des relations dans ces ports.

1) Un réseau aux solides bases locales

De nombreux réseaux marchands de l'époque moderne reposaient avant tout sur une sur une assise locale. D'une part, les familles de marchands des principaux centres du territoire du jais et du peigne - Rivel, Sainte-Colombe, Bélesta, La-Bastide-de-Congoust, Le Peyrat, Léran et dans une moindre mesure Laroque-d'Olmes - et de ses bordures - Lavelanet et Mirepoix - se sont alliées à plusieurs reprises. Dans une longue étude économique et sociale servant à étudier la trajectoire des chefs de la Confédération des Pyrénées, Pierre Arches notait en 1971 que « ces unions entre les familles les plus riches ou en voie d'enrichissement dessinent un réseau solide qui prend appui sur quelques localités [...] Il est de plus renforcé par l'établissement de cadets : ainsi les Autié de Sainte-Colombe se retrouvent à Mirepoix et à Lavelanet. L'espace ainsi délimité est partiellement dominé par ces parentèles dont les intérêts fonciers ou commerciaux débordent largement le cadre de leur paroisse natale »⁹²⁵.

D'autre part, comme l'explique Jean-Michel Minovez à propos de l'industrie textile, le

Pays d'Olmes est en contact avec le Razès à l'Est qui assure la jonction avec le territoire de Carcassonne. Le Razès est composé de Limoux, de Quillan et d'Espéraza, auquel on doit ajouter Chalabre qui, bien que situé en Pays toulousain, relève du même ensemble ; en effet, elle est, avec Limoux, la ville de cette aire qui produit des draps pour l'intérieur comme pour le Levant. De ce fait, la région se rattache plus à la structure productive de la région de Carcassonne et du Bas-Languedoc.⁹²⁶

Si, en matière de draperie, la structure productive du Pays d'Olmes diffère de celle de Chalabre, en revanche, leurs réseaux, ainsi que l'atteste l'étude de la famille Acher, sont parfaitement connectés. Les livres de comptes de la société Acher les montrent prêtant de l'argent, vendant des cafetières et transportant des indiennes depuis Bordeaux pour leur cousin – certes au second degré – le sieur « Escolier, procureur de Limoux » ; en retour, on observe ce dernier « aller faire des informations » contre un habitant de la seigneurie de Montgascon⁹²⁷.

On comprend là tout l'intérêt que les marchands du Pays d'Olmes pouvaient porter aux hommes de loi, en particulier les notaires dont une grande partie des familles de négociants compte au moins un représentant dans ses rangs, qu'il le soit par alliance ou par descendance.

⁹²⁵ ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 40.

⁹²⁶ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 22.

⁹²⁷ AD Ariège, 1 J 3 ; « Escolier procureur de Limoux », 27 juin 1772, f° 32.

Ainsi, à Bélesta, trois générations de Courrent se succèdent à la tête d'une étude notariale du début du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle : Jacques Courrent, père du fondateur, était peigneur à buis et marchand⁹²⁸. Il en va de même pour les Peyronnet, notaire au Peyrat et à Léran de 1699 à 1779 : Jean Peyronnet, le fondateur, avant d'être notaire, était marchand, très probablement de jais et de peignes, lors de son mariage avec la fille de Thomas Viviès⁹²⁹. À Sainte-Colombe, les Escolier, notaires qui traversèrent le siècle, se marièrent à plusieurs reprises avec les Viviès, les Milhau, et les Acher avec lesquels ils travaillaient très régulièrement. Ainsi, en 1772, Jean Coste de La-Bastide-de-Congoust fut condamné par appointement à payer 62 livres aux Acher : c'est leur cousin et notaire, Marc-Antoine Escolier qui récupéra la somme⁹³⁰. La pratique était si courante que ce notaire avait un compte dans les livres des Acher⁹³¹. La fonction de notaire s'encastrait parfaitement dans les réseaux marchands : « il apparaît qu'elle constituait souvent, après un palier (qui pouvaient durer plusieurs générations) pour qui savait tirer parti de sa position d'observateur privilégié du contexte économique et social de sa localité, un moyen privilégié pour une nouvelle ascension sociale »⁹³². Comme en pays de Foix où les notaires s'unirent à la bourgeoisie de robe⁹³³, ceux du Pays d'Olmes s'allierent à la bourgeoisie marchande constituant pour celle-ci un atout indéniable dans ses stratégies économiques.

Tout en intégrant les notaires et des petits fabricants, les marchands du Pays d'Olmes se mariaient essentiellement entre eux. « L'endogamie est alors une des pièces essentielles de l'encadrement en ce qu'elle vise à protéger le système “ bancaire ” et l'attachement de chacun vis-à-vis du réseau marchand »⁹³⁴. La conjonction entre le nombre relativement restreint de familles marchandes - une quarantaine – et des stratégies matrimoniales fortement endogamiques amena les membres de la communauté des marchands de jais et de peignes du Pays d'Olmes à être apparentés à des degrés plus ou moins proches formant ainsi un réseau familial. Ainsi, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, une famille telle que celle des Viviès était liée, soit directement, soit par alliance, à quasiment la moitié des autres familles de marchands du Pays d'Olmes. La toile de leur réseau est à l'instar de celle des colporteurs décrite par Laurence Fontaine : « indissociable de celle du pays matriciel, de la montagne ou des terres

⁹²⁸ AD Ariège, 5 E 1007 ; Contrat de mariage de Jacques Courrent et Louise Delpech, 1^{er} mars 1684, f° 35.

⁹²⁹ AD Ariège, 5 E 3300 ; contrat de mariage de Jean Peyronnet et Anne Viviès, 5 septembre 1688, f° 97-98.

⁹³⁰ AD Ariège, 1 J 3 ; « Jean Coste doit », 16 mai 1772, f° 18.

⁹³¹ AD Ariège, 1 J 3 ; « Escolier notaire de Sainte-Colombe », f° 15.

⁹³² LAFFONT Jean-Luc, « Introduction », LAFFONT Jean-Luc (Coord.), *Visages du notariat dans l'histoire du Midi toulousain (XIV^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1992, p. 18.

⁹³³ POUJADE Patrice, « Le notariat urbain dans le pays de Foix au XVIII^e siècle », *Ibid.*, p. 230-235.

⁹³⁴ FONTAINE Laurence, *L'économie morale ... op. cit.*, p. 279.

marginales à partir desquelles elle s'est développée »⁹³⁵. Cette solide base locale servait de tremplin pour des horizons plus lointains.

2) Un réseau connecté aux centres urbains

Les réseaux du Pays d'Olmes ne sont pas de simples réseaux de commerce puisqu'ils s'inscrivent dans une économie de fabrication. Ses marchands ne se contentent pas de revendre des produits qu'ils ont achetés : ils sont partie prenante de leur élaboration. C'est ce qui explique leur connexion avec des lieux susceptibles de leur fournir des matières premières. Les échanges sont particulièrement nombreux avec les villages de la haute vallée de l'Aude et les contreforts des Corbières où l'on trouvait à la fois du buis et du jais. Nicolas Baron, fils d'un marchand de Bugarach devenu notaire, se maria à Chalabre en 1681⁹³⁶. Lui et ses descendants, alliés aux fabricants de jais et de peignes, les fournissaient en matières premières, allant pour ce faire jusqu'en Provence. Tout au long du XVIII^e siècle, la branche des Baron demeurée à Bugarach continua à alimenter le Pays d'Olmes en matières premières et en ébauches de peignes⁹³⁷. Les relations avec les marchands de Quillan relèvent aussi de ce type d'échange. De même, on a vu comment François Acher, grâce à son insertion dans le réseau des marchands de Saragosse, a réussi à connaître l'existence de mines dans le sud de l'Aragon. Cependant, dans les villes, petites et grandes, telle la capitale de l'Aragon, on ne saurait séparer les réseaux permettant la fourniture de matières premières de ceux de la revente des produits du Pays d'Olmes.

Les centres urbains, qu'ils soient des lieux d'installation passagère ou durable, ont constitué un des nœuds privilégiés pour les réseaux marchands du Pays d'Olmes. Il s'agit tout d'abord des petites et grandes villes proches de la région. Elles peuvent donner lieu à des circulations comme l'illustre fort bien le parcours de Nicolas Bonneric. Son père, Moïse Bonneric, originaire du Peyrat, était maître peigneur lors de son contrat de mariage avec Marthe

⁹³⁵ FONTAINE Laurence, *Histoire du colportage en Europe, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 13.

⁹³⁶ AD Aude, 3 E 3323 ; Contrat de mariage de Nicolas Baron et Françoise Pouilharies, 9 juin 1681, f° 163 ; son père Jean était déjà en contact avec le Pays d'Olmes puisqu'il se maria avec Jeanne Guillemat, mère de Nicolas Baron en 1638 (AD Ariège 5 E 34410 ; Contrat de mariage de Jean Baron et Jeanne Guillemat, 26 février 1638, f° 20).

⁹³⁷ AD Aude, C 1796 ; Dénombrement des chefs de familles de la communauté de Bugarach, 1725, Nicolas Baron et Claude Baron, neveux de Nicolas Baron installé à Chalabre, y sont notés « marchands d'esclapes » ; AD Aude ; C 1811, 1740, Joseph Andrieu, époux de Catherine Baron, sœur des précédents, est « marchand d'esclapes », tout comme son gendre Joseph Ferran ; AD Aude ; C 1851, 1780, Joseph Baron est noté « marchand », mais sans davantage de précision. Joseph Andrieu est, en 1738, le fermier de la seigneurie de Bugarach et donc de ses mines (<https://salicorne-en-aude.fr/afferme-de-la-seigneurie-de-bugarach>, page consultée le 29 août 2019), puis son gendre lui succède.

Cazal en 1673⁹³⁸. Le couple s'installa à Montauban où naquit Nicolas Bonneric⁹³⁹. Devenu marchand de peignes, il se maria au Peyrat en 1723, puis, quelques années plus tard, s'installa à Castres. Sa fille, Marthe, grandit en Pays d'Olmes et se maria en 1751 à La-Bastide-de-Congoust avec Jean-Pierre Coste, peignier à buis⁹⁴⁰ puis à corne et aussi marchand. Nicolas Bonneric s'inscrit dans le réseau des protestants du Sud-Ouest dont Montauban et Castres sont des centres anciens⁹⁴¹ : d'autres peigniers suivirent un parcours semblable, tel Jean-Baptiste Lafont, natif du Mas-d'Azil, qui se maria en 1770⁹⁴² à La-Bastide-de-Congoust puis partit à Castres⁹⁴³. En sens inverse, en 1780, Marie Bonneric, dont le père était marchand de peignes à Castres, vint se marier à La-Bastide-de-Congoust avec Pierre Coste, fils de Marthe Bonneric⁹⁴⁴ et donc probablement son cousin. En dehors du réseau spécifiquement protestant, les marchands du Pays d'Olmes sont connectés avec de nombreuses autres villes de la région telles Castelnaudary, Limoux et Carcassonne⁹⁴⁵. Mais c'est évidemment Toulouse, aux activités commerciales non négligeables⁹⁴⁶ qui, tout au long du XVIII^e siècle, a attiré le plus de marchands du Pays d'Olmes qui maintiennent des relations avec leur territoire d'origine. Ainsi, vers 1740, Grégoire Bauzil partait s'installer comme marchand à Toulouse⁹⁴⁷ ; une vingtaine d'années plus tard, associé avec le sieur Meiran, il revendait toujours les bijoux en jais des Acher⁹⁴⁸. Les livres de comptes des sociétés montrent, outre les relations familiales, de multiples contacts avec les négociants toulousains comme Jean-Baptiste Fontand et Cie qui achetèrent deux chevaux de carrosse à Justin Acher en 1779 pour 663 livres⁹⁴⁹.

Toutefois, les horizons des marchands du Pays d'Olmes ne se limitaient pas aux villes de la région. Par exemple, Laurent Caujolle, d'une famille d'importants marchands de Bélesta, s'était installé à Niort dans les années 1720⁹⁵⁰. Mais, comme à l'échelle régionale, ce sont davantage les grands centres de commerce qui les intéressaient. La ville de Beaucaire, où se tenaient de très grandes foires, était, à ce titre, incontournable : les Acher y louaient un magasin

⁹³⁸ AD Ariège, 5 E 3036 ; Contrat de mariage entre Moïse Bonneric et Marthe Cazal, 8 août 1673, f° 356.

⁹³⁹ AD Ariège, 5 E 3478 ; Contrat de mariage entre Nicolas Bonneric et Anne Crouzet, 23 juillet 1723, f° 75-77.

⁹⁴⁰ AD Ariège, 5 E 3153 ; Contrat de mariage de Jean-Pierre Coste et Bonneric Marthe, 28 novembre 1751, f° 1166.

⁹⁴¹ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 612-613, voir aussi la carte p. 998.

⁹⁴² AD Ariège, 6 EDT, GG 2 ; Mariage de Jean-Baptiste Lafont et Anne-Catherine Roudière, 1^{er} février 1770.

⁹⁴³ AD Ariège, 5E 3488 ; Vente de Jean-Baptiste Laffont à Jean-Pierre Vasserot, 14 octobre 1771, f° 82.

⁹⁴⁴ AD Ariège, 6 EDT, GG 2 ; Mariage de Marie Bonneric et Pierre Coste, 25 septembre 1780.

⁹⁴⁵ Par exemple, Thomas Escolier était négociant à Castelnaudary lors de son mariage avec la fille de Pascal Viviès (AD Aude, 3 E 3885 ; Contrat de mariage de Thomas Escolier et Marie Geneviève Viviès, 28 février 1786, f° 581).

⁹⁴⁶ TAILLEFER Michel, « Une ville des Lumières », in TAILLEFER Michel (dir.), *Nouvelle ... op. cit.*, p. 160.

⁹⁴⁷ AD Ariège, 5 E 3420 ; Émancipation de Grégoire Bauzil par Jean-Pierre Bauzil, 31 décembre 1741, f° 197-198.

⁹⁴⁸ AD Ariège, 1 J 3 ; « Bauzil et Meiran de Toulouse », 1762, f° 29.

⁹⁴⁹ AD Ariège, 1 J 4 ; « JB fontand & comp de Toulouse », f° 9.

⁹⁵⁰ AD Ariège, 5 E 348 ; Subrogation Caujolle Caujolle, 22 juin 1728, f° 78.

tenu par le sieur Darmin⁹⁵¹. Plus au nord, la réussite de Jean-Pierre Delglat, apparenté à des marchands de jais et de peignes⁹⁵², est une belle illustration de l'attraction des très grandes villes. Marié à Lyon en 1710, ce marchand de Laroque d'Olmes connut une si forte réussite financière que son fils Jean-Pierre (1726-1809) y devint baron d'Uchon, seigneur de la Tour du Bost et trésorier de France⁹⁵³. On peut se risquer à penser que c'est grâce à son entregent que Justin Acher a été introduit auprès de la famille Pernon, à moins que ce ne soit grâce aux Orsel, grands marchands lyonnais aux connexions atlantiques⁹⁵⁴ avec qui les Acher étaient en affaire⁹⁵⁵. Pour sa part, son frère, François Acher, avait élu résidence à Paris où il décéda vers 1787⁹⁵⁶. Depuis longtemps, la capitale constituait un pôle d'attraction pour les marchands du Pays d'Olmes : en 1718, Jean Alizet, marchand de Léran, épousait Marianne Marneuf⁹⁵⁷ originaire de Paris, fille d'un marchand et sœur d'un maître épinglier et d'un maître doreur, habitant près de la place des Victoires⁹⁵⁸. Cette alliance s'explique probablement par la proximité sociogéographique qui caractérisait les relations entre les doreurs, les merciers et les orfèvres dans la capitale⁹⁵⁹. Les Viviès y avaient aussi des relations suffisamment importantes pour qu'en 1761, Pascal Viviès se porte caution solidaire de Jean Valade, bourgeois de Paris, « chargé [...] de la régie des droits sur les cuirs »⁹⁶⁰.

3) Des liens avec les grandes places portuaires du temps

Les marchands du Pays d'Olmes ont développé un réseau dans plusieurs grands ports de commerce du temps. On a vu comment Antoine Acher s'était inséré dans la communauté des marchands du Dauphiné à Bayonne et, de là, dans celle des grands marchands bayonnais. Lui et son neveu ont ensuite servi de porte d'entrée aux produits et aux hommes du Pays d'Olmes : en 1748, Jeanne Lafitte, fille d'un marchand de Rivel et veuve d'un ouvrier en peigne

⁹⁵¹ AD Ariège, 1 J 1 ; « Bilan d'entrée, avoir », « Dans notre magasin chez Darmin », 24 septembre 1749, f° 1.

⁹⁵² Par sa mère Claude Parent, Jean-Pierre Delglat était cousin au second degré avec les familles Combes et Bauzil de Léran du Peyrat et la famille Peyronnet (et donc aussi Viviès) du Peyrat.

⁹⁵³ GARDEN Maurice, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, p. 392-393.

⁹⁵⁴ LE GOUCIC Olivier, *Lyon et la mer au XVIII^e siècle. Connexions atlantiques et commerce colonial*, Rennes, PUR, 2011, p. 98-100 ; GARDEN Maurice, « Aires du commerce lyonnais au XVIII^e siècle », in LÉON Pierre, *Aires et structures du commerce français au XVIII^e siècle. Colloque national de l'Association française des historiens économistes*, Paris, CNRS, 4-6 octobre 1973, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1975, p. 268-276.

⁹⁵⁵ AD Ariège, 1 J 3 ; « Claude Orcel, Lyon », f° 5 et « Joseph Orcel, Saragosse », f° 20.

⁹⁵⁶ AD Aude, 3 E 3886 ; Codicille au testament de Don Louis Acher fils de feu François et Elisabeth Barthe résidant à Paris, 8 novembre 1788, f° 894.

⁹⁵⁷ AD Ariège, 36 EDT, GG 2 ; Mariage de Jean Alizet et Marianne Marneuf, 13 juillet 1718, f° 81.

⁹⁵⁸ AD Ariège, 5 E 3419 ; Procuration de Marianne Marneuf à François Marneuf, 31 mars 1739, f° 44.

⁹⁵⁹ COQUERY Natacha, *La Boutique à Paris au XVIII^e siècle. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches sous la direction de Dominique Margairaz*, Paris, université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2006, p. 299.

⁹⁶⁰ AD Aude, 3 E 3869 ; Cautionnement de Pascal Viviès envers Jean Valade, 23 janvier 1762, f° 197.

de buis, donnait procuration à Alexandre Acher pour qu'il intervienne dans le mariage de son fils « Antoine Pont, habitant depuis plus de vingt-cinq ans au dit Bayonne »⁹⁶¹.

Plus au nord, le port de Bordeaux accueillait aussi une communauté de marchands du Pays d'Olmes attirés par l'essor atlantique de la métropole aquitaine⁹⁶². François Rouch, beau-frère et cousin de Guillaume Escolier et donc aussi des Viviès et des Acher, y était marchand dans les années 1740⁹⁶³. À la même période, les frères Lafitte, fils d'un marchand de Puivert et de Marie Delglat, donc apparentés à bon nombre de marchands en jais et en peigne, s'y marièrent avec les Dupont et les Dubergier⁹⁶⁴, « une des plus anciennes familles bordelaises »⁹⁶⁵ qui réalisa 118 armements entre 1718 et 1789⁹⁶⁶. Leur frère Jean-Baptiste s'était marié à Lyon où il fit souche tout en restant en contact avec le Pays d'Olmes⁹⁶⁷. De même que les Acher⁹⁶⁸, les Coulon, pourtant protestants de La-Bastide-de-Congoust, travaillaient avec les Lafitte⁹⁶⁹. Enfin, les livres de comptes des Acher les montrent en affaire avec Étienne Pécheric, négociant bordelais⁹⁷⁰. Il s'agit très probablement d'un membre de la famille Pécheric de Bélesta, spécialisée dans la fabrication de peignes, apparentée aux Acher et aux Galard, peigniers et marchands de Bélesta.

Cette famille nous porte vers la façade méditerranéenne de la France : Marseille. Depuis au moins le XVII^e siècle, toute une communauté d'hommes du Pays d'Olmes, en particulier des peigniers et des marchands, s'était installée dans la cité phocéenne. Guillaume Carrière, faiseur de peignes natif de Rivel, s'y mariait avec Théodora Fleury en 1656⁹⁷¹. Sept ans plus tard, sa veuve se remariait avec François Luquet, faiseur de peignes de buis originaire de Bélesta⁹⁷². Dans son sillage, plusieurs de ses parents vinrent vivre dans la cité phocéenne : en 1696, son

⁹⁶¹ AD Aude, 3 E 3862 ; Procuration de Jeanne Lafitte à Alexandre Acher, 13 août 1748, f° 578.

⁹⁶² BUTEL Paul, *L'économie française ... op. cit.*, p. 30-31 ; TERRIER Didier, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 190-195.

⁹⁶³ AD Ariège, 3 E 3112 ; Accord et quittance Escolier Rouch, 11 mars 1746, f° 56.

⁹⁶⁴ AD Aude, 3 E 3870 ; Procuration de Jean-Baptiste Rouzaud à Lafite Aîné, 1^{er} juin 1764, f° 300.

⁹⁶⁵ BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 298.

⁹⁶⁶ *Ibid.*, p. 191.

⁹⁶⁷ AD Aude, 3 E 3870 ; Émancipation de Jean-Baptiste-Gilbert Lafitte, marchand à Lyon par Jean-Baptiste Lafitte son père, originaire de Puivert, aussi marchand à Lyon, Puivert, 17 décembre 1762, f° 416.

⁹⁶⁸ AD Ariège, 1 J 3 ; « Bilan d'entrée doit », février 1762, f° 2.

⁹⁶⁹ AD Aude, 3 E 3863 ; Procuration de Jeanne Hérisson, veuve de George Coulon, à Raymond Lafitte, 19 août 1747, f° 414.

⁹⁷⁰ AD Ariège, 1 J 1 à 1 J 4 ; Livres de comptes Acher ; par exemple, 1 J 3, Étienne Pécheric achète 10 caisses de peignes le 29 septembre 1777, f° 262.

⁹⁷¹ AD Bouches-du-Rhône, 393 E 76 ; Mariage de Guillaume Carrière et Théodora Fleury, 21 septembre 1656, f° 664 ; je remercie François Barby pour la communication de cet acte ainsi que des autres actes issus de l'état civil des Bouches-du-Rhône.

⁹⁷² AD Bouches-du-Rhône, 393 E 83 ; Mariage de François Luquet et Théodora Fleury, 5 novembre 1663, f° 645.

neveu Bernard Nadal, fils d'un maître peigneur à buis natif de Roquefort-Les-Cascades⁹⁷³, puis, dans les années 1720, le neveu de Bernard Nadal, Antoine Galard, cousin des Caujolle, des Viviès et d'autres familles de marchands⁹⁷⁴. Trente ans plus tard, ses neveux le rejoignirent : Antoine et Mathieu Galard, devenus fabricants de peignes à Marseille. Mathieu Galard travaillait en lien étroit avec le Pays d'Olmes : il y achetait des outils - une scie et deux grellets en 1763 - à François Rolland, maréchal-ferrant de Rivel⁹⁷⁵, des plaques de corne - que lui livraient les Laporterie⁹⁷⁶ - et des caisses de peignes à Justin Acher⁹⁷⁷. C'est aussi par ses contacts que Jean Viviès envoya son fils faire son apprentissage à « Marseille chez Messieurs Roucaute et Figuières négociants »⁹⁷⁸.

Ces réseaux permettaient aux jeunes marchands du Pays d'Olmes d'accéder aux mêmes modalités d'apprentissage du commerce que le reste des négociants européens : une formation qui « se déroule pas à pas, sur le tas, entre comptoir familial et stages à l'étranger, entre reproduction directe dans un climat connu et découverte ailleurs d'autres modèles et de perspectives moins connues.⁹⁷⁹ »

4) Des liaisons outre-mer et à l'international

Les connexions des marchands du Pays d'Olmes avec les grands négociants et les grands ports français leur ont permis de se projeter à l'international car ceux-ci avaient une fonction de tremplin vers des destinations plus lointaines. Ainsi, faut-il souligner le « rôle majeur joué par Marseille dans l'acheminement et le négoce des draps dans les échelles du Levant. Si ce grand port a fini par détenir le monopole de trafic ce n'est pas tant par les priviléges qu'il détient que par la capacité de ses négociants à maîtriser un réseau commercial et institutionnel complexe, patiemment bâti »⁹⁸⁰. Dans la cité phocéenne, Jean-Baptiste Lasalle était un intermédiaire important entre les Acher et le monde méditerranéen : directement ou en

⁹⁷³ AD Ariège, E 377 ; Testament de Guillaume Nadal, 9 août 1702, f° 179.

⁹⁷⁴ AD Bouches-du-Rhône, 201 E 448, Mariage d'Antoine Galard et Marie Bayssard, 3 février 1729.

⁹⁷⁵ AD Ariège, 1 J 3, f° 31, « Mathieu Galard doit », à François Roland une scie et deux grellets pour 2 livres et 15 sous, 2 avril 1763.

⁹⁷⁶ AD Ariège, 1 J 3 ; « Marchandises générales doivent », « Laporterie Frères », « Pour 2 M plaques de corne que nous les chargeons de remettre à Mathieu Galard », 2 avril 1763, f° 3.

⁹⁷⁷ AD Ariège, 1 J 3, f° 31, « Mathieu Galard doit », divers achats de caisses de peignes, par exemple 8 caisses le 2 avril 1763, une caisse et deux douzaines de peignes fins en foire de Beaucaire le 12 septembre pour 121 livres.

⁹⁷⁸ AD Aude, 3 E 3861 ; Testament de Jean Viviès, 15 septembre 1742, f° 102.

⁹⁷⁹ ANGIOLINI Franco et ROCHE Daniel (dir), *Cultures et formations négociantes ... op. cit.*, p. 277.

⁹⁸⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 117.

association avec le consul d'Alger pour la Barbarie⁹⁸¹ et avec ses frères pour les Échelles du Levant⁹⁸².

Les négociants marseillais⁹⁸³ et, dans une moindre mesure, carcassonnais⁹⁸⁴, avaient également leur regard porté vers l'Espagne, en particulier le port de Cadix, « tête de pont du commerce colonial »⁹⁸⁵ où « dans la deuxième moitié du XVII^e siècle une puissante colonie française s'était fixée »⁹⁸⁶. Cette colonie jouissait de priviléges qui lui permettaient de « se livrer dans la plus totale impunité à des pratiques absolument contraires au monopole de la Carrera de Indias : l'envoi de marchandises aux Indes »⁹⁸⁷. Les connexions des marchands du Pays d'Olmes furent primordiales pour s'insérer dans ce réseau : en 1749, les Acher ont fait transiter par Cadix via Ferdinand Romero 1 203 livres de marchandises « pour les Indes à moitié avec Pierre Pinel & fils de Carcassonne »⁹⁸⁸. Il est donc fort probable que le départ à la même période

⁹⁸¹ AD Ariège, 1 J 1 ; « avoir [de la société] » « avec le consul d'Alger : 6 caisses peignes prises chez Gachet notre tiers ayant passé les 2 autres sur le compte / Lassalle », 24 septembre 1749, f° 1 ; ainsi que « marchandises à compte à 1/2 avec Lassalle de Marseille pour l'étranger », f° 7 ; sur le rôle des consuls dans le commerce méditerranéen et, plus largement dans les affaires, voir BARTOLOMEI Arnaud, CALAFAT Guillaume, GRENET Mathieu, ULBERT Jörg, *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*, Rome-Madrid, Publications de l'École française de Rome - Casa de Velázquez, 2017, 570 p., en particulier le chapitre 2, « Les juridictions du consul : une institution au service des marchands et du commerce ? ».

⁹⁸² AD Ariège, 1 J 1, livre de comptes de la société « Jean Acher & Fils », « Frères de Constantinople à la direction de Gachet à Marseille avoir » : « 20/01/52 ; Lassalle frères & Cie ; Constantinople ; Une barrique éguilles n°1 qu'ils ont vendu suivant leur lettre du 16/09/1751 ; 2 673 livres ».

⁹⁸³ ZYLBERBERG Michel, *Une si douce domination ... op. cit.*, p. 211, Michel Zylberberg note qu'en 1777, le commerce de Marseille avec l'Espagne s'élève à environ 16 millions de livres, soit quatre fois moins qu'avec le Levant. Mais il souligne que « bon an mal an, la cité phocéenne réalise à elle seule un cinquième du commerce franco-espagnol » et que, « secondaires en valeur, les échanges avec l'Espagne n'en demeurent pas moins essentiels pour la vie économique marseillaise ».

⁹⁸⁴ *Ibid.*, p. 207-208 : pour l'historien du commerce français en Espagne, l'industrie drapière du Languedoc aurait fait preuve d'une quasi indifférence vis-à-vis de la péninsule ibérique car « on peut estimer que les fabricants de Carcassonne ou de Lodève n'étaient pas incités à conquérir le marché espagnol tant que celui du Levant demeurait porteur. En effet, les draps destinés aux Échelles étaient payés comptant à Marseille, alors que les ventes en Espagne l'étaient à crédit avec des délais de paiement souvent fort longs ». En revanche, Claude Marquié vient contredire ses assertions en affirmant que la société « Pierre Pinel & Fils » a une activité tournée vers l'Atlantique, expédiant des draps pour l'Amérique via une maison de commerce de Cadix (MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 191).

⁹⁸⁵ ZYLBERBERG Michel, *Une si douce domination ... op. cit.*, p. 119.

⁹⁸⁶ BUTEL Paul, *Européens et espaces maritimes, ... op. cit.*, p.68. Sur la communauté des marchands français de Cadix, on peut aussi voir BARTOLOMÉI Arnaud, « Mobilité et cosmopolitisme marchands dans l'Europe moderne. Les enseignements de la colonie française de Cadix (XVIII^e-XIX^e siècle) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 84, juin 2012, p. 85-101.

⁹⁸⁷ BARTOLOMEI Arnaud, « Les relations entre les négociants français de Cadix et le pouvoir : comportements collectifs et stratégies individuelles (fin XVIII^e siècle) », in PRIOTTI Jean-Philippe et BERTRAND Michel (dir.), *Circulations maritimes. L'Espagne et son empire (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2011, p. 118-119. Plus généralement, sur la communauté des marchands français à Cadix dans la longue durée, voir BARTOLOMEI Arnaud, *La Bourse et la vie. Destin collectif et trajectoires individuelles des marchands français de Cadix, de l'instauration du comercio libre à la disparition de l'empire espagnol (1778-1824)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Gérard Chastagnaret soutenue le 17 novembre 2007 à l'université d'Aix-Marseille, 810 p.

⁹⁸⁸ AD 1 J 1 ; 24 septembre 1749, f° 8. Cette opération, parmi d'autres, confirme ce qu'écrivait Claude Marquié sur l'activité Atlantique de Pierre Pinel.

de Jean-Baptiste Acher pour la cité gaditane soit lié à ce réseau. Les relations du Pays d'Olmes avec les négociants espagnols et français se firent dans la durée. Par exemple, les affaires des Acher avec Juan Manuel de La Quadra se sont poursuivies durant plus de vingt-cinq ans⁹⁸⁹ ; ce négociant sévillan était aussi acheteur à l'entreprise d'articles de Paris Seranne Bruneau et Praire envers laquelle il était débiteur de 12 690 livres en 1779⁹⁹⁰. Si les Acher, que l'on retrouve à Saragosse, semblaient avoir été très bien implantés en Espagne⁹⁹¹, ils n'avaient pas pour autant l'exclusivité de ce réseau. En 1758, André Cordier, marchand de l'Aiguillon, avait un frère installé à Huesca⁹⁹² où résidait aussi une petite communauté de peigniers du Pays d'Olmes. Les frères Nicolas et Pascal Viviès s'installèrent en Espagne : le premier à Valence vers 1760 où il décéda en 1767⁹⁹³ et le second à Viñaros, à 150 km au nord, une vingtaine d'années plus tard⁹⁹⁴. Dans la péninsule ibérique, les Viviès connaissaient plusieurs négociants dans lesquels ils avaient suffisamment confiance pour leur faire des procurations afin de réclamer leurs impayés auprès d'autres marchands⁹⁹⁵.

À Bordeaux, « le marché colonial principal est celui des îles, au moins jusqu'à la guerre d'Amérique »⁹⁹⁶. Pour les marchands du Pays d'Olmes, le grand port aquitain a donc constitué une porte d'entrée dans le commerce des Caraïbes alors en très forte croissance⁹⁹⁷. Les grands marchands de Sainte-Colombe avaient des clients au Cap Français⁹⁹⁸, dont les sieurs Alibert Saint-Pierre & Dispan qui semblaient avoir été de mauvais payeurs puisque, en 1764, Jean-Baptiste Rouzaud chargeait le sieur Lafitte, son parent et grand négociant de Bordeaux, d'aller

⁹⁸⁹ AD Ariège, 1 J 2 à 1 J 4 ; Bilan d'entrée.

⁹⁹⁰ ZYLBERBERG Michel, *Une si douce domination ... op. cit.*, p. 211 et p. 229.

⁹⁹¹ Les livres de comptes de la société « Jean Acher & Fils » montrent des relations suivies avec des dizaines de négociants espagnols et français en Espagne. Dans les années 1750, François Acher s'est rendu à Saragosse à plusieurs reprises (AD Ariège, 1 J 2, f° 274 « Notre sieur François Acher compte de voyage ») où son réseau était assez puissant pour lui permettre d'obtenir un privilège exclusif d'exploitation des mines du sud de l'Aragon. Du 10 janvier au 23 mars 1760, c'est son frère Justin Acher qui s'y est rendu en son nom, accompagné du sieur Milhau (AD Ariège, 1 J 2, f° 241, « Milhau doit : pour reste de fournitures à lui faites par Justin Acher dans leur voyage d'Espagne », 24 avril 1760).

⁹⁹² AD Ariège, 5 E 3120 ; Vente d'André Cordier à Charles Lasserre, 22 octobre 1758, f° 397.

⁹⁹³ AD Aude, 3 E 3872, f° 108 ; Procuration de Rose Baron, veuve de Jacques Vivies, héritière sous bénéfice d'inventaire de Nicolas Vivies son fils aux sieurs Jean Vivies son fils et Antoine-Paul Acher, 2 juin 1767.

⁹⁹⁴ AD Aude, 3 E 3475 ; mariage d'Antoine Vivies et de Brigitte Escolier, 1^{er} mars 1791, f° 169-170.

⁹⁹⁵ Entre autres AD Aude, 3 E 3863, f° 284, procuration Jean Vivies & Fils à Nicolas Sumille, négociant de Murcie pour retirer les sommes dues par Jean-Baptiste Masson, 27 juin 1750 (Jean-Baptiste Masson est un négociant d'originaire orléanaise ; ZYLBERBERG Michel, *Une si douce domination ... op. cit.*, p. 47) ; AD Aude, 3 E 3869, procuration Jean Vivies & Fils à Don Juan Francisco Loarre négociant de la ville de Valence pour se faire payer les sommes dues à eux par Nicolas Ferre de Valence, 27 février 1761, f° 29.

⁹⁹⁶ BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 24.

⁹⁹⁷ BUTEL Paul, *Européens et espaces maritimes ... op. cit.*, p. 74-84.

⁹⁹⁸ Chef-lieu de la colonie française de Saint-Domingue.

récupérer les sommes que la bourse de Toulouse les a condamnés à payer⁹⁹⁹. Quelques années plus tard, son fils Jean-Julien partait s'installer dans les îles au départ de Bordeaux¹⁰⁰⁰.

« Le négoce international est une activité qui repose déjà, au début du XVIII^e siècle, sur des réseaux professionnels bien établis, capables de mener à bien des transactions et les paiements entre les principales places commerciales européennes »¹⁰⁰¹. L'étude micro, méso et macro-historique des réseaux des négociants du Pays d'Olmes montre que la toile qu'ils avaient tissée s'étendait du Levant aux rivages de l'Atlantique en passant par les grands centres urbains français. Elle révèle que les connexions du Pays d'Olmes avec d'importants réseaux de négoce constituèrent un des facteurs majeurs de réussite du territoire du jais et du peigne car elles permirent à ses acteurs de s'insérer et de s'adapter en permanence aux circuits de l'échange. En effet, « pour réussir, le négociant doit posséder une information exacte et rapide sur l'état des marchés étrangers et les prix des denrées qui sont très fluctuants. [...] Le gagnant est celui qui est le plus rapidement informé des situations de place, c'est-à-dire celui dont les réseaux d'information sont les meilleurs. Ces informations sont transmises par une correspondance constante entre négociants des principales places, qui ont l'habitude de travailler ensemble et qui se font confiance. Nombre de ces réseaux ont pour origine l'essaimage de familles négociantes »¹⁰⁰². Par ailleurs,

la connaissance partagée sur la hiérarchie des marchandises informe-t-elle en amont le processus marchand, au sens propre du terme : elle lui donne une forme, et apparaît déterminante dans le mécanisme de formation et d'ajustement des prix, qui ne résulte pas seulement des coûts de production ou d'un équilibre de court terme offre/demande, mais d'un ensemble de données socioculturelles qui lui confère une certaine rigidité.¹⁰⁰³

Les informations fournies par les réseaux des marchands du Pays d'Olmes ont sans doute été capitales dans leur adaptation à l'évolution des marchés.

⁹⁹⁹ AD Aude, 3 E 3870 ; Procuration Rouzaud-Lafite, 1^{er} juin 1764, f° 300. L'année suivante, ce sont les Acher qui ont fait une procuration sur les mêmes débiteurs (AD Aude, 3 E 3871 ; Jean Acher & Fils procuration en blanc pour le cap Français sur Allibert, Saint Pierre et Dispan, 8 juillet 1765, f° 110).

¹⁰⁰⁰ AD Aude, 3 E 3549 ; Testament de Jean-Baptiste Rouzaud inséré dans son verbal d'ouverture, 11 mai 1782, f° 139-141. Jean-Baptiste Rouzaud précise avoir payé à son fils « pour son avancement dans les hilles soit a son depart de Bordeaux, ou que je luy ay envoyé après son arrivée aux Isles, revenant le tout a la somme de trois mille sic cents quatre vingt livres ».

¹⁰⁰¹ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997, p. 235.

¹⁰⁰² *Ibid.*, p. 235.

¹⁰⁰³ MARGAIRAZ Dominique, « Introduction. Économie et information à l'époque moderne », in MARGAIRAZ Dominique et MINARD Philippe (dir.), *L'information économique (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, CHEFF, 2008, p. 10

Conclusion de la première partie

L'environnement du Pays d'Olmes offrait un terreau fertile au développement des activités industrielles. En effet, si au pied des Pyrénées, les sols du territoire du jais et du peigne apparaissent relativement peu propices à l'agriculture, le Pays d'Olmes et ses environs n'en disposaient pas moins d'autres ressources. Au premier rang d'entre elles figuraient de vastes forêts dont les bois permettaient des fabrications de trois types principaux : sapin et chêne pour le bois d'œuvre, essences variées pour le bois à brûler et charbonner, buis, hêtre, alizier et noisetier pour les objets en bois. Les sous-sols du Pays d'Olmes enfermaient aussi quelques matières propres à être travaillées par l'homme, tel le jais aux propriétés particulièrement propices à la fabrication de bijoux. Enfin, les eaux du Touyre et de l'Hers sont certes modestes, mais fournissent une énergie économique et relativement abondante servant au fonctionnement de nombreux moulins.

Ainsi, dès la fin du Moyen Âge, des activités et installations industrielles s'implantèrent en Pays d'Olmes. Les principales d'entre elles étaient : des scieries hydrauliques dont la production destinée aux marchands de Quillan irriguait ensuite tout le bas Languedoc et même au-delà, l'industrie de la laine qui connut alors « un certain lustre »¹⁰⁰⁴, les forges hydrauliques qui occupent aussi une place importante. En outre, on y produisait toute sortes d'objets en bois, ce qui donna lieu, de même que pour d'autres territoires dotés de belles forêts – tels Oyonnax et la vallée de l'Eure –, à la spécialisation d'une partie du Pays d'Olmes dans la fabrication de peignes.

Rapidement, l'industrie du peigne prit de l'envergure : au milieu du XVI^e siècle, le grand marchand toulousain Noël Assézat se fournissait en Pays d'Olmes ; au début du siècle suivant ; François Bellon, marchand d'Avignon, venait à Bélesta acheter 6 000 peignes de buis « façon d'Italie ou Florentine »¹⁰⁰⁵. Ici, s'entremêlent circulations commerciales et techniques. C'est ainsi qu'au début du XVIII^e siècle, ce fut sans doute un marchand, Pierre Autier, qui amena en Pays d'Olmes la technique de la corne pour fabriquer des peignes plus haut de gamme. Le jais fut aussi une des spécialités du Pays d'Olmes. Ce minéral, dont la particularité est d'avoir emprisonné des hydrocarbures lors de sa constitution, s'est vue attribué des propriétés magiques depuis au moins l'Antiquité. À Saint-Jacques-de-Compostelle, dans une espèce de syncrétisme minéral, le jais devint la pierre du pèlerinage en lieu et place du coquillage qui se raréfiait.

¹⁰⁰⁴ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 47.

¹⁰⁰⁵ AD Ariège, 5 E 3256 ; Vente de peignes par Pierre Guilhemat, marchand de Bélesta, à François Bellon, marchand de la ville d'Avignon, 24 septembre 1613, f° 254.

Une corporation d'*azabacheros* s'y établit au début du XV^e siècle : ses membres produisaient une quantité phénoménale de bijoux s'adressant à une clientèle tant riche que pauvre. Au début de l'époque moderne, le Pays d'Olmes commença aussi à acquérir une grande maîtrise dans la transformation du jais en bijoux. Mais, à la différence de la cité compostellane, il en mécanisa le travail grâce à une installation technique à la fois très simple, efficace et peu coûteuse : le moulin à jais. Cette usine des temps modernes fut très probablement un facteur important de l'essor de la production du Pays d'Olmes, concomitant au recul de la production galicienne.

Le territoire du jais et du peigne comptait une quinzaine de communautés en 1644. 70 ans plus tard, on pouvait y compter au moins 2 250 feux et, à la veille de la Révolution, un peu plus de 10 000 habitants. Contrairement à d'autres aires de spécialisation productive, le Pays d'Olmes ne connaissait pas de ville : sa production était entièrement rurale et indépendante de la ville. Si les marchands de Sainte-Colombe et Bélesta dominaient, seul le premier de ces bourgs dépassait de peu les 400 feux. La dynamique seigneuriale du territoire fut propice au développement industriel. Sous l'Ancien Régime, le territoire du jais et du peigne présentait la spécificité d'appartenir à de puissantes familles seigneuriales. Ces seigneurs se révèlent particulièrement entreprenants en matière d'industrie en faisant exploiter des mines, creuser de nombreux canaux et bâtir des installations industrielles. De plus, au sein de la famille de Lévis, la branche de Lévis-Léran qui s'était tôt convertie au protestantisme, a entraîné avec elle une partie des habitants du Pays d'Olmes qu'elle a continuée à protéger après son retour au catholicisme. Après la répression du XVII^e siècle, la communauté se réduisit à un demi-millier de personnes. Bien que protégés par la famille de Lévis, les réformés du Pays d'Olmes durent faire face à une criminalisation de leur foi et se marièrent de moins en moins avec les catholiques. De fait, les liens inter-protestants se firent plus forts, tant d'un point de vue interne qu'externe.

En pays d'Olmes, une population ouvrière relativement nombreuses trouvait des moyens de subsistance grâce aux activités industrielles du territoire. Cependant, les travailleurs du jais et du peigne demeuraient sous la coupe des marchands qui, dans le même temps, contrôlaient la production et possédaient une grande partie des terres. La puissance du Pays d'Olmes, en particulier de ses marchands, reposait sur des réseaux construits à différentes échelles – locales, régionales, nationales et internationales – sur la longue durée.

Partie II. Le beau XVIII^e siècle, le temps du monde

« Mouvement des prix, des productions et des échanges : la croissance dessine une courbe impétueuse qui porte les performances économiques à un niveau jamais atteint auparavant. Elle concerne tout le royaume, même si les variations régionales sont considérables, tant “la vague, haute et puissante, passe sur le pays tout entier” (E. Labrousse) »¹⁰⁰⁶. Les chiffres révèlent que le Pays d’Olmes a su se saisir de ce mouvement. L’examen de l’activité des marchands du Pays d’Olmes amène à réfléchir à leur capacité d’« adaptation continue aux attentes des consommateurs »¹⁰⁰⁷. Jusqu’aux années 1980, les historiens de l’économie avaient privilégié l’offre de produits comme facteur explicatif de ce qu’ils nommaient, par suite, la révolution industrielle. Désormais, « les relations entre production et consommations sont pensées de manière plus équilibrée et dialectique, cependant que l’approfondissement de l’analyse des dynamiques de la demande et les transformations du commerce conduit à faire une place croissante aux pratiques sociales, aux représentations, aux enjeux symboliques et aux identités »¹⁰⁰⁸. Le rapport à ces objets, dans lesquels les consommateurs « investissent les besoins et les désirs »¹⁰⁰⁹, a changé avec l’évolution, d’une part, de l’hygiène¹⁰¹⁰ et, d’autre part, de la mode¹⁰¹¹. Ces « choses banales »¹⁰¹² que sont les peignes et les bijoux en jais méritent donc toute l’attention de l’historien pour comprendre comment le Pays d’Olmes a pu en vendre des quantités faramineuses dès l’époque moderne. Par ailleurs, cet essor reposa sur la capacité des marchands à s’insérer dans le processus « d’accélération des échanges »¹⁰¹³ en cours au XVIII^e siècle. Cet essor s’est accompagné d’une certaine modernité et d’une puissance des marchands qu’il convient de replacer dans le contexte de la naissance de l’entrepreneuriat¹⁰¹⁴.

¹⁰⁰⁶ TERRIER Didier, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 190.

¹⁰⁰⁷ TERRIER Didier, « L’histoire du commerce et de l’industrie à l’époque moderne », in DAUMAS Jean-Claude (dir), *L’histoire économique ... op. cit.*, p. 101.

¹⁰⁰⁸ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France, XIX^e - XXI^e siècle*, Paris, Flammarion, 2018, p. 8.

¹⁰⁰⁹ *Ibid.* p. 11.

¹⁰¹⁰ CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, *Histoire du corps, tome 1, De la Renaissance aux Lumières*, Paris Seuil, coll. « Points Histoire », 2011, 624 p. ; VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale. Hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2014 (première édition en 1985), 288 p.

¹⁰¹¹ Les bijoux de jais étant de couleur noire, c'est plus spécialement à l'évolution de la mode du noir que nous nous intéresserons, sujet largement étudié dans PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*

¹⁰¹² ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales ... op. cit.*

¹⁰¹³ TERRIER Didier, *Histoire économique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1998, p. 190.

¹⁰¹⁴ On utilisera ici à la fois une littérature internationale et nationale. Entre autres : BAUMOL William J., LANDES David S. and MOKYR Joel (D.), *The Invention of Enterprise. Entrepreneurship from Ancient Mesopotamia to modern times*, Princeton, Princeton University Press, 2010, 584 p. ; VÉRIN Hélène, *Entrepreneurs ... op. cit.* ; VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*

Malgré ces beaux atouts, à la veille de la Révolution française, plusieurs rouages du fonctionnement du territoire se sont trouvés bloqués pour des raisons à la fois structurelles et conjoncturelles. La forte propension à exporter les marchandises exposait le territoire aux aléas du grand commerce, en particulier les guerres¹⁰¹⁵. L'accélération des changements de mode lui a aussi rendu la tâche plus compliquée¹⁰¹⁶. De même, le Pays d'Olmes était confronté de manière récurrente aux difficultés d'approvisionnement en minerai dont les défauts de qualité se répercutaient ensuite sur les produits finis¹⁰¹⁷. Ces difficultés n'ont pourtant pas empêché un formidable enrichissement des marchands dont le but ultime n'était pas seulement la richesse mais une position sociale plus élevée, ce qui se traduisait par une faim de seigneuries et la quête de la noblesse. Enfin, si le territoire était uni en ce qui concerne la production et la vente de ses produits, il n'en était pas pour autant exempt de conflits, qu'ils soient de nature économique, sociale, ou religieuse¹⁰¹⁸.

Chapitre I. Un âge d'or pour le jais et le peigne, années 1740-1760

Au milieu du XVIII^e siècle, le territoire a su faire évoluer ses productions en fonction de la demande du temps. Ce fut là un atout majeur qui lui permit de connaître une prospérité sans précédent qui reposait, en grande partie, sur la capacité de ses marchands et de son système de production à s'adapter aux conditions économiques et sociales du temps.

A. L'adaptation du territoire aux différents types de marché

Si une histoire de la consommation au XVIII^e siècle reste encore à faire¹⁰¹⁹, les historiens de l'économie s'accordent à dire qu'à « partir des années 1720, la demande [...] bien plus

¹⁰¹⁵ Parmi une abondante historiographie : BUTEL Paul, *Européens et espaces maritimes, vers 1690-vers 1790*, Bordeaux, PUB, 1997, 241 p. ; HAUDRERE Philippe, *Le grand commerce maritime au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1997, 155 p. ; JARNOUX Philippe, de MATHAN Anne et POURCHASSÉ Pierrick et (dir.), *La mer, la guerre et les affaires, Enjeux et réalités maritimes de la Révolution française*, Rennes, PUR, 2018, 360 p.

¹⁰¹⁶ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, p. 59-60 et 140-142

¹⁰¹⁷ STANZIANI Alessandro, *La qualité des produits en France*, Paris, Belin, 2003, 352 p.

¹⁰¹⁸ L'historiographie a désormais complexifié la question de la cohabitation entre les différentes confessions en ne se limitant pas à un affrontement binaire. On peut se référer à BOISSON Didier, KRUMENACKER Yves (dir.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve. Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*, Lyon, Université Jean Moulin - Lyon III, coll. « Chrétiens et Sociétés, Documents et Mémoires », n°9, 2009, 261 p. ; CABANEL Patrick, *Histoire des protestants en France, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012, 1 499 p. ; CHAREYRE Philippe (dir.), *L'hérétique au village. Les minorités religieuses dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2011, 276 p. ; CHRISTIN Olivier et KRUMENACKER Yves (dir.), *Les protestants à l'époque moderne, une approche anthropologique*, Rennes, PUR, 2017, 616 p. ; MAURER Catherine, VINCENT Catherine (dir.), *La coexistence confessionnelle en France et en Europe germanique et orientale du Moyen Age à nos jours*, Chrétiens et sociétés (Documents et Mémoires n° 27), 2015, 360 p.

¹⁰¹⁹ La récente somme incontournable de Jean-Claude Daumas sur l'histoire de la consommation ne débute qu'au XIX^e siècle (DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*). La synthèse de Marie-Emmanuelle Chessel (*Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, 2012, 126 p.) est certes très intéressante, mais ne

abondante qu'auparavant, ne peut se satisfaire entièrement des produits issus de la cellule familiale »¹⁰²⁰. Toutefois, le débat qui consiste à savoir quel fut le rôle des villes et des campagnes dans la croissance de cette demande et les changements de mode de consommation n'est pas tranché. En 1997, après une comparaison entre les taux d'urbanisation et les niveaux de développement, Patrick Verley concluait que « le fait urbain ne semble donc pas en soi constituer un vecteur de diffusion des nouvelles attitudes de consommation préalable à la constitution des marchés indispensables à la croissance de la production industrielle »¹⁰²¹. Depuis, différents travaux ont démontré « la propension des gens des campagnes à recourir aux marchés pour se procurer le nécessaire mais aussi ce que l'observateur pourrait considérer comme du superflu, ces produits alimentaires et les objets qui apportent au sein de l'espace domestique une touche de nouveauté, de raffinement ou de confort »¹⁰²². Jan de Vries va même jusqu'à effectuer un renversement historiographique en faisant du « "désir de consommer" des populations rurales un moteur fondamental du développement économique »¹⁰²³. Au-delà de ces débats, il s'agit d'historiciser les régimes de consommation et de les replacer dans leur contexte.

Ainsi, s'intéresser aux bijoux en jais et aux peignes du Pays d'Olmes nécessite de comprendre en quoi ces produits étaient adaptés à la demande du temps, en s'intéressant tant à l'évolution de la mode qu'à celle du rapport au corps. On peut les diviser en trois catégories. La première catégorie était adressée à un marché de consommation que l'on se risquera à qualifier de masse en raison à la fois du bas coût des produits, de leur faible longévité et de leur production relativement standardisée en très grand nombre. La seconde catégorie était destinée à une clientèle plus aisée et donc produite de manière plus différenciée. Enfin, la troisième catégorie, celle de l'orfèvrerie en jais, s'adressait à une clientèle noble et bourgeoise avec une production individualisée. Deux sources principales ont été utilisées pour connaître avec

consacre que cinq pages au XVIII^e siècle. D'autres ouvrages ont certes rassemblé des études sur la consommation (comme entre autres ESCUDERO Antonio et MARTY Nicolas (dir.), *Consommateurs, consommation, regards franco-espagnols, XVIII^e-XXI^e siècle*, PUP, PUA, 2015, 336 p.), mais force est de constater qu'en France, la recherche en la matière est bien moins avancée que dans le monde anglo-saxon. Ainsi, dès 2012, en Angleterre, un manuel rassemblait un nombre considérable d'études de synthèse sur l'histoire de la consommation (TRENTMANN Frank (ed.), *The Oxford Handbook of the History Consumption*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 695 p.).

¹⁰²⁰ DELLEAUX Fulgence, *Histoire économique de l'Europe moderne*, Paris, Armand Colin, Cursus, 2015, 192 p.

¹⁰²¹ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde... op. cit.*, p. 142.

¹⁰²² PETROWISTE Judicaël « Le paysan des époques médiévale et moderne est-il un consommateur comme les autres ? », in FERRAND Guilhem et PETROWISTE Judicaël (dir.), *Le nécessaire et le superflu. Le paysan consommateur. Actes des XXXVI^{es} Journées Internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 17 et 18 octobre 2014*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2019, p. 19.

¹⁰²³ Ibid., p. 19, à propos de de VRIES Jan, *The Industrious Revolution ... op. cit.*, 2008, 340 p.

davantage de précisions les prix et les différents types de produits du Pays d'Olmes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : les livres de comptes de la société « Jean Acher & Fils »¹⁰²⁴ et le maximum des prix qui nous renseignent sur ceux pratiqués en 1790 par la société « Jean Viviès & Fils »¹⁰²⁵.

I. *Des produits pour un marché de consommation de masse*

Grâce à un système technique de production souple et performant, les prix des bijoux en jais et des peignes du Pays d'Olmes étaient bas. De ce fait, ces produits étaient destinés à être achetés par millions chaque année.

1) Le jais taillé et poli à la meule : une production en série d'un prix accessible

Entre deux siècles particulièrement sombres, le XVIII^e siècle « représente une sorte d'oasis colorée. Les lumières ne sont pas seulement celles de l'esprit mais aussi celles de la vie quotidienne »¹⁰²⁶. Mais, si « un même mouvement provoque le recul des couleurs sombres, les noirs, les gris, les bruns [composent] encore les deux tiers de la palette »¹⁰²⁷ dans les teintes des vêtements qui, dès que l'on en a les moyens, sont réhaussés de garniture¹⁰²⁸. En France comme dans le reste de l'Europe et au-delà, les ornements noirs, parmi lesquels le jais devait figurer en bonne place, connurent donc une période faste au siècle des Lumières. Ainsi, le subdélégué de Mirepoix nous éclaire sur cette mode en expliquant que, vers 1750, « on a pris gout en alemanie pour les ouvrages de jayet jusques là qu'on en borde les tapissairies dans les appartements »¹⁰²⁹.

D'après Joan Evans, qui écrivit en 1953 une histoire de la bijouterie, la culture matérielle des Lumières entraîna « une distinction jusque-là inconnue entre les bijoux du quotidien et ceux destinés à briller à la lumière des chandelles »¹⁰³⁰. Si les bijoux à l'éclat brillant constituent le haut du pavé dans la littérature consacrée à l'histoire du bijou, il est fort probable qu'en volume, la première catégorie lui ait été largement supérieure au XVIII^e siècle. On se heurte là à un problème historiographique : la faiblesse de la production universitaire en matière d'histoire du

¹⁰²⁴ AD Ariège, 1 J 1 à 1 J 4.

¹⁰²⁵ AD Aude, 1 L 595, « État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès & Fils de Sainte-Colombe avec le prix qu'ils les vendaient en 1790 », adressé au citoyen Emmanuel Viviès, président du district à Quillan, 24 août 1794. Bien que la date soit tardive, les prix indiqués correspondent à ceux pratiqués par l'entreprise Acher tout au long de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

¹⁰²⁶ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*, p. 182.

¹⁰²⁷ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 137.

¹⁰²⁸ *Ibid.*, p. 131.

¹⁰²⁹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

¹⁰³⁰ EVANS Joan, *A History of Jewellery, 1100-1870*, Dover Publications; Revised edition, 1989, p. 149.

bijou¹⁰³¹. Certes, depuis la fin des années 1990, l'histoire du luxe a été renouvelée¹⁰³², mais, en son sein, l'histoire du bijou elle-même n'a qu'une part extrêmement minoritaire. Surtout, l'histoire des bijoux de demi-luxe et bas de gamme reste encore largement à faire. L'étude des bijoux en jais les plus courants peut y contribuer.

En 1753, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Mirepoix, indiquait que les ouvrages de jais « qui se debitent dans la province sont principalement, les boutons, les colliers a plusieurs rangs commencent même a être de mode et on en demande quantité, les poires pour les boucles d'oreille, les boutons a brillan montes sur le jayet se debitent aussi avec succes, les chapelets et autres ouvrages ont plus de consommation dans le païs étranger »¹⁰³³. À cette liste, il faut rajouter les bijoux qui servaient à décorer les vêtements. Savary des Bruslons explique ainsi « On fait aussi des paillettes d'acier qu'on mêle dans les jays blancs & noirs dont on fait des broderies pour le petit deuil des femmes »¹⁰³⁴. Les marchands du Pays d'Olmes s'adressaient donc à une clientèle relativement large.

Tableau 10. Quelques prix de vente « Jean Acher & Fils », années 1750-1760

	Millier	Grosse	Douzaine
Aiguilles (vendues aux frères Lassalle en 1751))	2 L 7 S	Soit 7 S 9 d.	Environ 8 d.
« Boutonets » (id.)	4 L 10 S	Soit 13 S	Environ 1 S
Plaques à 3 trous (Jean Hichele, Augsbourg 1754)	6 L 5 S	Soit 18 S	Environ 1 S et 6 deniers
Chapelets (vendus en foires de Beaucaire, 1761)			3 L (5 S l'unité)
Boutons pour habit n°3 (De Franck et Cie, Francfort) (AD Ariège, 1 J 3, f° 7)		3 L 5 S	Soit 5 sous et 5 deniers
Monges à 3 trous	4 L 10	Soit 13 S 1 denier	Environ 1 sous

Certes, les prix que nous fournissent les livres de comptes de la société Acher sont ceux de la vente en gros à des négociants et non les prix au détail ; cependant, il n'en demeure pas moins qu'ils révèlent que ces objets, en raison de leur faible coût, étaient accessibles à une

¹⁰³¹ Les ouvrages consacrés à l'histoire de la bijouterie sont relativement rares et anciens, en particulier en français. Surtout, aucun historien n'y a consacré d'étude à part entière.

¹⁰³² Parmi les principaux ouvrages auxquels on pourra se référer : MARSEILLE Jacques (dir.), *Le Luxe en France, du siècle des « Lumières » à nos jours*, Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, 1999, 324 p. ; Les travaux de COQUERY Natacha (*L'hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, publications de la Sorbonne, 1998, 444 p. et *La Boutique à Paris au XVIII^e siècle ... op. cit.*) s'intéressent à la bijouterie, mais essentiellement du point de vue de la boutique et des commerçants ; SOUGY Nadège, *Luxes et internationalisation (XVI^e-XIX^e siècles)*, Neufchâtel, Éditions Alphil-Pressses universitaires suisses, 2013, 352 p.

¹⁰³³ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

¹⁰³⁴ SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel... op. cit.*, article « paillette », p. 950. Il est probable que le « jais blanc » soit une imitation en métal ou en verre.

grande partie de la population. Ainsi, à Valenciennes, au milieu du XVIII^e siècle, « les journaliers et les dentellières reçoivent dix sols par jour, tandis que les maçons en perçoivent 20-25 et les charpentiers 25-30 »¹⁰³⁵ : chez les Acher, la douzaine d'aiguilles valait donc le quinzième d'une journée de dentelière, celle de « boutonets » et de *monges* (prononcer « moundje », haricot en occitan) un dixième, et celle de plaques à trois trous environ un cinquième ; seuls les boutons pour habit et pour veste – dont le prix est identique¹⁰³⁶ –, ainsi que les chapelets sont plus chers, tout en restant d'un prix abordable.

Les prix donnés par les Viviès en 1790 pour d'autres objets confirment ce placement de gamme : une paire de pendants de poires valait un sou et 5 deniers, soit environ le septième d'une journée de travail d'une dentelière valenciennoise, un collier d'olivettes un sou et un denier, soit un neuvième, tandis que le collier taillé ne valait que 7 deniers, soit presque deux fois moins.

*Tableau 11. État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès & Fils de Sainte-Colombe avec le prix [à la grosse, soit 144 unités] qu'ils les vendaient en 1790 savoir*¹⁰³⁷

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Boutons de jayet				13 S	14 S	16 S	18 S	20 S	22 S	24 S
Pour veste										27 S
Pour habit										3 L 5S
Poires de jayet à cul de lampe (pendant d'oreilles)			5 L 5 S	5 L 15 S	6 L 15 S	7 L 10 S	10 L	13 L 10 S	16 L 10 S	
Colliers d'olivette en jayet	8 L									
Colliers taillés en fin à boule	3 L 3 S	3 L 10 S	3 L 15 S	4 L						

Pour Patrick Verley, il « serait tout à fait anachronique d'évoquer la standardisation à propos de la production industrielle » avant le milieu du XIX^e siècle en raison du fait que les consommateurs désirent accéder aux mêmes objets que l'artisanat peut leur procurer avec la même diversité¹⁰³⁸. Pourtant, le subdélégué de l'intendance de Mirepoix écrivait en 1786 que le territoire produisait « une infinité d'ouvrages de bijouterie comme boutons, pendants d'oreille, bagues, breloques, colliers, chapelets »¹⁰³⁹. Si l'on peut penser qu'il entend par là une

¹⁰³⁵ GUICHETEAU Samuel, *Les ouvriers en France, ... op. cit.*, p. 41.

¹⁰³⁶ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Lagardie de Pousols à l'intendant du Languedoc, 6 avril 1755.

¹⁰³⁷ AD Aude, 1 L 595 ; « État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès & Fils de Sainte-Colombe avec le prix qu'ils les vendaient en 1790 savoir », 1794.

¹⁰³⁸ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde... op. cit.*, p. 153.

¹⁰³⁹ AD Hérault, C 4680 ; Mémoire contenant des instructions générales et particulières relativement au diocèse de Mirepoix même subdélégation, 1788 (à l'adresse de l'intendant du Languedoc Ballainvilliers), p. 7.

grande variété d'ouvrages, à n'en pas douter, il signifie aussi une production en très grande quantité. Un seul exemple suffit : le prix des aiguilles indiqué dans le tableau est issu d'une vente aux frères Lasalle d'un million deux cent mille aiguilles de jais ! Ces quantités nous amènent à rejoindre les précisions faites par Patrick Verley :

Les produits de grande consommation, en revanche, supposent des formes de production de masse, qui, par l'étendue des marchés concernés, par le progrès des techniques ou par le changement des types d'organisation du travail qu'elles induisent, constituent des points d'appui pour l'industrialisation. Ils présentent nécessairement une certaine homogénéité et une certaine uniformité, ce qui est le cas des produits semi-finis, comme le fer, la fonte ou les filés, mais se rencontre [sic] rarement dans les biens de consommation, d'autant que l'on attend de l'industrie moderne qu'elle procure les mêmes produits que ce que l'on faisait auparavant artisanalement.¹⁰⁴⁰

C'était bien le cas de ces bijoux en jais qui copiaient en tout point ceux que pouvaient produire des centres anciens comme Saint-Jacques-de-Compostelle, mais à des prix bien plus abordables. Ces faibles prix étaient permis par le système technique de production lié au moulin à jais qui réduisait très fortement les coûts de revient, rendait possible une fabrication sérieée et en très grande quantité. Les épingle, les boutons et les perles de jais à facettes étaient ainsi produits par millions, voire par dizaines de millions chaque année. De surcroît, le jais travaillé en Pays d'Olmes est une matière fragile, « brusque et cassante »¹⁰⁴¹ dont la longévité est relativement faible : il est donc fort probable que la durée des bijoux en jais ait été assez courte¹⁰⁴², ce qui expliquerait que l'on ait autant de mal à en trouver aujourd'hui malgré les très grandes quantités produites au XVIII^e siècle. Il en va de même pour les peignes en bois.

2) Le peigne en bois à dents fines, une production adaptée à la toilette sèche

« PEIGNE. s.m. Petit instrument qui sert à décrasser & à nettoyer la teste, à arrenger les cheveux, & à les tenir proprement [...] PEIGNER. v. act. Décrasser sa teste, desmeler, ou arrenger ses cheveux avec un peigne »¹⁰⁴³. La première acception du peigne et du verbe qui l'accompagne est ici fort éloignée de notre conception : il ne s'agit pas de se coiffer mais de se

¹⁰⁴⁰ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde...* op. cit., p. 154.

¹⁰⁴¹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1846.

¹⁰⁴² Cette perspective invite à une réflexion sur le rapport à la durée de ces objets ainsi qu'à leur valeur sociale. Voir APPADURAI Arjun (ed.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 340 p. ; BONNOT Thierry, *La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection*, Paris, MSH, 2002, 246 p.

¹⁰⁴³ FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690, vol. 3, la pagination n'est pas indiquée.

nettoyer les cheveux, une opération qui, de nos jours, s'effectue avec de l'eau et un shampoing. Mais, à la toute fin du Moyen Âge, deux principaux éléments convergent pour passer d'une toilette à l'eau à la toilette sèche : la Grande Peste de 1348 et son corollaire, une nouvelle « attention à l'air »¹⁰⁴⁴, soupçonné d'agir comme un poison. Les médecins soupçonnent l'eau et la chaleur de faire passer par les pores de la peau les miasmes de l'air. Le rapport à l'eau se modifie progressivement. « Des habitudes largement installées sont transformées : les étuves, par exemple, progressivement interdites par temps de peste, s'effacent du paysage urbain entre le XV^e et le XVI^e siècle »¹⁰⁴⁵. Ainsi, la pratique du bain, qu'il soit public ou privé disparaît « presque totalement entre le XVI^e et XVII^e siècle »¹⁰⁴⁶.

Les pratiques d'hygiène évoluent en conséquence. Alors que les traités de civilité du XVI^e siècle confèrent encore une place importante au lavage des mains et du visage avec de l'eau froide, « Plusieurs dispositions sont prises dans les “civilités” du XVII^e siècle pour qu'il y ait essulement et non lavage : “les enfants nettoieront leur face et leurs yeux avec un linge blanc, cela décrasse et laisse le teint et la couleur dans la constitution naturelle. Se laver avec de l'eau nuit à la vue, engendre des maux de dents et des catarrhes, appâlit le visage et le rend plus susceptible de froid en hiver et de hasle en été.” »¹⁰⁴⁷ Cela ne signifie pas pour autant un recul de l'exigence hygiénique mais un changement de pratique : il ne s'agit plus de se nettoyer en s'aspergeant avec de l'eau, mais de s'essuyer avec un linge et d'utiliser tout instrument adéquat pour ôter la saleté. En somme, on passe d'une toilette par lavage avec de l'eau à une toilette sèche. Des règlements scolaires du XVII^e siècle précisent et institutionnalisent l'essulement : « les élèves de Jacqueline Pascal, celle des Ursulines aussi, lavent leurs mains et leurs bouches dès le lever. Elles "essuient" par contre leur visage. À cette toilette s'ajoute le soin du cheveu, les grandes peignant les petites. L'usage de l'eau demeure restreint »¹⁰⁴⁸. Les coiffeurs anglais du XVIII^e siècle se sont grandement intéressés à la question du soin des cheveux. Ils recommandaient alors aux gens qui prenaient des bains d'éviter de mouiller leurs cheveux et considéraient le peignage comme la clé de l'hygiène de la chevelure¹⁰⁴⁹. En France, dans son manuel de « civilités » paru en 1736, Jean-Baptiste de la Salle « s'attarde aux soins

¹⁰⁴⁴ VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1999 (première édition en 1993), p. 52.

¹⁰⁴⁵ *Ibid.*, p. 54.

¹⁰⁴⁶ VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale. Hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2014 (première édition en 1985), p. 26.

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*, p. 26.

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*, p. 27.

¹⁰⁴⁹ POWELL K. Margarett and ROACH Joseph, *A Cultural History of Hair In the Age of Enlightenment*, Londres, Bloomsbury, 2018, p. 94.

des cheveux, coupés et peignés, régulièrement dégraissés avec de la poudre et du son (sans ablution) »¹⁰⁵⁰. Désormais, « la propreté est rejetée à l'extérieur »¹⁰⁵¹ et tout homme qui aspire à être considéré comme civilisé se doit de maintenir des apparences de propreté.

Le médecin anglais William Bullein expliquait que la malpropreté de « ceux qui ne se peignent que rarement » se voyait aux « plumes, aux lentes, à la graisse et la paille qui s'accrochaient à leurs cheveux »¹⁰⁵². Durant l'époque moderne, comme le montre le tableau de Toussaint Dubreuil, le peigne ne servait donc pas tant à coiffer qu'à nettoyer ou, pour utiliser les mots du temps, décrasser les cheveux : en retirer mécaniquement les saletés qui pouvaient s'y trouver, les pellicules et les parasites tels que les poux. Cet usage explique que la liste des marchandises vendues par les Viviès en 1790 était constituée en grande partie de peignes fins, voire très fins¹⁰⁵³, c'est-à-dire aux dents serrées, afin que le passage du peigne dans les cheveux puisse ôter un maximum de saletés. Il s'agit du peigne à décrasser¹⁰⁵⁴, plus connu aujourd'hui sous le nom de peignes à poux en raison du dernier usage qui lui est resté. « Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, le peigne en bois sans aucune fioriture, [...] était le peigne de toilette domestique standard pour la plupart des gens »¹⁰⁵⁵. Il était composé de deux rangées de dents opposées - ce qui faisait dire aux Anglais qu'il avait une forme en H¹⁰⁵⁶ - l'une très resserrée destinée au nettoyage et l'autre plus lâche pour la coiffure. Logiquement, passage après passage, le peigne lui-même s'encaressait : les saletés mêlées au sébum se coinçaient entre les dents aux interstices étroits. Les peignes en bois ne supportant pas le lavage à l'eau qui les fait gonfler et les déforme, des brosses pour peigne ont été mises au point, au moins dès la période moderne, pour pouvoir les nettoyer¹⁰⁵⁷. Cependant, cela ne peut se faire que dans une certaine mesure. En effet, après un certain temps d'usage, d'une part, un certain nombre de saletés demeure coincé dans les modèles fins, d'autre part, les dents du peigne se cassent, tant par le passage dans les cheveux que lors de l'opération de nettoyage¹⁰⁵⁸. Par conséquent, il n'existe pas d'autre solution que de

¹⁰⁵⁰ VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale ... op. cit.*, p. 28.

¹⁰⁵¹ ROCHE Daniel, *Histoire des choses bancales ... op. cit.*, p. 176.

¹⁰⁵² BULLEIN William, *The Government of health*, Londres, John Day, 1558, cité par VINCENT Susan J., *Hair, An Illustrated History*, Londres, Bloomsbury, 2018, p. 51.

¹⁰⁵³ AD Aude, 1 L 595 ; « État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès ... op. cit.

¹⁰⁵⁴ LAMI Eugène-Oscar et THAREL Alfred (dir.), *Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'industrie et des arts industriels*, Paris, Librairie des dictionnaires, 1881-1891, vol. VII, p. 132-133. Les auteurs précisent : « on nomme peignes à deux fins ceux à double rangée de dents ». En réalité, en Pays d'Olmes, les fabricants se contentent de l'appellation « fins » pour les peignes à décrasser comme le montrent les catalogues de la maison Bez Père et & fils au XIX^e siècle (AP Bez-de Faucher, tarifs, 1870).

¹⁰⁵⁵ CRUSE Jen, *The Comb, its History and Development*, London, Robert Hale, 2007, p. 217.

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*, p. 67. De nos jours, on connaît mieux ces peignes à décrasser sous l'appellation de « peignes à poux ».

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*, p. 68-69 et GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure et des coiffeurs*, Paris, Larousse, 1995, p. 100-101.

¹⁰⁵⁸ Ces propos sont issus d'une pratique d'histoire expérimentale de la toilette sèche pour les cheveux avec différents modèles de peignes à décrasser.

remplacer le peigne au bout de quelques mois ou, tout au plus, années. À l'instar du linge que l'on renouvelle davantage au XVIII^e siècle¹⁰⁵⁹, le changement régulier de l'outil qui sert au nettoyage des cheveux s'inscrit dans la culture du temps. Cette durée de vie limitée du peigne à décrasser doit porter à le considérer comme un objet de consommation relativement courante que l'acheteur est amené à renouveler régulièrement.

3) Le peigne en bois : soigner son apparence pour un coût raisonnable

Deux sources nous renseignent sur le prix des peignes en bois au XVIII^e siècle : l'*« État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès & Fils »* fourni afin d'établir, comme pour le jais, le maximum des prix des peignes en 1793¹⁰⁶⁰ et les registres d'entrées et de sorties des marchandises de Bayonne¹⁰⁶¹. Ces registres permettent de connaître le prix lorsque celui-ci est indiqué à la douzaine et non au caisson ou à la balle, unité qui manque singulièrement de précision. En 1747 et 1748, le prix est de cinq sous la douzaine, puis, celle-ci passe à 14 sous de 1750 à 1758, avant de redescendre à 12 sous de 1759 à 1778 ; enfin, pour 1780, la dernière année, le prix est 20 sous la douzaine. Au vu de ces variations, on comprend qu'il s'agit d'une moyenne des prix qui cache de nombreuses variations. Si cette moyenne demeure insuffisante pour une étude poussée, elle permet néanmoins d'obtenir une fourchette du prix moyen du peigne : de 5 à 20 deniers, soit du vingt-quatrième au sixième d'une journée de travail d'une dentelière ou d'un brassier (de 10 sols, soit 24 deniers).

La liste des prix pratiqués par l'entreprise Viviès en 1790 confirme cette fourchette. En effet, à l'exception des peignes « façon Rouen », sur lesquels nous reviendrons, le prix d'un peigne n'y dépasse pas deux sous (24 deniers) pour les plus chers, tandis que le moins onéreux, en bois ordinaire et non en buis - donc plus fragile et à renouveler plus souvent -, ne vaut que cinq deniers. Ces peignes étaient de taille assez modeste : les petites robes mesuraient deux pouces et huit lignes, soit environ 7,2 cm, et les plus grands, les peignes dits « journal », quatre pouces et quatre lignes, soit 11,7 cm. Leurs prix s'échelonnaient de 5,5 deniers pour les moins chers, appelés « broncaillons », à deux sous pour les plus grands, dits peignes « journal ». Entre les deux, les « peignes très fins n°1 », dits parisiens, et donc un peu plus luxueux, coûtaient un sou pièce, soit le dixième d'une journée de travail de dentellière. À Oyonnax, les prix des peignes en bois étaient encore inférieurs : la grosse de faible qualité valait trois livres, celle de

¹⁰⁵⁹ ROCHE Daniel, *Histoire des choses bancales ... op. cit.*, p. 176.

¹⁰⁶⁰ Rappelons que le maximum des prix est la loi qui a fixé, en 1793, un maximum des prix sur la base de ceux de 1790 afin de limiter la spéculation.

¹⁰⁶¹ AD Pyrénées-Atlantiques, Fonds de la chambre consulaire, 2 ETP 1/104 et 1/105.

qualité moyenne trois livres six sols et celle de meilleure qualité trois livres douze sols, soit entre cinq et six deniers pièce. On trouvait même des peignes de qualité ordinaire pour seulement 48 sols la grosse, soit seulement 4 deniers le peigne¹⁰⁶², ce qui équivaut au trentième d'une journée de dentellièrerie.

Tableau 12. Extrait de l'« État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès & Fils de Sainte-Colombe avec le prix [à la grosse, soit 144 unités] qu'ils les vendaient en 1790 savoir »¹⁰⁶³

Peignes	Prix par centaine	Prix à l'unité
Peignes de buis petite robe fine lustrée	3 L 5 S	7,8 deniers
Peignes de buis robe fine <i>id</i>	4 L 4 S	10,08 deniers
Peignes de buis étui ¹⁰⁶⁴ petit <i>id</i>	5 L	12 deniers (1 sou)
Peignes de buis étui fin <i>id</i>	6 L 5 S	15 deniers
Peignes de buis étui grand <i>id</i>	8 L 10 S	20,4 deniers
Peignes de buis journal <i>id</i>	10 L	24 deniers (2 sous)
Peignes en bois robe de bois ordinaire <i>id</i>	3 L	7,2 deniers
Peignes en bois étui fin bois ordinaire <i>id</i>	4 L	9,6 deniers
Peignes en bois broncaillons de bois	3 L 6 S (la grosse)	5,5 deniers
Peignes en bois taillat <i>id</i>	4 L 5 S (la grosse)	7,03 deniers
Peignes façon de Rouen en buis	De 12 deniers à 66 deniers (5,5 sous) pièce	
Peignes très fins n°1	12 sous la douzaine (1 sou pièce)	

Ainsi, les prix assez bas des peignes en bois révèlent qu'au XVIII^e siècle, il s'agissait d'un produit très largement accessible et que pouvait renouveler un grand nombre de consommateurs, ce qui, à coup sûr, ne manquait pas d'arriver régulièrement. Certes, le peigne n'était pas un objet que l'on achetait tous les jours ; néanmoins, on en changeait régulièrement. On ne peut d'ailleurs envisager autrement les modalités de consommation du peigne. En effet, le seul Pays d'Olmes produisait chaque année des millions de peignes ; les territoires

¹⁰⁶² DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 75-76 ; les prix sont tirés des livres de comptes Pierre et Jules Sonthonnax, père et fils, négociants d'Oyonnax, que l'auteur date aux environs de 1760.

¹⁰⁶³ AD Aude, 1 L 595 ; 1794. N'ayant pu identifier le mot se trouvant à la suite d'une partie des noms de peignes, nous n'avons pas mis cette catégorie dans le tableau.

¹⁰⁶⁴ Un peigne étui est, à l'instar d'un couteau, pliable ; l'étui étant comme le manche du couteau.

d'Oyonnax¹⁰⁶⁵ et de la vallée de l'Eure¹⁰⁶⁶ en produisaient probablement autant ; à ces territoires ruraux, il faut ajouter les centres urbains de production, tels Paris et Rouen, qui en faisaient peut-être autant. Dès les années 1720, le *Dictionnaire Universel* de Jacques Savary des Bruslons estimait que « le commerce des peignes est très considérable en France »¹⁰⁶⁷. Au total, bien qu'aucune source ne permette d'obtenir un chiffre précis, la production française de peignes en bois à un prix accessible¹⁰⁶⁸ se montait sans doute à plusieurs dizaines de millions par an tandis que la population était comprise dans une fourchette de 20 à 28 millions au XVIII^e siècle¹⁰⁶⁹. Même en prenant en compte le fait qu'une bonne partie de cette production était destinée à l'exportation, il n'en demeure pas moins qu'au minimum une, voire plusieurs dizaines de millions de peignes, devaient être consommées chaque année, soit en moyenne environ un peigne par an – ou tous les deux ans – par habitant. Ce renouvellement régulier s'inscrit dans « un changement d'attitude envers les objets : on achète des produits moins chers qui durent moins longtemps »¹⁰⁷⁰ au XVIII^e siècle. Bien sûr, à n'en pas douter, la moyenne cache des écarts importants entre ceux qui n'avaient que peu de revenus et attachaient moins d'importance à l'apparence et les catégories plus aisées de la population pour lesquelles l'apparence comptait davantage. Mais il est tout aussi probable que cette catégorie de consommateurs se soit tournée vers des produits un peu plus haut en gamme de meilleure qualité.

¹⁰⁶⁵ *Ibid.*, p. 75-76. Pour cet érudit local, comme pour tous ceux qui ont étudié ce que l'on qualifie aujourd'hui de territoires industriels, « La fabrication ne paraît pas [...] avoir eu une bien grande importance avant la fin du XVIII^e siècle, bien qu'on s'en occupât, non seulement à Oyonnax, mais encore dans les localités voisines : Dortan, Arbent, Marchon et surtout Nantua, qui fut le principal centre de production jusqu'en 1830 ou 1840 » (p. 82). Ces propos s'inscrivent dans la vision folklorique du temps qui veut que les paysans aient produit les objets de l'industrie à la veillée lors des longues soirées d'hiver. Pourtant, ils sont en eux-mêmes contradictoires et sous-entendent un territoire de production assez étendu. Surtout, à la page 76, les comptes des sieurs Sonthonnax, père et fils, montrent des ventes par lots de dizaines de grosses, soit de plusieurs milliers de peignes. Les quantités produites à Oyonnax étaient donc probablement au moins équivalentes à celle du Pays d'Olmes.

¹⁰⁶⁶ BOLLÉ Robert, *Le peigne... op. cit.*, p. 32, et CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 185.

¹⁰⁶⁷ SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel... op. cit.*, p. 1028.

¹⁰⁶⁸ Certes, les peignes des centres urbains étaient sans doute un peu plus chers, mais une grande partie de leur production devait être d'un prix abordable pour toucher un marché le plus large possible.

¹⁰⁶⁹ Scarlett Beauvalet-Boutouyrie estime la population française à 20 millions d'habitants à la fin du règne de Louis XIV en 1715 et à environ 25 millions d'habitants à la fin du règne de Louis XVI en 1789 (BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008, p. 50-51). Pour sa part, Pierre-Yves Beaurepaire donne un chiffre de 28,5 millions en 1789 (BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières ... op. cit.*, p. 513).

¹⁰⁷⁰ CHESSEL Marie-Emmanuelle, *Histoire de la consommation ... op. cit.*, p. 14.

II. Des produits un peu plus hauts en gamme

Les fabricants du Pays d'Olmes ont su suivre l'évolution des attentes des consommateurs du XVIII^e siècle en proposant des peignes en bois d'une meilleure qualité, des peignes en corne d'un prix plus élevé et les bijoux en jais plus individualisés.

1) Une propension plus grande à consommer des objets plus onéreux

Parallèlement à l'émergence d'une consommation de produits moins durables, une des principales transformations du XVIII^e siècle fut « une plus grande richesse dans l'ensemble de la société, un élargissement du nombre des produits que chacun peut légitimement acquérir – le luxe n'étant par exemple plus réservé au roi et aux nobles souhaitant marquer leur position sociale mais se diffusant plus largement – et une augmentation du nombre de personnes susceptibles de les posséder »¹⁰⁷¹. Dès que les moyens le permettent, les gens achètent beaucoup plus de vêtements : Daniel Roche a noté que la valeur globale des garde-robés parisiennes dépasse les 8 500 livres à la fin du XVIII^e siècle, soit, depuis 1715, « un taux d'accroissement de 215 % en valeur nominale par rapport au début du siècle et 148 % en valeur déflatée »¹⁰⁷². Au sein de cette croissance, « le monde de l'office et la bourgeoisie de talent montrent l'exemple, mais les salariés ne sont pas en reste »¹⁰⁷³.

« Les dépenses pour un mieux paraître se sont multipliées chez tous, alors même que la distance entre les plus pauvres et les plus riches augmentait nettement »¹⁰⁷⁴. En effet, les pensées mercantilistes et libérales ont bouleversé le rapport à la consommation et aux produits plus luxueux au cours du XVIII^e siècle. De nombreux penseurs du temps ont joué un rôle important en justifiant par leurs écrits les consommations ostentatoires. Dès les années 1720, à travers un poème traduisant une fable anglaise, Voltaire clamait haut et fort « que les vices privés font la prospérité publique et que le luxe devient un fait nécessaire car il enrichit l'ensemble de la société. Il valorise ainsi l'émulation par la consommation »¹⁰⁷⁵. De Boisguilbert à Adam Smith, les économistes ont affirmé que « la richesse, c'est la consommation de tous, car chacun achète à tous »¹⁰⁷⁶. Le crédit des marchands, premiers

¹⁰⁷¹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰⁷² ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 110.

¹⁰⁷³ TERRIER Didier, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 20.

¹⁰⁷⁴ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 116.

¹⁰⁷⁵ CHESSEL Marie-Emmanuelle, *Histoire de la consommation ... op. cit.*, p. 14-15

¹⁰⁷⁶ ROCHE Daniel, *Histoire des choses bancales ... op. cit.*, p. 87.

véhicules de ces pensées économiques, reposait en grande partie sur leur apparence¹⁰⁷⁷. C'est ainsi que le siècle des Lumières vit triompher la parure bien au-delà du cercle de la noblesse¹⁰⁷⁸.

Progressivement, les freins à la consommation d'objets ostentatoires, tels les bijoux, disparaissent. D'après Patrick Verley, « l'importance d'une catégorie de biens qu'on pourrait appeler de « demi-luxe » dans la production industrielle du XIX^e siècle [et pour notre part nous ajoutions au XVIII^e siècle] s'expliquerait fort bien par l'idée d'une imitation des consommations de luxe des classes supérieures par la bourgeoisie moyenne ou petite, et plus généralement par des classes moyennes, voire une frange supérieure des classes populaires, au prix d'une dégradation progressive de la qualité des produits »¹⁰⁷⁹. L'étude que Gerard Béaur a menée sur l'évolution du niveau de vie dans la région de Meaux aux XVII^e et XVIII^e siècles révèle que « les classes aisées, la bourgeoisie pour parler court, avaient soif de consommation ostentatoire pour imiter l'aristocratie et se distinguer du peuple, elles ont donc été les plus promptes à se saisir des occasions qui leur étaient offertes et ont entrepris d'équiper leurs ménages et d'adopter d'autres standards de consommation »¹⁰⁸⁰. Mettons cette évolution en regard avec les productions du Pays d'Olmes : le nombre de consommateurs potentiels de peignes et de bijoux en jais plus chers s'accrut au cours du XVIII^e siècle. À cette croissance générale de la consommation, il faut ajouter une évolution favorable de la mode en matière de coiffure.

2) Des modes capillaires favorables au peigne

Chez les hommes, le XVI^e siècle fut celui de la barbe et des cheveux courts. Les dictionnaires de Furetière et de Trévoux attribuent unanimement cette mode à François I^{er} : le roi « commença à porter des cheveux courts, à cause d'une blessure qu'il reçut à la tête, qui obligea ses Médecins à le faire raser. Le peuple à son exemple porta des cheveux courts »¹⁰⁸¹. Les barbiers - les coiffeurs n'existant pas encore - se concentrèrent alors sur ce qui avait donné le nom à leur métier : la barbe. Puis, sous le règne de Louis XIII, s'opéra « une transformation

¹⁰⁷⁷ FONTAINE Laurence, *L'économie morale ... op. cit.*, p. 282.

¹⁰⁷⁸ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 232.

¹⁰⁷⁹ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde ... op. cit.*, p. 149

¹⁰⁸⁰ BÉAUR Gérard, « Niveau de vie et révolution des objets dans la France d'Ancien Régime. Meaux et ses campagnes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 64-4, n° 4, 2017, p. 55.

¹⁰⁸¹ FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690, vol. 1, article « cheveu ».

radicale : après avoir porté pendant cent ans les cheveux courts, les hommes se mirent à préférer les coiffures longues et bouclées »¹⁰⁸².

Cette mode fut suivie par celle de la perruque, accessoire masculin daté des « années 1620, époque à laquelle elle est adoptée par Louis XIII, qui commence alors à perdre ses cheveux »¹⁰⁸³. Son usage se répandit rapidement à la cour, d'autant que Louis XIV, après avoir gardé un temps une belle chevelure naturelle et épaisse, utilisa une perruque afin de masquer les loupes dont il était affligé¹⁰⁸⁴. L'art de la coiffure, si créatif et si inventif depuis l'Antiquité, dut alors « subir l'offensive des perruques et des faux cheveux, artifices qui permettent d'extraordinaires créations et qui s'imposent dans toute l'Europe monarchique »¹⁰⁸⁵. À de rares exceptions près, toutes les couches un tant soit peu aisées de la société se convertirent à son usage, au point que Paul Gerbod a parlé de « dictature perruquière » donnant lieu - avec les faux cheveux - à une véritable industrie nationale exportant dans toute l'Europe et qui battit son plein jusqu'aux années 1770. Les cheveux mi-longs et longs, qu'ils soient naturels ou en perruque¹⁰⁸⁶, nécessitaient de beaux peignes à démêler et à retaper, c'est-à-dire ceux qui servaient à coiffer et non à nettoyer les cheveux.

Du côté féminin, la demande n'était pas en reste. « Entre peigne et miroir, comme leurs plus lointaines ancêtres de Grèce ou de Rome, les élégantes du XVII^e siècle s'adonnent volontiers au jeu quotidien, subtil et narcissique, de la tentation esthétique »¹⁰⁸⁷. Plus encore, le siècle de Louis XIV vit apparaître une nouvelle profession : « les coiffeurs et les coiffeuses pour dames »¹⁰⁸⁸, une tâche jusque-là dévolue aux chambrières. Au siècle des Lumières, la quête de la plus belle apparence passa par un désir d'individualisation des coiffures que la perruque, malgré des tentatives comme celles proposées dans l'*Encyclopédie perruquière* publiée en 1757¹⁰⁸⁹, n'était pas à même de combler. Le métier de coiffeur connut alors un véritable essor. « Le recul des perruques à la fin du XVIII^e siècle a sans doute favorisé ce succès,

¹⁰⁸² JACQUES Annie et LEBAS Catherine, *La coiffure en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Delmas, 1979, p. 101.

¹⁰⁸³ SCOTT Paul, « Masculinité et mode au XVII^e siècle : *L'Histoire des perruques* de l'abbé J.-B. Thiers », *Itinéraires*, Numéro inaugural, 2008, p. 83.

¹⁰⁸⁴ JACQUES Annie et LEBAS Catherine, *La coiffure en France ... op. cit.*, p. 123. Les auteurs datent cet usage de 1672.

¹⁰⁸⁵ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure ... op. cit.*, p. 75.

¹⁰⁸⁶ *Dictionnaire de l'Académie françoise*, Paris, chez la veuve de J.-B. Coignard, 1694, 1^{re} édition, vol. 2., article « peigner », p. 207.

¹⁰⁸⁷ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure ... op. cit.*, p. 90.

¹⁰⁸⁸ *Ibid.*, p. 80.

¹⁰⁸⁹ MARCHAND Jean-Henri, *L'Encyclopédie perruquière. Ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes*, Paris, Hochereau, 1757, 37 p.

mais le thème d'un "art de la coiffure" s'est imposé : d'autant plus achevé qu'il valoriserait différemment chaque personne et chaque trait »¹⁰⁹⁰.

3) Des peignes en bois et en corne pour une clientèle plus aisée

Outre les peignes à décrasser valant moins de deux sous pièce, le Pays d'Olmes fabriquait des peignes d'une gamme plus élevée. Pour autant, il ne s'agissait pas non plus de peignes de luxe destinés à la haute bourgeoisie et à l'aristocratie qui pouvaient être en écaille ou en ivoire avec des incrustations d'or et de rubis et dont on peut encore admirer de beaux modèles au musée du peigne d'Ézy-sur-Eure¹⁰⁹¹. L'« état de marchandises » fourni par Jean Viviès & fils nous montre que les peignes en bois dits « Façon de Rouen » étaient beaucoup plus chers que les autres. Le *Dictionnaire universel du commerce* de Jacques Savary des Bruslons nous renseigne quelque peu sur ce que pouvaient être ces peignes. Pour lui, « c'est principalement à Paris et à Rouen qu'il s'en fait & qu'il s'en débite de meilleurs »¹⁰⁹². Les peignes dits « façon de Rouen » étaient donc probablement ceux de qualité supérieure. Ce placement en gamme explique leur prix plus élevé dont la fourchette s'étend d'un sou pièce pour le n°B, la plus petite taille disponible, à cinq sous et demi pour le n° 4, modèle le plus grand. Les tailles sont expliquées ainsi :

On appelle les Oreilles d'un peigne ces deux espèces de grosses dents qui se terminent des deux côtés, & qui renferment les véritables dents. C'est de ces oreilles que l'on commence à compter ce qu'on nomme les tailles des peignes par lesquels on distingue leurs numéros, c'est-à-dire, leur grandeur. Chaque taille est à peu près estimée sur le pied de six lignes de largeur [un douzième de pouce, soit entre 2 et 2,3 mm].
[...]

Les envois de Rouen se font ordinairement par numéro, dont il y en a de deux sortes pour ce qui regarde les peignes de buis, & d'une seulement pour les peignes de corne.

Les plus petites espèces de buis se désignent par des numéros de lettres, & les plus grandes par des numéros de chiffres.

Les lettres sont n° A, n° B, n° C, n° D, & n° 0, après quoy commencent les numéros de chiffres, qui sont n° 1, n° 2, n° 3, & ainsi de suite jusqu'à n° 12, qui sont les plus grands.

Le n° A, qui est le plus petit, n'a guère que deux pouces de largeur d'une oreille à l'autre ; & de cette mesure tous les autres numéros tant de lettres que de chiffres, s'augmentent successivement de tailles en tailles, c'est-à-dire, de chacun environ six lignes ; ensorte que les plus grands peuvent avoir huit à dix pouces. [...]

¹⁰⁹⁰ VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté : Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, p. 115.

¹⁰⁹¹ Musée - Peignes et parures d'Ézy-sur-Eure, visité le 27 juillet 2019.

¹⁰⁹² SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel...* op. cit., p. 1028-1029.

Ce qu'on vient de dire de ce qui s'observe par rapport aux numéros dans le négoce des peignes qui se fabriquent & se vendent à Rouen, suffit pour donner une idée de tous les autres ; n'y ayant aucune ou peu de différence.¹⁰⁹³

Tandis que les peignes vendus par Jean Viviès & Fils étaient qualifiés soit de « petits » soit de « grands », les peignes « façon de Rouen » étaient disponibles en huit tailles différentes, allant environ de 6,8 cm pour les plus petits (B) à 16,3 cm pour les plus grands (n°4). Si le fait qu'ils soient qualifiés de très fins tendrait à faire penser qu'il s'agissait de peignes à décrasser, leur grande taille ferait plutôt pencher la balance pour des peignes à retaper, c'est-à-dire avec une seule rangée de dents avec une moitié très fine pouvant servir à nettoyer et l'autre plus large servant à démêler et coiffer les cheveux.

En somme, pour se hisser en gamme, le Pays d'Olmes, qui ne possédait pas d'identité propre, imitait les peignes plus beaux et plus réputés de Rouen. L'habitude de copier d'autres modèles était fort ancienne : en 1613, lorsque François Bellon, marchand d'Avignon, venait commander 6 000 peignes à Pierre Guilhemat, marchand de Bélesta, il les voulait « façon d'Italie ou Florentine suivant la montre qu'il a laissée et remise entre les mains de Jean Rivière, bâille de La Bastide, quatre de moyens et quatre de petits [...] au prix et somme de quarante-deux sous six deniers pour chaque cent [soit 5,1 deniers pièce] »¹⁰⁹⁴. Cet achat est très révélateur de la manière dont se déroulaient les modifications dans la production : un marchand d'une autre place désireux d'un produit qui se vendait bien en demandait la reproduction aux fabricants du Pays d'Olmes. L'imitation des produits de meilleure qualité joua un rôle majeur dans la montée en gamme vers le demi-luxe¹⁰⁹⁵.

La fabrication de peignes en corne a probablement relevé du même processus : on peut poser l'hypothèse que Pierre Autier s'était formé à leur technique de production après avoir constaté une demande accrue pour des peignes plus haut en gamme. En effet, selon Jen Cruse, « au cours de l'époque Georgienne et de l'ère Victoria, en Grande-Bretagne comme dans le reste de l'Europe, la corne de bovin, ainsi que la corne de buffle noir importée, est devenue la matière première la plus appropriée pour la fabrication des peignes ordinaires, d'usage quotidien, tant pour les marchés intérieurs que pour l'outre-mer »¹⁰⁹⁶. La corne présente l'avantage d'être composée de protéines fibrées appelées kératine, similaires aux cheveux et

¹⁰⁹³ *Ibid.*

¹⁰⁹⁴ AD Ariège, 5 E 3256 ; Vente de peignes par Pierre Guilhemat, marchand de Bélesta, à François Bellon, marchand de la ville d'Avignon, 24 septembre 1613, f° 254.

¹⁰⁹⁵ COQUERY Natacha, *La Boutique à Paris au XVIII^e siècle ... op. cit.*, p. 445-449.

¹⁰⁹⁶ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 205

aux ongles ; grâce à cette proximité, la corne permet d'obtenir des peignes qui pénètrent mieux dans les cheveux.

Encore une fois, les livres de comptes des Acher nous éclairent sur l'usage et le prix des peignes en corne au XVIII^e siècle ; cependant, les prix des peignes sont ceux auxquels les Acher les achetaient et non auxquels ils les vendaient. La taille des peignes qui - lorsqu'elle est précisée - débute au n°4 et va jusqu'au n° 7¹⁰⁹⁷, ne laisse planer aucun doute : pour la plupart, il s'agissait de peignes à retaper et de démêloir. Leur prix les place sensiblement au même niveau que les peignes en buis « façon Rouen » : les peignes les moins chers, achetés à Pierre Autier, fils du premier peigneur à corne, coûtaient 1 sou 7 deniers¹⁰⁹⁸, tandis que les plus chers, pris chez François Vidal de Laroque d'Olmes, valaient 4 sous 7 deniers pièce¹⁰⁹⁹.

Peut-on parler de demi-luxe pour des peignes d'un tel prix ? Le terme paraît un peu fort pour un produit dont le plus cher valait à peine plus qu'une livre de pain à Paris au milieu du XVIII^e siècle¹¹⁰⁰. On est encore loin d'une paire de gants blancs valant de 12 à 20 sols¹¹⁰¹ ou bien d'un éventail en écaille vendu quatre livres à Paris dans les années 1770¹¹⁰². Néanmoins, avec des prix de fabrique variant entre deux et six sous, les peignes en corne et ceux « façon Rouen » représentaient jusqu'à plus de la moitié d'une journée de travail d'une dentellière - sans doute l'entièreté de sa journée pour le peigne revendu en boutique. Ainsi, sans être encore tout à fait de demi-luxe, ces peignes n'appartaient déjà plus au monde de la consommation ordinaire et s'adressaient à une clientèle qui, tout en restant suffisamment nombreuse, était un peu plus restreinte : en somme, ils se plaçaient dans un entre-deux. Il en allait de même pour toute une gamme de bijoux en jais un peu plus travaillés.

¹⁰⁹⁷ AD Ariège, 1 J 3 ; feuille à part, « comptes de Pierre Autier du Peyrat, son compte courant avec Jean Acher & Fils », en avoir, octobre 1761 et janvier 1762.

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*, le 31 octobre 1761 : « 63 douzaines de peignes de corne n°5 6 7 à M à Beaucaire pour son compte en dernière foire [...] 84 livres 12 sous », soit environ 2 sous et 3 deniers pièce ; le 16 janvier 1762 : 39 douzaines dits de plus vendues en cette foire n° 4 et 5 [...] 38 livres 2 sous », soit environ 1 sous 7 deniers pièce. En 1779, son frère cadet, Germain Autier, vendait des peignes en corne sensiblement aux mêmes prix (même livre de comptes, f° 279).

¹⁰⁹⁹ AD Ariège, 1 J 3 ; « marchandises générales doivent », 19 avril 1779, f° 279.

¹¹⁰⁰ KAPLAN, Steven, « Les temps du pain dans le Paris du XVIII^e siècle », in AYMARD Maurice, GRIGNON Claude et SABBAN Françoise, *Le temps de manger. Alimentation, emploi du temps et rythmes sociaux*, Paris, MSH/INRA, 1993, p. 250-255.

¹¹⁰¹ HÉBERT, ALLETZ (P.-A.), *Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses...*, Paris, Veuve Duchesne, 1772, 2 vol., p. 129.

¹¹⁰² COQUERY Natacha, *La Boutique à Paris au XVIII^e siècle ... op. cit.*, p. 477.

4) Une gamme intermédiaire de bijoux en jais

Si la plus grande partie des bijoux en jais paraît avoir été constituée d'ouvrages taillés et polis au moulin sur les meules de grès, le Pays d'Olmes fabriquait aussi des bijoux travaillés à la lime et au tour pour lesquels la meule de grès ne servait qu'au polissage¹¹⁰³. À la différence des perles à facettes, la taille, une des principales phases de leur production, n'était pas mécanisée mais entièrement manuelle. Ce mode opératoire induisait un coût de revient plus élevé et rattachait donc ces bijoux à une catégorie d'objets semi-industriels. Ici, les formes pouvaient être plus variées et les bijoux décorés « avec des cannelures et des filets guillochés »¹¹⁰⁴, c'est-à-dire des rainures.

Malheureusement, les sources du XVIII^e siècle demeurent avares tant sur les modèles précis de ces bijoux que sur leur prix. Les renseignements sont ici plus épars : certes, le subdélégué de Mirepoix nous apprend que « les boutons a brillan montes sur le jayet se debitent [...] avec succes »¹¹⁰⁵, mais il n'en dit rien de plus dans son mémoire. Il faut recourir au livre de comptes d'un marchand de La-Bastide-de-Congoust sous le Directoire¹¹⁰⁶. Ce livre de comptes – certes à prendre avec précaution en ce qui concerne le XVIII^e siècle en raison de sa date de production – nous apprend que les bijoux travaillés à la lime valaient entre six et dix fois plus chers que ceux taillés sur la meule. Le gain de temps et, par conséquent, de coût de main-d'œuvre, fourni par l'unicité du geste de taille et de polissage pour les perles à facettes, n'existe pas pour les objets travaillés à la lime.

En se basant sur le coefficient multiplicateur de 6, on peut estimer qu'une paire de pendants d'oreilles taillés à la lime pouvait valoir environ 8 sous, soit quasiment une journée de travail de dentellière, ou bien encore le tiers de celle d'un ouvrier qualifié¹¹⁰⁷. Les trente livres - et peut-être plus - que pouvait coûter une douzaine de boutons de jais pour veste les rendaient prohibitifs pour les classes populaires : seuls les consommateurs un peu plus aisés

¹¹⁰³ AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, des communautés de Sainte-Colombe, le Peyrat et la Bastide ; diocèse et subdélégation de Mirepoix contre le sieur Courtial, 7 janvier 1786.

¹¹⁰⁴ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 623.

¹¹⁰⁵ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses, d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 23 juin 1753.

¹¹⁰⁶ AP Sune, livre de comptes anonyme, 1795-1797. Bien sûr, ce livre de comptes doit être utilisé avec précaution afin d'éviter tout anachronisme : on ne saurait projeter antérieurement à sa date les modèles de bijoux qu'il propose. En revanche, on peut avoir une idée des prix des bijoux travaillés à la lime en les comparant avec ceux taillés à facettes et obtenir ainsi un coefficient multiplicateur.

¹¹⁰⁷ GUICHETEAU Samuel, *Les ouvriers en France, ... op. cit.*, p. 41.

pouvaient se permettre l'achat d'un tel ornement. Ainsi, en arborant des bijoux en jais plus personnalisés, les premières couches de la bourgeoisie gagnaient en distinction individuelle.

III. *Quand le luxe s'invite au village, des « ouvrages de jayet montés sur l'or et sur l'argent »*

À partir des années 1740, outre les bijoux en jais de consommation courante, le Pays d'Olmes produisit aussi de l'orfèvrerie en jais destinée à un marché du luxe. « Le luxe, par nature relatif, se définit mal »¹¹⁰⁸. Néanmoins, il convient de lui attribuer un sens. On peut, pour ce faire, reprendre la définition du dictionnaire de Crespin (1607) : « *un mode de vie concrétisé par de grandes dépenses pour faire montre d'élégance et de raffinement* »¹¹⁰⁹. Pour le Pays d'Olmes, il s'agissait des « ouvrages de jayet montés sur l'or et sur l'argent »¹¹¹⁰, d'un prix plus élevé et permettant à leur acquéreur de se distinguer du commun. « Suivre le trajet des objets et la transformation de la sphère des choses banales par la novation, par l'adoption de nouveaux produits et par une majorité permet de comprendre la dilution du luxueux.¹¹¹¹ » Suivre l'orfèvrerie en jais en Pays d'Olmes présente plusieurs intérêts : comprendre selon quelles modalités le territoire s'est adapté à l'évolution de la demande, retracer sa capacité à faire évoluer ses produits et analyser ses réussites et ses échecs dans ce domaine.

1) Luxe et productions rurales

« Les fabricants, les marchands, les artisans, urbains et ruraux, petits et grands, se sont emparés du secteur du demi-luxe »¹¹¹² : dans son mémoire d'habilitation, Natacha Coquery résumait ainsi l'élévation en gamme d'un certain nombre de productions industrielles du XVIII^e siècle. C'est fort à propos qu'elle n'écartait pas les campagnes de ce mouvement : les productions rurales de demi-luxe - souvent en lien avec les centres urbains - connurent un certain essor au XVIII^e siècle. Ce fut le cas de Méru à environ 80 km au nord de Paris. À la fin du XVI^e siècle, quelques-uns de ses habitants allèrent apprendre le travail de la tabletterie à la capitale. Un siècle plus tard, la petite ville et ses campagnes se spécialisèrent dans la fabrication d'éventails à partir d'os fournis par la capitale. « Pendant une grosse première moitié du XVIII^e siècle, Méru devient ainsi simple atelier de dégrossissement pour les maîtres peigniers-tabletiers parisiens ». Puis, progressivement à partir des années 1760, « des matières plus riches et

¹¹⁰⁸ ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales ... op. cit.*, p. 89.

¹¹⁰⁹ Cité par PERROT Philippe, *Le luxe : une richesse entre faste et confort (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Seuil, 1995, p. 34, note 2.

¹¹¹⁰ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Aleth, Mirepoix et Narbonne avec l'avis de M de S^r-Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754.

¹¹¹¹ ROCHE Daniel, « Préface », in SOUGY Nadège, *Luxes et internationalisation (XVI^e-XIX^e siècles)*, Neufchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2013, p. 9.

¹¹¹² COQUERY Natacha, *La Boutique à Paris au XVIII^e siècle ... op. cit.*, p. 448.

diversifiées pénètrent les ateliers mérubiens »¹¹¹³. À une centaine de km à l'ouest du Pays d'Olmes, une évolution sensiblement identique s'observe pour le territoire industriel de Martres-Tolosane qui, maîtrisant depuis longtemps la technique de la poterie, adopta au milieu du XVIII^e siècle celle de la faïencerie, répondant à une demande urbaine croissante d'une vaisselle plus luxueuse¹¹¹⁴. Dans ces deux cas, le développement fut lié à des marchés urbains relativement proches : Paris pour Méru et Toulouse pour Martres-Tolosane. De la même manière, dans le Haut Jura, sur le plateau de Septmoncel, ce fut sans doute pour les besoins de l'industrie horlogère genevoise qu'eut lieu, à peu près à la même époque, « le développement de la taille des pierres précieuses, et d'abord du rubis »¹¹¹⁵. Si, a priori, l'industrie lapidaire du Haut Jura peut faire penser à celle du Pays d'Olmes, les deux se distinguaient par le fait que, d'une part le Pays d'Olmes ne travaillait pas une pierre précieuse mais du jais et ce, même s'il se mit à le monter sur l'or et l'argent, d'autre part, le Pays d'Olmes ne sous-traitait pas pour un centre urbain. Surtout, seul le Pays d'Olmes abrita une corporation.

On retrouve cette spécificité dans le village d'Altare, au nord-ouest de l'Italie où « Les liens reconnus entre la communauté des habitants et l'art du verre sont dès le départ organiques »¹¹¹⁶ : une corporation verrière naquit en 1495 et exista jusqu'en 1823¹¹¹⁷. Ses verriers produisaient et commercialisaient des verres « à la Vénitienne »¹¹¹⁸. Grâce aux innovations techniques, ces objets en verre étaient passés dans le domaine du luxe ostentatoire. Parallèlement, ces innovations ont permis « de satisfaire, par l'intermédiaire des imitations en verre moins purifié, le désir des couches socialement moins aisées de la bourgeoisie urbaine »¹¹¹⁹. Probablement en liaison avec une grande ville, Venise, les ruraux d'Altare avaient réussi à se placer à la fois sur un marché relativement large et sur celui du luxe.

Enfin, dans l'industrie du jais, une corporation fut créée en 1604 à Quintueles, village à 15 km à l'est de Gijón dans les Asturies. Toutefois, il semble que l'activité de cette corporation

¹¹¹³ KEEN François, « La tabletterie sous l'Ancien Régime, entre Paris et Méru », in CARDINAL Catherine, HILAIRE-PEREZ Liliane, SPICQ Delphine et THEBAUD-SORGER Marie (coord.), « L'Europe technicienne, XVe siècle-XVIII^e siècle », *Artefact*, n°4, 2016, p. 324.

¹¹¹⁴ PIQUES Stéphane, *La céramique dans le territoire industriel de Martres-Tolosane depuis le XVI^e siècle*, Toulouse, PUM, 2018, p. 35-51.

¹¹¹⁵ FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude ... op. cit.*, p. 45-46.

¹¹¹⁶ MAITTE Corine, *Les chemins de verre. Les migrations des verriers de Venise et d'Altare, XVI^e-XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2009, p. 18.

¹¹¹⁷ *Ibid.*, p. 271.

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 43.

¹¹¹⁹ MAITTE Corine, « Priviléges, migrations, secrets des verriers altarais et vénitiens, XVI^e-XVII^e siècles », in LAGABRIELLE Sophie et MAITTE Corine (coord.), *Les innovations verrières et leur devenir, Cahiers de Verre & Histoire*, n° 2, 2013, p. 83-85.

fut essentiellement l'extraction du jais et non sa taille. Le mineraï que ses membres extrayaient était à la fois revendu localement et à des acheteurs compostellans, tels Juan de Santurio, juré-garde de la corporation de Saint-Jacques-de-Compostelle¹¹²⁰. Le travail du jais y était réparti selon un modèle assez traditionnel : les Asturiens, surtout des ruraux, produisaient des bijoux pour des consommateurs peu à moyennement aisés, tandis que les fabricants de la cité galicienne s'adressaient aussi bien à un marché de consommation courante qu'à un marché de luxe¹¹²¹, avec de très belles pièces que l'on peut encore admirer dans plusieurs musées espagnols¹¹²². Contrairement à l'Espagne, le Pays d'Olmes, rural s'il en est, concentra en même temps des productions bas de gamme et de l'orfèvrerie.

2) De l'illégalité à la jurande des orfèvres du Peyrat, Sainte-Colombe et Chalabre

L'orfèvrerie en jais semble être apparue dans les années 1740 en Pays d'Olmes : Marc Autié, marchand du Peyrat, est le premier que l'on puisse recenser comme orfèvre en 1743¹¹²³. L'activité paraît s'être relativement vite répandue : dix ans plus tard, on peut dénombrer au moins une dizaine d'orfèvres en Pays d'Olmes¹¹²⁴. Malheureusement, on ne peut pas établir de quelle manière l'orfèvrerie en jais a été introduite en Pays d'Olmes et on en est réduit à émettre quelques hypothèses. Marc Autié, ou un des autres orfèvres, a pu apprendre l'orfèvrerie ailleurs et, maîtrisant le travail du jais, croiser ces deux techniques. Hypothèse plus aventureuse mais plus improbable aussi, ce travail peut provenir de Saint-Jacques-de-Compostelle où un des orfèvres du Pays d'Olmes aurait appris cette technique. Enfin, les deux hypothèses peuvent se rejoindre : les marchands du Pays d'Olmes ont très bien pu avoir entre les mains de beaux objets

¹¹²⁰ MONTE CARREÑO Valentín, *Azabachería Asturiana ... op. cit.*, p. 39-45.

¹¹²¹ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 284-316.

¹¹²² FRANCO MATA Ángela, « Los azabacheros asturianos del siglo XVI. Arte e industria del azabache. Pervivencia », in *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 20001, n° 19, p. 211-225 ; FRANCO MATA Ángela, « azabaches del M.A.N. », in *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 1986, n° 2, p. 131-167. Parmi ces musées, on peut noter les très belles collections du musée du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, du musée d'archéologie national de Madrid, du musée de Pontevedra ainsi que de l'institut Don Juan de Valence.

¹¹²³ AD Ariège, 5 E 3150 ; Contrat d'apprentissage entre Françoise Cailhau, Pierre Autié, ouvrier en peigne de corne, Marc Autié, marchand et orfèvre, mère et fils, et différentes jeunes filles, 6 juillet 1743, f° 277-278.

¹¹²⁴ Voici, par commune, la liste (non exhaustive) des noms d'orfèvres dans les années 1750 :

- à Sainte-Colombe : Jacques-Marcelin Milhau, Jean-Baptiste Rouzaud, Jacques Pelegry, Pascal Viviès, Jean Viviès (s'installe ensuite à Chalabre entre 1750 et 1753),
- au Peyrat : Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, Marc Autié et Germain Autié
- à Léran : Jacques Lasagües, Pierre Bauzil et Durand Alizet.

Thomas et Pierre Viviès, frères de Jean Viviès, sont installés à Limoux mais travaillent toujours en lien avec leurs frères.

Jean-Pierre et Jacques Augé (mais ne sont pas restés).

en jais montés sur de l'or ou de l'argent fabriqués à Saint-Jacques-de-Compostelle et il a suffi alors qu'un des orfèvres reproduise cet objet.

Au-delà de ces conjectures, Il est fort intéressant de s'attarder quelque peu sur la manière dont l'orfèvrerie s'est développée en Pays d'Olmes. C'est un beau dossier de la jurande des marchands orfèvres de Toulouse¹¹²⁵ qui, le premier, la porte à notre connaissance en nous fournissant des renseignements truculents. Le 28 juin 1746, deux jurés-gardes des marchands orfèvres de la ville de Toulouse vinrent enquêter en Pays d'Olmes, accompagnés d'un greffier, à la suite des « dénonces qui [leur] ont été faites que divers orphèvres marchans merciers colporteurs et autres du lieu de Sainte-Colombe entreprennent d'acheter fabriquer ou faire fabriquer des pièces, d'or et d'argent qu'on dit être au billon ». Arrivés au domicile de Jean Viviès qualifié de simple « habitant de Sainte-Colombe », les enquêteurs ne découvrirent chez lui « aucune marque de boutique d'ophèvre ny de forge qu'un simple établi servant seulement a travaillé du geayet a quoy il soccupait »¹¹²⁶. L'intéressé, interrogé pour savoir depuis combien de temps il avait démolí sa forge, répondit en toute franchise : « depuis qu'il a su que nous étions en visite ». De même, c'est sans ambage qu'à la question de savoir à quel prix il achetait le marc d'argent¹¹²⁷, il rétorqua qu'il « lachettait a quarante huit livres le Marc de plus luy aurions demende a combien il le vendait a quoy il a repondu quil ne vendait point a poids et qu'il ne faisait que de petits ouvrages montes en jayet quil vendait a l'œil ». Enfin, questionné sur la provenance des matières premières qu'il utilisait, il précisa « quil en achettait quelquefois a des colporteurs et quil en avait eu achetté il y a environ deux ou trois mois au sieur Dubois changeur de Chalabre »¹¹²⁸. Interpellé pour savoir s'il possédait un tarif ou des registres, ainsi que des ouvrages en jais montés sur de l'argent, Jean Viviès répondit par la négative. Puis les enquêteurs se rendirent chez Jean-Baptiste Rouzaud, « marchand orfèvre » qui exhiba des lettres de maîtrise datées du 14 avril 1745 et leur montra les morceaux d'or et d'argent qu'il travaillait ainsi que sa balance, sa forge, ses tarifs en vue du public et deux marcs d'argent. Interpellé de « dire combien il achettait le Marc de l'argent poinsson de province a quoy il a repondu quil lachettait quarante six livres dix huit sols le Marc et lor conformement au tarif ». Le tarif du Marc d'argent étant alors de 51 livres, Jean-Baptiste Rouzaud obtenait un rabais de 8 % et Jean Viviès de 5,9 % : il n'y a pas de petites économies. Trois semaines plus tard, les

¹¹²⁵ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Liasse « Orfèvres de Sainte-Colombe, de Chalabre et du Peyrat », 1746-1756.

¹¹²⁶ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Procès-verbal de saisie chez des orfèvres de Sainte Colombe, 28 juin 1746.

¹¹²⁷ Ancienne mesure de poids valant une demi-livre, soit un peu plus de 200 grammes.

¹¹²⁸ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Procès-verbal de saisie chez des orfèvres de Sainte Colombe, 28 juin 1746. À propos du sieur Dubois, changeur de Chalabre, il convient de préciser que ce personnage apparaît aussi dans le livre de comptes des Acher. Le texte est souligné dans la source.

deux orfèvres étaient condamnés : Jean Viviès à 60 livres d'amende « pour avoir tenu boutique ouverte sans sestre fait recevoir maître ou pour avoir fait trafic des matieres d'or et d'argent » et Jean-Baptiste Rouzaud à 50 livres d'amende « pour n'avoir travaillé au titre requis », amendes auxquelles il faut rajouter 11 livres de frais de justice¹¹²⁹. Si les deux hommes se mirent en règle, ce ne fut pas le cas de tous les autres orfèvres du lieu. En effet, en 1750, avec Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et Marc Autié, ils dénonçaient à leur tour les sieurs Jacques Pelegry et Marcellin Milhau qui « sans être maître orfèvre s'avisen de fondre et de travailler les matières d'or et d'argent de bas titre et de les exposer en vente »¹¹³⁰. Le 16 mai, perquisitionnant au domicile de Jacques Pélegry en son absence, les jurés-gardes découvrirent 34 limes à repérer. Son père et sa sœur racontèrent alors qu'il avait été apprendre pendant trois semaines le métier d'orfèvre à Pamiers d'où il avait ramené ces limes dont il ne s'était jamais servi, exerçant « a present metier de tenir des pensionnaires ». Or, s'il se disait bien maître d'école en 1745¹¹³¹, dès 1749 et sans doute avant, Jacques Pélegry est noté comme orfèvre dans les livres de comptes des Acher pour lesquels il travaillait¹¹³². Ses parents nièrent aussi que Jacques Pélegry donnait de l'ouvrage d'orfèvrerie à Marcellin Milhau, fils d'un boulanger, qu'il apprenait à une fille le métier d'orfèvre et qu'il faisait fondre de l'or et de l'argent à la forge du maréchal depuis un an¹¹³³. Pourtant, l'année suivante, Jacques Pélegry prit le dit Milhau comme apprenti-orfèvre¹¹³⁴.

Quelques mois auparavant, Jacques Pélegry décida de se mettre en règle en demandant à être reçu maître orfèvre. Sa requête entraîna l'ire des quatre orfèvres déjà établis qui s'adressèrent au général provincial et aux juges-gardes de la monnaie de Toulouse afin qu'il soit débouté. Ils expliquaient que, lors de la descente et perquisition du mois de mai, Jacques Pélegry « se cacha et avec lui ses outils matières et ouvrages ». Puis, nonobstant la visite et la défense qui lui avaient été faites, « led pelegry continua de fondre et de travailler en secret les matieres d'or et d'argent et comme cela portait un prejudice considerable aux requerants et que le public en souffrait parce que led pelegry ne travaillait point les matières au titre des ord^{ces} ». Le procureur de Toulouse rendit une ordonnance et enjoignit aux orfèvres du Peyrat et de

¹¹²⁹ AD Haute-Garonne, 9 B 19, Ordinance portant condamnation des sieurs Viviès et Rouzaud, 19 juillet 1746.

¹¹³⁰ AD Haute-Garonne, 9 B 19, Verbal des jurés-gardes de Toulouse à Sainte-Colombe et au Peyrat, 15 mai 1750.

¹¹³¹ AD Ariège, 3 E 3862 ; Mariage de Jean-Romain Escolier et François Autié, 2 juillet 1745, f° 67-68.

¹¹³² AD Ariège, 1 J 1 ; Compte « Pelegry orphevre », f° 60.

¹¹³³ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Verbal des jurés-gardes de Toulouse à Sainte-Colombe et au Peyrat, 15 mai 1750.

¹¹³⁴ AD Aude, 3 E 3864 ; Apprentissage d'orfèvre de Marcellin Milhau chez Jacques Pélegry, 1^{er} avril 1751, f° 34.

Sainte-Colombe de la faire appliquer en leur donnant aussi le droit de contrôler localement le travail des matières d'or et d'argent¹¹³⁵.

cette ord^{ee} fut affiché au lieu de S^{te} Colombe et par mepris de m les juges qui l'ont rendue led pelegry enleva l'affiche et depuis il continue de travailler en secret mais il attend que les requerants soient absens pour fondre avec plus de liberté les matières chez le marechal qui luy prette sa forge et enfin il s'est avisé de se présenter auxd S^{rs} gardes jures des orfevres pour qu'ils le recussent a faire chef d'ouvre et certificassion que son brevet d'apprentissage est en bonne forme et passé suivant les règlements et le presentassent a m. le general provincial et juges gardes de la monayéé pour être recû au serment de maître dans les lieux de S^{te} Colombe et le Payra a quoy les requerants ont intérêt de s'opposer comme ils s'y opposent par le present acte parce que le nombre des orfevres établis dans les lieux de S^{te} Colombe et le Payra est plus que suffisant pour les ouvrages qui sy fabriquent et que si on l'augmentait ce serait leur porté un prejudice considérable vû qu'ils ny pourraient plus sy soutenir faute de travail ils sont d'ailleurs fondés a s opposer a la réception dud pelegry^{1°} parce qu'il n'a jamais fait d'apprentissage du metier d'orfèvre ^{2°} la declaraon d'apprentissage qu'il rapporte et qu'il a fait enregistrer au greffe de la monayéé le 23 de ce mois est fausse par la susd raison que led pelegry na pas rester cette année chez led Lestrade et quacontraire il a resté regent des Ecoles de Ste Colombe depuis Lannée 1737 jusques est inclus l'année 1748 ainsy quil est notoire ^{3°} parce que Lestrade qui a fait la declaraon d'apprentissage n'est pas m^e orfevre jamais insculpé aucun poincon ni traité de serment et n'est pas même reconnue pour orfevre son metier etant de faire des boucles de cuivre ^{4°} il faudrait un brevet d'apprentissage datté du tems que led pelegry laurait commencé au lieu qu'il ne porte qune fausse declaration d'un homme qui nest pas m^e orfevre.¹¹³⁶

Malgré la fausseté de ses déclarations, Jacques Pelegry paraît bien avoir été reçu maître orfèvre¹¹³⁷. Si la plupart des arguments avancés contre sa réception semble fondée, l'un peut être largement mis en doute : le nombre suffisant d'orfèvres en Pays d'Olmes. En effet, les requérants omettaient à dessein de préciser que l'essentiel de leur production n'était pas destiné aux campagnes environnantes, mais à des marchés bien plus lointains dont la demande était largement supérieure à l'offre éventuelle du Pays d'Olmes.

Finalement, le 30 janvier 1753, trois des premiers orfèvres demandèrent l'établissement d'une jurande en ces termes :

suplent humblement Jean Baptiste Gaston Cailhau, Jean Baptiste Rouzaud et Jean Viviès Me orfèvres des lieux de Chalabre, S^{te} Colombe et Le Peyrat au diocèze de Mirepoix composant les corps des orfèvres

¹¹³⁵ AD Haute-Garonne, 9 B 22 ; Ordonnances du général des juges gardes orfèvres de Toulouse, 3 juin 1750.

¹¹³⁶ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Exploit de maître Denis Sounné, huissier de la chancellerie et parlement de Toulouse adressé aux sieurs général provincial et juges de la monnaie de Toulouse à la requête des orfèvres du Peyrat et de Sainte-Colombe, 24 septembre 1750.

¹¹³⁷ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Requête et ordonnance de Jacques Pelegry pour devenir maître orfèvre, 21 septembre 1750.

des dits lieux qui sont cy près lun de la autre que leur distance n'est tout au plus que depuis lun bout de votre ville a la autre. Leur proximité leur fait espérer que vous voudrez bien leur accordér qence réunissant ils fassent corps ensemble et atendeu quils sont les premiers maîtres orfèvres que votre Cour aye resseux, et pourveux dés lettres de maîtrise, dens les dits lieux même dens ledit diocèze, et desirant de cé conformér aux Edits et declarations de sa majesté, et dé jouir du privilège d'avoir une maison commune comme tous les autres orfèvres des autres villes du Royaume pour y faire les essais de leurs matières et de leurs ouvrages dor et dargeant et de les marqué du poinson de jurande ayant négligé jusques a présent cette sage précaution et de jouir dudit privilège et d'autant quil importe aux supliants de corriger les abeutz qui ci sont glicés a ce jeuger et de prévenir ceux qui pourraint arrivér journelém¹ a défaut d'avoir un corps de jurande Etably dans le dit diocèze et aux dits lieux de Chalabre de S^{te} Colombe et Le peyrat qui sont les premiers ou il y est eu des maîtres orfèvres.¹¹³⁸

Sensible à leurs arguments, Pierre Ducasse, général provincial subsidiaire des monnaies, accéda à leur demande le 7 février 1753. Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, du Peyrat, fut alors choisi par ses pairs pour devenir juré-garde des orfèvres de Chalabre, Sainte-Colombe et Le Peyrat. Par conséquent, il fut décidé que la chambre commune où serait conservé le poinçon « pour marquer tous les ouvrages, en or, et en argent lors des essais [...] sera établie dans la ville du Peyrat qui est la plus ville considérable »¹¹³⁹ : à ce moment-là, ce modeste village, certes un centre important de fabrication, comptait environ 400 habitants tandis que Sainte-Colombe en avait trois fois plus. Ces écrits sont donc très révélateurs de l'ignorance des autorités quant à ce qui se passait dans les campagnes un tant soit peu éloignées des villes. Le général provincial de la monnaie devait s'en remettre aux premiers orfèvres du Pays d'Olmes pour obtenir des informations : c'est ce qui explique qu'il en vient à nommer comme juré-garde un membre éminent de la communauté protestante dont on ne sait par ailleurs comment il a bien pu faire pour obtenir les cinq certificats de catholicité nécessaires pour devenir maître orfèvre. Cependant, Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, n'a, tout au plus, occupé cette fonction qu'une dizaine d'années car, en 1765, il était devenu maître de forge¹¹⁴⁰. Si les sources manquent pour savoir si la jurande des orfèvres a duré davantage, on peut en revanche établir que des orfèvres ont travaillé en Pays d'Olmes au moins jusqu'à la veille de la Révolution¹¹⁴¹.

¹¹³⁸ AD Haute-Garonne, 9 B 22 ; Lettre à Monsieur le général provincial des monnaies et juges gardes du département de Toulouse pour obtenir le droit de former une jurande des orfèvres de Chalabre, Sainte Colombe et Le Peyrat, 30 janvier 1753.

¹¹³⁹ AD Haute-Garonne, 9 B 22 ; Ordonnance de Pierre Ducasse visant à établir une jurande des orfèvres de Chalabre, Sainte Colombe et Le Peyrat, 7 février 1753.

¹¹⁴⁰ AD Hérault, C 6779 ; Demande d'autorisation de port d'arme de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, 21 octobre 1765.

¹¹⁴¹ AD Aude, 3 E 3475 ; Mariage d'Antoine Viviès et de Brigitte Escolier, 1^{er} mars 1791, f° 169-170. Antoine Viviès, neveu de Jean Viviès, apporte sa boutique et ses outils d'orfèvre qui valent 490 livres.

De même que le maintien du protestantisme au village, les modalités du développement de l'orfèvrerie en Pays d'Olmes en disent long sur la dichotomie entre l'affichage de la puissance d'un État absolutiste et sa faiblesse réelle, son incapacité à faire respecter ses ordonnances, en particulier dans des endroits éloignés des centres du pouvoir comme le Pays d'Olmes¹¹⁴². Ses productions étaient aussi fort différentes de l'image du bas de gamme souvent attachée aux campagnes.

3) L'orfèvrerie au village : des bijoux à haute valeur ajoutée

« La réhabilitation (au moins partielle) du luxe opérée au XVIII^e siècle »¹¹⁴³ et « les transformations de la consommation des privilégiés »¹¹⁴⁴ jouèrent un grand rôle dans la montée en gamme des bijoux en jais du Pays d'Olmes. Jean Rambosson, bijoutier du XIX^e siècle, expliquait que, « comme le marbre, la nacre, l'albâtre, la porcelaine, etc., le jais peut être employé à mille objets divers ; il s'harmonise parfaitement avec l'or, avec l'argent, le bronze doré et avec les autres métaux qui entrent dans les objets de luxe et d'ornement »¹¹⁴⁵. C'est donc tout naturellement vers ces matières que se sont tournés les fabricants du Pays d'Olmes.

Les productions de l'orfèvrerie nous sont partiellement connues grâce aux livres de comptes de la société Jean Acher & Fils et à l'enquête des jurés-gardes des orfèvres de Toulouse¹¹⁴⁶. Jean-Baptiste Rouzaud fabriquait des bagues à chaton¹¹⁴⁷, c'est-à-dire avec une partie destinée à accueillir une pierre plus ou moins précieuse, ici du jais. On découvre aussi des bijoux aux noms insolites tels que des « bagues à tourterelles sur or » dont il est difficile de connaître l'apparence physique¹¹⁴⁸. On pourrait davantage imaginer à quoi ressemblaient

¹¹⁴² Pour autant, les orfèvres ruraux n'avaient pas le monopole du travail informel : à Paris, dans les années 1730, au sein de la corporation des orfèvres « les gardes furent accusées d'abriter des milliers de faux ouvriers dans des locaux cachés (chambrelans) » (KAPLAN Steven L., « Idéologie, conflit des pratiques politiques dans les corporations parisiennes au XVIII^e siècle », *RHMC*, n° 49/1, 2002, p. 48).

¹¹⁴³ DAUMAS Jean-Claude et de FERRIERE Le VAYER Marc, « Les métamorphoses du luxe vues d'Europe » in DAUMAS Jean-Claude et de FERRIERE Le VAYER Marc (dir.), « Le luxe », *Entreprises et histoire*, 2007/1, n° 46, p. 7 ; MARGAIRAZ Dominique, « La querelle du luxe au XVIII^e siècle », in MARSEILLE Jacques (dir.), *Le luxe en France du siècle des Lumières à nos jours*, Paris, ADHE, 1999, p. 25-37.

¹¹⁴⁴ ROCHE Daniel, *Histoire des choses bancales ... op. cit.*, p. 90-91.

¹¹⁴⁵ RAMBOSSON Jean, *Les pierres précieuses et les principaux ornements*, Paris, Firmin Didot Frères, 1870, p. 167.

¹¹⁴⁶ AD Ariège 1 J 1-5 ; Livres de comptes de la société Jean Acher & Fils et AD Haute-Garonne, 9 B 22.

¹¹⁴⁷ AD Haute-Garonne, 9 B 22 ; Procès-verbal de saisie chez des orfèvres de Sainte Colombe, 28 juin 1745.

¹¹⁴⁸ AD Ariège 1 J 1 ; 1749-1754, f° 123 : Jacques Pelegry a vendu à la société « J. Acher & Fils » des « bagues à tourterelle sur or » le 30 décembre 1753, Jean Vivès avait acheté six grosses tourterelles, peut-être les tourterelles en jais, fabriquées séparément, se montaient-elles sur les bagues en or.

des « bagues moitié à feuille, moitié à palme »¹¹⁴⁹, les girandoles¹¹⁵⁰ faites par Jean Viviès et les montres d'orfèvrerie achetées par Juan Manuel de Quadra de Séville en 1780¹¹⁵¹. On trouve aussi de classiques pendants sur argent ainsi que des boutons de manche en argent et des boutons en or pour veste¹¹⁵². Enfin, les orfèvres produisaient aussi des croix en or et en argent dans lesquelles ils incrustaient du jais¹¹⁵³.

Comparativement aux autres bijoux en jais qui ne contenaient pas de matière précieuse, les prix de ceux issus de l'orfèvrerie étaient plus élevés. La fourchette de prix de ces bijoux était très grande et probablement fonction de la quantité de métal précieux qu'ils contenaient. Prenons quelques points de comparaison :

- le millier de boutonets (sans doute des petits boutons ?) valait deux livres et cinq sous, soit environ un demi-denier pièce alors que la douzaine de « garniture de boutons à brillant vaut 11 livres »¹¹⁵⁴, soit environ 19 sous pièce, de même, une paire de boutons de manche en argent valait entre 15 et 24 sous¹¹⁵⁵ ;

- En 1797, une paire de pendants en jais taillés en poire avec leur boulette valait trois sous¹¹⁵⁶ alors qu'elle valait environ une livre montée sur l'argent¹¹⁵⁷ (six à sept fois plus cher) et environ cinq livres montée sur l'or¹¹⁵⁸ (30 à 35 fois plus cher).

- en 1768, les Acher achetaient à Jean Viviès 15 sous la grosse de boutons pour veste, soit à peine plus d'un denier le bouton tandis que, quatre mois avant, ils leur avaient payé 1 165 livres pour seulement un quart « d'une grosse de boutons or pour veste », soit plus de 32 livres le bouton ! Le prix très élevé – rappelons que cela représentait environ trente journées de travail d'un ouvrier qualifié – de ces boutons montre qu'ils devaient atteindre un haut degré de finition.

¹¹⁴⁹ *Ibid.*

¹¹⁵⁰ « On appelle *girandole*, un assemblage de diamants ou d'autres pierres précieuses, qui sert à la nature des femmes. » *Dictionnaire de Trévoux ou Dictionnaire universel français*. Cet assemblage est souvent suspendu aux oreilles.

¹¹⁵¹ AD Ariège, 1 J 4 ; « Juan Manuel de la Quadra doit », f° 14.

¹¹⁵² AD Ariège, 1 J 3 ; « Jean Viviès doit à marchandises générales : 1/4 grosse boutons or veste livres en troq de 16C taillats (à prendre à Marseille) », f° 32.

¹¹⁵³ AD Ariège 1 J 1 ; « Jean Viviès avoir », f° 124.

¹¹⁵⁴ AD Ariège 1 J 3 ; « Nicolas Batiston doit », f° 25.

¹¹⁵⁵ AD Ariège 1 J 2 ; « veuve Nouvez Montregeaux doit : « 4 paires bouton manche en argent massif 3L », 4 décembre 1759, f° 195 ; « Jacques Pelegry avoir : Marchandises générales 4 paires de boutons de manche sur argent 4L 16S », 3 juillet 1760, f° 251.

¹¹⁵⁶ AP Sune, livre de comptes anonyme.

¹¹⁵⁷ AD Ariège, 1 J 2 ; « Pelegry avoir : 38 paires pendent sur argent », 36 livres 12 sous, soit 19 sous pièces, 05 juin 1761, f° 251 ; AD Ariège, 1 J 2 ; « Milhau fils aîné de Sainte Colombe avoir : 5 douzaines pendants » pour 78 livres, soit une livre 6 sous pièce, 25 novembre 1779, f° 276.

¹¹⁵⁸ AD Ariège 1 J 3 ; Feuille à part « Pierre Autier du Peyrat son compte courant avec Jean Acher et fils de Sainte Colombe », « 1 paire pendants reçus de son fils » pour 5 livres 6 sous et 8 deniers, 1^{er} avril 1765.

D'autres objets apparaissent sans comparaison mais nous donnent un ordre de grandeur : Jacques Pelegry vendait aux Acher la croix d'argent à 9 pierres avec son coulant 2 livres et 12 livres la croix montée sur l'or à 13 pierres. Les bagues à tourterelle valaient de 2 à 6 livres¹¹⁵⁹.

Enfin, une mention de 1762 nous donne à voir la valeur élevée de ces pièces d'orfèvrerie : « Pour la Boete (?) bijouterie qu'il fut égarée à la douane déduction faite de 25% de perte par profits et pertes pour 6% que nous voulons supporter sur le montant de ladite Boete [...] 1 054 livres »¹¹⁶⁰. On imagine aisément le trouble causé par la perte de cette boîte.

Certes, le prix de ces bijoux en jais montés sur de l'or et de l'argent était loin d'atteindre celui des bijoux les plus prestigieux tel le Régent, ce diamant porté par Louis XV et acquis par son oncle, le duc d'Orléans, pour la somme faramineuse de 2 000 000 de livres¹¹⁶¹. Il est même encore bien éloigné de ceux de la plupart des bijoux vendus par les orfèvres parisiens étudiés par Natacha Coquery : dès qu'ils étaient munis d'un brillant, le prix de ces bijoux, qu'il s'agisse de bagues ou de boucles d'oreilles, se montait à des centaines, voire des milliers de livres¹¹⁶². Cependant, sans brillant, ces bijoux étaient moins chers. Ainsi en 1778, un boutiquier parisien vendait « une cheine de pinsbec a mé dallion emailleé » pour 24 livres, une boîte d'argent pour 30 livres et « une cane de jay » pour 24 livres¹¹⁶³. Comme tout luxe¹¹⁶⁴, celui de l'orfèvrerie en jais était relatif : bas de gamme en regard des diamants royaux, les bijoux en jais montés sur de l'or et de l'argent paraissaient luxueux en comparaison des autres bijoux en jais.

Au cours de la seconde moitié du [XVIII^e] siècle, le commerce de la bijouterie s'accrut substantiellement en réponse à la demande croissante des classes moyennes de plus en plus aisées pour une bijouterie abordable. S'efforçant d'imiter l'aristocratie et donc très au courant des fluctuations des modes vestimentaires, ils cherchèrent des versions moins chères des bijoux en or et des pierres précieuses. Les alternatives furent trouvées dans les substances telles que du pinchbeck [une sorte de laiton] et des bijoux en acier, largement promus comme des substituts acceptables.¹¹⁶⁵

L'orfèvrerie en jais s'inscrivait dans cette gamme de produits destinés à une clientèle bourgeoise de plus en plus nombreuse dont le budget, bien que très largement supérieur à celui des ouvriers, ne leur permettait pas pour autant de s'offrir des bijoux trop onéreux. Pour cette catégorie de consommateurs, une paire de pendants en jais montés sur l'or, sans doute vendue autour d'une dizaine de livres, devait constituer une alternative raisonnable. Ces bijoux

¹¹⁵⁹ AD Ariège 1 J 1 ; « Jacques Pelegry avoir », f° 123 ; « Jean Viviès avoir », f° 124.

¹¹⁶⁰ AD Ariège, 1 J 3 ; « Nicolas Batiston doit ; Mireille et Braun [acheteur] », 20 septembre 1762, f° 25.

¹¹⁶¹ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux... op. cit.*, p. 69.

¹¹⁶² COQUERY Natacha, *La Boutique à Paris au XVIII^e siècle ... op. cit.*, p. 333, note 908, p. 352, notes 952-953.

¹¹⁶³ *Ibid.*, p. 328.

¹¹⁶⁴ PERROT Philippe, *Le luxe ... op. cit.*, p. 43-44.

¹¹⁶⁵ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 26.

confirment que les produits « que l'industrie rurale fournit ne sont pas forcément dévalorisés par rapport aux productions des villes »¹¹⁶⁶.

Finalement, les productions du Pays d'Olmes montrent bien que « dans une hausse générale des biens de consommation courante et par la diffusion large et accélérée des productions de luxe, tout ce qui est traduction sociale et intime des apparences exerce une influence considérable »¹¹⁶⁷. Le territoire et ses acteurs, tant ouvriers que marchands de bijoux en jais et de peignes, ont su saisir cette opportunité pour fabriquer des produits embrassant alors les différentes gammes : de la plus basse visant à un marché préfigurant les consommations de masse – ainsi retrouve-t-on à la fois des peignes en corne et des bagues dans les boutiques des marchands ruraux du Lyonnais et du Beaujolais¹¹⁶⁸ – à la plus haute, l'orfèvrerie destinée aux catégories de population aisées. Au XVIII^e siècle, le Pays d'Olmes a ainsi connu une belle prospérité grâce à ses connexions avec les marchés porteurs du temps.

B. Une très forte expansion reposant sur la globalisation des échanges du XVIII^e siècle

« Occupant une place privilégiée dans la croissance française, le commerce extérieur a connu son âge d'or au XVIII^e siècle ; les échanges atlantiques, avant tout ceux des Îles d'Amérique et les échanges européens lui ont donné son dynamisme »¹¹⁶⁹. Grâce à ses réseaux, le Pays d'Olmes s'est inscrit avec force dans cette dynamique. Le territoire ne se contentait plus de matières premières locales, mais les faisait venir de plus en plus loin. Une fois transformés, ses produits suivaient les itinéraires du temps en se tournant davantage vers les horizons atlantiques. En retour, ces exportations lui permettaient de ramener au village des produits coloniaux.

I. Mesurer l'âge d'or

D'un point de vue macro-économique, connaître les rythmes du commerce extérieur paraît aisément grâce à l'existence de sources telles que la Balance du Commerce. En réalité, la manière dont ces sources ont été élaborées et les erreurs qui s'en sont suivies imposent des précautions quant à leur usage¹¹⁷⁰. Cependant, les différentes sources permettent d'en tracer les

¹¹⁶⁶ MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane (Dir.), *Les industries ... op. cit.*, p. 12.

¹¹⁶⁷ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 110

¹¹⁶⁸ MEYZIE Philippe, « Consommations paysannes et économie de l'échange en France au XVIII^e siècle », in FERRAND Guilhem et PETROWISTE Judicaël (dir.), *Le nécessaire et le superflu... op. cit.*, p. 244.

¹¹⁶⁹ BUTEL Paul, *L'économie française ... op. cit.*, p. 77.

¹¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 77-79 ; DAUDIN Guillaume, *Commerce et prospérité, la France au XVIII^e siècle*, Paris, PUPS, 2011 (2^{nde} édition, 1^{re} édition en 2005), p. 199-217 et p. 249-251.

fluctuations avec une certaine précision. D'un point de vue micro-économique, l'absence ou la faiblesse des sources sérielles concernant les industries rurales au XVIII^e siècle limite d'emblée les possibilités statistiques et conduit à dessiner les contours de la croissance de manière plus qualitative. Mais la mesure de l'évolution du nombre des constructions de moulins à jais permet d'avoir un aperçu de cet essor.

1) La surprenante puissance des industries du Pays d'Olmes

L'État monarchique du siècle des Lumières n'a, en aucune manière, les moyens de mesurer les productions du Pays d'Olmes. Par ignorance de l'éventuelle importance de ces industries et de ce qu'elles pouvaient lui rapporter, la volonté lui en a d'ailleurs probablement manqué. Certes, plusieurs mémoires nous fournissent des renseignements, mais les chiffres s'y font rares. De fait, pour l'industrie du peigne, on ne possède aucun chiffre avant le XIX^e siècle. Pour autant, toutes les indications tendent à montrer qu'elle fut, avec le jais, une industrie puissante au XVIII^e siècle.

Ainsi, en 1698, l'intendant du Languedoc, Lamoignon de Basville, indiquait qu'il se faisait dans le diocèse de Mirepoix « un grand débit de peignes de buis¹¹⁷¹ ». Trente ans plus tard, le député du commerce Simon Gilly écrivait qu'il s'en faisait « une tel grande quantité¹¹⁷² », mais, contrairement aux autres productions du Languedoc, il n'en fournissait pas d'estimation chiffrée et on peut donc se demander s'il ne s'est pas contenté de reprendre les indications antérieures. Le jais brillait par son absence dans ses *Observations sur l'état des fabriques du Languedoc*. Pour sa part, Lamoignon de Basville n'en évoquait que les mines sans plus de détail. Au milieu du siècle, les autorités s'illustraient donc par leur ignorance. En 1753, la demande de privilège d'exploitation de mines de jais dans le diocèse d'Alet par le sieur Viviès nous en dit long à ce sujet : ne connaissant rien de cette industrie, l'intendant des finances Trudaine pria le vicomte de Saint-Priest, intendant du Languedoc, de lui « mander ce que c'est que cette exploitation »¹¹⁷³. Ce dernier, n'en sachant rien de plus, demanda un mémoire à son subdélégué de Limoux grâce auquel on apprend que le jais emploierait 1 200 personnes et aurait rapporté de belles sommes à ses fabricants puisqu'il écrivait : « On m'a assuré que les Acher de S^{te} Colombe ont gagné plus de quarante mille écus dans l'espace de quinze ans, les autres

¹¹⁷¹ AN, H 1588 26 ; Mémoire concernant la province de Languedoc, dressé par Monsieur de Basville, conseiller d'État et intendant en Languedoc en 1698, f° 92.

¹¹⁷² AD Hérault, C 5517 ; Observations sur l'état des fabriques du Languedoc par Monsieur Gilly, député du commerce, 1732, f° 39, article 163.

¹¹⁷³ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Daniel-Charles Trudaine à l'intendant du Languedoc à propos de la demande de privilège d'exploitation « d'une mine de jayet située dans le diocèse d'Aleth au territoire de Bugaraich, de Sougranne et de la Vialasse », 20 avril 1753.

commerçants nommés dans ce mémoire sont aussi fort aisés quoy que leur fortune ne soit pas si brillante »¹¹⁷⁴. Ces chiffres, pour le moins non négligeables, demeuraient jusque-là inconnus de l'administration.

En 1768, le Mémoire sur le commerce du Languedoc de l'intendant de Saint-Priest nous donne un aperçu chiffré de l'importance que pouvait avoir l'industrie du jais dans les années 1750. En effet, le vicomte écrivait qu'« autres fois on exportait cette marchandise pour plus de 500 000 livres »¹¹⁷⁵. Mais, pas plus que les sources de l'Ancien Régime, il ne nous donne de renseignement sur les chiffres de l'industrie du peigne. Il faut attendre 1845 pour qu'Adolphe Viviès, lui-même industriel, maire de Sainte-Colombe et petit-fils de Thomas Viviès, une source donc bien informée, nous apprenne qu'à « cette époque » – terme évoquant la seconde moitié du XVIII^e siècle sans plus de précisions – « elle mettait en circulation 300 000 francs environ » principalement à l'étranger¹¹⁷⁶. Par ailleurs, ces indications nous permettent d'estimer le nombre de peignes fabriqués chaque année : quatre à huit millions¹¹⁷⁷ au moment de l'apogée. Le chiffre d'affaires du territoire se serait alors monté à environ 800 000 livres.

2) Mise en contexte de l'âge d'or du Pays d'Olmes

Pour saisir l'importance de ce chiffre, il importe de le replacer dans le contexte à la fois régional et international. Comparons-le à la soie et la laine qui représentaient deux des principales productions du Languedoc. « La valeur de la production annuelle était estimée par Le Nain, en 1744, à 3 millions. Saint-Priest, en 1768, porte ce chiffre de 8 à 9 millions »¹¹⁷⁸ : le jais et le peigne représentaient donc environ 10 % de la production de soie du Languedoc. À la même période, la production de laine s'élevait à environ 20 millions de livres¹¹⁷⁹ : le peigne et

¹¹⁷⁴ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, Subdélégué de l'intendance de Limoux, 23 juin 1753.

¹¹⁷⁵ AD Hérault, C 2949 ; Mémoire sur le commerce du Languedoc par le vicomte de Saint-Priest, 1768.

¹¹⁷⁶ AD Aude, 9 M 30 ; Préfecture de l'Aude. Arrondissement de Limoux. Commune de Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Statistiques. Peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main. Adolphe Viviès, vers 1840.

¹¹⁷⁷ Si l'on se base sur la fabrication des peignes les plus chers, à 2 sous pièces, le nombre de peignes produits pour 300 000 livres serait de trois millions, si l'on considère le prix des peignes de qualité moyenne, soit un sou, le nombre serait de six millions ; enfin si on prend pour base le prix des peignes de catégorie inférieure à cinq-six deniers pièce, le nombre de peignes fabriqués annuellement se monterait à plus d'une douzaine de millions. Si les ventes se montent bien à 300 000 livres, ce qui paraît assez réaliste au vu des sommes maniées par la société Acher, la fourchette de quatre à huit millions de peignes semble raisonnable. De plus, elle correspond à peu près aux chiffres du nombre d'ouvriers et des rendements que l'inspecteur du travail Le Roy estimait à 12-15 peignes (AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 50) et Robert Bollé à 12-18 peignes par jour et par ouvrier (BOLLÉ Robert, *Le peigne... op. cit.*, p. 22) : à ce rythme-là, 1 330 ouvriers travaillant 250 jours par an produisaient entre quatre et six millions de peignes. Il suffisait que leur nombre - ou leur temps de travail - s'accrût de 33% pour atteindre les huit millions.

¹¹⁷⁸ DUTIL Léon, *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, Hachette, 1911, p. 459.

¹¹⁷⁹ MARKOVITCH Tihomir J., *Les industries lainières de Colbert à la Révolution*, Paris, Droz, 1976, p. 274.

le jais représentaient 4 % de ce montant. Bien que « les historiens français considèrent comme très délicate la reconstitution de séries statistiques macro-économiques annuelles antérieures à la Révolution »¹¹⁸⁰, plusieurs s'accordent à donner du crédit aux estimations de T. Markovitch pour qui, avec une croissance moyenne de 1,9 %, « le produit industriel aurait été porté de 1 milliard de livres à 2,2-2,6 milliards »¹¹⁸¹. Dans le mitan du siècle, les 800 000 livres de peignes et de jais constituaient donc entre 0,04 et 0,05 % du total de la production industrielle française pour une population qui en représentait environ 0,04 %¹¹⁸². Si ces ratios paraissent sensiblement équivalents, il faudrait rajouter les nombreuses autres activités industrielles du Pays d'Olmes – dont on ne peut malheureusement pas connaître les chiffres – comme le travail du bois, du fer, de la laine et du cuir : on s'apercevrait alors que la population y était fort industrieuse.

Les exportations de jais et de peignes mettent plus clairement ce phénomène en exergue. À l'apogée du territoire, les différentes sources s'accordent à dire qu'une majeure partie de la production est destinée à l'étranger. Par conséquent on peut estimer que les exportations de jais et de peignes du Pays d'Olmes se montaient entre 400 000 et 600 000 livres dans les années 1750, ce qui représentait entre 0,15 et 0,22% du total des 276 millions de livres d'exportations françaises du temps¹¹⁸³, tandis que la population n'en constituait que 0,04%¹¹⁸⁴. Toutes précautions prises, on peut en conclure qu'au milieu du siècle, la population du Pays d'Olmes était bien plus – trois à cinq fois – exportatrice de biens manufacturés que le reste du royaume.

Qu'il s'agisse des draps du Languedoc¹¹⁸⁵ ou du reste de la France, la production industrielle¹¹⁸⁶ et, plus encore, les exportations sont en forte croissance dans la première moitié du XVIII^e siècle, en particulier, comme l'indique Olivier Grenouilleau, dans les années 1736-

¹¹⁸⁰ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde... op. cit.*, p. 53.

¹¹⁸¹ Sans rentrer dans le long débat sur la force ou la faiblesse de la croissance française du XVII^e siècle, on peut citer entre autres WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie en France, du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1994, p. 177 ; ainsi que BUTEL Paul, *L'économie française ... op. cit.*, p. 63.

¹¹⁸² DUPÂQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, 4 vol. : la population française totale est estimée à 25 millions dans les années 1750 alors que la population du Pays d'Olmes était d'environ 10 000 habitants à la même période.

¹¹⁸³ CROUZET François, *La guerre économique franco-anglaise au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2008, p. 368-369.

¹¹⁸⁴ DUPÂQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, 4 vol. : la population française totale est estimée à 25 millions dans les années 1750 alors que la population du Pays d'Olmes était d'environ dix mille habitants à la même période.

¹¹⁸⁵ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 113-142 ; MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 67-77. L'idée de croissance demande toutefois à être nuancée car elle n'est pas identique dans tout le Midi et est fonction des produits fabriqués.

¹¹⁸⁶ BUTEL Paul, *L'économie française ... op. cit.*, p. 43-54 ; BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 514-521 ; DAUDIN Guillaume, *Commerce et prospérité ... op. cit.*, p. 17-22.

1748¹¹⁸⁷. L'essor que connaît alors le Pays d'Olmes s'inscrit dans cette croissance qui est confirmée sur le territoire par la multiplication des moulins à jais.

3) La confirmation de la croissance par l'essor des moulins à jais

La mesure de l'évolution du nombre de moulins à jais constitue un excellent indicateur de la conjoncture du Pays d'Olmes. À la fin du XVII^e siècle, huit moulins à jais tournaient le long des eaux de l'Hers et du Touyre. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, deux nouveaux moulins - l'un en 1730¹¹⁸⁸ et l'autre à une date inconnue - furent construits. Puis, de 1749 à 1756, dix nouveaux moulins furent établis sur le territoire¹¹⁸⁹. Ainsi, le nombre de moulins avait connu une hausse de 25% en une cinquantaine d'années et de 100% en à peine sept ans ! Par analogie avec le textile, on pourrait parler de la « fureur » de faire du jais¹¹⁹⁰. En effet, ces dix moulins contenaient cinquante meules supplémentaires permettant la fabrication de dizaines de millions de perles. Cette très forte augmentation des capacités productives apparaît clairement comme une réponse à la demande du marché qui s'est produite dans les années 1740 et a incité les marchands à investir dans les moulins d'une manière qu'ils pensaient pérenne.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle – comme le montre la carte des moulins à jais en annexe – l'essentiel des moulins se situait dans un espace relativement restreint le long de l'Hers : un à La-Bastide-de-Congoust, trois au Peyrat et cinq à Sainte-Colombe. Seul un moulin était actionné par les eaux du Touyre à Léran. L'essor du jais changea la donne : sept des dix nouveaux moulins furent construits le long du Touyre¹¹⁹¹ tandis que seuls trois d'entre eux

¹¹⁸⁷ GRENOUILLEAU Olivier, *Fortunes de mer, sirènes coloniales, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS, 2019, p. 104. L'auteur situe la période de forte croissance entre 1736 et 1748.

¹¹⁸⁸ AD Ariège, 5 E 3423 ; Bail à nouveau fief par la dame de Lévis d'un moulin à jais construit au Peyrat en 1730 par Durand Cailhau suivant la permission verbale à lui faite par défunt Paul-Louis de Lévis, 31 mai 1752, f° 162.

¹¹⁸⁹ Les différentes sources à partir desquelles ce chiffre a été élaboré seront cités ci-dessous.

¹¹⁹⁰ L'expression originelle est la « fureur de faire des draps », employée à propos de la très forte croissance de la production du Languedoc par MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 117.

¹¹⁹¹ D'amont en aval : un moulin à Villeneuve d'Olmes en 1755 (AD Ariège, 46 J J 48 ; Concession de faculté pour la construction d'un moulin à jayet consenti par noble de Simorre procureur fondé de Monseigneur le duc de Mirepoix en faveur du sieur Pierre Verdier, originaire de Villeneuve résidant à la forge d'Ascou) de Laroque d'Olmes en 1751 (AD Ariège, 46 J 48 ; Concession de la faculté de construire des moulins à ouvrir du jayet sur la rivière de Laroque-d'Olmes sous la redevance de 20 L pour chacun en faveur des sieurs Jean et Justin Acher père et fils de St^e Colombe, 26 avril 1751 (deux moulins à six meules, l'un dans le quartier des Auraguels et l'autre aux Curbeliers)); trois moulins à Léran, le premier en 1749 (AD Ariège, 5 E 3423 ; Bail à nouveau fief d'un moulin à tailler le jais à côté du moulin farinier par Madame veuve de Lévis à Jean Alizet, 7 juin 1753, f° 236-237), le second en 1752 (AD Ariège, 5 E 3423 ; Bail à nouveau fief du moulin à jayet sur le ruisseau dit denfer ou Massenal par Madame veuve de Lévis à Pierre et Jean-Pierre Bez, f° 183-184) et le troisième en 1754 (AD Ariège, 5 E 3423 ; Bail à nouveau fief du moulin à tailler du jayet au lieudit « à Fontmadrague » ou la Paychère par Madame Veuve de Lévis à Jean Bauzil, 5 décembre 1754, f° 322), un moulin à Sibra sur la commune de Lagarde (AD Ariège, 46 J 48 ; Foulon de Sibra pour la construction d'un moulin à jaïet à François Acher, fermier, 18 mai 1749).

étaient alimentés par les eaux de l’Hers¹¹⁹². Les nouveaux moulins à jais s’implantèrent donc au-delà de l’ancien cœur du territoire dans des villages qui n’en avaient jamais connu. Ainsi, durant un quart de siècle, l’apogée commercial se traduisit par une extension territoriale, presque 25 Km séparant le moulin de Barrineuf de celui de Sibra, sur l’actuelle commune de Lagarde.

Enfin, cet essor des moulins s’accompagnait aussi d’une évolution des modalités de gestion. La plupart des nouveaux moulins faisaient l’objet d’une « locatairie perpétuelle » pour une somme relativement modique : 20 livres par an pour chaque moulin dans le marquisat de Mirepoix et seulement quatre livres et quatre à cinq chapons pour ceux du marquisat de Léran¹¹⁹³. Par ailleurs, la construction de plusieurs d’entre eux fut totalement déléguée aux marchands qui les géraient entièrement :

Justin et François Acher les deux moulins de Laroque d’Olmes et celui de Sibra ;
Pierre Verdier, maître de forge, le moulin de Villeneuve d’Olmes pour le compte de Marc Autié et de sa mère Françoise Cailhau ;
Le sieur Pierre Lanes celui de Barrineuf ;
Jean Alizet, Jean Bauzil et, conjointement, les frères Pierre et Jean-Pierre Bez (à côté de leurs tanneries), chacun un moulin à Léran.

Finalement, le peigne et, peut-être plus encore le jais, paraissent avoir connu ce que l’on pourrait appeler un âge d’or à partir des années 1740 jusqu’à atteindre un apogée dans les années 1750. À la lumière de cette conjoncture, on comprend d’autant mieux les efforts faits par les marchands pour trouver de nouvelles sources d’approvisionnement en matières premières.

II. L’allongement des flux de matières premières

La propension à aller chercher plus ou moins loin des matières premières est fonction à la fois de la disponibilité, de la qualité et du prix des ressources locales. C’est ce qui explique que les approvisionnements en buis soient demeurés essentiellement régionaux, tandis que les cornes et le jais ont vu leurs flux s’internationaliser.

¹¹⁹² Toujours d’amont en aval : en 1756, un moulin à Barrineuf (actuelle commune de Fougax-et-Barrineuf) (AD Ariège 46 J 207 ; Registre de recettes sur le marquisat de Mirepoix, année 1757) ; vers 1752, un moulin à Bélest (AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Monsieur de La Rochefoucauld à Monsieur Le Blanc, 29 janvier 1753), un moulin au Peyrat (AD Ariège 46 J 365 ; Cahier intitulé « conte que jay rendu à mon petit fils » par Paul-Louis de Lévis, du 29 février 1752, moulin à jais du Peyrat, p. 9-12).

¹¹⁹³ AD Ariège, 46 J 203 pour le marquisat de Léran et 46 J 207 pour le marquisat de Mirepoix.

1) Du buis et d'autres bois des Pyrénées

Bien que les renseignements manquent sur le prix du bois servant à faire des peignes au XVIII^e siècle, quelques éléments nous permettent d'établir que l'impact du coût de la matière première sur le prix de revient était relativement faible, contrairement au coût du transport qui était relativement élevé. C'est ce qui explique que les fabricants aient été peu enclins à faire venir le bois de loin et aient donné la priorité aux forêts relativement proches. Par ailleurs, les marchands préféraient acheter des *esclapes* de bois car celles-ci pesaient trois fois moins lourd que le bois brut¹¹⁹⁴ : ils s'évitaient de la sorte une partie des frais de route.

Au moins jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, les étendues boisées du Plantaurel fournirent probablement une assez grande partie des matières premières¹¹⁹⁵. Cependant, les sources sont peu loquaces, d'autant qu'une partie de l'exploitation du bois s'effectuait de manière illégale et peu visible. C'est ce que nous montrent les interpellations d'habitants de Fougax-et-Barrineuf effectuées par les gardes du marquis de Mirepoix dans sa forêt de Montségur. Le 15 février 1743, Guilhaume Fourrié y fut trouvé en train de descendre sur le chemin du « bois de buis en longueur d'environ trois ou quatre pans [0,75 à 1 m] et en grosseur d'environ demy pied [15 cm] [...] au nombre de trente cinq rouleaux dont il avait déjà fait un tas ». Lorsque les gardes lui demandèrent « pourquoi il s'avisait de faire ce larcin au mépris des ordonnances du royaume qui le défendent », il répondit « qu'étant faiseur d'esclape de son métier il avait pris ce bois pour en faire de cette esclape propre pour des peignes ou pour faire des navettes ». En outre, un tas de bois destiné à être cuit pour faire du charbon se trouvait à proximité. Bien évidemment, Guilhaume Fourrié déclara ignorer qui en était l'auteur. Les gardes revinrent donc quatre jours plus tard. Ils découvrirent alors le même Guillaume Fourrié « qui avait déjà dressé et mis en feu un fourneau de charbon de ce même bois » et argua qu'il ne l'avait pas allumé et « le faisait cuire pour son père qui était allé à Prades ». Ce faisant, les gardes s'aperçurent que le récidiviste « avait caché sous un rocher vingt cinq rouleaux de buis »¹¹⁹⁶ ainsi qu'une autre hache que celle qu'ils avaient saisie précédemment ! Dix mois plus tard, Antoine Jouret, de Barrineuf, était surpris en contrebas de Montségur avec « cinquante neuf rouleaux de buis et dix neuf d'alié »¹¹⁹⁷ d'environ 20 cm de longueur sur 15 cm de circonférence ; l'*alié* est un terme occitan désignant

¹¹⁹⁴ AD Aude, 6 M 1003 ; Statistique industrielle et manufacturière, commune de Sainte-Colombe sur l'Hers, Sainte-Colombe sur l'Hers, 1811-1812.

¹¹⁹⁵ AD Hérault, C 47 ; Mémoire sur le diocèse de Mirepoix, 1750.

¹¹⁹⁶ AD Ariège, 46 J 38 ; Verbal des gardes Matieu Autié et André Gaudonville contre Guilhaume Fourrié, 20 février 1743. Guilhaume Fourrié fut condamné à 10 livres d'amende et à rembourser l'équivalent du bois et des sept charges et demi de charbon. La commune de Prades est située à une vingtaine de km sur le plateau de Sault.

¹¹⁹⁷ AD Ariège, 46 J 38 ; Verbal des gardes Mathieu Autié et André Gaudonville contre Antoine Jouret de la Palanque (paroisse de Barrineuf), Montagne (Montségur), 20 décembre 1743, n° 20.

l’alisier¹¹⁹⁸, un bois blanc propre à la fabrication de peignes. Après avoir prétendu qu’il avait coupé ce bois dans la forêt royale toute proche, il reconnut sa culpabilité et proposa en vain 40 sols pour le silence des gardes. Antoine Jouret fut condamné à cinquante livres d’amende¹¹⁹⁹. Ces deux procès-verbaux, bien qu’isolés, attestent d’une exploitation régulière et relativement intense des essences locales.

Pour autant, d’autres sources révèlent des horizons d’approvisionnement plus lointains. Ainsi, en 1731, le subdélégué de Mirepoix expliquait que « le bois pour faire ces peignes vient des espagnes et quelque peu des pиренеи »¹²⁰⁰. S’il est le seul à évoquer un approvisionnement qui aurait été majoritairement étranger, dans sa thèse de 1956, Michel Chevalier notait que « Dès le milieu du XVII^e siècle, on importait du buis d’Espagne, plus gros et plus dur »¹²⁰¹. Il demeure toutefois impossible de confirmer la domination de ces importations dans la première moitié du XVIII^e siècle. Par la suite, la documentation fait principalement apparaître deux aires d’approvisionnement en buis le long de la bordure pyrénéenne : à l’ouest, le Comminges et le Couserans, à l’est, les contreforts occidentaux des Corbières. À 80 km à l’ouest, l’aire d’approvisionnement est relativement vaste : elle forme un triangle entre Montréjeau, Cazères et Saint-Girons¹²⁰². À l’est, l’aire d’approvisionnement est plus restreinte, sans doute parce que la densité en bois y est plus grande. Distante de vingt-cinq km du Pays d’Olmes, elle forme approximativement un quadrilatère d’environ 15 km de côté, situé essentiellement dans l’Aude, délimité au nord-ouest par Quillan, au nord-est par Bugarach au sud-ouest par Axat et au sud-est par Caudiès-de-Fenouillèdes¹²⁰³.

À en croire Claude-Joseph Trouvé, préfet de l’Aude sous le premier Empire, ce sont les forêts de l’Aude qui fournissaient l’essentiel de la matière première. En effet, en 1818, il écrivait que le buis « qui croît dans les forêts de l’arrondissement de Limoux, et principalement dans la forêt des Fanges, suffisait, il y a 30 ans [dans les années 1780], pour alimenter les fabriques de

¹¹⁹⁸ LAGARDE André, *Le trésor des mots d’un village occitan … op. cit.*, p. 31.

¹¹⁹⁹ AD Ariège, 46 J 38 ; Condamnation d’Antoine Jouret par Gaspard Cairo, avocat en parlement, juge gruyer des villes et marquisat de Mirepoix, 9 janvier 1744.

¹²⁰⁰ AD Hérault, C 4677 ; Réponse du sieur Simorre subdélégué de Mirepoix … *loc. cit.*

¹²⁰¹ CHEVALIER Michel, *La vie humaine … op. cit.*, p. 574.

¹²⁰² Entre autres : AD Ariège, 1 J 1, Vve Nouguès de Montréjeau, f° 58 ; 1 J 2, *idem*, f° 195 ; AD Aude 3 E 3871, Protest de Jean Ferran, du lieu de Salech (commune de Cazères) contre Jean Acher & Fils, de la somme de 64 livres 4 sols, à raison de 11 sols le 100, 22 décembre 1766, f° 433.

¹²⁰³ AD Ariège 5 E 3153, Reddition de compte de Pierre et Charles Cathala père et fils, 24 décembre 1751, f° 1 178 ; Charles Cathala devait « au sieur Andrieu de Bugarach marchand d’esclapes et pour reste du prix de celle que le dit Cathala fils lui a achetée la somme de 150 livres », ce qui, si l’on prend pour base 11 sols la centaine, fait 27 200 esclapes (outre ce qui a déjà été payé).

Sainte-Colombe »¹²⁰⁴. Il est possible qu'à la fin du XVIII^e siècle, la proximité jouant en sa faveur, l'aire de l'Est soit devenue la principale, mais les sources invitent à demeurer prudent. Les comptes de l'entreprise Acher nous permettent d'estimer les quantités de buis qui circulaient sur les routes puisqu'elle faisait venir, à elle seule, des centaines de milliers d'esclapes de chacune des deux aires¹²⁰⁵. L'ensemble des flux devait donc s'établir à plusieurs millions d'esclapes, un chiffre qui pourrait paraître élevé en volume, mais qui, reporté au poids d'une esclape (entre 10 et 30 grammes), est en réalité relativement faible : entre 100 et 300 tonnes par an tout au plus.

2) Des cornes importées dès le XVIII^e siècle

Avant le XIX^e siècle, aucune source publique n'indique la provenance des cornes travaillées en Pays d'Olmes. Seuls les livres de comptes de la société Jean Acher & Fils contiennent des informations à leur sujet et constituent, à ce titre, une mine d'or pour l'historien. La problématique essentielle autour de cette matière première est la vision traditionnelle de l'élargissement progressif des horizons d'approvisionnement.

Il semblerait que ce soit Jean-Baptiste Mercadier, ingénieur en chef des ponts et chaussées de l'Ariège, qui, le premier, ait lié la fabrication de peignes à la présence de bêtes à cornes en expliquant en 1800 que « la culture des bestiaux dans le département y a encore porté un autre genre d'industrie. Les cornes de bœufs et de moutons servent à faire des peignes »¹²⁰⁶. Plus tard, des universitaires et des érudits locaux reprirent cette explication. Ainsi, en 1933, Lucien Goron, professeur aux Écoles Normales de Foix et de Toulouse, écrivait que la population du Pays d'Olmes, ayant d'abord fabriqué des peignes en buis, « devait s'adonner plus tard au travail des cornes indigènes, puis des cornes exotiques »¹²⁰⁷. Puis, cette thèse fut reprise dans les années 1990. Christine Matignon, dans un rapport d'ethnologie, notait que, jusqu'au XIX^e siècle, « les cornes régionales suffisaient pour alimenter les industries

¹²⁰⁴ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

¹²⁰⁵ AD Aude, 3 E 3872 ; Vente d'*esclapes*, 30 août 1767, f° 151 : « Jean Bor trafiquant du lieu d'Heycher, diocèse de Comminges en Gascogne [...] fait vente au sieur Justin Acher demeurant au dit Ste Col de la quantité de 36 bales esclapes de buis réparées, bonnes & de recettes, savoir 28 bales crouchons composées de 1 300 chacune, 4 bales fourgerons composée de 1 500 aussi chacune, 2 800 étuy petits et 1 000 étuy grands, lesquelles sont à Saint-Girons, chez Nicolas Bergé [soit 42 400 esclapes] [...] pour 447 livres 8 sols présentement comptées et réellement délivrées » ; AD Ariège, 1 J 1, f° 20, « marchandises générales » : en à peine quatre mois (entre octobre 1749 et janvier 1750), les Acher ont acheté pour 1 463 livres d'*esclapes* au sieur Saint-George d'Axat. Si l'on se base sur le prix de 11 sols le 100 qui est celui auquel les Acher payaient l'esclape à Jean Ferran, cela donne 266 000 *esclapes*.

¹²⁰⁶ MERCADIER Jean-Baptiste, *Ébauche d'une description abrégée du département de l'Ariège*, Foix, Pomiès, 1800, p. 40.

¹²⁰⁷ GORON Lucien, « Les migrations saisonnières dans les départements pyrénéens au début du XIX^e siècle », *RGPO*, tome 4, 1933. p. 259.

françaises »¹²⁰⁸. Nathalie Roussigné, en se basant sur les écrits de Mercadier et le fait que la région et ses environs auraient été « largement pourvus en troupeaux de bêtes à corne », concluait, dans son mémoire de maîtrise, que « la corne locale a donc assuré les premières productions de peignes en matière animale »¹²⁰⁹. Au lien entre cornes locales et travail du peigne, d'autres auteurs ajoutèrent une explication mécaniste : la raréfaction du bois aurait entraîné le passage à la corne. Ainsi trouve-t-on écrit dans le volume de l'encyclopédie régionale concernant l'Ariège que, « Quand le buis local s'épuisa au XVIII^e siècle, on en importa mais on fit aussi appel à la corne »¹²¹⁰.

Pourtant, aussi séduisantes que soient ces explications, elles ne s'appuient pas sur des sources d'Ancien Régime. De fait, elles se heurtent à plusieurs contradictions importantes. La première contradiction réside dans la faiblesse du nombre de cornes de bœufs disponibles localement en regard de ce que consommait la fabrication de peignes : l'intendance du Languedoc n'était pas une région d'élevage bovin mais ovin¹²¹¹. La proportion d'animaux abattus pour la viande est assez faible car « on faisait travailler les bœufs jusqu'à 10, 12 ans ; on les engraisait ensuite et on les vendait »¹²¹². Ainsi, en 1775, les 52 780 bovins que comptaient les diocèses de Rieux, Mirepoix et Toulouse¹²¹³ auraient pu, tout au plus, fournir 5 000 paires de cornes. Sachant qu'une belle paire de cornes permet la fabrication de quatre à six peignes maximum¹²¹⁴, cela suffirait à peine à fabriquer entre 20 000 et 30 000 peignes. À la même période, à lui seul, François Vidal, peignier à cornes de Laroque-d'Olmes, vendait chaque année plus de 10 000 peignes en corne aux Acher¹²¹⁵ : il est clair que le compte n'y est pas. En réalité, et c'est là la seconde contradiction, l'usage – dominant en dehors des zones *d'openfield* – des bovins comme force de travail¹²¹⁶, en marquant les cornes de traces de joug,

¹²⁰⁸ MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 53.

¹²⁰⁹ ROUSSIGNÉ Nathalie, *L'industrie du peigne en corne ... op. cit.*, p. 25.

¹²¹⁰ PAILHES Claudine, « Ethnographie », in CLAEYS Louis, LAGARDE André, PAILHES Claudine, PEDOUSSAT Daniel, SÉBASTIEN Michel, SIMONNET Robert, *Ariège*, p. 128.

¹²¹¹ MORICEAU Jean-Marc, *Histoire et géographie de l'élevage français, du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Fayard, 2005, p. 36-38.

¹²¹² RISSE Jacques, *Histoire de l'élevage français*, Paris, L'Harmattan, 2010 (1^{re} édition en 1994), p. 73.

¹²¹³ AD Hérault, C 608 ; États des bêtes à grosse corne en 1775 dans les diocèses de Rieux, Mirepoix et Toulouse. Bien sûr, on objectera que ces chiffres sont postérieurs à la grande épizootie. Certes, mais cela ne change en rien le fond du problème.

¹²¹⁴ Entretien avec Jean-Pierre Azéma-Bigou, industriel du peigne, 11 mars 2017.

¹²¹⁵ AD Ariège, 1 J 3 ; « Foire de Beaucaire doit ».

¹²¹⁶ CHARPENTIER Emmanuelle, *Les campagnes françaises à l'époque moderne ... op. cit.*, p. 156. Emmanuelle Charpentier ajoute toutefois que « les bovins sont également exploités pour le lait et la viande, dans l'Ouest et dans la moitié du sud du royaume ». Cependant, elle rapporte aussi qu'avant d'être « vendus pour approvisionner les étals de bouchers », les bovins sont d'abord « exploités plusieurs années dans un “pays d'usage” (J.-M. Moriceau) ».

rendait celles-ci impropres à la fabrication de peignes¹²¹⁷. En effet, l'intendant du Languedoc expliquait dans son *Traité sur le commerce* que « dans les diocèses de St Papoul, Mirepoix et Aleth, la plus part des labours se font avec des bœufs et leur cherté prouve combien ils y sont rares ». Il ajoutait que « l'espèce des bêtes à corne y est même abatardie, effet de l'usage ou sont les paysans de faire travailler les animaux avant qu'ils soient en age de résister aux fatigues »¹²¹⁸. Ces pratiques étaient communes à l'ensemble du territoire français où, à la fin du XVIII^e siècle, « les bovins devaient encore, d'abord et avant tout, fournir du travail, du lait et du fumier »¹²¹⁹.

En revanche, l'élevage fut beaucoup plus précoce en Angleterre¹²²⁰ et en Irlande : toutes les parties du bœuf y sont valorisées et « la corne de cet animal sert à différents usages »¹²²¹. Dans l'édition de 1723 du *Dictionnaire universel du commerce* de Jacques Savary des Bruslons, l'auteur note que « la corne propre à la fabrique des peignes [...] est apportée d'Angleterre. Il s'en fait à la vérité à Paris & même d'assez bonne : mais soit habitude (ce qui décide souvent en fait de négoce) soit qu'en effet la corne d'Angleterre convienne mieux au métier de Peignier, la corne anglaise a la préférence sur la corne parisienne¹²²² ». Le manuel du tourneur de Louis-Eloy Bergeron précise qu'en Irlande, comme les bœufs sont « beaucoup plus gros, la corne en est plus longue » que celle de France¹²²³. Le *Dictionnaire du commerce* de 1839 ajoute que leurs cornes sont effilées, pointues et ont un « corps interne [...] d'un blanc assez pur »¹²²⁴. En 1859, Arthur Mangin explique que « cette corne est douce et facile à travailler. On la recherche pour la fabrication des peignes »¹²²⁵. Voilà pourquoi, dès le milieu du XVIII^e siècle, cette matière première apparaît dans les livres de comptes des Acher qui l'achetaient déjà transformée en plaques puis la revendaient ainsi aux peigniers. Si, dans l'état actuel de nos travaux, cette source ne permet pas de reconstituer des flux de manière continue, elle permet néanmoins de s'en faire une idée en suivant le parcours de quelques lots de

¹²¹⁷ MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 54.

¹²¹⁸ AD Aude, 4 E 69 MS 82 ; Ballainvilliers Charles-Bernard de, *Traité sur le commerce du Languedoc*, 1788, f° 29-30.

¹²¹⁹ RISSE Jacques, *Histoire de l'élevage français ... op. cit.*, p. 118.

¹²²⁰ POUSSOU Jean-Pierre, « L'histoire agraire de l'Angleterre à l'époque moderne, vue de France », in VIVIER Nadine (dir.), *Ruralité française et britannique, XIII^e-XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2005, p. 48-54.

¹²²¹ PANCKOUCHE Charles-Joseph, *Encyclopédie Méthodique*, Paris & Liège, Panckoucke & Plomteux, 1782, vol. 1, p. 26.

¹²²² SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel... op. cit.*, tome 2, p. 1 026.

¹²²³ BERGERON Louis-Eloy, *Manuel du tourneur*, Paris, Hamelin-bergeron, 1796, vol. 2 p. 201.

¹²²⁴ ANDRAU Blaise, BLANQUI Adolphe et BURAT Amédée (dirs.), *Dictionnaire du commerce et des marchandises contenant tout ce qui concerne le commerce de terre et de mer*, Paris, Guillaumin, 1839, tome 1, p. 682.

¹²²⁵ MANGIN Arthur, article « Cornes », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel théorique et pratique du Commerce et de la Navigation*, Paris, Guillaumin, 1859-1861, tome 1, p. 852.

plaques. Le 10 mars 1762, les Acher achetaient aux frères Laporterie de Marseille 10 000 plaques de corne d'Angleterre en 20 balles qu'ils faisaient acheminer onze jours plus tard via le canal du Midi par Jean Embry, transporteur d'Agde¹²²⁶, avant de revendre ce lot à Pierre Autier. Au mois de novembre, ce dernier leur achetait à nouveau 7 245 plaques, soit au moins 17 100 plaques dans l'année¹²²⁷. En 1759, c'est d'Irlande que venait un lot de « 6 400 plaques de corne » que Pierre Autier avait acheté aux Acher¹²²⁸. Fournisseurs d'autres peigniers du Pays d'Olmes, ces négociants revendaient aussi des milliers de plaques aux frères Galard, fabricants de peignes marseillais originaires de Bélesta. Les quantités de cornes en jeu montrent bien l'impossibilité du territoire de se fournir localement : pour faire les 17 100 plaques à destination de Pierre Autier, il avait fallu 8 550 bovins, soit quasiment le sixième du troupeau des diocèses de Rieux, Mirepoix et Toulouse réunis.

Au total, si l'on ajoute aux Autier les autres fabricants de peignes en corne, on peut raisonnablement penser que, les meilleures années, une bonne centaine de milliers de plaques prenaient la direction du Pays d'Olmes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Par ailleurs, ces flux amènent à constater que les cornes étrangères étaient utilisées bien avant que la raréfaction du bois ne soit évoquée par les sources, c'est-à-dire les années 1780¹²²⁹. Il en allait autrement pour le jais.

3) L'approvisionnement en jais : du local à l'international

Si les jayeteurs du Pays d'Olmes ont d'abord utilisé le minerai local, ils sont tôt allés chercher du jais ailleurs pour des besoins soit de qualités différentes, soit de plus grandes quantités, voire les deux. En 1753, la demande que Thomas Viviès forma afin d'obtenir « un privilège exclusif pour exploiter une mine de jayet située dans le diocèse d'Aleth au territoire de Bugarach, de Sougranne et de la Vialasse »¹²³⁰ amena l'intendant des finances, Charles Trudaine, à s'enquérir de l'exploitation du jais en France et à l'étranger. Ce beau dossier, même s'il ne renseigne pas sur les quantités, permet de dresser un tableau des lieux et des marchands qui alimentaient le Pays d'Olmes en minerai au milieu du XVIII^e siècle.

¹²²⁶ AD Ariège, 1 J 3 ; « Marchandises générales doivent », 1762, f° 3.

¹²²⁷ AD Ariège, 1 J 3 ; Feuille de comptes à part de Pierre Autier. Achat de cornes, 1762. Le total n'est que 17 100 plaques car il en manquait 145 sur le lot de 10 000.

¹²²⁸ AD Ariège, 1 J 3 ; Feuille de comptes à part de Pierre Autier. Achat du 2 juin 1759.

¹²²⁹ AD Hérault, C 4680 ; sur le diocèse de Mirepoix, 1786.

¹²³⁰ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Daniel-Charles Trudaine à l'intendant du Languedoc à propos de la demande de privilège d'exploitation d'une mine de jais par Thomas Viviès, 20 avril 1753

Naturellement, les mines du Pays d'Olmes sont activement exploitées. Propriété des familles de Lévis, de Fumel, et de Sainte-Colombe, elles sont affermées directement aux fabricants. En l'état actuel des recherches, il reste impossible de savoir les quantités qui en ont été extraites. Toutefois, il semble que dès que la demande devenait forte, les fabricants aient eu recours à des mines hors du territoire et ce, depuis au moins le XVII^e siècle.

Les Corbières, relativement proches – elles commencent à 40 km du Pays d'Olmes –, disposent de deux principales zones d'extraction du jais : celle qui fait l'objet de la demande de privilège des sieurs Viviès et Rouzaud est située entre Rennes-Les-Bains et Bugarach, l'autre, à une vingtaine de km à l'est, entre Rouffiac et Dernacueillette. La première zone, dans le diocèse d'Alet, est exploitée depuis au moins 1672, date à laquelle le sieur de Montesquieu, seigneur de Bugarach et de Sougraigne, déclarait posséder des mines de jayet qui lui auraient rapporté peu de revenus en raison du grand travail qu'elles exigeaient¹²³¹. Dès 1700, la mine de Bugarach fut brièvement signalée par Jacques Cassini¹²³². Puis, son fils, Cassini de Thury, en fit une description plus détaillée. En 1740, il écrivait que « cette mine ressemble de loin à un tas de charbon, appliqué contre un rocher fort élevé, au bas duquel est l'entrée d'une petite caverne : cette mine, à ce qu'on m'a dit à Bugarach, avoit autrefois beaucoup plus d'étendue ; mais depuis un écroulement qui a abîmé les galeries & bouché les ouvertures, personne ne s'est avisé de la rétablir, d'autant plus que le commerce de cette marchandise n'est pas d'un grand objet »¹²³³.

¹²³¹ SERRES (de) Marcel, « notice géologique sur le département de l'Aude », *Actes de la société linnéenne de Bordeaux*, Bordeaux, chez Thomas Lafargue, 1838, vol. 10, p. 46 (3-64).

¹²³² ROBERT James (traduit de l'anglais par Mrs Diderot, Eidous & Toussaint), *Dictionnaire universel de médecine, de chirurgie, de chymie, de botanique, d'anatomie, de pharmacie et d'histoire naturelle, etc.*, Paris, Briasson, David & Durand, vol 1., 1746, p. 984.

¹²³³ CASSINI de THURY César-François, *La méridienne de l'observatoire de Paris, Vérifiée dans toute l'étendue du Royaume par de nouvelles observations*, Paris, Guérin, 1740, p. 215.

Tableau 13. Liste des provenances du jais travaillé en Pays d'Olmes dans les années 1750

		Mine de jayet Brut	Noms des marchands exploitant la mine
Diocèse d'Alet	N°1	Bugarach	Barthe vend aux sieurs Cailhau
		Le Salvairou	J.B. Cailhau
		Et La Vialasse	Barthe vend aux sieurs Cailhau
	N°2	Les Bains de Rennes	J.B. Cailhau
Diocèse de Mirepoix	N°3	De Léran	Pierre Bez, Marc Autier, Jean Coste, Jean Bauzil et (autre) Pierre Bez
	N°4	De Labastide du Peyrat	
	N°5	De S ^{te} Colombe	Jean Acher & Fils
	N°6	De Lavelanet	Jean Acher & Fils puis Pierre Bez
Diocèse de Narbonne	N°7	De Massac	J.B. Cailhau
	N°8	De Dernacueillette	Ferran, fermier des droits seigneuriaux, vend aux Acher
	N°9	De Cedellan	
	N°10	De Rouffiac	
Diocèse d'Aix « Mines de Provence »	N°11	Mazanque	Rouzaud et Vivies
		Baignole	
		Ste Beaune	
Province de Teruel		Montalbán et alentours	Jean Acher & Fils

Cependant, peu de temps après son passage, le jais connaissait un essor sans précédent. À n'en pas douter, les galeries fermées furent réouvertes et de grandes quantités extraites car, en 1754, l'intendant du Languedoc jugeait ces mines très fertiles¹²³⁴. La seconde zone, dans le diocèse de Narbonne, semble être une extension de la première : vers 1750, les différents seigneurs se sont empressés de faire fouiller leurs terres. Ainsi, en 1755, le sieur Lagardie de Pousols, seigneur d'Auriac, déclarait qu'une douzaine d'ouvriers travaillait dans une mine de jais qu'il avait découverte l'année dernière¹²³⁵. Pour sa part, Joseph de Cazemajou, seigneur de

¹²³⁴ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les dioceses d'Aleth, Mirepoix et Narbonne avec l'avis de M de S^t Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754.

¹²³⁵ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Lagardie de Pousols, 6 avril 1755.

Rouffiac, répondait au subdélégué « qu'il n'avait jamais, ny ne faisait exploiter aucune mine de jayet dans sa terre de Roufiac, qu'il était cependant vray que M. son père et Mad^e sa mere avaient permis aux pauvres de leur terre et du voisinage de fouiller dans une montagne pour voir s'ils y trouveraient du jayet, et que ces pauvres gens leur donnaient du jayet qu'ils trouvaient, une retribution qui n'allait pas au quart du produit »¹²³⁶. Mais cet élan atteignait des limites : la mine de Cédeillan, qui donna les plus vifs espoirs à ses découvreurs, fut abandonnée après que l'on eut « extrait 5 ou 6 quintaux de mine[rai] dont le prix ne peut suffire pour payer le travail » en raison de sa mauvaise qualité¹²³⁷. Cependant, sans qu'on puisse fournir de chiffres précis, toutes les autres mines approvisionnèrent le Pays d'Olmes au faîte de sa puissance. Ainsi, le minéralogiste Picot de La Peyrouse, ayant visité une mine entre Rennes-les-Bains et Bugarach, expliquait au rédacteur d'un article du *Journal des mines* :

on y voit des restes de travaux considérables entrepris pour l'exploitation du jayet ; on a ouvert presqu'au sommet de la montagne, et à peu près sur une même ligne, un grand nombre de galeries ; on extrait irrégulièrement une grande quantité. On le portoit aux fabriques dont nous avons parlé plus haut, et [...] à en juger par les déblais des galeries, on doit en avoir extrait une quantité très considérable.¹²³⁸

Le sieur Croizat complétait cet article en écrivant :

il y avait même un entrepôt de ce fossile chez les ferran a bugarach, les paisans venaint le porter de toute part, ils touchaint leur argent desuite et quelque fois même le citoyen ferran leur faisait des avances en bled et aurtes denrées, celuy ci portait le jayet a sainte colombe, chez les ci. acher frères qui le faisait travailler. Ces derniers firent une fortune et le c. ferran gagna a ce commerce dans peu d'annes plus de trente mille livres.¹²³⁹

Les mines des Corbières furent donc probablement de grandes pourvoyeuses de minerai pour le Pays d'Olmes. Nonobstant, tous les auteurs s'accordent sur le fait qu'elles étaient d'une production irrégulière. C'est pourquoi les fabricants s'étaient tôt mis en quête d'autres sources d'approvisionnement.

Au moins dès 1696, la documentation fait état d'une exploitation des mines de jais de Provence par un marchand de Carcassonne : Guilhaume Cailhau obtenait des lettres patentes l'autorisant à extraire du jayet de la montagne de la Sainte-Baume, à 20 km à l'est d'Aubagne,

¹²³⁶ AD Hérault, C 5669 ; Lettre du subdélégué de Narbonne, 10 septembre 1755.

¹²³⁷ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, Subdélégué, 23 juin 1753.

¹²³⁸ G.A., « Notice sur la fabrication du jayet dans trois communes du département de l'Aude sur quelques genres d'industries analogues établis dans les pays étrangers », *Journal des mines*, n°4, an III, p. 44.

¹²³⁹ AN, F 14, 8137 ; Notice sur les mines de jayet du département de l'Aude par le sieur Croizat, chimiste à Fabrezan, an IV.

pour en faire des chapelets, bracelets, boutons¹²⁴⁰... on ne sait malheureusement pas s'il s'agit d'un membre de la famille Cailhau du Peyrat. En 1714, Jean Viviès, installé à Marseille, avait obtenu le privilège d'exploitation des mines de « Peynier, de Mazaugues et autres lieux voisins dans le diocèse d'Aix »¹²⁴¹. Pendant plusieurs années, l'extraction se fit avec succès car « il y a du très beau jayet au village de Peinier, à trois lieues d'Aix »¹²⁴² et que « ces mêmes mines sont aussi fréquentes dans la montagne de la Sainte-Baume »¹²⁴³. Mais la grande peste de 1720 vint interrompre cette exploitation. Il fallut attendre les années 1740 pour que les fabricants du Pays d'Olmes s'y impliquent à nouveau directement et, qu'en 1747, le roi accorde « aux S^{rs} Viviers et Rouzaud le privilège exclusif des mines de jayet de Provence »¹²⁴⁴. Mais, qu'il s'agisse de ces mines ou de celles des Corbières, la documentation ne nous permet pas de connaître les quantités extraites et les flux à destination du Pays d'Olmes. Il en va tout autrement des mines d'Espagne.

Tandis que les négociants du Pays d'Olmes s'étaient mis, pour la plupart, en quête de mines de jais en France, les Acher, probablement grâce à leur réseau, s'étaient dirigés vers l'Espagne. Au printemps 1754, le subdélégué de Limoux écrivait que la hausse du prix des matières premières les avaient décidés à « se transporter l'hiver dernier en la ville de Madrid pour solliciter à la cour d'Espagne le privilège exclusif de l'exploitation des mines de jayet du royaume » - sans doute d'Aragon - et qu'il a vu, « depuis le retour des d. achér passér une quantité prodigieuse de cette mine qu'ils ont tirée d'Espagne, et ont fait venir par eau jusques au port du canal à carcassonne passée par cette ville dans des balles de paille faites esprès »¹²⁴⁵.

¹²⁴⁰ AD Bouches-du-Rhône, B 3376 ; Lettres patentes donnant autorisation à Guillaume Cailhau, de Carcassonne, d'extraire du jayet de la montagne de la Sainte-Baume pour en faire des chapelets, bracelets, boutons, etc. ; Versailles, 30 juillet 1696, f° 857. Les approvisionnements en jais de Provence par Marseille sont peut-être encore plus anciens car Patrice Poujade note, en 1650, « la vente de 23 quintaux de jayet en roche par le sieur Jean Étienne, marchand de Marseille, à un habitant de Rivals, hameau de Sainte-Colombe » dont le paiement est effectué en jais travaillé (POUJADE Patrice, *Une société marchande ... op., cit.*, p. 99). Bien qu'à l'instar de Patrice Poujade, il convienne de rester prudent sur le Marseille dont il est question dans cet acte, des achats de jais dans les mines de Provence à cette date semblent tout à fait possibles.

¹²⁴¹ AD Bouches-du-Rhône, B 3420 ; Lettres patentes de Louis XV, donnant le privilège d'exploitation des mines de jais, de vitriol et de couperose dans les terroirs de Mazaugues, Peynier et Forcalquier, 20 mai 1747. Ces lettres de patente font l'historique de l'exploitation. Je remercie vivement Jean-Pierre Lavigne pour la communication de cet acte.

¹²⁴² DEZALLIER d'ARGENVILLE Antoine-Joseph, *L'histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'oryctologie, qui traite des terres, des pierres, des métaux, des minéraux et autres fossiles*, Paris, de Buré, 1755, p. 466.

¹²⁴³ de HESSELN Robert, *Dictionnaire universel de la France, contenant la description géographique et historique des provinces, villes [...]*, Paris, Desaint, 1771, p. 496.

¹²⁴⁴ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les dioceses d'Aleth, Mirepoix et Narbonne avec l'avis de M de S^t Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754.

¹²⁴⁵ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 13 mai 1754.

Il s'agit des mines de jais du *Barranco Malo*, en français le ravin mauvais, situées dans la commune de Montalbán¹²⁴⁶, à cent-dix km au sud de Saragosse, d'où les Acher devaient avoir eu connaissance de ces mines. Dès le haut Moyen Âge, le jais d'Aragon était expédié, tant brut qu'ouvrage par les *azabacheros* (jayeteurs) locaux, vers les centres de production galiciens tels Saint-Jacques-de-Compostelle et León¹²⁴⁷. La demande du Pays d'Olmes donna sans doute une nouvelle impulsion à ce territoire. En effet, le subdélégué de Mirepoix, après examen des livres de commerce de la maison Acher, relatait que « d'octobre 1754 jusqu'en may 1756 [Justin Acher] fit extraire dans un minier du royaume d'Aragon 3000 qx de jayet »¹²⁴⁸, soit 122 tonnes en 19 mois (77 tonnes par an), pour une valeur de 90 000 livres. Les livres de comptes des Acher confirment l'importance des volumes tout au long des années suivantes. Entre mars et septembre 1758, les Acher ont fait venir 2 158 *sarrions* de jais¹²⁴⁹ que l'on peut estimer à plus d'une centaine de tonnes¹²⁵⁰. Puis entre février 1759 et février 1762, leur compte intitulé « mines d'Aragon » mentionne l'achat de 130 000 livres de jais, soit plus de 43 000 par an, que l'on peut estimer entre 150 et 200 tonnes importées annuellement¹²⁵¹.

À partir des années 1760, différentes caractéristiques du minerai espagnol lui firent avoir la préférence des fabricants du Pays d'Olmes¹²⁵². L'Aragon devint alors leur principale source d'approvisionnement et, si les mines locales continuèrent à compléter – faiblement – leurs besoins, Bugarach et les autres mines furent alors abandonnées¹²⁵³. En 1785, alors que le jais ne se portait plus aussi bien qu'à son apogée, les fabricants continuaient d'importer

¹²⁴⁶ AHPZ, Pleitos Civiles, J 011001-1 ; pieza I, f° 173.

¹²⁴⁷ MARTINEZ GARCIA Sergio, « Producción y consumo de piedras semipreciosas al final de la Edad Media : el azabache de Montalbán (Aragón) en el siglo XV », in LALIENA CORBERA Carlos y LAFUENTE GOMEZ Mario (coords.), *Consumo, comercio y transformaciones culturales en la baja Edad Media, Aragón, siglos XIV-XV*, Zaragoza, Grupo de Investigación Consolidado CEMA, 2016, p. 56 ; on peut aussi voir à ce sujet ONA GONZÁLEZ Jose Luiz, « Noticia de la extracción y elaboración del azabache en la villa y tierra de Montalbán », Zaragoza, *Artigrama* 13, 1998, p. 427-435 : l'auteur mentionne l'exploitation des mines par François Acher.

¹²⁴⁸ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par Justin Acher, enquête de Simorre, 1775.

¹²⁴⁹ AD Ariège, 1 J 2 ; « Marchandises générales » : « 18 juin 1761 ; à caisse pour voiture à 1456 sarrions caisses jayet rendues depuis le 18 mars ; 1 758 L », puis : « 6 septembre 1761 ; à Louis Bousquet pour frais au passage 702 sarrions jayet ; 1 266 L », f° 254.

¹²⁵⁰ Sarrión est le nom d'une petite localité de la province de Teruel qui a donné son nom à cette mesure. Pour effectuer la conversion du *sarrion* en kilogrammes, nous nous sommes basés sur un acte notarié de 1761 dans lequel il est écrit que 88 *sarrions* (ou essarions) pèsent 111 quintaux ou 4 517 Kg, soit 51,3 Kg le *sarrion* (AD Aude, 3 E 3869 ; Déclaration pure et simple de François Acher et ses ouvriers à propos de la marchandise reçue d'Espagne, 11 décembre 1761, f° 174).

¹²⁵¹ AD Ariège, 1 J 2 ; « Mines d'Aragon » f° 225 ; Les Acher payaient le *sarrion* entre 10 et 15 livres, soit entre 200 et 300 livres la tonne, d'où le calcul approximatif que 43 000 livres représentent entre 150 et 200 tonnes.

¹²⁵² TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

¹²⁵³ AN F 14, 8137 ; Lettre de Rousset, maire de Sougraigne, indiquant que les mines de la commune, qui étaient au nombre de 50, ne travaillent plus depuis environ 30 ans, 9 brumaire an III.

d'Espagne 40 tonnes par an¹²⁵⁴. Finalement, on peut estimer qu'entre 1754 et 1789 - qui marque une rupture - le Pays d'Olmes a fait venir des mines de Montalbán au moins 2 000 tonnes de mineraï¹²⁵⁵. Si les mines ne sont, à vol d'oiseau, qu'à 450 km environ au sud-sud-ouest du Pays d'Olmes, le mineraï parcourait environ le double. En effet, acheminé jusqu'au port de Viñaros¹²⁵⁶, à 60 km à l'est de Montalbán, il était ensuite transporté par la mer jusqu'au canal du Midi sur lequel il continuait son trajet avant que la voie terrestre ne prenne le relais à partir du port de Foucaud à Carcassonne. Il n'est pas inutile de rappeler ici, comme Emmanuel Le Roy Ladurie l'a montré, que les Pyrénéens étaient en lien avec cette partie de la côte espagnole depuis au moins le XIV^e siècle¹²⁵⁷.

À l'instar des peignes faisant venir par milliers des cornes d'Angleterre et d'Irlande, les bijoux en jais du Pays d'Olmes utilisèrent, chaque année à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, des dizaines de tonnes d'un mineraï étranger. Dès l'époque moderne, les flux que le territoire engendra pour ses approvisionnements furent, au moins pour le jais, relativement importants. Il en allait de même pour la commercialisation de ses produits qui donnait lieu, elle aussi, à un trafic international.

III. Un succès national et international

Les peignes et, davantage encore les objets en jais, furent largement exportés. Certes, il demeure difficile d'avancer des chiffres précis sur les quantités exportées. Néanmoins, les sources permettent d'approcher les proportions de produits expédiés vers l'international. On peut schématiquement regrouper les exportations en trois secteurs : la Méditerranée, l'Axe Rhénan et l'Atlantique alors en plein essor.

1) Des industries très exportatrices

Contrairement au textile dont la documentation fournit assez de chiffres pour connaître la part des exportations dans la production de différents territoires lainiers¹²⁵⁸, le peigne et le jais n'ont pas fait l'objet d'une telle attention de la part des autorités royales. Néanmoins,

¹²⁵⁴ AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, des communautés de Sainte-Colombe, le Peyrat et la Bastide ; diocèse et Subdélégation de Mirepoix. Contre le sieur Courtial. Le mémoire est signé par les plus importants fabricants du territoire, le 7 Janvier 1786.

¹²⁵⁵ Si l'on se base sur une moyenne annuelle de 57 tonnes, ce qui paraît loin d'être excessif car les meilleures années, le Pays d'Olmes approchait les 200 tonnes d'importation.

¹²⁵⁶ AD Ariège, 1 J 2 ; « Jean Baptise Lassale de Vinaròs » f° 249 ; « Carrera et Dalmau de Vinaròs », f° 250 ; ARTETA de MONTSEGURO Antonio, *Discurso instructive sobre las ventajas que puede conseguir la industria de Aragón con la nueva ampliacion de puertos por S. M. para el comercio de América*, Madrid, Imprenta real, 1783, p. 93.

¹²⁵⁷ LE ROY-LADURIE Emmanuel, *Montaillou, village occitan ... op. cit.*, p. 138.

¹²⁵⁸ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, chapitre III (pp. 113-216).

si les sources pêchent par leur aspect quantitatif, elles n'en revêtent pas moins un précieux caractère qualitatif. En 1698, le mémoire de l'intendant Lamoignon de Basville, repris en 1732 par le député du commerce Gilly, insiste sur le fait que les peignes du diocèse de Mirepoix n'étaient pratiquement commercialisés qu'à l'étranger¹²⁵⁹. Seul le subdélégué Simorre mentionne aussi quelques rares ventes sur le sol français en 1732¹²⁶⁰ : c'est dire la faible part qu'elles devaient représenter pour les peignes du Pays d'Olmes.

Le jais apparaît aussi comme très exportateur, peut-être plus encore que le peigne. En effet, en 1754, dans son mémoire sur les mines de jayet, l'intendant du Languedoc relate que si les boutons, les colliers et poires pour les boucles peuvent être vendus dans les villes de la région, « Les chapelets et autres ouvrages ont plus de débouché dans les pays étrangers, et on juge que la province n'en débite pas au dedans la millième partie le reste passe par Bordeaux, Paris, Lyon, dans le Levant, dans la Merique et dans presque toute l'Europe »¹²⁶¹. Trente ans plus tard, la réplique des fabricants de jais à un bourgeois biterrois ayant investi dans les mines du Languedoc et désireux de taxer le minerai espagnol pour privilégier le sien nous fournit de précieux renseignements : « Les espèces d'or et d'argent sortent, dit-il, du royaume pour les achats de cette matière. Cela est vrai ; mais cette même matière y fait rentrer avec usure et au vingtiblue, par la vente des ouvrages qui en sont extraits, et exportés dans l'étranger. En sorte que, la balance de ce commerce est en faveur de la France dans la proportion de vingt a un »¹²⁶². À la veille de la Révolution, le subdélégué de Mirepoix concluait, dans un mémoire, que les fabriques de peignes et de jais procuraient de belles sommes « de l'étranger ou se fait presque tout ce commerce »¹²⁶³ : on ne saurait être plus clair. Les livres de comptes des Acher viennent confirmer ces assertions en révélant une forte propension à l'exportation des marchandises, en particulier à destination des marchés méditerranéens.

¹²⁵⁹ AN, H 1588 26 ; Mémoire concernant la province de Languedoc, dressé par Monsieur de Basville, conseiller d'État et intendant en Languedoc en 1698, f° 92 ; AD Hérault, C 5517, Observations sur l'état des fabriques du Languedoc par Monsieur Gilly, député du commerce, 1732, f° 39, article 163.

¹²⁶⁰ AD Hérault, C 4677 ; Réponse du sieur Simorre subdélégué de Mirepoix ... *loc. cit.*

¹²⁶¹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne avec l'avis de M de S^r Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754.

¹²⁶² AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, ... *loc. cit.*

¹²⁶³ AD Hérault, C 4680 ; Mémoire contenant des instructions générales et particulières relativement au diocèse de Mirepoix, même subdélégation, 1788 (à l'adresse de l'intendant du Languedoc), p. 7.

2) Le marché français, entre local et global

Cependant, les sources¹²⁶⁴ révèlent aussi que le Pays d'Olmes savait jouer sur deux tableaux en vendant en France toute une partie de ses marchandises afin de s'assurer des débouchés moins fluctuants que les exportations. On peut distinguer quatre types d'espace urbain dans lesquels le Pays d'Olmes écoulait ses produits :

Le premier type est composé des villes de taille « moyenne, » situées pour la plupart dans une large moitié sud du pays s'étendant de Nice et Montpellier au sud à Saumur et Limoges au nord, en passant par Aubenas, Avignon, Chambéry, Saint-Claude, Oyonnax, Thiers, Saint-Étienne, Clermont, Saint-Flour et d'autres villes encore. Plus au nord, on trouve des ventes des Acher à Lille et des Bez du Peyrat à Rouen¹²⁶⁵. Ces villes alimentaient non seulement leurs propres habitants mais aussi sans doute les campagnes alentour ;

Le second type est constitué de trois centres urbains plus importants : Toulouse, Lyon et Paris qui, à la fin du XVIII^e siècle, comptaient respectivement environ 60 000 habitants¹²⁶⁶, 150 000 habitants¹²⁶⁷ et entre 500 000 à 600 000 habitants pour la capitale¹²⁶⁸. Dans la capitale, les négociants du Pays d'Olmes étaient bien implantés : Michel Deshommets, garde du corps de la mercerie, déclarait, en 1779, « avoir été en relation avec [Justin Acher] depuis plus de trente ans »¹²⁶⁹. Ces marchés urbains offraient en effet un triple avantage : une grande quantité de consommateurs potentiels pour les produits les moins élevés en gamme, des consommateurs pouvant acheter les produits plus hauts en gamme puisque Lyon et Paris concentraient les populations les plus aisées, et des négociants qui travaillaient à l'exportation. Ainsi, Claude Orcel, marchand lyonnais de soieries, s'appuyait sur un réseau qui s'étendait à la fois vers l'Italie via le Briançonnais d'où sa famille était originaire et l'Espagne où ses cousins étaient installés à Saragosse¹²⁷⁰ et Madrid¹²⁷¹. Plus proche, Toulouse jouait un rôle de carrefour commercial, « au cœur

¹²⁶⁴ Les sources utilisées pour localiser les principaux lieux acheteurs des produits du Pays d'Olmes sont essentiellement les livres de comptes des Acher : elles ne sont donc pas systématiquement mentionnées.

¹²⁶⁵ AP Coste-Bez-Berthomieu ; Commande de jais à Jean Bez, 1788,

¹²⁶⁶ TAILLEFER Michel, « Une ville des Lumières », in TAILLEFER Michel (dir.), *Nouvelle ... op. cit.*, p. 162.

¹²⁶⁷ GARDEN Maurice, « L'attraction de Lyon à la fin de l'Ancien Régime », *Annales de démographie historique*, 1970, p. 209.

¹²⁶⁸ ZELLER Olivier sous la direction de Pinol Jean-Luc, *La Ville moderne XVI^e-XVIII^e siècle. Histoire de l'Europe urbaine*, tome 3, Paris, Seuil, Coll. Points, 2012, p. 33.

¹²⁶⁹ AN, V² 45 ; Dossier « Acher de Cahuzac », lettre de François-Michel Deshommets, 29 juillet 1779.

¹²⁷⁰ AD Ariège, 1 J 3 ; Compte de Claude Orcel à Lyon ; compte de Joseph Orcel à Saragosse, f° 5.

¹²⁷¹ ZYLBERBERG Michel, *Une si douce domination ... op. cit.*, p. 128. Les Orcel vendaient aussi des marchandises en Catalogne (*Ibid.*, p. 210).

d'un espace reliant l'Atlantique à la Méditerranée et le Massif central à la péninsule Ibérique »¹²⁷² ;

Le troisième type est la foire de Beaucaire qui connaissait une « période de grandeur »¹²⁷³ et dans laquelle les marchands carcassonnais étaient bien implantés. En effet, leurs laines y représentent « 49% des volumes et 55% des valeurs »¹²⁷⁴ échangés au cours des années 1770. Bien sûr, les volumes de jais et de peignes demeurent très faibles en comparaison des milliers de tonnes de laines vendues. Mais ils sont loin d'être négligeables pour autant : les Acher, qui y avaient un magasin, y vendaient à eux seuls de 80 à 120 caisses contenant du jais et des centaines de milliers de peignes pour une valeur comprise entre 9 000 à 15 000 livres par an dans les années 1760¹²⁷⁵, soit 0,1 à 0,15 % du total des ventes en valeur¹²⁷⁶. La foire était un carrefour commercial dans lequel de nombreux marchands venaient à la fois passer commande et emporter les commandes passées précédemment. Les destinations pouvaient être françaises, espagnoles¹²⁷⁷ ou allemandes avec des commandes parfois importantes tel cet achat de vingt-neuf caisses de peignes pour 4 051 livres que le sieur Arnaud du Puy-en-Velay y effectua en 1779¹²⁷⁸. L'importance de cette foire était telle que même des dots, telle celle de Jeanne Courtois, se faisaient payer en billet de change sur la place de Beaucaire¹²⁷⁹.

Le quatrième type est les ports : d'une part méditerranéens, Cette et surtout Marseille¹²⁸⁰, d'autre part du Sud-Ouest atlantique, Bayonne et Bordeaux¹²⁸¹. Ces ports étaient des plaques tournantes du commerce avant d'être eux-mêmes des marchés de consommation. Bayonne, où les Acher étaient bien implantés, exportait par mer à destination de l'Espagne : en 1696, vingt-six balles de jais et de peignes pesant presque deux tonnes, en 1698, le double de marchandises y était aussi exporté par terre¹²⁸². En 1718, 365 caissons de peignes de buis à 50 livres étaient expédiés par le port de Bayonne

¹²⁷² POUJADE Patrice, *Le Voisin et le Migrant...* op. cit., p. 175

¹²⁷³ LÉON Pierre, « Vie et mort d'un grand marché international. La foire de Beaucaire (XVIII^e-XIX^e siècles) », in *Revue de géographie de Lyon*, n° 4, 1953, p. 314. D'après Pierre Léon, la période de grandeur s'étend de 1730 à 1789,

¹²⁷⁴ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ...* op. cit., p. 193.

¹²⁷⁵ AD Ariège, 1 J 1-4 ; « Foire de Beaucaire » ; les comptes de celle-ci sont trop nombreux pour être tous cités. Si l'on peut assez facilement évaluer la quantité de peignes, il n'est pas possible de faire de même pour le jais.

¹²⁷⁶ LÉON Pierre, « Vie et mort d'un grand marché international. La foire de Beaucaire (XVIII^e-XIX^e siècles) » ... art. cit., p. 320.

¹²⁷⁷ AD Ariège, 1 J 3 ; « Antoine Pierre de Palme dans l'Isle de Majorque », f° 15.

¹²⁷⁸ AD Ariège, 1 J ; « Arnaud père doit », 30 juin 1779, f° 33.

¹²⁷⁹ AD Aude, 3 E 3871 ; Mariage de Jean Gelis et Jeanne Courtois, 23 avril 1765, f° 74-76.

¹²⁸⁰ Entre autres : AD Ariège, 1 J 1 à 1 J 4.

¹²⁸¹ AD Hérault, C 4677 ; Réponse du sieur Simorre subdélégué de Mirepoix ... loc. cit.

¹²⁸² AN, F 12, 1834 A, Entrées et sorties de marchandises par le bureau de Bayonne, 1698.

vers l'Espagne et, de là, aussi vers l'Atlantique. En estimant qu'un caisson contenait un peu plus de 1 000 peignes, on peut compter près de 400 000 peignes¹²⁸³. Dans les années 1750, Alexandre Acher y vendait pour ses frères environ 6 000 livres de marchandises par an¹²⁸⁴. Le port de Marseille était encore plus important pour le Pays d'Olmes. C'est sans doute là que les ventes ont atteint les plus grands volumes : au début des années 1750, Valentin Gachet achetait 7 500 livres de marchandises par an, Lieutaud fils 2 900¹²⁸⁵ ; en avril 1779, Dengallière et Cie achetaient à eux seuls 120 caisses de peignes pour 12 450 livres¹²⁸⁶. La cité phocéenne, qualifiée par Charles Carrière de « port mondial au XVIII^e siècle »¹²⁸⁷, traditionnellement tournée vers la Méditerranée¹²⁸⁸, fondait sa croissance sur l'horizon Atlantique¹²⁸⁹. Le jais et le peigne ont suivi l'évolution de la cité d'où les marchandises sont réexpédiées à la fois tout autour du bassin méditerranéen, mais aussi vers l'Amérique¹²⁹⁰, souvent via Cadix¹²⁹¹.

3) Les traditionnels marchés espagnol et italien

Dans le diocèse de Mirepoix, « il y a un grand débit de peignes de buis, que l'on porte en Espagne et en Italie » écrivait l'intendant du Languedoc en 1698¹²⁹². De l'Italie, seules deux régions étaient réellement concernées : le Piémont/nord-ouest – où les Acher vendaient essentiellement dans les villes de Turin et de Coni – et le royaume de Naples. Les ventes dans ces espaces étaient dues aux connexions des marchands du Pays d'Olmes avec les réseaux marseillais pour le sud de l'Italie et lyonnais pour le Piémont. Depuis le Moyen Âge,

¹²⁸³ AD Pyrénées Atlantiques, ETP 1.104, Entrées et sorties des marchandises, année 1718. Il convient certes de préciser que la source ne mentionne pas l'origine de ces peignes de buis.

¹²⁸⁴ AD Ariège, 1 J 1, « Alexandre Acher de Bayonne ».

¹²⁸⁵ AD Ariège, 1 J 1 ; « Gachet », f° 55 ; « Lieutaud fils », f° 118, leurs achats pouvaient être assez importants comme les 35 caisses de peignes achetées 2 736 livres le 10 novembre 1750 ; au sujet des Lieutaud, très connectés avec l'Amérique et le Levant, voir CARRIERE Charles, *Négociants marseillais... op. cit.*, p. 357 et 612.

¹²⁸⁶ AD Ariège, 1 J 3 ; « Dengallière et Comp », 17 avril 1779, f° 252.

¹²⁸⁷ Titre de son ouvrage CARRIERE Charles, *Richesse du passé marseillais. Le port mondial au XVIII^e siècle*, Marseille, chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1979, 85 p.

¹²⁸⁸ BUTI Gilbert, « Marseille, La péninsule ibérique et les Empires américains : “le soleil des profits se lève aussi à l'Ouest” », in BARTOLOMÉI Arnaud et MARZAGALLI Silvia (dir.) « La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire maritime*, n°13, 2011, p. 211

¹²⁸⁹ CARRIERE Charles, *Négociants marseillais... op. cit.*, p. 64 ; CARRIERE Charles, *Richesse du passé marseillais. Le port mondial au XVIII^e siècle*, Marseille, chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1979, 85 p.

¹²⁹⁰ AD Ariège, 1 J 2 ; « Avoir par les cy-après nommés pour les sommes dont ils sont restés débiteurs au Livre A » : « C^{me} Ferand, consignation Gachet/Marseille/Marchandises à l'Amérique ; C^{me} Caillol, consignation Gachet /Marseille/Marchandises à l'Amérique ; 1/3 avec JB Lasale & consul d'Alger/Marseille/Marchandises pour la Barbarie », f° 1.

¹²⁹¹ BARTOLOMÉI Arnaud, « Cadix et la Méditerranée à la fin du XVIII^e siècle » in BARTOLOMÉI Arnaud et MARZAGALLI Silvia (dir.), *La Méditerranée ... op. cit.*, p. 195.

¹²⁹² AN, H 1588, 26 ; Mémoire concernant la province de Languedoc, dressé par Monsieur de Basville, conseiller d'État et intendant en Languedoc en 1698, f° 92.

d'importants flux de marchandises traversaient les Alpes par le Montcenis reliant Lyon à Turin à dos de mulet¹²⁹³ : les montagnes alpines jouaient davantage le rôle de passage que de frontière.

Il en allait de même pour les Pyrénées dans la relation commerciale entre le Pays d'Olmes et l'Espagne. En effet, dans l'Est de la chaîne, « Les temps de parcours, contrairement à une idée trop communément admise, n'étaient souvent guère plus longs par terre que par voie maritime »¹²⁹⁴. Comme l'a démontré Patrice Poujade, « les relations commerciales et marchandes transfrontalières étaient intenses »¹²⁹⁵. Plusieurs communautés de marchands installées dans les petites vallées pyrénéennes servaient de relais à ce trafic. C'était le cas de négociants du lieu de Castel, dans la vallée de Soulan : en 1749, Paul Ardichen reconnaissait devoir « à Charles Cathala marchand de La Bastide de Congoust deux cent quarante cinq livres neuf sols neuf deniers de reste de plus grande somme de vente de peignes a luy faite par le dit sieur Cathala [...] tous payement antérieur déduit et précompté jusqu'à aujourd'hui suivant le compte qu'ils ont réglé en notre présence.¹²⁹⁶ » Il s'obligeait de payer cette somme dans les trois ans sans intérêt et sans prendre en compte ce que devait aussi son frère à Charles Cathala. Les termes employés soulignent une relation régulière entre le Pays d'Olmes et la vallée de Soulan dont le débouché était l'Espagne vers où partaient les milliers de peignes dont il est question (245 livres équivalent à la quantité de 5 000 à 10 000 peignes).

La route des Pyrénées centrales était probablement utilisée avant tout pour s'adresser aux marchés aragonais et castillans que l'on retrouve dans les comptes des Acher¹²⁹⁷ avec principalement les villes de Saragosse, Madrid et Valladolid. En revanche, les marchands du Pays d'Olmes passaient peut-être par la voie d'eau pour vendre leurs produits dans les villes du Pays basque - Bilbao, Victoria à 60 km à l'intérieur des terres – et de la plus lointaine Galice – Orense (30 km au nord-est du Portugal) et le port frontalier de Ribadeo. À l'opposé de la péninsule Ibérique, les Acher vendaient à la fois dans les Baléares et tout le long de la côte méditerranéenne : d'abord en Catalogne avec Barcelone, puis, à 200 km, dans le royaume valencien avec Viñaros, Valence et Alicante, plus loin encore, Murcie et Carthagène, enfin, en Andalousie, principalement dans les ports de Malaga et Cadix, mais aussi à Séville. La

¹²⁹³ ORTOLANI Marc, (dir.), *Commerce et communications maritimes et terrestres dans les États de Savoie : actes du colloque international d'Imperia, 9-10 janvier 2009*, Nice, Serres, 2011, p. 20.

¹²⁹⁴ LARGUIER Gilbert, « Les échanges franco-catalans à la fin du XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e siècle », in MINOVEZ Jean-Michel et POUJADE Patrice (Dir.), *Circulation ... op. cit.*, vol 2, p. 522.

¹²⁹⁵ POUJADE Patrice, *Le Voisin et le Migrant... op. cit.*, p. 157.

¹²⁹⁶ AD Ariège, 5 E 3114 ; Obligation de Paul Ardichen envers Charles Cathala, 6 septembre 1749, f° 78.

¹²⁹⁷ Les villes du paragraphe qui suit sont celles où l'on trouve des marchands achetant des marchandises aux Acher dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

multitude de ces villes tend à montrer que l'Espagne était une grande consommatrice des productions du Pays d'Olmes : en 1786, l'intendant du Languedoc le confirme en écrivant à M. de la Boullaye, intendant général des mines, que le jais aragonais travaillé en « France, retourne en Espagne et produit à peu près 180.mille livres »¹²⁹⁸. Le marché espagnol de la bijouterie apparaît alors comme très porteur car le pays connaissait le même goût du luxe et de la mode que le reste de l'Europe. Les modes étrangères, liées à l'essor du commerce, s'y développaient fortement. En outre, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les façons de consommer étaient en train de changer : « la propension à acheter des articles neufs et de luxe augmentait chez les classes moyennes et hautes, en particulier des villes.¹²⁹⁹ » Ces flux s'inscrivaient plus généralement dans le succès des exportations françaises vers l'Espagne de mercerie, passementerie, chapeaux et « de toutes sortes d'objets de luxe ou demi-luxe (éventails, tabletterie), pour lesquels la France avait l'avantage par la qualité ; de plus, la présence des Bourbons sur le trône favorisait les modes françaises. Aussi des objets religieux : images pieuses, chapelets, crucifix.¹³⁰⁰ » Outre cette consommation liée à la religion, il faut ajouter que l'Espagne faisait encore grand usage du noir à la fin du XVIII^e siècle ; John Harvey note ainsi qu'à « une date aussi tardive que 1787, un visiteur anglais commentait encore le goût du noir chez l'homme espagnol.¹³⁰¹ »

4) Le Levant et l'Afrique du Nord

C'est par Marseille que les draps du Languedoc ont réussi à reconquérir les marchés levantins à la fin du XVII^e siècle¹³⁰². La production de Chalabre fut toute entière tournée vers ce marché jusqu'aux années 1760¹³⁰³. Il ne fait aucun doute que le jais du Pays d'Olmes a suivi cette trajectoire : le mariage, en 1771, d'une des filles de Justin Acher avec « Joseph Lassalle ancien interprète du roi dans les échelles du Levant »¹³⁰⁴, suffit à illustrer ce fait¹³⁰⁵.

¹²⁹⁸ AN, F 14, 8137 ; Lettre de l'intendant du Languedoc au sieur de la Boullaye, intendant général des mines, 2 février 1786.

¹²⁹⁹ MORENO-CLAVÉRÍAS Belén, « L'inégalité comme normes : modèles de consommation dans l'Espagne préindustrielle », in ESCUDERO Antonio et Marty Nicolas (dir.), *Consommateurs, consommation, regards franco-espagnols, ... op. cit.*, p. 39.

¹³⁰⁰ CROUZET François, *La guerre économique franco-anglaise ... op. cit.*, p. 188

¹³⁰¹ HARVEY John, *Des hommes en noir. Du costume masculin à travers les siècles*, Paris, Abbeville, 1995 (1998 pour l'édition française), p. 143.

¹³⁰² BUTI Gilbert, « Des goûts et des couleurs. Draps du Languedoc pour clientèle levantine au XVIII^e siècle », *Rives méditerranéennes*, n° 29, 2008, p. 125. Plus récemment : MINOVEZ Jean-Michel, « Draps européens et Empire ottoman au XVIII^e siècle. Apports de l'histoire industrielle et des techniques à l'explication globale d'une mutation », *Revue historique*, n° 699, 2021/3, p. 629-665.

¹³⁰³ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 163.

¹³⁰⁴ AD Aude, 3 E 3874 ; Contrat de mariage de Philippe Lasalle et Brigitte Acher, 16 décembre 1771, f° 172.

¹³⁰⁵ Ce qui est confirmé par le fait que les expéditions à destination du Levant se fassent par l'intermédiaire de Gachet de Marseille (AD Ariège, 1 J 1, « Capital », f° 1).

Dans les années 1750, à Constantinople, les Lassalle revendaient du jais pour leurs cousins Acher : en 1751, « une barrique éguilles n°1 » d'une valeur de 2 673 livres, en 1753, « 30 massons de boutonnets »¹³⁰⁶. Quinze ans plus tard, ce sont toujours des boutons que les Lassalle ont en dépôt, mais en plus grande quantité : quatre caisses contenant 1 106 000 boutons qu'ils promettent d'écouler prochainement car, passé le mois d'août, écrivaient-ils, « nous allons entrer dans une saison où cet article doit se vendre pour porter aux foires, ainsi nous nous flattons de ne pas tarder à vous annoncer quelque chose »¹³⁰⁷. Smyrne, aujourd'hui Izmir, faisait aussi partie des places ottomanes dans lesquelles les Acher débitaient leurs produits¹³⁰⁸. Ainsi que le pensait Fernand Braudel¹³⁰⁹, le Levant apparaît alors comme un marché suffisamment porteur pour y écouter des milliers de livres de jais.

De l'autre côté de l'Empire ottoman, ce n'était pas du jais, mais des peignes de buis qui étaient portés, toujours via Marseille, à Alger¹³¹⁰. Encore une fois, Jean-Baptiste Lassalle pouvait servir d'intermédiaire entre les Acher et le consul d'Alger qui importait chaque année plusieurs caisses de peignes.

5) L'axe Rhénan et l'Europe du Nord

En 1775, le subdélégué de Mirepoix écrivait que les Acher avaient répandu du jais « dans diverses nations étrangères entre autres a [...], Londres, Leipsik, Francfort et Strasbourg »¹³¹¹. À Francfort, ce sont les Bethman, importants négociants, qui revendaient du jais pour le compte des Acher¹³¹². Un membre de cette famille, Jean-Jacques, s'est installé à Bordeaux où il est devenu un des plus importants armateurs¹³¹³. Le réseau bordelais a sans doute contribué à la conquête assez large du marché allemand, permettant aux Acher de vendre en outre à Iserlohn, à une vingtaine de km de Dortmund, à Heilbronn (50 km au nord de Stuttgart)

¹³⁰⁶ AD Ariège, 1 J 1 ; « Lassalle Frères de Constantinople à la direction de Gachet à Marseille avoir », f° 5.

¹³⁰⁷ AD Aude, 3 E 3874 ; Copie d'une lettre de Jean-François Lasalle du 16 août 1768, f° 272.

¹³⁰⁸ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, négociant à Sainte-Colombe, 1775. Les expéditions au Levant sont aussi évoquées dans AD Hérault, C 5669, Mémoire concernant les mines de Jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

¹³⁰⁹ BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle ... op. cit.*, tome 2, p. 414-416.

¹³¹⁰ AN, F 12, 644 ; Mémoire contenant des observations générales sur le commerce de Marseille, soit celui qu'elle fait par elle-même, soit celui qu'elle obtient avec toutes les places commerçantes du monde connu, 1773, p. 20.

¹³¹¹ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, négociant à Sainte-Colombe, 1775.

¹³¹² AD Ariège, 1 J 1 ; « Frères Bethman de Francfort », f° 9.

¹³¹³ BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 159 et p. 172-174.

et à Augsbourg à 80 km à l'ouest de Munich. Pour leur part, les Viviès vendaient aussi à des marchands de Nuremberg¹³¹⁴.

La foire de Beaucaire a probablement aussi contribué à connecter les marchands du Pays d'Olmes avec ceux de la vallée du Rhin et de l'Allemagne. Ainsi, en février 1766, Nicolas Batiston, de Fort-Louis du Rhin (petite ville construite par Vauban à la frontière avec l'Allemagne, à mi-chemin entre Strasbourg et Karlsruhe), y achetait pour 2 000 livres une « caisse contenant 214 g [grosses soit 30 816 unités] de garnitures boutonnerie » qu'il venait prendre à Beaucaire le 21 juin de la même année¹³¹⁵.

Les Allemands n'achetaient que du jais : surtout des boutons pour habits, mais aussi des boutons à brillant (sans doute des boutons de manchette), des plaques à trous et de la bijouterie plus haut en gamme. Une boîte de bijoux expédiée vers l'Allemagne valait, à elle seule, plus de 1 054 livres en 1762¹³¹⁶. Les livres de comptes des Acher demanderaient un examen plus approfondi. Néanmoins, ils montrent que ces négociants écoulaient en Allemagne plus de 10 000 livres de jais chaque année au cours des décennies 1750 et 1760. Enfin, dans les pays du Nord de l'Europe, Gensanne ajoute la Hollande comme acheteuse de jais¹³¹⁷.

6) Le monde Atlantique

Si l'Amérique a été découverte par les Occidentaux en 1492, il a fallu plusieurs siècles pour qu'ils en fassent un véritable « lac européen »¹³¹⁸. Ainsi, c'est le XVIII^e siècle qui connaît un essor du commerce vers l'Amérique. Ce fut particulièrement le cas pour la France dont « le meilleur atout de l'expansion fut l'*américanisation* du commerce : le trafic colonial décupla de 1716-1720 à 1784-1788 »¹³¹⁹. Les hommes du Pays d'Olmes avaient bien saisi l'évolution du marché et ainsi développé leurs réseaux dans les ports tournés vers l'Atlantique tels Bayonne, Bordeaux et Marseille¹³²⁰ afin d'expédier leurs productions vers le monde Atlantique. Suivons à nouveau la famille Acher dans un récit fait par le subdélégué de Mirepoix en 1775 :

¹³¹⁴ AD Aude, 3 E 3877 ; Procuration de Jean Viviès et fils pour concordat sur le sieur Léonard Paul Grandles de Nuremberg pour 2 237 L de vente de marchandises à eux faites depuis l'année 1775, 30 avril 1777, f° 43.

¹³¹⁵ AD Ariège, 1 J 3 ; « Nicolas Batiston de Fort Louis du Rhin doit », 21 juin 1776, f° 25.

¹³¹⁶ AD Ariège, 1 J 3 ; « Nicolas Batiston doit ; Mireille et Braun [acheteur] », 20 septembre 1762, f° 25.

¹³¹⁷ DE GENSANNE Antoine, *Histoire ... op. cit.*, T. IV, p. 217.

¹³¹⁸ GRATALOUP Christian, *Géohistoire de la mondialisation... op. cit.*, p. 168-170.

¹³¹⁹ BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique à nos jours*, Paris, Perrin, 1997, p. 274.

¹³²⁰ Pour la connexion de Marseille avec l'Atlantique, on peut voir BUTI Gilbert, « Marseille, La péninsule ibérique... op. cit., p. 30 : « Les Marseillais ont su conserver la Méditerranée dans toute son épaisseur, en exploiter tous les recoins et l'associer aux espaces océaniques : indirectement par Cadix, directement par d'intenses liaisons maritimes avec les îles d'Amérique. »

J'ay verifié dans les livres, a moy exibés par le S^r Brouillet un des commis dud S^r Justin, tenus pour la correspondance du commerce entretenu depuis l'année 1734 d'entre le susd Jean Acher de S^{te} Colombe d'avec Antoine son frere negotiant de Bayonne, continué d'entre le dit Justin, avec autre Alexandre Acher son frere resident a Bayonne, et du depuis entre le d Justin et ses trois fils actuellement associés a leur père, desquels livres il resulte, que lesd Jean et Justin Acher pere et fils residens a S^{te} Colombe, ont fait passer a ceux de Bayonne, et a autres negotians, par mer et par terre, une quantité immense de balles de jayet mis en œuvre, en toutes formes et façons immaginables, qu'ils ont repandû dans diverses nations étrangeres, entre autres, a Constantinople, Smirne, Londres, Leipsik, Franfort et Strasbourg, même par l'entremise d'un frere du d Justin mort a Cadis ou il s'était établi pour faire passer ces ouvrages de jayet, dans les Indes, a Lavera Crux, a Lima, a l'ameq du Sud¹³²¹.

Effectivement, l'examen des livres de comptes des Acher montre, tant par le nombre des correspondants que par les sommes qui transitent entre leurs mains, l'ampleur du commerce atlantique pour le Pays d'Olmes tant à destination des Antilles¹³²² que du continent américain. Par exemple, Alexandre Angel Martinez, négociant gaditan, a acheté 42 683 livres de peignes, de boutons et de rosaires en jais (le jais représente les trois quarts du total) entre avril 1779 et juillet 1786, soit plus de 6 000 livres par an¹³²³. À l'instar des toiles de Bretagne, « au-delà de la Péninsule ibérique, c'est enfin et surtout l'Amérique espagnole, via Cadix, qui constitue un débouché important voire essentiel »¹³²⁴, d'autant plus qu'il convient de souligner « le caractère artificiel de toute distinction entre deux commerces très fortement imbriqués, le commerce colonial d'une part et le commerce général [...] de l'autre »¹³²⁵. En effet, toute une partie du commerce à destination des ports français se faisait en réalité vers l'Amérique. Il en allait de même en Espagne où les ports, principalement Cadix¹³²⁶ mais aussi dans une moindre mesure ceux de la côte nord, servaient de relais pour l'expédition des marchandises outre Atlantique. Malgré le déclin de leur activité, les jayeteurs espagnols expédiaient aussi leur production vers le nouveau monde : « la Principauté des Asturies tire annuellement 30 000 pesos forts des ateliers de jais qu'elle envoie en Amérique ; il s'agit d'une des choses qui a un bon

¹³²¹ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, négociant à Sainte-Colombe, 1775.

¹³²² AD Ariège, 1 J 1 ; « Caisse » : entre autres, 2 358 livres de « marchandises pour notre compte destinées pour les îles », 28 novembre 1753, f° 8.

¹³²³ AD Ariège, 1 J 4 ; « Alexandre Angel Martinez de Cadix », f° 114.

¹³²⁴ LAGADEC Yann, « L'horizon planétaire des ruraux bretons, toile et ouverture des campagnes dans la Bretagne des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles », in MARTIN Jean & PELLERIN Yvon (dir.), *Du lin à la toile. La proto-industrie textile en Bretagne*, Rennes, PUR, 2008, p. 306.

¹³²⁵ GRENOUILLEAU Olivier, *Fortunes de mer, sirènes coloniales ... op. cit.*, p. 106.

¹³²⁶ GARCÍA-BAQUERO GONZÁLEZ Antonio, *La Carrera de Indias, Histoire du commerce hispano-américain (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Desjonquères, 1997, p. 240 : au XVIII^e siècle, « Cadix accapara 77 % du total des exportations aux Indes et 84 % des importations ».

développement, particulièrement à Lima¹³²⁷ », écrivait en 1783 un auteur espagnol dans des propositions pour améliorer l'industrie aragonaise grâce à l'expansion du commerce portuaire.

Si l'on ne possède que les comptes des Acher, quelques sources viennent confirmer que les autres grandes maisons de commerce pratiquaient aussi largement le commerce atlantique : en 1756, Jean-Baptiste-Rouzaud fait une procuration pour le paiement de 2 326 livres dues pour deux envois effectués en 1753 pour des négociants du Cap-Français dans les Antilles françaises¹³²⁸. Une vingtaine d'années plus tard, son second fils, Jean-Julien, partait, au départ de Bordeaux, s'installer dans les îles, preuve s'il en est de l'ancrage dans la durée des relations du Pays d'Olmes avec les Antilles¹³²⁹.

Finalement, un siècle plus tard, Adolphe Viviès, un des petits-neveux de Jean-Baptiste Rouzaud, industriel et maire de Sainte-Colombe résumait ainsi les destinations vers lesquelles ses aïeux commercialisaient le jais : « Les produits trouvaient des débouchés faciles en Italie, en Allemagne et surtout en Espagne et dans les colonies de cette péninsule, ou s'exportaient plus particulièrement les boutons et les grains de chapelets¹³³⁰ ». La forte propension à l'exportation des productions en jais et des peignes du Pays d'Olmes révèle l'ouverture de ce territoire sur le monde. Si ces marchands, tel le toileur trévéen Pierre-Anne Moisan¹³³¹, avaient l'Atlantique pour horizon, comme les négociants marseillais, ils regardaient aussi vers la Méditerranée. De ces deux espaces, ils ramenaient des produits consommés au village.

IV. En retour, de nombreux produits

La connexion des marchands du Pays d'Olmes avec ceux des ports atlantiques et méditerranéens a amené sur le territoire des produits que l'on ne peut trouver localement et que l'on peut classer en deux catégories : de l'alimentation d'une part, du luxe et de l'apparence d'autre part.

1) Le rôle clé des marchands et des boutiquiers

En 1775, après avoir fait l'apologie du rôle des Acher dans les exportations de jais et de peignes, le subdélégué de Mirepoix complétait son mémoire en écrivant que des

¹³²⁷ ARTETA de MONTSEGURO Antonio, *Discurso instructive sobre las ventajas...* op. cit., p. 93-94.

¹³²⁸ AD Aude, 3 3866 ; Procuration de Jean-Baptiste Rouzaud pour payement de 2 326 livres dues par les sieurs Alibert, Saint-Pierre et Dispans du Cap Français pour deux envois faits selon leurs ordres les 14 mars et 28 octobre 1753, fait à Sainte-Colombe le 6 juillet 1756, f° 279.

¹³²⁹ AD Aude, 5 E 3549 ; Ouverture du testament de Jean-Baptiste Rouzaud, 10 décembre 1785, f° 139.

¹³³⁰ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1846.

¹³³¹ LAGADEC Yann, « Trévé et la Vera Cruz : Les horizons d'un marchand de toiles de Bretagne centrale au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°112-3, 2005, p. 132- 134 ; ce marchand breton n'est pas le seul à avoir des horizons lointains (voir les travaux de MARTIN Jean, *Toiles de Bretagne ... op. cit.*).

« pays étrangers, il leur revenait et revient encore des retraits, en cotton, en laines et en autres denrées, ou en argent, dont une bonne partie a servi, et sert encore, à faire subsister grand nombre d'ouvriers de tout sexe »¹³³². Les livres de comptes des Acher confirment les propos du subdélégué : à savoir qu'eux et d'autres marchands ont fait venir en Pays d'Olmes des quantités relativement importantes de produits étrangers. Ils pouvaient participer au négoce international de sucre et de café¹³³³ ou se les revendre entre eux¹³³⁴. Mais, plus généralement des boutiquiers se chargeaient de leur distribution dans les différents villages. Anne Radeff¹³³⁵, Philippe Meyzié¹³³⁶ et, plus récemment, Maud Villeret ont montré que « les boutiquiers ont joué un rôle crucial dans la diffusion des produits coloniaux. Ils ont permis leur pénétration dans les campagnes et facilité l'accessibilité des ruraux à ces produits »¹³³⁷.

Deux inventaires de boutiquiers, par la multitude de produits venus d'ailleurs qu'ils listent, permettent d'attester d'un phénomène identique en Pays d'Olmes : l'un de Gabriel Coste à La-Bastide-de-Congoust et l'autre de Marie Acher à Sainte-Colombe. Les quantités mentionnées tendent à confirmer une assez large consommation de ces produits au village, en particulier du poivre qui « apparaît alors comme l'épice populaire par excellence »¹³³⁸. Par exemple, Gabriel Coste avait dans son stock, entre autres, huit livres de poivre en grains et un grand moulin à poivre¹³³⁹ : cela confirme la pénétration des denrées exotiques dans les campagnes. Marie Acher possédait « sept cent vingt aulnes [environ 860 mètres] moussouline

¹³³² AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, négociant à Sainte-Colombe, 1775.

¹³³³ AD Ariège, 1 J 1 ; « Lassalle » : « pour le produit de notre intérêt de 5 barils de sucre », le 24 août 1750, « résultat net de deux sacs de café », le 30 septembre 1750, f° 7.

¹³³⁴ AD Ariège, 1 J 3, Comptes à part de Monsieur Alizet de Bélestà, seigneur de la Digne : les Acher lui revendaient du vin de Malaga et d'Alicante acheté en baril et mis en bouteille. En sens inverse, les Acher achetaient des produits tels que de la morue et du sucre à d'autres marchands, par exemple : AD Ariège, 1 J 3 ; « Ninau du Peyrat », f° 25, ce négociant a vendu 2 pains de sucre pour 12 livres le 16 avril 1764.

¹³³⁵ RADEF Anne, *Du café dans le chaudron. Économie globale d'Ancien Régime. Suisse Occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne, Société d'Histoire de la Suisse Romande, 1996, p. 22-24.

¹³³⁶ MEYZIE Philippe, *La table du Sud-Ouest et l'émergence des cuisines régionales (1700-1850)*, Rennes, PUR, 2007, p. 256.

¹³³⁷ VILLERET Maud, « La vente des produits coloniaux : le rôle des détaillants dans la diffusion de l'exotisme dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle » in BELFANTI Carlo Marco (dir.), *Retail trade. Supply and demand in the formal and informal economy from the 13th to the 18th century*, Florence, Firenze University Press, 2015, p. 352.

¹³³⁸ MEYZIE, Philippe, « Consommations paysannes et économie de l'échange en France au XVIII^e siècle », in FERRAND Guilhem et PETROWISTE Judicaël (dir.), *Le nécessaire et le superflu... op. cit.*, p. 239.

¹³³⁹ AD Aude, 3 E 3883 ; Inventaire après décès des biens de Gabriel Coste, 20 mai 1783, f° 80-83. Son moulin à poivre de fer mesurait un pied de long sur six pans de large, soit environ 32 cm de long sur 1,5 m de large.

ou toile de couton rayées, [...] vingt cannes [36 mètres] Indienne, [...] deux livres [820 grammes] soye fillée de différante couleurs »¹³⁴⁰.

Le cas de Marie Acher, qui, en 1766, fait donation de ses biens à son neveu Pierre Escolier, fils du notaire du village, révèle encore une fois l'encastrement des sphères sociales et économiques. En effet, elle était la cousine d'Antoine Acher installé à Bayonne et de Jean Acher, un des principaux fabricants ; son frère, Claude, occupait la fonction de commis dans l'entreprise Jean Acher & Fils¹³⁴¹. On peut raisonnablement penser que c'est par ses cousins qu'elle approvisionnait sa boutique en produits venus de loin.

2) Café, chocolat, et sucre sur les tables du Pays d'Olmes

Grâce aux marchands et boutiquiers, au moins une partie des habitants du Pays d'Olmes pouvait accéder à des consommations relativement exotiques. Le riz, les amandes¹³⁴² et la morue¹³⁴³ (et aussi de l'huile de morue¹³⁴⁴), achetés par les Acher, peuvent paraître relativement communs et, surtout, austères, mais la pénétration de poissons venus de l'Atlantique nord montre bien l'ampleur des échanges. La présence de clous de girofle et du café que François Acher se procurait, entre autres, en foire de Beaucaire¹³⁴⁵, est encore davantage révélatrice. Les boutiquiers possédaient le brûloir et les moulins à grains permettant de le moudre, ainsi que plusieurs cafetières en stock¹³⁴⁶. Ils revendaient aussi du tabac et disposaient de tout l'attirail pour le rendre consommable : Gabriel Coste possédait une « rape & [un] moulin a tabac cacheté » ainsi que le « tamis à passer le tabac », et « un petit pot vert a tenir le tabac pour le

¹³⁴⁰ AD Ariège, 5 E 3486 ; Émancipation de Pierre Escolier par son père marc Antoine et en présence de sa mère Marguerite Acher et de sa tante Marie Acher qui lui fait donation de ses biens avec l'inventaire de sa boutique, 30 juillet 1766, f° 154-158.

¹³⁴¹ AD Aude, 3 E 3868 ; Acte de déclaration de dépôt de boutons en jayet par Jean et Baptiste Esquirol, 22 octobre 1759, f° 201.

¹³⁴² AD Ariège, 1 J 1 ; « Bousquet de Cette » : du riz, des amandes pour 32 livres, 20 janvier 1752, f° 56.

¹³⁴³ AD Ariège, 1 J 3 ; « Ninau du Peyrat : 36 K morue qu'il fournit à Justin Acher » pour 76 livres 12 sols, 28 juin 1763, f° 25.

¹³⁴⁴ AD Ariège, 1 J 3 ; « Estienne Pecheric de Bordeaux ; Une barrique huile de morue & 14 K cole de poisson », f° 25.

¹³⁴⁵ AD Ariège, 1 J 2 ; « Notre sieur François Acher » : divers débiteurs pour 96 livres (environ 40 kg) « de café et ½ L de clous de girofle reçu de M Penemesse de Carcassonne en foire de Beaucaire » pour une valeur de 104 livres ; on trouve d'autres achats de café comme AD Ariège, 1 J 1, f° 56, « Bousquet de Cette » : « 2 balots de café » à 125 livres, 18 septembre 1750, f° 246. Outre des clous de girofle, Gabriel Coste laissait à son décès une vingtaine de noix de muscade dans sa boutique.

¹³⁴⁶ Justin Acher revendait aussi des cafetières comme par exemple à son cousin Escolier, procureur de Limoux, le 23 septembre 1767 (2 en fer blanc au prix de 5 livres, AD Ariège, 1 J 3 ; « Escolier procureur de Limoux », f° 32.)

debit, un petit fer blanq pour metre le tabac aux tabatieres »¹³⁴⁷. Chez Marie Acher, on pouvait se procurer « plusieurs petits pots de fayance »¹³⁴⁸ pour conserver proprement le tabac.

De même, Justin Acher achetait du chocolat à son frère Alexandre, négociant de Bayonne où le cacao venu d'Amérique était transformé. Les quantités acheminées par les Acher ne laissent aucun doute quant à leur fort goût pour ce produit : un caisson de 50 kg en janvier 1761, 12,5 kg en avril¹³⁴⁹, puis encore un autre caisson de 50 kg en novembre 1763¹³⁵⁰. Le vin consommé à la table des Acher et de tous les membres de leur réseau avait aussi parcouru des centaines, voire des milliers de km, depuis Bordeaux¹³⁵¹, Alicante¹³⁵², Malaga¹³⁵³ ou bien Chypre¹³⁵⁴. Des villes, les marchands ramenaient des produits spécifiques que l'on ne pouvait se procurer en Pays d'Olmes. Ainsi, en 1772, les Acher ont acheté « une theriaque confection d'iacinthe et 4 taupettes eau de senteur pour Mlle Lasale » leur cousine de Bélesta. La thériaque est un médicament dans lequel le préparateur a rassemblé « une grande quantité de substances médicamenteuses de manière à constituer une sorte de remède complet destiné à parer au plus grand nombre de maux »¹³⁵⁵.

Enfin, certains de ces produits entraient probablement dans le processus industriel. Ainsi en allait-il de la colle de poisson dont les marchands achetaient de grandes quantités – au moins des dizaines de kilogrammes chaque année pour les seuls Acher¹³⁵⁶ –, aussi bien à Bordeaux¹³⁵⁷ qu'à Marseille¹³⁵⁸. Ces achats sont concomitants de l'introduction de la technique

¹³⁴⁷ AD Aude, 3 E 3883 ; Inventaire après décès des biens de Gabriel Coste, 20 mai 1783, f° 80-83.

¹³⁴⁸ AD Ariège, 5 E 3486 ; Donation et inventaire des biens de Marie Acher à son neveu Pierre Escolier, 30 juillet 1766, f° 156

¹³⁴⁹ AD Ariège, 1 J 2 ; « Notre sieur Acher doit à Alexandre Acher » « pour un caisson de chocolat », 16 février 1761 ; « pour 2 ballots morüe et 30 livres chocolat : 173 livres », 10 avril 1761, f° 262.

¹³⁵⁰ AD Ariège, 1 J 3 ; « Alexandre Acher », « un caisson contenant 50K chocolat » pour 128 livres, 21 novembre 1763, f° 25.

¹³⁵¹ AD Ariège, 1 J 1 ; « Jean Acher doit à Pecheric de Bordeaux pour 120 Bouteilles et 18 demy bouteilles : 55 livres et 18 sols », f° 15.

¹³⁵² AD Ariège, 1 J 2 ; « Notre sieur Acher » doit 75 livres à Nicolas Merle pour 2 barils de « vin tinto », 16 mars 1761, f° 262 ; AD Ariège, 1 J 3 ; « Nicolas Merle d'Alicant », « 2 barril vin tinto » pour 92 livres, 16 février 1763, f° 24.

¹³⁵³ AD Ariège, 1 J 2, « Notre sieur Acher » doit 56 livres à Pedro Lacordela pour 2 barils de vin de Malaga, 20 mars 1761, f° 262.

¹³⁵⁴ AD Ariège, 1 J 1, « Dubois de Chalabre doit » pour un baril de vin de chypre, f° 61.

¹³⁵⁵ CHAST François, « La thériaque à l'époque moderne. Chronique d'une fin annoncée du XVI^e au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 97^e année, n° 368, 2010, p. 493-510.

¹³⁵⁶ AD Ariège, 1 J 2 ; « Marchandises générales doit » à Pessemene de Carcassonne 264 livres pour 48 livres (environ 20 kg) de colle de poisson, 24 novembre 1760, f° 250 ; aussi AD Ariège, 1 J 4, « Marchandises générales doivent » : « 50 livres de colle de poisson que André Fauré nous ont expédiée » pour 292 livres, 8 mai 1779, f° 12. Le fait de placer cet achat dans le compte « Marchandises générales » est une indication supplémentaire (sans être pour autant décisive) de l'usage industriel de cette colle.

¹³⁵⁷ AD Ariège, 1 J 3 ; « Estienne Pecheric de Bordeaux », divers achats, chacun de 14 kg, en 1760 et 1761, f° 23.

¹³⁵⁸ AD Ariège, 1 J 3 ; « Mathieu Galard de Marseille », f° 31.

d'ajout *d'esclape* consistant à « coller deux ou trois morceaux de bois¹³⁵⁹ » afin d'obtenir des grandeurs suffisantes. Il est donc fort possible que les ouvriers aient utilisé pour cela de la colle de poisson dont le prix fort élevé, 13 livres et 4 sous le kg, amène à penser qu'ils en usaient avec parcimonie.

3) L'or et le luxe au village

Une des principales caractéristiques des produits venus de loin était leur prix souvent élevé : par exemple, le chocolat coûtait 2 livres et 11 sols le kilogramme, les Acher revendaient une livre et 16 sols la bouteille de vin d'Alicante et le litre de café¹³⁶⁰. Ce goût pour des produits luxueux ne se limitait pas à l'alimentation et se retrouve à la fois dans le mobilier et les vêtements. Les comptes des Acher avec « Monsieur Alizet de Belesta seigneur de la Digne » nous révèlent qu'ils lui procuraient, outre le vin espagnol, entre 1766 et 1772, « un caisson cabaret soucoupe venu de Marseille » au prix de 152 livres, « une chaîne de montre achetée en foire de Beaucaire » pour 9 livres et 5 sols, ainsi que « 8 aunes indiennes achetée en dernière foire de Beaucaire pour Mlle Manon Malroc [sa belle-sœur] à 4L 8s l'aune »¹³⁶¹. Les Alizet n'étaient pas les seuls à se fournir en produits luxueux auprès des Acher : en 1763, la dame Galard de Bélesta, dont l'époux était marchand de peignes et les neveux installés à Marseille aussi comme fabricants de peignes, leur achetait une « pièce etoffe à fleuve d'or » venue de Saragosse au prix relativement exorbitant de 542 livres¹³⁶² ! De même, l'orfèvre Milhau leur avait acheté « une veste brodée en or et 2 grosses [de] boutons » pour 74 livres¹³⁶³.

Ces orfèvres étaient demandeurs de matière précieuse pour monter le jais sur de l'or et de l'argent, ce qui a donné lieu à des flux qui sont restés gravés dans les mémoires. Ainsi, dans des récits du for privé destinés à sa famille, Virginie Bez écrivait au sujet de ses ancêtres orfèvres, les Cailhau, dont l'un fut juré-garde de la jurande locale : « fort riches m'a-t-on dit, ils achetaient l'or et les pierres précieuses en Espagne, exportés d'Amérique, on leur portait cela à dos de mulet à travers les montagnes car les routes étaient rares ou plutôt n'existaient pas

¹³⁵⁹ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

¹³⁶⁰ AD Ariège, 1 J 1 ; « Manon Lassalle doit » 54 livres pour 30 litres de café, le 4 janvier 1751, f° 137.

¹³⁶¹ AD Ariège, 1 J 1 ; Compte à part intitulé « Monsieur Alizet de Belesta seigneur de la Digne doit à Jean Acher & fils de Sainte Colombe », f° 137. Les quelques produits évoqués ne constituent qu'un échantillon. On trouve aussi entre autres « 6 cannes d'étoffe rouge que nous lui avons faite venir de Nismes montant avec les frais » revenant au prix de 24 livres 16 sols, « 6 canes indienne pour Mde Alizet » pour 26 livres 2 sols.

¹³⁶² AD Ariège, 1 J 3 ; « Jean Antoine Payas de Saragosse » : « pièce etoffe à fleuve d'or pour Françoise Galard qu'il lui a envoyé valant 542 livres », 1763, f° 24.

¹³⁶³ AD Ariège, 1 J 2 ; « Milhau », 31 décembre 1759, f° 241.

encore »¹³⁶⁴. Cette histoire, peut-être quelque peu romancée, montre l'importance de ces arrivées pour les habitants du Pays d'Olmes. Peut-être le trajet se faisait-il à dos de mulet ; mais ce qui est plus sûr, c'est que les Acher ramenaient ces matières premières – or et argent – d'Amérique, souvent en paiement de leurs exportations. Ainsi peut-on lire dans le compte de Desbarbes de Cadix : « pacotilles aux Indes à la direction de Bazille Larue pour net produit de 500 pces en or »¹³⁶⁵, soit entre 2 100 et 2 300 livres, chaque année. Ces paiements s'effectuaient aussi en argent puisqu'on trouve écrit dans le compte « Pacotilles aux Indes à la direction de Bazille Larue de Cadix » par Jean-Baptiste Desbarbes : 3 627 livres pour « Net produit de P^{res} [piastres] 800 en argent qu'il a reçues de Jn R Marés de Lima »¹³⁶⁶.

Bien sûr, il est impossible de savoir quelle proportion des habitants du Pays d'Olmes fut concernée par la consommation de produits plus ou moins lointains et exotiques. Mais plusieurs indices laissent penser à une diffusion à la fois relativement large et très inégalitaire. C'est de manière peu surprenante que, dès 1750, on peut voir « un garniment d'indienne » sur le lit du marchand aisné Jean Viviès¹³⁶⁷. Mais on observe aussi ce type de consommation dans des couches moins aisées de la société : ainsi, Jean Coste, jayeteur de La-Bastide-de-Congoust qui laissait 492 livres de mobilier à son décès en 1787, possédait-il un mouchoir de soie vert et deux « lits de coutonnade »¹³⁶⁸. Lorsque les moyens manquaient, les ouvriers avaient recours à l'imitation : Pierre Acher, jayeteur assez pauvre – il ne laisse que 100 livres de mobiliers – décédé en 1794, avait « un garniment de lit de refoulé vert, le dedans étant d'une toile tinte à la façon d'indienne »¹³⁶⁹. Mais nulle trace de cafetière dans ces cuisines d'ouvriers, à l'opposé de celle d'Alexandre Acher, troisième fils de Justin Acher, décédé à 33 ans, qui en contenait cinq¹³⁷⁰. Ces écarts importants découlent directement de ceux engendrés par le négoce.

C. Souplesse, adaptation et puissance marchande d'un territoire rural

Le système productif du Pays d'Olmes a su répondre à la croissance des marchés en faisant preuve de souplesse. Plusieurs entreprises y avaient adopté des modalités de gestion

¹³⁶⁴ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez (par sa mère, elle est à la fois l'arrière-arrière-petite-fille de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et son arrière-arrière-petite-nièce, de même que par son père), années 1920, p. 8.

¹³⁶⁵ AD Ariège 1 J 3 ; « Desbarbes de Cadix », années 1770, f° 254.

¹³⁶⁶ AD Ariège, 1 J 4 ; « Pacotilles aux Indes à la direction de Bazille Larue de Cadix doivent », 18 septembre 1782, f° 7.

¹³⁶⁷ AD Aude, 3 E 3864 ; Verbal d'ouverture du testament de Jean Vivies (daté de 1751), 17 février 1752, f° 262.

¹³⁶⁸ AD Aude, 3 E 3885 ; Inventaire après décès de Jean Coste, 5 octobre 1787, f° 659.

¹³⁶⁹ AD Aude, 3 E 3889 ; Inventaire des effets de Pierre Acher, 20 janvier 1794, f° 175.

¹³⁷⁰ AD Aude, 3 E 3884 ; Inventaire après décès d'Alexandre Acher-Floriac, 17 mai 1784, f° 277. Pour autant, l'absence de cafetière ne signifie pas l'absence de consommation de café.

relativement modernes. Leur adaptation aux conditions du temps leur ont permis des gains importants que la réussite éclatante des Acher montre au grand jour.

I. L'encastrement des entreprises sur le territoire

1) Des entreprises en réseaux

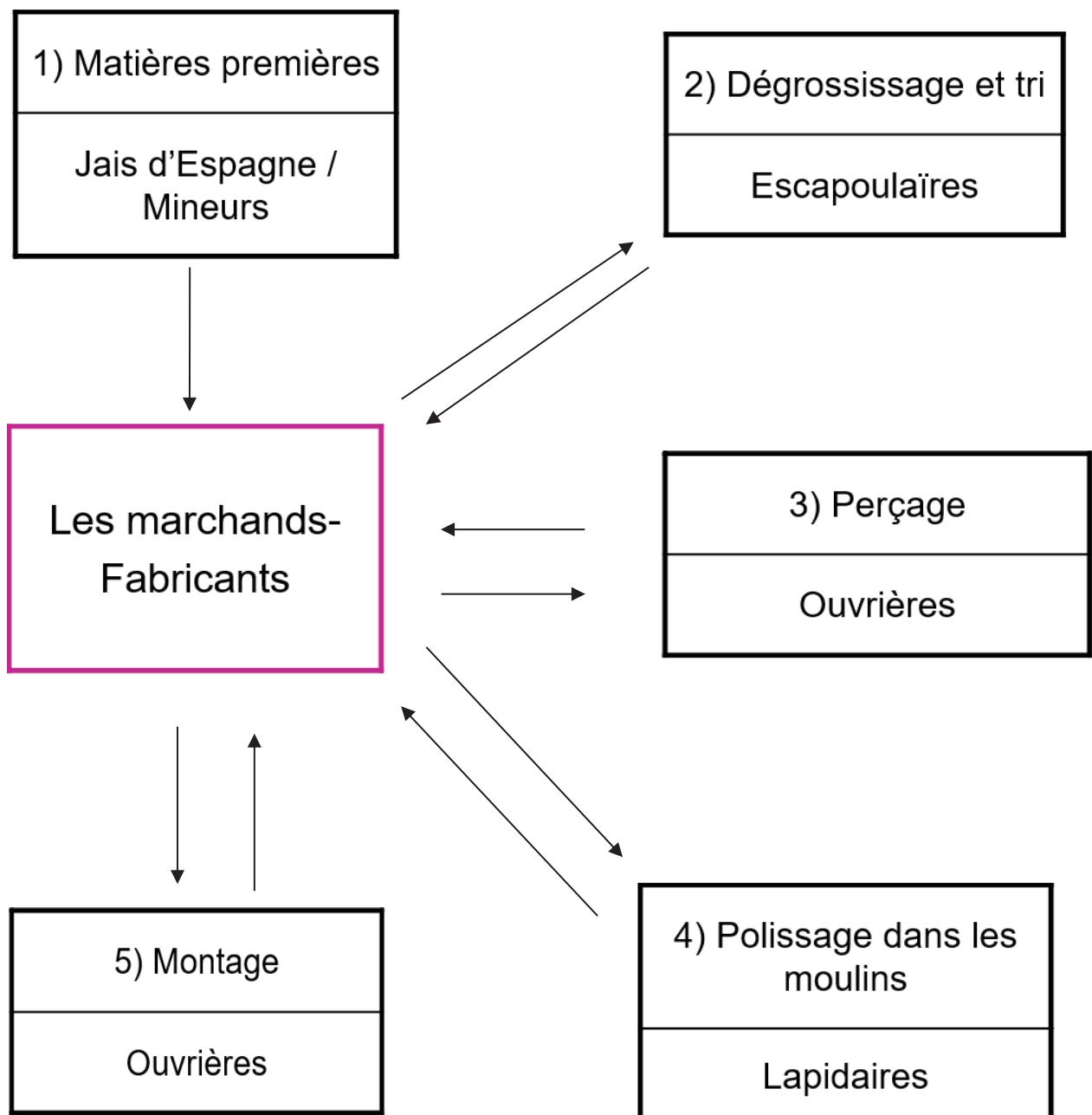
Au-delà d'un système productif à l'image de la proto-industrie dans lequel le marchand-fabricant donne une matière première à travailler aux ouvriers et reprend l'objet à chaque étape du processus de fabrication, les livres de comptes des Acher révèlent aussi un fonctionnement en réseau des entreprises. Parallèlement au schéma proto-industriel (voir schéma), le système de production imbriquait des marchands et des fabricants, souvent apparentés, qui travaillaient ensemble. Ils étaient liés entre eux par des rapports hiérarchiques différents en fonction de la position qu'occupait chacune des parties. Les grands négociants – essentiellement les Acher, Viviès, Rouzaud et Cailhau – disposaient d'atouts les mettant en position de force. Étant les plus connectés aux marchés nationaux et internationaux, ils se plaçaient en intermédiaires quasi indispensables entre l'offre et la demande dans un temps où l'accès à l'information économique était fort difficile pour des petits marchands. Surtout, ces négociants au long cours contrôlaient, en grande partie, l'accès aux matières premières, obligeant quasiment les petits producteurs à se fournir auprès d'eux.

On peut donc observer un réseau dans lequel les négociants les plus puissants fournissaient la matière première et passaient des commandes auprès des marchands de moindre envergure davantage versés dans la fabrication que l'on pourrait assimiler à des sous-traitants. En outre, deux types d'objets requéraient une production dans des ateliers : les bijoux en jais montés sur de l'or et de l'argent et les peignes en corne. On retrouve donc les noms des propriétaires de ces ateliers dans les comptes des Acher. : les marchands-orfèvres Bauzil à Léran et leur belle-famille Autier au Peyrat, les Pelegry et Milhau à Sainte-Colombe, les marchands-peigniers à corne Autier au Peyrat et Vidal à Laroque-d'Olmes¹³⁷¹. Rappelons que les liens entre les Acher et les autres marchands, bien que de subordination, étaient étroits.

¹³⁷¹ Entre autres : AD Ariège, 1 J 1 ; « Marchandises générales doit », « Pelegry orphèvre de Ste Colombe » : 348 livres pour marchandises livrées, 17 janvier 1750, f° 20 ; « Authier Ayné du Peyrat », f° 121 ; « Marchandises générales doit » : « Bauzil pour boutons 164 L livrés, 25 octobre 1753 », f° 126 ; AD Ariège, 1 J 1 ; « Pelegry avoir », « par Marchandises générales, solde et compte des enfilages de son épouse : 176 livres », 18 décembre 1760, f° 251 ; AD Ariège, 1 J 3 ; « Vidal de Laroque d'Olmes », f° 250 ; AD Ariège, 1 J 3 ; « Milhau fils ainé de Sainte Colombe avoir », par exemple « 5 douzaines de pendants ; 78 livres », 25 novembre 1779, f° 276 ; AD Ariège, 1 J 3 ; « Marchandises générales doivent » : « Germain Autier pour 55 douzaine dits peignes », 20 février 1779, f° 179. Il faut préciser que, dans la plupart des actes notariés, les Autier et Vidal se disent ouvriers en peigne à corne ; quelques actes seulement mentionnent les Autier comme marchands. Mais les comptes des Acher les font bien apparaître, du moins pour les Autier (AD 1 J 3 ; « Comptes de Pierre Autier du Peyrat son compte courant avec Jⁿ Acher et fils » (à part)), en tant que marchands.

Ainsi, la fille de Jacques Pelegry épousa-t-elle le fils de François Acher dans les années 1780¹³⁷². Le schéma ne peut faire figurer ni tous les ouvriers ni tous les marchands qui travaillaient pour le compte des Acher qui, par leur mainmise sur le mineraï espagnol durant les années 1750, étaient devenus des intermédiaires quasi indispensables pour une grande partie d'entre eux.

Figure 5. L'organisation de la production de jais au XVIII^e siècle



¹³⁷² RIVES Georges, *Anciennes familles de Sainte-Colombe en Quercorb*, Amis des Archives de la Haute Garonne, 2015, p. 78.

Seuls les marchands les plus puissants pouvaient alors se passer des Acher pour leurs approvisionnements. De ce fait, leurs rapports étaient différents et davantage d'égal à égal. Une des branches de la famille Viviès ne produisait pas pour les Acher mais échangeait avec eux des marchandises : « 1/4 grosse boutons or veste livres en troq de 16C taillats (à prendre à Marseille) » pour une valeur de 1 165 livres le 24 décembre 1767 ou bien encore « 900 grosses boutons pour veste en troq de 100 m [mille] esclape » pour une valeur de 675 livres le 11 avril 1768¹³⁷³. Ajoutons enfin que, dans cette hiérarchie, rien n'était totalement immuable. En effet, Pascal Viviès, orfèvre en jais et marchand, petit-fils – mais par un cadet – de Thomas Viviès, qui affermait au XVII^e siècle les quatre moulins à jais de Sainte-Colombe, devait, en 1778, plus de 4 000 livres à Jean Bez¹³⁷⁴, marchand protestant du Peyrat d'extraction plus modeste.

Les marchands du temps travaillaient essentiellement à la demande. Le fait de pouvoir passer commande non seulement aux ouvriers mais aussi aux autres marchands conférait au système productif du Pays d'Olmes une grande souplesse que l'on pouvait assimiler à de la sous-traitance. Le système productif du territoire s'apparentait donc en partie au *kaufsystem*. Cependant, ce système relevait aussi du *verlagssystem* car les grands négociants, tels les Acher et les Viviès, fournissaient aussi directement de la matière première à des ouvriers. Mais ici, point de négociant urbain qui contrôlerait le marché. C'est là un des éléments majeurs que met au jour l'étude du territoire : son indépendance productive vis-à-vis à des espaces urbains. À la suite des travaux sur les industries rurales¹³⁷⁵, cela invite à une réflexion plus poussée quant à la pluralité des systèmes de production ruraux et au rôle des entrepreneurs. Le corollaire du système productif du Pays d'Olmes était l'interdépendance des acteurs montrant clairement l'interdépendance des sphères économiques et sociales.

¹³⁷³ AD Ariège, 1 J 3 ; « Jean Vivies et fils de Sainte Colombe doit », f° 280.

¹³⁷⁴ AD Aude, 3 E 3885 ; Transaction et vente Viviès Bez, 30 mars 1778, f° 194.

¹³⁷⁵ MINOVEZ Jean-Michel, VERNA Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane (Dir.), *Les industries rurales ... op. cit.*, p. 11.

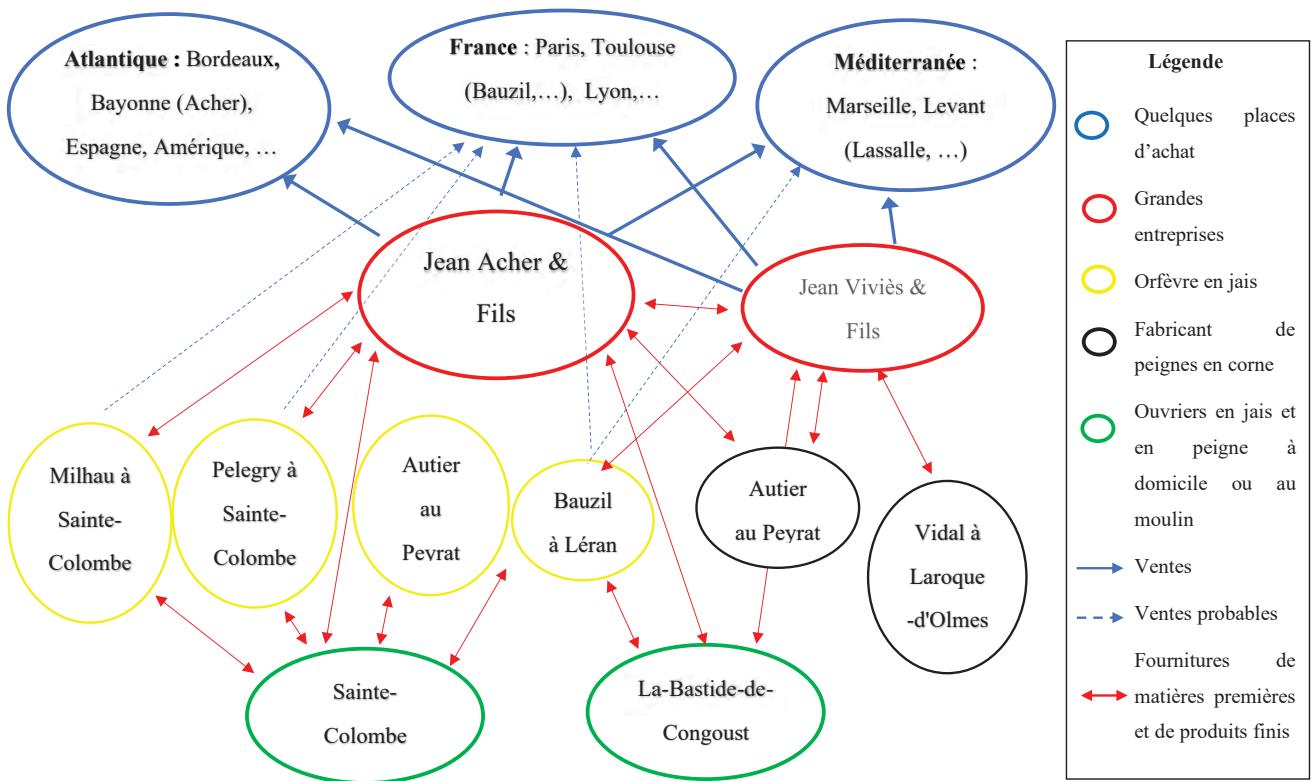


Figure 6. L'encastrement des marchés et des entreprises

2) Terre, produits de la terre et entreprise

Les marchands du Pays d'Olmes possédaient tous des terres – depuis des petites parcelles jusqu'à des seigneuries – dont les productions ne se limitaient pas à constituer des revenus pour eux-mêmes. Au contraire, elles s'inséraient dans le système économique du Pays d'Olmes de plusieurs manières.

Tout d'abord, ces terres servaient à effectuer des paiements en nature. Ainsi, ces paiements étaient-ils inscrits dans différents comptes de la comptabilité des Acher. Les productions des multiples possessions foncières des Acher alimentaient régulièrement le compte « Ouvriers » par le « Comptes de grains »¹³⁷⁶, en étant récapitulées dans celui des « Marchandises générales », comme le montre cet exemple de 1760¹³⁷⁷ :

Graines distribuées aux ouvriers par
- Justin Acher, le 8 janvier 1760 : 6 867 L ;
- François Acher, le 26 mars 1760 : 602 L ;
- notre sœur de Sibra, le 26 mars 1760 : 86 L

Si la part de la seigneurie de Sibra appartenant à Marie Acher est faible, elle n'en révèle pas moins sa participation aux affaires de ses frères. François Acher a sans doute payé avec sa grande métairie de Dun, tandis que son aîné, Justin, a dû utiliser la production de ses seigneuries. Au total, en 1760, les paiements des ouvriers en nature s'élevaient, pour la seule entreprise Acher, à au moins 7 555 livres, ce qui apparaît assez élevé. En 1779 encore, Justin Acher payait 4223 livres en « grains fournis aux ouvriers »¹³⁷⁸. Les possessions des proches s'inséraient aussi dans ce système : le 25 novembre 1752, les Acher faisaient écrire sur le compte de Manon Lassalle (sans doute la belle-sœur de Justin Acher) « par ouvriers en peigne et jayet pour montant de 12 setiers 3 q mesure bled quelle nous a fourny cette année 257 L »¹³⁷⁹. Outre les ouvriers, les marchands payaient aussi confrères et notaires¹³⁸⁰ en nature, avec des

¹³⁷⁶ Entre autres : AD Ariège, 1 J 1 ; « Notre S^r Acher » : « par compte de grains 25 setiers mil qu'il a fait partir de Dun : 288 livres », le 14 avril 1750, f° 16.

¹³⁷⁷ AD Ariège, 1 J 2, « Marchandises générales », f° 247,

¹³⁷⁸ AD Ariège, 1 J 3 ; « Marchandises générales doivent », 6 juillet 1779, f° 270.

¹³⁷⁹ AD Ariège, 1 J 1 ; « Manon Lassalle de Bélesta », f° 137.

¹³⁸⁰ AD Ariège, 1 J 1 ; « Profit et Pertes » : « à terre de Cahuzac pour un couchon donné à M^e Escolier 25L », 20 novembre 1750, f° 21.

animaux dont le coût était plus élevé que des céréales, entre autres : des oies¹³⁸¹, des cochons¹³⁸², des poulains¹³⁸³, et même des « chevaux de carrosse »¹³⁸⁴.

Par ailleurs, ces possessions foncières contribuaient au crédit des marchands et de leurs entreprises. Entendons ici le terme de crédit dans sa double acception : à la fois du capital matériel des marchands et de la confiance qui leur était accordée. Dans le sens « matériel » du terme, les marchands se servaient de leur propriété comme caution à la fois pour eux-mêmes et aussi pour d'autres marchands. Ainsi, en 1762, Pascal Viviès, négociant, se fit caution solidaire envers Jean Valade, bourgeois de Paris chargé de la régie des droits sur les cuirs, en hypothéquant – à hauteur de 3 000 livres maximum – une métairie d'une cinquantaine d'hectares qu'il possédait à Sainte-Colombe¹³⁸⁵. Dans le sens « confiance » du terme, les biens fonciers, en particulier les seigneuries que possédaient les Acher, leur procuraient du crédit auprès de leurs différents réseaux et leur permettaient donc d'augmenter le débit qu'ils avaient auprès de leurs différents fournisseurs.

Sous l'Ancien Régime, l'encastrement de la terre, des entrepreneurs et de leurs entreprises conférait au territoire une souplesse qui lui a permis de faire face aux évolutions du marché et a donc largement contribué à sa puissance.

II. Des entreprises étonnamment « modernes »

Les négociants du Pays d'Olmes avaient de nombreux points communs avec ceux que Patrick Verley désigne comme des « entrepreneurs proto-industriels », autrement appelés marchands-fabricants¹³⁸⁶. Pourtant, leurs entreprises présentaient des caractéristiques originales que des économistes actuels qualiferaient de « modernes ».

¹³⁸¹ AD Ariège, 1 J 1 ; « Manon Lassalle de Bélesta », à « Terre de Cahuzac pour le montant de 6 oyes, 27 L », 3 janvier 1752, f° 137.

¹³⁸² AD Ariège, 1 J 1 ; « Avoir » : « François Vergnes [marchand de Marseille] doit 25 livres pour l'achat d'un « couchon », 26 décembre 1749, f° 2 ; AD Ariège, 1 J 1 ; « Authié Ainé du Peyrat » doit 30 livres pour un cochon de la terre de Cahuzac, 15 décembre 1750, f° 2.

¹³⁸³ AD Ariège, 1 J 2 ; « Notre S^r Acher » doit 450 livres « à Alizet pour reste des 5 poulins envoyés en 12/59 à Dom Acher », 23 janvier 1761, f° 257.

¹³⁸⁴ AD Ariège, 1 J 4 ; « Jean-Baptiste Fontand & Compagnie de Toulouse » ont acheté deux chevaux de carrosse à Justin Acher pour la somme très élevée de 663 livres, le 5 juillet 1779, f° 9.

¹³⁸⁵ AD Aude, 3 E 3869 ; Cautionnement de Pascal Viviès envers Jean Valade, bourgeois de Paris, 23 janvier 1762, f° 197.

¹³⁸⁶ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 12-17.

1) Des sociétés aux fonctions de gestion séparées.

Dans un temps où « l'entreprise était avant tout l'entrepreneur et même la famille de l'entrepreneur »¹³⁸⁷, le Pays d'Olmes possédait déjà plusieurs entreprises clairement séparées de la famille des négociants. La société « Jean Acher & Fils » a probablement été fondée dans les années 1720-1730 en raison de l'essor de son commerce, en particulier à l'international¹³⁸⁸. Les enfants de Jean Acher ont donc appris l'art du commerce dans une culture des affaires où il était normal de fonder une société pour faire du négoce. Ainsi, en 1740, l'association commerciale de Justin Acher avec son frère aîné Alexandre, négociant de Bayonne, et son cousin Jean-Alexandre Ferries, négociant de Marseille, s'effectua sous forme de société¹³⁸⁹. Puis, lorsque Jean Acher transmit l'entreprise aux deux fils aînés de sa seconde union, Justin et François, il dissolut d'abord la société – comme l'indiquent leurs livres de comptes : « À Jean Acher pour les fonds de capital qu'il nous céda lors de dissolution de société »¹³⁹⁰ – avant que ses fils n'en forment une autre entre eux sous une raison sociale identique. Les Viviès ont aussi fondé des sociétés comme le fait apparaître clairement l'acte de cession de fonds de société de Jean Viviès à deux de ses fils en 1751. Ce fabricant déclarait qu'en 1745, après avoir émancipé son fils aîné lors de son contrat de mariage au mois d'avril, puis donné la « somme de 8 000 livres, payable en marchandises de son commerce, à prix coûtant, dès le jour de la noce, que dans la suite par police de société en datte du quinze novembre de la même année il aurait encore contracté société avec les dits Jean-Baptiste et Thomas Viviès ses deux fils »¹³⁹¹.

Les sociétés « Jean Acher & fils » et « Jean Viviès & fils » avaient des fonctions de gestion relativement séparées. L'une comme l'autre disposait de ce que l'on pourrait appeler un « siège » où se trouvait un atelier où travaillaient des ouvriers, un magasin où étaient stockées les marchandises ainsi qu'un comptoir attenant où les acheteurs se fournissaient et où les ouvriers à domicile venaient prendre les matières premières, déposer leur ouvrage et se le faire payer¹³⁹². Là, en l'absence des chefs d'entreprise, un commis aux comptes les recevait

¹³⁸⁷ *Ibid.*, p. 72.

¹³⁸⁸ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, 1775.

¹³⁸⁹ AD Aude, 3 E 3860 ; Procuration Acher et Acher, 25 mai 1740, f° 174.

¹³⁹⁰ AD Ariège, 1 J 1 ; « Capital doit », 1749, f° 1.

¹³⁹¹ AD Aude, 3 E 3864 ; Cession du fonds de société de Jean Viviès à ses fils, 22 avril 1751, f° 46. Voir aussi son testament (AD Aude, 3 E 3864 ; Verbal d'ouverture du testament de Jean Viviès, 17 février 1752, f° 262).

¹³⁹² *Ibid.* & AD Aude, 3 E 3868 ; Déclaration faite par Esquirol père et fils, 22 octobre 1759, f° 201 : Jean et Baptiste Esquirol père et fils ouvriers en jayet scapouleurs habz du dit S^{te} Colombe vivant en communauté et travaillant de même, lesquels ont dit qu'en l'année mil sept cent cinquante six et le vingt septième de juillet ils porterent et remirent dans la boutique et magazin des sieurs Jean Acher et Fils négociants en jayet et en peignes du dit S^{te} Colombe alors absent du dit lieu la quantité de quarante cinq grosses [6 480] boutons jayet pour verste lesquels furent reçus par le sieur Claude Acher alors commis des sieurs Jean Acher et fils qui leur dit en les recevant qu'il allait les faire compter ce qu'il fit faire effectivement par le nommé Jean Roudière dit Quitté qui était dans le

tandis qu'un autre ouvrier recomptait les marchandises. Chez les Acher, il y avait au moins deux livres distincts : un pour les comptes généraux et un autre pour la paie des ouvriers. Durant les années 1750, le commis était un cousin de Jean Acher, Claude Acher. Puis, ce dernier fut remplacé par Jacques Brouilhet, qui avait d'abord commencé comme marchand travaillant pour les Acher¹³⁹³ et dont la rémunération s'élevait à 600 livres par an à la fin des années 1770¹³⁹⁴.

Ces sociétés se sont inscrites dans la durée puisqu'elles existaient encore durant la Révolution française. Cependant, il est fort possible que ces deux sociétés aient fait office d'exception ou, en tout cas, que ce type de société fût assez rare en Pays d'Olmes. En effet, tous les autres marchands se désignaient comme tels et non par une raison sociale. Il n'en demeure pas moins que l'existence de sociétés commerciales en milieu rural au XVIII^e siècle constitue un fait marquant.

2) Des capitaux importants

Ces sociétés possédaient des capitaux relativement importants. Certes, en 1751, les 15 000 livres du capital de « Jean Viviès et fils » peuvent paraître modestes¹³⁹⁵, mais cela place tout de même cette société rurale au moins – si ce n'est plus – à égalité avec de nombreux commissionnaires bordelais¹³⁹⁶. Bien sûr, les Viviès sont fort loin des 50 000 livres de capital fournies par les associés de Christophe-Philippe Oberkampf en 1761¹³⁹⁷, et encore davantage des 300 000 livres de capital des sociétés des grands armateurs de Bordeaux telles la maison Nairac ou Bethmann et Meynicken¹³⁹⁸. Mais il est dommage que les sources ne permettent pas

dit magazin lequel Roudière les ayant comptés ils se retirent après que led. Claude Acher leur eut dit qu'il les allait coucher en recette sur leur compte avec les dits sieurs Jean Acher et fils, desquels les comparants prenaient non seulement du jayet en pierre pour le travailler même de l'argent ; en sorte qu'ayant resté jusqu'au vingt huitième aout de l'année mil sept cent cinquante six qu'ils furent et se rendirent dans le dit magazin pour rentrer leur compte avec le dit Claude Acher comis et ayant trouvé que celuy cy n'avait pas couché sur leur compte courant la ditte quantité de quarante cinq grosses boutons a luy remis le dit jour vingt sept juillet précédent le dit Acher étant très memoratif de la remise qu'ils luy en avaient faite ayant tourné la feuille précédente du livre par luy tenu crottée n° 33, il aurait reconnu que par erreur survenue de sa part il avait couché la ditte quantité et remise de quarante cinq grosses boutons pour veste sur le compte de Jean Pierre Crouzet de Léran.

¹³⁹³ AD Ariège, 1 J 1 ; « Jacques Brouilhet » : « crediteur pour solde jusqu'à ce jour sur le présent livre & débiteur sur son carnet particulier des articles ey-contre ; sur lequel seront passées toutes les fournitures que nous lui ferons à l'avenir pour éviter un nombre d'écritures inutiles, il suffira que nous tenions un double de son dit carnet, en contrepassant tous les dits articles, au débit de caisse qui en est créditrice », 17 novembre 1752, f° 14.

¹³⁹⁴ AD Ariège, 1 J 4 ; « Jacques Brouilhet » : il est payé 600 livres chaque 18 novembre, f° 9.

¹³⁹⁵ AD Aude, 3 E 3864 ; Cession du fonds de société de Jean Viviès à ses fils, 22 avril 1751, f° 46.

¹³⁹⁶ BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 174.

¹³⁹⁷ CHASSAGNE Serge, Oberkampf, un grand patron au siècle des Lumières. L'inventeur de la toile de Jouy, Paris, Aubier, 2015, p. 53-55.

¹³⁹⁸ BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 174.

de connaître l'évolution du capital de « Jean Viviès et fils » à la fin des années 1750, décennie de forte expansion, car, à n'en pas douter, il a dû grandement croître au cours de celle-ci.

En revanche, les archives sont plus généreuses avec la société « Jean Acher & Fils » : leurs livres de comptes nous donnent à voir l'évolution de leur capital de 1749 à 1815. D'emblée, il convient de prendre toutes les précautions quant à la lecture du compte capital qui figure à la première page de ces livres de comptes¹³⁹⁹. En effet, il mêle créateurs – tel « Cailhau Ainé du Peyrat » ayant 1 386 livres de crédit en 1749¹⁴⁰⁰ – et propriétaires de la société car il fait le bilan du débit à la fin de chaque exercice. Si l'étude de ce bilan est intéressante car elle donne une idée du volume du débit des Acher¹⁴⁰¹, pour suivre l'évolution du capital de la société, il a fallu en extraire les lignes concernant les propriétaires : c'est la méthode qui a servi à l'élaboration du tableau ci-dessous.

Tableau 14. Évolution du capital de l'entreprise « Jean Acher & Fils »¹⁴⁰².

Propriétaire \ Année	1749	1762	1773 ¹⁴⁰³	1779
Fonds cédé par Jean Acher	48 000	Décédé		
Justin Acher	31 018	137 643	161 978	135 767
François Acher	17 951	Parts cédées		
Total des capitaux	96 969	137 643	161 978	135 767
Total du bilan	126 176	202 504	Non indiqué	242 641

Tout d'abord, faisons l'historique des propriétaires. Le premier compte capital débute avec la mention : « À Jean Acher pour les fonds de capital qu'il nous céda lors de dissolution de société 48 000 livres »¹⁴⁰⁴. Jean Acher, peut-être le premier à avoir fondé l'entreprise en société, a donc transmis son capital à Justin et François Acher au cours des années 1740, ce qui permit d'éviter de faire rentrer ces 48 000 livres dans sa succession lors de son décès en 1751.

¹³⁹⁹ Dans le premier chapitre de son mémoire d'habilitation, Pierre Gervais émet, en raison de leurs modalités de production, de nombreuses réserves quant à l'usage des livres de comptes pour suivre l'évolution du capital des sociétés au XVIII^e siècle (GERVAIS Pierre, *L'empire du crédit. Profit et pouvoir économique à l'Âge du commerce, XVIII^e-XIX^e siècle*, Manuscrit inédit en vue de l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches, université Paris I, professeur garant : Dominique Margairaz, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012, p. 27-78).

¹⁴⁰⁰ AD Ariège, 1 J 1; « Capital », 1749, f°1.

¹⁴⁰¹ Voici les totaux des bilans : 126 176 livres en 1749, 202 504 en 1762 et 242 641 en 1779.

¹⁴⁰² Ce tableau a été établi d'après quatre livres de comptes de la société « Jean Acher & Fils » couvrant la période 1749-1799 (AD Ariège, 1 J 1 à 1 J 4).

¹⁴⁰³ Les données de 1773 sont indiquées dans le compte « Avoir » de Justin Acher, (AD Ariège, 1 J 3 ; f° 3) : il n'y a donc pas de total du bilan en regard.

¹⁴⁰⁴ AD Ariège, 1 J 1; « Capital », 1749, f° 1. L'acte de dissolution de société n'a pu être trouvé.

Son héritier universel, Justin Acher, eut alors la majeure partie de la société. En 1762, après que son frère François lui a cédé ses parts, il en devint l'unique propriétaire, jusqu'à ce qu'il cède, en 1773, dix-sept vingt-quatrième de ses parts à trois de ses fils avec lesquels il s'est associé¹⁴⁰⁵.

En gardant à l'esprit toutes les réserves émises sur l'écriture du compte « Capital », les montants des capitaux de la société « Jean Acher & fils » sont d'une ampleur surprenante pour une entreprise rurale : presque 100 000 livres dès 1749 et jusqu'à 161 978 livres à son apogée en 1773. À l'échelle de la France, cette entreprise se place dans la catégorie des « sociétés moyennes, dont le fonds social s'échelonne entre 75 000 et 300 000 livres »¹⁴⁰⁶. Elle se rapproche de quelques grands armateurs marseillais¹⁴⁰⁷ et bordelais¹⁴⁰⁸ tout en restant bien en-dessous d'un des plus riches d'entre eux, Abraham Gradis qui, en 1755, avait un capital « évalué à 450.000 livres environ »¹⁴⁰⁹. À l'échelle régionale, la mise de fonds de Justin Acher est comparable à celle de plusieurs grands fabricants carcassonnais, tels Louis Pinel – oncle de Pierre Pinel avec qui il était en affaire – dont le capital dans sa société se montait à 192 724 livres en 1779¹⁴¹⁰.

L'évolution du capital est à l'image des fluctuations économiques des industries du jais et du peigne : en forte croissance au cours des années 1750, puis plus modérée au cours de la décennie suivante avant de connaître une décrue dans les années 1770. Cependant, cette croissance peut davantage se comparer à celle des industries « traditionnelles », telles la laine, qu'à celle des secteurs porteurs dont la croissance est très forte¹⁴¹¹, telle l'indiennerie : ici, le capital de la manufacture de Jouy-en-Josas est passé de 50 000 livres en 1760 à plus de 7 millions en 1786¹⁴¹². L'importance relative des plus grandes entreprises du Pays d'Olmes est confirmée par le nombre de personnes qu'elles font travailler.

¹⁴⁰⁵ AD Ariège, 1 J 4, ; « Profits et pertes doivent », 1782, f° 77 ; le compte mentionne que le 27 janvier 1773, Justin Acher, tout en conservant 7 vingt-quatrièmes des parts, en a cédé 7 à son fils aîné Jean-Marc dit Cahuzac (1744-1796), 6 à Alexandre-Antoine dit Floriac (1751-1782) et 4 à Marc-Régis dit Cabaniel (1752-1815).

¹⁴⁰⁶ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir), *Histoire économique et sociale ...op. cit.*, tome 2, p. 256.

¹⁴⁰⁷ CARRIERE Charles, *Négociants marseillais... op. cit.*, p. 876-915.

¹⁴⁰⁸ Les plus riches négociants bordelais avaient 300 000 livres de capital (BUTEL Paul, *Les négociants bordelais ... op. cit.*, p. 174) ; en 1762, lorsque « Bethmann s'associe à son ancien commis Meynicken [...] Le capital de la société d'armement est porté à 300 000 livres », BUTEL Paul, *Les dynasties bordelaises, de Colbert à Chaban*, Paris, Perrin, 1991, p. 167

¹⁴⁰⁹ GERVAIS Pierre, *L'empire du crédit... op. cit.*, p. 137.

¹⁴¹⁰ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 185. Claude Marquié note encore qu'en décembre 1792 61% des entreprises carcassonnaises étudiées ont des capitaux compris entre 100 000 et 300 000 livres. Toutefois, d'une part, l'auteur ne distingue pas la part réelle du capital des négociants et, d'autre part, la date tardive rendrait la comparaison hasardeuse. En réalité, on voit bien dans les autres documents évoqués, que les négociants possédant plus de 150 000 livres de capital sont rares.

¹⁴¹¹ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir), *Histoire ...op. cit.*, tome 2, p. 257.

¹⁴¹² CHASSAGNE Serge, *Oberkampf... op. cit.*, p. 84.

3) Des entreprises aux effectifs nombreux

En 1753, le mémoire du subdélégué de Mirepoix, repris par l'intendant du Languedoc, nous fournit des renseignements précis sur les effectifs des entreprises Acher, Viviès et Cailhau. Toutefois, plusieurs remarques s'imposent. La première est que dans ces données, on peut observer l'absence de deux moulins à jais que possédaient les Acher, ce qui augmente l'effectif de leurs ouvriers d'une trentaine. La seconde est que ces chiffres ne concernent que le secteur du jais. Or, on sait que les Acher et Viviès faisaient produire pour leur compte des centaines de milliers de peignes : il faut donc ajouter aux chiffres ci-dessous une à deux centaines d'ouvriers en peigne pour avoir une idée de l'effectif total que l'on peut, par conséquent, estimer entre 200 et 300 personnes pour ces entreprises.

Puis, à partir de 1759, le négociant du Peyrat Pierre Bez, neveu de Durand Cailhau et par conséquent cousin de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, affermait à lui tout seul trois moulins à jais du Peyrat et celui de La-Bastide-de-Congoust, totalisant 80 places de *molineteuses*¹⁴¹³. De 1757 à 1763, avec deux de ses cousins, il a aussi tenu en fermage les « mines à jayet d'Aguilhanes Vilhac et Labastide »¹⁴¹⁴. De fait, il convient de compter son entreprise parmi celles à l'effectif relativement important, c'est-à-dire bien supérieur à la centaine d'ouvriers. Les quelques moulins et caissettes restants étaient loués ou sous-loués à trois ou quatre autres négociants : les frères Alizet – un peu plus de deux moulins – et Jean Bauzil – un moulin¹⁴¹⁵ – à Léran, Marc Autié – le moulin de Villeneuve-d'Olmes¹⁴¹⁶ et peut-être aussi celui de Fougax-et-Barrineuf. On peut penser que le nombre de personnes que ces négociants faisaient travailler s'approchait de la centaine, au moins pour les sieurs Alizet et Autié, bien qu'il ne soit pas possible de le déterminer précisément.

Finalement, force est de constater que, dès le XVIII^e siècle, les entreprises du jais et du peigne du Pays d'Olmes étaient de structure et de taille relativement importantes. Elles révèlent, au sein du territoire, une forme de concentration capitaliste : les quatre premières d'entre elles employaient, au minimum, le tiers des effectifs totaux. Cette puissance était intrinsèquement liée aux profits élevés que permettait le négoce du jais.

¹⁴¹³ AD Ariège, 46 J 203 ; Comptes de la régie et de l'administration de Léran, 1759-1789, après son décès en 1774, son fils Jean Bez continua le fermage de ces quatre moulins. En 1759, le montant du fermage s'élevait à 580 livres.

¹⁴¹⁴ AD Ariège, 46 J 203 ; Comptes de la régie et de l'administration de Léran, 1759-1763. Les cousins avec qui il affermait ces mines de jayet étaient les sieurs Autié et Ninaud ; le montant du fermage s'élevait à 1 030 livres

¹⁴¹⁵ *Ibid.*

¹⁴¹⁶ AD Ariège, 5 E 3154 ; Contrat d'apprentissage entre les sieurs Autier, Caut, Jourdia & Ali, 22 septembre 1755, f° 1541-1543 ; il s'agit autant d'un contrat d'apprentissage que d'une sous-location des places du moulin à jais de Villeneuve-d'Olmes appartenant à Pierre Verdier, fermier de la forge d'Ascou.

Document 1. Effectif des trois principales entreprises du jais en 1753¹⁴¹⁷

« Les S^{rs} Jean-Baptiste Gaston Cailhau père et fils negocians, fabriquent et font fabriquer a la Bastide du Peyrat pour l'orphevrerie seulement des ouvrages montés sur le jayet qu'ils font debiter dans l'étendue du Royaume et ils occupent,

Savoir

16 ouvriers à tailler le jayet dans un moulin à eux appartenant à la Bastide du Peyrat.

24 ouvriers dans un moulin qu'ils tiennent en àferme de M. le Duc de la Rochefoucaud

20 ouvriers distribués dans plusieurs moulins apartenant à M. le comte de Levi Leran

20 ouvriers à couper et à percer le jayet

20 ouvriers à faire la recherche du jayet dans le terroir des Baings, Massac et le Salvairou ou les d Cailhau ont affermé les mines.

Total des ouvriers 100

Les S^{rs} Vivies freres et Jean Baptiste Rouzaud demeurant à S^{te} Colombe font fabriquer des ouvrages de jayet montés sur l'or et sur l'argent qu'ils debitent dans les pays étrangers et ils occupent

Savoir,

30 ouvriers à tailler le jayet dans deux moulins qu'ils ont affermé à M. le marquis de Puyvert presid^l a mortier, ils sont dans sa terre de S^{te} Colombe.

12 ouvriers à tailler le jayet distribués dans plusieurs moulins à partenant à M. le Comte de Levi Leran.

12 ouvriers occupés à couper et percer le jayet

15 ouvriers à faire la recherche du jayet en provence ou les d Vivies et Rouzaud ont le privilège exclusif de faire fouiller et exploiter ces mines. Ce sont eux qui demandent le privilège exclusif du diocèse d'Aleth.

Total des ouvriers 69

Les S^{rs} Jean Acher freres font enfin fabriquer des ouvrages de jayet montés sur l'or et sur l'argent qu'ils débitent dans les pays étrangers et occupent

Savoir,

24 ouvriers à la Roque d'Olmès diocese de Mirepoix à tailler le jayet dans un moulin apartenant a M. le duc de Mirepoix.

28 ouvriers à tailler le jayet dans un moulin et la moitié d'un autre qu'ils ont affermé à M. le marquis de Puyvert au lieu de S^{te} Colombe.

15 ouvriers a tailler le jayet et à le percer

20 ouvriers à la recherche du jayet dans les minieres de M. le comte de Fumel à Lavelanet, et de M. le marquis de Puyvert à S^{te} Colombe qu'ils ont affermées.

Total des ouvriers 87

N^a Les S^{rs} Acher freres ont le privilège de l'exploitation des mines de jayet de l'Espagne. »

¹⁴¹⁷ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

III. Des gains importants

1) De la difficulté à estimer les profits

Pour l'époque contemporaine, « contrairement aux économistes, les historiens sont souvent confrontés à l'absence de sources détaillées ou de sources qui permettent d'établir de longues séries, surtout lorsqu'il s'agit d'analyser les profits de petites et moyennes entreprises »¹⁴¹⁸. Sous l'Ancien Régime, les difficultés liées à la rareté, voire à l'absence de sources, sont encore plus grandes. De plus, les obstacles tiennent aux sources elles-mêmes :

en pratique l'écrasante majorité des comptes marchands ne permettent pas de dégager des informations fiables sur le taux de profit par activités ou par produits [...] En réalité, bien souvent même le taux de profit global est difficile à évaluer, d'autant plus que nombre de charges qu'il nous semble indispensable aujourd'hui d'isoler et de quantifier pour évaluer la rentabilité d'une entreprise (« charges » ou « frais fixes », « dépréciation », etc.) ne sont pas répertoriées avant le XIX^e siècle : les écritures comptables correspondantes, soit n'apparaissent nulle part, soit sont noyées ou transformées dans d'autres lignes de compte.¹⁴¹⁹

Plus encore, comme le souligne Pierre Gervais, « la pierre d'achoppement essentielle à une analyse complète du profit marchand à l'époque moderne n'est pas une information lacunaire, inévitable dès que l'on s'intéresse aux acteurs du passé, mais l'opacité persistante des termes de l'échange, même lorsque nous disposons d'une information relativement complète »¹⁴²⁰. En tenant compte de l'importance de ces difficultés, plusieurs sources permettent néanmoins d'approcher à la fois les profits et les bénéfices que font les négociants du Pays d'Olmes dans le commerce du jais.

2) Des taux de marge très variables mais potentiellement élevés

Le 10 avril 1754, Jean-Emmanuel de Guignard, intendant du Languedoc, écrivait au sujet des ouvrages de jais : « Le profit que font les fabriquants sur cet article du commerce est quelquefois de cent pour cent »¹⁴²¹. Par cette affirmation, il reprenait les propos de son subdélégué de Limoux, sans doute bien informé en la matière, qui précisait cependant une très

¹⁴¹⁸ CORTAT Alain et OLIVIER Jean-Marc, « Introduction. Le profit dans les PME, perspectives historiques, XIX^e -XX^e siècles », in CORTAT Alain et OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le profit dans les PME, perspectives historiques, XIX^e-XX^e siècles*, Neuchâtel, Alphil/Presses universitaires suisses, 2014, p. 18.

¹⁴¹⁹ GERVAIS Pierre, *L'empire du crédit ... op. cit.*, p. 21.

¹⁴²⁰ *Ibid.*, p. 23.

¹⁴²¹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne avec l'avis de M de S^r Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754.

grande variation dans les profits¹⁴²². En réalité, par profit, il faut entendre la marge brute, c'est-à-dire la différence entre le prix de vente et le coût de revient¹⁴²³.

Tableau 15. Prix de revient et profit sur une grosse de bouton de jais pour veste (avec trois hypothèses du prix de la matière première)

	20 L le quintal		30		60	
	Prix	Pourcentage	Prix	%	Prix	%
Dégrossissage	2 S	8,51 %	2 S	7,27 %	2 S	5,63 %
Polissage	12 S	51,06 %	12 S	43,64 %	12 S	30,38 %
Perçage	1 S 6 D	6,38 %	1 S 6 D	5,45 %	1 S 6 D	3,8 %
Matière première	8 sous	34,05 %	12 sous	43,64%	24 sous	60,76 %
Prix de revient d'une grosse de boutons valant	23 S et 6 D 3 L 5 S		27 S 6 D 3 L 5 S		39 S et 6 D 3 L 5 S	
Profit ou marge brute	41 S 6 D	176,60 %	37 S 6 D	136,36 %	25 S 6 D	64,56 %

L'importance de ces marges est confirmée par une lettre datée de 1755 du sieur Lagardie de Pousols, seigneur d'Auriac. Ce propriétaire de mines de jais dans les Corbières pointait du doigt les profits des marchands du Pays d'Olmes. En effet, d'après lui « ils sont les seuls des quatre parties du monde qui achètent le jayet brut les seuls qui le font mettre en œuvre et les seuls au monde qui le vendent œuvré. Au moyen de quoy ils ont fait des fortunes immenses et ont tiré en seuls tout le profit des mines et les propriétaires ont peine à retirer leurs avances faites pour l'exploitation ». Pour étayer ses affirmations sur « le profit exorbitant des marchands », le sieur Lagardie de Pousols donne les détails de ce que coûte chaque poste de fabrication d'une demi-grosse de boutons de veste que produit « une livre de jais lorsqu'il est du meilleur »¹⁴²⁴. On peut dresser le tableau de ce qu'il convient d'appeler le prix de revient d'une grosse de boutons vendue trois livres et cinq sous. Dans ses renseignements, ce propriétaire de mines donne une fourchette de prix d'achat de la livre de jais entre 6 et 12 sous, soit entre 30 et 60 livres le quintal. Or, il ne semble pas savoir que, grâce à leurs approvisionnements aragonais, les Acher avaient réussi à payer le quintal au prix de 20 livres (voire moins), soit quatre sous la livre. Le tableau ci-dessous indique donc les prix de revient selon trois hypothèses du prix d'achat de la matière première. Partant, on peut aussi connaître

¹⁴²² AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

¹⁴²³ C'est ce que Pierre Gervais observe dans l'activité de plusieurs marchands ; GERVAIS Pierre, *L'empire du crédit ... op. cit.*, p. 222-228.

¹⁴²⁴ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Lagardie de Pouzols, Narbonne, 6 avril 1755.

la marge brute (sans les coûts fixes – salaire du commis au compte... – bien trop aléatoires à calculer) que réalisaient les marchands.

Néanmoins, le prix de la grosse de boutons pouvait être négocié et les clients importants devaient obtenir de substantiels rabais. Les marges brutes indiquées sont donc à considérer avec précaution et leur ampleur peut-être à relativiser. Ainsi, les quelques rares mentions de profits effectués sur une opération que l'on trouve dans les livres de comptes des Acher nuancent les dires de l'intendant du Languedoc. Par exemple, lors d'une expédition « pour les Indes à moitié avec Pierre Pinel & fils de Carcassonne », les Acher ont reçu 1 203 livres de cette vente tandis que le prix de revient en était de 775 livres, soit une marge de 428 livres représentant un taux de profit de 55,26%¹⁴²⁵. Si on est loin des « cent pour cent » évoqués par le vicomte de Saint-Priest, ce taux reste tout de même élevé. Les comptes des Acher nous permettent aussi de connaître leurs profits en foire de Beaucaire dont le tableau ci-dessous montre un échantillon. Certes, on s'éloigne encore davantage des chiffres donnés par l'intendant du Languedoc. De plus, on observe des fluctuations relativement importantes. Il n'en demeure pas moins que, la plupart des années, ces taux étaient compris entre 20 et 36 %, soit de belles marges de profit.

Tableau 16. Profits et taux de profit des Acher en foire de Beaucaire

Année	Prix de revient	Montant des ventes	Profits	Taux de profit
1750	10 405	14 136	3 731	35,57 %
1752	12 894	14 337	1 443	11,2 %
1753	11 072	13 989	2 907	35,60 %
1761	7 255	9 261	1 961	27,3 %
1762	13 151	16 669	3 518	26,75 %
1763	13 917	17 020	3 113	22,37 %

On peut donc conclure qu'en dépit de toutes les réserves que l'on peut émettre, les marges réalisées dans le négoce du jais, mêmes relativisées et éventuellement diminuées, furent élevées. Logiquement, c'était particulièrement le cas lorsque la conjoncture était bonne. Par conséquent, il n'y a rien de surprenant à observer des bénéfices très élevés durant les années 1750 et même au-delà.

¹⁴²⁵ AD Ariège, 1 J 1 ; « Pour les Indes à moitié avec Pierre Pinel & fils de Carcassonne », 24 septembre 1749, f° 8.

3) Des bénéfices importants

D'emblée, il faut préciser que seuls les livres de comptes des Acher permettent de reconstituer des profits sur plusieurs dizaines d'années¹⁴²⁶. D'autres sources évoquent les profits de manière plus ou moins précise et ponctuelle. Le subdélégué de Mirepoix conclut ainsi son mémoire à l'adresse de l'intendant du Languedoc :

On m'assûré que les S^{rs} Acher de S^{te} Colombe ont gagné plus de quarante mille écus dans l'espace de quinze ans, les autres commerçants nommés dans ce mémoire sont aussi fort aisés quoy que leur fortune ne soit pas si brillante, il en est enfin de ce commerce comme de tous les autres les uns s'enrichissent, les autres conservent seulement le bien de leur père, et les autres enfin perdent ce qu'ils n'avaint pas gagné.¹⁴²⁷

Au premier rang des négociants « fort aisés », se trouvaient les Viviès, dont l'acte de cession de 1751 mentionnait des profits de 12 000 livres sur six ans, soit 2 000 livres par an¹⁴²⁸. À nouveau, cette source pose la question de savoir comment se calculaient les profits. En effet, le même acte stipulait à propos du fonds capital qui sert de base à leur calcul :

ayant reconnu que le fons capital que le d^sr Viviès pere avait mis dans la d^{te} sociaité distraction faite des huit mille livres par luy données a son d^fils ayné, de la dot par lui constituée a la d^{te} dem^{le} Raymonde Viviès sa fille montant trois mille cent livres, et de huit mille neuf cent livres de dettes dont il estait personnellement debiteur a divers créanciers anvers lad^{te} sociaité, et qui ont este depuis payé par le fons d'icelle et a sa décharge.¹⁴²⁹

Autrement dit, ces 12 000 livres ont été déduites des profits qu'il conviendrait peut-être de doubler, ce qui les monterait à 4 000 livres annuelles. Dans tous les cas, en regard de ce que les Acher auraient gagné, les profits des Viviès demeurent modestes. Les « quarante mille écus » de profit des Acher entre la fin des années 1730 et 1753 correspondent à l'impressionnante somme de 240 000 livres, soit environ 16 000 livres par an. Face à de tels chiffres, l'historien ne peut qu'être méfiant. Pourtant, deux lignes de la dernière page du livre de comptes de 1754-1762 des Acher paraissent confirmer l'ampleur de leurs profits : « Justin Acher : Pour ses deux tiers des profits qu'il a plu au bon Dieu nous donner : 147 252 L ; François Acher : Un tiers des profits qu'il a plu au bon Dieu nous donner : 73 626 L »¹⁴³⁰. Encore une fois, les 28 960 livres de gains annuels peuvent sembler fort élevées. En effet, elles représentent

¹⁴²⁶ AD Ariège, 1 J 2 à 1 J 4 ; nulle mention des profits n'a été trouvée dans le premier livre de comptes (1 J 1).

¹⁴²⁷ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de Jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

¹⁴²⁸ AD Aude, 3 E 3864, Cession du fonds de société de Jean Viviès à ses fils, 22 avril 1751, f° 47.

¹⁴²⁹ *Ibid.*

¹⁴³⁰ AD Ariège, 1 J 2 ; « Profits et pertes », 17 février 1762, f° 282.

la moitié des profits de la société d’Oberkampf en 1762-1763¹⁴³¹. Toutefois, alors que les profits de cette entreprise s’envolaient entre 1764 et 1769, avec « un profit moyen annuel de 159 040 livres pour les six années », ceux de la société Acher chutaient entre 9 000 et 10 000 livres par an de 1762 à 1782 comme on peut le voir dans le tableau.

Tableau 17. Profits par période de l’entreprise « Jean Acher & Fils »

Année	1739-1754	1754-1762	1762-1773	1773-1782
Total	240 000	220 878	108 984	82 544
Moyenne annuelle	16 000	28 960	9 954	9 087

Au total, en une quarantaine d’année, la société Acher aurait fait environ 650 000 livres de profits, soit une moyenne annuelle de 15 172 livres. À l’exception de la période 1762-1773 au cours de laquelle Justin Acher était seul propriétaire de l’entreprise, ces profits ont été divisés entre plusieurs associés. Cependant, la question reste entière de savoir si ces sommes n’étaient pas en réalité de simples jeux d’écriture. Une approche de la circulation monétaire permet d’apporter des éléments de réponse à cette interrogation.

IV. Quand l’argent coulait à flots en Pays d’Olmes

« C’est évidemment dans les minutes notariales que l’on peut espérer obtenir des renseignements sur les modes de paiement adoptés par les acheteurs¹⁴³² » : en Pays d’Olmes, une première approche fait apparaître une augmentation des paiements au comptant à partir de l’apogée économique du territoire. Cependant, selon toute vraisemblance, cette croissance s’est faite au profit des marchands et, parmi eux, en particulier des Acher.

1) Une probable croissance de la circulation monétaire

Certes, il faudrait procéder à des analyses détaillées pour pouvoir certifier de l’augmentation de la capacité de paiement au comptant et de la masse monétaire. Toutefois, une coupe des dix premières ventes dans deux registres notariés du Peyrat permet d’établir une comparaison (tableau n°). Le montant des dix actes de ventes de l’année 1731 est compris entre 6 et 350 livres. Sur ces dix, trois ventes seulement furent payées entièrement au comptant pour un montant respectif de 6, 20 et 72 livres. Dans quatre ventes sur dix, les vendeurs étaient débiteurs soit des acheteurs soit d’un tiers et la vente a servi à payer les dettes. Les paiements au comptant étaient faits au moyen d’écus de six livres maximum. Il en va tout autrement en

¹⁴³¹ CHASSAGNE Serge, *Oberkampf... op. cit.*, p. 61.

¹⁴³² BÉAUR Gérard, « L’argent dans les transactions foncières », in MINARD Philippe et WORONOFF Denis (dir.), *L’argent des campagnes... op. cit.*, p. 173.

1771, où ces dix paiements, compris entre 10 et 225 livres, étaient tous effectués au comptant ; au moins trois d'entre eux (deux paiements ne sont pas détaillés) avec des louis d'or de 24 livres. Une prise en compte d'un nombre plus grand d'actes nuancerait certainement le tableau en réduisant la part des actes entièrement au comptant dans les années 1770. Celle-ci n'en demeurerait pas moins beaucoup plus élevée qu'un 1731. La croissance de l'usage de pièces d'or, qui plus est de forte valeur, est donc nette au cours du siècle. On ne peut que suivre Gérard Béaur lorsqu'il écrit que le « marché de la terre est donc imprégné de liquidités¹⁴³³ », en apportant une partie de réponses à son interrogation sur l'origine des fonds dans les campagnes : le commerce de biens manufacturés dont on peut faire – à *minima* – l'hypothèse que son importance dans les campagnes a été longtemps sous-estimée.

Tableau 18. Comparaison des modalités de paiement des dix premières ventes foncières dans deux registres notariés du Peyrat

Paiement Années	En totalité au comptant	Une partie au comptant et l'autre en paiement de sommes dont le/les vendeurs étaient débiteurs auprès de l'acheteur	En paiement de sommes dont le/les vendeurs étaient débiteurs auprès de tiers et que l'acheteur paiera	Paiement à crédit	
				Dont une partie au comptant	En totalité
1730	3	2	2	2	1
1771	10				

Cependant, les sommes que faisaient circuler les ouvriers et les paysans restèrent relativement modestes, dépassant rarement les 400 livres¹⁴³⁴. De plus, une bonne partie des dots des ouvriers était encore composée de biens fonciers et, surtout, de promesses de dons. Il en allait tout autrement chez les marchands.

2) Des flux inégaux au profit des marchands

Pour les marchands, de même que les billets à ordre, les pièces d'or et d'argent constituaient un outil de travail. Entre la fin du XVII^e siècle et celle du XVIII^e siècle, parallèlement à l'augmentation du montant des dots, on assista à la croissance de leur paiement au comptant, certes toujours en partie en foncier, mais aussi de plus en plus en numéraire. Si

¹⁴³³ *Ibid.*, p. 181.

¹⁴³⁴ AD Ariège, 5 E 3487 ; Jean Granier aubergiste de La-Bastide-de-Congoust, vendit pour 430 livres à Baptiste Bez, jusque-là ouvrier en jayet, la maison dans laquelle ce dernier installa probablement son auberge, 30 mars 1773, f° 73-74.

l'on ne peut, dans l'état actuel des recherches, établir de statistiques, on dispose en revanche de suffisamment d'exemples pour étayer ces affirmations.

Voici quelques marchands de Léran : en 1703, lorsque Pierre Bauzil épousa Catherine Lafitte, il reçut 600 livres au comptant sur les 1 000 livres de dot que lui promettait son beau-père¹⁴³⁵. Puis en 1756, son fils Jean, marchand orfèvre, recevait au comptant l'entièreté de sa dot de 3 000 livres en 125 louis d'or¹⁴³⁶. Deux mois plus tôt, son neveu Jean Bauzil payait aussi au comptant la même somme à son gendre Jacques Lasaygues, marchand orfèvre¹⁴³⁷.

Suivons maintenant l'évolution des contrats de mariage des Cailhau. Entre 1707 et 1720, Samuel Cailhau ne paya aucune des maigres dots de ses filles au comptant. Son fils Durand se vit promettre 700 livres : 350 le jour des noces – qui reste inconnu puisque le couple était protestant – et le reste quatre ans plus tard¹⁴³⁸. Vingt-deux ans plus tard, Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, son fils aîné qui avait consommé son mariage avant de l'avoir célébré, se voyait promettre 5 000 livres le jour de ses noces et 5 000 de plus lors du décès de son beau-père, mais toujours rien au comptant¹⁴³⁹. Une dizaine d'années plus tard, le succès commercial permit à son père de payer au comptant les dots de deux de ses sœurs en 125 louis d'or de 24 livres¹⁴⁴⁰. Lui-même paya au comptant les 6 000 livres de dot de deux de ses filles en 1777¹⁴⁴¹ et 1781. Du début à la fin du siècle, chez les Cailhau, on passait donc de promesses de paiement de dots inférieures ou égales à 700 livres à des dots de 6 000 livres payées en louis d'or.

Enfin, l'augmentation de la part du numéraire des dots des Viviès est une des plus impressionnantes. En 1688, lorsqu'il mariait son unique fille Anne, Thomas Viviès promettait à son gendre, le marchand Jean Peyronnet, une modeste somme de 400 livres à payer trois ans plus tard¹⁴⁴². Puis, quand son fils Jean Viviès maria ses deux filles, les choses avaient bien changé : il les dotait respectivement de 3 000 et 3 100 livres. Certes, en 1743, le numéraire

¹⁴³⁵ AD Ariège, 5 E 3306 ; Contrat de mariage de Pierre Bauzil et Catherine Lafitte, 19 août 1703, f° 144-146.

¹⁴³⁶ AD Ariège, 5 E 3424 ; Contrat de mariage de Jean Bauzil et Constance Maleville, 4 septembre 1756, f° 117.

¹⁴³⁷ *Ibid* ; Contrat de mariage de Jacques Lasaygues et Catherine Bauzil, 28 juin 1756, f° 97-98.

¹⁴³⁸ AD Ariège, 5 E 3476 ; Contrat de mariage de Durand Cailhau et Marie Germanaud, 9 juin 1720, f° 117.

¹⁴³⁹ AD Aude, 3 E 3861 (1^{re} partie) ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et Marion Banes, 20 décembre 1742, f° 143-144.

¹⁴⁴⁰ AD Ariège, 5 E 3116 ; contrat de mariage de François Hérisson et Jeanne Cailhau, 3 avril 1752, f° 235-236 ; AD Aude, 3 E 3866 ; Contrat de mariage de Jean Bez et Marguerite Cailhau, 10 décembre 1755, f° 172-173. Précisons que pour la dot de leur sœur Catherine, mariée la première en 1749, leur père promit de donner les 3 000 livres lorsque le couple aurait trouvé « un fonds sûr et responsable pour le placement de ladite somme » (AD Ariège, 5 E 3114 ; Contrat de mariage d'Antoine Ninaud et Catherine Cailhau, 30 novembre 1749, f° 112).

¹⁴⁴¹ AD Aude ; 3 E 3877 ; Contrat de mariage de Jean Coste et Marguerite Cailhau, 8 septembre 1777, f° 81-84.

¹⁴⁴² AD Ariège 5 E 3300 ; Contrat de mariage de Jean Peyronnet et d'Anne Viviès, 5 septembre 1688, f° 97-98.

paraît encore avoir quelque peu manqué, car Jean Viviès ne paya que 500 livres au comptant¹⁴⁴³. Toutefois, l'époux n'eut à attendre que neuf mois pour avoir le reste de la dot dont 1 345 livres furent payées par une lettre de change à prendre sur un négociant de Marseille et 1 154 en 48 louis d'or¹⁴⁴⁴. Pour la dot de Raymonde, sa seconde fille, Jean Viviès disposait de davantage de liquidités puisqu'il l'a « tout présentement compté sur le bureau [du notaire] en 129 Louis d'or de 24 livres et une pièce d'un écu de trois livres et 25 sols de monnaie¹⁴⁴⁵ ». Enfin, ce fut la seule fille de son fils aîné qui reçut la plus belle dot de la famille en numéraire : sur 20 000 livres promises, 15 000 furent payées en « espèces de 625 louis d'or de valeur de 24 livres chacun¹⁴⁴⁶ ». Il faut dire que le mari, Antoine-Alexandre Acher-Floriac, permettait aux Viviès de rejoindre des négociants à la fortune exceptionnelle en Pays d'Olmes. Les paiements en monnaie sonnante et trébuchante sont donc bien plus nombreux à partir du milieu du XVIII^e siècle

3) Le cas exceptionnel des Acher

La croissance de la capacité de paiement et l'usage accru de louis d'or par les Acher sont très révélateurs de l'expansion du stock d'or au sein de cette puissante famille de négociants. Pour mieux s'en rendre compte, on peut suivre l'évolution des achats et des modalités de paiement de Jean Acher puis de son fils Justin.

Prenons un des registres notariés de Rivel dans lequel Jean Acher a effectué douze achats entre octobre 1735 et octobre 1738. Parmi eux, deux furent payés à des tiers dont le vendeur était débiteur et les dix autres en monnaie au comptant. Cependant, seuls deux d'entre eux – et pas forcément les plus importants – furent payés en louis d'or, les autres en écus de six livres¹⁴⁴⁷. Le registre suivant est à l'avenant : sur treize achats effectués au comptant, seuls deux le sont en louis d'or. Pourtant, on découvre aussi que Jean Acher possédait un stock de louis d'or, mais qu'il le réservait aux paiements plus importants : le 12 décembre 1741, il mariait sa fille avec un noble désargenté, le sieur de Sibra ; sur les 5 500 livres de dot, il en réglait 2500 au comptant en 104 louis d'or¹⁴⁴⁸. Jean Acher promettait de régler les 3 000 livres

¹⁴⁴³ AD Aude, 3 E 3861 (1^{re} partie) ; Contrat de mariage de Jean-François Rouzaud et Françoise Viviès, 13 juin 1743, f° 231.

¹⁴⁴⁴ AD Aude, 3 E 3861 (2nd partie) ; Quittance de dot de Jean-François Rouzaud à Jean Viviès, 4 avril 1744, f° 44. Les 100 livres restantes pour faire une dot équivalente à celle de sa sœur furent données au décès de son père.

¹⁴⁴⁵ AD Aude, 3 E 3862 ; Contrat de mariage de Jean Autier et Raymonde Viviès, 4 juin 1747, f° 368.

¹⁴⁴⁶ AD Aude, 3 E 3876 ; Contrat de mariage d'Antoine-Alexandre Acher-Floriac et Claire-Noël Viviès, 29 avril 1776, f° 264 ; les 5 000 livres restantes étaient à prendre au décès de la mère de l'épouse.

¹⁴⁴⁷ AD Aude, 3 E 3859 ; 12 actes d'achat au profit de Jean Acher dont un était une rente foncière, 1735-1738.

¹⁴⁴⁸ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage de Jacques Philibert de St George de Corneille, sieur de Sibra, et Marie Acher, 12 décembre 1741, f° 364-367.

à un marchand de Chalabre, qui se trouvait être son autre gendre, envers lequel le seigneur était débiteur. Mais ce n'est qu'en 1747 que Jean Acher régla cette dette au moyen de 125 louis d'or¹⁴⁴⁹. En tout état de cause, si Jean Acher disposait d'une certaine capacité de paiement au comptant, celle-ci restait limitée et les louis d'or n'y entraient que pour une part relativement faible.

Tout changea à la génération suivante. En 1742, le mariage de Justin Acher avec Brigitte Lassale permit un bel apport de numéraire : 8 000 livres en 333 louis d'or comptés sur le bureau du notaire et que Jean Acher embourrsa¹⁴⁵⁰. Cette belle somme fut sans doute pour beaucoup dans l'essor de ses affaires. En 1747, Justin Acher acheta une belle métairie pour 10 000 livres dont 4 000 en 166 louis d'or. Le comte qui la lui vendit devait être fort méfiant car il précisait que les 6 000 livres restantes devraient être payées dans les deux années à venir en une seule traite « qui ne pourra estre faite qu'en pieces d'or ou d'argent ayant cours et non en aucun billet ny autre papier et le reste dans les deux années suivantes uniquement en espèces¹⁴⁵¹ ». En 1750, les sieurs Hérisson-Laparre à qui Justin Acher et son frère François achetèrent une métairie à Dun étaient moins rétifs au papier car le paiement des 10 000 livres dues se fit par un billet à ordre sur Toulouse.

Si l'usage de l'or semble avoir progressé au cours des années 1740, c'est surtout après 1750 et la mort de Jean Acher que la fréquence et le montant des paiements en or s'accrurent grandement. Le 22 janvier 1751, les deux frères s'en allaient à Pamiers acheter une seigneurie d'une valeur de 46 000 livres dont 22 000 furent payées en espèces d'or et d'argent¹⁴⁵² : on imagine toutes les précautions qu'ils durent prendre pour effectuer le trajet d'une cinquantaine de km munis d'un tel chargement. En juin, Justin Acher achetait une rente pour 5 635 livres dont 4 060 en 169 louis d'or¹⁴⁵³. Puis, en juin de l'année suivante, il déboursait 7 500 livres « en louis d'or argent et monaye » pour acheter une métairie à Dreuilhe au comte de Fumel¹⁴⁵⁴. Trois ans plus tard, il achetait une autre seigneurie pour 13 800 livres dont 5 800 au

¹⁴⁴⁹ AD Aude, 3 E 3862 ; Quittance de Jean Toursier à Jean Acher, 9 novembre 1747, f° 435.

¹⁴⁵⁰ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat mariage de Justin Acher et Brigitte Lassale, 9 mai 1742, f° 52-55.

¹⁴⁵¹ AD Aude, 3 E 3862 ; Achat de la métairie de Fouiche, consulat de Tréziers et Lagarde, par Justin Acher à messire Joseph-César, comte de Saman, seigneur du Vernet et de Caujac, 29 octobre 1747, f° 456.

¹⁴⁵² AD Ariège, 5 E 3115 ; Achat de la seigneurie de Cahuzac par Justin et François Acher aux demoiselles Remaury, 22 janvier 1751, f° 21-24.

¹⁴⁵³ AD Aude 3 E 3864 ; Achat et subrogation Acher et Fontaines et Barthe Acher 21 juin 1751, f° 98-100.

¹⁴⁵⁴ AD Ariège, 5 E 3116 ; Achat de la métairie de Riberolles par Justin Acher au comte Joseph de Fumel, 18 juin 1752, f° 291-292.

comptant¹⁴⁵⁵ et le reste l'année suivante¹⁴⁵⁶, le tout en louis d'or. Cette même année, devenu seul propriétaire de la seigneurie de Cahuzac, il payait 17 850 de ce qu'il devait encore aux vendeuses en espèces d'or et d'argent¹⁴⁵⁷. Finalement, en l'espace d'à peine cinq ans et chez seulement deux notaires (il est fort probable que Justin Acher ait effectué d'autres achats durant cette période mais que l'on n'ait pu les trouver encore), Justin Acher avait déboursé 65 210 livres en espèces d'or et d'argent – dont la moitié au comptant – pour acheter des biens fonciers, soit une moyenne de 13 000 livres par an ! De surcroît, entre temps, Justin Acher avait payé à un de ses frères 6 000 livres en 250 louis d'or pour sa part d'héritage¹⁴⁵⁸ et remboursé 1500 livres dues au prêtre de Montségur en 62 louis d'or¹⁴⁵⁹.

Les décennies qui suivent ne virent pas faiblir les capacités de paiement en or et en argent de Justin Acher. Entre 1762 et 1764, il payait 11 400 livres « tant en argent qu'en marchandises » à son frère François pour ce qu'il lui devait¹⁴⁶⁰. En décembre 1771, lorsqu'il maria sa fille Brigitte avec Philippe Lasalle (son parent éloigné), celui-ci dut se contenter de la promesse de quinze mille livres, somme que Justin Acher s'engageait à lui payer à sa volonté dans les six mois après qu'il lui en ait fait la demande¹⁴⁶¹. Sans doute était-ce parce qu'un mois plus tard, Justin Acher dotait son autre fille Julie de « quinze mille livres qu'il a comptées et payées sur le bureau, en six cents vingt louis d'or » que le sieur Camps futur époux, bourgeois de Millas en Roussillon, emboursa immédiatement¹⁴⁶², tandis que son cousin Lassalle pouvait attendre. Quatre ans plus tard, Justin Acher avançait 3 000 livres en 125 louis d'or à son fils Sylvestre sur son héritage pour son entrée dans les ordres¹⁴⁶³. Puis, l'année suivante, il émancipait un autre de ses fils, Marc-Régis, et lui donnait « en avancement d'hoirie, la somme de vingt mille livres qu'il a présentement posée et comptée sur le bureau en huit cent trente-trois louis de valeur de vingt-quatre livres¹⁴⁶⁴ ».

¹⁴⁵⁵ AD Ariège, 5 E 3118 ; Achat d'un tiers de la seigneurie de Montgascon, Acher Jérôme de Traversier, 12 mai 1755 à Pamiers (4800 dont 1800 au comptant en louis d'or le reste dans deux ans), f° 282-285 ; Achat des deux tiers restants de la seigneurie par Justin Acher à Gabriel de Siran (9 000 livres dont 4 000 au comptant), 1^{er} novembre 1755 à Carcassonne, f° 341-343.

¹⁴⁵⁶ AD Ariège, 5 E 3119 ; Quittance de Barthélémy Pauly pour dame Marguerite de Vadier de Mongascon à Justin Acher (125 louis d'or), 19 juin 1756, f° 212.

¹⁴⁵⁷ AD Ariège, 5 E 3119 ; Quittance des demoiselles Remaury à Justin Acher, 28 octobre 1756, f° 122.

¹⁴⁵⁸ AD Aude, 3 E 3165 ; Quittance d'Antoine-Paul Acher à Justin Acher, 8 mars 1754, f° 224-225.

¹⁴⁵⁹ AD Aude, 3 E 3165 ; Quittance de Germain Pineau à Justin Acher, 17 avril 1754, f° 236.,

¹⁴⁶⁰ AD Aude, 3 E 3870 ; Quittance de François Acher à Justin Acher, 7 novembre 1764, f° 380 : 5 900 livres pour reste du legs paternel, 2 500 pour l'héritage de la dot maternelle et 3 000 livres pour le reste dû lors de l'échange du tiers de la seigneurie de Cahuzac à Justin Acher contre la métairie de Daumazan.

¹⁴⁶¹ AD Aude, 3 E 3874 ; Contrat de mariage de Philippe Lassalle et Brigitte Acher, 16 décembre 1772, f° 172-173.

¹⁴⁶² AD Aude, 3 E 3874 ; Contrat de mariage de Joseph Camps et Marie Julie Acher, 19 janvier 1772, f° 185-186.

¹⁴⁶³ AD Aude, 3 E 3876 ; Quittance de Sylvestre Acher à Justin Acher, 17 juin 1776, f° 291,

¹⁴⁶⁴ AD Aude, 3 E 3877 ; Émancipation de Marc-Régis Acher, puis donation par Justin Acher, 8 septembre 1777, f° 88.

Mais la plus belle année fut certainement 1784. En juin, Jean-Marc Acher de Cahuzac, fils aîné de Justin Acher, achetait une seigneurie pour 21 400 livres payées comptant en 891 louis d'or¹⁴⁶⁵. Puis, en octobre 1784, Justin Acher contractait un bail emphytéotique avec le marquis de Puivert pour une métairie et différentes terres, le tout pour « la somme de vingt huit mille livres que le dit sieur Acher a comptée & réellement délivrée en onze cents soixante six louis d'or¹⁴⁶⁶ ». Justin Acher, père et fils, venaient alors de dépenser plus de 2 000 louis d'or.

Finalement, le montant de tous ces paiements, bien souvent effectués en monnaie sonnante et trébuchante, place les Acher à hauteur des grands fermiers de l'Île-de-France. En effet, Jean-Marc Moriceau montre que les règlements au comptant de leurs gros investissements fonciers étaient compris dans une fourchette de 15 000 à 50 000 livres dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et que la part du numéraire dans leurs dits s'élevait en moyenne à 16 000 livres dans les années 1760-1779¹⁴⁶⁷. L'importance de la masse monétaire maniée par ces négociants permet d'établir avec certitude que les bénéfices inscrits dans leurs comptes n'étaient pas de simples jeux d'écriture. Et encore, de nombreuses acquisitions foncières nous échappent, puisque dans un article très complet, Pierre Arches estimait qu'à sa mort en 1792, Justin Acher possédait un patrimoine immobilier d'une valeur d'environ 350 000 livres, et ce après transmission d'un certain nombre de biens à ses fils¹⁴⁶⁸.

Le territoire du jais et du peigne connut un âge d'or des années 1740 aux années 1760. Sa puissance commerciale reposait sur des réseaux bien implantés, non seulement localement mais aussi dans les grandes places de négoce qui comptaient alors. Il sut adapter ses productions aux goûts et aux besoins du temps, puis les diriger vers les marchés porteurs, en particulier atlantiques, tout en conservant son ancienne base méditerranéenne. Ses entreprises, encastrées dans leur environnement, peuvent surprendre par leur relative puissance qui permit à leurs propriétaires d'amasser de véritables fortunes. Cependant, en cette fin d'Ancien Régime, l'essor du territoire se heurtait à ses limites.

¹⁴⁶⁵ AD Aude, 3 E 3884 ; Achat de la seigneurie de Las Caves par Jean-Marc Acher de Cahuzac à Henry de Gouzens de Fontaines, seigneur de Lafage, 8 juin 1784, f° 285-286.

¹⁴⁶⁶ AD Aude, 3 E 3884 ; Bail emphytéotique par Bernard Jacques de Roux, marquis de Puivert Rivel Sainte-Colombe et autres places à Justin Acher, seigneur de Cahuzac et Montgascon écuyer secrétaire du royaume en la grande chancellerie, 23 octobre 1784, f° 324-326.

¹⁴⁶⁷ MORICEAU Jean-Marc, « Les trésors monétaires des grands fermiers de l'Île-de-France », MINARD Philippe et WORONOFF Denis (dir.), *L'argent des campagnes... op. cit.*, p. 108-110.

¹⁴⁶⁸ ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 31. Pour arriver à cette estimation, l'auteur se base sur le montant des droits de mutation. Certes, cette méthodologie est approximative, mais les différents éléments que l'on possède sur le patrimoine de Justin Acher tendent à montrer que le montant n'est sans doute pas surestimé. Il faut ajouter que les métairies les plus chères et les seigneuries ont été transmises avant son décès et ne semblent donc pas figurer dans les droits de succession.

Chapitre II. Impasses du temps et utopies d'Ancien Régime

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la forte augmentation de la production d'objets en jais eut pour corollaire des problèmes d'approvisionnement en matière première. De plus, la propension à l'exportation et la sensibilité à la mode des productions du Pays d'Olmes rendirent le territoire d'autant plus sensible à une conjoncture défavorable s'étendant de la guerre de Sept ans aux années 1780. Par ailleurs, les bénéfices faramineux accumulés par certains négociants ont été bien davantage mis au service de leur ascension sociale que de l'investissement productif. Enfin, l'inégale retombée des fruits de la croissance accentua la conflictualité au village.

A. Le jais et les problèmes de matières premières

Le jais, matériau fossile, est, par essence, une matière première aux gisements relativement limités. L'augmentation de sa consommation entraîna donc des tensions importantes autour de ses approvisionnements. En quête d'une matière première abondante à bon marché, les négociants du Pays d'Olmes se tournèrent vers le minerai d'Aragon, mais celui-ci n'était pas vraiment du jais.

I. La lutte pour le contrôle des approvisionnements

À la forte expansion du commerce de bijoux en jais au tournant des années 1750 répondit une flambée des coûts de la matière première et une lutte acharnée des négociants pour l'obtention des meilleurs prix et le contrôle du marché qui offrait de belles perspectives de profit.

1) Hausse des prix et recherche effrénée de matières premières

Quand la mine de jayet est arrachée on ote tout ce qui est défectueux, on la pèse ensuite et les marchands la viennent prendre au prix convenu qui est aujourd'hui de 45 à 50 L le quintal, la moitié du prix est pour le propriétaire et l'autre moitié pour le mineron, il n'y a pas dix ans que cette matière ne valait que 18 à 20 L le quintal, mais depuis qu'on a pris goût en Allemagne pour les ouvrages de jayet jusque là qu'on en borde les tapissairies dans les appartements le prix en a plus que doublé.¹⁴⁶⁹

Comme le résume fort bien le subdélégué de Limoux, le milieu du XVIII^e siècle a vu l'essor de la fabrication d'objets en jais, ce qui a eu pour corollaire une forte augmentation de la pression sur le marché des matières premières et, par conséquent, l'envolée de leurs prix. Jusqu'aux années 1750, l'exploitation des mines était, en grande partie, laissée à des tiers qui

¹⁴⁶⁹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

accurent alors grandement leurs revenus. Ainsi, en 1754, « le chef [des mineurs] qui travaillent aux mines de Bugaraich, les trouva si fertiles l'année dernière qu'il eut plus de 500 ecus quitte pour sa portion¹⁴⁷⁰ ». Le subdélégué notait aussi que le sieur Barthe, qui en était le fermier, a « fait des proffits extraordinaires sur l'exploitation de ces mines de jayet qu'il vend aux sieurs Cailhau père et fils de la Bastide du peyrat a raison de 60L le quintal brutte a l'exclusion de tout autre¹⁴⁷¹ » négociant. Dans une lettre précédente, il ajoutait : « Il n'y a donc pas lieu d'être surpris s'il y a tant de particuliers qui en demandent le privilege exclusif de l'exploitation¹⁴⁷² ».

La forte hausse du prix des matières premières fit du contrôle de leurs approvisionnements un enjeu majeur. À l'échelle locale, les marchands louaient toutes les mines disponibles aux seigneurs. De 1751 à 1757, Pierre Bez, Marc Autier, du Peyrat et Jean Coste¹⁴⁷³, de La-Bastide-de-Congoust, louaient les « mines dans le consulat d'Aguilhanes et Villac , dependant du marquizat de Leran, appartenant en pleine propriété au seigneur comte de Levis leran [...] moyennant la somme de 1000 L par année »¹⁴⁷⁴. Puis, en 1757, Antoine Ninaud, beau-frère de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et cousin par alliance des deux premiers, remplaça Jean Coste dans cette association¹⁴⁷⁵. Ces marchands revendaient ensuite aux autres marchands. Ainsi, le 20 janvier 1755, Pierre Bez vendit-il à Jean Bauzil, marchand de Léran (cousin par alliance de Marc Autier), « la moitié de tout le jayet tant bon que mauvais qu'il tirera en consequence de son droit detenu en qualité de cofermier [...] moyennant le prix de vingt quatre livres le quintal et le *refech* [sans doute le rebut] cinq livres [...] »¹⁴⁷⁶. Cinq mois plus tard, Jean Bauzil revendait à son tour à un autre Pierre Bez – boucher de La-Bastide-de-Congoust qui tentait alors de se lancer dans un négoce qu'il croyait fructueux – la moitié de sa part de jais, mais « a raison de trente livres le quintal »¹⁴⁷⁷ (soit un bénéfice de six livres par quintal). À partir de décembre 1751, les sieurs Acher louaient les mines de Canterugue et de La Bouisse, dans le consulat de Lavelanet, au comte de Fumel pour 200 livres par an¹⁴⁷⁸. En 1760,

¹⁴⁷⁰ *Ibid.*

¹⁴⁷¹ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 13 mai 1754.

¹⁴⁷² AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué de Limoux, 17 mai 1753.

¹⁴⁷³ Les deux premiers sont cousins germains et le troisième est cousin au second degré.

¹⁴⁷⁴ AD Hérault, C 5669 ; Lettre du subdélégué de Mirepoix à l'intendant du Languedoc, 6 juin 1754.

¹⁴⁷⁵ AD Ariège, 46 J 203 ; Comptes du marquisat de Léran, cahier de 1759 (« mines à jayet d'Aguilhanes Vilhac et Labastide au Sr Pierre Bez, Autié et Nineau par police du 7 septembre 1757 sous la rente de 1030 livres »).

¹⁴⁷⁶ AD Ariège, 5 E 3154 ; Vente de jais de Pierre Bez à Jean Bauzil, 20 janvier 1755, f° 1482-1483, f° 1482-1483.

¹⁴⁷⁷ AD Ariège, 5 E 3424 ; Cession de Jean Bauzil à Pierre Bez, 9 juillet 1755, f° 40. Pierre Bez de La-Bastide-de-Congoust et de Pierre Bez du Peyrat sont cousins issus de germain. Deux de ses fils, jayeteur, devaient travailler avec lui. Cependant, ce négoce ne lui réussit guère car il se retrouva endetté.

¹⁴⁷⁸ AD Ariège, 3 E 3115 ; Afferme des mines de Lavelanet par Joseph de Fumel, représenté par Jacques Rouzaud, à la société Jean Acher & Fils, représentée par Justin Acher, 9 décembre 1751, f° 145-146 ; AD Hérault, C 5669 ;

Pierre Bez et Gaston Alizet voulaient exploiter à nouveau les mines de Roquefort-Les-Cascades qui étaient abandonnées depuis longtemps¹⁴⁷⁹.

À l'échelle nationale et internationale, chaque négociant mit en branle son réseau pour parvenir à ses fins dans cette lutte acharnée. Ainsi, Durand Cailhau, prétendant avoir « découvert dans le terroir des Bains [Rennes-Les-Bains] lieu le Salvayrou et Massac au diocèse d'Alet une mine de geay » obtint-il le soutien du duc de La Rochefoucauld à qui il affermait le moulin de Bélestà, afin d'obtenir « le privilège exclusif de faire fouiller cette mine pendant dix ans ». Le duc de La Rochefoucauld écrivait alors à l'intendance du Languedoc :

ce mémoire que j'ai fait presenter à Mr le garde des sceaux vous à été réenvoyé pour avoir vôtre avis ; les raisons du S^r Cailleau me paraissent interessantes, je vous prie de vouloir bien vous faire donner les instructions convenables et si vous trouvé que le mémoire soit fondé en raison de vouloir bien estre favorable, vous concourerés au bien des pauvres habitans qui sont sans ressource et qui ont besoin qu'on leur procure des moïens d'industrie pour subsister. Je crois qu'il suffit de vous exposer le motif qui me fait agir pour exciter vôtre charité.¹⁴⁸⁰

Mais l'administration royale débouta tant la demande de Durand Cailhau que celle de Thomas Viviès. Elle suivit en cela l'avis de l'intendant du Languedoc qui voyait un grand risque de monopole si, en plus du privilège d'exploitation des mines de Provence, Thomas Viviès avait disposé de celui des mines du diocèse d'Alet. Contrairement à eux, en 1754, de l'autre côté des Pyrénées, les Acher obtinrent « le privilège exclusif des mines de jayet de l'Espagne¹⁴⁸¹ » ou plus précisément d'Aragon.

2) Triomphe des Acher et du minerai aragonais

Rapidement, le minerai d'Aragon prit le pas sur les autres. En France, l'exploitation des mines fut progressivement abandonnée vers 1760. À Roquefort-Les-Cascades, l'éphémère tentative de remise en fonctionnement se solda par un échec : elle dura seulement un an. Les autres mines du seigneur de Lévis ne furent plus affermées après 1763¹⁴⁸². Dans les Corbières, en raison des surcoûts qu'ils entraînaient, de nombreux incidents paraissent

Lettre de Maguelone de Saint-Benoit subdélégué de Mirepoix à l'intendant du Languedoc, 6 juin 1754. L'acte notarié mentionne 200 livres de bail tandis que la lettre du subdélégué donne un montant de 250. Cependant, la première source est meilleure car la seconde mentionne le sieur Rouzaud comme fermier des mines et non procureur du comte de Fumel, sans doute parce que le subdélégué l'a confondu avec le négociant de Sainte-Colombe, Jean-Baptiste Rouzaud.

¹⁴⁷⁹ AD Ariège, 46 J 203 ; « Mines à jayet de Roquefort affermées aux S^{rs} Pierre Bez et Gaston Alizet », 1760.

¹⁴⁸⁰ AD Hérault, C 5669 ; Lettre du duc de La Rochefoucauld à M. Le Blanc, 29 janvier 1753.

¹⁴⁸¹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les dioceses d'Alet, Mirepoix et Narbonne avec l'avis de M de St Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754.

¹⁴⁸² AD Ariège, 46 J 203 ; Comptes de la régie et de l'administration de Léran, 1759-1789.

avoir joué un rôle important dans la fin de l'exploitation des mines. En 1795, le maire de Sougraigne écrivait « qu'en effet il y a environ quarante ans qu'on avait entrepris l'exploitation de ces mines qu'on en avait retiré une certaine quantité de jayet de plusieurs trous qu'on avait pratiqués, mais que quelque temps après les eaux qui se rassemblent dans ces excavations et l'inondation d'une rivière obligèrent les mineurs à abandonner leur entreprise »¹⁴⁸³. Puis, il concluait sa missive en expliquant que leur remise en état « deviendrait très dispendieuse et laisserait l'incertitude d'un avantage proportionné à la dépense »¹⁴⁸⁴. On ne saurait mieux résumer les inconvénients que présentaient ces mines. Des problèmes identiques avaient lieu tout le long de ce filon. Ainsi, Croizat, « chimiste à Fabrezan » dans l'Aude, notait que,

a peupres a l'époque de la cessation des travaux le feu se mit à la mine de massac [25 km à l'est de Sougraigne], elle brûla pendant plus de six mois et détruisit la récolte des champs qui l'environnait heureusement c'était peu de chose. Quoique que cet accident soit arrivé depuis plus de trente ans et quoique la terre qui en fait partie ait été exposée depuis ce temps à toutes les injures de l'air elle n'en est pas moins très chargée d'acide sulphurique.¹⁴⁸⁵

Face aux minerais français, le minerai aragonais présentait trois avantages majeurs : une plus grande facilité de travail, une abondance incomparable qui mettait les fabricants à l'abri des fluctuations et des prix extrêmement bas. De fait, entre 1754 et 1761, les Acher payaient le *sarrion* (estimé à 51 kg) aux alentours d'une douzaine de livres tout frais compris¹⁴⁸⁶, soit environ dix livres le quintal quand le sieur Lagardie de Pousols affirmait qu'en fonction de la qualité du minerai, « le prix du quintal net roule depuis trente livres jusques à soixante »¹⁴⁸⁷. Pendant plusieurs années, les Acher furent les seuls maîtres de l'importation du minerai espagnol et, par voie de conséquence, de sa vente en Pays d'Olmes.

Le négoce de la matière première constitua alors sans doute une part importante de leur activité : entre décembre 1759 et août 1760, les Acher revendirent pour plus de 50 tonnes de minerai à trois autres fabricants (voir tableau) pour un total dépassant les 30 000 livres ! Leurs comptes les montrent aussi comme fournisseurs des sieurs Alizet de Léran, Courtois du Peyrat, Coulon et Daynier de La-Bastide-de-Congoust qui, à la différence des autres grands négociants,

¹⁴⁸³ AN, F 14, 8137 ; Lettre de Rousset, maire de Sougraigne, à la commission des armes poudres et exploitation des mines de la République, maire de Sougraigne, 22 pluviose an III (10 février 1795).

¹⁴⁸⁴ *Ibid.*

¹⁴⁸⁵ AN, F 14, 8137 ; Notice sur les mines de jayet du département de l'Aude par le sieur Croizat, chimiste à Fabrezan, an IV (1795-1796).

¹⁴⁸⁶ AD Ariège, 1 J 2 ; « Mines d'Aragon », f° 225 ; « Jean Baptiste Lassale de Vinaròs », f° 249 ; « Carrera et Dalmau de Vinaròs », f° 250 ; « Marchandises générales », f° 254. Si ce calcul demeure approximatif avec une marge d'erreur d'environ 20 %, il met en évidence une différence de prix majeur.

¹⁴⁸⁷ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Lagardie de Pousols, 6 avril 1755.

n’achetaient que par petites quantités de 4 à 12 *sarrions* et à des prix un peu plus élevés de 43-44 livres le *sarrion*, soit environ 35 livres le quintal¹⁴⁸⁸. Bien qu’il faille rester très prudent, les marges que les Acher effectuaient sur ces reventes de minerai étaient probablement très élevées et assurées par le monopole que leur conférait leur privilège. En 1775, le subdélégué de Mirepoix écrivait ainsi au sujet de Justin Acher que « la découverte de ces mines en Espagne luy procura des grands profits et aux autres negotiants et ouvriers de notre contrée aux quels il en fit part¹⁴⁸⁹ ». Mais, tant du côté espagnol que français, le monopole des Acher ne tarda pas à être contesté.

3) Une lutte acharnée pour les approvisionnements espagnols

Dès 1754, les autres fabricants cherchèrent à profiter des prix extrêmement attractifs du minerai aragonais en passant outre le privilège des sieurs Achers. Ce furent d’abord les sieurs Jean-Baptiste Viviès, Jean-Baptiste Rouzaud et Pascal Viviès, formant la raison sociale de Viviès et Rouzaud, qui achetèrent 388 *essarions* (environ 20 tonnes) pour 5 200 livres – soit à peine plus de 10 livres le quintal – aux sieurs Bernard Carrera et Sebastian Dalman. Mais, l’ayant appris, les Acher firent appel à l’intendant de Saragosse qui promulguer un décret leur permettant d’obtenir une saisie de la marchandise sur le canal du Midi au bureau de Foucaud à Carcassonne¹⁴⁹⁰. Si cette première tentative se solda par un échec pour les sieurs Viviès et Rouzaud, les concurrents des Acher n’en restèrent pas là. En décembre 1758, Durand Cailhau, cautionné par Jean-Baptiste Viviès, fit aussi saisir à Carcassonne 151 *essarions* qu’il avait achetés aux mêmes fournisseurs espagnols. Cinq mois plus tard, après plusieurs instances judiciaires, il dut abandonner le minerai à Marcellin Milhau qui, probablement au nom des Acher, en réclamait la propriété¹⁴⁹¹.

Parallèlement, François Acher fut assigné en justice à Saragosse par Sebastian Dalman, négociant de Montalbán qui en exploitait les mines de couperose et prétendait avoir aussi des droits sur celles de jais¹⁴⁹², dont il revendait les produits aux autres négociants du Pays d’Olmes. Les procès des négociants du Pays d’Olmes concernant la matière première s’étendaient alors de Toulouse à Saragosse ! Finalement, les Acher perdirent de fait le contrôle des

¹⁴⁸⁸ AD Ariège, 1 J 2 ; « Milhau », f° 241 ; « Jean-Baptiste Rouzaud », f° 244 ; « Jean Viviès et fils », f° 248.

¹⁴⁸⁹ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par Justin Acher, enquête de Simorre, 1775.

¹⁴⁹⁰ AD Aude, 3 E 3866 ; Procuration des sieurs Jean-Baptiste Viviès, Jean-Baptiste Rouzaud et Pascal Viviès, négociants formant la Raison Viviès et Rouzaud pour retirer payement de la somme de 5 200 livres due par les sieurs Carrera et Dalman, 21 février 1755, f° 18.

¹⁴⁹¹ AD Aude, 3 E 3868 ; Désistement de saisie et décharge de cautionnement Durand Cailhau et Jean-Baptiste Viviès, 18 avril 1759, f° 97.

¹⁴⁹² AHPZ, Reales Ordenes, J 000826-23 ; AHPZ, Pleitos Civiles, J 011001-1; Pieza I, f° 173-184.

approvisionnements en minerai vers 1760 : c'est probablement une des explications majeures de la chute de leurs profits annuels qui passaient de presque 30 000 livres par an à moins de 10 000. En 1775, Simorre, subdélégué de Mirepoix, relatait la querelle qui vit s'affronter les principaux fabricants de jais pour le minerai aragonais en ces termes :

Il est de notoriété publique, sans que le d^r Justin Acher l'ait exposé dans son mémoire, que le S^r Carrera espagnol et autres préposés en qui il s'était confié, les premiers années de son exercice du privilège exclusif qu'il avait obtenu pour l'extraction des mines d'Espagne luy furent infideles, pour avoir adressé, a d'autres commerçans, les balots de jayet qu'ils avaient fait extraire aux depens dud Acher, qui trouva le moyen de faire saisir le jayet, ce qui occasionna un procès dispendieux qui fut enfin terminé par arrest du parlement de Toulouse rendu en 1764 par lequel la saisie fut déclarée valable, et les d^r préposés condamnés aux depens, dont ils éluderent l'entière exécution par leur insolvabilité. [...]

Le susd Carrera et autres Espagnols s'étant procurés, depuis la cessation du privilège du S^r Acher, l'extraction, ne manqueront pas d'en vendre aud Acher et autres négociants de notre contrée.¹⁴⁹³

Si les Acher perdaient le monopole du minerai aragonais, celui-ci ne s'en était pas moins imposé aux fabricants du Pays d'Olmes qui firent de l'Aragon leur principale source d'approvisionnement. Des années 1760 aux années 1780, ils abandonnèrent toute velléité d'exploitation des mines françaises¹⁴⁹⁴. Seules les mines locales fournissaient ponctuellement un complément de matière première à nouveau tirée de la terre par les paysans eux-mêmes. Puis, « la cessation des envois de jayet d'Espagne, occasionné par les éboulements ou affaissements survenus aux miniers de ce royaume, qui a privé la fabrique de la principale ressource qui l'alimentait depuis vingt cinq ans¹⁴⁹⁵ » relança l'exploitation des mines locales. Ce renouveau fut à l'origine de l'affrontement entre Jacques Courtial, entrepreneur originaire de Béziers qui prônait l'exploitation des mines du Pays d'Olmes et demandait la taxation du minerai espagnol, et les négociants locaux qui défendaient la libre importation de ce dernier. Ces tensions engendrèrent un important dossier nous permettant de connaître les arguments de chacune des parties, arguments riches en renseignements sur les propriétés des différents matériaux¹⁴⁹⁶.

¹⁴⁹³ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par Justin Acher, enquête de Simorre, 1775.

¹⁴⁹⁴ AN F 14, 8137, Lettre de Rousset, maire de Sougraigne, indiquant que les mines de la commune, qui étaient au nombre de 50, ne travaillent plus depuis environ 30 ans, 9 brumaire an III.

¹⁴⁹⁵ AN, F 14, 8137 ; Copie du Mémoire envoyé à Mgr de Calonne contrôleur général des finances par Jean Anne-Baron, négociant habitant à Chalabre, 25 août 1784.

¹⁴⁹⁶ Ce dossier très complet est conservé pour une petite partie aux archives de l'Hérault (C 2729) et, pour l'essentiel, aux archives nationales (F 14, 8137). Nous reviendrons plus loin sur cet affrontement.

II. Le « jais » d'Espagne, quand le Pays d'Olmes prenait un beau lignite pour une pierre semi-précieuse

Le minerai espagnol présentait des avantages qui, malgré l'éloignement de cette ressource, lui ont fait avoir la préférence des fabricants du Pays d'Olmes. Mais, en réalité, ce minerai n'était pas du jais : c'est la raison majeure pour laquelle il n'en possédait pas les qualités.

1) Un minerai très avantageux

En 1786, dans un mémoire contre le sieur Courtial les principaux fabricants du Pays d'Olmes reprenaient les principaux atouts du minerai espagnol dont la libre importation était, selon eux, vitale :

rien de plus certain que la destruction totale de la fabrique du jayet, si la prohibition de celui qui vient d'Espagne, proposée par le sieur Courtial avait lieu [...]

Il y a environ quarante ans que les mines de France furent insuffisantes, soit à cause de leur épuisement, ou des fortes demandes des ouvrages de jayet : on fut obligé d'en chercher dans l'étranger, et celles qu'on découvrit dans le Royaume d'Aragon offrirent aux avantages d'une exploitation aisée, ceux d'une meilleure qualité de matière ; cette dernière vérité est si bien reconnue, que notre fabrique emploie le jayet d'Espagne aux ouvrages les plus délicats, et que celui des mines de ce pays, étant mêlé de matières étrangères et métalliques, ne peut servir qu'à des ouvrages grossiers ; d'ailleurs sa fabrication, dure et pénible, coute vingt pour cent de plus que celle du jayet étranger ; ce qui est nuisible aux avantages de sa fabrique.

Le jayet étranger, dit le Sieur Courtial, (dans l'état des travaux de son exploitation adressé au Conseil,) a moins de solidité, et cela peut tendre à décréditer les fabriques de France.

Cette objection n'est que spécieuse : au fonds elle est absolument frivole. Quoique le jayet d'Espagne soit d'un travail plus facile, il a néanmoins toute la solidité qu'on doit exiger pour cette matière ; les épreuves qu'il subit à la fabrication, une expérience de quarante ans, la satisfaction que nos commettants nous ont toujours témoignée au sujet de nos ouvrages, et la continuation de leurs demandes, en sont une preuve certaine ; et rassurent contre la crainte chimerique du discredit de notre fabrique, qui étant l'unique connue dans l'Univers, est à couvert des évènements de la concurrence.¹⁴⁹⁷

Les arguments majeurs mis en avant par les fabricants du Pays d'Olmes résident dans une trilogie que l'on peut résumer ainsi : un minerai abondant, plus facile à travailler et moins cher. Malgré une importante réduction des écarts de prix, la différence entre le minerai du Pays d'Olmes et celui d'Aragon demeure très importante : si Jacques Courtial « ne le vend aux

¹⁴⁹⁷ AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, des communautés de St^e Colombe, Le Peyrat et La Bastide ; diocèse et Subdélégation de Mirepoix. Contre le sieur Courtial, 7 janvier 1786.

fabricans que sur le pied de 16 à 20 livres¹⁴⁹⁸ », ceux-ci l'achètent à 14 livres le quintal, soit entre 12 et 30 % moins cher.

Au prix d'achat moins élevé, il faut rajouter que la plus grande facilité de travail du minerai espagnol diminue d'environ 16 % le prix de revient du produit final. En effet, Jacques Courtial relatait lui-même qu'en Pays d'Olmes, « le jayet ne se trouve pas en masse sans mélange de matières grossières, [...] le jayet est mêlé et parsemé parmi tant de matières étrangères qu'il en coûterait immensément cher puisqu'il faudrait sortir des excavations plus de mille quintaux de mauvaises matières pour en obtenir un quintal de bonne »¹⁴⁹⁹. Au contraire, comme le notait le rédacteur d'un article du *Journal des Mines*, le minerai aragonais « a, sur le nôtre, l'avantage d'être exempt de mélange avec des matières étrangères et métalliques, ce qui le rend d'un travail plus facile sans le priver de la solidité nécessaire¹⁵⁰⁰ ». Les atouts du minerai espagnol, ainsi développés, paraissaient sans appel. Pourtant, il présentait aussi des défauts majeurs qui ont largement influencé le type de fabrication du Pays d'Olmes.

2) Le minerai d'Aragon, un matériau fragile

Dans la rédaction de leur mémoire, si les négociants du Pays d'Olmes mentionnaient bien l'avantage du coût du minerai aragonais, ils se gardaient bien de préciser que cet argument l'avait emporté sur toute autre considération lorsque ce minerai supplanta les autres au cours des années 1750. À ce moment-là, les mines françaises semblaient fournir une matière première bien plus belle et, même, abondante. Ainsi, en 1753, le subdélégué de Limoux écrivait à l'intendant du Languedoc que les mines de Bugarach sont celles « dont la qualité et la fertilité sont supérieures¹⁵⁰¹ ». Peu de temps auparavant, il lui avait expliqué qu'il « est beaucoup de mines de jayet en Provence [...]. Au reste c'est dans cette province que le jayet est le plus beau et le plus abondant¹⁵⁰² ». Il concluait ce même mémoire en notant que l'on « connaît enfin d'autres mines de jayet en Espagne d'où les sieurs Acher de S^{te} Colombe le tirent en partie, mais ce jayet est très cassant, peu noir et peu brillant¹⁵⁰³ » : cette description peu élogieuse est

¹⁴⁹⁸ AN, F 14, 8137 ; Mémoire pour le sieur Courtial, concessionnaire des mines de jayet et charbon de terre dans le diocèse d'Alet et de Mirepoix, contre les fabriquants de jayet établis aux lieux de Sainte-Colombe, Le Peyrat et Labastide, dans le même diocèse de Mirepoix, non daté (vers janvier 1786).

¹⁴⁹⁹ AN, F 14, 8137 ; État que le sieur Courtial, concessionnaire des mines de jayet et de charbon de terre dans les diocèses d'Alet et de Mirepoix est chargé d'adresser tous les ans au Conseil, 1^{re} année, 24 août 1785.

¹⁵⁰⁰ G.A., « Notice sur la fabrication du jayet dans trois communes du département de l'Aude sur quelques genres d'industries analogues établis dans les pays étrangers » ... art. cit., p. 42.

¹⁵⁰¹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753.

¹⁵⁰² AD Hérault, C 5669, Réponse de Maguelone de Saint-Benoit au mémoire de Monsieur Leblanc secrétaire de cabinet de Monseigneur l'intendant au sujet des mines de jayet, sans date (vers mars-avril 1753).

¹⁵⁰³ *Ibid.*

fort éloignée de celle que les négociants faisaient trente ans plus tard. Néanmoins, elle fut confirmée par un acte de 1761. À cette date, les Acher avaient perdu le monopole de l'importation du minerai aragonais et devaient se résoudre à l'acheter aux sieurs Carrera et Dalman. Mécontents d'un de leurs achats du mois de septembre, ils firent venir plusieurs de leurs ouvriers dans

le magasin du S^r François Acher accompagnés du S^r Justin Acher, du S^r Milhau, procureur fondé des dits Carrera et Dalman, ensemble du S^r Simon Portan, habitant à la ville de Saragosse au dit Royaume d'Aragon, pour lors au présent lieu, ils auraient en présence des Susdits Acher Milhau, et Portan procédé à l'ouverture de 25 essarions du dit jayet , et comme les dits S^{rs} Jean Acher et fils voulaient qu'eux dits Balayé et Commage procédassent de suite à la vérification des dites balles de jayet ouvertes et qu'ils missent séparément le bon jayet d'un côté et le mauvais ensemble la poussière d'autre côté, les S^{rs} Milhau et Portan s'opposèrent formellement à ce que les comparants procédassent en cette forme à la vérification du dit jayet prétendant au contraire que sur la simple ouverture des essarions ou balles et sur la simple inspection ou vue du dit jayet les dits S^{rs} Acher étaient tenus de le recevoir tandis que ceux cy prétendaient au contraire que le dit jayet devait être tiré des balles et jeté à terre pour vérifier et distinguer celuy qu'y se trouverait bon et de recette d'avec le mauvais et la poussière ; en sorte que sur ces contestations respectives entre les dits S^{rs} Acher Milhau et Portan ils furent pries de se retirer ce qu'ils firent ayant néanmoins reconnu par l'ouverture des dites 25 balles ou essarions qu'ils trouvèrent sans aucune altération ni fracture que le jayet qu'elles contenaient était de très mauvaise qualité et qu'à peine le quart du dit jayet aurait été trouvé de recette tout le surplus estant très mauvais.¹⁵⁰⁴

Finalement, après trois semaines de tri, la proportion de jais utilisable se monta seulement à 46 % : l'autre moitié étant jugée trop mauvaise. Le minerai aragonais apparaît ici comme très friable. Était-ce un cas isolé ? Un autre exemple fourni par Jacques Courtial tendrait à prouver le contraire :

en avançant qu'on ne fait point des ouvrages solides avec le jayet d'Espagne, le sieur Courtial n'a parlé que d'après sa propre expérience, d'après le fait qu'il va rapporter, et dont au besoin il sera en état de faire la preuve.

Un armateur lui demanda une vingtaine de pièces de jayet ouvragées pour montre, mais à peine furent-elles arrivées au port de mér où elles devaient être embarquées, que la chaleur en eut fait fendre, tout au moins le quart ; ensorte qu'elles furent entièrement dégradées ; l'armateur s'en plaignit, menaça de les renvoyé, et aurait effectué sa menace, si les ménagemens qu'il devait au sieur Courtial, ne l'eussent déterminé à supporter lui même cette perte.

Or ces pièces avaient été fabriquées, avec du jayet d'Espagne, et cette épreuve, qu'on pourrait confirmér par beaucoup d'autres, qui ont subi le même sort, prouve que les ouvrages où l'on

¹⁵⁰⁴ AD Aude, 3 E 3869 ; Déclaration pure et simple de Justin Acher et de ses ouvriers à propos de la qualité de la marchandise reçue d'Espagne, 11 décembre 1761, f° 174-175.

employe du jayet d'Espagne, sont aisement détruits, lorsqu'ils viennent à être exposés au soleil, ce qui n'arrive point à l'égard du jayet de France qui à beaucoup plus de consistance de solidité.¹⁵⁰⁵

Un peu plus loin dans le même écrit, Jacques Courtial insistait : pour lui, lorsque les négociants du pays d'Olmes expliquent qu'ils trouvent « le jayet d'Espagne d'un travail plus facile, [...] ils avouent tacitement qu'il est plus mol que celui de France, et par conséquent plus défectueux¹⁵⁰⁶ ». Une quinzaine d'années plus tard, le préfet de l'Aude venait compléter la comparaison :

On trouve, entre Bugarach et les Bains de Rennes, et à Rouffiac près Bugarach dans la zone schisteuse qui forme les premiers échelons des Pyrénées, un fossile de la même nature que le charbon, mais plus rare et précieux ; c'est le jayet. Celui qu'on en tire est plus pur, plus beau, plus dur que celui du royaume d'Arragon ; mais la situation des filons au-dessous du niveau d'une rivière voisine, en rend l'exploitation difficile, et l'a fait abandonner depuis longtemps, parce que les frais surpassaient les produits.¹⁵⁰⁷

De nos jours encore, on peut aisément trouver de beaux blocs de jais dans une ancienne mine, au lieu-dit Valbonne, près de Rouffiac-des-Corbières, dans la vallée qui s'étend au nord du château de Peyrepertuse¹⁵⁰⁸. Ce n'est donc pas la raréfaction du minerai qui a fait choisir l'approvisionnement aragonais par les habitants du Pays d'Olmes, mais bel et bien le fait que, « malgré les frais de transport, il y coûte moins cher que celui qu'on pourrait extraire des mines du département de l'Aude »¹⁵⁰⁹. En 1813, M. Dralet, inspecteur des eaux et forêts, signalait aussi clairement les raisons de ce choix en expliquant que « Le jayet [ariégeois] se vendait plus cher que celui des mines d'Espagne ; la matière, étant plus dure, prenait un beau poli »¹⁵¹⁰. Il apparaît donc que si le prix a été déterminant dans le choix du minerai aragonais, celui-ci présentait une fragilité plus grande que le jais local et cela a probablement joué un rôle majeur dans la qualité et le type de fabrication du Pays d'Olmes.

3) L'influence du minerai aragonais sur la qualité des productions

De l'autre côté des Pyrénées, tout au long de l'époque moderne, outre les coquilles, les chapelets et autres objets de petite taille, les jayeteurs fabriquaient aussi de belles pièces de jais.

¹⁵⁰⁵ AN, F 14, 8137 ; Mémoire pour le sieur Courtial, concessionnaire ... source déjà citée.

¹⁵⁰⁶ *Ibid.*

¹⁵⁰⁷ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 25-26.

¹⁵⁰⁸ Extraction personnelle, 22 juillet 2002. Je remercie ici Béatrice Monseux pour m'avoir fait découvrir ce site.

¹⁵⁰⁹ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 212.

¹⁵¹⁰ DRALET Étienne-François (inspecteur des eaux et forêts de la 13^e division), *Description des Pyrénées, considérées principalement sous les rapports de la géologie, de l'économie politique, rurale et forestière, de l'industrie et du commerce*, Paris, Arthus-Bertrand, 1813, vol 2, f° 154.

Cette production était elle-même divisée en deux catégories : l'une faite de pièces produites plus ou moins en série, telles les statuettes de l'apôtre Jacques mesurant un peu plus d'une dizaine de centimètres et fabriquées par « les jayeteurs asturiens, dans des ateliers où la quantité comptait plus que la qualité¹⁵¹¹ », l'autre de pièces davantage uniques – bien que nombreuses –, en particulier des vierges (*inmaculadas* en castillan) mesurant plus d'une vingtaine de centimètres¹⁵¹². Or, pour pouvoir tailler de telles pièces, il fallait disposer de blocs de jais de volume suffisant ne s'effritant pas au fur et à mesure de leur travail, ce qui n'était pas le cas du minerai aragonais. La culture technique des jayeteurs du Pays d'Olmes a donc été largement dépendante des possibilités qu'offrait cette matière première (voir pièces en jais en annexes).

L'usage du minerai aragonais a sans doute déterminé les possibilités de fabrication du Pays d'Olmes. Seuls de petits objets destinés principalement à des marchés de masse ont existé sur la longue durée tandis qu'aucune grande pièce n'y fut travaillée car cela était techniquement impossible en raison de la matière première utilisée. Certes, par son coût réduit, le minerai aragonais a permis au Pays d'Olmes de réduire ou, au moins de maintenir ses prix, et d'accroître ainsi ses marges tout en plaçant avec succès ses produits sur les marchés internationaux. Mais, dans le même temps, la plus grande fragilité du minerai aragonais a dû contribuer à l'échec de l'élévation en gamme du Pays d'Olmes sur la longue durée. Il est fort possible que ce soit là un facteur explicatif majeur à la relative brièveté de l'orfèvrerie en jais du Pays d'Olmes. Par ailleurs, on pourrait aussi s'étonner de pouvoir trouver dans les musées espagnols de nombreux objets en jais conservés durant des siècles alors que ce n'est pas le cas des productions du Pays d'Olmes datant de l'Ancien Régime et ce, malgré les centaines de millions – voire les milliards – de pièces fabriquées. Une fois de plus, on peut faire l'hypothèse que la fragilité de la matière première utilisée en a limité la durée de vie. Tous ces éléments amènent à penser que les différences entre le minerai aragonais et le jais étaient majeures. En réalité, il est très probable que ce que les hommes du Pays d'Olmes prenaient pour du jais n'en était pas.

4) Du lignite et du jais

D'après Ángel Cardín Toraño, le sous-sol de la région d'Utrillas ne renferme pas de jais, mais uniquement du lignite, un charbon de transition entre la tourbe et la houille¹⁵¹³. Ce spécialiste espagnol du jais explique qu'en l'absence de possibilité technique de différencier

¹⁵¹¹ FRANCO MATA Ángela, « Azabaches del M.A.N. », in *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 1986, n° 2, p. 155.

¹⁵¹² *Ibid.*, p. 159. Le Musée Archéologique National de Madrid et le musée de Pontevedra entre autres, conservent des exemplaires de ces statues.

¹⁵¹³ Entretien avec Ángel Cardín Toraño (historien du jais), Ribadesella (Asturies), 21 juillet 2017.

le jais et les autres lignites, les hommes ont longtemps fait la confusion entre les deux. En effet, ce n'est que relativement récemment – des années 1980 aux années 2010¹⁵¹⁴ – qu'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs a mené des travaux permettant d'établir et de classifier de manière scientifique les différences entre le jais et le lignite. Aujourd'hui encore, les traces de la confusion entre les deux sont nombreuses. On peut ainsi dans le dictionnaire du CNTRL à la définition du « lignite » : « Charbon fossile de couleur brune, riche en débris végétaux, à faible pouvoir calorifique. *Le lignite est quelquefois noir, brillant et compact, et sert sous le nom de jayet ou jais à la confection de divers objets d'ornements*¹⁵¹⁵ ». Même dans les Asturies d'où provenait le jais utilisé à Saint-Jacques-de-Compostelle, les lignites sont très abondants. Les gisements de jais se trouvent à proximité de la ligne de côte à cause de l'érosion des tourbières et ils s'accumulent dans des milieux sédimentaires de type transitionnel. « Cependant, seule une analyse physicochimique peut indiquer avec certitude si on est en présence de jais¹⁵¹⁶ ». On comprend alors que les hommes des siècles passés aient eu du mal à distinguer du vrai jais d'un lignite d'un beau noir, c'est-à-dire d'une belle apparence et d'un noir brillant.

En raison de la difficulté à faire la différence entre du lignite et du jais, « traditionnellement, dans des zones de bons lignites noirs, on considérait, de bonne foi, que quelques couches de vitrinite pure était un jais très ancien. Ainsi, on en vendait et on en exportait pour servir à la fabrication de petits objets tels des colliers, des rosaires, des pendants d'oreille [...] dans lesquels les problèmes de matériau sont moins évidents¹⁵¹⁷ ». Il est très probable que ce fut aussi le cas en Pays d'Olmes : le beau lignite d'Utrillas semble, selon toute vraisemblance, avoir été confondu avec du jais. Pourtant, comme le montre le tableau, bien que non visibles au premier coup d'œil, les différences de propriétés entre le jais et le lignite sont particulièrement importantes. En effet, le fait que le jais contienne des hydrocarbures « confère

¹⁵¹⁴ Cette équipe était composée de chercheurs en chimie et en géologie, principalement de l'université d'Oviedo. Elle a publié différents articles dont l'un paru en 2006 récapitule les caractéristiques du jais des Asturies : SUÁREZ -RUIZ Isabel, IGLESIAS María José, JIMENEZ Amalia, CUESTA María José y LAGGOUN-DEFARGE Fatima, « El azabache de Asturias : características fisico-químicas, propiedades y génesis » ... art. cit.

¹⁵¹⁵ <https://www.cnrtl.fr/definition/lignite> consulté le 19 février 2019 (il est indiqué que la partie en italique est issue de Wurtz, *Dict. chim.*, t. 2, 1^{er} vol., 1873, p. 223). On trouve aussi cette confusion dans des ouvrages d'érudits locaux où le jais peut être défini comme « une variété de lignite, d'un noir luisant » (Association pour l'animation d'action culturelle dans la haute vallée de l'Hers, *La haute vallée, au fil de l'Hers ... op. cit.*, p. 207).

¹⁵¹⁶ ÁLVAREZ FERNÁNDEZ Esteban, « Azabache et Ali : la Utilización del Lignito Durante el Paleolítico Superior en Europa », in ETHEL ALLUÉ Martí, MARTÍN UIXAN Josep (Coord.), *Actas del primer Congreso Peninsular de Estudiantes de Prehistoria: 8, 9, 10 y 11 de abril de 2003*, Tarragone, Universitat Rovira i Virgili, 2004, p. 387.

¹⁵¹⁷ CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 151 et 153. La vitrinite est l'un des principaux composants des charbons et des kérogènes les plus sédimentaires.

à cette matière une stabilité élevée et le préserve de l'altération due au temps qui passe¹⁵¹⁸ » : on retrouve ainsi des bijoux en jais très anciens en Espagne¹⁵¹⁹. Au contraire, les lignites, aussi beaux soient-ils, ont une longévité relativement courte et ne résistent pas à une exposition prolongée à l'air. C'est probablement là que se trouve l'explication à la faible conservation – pour ne pas dire plus – des bijoux du Pays d'Olmes

Tableau 19. Comparaison des caractéristiques du jais et du lignite¹⁵²⁰

La qualité de la matière première a ainsi participé à confiner la production du Pays d'Olmes dans un type d'objet particulier : les bijoux de petite taille d'une durée de vie relativement faible appelés à être renouvelés régulièrement. Mais on ne saurait se contenter d'une simple lecture déterministe : ce type de matière première, fragile, correspondait à

Jais	Lignite
Pourcentage élevé de carbone : 45 %	Pourcentage bas de carbone : 40-70 %
Pouvoir calorifique élevé	Pouvoir calorifique moindre
Formé au cours du jurassique	Formé au cours du crétacé
Se charge en électricité par frottement	Ne se charge pas en électricité
Grande stabilité lors d'expositions prolongées à l'air	Se craquelle et ne résiste pas à une exposition prolongée à l'air, possiblement en raison de craquements intérieurs durant l'époque diagenétique de sa formation
Les analyses géochimiques et atomiques montrent que son rang est celui d'un carbone bitumineux de haute volatilité	Les analyses géochimiques et atomiques démontrent que son rang est plus bas
Charbon perhydrogéné par infiltrations pétrolifères précoce	Charbon perhydrogéné par ses propres résines, sans hydrocarbures
Charbon avec des caractéristiques anomalies et contradictoires en raison de son imprégnation pétrolifère	Charbon avec des caractéristiques non anomalies en raison de l'absence d'imprégnation pétrolifère

l'évolution de la demande en produits certes moins durables, mais aussi moins coûteux et, par

¹⁵¹⁸ SUÁREZ -RUIZ Isabel, IGLESIAS María José, JIMENEZ Amalia, CUESTA María José y LAGGOUN-DEFARGE Fatima, « El azabache de Asturias : características fisico-químicas, propiedades y génesis » ... art. cit., p. 12.

¹⁵¹⁹ Nonobstant, le jais demeure une matière fragile.

¹⁵²⁰ Ce tableau est la traduction de celui élaboré par Ángel Cardín Toraño (CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura ... op. cit.*, p. 147).

conséquent, davantage renouvelables dans un temps où la recherche de nouveautés s'accélérerait. Le marché s'avérait porteur dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, notamment en Espagne où, s'il est vrai que de nombreuses familles ont tendu à consommer aussi de meilleures choses, « la durée de vie moyenne des articles se réduisait, lentement mais sûrement »¹⁵²¹. On peut en conclure que les fabricants ont su faire correspondre leurs besoins en matières premières – moindre coût en assez grande quantité – à l'évolution de la demande.

Contrairement, à ce qu'ont pu écrire différents auteurs – tant des érudits locaux¹⁵²² que certains universitaires – ce n'était pas parce que les mines locales « s'épuisèrent de bonne heure »¹⁵²³ que les hommes du Pays d'Olmes se sont tournés vers l'Aragon pour se fournir en matière première, mais bien parce que ce mineraï correspondait à leurs besoins : un mineraï de faible coût, disponible en grande quantité et facile à travailler. On peut alors parler de modèle du mineraï aragonais. Finalement, il y a fort à parier que ce que les habitants du Pays d'Olmes appelaient – vraisemblablement en toute bonne foi – des bijoux en jais était, en réalité, des bijoux en lignite. L'usage de cette matière première, s'il a permis un bel âge d'or du commerce du Pays d'Olmes, en fragilisant les productions et en les maintenant sur un créneau à bas prix de qualité intermédiaire voire faible, a probablement contribué à affaiblir leur image sur le moyen et le long terme.

B. Les difficultés commerciales et leurs conséquences territoriales

Produits en masse, les bijoux du Pays d'Olmes furent confrontés à des problèmes de qualité qui les empêchèrent de se hisser en gamme. De plus, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'évolution de la mode entraîna des difficultés structurelles pour ce type de produit. Enfin, la forte propension à l'exportation du territoire, en le soumettant aux aléas de la conjoncture, le rendait plus fragile.

I. Le jais, les péripéties d'un bijou noir au siècle des Lumières

1) « La mode à la mode »¹⁵²⁴

« Toutes les modes du règne de Louis XV sont des symptômes d'inconstance et de frivolité »¹⁵²⁵ peut-on lire en 1858 sous la plume d'Émile de la Bédollière. Sans pouvoir l'étayer outre mesure, cet écrivain et journaliste avait bien pressenti, dans un style certes ampoulé,

¹⁵²¹ MORENO-CLAVERÍAS Belén, « L'inégalité comme norme [...] ». ... art. cit., p. 28.

¹⁵²² MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 26 : l'auteur situe l'épuisement des gisements locaux vers la fin du XIX^e siècle.

¹⁵²³ CHEVALIER Michel, *La vie humaine ... op. cit.*, p. 575.

¹⁵²⁴ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 490

¹⁵²⁵ de LA BÉDOLLIÈRE Émile, *Histoire de la mode en France*, Bruxelles, Meline, Cans et Cie, 1858, p. 119.

l'accélération des changements de mode liée à l'évolution de la culture matérielle au XVIII^e siècle. Le rapport aux objets était alors en train de prendre un tournant majeur : « le siècle vit sous [...] l'influence de l'affranchissement de l'empire des besoins »¹⁵²⁶. La capacité à renouveler les éléments qui fabriquent l'apparence est un des marqueurs de la distinction sociale. « La nouvelle consommation masculine et féminine diffuse ainsi largement un idéal de changement et de renouvellement »¹⁵²⁷. La mode gagne les villes et les campagnes. Elle uniformise les manières de consommer en imposant « dans le domaine corporel et vestimentaire la référence commune à un point central »¹⁵²⁸.

Au milieu du siècle, le Pays d'Olmes a su tirer profit de cette évolution culturelle. En effet, grâce à l'uniformisation croissante des goûts, lorsque « les boutons, les colliers a plusieurs rangs commencent [...] a être de mode [...] on en demande quantité »¹⁵²⁹, de même « que les poires pour les boucles d'oreille et les boutons a brillan montes sur le jayet ». La croissance de la demande s'avère probablement beaucoup plus forte qu'auparavant. La mode de ce type de bijoux et la capacité du territoire à s'y adapter constituent un des facteurs explicatifs majeurs de la très forte croissance de la production et du dynamisme du Pays d'Olmes.

Mais cette accélération des changements de mode suivie désormais par un nombre accru de consommateurs présente aussi des difficultés majeures. Bien que les marchands puissent faire des bénéfices « de cent pour cent et au-delà ; [...] il y a tant de variété dans ce commerce, que sans la moindre banqueroute, on perd autant par le changement de mode ». Ils mettent donc en place des stratégies pour y faire face. La première consiste à faire « passer a la merique les articles dont on se trouve chargé et qu'on ne sçaurait plus vendre en France a aucun prix » : le marché américain, dont la mode suivait celle de l'Europe, permettait donc d'écouler les stocks que l'on appellerait en termes actuels « invendus ». La seconde stratégie induite par l'accélération des changements de mode est celle que l'on nommerait de la production à flux tendu : « les fabriquants de jayet ne s'embarrassent que peu dans certains articles et [...] ils ne travaillent qu'à proportion qu'on leur demande des ouvrages de mode, qui lorsqu'elle vient de tomber ne les entraîne pas alors dans sa chute ». Cette stratégie est totalement inscrite dans la

¹⁵²⁶ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 488.

¹⁵²⁷ *Ibid.*, p. 231.

¹⁵²⁸ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 491.

¹⁵²⁹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753 ; toutes les citations qui suivent sont issues de la même source.

culture des marchands du temps qui effectuaient des coups commerciaux, autrement dit, « se livraient à des "entreprises", objets d'associations d'intérêt non durables, vastes spéculations, dont le profit n'était qu'un profit de risque, qui résultait des incertitudes »¹⁵³⁰ économiques.

Mais, face à l'accélération des changements de mode, ces stratégies touchaient à leurs limites. En 1772, le curé de Laroque-d'Olmes notait dans les registres paroissiaux, en se félicitant de l'arrêt des moulins à jais et du travail des enfants en leur sein : « Heureusement pour leur salut et pour l'édification de la paroisse, cela ne dura pas longtemps, la mode du jayet ayant passé pour la troisième fois, de mémoire d'homme »¹⁵³¹. Pour lui, il était clair que les changements de mode et, encore plus, leur rapidité, étaient une des explications principales du ralentissement de l'activité du jais dans sa commune. Si l'on ne saurait voir dans les changements de mode la seule explication aux difficultés du jais, il est indéniable qu'ils représentent un obstacle important. Ils expliquent l'évolution très heurtée de son activité économique et le fait que les marchands se soient conduits avec méfiance dans un marché aussi peu sûr. Dans ce contexte d'attrait pour la nouveauté, « la couleur devient une des clés des modes »¹⁵³².

2) Le noir, une couleur moins à la mode

Entre deux siècles particulièrement sombres, le XVII^e et le XIX^e siècle, celui des Lumières représente une sorte d'oasis colorée. Les lumières ne sont pas seulement celles de l'esprit, mais aussi celles de la vie quotidienne. Presque partout reculent les tons bruns, violets ou cramoisis, les nuances foncées et saturées, les contrastes violents en usage au siècle précédent. Dans le vêtement et l'ameublement triomphent les teintes claires et lumineuses, les couleurs gaies, les tonalités « pastel », principalement dans la gamme des bleus, des roses, des jaunes et des gris. Certes, ces changements sont inégaux selon les activités et les classes sociales : ils concernent surtout le monde de la ville et les couches supérieures de la société. Mais ils reflètent une ambiance générale qui concerne une bonne partie du siècle, des années 1720 aux années 1780, du moins en France, en Angleterre et en Allemagne.¹⁵³³

À lire cette description de l'évolution de la mode des couleurs au XVIII^e siècle, le succès que connaît alors le jais apparaît en contradiction totale avec les changements de goût. Il convient donc de nuancer le tableau qui est dépeint ici en insistant sur les précisions apportées

¹⁵³⁰ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 3.

¹⁵³¹ AD Ariège, état civil numérisé de Laroque-d'Olmes, 1 NUM 2, 294 EDT, GG 2, f° 311 (vue 153).

¹⁵³² RAMOS PALENCA Fernando, « Révolution industrielle, identité et effet Trickle-down dans une économie sous-développée : le "monde des couleurs" dans une petite province castillane (Palencia), 1750-1850 », in ESCUDERO Antonio et MARTY Nicolas (dir.), *Consommateurs, consommation, regards franco-espagnols, ... op. cit.*, p. 59.

¹⁵³³ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*, p. 182.

par Michel Pastoureau : la propension à consommer des objets de couleur vive s'exprima d'abord chez les élites – nobiliaires avant tout¹⁵³⁴ – et, dans une moindre mesure, les urbains. Surtout, cette évolution fut progressive et ses effets sur des bijoux noirs tels que le jais ne commencèrent à se faire sentir qu'à partir des années 1760. Puis, elle s'accéléra, à tel point qu'à la veille de la Révolution, « les déchaînements coloristes des faiseurs de mode ne peuvent être suivis jour après jour même chez les plus riches »¹⁵³⁵. Toutefois, si les teintes sombres ont massivement reculé, elles composent encore 42 % de la palette vestimentaire de l'aristocratie et environ 66 % du salariat urbain¹⁵³⁶.

Cette évolution est aussi géographiquement différenciée. « L'Espagne et l'Italie restent plus longtemps fidèles à la mode des teintes sombres, de même que l'Europe du Nord, à qui les morales protestantes interdisent les couleurs trop vives ou trop frivoles. À la cour d'Espagne, malgré le changement de dynastie et la montée d'un bourbon sur le trône au début du siècle, le noir reste dominant »¹⁵³⁷. Une étude sur la province de Palencia, entre Valladolid et Burgos, paraît confirmer la persistance des teintes sombres et, par contraste, du blanc : « tant en 1752-1765 qu'en 1830-1840, la couleur noire était celle qui apparaissait le plus fréquemment dans 25 % des inventaires les plus conséquents »¹⁵³⁸. L'évolution du goût des couleurs a donc joué un rôle important dans l'adaptation du Pays d'Olmes au marché : face à un désintérêt croissant pour le noir en France et en Allemagne, il s'est de plus en plus tourné vers le marché ibérique qui, au milieu des années 1780, représentait environ 80% des exportations du territoire¹⁵³⁹.

II. *Les problèmes de placement en gamme*

1) La jurande des orfèvres : une parenthèse ?

Longtemps cantonné à une fabrication en série de bijoux destinés à une clientèle moyennement aisée, le Pays d'Olmes a orienté une partie de sa production vers le demi-luxe en développant l'orfèvrerie en jais à partir des années 1740. Si les orfèvres du Pays d'Olmes ont commencé leur activité dans l'illégalité, ils ont fini par se structurer de manière institutionnelle avec l'établissement d'une jurande en 1753. Cependant, en dehors du beau dossier concernant

¹⁵³⁴ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 188-198.

¹⁵³⁵ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 136.

¹⁵³⁶ *Ibid.*, p. 136-137.

¹⁵³⁷ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*, p. 182-183.

¹⁵³⁸ RAMOS PALENCIA Fernando, « Révolution industrielle, identité et effet Trickle-down dans une économie sous-développée : le “monde des couleurs” dans une petite province castillane (Palencia), 1750-1850 », ... art. cit., p. 65.

¹⁵³⁹ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 27 décembre 1785.

les amendes des orfèvres non déclarés et la constitution de la jurande¹⁵⁴⁰, les différents dépôts d'archives ne conservent aucune trace de la corporation une fois passée sa création. Son juré-garde, Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, n'est pas mentionné comme tel dans les différentes enquêtes qui font suite à la demande de privilège d'exploitation de mines de jais par Thomas Viviès : lui et son père Durand Cailhau y sont qualifiés de « negocians » avec la précision qu'ils « fabriquent et font fabriquer a la Bastide du Peyrat pour l'orphevrerie seulement des ouvrages montés sur le jayet »¹⁵⁴¹. Dans les actes notariés aussi, il préfère se dire tantôt négociant¹⁵⁴² tantôt marchand¹⁵⁴³, n'usant du qualificatif de « marchand orfèvre »¹⁵⁴⁴ que lors du contrat d'apprentissage « d'orphèvre joelier » de Germain Autié en 1755.

Pour Jean-Baptiste Rouzaud et son cousin par alliance Jean Viviès, les deux autres membres fondateurs de la jurande, les choses sont un peu différentes. Rappelons qu'en 1746, Jean-Baptiste Rouzaud possédait déjà des lettres de maîtrise¹⁵⁴⁵ ; Jean Viviès les obtint quatre ans plus tard¹⁵⁴⁶, après quoi il partit s'installer à Chalabre. Cependant, à l'instar de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, l'un comme l'autre préférèrent les appellations de « marchand » et « négociant » à celle de maître orfèvre ou de marchand orfèvre dont usait quelquefois Jean Viviès¹⁵⁴⁷. Mais, dans tous les cas, aucune source ne les montre comme membres d'une quelconque jurande après la création de celle du Pays d'Olmes.

Par ailleurs, le reste de la documentation passe étrangement sous silence l'existence de cette corporation. Ainsi, lorsqu'en 1756, Jacques-Marcelin Milhau fit sa demande de maîtrise auprès de Pierre Ducasse, général provincial des monnaies, il demandait de pouvoir disposer de son propre poinçon¹⁵⁴⁸. Pourtant, en 1753, le même Pierre Ducasse stipulait dans son ordonnance de création de la jurande que tous les orfèvres de Sainte-Colombe, Chalabre et Le Peyrat, devaient en « insculper le dit poinçon [...] à peine de confiscation des

¹⁵⁴⁰ AD Haute-Garonne : 9 B 19 ; 9 B 20 ; et 9 B 22.

¹⁵⁴¹ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne, Maguelone de Saint-Benoit, subdélégué, 23 juin 1753 ; il a donc été rédigé plus de quatre mois après la création officielle de la jurande.

¹⁵⁴² Entre autres : AD Aude, 3 E 3869 ; 3 E 3870 ; 3 E 3871. Les actes sont trop nombreux pour être cités précisément.

¹⁵⁴³ Par exemple : AD Ariège, 5 E 3425 ; Mariage de Guillaume Germanaud et Magdeleine Grilhé, 9 octobre 1757, f° 46 ; Jean-Baptiste-Gaston Cailhau est cousin du fiancé.

¹⁵⁴⁴ AD Aude, 3 E 3866 ; Brevet d'apprentissage de Germain Autié chez Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, 12 mai 1755, f° 48.

¹⁵⁴⁵ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Procès-verbal de saisie chez des orfèvres de Sainte Colombe, 28 juin 1746.

¹⁵⁴⁶ AD Haute-Garonne, 9 B 22 ; Ordonnance de réception de maître orfèvre de Jean Viviès, 16 avril 1750.

¹⁵⁴⁷ AD Aude : 3 E 3867 ; Quittance de Jean Viviès, marchand orfèvre de Chalabre à Pierre Gleyze (du Peyrat), 20 novembre 1757, f° 197 ; 3 E 3873, Procuration des frères et sœurs Viviès à Jean Viviès, 6 août 1769, f° 118.

¹⁵⁴⁸ AD Haute-Garonne, 9 B 22 ; Demande d'obtention de la maîtrise d'orfèvre par Jacques-Marcelin Milhau, octobre 1756.

ouvrages »¹⁵⁴⁹. Enfin, aucun des très nombreux actes notariés dépouillés n'évoque la jurande du Pays d'Olmes après sa création¹⁵⁵⁰. Bien sûr, l'absence de preuve ne vaut pas preuve, mais le doute est permis, si ce n'est plus, quant à son fonctionnement réel, tout du moins une fois passées les premières années de son existence.

2) Matières premières, problèmes de qualité et faiblesse institutionnelle

La tentative de mettre en place une institution attestant de la qualité de la production des orfèvres a donc fait long feu. Cet échec est lié à des conflits d'intérêt entre les acteurs majeurs du négoce. Outre des querelles d'égo sur lesquelles nous reviendrons, il est possible qu'une des explications majeures réside dans le choix des matières premières. En effet, dans les mois qui suivirent la création de la jurande, les Acher ont fourni au Pays d'Olmes des quantités importantes d'un minerai facile à travailler à des prix très faibles, entraînant un très fort recul des autres sources d'approvisionnement. Ce faisant, les propriétés du lignite qu'ils vendaient et dont ils inondaient le marché rendaient ce matériau peu compatible avec le respect de normes de qualité établies et contrôlées par une jurande. Il y a donc tout lieu de penser que les Acher, par ailleurs rivaux des fondateurs de la corporation, aient mis tout en œuvre pour en empêcher le fonctionnement.

Le minerai espagnol était moins propice au travail d'orfèvre. Le sieur Courtial, pour affirmer la fragilité de ce minerai, nous donne un exemple fort révélateur : sous l'action de la chaleur, une partie des chaînes de montre en jais se fendait¹⁵⁵¹. Certes, les fabricants s'en défendaient et, en 1786, rétorquaient qu'ils utilisaient le minerai aragonais depuis quarante ans pour les ouvrages les plus délicats¹⁵⁵². Qui doit-on croire ? Un élément de réponse se trouve dans un acte de location des biens saisis à l'orfèvre Pascal Viviès : en 1777, celui-ci était créiteur envers le sieur Lagardie de Pousols, seigneur d'Auriac (dans l'actuel département de l'Aude)¹⁵⁵³, à qui il achetait donc du jais des Corbières. Par ailleurs, on sait que, dans le même temps, il achetait aussi du minerai espagnol¹⁵⁵⁴. Émettons l'hypothèse suivante : les orfèvres

¹⁵⁴⁹ AD Haute-Garonne, 9 B 22, Ordinance de Pierre Ducasse, général provincial subsidiaire des monnaies, visant à établir une jurande des orfèvres de Chalabre, Sainte Colombe et Le Peyrat, le 7 février 1753. Insculper signifie « Déposer l'empreinte de son poinçon utilisé pour les objets d'or ou d'argent auprès de l'administration compétente, afin de le faire agréer », <https://www.cnrtl.fr/definition/insculper> site consulté le 15 mars 2020.

¹⁵⁵⁰ Rappelons que les registres notariés de Rivel (qui concernent en réalité Sainte-Colombe) ont été intégralement dépouillés de 1740 à 1790, ainsi qu'une partie de ceux des autres communes.

¹⁵⁵¹ AN, F 14, 8137 ; Mémoire pour le sieur Courtial, concessionnaire ... *op. cit.*

¹⁵⁵² AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, ... *op. cit.*

¹⁵⁵³ AD Aude, 3 E 3876 ; Afferme des biens de Pascal Viviès par Jean Peyronnet aux sieurs Bessou, Andry, Barthes, et *alii*, 4 juin 1777, f° 279.

¹⁵⁵⁴ AD Ariège, 1 J 3 ; Compte de Pascal Viviès, 1769-1777, f° 27.

utilisaient les deux types de matière première, celle d'Espagne pour les productions les plus courantes et celle des Corbières pour les ouvrages les plus fins. Mais cette dernière matière s'est raréfiée en raison de la fermeture des mines des Corbières. Par voie de conséquence, la qualité des bijoux travaillés par les orfèvres n'a pu que pâtir de l'usage accru du lignite espagnol.

L'intérêt de la certification officielle et du contrôle des produits est que « les jurés-gardes font ce que les marchands ne peuvent faire, à savoir vérifier la qualité »¹⁵⁵⁵. Or, en Pays d'Olmes, la jurande des orfèvres de Sainte-Colombe, Chalabre et Le Peyrat ayant cessé de fonctionner, l'absence d'institution régulatrice a empêché l'orfèvrerie de répondre à des normes de qualité. Comme l'explique Jean-Claude Daumas à propos du textile, une différence importante entre le centre lainier de Roubaix et celui d'Elbeuf réside dans le fait que le premier a su, grâce à la primauté des intérêts collectifs, se doter d'un réseau d'institutions dense et cohérent, tandis qu'en raison de comportements individualistes, celui-ci a manqué au second¹⁵⁵⁶. Il en va de même pour le Pays d'Olmes où les intérêts à court terme – un minerai abondant et moins cher privilégié promu par les Acher – ont entraîné la faiblesse institutionnelle, ce qui a probablement constitué un facteur de fragilité du territoire, dans un moment où il cherchait à hisser sa production en gamme.

3) La fragilité de l'orfèvrerie en jais

Le surendettement des orfèvres révèle la fragilité structurelle de l'orfèvrerie du Pays d'Olmes. En 1762 déjà, Paul Sartre, un orfèvre du Peyrat, décédait avec tellement de dettes, en particulier envers Durand Cailhau, que son gendre préférait abandonner son héritage¹⁵⁵⁷. Mais c'est surtout dans les années 1770 que les difficultés de l'orfèvrerie en jais apparaissent le plus clairement. Ainsi, en mars 1772, Marcellin Milhau déclarait que « la dureté du temps ne lui permettant point de satisfaire aux engagements qu'il a contractés il a fait et dressé un état au bilan contenant tout ce qu'il possède et tout ce qu'il doit pour servir à ses créanciers »¹⁵⁵⁸. En outre, parmi la dizaine d'orfèvres que comptait le Pays d'Olmes, au moins deux ont fait l'objet de saisies et ont été mis en prison en raison de l'impossibilité de payer leurs dettes.

Pascal Viviès, frère cadet de Jean Viviès, un des fondateurs de la jurande, éprouva des difficultés si fortes à payer ses dettes qu'il fut poursuivi devant la bourse de Toulouse par Jean

¹⁵⁵⁵ MINARD Philippe, « Réputation, normes et qualité dans l'industrie textile française au XVIII^e siècle », in STANZIANI Alessandro, *La qualité des produits en France*, Paris, Belin, 2003, p. 79.

¹⁵⁵⁶ DAUMAS Jean-Claude, *Les territoires de la laine ... op. cit.*, p. 376.

¹⁵⁵⁷ AD Aude, 3 E 3869 ; Désaveu et désistement de Jean-Baptiste Salva, gendre de feu Paul Sartre, orfèvre du Peyrat, en raison de ses créances envers Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, 24 avril 1762, f° 251.

¹⁵⁵⁸ AD Aude, 3 E 3873 ; Acte de remise de bilan par Jacques-Marcellin Milhau, 16 mars 1772, f° 219-220.

Bez en 1772¹⁵⁵⁹. Puis, en 17776, ses biens « ayant été mis à l'encant a la requette de Messire de Lagardie », le sieur Bez le fit arrêter et emmener à la prison des Hauts-Murats à Toulouse¹⁵⁶⁰. Après un accord entre les deux parties, son créancier consentit à le faire libérer. Mais, l'accord ne fut pas respecté et les biens qui étaient en bail judiciaire dégradés : « les portes furent fracturées les placards des fenetres enlevées et caches de même que les serrures des portes & les cheminées demantelées »¹⁵⁶¹. Jean Bez fit alors arrêter Pascal Viviès pour la seconde fois. En 1778, son épouse, grâce au soutien de son cousin Jean-Anne Baron, négociant de Chalabre, réussit à le faire libérer, en échange de biens fonciers valant 2 400 livres pour le paiement d'une partie de sa dette qui s'élevait à plus de 4 000 livres¹⁵⁶². Libre certes, mais veuf en 1782, Pascal Viviès transmit quatre ans plus tard l'héritage que lui avait laissé son épouse, fille du notaire d'Arques¹⁵⁶³, avant de partir finir ses jours en Espagne à Viñaros¹⁵⁶⁴.

Au Peyrat, en 1778, Marc Autier, fils du premier peigneur à corne et lui-même un des premiers orfèvres, subit, dans une moindre mesure, une mésaventure identique. Débiteur de 328 livres envers Jean Iché, régisseur de la forge de Campredon, ce dernier lui fit envoyer

une formidable suite de cavaliers de maréchaussée, de sergents et de records [sic] pour capturer le dit Autier & l'ayant écroué aux prisons royales du sénéchal de Limoux ou il est détenu civilement prisonnier le dit Iché fit de suite procéder à divers bannissements des rentes en grains et gazailles toujours par des exploits recordés pour agraver les frais & dans la seule idée de vexer & juguler son débiteur.¹⁵⁶⁵

À l'instar de Pascal Viviès, Marc Autier dût sa libération à son épouse Elizabeth Bauzil qui paya ses dettes pour moitié en blé de leur métairie, le reste en argent et aussi par un billet à ordre.

¹⁵⁵⁹ AD Aude, 3 E 3877 ; Transaction et vente de biens entre Catherine Bilhard, épouse de Pascal Viviès, et Jean Bez, 30 mars 1778, f° 194-197. Jean Bez est le fils de Pierre Bez dit l'Eveillé, cousin germain de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, juré-garde de la jurande.

¹⁵⁶⁰ La prison des Hauts-Murats était située sur les actuelles allées Jules Guesde ; <https://www.inrap.fr/fortifications-d-epoques-antique-et-médiévale-et-prison-toulouse-11947> page consultée le 11 avril 2020.

¹⁵⁶¹ AD Aude, 3 E 3877 ; Transaction et vente de biens... *acte cité*.

¹⁵⁶² *Ibid.*

¹⁵⁶³ AD Aude, 3 E 3882 ; Testament de Catherine Bilhard, 24 octobre 1782, f° 324 ; AD Aude, 3 E 3885 ; fidéicommis de Pascal Viviès envers son fils Jean Marie, 28 mai 1786, f° 590 ; AD Aude, 3 E 3885 ; Procuration de Jean-Marie Viviès à son père Pascal Viviès, pour le paiement de l'hérité de Bernard Billard, son grand-père maternel, notaire royal d'Arques et fermier des trois moulins du même lieu, 28 mai 1786, f° 591.

¹⁵⁶⁴ AD Aude, 3 E 3475 ; Procuration de Pascal Viviès à son fils Jean-Marie Viviès, cité dans le mariage d'Antoine Viviès et de Brigitte Escolier, 1^{er} mars 1791, f° 168-170.

¹⁵⁶⁵ AD Aude, 3 E 3877, verbal de la non comparution et quittance de Jean Iché par Jacques Escolier avocat de Marc Autier, 21 août 1778, f° 273. Le paiement se fit pour 192 livres en douze setiers de blé de la métairie de Canterrue, 120 livres argent et un mandat de 50 livres sur Louis Coulon. Le tout atteint 362 livres.

On pourrait penser que ce genre de pratique était monnaie courante. Mais, dans ces campagnes où le système des dettes créait des liens entre les différents acteurs économiques¹⁵⁶⁶, chaque négociant étant débiteur envers un autre, faire arrêter un confrère était plutôt rare et les archives ne montrent pas de marchand autre que les orfèvres jetés en prison. En réalité, ces difficultés tendent à montrer la fragilité de l'orfèvrerie en Pays d'Olmes qui, de manière plus large, s'inscrit dans celle d'une partie de ce secteur d'activité en France. Marc de Ferrière Le Vayer note ainsi qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'orfèvrerie est une activité peu, voire pas rentable : « la liste des orfèvres dont l'atelier disparaît en laissant de nombreuses dettes est fort longue. On y trouve les plus grands. François-Thomas Germain fournisseur des rois de France et du Portugal, fait faillite en 1765. Auguste, orfèvre de Napoléon I^{er} en fait autant vers 1811 »¹⁵⁶⁷. Cette faible rentabilité associée à des conflits interpersonnels est une des raisons pour lesquelles les orfèvres ont progressivement abandonné ce travail pour le négoce en général ; d'autant plus qu'à partir de 1758, l'activité économique a été marquée par des soubresauts importants.

III. Entre difficultés économiques et reprise, années 1760-1780

Si la période courant des années 1730 aux années 1750 est marquée par un essor du territoire, on assiste à un retournement de la tendance à partir de la fin des années 1750. La documentation permet de retracer à grands traits l'évolution de la conjoncture économique du territoire durant cette période. Bien sûr, les sources ne fournissent pas de données chiffrées permettant de reconstituer une série sur plusieurs dizaines d'années. En revanche, l'évolution de la location des places de moulin à jais rend possible de tracer une courbe assez révélatrice de la tendance. Après avoir connu une expansion géographique maximale au milieu des années 1750, le territoire se resserra autour d'un noyau plus restreint au cours des années 1760-1770.

1) Esquisse de la tendance générale

Le subdélégué de Mirepoix signale qu'une première crise importante de mévente eut lieu en 1757¹⁵⁶⁸ : on peut probablement dater de cette crise le début de la tendance baissière¹⁵⁶⁹. Ainsi, en 1768, le vicomte de Saint-Priest, après avoir évoqué l'apogée du territoire au cours

¹⁵⁶⁶ FONTAINE Laurence, *L'économie morale ... op. cit.*, p. 51-77.

¹⁵⁶⁷ de FERRIERE LE VAYER Marc, « L'industrie du luxe existe-t-elle ? » in MARSEILLE Jacques (dir.), *Le Luxe en France, du siècle des « Lumières » à nos jours*, Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, 1999, p. 241.

¹⁵⁶⁸ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758.

¹⁵⁶⁹ AN, F 14, 8137 ; Copie du Mémoire envoyé à Mgr de Calonne contrôleur général des finances par Jean-Anne Baron, négociant habitant à Chalabre, 25 août 1784 : dans son écrit, ce négociant précise que le commerce du jais est tombé depuis 25 ans.

duquel les exportations dépassaient les 500 000 livres, ajoutait, non sans regret, « aujourd’hui l’objet d’exportation n’est que de 150 000 livres »¹⁵⁷⁰. Cette baisse est confirmée par la chute des profits des Acher, à partir de leur troisième livre de comptes commencé en 1762 : ils passent d’une moyenne annuelle de 28 960 livres à seulement 9 954 livres entre 1762 et 1773¹⁵⁷¹, puis à 9 087 livres annuelles entre 1773 et 1782¹⁵⁷². En 1778, de Gensanne écrivait encore : « Il y a quelques années que cette espèce de bijouterie étoit fort recherchée, & formoit une partie de commerce considérable »¹⁵⁷³. Les deux décennies 1760 et 1770 furent donc beaucoup moins brillantes que la précédente. Toutefois, on ne peut chiffrer la baisse du nombre d’ouvriers. Mais, plus encore qu’un recul du nombre de personnes vivant de la production de bijoux en jais et de peignes, c’est la quantité de travail qui a dû diminuer.

À en croire Jean-Anne Baron, cousin germain des Viviès, on peut situer la reprise au début des années 1780 avec, cependant, quelques à-coups liés à des problèmes d’alimentation en matière première. Écrite en 1784, en raison de son style, sa prose mérite qu’on la reproduise ici :

depuis environ deux ans, ce commerce semblait promettre de reprendre faveur, et le fabricant ainsi que l’artisan commençaient à espérer de ce refaire, lorsque cette douce espérance à été tout a coup renversée, par la cessation des envois de jayet d’Espagne occasionnée par les eboulements ou affaissements survenus aux miniers de ce royaume, qui a privé la fabrique de la principale ressource qui l’alimentait depuis vingt cinq ans, et a mis le fabricant dans le cas, ou de l’abandonner entierement, ne pouvant la soutenir qu’au moyen du jayet, tiré des mines de cette contrée, dont la cherté causée par celle de l’extraction, tant la proportion qui doit se trouver entre le prix de l’achat et celui des ventes, lui enleve le net des profits que lui donnait le jayet d’Espagne, dont il ne peut plus se répercuter sur le prix, déjà trop bas, de la main-d’œuvre : ou de ne pouvoir l’entretenir qu’en sacrifiant le clair de ses d^{ts} profits au soutien de l’artisan. Il a néanmoins préféré ce dernier parti, en attendant des tems plus heureux, et il y a été encouragé par la douceur que lui a fait éprouver, dans les achats de la mine, la concurrence des vendeurs, qui se sont empressés de fouiller les mines de leurs fonds et de l’en pourvoir.¹⁵⁷⁴

[peut-être raccourcir la citation] Heureusement pour les fabricants, la baisse de leurs profits ne dura guère¹⁵⁷⁵. Les mines espagnoles reprirent rapidement leur activité et, par suite, la production de bijoux en Pays d’Olmes redémarra. Les deux années suivantes, le subdélégué

¹⁵⁷⁰ AD Hérault, C 2949 ; Mémoire sur le commerce du Languedoc par le vicomte de Saint-Priest, 1768.

¹⁵⁷¹ AD Ariège, 1 J 3 ; « Pour les profits qu’il a plus au Bon Dieu de nous donner : 108 984 livres », 27 janvier 1773, f° 3.

¹⁵⁷² AD Ariège, 1 J 4 ; « Profits et pertes : 82 544 [livres] », 1^{er} mars 1782, f° 77.

¹⁵⁷³ de GENSANNE Antoine, *Histoire ... op. cit.*, T. IV, p. 217.

¹⁵⁷⁴ AN, F 14, 8137 ; Copie du Mémoire de Jean-Anne Baron, ... source citée, 25 août 1784

¹⁵⁷⁵ Il sera intéressant à ce propos de poursuivre le dépouillement des livres de comptes des Acher pour avoir une idée plus précise de l’évolution des profits après la reprise de l’activité.

de Mirepoix confirmait dans plusieurs écrits que l'économie du territoire se trouvait dans une nouvelle phase ascendante. Au mois de décembre 1785, il indiquait que les exportations de jais se montaient à 230 000 livres¹⁵⁷⁶. Puis, quelques mois plus tard, dans un rapport qui servit de base au mémoire de l'intendant de la province sur le commerce en Languedoc¹⁵⁷⁷, il décrivait un territoire industriel qui battait son plein :

S^{te} Colombe, Le Peyrat et Labastide

On a cru devoir faire mention ici de ces trois villages voisins l'un de l'autre, à raison du commerce considérable qui s'y fait en peignes et jayet, dont il y a plusieurs fabriques ; cette dernière surtout, est d'autant plus remarquable qu'elle est la seule qu'on connaisse ; on trouve quelques filons de cette mine sur les montagnes des diocèses de Mirepoix et d'Alet, mais la plus grande partie vient d'Espagne, ou on la renvoie ensuite toute travaillée parce que les espagnols qui en font la plus grande consommation, ne savent n'y lapider, n'y polir les différents ouvrages qui consistent en une infinité d'ouvrages de bijouterie comme boutons, pendants d'oreille, bagues, breloques, colliers, chapelets ou cette fabrique fait vivre avec aisance plus de douze cent personnes et a procuré des fortunes très honnêtes à plusieurs particuliers du diocèse ; [...] ces deux différentes fabriques méritent d'autant plus d'attention qu'elles font vivre avec aisance plus de trois mille personnes, et procurent toutes les années au diocèse et conséquemment dans le royaume plus de quatre cent mille livres de l'étranger ou se fait presque tout ce commerce.¹⁵⁷⁸

En 1786, le jais, et le peigne encore plus – car peut-être un peu moins touché par la crise¹⁵⁷⁹ –, apparaissent très dynamiques. Certes, il est fort probable que le chiffre avancé par le subdélégué de Mirepoix de 3 000 travailleurs comprenne à la fois des ouvriers dont l'industrie était l'occupation principale et d'autres pour lesquels elle était plus occasionnelle. Par ailleurs, les 400 000 livres d'exportation sont inférieures aux 500 000 livres mentionnées par l'intendant pour le jais seul au temps de l'apogée. Néanmoins, il est indéniable qu'à la veille de la Révolution, le territoire semble avoir retrouvé de sa superbe. D'autres indicateurs permettent de confirmer ces tendances.

2) L'activité des moulins à jais comme indicateur

Les archives des seigneurs de Lévis contiennent des livres de comptes plus nombreux et précis à partir du moment où les deux branches ont été réunies (1757¹⁵⁸⁰). Parmi eux, les comptes, tenus régulièrement, de la location des places des moulins à jais nous fournissent des

¹⁵⁷⁶ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 27 décembre 1785.

¹⁵⁷⁷ AD Aude, 4 E 69 MS 81 ; Ballainvilliers Charles-Bernard de, Mémoire sur le Languedoc, 1788, f° 86-87.

¹⁵⁷⁸ AD Hérault, C 4680 ; Mémoire du subdélégué de Mirepoix à l'adresse de l'intendant du Languedoc contenant des instructions générales et particulières relativement au diocèse de Mirepoix même subdélégation, 1786.

¹⁵⁷⁹ Cette hypothèse est liée au fait que le jais est plus exportateur que le peigne : la crise étant, en partie, liée aux difficultés d'exportation, son impact sur le peigne a pu être moindre.

¹⁵⁸⁰ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, T. I, p. 260

séries de données sur l'usage ou la vacance des moulins de 1759 à 1789¹⁵⁸¹. Ces places ont un coût fixe qui n'a pas changé au cours de la période. En raison du fait que le travail s'effectuait à la demande, le montant de la location des places au moulin constitue un indicateur très intéressant de l'évolution de l'activité.

Cependant, la plupart des moulins a fait l'objet d'une afferme perpétuelle en l'échange d'une rente annuelle fixe et les marchands se chargeaient eux-mêmes de la location des places¹⁵⁸² : dans ce cas, c'est la cessation de la location qui est un indice important. On ne possède donc les renseignements que pour un des trois moulins de Léran, trois des quatre moulins du Peyrat et le moulin de La-Bastide-de-Congoust ; encore faut-il préciser que les chiffres sont donnés pour la globalité des moulins à La-Bastide-de-Congoust et au Peyrat. De plus, cet ensemble a été loué à Pierre Bez pour un prix fixe de 1760 à 1771 (comme on peut le voir sur la courbe), ce qui empêche de connaître l'évolution durant cet intervalle.

À Léran, de 1759 à 1765, seules les places autour de trois des quatre meules étaient entièrement louées. Puis de 1765 à 1768, les places autour de la quatrième meule furent aussi occupées, signe d'une petite reprise car on peut penser que cette meule exigeait quelques réparations qui n'avaient pas été faites faute de demande. Mais la reprise fut de courte durée : une baisse s'amorce à partir de 1768 (un point haut avec un montant de 180 livres) qui s'accentue après 1771 pour atteindre presque 40 % en 1775 (111 livres et 6 sous). On observe ensuite une légère reprise – 16,7% entre 1775 et 1777 – puis une nouvelle chute de 36,4 % avec le point le plus bas de la série atteint en 1781 (82 livres et 10 sous). Enfin, les années 1780 marquent une belle reprise avec 78,2 % de croissance du montant des locations entre 1781 et 1786 avant de baisser à nouveau peu avant la Révolution.

¹⁵⁸¹ AD Ariège, 46 J 203 ; Livres de recettes du marquisat de Léran, 1759-1789.

¹⁵⁸² Pour rappel, ceux de la seigneurie de Léran étaient affermés 4 livres par an avec un complément en nature de cinq chapons et ceux de la seigneurie de Mirepoix étaient affermés pour 20 livres ; AD Ariège, 46 J 203 et 207.

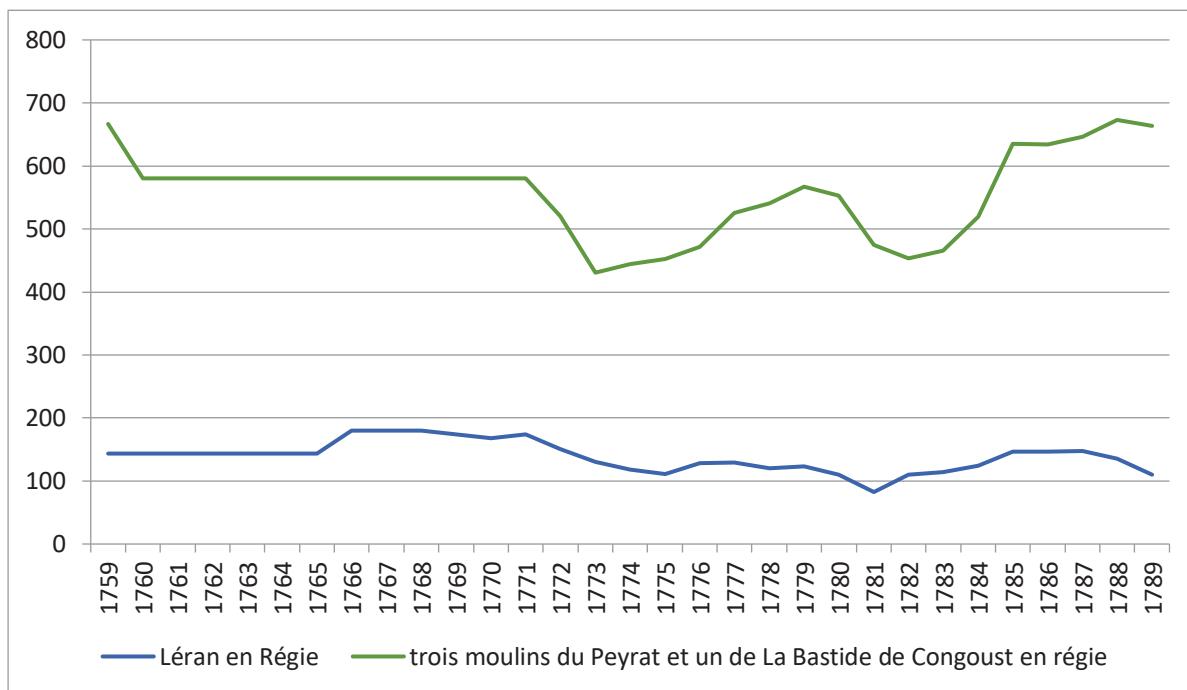


Figure 7. Activité des moulins à jais du marquisat de Léran de 1759 à 1789

La courbe des quatre autres moulins¹⁵⁸³ suit la même tendance avec quelques nuances. Certes, Si Pierre Bez les a loués pour seulement 580 livres de 1760 à 1771 alors qu'ils rapportaient 666 et 12 sous en 1759, soit environ 15 % de moins, on peut penser que c'est parce qu'il a négocié le prix de la gérance. En revanche, dès qu'il en abandonna la gestion, la chute s'accentua et atteint 34,5% au point bas de 1773 (430 livres et 14 sous). Puis, de même qu'à Léran mais encore plus fortement (31,6 % de croissance entre 1773 et 1779 avec un maximum de 566 livres et 18 sous), l'activité reprit avant de rechuter de 1779 à 1782 (- 20 % avec 453 livres et 8 sous en 1782). Enfin, la reprise des années 1780 fut très vigoureuse avec 48,4 % de croissance entre 1782 et 1788, date à laquelle le montant des locations, 673 livres, dépassait pour la première fois celui de 1759. Signe du temps, le régisseur du marquisat de Mirepoix notait en 1785 : « 3ème moulin jaïet du Peyrat qui avait été délaissé à cause de la diminution du travail de jayet, et qui a été rétably, à cause de l'augmentation présente du dit travail »¹⁵⁸⁴.

Finalement, ces courbes viennent confirmer la tendance générale en la précisant : une baisse probable au tournant des années 1760, une stagnation jusque vers 1770, puis une chute jusqu'au milieu de cette décennie. Un premier rebond a lieu entre 1775 et 1781. Enfin, la reprise semble vigoureuse au cours des années 1780. Cependant, il faut préciser que tous les moulins

¹⁵⁸³ Trois des quatre du Peyrat, le quatrième étant géré par Durand Cailhau puis son fils, et celui de La-Bastide-de-Congoust.

¹⁵⁸⁴ AD Ariège, 46 J 205 ; Livre de recettes, f° 20, 1785.

en régie, qui servaient sans doute déjà moins depuis le début des années de crise, paraissent avoir été abandonnés définitivement après 1780¹⁵⁸⁵. Dans les moulins en régie, l'entretien incombait aux négociants : leur moindre usage en a diminué la rentabilité et incité leurs bailleurs à les délaisser. La reprise de l'activité des moulins dont les places étaient louées par les régisseurs du seigneur est donc en partie un trompe-l'œil qui masque une diminution générale de l'activité : à la veille de la Révolution le nombre de moulins à jais tournant encore avait été réduit de moitié par rapport aux années 1750.

3) Le territoire se resserre autour de la vallée de l'Hers

Au milieu du XVIII^e siècle, l'apogée commercial s'était manifesté par une expansion – que l'on pourrait qualifier de maximale – du territoire. A contrario, les difficultés économiques entraînèrent un resserrement du territoire autour de la vallée de l'Hers. Tous les moulins qui avaient été construits en dehors du cœur ancien furent abandonnés. Ainsi, en 1767, le moulin à jais de Villeneuve d'Olmes était-il devenu un moulin à huile¹⁵⁸⁶. Puis, le 5 septembre 1772, une crue majeure du Touyre entraîna d'importants dégâts¹⁵⁸⁷, tant et si bien qu'à Laroque d'Olmes, des deux moulins que Justin Acher avait fait construire, « l'eau en ayant emporté un, il en a fait abandon par acte du 26 septembre 1775 »¹⁵⁸⁸ ; le second moulin de Laroque-d'Olmes ne lui survécut que quelques années. Justin Acher délaissait aussi celui de Sibra sur la commune de Lagarde : après 1780, il n'exploitait plus aucun moulin directement. Au début de cette décennie, des huit moulins actionnés par les eaux du Touyre seuls deux à Léran continuaient de tourner¹⁵⁸⁹. La carte des moulins à jais de 1790 ressemblait fort à celle de 1750, avant l'essor de l'activité, avec une concentration encore plus forte des moulins le long de la vallée de l'Hers. Le phénomène fut encore davantage marqué en ce qui concerne les mines. En effet, tandis qu'au XVII^e siècle, les habitants du Pays d'Olmes avaient exploité des mines le long du Plantaurel, de Rivel jusqu'à Roquefort-Les-Cascades sur une distance d'environ 25 km d'est en ouest, la connexion avec les mines d'Aragon entraîna la fin de l'exploitation de toutes celles du territoire.

Les sources manquent pour décrire aussi clairement que pour le jais la tendance suivie par le peigne. En revanche, elles révèlent que la géographie de cette activité prit un chemin identique. Bien que l'on n'ait pu cartographier cette activité avec précision au milieu du XVIII^e

¹⁵⁸⁵ AD Ariège, 46 J 207 ; Livres de recettes du marquisat de Mirepoix.

¹⁵⁸⁶ AD Ariège, 46 J 49 ; Regroupement de plusieurs actes de location du moulin à jais de Villeneuve d'Olmes reconvertis en moulin à huile, 1767.

¹⁵⁸⁷ AD Ariège, état civil numérisé de Laroque-d'Olmes, 1 NUM 2, 294 EDT, GG 2, f° 311 (vue 153).

¹⁵⁸⁸ AD Ariège, 46 J 207 ; Livres de recettes du marquisat de Mirepoix de l'année 1776, f° 2.

¹⁵⁸⁹ *Ibid.*

siècle, les coupes effectuées dans des registres de notaires ont montré que l'aire géographique du peigne s'étendait de Léran jusqu'aux abords du plateau de Sault. Mais la crise de la seconde moitié du XVIII^e siècle marqua la contraction de cette aire. En 1772, le curé de Laroque-d'Olmes notait qu'il reste « encore quelques peigneurs à buis, qui faisaient autrefois le principal des artisans de cette paroisse ; mais ils gagnent si peu qu'ils ont toute la peine à vivre. Quelques-uns sont passés en Espagne ; quelques autres ont quitté le métier et le reste tend à sa fin »¹⁵⁹⁰. Il résumait ainsi l'impression que donne un rapide examen des registres paroissiaux et notariés des communes situées à l'ouest de la vallée de l'Hers : la quasi disparition de l'activité dans cette partie du territoire. Le territoire du peigne, à l'instar de celui du jais, s'était donc recentré sur la vallée de l'Hers.

4) Une évolution inscrite dans la conjoncture du temps

Finalement, il paraît établi que, durant les années 1760-1770, le territoire du jais et du peigne a connu une crise économique qui s'est inscrite dans l'espace en le contractant. Puis à partir du début des années 1780, un rebond a eu lieu, mais celui-ci ne permit au Pays d'Olmes ni de retrouver son niveau antérieur ni de s'étendre à nouveau dans la vallée du Touyre.

Cette évolution correspond, de manière peut-être plus heurtée, à celle de l'économie française. Si de 1740 à 1770, on observe une croissance générale, « avec la crise de 1770, en revanche, la conjoncture se renverse. Les activités agricoles et industrielles connaissent des difficultés croissantes »¹⁵⁹¹. Cependant, comme en Pays d'Olmes, le ralentissement se faisait déjà sentir à la fin des années 1760. Ainsi, pour différents centres de production, tels Amiens et Rouen, c'est dès

1768 que commence à flétrir la courbe des toilières [...] Des cassures assez comparables se retrouvent dans d'autres généralités : Caen, Bretagne, Champagne par exemple. Ou dans d'autres fabrications : toiles de Mayenne, ou de Valenciennes et de Cambrai. De même pour la draperie du sud, et notamment pour cette draperie languedocienne d'exportation, si influencée par le commerce du Levant. Bien d'autres causes, ici, n'ont pas manqué de jouer. Mais en fait la cassure de la production apparaît aux approches de 1770.¹⁵⁹²

¹⁵⁹⁰ AD Ariège, état civil numérisé de Laroque-d'Olmes, 1 NUM 2, 294 EDT, GG 2, f° 311 (vue 153).

¹⁵⁹¹ TERRIER Didier, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 189.

¹⁵⁹² BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale ... op. cit.*, tome 2, p. 551-552.

Si les causes de la rupture de la croissance sont multiples, l'une apparaît plus importante que d'autres : la dépendance du territoire, en particulier du jais, à l'évolution du commerce international dont la croissance connaît un net ralentissement entre 1749 et 1778¹⁵⁹³.

IV. *Les risques d'une production destinée à l'exportation*

Un des atouts majeurs du jais et, dans une moindre mesure, du peigne fut leur forte propension à l'exportation. Mais, en cas d'aléas extérieurs, cette force devenait une faiblesse car les évènements extérieurs pénalisaient encore plus fortement l'économie du territoire. Les difficultés commerciales rencontrées par toutes les industries languedociennes sur les marchés du Levant ont ainsi eu un impact important sur le Pays d'Olmes.

1) Une grande sensibilité à la conjoncture internationale (ou la guerre de Sept Ans et ses conséquences)

Le début des difficultés du Pays d'Olmes est lié à la guerre de Sept Ans. À la fin de l'été 1756, les troupes de Frédéric II envahirent rapidement la Saxe qu'elles se mirent promptement à exploiter à outrance¹⁵⁹⁴. Au printemps suivant, l'armée du roi de Prusse attaqua la Bohême. Si cette campagne se solda pour Frédéric II par un cuisant échec à la bataille de Kolin, non loin de Prague, le 18 juin 1757¹⁵⁹⁵, elle n'en perturba pas moins très fortement le commerce. Trois mois plus tard, les fabricants de jais expliquaient « qu'à la dernière foire de Beaucaire, les marchandises de jayet avaient beaucoup diminué »¹⁵⁹⁶. Le subdélégué de Mirepoix expliquait que cette baisse était due à « la guerre d'Allemagne »¹⁵⁹⁷ et que les habitants du Pays d'Olmes prenaient leur mal en patience « en attendant que la paix donne plus de faveur au plus grand commerce qui se fait de ces matières, entre nos fabriquants, et les negocians étrangers, notamment ceux de Danzig »¹⁵⁹⁸. Le mémoire sur le commerce de la foire de Beaucaire confirme les dires des fabricants de jais : « la fine bijouterie n'ayant point eut de demandes, la vente en a été entièrement languissante et il s'en est peu vendu »¹⁵⁹⁹. Bien que le trafic commercial avec les États allemands reprît avant la fin de la guerre, l'espace balte semble alors avoir définitivement échappé au Pays d'Olmes.

¹⁵⁹³ GRENOUILLEAU Olivier, *Fortunes de mer, sirènes coloniales ... op. cit.*, p. 104.

¹⁵⁹⁴ DZIEMBOWSKI Edmond, *La guerre de Sept ans*, Paris, Perrin, 2018, p. 266-272.

¹⁵⁹⁵ *Ibid.* p. 315-316. L'affrontement avec la Prusse n'en était pas encore fini pour autant ; voir à ce sujet BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières ... op. cit.*, p. 258-264.

¹⁵⁹⁶ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758. Il s'agit de la seule mention des liaisons commerciales avec Danzig.

¹⁵⁹⁷ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par Justin Acher, enquête de Simorre, 1775

¹⁵⁹⁸ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758.

¹⁵⁹⁹ AD Hérault, C 2320 ; État de comparaison des marchandises vendues à la foire de Beaucaire, année 1757.

Certes, les sources concernant directement le Pays d'Olmes ne montrent pas de manière claire une chute des exportations maritimes due à la guerre de Sept Ans : le subdélégué de Mirepoix fait seulement mention d'une baisse du prix des marchandises – sans en expliquer les causes – en 1764¹⁶⁰⁰. En revanche, la concomitance entre les deux ne saurait être vue comme une simple coïncidence. En effet, alors que le territoire se tournait vers l'Atlantique, cet espace – peut-être davantage encore que la Méditerranée – subit les effets des affrontements internationaux. « Pendant la guerre de Sept Ans, Bordeaux perd 236 navires, l'équivalent de son tonnage marchand d'avant-guerre ; le commerce colonial du port est durement touché »¹⁶⁰¹. Si le port girondin se maintint, en grande partie grâce aux exportations de vin, les autres exportations ralentirent fortement. Paul Butel explique que « l'âge d'or français dans l'Atlantique connut ses meilleures années avant la guerre de Sept Ans, et les trafics atteignirent leur plus forte expansion de 1735 à 1755, alors que le commerce extérieur doublait en valeur en à peine vingt ans »¹⁶⁰². Mais cette guerre marqua un tournant majeur car la marine anglaise chassait les navires français des mers « et le recours aux bâtiments neutres ne put compenser les effets des croisières ennemis. La moyenne annuelle du commerce fut alors à peine la moitié de celle des années précédentes »¹⁶⁰³. Le Pays d'Olmes ressentit durement les effets de ce ralentissement : entre le début des années 1750 et 1768, les exportations de jais furent divisées par trois ! En 1778, Gensanne indiquait qu'il « n'y a plus que l'Espagne & le Portugal, qui en font passer dans leurs colonies de l'Amérique. La Hollande en tire aussi quelque peu ; mais c'est peu de chose en comparaison du temps passé »¹⁶⁰⁴.

2) Les difficultés du marché levantin

Dans les années de forte croissance qui caractérisaient le milieu du XVIII^e siècle, les Échelles du Levant semblaient avoir suscité de grands espoirs chez les fabricants du Pays d'Olmes. Les plus puissants d'entre eux s'étaient inscrits dans la mouvance des marchands languedociens et, plus particulièrement, de Chalabre, avec lesquels ils ont multiplié les alliances matrimoniales. La petite cité voisine du Pays d'Olmes s'était alors mise à produire en grand pour le Levant. « Mais la chute fut aussi brutale que la montée fut rapide car le centre fut frappé durement et précocement par la contraction du marché levantin »¹⁶⁰⁵. Bien sûr les sources

¹⁶⁰⁰ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par Justin Acher, enquête de Simorre, 1775.

¹⁶⁰¹ HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'expérience de la mer. Les Européens et les espaces maritimes au XVIII^e siècle*, Paris, Seli Arslan, 1997, p. 198.

¹⁶⁰² BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 1997, p. 274.

¹⁶⁰³ *Ibid.*

¹⁶⁰⁴ de GENSANNE Antoine, *Histoire ... op. cit.*, Tome 1V, p. 217.

¹⁶⁰⁵ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 163.

concernant le Pays d'Olmes ne permettent pas de reconstituer une courbe montrant une ascension et une chute du commerce avec le Levant¹⁶⁰⁶.

En revanche, les mésaventures de la maison Acher tendent à faire penser que le jais subit les mêmes problèmes identiques que le reste du commerce avec le Levant. Le 18 août 1772, Justin Acher, « se trouvant dans le cas de faire passer ces lettres à differants endroits ou elles pourraient estre egarees »¹⁶⁰⁷ demanda à son notaire de recopier six lettres de ses cousins, les Lassalle de Marseille et de Constantinople, mais aussi des sieurs Belleville et Cie de Constantinople. Ces missives nous relatent les problèmes que les Acher rencontraient. Le 16 juillet 1768, leurs correspondants de Constantinople, en possession de quatre caisses contenant un peu plus d'un million de boutons, se flattaien « de vendre bientôt le tout ou bonne partie », mais demandaient aux Acher de ne pas en expédier d'autres avant qu'il n'aient « appris la vente de ces quatre caisses [car] c'est le seul moyen d'en rétablir le prix que de faire désirer aux acheteurs les articles ». Ils ajoutaient : « il nous reste encore à exiger 230 piastres. Les dernières ventes nous font espérer d'un jour à l'autre de terminer ce compte, il en serait temps dans ce pays les débiteurs ne sont pas exacts à leur paiement ». Un mois plus tard, ils regrettaien que ces caisses soient toujours « en magasin invendues ainsi que les deux précédentes » et insistaient sur le fait de ne pas vouloir recevoir d'autres marchandises avant d'avoir été payés des trois caisses susmentionnées et pour lesquelles ils n'avaient eu aucun accompte. La suite de la lettre mérite d'être retranscrite ici :

L'hiver qui a este rude et long puisqu'il dure encore en été est en partie cause ou du moins sert de prétexte, nous avons eu encore cette semaine de la neige. Nos commettants nous assurent qu'il n'y a rien à craindre et qu'ils nous solderont sans faute dans ce mois-ci. Nous avons toujours éprouvé des longueurs avec ces débiteurs. Mais jamais autant que cette foix cy, nous allons leur mettre un drogman [interprète] aux trousses & un thavouch qui fait office d'huissier des que nous serons payes nous en donnerons avis à Mr Jean-Bap^{te} Lasale.

Si la suite de la correspondance ne nous dit pas si les Acher ont pu être payés, en revanche, elle nous informe sur une perte encore plus importante. En 1768, les opérations de change étaient devenues très coûteuses. Ainsi, au mois de novembre, Jean-Baptiste Lassale – de Marseille – écrivit à ses cousins au sujet de la remise que « le papier est cher et tant rare qu'on offre depuis quelques jours un pour cent de bénéfices à la lettre on n'a pu faire que 1/4 et

¹⁶⁰⁶ Il est très possible qu'un examen plus approfondi des livres de comptes des Acher permette de chiffrer davantage cette évolution.

¹⁶⁰⁷ AD Aude, 3 E 3874 ; Acte de dépôt de lettres missives par Justin Acher, 8 août 1772, f° 272-278. Les citations qui suivent sont des extraits de ces copies de lettres.

tanté de tout payer de l'intérieur du royaume est une preuve de l'inaction ou est le commerce de Mar^{lle} [Marseille] on la marqué bien de même de partout »¹⁶⁰⁸. On comprend aisément que Justin Acher ait préféré que son crédit au Levant soit payé par des marchandises en retour et qu'il ait pour cela laissé la liberté de l'achat à Jean-François Lassale. Ce dernier confia lui-même aux sieurs Belleville et Cie, négociants d'Alep, le soin de cet investissement. Leur choix se porta sur « une partie de cottons filés d'azur de Jérusalem »¹⁶⁰⁹ dont les Acher prenaient 600 piastres – soit, suivant les estimations, entre 1 800¹⁶¹⁰ et 3 600 livres¹⁶¹¹ - pour un montant total de 2 000 Piastres. Mais, l'intermédiaire mentit en faisant croire qu'il expédiait la marchandise tandis qu'il ne faisait que garder la somme par devers-lui se sachant proche de la faillite. Jean-Baptiste Lassale conclut alors : « le sieur Thomas Ricard de Seyde a cessé de payer, vous y estes malheureusement pour les 600 P^{res} de coton file bazar qui luy avait este commies pour votre compte »¹⁶¹².

Ces péripéties, qui dépassent le stade de l'anecdote, illustrent ce que Katsumi Fukasawa expliquait dans sa thèse : « les négociants français maîtrisent difficilement leurs transactions sur les marchés levantins, n'ayant pas de pouvoir sur les marchands du pays »¹⁶¹³. Les pertes élevées des marchands du Pays d'Olmes montrent les importantes difficultés qu'ils rencontraient dans les Échelles du Levant. À l'instar du textile, il est donc fort probable que, passées les années 1760, le jais ait reflué dans ces espaces.

Après un remarquable élan des années 1730 à la fin des années 1750, le Pays d'Olmes a connu des difficultés commerciales importantes. Pour autant, ses négociants ont continué à faire des profits, certes moindres, mais toujours très élevés. Toutefois, cet enrichissement doit être replacé dans le cadre de la société d'ordres.

C. Les utopies de négociants d'Ancien Régime

Jusqu'à la Révolution, l'accumulation des richesses par le négoce n'était pas une fin en soi. Le contrôle de la production place les négociants du Pays d'Olmes quasiment au sommet du corps social. Leur distinction sociale, comme celle de nombreuses autres élites rurales, passe

¹⁶⁰⁸ *Ibid.*, Copie de lettre de Jean-Baptiste Lassale de Marseille, 4 novembre 1768.

¹⁶⁰⁹ *Ibid.*, Copie d'une lettre de Jean-Baptiste Lassale, 19 août 1768.

¹⁶¹⁰ CARRIÈRE Charles, *Négociants marseillais... op. cit.*, p. 1 037 : la piastre est donnée pour 3 livres tournois.

¹⁶¹¹ CARRIÈRE Charles et COURDURIÉ Marcel, « Le marché de l'argent espagnol, à Marseille, au XVIII^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, hors-série n°5, 1981, p. 49. Les auteurs donnent ici de 5 à 6 livres la piastre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

¹⁶¹² AD Aude, 3 E 3874 ; Copie d'une lettre de Baptiste Lassale du 19 août 1768.

¹⁶¹³ FUKASAWA Katsumi, *Toilerie et commerce du Levant au XVIII^e siècle, d'Alep à Marseille*, Paris, CNRS, 1987, p. 7.

aussi par la possession apparente de biens coûteux et des consommations ostentatoires¹⁶¹⁴. Néanmoins, leur appartenance au tiers état les exclut d'emblée de la véritable élite, la noblesse, vers laquelle tendait une grande partie de leurs stratégies. Le cas des Acher montre une construction socio-économique particulière dans laquelle les seigneuries s'intégraient à l'entreprise.

I. Des rêves d'accès au Second ordre

« Le rêve de tous les bourgeois c'est de devenir noble. Il faut être clair »¹⁶¹⁵; on ne saurait l'être davantage que Gerard Béaur. Les plus riches négociants du Pays d'Olmes ont donc logiquement cherché à s'extraire du troisième ordre et à intégrer le second par l'acquisition de seigneuries. Pour le plus riche d'entre eux, cela alla jusqu'à l'achat d'une charge anoblissante. Bien sûr, ces modalités d'ascension sociale exigeaient un coût élevé qui excluait de fait l'immense majorité des marchands du Pays d'Olmes. Seule une minorité possédant d'importants capitaux, principalement les Acher, était donc concernée.

1) Réseaux et alliances, une première marche vers le second ordre

Jusqu'aux années 1740, les négociants du Pays d'Olmes ne paraissent pas intéressés par une éventuelle intégration à la noblesse. Le plus riche d'entre eux, Jean Acher, exerçait des activités multiples typiques des marchands du temps – entre autres des gazailles, des prêts, la location des métiers à tisser – tout en étant fabricant de jais et de peigne. La distance était donc grande entre son attaché aux activités agricoles et sa capacité à s'imposer dans le négoce sur des marchés internationaux. Son image sociale demeure empreinte de l'une et de l'autre. La première étape du rapprochement de la famille Acher avec la noblesse est marquée en 1742 par le mariage de Marie Acher avec Jacques-Philibert de Saint-George, seigneur de Sibra.

À l'échelle locale, il s'agit d'un cas classique de nobles désargentés qui « espèrent fumer leurs terres et redorer leur blason »¹⁶¹⁶ en comptant sur l'argent des Acher. À la fin du XV^e siècle, l'aïeul au septième degré de Jacques-Philibert, Grégoire de Saint-George, gentilhomme lombard, se serait distingué sous les ordres du marquis de Mirepoix, lieutenant-général des armées en Italie. Son fils, Philippe, « servit avec zèle dans les armées de François

¹⁶¹⁴ JARNOUX Philippe, « entre pouvoir et paraître. Pratique de distinction et d'affirmation », in MENANT François et JESSENNE Jean-Pierre (dir.), *Les Élites rurales ... op. cit.*, p. 134-138.

¹⁶¹⁵ <https://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/entendez-vous-leco-emission-du-lundi-09-mars-2020> propos tenus par Gérard Béaur à 37m40s dans « Entendez-vous l'Éco. 1789 ou le rêve d'ascension sociale » ; émission écouteée le 3 avril 2020.

¹⁶¹⁶ LE ROY-LADURIE Emmanuel, « Présentation », in CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La noblesse au XVIII^e siècle, de la féodalité aux Lumières*, Paris, Éditions Complexe, 1984, p. III.

I^{er}, & vint en France. Il s'étoit acquis la bienveillance de Jean de Lévis, marquis de Mirepoix, Lieutenant-Général en Languedoc, qui l'engagea à faire des acquisitions près de Mirepoix »¹⁶¹⁷. Il achetait la seigneurie de Sibra et épousait Catherine de Bruyères, fille du comte de Chalabre allié aux de Lévis. Leur petit-fils, Joseph, se maria avec Jeanne de Calouin, fille d'un écuyer d'Henri IV. Avec une dot de seulement 5 500 livres qui servit en bonne partie à régler les dettes des de Saint-George, les Acher s'agrémentaient à peu de frais à la vieille noblesse.

Sept mois plus tard, Justin Acher était d'ailleurs accompagné de son nouveau beau-frère, « messire Jacques Philibert de S^t Georges », lors de la signature de son pacte de mariage avec Brigitte Lassalle¹⁶¹⁸. Son épouse lui permettait de rentrer de plain-pied dans un milieu de marchands qui ambitionnaient de devenir seigneurs et nobles. En effet, deux de ses beaux-frères étaient marchands et seigneurs : Jean Trichant, co-seigneur de Tréziers depuis plusieurs années¹⁶¹⁹ et Dominique Malroc qui venait d'acquérir le quart de la seigneurie de Lafage¹⁶²⁰. La voie d'ascension sociale choisie par Justin Acher apparaît alors de plus en plus claire. Pourtant, jusqu'à la mort de son père, il n'acheta aucune seigneurie. Plus encore, on peut noter que la part des capitaux de Jean Acher investie dans la terre était relativement faible : à la fin de sa vie, sa plus grande propriété foncière était une métairie valant 6 000 livres qu'il avait donnée à son fils, tandis qu'il possédait 48 000 livres de capitaux dans la société familiale.

2) La soif de seigneuries

Tout changea avec le décès de Jean Acher. Trois jours à peine après l'ouverture de son testament, Justin et François Acher se rendirent à Pamiers, munis de 20 000 livres en pièces d'or et d'argent pour acheter leur première seigneurie¹⁶²¹. De prime abord, il pourrait paraître étrange que leur choix se portât sur un domaine si éloigné de Sainte-Colombe : 35 km au nord-nord-ouest à peu près à mi-chemin entre Pamiers et Castelnau-d'Arles. Deux explications à cela.

¹⁶¹⁷ de LA CHESNAYE DES BOIS François-Alexandre Aubert, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, Boudet, 1774, T. VII, p. 744

¹⁶¹⁸ AD Aude, 3 E 3861 ; Contrat de mariage de Justin Acher et Brigitte Lasalle, 5 septembre 1742, f° 51-55.

¹⁶¹⁹ AD Aude, 100 NUM AC 400/1E1 ; Acte de naissance de Jeanne Roze Trichant, le 17 août 1726. Tréziers est situé à une dizaine de km au nord de Sainte-Colombe-sur-l'Hers et à un peu plus de deux de Sibra.

¹⁶²⁰ AD Ariège, 2 C 1348 ; f° 10, cité par ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 36. Cette seigneurie est située à une dizaine de km au nord de Mirepoix.

¹⁶²¹ AD Ariège, 5 E 3115 ; Verbal d'ouverture du testament de Jean Acher, 19 janvier 1751, f° 15-20 ; *Ibid.* ; Achat de la seigneurie de Cahuzac par Justin et François Acher à Marie-Josèphe et Anne-Thérèse Remaury, 22 janvier 1751, f° 21-24. En réalité, la vente avait été faite verbalement le 4 septembre 1750 et les Acher commencèrent à utiliser la seigneurie dès cette date, mais ils attendirent le décès de Jean Acher pour passer l'acte notarié. Les sœurs Remaury étaient les héritières de Marc Remaury, bourgeois de Pamiers et seigneur de Verniolle, qui avait acheté cette seigneurie 33 000 livres à Alexandre de Soubeyran, prêtre et prébendier de Castelnau-d'Arles, et Jean-François-Dominique Domerc en 1734. Les Acher ont payé 46 000 livres dont 34 000 pour ladite seigneurie, 10 000 pour la récolte, les outils et les meubles, et 2 000 pour un domaine attenant (Peroumieu). Le village de Cahuzac, dans l'actuel département de l'Aude est situé à environ 35 Km au nord-nord-ouest de Sainte-Colombe et à 22 Km au sud-sud-ouest de Castelnau-d'Arles.

La première est qu'il n'y avait quasiment pas de seigneurie disponible en Pays d'Olmes. Seul Jean-Romain Escolier, frère cadet du notaire de Sainte-Colombe, était seigneur de Montbel-Taurine (entre Léran et Chalabre)¹⁶²². L'immense majorité des territoires du Quercorb et du Pays d'Olmes appartenaient à quelques grands nobles : les de Roux, de Fumel de La Rochefoucauld et, surtout, de Lévis. De ce fait, les acheteurs potentiels devaient immanquablement s'éloigner de leur territoire. C'est la même raison qui, au mois d'avril 1752, a poussé Jean-Baptiste Alizet, « fermier général de la terre et Baronne de Belest »¹⁶²³, beau-frère de Justin Acher et cousin à la fois des Lassalle, des Alizet de Léran et des Cailhau, à acheter à un marchand-drapier de Carcassonne la seigneurie de la Digne d'en Haut, voisine de Limoux, à 35 km au nord-est de sa résidence. La seconde explication tient au fait que la seigneurie de Cahuzac était mitoyenne de celle de Lafage, dont Dominique Malroc était devenu co-propriétaire. Il y a peu de doutes sur le fait que ce soit le beau-frère de Justin Acher qui lui ait indiqué la disponibilité de cette seigneurie. Désormais, ils étaient voisins. Cependant, contrairement à Dominique Malroc, Justin Acher ne resta pas longtemps co-seigneur. Dès le mois de novembre 1752, il échangeait avec son frère le tiers de sa part de la seigneurie contre la moitié de deux métairies situées à Dun ainsi que 6000 livres en argent et obligations¹⁶²⁴. Justin Acher se retrouvait alors à la tête d'une seigneurie d'une valeur de 46 000 livres.

Mais, pour Justin Acher, il ne s'agissait que d'un début : en 1755, il acquit la seigneurie de Montgascon¹⁶²⁵. Certes, d'un prix de seulement 12 800 livres, cette seigneurie était bien plus

¹⁶²² AD Aude, 3 E 3861 ; Testament de Jeanne Coste (hôtesse de La-Bastide-de-Congoust), 2 décembre 1743, f° 294 ; Jean-Romain Escolier, témoin, est dit « seigneur de Montbel Taurine ». L'acte d'achat de la seigneurie n'a pas été trouvé. Peut-être même s'agissait-il d'un héritage : son grand-père maternel, Étienne de Farabosc, était sieur de Vigouroux. Jean-Romain Escolier a revendu sa seigneurie au duc de Lévis en 1784.

¹⁶²³ AD Aude, 3 E 3864 ; Achat de la seigneurie (de haute justice) de La Digne d'en Haut par Jean-Baptiste Alizet à Pierre Ormières, marchand drapier de Carcassonne, pour 32 000 livres, 13 avril 1752, f° 317-321. Le nom actuel de la Digne d'en Haut est La-Digne d'Aval

¹⁶²⁴ AD Aude, 3 E 3864 ; Acte d'échange entre Justin et François Acher, 10 novembre 1752, f° 440-445. Cet acte précise qu'il « serait intervenu erreur » dans l'acte d'achat de la seigneurie de Cahuzac « en ce qu'il y est dit que les dit S^rs Acher frères avait conjointement fait la d^e acquisition et la moitié chacun, tandis néanmoins que ce n'est que le tiers du tout que le d. s. François Acher a entendu d'en aquerir n'ayant en conséquence perçue depuis la jouissance que le tiers des fruits de la d^{te} terre et seigneurie de Cahuzac et dependances, et n'ayant aussy contribué que pour son tiers lors du payement qui fut fait aux d^{tes} dem^{lles} Remaury de partie du prix de la d^{te} acquisition lors du d. acte, même payé que le tiers des intérêts qu'ils font annuellement aux d^{es} dem^{lles} ou a leurs délégués, jusqu'au parfait payement et ne devant même coopérer que pour son tiers lors du payement qui sera fait du restant du prix de la vente le d. S Justin Acher ayant toujours payé ou devant payé les deux tiers restants ». Les deux métairies échangées sont les métairies dites de Daumazan et de Saint-Pastou à Dun, valant 16 000 livres. Le reste de la somme payée par Justin Acher à son frère François l'a été par des dettes s'élevant à 2 000 livres dues par les fermiers de ces métairies, un petit pré valant 40 livres, 2 560 livres en 106 louis d'or et monnaie, et 3 400 livres en obligation avec intérêt.

¹⁶²⁵ AD Ariège, 5 E 3118 : Achat d'un tiers de la seigneurie de Montgascon par Justin Acher à Jérôme de Traversier (seigneur de Niaux et autres places), 12 mai 1755 à Pamiers, f° 282-285 ; Les deux tiers restants par Justin Acher à Gabriel de Siran (marquis de Cavanac), 1^{er} novembre 1755 à Carcassonne, f° 341-343.

modeste que celle de Cahuzac, mais son faible coût était surtout dû au fait que « les batimens dependant de ladite portion de terre et seigneuries de Mongascon sont en tres mauvais estat et ont consequ'ament besoin de beaucoup de reparations ». Pour Justin Acher, cette seigneurie présentait avant tout l'avantage d'être située entre Rivel et Chalabre. De plus, elle lui conférait aussi la haute justice tandis que celle de Cahuzac ne lui donnait que la basse et moyenne justice. Puis, en 1761, il acheta pour 13 000 livres le tiers de la seigneurie de Péchairic. Mitoyenne à l'ouest de celle de Cahuzac, elle lui permit d'agrandir son domaine¹⁶²⁶ qu'il transmit quinze ans plus tard à son fils aîné lors de son mariage avec Éléonore Pernon¹⁶²⁷. À son tour, Jean-Marc Acher agrandit le domaine, cette fois-ci au nord, en achetant la seigneurie mitoyenne de Las Caves¹⁶²⁸. Au centre de sa seigneurie, Justin fit construire un « château sur l'emplacement d'une ferme noble »¹⁶²⁹.

Désormais, Justin Acher ne se qualifiait plus de marchand comme il le faisait jusqu'alors¹⁶³⁰, mais, alternativement de « seigneur de Cahuzac »¹⁶³¹ et « négociant ». Il compléta ensuite cette épithète par celle de « Montgascon »¹⁶³². Parfois, il utilisait la formule « seigneur de Cahuzac, Montgascon et autres places »¹⁶³³, chère à ceux suffisamment puissants pour posséder plusieurs seigneuries. Le changement de stratégie sociale entre Justin Acher et son père apparaît donc flagrant : jusqu'à sa mort, Jean Acher s'était refusé – en dehors du mariage de sa fille avec un noble – à faire un pas en direction du second ordre. Au contraire, Justin Acher, comme de nombreux bourgeois du temps¹⁶³⁴ – pensons aux grands fermiers de l'Île-de-France¹⁶³⁵ – se mit à acheter des seigneuries en vue d'accéder à la noblesse. Sa stratégie est à relier à celle des membres les plus aisés de son réseau, tant local – tels les Malroc et les

¹⁶²⁶ AD Ariège, 2 C 664 ; 27 septembre 1761, f° 48, cité par ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 28.

¹⁶²⁷ AD Rhône, 3 E 3873, cité par ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 29.

¹⁶²⁸ AD Aude, 3 E 3884 ; Achat de la seigneurie de Las Caves par Jean-Marc Acher de Cahuzac à Henry de Gouzens de Fontaines, seigneur de Lafage, pour 21 400 livres payées comptant, 8 juin 1784, f° 285-286 : 20 000 livres pour la seigneurie et 1 400 pour la récolte.

¹⁶²⁹ Base Mérimée des monuments historiques, <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00102930>, page consultée le 17 février 2017.

¹⁶³⁰ Entre autres AD Aude, 3 E 3161 ; Achat Acher Tury contenant échange Acher Autier, 29 octobre 1744, f° 132-133.

¹⁶³¹ AD Aude, 3 E 3164/1 ; Quittance Acher Acher, 10 juin 1752, f° 364.

¹⁶³² AD Aude, 3 E 3167 ; Quittance Marie Acher Justin Acher, 27 septembre 1758, f° 381.

¹⁶³³ AD Aude, 3 E 3881 ; Procuration M. Acher pour acquérir « le titre d'un office de conseiller secrétaire du Roy », sans date (juin 1779), f° 128.

¹⁶³⁴ Entre autres, parmi une littérature abondante sur la question : CHAUSSINAND-Nogaret Guy (dir.), *Histoire des élites en France du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Tallandier, p. 191 ; BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 634 ; GOUBERT Pierre et ROCHE Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2001 (1^{re} édition en 1984), tome 1, p. 139-150.

¹⁶³⁵ MORICEAU Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, fayard, 1994, p. 708-709.

Alizet – que régional – les grands marchands-fabricants de Carcassonne fort désireux « d'entrer dans le second ordre du royaume »¹⁶³⁶. Ces différents réseaux s'encastraient l'un dans l'autre. En effet, deux des neveux de Justin Acher, Guillaume de Malroc et Joseph Belot, épousèrent respectivement en 1758 et 1774, les filles de Dominique Airolles¹⁶³⁷ et Balthazar de Laporterie, deux très riches négociants dont les familles acquéraient de nombreuses seigneuries et se dirigeaient vers la noblesse¹⁶³⁸.

3) La noblesse comme horizon final

« La noblesse reste l'ambition suprême des bourgeois résolument élitistes qui voient dans l'anoblissement un moyen d'échapper à la confusion qui les assimile aux couches les plus méprisées de ce commun tiers état dont elles se sentent, au fond, si peu solidaires »¹⁶³⁹. La quête de noblesse de Justin Acher illustre parfaitement les propos de Guy Chaussinand-Nogaret. En 1767, un arrêt du conseil du roi décida « d'anoblir chaque année deux négociants qui se seront distingués »¹⁶⁴⁰. Dans les vingt ans qui suivirent, 31 lettres de noblesse permirent à des négociants, parmi lesquels Antoine Rolland de Carcassonne¹⁶⁴¹, d'accéder au second ordre¹⁶⁴². Justin Acher caressa alors l'espoir de se hisser au rang de la noblesse sans avoir à débourser une forte somme en effectuant une demande de lettres de noblesse, appuyée entre autres « par les certificats de MM les Eveques de Mirepoix, d'Aleht et de St Pons, de MM les Marqs de Bonnac commandant du pays de Foix et de Bruyères Chalabre »¹⁶⁴³. À l'automne 1775, il trouva dans le subdélégué de Mirepoix un relais auprès de l'intendant du Languedoc pour faire son panégyrique afin « qu'il plaise a sa Majesté, [...] Luy accorder des lettres de noblesse ». Le sieur de Simorre avait été chargé par son supérieur de vérifier la véracité des dires de Justin Acher « surtout par rapport au commerce du jayet qu'il pretend avoir, en quelque sorte, créé dans le Royaume ». Dans son mémoire, dont des extraits suivent, il ne tarit pas d'éloges sur son administré :

¹⁶³⁶ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 243 et pages suivantes jusqu'à 260.

¹⁶³⁷ AD Aude, 100 NUM, AC 069 GG 129 ; Mariage de Guillaume Malroc de Lafage et Jeanne Airolles, 22 septembre 1758, vue 23. Justin Acher et son beau-frère Jean-Baptiste Alizet sont témoins du mariage qui a lieu à Carcassonne.

¹⁶³⁸ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 243 ; Dominique Airolles acquiert sa première seigneurie, celle de Villarzel en 1751 pour 9300 livres, vingt-deux ans plus tard, son fils Joseph (donc neveu de Justin Acher) achetait le marquisat de Cavanac et ses dépendances pour 150 000 livres.

¹⁶³⁹ CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La noblesse au XVIII^e siècle... op. cit.*, p. 9.

¹⁶⁴⁰ BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières ... op. cit.*, p. 604.

¹⁶⁴¹ MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 255.

¹⁶⁴² BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 634

¹⁶⁴³ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Acher, négociant à Sainte-Colombe, 1775 ; même source pour les citations suivantes

Je dois vous dire que je connais le d^r Acher agé de 66 ans, en réputation de probité et le plus riche commerçant de mon département, propriétaire et seigneur de Cahuzac, de Montgascon et d'un tiers de la seigneurie de Pechairic ; il est père de huit enfants, dont deux filles mariées, et six garçons, dont trois déjà associés à son commerce, deux destinés au commerce de la draperie, et un prêtre, il a donné à sa famille une éducation sortable et ils en ont tous profité, j'en ai connu le père du d^r Justin, qui décéda à Ste Colombe faisant le commerce en jayet.

Je sais par tradition, qu'Alexandre Acher, ayeul du d^r Justin, faisait le même commerce, qu'il légua par son testament certaine somme, une fois payable, pour marier des pauvres filles de Ste Colombe.

Après avoir bien montré que Justin Acher n'était pas un simple parvenu mais le digne héritier de deux générations d'honnêtes négociants, le subdélégué en vient à le mettre lui-même en valeur. Il fait alors une longue apologie des conquêtes commerciales de Justin Acher qui sut vendre ses marchandises des échelles du Levant jusqu'aux Indes occidentales. De ces destinations lointaines, il a rapporté des marchandises et de l'argent « dont une bonne partie a servi, et sert encore, à faire subsister grand nombre d'ouvriers de tout sexe, dans le canton de mon département enclavé dans le marquisat de Léranc, de Puivert et Ste Colombe ». Ainsi, outre son sens du négoce, Justin Acher aurait fait vivre le Pays d'Olmes. De plus, il savait faire preuve de largesse et lorsqu'en 1757 et 1764, les prix de vente du jais baissèrent en raison des crises, il « s'offrit à continuer de payer ses ouvriers sur le même pied qu'il les payait »¹⁶⁴⁴ auparavant. Le sieur Simorre conclut en écrivant que « Pour toutes ces raisons il me paraît qu'il doit être de votre bon plaisir de favoriser la demande du d^r Justin Acher ». Malheureusement pour ce dernier, la royauté n'accéda pas à sa demande.

Il ne lui restait plus qu'à prendre la voie de l'office pour laquelle le mariage de son fils Jean-Marc Acher avec Éléonore Pernon en 1776 lui fut sans doute fort utile. En effet, grands fabricants lyonnais, les Pernon étaient aussi déjà bien implantés dans le second ordre. Anoblis en 1711¹⁶⁴⁵, ils avaient accumulé au cours du XVIII^e siècle de nombreux titres prestigieux. Ainsi, Louis Pernon (1711-1779), frère aîné du père d'Éléonore, fut député de Lyon au conseil du commerce en 1751 puis trésorier général des troupes de la maison du roi de France en 1757¹⁶⁴⁶. Son ascension sociale lui permit de s'intégrer à une noblesse puissante¹⁶⁴⁷ et d'y marier plusieurs de ses enfants. En 1755, sa fille aînée épousa Jean-Louis Quentin de Richebourg,

¹⁶⁴⁴ *Ibid.*

¹⁶⁴⁵ BLUCHE François, *Dictionnaire du Grand Siècle, 1589-1715*, Paris fayard, 2005, p. 343 ; François Bluche indique que la famille a été anoblie en 1711 et que le secrétaire du roi Claude Pernon, grand-père d'Éléonore, obtint des lettres d'honneur en 1731.

¹⁶⁴⁶ NICOLAS Sylvie, *Les derniers maîtres des requêtes de l'ancien régime (1771-1789). Dictionnaire prosopographique*, Paris, École des Chartes, 1998, p. 261.

¹⁶⁴⁷ GIBIAT Samuel, *Hierarchies sociales & ennoblement. Les commissaires des guerres de la Maison du roi au XVIII^e siècle*, Paris, École des Chartes, 2006, p. 437-438 et 621.

gouverneur du château de Meudon, puis des Tuileries¹⁶⁴⁸. Son fils puiné, Charles Pernon, épousa Henriette Chapuis-Duchez, dont le père était « porte-étendard des gardes du corps du roi »¹⁶⁴⁹. Le cadet, l'abbé Louis-Claude Pernon, fut l'un des derniers maîtres des requêtes de 1772 à la Révolution¹⁶⁵⁰. Louis, leur frère aîné, administrateur de la loterie nationale, épousa la fille de Claude-Christophe Lorimier de Chamilly, « premier valet de la garde du roi de France »¹⁶⁵¹ avec qui s'associa Jacques Pernon, un des autres oncles d'Éléonore Pernon, pour exploiter des mines pyrénéennes. Cet oncle, qui donnait 10 000 livres au mariage de sa nièce, avait épousé Antoinette de Nervo, dont le frère Jean-Baptiste était vicomte d'Oingt, conseiller à la cour des monnaies et secrétaire du roi¹⁶⁵². Les Pernon avaient donc leurs entrées à Versailles où, en 1778, le contrat de mariage de Camille, frère aîné d'Éléonore, fut signé par le roi Louis XVI et sa famille¹⁶⁵³.

Le 18 juillet de l'année suivante, Justin Acher acheta à Jean-Jacques Dupin la charge de secrétaire du roi en son grand collège¹⁶⁵⁴. À n'en pas douter, l'entregent de la belle-famille de son fils joua à plein pour l'introduire dans ce milieu. Ainsi, l'abbé Pernon et son frère Louis se fendaient de deux lettres de soutien pour son entrée dans ce corps. Le premier certifiait que « Monsieur Justin Acher qu'il connaît personnellement est d'une famille très honnête », qu'il possède une manufacture qui ne l'a pas empêché de « vivre noblement [...] ainsi que son fils lequel s'est allié à plusieurs familles honnêtes et très connues »¹⁶⁵⁵. Le second ajoutait « que d'après l'estime et la considération que Monsieur Justin Acher s'est acquis, le soussigné a vu avec plaisir et empressement monsieur Acher fils épouser madem^{lle} Pernon sa cousine germaine »¹⁶⁵⁶. Mais Justin Acher ne reçut pas ses titres en mains propres car plusieurs

¹⁶⁴⁸ de LA CHESNAYE DES BOIS François-Alexandre Aubert, *Dictionnaire ... op. cit.*, 1776 tome XI, p. 620.

¹⁶⁴⁹ « État nominatif des pensions sur le trésor royal, septième classe, en annexe de la séance du 21 avril 1790 », *Archives Parlementaires de 1787 à 1860*, Paris, Librairie Administrative P. Dupont, 1882. p. 485

¹⁶⁵⁰ NICOLAS Sylvie, *Les derniers maîtres ... op. cit.*, p. 261.

¹⁶⁵¹ DA VINHA Mathieu, *Au service du roi : dans les coulisses de Versailles*, Tallandier, 2015, p. 254 et 270.

¹⁶⁵² de LA ROQUE Louis (dir.) *Bulletin héraudique de la noblesse de France*, Paris, 1890, vol 9, p. 594.

¹⁶⁵³ BOUCHER Jean-Jacques, *Le dictionnaire de la soie... op. cit.*, p. 466-467.

¹⁶⁵⁴ AN, V² 45 ; Dossier « Acher de Cahuzac » ; AD Aude, 3 E 3882 ; Enregistrement de provisions d'un office de secrétaire du Roy pour Justin Acher, 26 avril 1781, f° 56-62.

¹⁶⁵⁵ AN, V² 45 ; Dossier « Acher de Cahuzac », lettre de Louis Pernon, ancien trésorier général des troupes de la maison du royaume ou de l'ordinaire des guerres (comme son père), 15 juillet 1779 ; Lettre de « l'abbé de Pernon », Paris, 15 juillet 1779. Parmi les autres appuis du même type, on trouve les évêques de Saint-Omer et de Saint-Pons, qui étaient alors Alexandre-Joseph-Alexis de Bruyère de Chalabre et Louis-Henri de Bruyère de Chalabre. Deux autres lettres émanent, l'une de Jean-Pierre Gounon, écuyer et ancien capitoul de Toulouse, et l'autre de François-Michel Deshommets, ancien garde du corps de la Mercerie de Paris ; tous les deux déclarent avoir été en relation d'affaires, durant longtemps, avec Justin Acher, et M. Deshommet rajoute qu'il a « un commerce étendu avec les puissances étrangères qu'il s'en est acquitté avec distinction, ce qui lui a mérité la confiance de tous ceux qui ont traité avec lui ; que par l'établissement de manufactures il a contribué dans la ville de S^{te} Colombe au soulagement de tous les pauvres que le S^r son fils [...] a contracté un mariage avec Mademoiselle Pernon dont la famille est connue et remplit des places honorables dans la robe ».

¹⁶⁵⁶ AN, V² 45 ; Dossier « Acher de Cahuzac », lettre de Louis Pernon fils, Paris, 15 juillet 1779.

médecins arguèrent qu'il était « dans l'impossibilité absolue, à raison de son âge avancé [65 ans], et de l'état d'infirmité habituelle où l'a laissé une violente maladie de poitrine, suivie de suppuration qu'il essuia il y a environ sept ou huit ans, de faire le voyage de Paris, ou tout autre un peu long »¹⁶⁵⁷. Le lieutenant présidial de la sénéchaussée de Limoux, aussi conseiller du roi, confirmait leurs dires et certifiait connaître « parfaitement » le sieur Acher : il s'agissait de Raymond de Rolland (1743-1820), fils d'un des plus grands manufacturiers de Carcassonne¹⁶⁵⁸ et, probablement, dans le réseau des Acher.

« Comme les laboureurs enrichis ont besoin de se défaire de la glaise qui colle à leurs sabots, les marchands-fabricants cherchent à dissimuler l'odeur du saint et la couleur bleue de leurs ongles »¹⁶⁵⁹ a écrit Jean Michel Minovez pour les entrepreneurs du Midi toulousain. Pour sa part, Justin Acher utilisa la « savonnette à vilains » – surnom d'un des rares offices à décrasser rapidement les roturiers¹⁶⁶⁰ – pour se débarrasser du noir de ce bijou vulgaire qu'était le jais. « La charge de secrétaire du Roi, avec ses effets rétroactifs compatibles avec les activités capitalistes, dont elle efface la disgrâce sociale, arrive alors à point nommé. C'est plus qu'une charge anoblissante, elle efface les origines jusqu'à la quatrième génération. On est en plein merveilleux »¹⁶⁶¹. Déjà seigneur, Justin Acher était désormais « écuyer secrétaire du royaume en la grande chancellerie »¹⁶⁶² et faisait précéder son nom d'une particule. De même que pour d'autres négociants à la fin de leur carrière, son anoblissement marquait « le couronnement suprême d'une grande réussite »¹⁶⁶³. En une génération, les Acher, simples marchands, étaient devenus seigneurs puis nobles. À l'instar des grands fermiers du Bassin parisien, « au milieu du XVIII^e siècle, tout s'accélère. Avec un peu de chance et beaucoup d'argent, la mutation s'opère au cours d'une seule carrière »¹⁶⁶⁴.

Les six fils de Justin Acher suivirent sa voie et portèrent les différents titres de leur père répartis en fonction de leur place au sein de la fratrie : aux premiers, les seigneuries – « de

¹⁶⁵⁷ AN, V² 45 ; Dossier « Acher de Cahuzac », certificat de quatre médecins et chirurgiens, 2 juillet 1779.

¹⁶⁵⁸ AN, V² 45 ; Dossier « Acher de Cahuzac », lettre de Raymond de Rolland, écuyer conseiller du roi, 4 juillet 1779 ; rappelons que son père est le seul négociant carcassonnais à avoir reçu des lettres de noblesse.

¹⁶⁵⁹ MINOVEZ Jean-Michel., « Les manufactures royales de draps fins du Midi toulousain et leurs entrepreneurs au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, Tome 112, N° 229, 2000, *Culture et mentalités à Toulouse, XVII^e-XX^e siècles*, p. 39.

¹⁶⁶⁰ GOUBERT Pierre et ROCHE Daniel, *Les Français et... op. cit.*, p. 141-143.

¹⁶⁶¹ CHAUSSIGNAND-NOGARET Guy et FURET François, préface de FAVRE-LEJEUNE Christine, *Les secrétaires du Roi de la Grande chancellerie de France : dictionnaire biographique et généalogique*, 1672-1789, Paris, 1986, SEDOPOLS, vol. 1, p. 12.

¹⁶⁶² AD Aude, 3 E 3884 ; Bail emphytéotique par Bernard-Jacques de Roux, à Justin Acher, 23 octobre 1784, f° 324-326.

¹⁶⁶³ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir), *Histoire économique et sociale ...op. cit.*, tome 2, p. 551.

¹⁶⁶⁴ MORICEAU Jean-Marc, *Les fermiers ... op. cit.*, p. 711.

Cahuzac » pour l'aîné » et « de Montgascon »¹⁶⁶⁵ pour le puiné qui se disait aussi écuyer – aux suivants les métairies - « de Floriac »¹⁶⁶⁶ « de Cabaniel » et « Duvernès »¹⁶⁶⁷. Leurs cousins, fils de François Acher, n'étaient pas en reste : l'aîné se faisait appeler « de Saint-Pastou », du nom d'une de ses métairies, tandis que le cadet, parti combattre dans le corps des gardes du corps du roi d'Espagne en 1775, se faisait donner du *Don*¹⁶⁶⁸. A la fin du XVIII^e siècle, les Acher paraissent donc avoir réussi une belle ascension. En effet, pour Christine Favre-Lejeune, il n'y eut pas de secrétaire du roi au sud de Toulouse en Languedoc¹⁶⁶⁹ : les Acher constituent donc une exception. S'ils sont les seuls négociants à avoir acquis seigneuries et titres de noblesse en Pays d'Olmes à ce moment-là, c'est que ces acquisitions n'étaient pas à la portée de toutes les bourses. Mais, à n'en pas douter, plusieurs de leurs concurrents et parents nourrissaient les mêmes ambitions. On est là au cœur de l'encastrement de l'économie du territoire dans la société d'Ancien Régime : en était-elle pour autant bloquée ?

II. Seigneuries et noblesse : une quête déraisonnée ?

Les achats de seigneuries et la recherche de la noblesse par Justin Acher reflètent-ils un désir de vivre « noblement » sans avoir à travailler ? Cette lecture serait bien trop simplificatrice. La stratégie utilisée par ce riche négociant ne fut pas dénuée de rationalité économique : de ce point de vue-là, priviléges fiscaux de la noblesse et rentabilité de la seigneurie présentaient bien des attraits. Par ailleurs, seigneurie, noblesse et manufacture n'étaient pas incompatibles, bien au contraire, elles furent complémentaires. Cependant, cette ascension sociale engendra une immobilisation très élevée du capital qui fut probablement très préjudiciable au territoire.

1) Un investissement rentable

L'acquisition de la charge de secrétaire du roi permettait de jouir directement des mêmes priviléges que les nobles qui étaient à la fois honorifiques, judiciaires, et fiscaux¹⁶⁷⁰. Certes,

¹⁶⁶⁵ AD Aude, 3 E 3882 ; Achat à fonds perdu, par François Acher écuyer seigneur de Montgascon et Marc Acher de Cabaniel, 26 février 1782, f° 209.

¹⁶⁶⁶ AD Aude, 3 E, 3884 ; Verbal d'ouverture de son testament, 18 mars 1784, f° 250 : sa veuve l'y intitulait « noble Alexandre Acher de Floriac écuyer ».

¹⁶⁶⁷ AD Aude, 3 E 3475 ; Testament de Justin Acher, ouvert le 13 août 1792, f° 333-341. Les titres donnés à Joseph-Sylvestre Acher, chanoine de Chartres, n'ont pu être déchiffrés dans le testament, mais Michel Vovelle note qu'il s'intitulait « de Cahuzac » (VOVELLE Michel, « Le chapitre cathédrale de Chartres à la fin de l'Ancien Régime », *Actes du 85^e Congrès national des sociétés savantes*, Chambéry-AnneCY, 1960, section d'histoire moderne et contemporaine, p. 238).

¹⁶⁶⁸ AD Aude, 3 E 3552 ; Testament de François-Ignace Acher, 13 septembre 1788.

¹⁶⁶⁹ FAVRE-LEJEUNE Christine, *Les secrétaires du Roi ... op. cit.*, p. 63. Il s'agit d'une erreur de l'auteur due à une confusion : dans la notice de Justin Acher, elle le rattache à une famille Acher de Normandie (pp. 122-123).

¹⁶⁷⁰ MILLIOT Vincent et MINARD Philippe, *La France d'Ancien Régime, pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 23.

Justin Acher et ses pairs durent très mal prendre le fait que, par le règlement de 1781, Louis XVI exclut des grades militaires les secrétaires du roi n'ayant pas quatre quartiers de noblesse, soit une bonne partie d'entre eux. Néanmoins, il faisait désormais partie d'un corps de privilégiés par excellence¹⁶⁷¹. La supériorité de la noblesse s'incarnait, entre autres, par son exemption fiscale¹⁶⁷². Certes, le diocèse de Mirepoix, dans lequel Justin Acher avait la grande majorité de ses terres, était un pays de taille réelle « où ce sont les terres qui paient la taille. Un noble payait exactement comme un roturier pour ses terres roturières »¹⁶⁷³. De même, il continuait à payer la capitation. Cependant, Justin Acher pouvait espérer échapper à un certain nombre d'impôts car la noblesse était toujours très active face à la volonté de l'État de rogner ses priviléges fiscaux¹⁶⁷⁴. Mais, en raison des difficultés à connaître précisément les exemptions fiscales auxquelles la noblesse lui a donné droit, il convient de rester prudent sur ce facteur. L'office de secrétaire du roi « représentait aussi un revenu »¹⁶⁷⁵, mais, ne sachant pas le prix exact de l'office ni le montant des revenus qui lui étaient attachés, il est difficile d'en mesurer la rentabilité.

En revanche, la rentabilité de la seigneurie est plus facile à mesurer. Elle est moins discutable pour trois raisons principales : la première est que le seigneur passe du statut de contribuable à celui de préleur d'impôts, la deuxième est la production agricole de la seigneurie et, la troisième, la valeur patrimoniale de la seigneurie.

Devenu seigneur à partir de 1751, Justin Acher percevait désormais diverses taxes liées à la terre telles que les censives et les « droits de mutation désignés sous le nom de “lods et ventes” [qui] sont la meilleure source de revenus »¹⁶⁷⁶ avec un douzième (soit 8,33 %) du prix de vente qui revenait au seigneur. Les droits seigneuriaux ont représenté jusqu'à 10 % des revenus de la noblesse parlementaire du Languedoc¹⁶⁷⁷. En 1760, Justin Acher établit les reconnaissances féodales de son fief de Montgascon. Dans cette modeste seigneurie, les

¹⁶⁷¹ VERGNAUD Jean-Louis, « De l'âge des services au temps des vanités. La compagnie des conseillers-secrétaires du roi, maison, couronne de France, et de ses finances. Histoire, fonctions et priviléges » in *Cahiers Saint Simon*, n°14, 1986, p. 65-67.

¹⁶⁷² CHAUSSINAND-NOGARET Guy, « Le fisc et les privilégiés sous l'Ancien Régime » in École française de Rome, *La fiscalité et ses implications sociales en Italie et en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Actes du colloque de Florence (5-6 décembre 1978), Rome, École française de Rome, 1980, p. 194.

¹⁶⁷³ GOUBERT Pierre et ROCHE Daniel, *Les Français et ... op. cit.*, p. 125.

¹⁶⁷⁴ BLAUFARB Rafe, « vers une histoire de l'exemption fiscale nobiliaire. La Provence des années 1530 à 1789 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2005/6 (60^e année), p. 1203-1228.

¹⁶⁷⁵ DESCIMON Robert, « La vénalité des offices comme dette publique », in ANDREAU Jean, BÉAUR Gérard, GRENIER Jean-Yves (DIR.), *La dette publique dans l'histoire*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France/IGPDE, 2006, p. 217.

¹⁶⁷⁶ FRÈCHE Georges, *Toulouse et la région la région Midi-Pyrénées ... op. cit.*, p. 511.

¹⁶⁷⁷ *Ibid.*, p. 512.

censives et agriers « furent éteints et amortis en faveur de tous les habitants et biens tenant » en 1700 par les anciens seigneurs « moyennant l'albergue ou quette annuelle de 180 livres »¹⁶⁷⁸ à payer au domicile du seigneur. En revanche, les droits de lods ont été conservés et sont particulièrement élevés : six deniers l'un. Sachant que Justin Acher a payé cette seigneurie 12 800 livres, les 180 livres d'impôts directs représentent 1,4% de rendement¹⁶⁷⁹.

En outre, il faut rajouter les revenus issus à la fois de la location et de la production agricole des seigneuries. À l'instar d'un nombre croissant d'aristocrates du temps qui se voyaient comme des agronomes éclairés¹⁶⁸⁰, les Acher ont investi dans ces seigneuries de la même façon qu'ils le faisaient dans leur négoce : c'est-à-dire pour en tirer le meilleur parti. Ainsi, alors que tout le matériel de la seigneurie de Cahuzac valait, récolte comprise, 10 000 livres en janvier 1751, les frères Acher déclaraient que le matériel seul en valait 12 000 en novembre 1752 car les « meubles effets cuves vaisselle vinaire cabeaux et arnois aratoires [...] ont été de beaucoup augmentés depuis la ditte acquisition »¹⁶⁸¹. Il en allait de même pour les autres seigneuries. Certes, on ne connaît pas leurs rendements, mais on peut les comparer aux 3,75% de la seigneurie de Leuc – au sud de Carcassonne – possédée par Joseph Airolles¹⁶⁸². Pour la seigneurie de Montgascon, au début des années 1760, au moins deux métairies étaient louées pour un montant de 415 livres (dont l'une devait être de belle superficie puisque louée 360 livres par an)¹⁶⁸³ et la tuilerie 150 livres¹⁶⁸⁴, soit 565 livres. Si l'on ajoute l'albergue, la seigneurie de Montgascon rapportait au moins 745 livres, soit un rendement assez élevé de 5,8 % par rapport au prix d'achat¹⁶⁸⁵. De surcroît, les loyers augmentaient alors très rapidement : Laurent Chavanat, qui reprenait en 1769 le bail de la métairie de Rapou et

¹⁶⁷⁸ AD Aude, 3 E 3868/2 ; Reconnaissances en faveur de Justin Acher, seigneur de Montgascon, 17 novembre 1760-5 janvier 1761.

¹⁶⁷⁹ Si l'on compare à la seigneurie de Trassanel achetée par le sieur Rolland-Fourtou 45 000 livres dont le droit d'albergue qui représentait la quasi-totalité des droits ne s'élevait qu'à 18 livres, auxquelles il faut ajouter divers droits d'un montant assez faible (MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 255), ce rendement est assez bon.

¹⁶⁸⁰ FIGEAC Michel, *Les noblesses en France. Du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 220.

¹⁶⁸¹ AD Aude, 3 E 3864 ; Acte d'échange entre Justin et François Acher, 10 novembre 1752. Étant donné que cet acte fait que Justin Acher doit à son frère payer le tiers de cette somme en échange de sa propriété entière de la seigneurie, on ne peut le soupçonner de l'avoir accrue, bien au contraire, f° 444.

¹⁶⁸² MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile ... op. cit.*, p. 249

¹⁶⁸³ AD Aude, 3 E 3869 ; Bail à ferme de la métairie de Lassale à Montgascon par Justin Acher à Izaac Boussioux, 25 mars 1762, f° 225. Ces 360 livres étaient payées en 40 setiers de blé et 8 livres d'avoine. AD Aude 3 E 3868 ; bail à ferme de Justin Acher à Pierre Vallé de la métairie de Rapou (ou de Caraguel), 6 cetiers et 2 paires de poulets, 24 juin 1760, f° 399.

¹⁶⁸⁴ AD Aude 3 E 3868 ; Bail à ferme de la tuilerie de Montgascon par Justin Acher à Laurent Chavanat pour 7 500 tuiles par an sur le pied de 40 sols le cent, soit 150 livres, f° 399.

¹⁶⁸⁵ Toutefois, il faudrait rajouter les divers investissements faits par Justin Acher pour réparer les bâtiments, mais comme il faudrait aussi rajouter la location non encore trouvée d'autres biens, ce rendement paraît assez réaliste.

prorogeait le bail de la Tuilerie devait payer un setier et deux poulets de plus pour la première et 16 livres de plus pour la seconde¹⁶⁸⁶, soit une augmentation respective d'environ 18 % et 10 % en moins de 10 ans. Pour sa part, le « solde d'une année de la ferme en argent de la terre de Cahuzac » s'élevait en 1782 à 4 986 livres¹⁶⁸⁷ alors que Justin Acher l'avait payée 46 000 livres trente ans plus tôt. Même en y ajoutant divers frais, le rapport de cette seigneurie devait avoisiner les 10 %¹⁶⁸⁸ !

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la « hausse triomphante de la rente foncière »¹⁶⁸⁹ a bénéficié à l'investissement dans la terre. George Frêche estimait que le taux de la rente foncière était au minimum de 4,25% en 1765 dans le Midi toulousain. Il en concluait que l'attrait de la terre n'était pas seulement social mais aussi lié à la recherche de rentabilité¹⁶⁹⁰. Les quelques données ci-dessus montrent que c'était aussi le cas en Pays d'Olmes et que la propension à acheter les rares seigneuries disponibles relevait à la fois de facteurs sociaux – le prestige et le pouvoir sur les hommes – et économiques.

2) Un encastrement original ?

En outre, seigneuries, noblesse et industrie étaient trois sphères imbriquées. En effet, on voit apparaître de manière assez originale la seigneurie de Cahuzac dans les livres de comptes de l'entreprise « Jean Acher & Fils ». Il semblerait que ce soit directement les revenus de l'entreprise qui aient permis à Justin Acher de l'acquérir : la date inscrite dans les comptes est d'ailleurs le 7 décembre 1750¹⁶⁹¹, soit plus d'un mois avant le décès de son père, ce qui indique que Justin Acher n'a pas attendu son héritage pour cet investissement. Puis les autres paiements pour compléter ce qui restait dû aux vendeuses ont aussi été effectués sur le compte de

¹⁶⁸⁶ AD Aude, 3 E 3872 ; Bail à ferme de la métairie de Rapou à Montgascon par Justin Acher à Laurent Chavagnat, tuilier, de la métairie de Rapou pour 7 setiers et 6 poulets, et prorogation du bail de la tuilerie de Montgascon pour 115 livres, 11 octobre 1767, f° 157.

¹⁶⁸⁷ AD Ariège, 1 J 4 ; « Acher fils ainé compte courant : Solde d'une année de la ferme en argent de la terre de Cahuzac échue 11 9bre 1782 », 13 juin 1783, f° 87.

¹⁶⁸⁸ Comparativement aux taux de 3 à 4 % sur lesquels s'accordent de nombreux travaux (VIGNERON Sylvain, « les mécanismes du marché foncier dans les campagnes du Nord de la France au XVIII^e siècle. L'exemple du Cambrésis de la région lilloise », *Revue du Nord*, 2008/2, n° 375-376, p. 420), les rendements des seigneuries de Justin Acher ont pu être plus élevés en raison de prix d'acquisition bas dû à la faible attractivité (en raison principalement de l'éloignement géographique des grands centres urbains) de ces biens pour les acheteurs éventuels.

¹⁶⁸⁹ LE ROY-LADURIE Emmanuel, « De la crise ultime à la vraie croissance », in DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale. Tome 2 ... op. cit.* p. 420.

¹⁶⁹⁰ FRÊCHE Georges, *Toulouse et la région la région Midi-Pyrénées ... op. cit.*, p. 571.

¹⁶⁹¹ AD Ariège, 1 J 1 ; « Terre de Cahuzac », doit 46 000 livres aux sœurs Remaury pour achat de la seigneurie, 7 décembre 1750 f° 126,

l'entreprise¹⁶⁹². En 1754, les « terres de Cahuzac » apparaissent dans le « débit du bilan de sortie » de la société à hauteur de 46 998 livres et les sœurs Remaury, vendeuses, sont toujours inscrites comme débitrices pour la somme de 23 850 livres¹⁶⁹³.

En retour, les seigneuries s'intègrent dans l'entreprise – au sens large – des Acher. Ce fut tout d'abord le cas de la seigneurie de leur beau-frère, le sieur de Sibra, dont ils ont transformé l'ancien moulin à foulon en moulin à jais en 1749¹⁶⁹⁴. Comme le reste de leurs propriétés agricoles, elles servent à produire des matières premières agricoles destinées à différents paiements. Ainsi, dès 1751, les Acher ont utilisé la production de grains de la « terre de Cahuzac » pour payer les ouvriers¹⁶⁹⁵. De même, les cochons de la seigneurie permettaient-ils à la fois de payer les sous-traitants tels « Authié Aîné » du Peyrat¹⁶⁹⁶ et leur notaire¹⁶⁹⁷.

En 1775, pour demander des lettres de noblesse, Justin Acher avait mis en avant sa capacité à faire vivre le territoire par le négoce du jais¹⁶⁹⁸. Puis, sans doute à la suite de l'échec de sa demande, il décida ne plus préciser qu'il fabriquait du jais – ce qui le rapprochait des basses couches de la marchandise – mais de se concentrer sur sa qualité de négociant dans son dossier d'accession au corps des secrétaires du Roi. Cette évolution tendrait à confirmer l'hypothèse de Christine Favre-Lejeune :

Les grands manufacturiers, acheteurs de la charge à la fin du XVIII^e siècle, étaient peut-être suffisamment connus pour n'éprouver pas la nécessité de préciser la nature de leur occupation ? Mais peut-être aussi craignaient-ils que le travail du jais en Languedoc (pour Acher de Cahusac en 1779), la collaboration à la manufacture de Jouy (Sarrazin de Maraise en 1784), [...], fussent des professions dérangeantes...¹⁶⁹⁹

Surtout, l'origine socio-professionnelle des secrétaires du Roi a évolué au cours du XVIII^e siècle : la proportion des négociants a très fortement crû¹⁷⁰⁰. Justin Acher s'inscrit dans ce changement. Cependant, devenu seigneur et secrétaire du roi en la Grande chancellerie,

¹⁶⁹² AD Ariège 1 J 1 ; « Profits et pertes », « aux demoiselles Remaury de Pamiers » entre autres « pour intérêt : 834 livres », 13 juillet 1752, f° 126.

¹⁶⁹³ AD Ariège, 1 J 1 ; « Débit » et « Crédit du bilan de sortie », 27 juin 1754, f° 252.

¹⁶⁹⁴ AD Ariège, 46 J 48 ; Foulon de Sibra pour la construction d'un moulin à jaïet à François Acher, fermier, 18 mai 1749.

¹⁶⁹⁵ AD Ariège, 1 J 1 ; « Terre de Cahuzac », différents paiements, f° 126.

¹⁶⁹⁶ AD Ariège, 1 J 1 ; « Authié Aîné du Peyrat » doit 30 livres pour un cochon de la terre de Cahuzac, 15 décembre 1750, f° 2.

¹⁶⁹⁷ AD Ariège 1 J 1 ; « Profits et pertes » ; « à terre de Cahuzac pour un *couchon* donné à M^e Escolier », 25 livres, 20 novembre 1750, f° 21.

¹⁶⁹⁸ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par Justin Acher, enquête de Simorre, 1775.

¹⁶⁹⁹ FAVRE-LEJEUNE Christine, *Les secrétaires du Roi ... op. cit.*, p. 73.

¹⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 74-75 ; entre 1672 et 1700, les négociants représentaient environ 7,4 % des acheteurs de charge de secrétaire du roi ; entre 1761 et 1789, ils en représentaient environ 20 %.

il n'en continue pas moins à pratiquer le négoce durant plusieurs années¹⁷⁰¹. À partir de là, ce sont essentiellement ses enfants qui ont poursuivi l'activité entrepreneuriale tout en portant les titres de noblesse. Dans le Beauvaisis, « le rêve secret des familles marchandes était d'abandonner les affaires pour entrer dans la noblesse, objet de toutes les ambitions »¹⁷⁰². Plus proches, pour les entrepreneurs des manufactures royales de draps fins étudiés par Jean-Michel Minovez, « l'état de marchand-fabricant ne représenterait [...] qu'une étape dans l'ascension sociale d'une famille friande de rentes, d'honneurs et de fonctions publiques »¹⁷⁰³. Il semble que l'utopie des Acher, les plus riches négociants du Pays d'Olmes, ait différé de ces modèles : pour eux, le négoce ne paraît pas avoir été incompatible avec les honneurs, du moins jusqu'à la Révolution. Nonobstant, leurs modalités d'ascension sociale n'allaien pas sans poser d'autres problèmes.

3) Le coût économique du prestige social ?

Acquérir des seigneuries, construire un château, et devenir secrétaire du roi ont eu un coût élevé. Pour acheter leurs quatre seigneuries, Justin Acher et son fils ont dû débourser 93 200 livres auxquelles il faudrait ajouter des frais d'insinuation dépassant les 1 000 livres¹⁷⁰⁴. On ne peut malheureusement pas savoir combien leur a coûté le château de Cahuzac, sans doute au moins 5 000 livres. De même, en l'état, la documentation ne nous permet pas de connaître le prix de la charge de secrétaire du roi en son grand collège que Justin Acher acquit en 1779¹⁷⁰⁵. Une chose est sûre, le prix de ces offices, autrefois relativement accessibles en dehors de Paris, avait flambé en cette fin d'Ancien Régime. Ainsi, à Bordeaux, tandis que ces charges ne valaient qu'entre 10 000 et 20 000 livres au début du siècle, « avant 1780 elles dépassèrent 100 000 livres et le prix de 125 000 livres, le plus élevé du siècle, fut payé en 1785¹⁷⁰⁶ ». À Paris, les prix avaient augmenté fortement au milieu du siècle d'environ 90 000 livres en 1729 à 150 000 livres en 1770, puis ils retombèrent vers 1780 à 120 000 livres, chiffre qui fut retenu lors de la liquidation de cet office en 1790¹⁷⁰⁷. La réduction de la différence de prix entre les

¹⁷⁰¹ AD Ariège, 1 J 4 : au bilan du 1^{er} mars 1782 (f° 80), Justin Acher semble encore posséder 40 % des parts.

¹⁷⁰² CHAUSSINAND-NOGARET Guy, « la bourgeoisie et la noblesse », in CHAUSSINAND-NOGARET Guy (dir.), *Histoire des élites... op. cit.*, p. 191.

¹⁷⁰³ MINOVEZ Jean-Michel., « Les manufactures royales de draps fins du Midi toulousain et leurs entrepreneurs au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, Tome 112, n° 229, 2000, p. 40.

¹⁷⁰⁴ AD Ariège, 5 E 3115 ; Achat de la seigneurie de Cahuzac par Justin et François Acher à Marie-Josèphe et Anne-Thérèse Remaury, 22 janvier 1751 : le montant des droits s'élève à 582 livres sur 46 000 livres, f° 21-24.

¹⁷⁰⁵ Entre autres, AN, V² 74 ; Registre des délibérations de la compagnie des secrétaires du roi en la Grande chancellerie, délibération du 10 août 1779, f° 288-290.

¹⁷⁰⁶ DOYLE William, « Le prix des charges anoblissantes à Bordeaux au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, Tome 80, n° 86, 1968, p. 75.

¹⁷⁰⁷ DOYLE William, “The Price of Offices in Pre-Revolutionary France”, *The Historical Journal*, Vol. 27, n° 4, Dec., 1984, p. 842-845.

charges provinciales et parisiennes explique peut-être pourquoi Justin Acher a acheté une charge dans la capitale. Le prix qu'il paya reste difficile à estimer car Robert Descimon donne – pour la période 1775-1790 – une fourchette de 100 à 150 000 livres¹⁷⁰⁸, montant que Guy Chaussinand-Nogaret estime être une valeur moyenne¹⁷⁰⁹ tandis que Jean Meyer a trouvé des ventes d'office de secrétaire du roi à 200 000 livres¹⁷¹⁰. Cependant, il est possible que les 1 500 livres payées pour la survivance de son office permettent d'estimer la somme déboursée : s'ils sont bien sur le pied du centième denier, le prix de son office était de 150 000 livres¹⁷¹¹, une somme colossale.

En regard, l'augmentation de sa capitation paraît fort modérée. En effet, passé du statut de négociant à celui de secrétaire du roi, Justin Acher a changé de classe d'imposition et, par là-même, a vu sa contribution quasiment quadruplée. Roturier, il devait s'acquitter de 90 à 100 livres au titre de cette taxe, ce qui le plaçait alors au niveau des contribuables les plus aisés d'une ville comme Rennes¹⁷¹². Anobli, il devait désormais débourser 367 livres à Paris, « la plus forte capitation du diocèse » de Mirepoix selon le subdélégué¹⁷¹³. Pire, comme on refusait de « lui tenir compte de sa capitation de secrétaire du roi »¹⁷¹⁴, il continua à payer aussi celle-ci dans la communauté de Sainte-Colombe, qui formait donc « un double emploi avec celle qu'il avait payée par retenue sur les gages de son office »¹⁷¹⁵. Les deux cumulées s'élevèrent durant plusieurs années à la coquette somme de 828 livres. À Sainte-Colombe, il dut payer jusqu'à 468 livres en 1783, soit plus du quart du total de la capitation de la communauté¹⁷¹⁶. Heureusement pour lui, en 1786, il réussit à se faire rembourser 835 livres. Mais cela ne représentait qu'une partie de la double capitation qu'il avait payée – plus de 5 000 livres – depuis son entrée au collège des secrétaires du roi.

Au total, les rêves de noblesse de Justin Acher lui coûtèrent fort cher : plus de 100 000 livres d'achat de seigneuries et de construction de château, probablement 150 000 livres d'achat

¹⁷⁰⁸ DESCIMON Robert, « La vénalité des offices comme dette publique » ... *op. cit.*, p. 221.

¹⁷⁰⁹ CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La noblesse au XVIII^e siècle...* *op. cit.*, p. 55.

¹⁷¹⁰ MEYER Jean, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1966, p. 272.

¹⁷¹¹ AD Aude ; 3 E 3882 ; Copie du reçu pour la survivance de l'office de secrétaire du roi de Justin Acher, 26 avril 1781, f° 60.

¹⁷¹² JARNOUX Philippe, *Les Bourgeois et la Terre. Fortunes et stratégies foncières à Rennes au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 1996, p. 21-24.

¹⁷¹³ AD Hérault, C 1722 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 12 juillet 1786. Le subdélégué précise que les « Messieurs les barons des états résidant dans la province, et taxés comme Baron à environ 300 livres ne payent point d'autre capitation, quelles que soit d'ailleurs leur faculté ».

¹⁷¹⁴ AD Hérault, C 1722 ; Lettre de Laurent de Villedieuil, contrôleur général des finances, 4 juin 1787.

¹⁷¹⁵ AD Hérault, C 1722 ; Brouillon de lettre de Ballainvilliers, intendant du Languedoc, 4 juillet 1787.

¹⁷¹⁶ RIVES Georges, *Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 59 : le total était de 1 424 livres 13 sols.

de la charge de secrétaire du roi et plusieurs milliers de livres supplémentaires de capitation. S'il a pu bénéficier d'exemptions fiscales et tirer des revenus de ses différentes acquisitions, il n'en demeure pas moins que le capital immobilisé était très important. Par conséquent, une partie non négligeable des profits issus du négoce du jais et du peigne ne fut pas réinvestie dans l'industrie. Par ailleurs, cette quête de noblesse, par les fonds importants qu'elle nécessitait, accrut les inégalités et engendra des tensions importantes dans le territoire.

D. La conflictualité rurale

La construction du territoire industriel du Pays d'Olmes a reposé sur des liens d'ordres multiples qui unissaient ses habitants. Néanmoins, la structuration du territoire ne le rendait pas homogène, loin s'en faut. Si les familles de marchands partageaient des intérêts communs, leurs rivalités se sont traduites par des luttes claniques. De même, en dépit de la rareté des sources quant aux conflits sociaux opposant marchands et ouvriers, on observe à partir de 1757, date de la première crise importante, une baisse des revenus ouvriers génératrice de fortes tensions sociales. Enfin, la révocation de l'édit de Nantes a creusé davantage le fossé qui existait entre la communauté protestante et les catholiques.

I. Des oppositions claniques

L'ancre entrepreneurial dans le temps long se fondait sur des bases familiales. Cet élément, qui constituait une force car il soudait les marchands entre eux, a aussi été une faiblesse puisque, dans le système dit « à maison » – mais aussi plus largement du partage successoral inégalitaire – un des héritiers était avantage. Le chef de famille recherchait à la fois l'intérêt des siens et sa promotion personnelle, d'autant plus dans les périodes économiquement favorables et dans le contexte de croissance de l'individualisme des Lumières : Justin Acher apparaît ici comme le cas extrême. Son ascension s'est probablement faite au détriment des autres entrepreneurs, ce qui a contribué à créer un climat de tensions. Le Pays d'Olmes fut ainsi le théâtre d'affrontements entre le parti des Acher et celui des Viviès-Rouzaud dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Cependant, ces tensions internes n'empêchaient pas les fabricants du Pays d'Olmes de joindre leurs forces lorsqu'ils étaient confrontés à ce qu'ils identifiaient comme une menace extérieure.

1) L'affrontement entre les Acher et les Viviès-Rouzaud,

Les signes de conflit entre ces familles deviennent de plus en plus visibles à partir des années 1740. Ils semblent suivre le rythme des enjeux et culminent avec l'anoblissement des Acher. Dans la documentation, c'est l'affaire des orfèvres du Pays d'Olmes qui, la première,

révèle ces dissensions. En 1746, Jean Viviès et son cousin Jean-Baptiste Rouzaud, travaillant l’or illégalement, furent dénoncés auprès des autorités toulousaines, mais sans qu’on ne puisse savoir par qui¹⁷¹⁷. Quatre ans plus tard, ils nous mettent sur la piste car ils dénonçaient à leur tour Jacques Pelegry et Marcellin Milhau¹⁷¹⁸. Or, ces deux hommes travaillaient pour les Acher autour desquels leurs familles respectives gravitaient depuis des dizaines d’années¹⁷¹⁹. On peut alors se risquer à émettre l’hypothèse que les Acher étaient à l’origine de la première dénonciation et que la seconde est venue en retour, pour ne pas dire comme une vengeance. Par ailleurs ne doit-on pas s’étonner de l’absence des Acher parmi les fondateurs de la jurande des orfèvres du Pays d’Olmes en 1753 ? Bien qu’ils ne fussent pas eux-mêmes orfèvres, ils n’en faisaient pas moins « fabriquer des ouvrages de jayet montés sur l’or et l’argent »¹⁷²⁰ en grande quantité et auraient donc eu toute leur place au sein de la jurande. En tout état de cause, force est de constater que les fabricants étaient prêts à avoir recours à des acteurs extérieurs – les jurés-gardes de Toulouse – pour lutter contre leurs concurrents et voisins.

Comme nous l’avons vu, l’affrontement entre le clan des Viviès-Rouzaud et des Acher prit encore davantage d’ampleur avec la lutte pour le contrôle de l’approvisionnement en minerai espagnol. Certes, les Acher semblaient avoir mis la main sur le meilleur filon, mais leurs concurrents ne comptaient pas leur en laisser le monopole et usèrent de ruses pour arriver à leurs fins. Ainsi, en 1760, les sieurs Viviès et Rouzaud firent passer Marcellin Milhau de leur côté, un atout majeur car celui-ci avait accompagné les Acher à Saragosse. Fort de sa connaissance tant de la langue castillane¹⁷²¹ que du réseau aragonais, Marcellin Milhau devint le « procureur des dits Carrera et Dalman »¹⁷²². Un long procès s’entama alors entre lui et les Acher : s’il le gagna dans un premier temps, il finit par le perdre en 1772 et se retrouva endetté envers eux à hauteur de 1 153 livres¹⁷²³, une créance relativement importante qui fut

¹⁷¹⁷ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Ordonnance portant condamnation des sieurs Viviès et Rouzaud, 19 juillet 1746.

¹⁷¹⁸ AD Haute-Garonne, 9 B 19 ; Verbal des jurés-gardes de Toulouse à Sainte-Colombe et au Peyrat, 15 mai 1750.

¹⁷¹⁹ Des actes notariés - trop nombreux pour être tous cités ici – montrent les Acher, Milhau, et Pelegry être témoins mutuels dans des actes notariés dès 1730 (voir par exemple AD Aude, 3 E 3842). Ainsi, Justin Acher fut témoin lors du contrat de mariage de Jacques Pelegry en 1754 (AD Aude, 3 E 3865 ; Contrat de mariage de Jacques Pelegry et Catherine Palmade, 14 octobre 1754 f° 309). À partir de 1751, Marcellin Milhau faisait son apprentissage d’orfèvre chez Jacques Pelegry (AD Aude, 3 E 3864 ; source citée, f° 34).

¹⁷²⁰ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet... *source déjà citée*.

¹⁷²¹ AD Aude, 3 E 3876 ; Acte de traduction d’un acte écrit en langue espagnole en langue française par Marcellin Milhau, négociant, pour Joseph Lacoustène, ouvrier en peignes de Bensa (dans l’actuelle commune de Lavelanet), 1^{er} juillet 1775, f° 57.

¹⁷²² AD Aude, 3 E 3869 ; Déclaration pure et simple de François Acher et ses ouvriers à propos de la marchandise reçue d’Espagne, 11 décembre 1761, f° 174, Milhau et Portan représentant Dalman.

¹⁷²³ AD Ariège, 1 J 3 ; « Milhau », f° 45 ; précisons que celui-ci avait d’abord 5 356 livres (créditeur de cette somme le 17 février 1762), avant de finir par perdre le procès en 1772.

probablement en grande partie à l'origine de son dépôt de bilan la même année¹⁷²⁴. Son changement de camp s'incarna par son mariage et celui de sa sœur avec deux membres de la famille Escolier, Julie et Jean (notaire de Chalabre)¹⁷²⁵, tante et neveu. Les Escolier représentaient un parti intermédiaire qui se rapprochait des Viviès dont Marcelin Milhau devenait doublement beau-frère par ces unions¹⁷²⁶. En revanche, Jacques Pelegry était resté fidèle aux Acher : en 1754, il épousait Catherine Palmade, nièce par alliance de Justin Acher qui l'accompagnait chez le notaire¹⁷²⁷. Une trentaine d'années plus tard, sa fille épousait Louis-Antoine Acher dit de Saint-Pastou, neveu de Justin Acher¹⁷²⁸.

2) Difficiles voies intermédiaires et vaines tentatives de conciliation

Certes, le caractère binaire de ces oppositions claniques paraît avoir été fort. Cependant, on observe aussi la constitution d'un troisième parti et d'un essai de remédiation. Antoine-Paul Acher, le plus jeune frère de Justin Acher, né quatorze ans après lui¹⁷²⁹, était destiné à une carrière cléricale. Mais, à l'automne 1753, alors âgé de 25 ans, il résigna ses bénéfices ecclésiastiques de l'église collégiale de Narbonne¹⁷³⁰ et revint s'installer à Sainte-Colombe comme marchand. Dès le mois de mars suivant, il formait un apprenti à *escapouler* du jais¹⁷³¹. Puis, il recevait 6 500 livres d'héritage de son parrain de Bayonne et de son père remis par Justin Acher en 270 louis d'or¹⁷³². Fort de ce capital important, il s'associa avec Pascal et Nicolas Viviès¹⁷³³ – cousins de Jean-Baptiste Viviès – issus d'une branche cadette de cette

¹⁷²⁴ AD Aude, 3 E 3873 ; Acte de remise de bilan par Jacques-Marcelin Milhau, 16 mars 1772, f° 219-220.

¹⁷²⁵ AD Aude : 3 E 3870 ; Contrat de mariage de Jacques-Marcelin Milhau et Julie Escolier, 10 septembre 1764, f° 352 ; 3 J 1867 ; Contrat de mariage de Jean Escolier et de Paule Milheau, devant Jean Bardou, notaire de Chalabre, 1^{er} juin 1767.

¹⁷²⁶ Le frère aîné de son épouse, Jean-Romain Escolier, négociant, seigneur de Montbel-Taurine, était marié avec Françoise Autier, dont le frère Jean avait épousé Raymonde Viviès, sœur cadette de Jean-Baptiste Viviès et dont un autre frère, Thomas, avait épousé Jeanne Escolier, sœur aînée de Jean Escolier qui épousait Paule Milhau.

¹⁷²⁷ AD Aude, 3 E 3865 ; Contrat de mariage de Jacques Pelegry et Catherine Palmade, 14 octobre 1754, f° 309-310. La mère de Catherine Palmade, Antoinette Belot est la sœur cadette de Joseph Belot, marié avec Anne Alizet, dont le frère Jean-Baptiste Alizet est marié avec Julie Lassalle, sœur de l'épouse de Justin Acher.

¹⁷²⁸ RIVES Georges, *Anciennes familles de Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 78 ; Louis-Antoine Acher était le fils de François Acher, frère cadet de Justin Acher.

¹⁷²⁹ AD Aude, 100 NUM, AC 336/GG4, f° 138 et f° 148 : Antoine-Paul Acher naquit le 25 janvier 1728 et fut ondoyé 4 jours plus tard. Ses parents obtinrent l'autorisation de différer le baptême car le parrain était Antoine Acher, son oncle habitant à Bayonne. Le baptême n'eut donc lieu que le 31 octobre 1729.

¹⁷³⁰ AD Aude, 3 E 3865 ; Acte de résignation d'Antoine-Paul Acher aux bénéfices des chaises basses du cœur de la cathédrale de Narbonne ; 19 septembre 1753, f° 123.

¹⁷³¹ AD Aude, 3 E 3865 ; Brevet d'apprentissage entre Antoine-Paul Acher et Pierre Jean, 4 mars 1754, f° 221-222.

¹⁷³² AD Aude, 3 E 3865 ; Quittance d'Antoine-Paul Acher à Alexandre Acher de Bayonne, héritier d'Antoine Acher de 500 livres par Justin Acher pour sa part donnée par Antoine leur oncle, 8 mars 1754, f° 224 ; *Ibid.* ; Quittance d'Antoine-Paul Acher à Justin Acher pour 6 000 livres à lui payées (ainsi que du mobilier et du linge de maison) en vertu du testament de leur père, 8 mars 1754 f° 225.

¹⁷³³ Cependant, il semble que leur association ne fut pas contractualisée par une société.

famille et un mariage fut arrangé entre Antoine-Paul Acher et leur sœur Dorothée¹⁷³⁴. Durant les années 1750, Antoine-Paul Acher semble avoir permis de relier cette branche de la famille Viviès avec les Acher. En effet, si, comme d'autres fabricants, ces Viviès sous-traitaient pour l'entreprise de ses frères aînés¹⁷³⁵, ils partageaient aussi une partie de leur réseau commercial¹⁷³⁶. Mais, lors de l'hiver 1758, Nicolas tenta de monter une fabrique directement sur les lieux d'extraction du jais en Aragon en profitant probablement des connaissances du réseau Acher : en somme, il voulut user de leurs informations pour les doubler. Mal lui en prit, car ses demandes de priviléges au roi d'Espagne furent bien vite éventées et il se retrouva interrogé par le subdélégué de Mirepoix. Ses faits et gestes étaient rapportés par « les S^{rs} Acher frères entrepreneurs comme lui d'autres mines de jayet et par conséquent intéressés à ne pas le laisser détruire leur commerce »¹⁷³⁷ ; autrement dit le canal d'information que constituait ses beaux-frères s'était retourné contre lui. Mais les deux frères Viviès continuèrent d'ignorer qui étaient « les véritables auteurs des mémoires qui ont été envoyés contr'eux »¹⁷³⁸. À n'en pas douter, Antoine-Paul Acher servait à la fois à renseigner sa belle-famille et sa famille qui, grâce à lui, connaissait les faits et gestes de ses concurrents : on peut se demander si tel n'était pas le but de son union. Sa position ne semble pas lui avoir réussi car, n'ayant jamais eu d'enfant avec son épouse, celle-ci dût préciser dans ses dernières volontés que ses neveux et héritiers ne devaient pas lui chercher querelle sous peine de se voir priver d'héritage. Ce rapprochement entre les familles Viviès et Acher ne fut donc guère probant.

Nonobstant, il y eut encore une union entre les Viviès – mais cette fois la branche aînée – et les Acher qui s'apparente à une tentative de conciliation : en 1776, Alexandre Acher-Floriac, second fils de Justin Acher, épousait Claire Viviès, seule fille de Jean-Baptiste Viviès et Marthe Castres. Cette alliance coûta fort cher : la dot s'élevait à 20 000 livres dont les trois quarts furent payés mais les Acher n'étaient pas en reste avec 40 000 livres d'apport constitué pour moitié par le magnifique domaine d'Enfour à Laroque-d'Olmes¹⁷³⁹. Contrairement à celui

¹⁷³⁴ Le terme « arrangé » est employé à dessein car, en 1755, Antoine-Paul Acher eut, hors mariage avec Catherine Vives une fille qui naquit en 1755, ainsi qu'il le reconnaît à la fin de sa vie (AD Aude, 3 E 3892, f° 173-174, déclaration et reconnaissance d'enfant (Rose) par Antoine Acher, 13 prairial an V).

¹⁷³⁵ AD Ariège, 1 J 2; « Pascal Viviès », f° 258.

¹⁷³⁶ Par exemple dans le royaume de Naples : en 1758, Pascal Viviès et les Acher font séparément une procuration pour aller récupérer des dettes chez une dizaine de débiteurs identiques (AD Ariège, 3 E 3867 ; Procuration de Pascal Viviès et de la société Jean Acher & fils, 18 novembre 1758, f° 415-416).

¹⁷³⁷ AD Hérault, C 5669 ; Brouillon de lettre de M de S^t-Priest, intendant du Languedoc, à M de Massiac, contrôleur général des finances, 6 octobre 1758.

¹⁷³⁸ *Ibid.*, autre brouillon de la même lettre.

¹⁷³⁹ AD Aude, 3 E 3876 ; Contrat de mariage d'Antoine-Alexandre Acher-Floriac, et de Claire-Noël Viviès, 29 avril 1776, f° 264. Antoine-Alexandre Acher-Floriac était le neveu d'Antoine-Paul Acher et Claire-Noël Viviès la fille du cousin germain – Jean-Baptiste Viviès – de Dorothée Viviès.

de son oncle, le mariage d'Alexandre Acher-Floriac fut très fécond : cinq enfants naquirent dans les six années qui suivirent¹⁷⁴⁰. La concorde paraît alors avoir régné quelques temps. Ainsi, Alexandre Acher-Floriac accompagnait son beau-frère lors de son mariage à Perpignan en 1779¹⁷⁴¹. Mais ce rapprochement ne dura guère car les relations entre les deux familles se tendirent rapidement après son décès survenu précocement – Alexandre Acher-Floriac n'était âgé que de 32 ans – en 1784¹⁷⁴². En effet, s'il avait pris la précaution de laisser l'usufruit de ses biens à sa femme, Alexandre Acher-Floriac avait omis de préciser qu'elle devait avoir la garde de ses enfants que son père obtint quelques mois après son décès à l'issue d'une sentence arbitrale¹⁷⁴³.

3) L'unité face à l'étranger au village

Peu de temps après, l'arrivée d'un entrepreneur étranger désireux d'exploiter les mines du Pays d'Olmes et des environs vint réunir les fabricants autour d'une même cause : s'organiser pour lutter contre un ennemi commun. Depuis 1783, les difficultés qu'avaient rencontrées les mines espagnoles avaient relancé l'extraction locale de jais et attiré l'attention de Jacques Courtial, bourgeois de la ville de Béziers installé à Toulouse¹⁷⁴⁴. En 1776, celui-ci avait déjà essayé d'exploiter les mines de Balma, près de Toulouse ; mais cette tentative s'était soldée par un échec¹⁷⁴⁵. Puis, ayant entendu parler de l'abandon de mines de jais et pensant qu'il devait être « l'effet d'une mauvaise administration »¹⁷⁴⁶, il demanda la permission de les exploiter à nouveau. Le secrétaire du commerce demanda à l'intendant de faire vérifier ses dires¹⁷⁴⁷. Ainsi, le 20 août 1783, le subdélégué d'Alet et son greffier, « accompagnés du Sr Caillau Lalibes négociant de Mirepoix faisant et agissant pour le Sr Courtial » avaient relevé des échantillons de jais dans les mines du Cerbairon dans le terroir de Bugarach¹⁷⁴⁸.

¹⁷⁴⁰ Mais seules deux de ses filles survécurent au-delà de l'âge de trois ans. Son fils et héritier ne lui survécut que trois mois.

¹⁷⁴¹ AD Pyrénées-Orientales ; Mariage de Jean-Baptiste Viviès et Rose-Louise-Françoise Coste, Perpignan, 3 septembre 1779.

¹⁷⁴² AD Aude, 3 E 3884 ; Verbal d'ouverture du testament (en date du 12 janvier 1784) d'Alexandre Acher-Floriac, 18 mars 1784 testament du 12 janvier 1784, f° 250.

¹⁷⁴³ AD Aude, 3 E 3884 ; Quittance de Justin Acher à Claire-Noël Viviès, 13 avril 1785, f° 420. Une sentence arbitrale rendue le 8 novembre 1784 par M^e Escolier de Chalabre, avocat au parlement, a fait de Justin Acher le tuteur des filles de Claire-Noël Viviès qui lui verse 1 317 livres au comptant pour le reliquat du compte de tutelle.

¹⁷⁴⁴ AN, F 14, 8137 ; Lettre de Jacques Courtial au contrôleur général des finances, 16 juin 1783.

¹⁷⁴⁵ AN, F 14, 8137 ; Lettre de M. de la Boullaye [secrétaire du commerce] au contrôleur général des finances, 1^{er} décembre 1783.

¹⁷⁴⁶ AN, F 14, 8137 ; Lettre de Jacques Courtial au contrôleur général des finances pour obtenir la permission d'exploiter les mines de jais et de charbon des diocèses de Mirepoix et d'Alet, sans date (vers juin 1783).

¹⁷⁴⁷ AN, F 14, 8137 ; Lettre de M. de la Boullaye à de St-Priest, intendant du Languedoc, 14 juin 1783.

¹⁷⁴⁸ AN, F 14, 8137 ; Compte-rendu de la visite des mines du Cerbairon, terroir de Bugarach, par Pierre Desperraud, subdélégué d'Alet et de Limoux, 20 août 1783 ; Cailhau Lalibes est un des fils de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau.

Parallèlement, Jean-Anne Baron – cousin chalabrois des principaux fabricants de jais¹⁷⁴⁹ et dont le père « obtint du Royaume en 1746, un privilège exclusif pour les mines de cette matière en Provence »¹⁷⁵⁰ – s’était lancé dans la recherche de jais dans ses possessions sur la commune de Montjardin. En 1784, il fit visiter cette mine par le subdélégué de Mirepoix qui écrivit « que cette mine paraissait abondante et d’une très bonne qualité [...] M de St-Priest alors intendant de la province, accorda au s^r Baron une permission provisoire d’exploiter cette mine pendant une année »¹⁷⁵¹. Mais, fort d’appuis plus puissants¹⁷⁵², « le s^r Courtial obtint à la même époque le privilège exclusif d’exploiter les mines de jayet et de charbon de terre dans le général [l’ensemble] du diocèse ce qui occasionnait des discussions entre le s^r Courtial et le s^r Baron ; ce dernier craignant un procès aimait mieux abandonner l’exécution de son projet »¹⁷⁵³.

Si, tout d’abord, le sieur Courtial réussit à s’imposer, les ennuis qu’il rencontra ensuite furent nombreux. Mis au courant de son privilège, des paysans, habitués à compléter leurs revenus par l’exploitation du jais « s’étaient emparés [au mois d’avril] des dites mines du lieu de Villiac [...] parce qu’ils se reposaient sur la protection de M le marquis de Mirepoix »¹⁷⁵⁴. Quelques semaines plus tard, après saccage des mines et procès, il trouva un accord avec le seigneur du lieu qui consistait à lui payer 600 livres annuelles (ce qu’il fit jusqu’en 1789 malgré l’arrêt de l’exploitation des mines¹⁷⁵⁵). Il put alors lancer sérieusement son exploitation, mais les violences répétées dont firent l’objet ses mineurs firent fuir l’un qui venait de Bretagne, les autres d’Allemagne et il dût s’en remettre à des mineurs locaux qui, à l’en croire, se jouèrent de lui¹⁷⁵⁶.

Mais ce n’était rien à côté des difficultés qu’il rencontra lorsqu’il s’avisa d’aller à l’encontre des intérêts des négociants de jais. Durant quelques temps, Jean Bez (cousin des

¹⁷⁴⁹ En même temps cousin germain des Viviès et Rouzaud et, par sa femme, Rose Lassalle, cousin par alliance des Acher.

¹⁷⁵⁰ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Jean-Anne Baron à monseigneur de Calonne, contrôleur général des finances, pour l’obtention du privilège d’exploitation de mines de jais, 8 janvier 1784.

¹⁷⁵¹ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix, à Ballainvilliers, intendant du Languedoc, 29 novembre 1788.

¹⁷⁵² On trouve parmi ses appuis Campan de La Tour, receveur général des octrois chez qui il réside à Toulouse, ainsi que madame de Taillasson, d’une vieille noblesse toulousaine.

¹⁷⁵³ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix, à Ballainvilliers, intendant du Languedoc, 29 novembre 1788.

¹⁷⁵⁴ AN, F 14, 8137 ; État que le sieur Courtial, concessionnaire des mines de jayet et de charbon de terre dans les diocèses d’Alet et de Mirepoix est chargé d’adresser tous les ans au Conseil, 1^{re} année, 24 août 1785.

¹⁷⁵⁵ AD Ariège, 46 J 203 ; Cahier des ressources et arrérages des fermes du marquisat de Léran, f° 23. Cette location s’effectua sous le cautionnement du sieur Campan de la Tour.

¹⁷⁵⁶ AN, F 14, 8137 ; Mémoire pour (et par) le sieur Courtial, concessionnaire des mines de jayet et charbon de terre dans le diocèse d’Alet et de Mirepoix. Contre les fabriquants de jayet établis aux lieux de Sainte-Colombe, Le Peyrat et Labastide, dans le même diocèse de Mirepoix, non daté (vers janvier 1786).

Cailhau), négociant du Peyrat, lui avait indiqué l'emplacement de différentes mines de jais. Cependant, selon le sieur Courtial qui vendait son minerai beaucoup moins cher, c'était uniquement « dans l'espérance que rebuté par le peu de succès de ces travaux, ce concessionnaire se déterminerait lui-même à les abandonner et à renoncer à son privilège »¹⁷⁵⁷. Puis, voyant que les mineurs avaient découvert un filon qui annonçait une belle exploitation, Jean Bez aurait fait combler ses puits par les mineurs du pays. Ne parvenant pas à ses fins, il aurait alors utilisé une autre méthode :

Ayant eû connaissance, que dans le dernier état, que le sieur Courtial avait donné en conformité de l'arrêt portant sa concession, il avait exposé au gouvernement, l'utilité et la nécessité même qu'il y aurait pour le bien de l'État, de prohiber l'entrée du jayet venant d'Espagne, ou de l'assujettir à un droit, qui pût faire pour obtenir la préférence, à celui qui provenait des mines du royaume ; le sieur Bez a sonné le tocsin parmi les fabricans ses confreres , et parmi les ouvriers qu'ils employent dans leurs fabriques, pour leur inspirer artificieusement que cette prohibition allait opérer leur ruine.

Séduits par la perspective insidieuse, qu'il a eû l'art de leur offrir, ces fabricans ont partagé les allarmes qu'il feignait d'avoir lui-même, et ils ont souscrit le mémoire injurieux et peu réfléchi, qui a été présenté en leur nom.

Voilà la cause secrète qui à produit cet écrit captieux, qui ne doit son existence qu'à une basse jalouse et à une injuste et sordide cupidité.¹⁷⁵⁸

Les propos de Jacques Courtial nous font saisir la tension qu'il avait provoquée sans s'en rendre compte : si tous les plus grands négociants s'étaient unis contre lui, c'était parce qu'effectivement leur système de fabrication tout entier reposait sur l'importation de lignites aragonais dont le coût, malgré le transport, revenait encore moins cher que les 16 à 20 livres que proposait le sieur Courtial. Cette union pourrait paraître d'autant plus surprenante lorsque l'on sait toute l'animosité qui régnait au sein du milieu entrepreneurial du Pays d'Olmes. Il faut donc conclure que si ces négociants s'affrontaient entre eux – quoique parents – pour des raisons économiques et sociales, ils pouvaient faire cause commune lorsqu'un acteur externe venait remettre en cause tout leur système. Grâce à lui, on peut voir la plupart de leurs signatures réunies à la fin de leur mémoire. Mais, qu'on se rassure, en dépit de l'union face à cet ennemi commun – qui fut éliminé au cours de l'année 1786 et finit par faire faillite¹⁷⁵⁹ – les luttes de factions n'avaient pas cessé.

¹⁷⁵⁷ *Ibid.*

¹⁷⁵⁸ *Ibid.*

¹⁷⁵⁹ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix, à Ballainvilliers, intendant du Languedoc, 29 novembre 1788

4) L'affaire du banc et l'apogée des tensions

En dépit de l'unité affichée à l'extérieur, les clans des Acher et des Viviès-Rouzaud s'affrontèrent de la manière qui fut sans doute la plus vive de son histoire à partir de la Noël 1784 : la moitié des délibérations municipales du petit registre de 1785-1786 y fut consacrée¹⁷⁶⁰ ! Le procureur juridictionnel de Sainte-Colombe était alors Jean-François Rouzaud. Le maire n'était autre que son cousin, le jeune Jean-Baptiste Viviès (1756-1840), fils aîné d'autre Jean-Baptiste Viviès. Laissons-le nous raconter l'affaire :

ledit sieur Viviès premier consul a exposé que Mons^r Justin Acher secrétaire du roy ayant prétendu qu'a raison de sa charge il avait droit de placer un banc dans l'église de Dieu a la nattivitté de la paroisse dudit Sainte-Colombe pour occuper ledit banc luy & sa famille & qu'on devait luy indiquer le lieu où il devait faire placer ce banc à la place la plus distinguée après celle du patron & du haut justicier que le d^t s^r Acher ayant sommé le marguillier de luy indiquer la place le marguillier luy ayant refusé a cause qu'il se trouvait remplacé par d'autres le sieur Acher de son autorité & de voye de fait fut peu de jours avant la Noël dernière faire rétrograder non seulement le banc dés officiers municipaux dans ladite église mais encore ceux dés marguilliers de l'œuvre mage ceux de la chapelle de Saint Gauderiq & placer son banq dans ladite église a la même place ou celluy des consuls a existé de toute ancienneté & depuis le dit sieur Acher ses enfants et autres ont supplanté les dits officiers municipaux qui n'ont pas cru devoir se réintégrer eux-mêmes a la place qui leur était destinée de tous les temps. En cest etat on a consulté des avocats de grands noms qui trouvent le sieur Acher mal fondé & que son banc doit être supprimé on a usé de toute l'honnêteté possible pour engagér Mons^r Acher a ottér luy même le banc. On lui a fait part des consultations. Mons^r Acher n'en paraît que plus restif & les voyes pacifiques n'entrent pas dans ces vues. Il témoigne a la communauté que son désir est de playder.¹⁷⁶¹

Jean-Baptiste Viviès, représentant de la communauté de Sainte-Colombe, fut autorisé par l'intendant à porter l'instance devant le sénéchal de Limoux qui, le 28 janvier 1786, condamna « Monsieur Justin Acher à rétablir et réintégrer le banc des consuls qu'il avait fait déplacer de son autorité »¹⁷⁶². Lorsque cette condamnation lui fut signifiée, Justin Acher fit, on s'en doute, « le difficile à exécuter le jugé en son entier »¹⁷⁶³. Loin de s'avouer vaincu, il contrattaqua dès la semaine suivante en créant un « syndic des principaux habitants et contribuables »¹⁷⁶⁴. Son syndic, Marc-Antoine Pont, *ajouteur d'esclapes* travaillant pour les Acher, accusait les consuls d'être mûs « par un motif de jalouse »¹⁷⁶⁵ qui les poussait à refuser

¹⁷⁶⁰ AM Sainte-Colombe sur l'Hers, BB 1 ; Registre des délibérations de la communauté de Sainte-Colombe, du 31 juillet 1785 au 17 avril 1786.

¹⁷⁶¹ *Ibid.* ; Délibération du 7 août 1785.

¹⁷⁶² *Ibid.* ; Délibération du 12 février 1786.

¹⁷⁶³ *Ibid.*

¹⁷⁶⁴ *Ibid.* ; Délibération du 29 mars 1786 ; d'après les dires de Marc-Antoine Pont, le syndicat est créé le 6 février.

¹⁷⁶⁵ *Ibid.* ; Délibération du 24 mars 1786.

« au sieur Acher de le lesser jouir des honneurs attachés à sa charge de secrétaire du roy »¹⁷⁶⁶. Le 23 mars 1786, sur la base de ces arguments, il s'opposait aux délibérations du conseil, demandait la cassation du jugement et « qu'il soit fait deffences aux consuls de continuer de plaider au nom de la communauté contre le dit Acher »¹⁷⁶⁷ qui obtint une commission au conseil pour contester la décision du sénéchal. De son côté, Jean-Baptiste Viviès s'empressa de qualifier de « prétendu » et « souterrain »¹⁷⁶⁸ un syndicat dont son représentant refusait de faire connaître la délibération qui le nommait syndic. Il rajoutait sur un ton cinglant :

que le d Pont a craint avec fondement que la communauté ferait voir le peu de cas que l'on doit faire dès personnages qui peuvent avoir donné leur sufrage dans cest acte de sindiquat la plus grande partie errants sans alivrement dans ladite communauté & la plupart sans dom^{ile} prix de la crapule les domestiques qui sont servilement soumis & sous le despotisme de Mons^r Justin Acher. Le célèbre sindiq Marc Pont le seul qui s'est fait connaître ny possède rien.¹⁷⁶⁹

Le 7 mai, Jean-Baptiste Viviès ayant eu connaissance de la composition de ce syndicat, ajoutait qu'en dehors d'Antoine Acher « dit St Pastou fils de famille en qualité & qui n'a aucun bien dans cette communauté [...] les autres syndiqués [ne sont] que des indigens & des commis au gage du dit sieur Acher ou ses ouvriers à la fabrique des peignes »¹⁷⁷⁰. Tous ses membres réunissaient à peine trois livres d'allivrement quand le total pour la communauté se portait à 131 livres : « ainsy l'opinion desdits syndiqués ne peut faire aucune sensation dans la comm^{té} ni empêcher que la comm^{té} se deffende contre le dit sieur Acher qui veut la priver, en la personne de ses officiers, d'un droit dont ils ont constamment joui »¹⁷⁷¹. On voit là s'affronter le réseau vertical des Acher contre le réseau horizontal des Viviès.

Finalement, le 20 janvier 1787, le grand conseil rendit un arrêt offrant une solution intermédiaire. D'un côté, il entérinait la primauté de la place des officiers municipaux à l'église, d'un autre côté, il enjoignait aux curé et marguilliers – dont le premier était Paul-Emmanuel Viviès dit Laprade – « d'indiquer au s^r Justin Acher Secrétaire du Roy & neg^t du présent lieu, un emplacement dans la nef de l'église pour mettre un banc moyennant par le dit sieur Acher de payer la rétribution accoutumée », soit 4 livres et 16 sols¹⁷⁷², une somme qui équivalait à la place de quatre chaises. Mécontent de la place qui lui avait été attribuée, Justin Acher négocia

¹⁷⁶⁶ *Ibid.*

¹⁷⁶⁷ *Ibid.*

¹⁷⁶⁸ *Ibid.*

¹⁷⁶⁹ *Ibid.* ; Délibération du 29 mars 1786.

¹⁷⁷⁰ AM Sainte-Colombe sur l'Hers, BB 2 ; Délibération du 7 mai 1786, page 1.

¹⁷⁷¹ *Ibid.*

¹⁷⁷² *Ibid.* ; Délibération du 20 juillet 1787, page 37. Le premier marguillier était Paul-Emmanuel Viviès, dit Laprade, fils aîné de Thomas Viviès, frère cadet de Jean-Baptiste Viviès père. Lui aussi était fort jeune puisqu'il n'avait que 29 ans.

l'emplacement, tout en respectant le fait qu'il ne devait pas gêner le service et en demeurant placé après les consuls et les marguilliers.

L'affaire pourrait paraître anecdotique, mais son coût élevé en démontre l'importance : un total de 1 119 livres. Si Justin Acher fut condamné aux dépens, ce n'était que pour les frais ordinaires d'un montant de 699 livres qu'il paya. Les frais extraordinaires, soit 420 livres, étaient à la charge de la communauté et des taxes furent levées pour payer cette somme¹⁷⁷³ ! Surtout, cette querelle est la parfaite illustration de la manière dont s'encastrent les sphères religieuse, politique, économique et sociale. En effet, si cette querelle avait pour objet le banc d'une église, elle prenait place au sein d'une assemblée politique pour des raisons de conflits sociaux qui voyaient s'affronter les principales fortunes issues de l'industrie.

L'argumentaire de Justin Acher reposait sur le fait qu'il demandait à être « maintenu dans sa jouissance de tous les droits priviléges prérogatives et prééminence attachés à sa charge de secrétaire du royaume de la Grande chancellerie de France & notamment de jouir en cette qualité d'un banc dans lad^{ite} église paroissiale après le seigneur & patron & avant celuy des officiers municipaux »¹⁷⁷⁴. En effet, « Sous l'Ancien Régime, les seigneurs prétendaient détenir le privilège du banc d'église. Mais les officiers municipaux comme les villageois enrichis, soucieux de se distinguer du commun, revendiquaient de leur côté le droit de posséder un banc »¹⁷⁷⁵. Le privilège de banc réservé à l'église était lié à la possession d'une seigneurie et non pas au fait d'être noble¹⁷⁷⁶ : les consuls de Sainte-Colombe déclaraient qu'il « leur serait dur de s'en voir dépourvus par un simple habitant qui n'a ni droit ni titre, ni naissance distinguée qui porte la comm^{té} à aucun égard particulier en sa faveur »¹⁷⁷⁷.

D'autres épisodes vinrent jaloner l'histoire des relations tendues entre les Viviès et les Acher. Pour finir, ne citons que celui-ci : en 1788, François Acher dit Montgascon (second fils de Justin Acher) et son épouse « dame Pinet Laval », accusèrent Emmanuel Viviès dit Laprade, d'être « auteur d'enlèvement et déchâtement d'une lettre écrite par la dame Pinet, à demoiselle Pernon missivée à Narbonne »¹⁷⁷⁸.

¹⁷⁷³ AM Sainte-Colombe sur l'Hers, BB 2 ; Délibération du 28 décembre 1788, page 51. À cette date, la fabrique s'était chargée de payer 262 livres tandis que Jean-Baptiste Viviès avait avancé le reste. La délibération en date du 28 décembre 1788 avait pour objet d'autoriser la levée de taxes pour pouvoir le rembourser.

¹⁷⁷⁴ AM Sainte-Colombe sur l'Hers, BB 1 ; Délibération du 2 avril 1786.

¹⁷⁷⁵ PLOUX François, « Luttes de factions à la campagne. L'exemple du Lot au XIX^e siècle », *HSR*, 2004/2, Vol. 22, p. 108

¹⁷⁷⁶ GARNOT Benoît, *Société, cultures et genres de vie ... op. cit.*, p. 28.

¹⁷⁷⁷ AM Sainte-Colombe sur l'Hers, BB 2 ; Délibération du 7 mai 1786, page 2. On notera que Jean-Baptiste Viviès prenait bien soin de ne jamais qualifier Justin Acher ni de seigneur, ni de noble.

¹⁷⁷⁸ AD Aude, 3 E 3887 ; Transaction entre François Acher, son épouse « dame Pinet Laval » (fille du maire de Quillan) et Emmanuel Viviès, 21 avril 1791, f° 265-267.

II. Des luttes sociales

1) Des conflits peu visibles mais sans doute omniprésents

Outre les luttes claniques, on observe aussi une conflictualité entre les négociants et les ouvriers, mais, comparativement, la documentation ne leur laisse que peu de place. Dans les campagnes, les mouvements sociaux qui laissent des traces sont ceux souvent menés par des notables, ritualisés et qui « tournent surtout autour des mêmes enjeux : d'un côté, l'emprise croissante des relations de marché sur les campagnes ; de l'autre, l'augmentation du prélèvement de l'État »¹⁷⁷⁹. Mais, dans les zones à forte concentration ouvrière, on voit surgir des comportements revendicatifs spécifiques qui débouchent sur des épisodes de « rébellion »¹⁷⁸⁰ donnant lieu à la production d'écrits. En revanche, les rapports de force quotidiens entre les fabricants qui maîtrisent les marchés et leurs ouvriers sont peu visibles dans les sources. Néanmoins, en creux, les archives nous disent bien des choses sur ces rapports de force, pour peu que l'on fasse parler les silences.

Ainsi, les actes notariés tendent à révéler que les négociations autour des conditions de travail se déroulaient dans un climat de tension où les fabricants se plaçaient en position de force, tandis que, dans bien des cas, les ouvriers, fort désireux de trouver un complément de revenu, se trouvaient dans une position peu favorable. En effet, la longue durée –quatre ans – des contrats d'apprentissage des lapidaires en jais amenait les ouvriers à être aptes à produire des objets de qualité bien avant le terme de l'apprentissage. Le fabricant gagnait alors un ouvrier qui travaillait pour lui à un coût très modeste, soit simplement nourri et logé, soit de 6 à 10 sols par jour. Certains parents, tel le charpentier Antoine Labatut, comprenant au moment de signer qu'il y avait là quelque iniquité – d'autant plus que le moulin de Sibra dans lequel son fils devait faire gratuitement son apprentissage était situé à dix km au nord de Sainte-Colombe où il habitait –, se retiraient du contrat. Mais ils finissaient par en accepter les termes dans l'espoir que leur fils accède à une qualification dans un métier qui paraissait porteur¹⁷⁸¹. D'autres réussissaient à y glisser une petite amélioration : dans le même contrat, Laurent Bigou, tisserand, obtenait de François Acher « que dès que la dite Marie Bigou [sa fille] sera en état de travailler pour elle-même le dit sieur Acher sera tenu de la retirer dudit moulin à jayet de Sibra et lui procurer une place s'il y en a de vides aux moulins à jayet dudit Sainte-Colombe pour y

¹⁷⁷⁹ BOURGUINAT Nicolas, « La contestation paysanne, entre communauté et nation. Un temps de transition (1830-1880) », in PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, p. 58.

¹⁷⁸⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 102.

¹⁷⁸¹ AD Aude, 3 E 3863 ; Brevet d'apprentissage entre François Acher, Antoine Labatut, Laurent Bigou et Raymonde Lacube, 1^{er} février 1750, f° 206-207.

finir le temps dudit apprentissage [...] la moitié du travail qu'elle fera lui appartiendra et l'autre moitié au sieur Acher »¹⁷⁸². Mais ce cas semble unique : les sources tendent plutôt à montrer que la population en plein essor à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle offrait une main-d'œuvre nombreuse aux fabricants qui pouvaient se permettre de ne pas trop laisser de marge de manœuvre aux ouvriers dans les négociations. Ces rapports de force éclatent au grand jour lorsque les crises accroissent les tensions.

2) Crise, baisse des revenus ouvriers et affrontements

En Pays d'Olmes, seul le conflit de 1757 opposant de manière ouverte ouvriers et fabricants a laissé des traces dans la documentation. Il fait suite aux crises de mévente du jais liées à la guerre de Sept ans. Malgré l'importance qu'a dû avoir ce conflit, le subdélégué de Mirepoix ne paraît pas tant s'en être préoccupé pour lui-même que pour ses conséquences. En effet, le mémoire que Simorre écrit à son supérieur en 1758 porte surtout sur le « danger que la fabrique du jayet établie dans les lieux de Sainte-Colombe, Labastide [de Congoust], Le Peyrat, et Léran, dans mon département ne soit transportée en Espagne »¹⁷⁸³. Un récit nous permet néanmoins de connaître les faits. En octobre 1757, il se rendit dans ces quatre communautés où il fit

venir la brigade de la maréchaussée, pour y faire des [informations] publiques, jusques y avoir calmé les divisions qui étaient survenues entre les marchands fabriquands en jayet [...] et leurs ouvriers, en ce que les fabriquands, sous prétexte qu'a la dernière foire de Baucaire, les marchandises en jayet avaient beaucoup diminué, voulaient reduire à un trop bas prix les ouvriers, et que ceux-cy pretendant qu'il n'y avait pas de proportion entre la diminution du prix des ventes des marchands fabriquands, avec la diminution par eux proposée aux ouvriers qui ne leur donnait pas de quoy vivre de leur travail, menassèrent de quitter le Royaume pour s'en allér a Saragosse en Espagne ; où le nommé Carrera fermier de quelques mines du Royaume d'Espagne voulait les attirer ayant fait connaissance avec quelques uns, dans un voyage qu'il avait fait dans nos cantons.

Voici ce qui inquiétait au plus haut point les autorités et leur représentant : que les ouvriers désirent quitter le royaume dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de l'autre côté des Pyrénées. En effet, on a vu que les relations entre l'Aragon et le Pays d'Olmes étaient fort anciennes et que des ouvriers en peigne y migraient de manière temporaire voire définitive car les conditions de vie y étaient plus avantageuses. Mais, en ce qui concerne les ouvriers du jais, de telles migrations ne semblent pas s'être produites. Cependant, on peut comprendre les

¹⁷⁸² *Ibid.*

¹⁷⁸³ AD Hérault, C 5669 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 26 septembre 1758. Les citations qui suivent sont issues de la même source.

crainches des autorités à leur endroit, même si, comme Jean-Michel Minovez le souligne, le « plus grand nombre de départs concerne d'abord le prolétariat agricole et plus faiblement les artisans¹⁷⁸⁴ ». Le subdélégué estima « alors que tant les fabriquands que les ouvriers étaient chacun dans leur tort », les premiers voulant baisser les tarifs plus que de raison et les seconds quitter le royaume. Il resta sur les lieux jusqu'à « avoir tout passifié par la médiation de Madame la Marquise de S^{te} Colombe mère de M. le président de Puivert. Les fabriquands promirent d'augmenter un peu les ouvrages, et les ouvriers de se contenter du prix qui leur était offert » en attendant que le retour de la paix fasse reprendre le commerce. Une fois cet accord passé, Simorre pouvait regagner Mirepoix rassuré car, d'après lui, tous les ouvriers « ne désirent pas mieux que de rester avec leurs familles, pourvu qu'ils puissent gagner 10 sous par jours ». Le calme était revenu : il n'y avait « plus de transmigration à craindre ». Pour l'anecdote, à en croire le subdélégué, c'est Justin Acher qui « s'offrit à continuer de payer ses ouvriers sur le même pied qu'il les payait en 1757, malgré le rabais que cette marchandise avait éprouvé »¹⁷⁸⁵. Mais cet argument étant destiné à servir sa demande de lettres de noblesse, on ne sait trop quel crédit lui accorder. En revanche, ce qui est sûr, c'est qu'en raison des troubles que connut le jais durant les années 1760 et 1770, les revenus des ouvriers ne remontèrent pas¹⁷⁸⁶ et, s'ils ne partirent pas pour l'Espagne, bon nombre d'entre eux ont dû prendre les chemins de l'exode.

III. Le protestantisme : entre tolérance de fait et affrontements confessionnels

1) L'ambiguïté de la politique royale

En Languedoc, une dernière vague de répression s'était abattue sur les réformés de 1745 à 1756. Cependant, faute de troupes suffisantes et alors qu'une partie de la cour appelait à la modération, le ministre Saint-Florentin dut se résoudre à mettre en pratique les insolubles contradictions d'une politique royale qui refusait de revenir sur la révocation de l'édit de Nantes. Il demanda donc à Saint-Priest, intendant du Languedoc, d'éviter de mettre le feu aux poudres par une répression trop rigoureuse, tout en continuant à faire des exemples¹⁷⁸⁷. Puis, en 1756, tandis que la guerre de Sept ans éclatait, « le successeur du maréchal de Richelieu en Languedoc, le maréchal de Mirepoix, chercha un modus vivendi avec les pasteurs

¹⁷⁸⁴ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 110.

¹⁷⁸⁵ AD Hérault, C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par Justin Acher, enquête de Simorre, 1775.

¹⁷⁸⁶ AN, F 14, 8137 ; Copie du Mémoire envoyé à Mgr de Calonne contrôleur général des finances par Jean-Anne Baron, négociant habitant à Chalabre, 25 août 1784.

¹⁷⁸⁷ JOUTARD Philippe, *La révocation ... op. cit.*, p. 322-323.

modérés »¹⁷⁸⁸ en laissant la liberté de faire des assemblées de dimension modeste. Ainsi, à partir du milieu des années 1760, on assista à « d'incontestables progrès de la tolérance civile à l'égard des protestants du royaume »¹⁷⁸⁹. Cependant, le maréchal de Thomond qui, en 1758, remplaça le duc décédé au commandement du Languedoc, avait mené une politique répressive en Guyenne. Mais il reçut des instructions prudentes quant à la conduite à tenir : il devait hausser le ton davantage que punir car, en ces temps de guerre, il n'en aurait pas eu les moyens. Encore une fois, la conjoncture internationale avait eu un impact fort sur le Pays d'Olmes : ses réformés – travaillant quasiment tous dans l'industrie – pouvaient pratiquer plus librement leur culte et ne s'en privèrent pas. Pour autant, la menace était toujours présente. Dans les années 1760, plusieurs protestants en ont fait les frais : le pasteur cévenol Rochette fut pendu et les trois frères de Grenier, gentilhommes verriers ariégeois, qui tentèrent de le délivrer les armes à la main, furent décapités à Toulouse en février 1762¹⁷⁹⁰. Le 10 mars, c'était au tour de Jean Calas, accusé à tort du meurtre de son fils, d'y subir le martyr. Le diocèse de Mirepoix ne connut pas de telles condamnations. Toutefois, la répression par l'exemple n'en était pas moins présente occasionnellement : « Il y eut au moins 13 relégations de jeunes filles à Mazères, au Carla[-Bayle], au Peyrat entre 1754 et 1766 »¹⁷⁹¹. Ces internements, souvent à l'initiative du curé du Peyrat, révèlent que la séparation entre les communautés protestante et catholique se faisait de plus en plus forte. Si la documentation ne décrit pas la relation quotidienne entre protestants et catholiques, elle montre cependant que chaque événement malencontreux pouvait être l'occasion d'un très vif regain de tensions.

2) L'attentat de Damien en Pays d'Olmes

La première affaire est l'écho de l'attentat de Damien survenu le 5 janvier 1757¹⁷⁹². Le 13 janvier, Paul Viviès, vicaire du Peyrat, se trouvait dans le bureau de Thomas Peyronnet, son cousin, notaire et lieutenant de juge du marquisat de Léran. Jeanne Hérisson, veuve de George Coulon, important négociant protestant de La-Bastide-de-Congoust¹⁷⁹³, entra pour traiter une affaire. Puis, après avoir longuement parlé de celle-ci, « elle adressa la parole au d^r S^r

¹⁷⁸⁸ JOUTARD Philippe, *La révocation ... op. cit.*, p. 324-325. On peut penser que le duc de Mirepoix était d'autant plus sensible à la cause des protestants que les terres de son héritier testamentaire abritaient une communauté protestante qui fournissait une contribution non négligeable à la richesse de sa seigneurie.

¹⁷⁸⁹ BOISSON Didier et DAUSSY Hugues, *Les protestants ... op. cit.*, p. 257.

¹⁷⁹⁰ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 894.

¹⁷⁹¹ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 130

¹⁷⁹² BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières ... op. cit.*, p. 247-251.

¹⁷⁹³ Jeanne Hérisson, issu de la bourgeoisie de Mazères s'est mariée en 1730 avec George Coulon. Sa sœur est mariée avec Pierre Cathala, un des deux plus riches propriétaires terriens de La-Bastide-de-Congoust. Son fils Laurent Coulon s'est marié avec Delphine Courtois, sœur de François Courtois, riche négociant en jais et en peigne du Peyrat.

Viviès en luy disant tout haut : au reste, M^r l'abbé, ne savéz-vous point une nouvelle ? Laquelle, luy répondit-il ? On dit repliqua-t-elle, qu'il y a une conspiration contre le Roy.¹⁷⁹⁴ » Incrédule, le vicaire lui rétorqua : « il y a apparence M^{lle} que vous ne comprenéz pas la valeur de ce terme : vous vous garderiez bien de le prononcer : vous vouléz dire sans doutte qu'il y a certaines disputes entre le clergé et le Parlement de Paris, et entre ce parlement et le Roy. Après quoi il ne l'ecoutta plus ». Le dimanche suivant (le 16 janvier), Paul Viviès passait la soirée chez son frère, négociant de Sainte-Colombe¹⁷⁹⁵, quand « on rapporta, qu'un homme arrivé de Narbonne asseurait pour nouvelle que le Roy avait été assassiné, dans le momment le sieur Viviès surpris et consterné se rappella le propos qu'avait tenu la susd^e Herisson, et s'ecria dans son transport : est-il possible que la parolle que j'ay entendu d'une miserable femme soit ainsi vérifiée dans trois jours ». Le terme « misérable » éclaire sur la considération qu'avait le vicaire à l'égard des femmes et des protestants. Il alerta alors le marquis de Puivert, président à mortier – qui écrivit au premier président du parlement de Toulouse – et le sieur Pouilharies, curé du Peyrat, qui « luy dit d'agir sourdement pour tacher de remonter à la source de cette nouvelle ». Le 24 janvier, le curé se rendit chez Jeanne hérisson au prétexte de lui rendre la visite qu'elle lui avait faite au premier de l'an et finit par l'interroger au sujet de sa connaissance de la nouvelle de l'attentat. « Elle répondit qu'elle la tenait de Marguerite Sauzet femme du boucher de la Bastide [Pierre Bez, qui s'était aussi lancé dans l'exploitation de mines de jais], qui avait dit que cette nouvelle venait du S^r Cailhau march^d du Peyrat, chéz qui on avait lu une lettre qui en faisait mention. » Le curé s'empressa d'en informer le marquis de Sainte-Colombe. Le 13 février, le comte de Léran, « ayant reçu des ordres de Monseigneur le duc de Mirepoix commandant de la province », fit arrêter Marguerite Sauzet et d'autres suspects à Mirepoix avant de les transporter à Chalabre sous la garde de 40 grenadiers. Le comte demanda au curé et au vicaire de se rendre toute affaire cessante au château de Chalabre, ce qu'ils firent sans hésiter. C'est là que l'affaire prit une tournure surprenante : après avoir auditionné les ecclésiastiques, « le sieur Ferriol juge de Ceintegabelle nommé commissaire » ordonna à cinq grenadiers de s'emparer d'eux. « Les grénadiers jetterent des grosses cordes sur le curé pour l'attacher, il leva les bras et par ce mouvement qu'il fit il éloigna les cordes de dessus luy en disant aux grénadiers : vous n'y pensez pas m. m. quoi attacher un homme qui est le défenseur

¹⁷⁹⁴ AD Hérault, C 6778 ; « Memoire pour Mons^r Poulharies curé du Peyrat et La Bastide diocèse de Mirepoix et pour le sieur Viviès pretre et son vicaire en plainte de la manière ignominieuse et déshonorante dont ils ont été traités sans aucun juste sujet ny prétexte », rédigé par le curé Poulharies, sans date, vers juillet 1757. Sans autre précision, toutes les citations qui suivent seront extraites de cette source.

¹⁷⁹⁵ Toutefois, le dossier ne précise pas de quel frère il s'agit : soit son aîné Jean-Baptiste, soit son cadet Thomas. Dans tous les cas, un important fabricant de jais et de peignes.

et le soutien de la religion contre l'hérésie qu'il n'a jamais cessé de combattre : cela ne se peut : c'est un badinage que tout ceci ». Mais ses protestations ne firent que ralentir son arrestation : lui et son vicaire se retrouvèrent ligotés comme des criminels et transportés ainsi à l'hôtel de ville. Deux jours plus tard, ils furent amenés avec les accusés à Toulouse. Mais ce n'est qu'aux abords de la capitale régionale que, venu à leur rencontre, le comte de Léran « leur témoigna sa surprise, [...] combien il était faché qu'on les eut ainsi maltraités » et les fit libérer. Que ce mauvais traitement fut le fruit d'un malencontreux retournement de situation ou de la vengeance des protestants, il a dû laisser des traces indélébiles dans la mémoire des sieurs Pouilhariès et Viviès. Le curé du Peyrat redoubla de zèle pour convaincre les réformés et aurait sans doute trouvé quelque satisfaction à savoir qu'une des filles de Jeanne Hérisson finit – après sa mort – par se convertir au catholicisme en 1767 : il avait d'ailleurs laissé de quoi lui payer une pension¹⁷⁹⁶.

3) Une montée des tensions révélatrice du creusement du fossé confessionnel

À partir de juillet 1760, les réformés tinrent leurs offices deux fois par semaine dans la maison d'oraison de La-Bastide-de-Congoust « avec pleine liberté, et avec la confiance, que leur inspiraient les predicants, qui presidaient aux assemblées, qu'ils n'avaient rien à craindre, seurs [sic] qu'ils étaient de la tollerance, malgré la rigueur des ord^{ces} royaux, qui avaient été cy devant publiées »¹⁷⁹⁷. Le niveau de tension monta d'un cran lorsqu'en juin 1763 les protestants commencèrent à refuser de parer leurs maisons de draps le jour de la Fête-Dieu. Au mois de janvier suivant, ils abattirent la partie nord du plancher de la maison d'oraison pour la transformer en un véritable temple avec une chaire pour prêcher¹⁷⁹⁸, un banc à dossier pour les quatre anciens et une place distinguée pour le sieur Bourrel propriétaire des lieux. Mais c'est au mois de mai que les tensions culminèrent : le six au soir, Marie Escot, fille d'un peignier à buis, demanda asile au curé du Peyrat, Raymond Nadal, en prétextant vouloir embrasser la religion catholique. Le lendemain, vers cinq heures du matin, sa famille et plusieurs protestants vinrent demander au curé si Marie Escot n'était pas chez lui : il répondit qu'elle était au couvent des Ursulines à Carcassonne. Mais le pot aux roses fut découvert par Jean-Jacques Roudière qui était allé escaladé le derrière de la maison du curé : ce fut l'embrasement. « Au coucher du

¹⁷⁹⁶ AD Hérault, C 407 ; Ordre du roi pour la demoiselle Marie Coulon afin de s'enquérir de la réalité de la conversion et de la pension octroyée par le curé, 1^{er} avril 1767. Puis attestation de la mère supérieure du couvent des ursulines de Pamiers, 14 avril 1767 de réception.

¹⁷⁹⁷ AD Hérault, C 407 ; Copie de la lettre écrite par M. Simorre le 21 août 1766 en réponse à celle écrite par Monseigneur le prince de Beauvau le 5 août 1766 en réponse.

¹⁷⁹⁸ AD Hérault, C 407 ; Lettre de Michel Salvaire, premier consul de la Bastide de Congoust, 4 février 1764.

soleil, le même jour, le plus grand nombre des protestants [300 selon le curé] de tout sexe et de tout age dud. lieu de Labastide du Peyrat sont venus investir la d^{te} maison curiale, ont vomi toutes les injures les plus atroces et les plus infames contre la personne dud. S. Nadal curé, et ont enfin forcé la porte principale de la susd^e maison et ont enlevé de force la d^e Marie Escot »¹⁷⁹⁹. La jeune fille déclarait à ce moment vouloir « embrasser la religion catholique » par pure conviction. Au passage, la populace « a saisi au colet le nommé Arnaud Durand catholique, defendant l'entrée de la porte, lui a donné tant de coups de bâton et lui a pressé le col de telle force qu'il en a perdu l'usage de la parole »¹⁸⁰⁰.

Le curé écrivit immédiatement à l'évêque et au subdélégué de Mirepoix qui demandèrent l'intervention de la troupe. L'affaire remonta alors aux plus hautes instances : le duc de Choiseul et le comte de Saint-Florentin en référèrent au roi qui envoya un ordre pour faire emprisonner Jean-Jacques Escot, le père de la jeune fille¹⁸⁰¹. Cependant, quatorze jours après les faits, le subdélégué de Mirepoix écrivait à son supérieur que Marie Escot avait été envoyée à Mirepoix auprès de l'évêque par son père. Là, elle avoua que c'était « par pure légèreté, piquée de ce que un jeune protestant du lieu, de qui elle et ses parents, avaient souffert les assiduités, en veue d'un futur mariage, avait discontinué de la pratiquer, pour se marier avec quelqu'autre fille »¹⁸⁰². Elle expliquait que depuis son enlèvement, elle ne songeait plus à changer de religion, voulait vivre dans la foi réformée dans laquelle elle avait été élevée et était fiancée à un jeune protestant qu'elle voulait épouser. Le contrat de mariage fut passé devant notaire six jours plus tard¹⁸⁰³ et la cérémonie eût lieu à La-Bastide-de-Congoust le 20 juin¹⁸⁰⁴. Informé du revirement de situation, le comte de Saint Florentin écrivait à l'intendant du Languedoc : « Dans d'autres circonstances cette affaire aurait pu être traitée avec plus de rigueur. Mais pour le présent il serait peut-être d'autant plus dangereux de la remuer qu'elle pourrait attirer un orage sur le curé, et que M. de Moncan [gouverneur du Languedoc] me semble peu en état de faire prévaloir dans cette partie de la province l'autorité du roi si elle venait à être compromise.¹⁸⁰⁵ » Ces propos du garde des sceaux en disent long sur l'incapacité de l'État à faire alors appliquer la législation en vigueur et l'obligation dans laquelle il était de composer avec la réalité du terrain.

¹⁷⁹⁹ AD Hérault, C 407 ; Copie du verbal de messieurs les consuls du Peyrat, Mirepoix, le 11 mai 1764. Le premier consul était Marc Autié, marchand orfèvre en jais, par sa mère, cousin germain de Durand Cailhau.

¹⁸⁰⁰ *Ibid.*

¹⁸⁰¹ AD Hérault, C 407 ; Lettre du comte de Saint-Florentin à l'intendant du Languedoc, 30 mai 1764.

¹⁸⁰² AD Hérault, C 407 ; Lettre de Simorre, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 21 mai 1764. Entre-temps, elle avait été emmenée au Mas-d'Azil où le grand nombre de protestants mettait la communauté à l'abri d'éventuelles représailles. D'après l'évêque de Mirepoix, c'est sur ordre de la marquise de Mirepoix qu'elle fut amenée dans la capitale diocésaine.

¹⁸⁰³ AD Ariège, 3 E 3486 ; Contrat de mariage de Jean-Pierre Corneil et Marie Escot, 27 mai 1764, f° 29.

¹⁸⁰⁴ AD Ariège, 6 EDT, GG 2 ; mariage de Jean-Pierre Corneil et Marie Escot, 20 juin 1764.

¹⁸⁰⁵ AD Hérault, C 407 ; Lettre du comte de Saint-Florentin à l'intendant du Languedoc, 20 juillet 1764.

Sept ans plus tard, la situation était loin d'être apaisée. En effet, à La-Bastide-de-Congoust, la supériorité démographique des protestants leur avait permis d'exercer sans encombre des charges consulaires. Mais il en allait tout autrement au Peyrat. Le 31 mars 1767, plusieurs consuls et une partie des habitants du Peyrat assemblés nommèrent Jean Bergé

pour leur syndic avec pouvoir de faire assigner le S^r Marc Autié premier consul & s conseiller politique et son renfort de Comm^{té} du dit lieu, devant Monsieur le sénéchal de Limoux, pour y voir casser par contravention à l'édit du mois de may 1766 et du 27 novembre 1767 qui "exclut totalement les religionnaires d'exercer aucune charge publique" [...] la deliberation du 26^e courant portant nomination d'un nouveau consul, et nouveau conseillait, ensemble une precedante deliberation qui contre l'usage constamment observé, admet au conseil des révolutionnaires¹⁸⁰⁶.

Cette dernière affaire, dont nous ne connaissons pas l'issue, illustre bien la manière dont le fossé s'est creusé sans retour entre les catholiques et ceux – comme les sources les nommaient – de la Religion Prétendue Réformée. Ces derniers, afin de pouvoir exercer leur foi dans une situation illégale, avaient dû renforcer les liens qui les unissaient et leur communauté s'en était trouvée davantage soudée dans une opposition croissante aux catholiques environnants. De là allait naître une histoire économique propre, pour ne pas dire légende, d'une communauté vouée au travail du peigne tandis que l'histoire du territoire montre qu'elle n'y occupait qu'une part inférieure à celle des catholiques sous l'Ancien Régime. Michel Hau et Nicolas Stoskopf ont largement démontré que la cohésion des protestants fut un élément essentiel dans l'industrialisation de l'Alsace¹⁸⁰⁷. Toutefois, le cas du Pays d'Olmes amène à penser que, plus encore que les préceptes eux-mêmes – qu'il ne faudrait pas sous-estimer pour autant¹⁸⁰⁸ – de la religion protestante, ce sont l'attachement à une foi interdite et leur appartenance à une minorité qui contribua à rassembler les protestants du Pays d'Olmes dans un groupe uni de plus en plus distinct du reste de la population. L'unification sociale largement due à l'édit de Fontainebleau constitue donc un facteur clé indispensable à l'intelligence du microcosme protestant, non seulement en Pays d'Olmes, mais aussi dans les autres centres industriels où une communauté réformée s'est identifiée au travail industriel¹⁸⁰⁹.

¹⁸⁰⁶ AD Ariège, 5 E 3488 ; Acte de nomination d'un syndic par les habitants du Peyrat, 31 mars 1771, f° 28-30.

¹⁸⁰⁷ STOSKOPF Nicolas et WOESSNER Raymond, « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations de 1746 à nos jours », in DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie ... op. cit.*, p. 297-299.

¹⁸⁰⁸ Voir HAU Michel, “Entrepreneurship in France” in BAUMOL William J., LANDES David S. and MOKYR Joel (D.), *The Invention of Enterprise. Entrepreneurship ... op. cit.*, p. 311. Nous reviendrons ultérieurement sur ces préceptes moraux.

¹⁸⁰⁹ Outre le cas alsacien, on peut penser aux industriels mazamétains étudiés par Rémy Cazals (CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, 298 p.).

Finalement, l'étude de la conflictualité permet d'envisager la complexité du réel. En effet, si les négociants possédaient des intérêts communs qui les soudaient lorsqu'un acteur extérieur venait remettre en jeu tout leur mode de fonctionnement, ils n'en étaient pas moins divisés dans une course aux honneurs et à la richesse. On observe alors qu'à l'instar du territoire sedanais au milieu du XVIII^e siècle (1748-1750)¹⁸¹⁰, s'affrontent non seulement ouvriers et fabricants mais aussi fabricants entre eux. Ces derniers n'hésitaient pas à utiliser leur clientèle verticale et, en particulier leurs ouvriers, pour s'opposer à leurs rivaux. Nonobstant, tant face à un étranger qu'aux ouvriers, les négociants savaient mettre leurs conflits de côté pour retrouver leur unité. En revanche, les réformés, marchands comme ouvriers, se sont de plus en plus soudés au XVIII^e siècle.

¹⁸¹⁰ GAYOT Gérard, « La longue insolence des tondeurs de draps dans la manufacture de Sedan au XVIII^e siècle », in *Revue du Nord*, tome 63, n° 248, Janvier-mars 1981, p. 105.

Conclusion de la seconde partie

Au siècle des Lumières, le Pays d’Olmes, a su adapter ses productions aux évolutions de la demande. Pour ce faire, il s’est appuyé à la fois sur la très longue maîtrise technique du travail du jais et du peigne mais aussi sa capacité à tisser des réseaux nationaux et internationaux qui lui permettaient de bénéficier d’externalités. Parmi elles, la possibilité de se fournir en matières premières aux meilleurs prix et de se connecter aux centres de commerces – principalement les ports et les grandes villes – a eu une importance majeure. Grâce à cela, le Pays d’Olmes s’est inscrit dans le sillon de « L’intensification des échanges [qui] joue un rôle moteur dans la croissance »¹⁸¹¹. Cette croissance des flux commerciaux a, en retour, suscité « l’extension de l’offre en produits manufacturés en créant de nouveaux débouchés »¹⁸¹², permettant au territoire de connaître un âge d’or.

L’apogée du territoire dû à la forte croissance de la demande de ses produits sur les marchés extérieurs confirme à une échelle micro-historique l’effet d’entraînement qu’a pu avoir l’accroissement du commerce extérieur sur l’industrialisation¹⁸¹³. Toute une partie des habitants du Pays d’Olmes vivait alors au rythme du monde car l’extraversion du territoire impliquait que la conjoncture internationale influait fortement sur l’activité locale. Des localités que l’on pourrait trop facilement croire isolées, telles Sainte-Colombe, Le-Peyrat et La-Bastide-de-Congoust, avaient alors le goût du monde. On y consommait des produits coloniaux – d’abord du sucre, du café, du tabac et du chocolat –, mais aussi des produits manufacturés – telles des cotonnades – comme « en Grande-Bretagne, dans les treize colonies, et dans une moindre mesure, dans d’autres pays de l’Europe du Nord-Ouest, bien avant la période dite de la “révolution industrielle” »¹⁸¹⁴. On est donc bien loin de « fiction d’un monde [rural] immobile »¹⁸¹⁵.

¹⁸¹¹ TERRIER Didier, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 190.

¹⁸¹² *Ibid.*, p. 190.

¹⁸¹³ Le développement du territoire confirme donc bien ce que Paul Butel affirmait et infirme ce qu’avance Olivier Grenouilleau, à savoir que la capacité du commerce extérieur « à stimuler et à entraîner le reste de l’économie paraît n’avoir été réellement évidente qu’au cours d’une période assez brève, entre 1716-1736 et 1748 », bien avant les prémisses de la révolution industrielle (GRENOUILLEAU Olivier, *Fortunes de mer, sirènes coloniales... op. cit.*, p. 107). L’erreur reposant ici sur la chronologie de l’industrialisation.

¹⁸¹⁴ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde... op. cit.*, p. 283. Patrick Verley souligne que : « Les travaux des historiens des cultures et des mentalités ont confirmé cette évolution ».

¹⁸¹⁵ BÉAUR Gérard « Histoire économique, histoire des campagnes », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L’histoire économique en mouvement, entre héritages et renouvellement*, Villeneuve d’Ascq, PUS, 2012, p. 134.

Les connexions des négociants du Pays d'Olmes avec l'Espagne leur ont permis de découvrir une matière première en parfaite adéquation avec la majorité de leur production de jais : le minerai aragonais. Celui-ci, moins dur – et donc bien adapté au travail sur la meule dans les moulins à jais –, disponible en grande quantité et à faible coût, a permis une production de masse au milieu du XVIII^e siècle. Grâce à cela, leurs bijoux étaient accessibles au plus grand nombre et compétitifs sur les marchés internationaux. On peut alors parler de modèle du minerai aragonais. Pendant longtemps, ingénieurs des mines, et à leur suite historiens et géographes, ont assimilé lignite et jais. Ainsi, en 1834, l'ingénieur des mines Vène parlait-il du « lignite-jayet¹⁸¹⁶ ». Le minerai espagnol, pourtant un lignite, fut donc assimilé à du jais car les hommes du temps ne possédaient pas les connaissances permettant de distinguer clairement les deux. Or, le lignite aragonais n'était pas du jais et n'en possédait pas les propriétés : la longévité et une plus grande dureté qui permettaient d'objets plus hauts en gamme. Par ailleurs, les formidables profits que les négociants ont faits grâce à ce modèle n'ont majoritairement pas été placés dans des investissements productifs mais bien davantage dans la rente, avant tout la terre, et plus improductif, dans la principale modalité d'ascension sociale su temps : une charge anoblissante.

La relativement forte connexion du Pays d'Olmes au monde a constitué sa force. Mais, en cas d'aléas extérieurs, cette force devenait une faiblesse qui a contribué à fragiliser le territoire et a modifié sa dynamique à partir de la fin du XVIII^e siècle.

¹⁸¹⁶ VENE, « Rapport sur le terrain présumé salifère de Fourtou et Sougraigne (Aude) » *Annales des mines*, 3^e série, tome 6, 1834, p. 167-177.

Partie III. Du jais au peigne, les crises de recomposition, fin XVIII^e siècle-années 1850

Malgré des flux et des reflux, le XVIII^e siècle fut, globalement, le temps de l'ouverture au monde du Pays d'Olmes. La force du territoire reposait en grande partie sur sa capacité à exporter ses productions au lointain, en particulier via l'Espagne. Après le déclin des marchés extérieurs qui avait suivi la guerre de Sept ans, le dynamisme semblait à nouveau caractériser le territoire à la veille de la Révolution française. Mais les *French Wars* vinrent porter un coup d'arrêt à l'essor retrouvé. En effet, les connexions qui s'étaient établies avec les mondes atlantique et méditerranéen par l'intermédiaire des grands ports furent brutalement interrompues.

Pour François Crouzet, cette rupture explique que, dans le Sud-Ouest, les « industries nombreuses et variées de la fin du XVIII^e siècle déclinèrent fortement ou même disparurent.¹⁸¹⁷ » Dans un ouvrage lui rendant hommage, Jean-Pierre Poussou reprenait cette idée en la nuancant d'une manière que l'on pourrait résumer ainsi : comme l'industrie n'était pas très importante dans le Sud-Ouest, la rupture révolutionnaire ne fut finalement pas si importante¹⁸¹⁸. L'industrie du Pays d'Olmes, que l'on a vue plus que naissante au XVIII^e siècle, était-elle destinée à disparaître ? Cette vision des choses n'est-elle pas trop empreinte d'une téléologie qui verrait l'économie du Sud-Ouest au XIX^e siècle à travers le prisme des années 1950, période à laquelle un grand nombre d'industries, en particulier les plus petites, avaient déjà périclité¹⁸¹⁹ ?

Si, pour le jais très tourné vers l'extérieur, la crise fut effectivement terrible, le peigne, qui s'adressait davantage au marché français, ne sortit pas exsangue des guerres napoléoniennes. Les difficultés que rencontrait le jais – ainsi que d'autres industries, telle la métallurgie – rendirent disponibles hommes, capitaux et usines. Bien qu'une partie d'entre eux se tourna vers d'autres activités, cette disponibilité ne fut-elle pas une aubaine pour le peigne qui pouvait s'appuyer sur des réseaux, certes affaiblis, mais toujours existants ?

¹⁸¹⁷ CROUZET François, « Les origines du sous-développement économique du Sud-Ouest » ... art. cit., p. 73.

¹⁸¹⁸ POUSSOU Jean-Pierre, « Le Sud-Ouest de la France est-il au XIX^e siècle une région sous-industrialisée et sous-développée ? », in POUSSOU Jean-Pierre (dir.), *L'économie française du XVII^e au XX^e siècle. Perspectives nationales et internationales, Mélanges offerts à François Crouzet*, Paris, PUPS, 2000, p. 643-670.

¹⁸¹⁹ Michel Chevalier notait que si l'Ariège conservait quelques bassins industriels dynamiques, les petites et moyennes industries étaient sur le déclin (CHEVALIER Michel, *La vie humaine ... op. cit.*, p. 1028-1060) ; pour le textile dans le Midi, Jean-Michel Minovez explique que « Les signes d'un ralentissement sont parfois perceptibles durant les phases réputées de croissance de l'industrie française avant et après la Seconde Guerre mondiale » (MINOVEZ Jean-Michel, « La désindustrialisation en longue durée », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 2019/4, n° 144, p. 25).

Chapitre I. Déconnexion au monde

Bruno Marnot note que « Plusieurs indices laissent penser que la mondialisation du XIX^e siècle se situe à un stade intermédiaire entre la “proto-mondialisation”, ainsi qualifiée par F. Crouzet, des XVI^e-XVIII^e siècle et la globalisation actuelle »¹⁸²⁰. En effet, en dépit d'une rupture radicale, ce premier temps de la période contemporaine connaît de fortes différences, en particulier la construction d'un système de marchés de mieux en mieux intégrés. « En ce sens, la mondialisation du XIX^e siècle constitua bien la première véritable mondialisation au sens donné par les économistes. Elle a pu émerger grâce au contexte de la paix durable – s'étendant de 1815 jusqu'au milieu du siècle – avant de connaître ensuite une intensification liée à la croissance de l'industrialisation. Cependant, en Pays d'Olmes, si le XVIII^e siècle paraissait bien avoir jeté les bases d'une intensification des connexions, les *French Wars* ont rompu définitivement l'élan pris par le jais. Pour autant, « La Révolution et les French Wars ont brisé un système d'échange qui avait peut-être atteint, à la fin de l'Ancien Régime, ses limites d'efficacité »¹⁸²¹. En effet, le système industriel semble avoir été inadapté aux évolutions du marché. Pour s'en défendre, les contemporains arguaient de l'inéluctable disparition de cette industrie dont l'archaïsme l'aurait vouée aux gémonies. Mais, pendant que le jais en Pays d'Olmes passait de l'industrie à l'artisanat, de l'autre côté de la Manche, Whitby, dans le Yorkshire, connaissait une évolution sensiblement inverse, faisant douter des explications insistant sur le caractère inéluctable du déclin.

A. L'effondrement du jais en Pays d'Olmes

La période qui s'étend de la fin de l'Ancien Régime jusqu'au milieu du XIX^e siècle est marquée par un repli extrêmement fort de l'industrie du jais. Au cours des années 1780, l'activité semblait avoir retrouvé sa vigueur perdue. Mais, à partir du déclenchement des guerres de la Révolution, le commerce du jais est brutalement interrompu. Puis, sous la Restauration, la fabrication reprit des couleurs. Toutefois, cette timide reprise ne dura guère et, lors de l'établissement de la première statistique industrielle en 1856, le jais semblait avoir quasiment disparu¹⁸²².

¹⁸²⁰ MARNOT Bruno, *La mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914)* ... op. cit., p. 9.

¹⁸²¹ WORONOFF Denis, « L'industrialisation de la France de 1789 à 1815. Un essai de bilan », *Revue économique*, vol. 40, n° 6, 1989, p. 1054. D'autres auteurs ont montré que l'idée de catastrophe économique attribuée à la Révolution était obsolète (HINCKER François, *La Révolution française et l'économie. Décollage ou catastrophe ?*, Paris, Nathan, 1989, 224 p. ; LEMARCHAND Guy, *L'économie en France de 1770 à 1830. De la crise de l'Ancien Régime à la révolution industrielle*, Paris, Armand Colin, 2008, 318 p.)

¹⁸²² AD Ariège, 14 M, 17/1 ; Statistiques industrielles, premier trimestre 1856.

I. Une chute brutale

Le tournant majeur de l'industrie du jais se situe clairement sous la Révolution et l'Empire. Cependant, les sources se raréfient fortement durant cette période. Par ailleurs, la création des départements sépare le territoire du jais entre l'Aude et l'Ariège. Ces deux éléments rendent difficiles une mesure précise de l'évolution de l'activité. Toutefois, les éléments sont suffisamment nombreux pour retracer l'ampleur de la chute.

1) Un jais au beau fixe aux premiers temps de la Révolution ?

En 1959, pour François Crouzet, le décalage économique entre le Sud-Ouest et le Nord de la France était relativement faible au XVIII^e siècle car on trouvait sur son sol d'assez nombreuses activités ; « cependant, ces industries nombreuses et variées de la fin du XVIII^e siècle déclinèrent fortement ou même disparurent. On peut localiser de façon précise ce tournant de la fortune économique de nos régions qui se place pendant la Révolution et l'Empire.¹⁸²³ » Trente ans plus tard, sans changer d'opinion, l'historien de l'économie posait ainsi les termes d'un vif débat : « la vision de l'économie pré-révolutionnaire influence les jugements sur les effets de la Révolution : selon les cas, cette dernière a mis fin à la prospérité et interrompu des changements prometteurs, ou bien elle n'a fait qu'aggraver momentanément une conjoncture déjà mauvaise et elle a surtout posé les bases d'une économie nouvelle.¹⁸²⁴ » Toute la difficulté consiste donc à savoir si l'effondrement que connaît l'industrie du Midi et, en particulier, celle du jais, entre 1789 et 1815 est un retournement ou une accélération de tendance. Afin de répondre à cette interrogation, il convient de dresser un tableau de l'activité avant son effondrement.

À l'échelle nationale, « la production industrielle avait été fortement orientée à la hausse au XVIII^e siècle.¹⁸²⁵ » En revanche, à l'échelle régionale, « Au cours des deux ou trois dernières décennies du XVIII^e siècle, les territoires du Midi ont révélé leurs faiblesses fondamentales que les aléas conjoncturels n'expliquent qu'imparfaitement. [...] La Révolution française et la crise géante qui l'accompagne frappent une industrie globalement malade, révélant des difficultés structurelles des territoires de la laine du Midi.¹⁸²⁶ » En regardant cette fois à l'échelle du Pays d'Olmes, on s'aperçoit qu'après deux pâles décennies, les années 1780 sont celles d'une belle

¹⁸²³ CROUZET François, « Les origines du sous-développement économique du Sud-Ouest » ... art. cit., p. 73.

¹⁸²⁴ CROUZET François, « Les conséquences économiques de la Révolution française. Réflexions sur un débat », *Revue économique*, vol. 40, n°6, 1989, p. 1191.

¹⁸²⁵ BIARD Michel, BOURDIN Philippe, MARZAGALLI Silvia (dir.), *Révolution, Consulat, Empire, 1789-1815*, Paris, Belin, 2014, p. 278.

¹⁸²⁶ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 101.

reprise pour le jais et le peigne. En 1788, l'intendant du Languedoc écrivait que « ces deux fabriques méritent toute l'attention du gouvernement : elles procurent la subsistance à 3 000 personnes au moins et versent plus de 400 000 l. en espèces »¹⁸²⁷. Ces chiffres sont tout à fait considérables puisque l'industrie textile de Chalabre et des larges environs occupait 3 000 ouvriers vers 1795¹⁸²⁸.

Cependant, malgré ce rebond, ensemble, le jais et le peigne n'égalaienr toujours pas les 500 000 livres d'exportation que le jais faisait à lui seul au temps de son apogée, c'est-à-dire au milieu du XVIII^e siècle. Adolphe Viviès, maire de Sainte-Colombe et descendant de la branche aînée de cette famille d'industriels, écrivait en 1845 au préfet de l'Aude que l'industrie du jais « a joui d'une grande prospérité au 18^e siècle, jusqu'à l'époque de notre révolution, elle occupait alors 1 000 à 1200 ouvriers, et absorbait 250 à 300 000 francs de capitaux.¹⁸²⁹ » En somme, même si ces chiffres doivent être considérés plutôt comme un ordre de grandeur que comme des données précises, malgré la forte reprise des années 1780, aux débuts de la Révolution, le jais n'était plus que la moitié de ce qu'il était une quarantaine d'années plus tôt. Cette évolution est confirmée par le fait que le nombre des moulins en fonctionnement – et encore toutes les places n'y étaient-elles pas louées – était revenu à celui des années 1740. Finalement, lorsqu'éclatait la Révolution, le jais avait certes retrouvé un fort dynamisme, mais, dans la longue durée, il suivait plutôt un *trend* de repli.

2) *Un arrêt quasi-totale de l'activité par la suite*

Les indications sur l'évolution du jais durant la Révolution française et l'Empire sont relativement rares. Cependant, toutes convergent dans le même sens, l'activité s'est effondrée durant cette période. Mais la difficulté consiste à dater cet effondrement avec précision. Il semble qu'un fort ralentissement eut lieu dès les débuts de la Révolution. Ainsi, le 26 septembre 1790, les conseillers municipaux de La-Bastide-de-Congoust, s'adressant aux administrateurs du district de Quillan pour la réfection du chemin les reliant à Sainte-Colombe, écrivaient que « la fabrique des peignes et du jayet donnait du pain aux deux tiers de ces mêmes individus qui maintenant sont sans ouvrage, puisque cette branche d'industrie est presque anéantie »¹⁸³⁰. Si les édiles municipaux ont pu dramatiser quelque peu la situation, le manque

¹⁸²⁷ AD Aude, 4 E 69, MS 81 ; Ballainvilliers Charles-Bernard de, *Mémoire sur le Languedoc*, 1788, f° 87. Son subdélégué écrivait avec davantage d'emphase : « elles font vivre avec aisance plus de trois mille personnes ».

¹⁸²⁸ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 48. Pour la comparaison, il convient toutefois de préciser qu'en 1795, le jais et le peigne s'étaient déjà probablement effondrés.

¹⁸²⁹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

¹⁸³⁰ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1^{er} cahier), 26 septembre 1790.

d'intérêt pour les moulins à jais vendus comme Biens nationaux en l'an II tend à confirmer leur dire : aucun des quatre moulins mis en vente à La-Bastide-de-Congoust et au Peyrat ne trouva preneur¹⁸³¹. En revanche, un moulin à Léran fut vendu à Abel Bez¹⁸³² et les trois encore en activité à Sainte-Colombe furent vendus à Emmanuel Viviès¹⁸³³. Au même moment, alors que le gouvernement s'enquérait de la possibilité d'exploiter des mines de jais pour disposer d'un combustible, l'agent national du district de Limoux, en leur répondant par la négative, parlait déjà au passé de l'industrie du jais en Pays d'Olmes¹⁸³⁴, c'est dire la régression qu'elle avait dû connaître.

Pourtant, les archives des Lévis montrent que si les moulins de ces puissants seigneurs n'intéressèrent pas les acheteurs de Biens nationaux, trois d'entre eux n'en furent pas moins loués jusqu'en 1800 – leurs baux ont été renouvelés pour trois ans le 18 décembre 1797 – pour une somme allant de 110 à 160 livres¹⁸³⁵. Malgré sa forte chute, l'activité se poursuivit donc sous la Révolution. C'est d'ailleurs ce que confirment les états de situation industrielle établis en l'an IX. Pour l'Ariège, le rédacteur écrivait que « Les mines de jayet précédemment exploitées dans ce département, ont donné lieu à quelques établissements qui subsistent encore au Peyrat et à la Bastide pour la fabrication de petits ouvrages de cette matière. On tire aujourd'hui d'Espagne le jayet qui s'y emploie »¹⁸³⁶. Dans l'Aude, il notait aussi que « La commune de Sainte Colombe sur Lers partage avec quelques communes de l'Ariège la fabrication du jayet, dont nous avons parlé à l'article de ce dernier département »¹⁸³⁷.

Mais la situation bascula au début du Consulat : en décembre 1800, plus personne ne s'est présenté pour l'affermage des moulins, « Le commerce du jayet étant tout à fait tombé »¹⁸³⁸. Il en allait de même l'année suivante¹⁸³⁹. Cependant, dans son *Essai sur le département de l'Aude, adressé au ministre de l'Intérieur*, publié en novembre 1802, le préfet Barante notait encore une très faible activité tout en insistant sur le fait qu'elle n'était plus que l'ombre d'elle-même :

¹⁸³¹ AD Ariège, 1 Q 9 ; Liste des biens du citoyen de Lévis mis en vente dans l'ancien marquisat de Léran, an III.

¹⁸³² AD Ariège, 46 J 366, n° 66 ; Adjudication d'un moulin à jayet à deux étages et une maison joignante située dans la commune de Léran provenant de l'émigré Lévis en faveur du citoyen Abez Bez jeune, 9 juillet 1794.

¹⁸³³ RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 19.

¹⁸³⁴ AN, F 14, 8137 ; Rolland aîné, agent national, à la commission des armes, poudres et exploitation des mines, 22 frimaire an III.

¹⁸³⁵ AD 46 J 388 ; Livre de recettes du revenu des biens invendus des enfants Lévis-Mirepoix, pour l'an VIII, p. 27.

¹⁸³⁶ AN, F 12, 1567 ; Situation en l'an IX du département de l'Ariège.

¹⁸³⁷ AN, F 12, 1567 ; Situation en l'an IX du département de l'Aude.

¹⁸³⁸ AD Ariège, 46 J 388 ; Livre de recettes du revenu des biens invendus des enfants Lévis-Mirepoix, pour l'an IX.

¹⁸³⁹ *Ibid.*, an X.

Cette fabrication n'occupe, en ce moment, qu'une cinquantaine de personnes à Sainte-Colombe, & ne produit pas au-delà de trente à trente-cinq mille francs de bénéfice. Plusieurs communes voisines, mais situées dans le département de l'Ariège, partagent avec Sainte-Colombe ce genre d'industrie. Il y a environ un demi siècle qu'il donnait des profits beaucoup plus considérables, & mettait en activité un nombre d'ouvriers dix fois plus grand.¹⁸⁴⁰

Toutefois, ce léger regain d'activité ne dura guère. En effet, l'adjoint au maire de La-Bastide-sur-l'Hers¹⁸⁴¹ répondait à l'enquête industrielle de 1811 en expliquant qu'« il y a un établissement pour le jais qui ne fait [plus] fabriquer depuis plusieurs années ». Puis, il précisait : « depuis environ huit ans on ne travaille pas sur le jais »¹⁸⁴². D'après lui, on pourrait donc dater l'arrêt de la production en 1803. L'inspecteur des Eaux et Forêts Dralet venait apporter une petite nuance à ce constat sans appel. Il indiquait en 1813 que, de l'ancienne puissante industrie du jais, ne survivaient – et encore avec difficultés – que les deux fabriques de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat¹⁸⁴³. On peut donc conclure que si la Révolution entraîna une chute de l'industrie du jais, c'est l'Empire qui lui porta un coup fatal. L'évolution de l'industrie du jais tendrait à confirmer ce qu'écrivait François Crouzet en 1959 pour le Sud-Ouest : « ces industries nombreuses et variées de la fin du XVIII^e siècle déclinèrent fortement ou même disparurent. On peut localiser de façon précise ce tournant de la fortune économique de nos régions : il se place pendant la Révolution et l'Empire »¹⁸⁴⁴.

II. *Les soubresauts d'une activité moribonde (Restauration-années 1850)*

« De 1815 à 1860, la France connaît une croissance soutenue, dans un climat politique certes agité, mais qui ne déstabilisa pas profondément les fondements de la société »¹⁸⁴⁵. En alla-t-il de même à l'échelle du Pays d'Olmes ? Autrement dit, celui-ci profita-t-il de la paix retrouvée pour connaître, à l'instar du reste de la France, une « croissance irrégulière, mais forte »¹⁸⁴⁶ ? La fin de l'Empire et le retour d'une certaine stabilité politique sous la restauration paraissent effectivement avoir permis une relance du travail du jais sous la Restauration. Cependant, ces espoirs de reprise furent assez rapidement déçus et, passée 1830, l'industrie du jais était réduite à peau de chagrin.

¹⁸⁴⁰ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 211.

¹⁸⁴¹ En 1793, La-Bastide-de-Cougooust change de nom et devient La-Bastide-sur-l'Hers (AD Ariège, 6 EDT, D 1).

¹⁸⁴² AM Mirepoix, F 501 ; La-Bastide-sur-l'Hers, enquête industrielle de 1811. La statistique industrielle du département de l'Aude ne mentionnait plus le jais, ni en 1811, ni en 1812 (AD Aude, 6 M 1003 et 6 M 1004).

¹⁸⁴³ DRALET Étienne-François, *Description des Pyrénées, ... op. cit.*, p. 154.

¹⁸⁴⁴ CROUZET François, « Les origines du sous-développement économique du Sud-Ouest » ... art. cit., p. 73.

¹⁸⁴⁵ BELTRAN Alain et GRISET Pascal, *La croissance économique de la France, 1815-1914*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 11.

¹⁸⁴⁶ ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France, du XVIII^e siècle à nos jours, tome 1 : de l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale*, Paris, Seuil, 1984, p. 130.

1) Une timide reprise sous la Restauration

Au sortir de l'Empire, l'industrie du jais semble exsangue. En 1818, Le baron Trouvé, préfet de l'Aude, relate que « La commune de Sainte-Colombe possédait autrefois [avant la Révolution] six moulins à tailler le jayet », mais que « la fabrication du jayet a tellement diminué qu'elle ne met aujourd'hui en activité qu'un moulin composé de vingt-quatre places de lapidaires ; dix seulement sont occupées [...]. Le nombre des ouvriers actuellement employés aux fabriques de jayet peut être évalué à 115 »¹⁸⁴⁷. Cependant, si ces chiffres sont faibles, il s'agit d'une reprise de l'activité qui s'était totalement arrêtée au cours des années précédentes. En 1825, la statistique industrielle de l'Ariège confirme cette reprise : 150 ouvriers (auxquels il faudrait rajouter ceux de Sainte-Colombe mais dont ne peut préciser l'effectif à cette date) étaient occupés et quatre moulins fonctionnaient à nouveau¹⁸⁴⁸.

Signe de cette reprise, – aussi modeste fut-elle –, plusieurs fabricants, tels les Coulon¹⁸⁴⁹ et les Viviès¹⁸⁵⁰ participèrent alors à différentes expositions nationales. Le jury départemental notait en 1823 :

Au premier apperçu les fabriques où se travaillent le jayet semblent ne pas mériter l'attention. Les produits qui en sortent ne paraissent que des objets frivoles dont la fragilité fait rejeter l'usage. Cependant, si l'on considère le résultat de cette fabrication on se convaincra qu'elle a beaucoup d'importance. Elle occupe un grand nombre d'ouvriers, et si l'on donnait aux fabricants les moyens de se procurer plus facilement la matière première, nul doute que les communes qui en retirent toute leur ressource ne virent augmenter progressivement leur aisance. Les bijoux en jayet trouvent une vente facile dans tous les points de l'Europe.

Le jury pense qu'il serait bon est utile d'encourager les fabriques de ce genre qui n'ont pas encore atteint le degré de perfection, dont elles sont susceptibles. Ces considérations l'ont engagé à admettre au concours les produits présentés par Messieurs Bergé Victor et Coulon Père & Fils.¹⁸⁵¹

Les années 1820 paraissent donc marquées par un regain d'activité. En 1827, le jury départemental écrivait dans son rapport que « la fabrique de M. Victor Bergé continue de fournir au commerce un nombre considérable d'objets dont la fabrication occupe beaucoup d'ouvriers

¹⁸⁴⁷ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

¹⁸⁴⁸ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, fabriques, usines et autres établissements capables de donner des produits ailleurs qu'à la consommation locale qui sont situés dans le département de l'Ariège, 1825. Quelques meules semblent avoir continué à tourner aussi à Sainte-Colombe-sur-l'Hers.

¹⁸⁴⁹ AD Ariège, 14 M 19/1 et 14 M 19/2 : il est attesté que les Coulon ont participé aux expositions de 1819 et 1823, (ils exposèrent alors 136 pièces). Jean Escot, ouvrier à domicile travaillant avec son fils et Victor Bergé, petit fabricant, ont aussi participé à l'exposition de 1827.

¹⁸⁵⁰ RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 23. L'auteur mentionne la participation de Thomas Viviès et fils aux expositions de 1806, 1819 et 1834.

¹⁸⁵¹ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Examen des fabricants de jayet, séance du 25 juin 1823.

et qui obtiennent un grand débit dans le commerce »¹⁸⁵². D'ailleurs, l'année suivante, Frédéric Coulon demanda l'autorisation d'établir un nouveau moulin à jais à six meules ainsi qu'une meule à huile sur le cours de l'Hers, ce qui n'était pas arrivé depuis 75 ans. En effet, d'après lui, « Le village de La-Bastide-sur-l'Hers ne renferme qu'un moulin à jaïet qui est insuffisant pour occuper tous les ouvriers qui se livrent à ce genre d'industrie »¹⁸⁵³. Six mois plus tard, maire du village, c'est sans surprise qu'il obtint le soutien de son conseil municipal en ces termes : « l'établissement du moulin à jayet et du moulin à huile sera un grand avantage pour les habitants de cette commune puisque cela leur procurera du travail »¹⁸⁵⁴.

Pour autant, les de Lévis ne partageaient pas cet enthousiasme. Avec la Restauration, ils avaient récupéré trois moulins à jais et le sieur Courtois possédait le quatrième. Craignant la diminution de leur location, ils voyaient d'un mauvais œil l'implantation d'un autre moulin. M. Lafitte, leur procureur fondé, contestait cette installation en écrivant au préfet qu'il est « notoire que les quatre moulinets qui existent depuis un temps immémorial sont plus que suffisants pour occuper tous les lapidaires de ces contrées puisqu'ils sont obligés souvent de se reposer faute de travail »¹⁸⁵⁵. Malgré leur parti-pris, ces réserves ne peuvent être totalement écartées.

2) Une industrie réduite à peau de chagrin, années 1830-1850

Comme nous l'apprend la suite de ce dossier, si Frédéric Coulon avait pu caresser quelques espoirs pour un renouveau du jais, ceux-ci furent vite douchés. Le 2 juin 1846, l'ingénieur des ponts et chaussées procéda à un récolement et constata que les ouvrages réalisés n'étaient pas conformes à l'autorisation qui en avait été faite. Pour s'en défendre, F. Coulon expliquait que le jais était rentré en crise peu de temps après le début des travaux, « près de 100 ouvriers, reste encore d'un bien plus grand nombre, se sont trouvés sans travail, beaucoup dans une grande indigence [...]. Sur six meules pour le jayet que j'étais autorisé à établir, trois ont été supprimées, les trois autres procurent toujours une heureuse existence à une vingtaine d'ouvriers en jayet »¹⁸⁵⁶. En 1845, Adolphe Viviès, maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers décrivait le même effondrement : après « une grande prospérité au 18^e siècle, [...] C'est tout au

¹⁸⁵² AD Ariège, 14 M 19/2 ; Rapport du jury départemental, « fabricants de jayet », 1^{er} août 1823.

¹⁸⁵³ AD Ariège, 7 S 512 ; Demande d'autorisation d'établissement d'un moulin à jais par Frédéric Coulon, 22 janvier 1828.

¹⁸⁵⁴ AD Ariège, 6 E, D 1 ; 10^e cahier, délibération « en faveur de la construction des usines de Mr Coulon », 27 juillet 1828.

¹⁸⁵⁵ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de M. Lafitte, procureur-fondé de la famille de Lévis-Mirepoix au préfet de l'Ariège, 20 mars 1828.

¹⁸⁵⁶ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

plus si, aujourd’hui, cette industrie fournit du travail, par intervalles même, à 60 ouvriers, et si elle absorbe 10 000 francs de capitaux »¹⁸⁵⁷. L’édile précisait « que l’on fabriquait autrefois, et il n’y a pas dix ans encore, dans la commune de Sainte-Colombe sur l’Hers, et que l’on fabrique aujourd’hui dans celle du Peyrat, La-Bastide-sur-l’Hers, et Léran, département de l’Ariège, des boutons, des grains de chapelets, des perles, des pierres pour colliers et pendants d’oreille, et une infinité d’autres objets servant à la parure »¹⁸⁵⁸.

Dès 1832, le sous-préfet de Limoux indiquait que « Les ouvrages de jayet ne sont pas demandés »¹⁸⁵⁹. Signalé une dernière fois encore par le préfet de l’Aude en 1837¹⁸⁶⁰, le travail du jais a disparu définitivement dans ce département à la fin des années 1830. Puis, la crise de 1846-1851, qualifiée de « bourrasque »¹⁸⁶¹ par Denis Woronoff et considérée par Dominique Barjot comme pouvant être « la plus grave de toutes »¹⁸⁶², sembla venir parachever le déclin du jais qui, en Ariège, se réduisit alors à peau de chagrin. Ainsi, l’enquête de 1848 mentionne à peine 28 ouvriers en jais¹⁸⁶³ et la première statistique industrielle trimestrielle seulement trois établissements – dont un en chômage – totalisant 14 ouvriers¹⁸⁶⁴.

Même s’il faut la replacer dans le contexte d’un affaiblissement relatif de l’activité au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la chute du jais entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle ne souffre pas l’ombre d’un doute. On ne peut que noter le caractère brutal de cette contraction qui, si le jais avait été la seule industrie du territoire, aurait pu le faire passer du dynamisme à l’atonie. En s’arrêtant là, on serait tenté de rejoindre l’analyse d’André Armengaud qui, fort de ce constat, avançait que « c’est bien dans la première moitié du XIX^e siècle que doivent être recherchées les causes du sous-développement industriel de la région »¹⁸⁶⁵.

¹⁸⁵⁷ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l’Hers, Adolphe Viviès, 6 mai 1845.

¹⁸⁵⁸ *Ibid.*

¹⁸⁵⁹ AD Aude, 9 M 10 ; Rapport du sous-préfet de Limoux au préfet de l’Aude sur l’état des industries de son arrondissement, 1^{er} octobre 1832.

¹⁸⁶⁰ AN, F 12, 4476 ; Rapport du préfet de l’Aude sur l’état de l’industrie, 27 mai 1837.

¹⁸⁶¹ WORONOFF Denis, *Histoire de l’industrie ... op. cit.*, p. 317.

¹⁸⁶² BARJOT Dominique, *Histoire économique de la France au XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1995, p. 31.

¹⁸⁶³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail agricole et industriel du canton de Mirepoix, M. Cailhau, juge de paix, 15 septembre 1848.

¹⁸⁶⁴ AD Ariège, 14 M 17/1 ; Statistique industrielle trimestrielle, 3^e trimestre 1856.

¹⁸⁶⁵ ARMENGAUD André, « À propos des origines du sous-développement industriel dans le Sud-Ouest », *Annales du Midi*, Tome 72, N°49, 1960, p. 75.

B. Une conjoncture internationale qui brise les anciennes configurations :

À la veille de la Révolution, si le jais était loin de sa grandeur des années 1750, il n'en demeurait pas moins une activité dynamique très tournée vers l'exportation. Corollaire de cette caractéristique, le territoire était très sensible à la conjoncture internationale : c'est pourquoi il fut touché de plein fouet par les guerres de la Révolution et de l'Empire, puis par le protectionnisme mis en place par de nombreux États européens. Les réseaux qu'il avait patiemment tissés perdirent alors beaucoup de leur vigueur.

I. Le repli des guerres de la Révolution et de l'Empire

1) Le grand commerce perturbé par les guerres

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, en grande partie à la suite de François Crouzet¹⁸⁶⁶, de nombreux historiens ont vu dans la Révolution et l'Empire, les deux coupables de la ruine du grand commerce maritime français. Ainsi, pour François Caron, « La Révolution et l'Empire ont, sans discussion possible, ruiné le grand commerce maritime français »¹⁸⁶⁷. Mais cette sentence radicale doit être nuancée car « Des études récentes relativisent fortement l'image de ruine du grand commerce que l'on a associée au monde du négociant jusque dans les années 1980 »¹⁸⁶⁸. En particulier, des travaux menés sur les ports – largement initiés par Paul Butel et Charles Carrière – sont venus affiner la chronologie montrant que « ce n'est pas la Révolution de 1789 qui a altéré les flux commerciaux de manière significative, mais bien plutôt la guerre maritime qui dès février 1793 oppose la France et la Grande-Bretagne.¹⁸⁶⁹ » L'avancée était de taille car il ne s'agissait plus de voir la cause des perturbations du grand commerce dans les événements politiques eux-mêmes, mais bel et bien dans la guerre. En 2008, dans le bilan qu'elle dressait de ce débat, Sylvia Marzagalli allait plus loin en inscrivant les guerres de la Révolution et de l'Empire dans la continuité des guerres précédentes desquelles

¹⁸⁶⁶ CROUZET François, « Les conséquences économiques de la Révolution. À propos d'un inédit de sir Francis d'Ivernois », *AHRF*, 1962, n° 168 et 169, avril-juin et juillet-septembre 1962, p. 182-217 et 336-362.

Ainsi que le note Silvia Marzagalli, « Après avoir dressé un remarquable tableau de la croissance du commerce bordelais au XVIII^e siècle, François CROUZET se penchait par exemple, dans le cinquième volume de l'Histoire de Bordeaux, sur l'économie de la ville pendant la Révolution et l'Empire, dans un chapitre au titre éloquent et lapidaire : « La ruine du grand commerce », dans François-Georges PARISSET (dir.), *Bordeaux au XVIII^e siècle*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1968, p. 485-510 », MARZAGALLI Silvia « Le négoce maritime et la rupture révolutionnaire : un ancien débat revisité », *AHRF*, n° 352, avril-juin 2008, p. 183.

¹⁸⁶⁷ CARON François, *Histoire économique de la France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1995 (1^{re} édition en 1981), p. 13. Dominique Barjot dit de même, de manière un peu plus nuancée (BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 15-16).

¹⁸⁶⁸ MARZAGALLI Silvia, « Chapitre VII. L'état de l'économie, l'économie de l'État », in BIARD Michel, BOURDIN Philippe, MARZAGALLI Silvia (dir.), *Révolution, Consulat, Empire, 1789-1815*, Paris, Belin, 2014 (2009 pour la première édition), p. 307.

¹⁸⁶⁹ MARZAGALLI Silvia, « Le négoce maritime et la rupture révolutionnaire : un ancien débat revisité » ... art. cit., p. 188.

le négoce maritime avait su se relever. Davantage qu'un grand commerce totalement à l'arrêt, il s'agit de concevoir un « négoce français globalement capable de s'adapter à la conjoncture de guerre : les routes commerciales et les stratégies ont été redessinées, mais pas effacées »¹⁸⁷⁰.

Effectivement, en 1795, un ingénieur écrivait dans le *Journal des mines* que « La fabrication et le commerce du jayet languissent depuis la guerre, qui a privé les fabricans de la plupart de leurs débouchés »¹⁸⁷¹. Cependant, cet effondrement doit être inscrit dans une conjoncture de plus longue durée et dans la très forte dépendance du jais en Pays d'Olmes aux marchés extérieurs.

2) Les effets néfastes de la dépendance au marché espagnol

Plus encore, Jean-Michel Minovez a démontré qu'après un repli global de différents territoires textiles dans le dernier tiers du XVIII^e siècle « Les “guerres françaises” de la Révolution et de l'Empire agissent ensuite comme un catalyseur des difficultés antérieures. »¹⁸⁷² La grande draperie languedocienne a sombré en raison de sa trop grande dépendance au marché levantin. Le jais en Pays d'Olmes connut une évolution identique mais, en ce qui le concerne, du fait de la part qu'occupait alors l'Espagne au sein de ses exportations. En effet, avec le marasme commercial des années 1760-1770, les marchés du Nord de l'Europe (Hollande et Allemagne), de l'Italie et du Levant s'étaient fortement contractés : en 1785, sur 230 000 livres d'exportation, ils ne représentaient plus que 50 000 livres, tout le reste – soit plus des trois quarts – partait pour l'Espagne¹⁸⁷³ qui servait en grande partie de relais vers l'Amérique latine¹⁸⁷⁴. Le processus d'adaptation du Pays d'Olmes aux différentes évolutions des marchés s'inscrit dans le cadre plus général d'une « réorientation et [d'] une restructuration des circuits du grand commerce colonial qui s'amorcent »¹⁸⁷⁵ dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. À l'instar de la Bretagne pour laquelle « La fermeture des marchés espagnols entraîne l'effondrement de l'industrie des toiles de lin »¹⁸⁷⁶, les exportations de jais chutèrent principalement en raison de leur trop forte dépendance envers l'Espagne. Ainsi, entre 1785 et

¹⁸⁷⁰ MARZAGALLI Silvia, « Le négoce maritime et la rupture révolutionnaire : un ancien débat revisité » ... art. cit., p. 188.

¹⁸⁷¹ G.A., « Notice sur la fabrication du jayet dans trois communes du département de l'Aude sur quelques genres d'industries analogues établis dans les pays étrangers » ... art. cit., p. 45.

¹⁸⁷² MINOVEZ Jean-Michel, « La désindustrialisation en longue durée » ... art. cit., p. 22.

¹⁸⁷³ AD Hérault, C 2729 ; Lettre de Charly, subdélégué de Mirepoix, à l'intendant du Languedoc, 27 décembre 1785.

¹⁸⁷⁴ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

¹⁸⁷⁵ GRENOUILLEAU Olivier, *Fortunes de mer, sirènes coloniales ... op. cit.*, p. 158.

¹⁸⁷⁶ MINOVEZ Jean-Michel, « La désindustrialisation en longue durée » ... art. cit., p. 22.

1801, les exportations passaient de 230 000 livres à seulement 30-35 000 francs¹⁸⁷⁷. Le préfet Barante indiquait alors qu'à « peine la dixième partie se consomme-t-elle en France. Le reste se débite en Allemagne, en Espagne, en Afrique, & surtout en Turquie »¹⁸⁷⁸. Désormais, la part de l'Espagne apparaissait moindre que celle de la Turquie !

3) Des conséquences très dures sous l'Empire

Mais les conséquences des guerres furent encore bien pires durant le règne de Napoléon. En effet, si l'empereur dominait militairement sur terre, « l'hégémonie maritime britannique provoque la rupture des liens économiques et fiscaux avec l'Empire »¹⁸⁷⁹. Une nouvelle étape fut franchie lorsque Napoléon envahit l'Espagne et entraîna le soulèvement de toute une partie du pays au printemps 1808¹⁸⁸⁰. Dix ans plus tard, le préfet Trouvé notait que « La guerre a fermé ce dernier débouché »¹⁸⁸¹. En outre, les flux du Pays d'Olmes vers l'Espagne étant à double sens – exportations de produits finis et importations de matières premières – aux difficultés de ventes vinrent s'ajouter des problèmes d'approvisionnement car « La dislocation du commerce international affecta aussi les importations de matières premières ; par moments (notamment en 1808), il y eut pénurie et de très hauts prix d'articles tels [...] la laine espagnole »¹⁸⁸². Ainsi, en 1811, pour l'adjoint au maire de La-Bastide-sur-l'Hers, si on ne travaille plus le jais depuis plusieurs années, c'est « à cause que les matières brutes viennent de l'étranger [le sud de l'Aragon], la dame veuve Coulon a perdu même plusieurs bâles de cette matière qui ont été brûlées par les Anglais à Carthagène, et aujourd'hui que ce commerce reprendrait on ne peut plus avoir de matière pour faire fabriquer »¹⁸⁸³.

Il apparaît incontestable que la chute du jais entre 1789 et 1815 est directement liée aux guerres de la Révolution et de l'Empire. Mais, si cet effondrement des flux fut si important, c'est, comme le souligne Silvia Marzagalli pour le commerce maritime français, « que depuis les années 1780, des transformations structurelles affectaient l'économie européenne et

¹⁸⁷⁷ Certes, on pourrait discuter de la valeur comparée de la livre et du franc. Il n'en demeure pas moins que cette forte baisse reflète la chute des exportations.

¹⁸⁷⁸ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 211.

¹⁸⁷⁹ BRODER Albert, *Histoire économique de l'Espagne contemporaine*, Paris, Économica, 1998, p. 10.

¹⁸⁸⁰ CANAL Jordi (dir.), *Histoire contemporaine de l'Espagne, de 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 17-23.

¹⁸⁸¹ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

¹⁸⁸² CROUZET François, « Les conséquences des guerres de la Révolution et de l'Empire pour l'économie britannique (1793-1815) », *Revue économique*, vol. 40, n°6, 1989, p. 1128

¹⁸⁸³ AM Mirepoix, F 501 ; La-Bastide-sur-l'Hers, enquête industrielle de 1811. Un survol des livres de comptes de la maison Acher pour cette période semble confirmer les problèmes d'approvisionnement. Cependant, il conviendrait de procéder ultérieurement à un dépouillement plus approfondi pour les confirmer.

l'économie atlantique »¹⁸⁸⁴. À l'échelle du territoire, les modifications de la structure des échanges résident dans le fait que l'Espagne qui, à partir du milieu du XVIII^e siècle, était devenue le fournisseur de la matière première, constitua au cours des années 1770-1780 le principal marché – plus de trois quarts des ventes – vers où s'écoulaient les bijoux noirs du Pays d'Olmes. Ce facteur explique aussi que, malgré le retour du grand commerce maritime à sa valeur de 1789 sous la Restauration¹⁸⁸⁵, le jais n'ait retrouvé qu'un faible niveau d'activité.

II. Le temps de l'interventionnisme et du protectionnisme

La paix en 1815 – c'est-à-dire la défaite de la France et la victoire de la Grande-Bretagne –, est suivie de plus d'un demi-siècle de relations harmonieuses entre les principaux pays industriels. [...] Néanmoins, la première moitié du XIX^e siècle reste marquée par une généralisation des protectionnismes, qui, en dehors d'une petite parenthèse libérale au milieu du siècle, restent le cadre général de fonctionnement des économies industrielles de la première industrialisation.¹⁸⁸⁶

Ainsi, tandis que la fin des guerres de la Révolution de l'Empire pouvait laisser espérer un retour du Pays d'Olmes à ses connexions antérieures – en particulier avec le monde Atlantique via l'Espagne –, celles-ci se heurtèrent à la fois à de nouveaux problèmes politiques et à des barrières douanières.

1) Problèmes de matières premières, toujours

Passé 1815, les négociants du Pays d'Olmes purent reconstituer, non sans mal, les circuits d'approvisionnement existants avant la Révolution. À l'occasion de l'exposition industrielle de 1823, le préfet de l'Ariège notait que si « Cette pierre bitumineuse provient de l'Espagne ; on s'en procure aujourd'hui très difficilement »¹⁸⁸⁷. Selon Victor Bergé, « artiste et fabriquant » en jais de La-Bastide-sur-l'Hers, « La difficulté de se procurer de cette substance bitumineuse fait dans notre contrée, vaquer ce genre d'industrie »¹⁸⁸⁸. Pour les membres du jury départemental, « si l'on donnait aux fabricants les moyens de se procurer plus facilement la matière première, nul doute que les communes qui en retirent toute leur ressource en vissent augmenter progressivement leur aisance.¹⁸⁸⁹ »

¹⁸⁸⁴ MARZAGALLI Silvia, « Le négoce maritime et la rupture révolutionnaire : un ancien débat revisité » ... art. cit., p. 188.

¹⁸⁸⁵ CROUZET François, « Les conséquences économiques de la Révolution française. Réflexions sur un débat » ... art. cit., p. 1194-1195.

¹⁸⁸⁶ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde... op. cit.*, p. 400.

¹⁸⁸⁷ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Rapport du préfet de l'Ariège sur la manufacture de jais du sieur Bergé, 14 juillet 1823.

¹⁸⁸⁸ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

¹⁸⁸⁹ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Examen des fabricants de jayet par le jury départemental, séance du 25 juin 1823.

Victor Bergé émettait l'hypothèse que c'était « sans doute à cause des événements politiques¹⁸⁹⁰ » en Espagne que l'on avait tant de peine à en faire venir du minerai. En effet, en 1820, une révolution pacifique libérale y avait éclaté contre l'absolutisme. Mais celle-ci entraîna une « révolte contre-révolutionnaire [qui] se manifesta par l'apparition dès 1821 d'une guérilla »¹⁸⁹¹. À cela, il faut ajouter que, dès le début des années 1820, le gouvernement espagnol mit en place une nouvelle politique minière fondée sur l'interventionnisme étatique. La loi du 4 juin 1825 stipulait ainsi que, désormais, « tous les gisements appartiennent à la Couronne, qui se réserve l'exploitation des plus riches [...] et qui pourra confier à des tiers l'exploitation des autres¹⁸⁹². » Victor Bergé pensait que la solution à ces problèmes d'approvisionnement résidait dans la relance de l'exploitation des mines locales « puisque ce n'est que [par] le manque de cette matière première que les ouvriers sont pour ainsi dire sur le pavé.¹⁸⁹³ » C'est pourquoi, après des recherches, il commença à alimenter sa fabrique avec une mine qu'il prétendait avoir découverte, Pech Volan (qu'il nommait « Pépoulan »)¹⁸⁹⁴, celle qui avait donné lieu à un long conflit territorial entre les deux branches de la famille de Lévis au XVII^e siècle¹⁸⁹⁵.

2) Exportations et barrières douanières

En dépit des difficultés d'approvisionnement en matières premières, le Pays d'Olmes renoua avec les marchés extérieurs : en 1825, il exportait « les deux tiers des produits fabriqués »¹⁸⁹⁶. Les articles en jais étaient alors « répandus en France et dans diverses parties de l'Europe aussi pour les Indes et les îles espagnoles »¹⁸⁹⁷. Encore en 1827, le préfet rapportait que « Le jayet qui sort des fabriques de l'Ariège est expédié sur tous les points du continent, et spécialement sur l'Espagne.¹⁸⁹⁸ » Le territoire du jais paraissait avoir retrouvé sa capacité à vendre ses bijoux à l'étranger et, par voie de conséquence, un niveau d'ouverture, certes moindre que sous l'Ancien Régime, mais tout de même assez élevé. Cependant, quelques années plus tard, Adolphe Viviès relatait que le jais n'avait plus « d'autres débouchés que le

¹⁸⁹⁰ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

¹⁸⁹¹ CANAL Jordi (dir.), *Histoire contemporaine de l'Espagne ... op. cit.*, p. 41.

¹⁸⁹² DOMERGUE Lucienne, « Une génération de rupture : de l'ancien régime à l'Espagne romantique », in BENNASSAR Bartolomé, *Histoire des Espagnols, VI^e-XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 636.

¹⁸⁹³ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

¹⁸⁹⁴ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Lettre du préfet de l'Ariège sur la manufacture de jais Victor Bergé, 18 juin 1827.

¹⁸⁹⁵ Voir première partie, premier chapitre.

¹⁸⁹⁶ AD Ariège, 14 M 16 ; Situation industrielle de l'Ariège, 1825.

¹⁸⁹⁷ *Ibid.*

¹⁸⁹⁸ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Lettre du préfet de l'Ariège sur la manufacture de jais Victor Bergé, 18 juin 1827.

marché national »¹⁸⁹⁹. Ainsi, en l'espace de 18 ans, le territoire se refermait à nouveau et ce, malgré le retour de la paix.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, La politique protectionniste mise en place par la plupart des pays européens, à l'exception de l'Angleterre¹⁹⁰⁰, eût un rôle important dans cette évolution car le jais, très tourné vers l'exportation, eût beaucoup de mal à faire face à l'élévation des tarifs douaniers, en particulier ceux établis par l'Espagne. Dès 1818, le baron Trouvé, préfet de l'Aude, notait que « le gouvernement espagnol augmenta les pertes de ce commerce, en défendant, il y a douze ou quinze ans, l'introduction de toute espèce de boutons noirs »¹⁹⁰¹. L'augmentation des tarifs toucha ensuite l'ensemble des productions en jais. En 1845, pour Adolphe Viviès, les droits de douane s'étaient tellement élevés qu'il qualifiait la politique espagnole de « prohibition ». Il suggérait alors au préfet de faire « solliciter par notre ambassadeur en Espagne, la levée de la prohibition dont les ouvrages de jayet, ont été frappé par ce gouvernement »¹⁹⁰². Il argumentait de la sorte : « Quant à l'Espagne que lui coûterait la levée des droits prohibitifs sur un article qu'elle ne produit pas et pour lequel elle avait le privilège de nous fournir presque la totalité de la matière première ? N'est-elle pas au contraire, intéressée, à ce que le jais que l'on pourrait retirer de ses mines si riches, trouve un débouché facile ? Elle reprendrait en ouvrages ce qu'elle nous aurait prêté en matière brute.¹⁹⁰³ » Si les sources ne disent pas si sa requête fut entendue, elle révèle une fois de plus la conscience qu'avaient les négociants du Pays d'Olmes des enjeux internationaux.

C. Reprendre les anciennes habitudes

Après 1815, à l'instar de l'ensemble du monde du négoce, « prêt à renouer avec ses anciennes habitudes »¹⁹⁰⁴, les négociants du Pays d'Olmes restés fidèles au jais ont tenté un retour aux affaires et aux circuits commerciaux tels qu'ils étaient sous l'Ancien Régime. D'une part, ils se tournèrent à nouveau vers l'Espagne qu'ils percevaient sans doute comme un marché en passe de redevenir porteur. D'autre part, en France, leur trajectoire s'inscrivit dans celle de leur ancien réseau commercial : de Marseille à Bayonne en passant par Carcassonne au Sud de la France et les métropoles lyonnaise et parisienne au Nord.

¹⁸⁹⁹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

¹⁹⁰⁰ BAIROCH Paul, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1997, tome 2, p. 285-287.

¹⁹⁰¹ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

¹⁹⁰² AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

¹⁹⁰³ *Ibid.*

¹⁹⁰⁴ GRENOUILLEAU Olivier, *Fortunes de mer, sirènes coloniales ... op. cit.*, p. 104.

I. Les chemins de l'Espagne

L'Espagne constituait un débouché fort ancien pour le Pays d'Olmes. Les guerres napoléoniennes finies, à l'instar des manufacturiers de Carcassonne réexportant pour le Levant, les négociants du Pays d'Olmes pouvaient légitimement penser que le marché espagnol allait retrouver des couleurs. Mais, outre le protectionnisme en vigueur, l'Espagne n'offrait plus les mêmes possibilités qu'auparavant car son économie ne reprit guère vraiment après 1814. Par ailleurs, l'autre atout de l'Espagne était qu'elle servait de relais vers l'Amérique. Là encore, l'espoir de réinvestir ce marché via l'Espagne se heurta à des changements structurels.

1) L'Espagne : un marché intérieur affaibli

Entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, l'Espagne a connu des transformations économiques et sociales importantes qui furent défavorables aux exportations françaises. Tout d'abord la guerre fut particulièrement dure et cruelle¹⁹⁰⁵, puis, la politique de privatisation de la terre entraîna des bouleversements majeurs et ce que l'on peut qualifier de stagnation économique s'accompagna d'un tassement du niveau de vie.

Sans qu'il soit possible de le mesurer avec exactitude, le bilan humain des guerres napoléoniennes – qu'il soit direct ou indirect – fut probablement très lourd. Les différents pans de l'économie espagnole furent sévèrement touchés. Les guerres entraînèrent une crise de subsistance avec son cortège de disettes, voire de famines. Ainsi, les mauvaises récoltes de 1812-1813 causèrent une dépression sans précédent depuis le XVII^e siècle, « Madrid manqua de pain : on a pu parler de 20 000 morts.¹⁹⁰⁶ » Les ressources animales diminuèrent aussi très fortement en raison à la fois des opérations militaires et des prélèvements sur le pays. L'agriculture connut alors une spirale infernale : les bêtes de labour et l'engrais se réduisant, l'amélioration des rendements devenait impossible. Les troupeaux d'ovins connurent aussi une chute drastique passant de sept millions de têtes en 1808 à deux millions et demi six ans après. De plus, cela se fit avec un effondrement de la transhumance et un accroissement du troupeau sédentaire, « ce qui signifie, sur le plan social, le transfert du troupeau des grands propriétaires aux petits et moyens producteurs paysans »¹⁹⁰⁷. La raréfaction des bêtes de somme engendra « la crise des transports intérieurs et l'impossible rétablissement des exportations de laine »¹⁹⁰⁸.

¹⁹⁰⁵ DOMERGUE Lucienne, « Une génération de rupture : de l'ancien régime à l'Espagne romantique » ... *op. cit.*, p. 625-630.

¹⁹⁰⁶ *Ibid.*, p. 628.

¹⁹⁰⁷ *Ibid.* p. 632.

¹⁹⁰⁸ BRODER Albert, *Histoire économique de l'Espagne contemporaine* ... *op. cit.*, p. 15.

Dans l'industrie, « l'occupation française provoqua la faillite de nombreuses entreprises »¹⁹⁰⁹. De surcroît, la domination anglaise des mers fit perdre à l'Espagne les marchés coloniaux qui pouvaient représenter une bonne partie des débouchés : par exemple, 15 à 20 % de la production catalane de cotonnades. Plusieurs régions virent donc leurs revenus baisser sensiblement. De manière globale, les niveaux de production de 1792 ne furent retrouvés que vers 1818-1820¹⁹¹⁰. Outre d'empêcher physiquement les échanges entre le Pays d'Olmes et l'Espagne, les guerres eurent donc pour conséquence de réduire fortement les possibilités du marché espagnol.

Une fois libérée de l'occupant français, les Espagnols ne purent guère jouir de la tranquillité et consommer en paix car « la situation politique et administrative du pays se caractérise jusqu'en 1840 par le passage d'un autoritarisme inefficace à la paralysie de la guerre civile »¹⁹¹¹. Ce facteur contribua à un ralentissement de la croissance tant agricole qu'industrielle durant la première moitié du XIX^e siècle¹⁹¹². Toutefois, les troubles politiques ne furent qu'une parenthèse dans la mise en œuvre du processus de libéralisation de l'agriculture et de privatisation de la terre à l'œuvre depuis la fin du XVIII^e siècle¹⁹¹³. Si cette politique a pu permettre aux paysans du Nord du pays d'accroître leurs possessions foncières, dans la moitié sud de l'Espagne, « on assiste à la paupérisation des cultivateurs et des journaliers qui se convertissent en salariés des grands domaines. Entre 1797 et 1860, on estime que le nombre des journaliers passe de 3,8 millions d'individus à 5,4 »¹⁹¹⁴. Si on regarde l'évolution sur un temps plus court, différents historiens s'accordent à dire que les salaires ont baissé fortement de la fin des années 1790 jusqu'en 1814, puis ont remonté jusqu'à la fin des années 1820 avant de chuter à nouveau jusqu'au milieu du XIX^e siècle¹⁹¹⁵. L'évolution de la propension à consommer des Espagnols apparaît très proche de l'évolution des ventes de jais en Espagne. Même s'il faut prendre des précautions avec les reconstitutions des possibilités de consommer dans la première moitié du XIX^e siècle, on ne saurait considérer cette corrélation comme une simple coïncidence. Après la fin de la guerre, il est fort probable que la hausse des salaires ait encouragé les négociants du Pays d'Olmes à s'orienter à nouveau vers l'Espagne.

¹⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 14.

¹⁹¹⁰ *Ibid.*, p. 36

¹⁹¹¹ *Ibid.*, p. 19.

¹⁹¹² *Ibid.*, p. 22.

¹⁹¹³ CANAL Jordi (dir.), *Histoire contemporaine de l'Espagne ... op. cit.*, p. 70.

¹⁹¹⁴ *Ibid.*, p. 41.

¹⁹¹⁵ GARCÍA MONTERO Héctor, *Estatura y niveles de vida en la España interior, 1765-1840*, thèse de doctorat sous la direction d'Enrique Llopis Agelán et Vicente Pérez Morena, Madrid, 2013, p. 300 : l'auteur arriva à ses conclusions en étudiant des dizaines de salaires agricoles différents. MORENO LÁZARO Javier, « El nivel de vida en la España atrasada entre 1800 y 1936. El caso de Palencia », *Investigaciones De Historia Económica*, n° 2/4, 200, p. 20-24 et p. 36 : à partir des salaires des maçons de la ville de Palencia, l'auteur arrive aux mêmes conclusions que pour les salaires agricoles.

Puis, « le bas niveau des pouvoirs d’achats intérieurs, à la fois séquelle des troubles politiques et de la perte des colonies »¹⁹¹⁶ a affaibli la propension des Espagnols à acheter des bijoux en jais français, d’autant plus chers que les tarifs douaniers s’élevaient. Au-delà de son marché intérieur, l’Espagne intéressait aussi les négociants en jais car elle constituait un tremplin vers des destinations plus lointaines.

2) Le marché espagnol n'est plus une plaque tournante vers l'Amérique

Au XVIII^e siècle, une partie du succès des exportations de jais en Espagne s’explique par le fait qu’elles n’y étaient qu’en transit à destination de l’Amérique latine. Certes, il n’est pas possible de chiffrer ces réexportations ni en volume ni en proportion. Toutefois, on peut les supposer suffisamment importantes pour que les sources les mentionnent régulièrement. Pour les négociants du Pays d’Olmes, outre la proximité géographique et l’ancienneté des relations commerciales avec l’Espagne, il y a fort à parier que s’ils se sont tournés à nouveau vers l’Espagne, c’est qu’ils espéraient qu’elle leur serve encore de tremplin vers des horizons plus lointains.

Mais la guerre avait changé la donne, non pas de manière conjoncturelle, mais structurelle. En effet, en 1796, la déclaration de guerre de l’Espagne à l’Angleterre la menait dans une impasse commerciale. « À partir du mois d’avril 1797, la présence d’une escadre britannique au large de la baie de Cadix entraîne un effondrement brutal du commerce colonial du port.¹⁹¹⁷ ». La conséquence de ce blocus fut l’effondrement des échanges entre l’Espagne de l’Amérique latine, en particulier avec Vera Cruz et Lima, deux des destinations importantes des productions en jais du Pays d’Olmes. « Face à la menace d’interruption du trafic, on recourut, dans une plus ou moins large mesure, au subterfuge du commerce sous pavillon neutre. Cette décision, recours ultime de la Couronne, était prise sous la pression irrésistible des colonies »¹⁹¹⁸. Autoriser le commerce des pays neutres avec les colonies revenait à détruire les barrières de l’exclusif et permettre aux élites créoles de « négocier directement avec leurs fournisseurs étrangers »¹⁹¹⁹. L’efficacité de ces mesures ne se fit pas attendre et le commerce des colonies redémarra dès 1798.

Cependant, le gouvernement espagnol avait mis le pied dans un engrenage qui allait être fatal à la domination des ports espagnols sur le commerce colonial avec l’Amérique latine et,

¹⁹¹⁶ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde ... op. cit.*, p. 522.

¹⁹¹⁷ BARTOLOMEI Arnaud, *La Bourse et la vie ... op. cit.*, p. 299.

¹⁹¹⁸ GARCÍA-BAQUERO GONZÁLEZ Antonio, *La Carrera de Indias, ... op. cit.*, p. 241.

¹⁹¹⁹ *Ibid.*

surtout, de Cadix. Ainsi, la révocation de la liberté de commerce en 1799 ne changea rien au commerce avec les pays neutres, en particulier avec les États-Unis dont l'économie était complémentaire de celle des marchés coloniaux. Seule la signature de la paix d'Amiens en 1802 permit à l'Espagne de retrouver ses connexions avec l'Amérique latine. Mais cela ne fut que très temporaire : « Privés, après la bataille de Trafalgar [en 1805], de la faible protection que continuait à leur assurer l'escadre franco-espagnole mouillée dans la baie, les échanges coloniaux assurés depuis Cadix sont littéralement interrompus.¹⁹²⁰ » Finalement, contrairement à ce qu'ont peut-être pu percevoir les acteurs du temps, qu'ils soient de Cadix ou du Pays d'Olmes, la crise du commerce colonial ne s'est pas limitée « à un phénomène strictement conjoncturel : en raison de sa durée des entorses au monopole que le gouvernement a dû concéder, la crise est devenue structurelle, de nouvelles routes commerciales ont été ouvertes et les commerçants européens et créoles ont pris conscience de l'intérêt qu'ils avaient à se passer d'intermédiation de Cadix »¹⁹²¹.

Avec le retour à un ordre géopolitique européen plus pacifique, les négociants du Pays d'Olmes étaient fondés à penser que l'Espagne, et Cadix en particulier, pouvaient enfin retrouver de manière durable ses connexions avec l'Amérique latine. D'ailleurs, « La période 1815-1820 fut marquée par la reprise des échanges entre le port andalou et l'Amérique.¹⁹²² » Mais c'était sans compter sur les guerres d'indépendance des colonies américaines qui entraînèrent un nouvel effondrement du commerce gaditan à destination de l'Amérique¹⁹²³ : les portes de l'Espagne vers l'Amérique latine se refermaient alors définitivement pour le Pays d'Olmes. Pourtant, les négociants du Pays d'Olmes avaient tenté de réinvestir l'Espagne qu'ils pensaient être un tremplin sûr vers l'Amérique. Il est très probable qu'ils avaient conçu la déconnexion entre l'Amérique et l'Espagne comme un phénomène conjoncturel et non pas structurel. Retrouver ce circuit commercial devait apparaître d'autant plus logique que c'est aussi vers là que se dirigeaient à nouveau leurs partenaires carcassonnais.

II. *Suivre les anciens réseaux commerciaux*

Le territoire du jais en Pays d'Olmes a connu un apogée au XVIII^e siècle grâce à sa capacité à travailler en réseau. Il est donc logique que les trajectoires, qu'il a empruntées pour faire face à la crise de la Révolution et de l'Empire puis tenter de redresser la barre, soient intimement liées aux places de négoce et d'industrie avec lesquelles il travaillait de longue date.

¹⁹²⁰ BARTOLOMEI Arnaud, *La Bourse et la vie ... op. cit.*, p. 300.

¹⁹²¹ *Ibid.*, p. 302.

¹⁹²² *Ibid.*, p. 543.

¹⁹²³ GARCÍA-BAQUERO GONZÁLEZ Antonio, *Comercio colonial y guerras revolucionarias. La decadencia económica de Cádiz a raíz de la emancipación americana*, Séville, Escuela de estudios hispano-americanos, 1972, p. 228-242.

Ainsi, son évolution s'inscrit dans les pas de celle de la manufacture de Carcassonne pressée, au sortir des guerres napoléoniennes, de retrouver ses anciennes routes commerciales : le Levant et l'Espagne comme relais de l'Amérique. Les ports du Sud de la France cherchaient aussi à retrouver les voies de l'Atlantique ; mais la reconfiguration de leurs trafics fut défavorable aux exportations de jais qui se plaçaient de plus en plus sous la tutelle des négociants bordelais et parisiens.

1) La trajectoire carcassonnaise

Les bases du réseau des négociants du Pays d'Olmes étaient avant tout situées logiquement dans la moitié Sud de la France et si, « pour les industries textiles [...] Le XVIII^e siècle a été en Languedoc celui de la montée en puissance »¹⁹²⁴, le XIX^e siècle raconte un déclin. Certes, Jean-Michel Minavez nuance grandement ce jugement en mettant en exergue la poursuite – voire la réussite – d'une partie des territoires de grande draperie¹⁹²⁵. Mais la fabrique carcassonnaise auquel le Pays d'Olmes était connectée a eu une conjoncture très heurtée entre la fin de l'Ancien Régime et le XIX^e siècle. En effet, dès les débuts de la Révolution, la perte des priviléges de jurande fut partiellement préjudiciable à Carcassonne¹⁹²⁶. Mais « Le principal problème que rencontrait la draperie était celui des débouchés. Déjà, le commerce du Levant déclinait avant 1789. Les guerres de la Révolution, le contrôle de la Méditerranée par les Anglais, la détérioration de l'amitié traditionnelle avec la Turquie, tout cela aboutit à une rupture presque totale des relations.¹⁹²⁷ » La fabrication de draps de troupes et de couvertures pour l'armée¹⁹²⁸ ainsi que la redirection vers les marchés français¹⁹²⁹ et italien¹⁹³⁰ lui évitèrent de sombrer totalement. Mais « Tout cela ne pouvait en aucune façon remplacer le grand débouché du Levant : la production annuelle carcassonnaise à la fin de l'Empire atteignait à peine 1 000 ballots, le quart de celle de 1782 »¹⁹³¹. Dans ces conditions, une fois la paix revenue, on comprend l'empressement des marchands-fabricants de Carcassonne à retrouver les anciennes routes du commerce : l'Espagne – relais vers l'Amérique – et le Levant. Mais, pour ce faire, les Carcassonnais restèrent « fidèles à leurs anciennes fabrications »¹⁹³² de draps larges. Si cette stratégie s'est avérée payante sous la Restauration

¹⁹²⁴ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 332-333.

¹⁹²⁵ MINOVEZ Jean-Michel, « La désindustrialisation en longue durée » ... art. cit., p. 22.

¹⁹²⁶ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 106.

¹⁹²⁷ FABRE Daniel et GUILAINE Jean (dir.), *Histoire de Carcassonne*, Toulouse, Privat, 2001, p. 175.

¹⁹²⁸ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 114.

¹⁹²⁹ *Ibid.*, p. 135-136.

¹⁹³⁰ FABRE Daniel et GUILAINE Jean (dir.), *Histoire de Carcassonne*, Toulouse, Privat, 2001, p. 176.

¹⁹³¹ *Ibid.*, p. 176.

¹⁹³² MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 137.

en permettant – en grande partie – un rétablissement des manufactures, la crise de 1828-1832 marqua un retournement de situation sur la longue durée¹⁹³³.

Parmi les possibles facteurs explicatifs du déclin, figure le fait que les drapiers de Carcassonne, comme « les fabricants du Pays d'Olmes s'en remettent à la vente presque exclusive en foire jusqu'aux années 1870. Beaucaire y joue un rôle central avec Toulouse.¹⁹³⁴ » Or, la foire de Beaucaire a aussi durablement souffert du blocus anglais et de la rupture de ses relations avec les marchés traditionnels d'achat et de vente durant la Révolution et l'Empire qui sont venus accroître un phénomène déjà à l'œuvre dans les dernières années de l'Ancien Régime : la baisse des ventes de draps à destination du Levant et des marchés ibériques. Loin de permettre à la foire de Beaucaire de se relever, « la période 1815-1870 n'est qu'une longue et pénible agonie »¹⁹³⁵ en raison des restructurations du commerce qui achèvent de lui faire perdre son rôle international. Bien que cela ne puisse être attesté par les sources, il est fort probable que les fabricants de jais aient aussi tenté de diriger à nouveau leurs productions vers cette foire mais que l'insuccès auquel ils se heurtèrent les a incité à continuer la vente directe aux négociants des grands ports du Sud et de Paris.

2) Dans le sillage des ports du Sud-Ouest

Ainsi qu'en attestent les achats de matières premières du Pays d'Olmes, ses négociants étaient toujours en lien avec les ports méditerranéens – Marseille essentiellement, mais aussi Sète – et atlantiques – Bayonne et Bordeaux¹⁹³⁶. Or, comme l'explique Bruno Marnot, dans la première moitié du XIX^e siècle, à l'instar de toute une partie de l'industrie, ces ports eurent « la tentation du retour à l'ancien régime commercial »¹⁹³⁷. En effet :

En 1814-1815, les établissements commerciaux du littoral durent surmonter le double handicap du retard technique et d'une absence durable de relations directes avec leurs partenaires commerciaux des horizons ultramarins. Seuls le commerce sous pavillon neutre et le régime de licences octroyé par l'Empereur avaient pu maintenir un semblant d'activité aux pires moments de la Révolution et l'Empire. Au retour

¹⁹³³ *Ibid.*, p. 155.

¹⁹³⁴ *Ibid.*, p. 191.

¹⁹³⁵ LÉON Pierre, « Vie et mort d'un grand marché international. La foire de Beaucaire (XVIII^e-XIX^e siècles) » ... art. cit., p. 325.

¹⁹³⁶ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, fabriques, usines et autres établissements capables de donner des produits ailleurs qu'à la consommation locale qui sont situés dans le département de l'Ariège, 1825.

¹⁹³⁷ MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, PUPS, 2011, p. 322.

de la paix, la principale préoccupation des milieux portuaires fut naturellement guidée par la volonté de réanimer les anciens trafics.¹⁹³⁸

À n'en pas douter, c'est là une des autres raisons majeures qui poussa les négociants du Pays d'Olmes à reprendre les affaires comme ils les avaient toujours pratiquées jusque-là. En effet, les regards des marchands des grands ports se portèrent à nouveau vers le Levant, davantage encore pour les Marseillais que pour les Bordelais, et vers l'Amérique. Pour autant, les exportations du jais vers l'Empire ottoman semblent n'avoir jamais repris, tout du moins dans des proportions dignes d'être mentionnées par les sources¹⁹³⁹.

« Au retour de la paix, en 1815, Bordeaux n'a vu qu'une seule possibilité, celle de reprendre les liens privilégiés entre Métropole et Colonies, alors que les trafics avaient subi toute une mutation. Les négociants entendaient maintenir les rapports avec les Antilles recouvrées dans le cadre du seul Exclusif et restaurer la prospérité de Saint-Domingue.¹⁹⁴⁰ » Or, ces stratégies commerciales se heurtaient aux profondes mutations de l'économie atlantique : à partir de 1793, « Les Antilles françaises et hollandaises furent [...] obligées de recourir aux navires neutres, et les Américains furent les plus nombreux à venir livrer les produits manufacturés »¹⁹⁴¹. Jamais, les Bordelais ne purent reconquérir les marchés des Antilles.

Les négociants des ports du Sud-Ouest, méditerranéens¹⁹⁴² comme Atlantiques, ne se contentèrent pourtant pas de tenter de restaurer à l'identique les anciennes connexions : l'indépendance des pays d'Amérique latine leur apparaissait en effet comme une aubaine offrant de vastes possibilités commerciales jusque-là largement réservées à l'Espagne. « Les Bordelais, qui comptèrent parmi les premiers négociants français à reprendre contact avec les côtes sud-américaines, tenaient toujours la tête du trafic avec la mer du Sud sous la monarchie de Juillet »¹⁹⁴³. Mais, si le commerce avec les nouveaux États d'Amérique latine représenta un marché important à l'échelle de Bordeaux, « il démarra avec beaucoup de difficultés [...], ne décolla guère jusqu'au milieu du XIX^e siècle et les échanges français ne furent jamais à la hauteur des espoirs placés sur ces marchés.¹⁹⁴⁴ » Bayonne réussit un peu

¹⁹³⁸ *Ibid.*

¹⁹³⁹ Au XIX^e siècle, plus aucune source ne mentionne d'exportations de jais vers le Levant.

¹⁹⁴⁰ BUTEL Paul, « Traditions et renouvellements dans le négoce bordelais sous la Restauration », in POUSSOU Jean-Pierre (dir.), *L'économie française ... op. cit.*, p. 630.

¹⁹⁴¹ BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique ... op. cit.*, p. 388.

¹⁹⁴² VIDAL Jean-Jacques, « L'avenir en question (1789-1839) », in SAGNES Jean (dir.), *Histoire de Sète*, Toulouse, Privat, 1987, p. 173.

¹⁹⁴³ MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation ... op. cit.*, p. 333.

¹⁹⁴⁴ *Ibid.*, p. 333.

mieux à nouer « des relations nouvelles avec l'Amérique ibérique (Argentine, Uruguay, Mexique). Cependant, au total, les directions lointaines ne représentaient que 7 % des bâtiments armés entre 1816 et 1830 contre 18 % en 1784-1789. Au demeurant, Bayonne eut du mal à maintenir ces directions après 1830.¹⁹⁴⁵ » Sous la Monarchie de Juillet, l'Amérique du Sud, dernière connexion lointaine du port basque, ne représentait plus que 3 %¹⁹⁴⁶. Sur la côte méditerranéenne, il en allait de même pour Sète : si ses négociants connurent d'abord quelques succès en Amérique, ceux-ci se cantonnèrent essentiellement au vin dont les volumes d'exportation stagnèrent. Finalement, le trafic entre le port de Sète et le Rio de la Plata se réduisit quasiment à néant au milieu du XIX^e siècle, entraînant le désenchantement du baron de Larcy, député de l'Hérault, qui déclarait : « en Amérique, tout semblait nous appeler, et je ne sais par quelle fatalité, sur cette terre qui, à tant de titres, devait nous être hospitalière, nous n'avons rencontré que des obstacles et des mécomptes »¹⁹⁴⁷.

En réalité, il ne s'agissait pas de fatalité, mais du fait que la Grande-Bretagne avait profité des conflits de la période 1793-1815 pour s'imposer dans l'espace atlantique¹⁹⁴⁸ et conquérir les anciens marchés coloniaux qui, désormais, n'étaient plus réservés à l'Espagne. L'historiographie anglo-saxonne a bien mis en exergue la manière dont les Britanniques ont dominé les marchés de Rio de la Plata au cours de cette période. Ainsi, l'historien J.B. Williams a souligné « que la compétition pour le contrôle de l'Amérique du Sud fut d'une intensité telle que les produits manufacturés anglais étaient moins chers à Buenos Aires qu'à Londres.¹⁹⁴⁹ » L'avance prise par les Britanniques dans ce domaine explique que les Sétois et, surtout, les Bordelais, expédiaient essentiellement du vin et des eaux-de-vie en échange de denrées alimentaires de valeur (sucre, café, cacao). Parmi les cargaisons de produits viticoles, la place des quelques caisses de jais exportées devait paraître bien faible et se réduisit très fortement durant la Monarchie de Juillet.

¹⁹⁴⁵ PONTET Josette (dir.), *Histoire de Bayonne ... op. cit.*, p. 176

¹⁹⁴⁶ *Ibid.*, p. 177.

¹⁹⁴⁷ Baron de Larcy, député de l'Hérault, cité par VIDAL Jean-Jacques, « Vers la maturité (1839-1878) », in SAGNES Jean (dir.), *Histoire de Sète, ... op. cit.*, p. 185-186.

¹⁹⁴⁸ BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique ... op. cit.*, p. 386.

¹⁹⁴⁹ SCHLEZ Mariano M., « Le commerce atlantique de Buenos Aires à l'ère révolutionnaire (1778-1830). Bilan historiographique et perspectives de recherche », in ROJAS Daniel-Emilio (dir.), *Amérique latine globale. Histoire connectée, globale et internationale*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 73. Toutefois, l'auteur souligne que de nombreuses questions restent en suspens : par exemple, « une bonne partie des hypothèses liées au commerce extérieur de la région entre 1796 et 1830 ne dispose pas du fondement empirique nécessaire pour pouvoir confirmer, rejeter ou reformuler lesdites hypothèses » (p. 87). Il en appelle à une collaboration transatlantique pour répondre à ces problématiques.

Les tentatives de renouer avec les marchés extérieurs viennent contredire les assertions d'Albert Broder sur l'« indifférence au marché extérieur.¹⁹⁵⁰ » D'après lui, dans la première moitié du XIX^e siècle, « on ne s'avance qu'en pays connu et avec des armes éprouvées : vin, textile, article des consommations de luxe.¹⁹⁵¹ » Pourtant, si les négociants du Pays d'Olmes connaissaient effectivement l'Amérique latine pour y avoir envoyé quantité de marchandises au XVIII^e siècle, c'était surtout la partie nord de celle-ci qu'ils connaissaient – Lima et Vera Cruz. Obligés de suivre les négociants des grands ports, ils en viennent à exporter sur des marchés qui paraissent fort peu porteurs : la région du Rio de la Plata et le Brésil.

3) Les négociants en jais perdent la maîtrise des marchés

Plus encore, les flux exportateurs de produits manufacturés français connaissaient un changement de structure. Le Havre, bien plus au nord, monopolisa assez rapidement les exportations à destination du Brésil et des pays la Plata : « dès 1820, les deux tiers de l'ensemble du commerce français avec ces régions »¹⁹⁵² transitaient par le port normand. La majeure partie de ses expéditions était constituée « de biens de luxe destiné à l'aristocratie créole qui raffolait des “articles de Paris”.¹⁹⁵³ » Mais le Pays d'Olmes n'avaient que fort peu – si ce n'est pas du tout – de liens avec Le Havre

Les débuts de l'époque contemporaine ont donc été défavorables aux fabricants du Pays d'Olmes qui n'étaient sans doute plus en position de contrôler leurs expéditions. En 1825, le préfet de l'Ariège notait que « les chefs des fabriques, après avoir retiré les articles de jais des mains des ouvriers qui travaillent pour leur compte, les vendent à des négociants de Paris et de Bordeaux qui les répandent en France et dans diverses contrées de l'Europe [...] On en expédie aussi pour les Indes et les îles espagnoles »¹⁹⁵⁴. Au XVIII^e siècle, la puissance des grands marchands du Pays d'Olmes leur conférait une force de négociation relativement importante. Ils pouvaient non seulement influer sur le marché mais aussi sur les intermédiaires du marché qu'étaient les grands négociants. Mais l'effondrement du jais durant la Révolution et l'Empire avait considérablement affaibli le Pays d'Olmes qui se retrouvait en position de dépendance par rapport aux grandes places commerciales : ses fabricants devaient s'en remettre

¹⁹⁵⁰ BRODER Albert, « Le commerce extérieur : l'échec de la conquête d'une position internationale », in BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2I, p. 306.

¹⁹⁵¹ *Ibid.*, p. 305.

¹⁹⁵² MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation ... op. cit.*, p. 334.

¹⁹⁵³ *Ibid.*

¹⁹⁵⁴ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, fabriques, usines et autres établissements capables de donner des produits ailleurs qu'à la consommation locale qui sont situés dans le département de l'Ariège, 1825.

aux négociants qui, faute d'avoir réussi à exporter des produits industriels vers l'Amérique latine leur préférèrent les produits issus de la viticulture. Les fabricants de jais se retrouvaient alors marginalisés et rentraient dans une relation de centre-périmétrie avec la capitale : en 1823, un petit fabricant de jais écrivait au préfet de l'Ariège que « Paris en est le dépôt général »¹⁹⁵⁵.

Néanmoins, les difficultés du jais face à la concurrence ne sauraient s'expliquer uniquement par des facteurs externes. Au contraire, il faut s'intéresser aux évolutions propres au jais que le système productif du Pays d'Olmes n'a pas suivi. Elles expliquent les difficultés locales à s'adapter aux changements du marché quand d'autres territoires connaissaient une remarquable réussite.

D. Des goûts et des couleurs

Le déclin du jais dans la première moitié du XIX^e siècle fait face à d'apparentes contradictions. En effet, durant cette période, plusieurs changements culturels, sociaux et économiques semblent, à priori, propices à un nouvel essor de cette industrie. Tout d'abord, l'évolution de la palette chromatique lui paraît favorable car, après avoir amorcé un timide retour à partir des années 1760¹⁹⁵⁶, dès la Restauration, « le noir commence à tout envahir »¹⁹⁵⁷. Ensuite, « Le développement des classes moyennes dont l'importance numérique et la capacité d'achat grandissent contribue à partir des années 1840 à l'élargissement de la demande de produits de demi-luxe »¹⁹⁵⁸. Pourtant, en Pays d'Olmes, c'est au cours des années 1850 que le jais connaît son point le plus bas malgré ces facteurs qui, de prime abord, lui offrent un marché porteur. Pour cette période, l'historiographie est bien plus riche que celle concernant le siècle précédent : si différents ouvrages d'histoire de la mode concernent à la fois la période moderne et contemporaine¹⁹⁵⁹, l'historiographie de la bijouterie ne débute réellement qu'au XIX^e siècle¹⁹⁶⁰. Bien que, même pour cette période, on ne puisse pas trouver d'ouvrage récent d'historien, la littérature, plus abondante et documentée, fournit davantage de précisions.

¹⁹⁵⁵ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

¹⁹⁵⁶ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*, p. 187.

¹⁹⁵⁷ *Ibid.*, p. 190.

¹⁹⁵⁸ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 27.

¹⁹⁵⁹ Entre autres BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode ... op. cit.*, ; BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*

¹⁹⁶⁰ Les ouvrages les plus importants d'histoire de la bijouterie datent de cette période. Parmi eux, deux, qui ont été écrits par des bijoutiers – parlant donc en connaissance de cause – font référence : FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes*, Paris, Quantin, 1887, 520 p. ; suivi vingt ans plus tard de VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle, (3 tomes : I, Consulat, Empire, Restauration, Louis-Philippe ; II, Le Second Empire ; III, La Troisième République)*, Paris, H. Flourey, 1906-1908. On peut aussi citer l'ouvrage de Jean Rambosson qui consacre trois pages à l'histoire de l'industrie du jais en Pays d'Olmes (RAMBOSSON Jean, *Les pierres précieuses et les principaux ornements*, Paris, Firmin Didot Frères, 1870, 298 p.).

En croisant ces travaux avec ceux d'histoire culturelle plus récents, on s'aperçoit que le paradoxe de l'échec du jais n'est qu'apparent et assez riche d'enseignements sur la complexité de la mode. En premier lieu, pendant la Révolution et l'Empire, outre les difficultés commerciales majeures liées à la guerre, les caprices de la mode ont connu une accélération et des bouleversements en matière de coût pour les bijoux qui furent peu profitables au jais du Pays d'Olmes. En second lieu, certes le noir revient sur le devant de la scène, mais le mouvement qui l'y porte a changé la signification de cette couleur et restreint le marché auquel le jais s'adressait. Enfin, le noir de l'époque contemporaine – et en particulier du XIX^e siècle – est de plus en plus une couleur genrée.

I. Les caprices de la mode

La Révolution française entraîna des bouleversements dans le rapport des hommes à l'apparence. Sous la Terreur, la discrétion fut de mise. Puis, passée cette période, les bijoux revinrent sur le devant de la scène de manière modeste sous le Directoire puis de plus en plus exubérante à partir du Consulat. Enfin, après 1815, la mode des bijoux se fit plus diverse et colorée.

1) La Révolution, un changement de tendance

D'après Denis Bruna, « Le 14 juillet 1789 n'est pas une date significative dans l'histoire des modes »¹⁹⁶¹. Néanmoins, « Idéaux et symboles de la révolution pénètrent vite les modes »¹⁹⁶², L'apparence prit alors de plus en plus une valeur politique. Pour Marco Belfanti :

La Révolution française a constitué le laboratoire de la pré-modernité où furent expérimentées quantités de combinaisons entre costume et identité, mode et politique : durant cette période, la libre expression des extravagances de la mode et la tentative de stériliser les excès de l'aristocratie s'alternèrent, tandis que l'ostentation de symboles vestimentaires qui dénotaient une appartenance politique et le projet d'adopter un costume national coexistèrent.¹⁹⁶³

On vit alors des hommes et les femmes arborer différents emblèmes de la Révolution : jupe des « tricoteuses », bonnets phrygiens devenus le symbole des factions les plus radicales¹⁹⁶⁴ tandis que les plus modérés portaient cocardes et même plumes tricolores telle Marie-Antoinette à la Fête de la Fédération en 1790¹⁹⁶⁵. Les couleurs de la nation furent donc de mise jusqu'au Directoire. C'est ce que notait aussi Eugène Fontenay dans son histoire de la

¹⁹⁶¹ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 195.

¹⁹⁶² *Ibid.*, p. 196.

¹⁹⁶³ BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode ... op. cit.*, p. 138.

¹⁹⁶⁴ *Ibid.*, p. 140.

¹⁹⁶⁵ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 197.

bijouterie : « on porta, pendant la première République, des bijoux émaillés aux trois couleurs avec des devises patriotiques »¹⁹⁶⁶. Pour Anderson Black, « Cette époque fut la plus funeste de toute l'histoire française pour la joaillerie »¹⁹⁶⁷ : l'orfèvrerie du jais en Pays d'Olmes qui était déjà bien mal en point s'éteignait définitivement dans les premières heures de la révolution.

De manière générale, Marco Belfanti souligne que :

La vague de renouveau engendrée par les événements de 1789 renforça cette tendance à la simplification des styles vestimentaires qui avait commencé à se profiler dans les années 80 et qui concernait aussi bien les hommes que les femmes. Au début des années 90, ce mouvement devait se consolider sous la poussée de la sobriété républicaine qui proscrivait tout vestige résiduel du goût aristocratique. L'habit féminin avait adopté des lignes simples et essentielles : les armatures qui soutenaient les jupes avaient été bannies, les tissus lisses et les teintes unies – surtout le blanc – avaient supplanté les riches soieries ouvragées, la mousseline de coton et le taffetas de soie étaient parmi les étoffes préférées, les rubans colorés qui seraient la taille ou ornaient les chevelures étaient les formes de décoration les plus prisées, jusqu'aux coiffures mêmes qui s'étaient beaucoup plus simplifiées.¹⁹⁶⁸

D'après Philippe Perrot, au-delà de l'aspect conjoncturel de l'évolution de la mode, c'était tout un basculement qui était en train de s'opérer : l'avènement de la bourgeoisie rompait avec les prodigalités de la noblesse d'Ancien Régime¹⁹⁶⁹. Sur un temps plus court, ces changements amènent à donner du crédit au jugement de Claude Frégnac pour qui « La Révolution française marque le début d'une période peu favorable aux parures »¹⁹⁷⁰. À la fin du XIX^e siècle, le bijoutier-historien Henri Vever était encore plus dur avec la Révolution française qu'il qualifiait d'« époque épouvantable »¹⁹⁷¹ pour la bijouterie. On comprend que les bijoux de jais du Pays d'Olmes, coupés de leurs marchés extérieurs, ne pouvaient pas trouver en France une clientèle susceptible de compenser leurs pertes.

2) Le Directoire, le retour à l'antique

Thermidor dût offrir quelques espoirs aux fabricants de jais. En effet, sous le Directoire, l'affichage de l'austérité républicaine et des étoffes tricolores cédait la place à une plus grande ostentation, comme en témoigne la naissance du *Journal des dames et des modes* en 1797¹⁹⁷².

¹⁹⁶⁶ FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes ... op. cit.*, p. 364.

¹⁹⁶⁷ BLACK Anderson, *Histoire des bijoux*, Paris, Grange La Batelière, 1974, p. 237.

¹⁹⁶⁸ BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode ... op. cit.*, p. 141.

¹⁹⁶⁹ PERROT Philippe, *Le Corps féminin. Le Travail des apparences, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1991, p. 100-101.

¹⁹⁷⁰ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque ... op. cit.*, p. 91.

¹⁹⁷¹ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, tome 1, p. 13.

¹⁹⁷² KLEINERT Annemarie, *Le « Journal des Dames et des Modes » ou la conquête de l'Europe féminine, 1797–1839*, Stuttgart, Thorbecke, 2001, p. 16-17.

Le temps était à la mode antique : certes, le goût pour cette époque demeura limité, mais son influence s'étendit au-delà de ceux et celles qui en revêtaient l'apparence. Les élégantes, jeunes femmes bien nées que certains chroniqueurs comparaient à des « statues » et des « déesses », diffusèrent les « robes blanches, légères, aux drapés fluides »¹⁹⁷³ dont elles aimait se couvrir dans les bals, les spectacles et les divertissements nocturnes. Le contraste a pu paraître si fort avec les années précédentes que Claude Frégnac va jusqu'à qualifier le Directoire de « revanche contre la terreur passée »¹⁹⁷⁴. Lors des soirées festives redevenues fastueuses, « La mode est aux très longues boucles d'oreilles pendantes baptisées “poissardes” »¹⁹⁷⁵, anneaux souvent ovales présentant un motif en façade, caractéristiques du Directoire¹⁹⁷⁶. Les femmes portaient aussi « aux oreilles de très grands anneaux ronds en or tout uni »¹⁹⁷⁷, que l'on appelle aujourd'hui des créoles. Cependant, différents auteurs s'accordent pour dire que, de manière générale, les bijoux du directoire étaient assez simples et peu décorés de pierres ; certes, quelques femmes se paraient de longs sautoirs assortis aux robes du temps, mais les plaques qui les décoraient étaient émaillées¹⁹⁷⁸. Henri Vever explique ainsi que, pour le plus grand nombre, les modes « à la grecque » amenaient surtout davantage de simplicité dans la bijouterie car :

La femme s'efforçait alors de ressembler aux statues des divinités grecques et était amenée naturellement à préférer l'absence d'ornement dans sa parure, afin de laisser, en quelque sorte, le plus de place possible au nu. Avec de telles tendances, on comprend que les bijoux aient été négligés, au moins sous le rapport de l'invention et du dessin. Beaucoup de femmes n'en portaient point, ou se contentaient d'*un rien*, comme on disait alors. Celles des merveilleuses qui, au contraire, en portaient plutôt trop, ne les voulaient que très simples, leur demandant de souligner seulement la beauté de leurs formes et de ne pas risquer, par un dessin trop cherché, de distraire l'attention de la pureté de leurs lignes.¹⁹⁷⁹

La Révolution française fut marquée par « la victoire de l'austérité sur un luxe inutile et nuisible, l'abolition iconoclaste des symboles accumulés de l'Ancien Régime, [...] le reniement esthétique du paraître, qui distingue et exclut, par une éthique de la simplicité, de la frugalité vertueuse, qui confond et réunit. »¹⁹⁸⁰ Ce recul de la parure triompha en particulier sous la

¹⁹⁷³ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 200.

¹⁹⁷⁴ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque ... op. cit.*, p. 94.

¹⁹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁹⁷⁶ Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, « Bijoux des deux Empires, 1804-1870, mode et sentiment », livret d'accompagnement de l'exposition, 2004, p. 17.

¹⁹⁷⁷ FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes ... op. cit.*, p. 128.

¹⁹⁷⁸ EVANS Joan, *A History of Jewellery ... op. cit.*, p. 167 ; FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque ... op. cit.*, p. 94.

¹⁹⁷⁹ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, tome 1, p. 16.

¹⁹⁸⁰ PERROT Philippe, *Le luxe ... op. cit.*, p. 78.

Terreur : la période était au reflux général du goût des bijoux qu'il convenait de ne pas trop afficher. Puis, sous le Directoire, si l'on a pu de nouveau montrer de jolies parures, les modes, privilégiant une esthétique antique, n'en furent pas pour autant plus favorables au jais. De surcroît, les fabricants proposaient toujours le même type de bijoux (guillochés ou non) : des « pendants taillés, la poire de 18 lignes [environ 3,5 cm] avec leur boulette taillée en fin », des colliers ras-du-cous (30 cm) composés de grains fins et des bracelets serrés¹⁹⁸¹ quand la mode était aux bijoux amples. Peu de temps après, les conclusions du préfet de l'Aude étaient sans appel : « Les caprices de la mode ont dû décider entièrement des succès et de l'étendue de ce commerce ; et je ne sais aucun moyen de le ranimer, quand elle semble depuis longtemps s'attacher à d'autres objets.¹⁹⁸² »

3) Le Consulat et de l'Empire, nouvel éclat du bijou et le temps du camée

Si dans son ensemble la mode, promue par le pouvoir, avait repris des couleurs durant le Directoire, son essor fut bien plus grand encore à partir de 1799. En effet, « les Bonaparte avaient une prédilection pour les parures et la mode »¹⁹⁸³ : sous leur règne, le *Journal des Dames et des Modes* connut son heure de gloire, à tel point que, par analogie avec le *Moniteur universel*, Napoléon avait pris l'habitude de l'appeler le *Moniteur officiel de la mode*¹⁹⁸⁴. Le rythme des modes allait alors croissant et les vêtements étaient plus que jamais le reflet du « goût du jour »¹⁹⁸⁵.

Toutefois, une impulsion majeure vint d'en haut et engendra un *trickle down*. La montée en puissance de Napoléon Bonaparte fut synonyme de renaissance du faste : dès le Consulat, il donna « des réceptions brillantes ; les salons sont ouverts, les bijoux sortent de leur cachette »¹⁹⁸⁶. Le XIX^e siècle commençant reprenait goût à l'apparence, tant en matière de vêtements que de bijoux. Napoléon renoua « avec une représentation personnifiée – tonitruante et solennelle – du pouvoir »¹⁹⁸⁷. Tout devait briller avec éclat, en particulier les bijoux. Il suffit pour s'en convaincre de suivre la spectaculaire histoire du Régent, diamant de 140 carats qui ornait les couronnes de Louis XV et de son petit-fils, Louis XVI, lors de leurs sacres respectifs :

¹⁹⁸¹ AP Sun ; Livre de comptes anonyme, 1795-1797.

¹⁹⁸² BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 211-212.

¹⁹⁸³ KLEINERT Annemarie, *Le « Journal des Dames et des Modes » ... op. cit.*, p. 86.

¹⁹⁸⁴ *Ibid.*, p. 85.

¹⁹⁸⁵ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 246.

¹⁹⁸⁶ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, tome 1, p. 20.

¹⁹⁸⁷ PERROT Philippe, *Le luxe ... op. cit.*, p. 204.

Volé en 1792 puis retrouvé en 1793 caché dans une charpente, il fut mis plusieurs fois en gage par le Directoire puis le Consulat avant d'être définitivement récupéré par Napoléon Bonaparte en 1801. Il fut alors utilisé pour embellir l'épée du Premier consul réalisée par les orfèvres Odiot, Boutet et Nitot. En 1812, Le Régent devint un des ornements du glaive de l'empereur Napoléon I^{er}, réalisé par Nitot.¹⁹⁸⁸

Pour l'impératrice Joséphine aussi, les diamants constituaient un élément majeur de l'apparence. Sur le tableau de David représentant le sacre de Napoléon, on peut la voir vêtue d'une robe de satin blanc brodée d'or et d'argent, « Le corsage et le haut des manches près de l'épaule [...], striés de lignes brillantes de gros diamants. Un étincelant diadème en joaillerie [ornait sa] tête »¹⁹⁸⁹. L'année suivante, elle se faisait livrer « une parure de diamants évaluée à 347 800 francs »¹⁹⁹⁰. Au total, l'impératrice aurait dépensé pour sa toilette plus de 25 000 000 de francs en six ans, au point qu'Henri Vever explique « par ces chiffres la prospérité inouïe du commerce du luxe et en particulier de la bijouterie »¹⁹⁹¹. La magnificence impériale s'exprimait donc par les bijoux, en particulier les diamants dont l'engouement s'inscrivait dans la durée. Certes, à côté de ces splendides pièces d'apparat, les bijoux de jour étaient évidemment plus simples, telles les parures de cornaline et les perles. Mais tous ces bijoux avaient pour point commun la couleur et la lumière qui manquaient au jais.

Parallèlement, le classicisme napoléonien et la mode de l'antique entraînèrent un nouvel engouement pour les camées¹⁹⁹². Ces bijoux sont réalisés en prenant une pierre précieuse ou semi-précieuse qui a des couches de différentes couleurs et en y gravant en relief un motif de manière à ce qu'une couleur serve de base tandis que la figure est laissée en bas-relief avec l'autre ou les autres couleurs¹⁹⁹³. La pierre la plus utilisée pour les camées est l'agate, mais il arrive également que l'on se serve de corail, de pierre de lave ainsi que de coquilles dont le travail est plus aisé¹⁹⁹⁴. Cet art, utilisé dès l'Antiquité pour réaliser des sceaux et des bijoux d'ornement, fut très populaire durant la Renaissance avant de tomber dans l'oubli jusqu'au XVIII^e siècle durant lequel il connut un certain regain d'intérêt¹⁹⁹⁵. Puis, lors de la campagne d'Italie, le général Napoléon, grand amateur de camées, en ramena un grand nombre et

¹⁹⁸⁸ Notice du diamant « le Régent », musée du Louvre <https://www.louvre.fr/oeuvre-notices/diamant-dit-le-regent>, page consultée le 12 septembre 2000.

¹⁹⁸⁹ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, Tome 1, p. 38.

¹⁹⁹⁰ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque ... op. cit.*, p. 97.

¹⁹⁹¹ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, Tome 1, p. 43.

¹⁹⁹² EVANS Joan, *A History of Jewellery ... op. cit.*, p. 168.

¹⁹⁹³ POINTON Marcia, *Brilliant Effects: A Cultural History of Gem Stones and Jewellery*, New Haven, London, Yale University Press, 2009, p. 247.

¹⁹⁹⁴ https://www.bijoux-malmaison-compiegne.fr/html/13/outils/page_outils_glossaire.html#boucles_pendants page consultée le 9 septembre 2000, glossaire des « parures et bijoux » par Claudette Joannis (professeur à l'école du Louvre) sur le site des musées nationaux des châteaux de Malmaison et du palais de Compiègne.

¹⁹⁹⁵ POINTON Marcia, *Brilliant Effects: A Cultural History ... op. cit.*, p. 247.

contribua à donner un nouvel élan à ces bijoux¹⁹⁹⁶. Référons-nous encore une fois au sacre de Napoléon peint par David : on y voit l'impératrice Joséphine porter des bracelets dont les piergeries sont retenues par des camées et ses dames d'honneur, les duchesses de La Rochefoucauld et de La Valette, ont sur la tête des diadèmes sertis de camées¹⁹⁹⁷. Comme l'illustre en 1805 un article du *Journal des dames et des modes*, la diffusion des camées ne se limita pas aux plus hautes couches de la société : « Une femme à la mode porte des camées à sa ceinture, des camées sur son collier, un camée sur chacun de ces bracelets, un camée sur son diadème ; sur son fauteuil antique sont des camées ; en place d'attiques, son salon offre des camées ; et un camée égyptien, figurant sur la portière d'une voiture française, passe pour être l'ornement le plus distingué.¹⁹⁹⁸ » De même, d'après Eugène Fontenay, « les camées furent très à la mode pendant le premier Empire on en mettait partout »¹⁹⁹⁹ : tant les bracelets et les colliers que les diadèmes et les peignes en étaient ornés.

De prime abord, la mode du camée pourrait paraître favorable aux fabricants de jais. En effet, on trouve de nos jours encore de magnifiques camées en jais et en coquillage fabriqués dans la deuxième moitié du XIX^e siècle²⁰⁰⁰ ; pourtant, le Pays d'Olmes semble n'avoir jamais produit de camées en laissant la fabrication à Whitby en Angleterre. Cependant, en 1811, alors même que les fabricants ont des difficultés d'approvisionnement en matières premières, d'après l'adjoint au maire de La-Bastide-sur-l'Hers, le goût pour le jais connaissait un certain renouveau²⁰⁰¹. Mais ce regain d'intérêt pour cette sorte de bijouterie dut être éphémère puisque l'inspecteur des eaux et forêts Dralet notait dans un ouvrage de 1813 que la « mode du jais est passée »²⁰⁰².

4) Piergeries colorées, naturalisme et gothique

Après 1815, dans un contexte d'accélération des changements, les courants qui traversèrent la mode des bijoux furent multiples et l'éclectisme domina durablement le

¹⁹⁹⁶ CENTRELLA Maria, « Le camée : témoignages d'un savoir-faire qui traverse le temps », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n°171, 2013/3, p. 323.

¹⁹⁹⁷ EVANS Joan, *A History of Jewellery ... op. cit.*, p. 168 et VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle*, Tome 1 ... op. cit., p. 38.

¹⁹⁹⁸ de LA MÉSANGÈRE Pierre, *Journal des dames et des modes*, n° 35, 16 mars 1805, p. 282.

¹⁹⁹⁹ FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes ... op. cit.*, p. 418 ;

²⁰⁰⁰ MULLER Helen, *Jet Jewellery and Ornaments*, Princes Risborough, Shire Library, 1987, p. 22-23.

²⁰⁰¹ AM Mirepoix, F 501 ; La-Bastide-sur-l'Hers, enquête industrielle de 1811.

²⁰⁰² DRALET Étienne-François, *Description des Pyrénées*, ... op. cit., p. 154

XIX^e siècle²⁰⁰³. Dans ses premiers temps, la Restauration, ne fit que perpétuer les modes précédentes²⁰⁰⁴. Puis, rapidement, de nouvelles modes apparurent.

En haut de gamme, si l'on note un recul du diamant, des pierres précieuses d'un rang inférieur²⁰⁰⁵, « les améthystes, les topazes, les aigues-marines et les turquoises furent utilisées dans les parures des années 1820 »²⁰⁰⁶. En effet, la reprise des relations commerciales avec les pays d'outre-mer permit de « faire venir du Brésil, du Mexique, des lots considérables de topazes naturelles ou brûlées, d'améthystes, de cristal jaune et d'aigues-marines : toutes ces pierres, de grand volume et de peu de prix, étaient montées, la plupart du temps, dans de grands motifs en or et formaient des parures importantes, ayant beaucoup plus d'apparence que de valeur. »²⁰⁰⁷ Ainsi, « des rangs de perles justes au poignet y maintiennent la plupart du temps un camée, quelquefois des élus marines, des topazes des améthystes »²⁰⁰⁸. Les girandoles qui, malgré un moindre engouement qu'au XVIII^e siècle, sont demeurés populaires tout au long du XIX^e siècle, furent aussi montées avec des améthystes²⁰⁰⁹. Victor Bergé, petit fabricant de jais bastidien, tenta bien de produire des pendants à grenat²⁰¹⁰, un minéral « employé en bijouterie comme pierre fine »²⁰¹¹, mais il ne semble pas avoir rencontré le succès. Bien que l'on utilisât encore « le jais pour les dîners de cérémonie »²⁰¹², le haut de gamme ou, pour le dire autrement l'orfèvrerie et la joaillerie, excluait de plus en plus le jais.

« Cependant [écrivait le préfet de l'Aude en 1818] la mode promet et commence même de réparer les pertes que ce commerce a éprouvées dans ses débouchés à l'étranger. »²⁰¹³ En effet, la diversité des modes qui s'adressaient aux classes moyennes permirent au Pays d'Olmes de connaître une certaine reprise. Le romantisme, qui bouleversa d'abord la littérature, les arts plastiques et décoratifs, exerça « sur la bijouterie une influence déterminante »²⁰¹⁴. Parmi les modes qu'il inspira, l'orfèvrerie et la joaillerie se lancèrent dans le naturalisme en reprenant des motifs de fleurs, de papillons et d'autres animaux²⁰¹⁵. Le détail en était si soigné

²⁰⁰³ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque ... op. cit.*, p. 105.

²⁰⁰⁴ *Ibid.*, p. 99.

²⁰⁰⁵ RAMBOSSON Jean, *Les pierres précieuses ... op. cit.*, p. 78-104.

²⁰⁰⁶ BLACK Anderson, *Histoire des bijoux ... op. cit.*, p. 244.

²⁰⁰⁷ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, Tome 1, p. 93.

²⁰⁰⁸ FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes ... op. cit.*, p. 295.

²⁰⁰⁹ BLACK Anderson, *Histoire des bijoux ... op. cit.*, p. 244.

²⁰¹⁰ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

²⁰¹¹ RAMBOSSON Jean, *Les pierres précieuses ... op. cit.*, p. 105

²⁰¹² VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, Tome 1, p. 137.

²⁰¹³ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

²⁰¹⁴ VIRUEGA Jacqueline, *La bijouterie parisienne, 1860-1914. Du Second Empire à la Première Guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 26.

²⁰¹⁵ EVANS Joan, *A History of Jewellery ... op. cit.*, p. 172.

que « Pour accentuer l'illusion, certains branchages sont montés sur ressort afin de trembler au moindre mouvement de la personne qui les porte »²⁰¹⁶. Rapidement, ce goût s'étendit aux bijoux de milieu de gamme. Les fabricants du Pays d'Olmes reprirent ce genre de motifs. Ainsi, on trouve dans la liste des objets fournis par Victor Bergé aux expositions nationales de 1823 et 1827 des colliers à fruits de mûrier vendus 6 francs pièce, des pendants à dos d'hérisson et d'autres pendants à coco vendus 50 centimes²⁰¹⁷, tandis que Jean Escot fabriquait des colliers pour femme avec des perles en graine d'épinard pour 10 francs l'unité²⁰¹⁸.

Au naturalisme venait s'ajouter l'orientalisme, un terme générique qui, pour les hommes du temps, englobait « tout à la fois la perse, l'Empire ottoman, le Maghreb, l'Inde et la péninsule Arabique »²⁰¹⁹. Cette aspiration orientaliste entraîna un renouveau des bijoux. Ainsi, les girandoles, passées de mode dans les années 1820, laissaient la place à de grosses poires dites « à la Caroline » et « à la Dame Blanche »²⁰²⁰. Victor Bergé ne manquait pas de vendre de telles boucles d'oreilles²⁰²¹.

Le romantisme inspira une autre mode majeure qui traversa une grande partie du XIX^e siècle : les bijoux inspirés de la période gothique du Moyen Âge ainsi que de la Renaissance. Ce renouveau avait connu ses prémisses dans la littérature à partir de 1800 : Madame de Staël, puis François-René de Chateaubriand²⁰²² et un peu plus tard Victor Hugo avec son célèbre *Notre-Dame de Paris*, avait mis le Moyen Âge à la mode. La bijouterie, à la suite de Froment-Meurice qui s'était spécialisé dans les pièces style Moyen Âge,²⁰²³ leur emboîta le pas dans les années 1830 :

On fit du bijou moyen âge, qui n'avait jamais été fait au moyen âge, comme on fit plus tard, en suivant, du bijou Renaissance, des bijoux Henri II, des bijoux mauresques, Louis XV et Louis XVI, qui n'avaient jamais été faits dans aucun de ces styles et à aucune de ces époques. On emprunta, pour ce travail, aux architectures, aux meubles, aux tentures, aux fers, aux dinanderies, à la céramique, à tout enfin. On créa des bijoux qui furent baptisés du nom d'un style bien plus à cause des souvenirs d'époques qu'ils rappelaient en raison des caractères qui leur étaient propres en tant que bijoux.²⁰²⁴

²⁰¹⁶ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque ... op. cit.*, p. 103.

²⁰¹⁷ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Liste des échantillons présentés accompagnant la lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

²⁰¹⁸ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Questionnaire sur la fabrique de Jean Escot, 1823.

²⁰¹⁹ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 246.

²⁰²⁰ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, Tome 1, p. 140.

²⁰²¹ AD Ariège, 14 M 19/2 ; « Procès-verbal d'examen des objets d'industrie du département de l'Ariège destinés à concourir à l'exposition dont l'ouverture se fera le 1^{er} août 1827 », liste des objets en jais présentés par Victor Bergé.

²⁰²² YON Jean-Claude, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 44

²⁰²³ FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque ... op. cit.*, p. 104

²⁰²⁴ FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes ... op. cit.*, p. 296.

Les bijoux furent alors d'un style plus lourd. Henri Vever écrivait ainsi qu'à « beaucoup de chaînes de montre (pour hommes), on ne voit que deux cachets et une clé ; mais ils sont d'un tel volume, qu'à eux seuls ils forment sur la cuisse un paquet plus gros que les quinze ou vingt breloques que l'on portoit il y a dix ou quinze ans. Le goût du temps va au matériel (1820) »²⁰²⁵. Le courant historiciste entraîna un renouveau des bijoux religieux avec un style au croisement des différentes inspirations²⁰²⁶ : en 1827, Victor Bergé proposait des croix « à la grecque », à « la française », « à brillants » et aussi « à Christ »²⁰²⁷. Plus originale et sans doute uniquement pour l'exposition, il donnait à voir une « étoile sur une pyramide ». Cette décennie semble aussi avoir été celle de l'apparition de la mode des flacons que les femmes accrochaient à leur collier²⁰²⁸. Enfin, les plaques pour ceinture étaient aussi à la mode. Les fabricants bastidiens ne manquèrent pas de suivre ces différentes modes comme le montre la liste des objets qu'ils présentaient aux expositions de 1823 et 1827 : des ceintures et des flacons à douze francs pièce, des étuis à cinq francs, des plaques et des cachets pour clef de montre à un franc²⁰²⁹. En 1827, les échantillons présentés par Victor Bergé font « juger des améliorations opérées depuis la dernière exposition. La croix et l'étoile offrent moins le mérite de l'élégance que de la difficulté vaincue ».

Au-delà de ces différentes modes, la reprise de la vente de bijoux en jais sous la Restauration s'inscrivait dans un autre mouvement : la remise au goût du jour de la couleur noire.

II. *Le retour contrasté du noir*

Dès le milieu du XVIII^e siècle, le noir commence à effectuer un retour sur le devant de la scène qui s'accentue au cours du XIX^e siècle. Mais, en ce qui concerne l'apparence des hommes et femmes, ce renouveau du noir s'est fait d'une manière de plus en plus genrée. En outre, les valeurs et la symbolique attachées à cette couleur changent et se réduisent de plus en plus au noir de deuil.

²⁰²⁵ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, Tome 1, p. 98.

²⁰²⁶ VIRUEGA Jacqueline, *La bijouterie parisienne ... op. cit.*, p. 29.

²⁰²⁷ AD Ariège, 14 M 19/2 ; « Procès-verbal d'examen des objets d'industrie du département de l'Ariège destinés à concourir à l'exposition dont l'ouverture se fera le 1^{er} août 1827 », liste des objets en jais présentés par Frédéric Coulon ainsi que Victor Bergé (n° 7).

²⁰²⁸ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, Tome 1, p. 100.

²⁰²⁹ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Liste des échantillons présentés accompagnant la lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823 ; présentation de sa fabrication par Victor Bergé, 18 juin 1827.

1) Le retour du noir

Dans son histoire du noir, Michel Pastoureau explique que le retour du noir a d'abord débuté par des « curiosités nouvelles pour les colonies et les Africains »²⁰³⁰ au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Tout en l'ancrant dans le paternalisme colonial et le mythe du bon sauvage, l'art et la littérature mettent alors l'homme noir à la mode²⁰³¹. Mais le discours médical est moins positif : il débat ardemment des causes biologiques de cette « dégradation physique »²⁰³². Bon nombre de médecins arguent qu'il s'agit d'une maladie. Cependant, dès le milieu du siècle, Claude-Nicolas Le Cat émet l'hypothèse que la couleur de la peau revêt un caractère héréditaire. Cependant, « ironie de l'histoire, dès 1768 le philosophe Cornélius de Pauw s'appuie sur ces travaux pour réduire la couleur des Africains à l'expression d'un état pathologique, transmis par l'intermédiaire d'un “sperme noir” »²⁰³³. On est alors bien loin de la valorisation de la couleur noire dont les seuls aspects positifs font référence au noir d'ébène, exotique, fort éloigné de l'Europe et du noir de jais. « Encore dans la première moitié du XIX^e siècle, les personnes appartenant à l'aristocratie ou à la “bonne société” se doivent d'avoir la peau la plus claire et la plus unie possible, afin de ne pas être confondues avec les paysans.²⁰³⁴ » Dans une culture toujours largement empreinte des valeurs de l'Ancien Régime, la peau noire demeure associée aux paysans obligés de travailler au soleil.

Cependant, la vague romantique qui emporta progressivement l'Europe à partir des années 1760 vint changer les sensibilités et bouleversa les préférences en matière de couleur. Le mouvement fut d'abord attiré par le vert - désormais couleur de la nature - et le bleu - couleur du rêve. Puis, les romans « gothiques » anglais lancèrent la mode du macabre qui s'accentua dans les années 1790 « et, avec elle, le noir [fit] son grand retour. C'est le triomphe de la nuit et de la mort, des sorcières et des cimetières, de l'étrange et du fantastique.²⁰³⁵ » Cette mouvance gagna aussi la poésie. Mais, au tournant du XIX^e siècle, le romantisme s'était assombri : la couleur noire remplaçait toutes les autres. Toutefois, si le noir s'imposait à nouveau comme il l'avait fait plusieurs siècles plus tôt, les valeurs, la symbolique et la

²⁰³⁰ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*, p. 189.

²⁰³¹ *Ibid.*, p. 187. Michel Pastoureau note que le roman *Paul et Virginie*, de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre publié en 1787, constitue l'archétype de cette littérature d'évasion dans laquelle « l'homme noir reste discret et le paternalisme colonial voisine avec le mythe du bon sauvage ».

²⁰³² LINTE Guillaume, « La couleur de la peau dans le discours médical (1730-1770) », in GAILLARD Aurélia et LANNOË Catherine (dir.), « La couleur des Lumières », *Revue dix-huitième siècle*, n° 51, 2019, p. 262 ; Buffon élabora ainsi des théories climatiques expliquant cette « dégénération ».

²⁰³³ *Ibid.*, p. 274.

²⁰³⁴ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*, p. 196-197.

²⁰³⁵ *Ibid.*, p. 191.

sensibilité qu'il portait en lui avaient grandement changé. Il est devenu le noir nocturne de la mélancolie, un noir qui fait l'apologie du deuil et de la mort devenus l'idéal des poètes. Le théâtre romantique redécouvrait Shakespeare : Hamlet devint « un héros romantique, et son fameux costume noir, un véritable uniforme »²⁰³⁶. Toutefois, l'usage de cette couleur noire était de plus en plus réservé – en dehors du deuil – aux hommes.

2) Genre du noir, genre du deuil : le noir, une couleur de plus en plus genrée.

John Harvey écrit dans son histoire du costume masculin que le XIX^e siècle est « la période durant laquelle les hommes portent le noir »²⁰³⁷. Cette couleur servait en grande partie à les distinguer des femmes dont les vêtements délaissaient le noir pour se parer de blanc et de couleurs. Outre-Manche, le costume trois pièces aux couleurs austères, dont on ne sait pas exactement s'il est d'invention anglaise, fut adopté par Charles II dès 1666 dans le but de « soustraire l'habit masculin aux caprices de la mode »²⁰³⁸. Au cours du XVIII^e siècle, le canon de l'élégance masculine s'y définit de manière scrupuleuse autour des critères de sobriété et de modestie qui caractérisaient le bon goût et les éléments distinctifs du gentilhomme.

À partir des années 1750, l'« anglomanie » entraîna la pénétration progressive de ce modèle vestimentaire dans le reste de l'Europe et, en particulier, en France. La Révolution française et ensuite l'épopée napoléonienne marquèrent un temps d'arrêt du *leadership* anglais dans le domaine de la mode masculine²⁰³⁹. Puis, sous l'effet du dandysme, la domination anglaise reprit le dessus et eut pour corollaire la diffusion à l'échelle de l'Europe de ses modes vestimentaires. Pour Marco Belfanti, le dandy peut se définir comme l'homme qui « mettait l'accent sur l'obsession de l'élégance » sobre et raffinée²⁰⁴⁰. Ainsi, tandis que les hommes s'habillaient encore en couleur jusqu'au début du XIX^e siècle, le noir et les couleurs foncées s'imposèrent dans les vêtements masculins au cours des décennies 1820-1830²⁰⁴¹. On le retrouve alors tant chez les hommes du monde pour qui « la sobriété et la modestie de l'apparence étaient devenues synonymes d'autorité, compétence, confiance, professionnalisme,

²⁰³⁶ *Ibid.*, p. 194 ; pour plus de détails sur Hamlet et « L'apparition du symbole de l'homme en noir en Angleterre », voir HARVEY John, *Des hommes en noir ... op. cit.*, p. 105-116.

²⁰³⁷ HARVEY John, *Des hommes en noir ... op. cit.*, p. 27.

²⁰³⁸ BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode ... op. cit.*, p 105. Outre la volonté de soustraire le costume masculin ou caprices de la mode, Charles II cherchait à « désamorcer la politique jamais vraiment apaisée contre le luxe de la cour des nobles » et à défendre l'industrie manufacturière nationale.

²⁰³⁹ *Ibid.*, p. 227.

²⁰⁴⁰ BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode ... op. cit.*, p. 228.

²⁰⁴¹ HARVEY John, *Des hommes en noir ... op. cit.*, p. 27-28.

esprit d'entreprise »²⁰⁴² que chez les « hommes aux revenus plus modestes, dont le vestiaire est limité et qui croient (naïvement ?) trouver dans le noir une couleur sur laquelle la saleté et la pollution grandissantes semblent avoir moins de prise »²⁰⁴³.

Cette mode vestimentaire prônant l'usage du noir dans l'apparence des hommes pourrait paraître favorable aux fabricants de jais du Pays d'Olmes. D'ailleurs, dans les années 1820, les fabricants bastidiens vendaient des plaques pour clefs de montre et des boutons (à deux francs la douzaine) destinés – au moins pour les premiers – à une clientèle exclusivement masculine²⁰⁴⁴. Cependant, en raison de la concurrence d'autres matières, cette production tourna court.

De plus, le XIX^e siècle fut, par excellence, celui du dimorphisme sexuel. Tandis que la Révolution française a consacré une rupture capitale dans l'évolution de la silhouette masculine en allant vers toujours plus d'austérité, la silhouette féminine fut rapidement ramenée à ses contours passés. Dès 1810, le corps féminin se retrouvait à nouveau engoncé dans le corset, la crinoline et autres objets destinés à modeler ses formes de manière à en accentuer les différences vis-à-vis de celui de l'homme²⁰⁴⁵. Outre la silhouette, la couleur venait distinguer les hommes et les femmes. Jusqu'alors, lorsque la mode du noir s'était imposée, elle n'avait pas effectué de différence de genre. « Ainsi, le noir de la cour d'Espagne, qui connut un si grand succès dans ce pays, était porté avec la même grave dignité par courtisans et courtisanes »²⁰⁴⁶, ce qui fut d'ailleurs très favorable aux bijoux en jais dans la péninsule Ibérique. Mais il en fut tout autrement au cours du XIX^e siècle : la couleur et la clarté qui disparaissaient du costume masculin étaient laissées aux femmes. Par opposition à la mode masculine du noir, les femmes se vêtirent de manière claire et colorée. On comprend alors mieux pourquoi la bijouterie fut bien davantage portée sur le blanc et les pierreries colorées, faisant reculer les bijoux noirs et les réservant à un certain usage.

Bien sûr, il convient de ne pas exagérer la séparation des couleurs entre les hommes et les femmes : les tons foncés restaient admis dans le costume féminin et revinrent même temporairement à la mode au cours des années 1840-1850. Cependant, John Harvey se risque à postuler l'hypothèse que lorsque les femmes portaient cette couleur, elles le faisaient en

²⁰⁴² BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode ... op. cit.*, p. 232.

²⁰⁴³ PASTOUREAU Michel, *Noir. Histoire d'une couleur ... op. cit.*, p. 195.

²⁰⁴⁴ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Rapport des produits des fabricants bastidiens pour les expositions de 1823 et 1827.

²⁰⁴⁵ PERROT Philippe, *Le Corps féminin ... op. cit.*, p. 104-105. Voir aussi VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté ... op. cit.*, p. 156-160.

²⁰⁴⁶ HARVEY John, *Des hommes en noir ... op. cit.*, p. 233.

s'appropriant la symbolique qui y était attachée chez l'homme : la rigueur, l'autorité et le pouvoir²⁰⁴⁷. Un exemple révélateur de cette transition chromatique est le passage du noir et du rouge au blanc pour les robes de mariée. Jusqu'au XIX^e siècle, la couleur des robes de mariée était rouge pour celles qui en avaient les moyens et noire pour beaucoup d'autres ; ainsi, en Pays d'Olmes, les contrats de mariage du XVIII^e siècle ne donnent à voir que des robes de couleur noire²⁰⁴⁸. Puis, apparue à partir des années 1750, la mode des robes de mariée blanches aurait été lancée par la princesse Charlotte, cousine de la reine Victoria en 1816²⁰⁴⁹. Il lui fallut ensuite tout le siècle pour s'imposer à l'ensemble de la société et faire disparaître le noir. À l'inverse, la couleur noire se restreignait au deuil qui imprégnait fortement la société du XIX^e siècle.

3) La mode du deuil ou quand le noir de jais se réduit au deuil féminin

Pour reprendre les propos de Jean-Paul Barrière – dont de nombreux travaux ont porté sur le veuvage –, « Comment oser, pour un objet aussi grave, parler de mode du deuil ? Elle existe pourtant, elle tend même à se spécialiser et à se répandre au cours du XIXe siècle »²⁰⁵⁰. Jusqu'à la Révolution française, l'apparence du deuil revêtait une forme légale. La veuve était d'une part censée pleurer son époux et, d'autre part, la coutume voulait « qu'elle revête des marques extérieures visibles »²⁰⁵¹. Après la fin de l'Ancien Régime, si cette codification n'était plus légale mais sociale, elle n'en demeurait pas moins très forte. Tout au contraire même, tandis qu'au début du XVIII^e siècle, une ordonnance royale avait réduit de moitié la durée du deuil à la cour, sa durée s'allongea et se stabilisa au siècle suivant. Elle s'établissait alors à « un an et six semaines à Paris et deux ans en province »²⁰⁵² pour une veuve et deux fois moins longtemps pour un veuf : « six mois à Paris, un an en province »²⁰⁵³. En effet, à l'instar du reste de la société du temps, le port du deuil était fortement genré. Par conséquent, le marché du deuil s'intéressait davantage aux veuves qu'aux veufs (même si celui-ci n'était pas négligeable).

Le deuil des veuves comportait trois degrés différents : le grand au début, le second ensuite et le demi enfin. Selon Anne Martin-Fugier, durant le grand deuil (qui durait six mois

²⁰⁴⁷ HARVEY John, *Des hommes en noir ... op. cit.*, p. 234-240.

²⁰⁴⁸ Les contrats de mariage sont trop nombreux pour être cités ici.

²⁰⁴⁹ MILLET Audrey, *Fabriquer le désir, Histoire de la mode de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 2020, p. 197-198.

²⁰⁵⁰ BARRIÈRE Jean-Paul, « Le paraître de la veuve dans la France des XIX^e et XX^e siècles », in PARESYS Isabelle (dir.), *Paraître et apparences en Europe occidentale. Du Moyen Age à nos jours*, Lille, PUS, 2008, p. 79.

²⁰⁵¹ BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001, p. 217.

²⁰⁵² MARTIN-FUGIER Anne, « Les rites de la vie privée bourgeoise », p. 238 in ARIËS Philippe et DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée. 4. De la Révolution à la vie privée à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1999.

²⁰⁵³ *Ibid.*

en province et quatre mois et demi à Paris), la veuve devait se vêtir de manière stricte avec une robe de laine noire, une capote et un crêpe noir, des gants noirs et ne porter aucun bijou à la ceinture. Le second deuil, d'une durée de six mois, permettait à celles qui en avaient les moyens de porter une robe de soie, un chapeau en gaze-laine et des bijoux en bois durci. Venait ensuite le demi-deuil durant lequel « la couleur noire se mêlait de blanc, de gris et de lilas [et les] bijoux sont de jais »²⁰⁵⁴. Toutefois, pour Lou Taylor, qui a écrit une histoire du vêtement de deuil dans ses dimensions sociales, le port des bijoux était permis dès le second deuil, à condition que leur couleur ne fut que noire et blanche²⁰⁵⁵. De même, dans une brochure intitulée *l'Étiquette pour deuils de veuve et de veufs* parue en 1873, si Jean-Paul barrière a relevé la même rigueur dans les vêtements, il note toutefois que, dès le premier deuil, les bijoux pouvaient être une « parure Bizot, telle que broche, bracelet, dormeuses, chaîne longue en jais ou bois durci ». La même brochure stipulait pour les hommes que les bijoux pouvaient être une « chaîne de montre » ainsi que des « boutons de chemises et de manchettes en jais »²⁰⁵⁶. Lou Taylor dénombre trois fonctions de base des bijoux de deuil. La première est que ces bijoux agissent comme un souvenir du défunt. La seconde est que le bijou de deuil pouvait avoir valeur de *memento mori* : un rappel aux vivants du caractère inéluctable de la mort. La troisième est qu'il symbolise le statut social de ceux qui restent après le mort ; à ce titre, les bijoux de deuil venaient s'ajouter à la longue liste des exigences considérées comme socialement essentielles pour le deuil²⁰⁵⁷.

Plusieurs auteurs s'accordent à situer l'essor de la mode du deuil en France sous la Restauration. Citons ici Henri Vever qui écrivait en 1906 :

Après l'assassinat du Duc de Berry (13 février 1820), le deuil fut tout à fait de mode :

C'est une fureur que les bijoux noirs : le jais, le fer et toutes les compositions noires s'emploient dans toutes les formes. Chaque boutique de nos bijoutiers semble être une boutique consacrée au deuil : on voit des colliers en camée noir, ou des chaînes croisées dans tous les sens, ou des perles formant dix tours sur la poitrine, puis les sévignés, les nœuds, les épingle, les lorgnons, les chaînes de montre, les bracelets, les peignes, les bagues, enfin tout se trouve.

²⁰⁵⁴ MARTIN-FUGIER Anne, « Les rites de la vie privée bourgeoise » ... *op. cit.*, p. 239.

²⁰⁵⁵ TAYLOR Lou, *Mourning Dress: A Costume and Social History*, Londres, George Allen & Unwin, 1983, p. 229.

²⁰⁵⁶ BARRIÈRE Jean-Paul, « Le paraître de la veuve dans la France des XIX^e et XX^e siècles » ... *op. cit.*, p. 82.

²⁰⁵⁷ TAYLOR Lou, *Mourning Dress* ... *op. cit.*, p. 224.

Des camées noirs en fer, retenus par de petites chaînes de jais de distance en distance, font des colliers très à la mode. On en voit d'autres dont les chaînes en fer de Berlin offrent le même travail que nos belles chaînes d'or et sont ornées d'une douzaine d'agrafes en jais enchâssées dans de petits treillages en fer.²⁰⁵⁸

De même, d'après Joan Evans, ce fut le deuil de la société toute entière qui, à la suite de l'assassinat du duc de Berry, lança la mode du jais²⁰⁵⁹. Voilà sans doute là l'explication majeure à la reprise du jais dans les années 1820. En effet, d'après Anderson Black, « en Occident, le noir a toujours été associé au deuil et [au XIX^e siècle] le jais [...] devint la matière préférée pour ce type de joaillerie »²⁰⁶⁰. Outre-Manche, il semble que c'est le décès du roi George IV qui, en 1830, marqua un tournant décisif dans l'évolution de cette mode²⁰⁶¹. En effet, le lord-chambellan fit paraître un décret qui décrivait le type précis de vêtement de deuil à porter et qui se terminait par une déclaration sans équivoque : les ornements seront de jais »²⁰⁶². Puis, en 1852, lorsque le duc de Wellington – célèbre vainqueur de Waterloo – décéda, le pays entier rentra en deuil. Enfin, c'est au cours de la décennie suivante que la mode du deuil devait culminer en Angleterre :

Le prince Albert mourut en 1861, la reine Victoria entra dans une longue période de deuil sévère, durant laquelle la bijouterie en jais était autorisée à être portée à la cour. Le peuple suivit la mode de la cour et l'étiquette du deuil victorien devint si stricte qu'avec la haute mortalité infantile du temps, quelques femmes portèrent le deuil durant la majeure partie de leur vie de mariée.²⁰⁶³

À partir de la fin du XVIII^e siècle, la mode du deuil – si l'on peut parler de la sorte – alla croissante jusqu'à culminer dans les années 1860. Corollaire de ce processus, on assista à une évolution majeure des représentations liées à la couleur noire qui fut, pour les femmes, de plus en plus associée au deuil, qu'il s'agisse des vêtements, mais aussi de la parure et, donc, des bijoux. Ainsi, en 1870, Jean Rambosson écrivait que l'« On fait, avec le jais, des boutons, des croix, des chapelets, des colliers, des pendants d'oreilles, des bracelets, des ceintures, etc., », en précisant que ce type de bijouterie était destiné « principalement pour les parures de deuil »²⁰⁶⁴ »

²⁰⁵⁸ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, tome 1, p. 134-136.

²⁰⁵⁹ EVANS Joan, *A History of Jewellery ... op. cit.*, p. 172.

²⁰⁶⁰ BLACK Anderson, *Histoire des bijoux ... op. cit.*, p. 244.

²⁰⁶¹ TAYLOR Lou, *Mourning Dress ... op. cit.*, p. 230.

²⁰⁶² MULLER Helen & Katy, *Whitby jet ... op. cit.*, p. 6.

²⁰⁶³ MULLER Helen, *Jet Jewellery and Ornaments*, Princes Risborough, Shire Library, 1987, p. 14. Voir aussi BLACK Anderson, *Histoire des bijoux ... op. cit.*, p. 252.

²⁰⁶⁴ RAMBOSSON Jean, *Les pierres précieuses et les principaux ornements*, Paris, Firmin Didot Frères, 1870, p. 166.

En dépit de la mode du noir et de celle du deuil en particulier, qui marquèrent une large première moitié du XIX^e siècle – et aussi au-delà –, la bijouterie du Pays d’Olmes s’effondra une fois passée la timide reprise de la Restauration : de prime abord, on pourrait voir là un paradoxe. Cependant, si l’on revient de manière fine sur l’évolution des goûts pour le noir, on s’aperçoit que, malgré les apparences, celle-ci n’était pas si favorable au Pays d’Olmes. Certes, l’imposition progressive du modèle du costume noir trois pièces comme canon de la mode masculine européenne mit le noir sur le devant de la scène vestimentaire²⁰⁶⁵. Cependant, par contraste « s’agissant de costume féminin, le noir était l’exception, comme il était la règle chez les hommes. Le vêtement féminin était majoritairement clair.²⁰⁶⁶ » Le noir masculin se faisait excluant et ôtait, de fait, un beau marché au Pays d’Olmes. Symbole de beauté féminine, à la beauté aristocratique du XVIII^e siècle, se substituait alors la « blancheur de constitution, de caractère, [...] consubstantielle à l’individu et à son épiderme »²⁰⁶⁷. La couleur des bijoux suivait la même évolution chromatique et ceux trop sombres sont abandonnés pour les tenues de soirée féminines : « interdits en plein jour, les diamants étincellent la nuit au cou, aux poignets et sur les cheveux de celles assez fortunées pour en posséder. Les autres se contentent d’or, et surtout de parures florales, naturelles ou artificielles.²⁰⁶⁸ » Les bijoux noirs étaient en partie délaissés au milieu du XIX^e siècle en tant que symbole de l’élégance féminine et de plus en plus cantonnés à des fonctions spécifiques, en particulier le deuil, ce qui restreignait d’autant leur marché.

E. Un système productif peu adapté aux évolutions du marché

Bien que l’évolution des goûts limitât les segments de marché du jais au XIX^e siècle, la mode du deuil et du costume masculin laissait encore de belles opportunités aux bijoux noirs du Pays d’Olmes. De plus, comme l’explique Jean-Claude Daumas, la demande de produits de demi-luxe s’accroissait²⁰⁶⁹. L’exemple du bijoutier-joaillier Christofle, montre comment, en abandonnant progressivement les modes de production artisanales, le luxe se démocratisait et permettait l’essor de la bijouterie de demi-luxe²⁰⁷⁰. Du côté de la demande, d’après Jacqueline Viruega, les classes moyennes et la petite bourgeoisie, grandes consommatrices d’objets imitant le luxe « fournissent les gros bataillons de la nouvelle clientèle émergeant sous le Second

²⁰⁶⁵ BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode ... op. cit.*, p. 234 ; BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 278.

²⁰⁶⁶ HARVEY John, *Des hommes en noir ... op. cit.*, p. 242.

²⁰⁶⁷ PERROT Philippe, *Le Corps féminin ... op. cit.*, p. 143.

²⁰⁶⁸ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 276.

²⁰⁶⁹ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 27.

²⁰⁷⁰ *Ibid.*, p. 29.

Empire.²⁰⁷¹ » Or, les années 1850 marquent le point bas de la fabrication de bijoux en Pays d'Olmes.

On pourrait donc s'étonner du déclin du territoire alors même que la bijouterie de demi-luxe était en pleine expansion. Certes, la part du noir se réduisait à des fonctions spécifiques moins larges qu'au XVIII^e siècle. Cependant, on pourrait penser que le Pays d'Olmes avait toutes les chances de se saisir du marché porteur des bijoux de deuil et des bijoux, telles les chaînes de montres, accompagnant les costumes foncés masculins. Or, au milieu du XIX^e siècle, il n'en fut rien. Il importe donc de comprendre les raisons qui ont contribué à l'impossible connexion entre le marché et la bijouterie du Pays d'Olmes au XIX^e siècle. Pour cela, il faut examiner les facteurs internes du territoire qui l'ont empêché de s'adapter aux changements économiques, culturels et sociaux qui, de prime abord, lui auraient laissé suffisamment de place pour continuer à fonctionner. Le facteur explicatif majeur réside dans le fait que le Pays d'Olmes a, malgré les changements des modes de consommation, poursuivi dans la voie qui avait fait son succès au XVIII^e siècle : une production massive grâce à un minerai aragonais peu coûteux, mais de faible qualité. Par conséquent, il est incapable de lutter face aux progrès des imitations. En Angleterre, le succès que connaît le jais de Whitby montre qu'il n'y avait alors aucune fatalité au déclin de cette activité.

I. Du « jais » du Pays d'Olmes » et de la production de masse

Malgré la crise et la traversée durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, le Pays d'Olmes s'est empressé de fabriquer de la même manière au XIX^e siècle qu'au XVIII^e siècle : massivement à la mécanique avec des coûts de revient faibles grâce au minerai espagnol. À côté, les productions non mécanisées apparaissent comme artisanales et peu concurrentielles. De surcroît, les caractéristiques du minerai aragonais empêchaient la production de plus belles pièces.

1) L'impossible remise en cause du système productif

À partir du milieu du XVIII^e siècle, le succès du Pays d'Olmes a reposé sur un système de production doté de deux avantages économiques et techniques majeurs. En amont, les fabricants avaient su se connecter, au sud de Saragosse, avec une matière première abondante, à très bon marché et plus facile à travailler que le minerai local. Au cœur du processus de fabrication, le moulin à jais avait permis de mécaniser précocelement la

²⁰⁷¹ VIRUEGA Jacqueline, *La bijouterie parisienne ... op. cit.*, p. 65.

production pour un faible coût d'investissement grâce à un encastrement parfait dans l'environnement : le territoire disposait ainsi d'une longueur d'avance sur ses concurrents. Puis, de 1792 à 1815, ce système productif s'est trouvé ébranlé par la rupture des connexions qui avaient été établies avec l'Espagne : outre la déconnexion avec ses marchés, le Pays d'Olmes ne pouvait plus obtenir le minerai aragonais et préféra abandonner quasi intégralement la production. Puis, la paix revenue et les connexions – bien que difficilement – rétablies, le système put se remettre à fonctionner comme auparavant.

Pourtant, la demande était dans une dynamique de changement : le renouvellement des modes s'accélérat, le noir se cantonnait de plus en plus au costume masculin et au deuil féminin et, enfin, le luxe se démocratisait. Face à ces bouleversements, l'observateur actuel aurait tôt fait de pointer l'archaïsme et le manque d'adaptation du territoire, expliquant ainsi son échec. Mais ce serait faire fi de « l'outillage mental »²⁰⁷² des acteurs qui, la paix revenue, sont restés fidèles aux modalités de fabrication de bijoux qui avaient été la clé de la réussite du Pays d'Olmes et constituaient, de fait, la recette d'un nouvel élan. Il n'y a donc rien de surprenant à retrouver dans leurs écrits et dans ceux de l'administration qui les relaie les mêmes arguments que ceux utilisés sous l'Ancien Régime. En 1802, le baron Barante, préfet de l'Aude, expliquait que « Le jayet qu'on travaille à Sainte-Colombe et importée d'Espagne ; & malgré les frais de transport, il y coûte moins que celui qu'on pourrait extraire des mines du département de l'Aude »²⁰⁷³. Seize ans plus tard, malgré les difficultés qu'avait rencontrées et rencontrait encore le territoire pour s'approvisionner en matière première espagnole, son successeur, le baron Trouvé fournissait toujours la même explication à propos du fait que le jais n'était pas extrait localement²⁰⁷⁴ :

comme ces mines étaient peu abondantes et d'une exploitation coûteuse, elles ont été abandonnées pour celles du royaume d'Arragon. Le jayet que produisent ces dernières est très-pur ; depuis cinquante ans, il fournit exclusivement à l'approvisionnement des fabriques de ce pays, parce qu'il coûte moins, malgré les frais de transport et les bénéfices de ceux qui en font le commerce, que ne coûterait celui des mines de France seulement pour l'extraction.²⁰⁷⁵

²⁰⁷² Voir DAUMAS Jean-Claude, GAYOT Gérard, MINARD Philippe et TERRIER Didier (dir.), « L'outillage mental des acteurs de l'économie », *Réalités industrielles*, série des *Annales des Mines*, n° 1, février 2009, 128 p., en particulier l'introduction.

²⁰⁷³ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 212

²⁰⁷⁴ Par local, le baron Trouvé entendait à la fois les mines du Pays d'Olmes et celles des Corbières.

²⁰⁷⁵ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

2) Fabriquer en masse à faible coût : un système qui s'essouffle

L'utilisation de la matière première espagnole au détriment du minerai local agissait telle un cercle vicieux. Ainsi, en 1813, pour pallier la faiblesse des importations de matière première aragonaise, les mines locales étaient à nouveau exploitées. Mais, les faibles besoins de la production entraînaient une hausse du coût d'exploitation des mines. En effet, d'après Dralet, les deux fabriques qui restaient ne pouvaient « suffire pour consommer les produits de la mine ; les frais d'extraction augmentant en proportion de la diminution de la consommation, on a cessé les travaux.²⁰⁷⁶ »

Outre son prix d'achat moins élevé et ce, en dépit des difficultés pour s'en procurer après les guerres napoléoniennes, le minerai aragonais, étant moins solide, présentait l'avantage d'être « d'un travail plus facile »²⁰⁷⁷. Cette propriété permettait de réduire notablement (environ 16% vers 1785²⁰⁷⁸) les coûts de production. Ces économies étaient dues à la moindre résistance de la matière qui la rendait plus rapide à tailler et polir sur la meule et allait donc de pair avec le moulin à jais.

Cette mécanique combinait à la fois une grande efficacité et une simplicité redoutable. Durant toute la période moderne, elle a fourni au Pays d'Olmes une longueur d'avance sur les autres producteurs de bijoux à bon marché. Le territoire produisait des grains ronds en olives, c'est dans le domaine des ouvrages à facettes que le moulin à jais permettait de creuser l'écart avec ses concurrents. En 1818, d'après le préfet de l'Aude, ces types de bijoux étaient toujours « les plus recherchés »²⁰⁷⁹. Onze ans plus tard, leur demande était à nouveau suffisamment importante pour que Frédéric Coulon fasse établir un nouveau moulin à jais équipé de six meules sur le cours de la rivière à La-Bastide-sur-l'Hers²⁰⁸⁰. Ce négociant, comme les Viviès de Sainte-Colombe-sur-l'Hers qui travaillaient encore le jais, était issu de longues lignées de fabricants : leurs horizons de réussite s'inscrivaient logiquement dans les atouts qui avaient fait le succès de leurs aïeux.

²⁰⁷⁶ DRALET Étienne-François, *Description des Pyrénées*, ... op. cit., p. 154.

²⁰⁷⁷ AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, des communautés de Ste Colombe, Le Peyrat et La Bastide ; diocèse et Subdélégation de Mirepoix. Contre le sieur Courtial, 7 janvier 1786

²⁰⁷⁸ AN, F 14, 8137 ; Mémoire pour le sieur Courtial, concessionnaire des mines de jayet et charbon de terre dans le diocèse d'Aleth et de Mirepoix. Contre les fabriquants de jayet établis aux lieux de Sainte-Colombe, Le Peyrat et Labastide, dans le même diocèse de Mirepoix, non daté (vers janvier 1786).

²⁰⁷⁹ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale* ... op. cit., p. 625.

²⁰⁸⁰ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

Certes, le marché des bijoux en jais paraissait se restreindre. Les modes étaient en train de changer à un rythme croissant : pour autant, n'avaient-elles pas toujours changé ? En 1772, le curé de Laroque d'Olmes notait déjà que, de mémoire d'homme, la mode de la bijouterie en jais était passée pour la troisième fois²⁰⁸¹. Puis, en 1778, Gensanne écrivait que « la mode en est perdue en France »²⁰⁸² et en Hollande. Les « caprices de la mode »²⁰⁸³ évoqués par le baron Barante en 1802 pouvaient alors apparaître comme des phénomènes cycliques. D'ailleurs, seize ans plus tard, le baron Trouvé observait qu'en France « la mode promet et commence même de réparer »²⁰⁸⁴ les pertes que le jais a éprouvées à l'étranger. Constatant la reprise de la demande d'ouvrages facettés, les négociants avaient donc toutes les raisons d'espérer que les recettes du passé fonctionneraient encore. Mais c'était sans tenir compte d'une baisse des prix des bijoux imitant le jais.

II. Un modèle qui ne tient plus face à la concurrence

1) Les stratégies d'ancien régime face aux autres produits

Les fabricants du Pays d'Olmes ont toujours craint la concurrence des autres matières, qu'elles soient naturelles, telle la corne, ou artificielles, tel le verre et le fer. Ainsi, au milieu du XIX^e siècle l'entrepreneur anglais Josiah Wedgwood, que Natacha Coquery qualifie de « manufacturier expert en manipulation de la demande »²⁰⁸⁵, sut-il profiter des progrès techniques pour fabriquer des bijoux en acier facetté, des émaux, des pommeaux d'épée et de cannes. Dans les années 1760, Matthew Boulton et James Watt se lancèrent à leur tour dans la production en masse de bijoux en acier facetté²⁰⁸⁶. D'après Eugène Fontenay, vers 1776, ce type de bijoux « se répandit en France après avoir traversé la Belgique. C'est un industriel du nom de Dauffe qui avait le monopole de ces articles. Il fabriquait ainsi des boutons d'habits, des boucles de toute espèce, des chaînes, des plaques de ceinture, des bagues, des ganses de chapeau, des tabatières et une foule d'autres objets »²⁰⁸⁷. Toutefois, ce type de concurrence semble s'être inscrit dans une gamme de prix plus élevé que celle du jais, tout du moins jusqu'au XIX^e siècle²⁰⁸⁸.

²⁰⁸¹ AD Ariège, état civil numérisé de Laroque-d'Olmes, 1 NUM 2, 294 EDT, GG 2, f° 311 (vue 153).

²⁰⁸² de GENSANNE Antoine, *Histoire ... op. cit.*, T. IV, p. 217.

²⁰⁸³ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 211.

²⁰⁸⁴ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

²⁰⁸⁵ COQUERY Natacha, *La Boutique à Paris au XVIII^e siècle ... op. cit.*, p. 438.

²⁰⁸⁶ EVANS Joan, *A History of Jewellery ... op. cit.*, p. 164 ; voir aussi CARNEVALI Francesca, “Luxury for the masses. Jewellery and jewelers in London and Birmingham in the 19th century”, *Entreprises et histoire*, 2007/1, n° 46, p. 59-90.

²⁰⁸⁷ FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes ... op. cit.*, p. 363.

²⁰⁸⁸ CLIFFORD Helen, “English ingenuity, French imitation and Spanish desire. The intriguing case of cut steel jewellery from Woodstock, Birmingham and Wolverhampton c.1700-c.1800”, in DILLMANN Philippe,

En effet, jusque-là, pour faire face à ces différentes concurrences, les fabricants ont choisi de miser à la fois sur des prix très bas et sur des produits relativement bien finis grâce au travail sur la meule. Ces choix sont clairement illustrés par l'affaire du sieur Courtial qui, dans les années 1780, menaçait de faire augmenter le prix du minerai s'il obtenait le monopole d'exploitation des mines de jais et la prohibition du minerai espagnol. En s'adressant au ministre Calonne, les fabricants expliquaient ainsi leurs alarmes :

Il en résulterait encore, que la rareté du jayet, lui procurant une augmentation qui se communiquerait aux ouvrages, les dits ouvrages ne seraient plus demandés ; vu que leur extrême cherté ferait accorder la préférence aux boutons de corne qu'on fabrique en Angleterre, aux pendant d'oreille et chappelets de verre qu'on fabrique en Allemagne, sur nos boutons pendants et chappelets qui réunissent la totalité des ouvrages de jayet ; la grande disproportion du prix ferait accorder aussy la préférence a ceux qu'on fabrique dans les Galice et dans les Asturies, quoiqu'il soient très inférieurs aux nôtres pour la beauté. Nous avons à craindre toutes ces rivalités, et cette dernière est d'autant plus dangereuse, que nos ouvrages payent des droits à l'entrée d'Espagne ; bien nous vaud de pouvoir contrebalancer ces droits par le bon marché et la perfection de nos Articles de jayet.²⁰⁸⁹

La mobilisation commune des fabricants – jointe aux différents ennuis rencontrés par le sieur Courtial – leur avait alors permis d'éviter une éventuelle prohibition du minerai espagnol et, partant, de continuer à fonctionner selon le même système. Pourtant, l'argumentation des fabricants montre clairement qu'ils savaient leur avantage fragile face à la concurrence et qu'ils avaient conscience que le moindre changement dans le facteur prix leur aurait fait perdre leur avance. Mais, si les premières années de la Restauration ont pu redonner espoir à certains, leurs pires craintes se sont réalisées à la fin des années 1820. Une première attaque vint du côté de la fonte de fer. Henri Vever la décrivait ainsi :

Nous voulons dire un mot de certains bijoux de deuil, puisque le deuil lui-même a ses parures, et qui eurent alors un très grand succès. Il ne s'agit pas du jais, qui donnait lieu à un commerce considérable, mais de la bijouterie en fonte de fer, que l'on appelait fonte de Berlin parce qu'elle y a été inventée, et « qui était une chose nouvelle en France en 1827 ». Plusieurs fabricants s'en occupèrent à Paris, entre autres MM. Dumas, dont la production était si parfaite et si bon marché, que les fabricants étrangers avaient dû baisser leurs prix²⁰⁹⁰.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, VERNA Catherine (dir.), *L'acier en Europe avant Bessemer*, Toulouse, CNRS/Presses universitaires du Midi, 2011, p. 485-487.

²⁰⁸⁹ AN, F 14, 8137 ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, des communautés de S^e Colombe, Le Peyrat et La Bastide ; diocèse et Subdélégation de Mirepoix. Contre le sieur Courtial, 7 janvier 1786.

²⁰⁹⁰ VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle ... op. cit.*, tome 1, p. 344.

Mais, bien davantage encore, le basculement de prix se fit en raison de l'évolution des conditions de production et des procédés techniques des perles en verre noir.

« La fabrication de perles de verre est un savoir-faire ancestral vieux de plus de 3500 ans²⁰⁹¹ » nous dit la fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel s'y rapportant. En France, ce travail commença à être maîtrisé par les habitants de la Gaule lorsque celle-ci fut colonisée par les Romains. Puis, cette technique se diffusa dans toute la France au cours du Moyen Âge. Au XVI^e siècle, les fabricants de perles de verre étaient assimilés aux patenôtriers ; ils vendaient toutes sortes de rosaires et de colliers²⁰⁹². Dès le XIII^e siècle, leurs productions avaient imité les pierres précieuses. Dans un numéro spécial d'*Entreprises et histoire* consacré à l'imitation, Corinne Maitte²⁰⁹³ souligne que, « Dans le monde productif de la période médiévale et moderne, l'imitation est un phénomène généralisé²⁰⁹⁴ ». Marie-José et Howard Opper rapportent ainsi qu'en 1686, un fabricant parisien nommé Jacquin découvrit comment remplir le verre creux avec une substance appelée essence d'orient, obtenue à partir des écailles de l'ablette (un poisson), qui lui permettait d'imiter les perles de nacre. Appelées *perles baroques*, ces productions connurent un vif succès²⁰⁹⁵. De même, « les perles de verre imitant les émeraudes, rubis, quartz, lapis-lazuli et les autres pierres précieuses étaient très populaires durant le XVIII^e siècle²⁰⁹⁶ ».

2) Vers le succès de la concurrence du verre noir de Bohême

Cependant, pour le jais, ce n'est pas de la France que vint la concurrence mais de la Bohême (aujourd'hui la Tchéquie). Dès XIV^e siècle, ce royaume abritait de nombreuses verreries et, en relation avec elles, des ateliers de fabrication de perles de verre situés principalement à la frontière avec la Bavière, dans la région de la « Forêt Royale ». La production principale de ces ateliers était les perles noires destinées à la confection de chapelets²⁰⁹⁷. Pour fabriquer les perles noires qui constituaient le principal marché, les Bohémiens utilisaient des matériaux locaux tels des silicates, du quartz et du bois de

²⁰⁹¹ BAYENS Anusej, GUÉGUAN Pascal, LUDOVICY-HANSEL Michèle et alii, *L'artisanat de la perle de verre en France*, fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel, Ministère de la culture, 2019, p. 1

²⁰⁹² OPPER Marie-José et Howard, “French Beadmaking: An Historic Perspective Emphasizing the 19th and 20th Centuries”, *BEADS, Journal of the Society of Bead Researchers*, vol 3, 199, p. 47.

²⁰⁹³ SOUGY Nadège (coord.), « L'imitation », *Entreprises et histoire*, 2015/1, n° 78, 150 p.

²⁰⁹⁴ MAITTE Corine, « Imitation, copie, contrefaçon, faux : définitions et pratiques sous l'Ancien Régime », *Entreprises et histoire*, 2015/1, n° 78, p. 13.

²⁰⁹⁵ OPPER Marie-José et Howard, “Imitation pearls in France”, *BEADS, Journal of the Society of Bead Researchers*, vol 8, 1996, p. 23.

²⁰⁹⁶ OPPER Marie-José et Howard, “French Beadmaking: An Historic Perspective Emphasizing the 19th and 20th Centuries” ... art. cit., p. 47.

²⁰⁹⁷ HETTES Karel, *La verrerie en Tchécoslovaquie*, Prague, SNTL, 1958, p. 6-12.

frêne.²⁰⁹⁸ Pour Peter Francis, la manufacture de perles de verre en Bohême pourrait être due à l'initiative des Vénitiens qui y ont établi des manufactures²⁰⁹⁹. Au XVI^e siècle, le royaume connut un véritable boom verrier qui fut peut-être en lien, comme le suggère Karel Hettes, avec le fait que « l'industrie du verre de bohème subit très nettement l'influence du verre de Venise qui jouissait alors d'une renommée mondiale²¹⁰⁰ ». En effet, les travaux de Corinne Maitte montrent que « L'Italie, puis l'Europe se couvrent alors assez rapidement de verreries ou travail des Vénitiens²¹⁰¹ », ce qui souligne encore une fois l'importance des circulations techniques dès la fin du Moyen Âge.

D'ailleurs, ce serait en réponse à la concurrence de Venise que la production de perles de verre de Bohême serait devenue véritablement industrielle à partir du XVIII^e siècle. Dans les environs des petites villes de Turnov et de Jablonec, au nord du pays, on travaillait depuis longtemps à la taille des pierres précieuses. Mais le négoce en fut menacé par les imitations des Vénitiens en verre à bas prix. Les Bohémiens se mirent donc à leur tour à produire des bijoux avec « un verre nouveau, moins dur, contenant une forte dose de plomb, qui une fois poli, imitait l'éclat des pierres précieuses²¹⁰² ». Vers 1750, différents facteurs techniques et sociaux permettaient aux Bohémiens de vendre leurs bijoux à des prix deux fois inférieurs à ceux des Vénitiens²¹⁰³. C'est à la même époque que les verriers de Jablonec ont « découvert des procédés de fabrication plus simples qui leur permettaient non seulement d'augmenter considérablement leur production, mais encore de la vendre meilleur marché²¹⁰⁴ ». Cette amélioration consistait à mouler les objets à travailler pour leur donner leur première forme, à la suite de quoi il suffisait de les tailler et de les polir. Toutefois, ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que ces procédés furent mis en œuvre à plus grande échelle. En effet, tout comme pour le Pays d'Olmes, les guerres napoléoniennes causèrent de grands dommages au négoce du verre de bohème en raison de la perte des clients européens, mais le commerce ne devait pas s'en trouver abattu et surmonta rapidement ces difficultés. Karel Hettes explique ainsi avec emphase :

²⁰⁹⁸ FRANCIS Peter, *The Czech Bead Story*, New York, Lapis Route Books, 1979, p. 2.

²⁰⁹⁹ FRANCIS Peter, *The glass trade beads of Europe: Their Manufacture, Their History, and Their Identification*, New York, Lapis Route Books, 1988, p. 30. L'auteur note que les vénitiens ont établi une manufacture de perles de verre en 1486. Il conviendrait de vérifier par d'autres sources si cette industrie y existait déjà comme l'écrivait Karel Hettes. Il relève aussi que les Vénitiens envoyaiient des tiges de verre en Bohême et il émet l'hypothèse qu'elles servaient peut-être à la fabrication de rosaires.

²¹⁰⁰ HETTES Karel, *La verrerie en Tchécoslovaquie ... op. cit.*, p. 16.

²¹⁰¹ MAITTE Corine, *Les chemins de verre ... op. cit.*, p. 99.

²¹⁰² HETTES Karel, *La verrerie en Tchécoslovaquie ... op. cit.*, p. 24.

²¹⁰³ FRANCIS Peter, *The glass trade beads of Europe ... op. cit.*, p. 32-33. Parmi ces facteurs, l'auteur relève la différence de polissage, des salaires moindres, l'abondance de matières premières et une économie de travail.

²¹⁰⁴ HETTES Karel, *La verrerie en Tchécoslovaquie ... op. cit.*, p. 24.

Après les guerres napoléoniennes, la verrerie de bohème se trouva dans une situation absolument nouvelle ; elle venait de subir pendant les dernières années du 18^{ème} siècle et les premières années du 19^{ème} l'une des crises les plus terribles de son existence. Bien qu'ils fussent tombés dans la misère la plus noire, les verriers surent tirer enseignement de leur passé glorieux et réussir à reprendre leur place au soleil. Aux environs de 1820, l'industrie du verre était ressuscitée en bohème, elle revint rapidement à la vie et connut peu de temps après l'époque de sa plus grande prospérité.²¹⁰⁵

D'après Peter Francis, grâce aux prix bas des perles de verre, la Bohême exportait environ 2 400 000 000 de perles par an dans les années 1820 ! Leurs plus gros clients étaient les États-Unis et les nations nouvellement indépendantes d'Amérique latine, ainsi que l'Italie la France et l'Allemagne²¹⁰⁶. Voilà sans doute là l'explication majeure à l'impossible reconquête des marchés internationaux par le Pays d'Olmes au XIX^e siècle : les bijoux en jais ne pouvaient lutter contre des produits relativement proches dont le prix de vente était devenu bien inférieur. On peut ici faire l'hypothèse que les perles de verre de Bohème ont empêché le Pays d'Olmes de se réimplanter outre-Atlantique après 1815, mais que ce n'est qu'une quinzaine d'années plus tard que la concurrence s'est faite sentir en Europe. En effet, en 1846, Frédéric Coulon explique de quelle manière il fut amené à modifier son projet d'installation d'un moulin à jais à six meules à La-Bastide-sur-l'Hers en 1829-1830 : « J'avais déjà commencé les travaux de ces usines, lorsque la fabrication du jayet éprouva une atteinte bien funeste par l'importation de l'étranger des objets en verre noir, imitant parfaitement le jayet et dont les prix extraordinairement bas portent un coup mortel à la fabrication du jayet.²¹⁰⁷ » Il ajoute qu'il ne lui a pas été possible de soutenir « cette malheureuse concurrence²¹⁰⁸ ». Pour Frédéric Coulon, il ne fait donc aucun doute que c'est dans la forte baisse des prix des perles en verre noir de Bohême que réside l'explication majeure de l'effondrement de la production en Pays d'Olmes.

En 1845, Adolphe Viviès attribuait le faible coût des perles de verre noir à des facteurs sociaux et techniques. Pour lui, le contexte social de production des campagnes des pays de l'Est où le travail industriel était un complément du travail agricole permettait de n'allouer aux ouvriers que de faibles revenus et, partant, d'abaisser les coûts de production. D'emblée, il convient de préciser que l'on ne peut savoir si ce que l'auteur appelle les verroteries d'Allemagne désigne bien ce pays ou plutôt la Bohème frontalière :

[La bijouterie en jais du Pays d'Olmes] n'a d'autre débouché que le marché national où elle est contrariée par les ouvrages d'Allemagne, et l'on sait que les fabriques que l'on parvient à introduire dans les

²¹⁰⁵ HETTES Karel, *La verrerie en Tchécoslovaquie ... op. cit.*, p. 28.

²¹⁰⁶ FRANCIS Peter, *The Czech Bead Story, ... op cit.*, p. 5.

²¹⁰⁷ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

²¹⁰⁸ *Ibid.*

montagnes de ce dernier pays, ne tardent pas à écraser leur rival, les habitants se contentant d'un salaire de 25 centimes par jour dans l'hiver, surtout alors que l'on ne peut travailler à la culture des terres ni conduire les bestiaux aux pâturages.²¹⁰⁹

On notera ici l'ironie de l'argument car la faiblesse des coûts de production du Pays d'Olmes reposait sur le même système de complémentarité de l'agriculture et de l'industrie.

En ce qui concerne les aspects techniques, Adolphe Viviès affirmait que « Si nous devions nous occuper des causes de la décadence de l'industrie [du jais], nous les trouverions [...] dans l'introduction en France des verroteries d'Allemagne, depuis qu'on les taille sur la meule²¹¹⁰ ». Cette évolution est importante car elle a permis non seulement un abaissement des coûts mais aussi une amélioration constante de la qualité des produits de Bohème. Parallèlement, le développement de la technique du pressage pour les perles creuses constitua un progrès important. Ce procédé fut d'abord utilisé en 1810 en Bohême²¹¹¹. Il s'agissait de comprimer une pâte de verre dans un moule afin de lui donner la forme que l'on désire. Toutefois, d'après Albert Revi, si cette technique a d'abord été utilisée en Europe, c'est aux États-Unis que des entrepreneurs du Massachusetts la développèrent. À partir de 1825, ils déposèrent des brevets de machines servant à fabriquer des boutons et des poignées à boutons par pressage du verre²¹¹². L'élaboration de ces procédés accrut grandement les capacités de production de masse et fit chuter les coûts de production²¹¹³. Cependant, selon Francis Peter, si les perles moulées furent produites en Bohème dès 1810, leur pleine expansion se fit au milieu du XIX^e siècle. La bijouterie de perles moulées en verre noir connut un véritable succès en inondant à la fois les marchés étrangers et le marché français²¹¹⁴. En raison du fait qu'il imitait la production française, ce type de bijoux fut appelé « *jais français* »²¹¹⁵. Ce glissement sémantique portait un coup de plus aux bijoux en jais du Pays d'Olmes qui souffraient de l'absence d'une image claire ; il nous invite à une réflexion sur les processus de qualification des produits²¹¹⁶.

²¹⁰⁹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

²¹¹⁰ *Ibid.*

²¹¹¹ FRANCIS Peter, *The glass trade beads of Europe ... op. cit.*, p. 34.

²¹¹² HADEN, H.J. (1964). “Reviewed Work: American Pressed Glass and Figure Bottles by Albert Christian Revi”, *Technology and Culture*, vol 5/4, 1964, p. 605–608.

²¹¹³ Aussi <https://www.britannica.com/technology/pressed-glass#ref182279>, page consultée le 14 novembre 2020.

²¹¹⁴ FRANCIS Peter, *The glass trade beads of Europe ... op. cit.*, p. 39.

²¹¹⁵ TAYLOR Lou, *Mourning Dress ... op. cit.*, p. 238.

²¹¹⁶ STANZIANI Alessandro (dir.), *La qualité des produits en France ... op. cit.*, p. 5-11.

3) Un déficit d'identité

Sous l'Ancien Régime, l'identification des marchandises, en permettant leur hiérarchisation, était indispensable au bon fonctionnement de l'économie d'échange²¹¹⁷. À cette fin, les règlements des manufactures établissaient un cadre taxinomique²¹¹⁸. Si ces règlements existaient depuis longtemps, ce n'est qu'à partir de Colbert qu'ils concernèrent l'ensemble du royaume. Ils définissaient de manière détaillée les spécifications des produits par des standards locaux dans un but précis : « que chaque produit puisse être clairement identifié dans sa provenance et ses caractéristiques²¹¹⁹ ». Or, si les plus grandes industries, telle la draperie, étaient concernées par ces règlements, d'autres, plus petites et souvent rurales, leur échappaient : c'était le cas du jais en Pays d'Olmes qui, à l'exception de la parenthèse de la jurande des orfèvres, n'obéissait à aucune règle écrite.

Par ailleurs, les acteurs du Pays d'Olmes n'avaient pas non plus de leur côté cherché à construire une image de leurs produits. Les marchands du Pays d'Olmes préféraient laisser à leurs acheteurs-revendeurs la liberté de la nomination, voire de l'appropriation de leurs produits. Loin de changer au XIX^e siècle, cette stratégie se renforça sous l'effet de la perte de puissance du territoire au profit des grossistes bordelais et, surtout, parisiens. Ainsi, le nom du Pays d'Olmes ne fut pas associé à la bijouterie en jais, à la différence de Marseille qui, à partir de 1812, a su associer un lieu à un produit, le savon²¹²⁰, de Roquefort dont le nom évoque le fromage éponyme²¹²¹, ou de Saint-Claude qui renvoie aux pipes²¹²². Par conséquent, alors même que les atouts du jais du Pays d'Olmes - une production à bon marché d'une relative qualité - s'effondraient face à la concurrence du verre noir, le territoire ne put compenser ces difficultés par l'image du produit. Pire encore, progressivement les boutiquiers en venaient à appeler jais « français » une matière qui n'en était pas, le verre noir. Mais les hommes du Pays d'Olmes n'avaient-ils pas, certes en toute bonne foi, fait de même avec le mineraï aragonais ?

²¹¹⁷ GRENIER Jean-Yves, *L'économie d'Ancien Régime ... op. cit.*, p. 65.

²¹¹⁸ GRENIER Jean-Yves, « Une économie de l'identification. Juste prix et ordre des marchandises dans l'Ancien Régime », dans STANZIANI Alessandro (dir.), *La qualité des produits en France ... op. cit.*, p. 25-53.

²¹¹⁹ MINARD Philippe, « Réputation, normes et qualité dans l'industrie textile française au XVIII^e siècle », in STANZIANI Alessandro (dir.), *La qualité des produits en France ... op. cit.*, p.. 72.

²¹²⁰ ZALIO Pierre-Paul , « Le “savon de Marseille”. Contribution à une sociologie économique des produits », dans Alessandro Stanziani (dir.), *La qualité des produits en France ... op. cit.*, p. 97-98.

²¹²¹ Pour la communication autour du Roquefort, voir Sylvie Vabre, *Le sacre du Roquefort : l'émergence d'une industrie agro-alimentaire*, Rennes, PUR, 2015, p. 435-450.

²¹²² Si les Sanclaudiens sous-traitaient pour l'Angleterre, ils ont aussi su forger une image forte à leur produit : FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude ... op. cit.*, p. 45-113.

Pour autant, les produits en jais étaient-ils destinés à disparaître inéluctablement face au verre noir ?

III. La difficile recherche d'alternatives

Dans une production devenue de plus en plus marginale, seuls quelques rares objets en jais réussissaient à affronter la concurrence du verre noir en s'en distinguant. Mais, dans l'ensemble, les fabricants du Pays d'Olmes, imprégnés d'une culture technique et économique fondée sur le modèle du minerai aragonais permettant de produire massivement à bas coût, se retrouvaient dans une impasse.

1) Se distinguer du verre noir

Si l'on en croit les propos de Victor Bergé et du préfet de l'Ariège qui les relayait, ce qui permit à sa fabrique de connaître quelques succès dans les années 1820 est la production de bijoux « d'une belle exécution »²¹²³. D'après le préfet, « Les procédés employés par Monsieur Bergé, pour la fabrication des ouvrages ponssés à la lime, et pour les lapidés, lui ont permis de livrer dans le commerce, les premiers à 10 p. %, et les seconds à 5 p. % de moins que les autres fabricants ». Les procédés dont il s'agit semblent être intermédiaires entre le travail entièrement à la meule et entièrement à la lime : « Les enfants et les femmes donnent au jayet la forme première à l'aide d'une meule tournante et les hommes le façonnent et le polissent ». Ainsi, Victor Bergé a « formé pour la taille environ 50 femmes, qui sont capables d'imiter pour le lapidé ou le façonné et, toutes sortes d'ouvrages en pierreries fines ». Sa production aurait donc été de meilleure qualité que celle des autres fabricants. On comprend alors mieux pourquoi il utilisait le minerai local dont la solidité le rendait plus propre à la fabrication d'objets plus travaillés tels les colliers à fruits de mûrier et les pendants à grenat²¹²⁴.

Pour autant, cette stratégie ne paraît pas lui avoir permis de faire face à la concurrence du verre noir au-delà de 1830 car plus aucune source ne le mentionne par la suite. En 1846, dans une lettre au préfet justifiant les modifications de son projet d'installer un moulin à jais à six meules en 1829, Frédéric Coulon évoquait la persistance de l'activité. Il expliquait que, des six meules qu'il avait été « autorisé à établir, trois ont été supprimés, les trois autres procurent toujours une heureuse existence à une vingtaine d'ouvriers en jayet, dont le genre de travail n'a pas encore été atteint par la concurrence des verres d'Allemagne »²¹²⁵. Cependant, il ne donne

²¹²³ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre du préfet de l'Ariège sur la fabrique de jais de Victor Bergé, 14 juillet 1827.

²¹²⁴ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Liste des échantillons présentés accompagnant la lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

²¹²⁵ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

guère plus de précision quant au type d'objet fabriqué. Certes, on pourrait faire l'hypothèse qu'il s'agit des « ouvrages de prix, [...] ébauchés au couteau, façonnés à la lime et polis au blanc d'Espagne, mêlé au charbon de saule », qui se distinguaient davantage des objets en verre noir. Pourtant, dans le même écrit de 1845, Adolphe Viviès, maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, ajoutait que les ouvrages « ébauchés au couteau, percés aux forêts et taillées sur le plat d'une meule de grès tournant par moteur hydraulique » auxquels les techniques de fabrication conféraient « de bas prix » ont, « par celà même le plus de cours »²¹²⁶. Il demeure donc difficile de savoir si le Pays d'Olmes a réellement cherché à se placer sur un créneau d'une gamme plus élevée que le verre noir. En effet, comme en atteste Adolphe Viviès, le minerai aragonais constituait toujours au milieu du XIX^e siècle l'essentiel des approvisionnements en matière première. Or, ce minerai ne permettait pas – peu ou prou – de faire autre chose que du bas de gamme.

2) L'impossible fabrication de belles pièces

En 1834, l'auteur d'un article du *Moniteur industriel* vint conseiller les fabricants de jais du Pays d'Olmes sur une possible manière de faire retrouver de la vigueur à leur industrie : se placer sur le créneau des objets plus luxueux et du mobilier. Cette proposition ne fut pas sans provoquer l'ire d'Adolphe Viviès, qui, onze plus tard, profita de la statistique industrielle que lui demandait le préfet pour lui répondre :

Nous avons ici l'occasion de parler d'un article que le moniteur industriel publia en 1834, article dans lequel un savant prétendit que l'industrie de la fabrication des ouvrages de jayet pourrait être relevée, si on dirigeait son travail vers les ornements des pendules, les encadremens pour portraits, tableaux et autres petits meubles. C'est le cas d'appliquer ce vieil adage : Expérience passe séance. Le rédacteur de l'article publié par le Moniteur industriel, ignore que le jais est une matière brusque et cassante qui ne peut être montée, ni travaillée au burin ni sur le tour, que le jais est extrait des montagnes par petits morceaux, et que si quelquefois ces morceaux sont d'une certaine grosseur, on les trouve, lorsqu'on les travaille, divisés par des fissures, ou encore injectés de matières métalliques qui s'y sont introduites dans l'état de ramollissement de la substance primitive avant la pétrification. Qu'enfin, tout comme le bois dont il provient, se fend par l'action de l'air, et que plus les ouvrages sont grands, plus il y a de danger de les voir périr entre les mains de l'ouvrier. Sur 1,000 kilogrammes de jais, on pourrait tout au plus réussir les 4 colonnes d'une petite pendule ou le cadre d'une miniature. Le travail serait même coûteux, souvent imparfait parce qu'il faudrait qu'il s'opérât à coups de limes. Les ornements de bois peint en noir, poncé et verni, sont sinon plus beaux, du moins bien moins coûteux²¹²⁷

²¹²⁶ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, 1845.

²¹²⁷ *Ibid.*

La tension entre l'auteur du *Moniteur industriel* et le descendant de fabricant du Pays d'Olmes, lui-même industriel, n'est pas sans faire penser à celle qui pouvait parfois opposer le monde des forgeurs à leurs « contemporains, en particulier les ingénieurs, [...] persuadés qu'ils [réussiraient] à améliorer le procédé à la catalane »²¹²⁸. De la même manière qu'une bonne partie des forgeurs considéraient « que l'ingénieur n'a pas à apprendre leur métier »²¹²⁹, Adolphe Viviès voyait dans cet article l'intrusion d'un étranger qui croyait connaître mieux le travail du jais que les travailleurs du territoire eux-mêmes. Voilà pourquoi le ton du maire de Sainte-Colombe était fort incisif à l'endroit de l'auteur de cet article. Les écrits d'Adolphe Viviès nous renseignent ainsi grandement sur la représentation qu'il avait du minerai travaillé en Pays d'Olmes et de ses possibilités. Tout d'abord, il considérait le jais comme un charbon de bois : ce en quoi il était loin d'avoir tort, bien qu'il omît le fait que cette matière renferme des hydrocarbures – mais comment aurait-il pu le savoir alors ? Ce faisant, l'édile ne distinguait absolument pas le minerai aragonais des autres jais. Logiquement, il ne pouvait pas voir la différence de nature qui sépare ce simple charbon, certes un beau lignite, du jais auquel les hydrocarbures confèrent des propriétés particulières qui rendent possible la production de grandes et belles pièces. Ainsi, Adolphe Viviès montre son ignorance des productions espagnoles antérieures et, surtout, du fait que le « vrai » jais permettait de fabriquer des ornements et des beaux bijoux capables de concurrencer sur un autre créneau la verroterie. En effet, tandis que le Pays d'Olmes paraissait enfermé dans la spirale infernale du déclin, de l'autre côté de la Manche, Whitby connaissait un essor sans précédent de sa production de jais.

IV. Whitby, un territoire plus en phase avec le marché qui prend son envol

Dans le Yorkshire, au nord de l'Angleterre, la production de bijoux en jais est ancienne. Mais, tandis qu'elle déclinait en Pays d'Olmes, elle prenait son envol à Whitby, petite ville de la côte Est.

1) Une activité ancienne dans le nord de l'Angleterre

À l'instar des Asturias, le travail du jais dans le Yorkshire est dû à la présence de matières premières dans les sous-sols de la région. En effet, lors du Jurassique moyen, les îles britanniques étaient situées bien plus au sud, dans une zone proche de la péninsule Ibérique. On y trouvait alors les mêmes araucariacées que dans le Nord de l'Espagne. Portés par les courants des rivières jusque dans les mers, les débris de ces arbres s'incorporèrent dans des

²¹²⁸ CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 651.

²¹²⁹ *Ibid.*, p. 677.

couches sédimentaires épaisses. Là, ils furent ensuite soumis à d'énormes pressions dues à la superposition des couches sédimentaires, causant la dispersion des éléments en décomposition, mais laissant les plus résistants former du jais dur. Le jais de Whitby se trouve en masses compactes de différentes tailles ; il est habituellement d'un noir très profond. Il était très estimé en raison de l'absence de fissure et d'impureté. Durant longtemps, il était ramassé sur les plages après les tempêtes maritimes qui érodaient les dépôts de jais situés sur les falaises littorales²¹³⁰.

D'après Helen Muller, dans le Yorkshire, les plus anciens bijoux en jais remontent à l'Âge de bronze, il y a environ 3 000 à 4 000 ans. Le jais semble y avoir été travaillé de manière continue car le même auteur rapporte que, lors de fouilles d'une ancienne station de métro, on découvrit à York un atelier entier de fabrication de bijoux en jais datant de l'époque romaine ; il contenait des outils, des ébauches et des bijoux²¹³¹. De même, à trois km au nord de Whitby, les fouilles d'une ancienne tour de guet de guet romaine ont mis à jour deux anneaux de jais en parfait état, des pièces en cours de taille ainsi que des outils. Puis, un petit commerce international continua à Whitby durant le Moyen Âge²¹³². Avec la christianisation du royaume, le jais était désormais lié à la religion catholique et servait dans la bijouterie religieuse. Ainsi, des rosaires, des bagues et des croix furent fabriqués sur le site du monastère de Whitby établi dès le VII^e siècle, puis remplacé par une abbaye au XI^e siècle²¹³³. Cependant, les différents auteurs s'accordent à dire que, jusqu'à la fin de l'époque moderne, la production de Whitby, fruit du travail de quelques artisans locaux n'utilisant que des couteaux et des limes, n'était écoulée qu'à une échelle relativement restreinte.

2) De l'artisanat à l'industrie

L'historiographie traditionnelle date le passage de Whitby à un stade industriel vers 1800. On trouve plusieurs versions du récit qui aurait permis ce changement. Selon l'une d'entre elles, John Carter, patron de pub, et son ami Robert Jefferson, commencèrent à tailler le jais à leurs heures perdues. Un jour, un capitaine de navire retraité entra pour boire un verre dans le pub de John Carter et vit les deux hommes absorbés par le dégrossissage de perles noires. L'ancien marin avait un bracelet de perles d'ambre dans sa poche, ramené d'un de ses voyages, il le sortit et le leur montra. Les perles étaient d'une qualité bien meilleure que celles que John

²¹³⁰ CARVALHO Luís Mendonça de, FERNANDES Francisca Maria, NUNES Maria de Fátima, BRIGOLA João, "Whitby Jet Jewels in the Victorian Age", *Harvard Papers in Botany*, vol. 18, 2013, p. 133.

²¹³¹ MULLER Helen, *Jet Jewellery and Ornaments*, Princes Risborough, Shire Library, 1987, p. 9-10.

²¹³² FINLAY Victoria, *Jewels, A Secret History*, London, Hodder & Stoughton, 2005, p. 63.

²¹³³ WHITE Andrew, *A history of Whitby*, Brimscombe, The History Press, 2019 (1^{re} édition en 1993), p. 57; p. 71 et 122.

Carter et Robert Jefferson étaient en train d'achever et ils se demandèrent comment ils pourraient obtenir une telle qualité. Finalement, ils employèrent un tourneur local nommé Matthew Hill et reçurent rapidement des commandes de Londres²¹³⁴. Une autre version fait de John Carter et de Robert Jefferson des ouvriers expérimentés du jais à qui M. Tremlett, désireux de trouver un placement à ses capitaux, aurait proposé d'essayer de produire des perles de jais à l'aide d'un tour afin de réduire les coûts de revient²¹³⁵. Enfin, une autre version rapporte que le capitaine aurait réalisé les profits potentiels qu'il pouvait faire après avoir vu les objets fabriqués par des tourneurs locaux²¹³⁶. Quel que soit le fond de vérité, ces histoires mettent en avant le croisement entre deux aspects liés entre eux : d'une part technique – l'introduction du tour mécanique qui permet d'accroître tant la quantité que la qualité – et d'autre part commercial – l'accroissement des ventes.

Quoiqu'il en soit, le travail du jais paraît être passé du stade artisanal au stade industriel au cours de la première moitié du XIX^e siècle. D'après Lou Taylor, les différentes machines qui servaient au travail du jais étaient montées sur des tours actionnés par les pédales, sauf dans les ateliers plus grands où d'autres énergies prenaient le relais de l'homme²¹³⁷. Hélène Muller décrit très bien le processus de production. Tout d'abord, comme en Pays d'Olmes, les morceaux de jais étaient dégrossis ; mais, désormais, cette étape s'effectuait soit avec des ciseaux soit avec une scie circulaire. Puis, régulièrement humidifiée, une meule de grès de 35 cm permettait de tailler le jais. Pour les pièces sculptées, la suite du travail demeurait manuelle et liée à l'habileté de l'artisan. En revanche, la fabrication des autres pièces fut mécanisée. L'étape suivante consistait à continuer la taille de la pièce sur le plat d'une meule de plomb afin d'enlever les impuretés et les marques dues au passage sur la meule de grès. Enfin, une meule de tripoli, pierre abrasive que l'on trouve dans le Derbyshire, dont on utilisait seulement les bords, venait finir le travail. Grâce à ce système, un motif complexe de taille de diamant pouvait être obtenu en quelques minutes, ce qui explique l'appellation taille anglaise pour les perles à 48 faces. L'étape finale du processus était le polissage des pièces qui s'effectuait sur deux types de meules : d'abord une meule composée de lanières de laine enroulées autour d'un noyau de bois, puis une meule recouverte de peaux de bêtes – morse, bœuf, chamois – ou d'une brosse douce faite de cheveux²¹³⁸. Ces dernières meules, qui servaient

²¹³⁴ FINLAY Victoria, *Jewels ... op. cit.*, p. 63.

²¹³⁵ TAYLOR Lou, *Mourning Dress ... op. cit.*, p. 234.

²¹³⁶ CARVALHO Luís Mendonça de, FERNANDES Francisca Maria, NUNES Maria de Fátima, BRIGOLA João, “Whitby Jet Jewels in the Victorian Age” ... art. cit., p. 133.

²¹³⁷ TAYLOR Lou, *Mourning Dress ... op. cit.*, p. 234.

²¹³⁸ MULLER Helen, *Jet Jewellery ... op. cit.*, p. 16-17.

à la finition, étaient enduites de rouge de bijoutier, une poudre abrasive à base d'oxyde de fer. Pour l'anecdote, la coloration de cette poudre conférée aux ouvriers chargés de cette étape le surnom de « Red devils »²¹³⁹.

Cette mécanisation entraîna une concentration relative dans des ateliers, dont le premier aurait été fondé par les associés susmentionnés en 1808²¹⁴⁰. Vingt-cinq ans plus tard, avec deux ateliers employant vingt-cinq personnes chacun, la concentration était encore relativement faible. Puis l'industrie prit son envol et atteint son apogée quarante ans plus tard : elle employait alors 1 500 personnes dans des ateliers allant du petit appentis en bois faisant aussi office d'habitation à l'usine de Charles Bryan employant 120 travailleurs²¹⁴¹. Les bijoux de Whitby étaient alors massivement vendus à la fois sur le continent européen et américain : tandis que la production du Pays d'Olmes semblait toucher à sa fin, le jais de Whitby connaissait un essor sans précédent.

3) Les raisons d'une réussite à rebours du déclin du Pays

L'opposition entre l'échec du Pays d'Olmes et la réussite du jais de Whitby au milieu du XIX^e siècle apparaît surprenante à plusieurs titres. En effet, l'historiographie traditionnelle a longtemps expliqué que la révolution industrielle s'est d'abord déroulée en Angleterre avec ses différentes composantes, parmi les principales : la mécanisation, la concentration du travail et l'internationalisation des ventes. Or, la mécanisation – et donc la concentration – du jais en Pays d'Olmes a devancé celle de Whitby de plusieurs siècles. De même, au XVIII^e siècle, quand le Pays d'Olmes exportait de l'Amérique à la Syrie, Whitby se contentait de ventes avant tout locales. Pourtant, au XIX^e siècle, ce schéma s'est totalement inversé : le jais de Whitby connaissait une remarquable prospérité tandis que le discours des fabricants du Pays d'Olmes en rendait le déclin inéluctable face aux imitations moins chères. Il s'agit donc de comprendre les facteurs de la réussite de Whitby qui sont, en creux, les causes de l'échec du Pays d'Olmes.

La différence principale entre les deux centres de production résidait dans la qualité du minerai travaillé, de laquelle découlait les types de bijoux produits. Contrairement au Pays d'Olmes, les fabricants de Whitby n'on pas cherché à s'approvisionner avec la matière première la moins chère possible. La croissance a d'abord reposé sur l'exploitation des mines locales dans lesquelles 200 à 300 mineurs ont travaillé au plus fort de l'activité. Leur abondance a

²¹³⁹ FINLAY Victoria, *Jewels ... op. cit.*, p. 68-69.

²¹⁴⁰ CARVALHO Luís Mendonça de, FERNANDES Francisca Maria, NUNES Maria de Fátima, BRIGOLA João, “Whitby Jet Jewels in the Victorian Age” ... art. cit., p. 133.

²¹⁴¹ MULLER Helen, *Jet Jewellery ... op. cit.*, p. 14.

longtemps permis – au moins jusqu'en 1860 – l'industrie de Whitby ne se passait d'autres sources d'approvisionnement. Elle fournissait un beau minerai qui rendait possible la fabrication de belles pièces²¹⁴². À Whitby, le choix de la matière première revêtait une grande importance et incombait au contremaître. Cet homme étudiait attentivement chaque morceau de minerai en fonction de sa qualité, de sa taille et de son épaisseur. Il décidait ensuite tel type de pièce allait être fabriqué avec : les petits morceaux de moins bonne qualité servaient à la fabrication de perles alors que les plus beaux étaient destinés à la fabrication de bijoux plus chers. En effet, bien que les fabricants du Pays d'Olmes aient argué que l'on ne pouvait travailler de beaux bijoux avec le jais, ceux de Whitby s'en étaient faits une spécialité.

Si l'essor de Whitby est, en partie, lié à l'omniprésence du deuil dans la société victorienne, « seule une petite proportion de la bijouterie en jais était de la bijouterie de deuil »²¹⁴³. Le jais de Whitby était taillé en toutes sortes de bijoux et objets adaptés aux modes du temps. Ainsi, des années 1830 aux années 1860, la mode étant au naturalisme, « des colliers, des bracelets, des anneaux, des pendants et des boucles d'oreilles furent faits, ainsi que des ornements pour chapeaux et bonnets, avec des formes d'oiseaux, d'insectes, de papillons et de coquillages »²¹⁴⁴. Durant toute l'ère victorienne, les bracelets en forme de serpent furent à la mode²¹⁴⁵. Bien sûr, les thèmes religieux étaient intemporels et s'exprimaient à travers des croix gravées en relief. Une broche torsadée avec des chaînes représentait la foi, l'espoir et la charité grâce une croix, une ancre et un cœur. La cité côtière produisit aussi de magnifiques camées tels une broche où le noir du jais contrastait avec le blanc de l'ivoire²¹⁴⁶. C'est donc bien la capacité d'adaptation du jais de Whitby qui explique la vigueur de l'activité et la pénétration sur le marché français, quand le Pays d'Olmes s'effondrait car il n'arrivait pas à se distinguer du verre noir.

²¹⁴² MULLER Helen & Katy, *Whitby jet ... op. cit.*, p. 11-13.

²¹⁴³ MULLER Helen, *Jet Jewellery ... op. cit.*, p. 23.

²¹⁴⁴ TAYLOR Lou, *Mourning Dress ... op. cit.*, p. 235.

²¹⁴⁵ MULLER Helen & Katy, *Whitby jet ... op. cit.*, p. 33.

²¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 136.

Chapitre II. Le peigne, adaptation et réouverture

L'évolution de l'industrie du peigne a été sensiblement différente de celle du jais. En effet, au XVIII^e siècle, contrairement au jais, le peigne ne connut pas un brillant âge d'or. Mais, de la fin de l'Ancien Régime jusqu'au milieu du XIX^e siècle, alors que le jais s'écroulait de manière quasi continue, le peigne, malgré des périodes difficiles, résista aux différentes crises et accrût fortement sa production. Le négoce du peigne semble avoir été capable de davantage de plasticité face aux perturbations du temps : d'une part, en recentrant les ventes sur le marché français lorsque le besoin s'en faisait sentir et, d'autre part, en important des matières premières aux meilleures conditions grâce aux réseaux préexistants. Enfin, tandis que les fabricants avaient cherché à produire des bijoux de jais en masse avec des matières premières à bon marché, l'accès aux marchés étrangers de matières premières et la mécanisation permirent de faire en sorte d'améliorer la qualité des peignes et d'affronter ainsi la concurrence anglaise.

A. La difficile émergence du Pays d'Olmes et des autres territoires du peigne

Durant l'époque moderne, la proximité des matières premières a donné lieu à de nombreuses petites industries. Ainsi, le piémont pyrénéen avait-il donné naissance à de nombreuses fabrications de peignes. Cependant, une partie d'entre elles n'effectuait principalement que de la sous-traitance pour d'autres territoires, tel le Couserans où l'on fabriquait des *esclapes* à destination du Pays d'Olmes de la région du Mas-d'Azil. Entre les années 1780 et la fin des années 1850, les différentes crises ont entraîné la fin de l'activité des espaces productifs non spécialisés tandis que ceux qui avaient su résister apparaissaient de plus en plus comme des centres industriels à part entière. La première de ces crises fut la période révolutionnaire qui, comme le souligne Denis Woronoff « a agi comme un crible ; elle n'a pas fait que des victimes.²¹⁴⁷ » En effet, le Pays d'Olmes et d'autres territoires du peigne ont continué leur activité. Puis, la Restauration et la monarchie de Juillet permirent la reprise de la croissance industrielle de manière globale²¹⁴⁸. Mais, si on regarde plus attentivement, cette période fut parsemée de crises²¹⁴⁹ et il n'est donc pas surprenant de constater que l'activité économique du Pays d'Olmes fut très heurtée entre 1815 et 1840. Enfin, en partie grâce à la mécanisation, la production connut un fort accroissement au milieu du XIX^e siècle.

²¹⁴⁷ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 332-333.

²¹⁴⁸ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 588.

²¹⁴⁹ BRODER Albert, *L'économie française au XIX^e siècle*, Paris, Ophrys, 1993, p. 24-27.

I. La traversée de la Révolution et de l'Empire

Les différentes sources s'accordent à donner une assez grande importance à l'industrie du peigne à la fin de l'Ancien Régime. Puis, la rareté des sources durant la décennie révolutionnaire ne permet pas de connaître avec précision l'évolution de l'activité. En revanche, différents rapports la montrent encore dynamique durant l'Empire, malgré les guerres napoléoniennes qui rendaient le commerce extérieur fort difficile.

1) La mesure du dynamisme du peigne à la veille de la Révolution

En 1788, reprenant les données fournies par son subdélégué de Mirepoix, Charles de Ballainvilliers, intendant du Languedoc, écrivait que les fabriques de jayet et de peignes du Pays d'Olmes « méritent toute l'attention du gouvernement ; elles procurent la subsistance à 3 000 personnes au moins et versent plus de 400 000 francs en espèces par les ventes qu'on fait à l'étranger de ses marchandises qui paraissent être de si peu d'importance ». Il précisait que l'industrie du peigne « emploie même un plus grand nombre de bras »²¹⁵⁰ : on peut donc estimer entre 1500 et 1 600 le nombre de personnes travaillant alors dans le peigne. Un demi-siècle après, Adolphe Viviès, industriel, maire de Sainte-Colombe et descendant des négociants éponymes, ne disait pas autre chose : « Occupant anciennement quinze ou seize cents ouvriers, cette fabrique [...] mettait en circulation 300 000 francs environ.²¹⁵¹ » Les écrits de l'édile – même si la période qu'ils évoquent n'est pas précise, il s'agit vraisemblablement des années 1780 - ont sur ceux de l'intendant l'avantage de fournir un chiffre d'affaires pour le peigne qui, s'il n'atteignait pas les 500 000 livres qu'avait fait le jais au milieu du XVIII^e siècle, n'en était pas moins relativement important.

Pour leur part, les rédacteurs du cahier de doléances de Sainte-Colombe avançaient des chiffres impressionnantes. Le seul fait que l'article concernant l'indispensable conservation des buis pour le maintien de l'industrie du peigne ait figuré en seconde position de leurs revendications en dit long sur l'importance de l'activité au village. C'est sans doute pour accroître l'impression qu'il ferait à l'auditoire qu'ils en avaient gonflé les chiffres. Ainsi écrivaient-ils : « il existe dans cette communauté une fabrique de peignes de buis, qui occupe environ quatre mille ouvriers, tant dans la présente communauté que dans vingt autres du

²¹⁵⁰ BALLAINVILLIERS, *Mémoires sur le Languedoc ... op. cit.*, f° 87.

²¹⁵¹ AD Aude, 9 M 31 ; Lettre d'Alphonse Viviès, maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 21 mars 1845.

voisinage »²¹⁵². Ce chiffre apparaît assez exagéré²¹⁵³ et peut, tout au plus, avoir correspondu peu ou prou au nombre de personnes que le peigne faisait vivre.

En ce qui concerne les autres territoires du peigne, en l'absence d'un travail sur les sources de première main, nous devons nous en remettre à l'historiographie. Or, jusqu'au XIX^e siècle, celle-ci est relativement avare de détails. Toutefois, les quelques éléments que l'on peut trouver dans la littérature tendent à montrer une activité dynamique à la veille de la Révolution française. En dehors du Pays d'Olmes, trois espaces de production paraissent se distinguer. Le plus important d'entre eux était probablement la capitale. Robert Bollé écrit ainsi qu'en « 1773, Paris compte environ 200 maîtres peigniers tabletiers »²¹⁵⁴. Puis, il ajoute que « si l'activité de peigniers se concentre sur Paris, il existe d'autres centres de production en France »²¹⁵⁵ les 2 autres centres de production majeure étaient alors l'arrondissement de Nantua et la région d'Ézy-sur-Eure. Pour ce territoire, le même auteur note que « la facture de peignes commence au XVIII^e siècle à avoir une petite importance dans la région »²¹⁵⁶, ce que confirme le guide de la manufacture-musée d'Ézy-sur-Eure sans pouvoir pour autant fournir plus de précisions²¹⁵⁷. Il en va de même pour Oyonnax : les différents auteurs s'accordent à dire que l'industrie du peigne – qu'ils qualifient bien souvent d'artisanat malgré l'importance de la production – était assez active dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle²¹⁵⁸. Contrairement à Ézy-sur-Eure, il n'existe pas à Oyonnax de jurande des peigniers jusqu'en 1789. Curieusement, c'est le 16 novembre de cette même année que « tous les ouvriers en peigne de la paroisse, réunis par Joseph Bolley, établirent des règles pour leur métier : aucun ne pourra apprendre le métier qu'il ne soit fils de Maître, les contrevenants devant payer une amende de 500 livres »²¹⁵⁹. Voilà qui atteste de la vigueur de l'activité lorsqu'éclatait la Révolution. D'autres espaces de production, tels le Béarn, continuaient la fabrication des peignes sans qu'on

²¹⁵² Cahier de doléances de Sainte-Colombe, 12 mars 1789, cité dans LARGUIER Gilbert et coll., *Cahiers de doléances audois*, Carcassonne, Association des Amis des Archives de l'Aude, 1989, p. 214.

²¹⁵³ Comme le fait Éric Fabre, on ne peut que douter de ce chiffre (FABRE Éric, « Le notaire, la forêt privée, l'arbre et le bois. Le cas du piémont Est-Pyrénéen au XIX^e siècle », *Annales du Midi*, tome 126, N° 285, 2014, p. 54).

²¹⁵⁴ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 19.

²¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 20

²¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 32.

²¹⁵⁷ Entretien avec Jacques Teillet, guide de la manufacture-musée d'Ézy-sur-Eure, Ézy-sur-Eure, 27 juillet 2019.

²¹⁵⁸ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne ... op. cit.*, p. 20 ; DOMINION-BOMBARD Blanche, *Essai monographique sur Oyonnax et l'industrie du Celluloid*, Thèse pour l'obtention du doctorat de droit, Lyon, Bosc Frères & M. Riou, 1935, p. 26.

²¹⁵⁹ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 36.

puisse savoir quelle en était l'importance. Tous ces territoires durent affronter la difficile conjoncture due aux guerres de la Révolution et de l'Empire.

2) La résistance à la mauvaise conjoncture révolutionnaire

Ainsi que l'écrit Albert Broder, « Que les années de guerre avec l'Angleterre aient été néfastes au commerce français, que la dislocation des structures de la production, en particulier entre 1792 et 1796, aient désorganisé l'économie cela ne peut être mis en doute »²¹⁶⁰. Nul n'est donc besoin de revenir sur les difficultés commerciales engendrées par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Cependant, toutes les industries ne furent pas touchées de la même manière : en effet, si la fabrication de peignes paraît quelque peu avoir ralenti durant la période, elle semble en sortir avec une relative vigueur. En effet, en 1795, alors qu'il constatait l'effondrement du jais, le rédacteur d'un article du *Journal des mines* notait que

cette branche d'industrie a été remplacée par une fabrique d'esclapes ou morceaux de buis propres à faire des peignes. Les mêmes ouvriers y trouvent de l'occupation ; les uns refendent le buis, les autres le mettent de longueur et le polissent, et c'est dans cet état qu'on le livre aux fabricans de peignes. C'est ainsi que l'industrie française saura toujours multiplier ses ressources, et suppléer par de nouvelles branches de travail à celle qui lui échappent.²¹⁶¹

Toutefois, il faut composer avec la relative rareté des sources : mis à part cet article qui ne fait qu'évoquer la vitalité du peigne, il faut attendre l'Empire pour avoir à nouveau une vision d'ensemble de l'activité²¹⁶². La statistique de l'an IX nous apprend que l'Ariège « exporte encore des buis non préparés en grande quantité. Il y a plusieurs fabriques de peignes en corne et en bois notamment au Mas-d'Azil, à Sabarrat, Léran, Laroque, Lavelanet et la Bastide du Peyrat. Cette industrie n'est pas aussi peu importante qu'on serait tenté de croire »²¹⁶³. On regrettera que l'auteur de la statistique n'ait pas senti le besoin de quantifier, ou, tout du moins, de préciser ce qu'il entendait par cette expression. Pour l'Aude, le même auteur écrivait seulement que la commune de Sainte-Colombe-sur-l'Hers avait aussi part à la fabrication des peignes. Dans son *Essai sur le département de l'Aude*, écrit peu ou prou au même moment, le baron Brugièvre de Barante, préfet de l'Aude, se faisait plus précis et indiquait que « La fabrication de peignes de bois occupe aussi environ 150 ouvriers dans la même

²¹⁶⁰ BRODER Albert, *L'économie française au XIX^e siècle*, Paris, Ophrys, p. 19 ; voir aussi HINCKER François, *La Révolution française et l'économie. Décollage ou catastrophe ?*, Paris, Nathan, 1989, p. 179-181.

²¹⁶¹ G.A., « Notice sur la fabrication du jayet dans trois communes du département de l'Aude sur quelques genres d'industries analogues établis dans les pays étrangers » ... art. cit., *op. cit.*, p. 45-46.

²¹⁶² Durant la Révolution française, seules quelques sources sporadiques, tels les registres de délibérations municipales, nous indiquent l'activité.

²¹⁶³ AN, F 12, 1567 ; Situation en l'an IX du département de l'Ariège.

commune de Sainte-Colombe-sur-l’Hers. La moitié de ces peignes est faite de buis, un quart de cormier, alizier ou érable, & l’autre quart de bois de hêtre »²¹⁶⁴. Le baron de Barante fait ensuite l’éloge du savoir-faire local, source de la prospérité du Pays d’Olmes, dans les termes suivants : « Les fabriques de Rouen, de Saint-Claude, de pont de Royan, plus anciennes que celles de ce pays-ci, leur ont, depuis près de deux siècles, cédé la supériorité ; et il n’existe nulle part, en Europe, de meilleurs ouvriers, dans ce genre, que ceux de Sainte-Colombe et des communes de l’Ariège, qui s’appliquent au même genre de travail ». Mais il ajoute que les fabricants locaux sont alors confrontés à « L’impossibilité de trouver dans le voisinage des buis assez gros pour fournir des peignes de la grandeur usitée ». Pour y faire face, ils ont trouvé, « depuis environ 60 ans, l’expédient de coller à deux ou trois morceaux, & de former ainsi des peignes dans toutes les grandeurs demandées ». Cependant, pour le préfet de l’Aude, il ne s’agit là que d’un pis-aller susceptible, au mieux, de retarder « le déprérissement de nos fabriques ». Il conclut donc que « l’épuisement des matières premières amènera tôt ou tard la décadence de ce genre d’industrie. Déjà même il a perdu de son activité ; et nos fabriques le cèdent, pour la quantité des produits, à celle de Saint-Pé et d’Oléron, qui ont à leur proximité tous les bois convenables »²¹⁶⁵. Ce recul paraît confirmé par la baisse du volume des affaires car « Les profits de ce commerce, pour la commune de Sainte-Colombe, sont de cinquante mille francs environ chaque année »²¹⁶⁶. Puis, en 1805, Pierre Dardenne, probable plume de la statistique ariégeoise de l’an IX, chiffrait à 250 le nombre d’ouvriers en peigne travaillant dans les seules communes de La-Bastide-sur-l’Hers et du Peyrat. Il ajoutait que « Ces fabriques, qui occupent un grand nombre d’individus, sont très utiles aux communes où elles sont placées. Il n’est pas sans exemple de voir sortir de ce commerce, qui paraît en lui-même si peu important, des fortunes considérables »²¹⁶⁷.

Après ce ralentissement que l’on ne peut vraisemblablement mesurer pour l’ensemble du territoire, celui-ci semble connaître un net regain d’activité sous l’Empire. En effet, à Sainte-Colombe-sur-l’Hers, si la statistique de 1811 dénombre 80 ouvriers pour 100 000 francs d’affaires, celle de 1812 en compte 200, puis celle des deux années suivantes 250 travaillant pour quatre fabricants différents. La grande majorité de ces ouvriers demeure des travailleurs à

²¹⁶⁴ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l’Aude ... op. cit.*, p. 213, de même que la suite des citations.

²¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 214.

²¹⁶⁶ *Ibid.* p. 214.

²¹⁶⁷ DARDELINE Pierre, *L’Ariège au temps de Napoléon. Essai sur la statistique du département de l’Ariège précédé de Récits de voyages et d’ascensions dans les hautes vallées de ce département entre 1802 et 1805*, Saint-Girons, Éditions du « Boulbi », 1990, p. 307.

domicile (ou bien en extérieur pour couper le bois). Toutefois, une cinquantaine d'entre eux travaille dans des ateliers appartenant aux fabricants. Le rédacteur de la statistique précise que « les établissements ont consommé 1500 q^x métriques [soit 150 tonnes] de buis pour peigne, lesquels réduits en *esclapes*, ne pèsent que 500 q^x, leur valeur est de 18 000 francs »²¹⁶⁸, puis après que les bûches aient été transformées en *esclapes*, le chiffre se portait à 40 000 francs avant d'atteindre les 100 000 francs une fois les peignes finis. La fabrication se situait aux alentours d'un millions de peignes²¹⁶⁹. À cela, il faut ajouter la production ariégeoise qui, d'après la statistique, semble être avant tout bastidienne. L'adjoint au maire du village indiquait que, pour les années 1811 à 1813, on produisait environ 1 440 000 peignes en buis et 864 000 peignes en corne²¹⁷⁰. Malheureusement, l'édile ne précisait pas le chiffre d'affaires, que l'on peut toutefois, au vu des quantités et du type de peigne fabriqué, supposer bien supérieur à celui de Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Au total, à la fin de l'Empire, la quantité de peignes fabriqués en Pays d'Olmes dépassait les trois millions par an et le chiffre d'affaires du territoire s'élevait à nouveau à 300 000 francs²¹⁷¹. S'agissait-il, selon l'expression de Dominique Barjot, d'une « croissance dans la guerre »²¹⁷² ou bien d'une reprise qui effaçait la perte éventuelle des vingt années précédentes ? Sans connaître précisément les chiffres antérieurs, il est impossible de répondre de manière certaine à cette question. Toujours est-il que l'industrie du peigne avait retrouvé sa vigueur à la fin de l'Empire.

3) Le cible révolutionnaire

Si, à l'instar d'autres territoires industriels²¹⁷³, le Pays d'Olmes paraît avoir pu récupérer son dynamisme d'avant la Révolution, en revanche, celle-ci semble avoir fait disparaître ou s'effondrer les territoires dans lesquels la fabrication de peignes était faible et ne constituait qu'un complément de revenus pour la plupart de ceux qui s'y adonnaient. Pour ne prendre qu'un

²¹⁶⁸ AD Aude, 6 M 1003 et 6 M 1004 ; Statistiques industrielles de 1811 à 1814. Il convient de préciser que si ces chiffres paraissent stagner entre 1812 et 1814, cela est dû au sous-préfet de Carcassonne à qui le baron Trouvé, préfet de l'Aude, reproche « de n'avoir fait que copier le travail de 1812 » (AD Aude, 6 M 1004 ; Lettre du préfet de l'Aude au sous-préfet de Carcassonne, 6 mai 1814).

²¹⁶⁹ En 1912, l'entreprise Bonnet Aîné fils déclarait fabriquer 4,32 millions de peignes en bois avec 600 à 700 tonnes de bois (AP Musée du Textile et du Peigne en Corne ; intitulé « L'industrie des peignes en bois à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) », *Journal de géographie*, s.d. (vers 1912), p. 7), ce qui fait qu'elle fabriquait entre 6 200 et 7 200 peignes par tonnes. Si l'on multiplie par 150 tonnes, on obtient une fourchette comprise entre 925 000 peignes et 1 008 000 peignes. Retenir le chiffre d'environ un million de peignes semble relativement raisonnable.

²¹⁷⁰ AM Mirepoix, F 501 ; Enquêtes industrielles, La-Bastide-sur-l'Hers, 1811-1813.

²¹⁷¹ Il s'agit d'estimations. Si l'on reprend la fourchette de 1 à 2 millions pour Sainte-Colombe-sur-l'Hers, cela donnerait plus précisément 3,3 millions à 4,3 millions de peignes au total pour le Pays d'Olmes. Cependant, étant donné la marge d'erreur, il serait abusif de penser pouvoir fournir des chiffres précis.

²¹⁷² Selon l'expression employée par Albert Soboul, BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 94..

²¹⁷³ BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 17.

seul exemple, au XIX^e siècle, à Bugarach, plus aucune source ne mentionne la production de peignes, ni même *d'esclapes*, alors que ce village sous-traitait pour le Pays d'Olmes durant l'Ancien Régime. D'autres territoires survivent, comme Oloron dans le Béarn et le Mas-d'Azil en Ariège, tout en demeurant d'une taille relativement modeste. Ainsi, en 1807, à St-Pé-en-Bigorre, bien qu'il se fasse « une grande quantité de peignes en buis pour l'Espagne », Pierre Laboulinère avançait des effectifs d'à peine un peu « plus de 40 ouvriers [...] constamment occupés à ce travail, qui ne laisse pas que d'être productif pour cette commune » avant d'ajouter que « ce commerce s'est un peu ralenti depuis la révolution²¹⁷⁴. »

En revanche, les centres de fabrication de Paris, de l'Eure et de l'Ain sortaient en bonne marche, voire renforcés, de la période révolutionnaire et de l'Empire. En effet, un mémoire statistique du département de l'Eure indique pour l'An XIII que « Les communes d'Ézy, de l'Habit et d'Ivry, pourraient être supposées alimenter leur petit commerce d'un autre genre, des débris de celui des instruments à vent. 150 personnes y fabriquent des peignes de corne, d'ébène, et surtout des éclats de tronçon de buis exploités au profit de la musique. Ces buis sont tirés de l'étranger pour des sommes assez considérables.²¹⁷⁵ » De l'autre côté de la France, dans l'Ain, l'activité battait aussi son plein sous l'Empire. Dans l'arrondissement de Nantua, en 1808, on comptait vingt-deux fabricants de peignes. Le préfet Giuseppe Bossi estimait en 1808 que les ouvrages faits d'os, de cornes, buis et de boissellerie rapportaient dans cet arrondissement 150 000 francs²¹⁷⁶. Une bonne partie de la production devait déjà se concentrer à Oyonnax car le préfet écrivait qu'il « existe dans cette commune beaucoup de fabriques de peignes qui occupent un grand nombre d'ouvriers »²¹⁷⁷.

Finalement, dans le peigne comme dans d'autres industries, les années qui séparent la fin de l'Ancien Régime de la Restauration paraissent constituer une première étape dans le processus qualifié par Denis Woronoff de « polarisation des activités »²¹⁷⁸ et qui s'étend de 1780 à 1880. La première moitié du XIX^e siècle a ensuite marqué une seconde étape probablement décisive dans l'émergence de pôles de production de peignes.

²¹⁷⁴ LABOULINIERE Pierre, *Annuaire statistique du département des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, Lavigne imprimeur, 1807, p. 285.

²¹⁷⁵ MASSON SAINT-AMAND, « Mémoire statistique du département de l'Eure », Paris, Imprimerie impériale, An XIII, cité par DEGAINE Christine, *Deux destins croisés*, Ézy-sur-Eure, Manufacture Musée – Peignes et parures d'Ézy-sur-Eure, 2009, p. 10.

²¹⁷⁶ BOSSI Giuseppe, *Statistique générale de la France, département de l'Ain*, Paris, Testu, 1808, p. 654.

²¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 115.

²¹⁷⁸ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 324.

II. Une conjoncture heurtée, de 1815 aux années 1840

La fin des troubles de la Révolution et de l'Empire laissait augurer en France une période de prospérité retrouvée que plusieurs chercheurs ont tenté d'évaluer. Mais les différents travaux effectués pour reconstituer la croissance économique (et en particulier industrielle) à l'échelle nationale se heurtent à la faiblesse des données et à la difficulté de la reconstruction des séries pour cette période²¹⁷⁹. Tout le débat consiste à évaluer l'importance du ralentissement économique de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de savoir dans quelle mesure il constitua ou non, un handicap important pour la France²¹⁸⁰. Par conséquent, deux, voire trois écoles s'opposent : tandis que pour les uns, « Durant les cinquante premières années (entre 1820 et 1870), le taux de croissance est plutôt faible »²¹⁸¹, pour les autres, « la période qui suivit 1815 fut marquée par une accélération à la fois de la modernisation de l'industrie et de la croissance économique »²¹⁸². La comparaison des chiffres permet de résumer le débat : pour la décennie 1821-1831, Maurice Lévy-Leboyer évalue à 0,4% par an le taux de croissance moyen du produit industriel et Jean-Claude Toutain à 1,8 %²¹⁸³. Loin de nous l'idée de trancher la question. En revanche, au-delà de la mesure quantitative de la croissance pour la période 1815-1840 qu'il serait illusoire de croire pouvoir déterminer de manière certaine, c'est son aspect qualitatif qui est plus révélateur : François Crouzet la décrivait, certes comme forte, mais irrégulière²¹⁸⁴. Albert Broder a insisté sur l'importance des crises qui ont marqué à la fois le début et la fin de la Restauration²¹⁸⁵. C'est bien dans ce cadre d'une conjoncture heurtée que s'inscrit alors l'économie du peigne, en particulier celle de l'Ariège et de l'Aude quand d'autres territoires semblent mieux tirer leur épingle du jeu.

²¹⁷⁹ ASSELAIN Jean-Charles, *Le projet français d'histoire économique quantitative : ambitions et résultats*, texte présenté à la journée d'étude du 26 novembre 2006 de l'Association Française des Historiens Économistes, p. 13-14.

²¹⁸⁰ En réalité, le débat est plus complexe, mais en exposer ici les tenants et les aboutissants aurait demandé ici un trop long développement.

²¹⁸¹ GORDON Robert J., « Deux siècles de croissance économique : l'Europe à la poursuite des États-Unis », *Revue de l'OFCE*, 2003/1, n° 84, p. 12 ; l'auteur utilise les travaux d'Angus Maddison qui a constitué un grand corpus de données. Notons que, pour Jean-Charles Asselain, A. Maddison a tendance à sous-estimer la croissance industrielle de la période 1820-1870 (ASSELAIN Jean-Charles, *Le projet français quantitative ... op. cit.*, p. 19).

²¹⁸² LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996, p. 76. Ceci correspond aux conclusions issues de l'ouvrage BOURGUIGNON François et LEVY-LEBOYER Maurice, *L'économie française au XIX^e siècle, Analyse macro-économique*, Paris, Économica, 1985, p. 261-269. Les auteurs fournissent des fourchettes d'indice de la production industrielle allant de 0,7 % à 3,1 % par an durant la période 1816-1836 (p. 264) : autant dire que la marge d'incertitude est très grande.

²¹⁸³ BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 217.

²¹⁸⁴ ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 130.

²¹⁸⁵ BRODER Albert, *L'économie française ... op. cit.*, p. 24-25.

1) Une activité en dents de scie dans l’Ariège et dans l’Aude

Les premières années de la Restauration ne s’ouvraient pas sous les meilleurs auspices. En 1818, le baron Trouvé, préfet de l’Aude, notait que « La fabrication des peignes occupe en ce moment à Sainte-Colombe 135 ouvriers en peigne »²¹⁸⁶ contre 200 cinq ans auparavant. Pour lui, « la rareté des matières premières tient dans un état continual de décadence ces ateliers [de peigne] qui, après avoir fait oublier ceux de Rouen, de Saint-Claude et d’Oyonnax, finiront par se perdre à leur tour dans les fabriques de Saint-Pé et d’Oleron, département des Basses-Pyrénées, lesquelles ont à leur proximité tous les bois convenables »²¹⁸⁷. À l’instar de son prédécesseur, le baron Trouvé mettait l’accent sur les problèmes d’approvisionnement en matières premières pour expliquer les difficultés du peigne.

L’exposition nationale des produits de l’industrie de 1819 nous donne l’occasion d’avoir une vue d’ensemble de l’activité, à travers les réponses des sieurs Coulon de La-Bastide-sur-l’Hers au questionnaire de l’administration. Certes, ils demeuraient évasifs en écrivant qu’on « ne sait pas au juste le nombre des peignes qui se fabriquent à chaque année [car] cela dépend de l’activité du commerce », mais ils précisaiient aussitôt : « dans ce moment très peu »²¹⁸⁸. Puis, ils ajoutaient : « il existe dans cette commune et dans celles voisines, environ mille à douze cents ouvriers faiseurs de peignes qui travaillent tant pour notre fabrique que pour celle des autres fabriquants de peignes »²¹⁸⁹. Si l’on compare ces chiffres à ceux d’avant la Révolution (environ 1500 à 1600 ouvriers), la baisse est de l’ordre de 25 à 30 %. Cependant, l’administration était en quête d’une évaluation des quantités fabriquées. Dans la lettre accompagnant ce questionnaire, le sous-préfet de Pamiers écrivait ainsi à son supérieur « Ces renseignements ne vous satisferont peut-être pas par rapport au troisième et quatrième question, parce qu’ils sont trop vagues »²¹⁹⁰. En revanche, les fabricants du Mas-d’Azil se faisaient plus précis dans leur réponse. Selon Étienne Roujas, il se fabriquait « en corne 2 000 à 3 000 douzaines [de peignes]. En buis de 50 000 à 60 000 »²¹⁹¹, soit de 600 000 à 750 000 peignes. Bien qu’il ne mentionnât pas clairement si ce chiffre concernait sa seule production ou celle du

²¹⁸⁶ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

²¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 625.

²¹⁸⁸ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 6, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils aîné, La-Bastide-sur-l’Hers, mai 1819.

²¹⁸⁹ *Ibid.*

²¹⁹⁰ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Lettre du sous-préfet du premier arrondissement du département de l’Ariège à Monsieur le préfet du même département, Pamiers, le 29 mai 1819 ; les questions 3 et 4 portaient sur la quantité et le prix des peignes.

²¹⁹¹ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 7, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes du sieur Roujas fils aîné, du Mas-d’Azil, 1819.

Mas-d'Azil et de sa campagne alentour, on peut raisonnablement penser que, au vu de l'importance de ces quantités, il s'agissait de l'ensemble du territoire. En effet, peu après, à la question du nombre d'ouvriers que la fabrique employait, il répondait : « dans ce moment de 15 à 20. Les fabriques de cette espèce n'ont pas régulièrement depuis quelques années, le nombre est plus ou moins »²¹⁹². Un de ses confrères, M. Raynaud, ajoutait que, faute de débouchés, il y a une « quantité d'ouvriers qui languissent maintenant dans l'oisiveté »²¹⁹³. Ces remarques rejoignaient celle de Frédéric Coulon : les différents territoires de l'Ariège et de l'Aude semblaient alors subir une crise relative. Pour les acteurs de la partie audoise du territoire, il ne faisait aucun doute que cette crise était due à des problèmes de matières premières. Or, ce raisonnement, de la même manière que l'ont longtemps fait les historiens de l'économie²¹⁹⁴, ne se basait que du côté de la production. Cependant, un examen plus approfondi de la demande montre que son évolution a joué un rôle important²¹⁹⁵.

En revanche, la décennie suivante fut plus favorable aux territoires audois et ariégeois du peigne. Lors de l'exposition industrielle de 1823, le préfet se faisait dithyrambique affirmant que « la fabrication de peignes est encore une des branches variées qui distinguent l'industrie ariégeoise »²¹⁹⁶, mais il exagérait sans doute quelque peu lorsqu'il écrivait que les fabriques ariégeoises « occupent partiellement plus de deux mille ouvriers »²¹⁹⁷. En effet, il se basait sur une lettre écrite par Frédéric Coulon qui, s'il s'était fait plus prolix – sans doute en raison de l'insistance de l'administration à obtenir des données d'ensemble – ne mentionnait, pour autant, que les chiffres de la production :

Le maire de La-Bastide-sur-l'Hers

à Monsieur le préfet à Foix

pour satisfaire au désir de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 du courant j'ai l'avantage de vous instruire que notre maison de commerce fait fabriquer année commune, environ cent quatre-vingt mille douzaines peignes de buis que l'on peut évaluer à 50 centimes la douzaine sept mille deux cents douzaines peignes en corne qui peuvent s'évaluer à deux francs vingt-cinq centimes la douzaine.

²¹⁹² *Ibid.*

²¹⁹³ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 8, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes du sieur Raynaud, du Mas-d'Azil, 1819.

²¹⁹⁴ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 16.

²¹⁹⁵ On reviendra plus loin sur les évolutions de la demande.

²¹⁹⁶ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre du préfet de l'Ariège, Foix, 14 juillet 1823.

²¹⁹⁷ *Ibid.* On peut subodorer que le préfet de l'Ariège avait simplement doublé le nombre d'ouvriers que Laurent Coulon avait indiqué faire travailler en 1819 car il prétendait en 1823 réaliser à lui seul la moitié de la production du Pays d'Olmes.

Il se fait une plus grande quantité de peignes dans le pays puisqu'il existe environ 5 maisons de commerce, dont quatre à Sainte-Colombe et une à Léran.

Ces cinq maisons peuvent faire ensemble un peu plus que nous, ce qui ferait évaluer à environ trois cent-huit mille douzaines peigne en buis et dix-huit mille douzaines peignes en corne fabriqués dans La-Bastide-sur-l'Hers et ses environs.

Je désire que ces renseignements puissent parfaitement bien seconder vos désirs.

Croyez-moi toujours bien disposé à vous être utile.

Veuillez bien Monsieur le préfet agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués

Signé Coulon, maire.²¹⁹⁸

Bien sûr, on peut douter du fait que Frédéric Coulon ait produit à lui seul plus de la moitié des peignes du territoire : sans doute s'attribuait-il là des mérites qui ne lui revenaient pas entièrement. Dans son ensemble, la production était estimée à 3 696 000 peignes en buis d'une valeur de 154 000 francs et 216 000 peignes en corne d'une valeur de 40 500 francs, soit un total avoisinant les quatre millions de peignes et les 200 000 francs d'affaires. À nouveau, comme cela avait été le cas pour le ralentissement qui s'était produit durant la Révolution, la crise du début de la Restauration semblait être effacée par ce rebond. Cependant, deux ans plus tard, la statistique industrielle n'indiquait plus que « 120,000 peignes de corne et 600,000 peignes de buis ou d'alizier »²¹⁹⁹ : à l'en croire, la chute serait d'environ 80 % ! Il en allait de même pour le Mas-d'Azil dont la production n'aurait plus été que de 46 000 peignes en corne et de 75 000 peignes de buis. Toute la difficulté consiste à savoir quel crédit accorder à des chiffres qui varient dans de telles proportions. Ces fluctuations étaient-elles dues à des erreurs de transcription comme celles qu'avait commises le préfet deux ans plus tôt en rapportant les données transmises par Frédéric Coulon²²⁰⁰ ? S'agissait-il d'erreurs ou d'approximations de la part de ce dernier qui était à la fois producteur de données en tant que maire et un des principaux fabricants ? Peut-être aussi peut-on lire là le reflet d'une activité très fluctuante, sans pour autant croire que les fluctuations puissent atteindre les 80%. Toutefois, les chiffres de 1823 paraissent

²¹⁹⁸ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Frédéric Coulon, maire de La-Bastide-sur-l'Hers et fabricant de peignes, 10 juillet 1823. Il conviendra de revenir ultérieurement sur le nombre de maisons de commerce évoqué par Laurent Coulon puisqu'il mentionne la sienne comme la seule existant à La-Bastide-sur-l'Hers alors même que différentes sources montrent qu'il en existait d'autres.

²¹⁹⁹ AD Ariège, 14 M 16 ; « Statistique industrielle des manufactures, fabriques, usines et autres établissements capables de donner des produits ailleurs que pour la consommation locale qui sont faits dans le département de l'Ariège ; État comprenant les papeteries, les minoteries les fabriques de draps larges, de petite draperie, de bijoux en jais, de peignes, de bonnets de laine, d'alun, de verre, de fayence, etc », 1825.

²²⁰⁰ Dans sa lettre du 14 juillet 1823, le préfet écrivait : « on présume que Messieurs Coulon Père & Fils mettent dans le commerce chaque année de 8 à 10 000 douzaines de peignes en corne et de 40 à 50 000 douzaines en buis » (AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre du préfet de l'Ariège, Foix, 14 juillet 1823) alors que Frédéric Coulon avait indiqué fabriquer 7 200 douzaines de peignes en corne et 180 000 douzaines de peigne en buis. De surcroît, le préfet de l'Ariège ne reprenait pas les chiffres de l'ensemble de la production, mais seulement de la fabrique de Laurent Coulon, contribuant ainsi à une sous-estimation de l'importance de l'industrie du peigne.

plus cohérents par rapport à ce qui se faisait sous l'Ancien Régime. De surcroît, aucun commentaire ne signalait une quelconque baisse à ce moment-là. Cela amène à penser que, même s'il ne faut pas sous-estimer les fluctuations, la chute apparente était davantage due à une erreur statistique qu'à une véritable baisse de la production : on retiendra donc le chiffre de trois à quatre millions de peignes produits dans les années 1820, avec, cependant, des variations probablement assez importantes

2) Le Pays d'Olmes face à la concurrence britannique, la crise de 1839

Par la suite, la rareté des sources statistiques empêche de retracer de manière précise l'évolution de la production de peignes dont le relatif dynamisme semble se prolonger jusqu'à la fin des années 1830. En effet, en 1832, le sous-préfet de Limoux écrivait à son supérieur qu'à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, « la fabrication des peignes va à l'ordinaire »²²⁰¹. Puis, l'industrie du peigne paraît avoir résisté dans les premiers temps de la crise de 1836, venue des pays anglo-saxons²²⁰². Ainsi, tandis que le préfet de l'Aude notait, au printemps 1837, que les fabriques de draps de Chalabre et de Sainte-Colombe étaient, « depuis le mois d'octobre 1836, dans un grand état de souffrance »²²⁰³, il écrivait que celles de peignes de buis et de corne « ont eu moins à souffrir de la rigueur du temps »²²⁰⁴.

Cependant, cette résistance à la mauvaise conjoncture fut de courte durée. En 1845, Adolphe Viviès, maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, adressait au préfet de l'Aude un mémoire à propos du long déclin de la fabrique de peignes et de ses causes. Si, pour lui, cette industrie avait connu un beau succès au XVIII^e siècle, d'abord à Sainte-Colombe, puis aussi dans les communes de l'Ariège, « Depuis un demi-siècle cette prospérité est en décadence sur tous les lieux de production »²²⁰⁵. Des 1 500 à 1 600 ouvriers qu'elle occupait jadis et des 300 00 francs d'affaire qu'elle faisait, « C'est le tout aujourd'hui [écrivait-il] si elle procure du travail à 300 ouvriers et si elle absorbe 80 000 francs de capitaux »²²⁰⁶. Adolphe Viviès détaillait les causes de ce déclin : le protectionnisme espagnol et l'indépendance de ses colonies d'Amérique, l'évolution du goût des consommateurs, la concurrence des autres centres de production et la raréfaction des buis locaux, induisant des frais de transport importants pour les fabricants du

²²⁰¹ AD Aude, 9 M 10 ; Lettre du sous-préfet de Limoux au préfet de l'Aude, 1^{er} octobre 1832.

²²⁰² BRODER Albert, *L'économie française ... op. cit.*, p. 26.

²²⁰³ AN F 12, 4476 ; Lettre du préfet de l'Aude au ministre des travaux publics et du commerce, 27 mai 1837.

²²⁰⁴ *Ibid.*

²²⁰⁵ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main. Ce précis statistique a été présenté à Monsieur le préfet de l'Aude par le maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Adolphe Viviès, le 21 mars 1845.

²²⁰⁶ *Ibid.*

Pays d'Olmes. Si l'on ne peut rejoindre l'édile sur la vision d'une décadence quasi continue – puisque plusieurs rebonds avaient eu lieu depuis un demi-siècle –, les difficultés du peigne sont confirmées par d'autres sources, en particulier Frédéric Coulon, maire de La-Bastide-sur-l'Hers. En janvier 1864, il relatait qu'au début des années 1840,

La fabrique de peignes qui [occupait] toute la population de ce lieu, et de plusieurs autres villages dans ces environs fut débordée par la fabrique de peignes d'Angleterre et d'autres lieux qui fabriquait des peignes par des moyens mécaniques. Ces produits, mieux finis, bien supérieurs aux nôtres enlevaient toutes les commandes, non seulement de l'étranger, mais aussi de toutes les parties de la France.²²⁰⁷

En effet, la mécanisation du travail du peigne avait déjà commencé au Royaume-Uni. Plusieurs anciens centres de fabrication de peignes s'équipèrent progressivement en machines, qu'il s'agisse de la capitale ou de centres urbains moins importants, tels Kendal dans le nord-ouest de l'Angleterre ou bien encore d'Aberdeen en Écosse²²⁰⁸. Ce port fut particulièrement dynamique en la matière²²⁰⁹. Vers 1830, après avoir ramené des machines d'Edimbourg, John Stewart y établit la première usine fonctionnant par la force de la vapeur. Grâce à ces nouveaux procédés, il put faire chuter le prix de vente des peignes de 85% en une quinzaine d'années. Son entreprise connut alors une forte croissance : en 1845, elle employait 245 personnes et produisait environ 43 200 peignes par semaine, soit plus de deux millions par an²²¹⁰. Mais, pour le Pays d'Olmes, la concurrence ne venait pas seulement de l'étranger.

3) Des concurrents émergents en France

Entre 1815 et 1840, trois autres territoires du peigne semblent alors avoir connu un développement qui leur permit de mieux résister que le Pays d'Olmes à la concurrence anglaise : Oloron, dans les actuelles Pyrénées-Atlantiques, Ezy dans l'Eure, et Oyonnax, dans l'Ain.

Adolphe Viviès nous décrit la concurrence du plus proche d'entre eux qui constitue pour lui une des causes principales du déclin du peigne en Pays d'Olmes :

L'établissement d'une fabrique à Oloron, département des basses Pyrénées, fabrique qui a des buis en abondance, à bas prix et à proximité, alors que celle de Sainte-Colombe est forcée d'aller elle-même s'y

²²⁰⁷ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 12 janvier 1864.

²²⁰⁸ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 178-184.

²²⁰⁹ CRUSE Jen, "Comb-making in Scotland", *Plastiquarian*, 45, july 2011, p. 8-12.

²²¹⁰ GORDON J. (ed), *The New Statistical Account of Scotland / by the ministers of the respective parishes, under the superintendence of a committee of the Society for the Benefit of the Sons and Daughters of the Clergy*, Aberdeen, Vol. 12, Edinburgh: Blackwoods and Sons, 1845 (University of Edinburgh, University of Glasgow, 1999 pour la présente édition), p. 73.

approvisionner, ce qui établit une différence de 9 à 10 francs par 100 kilogrammes, seulement pour les frais de transport [...] Lorsque les buis ont été épuisés dans le dépt de l'Aude et qu'il a fallu se rejeter sur ceux des basses Pyrénées ; les fabricants ont du envoyer des ouvriers pour ébaucher cette matière première et rendre le transport moins coûteux. Oloron fut le centre des opérations de ces ouvriers ; plusieurs s'y fixèrent, y trouvèrent des associés, des capitaux et élevèrent des fabriques qui, favorisées par la proximité de matières premières, battront en ruine celle de l'Aude et de l'Ariège ; s'il nous était permis de parler en économiste c'est à cette [...] cause que nous nous arrêterions.²²¹¹

La production d'Oloron semblait s'être déjà mécanisée puisque, en 1820, l'Almanach du commerce indiquait « Manufacture de peignes en buis à la mécanique pour l'Espagne et l'Amérique²²¹² ». De plus, l'Espagne recevait « par contrebande des fabriques d'Oloron, fabriques mieux placées, sous le rapport topographique que celles de Sainte-Colombe, pour alimenter la péninsule par ce mode d'introduction »²²¹³. Oloron bénéficiait donc de deux avantages par rapport au Pays d'Olmes : du point de vue de l'offre, des matières premières moins chères et, du point de vue de la demande, un meilleur accès au marché espagnol. Toutefois, ces deux avantages comparatifs se révèlèrent aussi être des inconvénients. En effet, alors que le temps était à une demande de produits plus « nobles », Oloron resta figée sur le peigne en bois dont les caractéristiques en font un objet bas de gamme.

En revanche, les deux autres territoires utilisèrent de plus en plus d'autres matières que le bois dans leur fabrication. Jusqu'au XIX^e siècle, l'historiographie signale ces centres de production comme ayant travaillé presque uniquement du bois.

Dans l'Ain, c'est durant la période révolutionnaire que l'on aurait commencé à employer aussi « le clampon ou ergot, c'est-à-dire la corne des sabots du bœuf et du cheval »²²¹⁴ qui supplanta progressivement le buis. Puis, la corne aurait fait son apparition entre 1810²²¹⁵ et 1820²²¹⁶. À partir de ce moment, la fabrication du peigne battit son plein à Oyonnax. En 1829, signe de cette effervescence, le conseil municipal demandait l'établissement d'un bureau de poste. Il indiquait à cette occasion que la « tournerie et le peigne occupent la presque totalité de la population et que les produits ont surtout comme débouché l'étranger ; il ajoute que sept

²²¹¹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main. Adolphe Viviès, 21 mars 1845.

²²¹² de LA TYNNA Jean, continué par BOTTIN Sébastien, *Almanach du commerce de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde*, Paris, Bureau de l'almanach du commerce, 1820, p. 921.

²²¹³ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, par Adolphe Viviès, à destination du préfet de l'Aude, 21 mars 1845.

²²¹⁴ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 87.

²²¹⁵ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne ... op. cit.*, p. 21.

²²¹⁶ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 87.

maisons font déjà quatre-vingts à cent cinquante mille francs d'affaires par année »²²¹⁷. Deux ans plus tard, Oyonnax comptait 600 ouvriers²²¹⁸ et 44 fabricants²²¹⁹. Les premières sociétés commencèrent à se fonder. Les circulations techniques et les innovations commerciales se multiplièrent, permettant à Oyonnax de s'adapter aux évolutions du marché. Ainsi, « La maison Poncet et Mercier, créée en 1832, bouleverse les procédés en faisant venir des ouvriers spécialisés de la capitale. La création d'articles jusque-là inconnus dans la région donne un élan considérable à la production. Le peigne de conception locale adopte alors des formes variées et élégantes comme les peignes de chignon, à retaper et à moustache.²²²⁰ ». Les peignes furent alors gravés et les « ouvriers arrivèrent à faire des décosations très fines et très jolies.²²²¹ » L'accroissement économique de ce petit village du Bugey se lit à travers son essor démographique : sa population passa de 1 275 habitants en 1808, à 1 982 en 1831 puis 2 593 en 1841, soit un doublement en une trentaine d'années²²²². Certes, la crise de 1836 vint, comme pour le Pays d'Olmes, toucher ce territoire industriel en 1839, mais la ville était devenue suffisamment riche pour faire construire une halle aux grains et une église afin de « fournir du travail aux ouvriers sans ressource »²²²³ le temps que les commandes reprennent, ce qui ne se fit pas attendre longtemps.

En Normandie, le territoire d'Ézy-sur-Eure connut une évolution sensiblement identique. Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, les sabots de chevaux et de bovins furent utilisés en plus du bois. Cependant, à l'instar d'Oyonnax, leur usage ne dura guère car les procédés d'aplatissage de cette matière étaient laborieux. Là aussi, la corne aurait été introduite aux alentours de 1820, en même temps qu'étaient acquises les compétences d'ouverture et d'aplatissage de la corne²²²⁴. Rapidement, ces techniques furent perfectionnées. Ainsi, « Vers 1835, André Jourdain, fabricant de peignes, a trouvé le moyen d'ouvrir la corne selon une spirale devant un feu de bois, puis de l'aplatir, "la dresser", dans une presse en bois. Il avait remarqué que l'ouverture hélicoïdale - en forme d'hélice, rotation autour d'un axe - de la corne permettait d'obtenir un matériau plat qui ne vrillait pas »²²²⁵. Le passage à la corne permit aux peigniers de l'Eure de travailler en partie comme sous-traitants pour le marché

²²¹⁷ *Ibid.*, p. 91-92.

²²¹⁸ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne ... op. cit.*, p. 47.

²²¹⁹ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 93

²²²⁰ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 39.

²²²¹ DOMINJON-BOMBARD Blanche, *Essai monographique sur Oyonnax et l'industrie du Celluloïd*, Thèse pour l'obtention du doctorat de droit, Lyon, Bosc Frères & M. Riou, 1935, p. 31.

²²²² DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 96.

²²²³ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne ... op. cit.*, p. 71.

²²²⁴ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 185.

²²²⁵ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 14.

parisien. Toutefois, il semble que le changement majeur qui permit l'essor de ce territoire fut la mise au point, par les mécaniciens de la vallée de l'Eure, de la machine à tailler les dents : elle eut lieu, selon les auteurs, entre 1830²²²⁶ et 1840²²²⁷. D'après Jean-Pierre Masselin, « L'invention de cette mécanique apporte le premier grand progrès et la rapidité pour la fabrication des dents sur un peigne.²²²⁸ » Les premières usines, utilisant l'énergie l'hydraulique, commencèrent à voir le jour. Grâce à la mécanisation, les prix de revient baissèrent fortement et le territoire d'Ézy-sur-Eure pouvait rivaliser avec le Royaume-Uni. Le Pays d'Olmes et Oyonnax ne semblaient avoir d'autre choix que de suivre sa voix.

III. *Un nouvel essor, des années 1840 aux années 1860*

En France, d'un point de vue macro-économique, les deux décennies centrales du XIX^e siècle ont été marquées par une croissance forte²²²⁹ qui, pour Dominique Barjot, s'est accélérée dans le secteur industriel²²³⁰. Pour Pierre Cayez, il ne fait pas de doute que « La phase de croissance la plus soutenue se situa [...] au milieu du siècle, pendant la seconde moitié de la monarchie de Juillet et la première moitié du second Empire »²²³¹. Pierre Léon a la même analyse et parle pour la période 1840-1870 de « dôme d'accélération »²²³². L'industrie du peigne connut aussi une croissance de sa production et de sa productivité. Celle-ci s'accompagnait de bouleversements structurels de l'emploi en raison de la mécanisation et du passage progressif au système usinier. Mais on ne saurait considérer ces éléments comme seuls facteurs explicatifs de ce nouvel essor. Le Pays d'Olmes a su s'adapter et rebondir après la crise de la fin des années 1830. Dans le même temps, la concurrence des autres territoires du peigne s'est faite toujours plus pressante.

²²²⁶ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 185 et DEGAIN Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 14-15. D'après Christine Degaine, l'atelier mécanique de Pierre Renout, inventeur de la mécanique éponyme destinée à tailler les dents du peigne, fut créé en 1830 ; si cette date s'avérait exacte, elle correspondrait aussi à peu de choses près à la mise au point de la mécanique. Le Musée du peigne d'Ézy-sur-Eure insiste sur le fait qu'il y a une polémique concernant le premier constructeur de cette machine.

²²²⁷ MASSELIN Jean-Pierre, *L'homme, l'outillage et les peignes*, Ézy-sur-Eure, Manufacture Musée - Peignes et parures d'Ézy-sur-Eure, 2009, p.17. L'auteur, comme l'affichage du Musée du peigne d'Ézy-sur-Eure, avance la fourchette 1840-1850. Cependant, on sait par Adolphe Viviès que la mécanisation d'Ézy-sur-Eure est antérieure à 1842.

²²²⁸ *Ibid.* p. 17.

²²²⁹ ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 130.

²²³⁰ BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 220.

²²³¹ CAYEZ Pierre, « Le cadre général du développement industriel », in LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 165.

²²³² WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 314.

1) La phase de transition du Pays d'Olmes

Les sources indiquent que le nombre d'ouvriers du peigne aurait atteint un point bas lors de la « grande crise » qui dessine un « grand creux » de 1846 à 1851²²³³. Il s'agit d'abord d'une crise agricole traditionnelle qui a débuté par de mauvaises récoltes ayant pour conséquence la baisse des revenus ruraux qui a, elle-même, entraîné celle de la consommation industrielle²²³⁴. En France, elle fut l'occasion de la première grande enquête sur le travail dont la réalisation n'a, dans l'ensemble, apporté « que des renseignements partiels et très inégaux »²²³⁵. Cependant, cette enquête fournit des informations précises pour le Pays d'Olmes et montre que cette crise y a eu un impact important. Charles Cailhau, juge de paix du canton de Mirepoix, écrivait ainsi que « Les fabriques, usines et ateliers aujourd'hui en activité, dans le canton sont d'une importance médiocre, et qui diminue encore tous les jours par suite de la crise actuelle »²²³⁶. Le nombre d'ouvriers en peigne recensés venait corroborer ses dires : 109 dans le canton de Mirepoix, 25 dans celui de Lavelanet et une dizaine dans celui de Chalabre, soit moins de 150 ouvriers au total pour le Pays d'Olmes et 27 dans le territoire du Mas-d'Azil²²³⁷. Si l'on s'arrêtait à cette date, on pourrait croire que le peigne était alors en passe de toucher à sa fin.

Toutefois, les statistiques industrielles, qui font leur apparition en 1856, montrent que ce ne fut pas le cas. En effet, elles recensent à cette date 259 ouvriers du peigne pour la partie ariégeoise²²³⁸ et 40 pour la partie audoise du territoire²²³⁹, soit un total de 299 ouvriers travaillant dans huit établissements, chiffre qui s'élève à 380 dès le début de l'année suivante, puis jusqu'à 420 travaillant dans dix établissements à l'été 1859²²⁴⁰. À l'image de ce qu'écrivait Adolphe Viviès, les sources semblent donc dessiner une forte baisse de l'effectif ouvrier à partir de 1839-1840 jusqu'à la crise de 1848 au cours de laquelle il aurait atteint un point bas. À partir

²²³³ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 983.

²²³⁴ BRODER Albert, *Histoire économique de l'Espagne contemporaine ... op. cit.*, p. 26-27.

²²³⁵ JARRIGE François et LE ROUX Thomas, « Naissance de l'enquête : les hygiénistes, Villermé et les ouvriers autour de 1840 », in GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas, LESPINET-MORET Isabelle et VIGNA Xavier (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019, p. 51.

²²³⁶ AD Ariège, 15 M 2 ; Enquête sur le travail agricole et industriel, Baptiste-Charles Cailhau (descendant de la famille Cailhau du Peyrat), juge de paix du canton de Mirepoix, 15 septembre 1848.

²²³⁷ AD Ariège, 15 M 2 ; Enquête sur le travail agricole et industriel, Baptiste-Charles Cailhau (descendant de la famille Cailhau du Peyrat), juge de paix du canton de Mirepoix, 15 septembre 1848 et AD Aude, 9 M 11 ; État civil des ouvriers appartenant aux principaux établissements manufacturiers de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, certifié par Paul Viviès, maire, 12 octobre 1849.

²²³⁸ AD Ariège, 14 M 17 ; Situation industrielle de l'arrondissement de Pamiers, 2^e trimestre 1856, 3 juillet 1856.

²²³⁹ AD Aude, 9 M 12 ; Situation industrielle de l'arrondissement de Limoux, 2^e trimestre, 3 juillet 1856.

²²⁴⁰ AD Ariège, 14 M 17 et AD Aude, 9 M 12 : ce sont ces séries qui sont utilisées pour fournir les chiffres des effectifs ouvriers à partir de 1856.

du milieu du siècle, il paraît avoir connu une hausse qui fut pourtant loin de le ramener rapidement à son niveau d'avant 1830.

Un registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois vient confirmer que la production a repris avec vigueur au cours des années 1850 : entre le 1^{er} décembre 1858 et le 16 novembre 1859, cette fabrique, située à 50 mètres de la *païchère*²²⁴¹ de La-Bastide-sur-l'Hers, a vendu à elle seule 718 704 peignes pour une valeur de 86 333,15 francs²²⁴², soit davantage que le chiffre d'affaires total du territoire évoqué par Adolphe Viviès quinze ans plus tôt.

Cette évolution paraît parfaitement concomitante de la mécanisation du travail du peigne. En effet, tandis que la fabrication des peignes s'effectuait entièrement à la main, elle commença à se mécaniser et des usines apparurent. La première d'entre elle fut créée par André Toussaint Argeliès à Sainte-Colombe-sur-l'Hers en 1843, année au cours de laquelle elle fabriqua pour 28 000 francs de peignes²²⁴³. L'année suivante cette usine employait 14 personnes (huit hommes, une femme et cinq enfants) qui y fabriquaient 63 600 peignes pour un volume d'affaires d'environ 45 000 francs²²⁴⁴. Le 21 mars 1845, Adolphe Viviès écrivait dans un mémoire à l'adresse du préfet que « Le sieur Argeliès occupe environ 30 ouvriers [et qu'] il produit pour 30 à 40,000 f »²²⁴⁵. Le nombre d'ouvriers en peigne s'envole alors rapidement dans ce village audois de 1 300 habitants²²⁴⁶ : 48 au troisième trimestre 1856, 150 dès le 3^e trimestre 1857, pour plafonner à partir de 1859 entre 170 et 180²²⁴⁷.

Dans la perspective classique de la révolution industrielle au sein de laquelle le facteur technique constitue l'élément décisif de l'expansion économique²²⁴⁸, il serait fort tentant d'expliquer la baisse des effectifs par le décalage du Pays d'Olmes par rapport à l'Angleterre puis, de relier à la mécanisation le rebond de l'effectif ouvrier à partir des années 1850. Certes, cette approche a été largement nuancée, y compris par les historiens restés longtemps attachés

²²⁴¹ « Païchère » signifie « barrage » en occitan.

²²⁴² AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois, 1^{er} décembre 1858-16 novembre 1859.

²²⁴³ AD Aude, 9 M 32 ; Lacunes des bulletins industriels à remplir, Adolphe Viviès, 5 juillet 1844.

²²⁴⁴ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique de France, département de l'Aude, commune de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, fabrique ou manufactures de peignes d'ivoire et de buis, par mécanique, année 1844.

²²⁴⁵ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, par Adolphe Viviès, à destination du préfet de l'Aude, 21 mars 1845.

²²⁴⁶ AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1 F 3 ; dénombrement de la population, 1856.

²²⁴⁷ AD Aude, 9 M 12 ; Situations industrielles de l'arrondissement de Limoux, 1856-1860.

²²⁴⁸ RIOUX Jean-Pierre, *La révolution industrielle*, Paris, Seuil, 1971, p. 62-63. ; de même Pierre Léon partage la vision du « décollage » de Rostow qui est grandement attribué au facteur technique (BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 475-176).

au concept de révolution industrielle, mais elle imprègne encore largement de nombreux ouvrages de synthèse d'histoire économique²²⁴⁹. En Pays d'Olmes, ce schéma se heurte à un problème majeur. Jusqu'aux années 1840, le *domestic system* dominait très largement le travail du peigne et les effectifs notés dans les rapports n'étaient que des estimations. Puis, à partir de l'enquête de 1848, les chiffres se font soudain très précis car ils recensent désormais les travailleurs d'usine. Les rédacteurs des statistiques ont probablement grandement apprécié de pouvoir enfin compter les effectifs des travailleurs à l'ouvrier près. Ce faisant, ils en oubliaient les ouvriers à domicile qui disparaissaient définitivement des statistiques. On assiste alors au passage d'estimations du nombre de travailleurs à domicile à l'illusion d'une comptabilité précise du nombre de travailleurs en usine.

Cet effet de source engendre un biais très important qui nécessite de prendre toutes les précautions possibles quant à l'apparente chute de plus de 85 % du nombre de travailleurs du peigne entre les années 1820 et 1840 : si la baisse est indéniable, elle fut sans doute moins forte car le chiffre de 150 ouvriers en 1848 occulte totalement les travailleurs à domicile qui pratiquaient la pluriactivité. Ces derniers constituent un réservoir important de main-d'œuvre dont la part de travail industriel est fonction de la demande : lorsque celle-ci baisse, ils s'orientent davantage vers d'autres activités, en particulier l'agriculture. À partir du moment où seuls les ouvriers d'usine sont comptabilisés, ceux à domicile sont rendus totalement invisibles. Pourtant, ils continuaient à travailler dès que les fabricants leur donnaient des commandes. Sinon, comment pourrait-on expliquer que la production se soit élevée à 9 millions de peignes en 1856²²⁵⁰ ? La mécanisation balbutiante et les 380 ouvriers ne sauraient, à eux seuls, expliquer un doublement de la production par rapport à 1823. D'ailleurs, cinquante ans plus tard, avec le même effectif mais des moyens techniques bien plus performants, la plus grande entreprise ne produisait que cinq millions de peignes²²⁵¹. Si l'on considère que les quatorze ouvriers d'André Argeliès fabriquaient 63 000 peignes en 1844, cela donne une productivité de 4 500 peignes par an et par ouvrier : il aurait donc fallu 2 000 ouvriers pour atteindre une production de 9 millions de peignes en 1856. De ce rapide calcul de productivité, il convient de tirer deux conclusions : la première est que le chiffre de neuf millions de peignes est probablement exagéré par les fabricants, la seconde est que, même grossi, le chiffre de

²²⁴⁹ Par exemple, si Dominique Barjot insère l'industrialisation dans un ensemble de facteurs, il met bien l'accent sur l'importance du facteur technique (BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 105).

²²⁵⁰ AD Ariège, 14 M 12 ; lettre du ministre de l'intérieur au préfet de l'Ariège au sujet de la réclamation des fabricants de peignes de l'Ariège contre la concurrence des maisons centrales, 27 novembre 1857.

²²⁵¹ AP Bez-de Faucher, *La fabrication des peignes en corne à Labastide sur l'Hers*, Toulouse, Labouiche Frères, 1912, p. 12-13.

plusieurs millions de peignes ne peut alors avoir été atteint qu'en combinant le travail en usine et le travail à domicile. Il faut donc prendre en compte des centaines d'ouvriers pluriactifs – masqués par un effet de sources²²⁵² – que l'on ne peut malheureusement comptabiliser de manière précise, mais supposer encore nombreux à l'ère de la mécanisation. En outre, aucune statistique industrielle du canton de Lavelanet ne mentionne le peigne avant 1873²²⁵³ alors que l'on sait d'un côté que plusieurs industriels ont établi des usines de Bélesta à Lesparrou dans les années 1850 et d'un autre côté que l'état civil des communes de cette partie du Pays d'Olmes mentionne de nombreux ouvriers en peigne. Finalement, parallèlement à une tendance d'augmentation de la production, le nombre d'ouvriers a certes baissé entre les années 1820 et 1850, mais probablement moins que les sources statistiques ne le disent, obnubilés qu'étaient leurs producteurs par la montée du travail en usine.

2) Deux concurrents français de plus en plus vigoureux

Dans le même temps, les territoires d'Ézy-sur-Eure et d'Oyonnax, s'ils subirent eux aussi la crise de 1848, n'en furent pas durablement affectés, bien au contraire. Une fois passé le ralentissement économique du milieu du siècle, le centre normand rebondit rapidement. « Au début du Second Empire, la fabrication du peigne en corne se développa et constitua la principale activité d'une région dont le centre devint Ézy-sur-Eure à la renommée nationale, puis internationale »²²⁵⁴. Le territoire sembla alors connaître une croissance importante avec la multiplication des usines hydrauliques, y compris dans les villages environnants d'Ivry-la-Bataille et d'Anet. Robert Bollé notait que « les progrès accomplis grâce à la machine à couper les peignes dites “la mécanique” (1848) sont considérables. Ils permettent de parler d'industrie, tant en quantité et en qualité des produits, qu'en nombre d'ateliers et de rayonnement des manufactures.²²⁵⁵ »

L'essor de ce territoire normand était, en bonne partie, lié à celui de la consommation dans la capitale²²⁵⁶. Jacques Teillet, guide de la manufacture-musée d'Ezy-sur-Eure, raconte que les peigniers allaient « entre deux soleils », à pied, à Paris pour vendre leur production : partant très tôt, ils y arrivaient tard le soir, puis, le lendemain, écoulaient leur marchandise et

²²⁵² Voir la démonstration de Jean-Marc Olivier pour la sous-estimation des ouvriers horlogers pluriactifs dans le canton de Morez (OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes ... op. cit.*, p. 192-197).

²²⁵³ AD Ariège, 14 M 17/4 ; Situation industrielle du premier trimestre 1873

²²⁵⁴ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés*, Ézy-sur-Eure, Manufacture Musée - Peignes et parures d'Ézy-sur-Eure, 2009, p. 10.

²²⁵⁵ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 32. Précisons, comme nous l'avons démontré plus haut, que la date de 1848 pour les débuts de la mécanisation du territoire normand est probablement erronée.

²²⁵⁶ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 31-32.

s'en revenaient le surlendemain. Certes, les 80 km qui séparent la petite cité normande de Paris rendent la temporalité de l'anecdote peu plausible. Mais il n'en demeure pas moins qu'elle en dit long sur les relations entre ces deux espaces. Christine Degaine avance ainsi qu'en « général, les peigniers travaillaient pour des fabricants de Paris qui leur fournissaient la matière première. Ils s'occupaient de l'achat des matières premières et de la vente des peignes ». Elle ajoute que c'est « alors qu'ils ramenèrent de la capitale de nouveaux produits comme l'écailler de tortue et l'ivoire »²²⁵⁷. Seule la statistique industrielle de 1845 indique que 48 ouvriers travaillant dans deux établissements y produisaient des peignes pour une valeur de 164 250 francs²²⁵⁸, mais il s'agit probablement de chiffres à minima. La production normande était alors en pleine croissance, ce qui peut se lire à travers la hausse de la demande de corne qui « entraîne la création de quelques usines spécialisées dans l'aplatissage. Comme par exemple celle d'Emmanuel Castella en 1858 qui emploie 50 ouvriers dans le quartier de Lille à Ézy »²²⁵⁹ »

À Oyonnax – et dans une moindre mesure à Nantua – aussi, « Après la tourmente de 1848, l'industrie reprend un nouvel essor. D'ailleurs, avec le milieu du XIX^e siècle, une ère nouvelle s'ouvre pour elle.²²⁶⁰ » Cet élan, à l'instar de celui du territoire normand, reposait sur des bases à la fois commerciales et techniques. Ainsi, depuis les années 1830, les fabricants avaient choisi de faire monter leurs produits en gamme. L'érudit local Eugène Dubois écrivait en 1902 que « la période 1848-1872 est caractérisée par l'extension que prend le travail de la corne, qui remplace à peu près complètement l'ergot et le buis [...]. Les modèles se modifient : vers 1860, c'est le peigne à chignon en corne de buffle qui prend une grande importance.²²⁶¹ » Certains fabricants allaient même jusqu'à « faire du peigne un article de luxe, rare et cher »²²⁶². Cette amélioration de la qualité est liée à la mécanisation du territoire qui, comme en Pays d'Olmes, permit de produire plus vite et plus beau. Un des aspects principaux de ces perfectionnements résida dans la transformation de la manière de graver les peignes : cette étape qui ne consistait « d'abord qu'en des coulisses et des baguettes grossièrement taillées au trusquin, au grelot et à la rainette, sur des peignes à retaper[fit] un progrès sensible lorsque deux ouvriers d'Oyonnax eurent inventé la fraise à canneler, vers 1845 »²²⁶³. « L'essor de la fabrication est également lié à des progrès techniques ». Toujours d'après Eugène Dubois, les

²²⁵⁷ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 10.

²²⁵⁸ KÉROUANTON Jean-Louis, « La tabletterie et la brossette en France, 1845-1936 », in PLOUVIER Martine (dir.), *Le bois, l'os, la corne, l'ivoire, la nacre*, Amiens, éditions Agir, 2001, p. 31.

²²⁵⁹ MASSELIN Jean-Pierre, *L'homme, l'outillage et les peignes ... op. cit.*, p. 12.

²²⁶⁰ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 97.

²²⁶¹ *Ibid.*

²²⁶² BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 39

²²⁶³ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 93.

modèles devinrent alors « plus artistiques ; ils se couvrent de sculptures parfois d'une finesse extraordinaire.²²⁶⁴ » La production fut accrue au moyen de nombreuses innovations :

La scie à main fut remplacée d'abord par une scie à pédale, puis par la scie à ruban [...] De même pour éviter les dents, on se servit d'une machine et vers 1840, trois ouvriers d'Oyonnax eurent les premiers l'idée d'utiliser ce qu'on enlevait entre les dents de chaque peigne, ils en firent les dents d'un autre peigne. Dans la même plaque, grâce à une nouvelle machine qu'ils inventèrent, on eut deux peignes au lieu d'un.²²⁶⁵

En somme, c'est au milieu du siècle que, partout et dans la mesure du possible, le travail à la main est remplacé par le travail mécanique. « Peu à peu, tous les moulins, toutes les scieries, sont transformées en usines à peignes »²²⁶⁶. Cette phase de transformation changea la géographie industrielle de l'Ain. En effet, Nantua « fut le principal centre de production jusqu'à 1830 ou 1840 »²²⁶⁷, puis, passé le milieu du siècle, « c'est déjà incontestablement Oyonnax qui marche en tête, bien que Nantua [compta] encore plusieurs fabriques »²²⁶⁸, dont la maison David qui « était vers 1850, la plus importante de la région, et peut-être même de la France »²²⁶⁹. Finalement, Eugène Dubois estimait qu'il y eut « donc, de 1848 à 1860, une période de prospérité »²²⁷⁰ pour Oyonnax.

Par conséquent, il apparaît clairement que les territoires du peigne de l'Ain et de l'Eure connurent une industrialisation importante au milieu du XIX^e siècle. Il en allait sans doute de même pour la fabrication parisienne. Malheureusement, dans l'état actuel de nos recherches, il demeure impossible d'en préciser l'évolution.

3) La montée en puissance de la production anglo-saxonne

De l'Angleterre au Massachusetts, la production anglo-saxonne de peignes était aussi en plein essor. Tout comme Paris, la capitale anglaise s'adonnait largement à la fabrication de peignes, mais il est, là aussi, difficile de retracer la croissance de sa production. Jen Cruse écrit ainsi que « Le nombre de peignes, de toutes sortes et de toutes gammes, produits à Londres en une seule année pouvait être énorme.²²⁷¹ » Elle relève des commandes de 8 à 20 000 peignes faites à un seul producteur, mais elle ne semble pas pouvoir fournir de chiffres globaux.

²²⁶⁴ *Ibid.*, p. 93.

²²⁶⁵ DOMINJON-BOMBARD Blanche, *Essai monographique sur Oyonnax ... op. cit.*, p. 30.

²²⁶⁶ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 98.

²²⁶⁷ *Ibid.*, p. 82.

²²⁶⁸ *Ibid.*, p.102.

²²⁶⁹ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne ... op. cit.*, p. 20.

²²⁷⁰ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 103.

²²⁷¹ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 179.

En revanche, elle se fait plus précise pour le port écossais d’Aberdeen qui, en 1850, battait son plein : il importait alors 1 250 000 cornes de bovin²²⁷² à partir desquelles il fabriquait environ 9 000 000 de peignes²²⁷³. En comparaison de ce que l’on sait des territoires du peigne en France, l’avance productive dont disposait le Royaume-Uni paraît avoir été toute relative.

De l’autre côté de l’Atlantique, les colons anglais avaient tôt fabriqué de manière artisanale des peignes en buis et en corne à l’aide d’outils simples²²⁷⁴. Cependant, selon Bernard William Doyle, auteur en 1925 d’une histoire de l’industrie du peigne en Amérique, la plupart des peignes que l’on relève alors « étaient, bien sûrs, importés et avaient une finition que les articles locaux n’avaient pas encore atteints »²²⁷⁵. Toujours selon le même auteur, l’industrie du peigne naquit réellement au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle dans les petites villes de Newbury et de Leominster, toutes deux distantes d’une soixantaine de km – la première au nord et à la seconde à l’ouest – de Boston, dans l’État du Massachusetts. Toutefois, la production du pays resta relativement faible : d’après Robert Troy Boyer, elle n’atteignait pas encore 700 000 peignes d’une valeur de 210 000 \$ en 1810. Mais, dès la décennie qui suivit, les deux petites villes du Massachusetts commencèrent à en mécaniser le processus de fabrication. Ce qui était encore une activité proche de l’artisanat « se transforma alors rapidement en une industrie de production de masse »²²⁷⁶ employant 1 800 personnes dans les années 1850 pour un chiffre d’affaires de 1 600 000 dollars. Leominster avait connu une croissance relativement forte : en 1852, 360 personnes y travaillaient dans l’industrie du peigne dont le chiffre d’affaires atteignait 270 000 dollars, soit environ le sixième du total du pays²²⁷⁷. Si l’on compare les chiffres de la France avec ceux des États-Unis, ces derniers font bien pâle figure : en 1850, l’effectif total des ouvriers du peigne ne dépassait que de peu celui du Pays d’Olmes dans les années 1820, tandis que la population des États-Unis n’était que de 30 % inférieure à celle de la France.

²²⁷² CRUSE Jen, “Combaking in Scotland” ... art. cit., p. 9.

²²⁷³ BIRRELL T. L., “The history of combs”, paper read at the “British Plastics Federation Conference at Torquay” sent to the Aberdeen Combworks Company, 1956 (téléchargé à <https://www.aberdeencombworks.co.uk/halex-lecture/>), p. 5.

²²⁷⁴ Le choix a été fait de résumer l’histoire de l’industrie du peigne aux États-Unis dans cette partie sur le milieu du XIX^e siècle car elle est plus brève que celle des territoires européens ; la segmenter l’aurait rendue moins intelligible.

²²⁷⁵ DOYLE Bernard William, *Comb Making in America. An Account of the Origin and Development of the Industry for which Leominster has Become Famous to which are added Pictures of Many of the Early Comb Makers and Views of the Old Time Comb Shops*, Boston, Walton, 1925, p. 14. Qu’il me soit permis de remercier ici feu Jean-Pierre Azéma pour m’avoir offert de consulter cet ouvrage qui, bien qu’ancien, demeure de référence.

²²⁷⁶ BOYER Robert Troy, “A Fine-Tooth Comb: Atlee Crouse Carries on a Family Tradition”, *Pennsylvania Folklife*, Winter 1995-1996, vol 45, n° 2, p. 59.

²²⁷⁷ DOYLE Bernard William, *Comb Making in America ... op. cit.*, p. 118.

Finalement, depuis la veille de la Révolution française jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le territoire du peigne du Pays d'Olmes a connu une baisse de ses effectifs, qui sont passés de 1 500-1 600 ouvriers à environ 200. Toutefois, cette chute apparente doit être fortement nuancée car, entre la fin de l'Ancien Régime et les années 1840, on ne mesurait plus la même chose : le premier chiffre correspond à une estimation globale du nombre de personnes travaillant dans l'industrie du peigne, tandis que le second se veut un comptage précis du nombre d'ouvriers travaillant dans les usines alors encore fort rares. En réalité, il est fort probable que, bien que la baisse fût indéniable, elle n'ait pas été aussi importante. La production mécanique en usine s'est d'abord développée au Royaume-Uni, particulièrement en Écosse, procurant une certaine avance aux Britanniques ; cependant, dans les années 1850, cette avance n'était quantitativement que toute relative.

La période a vu la montée en puissance de deux autres territoires du peigne, ceux d'Ézy-sur-Eure et d'Oyonnax, dont la concurrence avec le Pays d'Olmes s'est faite de plus en plus pressante, en raison d'une mécanisation plus précoce, d'un passage plus rapide à une production plus haut de gamme et de l'usage d'autres matières.

B. Renouveau et mutation des connexions au monde

Entre les années 1780 et 1850, le Pays d'Olmes a changé de modèle de connexion : il est progressivement passé d'un modèle où l'on utilisait majoritairement des matières premières locales pour la fabrication des peignes à un modèle dans lequel les matières premières étaient majoritairement importées et les peignes vendus en grande partie sur le marché national. Ce basculement s'est effectué en trois étapes : durant la période révolutionnaire et l'Empire, l'usage des bois locaux (entendons par-là une provenance inférieure à 100 km) a permis au Pays d'Olmes de continuer à produire des peignes tandis que s'arrêtait la fabrication de jais. Puis, les années 1810 à 1830, les guerres et le renforcement des barrières douanières ont poussé le Pays d'Olmes à se recentrer sur le marché national. Enfin, à partir des années 1840 et encore plus 1850, la proportion de matières premières importées augmenta fortement.

I. Matières premières françaises et exportations, le modèle du XVIII^e siècle

Dans les années 1780, le Pays d'Olmes pouvait apparaître, à plus d'un titre, comme un territoire très ouvert aux échanges : d'une part, on pouvait y observer des flux de matières premières venues principalement de la bordure pyrénéenne, d'autre part, les produits finis partaient pour l'étranger. La proximité de ses approvisionnements permit au Pays d'Olmes d'assurer la pérennité de la fabrication de peignes durant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Contrairement au jais, les exportations de peignes semblent avoir mieux résisté à la conjoncture politique, au moins jusqu'à l'Empire.

1) Un Pays d'Olmes très ouvert

Selon toute vraisemblance, au XVIII^e siècle, l'apogée des connexions du Pays d'Olmes avec l'extérieur se situe dans les années 1750. Néanmoins, après la crise des années 1770, les échanges reprirent vigoureusement. Lorsque la Révolution éclata, les habitants de La-Bastide-sur-l'Hers demandèrent que la voie de communication entre leur village et Sainte-Colombe sur l'Hers soit améliorée. Ils arguaient du fait qu'ils payaient « leur contingent pour les grands chemins qu'on a ouverts dans le diocèse de Mirepoix excepté [leur] territoire dont [ils] ne [pouvaient] sortir surtout en hiver qu'avec beaucoup de peine » ; ils ajoutaient : « privés de ce précieux avantage, le commerce de nos voisins semble perdu pour nous, et la communication de la province de Foix avec le Languedoc et le Roussillon, par cela même devient nulle, et demeure sans objet »²²⁷⁸. Les conseillers municipaux de La-Bastide-sur-l'Hers estimaient donc que leur le tronçon de route reliant Laroque d'Olmes à Chalabre constituait une portion importante de la voix de communication reliant Foix à Quillan et, plus largement, l'Ouest à l'Est des Pyrénées.

Une fois le principe acquis de l'établissement d'un grand chemin, les édiles insistèrent fortement pour que son tracé ne contournât pas les villages de la Bastide et du Peyrat, car « ce serait une marque évidente de flétrissure, et nous pourrions citer les bourgs dont on a privé les écarts des habitants par la translation des grands chemins hors de leurs murs, grâce au ciel notre patriotisme et notre conduite sont à l'abri de tout reproche.²²⁷⁹ » Ils ajoutaient qu'il y a dans ces villages « de très honnêtes familles, des bons artistes, plusieurs des maisons qui font un commerce assez étendu en orfèvrerie, en peignes, en jayet, commerce qui est l'aliment des citoyens ». Après avoir vanté les mérites de leur civisme et de leur participation financière au grand chemin ainsi qu'à l'ensemble de la Révolution, ils concluaient

Que sy le tableau de toutes ces graves considerations peut être mis sous les yeux de MM^{rs} les administrateurs du directoire du département, nous avons une entiere confiance d'obtenir de leur sagesse et de leur justice que le grand chemin de Sainte Colombe a laroque passera dans le centre du Peyrat et de La Bastide, qui sont des bourgs ouverts, tres bien perces et des plus frequentes de tout le district, puisque c'est un passage incessament couvert d'étrangers, qu'ils y trouvent dans des auberges tres commodes et bien pourvues ; [...] Il est avantageux et agreable au roullier de faire rafraîchir son équipage, de déposer son chargement, au marchand de vendre ; au voyageur de faire halte sans se detourner de la route.²²⁸⁰

²²⁷⁸ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1^{er} cahier), 26 septembre 1790.

²²⁷⁹ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (2^e cahier), 29 avril 1792.

²²⁸⁰ *Ibid.*

Si les conseillers municipaux ont pu quelque peu exagérer la fréquentation de leurs villages, ce que l'on sait de leur activité commerciale ne peut que nous amener à prendre au sérieux leur description. En effet, le cas de Jacques Courtial, bourgeois biterrois, venu exploiter les mines de jais en 1783²²⁸¹, constitue une parfaite illustration de cette intense circulation des hommes et des marchandises dans cette partie de la vallée de l'Hers. Cet exemple montre aussi que le minerai local revenait trop cher pour que son utilisation puisse compenser l'interruption des approvisionnements aragonais. Cependant, il en allait tout autrement pour le buis.

2) S'approvisionner en France : un atout en temps de guerre

Durant le Moyen Âge et la première modernité, les bois servant à la fabrication des peignes étaient quasi exclusivement locaux, en provenance des bordures pyrénéennes relativement proches. Puis, du milieu du XVII^e siècle aux années 1730 environ, il semble que les buis espagnols soient venus compléter des approvisionnements. Toutefois, à partir du milieu du XVIII^e siècle, les bois utilisés furent à nouveau ceux de forêts distantes de moins d'une centaine de km.

À la veille de la Révolution française, le Pays d'Olmes se fournissait en bois essentiellement dans les forêts des contreforts sud-ouest des Corbières à une quarantaine de km. Le 12 mars 1789, les rédacteurs du cahier de doléances de Sainte-Colombe écrivaient ainsi que la fabrique de peignes « a été de tout le temps alimentée, & a reçue sa matière première de buis qui croissent à la forêt des fanges dans la maîtrise de Quillan la seule capable de fournir aux bezoins de ladite fabrique »²²⁸². Certes, il convient d'emblée d'infirmer le caractère intemporel de cette source d'approvisionnement qui paraît dater en réalité du milieu du XVIII^e siècle. En 1801, le préfet de l'Aude rapportait qu'une « portion des bois qu'on emploie est apportée des départemens du Tarn et des Hautes-Pyrénées ; mais les forêts du quatrième arrondissement de ce département [l'Aude] fournissent la plus grande partie du bois qu'on y emploie »²²⁸³ comme c'était le cas en 1789. Quatre ans plus tard, alors même que les guerres napoléoniennes battaient son plein, la production de peignes en bois n'avait pas à en souffrir car, selon Pierre Dardenne, ils étaient « faits particulièrement de buis qu'on tire des Pyrénées du côté d'Ax [aujourd'hui Ax-les-Thermes] ou des montagnes de l'Aude. »²²⁸⁴ Il faut souligner que, tandis que les guerres

²²⁸¹ AN, F 14, 8137 ; Lettre de Jacques Courtial au contrôleur général des finances, 16 juin 1783.

²²⁸² AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, BB2 ; Registre des délibérations de la communauté de Sainte-Colombe ; « Cahiers de doléances plaintes et remontrances que font au Roy ses très fidèles sujets & habitans de la comté de Sainte-Colombe dans la terre privilégiée du diocèze de Mirepoix », 12 mars 1789, p. 59.

²²⁸³ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 214-215.

²²⁸⁴ DARDENNE Pierre, *L'Ariège au temps de Napoléon ... op. cit.*, p. 307.

de la Révolution et de l'Empire rompaient les circuits d'approvisionnement en minerai aragonais et, par conséquent, mettaient la fabrique de jais à l'arrêt, celle des peignes put continuer à se fournir en bois grâce à la proximité des forêts où elle puisait sa matière première. Ainsi, au moment où la conjoncture internationale était mauvaise, le caractère local des bois servant à la fabrication des peignes constitua un atout pour le Pays d'Olmes.

En ce qui concerne les approvisionnements en corne, on ne peut que regretter la faiblesse des sources directes qui nous empêche d'établir avec certitude si le Pays d'Olmes a pu continuer à se fournir en cornes étrangères ou s'il a dû se replier sur les productions agricoles locales. Si l'on devait suivre Jean-Baptiste Mercadier, on pourrait alors croire que les cornes étaient locales. En effet, cet ingénieur des ponts et chaussées missionné par le préfet de l'Ariège écrivait en 1800 que « La culture des bestiaux, dans le département y a encore porté un autre genre d'industrie. Les cornes de bœufs et de moutons servent à faire des peignes »²²⁸⁵. Cependant, les propos de l'auteur semblent davantage tenir d'un raccourci erroné entre la présence de bêtes à corne et la fabrication de peignes que de la réalité. Rappelons que les cornes locales étaient assez peu propices à la fabrication de peignes. Par ailleurs, en 1811, d'après l'adjoint au maire de La-Bastide-sur-l'Hers, le Pays d'Olmes produisait environ 860 000 peignes²²⁸⁶, ce qui nécessitait entre 200 000 et 300 000 cornes, des chiffres bien trop élevés par rapport à ce que pouvait fournir l'élevage des espaces agricoles proches. En revanche, les relevés de commerce d'importation et d'exportation de Marseille nous révèlent que le port phocéen continuait à faire venir des cornes des Échelles d'Afrique du Nord sous le I^{er} Empire : par exemple, en 1806, 12 250 cornes étaient importées de Tunis²²⁸⁷ et l'année suivante presque autant d'Alger (10 400)²²⁸⁸. Bien évidemment, rien ne prouve que ces cornes étaient destinées au Pays d'Olmes, mais ces chiffres attestent du fait que des flux se sont poursuivis, certes faiblement, mais de nature à alimenter, au moins en partie, la production du Pays d'Olmes. En l'absence d'une documentation suffisante, on peut émettre l'hypothèse que les Pays d'Olmes a joué sur deux tableaux : d'une part, l'achat des cornes françaises les plus adaptées à la fabrication de peignes et, d'autre part, l'utilisation, autant que le permettait la réduction drastique du trafic maritime²²⁸⁹, des cornes étrangères.

²²⁸⁵ MERCADIER Jean-Baptiste, *Ébauche d'une description abrégée du département de l'Ariège ... op. cit.*, p. 40.

²²⁸⁶ AM Mirepoix, F 501 ; Enquêtes industrielles, La-Bastide-sur-l'Hers, 1811-1813.

²²⁸⁷ AN, F 12, 6175 ; Relevé du commerce d'importation et d'exportation de Marseille avec l'Échelle de Tunis, 1806. En 1809 encore, malgré la conjoncture internationale, 8 100 cornes arrivaient de Tunis.

²²⁸⁸ AN, F 12, 6175 ; Relevé du commerce d'importation et d'exportation de Marseille avec l'Échelle d'Alger pendant les années 1806, 1807, 1808 & 1809. 1808, 1 900 cornes arrivaient d'Alger puis 3 130 en 1809.

²²⁸⁹ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 100-104.

3) La relative résistance des marchés étrangers

À l'instar du jais, le peigne était – bien que dans une moindre mesure – une industrie fortement exportatrice tout au long de l'époque moderne. On aurait tôt fait de croire que les guerres de la Révolution et de l'Empire ont eu sur le peigne les mêmes effets que sur le jais : un effondrement des exportations. Or, le préfet de l'Aude indiquait en 1801 que « La plus grande partie de peignes de buis se vend en Espagne. Un tiers tout au plus se consomme en France »²²⁹⁰. Ainsi, si les sources manquent pour attester la continuité des exportations durant la Révolution française, il est certain qu'elles étaient toujours vigoureuses sous le Consulat. Les peignes de buis, les plus chers des peignes en bois, prenaient alors le chemin de la péninsule Ibérique comme cela était le cas depuis des siècles. De même, le baron de Barante ajoutait que « Les peignes de houx, cormier et alisier sont envoyés, non seulement en Espagne, mais en Italie, en Sardaigne & à Malte. »²²⁹¹ Il s'agissait là aussi de destinations fort anciennes des peignes milieu de gamme du Pays d'Olmes. Enfin, quant aux peignes de hêtre, les moins chers d'entre tous, ils étaient « tous achetés à Marseille par les barbaresques, et transportés dans les ports de l'Afrique situés sur la Méditerranée. »²²⁹² Quatre ans plus tard, Pierre Dardenne notait que les peignes d'alisier et de hêtre se transportaient toujours « sur les côtes de la Barbarie par la voie de Marseille. »²²⁹³ Le relevé des importations et des exportations du port de Marseille atteste que ces exportations se sont poursuivies au moins jusqu'en 1809. Si les exportations vers Tunis – où l'on observe seulement deux caisses exportées en 1808 – étaient faibles, il en allait tout autrement pour Alger avec 11 caisses exportées en 1806, puis 27 caisses en 1807, jusqu'à 68 caisses en 1808, et encore 27 caisses en 1809²²⁹⁴.

En revanche, si l'on suit à nouveau Pierre Dardenne, dès 1805, les peignes en corne et en buis avaient majoritairement cessé d'être exportés²²⁹⁵. En 1811, l'adjoint au maire de La-Bastide-sur-l'Hers confirmait cet état de fait en écrivant que « la valeur brute des produits exportés à l'étranger ne peut être dans ce moment appréciée attendu que depuis plusieurs années on n'a fabriqué que pour la France ». Il en allait de même en 1812 et 1813, années pour lesquelles l'édile notait que l'on n'a travaillé « que pour la consommation de la France »²²⁹⁶.

²²⁹⁰ BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude ... op. cit.*, p. 214,

²²⁹¹ *Ibid.*

²²⁹² *Ibid.*

²²⁹³ DARDENNE Pierre, *L'Ariège au temps de Napoléon ... op. cit.*, p. 307.

²²⁹⁴ AN, F 12, 6175 ; Relevés du commerce d'importation et d'exportation de Marseille avec les échelles de Tunis et d'Alger pendant les années 1806, 1807, 1808 et 1809.

²²⁹⁵ AM Mirepoix, F 501 ; Enquêtes industrielles, La-Bastide-sur-l'Hers, 1811-1813.

²²⁹⁶ AM Mirepoix, F 501 ; Enquêtes industrielles, La-Bastide-sur-l'Hers, 1811-1813.

Finalement, les exportations se sont donc prolongées jusqu'au milieu des années 1800 avant de s'effondrer. Cette chronologie apparaît conforme à celle que l'on peut observer pour le reste du commerce extérieur français. D'après Albert Soboul, « La crise véritable fut relativement tardive, elle n'intervint qu'en 1807, lorsque les mesures de blocus se renforçant tant du côté anglais que français empêchèrent les échanges européens qui s'étaient jusque-là maintenus grâce à la navigation neutre, et accélérèrent une évolution désormais irréversible. »²²⁹⁷

Cependant, contrairement au jais, les peignes résistèrent à la fermeture de la plupart des marchés extérieurs car ils continuaient à être écoulés sur le marché national. Cette redirection des ventes montre que la consommation intérieure était suffisante en France pour absorber une production annuelle de plusieurs millions d'unités. Cela témoigne d'une part de la vigueur des marchés urbains et d'autre part du fait qu'il y a bien eu « une croissance modeste mais réelle de la consommation paysanne, certes se portant essentiellement sur les objets de première nécessité fabriqués dans le cadre artisanal²²⁹⁸ ». La modification des structures commerciales du peigne eut des répercussions importantes dans la première moitié du XIX^e siècle. En effet, si les négociants tentèrent de retrouver les chemins de l'étranger, ils savaient désormais qu'ils pouvaient s'appuyer sur le marché national. Par conséquent, le modèle consistant à fabriquer des peignes avec des bois essentiellement pyrénéens et à les exporter ensuite s'en trouvait remis en cause.

II. Difficultés d'exportation et élargissement des aires d'approvisionnement

Avec la fin des guerres napoléoniennes, le Pays d'Olmes a cherché à exporter à nouveau ses produits. Cependant, en Europe, le temps était davantage au protectionnisme qu'à l'ouverture des échanges et le territoire dut s'adapter en privilégiant le marché français. Parallèlement, la concurrence des autres usages locaux des matières premières poussa les négociants à élargir leurs aires d'approvisionnement. Enfin, les connexions portuaires du Pays d'Olmes furent de plus en plus mises à profit pour se fournir en cornes.

1) L'alternance entre ouverture et fermeture des marchés étrangers pousse les fabricants à se recentrer sur le marché français

Dès la paix revenue et de même que pour le jais, le Pays d'Olmes fit reprendre à ses peignes le chemin de ses anciens marchés. Ainsi, en 1818, le baron Trouvé, préfet de l'Aude, rapportait que « Les deux tiers des peignes de bois qu'on fabrique dans ce pays, passent à

²²⁹⁷ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 101-102.

²²⁹⁸ HINCKER François, *La Révolution française et l'économie... op. cit.*, p. 167.

l'étranger, lorsque les communications sont libres, et vont se consommer en Espagne, dans ses colonies d'Amérique, en Italie, dans les îles de Sardaigne, Corse, Sicile et Malte, et en Afrique. Le tiers restant se consomme en France »²²⁹⁹. L'année suivante, Frédéric Coulon confirmait ces destinations en y ajoutant la Barbarie²³⁰⁰. Quatre ans plus tard, il écrivait que « Les peignes sont expédiés en France, en Espagne, en Portugal, en Italie, dans la Suisse, sur les côtes de Barbarie, ainsi que dans le Nouveau Monde »²³⁰¹. Ces propos furent repris dans la statistique industrielle de 1825 par le sous-préfet de Pamiers qui précisait que « Les fabricants vendent en gros à des négociants des villes de commerce [...] [qui] expédient à l'étranger. »²³⁰² Le Pays d'Olmes s'était à nouveau connecté au lointain, du Maghreb à l'Amérique en passant par la Suisse et l'Italie : « 3/4 des produits fabriqués²³⁰³ » étaient destinés au commerce international. La fermeture provoquée par les guerres de l'Empire ne semblait plus alors qu'un mauvais souvenir.

Pour leur part, les producteurs de peignes du Mas-d'Azil et de ses environs étaient largement restés concentrés sur des espaces de consommation relativement proches. En 1819, M. Roujas, important fabricant de la place, déclarait que ses produits se consommaient « Dans les départements du Midi de la France, et quelquefois en Espagne »²³⁰⁴. Deux de ses confrères, les sieurs Tentou et Raynaud, indiquaient vendre leurs peignes « dans le Quercy, le Languedoc et la Provence »²³⁰⁵; et encore, M. Raynaud précisait-il par ailleurs que la consommation s'était effondrée dans ces régions, ajoutant qu'un « débouché pour les colonies ferait prospérer la fabrique de peignes du département de l'Ariège »²³⁰⁶. Un espoir qui montrait toute la différence entre le Pays d'Olmes qui avait réussi à reprendre rapidement les voies de l'international et la partie de l'Ariège dont les aires de vente s'étaient restreintes.

Pourtant, cette période de réouverture des échanges ne fut que de courte durée. En effet, rapidement, face à la montée en puissance du Royaume-Uni qui sortait renforcé de

²²⁹⁹ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825 et TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625. Soulignons ici la nuance qu'apporte le préfet : les exportations se font « lorsque les communications sont libres ».

²³⁰⁰ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Lettre n° 6, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils aîné, de La-Bastide-sur-l'Hers, Arrondissement de Pamiers, mai 1819.

²³⁰¹ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 10 juillet 1823.

²³⁰² AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825.

²³⁰³ *Ibid.*

²³⁰⁴ AD Ariège, 14 M 19/1 ; N° 7, fabrique de peignes corne et buis, établissement Roujas fils aîné, fabricant propriétaire, commune du Mas-d'Azil chef-lieu de canton, arrondissement de Pamiers, mai 1819. Certes, le terme d'important fabricant doit être relativisé, mais il n'en demeure pas moins que d'après ses indications, il produisait 600 000 à 700 000 peignes par an.

²³⁰⁵ AD Ariège, 14 M 19/1 ; N°8, fabrique de peignes des sieurs Tentou et Raynaud, du Mas-d'Azil, mai 1819.

²³⁰⁶ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 8, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes du sieur Raynaud, du Mas-d'Azil, 1819.

l'affrontement avec la France, les pays d'Europe continentale prirent des mesures protectionnistes²³⁰⁷. L'impact de ces mesures sur le Pays d'Olmes fut majeur. Ainsi, selon Adolphe Viviès, qui écrivit en 1845 un rapport sur les causes du déclin du peigne en bois, « Lorsqu'en 1826 l'Espagne prohiba cet article la commune de Sainte-Colombe sur l'Hers vit se fermer un débouché qui absorbait la moitié de ses produits en ce genre »²³⁰⁸. Pour M. Viviès, « la prohibition dont cet article a été frappée par le gouvernement espagnol le 1^{er} avril 1826 [...] fut le dernier coup de massue porté à la fabrique des peignes »²³⁰⁹. Il ajoutait que seule « Une faible partie de ses produits est exportée en Italie et dans les nouveaux états de l'Amérique du Sud. Le restant s'écoule sur le marché national »²³¹⁰.

La réponse des négociants du Pays d'Olmes au protectionnisme européen fut donc la même que face aux guerres de l'Empire : se tourner vers le marché français. Ils étaient encouragés par au moins deux facteurs majeurs. Le premier résidait dans l'amélioration des transports et leur corollaire, l'abaissement des coûts : de 33 centimes la tonne par kilomètre de 1815 à 1824 à 25 centimes la tonne par kilomètre entre 1825 et 1834, soit une baisse d'environ 25%²³¹¹. Le second était constitué par la structure des consommateurs en France : une très grande majorité de gens avec peu de moyens et acheteurs des produits de première nécessité et de faible coût²³¹², tel le peigne en bois. Pour s'adresser à cette clientèle, les fabricants du Pays d'Olmes pouvaient s'appuyer sur leurs traditionnels réseaux de commerce. Dans les villes, ils vendaient en gros « à des colporteurs [...] [qui] distribuent dans l'intérieur »²³¹³. Enfin, avec la conquête de l'Algérie à partir de 1830, le marché français s'était accru. Toujours en 1845, Adolphe Viviès notait que, si la fabrique de peignes « se soutient encore, c'est grâce à notre colonie d'Afrique ; cette colonie présente depuis 1832, un débouché assez important en peigne commun surtout, d'où il suivrait que les indigènes employent ce genre à peigner leurs animaux et leurs chèvres particulièrement.²³¹⁴ » Le marché nord-africain n'était pas nouveau pour les négociants du Pays d'Olmes, puisque quatre-vingts ans plus tôt, l'entreprise Acher y vendait

²³⁰⁷ DOMERGUE Lucienne, « Une génération de rupture : de l'ancien régime à l'Espagne romantique » ... *op. cit.*, p. 635-636.

²³⁰⁸ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, par Adolphe Viviès, à destination du préfet de l'Aude, 21 mars 1845.

²³⁰⁹ *Ibid.*

²³¹⁰ *Ibid.*

²³¹¹ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde...* *op. cit.*, p. 194.

²³¹² *Ibid.*, p. 345-346.

²³¹³ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825.

²³¹⁴ *Ibid.*

déjà de nombreuses caisses de peignes. Cependant, grâce à la conquête de l'Algérie, la concurrence y était plus faible et les connexions mieux assurées.

Finalement, les années 1815-1845 marquent un repli du Pays d'Olmes sur le marché étranger et un recentrage sur le marché français : la part de ses exportations a probablement fortement chuté, sans que l'on puisse pour autant mesurer cette chute.

2) Le reprise des trafics maritimes permet l'importation de cornes

Si les produits qui partaient du Pays d'Olmes au lointain se sont faits moins nombreux dans la première moitié du XIX^e siècle, en revanche, en sens inverse, la quantité de matières premières arrivées d'Amérique est allée en augmentant. La reconnexion avec les négociants des ports atlantiques et méditerranéens permit aux fabricants du Pays d'Olmes de se fournir en cornes étrangères. Ainsi, en 1819, Frédéric Coulon écrivait que « la corne [...] vient en grande partie de l'étranger.²³¹⁵ » Certes, il manque là quelques précisions pour connaître la proportion de cornes venant de France et celle venant de l'étranger ; cependant, Frédéric Coulon semble indiquer que la majorité en était importée. A contrario, les fabricants du Mas-d'Azil, aux horizons plus restreints et aux réseaux moins développés dans les ports de commerce, écrivaient que leurs « cornes viennent principalement de Toulouse et Bayonne et des départements de Haute-Garonne, Gers et Ariège²³¹⁶ » ; ce qui laisse penser que leurs approvisionnements étaient davantage locaux.

En revanche, le Pays d'Olmes avait retrouvé ses anciennes habitudes. Les pas de ses négociants s'étaient à nouveau dirigés vers « Bayonne, Marseille et Bordeaux²³¹⁷ » pour s'approvisionner en cornes, là où leurs réseaux étaient déjà bien implantés depuis le début du XVIII^e siècle et d'où ils exportaient leurs produits. Grâce à leurs anciennes connexions, les fabricants du Pays d'Olmes purent tôt acheter des cornes « tirées des îles »²³¹⁸. Bien que le terme « îles » reste vague, on peut comprendre qu'il désigne à minima les Antilles françaises et, plus probablement, l'Amérique. Le lien entre l'ancienneté des exportations de marchandises et la possibilité d'importer des matières premières est donc fort. C'est ce que confirme le « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes »²³¹⁹ de Pierre Bez. Ce petit fabricant bastidien

²³¹⁵ AD Ariège, 14 M 19/1 ; n° 6, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils aîné, de La-Bastide-sur-l'Hers, Arrondissement de Pamiers, mai 1819.

²³¹⁶ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 7, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes du sieur Roujas fils aîné, du Mas-d'Azil, 1819.

²³¹⁷ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825.

²³¹⁸ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre du préfet de l'Ariège, Foix, 14 juillet 1823.

²³¹⁹ AP Bez-de Faucher ; Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes Commencé le 1^{er} janvier 1826.

se fournissait essentiellement à Bayonne et un petit peu à Bordeaux²³²⁰ par l'intermédiaire de Jean-François Bez. La très grande majorité des paiements était effectuée en peignes qui repartaient probablement par les mêmes ports.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de mesurer précisément les quantités de cornes venues de l'étranger. Au mieux, on ne peut que tenter quelques estimations. D'après Frédéric Coulon, le Pays d'Olmes fabriquait environ 216 000 peignes en 1823. Si l'on se base sur le fait qu'un kilogramme de cornes permet la fabrication de quatre peignes, on peut estimer qu'il fallait 54 tonnes de cornes pour alimenter la production. Ne sachant pas quelle était la proportion de cornes importées, on doit se résoudre à des approximations : si l'on considère une fourchette de 50 à 75 % de matières premières importées, on peut estimer que le flux de cornes était alors compris entre 27 et 40 tonnes importées chaque année dans la décennie 1820. Cette quantité peut paraître assez faible mais il convient de la mettre en regard des 150 tonnes de buis utilisées à Sainte-Colombe-sur-l'Hers en 1812. Son importance relative apparaît d'autant plus grande que le territoire rencontrait des difficultés d'approvisionnement en buis.

3) Forge à la catalane et problèmes d'approvisionnement en buis

Depuis la fin des années 1770, un conflit d'usage avait rendu les approvisionnements en buis plus difficiles. La Pression sur l'environnement proche a progressivement accru la propension des fabricants du Pays d'Olmes à s'alimenter dans une aire régionale, voire internationale.

En 1786, un mémoire du subdélégué de l'intendance de Mirepoix signalait un problème de concurrence des forges à la catalane dans l'usage des buis pour la fabrication des peignes :

il est à craindre que ce commerce ne tarisse bientôt faute de matière première qui est le buis ; cet inconvénient provient de ce que depuis 8 ou 9 ans, on charbone les buis dans les forêts pour servir à l'entretien des forges et principalement ceux de la forêt de Fanges appartenant au royaume et qui a de tout les temps alimenté cette fabrique ; le moyen de remédier au danger de la ruine prochaine serait de déffendre de charbonner aucun buis dans les maîtrises de Quilhan et de Pamiers, les forges n'en souffriraient pas beaucoup, puisque ce qu'une forge dévore dans un jour suffirait pour alimenter la fabrique des peignes pendant quinze ou vingt jours.²³²¹

²³²⁰ On trouve une mention isolée de cornes achetées à Narbonne.

²³²¹ AD Hérault, C 4680 ; Mémoire du subdélégué de Mirepoix à l'adresse de l'intendant du Languedoc contenant des instructions générales et particulières relativement au diocèse de Mirepoix même subdélégation, 1786.

Ces propos peuvent sembler surprenants car Jean Cantelaube expliquait que « la sidérurgie a besoin de bois plus volumineux » pour le charbonnage que ceux utilisés par des industries comme la verrerie et la poterie²³²². Il concluait qu'il y avait « complémentarité donc, plus de concurrence dans la forêt pyrénéenne, d'autant plus grande que la répartition géographique des activités renforce cette tendance »²³²³. Cependant, le sieur de Varnier, propriétaire de la forge de Belvianes à partir de 1779, avait été autorisé pour quinze ans à charbonner l'ensemble des bois de la forêt des Fanges²³²⁴. En effet, d'une part, il arguait que cette forêt aurait été essentiellement composée de hêtres moins rentables que le sapin ainsi que de bois blanc de mauvaise venue, d'autre part, cette forêt d'un peu moins de 1 300 hectares produisait une quantité de charbon de bois suffisante pour subvenir aux besoins d'une forge²³²⁵ (qui nécessitait l'exploitation d'environ 1800 hectares²³²⁶). Mais l'administration royale soucieuse de préserver les intérêts de chacune des activités industrielles n'avait octroyé au sieur de Varnier l'autorisation d'exploiter la forêt des fanges, qu'à « la charge [pour lui] de convertir ces buis en morceaux, vulgairement appelées esclapes, voulant ainsi en assurer le produit aux fabricants de peignes »²³²⁷. Or, Adolphe Viviès, dont le père et le grand-père étaient alors d'importants fabricants de peignes, relatait en 1845 que le « sieur de Varnier, se renferma dans ces prescriptions durant quelques années, mais plus tard il détruisit les buis et les fit charbonner avec les rémanants et mort-bois pour l'affouage de sa forge »²³²⁸.

De fait, le peigne et la sidérurgie directe entrèrent en concurrence pour l'exploitation du bois dans la forêt des Fanges : la raréfaction du bois propre à la fabrication des peignes est alors devenue une préoccupation majeure pour le Pays d'Olmes. Ainsi, dans le second article du cahier de doléances de la commune de Sainte-Colombe, les habitants se plaignaient à nouveau que le sieur de Varnier, fassent « convertir les dits buis [de la forêt des Fanges] en charbon pour fournir à la forge qu'il a fait construire à Belvianes »²³²⁹. En effet, ils expliquaient que cette pratique « a obligé les fabriquants de cette comté a épuiser tous les petits bois des environs en sorte que la fabrique est à la veille de chaumer faute de buis, et les dits habitants voient avec douleur le moment où un nombre considérable des citoyens occupés à la d^{te} fabrique vont être

²³²² CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 492.

²³²³ *Ibid.*, p. 493.

²³²⁴ BONHOTE Jérôme et FRUHAUF Christian, « La métallurgie au bois et les espaces forestiers dans les Pyrénées de l'Aude et de l'Ariège », in WORONOFF Denis, *Forges ... op. cit.*, p. 202.

²³²⁵ *Ibid.*, p. 173-174.

²³²⁶ CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 497.

²³²⁷ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, par Adolphe Viviès, à destination du préfet de l'Aude, 21 mars 1845.

²³²⁸ *Ibid.*

²³²⁹ AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, BB 2, ; Registre des délibérations ... source. cit., 12 mars 1789, p. 59.

privés de leur subsistance »²³³⁰. Par conséquent, ils demandaient que le roi interdise au sieur de Varnier « de convertir les dits buis en charbon & faire ordonner qu’ils seront réservés à l’avenir pour la fabrique de peignes »²³³¹.

4) De nécessité d’aller chercher plus loin le bois

Si la Révolution changea le régime de propriété, elle ne modifia pas les modes d’exploitation de cette forêt. En 1801, le Baron de Barante, préfet de l’Aude, soulignait les solutions qui avaient été trouvées pour faire face à la raréfaction des buis : « L’impossibilité de trouver dans le voisinage des buis assez gros pour fournir des peignes de la grandeur usitée, aurait peut-être déjà anéanti ces fabriques, si l’on avait trouvé, il y a environ 60 ans, l’expédient de coller le buis à deux ou trois morceaux »²³³². Il ajoutait que si ce moyen « a retardé le déclin de nos fabricants, il ne pourra l’empêcher tout à fait »²³³³. Le préfet se faisait alors fataliste en concluant qu’il « est impossible de lutter longtemps avec succès contre la nature. L’épuisement des matières premières amènera tôt ou tard la décadence de ce genre d’industrie »²³³⁴. Cependant, il n’en prenait pas moins la défense des fabricants de peignes :

Il serait possible de veiller avec plus de soins à la conservation & au bon emploi des bois qui servent de matières premières à la fabrication des peignes. Des réclamations fort judicieuses m’ont été présentées, à cet égard, par le citoyen Emmanuel Viviès ; & j’ai tâché de les faire valoir dans un mémoire que j’ai adressé au ministre des finances ; l’aménagement de la forêt des fanges. Je regarde comme très désirable, que l’administration forestière ne néglige pas cet objet. Évitons, s’il se peut, de hâter l’ouvrage du temps, par la mauvaise économie des matières qui sont destinées à être détruites par lui.²³³⁵

Nombreux étaient les fabricants à tenir ce discours. Frédéric Coulon, principal fabricant bastidien écrivait en 1819 : « Si le gouvernement empêchait la destruction du bois de buis, (ou du moins qu’il ne permit pas qu’on en coupât jusqu’à ce qu’il aurait atteint une certaine grosseur) principalement dans les montagnes de l’Aude & des Pyrénées-Orientales il procurerait par cela quelque avantage à ce genre d’industrie »²³³⁶.

²³³⁰ *Ibid.*

²³³¹ *Ibid.*

²³³² BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l’Aude ... op. cit.*, p. 213.

²³³³ *Ibid.*, p. 213.

²³³⁴ *Ibid.*, p. 214.

²³³⁵ *Ibid.*, p. 214-215.

²³³⁶ AD Ariège, 14 M 19/1 ; N° 6, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils aîné, de La-Bastide-sur-l’Hers, Arrondissement de Pamiers, mai 1819. Ce genre de revendications se retrouve alors sous la plume des autres fabricants tels les sieurs Roujas, Ryanaud et Tentou du Mas-d’Azil qui demandait que l’on fit des réserves de buis dans les ventes des forêts royales.

Pourtant, en regard des forges à la catalane, le peigne devait peser bien peu. « M. le ministre des finances, dans le ressort duquel se trouvait la solution de la question, fit pencher la balance en faveur du concessionnaire, après avoir pris l'avis des agents forestiers²³³⁷ » pour qui, d'après Adolphe Viviès, le buis était une essence « nuisible aux autres bois »²³³⁸. En raison de cette culture technique et de ces représentations de l'environnement, les forêts de l'Aude continuèrent à être charbonnées et les hêtres, ainsi que les autres essences, à être remplacées par le sapin, tant et si bien qu'à la fin du XIX^e siècle, celui-ci représentait 90% de la forêt des Fanges²³³⁹. En 1818, le baron Trouvé, successeur du baron de Barante, relatait les étapes de la diminution de la part du buis des forêts du sud-ouest de l'Aude dans la fabrication des peignes : il « suffisait, il y a 30 ans, pour alimenter les fabriques de Sainte-Colombe. Ces forêts fournissaient encore, en 1800, la moitié du buis nécessaire. Actuellement elles en donnent tout au plus le quart : encore est-il de si petite dimension, qu'il faut en réunir deux et trois morceaux pour faire un peigne »²³⁴⁰.

Par conséquent, le Pays d'Olmes dut élargir son aire d'approvisionnement. En 1812, pour la dernière fois, une statistique industrielle mentionnait qu'à Sainte-Colombe sur l'Hers « le buis et autre bois employé à la fabrication des peignes est indigène » ; il revenait à 12 francs les 100 kg²³⁴¹. Six ans plus tard, le territoire fabriquait « les peignes à une pièce avec les buis des Hautes-Corbières [sud-est de l'Aude], de Castres, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées, et avec celui qu'on vend à Marseille, sous le nom de buis du Levant.²³⁴² » Cependant, ce buis était rarement employé, à cause de sa cherté : il coûtait « à Marseille, en temps de paix, 10 à 12 fr. les 40 kilogrammes et jusqu'à 30 fr. en temps de guerre »²³⁴³, soit de 24-30 francs les 100 kg en

²³³⁷ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, Adolphe Viviès, 21 mars 1845.

²³³⁸ *Ibid.* ; cette assertion d'Adolphe Viviès est confirmée par le conservateur des forêts de l'Aude lui-même qui, dans une lettre au préfet de l'Aude (AD Aude, 9 M 32 ; Lettre du conservateur des forêts de l'Aude au préfet, 24 septembre 1845), justifiait l'éradication des buis en ces termes :

« Il est en économie forestière, une question qui domine toutes les autres, parce qu'elle est d'intérêt public, c'est la plus grande production possible en bois de construction. Les forêts de l'État sont les plus propres à réaliser ces produits et les agents forestiers doivent naturellement diriger les aménagements vers ce but, d'où la nécessité d'assurer le succès des réensemencements dans les futées. Or, parmi les mort-bois, le buis est l'essence la moins favorable à la germination des graines forestières, en ce que ces racines obstruent exclusivement le sol et que ces tiges forment un couvert impénétrable à l'air comme à la lumière, et conséquemment fatale à tout autre végétation. L'extraction des buis dans les forêts est donc une amélioration non seulement bien entendue mais indispensable et les exigences de l'industrie locale de Ste-Colombe ne sont pas assez sérieuses pour que le corps des forêts agisse en sens inverse des principes qui doivent le diriger. »

²³³⁹ BONHOTE Jérôme et FRUHAUF Christian, « La métallurgie au bois et les espaces forestiers dans les Pyrénées de l'Aude de l'Ariège », in WORONOFF Denis, *Forges ... op. cit.*, p. 204

²³⁴⁰ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

²³⁴¹ AD Aude, 6 M 1003 ; Statistique industrielle et manufacturière de l'Aude, tableau n° 89, année 1812.

²³⁴² TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

²³⁴³ *Ibid.*, p. 625.

temps de paix à 75 francs les 100 kg en temps de guerre. En 1819, Frédéric Coulon, maire et fabricant bastidien, indiquait peu ou prou les mêmes lieux en y ajoutant « les départements du Tarn, de l’Aveyron, des Pyrénées-Orientales, de l’Aude et Basses-Pyrénées fournissent à l’entretien de cette fabrique.²³⁴⁴ » Mais là encore, les fabricants craignaient la raréfaction de la matière première. Ainsi, Étienne Roujas, fabricant du Mas-d’Azil qui s’alimentait « En esclapes de buis [dans] diverses communes de l’arrondissement de Saint-Girons, de celui de Saint-Gaudens et d’Oléron²³⁴⁵, indiquait en 1819 que « Le gouvernement devrait faire résérer dans la vente des bois royaux ou communaux qui sont sur les montagnes comme on le pratiquait autrefois, des buissons en buis qui s’y trouve melés avec les autres bois, sans quoi il viendra un temps où la fabrique de peignes de buis cessera faute de matière.²³⁴⁶

Finalement, la période 1815-1840 est marquée par des difficultés d’exportation des peignes du Pays d’Olmes tandis que les matières premières servant à la fabrication sont désormais régionales voire internationales.

III. Vers un Pays d’Olmes plus importateur qu’exportateur

1) Une évolution des prix des transports favorables à la longue distance

Dans un premier temps, l’accroissement des distances d’approvisionnement semble avoir eu un impact négatif sur le prix des matières premières. En effet, si le coût du transport avait quelque peu baissé, il n’en engendrait pas moins des frais supplémentaires qui, d’après Adolphe Viviès, s’élevaient en 1845 à 9-10 frs par 100 kg pour faire venir le buis d’Oloron dans l’actuel département des Pyrénées-Atlantiques²³⁴⁷, soit un important surcoût par rapport au buis local. La différence de coût pour faire venir du buis dit « du Levant » s’amoindrissait donc au-fur-et-à-mesure qu’il fallait aller chercher de beaux buis plus loin en France. Dans ce contexte économique, rien de bien surprenant à constater que la part de buis de Levant allait croissant tandis que diminuait celle des buis locaux. Ainsi, en 1845, tandis que « les buis [avaient] été épuisés dans le dép^t de l’Aude »²³⁴⁸, André Argeliès, petit fabricant de Sainte-Colombe-sur-l’Hers, importait-il intégralement de Turquie – via Londres et Marseille – les huit

²³⁴⁴ AD Ariège, 14 M 19/1 ; n° 6, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils ainé, de La-Bastide-sur-l’Hers, Arrondissement de Pamiers, mai 1819. En 1823, en sus de ces départements, il indiquait aussi celui du Gers (AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Frédéric Coulon, maire de La-Bastide-sur-l’Hers et fabricant de peignes, 10 juillet 1823).

²³⁴⁵ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 7, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes du sieur Roujas fils ainé, du Mas-d’Azil, 1819.

²³⁴⁶ *Ibid.*

²³⁴⁷ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, Adolphe Viviès, 21 mars 1845.

²³⁴⁸ *Ibid.*

tonnes de buis qu'il utilisait pour sa production²³⁴⁹. En 1852, il précisait que « le buis du Levant [...] vient de Constantinople »²³⁵⁰. Le prix de cette matière première était relativement élevé puisqu'il se montait à 40 francs les 100 kg.

Cependant, au milieu du XIX^e siècle, dans l'ensemble, les approvisionnements en bois demeuraient à la fois régionaux et internationaux. En 1857, l'entreprise Corneil, Bez & Courtois achetait encore un peu de buis à Bélestas et le reste au lieu-dit Pierre Segade sur la commune de Viane dans le département du Tarn, à 140 km au nord-est de La-Bastide-sur-l'Hers²³⁵¹. En 1859, elle faisait venir le buis de trois lieux différents : Roquecourbe, à 110 km dans le département du Tarn²³⁵², Marseille²³⁵³ et Gênes²³⁵⁴. Le buis acheté à Gênes provenait peut-être du proche piémont ligure ; mais, pour celui acheté à Marseille, il est sûr qu'il venait de plus loin. Malheureusement, la correspondance de l'entreprise ne fournit aucune précision et on en est réduit à supposer qu'il s'agissait peut-être de buis de Turquie. Dans tous les cas, le prix en avait bien chuté par rapport à celui acheté par André Argeliès une quinzaine d'années plus tôt : Corneil, Bez & Courtois ne le payait que 20 francs les 100 kg.

Pour acheminer ces matières premières depuis Marseille, le prix du transport avait fortement baissé : il ne s'élevait plus qu'à 20 francs la tonne. Mais une erreur dans l'itinéraire avait tôt fait d'en faire monter le prix. En effet, en juin 1859, M. Vermare, négociant de Marseille, envoya à Cette un lot de buis, au lieu de l'expédier sans intermédiaire à La-Bastide-sur-l'Hers chez Corneil, Bez & Courtois qui constataient « avec regret que la voiture avec accessoire s'élève à f 40 la tonne »²³⁵⁵ contre deux fois moins en ligne directe. Ce constat peut paraître surprenant car la ligne de chemin de fer de Cette à Bordeaux avait été achevée au

²³⁴⁹ AD Aude, 9 M 32 ; Fabrique ou manufacture de peignes d'ivoire et de buis d'André Argeliès à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1845.

²³⁵⁰ AD Aude, 1 M 460 ; Condamnés politiques, dossier n° 6, lettre d'André Argeliès au préfet de l'Aude, 11 juillet 1852.

²³⁵¹ AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres, 1856-1857.

²³⁵² AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres ; Copie de la lettre adressée à Pierre Viala, négociant de Roquecourbe, 19 juin 1859, f° 315.

²³⁵³ *Ibid.* ; Copie de la lettre adressée à M. Vermare, négociant de Marseille, 24 juin 1859, f° 321.

²³⁵⁴ *Ibid.* ; Copie de la lettre adressée à M. Favre, négociant de Gênes, 21 septembre 1859, f° 419.

²³⁵⁵ *Ibid.* ; Copie de la lettre adressée à M. Vermare, négociant de Marseille, 16 juin 1859, f° 313. Corneil, Bez & Courtois étaient fort mécontents d'avoir dû payer beaucoup plus cher le transport que lors de l'envoi précédent en décembre 1858. Ils écrivaient :

« notre expédition de décembre ne porte [les frais de transport] qu'à f 20 la tonne.

Il ns. serait évident que notre demande vs. indiqué d'adresser votre envoi ici et non à Cette ou ns. N'avons jamais eu besoin de représentant.

Et puis encore soit à Cette soit ailleurs vs. auriez du indiquer la destination.

Considérant ces motifs ns. pensons Monsieur que vs. voudrez bien ns. tenir compte de f 32 pour frais de station à Cette. »

printemps 1857²³⁵⁶, tandis que seuls des tronçons de voie avaient été faits jusqu'à Marseille²³⁵⁷. On pourrait donc penser que la voie la moins coûteuse était de faire étape à Cette, d'autant plus que, peu de temps après, ce trajet était régulièrement utilisé pour faire venir des marchandises de Marseille.

Toujours est-il que l'évolution du coût du transport joua un rôle important dans l'évolution des aires d'approvisionnement du Pays d'Olmes. En effet, le bois étant une matière première relativement peu coûteuse, l'impact du coût du transport sur le prix final pouvait vite s'avérer relativement élevé. Ainsi, au début du XIX^e siècle, le prix relativement élevé du transport amenait les fabricants à se limiter à un rayon d'environ 100 km pour faire venir le bois. Puis, sous l'effet de la baisse du transport et de la raréfaction du buis dans les environs, les industriels se fournirent de plus en plus loin, en France jusque dans les Pyrénées-Atlantiques, et, à l'étranger, en Turquie. L'explication réside dans le fait que les améliorations techniques avaient fait baisser le coût du fret maritime au cours des années 1815-1850²³⁵⁸ : le coût de transport des marchandises par voie maritime était dans la période 1855-1864 sept à huit fois moindre que celui de la route terrestre. Ainsi, le coût par km pour faire venir du buis de Marseille était-il bien inférieur à celui nécessaire au transport des buis d'Oloron : entre cinq et dixcentimes pour le premier contre 35 à 40 pour le second. Par conséquent, en l'absence de voies ferrées ou de canaux qui le reliaient aux exploitations forestières de buis du Sud de la France, le Pays d'Olmes commençait à préférer s'approvisionner dans les grands ports de commerce avec lesquels, déjà anciennement connecté, il était de mieux en mieux relié. De fait, en 1852, André Argeliès déclarait se rendre chaque été à Marseille pour acheter « la matière première tel que le buis du Levant »²³⁵⁹. Parallèlement, ces liaisons eurent un grand rôle dans l'évolution des matières premières utilisées dans la fabrication des peignes.

*Tableau 20 : Tarifs du transport des marchandises en France (centimes à la tonne/km)*²³⁶⁰

	Routes	Canaux	Fer	Mer
1815-1824	33			
1825-1834	25	5,8		6
1841-1844	25	5,4	14,5	6

²³⁵⁶ SAGNES Jean (dir.), *Histoire de Sète*, ... op. cit., p. 180.

²³⁵⁷ MARNOT Bruno, « Comment les ports de commerce devinrent-ils des nœuds de communication ? Les leçons de l'histoire française », *Revue d'histoire du chemin de fer*, 2012, n° 42-43, p. 17.

²³⁵⁸ MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français* ... op. cit., p. 46.

²³⁵⁹ AD Aude, 1 M 460 ; Condamnés politiques, dossier n° 6, lettre d'André Argeliès au préfet de l'Aude, 11 juillet 1852.

²³⁶⁰ VERLEY Patrick, *L'échelle du monde* ... op. cit., p. 194.

1845-1854	25	5,3	10,6	5,6
1855-1864	25	4,6	8,7	3,3

2) La connexion avec les ports permet la croissance des importations

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les sources demeurent vagues quant à l'origine des cornes. Ainsi, le livre pour les achats de cornes de Pierre Bez indique-t-il seulement qu'elles sont de provenance étrangère²³⁶¹. La statistique industrielle de 1825 se fait à peine plus précise en notant qu'achetées à « Bayonne, Bordeaux et Marseille », les cornes étaient « tirées des Isles²³⁶² ». À partir des années 1850, les archives de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois attestent de manière certaine de l'origine des cornes utilisées par le Pays d'Olmes. Certes, dans le registre de copie de lettres de 1858-1859, on trouve encore l'achat de quelques cornes françaises : 12 balles à un négociant de Niort, une autre commande à un négociant du Sud-Ouest, des cornes issues des abattoirs et d'un boucher de Bayonne²³⁶³. Mais ces lots ne dépassent guère les 570 francs, soit tout au plus une dizaine de milliers de cornes au total. L'essentiel est ailleurs : il s'agit de cornes d'Amérique latine achetées principalement au Havre, un peu à Marseille et à Gênes. L'entreprise vient alors de rentrer en contact avec un commissionnaire et négociant du port ligure²³⁶⁴. Le 16 février, Jean-Paul Bez lui écrit :

L'attente ou ns. étions de voir arriver notre sieur Corneil venant du Havre & de Paris avec 68 Milles cornes Rio Janeiro et Chili, ns. à retarder dans la réponce à faire à votre honorée du 11 c^t. »

Quoique peu nécessiteux d'acheter en ce moment, néanmoins pour entrer en relation ns. autorisons à acheter environ 12 000 cornes Buenos Ayres Bonne & Belle qualité autant que possible et au mieux de nos intérêts et les adresser en grenier à Messieurs Casseret frères Com^{re}s à Cette, pour tenir à notre disposition, avec avis du jour de leur arrivée à Cette, et des conditions du transport à payer.

²³⁶¹ AP Bez-de Faucher ; Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes Commancé le 1^{er} janvier 1826. Entre 1826 et 1832, il est indiqué « cornes étrangères », « de Bayonne », de « Hendaye » ou « Espagne ».

²³⁶² AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825.

²³⁶³ AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres ; Brouillon de lettre adressée à M. Pujol, 10 septembre 1859, f° 400 (« Repondu à Mr Pujol que s'il vend les livres à f 35 les % telles quelles sont dans les abattoirs sans vache il peut nous les adresser par Mr André com^{re} à Toulouse avec toute l'économie possible. Mais qu'il nous est impossible de nous charger des cornes de vache ») ; Copie de la lettre adressée à Degré Mangon, négociant à Niort, 29 octobre 1859, f° 422 ; Copie de la lettre adressée à M. Dutournié, boucher à Bayonne, f° 422. Pour les cornes de Bayonne, on peut se demander si elles sont bien françaises et non pas étrangères.

²³⁶⁴ Le 1^{er} février, les entrepreneurs écrivent à M. Vigy, leur voyageur en Italie : « Prière de se renseigner sur le compte de Jean Favre négociant à Gênes » ; AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres ; copie de la lettre adressée à Alexandre Vigy, voyageur à Turin, 1^{er} février 1859.

N'ayant pas de maison facile sur la place de Marseille ns. désirerions savoir si vs. ne pourriez être rembourcé sur Toulouse ou se trouve notre banquier.²³⁶⁵

Le 16 mars, ce négociant génois envoyait une facture d'un lot de 4 330 cornes censé peser environ 2,2 tonnes²³⁶⁶. Or, reçu le 5 avril, ce lot déçut les Bastidiens : « votre envoi de cornes [...] est loin de confirmer l'espoir que votre facture y avait fait naître car elles sont bien loin de peser un kilo la paire puisqu'elles ne pèsent que 1 700 kilos en totalité²³⁶⁷ », soit environ 20 % de moins qu'attendu et 390 grammes la corne. Par conséquent, le prix de 135 francs les 100 kg s'avérait très élevé puisque les fabricants affirmaient n'avoir « jamais payé [un tel article] au-delà de 110 au plus »²³⁶⁸. De plus, les pratiques du génois éveillèrent leur méfiance : « Votre dernier paragraphe ns. paraît très louche quand vous nous dîtes que les 6 000 cornes sont disponibles sans être néanmoins encore visibles.²³⁶⁹ » Leur réponse se fit donc cinglante :

D'après toutes ces considérations, vu que vous n'êtes pas appréciateurs de l'article ns. ne pouvons vs. autoriser à acheter pour notre compte qu'après ns. avoir donné une note exacte de la provenance pure ou avec mélange de vaches, ou tauraux, le poids des % paires et leur dernier prix, sans oublier de nous fixer sur sa nuance en général.²³⁷⁰

Quelque peu échaudés, les Bastidiens se sont passés des services du Génois et sont demeurés fidèles à Jacques Krauss, leur commissionnaire du Havre. En octobre, ils lui achetaient un nouveau lot de « 20 mille cornes se portant en total à f 14 693,75 y compris les frais accessoires »²³⁷¹. N'ayant pu avoir quelques-unes de ses cornes entre leurs mains, les fabricants regrettaien d'en ignorer le poids, « surtout de celles de Buenos Aires » et ils les supposaient « très belles vu leur prix ou bien elles seraient fort chères »²³⁷². En toute confiance, ils lui écrivaient : « ns. abceptions votre achat et vs. prions d'adresser par eau et en grenier avec assurance à Monsieur Richard com^{re} aubergiste impasse des arjantiers à Bordeaux pour tenir à notre disposition »²³⁷³. Mais la correspondance s'arrête avant que nous puissions savoir si ces cornes étaient effectivement très belles.

En fin de compte, en 1859, l'entreprise Corneil Bez et Courtois achetait environ 100 000 cornes en provenance d'Amérique latine, plus précisément de la Plata ; en se basant sur une

²³⁶⁵ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettre ; Copie de la lettre adressée à Jean Favre, 16 février 1859.

²³⁶⁶ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettre ; Copie de la lettre adressée à Jean Favre, 29 mars 1859.

²³⁶⁷ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettre ; Copie de la lettre adressée à Jean Favre, 10 avril 1859.

²³⁶⁸ *Ibid.*

²³⁶⁹ *Ibid.*

²³⁷⁰ *Ibid.*

²³⁷¹ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettre ; Copie de la lettre adressée à Jacques Krauss, 21 octobre 1859.

²³⁷² AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettre ; Copie de la lettre adressée à Jacques Krauss, 10 octobre 1859

²³⁷³ *Ibid.* On peut noter au passage la manière dont l'accentuation locale était retranscrite dans le verbe « accepter ».

fourchette de 400 à 500 grammes la corne²³⁷⁴, on peut estimer le poids total entre 40 et 50 tonnes de cornes. Toute la difficulté consiste ensuite à faire une estimation pour le Pays d’Olmes à partir de cette entreprise. Une fourchette d’un facteur cinq à huit paraît raisonnable²³⁷⁵, ce qui porterait le flux de corne d’Amérique latine à 500 000-800 000 pesant entre 200 et 400 tonnes en 1859.

La question se pose alors de savoir pourquoi le Pays d’Olmes faisait venir autant de cornes d’Amérique latine et ne se contentait pas des cornes européennes. On pourrait penser que leur prix constituait un argument majeur. Or, les cornes achetées aux bouchers de Bayonne se négociaient entre 35 et 40 francs les 100 tandis que les cornes latino-américaines valaient entre 50 et 64 francs les 100. Ce n’est donc pas une éventuelle économie sur la matière première qui a motivé les fabricants du Pays d’Olmes à s’orienter vers les cornes d’Amérique latine mais leurs caractéristiques comparées à celles que l’on trouvait sur le territoire national. En effet, Arthur Mangin notait que « Les cornes de l’espèce domestique commune désignées dans le commerce sous le nom de *cornes marbrées de France*, sont courtes, arquées, creuses dans presque toute leur longueur, lisses, noires à la racine et à la pointe, marbré longueur, lisses, noires à la racine et à la pointe, marbrées de blanc, de gris et de noir sur la partie médiane.²³⁷⁶ » Par conséquent, leur faible taille ne permet que la fabrication de petits peignes. De surcroît, une fois aplatis et graissées, cette corne « devient verdâtre et transparente »²³⁷⁷. Leur mélange de couleur empêche la production de peignes unis. En revanche, il en va tout autrement des « cornes de bœuf de Buenos-Ayres [qui] sont longues, recourbées unies, légères, blanches jusqu’aux deux tiers de la longueur, et noires à la pointe.²³⁷⁸ » Leur grande taille permet d’obtenir de grands peignes bien plus chers. On sélectionne parmi elles les cornes blanches, dite d’Irlande par analogie avec celles en provenance de ce pays que l’on utilisait au XVIII^e siècle. Ces cornes « servent à faire les peignes de choix blancs »²³⁷⁹. L’augmentation des

²³⁷⁴ 500 grammes est le poids espéré des cornes achetées à Jean Favre et 400 grammes leur poids réel. Les cornes de vache d’Amérique latine pesaient entre 300 et 400 grammes et celles de bœuf entre 500 et 600 grammes.

²³⁷⁵ Il semble même que cette fourchette soit un minimum car l’entreprise produisait alors environ 750 000 peignes par an sur les neuf millions que prétendait produire le Pays d’Olmes. Cependant, le chiffre de neuf millions semblant potentiellement exagéré, le choix a été de se baser sur une approximation de six millions (ce qui donne un facteur 8), ne sachant non plus, par ailleurs, si la proportion de peignes en corne (57 % par rapport aux peignes en bois) fabriqués par cette entreprise est représentative de l’ensemble du territoire.

²³⁷⁶ MANGIN Arthur, article « Cornes », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel ... op. cit.*, vol. 1, p. 852.

²³⁷⁷ Archives privées Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l’entreprise « Bez père & fils », 1906.

²³⁷⁸ MANGIN Arthur, article « Cornes », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel ... op. cit.*, vol. 1, p. 852.

²³⁷⁹ Archives privées Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l’entreprise « Bez père & fils », 1906.

importations de corne par le Pays d'Olmes s'inscrit dans une tendance générale en France à l'augmentation de la consommation de cornes, de dents, de carapace et de nacre. Entre la décennie 1827-1836 et la période quinquennale de 1857 à 1861, cette consommation est passée de 980 tonnes par an à 4 320 tonnes, soit une augmentation de 420 %²³⁸⁰.

Cette recherche de matières premières plus hautes en gamme se lit aussi à travers l'importation d'ivoire des Indes en 1845 par André Toussaint Argeliès. Ce fabricant payait alors environ 16 fois plus cher l'ivoire que ses confrères la corne : 1 franc le kg pour cette dernière contre 16 francs le kg pour l'ivoire. En 1845, le maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers écrivait que ce fabricant de peignes faisait venir deux tonnes d'Ivoire « acheté à Londres, Paris, Bordeaux et Marseille » pour un montant total de 32 000 francs²³⁸¹. Sept ans plus tard, son successeur écrivait au sous-préfet pour soutenir la demande d'autorisation d'André Argeliès de se rendre à Marseille et Toulon. Il expliquait que l'achat de l'ivoire surtout est une opération très importante pour laquelle « il est absolument nécessaire que l'aquéreur juge de visu »²³⁸². D'après Arthur Mangin, la France consommait à ce moment-là à peu près 125 tonnes d'ivoire²³⁸³ : la consommation d'André Argeliès en représentait donc 1,6%.

Dans un temps de fermeture des marchés étrangers, ces matières plus hautes en gamme permettaient au Pays d'Olmes de s'adresser à une clientèle nationale dont les moyens avaient relativement crû.

3) Une production destinée avant tout au marché français

Disons-le d'emblée, aucune source statistique générale n'établit la part des exportations dans le commerce du peigne entre 1840 et 1860. Dans les années 1840, seul un rapport sur la Fabrique d'André Argeliès nous renseigne sur ses débouchés. Il y est écrit que les destinations des produits sont :

France, Bouches du Rhône, Haute Garonne, Gironde, Yonne, Côte-d'Or et Seine surtout.

²³⁸⁰ SOUGY Nadège, « D'écaille, de nacre et d'ivoire. Les matières du désir au XIX^e siècle », in COQUERY Natacha et BONNET Alain (dir.), *Le commerce du luxe. Production, exposition et circulation des objets précieux du Moyen Age à nos jours*, Mare et Martin Arts, Paris, 2015, p. 222.

²³⁸¹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique de France, département de l'Aude, commune de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, fabrique ou manufactures de peignes d'ivoire et de buis, Adolphe Viviès, année 1844.

²³⁸² AD Aude, 1 M 460 ; Condamnés politiques, dossier n° 6, lettre de Paul Viviès, maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, au sous-préfet de l'Aude, 11 juillet 1852.

²³⁸³ MANGIN Arthur, article « Cornes », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel ... op. cit.*, vol. 1, p. 852.

Espagne, province de la Catalogne & de l'Andalousie.²³⁸⁴

La région parisienne semble donc être son principal débouché, ce qui n' rien de surprenant étant donné que cette entreprise fait plus de 80 % de son chiffre d'affaires avec le peigne en ivoire, un produit de luxe.

En 1852, c'est en foire de Beaucaire, qu'André Argeliès se rendait pour écouler ses produits. Cependant, cette année-là, « la foire de Beaucaire ne lui ayant pas été favorable pour la vente de ses marchandises, il se décide d'aller faire une tournée en Espagne pour tâcher d'en trouver le placement [...] étant donné qu'il est déjà en relation d'affaire avec ce pays.²³⁸⁵ » Le marché espagnol paraît dès lors ne venir qu'en complément des ventes faites en France. Cependant, la production d'André Argeliès restant à cette date encore relativement faible, elle ne suffit pas à elle-seule pour pouvoir étendre ce constat à l'ensemble du Pays d'Olmes.

Il en va autrement de l'entreprise Corneil Bez & Courtois qui, entre le 1^{er} décembre 1858 et le 15 novembre 1859, a vendu environ 725 000 peignes d'une valeur de 86 907 francs, soit une production annuelle d'environ 755 000 peignes se montant à 90 000 francs²³⁸⁶. Ces chiffres relativement importants lui confèrent un plus grand caractère de représentativité. En 1859, les exportations directes ne représentaient alors que 17 % en valeur et seulement 11,25 % en volume, les peignes exportés étant plus hauts en gamme. Certes, il conviendrait de rajouter aux exportations directes celles indirectes effectuées par les négociants des grandes places de commerce telles Paris et Lyon représentant 21,23 % en valeur et 19,52 % en volume, ou bien par ceux des grands ports, tels Marseille, Bordeaux et le Havre, cumulant 9,66 % des ventes en valeur et 9,35%. Cependant, il serait très abusif de croire que toutes les ventes effectuées dans ces grands centres urbains étaient destinées à l'exportation. En effet, lorsque les achats étaient à destination de l'étranger, les négociants pouvaient éventuellement faire expédier les peignes directement dans un port. Ainsi, le 28 février 1859, Corneil Bez & Courtois expédiaient pour Le Havre 5 500 peignes valant 1219 francs, suivant les ordres transmis par Joseph Plantard et Cie, négociants de Lyon. Mais, à Marseille, une part importante des acheteurs semble être composée de négociants travaillant à l'international. On doit donc admettre une marge d'incertitude pour le pourcentage d'exportation des peignes avec une fourchette

²³⁸⁴ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique de France, département de l'Aude, commune de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, fabrique ou manufactures de peignes d'ivoire et de buis, Adolphe Viviès, année 1844.

²³⁸⁵ AD Aude, 1 M 460 ; Lettre d'André Argeliès au préfet de l'Aude, septembre 1852.

²³⁸⁶ AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettre, 1^{er} décembre 1858-16 novembre 1859, 500 feuilles. Pour établir ces chiffres, j'ai additionné toutes les factures de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois, ce qui m'a permis d'établir à la fois la ventilation par type de produit et la géographie des ventes de peignes. Afin d'obtenir le chiffre d'affaires total, il convient de rajouter 3 352 francs de vente de pointes et de poudre de corne.

comprise entre 17 et 30 %, ce qui situe cette entreprise dans la moyenne nationale : en 1850, le commerce avec l'étranger représentait 19 % du produit national brut et 29 % en 1860²³⁸⁷. Cependant, contrairement au mouvement général du commerce qui était à l'ouverture vers les marchés extérieurs depuis la Restauration (13% selon François Caron²³⁸⁸), le peigne lui, connaissait une forte diminution de ses exportations, passant d'environ 75 %²³⁸⁹ dans les années 1820 à seulement 25 % à la fin des années 1850. Une lettre à destination de négociants de Saragosse résume clairement à la fois la perte du marché espagnol et la volonté de le reconquérir : « Privés depuis quelques temps d'entretenir entre nous de grandes relations nous espérons que l'examen de notre marchandise produira dans la marche de nos relations un souffle tel qu'elles reprennent la place qu'elles occupaient quelques années auparavant. »²³⁹⁰ Nonobstant, avec environ 15 % de son chiffre d'affaires, l'Espagne représentait la majeure partie des ventes à l'étranger de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois. Ces exportations se faisaient essentiellement par l'intermédiaire de deux acheteurs eux-mêmes fabricants de peigne : Moïse et Fernando Fonsèque, oncle et neveu, respectivement de Bayonne et Irun²³⁹¹.

Cependant, les ventes de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois étaient désormais concentrées sur le marché intérieur. Si cela ne paraît pas très surprenant quand on replace le peigne dans le contexte national, ce qui l'est davantage, c'est que la majorité des ventes – 52 % – s'effectuaient non pas dans les grands centres urbains, mais dans des villes de moins de 110 000 habitants. L'essentiel des ventes, 45 %, avait lieu dans les petites et moyennes villes du centre et d'un très large quart sud-ouest de la France. Ainsi cinq villes et villages du Puy-de-Dôme totalisant 70 000 habitants²³⁹² représentaient à elles seules 3,75 % des ventes en valeur et 9,8 % en volume. Assurément, ces petits centres urbains ne consommaient pas tous ces peignes qui, selon toute vraisemblance, étaient redistribués dans les campagnes alentour comme le montrent les 16 320 peignes vendus à Ambert qui ne comptait qu'environ 7 700 habitants. Il apparaît donc que la demande rurale fut un facteur essentiel de la reprise de la production de peignes. Encore une fois, en ce qui concerne le Pays d'Olmes, on est bien loin du modèle de

²³⁸⁷ CARON François, *Histoire économique de la France ... op. cit.*, p. 93.

²³⁸⁸ *Ibid.*

²³⁸⁹ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825.

²³⁹⁰ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres ; Copie de lettre à MM. Ballarin Frères, négociants à Saragosse, 18 septembre 1859.

²³⁹¹ Les Fonsèque sont des Juifs sépharades d'Aquitaine (voir NAHON Peter, « L'espagnol, naissance d'une langue morte : quelques considérations sur l'hispanité des Séphardim d'Aquitaine », *Bulletin hispanique*, 2018, n° 120/2, p. 643-662). Moïse Fonsèque fut le président de l'administration du temple de Bayonne

²³⁹² Clermont (38 000 habs), Ambert (7 700 habs), Thiers (15 500 habs) Issoire (6 100 habs) + Aigueperse (2700 habs). L'entreprise Corneil Bez et Courtois y a vendu 71 064 peignes pour un chiffre d'affaires de 3233,5 francs.

campagnes asservies à la ville car, ici, l'industrie rurale vendait en grande partie à d'autres territoires ruraux.

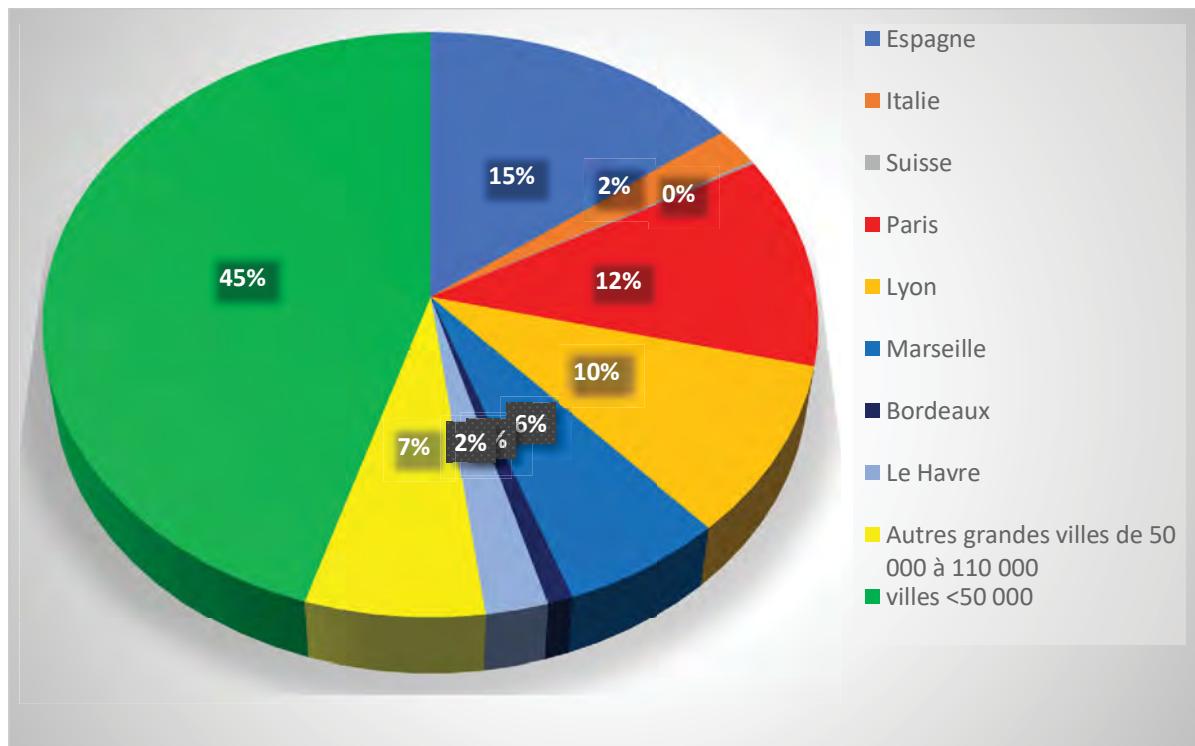


Figure 8. Géographie des ventes de peignes de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois en valeur en 1859

Désormais, en raison de l'évolution de la structure des coûts, le Pays d'Olmes importait davantage de matières premières qu'il n'utilisait celles des espaces relativement proches. A contrario, les difficultés rencontrées sur les marchés étrangers avaient poussé le territoire à se recentrer sur le marché national. Dans le peigne, la structure des échanges s'était donc inversée : tandis qu'au début du XIX^e siècle, le Pays d'Olmes utilisait les matières premières locales et exportait les trois quarts de sa production, au milieu du siècle, il importait une grande partie de ses matières premières et n'en exportait qu'une petite partie. La capacité du Pays d'Olmes à s'approvisionner en matières premières de qualité de manière croissante grâce à ses connexions avec les ports de commerce constitue un facteur important de la reprise de la production. En effet, la consommation intérieure se tournait de plus en plus vers des produits plus hauts en gamme.

C. La montée en gamme des peignes du Pays d'Olmes

Entre les années 1780 et les années 1850, comme il avait tenté de le faire pour le jais, le Pays d'Olmes s'est orienté vers une fabrication de peignes plus élevée en gamme. Certes, les difficultés d'approvisionnement en buis ont probablement joué un rôle dans cette évolution.

Cependant, il s'agit davantage d'adaptation à la demande que d'une contrainte due à la matière première. Ainsi, le passage du peigne en bois au peigne en corne, voire en ivoire, s'inscrit dans un mouvement général en France comme à l'étranger.

I. Du buis à la corne et l'ivoire : une transition de plus d'un demi-siècle

Spécialisé dans le peigne en bois depuis le Moyen Âge, le Pays d'Olmes a aussi commencé à produire des peignes en corne à partir du début du XVIII^e siècle. Bien qu'aucune source ne permette de connaître la répartition précise entre les deux types de peignes avant la fin de l'Empire, toute la documentation tend à montrer que la production était largement dominée par le peigne en bois sous l'Ancien Régime.

Les premières données qualitatives sur les types de peignes indiquent qu'en 1811, sur un peu plus de trois à quatre millions de peignes fabriqués, environ 860 000 étaient en corne²³⁹³. En volume, les peignes en bois représentaient donc entre 75 et 80% de la production. En revanche, sachant qu'un peigne en corne était entre trois et quatre fois plus cher qu'un peigne en bois, en valeur, les deux types de production devaient s'approcher de l'équilibre. Toutefois, il convient de préciser que ces chiffres doivent être pris avec précaution. En effet, les mêmes sources stipulent qu'il y avait alors environ quatre ateliers d'une douzaine d'ouvriers du peigne en corne chacun, soit au total une cinquantaine. Or, on sait qu'un ouvrier fabriquait entre 3 000 et 5 000 peignes par an, ce qui porterait leur potentiel de fabrication à 250 000 peignes maximum. Certes, on peut penser qu'il y avait des ouvriers du peigne en corne à domicile qui ne se déclaraient pas comme tels, mais l'écart d'un à quatre entre la capacité de fabrication et les chiffres fournis par l'adjoint au maire de La-Bastide-sur-l'Hers ne peut qu'inciter à la prudence.

D'ailleurs, douze ans plus tard, si l'on en croit les chiffres fournis par Frédéric Coulon, principal fabricant et maire de La-Bastide-sur-l'Hers, la proportion de peignes en corne fabriqués aurait chuté au profit du peigne en bois : sur environ quatre millions de peignes, 3,7 millions étaient en bois et seulement 200 000 en corne²³⁹⁴, soit à peine plus de 5 %. Même en valeur, les peignes en corne ne représentaient que 20 % des 200 000 francs de chiffre d'affaires du Pays d'Olmes. Le nombre de peignes en corne fabriqués se serait effondré de 80 % entre l'Empire et la Restauration : une chute d'une telle ampleur semble assez peu probable,

²³⁹³ AM Mirepoix, F 501 ; Enquêtes industrielles, La-Bastide-sur-l'Hers, 1811-1813.

²³⁹⁴ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Frédéric Coulon, maire de La-Bastide-sur-l'Hers et fabricant de peignes, 10 juillet 1823. Les chiffres sont approximatifs. C'est pourquoi l'addition de 3,7 millions de peignes en bois et de 200 000 en corne ne donne pas le résultat global de 4 millions de peignes.

ce qui renforce l'idée que le nombre de peignes en corne fabriqués en 1811 était sans doute surestimé.

Tableau 21. Production de l'entreprise Corneil Bez et Courtois par type de produit (1^{er} novembre 1858-16 novembre 1859)

Type de peigne	Quantité	Proportion
Peignes en corne	417 744	57,65%
Peignes en buis	261 252	36,05 %
Peignes en bois	45 648	6,30%
Total	724 644 peignes	100%

Passée 1825, les sources publiques deviennent aussi totalement muettes en ce qui concerne la proportion de peignes en corne fabriquée. La documentation issue des archives privées prend alors toute son importance. Certes,

elle pose la question de la représentativité de l'entreprise d'où proviennent ces sources. En revanche, un registre de copie de lettres présente l'énorme avantage de fournir des chiffres précis qui souffrent beaucoup moins de doutes qu'une statistique comportant des données très fluctuantes. Grâce à cela, on peut établir avec certitude la ventilation par type de produit. Il apparaît alors clairement qu'en 1859, cette entreprise produisait majoritairement des peignes en corne : quasiment 6 peignes sur 10. En valeur, le ratio peigne en corne/peignes en bois devait avoisiner les 80 %. Les sondages effectués dans les autres archives privées et la croissance de l'importation de cornes amène à penser que les chiffres fournis par le registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois peuvent être généralisés - avec des nuances en fonction des lieux - à l'ensemble du territoire. On peut donc situer le moment où la fabrication du peigne en corne est devenue majoritaire en Pays d'Olmes au tournant des années 1840 et 1850. Ce changement qualitatif joue un rôle majeur pour le territoire qui s'identifiait à un produit spécifique, reléguant progressivement le bois à un rôle secondaire.

Vers 1843, la production du Pays d'Olmes monta encore d'un cran en gamme avec l'introduction du travail de l'ivoire à Sainte-Colombe-sur-l'Hers par André-Toussaint Argeliès, fabricant de peignes « qui durant de longues années a exercé son état à paris²³⁹⁵ » avant de revenir au village. En volume, la production était faible : ce fabricant produisait 21 600 peignes en ivoire en 1844 tandis qu'il en fabriquait le double en buis. Mais, en valeur, cette petite quantité de peignes en ivoire valait 8 fois plus – 40 000 francs – que les 42 000 peignes en buis produits par la même entreprise. Malheureusement, les sources demeurent silencieuses quant à l'évolution de la quantité de peignes en ivoire fabriqués. La statistique industrielle trimestrielle

²³⁹⁵ AD Aude, 9 M 32 ; Lettre du maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers au sous-préfet de Limoux, 30 octobre 1843.

de 1859 se contente de dire que l'état de la fabrication et de la vente de peignes en ivoire était « prospère » grâce à la « bonne confection des produits »²³⁹⁶ sans pour autant fournir de chiffre.

II. *L'explication par la matière première ?*

L'historiographie a longtemps fait le lien entre la raréfaction des buis locaux et l'introduction du travail de la corne : il pourrait paraître tentant de la suivre et de fournir une explication mécanique au basculement progressif du peigne en buis vers le peigne en corne. Mais, si de nos jours ce type d'approche apparaît par trop déterministe, la raréfaction des buis locaux n'en a pas moins joué un rôle dans la structure des prix des matières premières et du choix des fabricants.

1) La raréfaction du buis comme explication

En 1956, Michel Chevalier écrivait dans sa très riche thèse sur *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises* que « Le buis local s'épuisa assez vite ; de plus en plus, le buis dut être importé. Ce fait explique qu'au moins dès le début du XVIII^e siècle, la corne s'ajouta au buis.²³⁹⁷ » L'assertion du géographe indiquait un lien de causalité entre la raréfaction du buis local et le remplacement du bois par la corne dans le travail du peigne. Il convient évidemment de replacer cette thèse dans le contexte déterministe de la géographie du temps. Cependant, ce déterminisme a marqué l'historiographie locale durant longtemps. Ainsi trouve-t-on écrit dans une encyclopédie sur l'Ariège en 1996 que « Quand le buis local s'épuisa, au XVIII^e siècle, on en importa mais on fit aussi appel à la corne »²³⁹⁸.

Or, si l'on ne peut nier les difficultés d'approvisionnement en buis, peut-on faire de sa raréfaction l'explication du passage au peigne en corne ? Michel Chevalier lui-même s'empressait de préciser que la corne « ne se répandit que lentement : encore sous la Restauration, l'Ariège produisait quatre fois plus de peignes de buis que de peignes de corne.²³⁹⁹ » Rappelons que sous l'influence du marchand et peignier Pierre Autier, le Pays d'Olmes a commencé à fabriquer des peignes en corne dans la décennie 1710. Bien qu'au XVII^e siècle, le territoire ait importé du buis d'Espagne, au XVIII^e siècle, il ne manqua pas de trouver de belles forêts propres à satisfaire ses besoins sur le versant nord des Pyrénées. Il est donc fort improbable que l'introduction du travail de la corne soit liée aux difficultés d'approvisionnement. De plus, la corne mit quasiment un siècle et demi à s'imposer et encore

²³⁹⁶ AD Aude, 9 M 12 ; Statistique industrielle trimestrielle, 9 juillet 1859.

²³⁹⁷ CHEVALIER Michel, *La vie humaine ... op. cit.*, p. 573.

²³⁹⁸ PAILHES Claudine in CLAEYS Louis et alii, *Ariège ... op. cit.*, p. 128.

²³⁹⁹ CHEVALIER Michel, *La vie humaine ... op. cit.*, p. 573.

fut-elle loin d'éliminer le buis de la production. Par ailleurs, lorsque le buis a manqué, les fabricants ont eu recours à d'autres bois plus ou moins durs²⁴⁰⁰. Cependant, ces bois étaient moins résistants que le buis et produisaient donc des peignes de qualité inférieure, contrairement à la corne. S'il existait donc des palliatifs au buis, le fait que les fabricants de peignes aient rencontré des difficultés d'approvisionnement a sans doute joué un rôle dans le fait qu'ils se dirigeaient vers la production de peignes en corne, non pas en raison de l'impossibilité matérielle de se fournir en matières premières, mais de l'évolution des coûts.

2) Le coût trop élevé du buis d'importation limite son usage

Pour des raisons – entre autres – de relative proximité, c'est la forêt des Fanges, à l'est de Quillan, qui, dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, devint la principale zone de fourniture de buis. Cependant, cette source commença à se tarir à partir des années 1780 car, malgré les arbitrages des autorités d'Ancien Régime visant à protéger les buis, on assista à « la destruction des buis par les propriétaires de forges, dans les forêts domaniales du 4^e arrondissement de l'Aude »²⁴⁰¹. Puis, au XIX^e siècle, les autorités changèrent leur fusil d'épaule et cette destruction fut renforcée par « l'idée des administrateurs des Eaux et forêts que cette essence nuit à toutes les autres.²⁴⁰² »

Les fabricants furent alors contraints d'aller chercher de plus en plus loin les matières premières avec, pour corollaire, une augmentation du prix du bois. En 1811-1812, le buis local ne valait que 12 francs les 100 kg. Six ans plus tard, pour faire face aux difficultés d'approvisionnement, les fabricants pouvaient se tourner vers les autres forêts de la région afin d'éviter d'avoir à utiliser le buis du Levant dont le coût était très élevé (pour rappel 25-30 francs par 100 kg en temps de paix et jusqu'à 75 francs/100 kg en temps de guerre)²⁴⁰³. Mais trouver de belles bûches de buis dans les Pyrénées semble avoir été de plus en difficile au cours des décennies suivantes. Ainsi, M. Argeliès, qui fabriquait des peignes fins (c'est-à-dire de meilleure qualité), importait-t-il intégralement du Levant les 8 tonnes de buis qu'il utilisait. Placé sur un créneau plus haut en gamme, il pouvait se permettre de payer cette matière première à 40 francs les 100 kg. Pour autant, ses marges n'en étaient pas moins réduites : quand en 1811, on produisait 66 francs de peignes avec 100 kg de buis valant 12 francs, André Argeliès

²⁴⁰⁰ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825.

²⁴⁰¹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, par Adolphe Viviès, à destination du préfet de l'Aude, 21 mars 1845.

²⁴⁰² *Ibid.*

²⁴⁰³ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 625.

ne produisait que 62 francs de peignes avec 40 francs de buis²⁴⁰⁴. En 1811, une fois transformés, les peignes valaient 5,5 fois le coût de la matière première tandis qu'en 1845, ils n'en valaient plus que 1,5 fois. Certes, en 1858, le buis du Levant ne valait plus que 20 francs les 100 kg et le coût élevé du transport pour faire venir du buis d'Oloron ou du Tarn devait en rendre le prix assez proche de celui de Turquie.

Néanmoins, force est de constater une forte hausse du coût de cette matière première entre le début et le milieu du XIX^e siècle qui rendait ce type de fabrication de moins en moins intéressant. Malheureusement, on ne peut retracer l'évolution du prix de la corne pour la même période. Cependant, il est fort probable que la diminution du coût du transport sur la longue distance ait réduit le coût de cette matière première. Par conséquent, on peut raisonnablement supposer que l'écart de prix entre le buis et la corne s'est réduit au cours de la première moitié du XIX^e siècle : il est très probable que la propension à utiliser de la corne à la place du buis se soit accrue en raison de l'évolution du coût des matières premières. Toutefois, les facteurs déterminants de ce passage ne doivent pas être seulement cherchés du côté de l'offre mais aussi de la demande.

III. Une réponse à une demande pour un peigne plus haut de gamme

Au XIX^e siècle, l'apparence capillaire prend une importance nouvelle. Parallèlement, la hausse globale du niveau de vie et, en particulier, de celui des classes moyennes en France²⁴⁰⁵ comme dans le reste de l'Europe du Nord et de l'Ouest²⁴⁰⁶, entraîne un accroissement de la demande pour des produits un peu plus élevés en gamme. C'est donc en grande partie pour y répondre que les fabricants sont passés au peigne en corne : ils ont ainsi fait le choix d'un changement qualitatif – qui leur permettait de faire croître davantage le chiffre d'affaires que ne l'aurait fait la seule augmentation de la production – davantage que quantitatif.

1) La chevelure et ses outils : des marqueurs sociaux forts au XIX^e siècle

À la veille de la Révolution française, « le goût du naturel qui envahit peu à peu les modes touche aussi les coiffures : les perruques, sévèrement critiquées, tombent en désuétude

²⁴⁰⁴ AD Aude, AD Aude, 6 M 1003 ; Statistique industrielle et manufacturière de l'Aude, tableau n° 89, année 1812, pour les premiers chiffres et AD Aude, ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main. Adolphe Viviès, 21 mars 1845, pour les seconds. Même si ces chiffres doivent être pris avec un maximum de précautions, ils donnent un ordre de grandeur.

²⁴⁰⁵ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 19-23. En France, la hausse du niveau de vie et de la consommation qu'elle entraîne est surtout observable à partir des années 1840.

²⁴⁰⁶ BERG Maxime, “Consumption and Global History in the Early Modern Europe”, in ROY Tirthankar & RIELLO Giorgio (dir.), *Global Economic History*, London, Bloomsbury, 2019, p. 118-126.

au profit des cheveux naturels que l'on aime désormais montrer tels quels »²⁴⁰⁷. Le temps de la perruque a donc pris fin, de même que l'habitude de poudrer ses cheveux. Les modes se sont multipliées tandis que dans l'ensemble les cheveux masculins se raccourcissaient : les premières années de la Révolution étaient aux cheveux mi-longs²⁴⁰⁸ qui devinrent de plus en plus courts sous le Directoire²⁴⁰⁹. Puis vint Napoléon qui imposa « à ses soldats de couper leurs cheveux, et cela se répercuta sur les modes civiles »²⁴¹⁰. Si la vogue des cheveux courts issue de la mode « antique » a subsisté chez les femmes au cours du Consulat et de l'Empire, des variantes sont apparues avec des cheveux plus longs et plus travaillés²⁴¹¹.

Ainsi, avec le XIX^e siècle débutant s'ouvrait « une ère nouvelle où le naturel caractérise les coiffures masculines comme les coiffures féminines »²⁴¹². Pour autant, ce retour aux cheveux naturels n'était pas synonyme d'uniformisation ou de monotonie, loin s'en faut. Certes, durant la Restauration, « dans l'univers masculin, la mode des cheveux courts [s'était] définitivement établie »²⁴¹³, ce qui, en 1819, ne manquait pas d'inquiéter Étienne Roujas, fabricant du Mas-d'Azil, pour qui la consommation avait chuté à cause de « son obstacle principal [qui] sont les cheveux coupés des ¾ et plus de tous les citoyens »²⁴¹⁴. Mais, parallèlement, la fin des perruques et la mode des cheveux courts incitaient les hommes à fréquenter des boutiques de coiffeurs²⁴¹⁵ qui, en France comme en Amérique, commençaient à se multiplier²⁴¹⁶. En effet, « Les cheveux courts exigent, en dépit de la simplicité originelle, des soins attentifs et quelques variantes éventuelles »²⁴¹⁷. Les coiffeurs les plus prestigieux se formaient à Paris avant de revenir en province où ils constituaient « les notabilités du peigne »²⁴¹⁸ où ils furent les vecteurs de la diffusion de peignes plus haut en gamme²⁴¹⁹. Puis, de la monarchie de Juillet jusqu'à la fin du Second Empire et sous l'effet de la mode des dandys

²⁴⁰⁷ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 236.

²⁴⁰⁸ JACQUES Annie et LEBAS Catherine, *La coiffure en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Delmas, 1979, p. 190 et p. 201-202.

²⁴⁰⁹ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure et des coiffeurs*, Paris, Larousse, 1995, p. 132-134. C'est en particulier le cas de la coupe dite « à la Titus », même si celle-ci ne fut portée que par une minorité.

²⁴¹⁰ JACQUES Annie et LEBAS Catherine, *La coiffure... op. cit.*, p. 203.

²⁴¹¹ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure... op. cit.*, p. 159.

²⁴¹² *Ibid.*, p. 145.

²⁴¹³ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure... op. cit.*, p. 161.

²⁴¹⁴ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 7, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes du sieur Roujas fils ainé, du Mas-d'Azil, 1819.

²⁴¹⁵ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure... op. cit.*, p. 151 et p. 161.

²⁴¹⁶ SHERROW Victoria, *Encyclopedia of Hair, A Cultural History*, Londres, Greenwood Press, 2006, p. 164-165.

²⁴¹⁷ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure... op. cit.*, p. 161.

²⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 170.

²⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 180 ; à Londres, lors d'une soirée en des coiffeurs en 1871, les peignes utilisés étaient d'écailler, une des matières plus luxueuses pour la confection de peignes.

venue l'Angleterre, les cheveux masculins se rallongèrent dans un style très soigné pour ceux qui en avaient les moyens²⁴²⁰. « Dans les milieux populaires, à la ville comme à la campagne, favoris, colliers de barbe, barbe moustache et cheveux mi-longs se sont banalisés »²⁴²¹. Si la barbe tarda à gagner des classes plus aisées car trop portée dans les milieux de gauche, la moustache, signe de virilité, commença à être arborée à partir des années 1850²⁴²², nécessitant des peignes spécifiques et en corne.

Pour l'entretien des cheveux, dans l'ensemble, « Peignes et poudres desséchantes demeurent les instruments essentiels dans la première moitié du XIX^e siècle.²⁴²³ » Mais un changement était en train de s'opérer. En effet, si, de prime abord, l'apparence des cheveux des riches et des pauvres semblaient se rapprocher, en réalité, tout dans le maintien et le soin de la chevelure et des poils les distinguait²⁴²⁴. Les premiers commençaient à nouveau à utiliser l'eau pour se laver le corps et les cheveux²⁴²⁵, et, avec l'usage du shampoing sous le second Empire, ils se servaient de moins en moins du peigne pour se nettoyer mais pour se coiffer. Les seconds continuaient à pratiquer la toilette sèche et donc à utiliser des peignes – de plus en plus fins et en corne au fur et à mesure que leurs moyens augmentaient – pour se décrasser les cheveux²⁴²⁶. Cette distinction sociale était encore plus forte pour les femmes.

La chevelure féminine occupait « une place à part dans le système pileux. Ouvertement exposée au regard, infiniment malléable et obéissante dans les contours et les couleurs qu'on lui fait prendre, elle participe, mieux et plus vite que tout autre forme, à la construction de ce corps idéal d'où sont bannies les traces d'une trop basse naturalité.²⁴²⁷ » Sous le consulat et l'Empire, les cheveux étaient le plus souvent relevés et frisés. Puis les cheveux prirent de la hauteur : ce fut « le temps des coiffures à coque, que l'on porte sur le sommet du crâne au cours des années 1820 et 1830, puis à l'arrière de la tête durant les années 1840, et que l'on couvre dehors de chapeaux à large passe »²⁴²⁸. Organiser le volume capillaire féminin devint l'objet de

²⁴²⁰ JACQUES Annie et LEBAS Catherine, *La coiffure... op. cit.*, p. 244.

²⁴²¹ GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure... op. cit.*, p. 182-183.

²⁴²² VINCENT Susan J., *Hair... op. cit.*, p. 130-132.

²⁴²³ VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale ... op. cit.*, p. 188.

²⁴²⁴ MILLER Elizabeth Carolyn, “Class and Social Status “The more you have the better”. Or, the Politics and Economics of hair”, EATON Sarah (dir.), *A Cultural History of Hair In the Age of Empire*, Londres, Bloomsbury, 2018, p. 139.

²⁴²⁵ *Ibid.* p. 139 et Corbin Alain, (dir.), *Histoire du corps, tome 2, De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2005, p. 311-314.

²⁴²⁶ La réintroduction de l'eau pour se laver est un processus de longue durée, ce qui explique sa longue cohabitation avec la toilette sèche utilisant le peigne à décrasser.

²⁴²⁷ PERROT Philippe, *Le Corps féminin ... op. cit.*, p. 153.

²⁴²⁸ BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes ... op. cit.*, p. 254.

toutes les attentions, comme le montre la production massive de postiches et de faux cheveux²⁴²⁹. Les grands peignes, que l'on ne faisait quasiment qu'en corne, prirent alors toute leur importance car ils étaient devenus des outils indispensables ; c'est d'ailleurs ce qui explique que les fabricants cherchaient de plus en plus de grandes cornes et de grandes plaques²⁴³⁰. Si le coût des grands peignes en corne était plus élevé, les acheteurs se faisaient pourtant plus nombreux.

2) Une offre plus large et plus haute en gamme adaptée à la demande du temps

En 1845, dans son rapport sur l'industrie du peigne en bois, Adolphe Viviès notait comme première cause de sa décadence « la préférence donnée au peigne de corne et d'ivoire, même par les classes inférieures de la société, depuis que la civilisation a répandu l'aisance partout »²⁴³¹. On ne peut que regretter qu'Adolphe Viviès n'ait pas précisé ce qu'il entendait par le terme « depuis » et l'on doit s'en remettre à une approximation qui le situerait entre 1836 et 1845²⁴³². Cette datation s'inscrit peu ou prou – tout en l'avançant quelque peu – dans celle de Jean-Claude Daumas qui situe dans les années 1840 le moment où « la production marchande s'empare des biens de consommation »²⁴³³. Les consommateurs de peignes en corne, et même en ivoire, sont d'abord les classes moyennes qui « achètent davantage de biens industriels, de qualité courante ou de demi-luxe »²⁴³⁴.

Ces catégories sociales « développent de nouvelles cultures de la consommation fondée sur l'exaltation du bon goût et du confort, la volonté de se distinguer du peuple sans trop dépenser, et le désir d'acquérir de nouveaux biens de consommation »²⁴³⁵. En cela, la corne

²⁴²⁹ PERROT Philippe, *Le Corps féminin ... op. cit.*, p. 154 : l'auteur signale, dans les années 1870, sans en préciser la date, la production de faux chignons connaît une « prospérité étonnante, en effet, à la mesure d'une industrie alimentée par une production intérieure en cheveux bruts de 80 000 kg l'an, jointe à un approvisionnement étranger de 100 000 kg environ » ; la France était aussi très exportatrice comme le signale EATON Sarah (dir.), *A Cultural History of Hair... op. cit.*, p. 66- 68 : “The London Times stated in 1870 that 11,954 chignons were exported from France to England during the past year (Paris was the major hair market of the World) and also a sufficient quantity of hair for 7,000 to be made up in England; and in 1862 it was reported that about a hundred tons a year was bought in the Paris market”.

²⁴³⁰ Par exemple, AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres ; Brouillon de lettre adressée à François Pradon, négociant à Nîmes, 6 may 1859 : « les avons prier de ne plus nous envoyer des petites plaques de mouton ».

²⁴³¹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, par Adolphe Viviès, à destination du préfet de l'Aude, 21 mars 1845.

²⁴³² En 1837, le préfet de l'Aude écrivait que le peigne en bois et en corne avait moins eu à souffrir de la crise de 1836 (AN F 12, 4476 ; Lettre du préfet de l'Aude au ministre des travaux publics et du commerce, 27 mai 1837), tandis qu'Adolphe Viviès signalait l'effondrement du peigne en bois en 1845.

²⁴³³ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p.. 16.

²⁴³⁴ *Ibid.*, p. 101.

²⁴³⁵ *Ibid.*, p. 101-102.

correspondait parfaitement aux attentes des classes moyennes du milieu du XIX^e siècle. En effet, Jen Cruse note que « La corne était reconnue comme une matière première visuellement belle lorsqu'elle est travaillée, gravé ou sculptée, et polie jusqu'à une finition fine.²⁴³⁶ » Le caractère plastique de la corne permet de surcroît de faire une grande variété de peignes. C'est grâce à l'usage de la corne, qui pouvait s'adapter aisément aux exigences changeantes de consommateurs, que le peigne ornemental, en particulier à chignon, commença à se développer très fortement dans la première moitié du XIX^e siècle²⁴³⁷. Cependant, le Pays d'Olmes demeura concentré sur les peignes à décrasser et à retaper (coiffer) pour lesquels la demande était déjà très forte et dut lui paraître suffisante.

En outre, l'éventail des matières premières permettait au territoire de proposer une large gamme de produits : du bois ordinaire à l'ivoire, en passant par le buis, la corne de bétier, de vache et de buffle. Le bois ordinaire a été utilisé pour pallier la raréfaction du buis. En 1818, le préfet de l'Aude notait que « Le houx est, après le buis, le meilleur bois pour faire les peignes. Viennent ensuite l'alischer, le cormier, le poirier, l'éable et le hêtre. Ceux de hêtre sont inférieurs à tous les autres.²⁴³⁸ » Les indications précises de prix sont rares : il faut attendre 1858 pour disposer de données précises de l'ensemble des modèles²⁴³⁹. Logiquement, les peignes de bois ordinaires constituaient ce que l'on appellera aujourd'hui des produits d'appel car peu coûteux : les n° 3 (80 mm) valaient 4,50 francs la grosse (soit 3,125 centimes l'unité), les peignes en buis ajouté cinq francs et les peignes en buis ordinaire d'une seule pièce six francs (soit 4,17 centimes pièces), soit 33 % de plus que ceux de bois ordinaire. Les modèles de buis « Vigan » et « Anglais » valaient un peu plus cher : 7 francs. Le niveau de finition faisait aussi fortement monter le prix : les peignes buis surfins valaient 12 francs et les extrafins 24 francs, soit plus de cinq fois le prix du peigne en bois ordinaire. Le modèle le plus cher en buis dépassait largement le moins cher en corne qui valait 15 francs, soit 2,5 fois le prix du modèle équivalent en buis. Là encore, en fonction du niveau de finition le prix augmentait rapidement : le double en fin – 30 francs – et plus du triple en surfin – 48 francs – soit le double du modèle extrafin en buis. Enfin, outre la matière, le niveau de finition, c'est la taille qui pouvait faire monter grandement le prix qui s'échelonnait de 42 à 60 francs la grosse pour les peignes en

²⁴³⁶ CRUSE Jen, *The Comb...* op. cit., p. 206.

²⁴³⁷ *Ibid.*, p. 26-28.

²⁴³⁸ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ...* op. cit., p. 625.

²⁴³⁹ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres, 1858-1859. Les prix qui suivent sont toutes issues de ce document. Toutefois, les fabricants du Mas-d'Azil nous donnent des indications en 1819 (AD Ariège, 14 M 19/1). « N° 7 Fabrique de peignes du sieur Roujas fils ainé [...] : En corne à baguette de 3 à 4 francs ; à friser uni de 2 f à 2f50 ; De 1f25 à 2f75 à décrasser » ; « N° 8 Fabrique de peignes des sieurs Tentou et Raynaud [...] : [en bois] Estufin 9 # le cent, raube 7 # le cent, rafinat 5 # le cent ».

belle corne de bovin de 6 à 7,5 pouces, et jusqu'à 78 francs pour les « dos façonnés » soit 54 centimes l'unité. Cependant, les peignes en corne dite de « mouton » permettaient d'avoir des grandes tailles pour un prix moindre : de 16 à 30 francs pour des peignes de 5 à 7,5 pouces. La corne la plus chère était celle de buffle dont le modèle dit « sultan » valait 84 francs en 7 pouces. En 1858, un peigne en corne valait en moyenne environ deux à trois fois un peigne en buis.

Enfin, à partir de 1843, avec l'ivoire, le territoire s'attaquait à un marché de demi-luxe qui correspondait à une clientèle plus aisée désireuse de davantage de distinction qu'avec un simple peigne en corne. D'après Jen Cruze :

L'ivoire fournit un matériau idéal pour les peignes [...]. Un peigne d'ivoire poli signifie à la fois le luxe, la richesse, la supériorité et même le respect. Sa résistance naturelle permet de tailler des dents de manière extrêmement fine, d'obtenir un toucher délicat, et d'élaborer des sculptures de qualité qui peuvent être trouvées dans la vaste diversité de peignes en ivoire produit à travers les siècles.²⁴⁴⁰

Le peigne en ivoire venait coiffer la gamme de peignes du Pays d'Olmes : en 1843, la grosse en valait de 72 à 436 francs, soit de 50 centimes à trois francs l'unité, soit cinq fois plus cher qu'un grand peigne en corne de buffle. Le prix moyen des peignes en ivoire vendus par André Argeliès avoisinait les deux francs pièces, soit 13 fois ceux vendus par Corneil, Bez & Courtois. Ainsi, avec seulement 21 600 peignes produits en 1843, les peignes en ivoire faisaient 40 000 francs d'affaires²⁴⁴¹. Mais, d'après Jen Cruze, au milieu du XIX^e siècle, les changements de mode causèrent une réduction de la demande de peignes en ivoire²⁴⁴². Pourtant, en 1859 encore, le rédacteur de la statistique trimestrielle notait que la fabrication en était « prospère » à Sainte-Colombe-sur-l'Hers²⁴⁴³. Néanmoins, le cours de l'ivoire était fortement à la hausse : 7 francs le kilogramme entre 1827 et 1836, 15 francs en 1846, 20 francs en 1855. Cette hausse était liée à la fois à la main-mise de l'Angleterre sur le marché des matières premières et à sa raréfaction²⁴⁴⁴. Il s'agit probablement là d'une des raisons majeures – avec le prix de la matière première – pour lesquelles la plupart des fabricants ont préféré imiter les matières jugées plus nobles plutôt que de les travailler.

²⁴⁴⁰ CRUSE Jen, *The Comb...* op. cit., p. 210.

²⁴⁴¹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique de France, département de l'Aude, commune de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, fabrique ou manufactures de peignes d'ivoire et de buis, Adolphe Viviès, année 1844.

²⁴⁴² CRUSE Jen, *The Comb...* op. cit., p. 211 ; cependant, on ne sait pas si elle parle uniquement de l'Angleterre ou bien aussi de la France.

²⁴⁴³ AD Aude, 9 M 10 ; Statistique industrielle trimestrielle de l'Aude, 2^e trimestre 1859.

²⁴⁴⁴ SOUGY Nadège, « D'écaille, de nacre et d'ivoire. Les matières du désir au XIX^e siècle » ... op. cit., p. 222.

3) Imiter pour se hisser en gamme

Pour pallier d'une part la rareté des matières premières et aussi leur coût, les fabricants du Pays d'Olmes s'étaient fait une spécialité de les imiter. Ils étaient continuellement en quête de technique permettant de rehausser l'aspect des matières les moins nobles.

Ainsi, comme le buis constituait l'essence de bois la plus recherchée, les fabricants ont cherché des techniques pour que les autres bois y ressemblent. Pour imiter la couleur du buis, ils utilisaient de la peinture ou de la teinture jaune. En 1858, M. Truel Aîné, négociant de Millau, accusait l'entreprise Corneil, Bez & Courtois de lui avoir vendu des imitations en bois ordinaire au prix, mais la réponse des fabricants se fit cinglante :

Nous venons Monsieur par celle-ci vous répéter que les deux peignes que vous nous renvoyez sont en vrai buis et non en bois et sommes forts surpris qu'avant de nous adresser une telle réclamation vous n'ayez pas taché de la faire constater par des personnes abtes à distinguer le vrai buis d'avec le bois ordinaire.²⁴⁴⁵

Au-delà du caractère anecdotique et de la virulence des propos des entrepreneurs, on retiendra surtout que le soupçon régnait, ce qui laisse penser que le client avait pu déjà être l'objet d'une telle manœuvre. La critique de M. Truel n'était pas isolée. En effet, huit ans plus tard, Jean-Baptiste Pellat, négociant de Grenoble, leur reprochait de lui avoir vendu des « peignes [qui] ne sont pas de buis, mais de bois teint »²⁴⁴⁶. S'il est difficile de savoir si ces reproches étaient fondés, en tout cas ces plaintes révèlent l'existence de l'imitation, y compris dans le buis. Bien sûr, cette pratique était d'autant plus forte que l'on s'élevait en gamme.

Dans les années 1850, trois matières étaient imitées par les fabricants de corne, par ordre croissant de prix : la corne de buffle, l'ivoire et l'écaille. Pour la corne de buffle, d'une plus grande noblesse et d'un plus grand exotisme que la corne de vache, cela consistait à avoir des peignes de couleur noire. D'après certains auteurs, « les fabricants de peignes ont l'habitude de teindre en noir les peignes tachés et de leur donner l'apparence du buffle²⁴⁴⁷ » ; une autre technique d'imitation consistait simplement à utiliser de la corne noire. En 1859, Corneil, Bez et Courtois écrivaient à un acheteur leur avis sur ces deux solutions : « Depuis quelque temps nous remplaçons la corne noire de moutons par le mouton façon buffle c'est-à-dire la corne de

²⁴⁴⁵ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois ; copie de la lettre adressée à Monsieur Truel Aîné, négociant à Millau, 25 octobre 1859.

²⁴⁴⁶ AP Bez-de Faucher, correspondance passive de l'entreprise Bez Père & Fils et Courtois ; Lettre de Jean-Baptiste Pellat, de Grenoble, 15 novembre 1867.

²⁴⁴⁷ COMBES Charles et PELIGOT Eugène-Melchior (dir.), *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Paris, Veuve Bouchard-Huzard, 1854, 53^e année, p. 251.

mouton teinte ce qui est infiniment mieux aussi nous n'avons pas cru utile de vous demander l'autorisation ils se vendent 10 francs de plus par grosse²⁴⁴⁸. » Néanmoins, ils continuaient aussi à vendre des peignes en « Corne Noire [dit] « buffle ».

Une autre matière attira l'attention des fabricants : l'écaille. Les premières mentions en sont faites dans les années 1850 dans les archives de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois. Cependant, cette matière coutait presque trois fois plus cher que l'Ivoire : environ 55 francs en moyenne pour les 17,5 tonnes importées en 1856²⁴⁴⁹. Par conséquent, cette matière première ne semble pas avoir été travaillée en Pays d'Olmes. En effet, depuis « 1820, la mode ayant donné une grande extension à la fabrication des peignes de luxe en écaille, on chercha à imiter cette dernière.²⁴⁵⁰ » C'est ce que fit M. Darcet, en extrayant « de la gélatine des os par l'acide muriatique »²⁴⁵¹ : il obtint ainsi de l'écaille factice semblable à l'originale avec, de surcroît, de plus beaux morceaux. Mais les fabricants du Pays d'Olmes choisirent une autre technique d'imitation : ils soumettaient les peignes « à des bains tinctoriaux qui leur donnent le caractère qu'ils doivent avoir²⁴⁵² ». Pour lui donner l'aspect de l'écaille, les fabricants utilisent un mélange contenant de la litharge, c'est-à-dire du protoxyde de plomb, et de la chaux vive ainsi que du savon. D'après le *Manuel pratique du travail artistique de la corne*,

Si le choix de la corne a été judicieux, si par exemple l'artiste a choisi pour matière première une corne *bariolée* naturellement veinée en brun ou en roux jaunâtre, le polissage donné à l'objet terminé donnera une imitation très parfaite de l'écaille. Il nous est arrivé d'obtenir ce résultat de manière à ce qu'il fût très aisément de se méprendre sur la nature de la matière première employée²⁴⁵³.

Les peignes ainsi obtenus ressemblaient donc très fortement à des peignes en écaille. Spire Blondel ajoute que « la corne présente les mêmes jaspures que l'écaillé. Un œil exercé, dit-on, aurait peine » à reconnaître le vrai de l'imitation.²⁴⁵⁴ » Prenant le nom de la matière qu'ils imitaient en tant qu'objet perçu²⁴⁵⁵, ces peignes étaient appelés « façon écaille », ce qui leur permettait de prétendre à un prix bien plus élevé que ceux en corne – plus du double pour un

²⁴⁴⁸ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois ; copie de la lettre adressée à Monsieur Grellet, négociant à Gannat, négociant à Millau, 25 octobre 1859.

²⁴⁴⁹ MANGIN Arthur, « Écaille », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire ... op. cit.*, vol. 1, p. 1 049.

²⁴⁵⁰ BLONDEL Spire, *Histoire des éventails chez tous les peuples et à toutes les époques, suivi de notices sur l'écaille, la nacre et la corne*, Paris, Renouard, 1875, p. 212.

²⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 212.

²⁴⁵² AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la mise en action de l'entreprise Bez Père & Fils (écrite par Léo Bez), 1906, p. 9.

²⁴⁵³ PÉGAT Joseph, *Manuel pratique du travail artistique de la corne*, Paris, Émotion primitive, 2011 (1^{re} éd. 1920), p. 58-59.

²⁴⁵⁴ BLONDEL Spire, *Histoire des éventails... op. cit.*, p. 213.

²⁴⁵⁵ BESSY Christian et CHATEAURAYNAUD Francis, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Pétra, 2014, p. 314-315.

peigne à décrasser – tout en restant beaucoup moins cher que ceux en écaille. Ainsi, toujours pour Spire Blondel, « Ce qui explique le succès de la fausse écaille, c'est que la vraie, même de qualité ordinaire, a toujours un prix assez élevé en raison des frais de transport et de la production assez restreinte²⁴⁵⁶ ». Et pour cause : le kilogramme d'écaille était environ 50 fois plus cher que celui de corne !

Enfin, au-delà de la matière, l'imitation se retrouve dans les appellations des peignes. Tandis qu'à l'époque moderne, la plupart des appellations étaient françaises – telles les façons de Provence, de Rouen et de Paris –, le XIX^e siècle a vu se multiplier les appellations aux consonances étrangères telles Turin, Londres ou bien encore Ottoman. Ces noms servaient à désigner les formes des peignes – principalement – à décrasser. Par exemple, les peignes de forme anglaise avaient leurs petits côtés arrondis.

Finalement, on observe que la reprise du Pays d'Olmes a pu se faire grâce à une adaptation du territoire à la demande du temps : des produits plus beaux, plus agréables et donc plus chers que le bois. Lorsque les matières premières étaient trop chères, le Pays d'Olmes n'a pas hésité à les imiter : il proposait alors une gamme de peignes dont les prix s'étendaient sur une échelle d'un – pour le bois ordinaire – à cent – pour l'ivoire. La montée en gamme était générale et le Pays d'Olmes était loin d'être le territoire qui se plaçait sur le créneau le plus luxueux. En effet, Ézy-sur-Eure et ses environs pouvaient profiter de la proximité de Paris pour y écouler quelques peignes en écaille très onéreux²⁴⁵⁷.

²⁴⁵⁶ BLONDEL Spire, *Histoire des éventails...* op. cit., p. 212.

²⁴⁵⁷ BOLLÉ Robert, *Le peigne ...* op. cit., p. 32. La manufacture-musée d'Ézy-sur-Eure conserve encore dans sa collection quelques magnifiques peignes en écaille.

Chapitre III. Permanences et transformations des espaces de production

Entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, le Pays d’Olmes se trouva profondément transformé à la fois par les changements politiques, économiques et sociaux du temps. Loin d’être un simple objet des événements extérieurs, le territoire s’impliqua dans les événements de la Révolution et de l’Empire. Les bouleversements économiques engendrés par ceux-ci se répercutaient sur la localisation des activités au sein du territoire. À hauteur d’homme, la mécanisation va modifier en profondeur le rapport entre les acteurs de l’industrie et la production. Sous l’effet de ces différents acteurs, la croissance démographique du territoire était de plus en plus différenciée.

A. Les bouleversements de la Révolution

Une partie non négligeable des hommes du Pays d’Olmes liés au travail du jais et du peigne a joué un rôle dans les événements de la Révolution et de l’Empire au-delà du territoire. Parmi les points majeurs que l’impact de la Révolution française a eu sur le territoire, il faut retenir qu’elle a, d’un point de vue administratif, séparé le territoire du jais et du peigne en deux parties. Enfin, l’abolition du régime seigneurial a modifié le rapport des hommes à l’idéal social et à la propriété.

I. Des hommes impliqués dans la Révolution

La communauté protestante qui abritait le Pays d’Olmes était, de par sa situation, acquise aux idées des Lumières prônées par la Révolution française. On ne peut donc s’étonner de constater que c’est en son sein qu’est née une des premières fédérations des Pyrénées dont plusieurs membres eurent un rôle éminent lors de la période révolutionnaire et de l’Empire.

1) Des protestants acquis aux idées des Lumières et de la Révolution

En révoquant l’édit de Fontainebleau, Louis XIV avait plongé la communauté protestante du Pays d’Olmes tout entière dans l’illégalité. Certes, les protestants étaient restés fidèles au roi. Cependant, pour la grande majorité d’entre eux, ils n’en étaient pas moins restés fidèles à leur religion, ce qui avait valu à quelques-uns d’entre eux de faire l’objet d’une sévère répression²⁴⁵⁸. Par conséquent, il est logique de constater qu’au XVIII^e siècle, l’idée de tolérance pénétra davantage cette communauté – par ailleurs plus alphabétisée²⁴⁵⁹ – que ses

²⁴⁵⁸ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 130.

²⁴⁵⁹ FOCH Jacqueline, *Les protestants de La-Bastide-de-Congoust ... op. cit.*, p. 77-79. Jacqueline Foch note qu'à La-Bastide-de-Congoust, environ 70 % des protestants savaient signer leur acte de mariage tandis que plus de 75 % de catholiques déclaraient ne pas savoir, une caractéristique que l'on retrouve dans les autres espaces réformés où les marchands et travailleurs de l'industrie sont nombreux (p. 295).

voisines catholiques. Par la force des liens du Pays d'Olmes avec les centres réformés de l'est de l'Ariège, on ne peut que supposer une communauté de pensée, au minimum au sein des élites, avec les écrits de Pierre Bayle, fils d'un pasteur de l'actuel Carla-Bayle, mais surtout connu pour être l'auteur d'un *Dictionnaire historique et critique* paru en 1696²⁴⁶⁰.

Les protestants du Pays d'Olmes étaient aussi fort liés à la franc-maçonnerie. Le négociant du Peyrat Pierre-François Courtois était, par sa femme, beau-frère de Jean-Jacques Rosselloty. Ce pasteur, « fervent admirateur de Jean-Jacques Rousseau²⁴⁶¹ », exerçait son sacerdoce au Mas-d'Azil où se fonda en 1766 « une des premières loges ariégeoises *La Cordialité*²⁴⁶² » – qui devint en 1786 *L'amitié fervente* – et dont il était l'animateur. Certes, pour la fin du XVIII^e siècle, il n'existe aucune preuve d'adhésion des protestants du Pays d'Olmes à la franc-maçonnerie. En revanche, au XIX^e siècle, plusieurs petits-neveux – fabricants de peignes – de Jean-Jacques Rosselloty ont affirmé leur adhésion à la franc-maçonnerie²⁴⁶³. Bien qu'il faille se garder de toute télologie, le faisceau d'indices qui tend à indiquer que les hommes du Pays d'Olmes ont pu adhérer à la franc-maçonnerie à la fin du XVIII^e siècle est relativement important. Nombre des loges maçonniques avaient fait leur lait des idées d'égalité, de tolérance, de fraternité universelle. Cependant, on ne saurait réduire la Révolution à ces courants de pensée. Mais les idées de la franc-maçonnerie « ont pu s'accorder avec les courants d'opinion qui ont conduit à la Révolution.²⁴⁶⁴ »

Le ralliement des protestants du Pays d'Olmes aux idées des Lumières et, probablement pour une partie d'entre eux, à la franc-maçonnerie, explique en grande partie leur engagement dans la Révolution française tel que le souligne Patrick Cabanel²⁴⁶⁵. De surcroît, ces idéaux ont aussi été partagés par une partie de l'élite négociante catholique, ce qui explique le ralliement rapide de cette dernière à la Révolution.

²⁴⁶⁰ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 108.

²⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 128.

²⁴⁶² *Ibid.*, p. 132.

²⁴⁶³ Par exemple, Jean-Paul Bez et son fils Léo Bez (AP Bez-de Faucher, correspondance reçue de Léo Bez, année 1884).

²⁴⁶⁴ BAUER Alain et DACHEZ Roger, *La franc-maçonnerie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2016, p. 35.

²⁴⁶⁵ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 137.

2) La Fédération des Pyrénées et l'engagement révolutionnaire

Il ne s'agit pas ici de retracer toute l'histoire de la Révolution en Pays d'Olmes, mais de montrer que ses habitants y ont, pour une bonne partie d'entre eux, adhéré avec vigueur, au moins dans les premiers temps.

Tout d'abord, les cahiers de doléances du Pays d'Olmes rassemblent – comme de nombreux autres du temps – des plaintes contre le régime féodal. C'est en particulier le cas de celui de la paroisse du Peyrat rassemblant les communautés du Peyrat et de La-Bastide-de-Congoust. Parmi les cahiers du territoire, il exprime les « sentiments les mieux motivés »²⁴⁶⁶ en notant dans sa huitième doléance :

De tous les droits que le seigneur exige, il n'en est peut-être pas deux, dont il puisse rapporter le titre primitif [...] ; des féodistes adroits et des vassaux ignorants lui en ont concédé des nouveaux à l'époque de chaque reconnaissance, aussi les suppliants sollicitent la permission de se racheter de tous les droits qui sont légitimement dûs au dit seigneur ; et qui tiennent encore à la féodalité²⁴⁶⁷.

Les premières traces de la Révolution en Pays d'Olmes sont celles qui s'inscrivent dans le sillage de la grande Peur. Mais la plupart des sources n'indique pas tant un élan de joie à la suite de la prise de la Bastille que le fait que « les révoltes qui sont survenues dans l'état ont intimidé bien des gens pacifiques ». Cette inquiétude est engendrée par la menace des « complots de séditieux qui se sont retirés de la capitale, & qui sont errants & [...] sont des gens à craindre qui sans azille et sans moyens ne craignent pas même pour leur vie, ils ont leurs espions », c'est pourquoi « on ne saurait assez surveiller, et prévenir par des patrouilles bourgeoises volontaires chacun dans sa patrie pour les arrêter & punir leurs invasions »²⁴⁶⁸. La réaction ne se fit pas attendre : dans les jours qui suivirent, plusieurs villages des environs de la ville constituèrent des troupes armées pour se protéger. Rapidement, les communautés éprouvèrent « le besoin de s'associer pour se prêter main-forte en cas de danger »²⁴⁶⁹. Tout porte à croire que c'est dans la « commune du Peyrat que la fédération des Pyrénées a trouvé son berceau, (après la délibération prise par la d^{te} commune du Peyrat 9^e août 1789 à l'époque de la menace d'invasion des brigands) [et] que le pacte fédératif s'est si heureusement propagé,

²⁴⁶⁶ CAZANAVE Jean, « Le canton de Mirepoix. Le pays et son histoire des origines jusqu'au XX^e siècle » ... *op. cit.*, p. 37.

²⁴⁶⁷ Cahiers de doléances de la paroisse du Peyrat, 10 avril 1789, reproduit dans FOCH Jacqueline, *Les protestants de La-Bastide-de-Congoust...* *op. cit.*, annexes non paginées en fin d'ouvrage.

²⁴⁶⁸ AM Sainte-Colombe sur l'Hers, BB 2 ; Délibération du 3 août 1789, page 69.

²⁴⁶⁹ ARNAUD Gaston, *Histoire de la Révolution dans le département de l'Ariège (1789-1795)*, Toulouse, Privat, 1904, p. 120.

qu'il est généralement imité²⁴⁷⁰ ». Dans les semaines qui suivirent, cette fédération s'agrandit au-delà du Pays d'Olmes, comprenant les districts de Bélesta, Mirepoix et du comté de Sault. Si cette fédération s'était d'abord formée pour la sécurité des habitants, un mois plus tard, lors de son organisation à Bélesta, ses objectifs s'étendaient bien au-delà. Ainsi, ce jour-là, son chef jurait « de maintenir jusqu'à la dernière goutte de [son] sang la nouvelle constitution et généralement les lois émanées de l'Assemblée nationale.²⁴⁷¹ » Pierre Arches, dans un long article, expliquait que « Dès sa naissance, la Confédération est placée sous le double signe de la durée et de l'extension c'est-à-dire de l'enthousiasme révolutionnaire. Cette audace et cette foi ne sont pas rares, mais plus remarquable est [ici] la réussite car elle est exceptionnelle »²⁴⁷².

Les travaux de Pierre Arches sont aussi fort intéressants car ils mettent en exergue les liens entre le monde du négoce, en particulier du jais et du peigne, et les chefs des milices bourgeoises et, plus spécifiquement, de la Confédération des Pyrénées. Durand Caillau, du Peyrat, qui en est à l'origine était le fils de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, un des plus importants négociants protestants du Pays d'Olmes. À la tête de la Confédération, fut élu et élevé au grade de colonel-général Joseph Belot de la Digne²⁴⁷³, petit cousin du précédent mais aussi cousin par alliance de Justin Acher et époux de la très richement dotée – 40 000 livres – Éléonore de Laporterie, d'une famille de grands fabricants carcassonnais. À Sainte-Colombe, lorsque le 3 août 1789 est formée une troupe des 232 hommes, « Sous l'autorité du maire, le commandant est Jean-Marie Viviès. La composition sociale de ces états-majors est significative. Sur les huit capitaines, quatre Acher (les trois fils de Justin Acher et le fils de François Acher), trois Viviès et un Escolier neveu du maire ; sept négociants, un notaire »²⁴⁷⁴.

À La-Bastide-de-Congoust, le commandant était Jean Dangereux, héritier de Jean Bourrel, grand fournisseur local de capitaux et le capitaine Jean-Paul Coulon²⁴⁷⁵, un des plus importants fabricants du lieu. On ne multipliera pas davantage ces exemples longuement

²⁴⁷⁰ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1^{er} cahier), requête à Messieurs les administrateurs du district de Quillan, 26 septembre 1790

²⁴⁷¹ AD Ariège, L 681 ; Discours de Joseph Belot de la Digne, cité par ARNAUD Gaston, *Histoire de la Révolution ... op. cit.*, p. 121.

²⁴⁷² ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 15.

²⁴⁷³ *Ibid.*, p. 56-57 ; Joseph Belot de la Digne était déjà colonel et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ce qui explique aussi qu'il était choisi pour diriger les troupes de la Confédération des Pyrénées. Un de ses frères, Justin (probablement ce prénom provient-il de celui de Justin Acher) fut juge de paix du canton de Bélesta et son autre frère François, commandant de la garde nationale de Fougax.

²⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 64.

²⁴⁷⁵ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1^{er} cahier), Députation de Laurent Coulon (père de Jean-Paul) pour le district de Quillan « a l'effet de choisir les député que led. district de cette comté chargera de se rendre a Paris à la federation generalle de toutes les gardes nationales du royaume », du 26 juin 1790 ; Jean-Paul Coulon est ensuite devenu « commandant de la garde nationale, il a exercé ces camarades au maniement des armes » (3^e cahier, certificat de civisme de Jean-Paul Coulon, 27 juin 1794).

développés par Pierre Arches qui montrent que, dans ces premiers temps de la Révolution, la hiérarchie sociale du monde de l'industrie se reproduisait dans celle de la Confédération et des autres instances révolutionnaires.

Le Pays d'Olmes fut plus radical que Mirepoix. Ainsi, lorsque la contre-Révolution municipale sembla en passe de l'emporter à Mirepoix²⁴⁷⁶, des milliers de gardes vinrent en renforts des patriotes minoritaires dans l'ancienne cité épiscopale. Encore une fois, les protestants étaient à l'avant-poste : onze membres – soit la quasi-totalité – du conseil municipal de La-Bastide-de-Congoust, ainsi que de nombreux autres réformés étaient présents. En effet, les Bastidiens furent d'ardents défenseurs de la Révolution. En septembre 1790, ils déclaraient que leur « bonne volonté de concourir à la défense de l'Empire et au maintien de la nouvelle constitution est de notoriété publique²⁴⁷⁷ ». Deux ans plus tard, ils ajoutaient que « Les représentants et tous les individus de la Bastide sont animés d'un zèle vraiment patriotique, toujours prêts à se sacrifier pour le soutien de la patrie [et] sa défense²⁴⁷⁸ ». De fait, sur les six cent habitants que comptait le village, « leur municipalité quoique très petite [venait] de fournir au bataillon de Monsieur Barthès, compagnie de Cordié, dix-huit jeunes hommes volontaires nationaux ; deux encore au département de l'Ariège, et un dans le régiment de Cambrésis²⁴⁷⁹ ». Ainsi, les réformés du Pays d'Olmes, à l'instar des élites protestantes en France²⁴⁸⁰, ont largement adhéré à la promesse révolutionnaire qui leur offrait existence légale et liberté de culte. Cependant, l'emballement de la Révolution a fortement accru les tensions sociales.

3) Emballement révolutionnaire et enjeux sociaux

À partir de 1792, avec l'entrée en guerre de la France et l'arrestation du roi, la Révolution française a pris un tournant radical²⁴⁸¹. En Pays d'Olmes, cela se traduisit à la fois par une montée des tensions entre les différents « clans » et des bouleversements dans la hiérarchie sociale, faisant, pour un temps, d'anciens maîtres des lieux des parias.

²⁴⁷⁶ CAZANAVE Jean, « Ambitions familiales à Mirepoix (Ariège) », in Sentou Jean, *Révolution et Contre-Révolution dans la France du Midi (1789-1799)*, Toulouse, PUM, 1991, p. 49-50. Guillaume Malroc de Lafage, neveu de Justin Acher, a remporté les élections en 1791.

²⁴⁷⁷ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1^{er} cahier), requête à Messieurs les administrateurs du district de Quillan, 26 septembre 1790.

²⁴⁷⁸ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (2^e cahier), requête à Messieurs les administrateurs du district de Quillan, 21 juillet 1792.

²⁴⁷⁹ *Ibid.*

²⁴⁸⁰ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 926.

²⁴⁸¹ Voir BIARD Michel, « Chapitre III : La liberté ou la mort (1792-1795) », in BIARD Michel, BOURDIN Philippe, MARZAGALLI Silvia (dir.), *Révolution ... op. cit.*, p. 97-139.

Jusque-là, ce que l'on peut appeler la bourgeoisie avait mené la Révolution et une remarquable union autour des valeurs patriotiques paraissait régner en son sein. Mais cette belle apparence masquait mal les nombreuses tensions latentes. Ainsi, à Sainte-Colombe, le contrôle des milices bourgeoises et de la municipalité a-t-il vu rejaillir le conflit entre les Acher et les Viviès. Déjà, le 3 novembre 1789, lorsque la milice du village fut réorganisée, un seul des cinq Viviès demeura officier ; Jean-Marie Viviès, qui en avait le commandement, fut évincé. Peut-être était-ce un retour de bâton de ses accusations envers Jean-Marc Acher de Cahuazc : le 22 août, celui-ci, accusé par Jean-Marie Viviès, agent du marquis de Puivert, d'être « le moteur du soulèvement arrivé hier dans la communauté de Puivert » demandait à être lavé de tout soupçon, eu égard à sa « délicatesse & a [sa] réputation »²⁴⁸², ce que fit l'assemblée municipale. Deux mois plus tard, les habitants de Sainte-Colombe placèrent Jean-Marc Acher à la tête de la milice. Puis, en février 1790, ce fut son père, Justin Acher, qui, habile dans l'art de parler à ses concitoyens, remporta les premières élections du village, mais à seulement 59 voix sur 117 ! Un tel score vient confirmer la bipartition du village. Justin Acher conserva ce poste jusqu'au 24 février 1792, date à laquelle il laissait son neveu lui succéder en déclarant : « à cause de mon grand âge et que je ne jouis pas d'une bonne santé, ne pouvant même, vaquer à mes propres affaires, je pris la municipalité de vouloir agréer ma démission²⁴⁸³ ». Il mourrait durant l'été après cette ultime consécration sociale. Loin de s'arrêter à son décès, l'affrontement clanique reprit de plus belle à la faveur de la montée des tensions révolutionnaires. Les Viviès semblaient avoir repris le dessus : En 1793, Jean-Marie Viviès remplaça Acher Saint-Pastou au poste de maire²⁴⁸⁴ et son cousin Emmanuel Viviès était président du district de Quillan en 1794²⁴⁸⁵.

Mais les Acher ne s'avouèrent pas vaincus pour autant. Les élections de mars 1797 constituèrent probablement un des pics de tension : Jean-Marie Viviès, à la tête du parti des « vendus à l'aristocratie » - auquel s'était joint Marc-Régis Acher-Cabaniel (fils cadet de Justin Acher) fut défait par Acher Saint-Pastou, du camp des républicains modérés. N'acceptant pas d'avoir perdu, il contesta le résultat et fit venir des habitants de Rivel en renfort le lendemain alors que les bulletins devaient être recomptés. Les élections dégénérèrent : le bureau des scrutateurs fut envahi par les contestataires, Jean-Marie frappa avec sa canne à lance un habitant

²⁴⁸² AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, BB 2 ; Délibération du 22 août 1789, p. 72-73.

²⁴⁸³ AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, BB 2 ; Démission de Justin Acher (âgé de 77 ans), 24 février 1792, p. 89. Son neveu était Louis-Antoine-Clet Acher dit Saint-Pastou.

²⁴⁸⁴ Association « Sainte-Colombe d'Hier et d'aujourd'hui », *Exposition « Sainte-Colombe d'Hier et d'Aujourd'hui » des 1^{er} et 2 novembre 2014*, Sainte-Colombe, 2014, p. 74 (liste des maires du village).

²⁴⁸⁵ AD Aude, 1 L 595, lettre de Jacques Viviès à Emmanuel Viviès, président du district de Quillan, 24 août 1794.

à terre. Le tocsin résonna et d'autres habitants de Sainte-Colombe se joignirent à Acher Saint-Pastou dans une bataille de rue. Sans que l'on puisse savoir qui était le provocateur des troubles, l'administration donna raison à Jean-Marie Viviès²⁴⁸⁶. On ne s'étendra pas sur l'ensemble des affrontements claniques mêlant les aspects politiques et sociaux en Pays d'Olmes, mais on retiendra que la période révolutionnaire marqua leur montée en puissance.

Par ailleurs, alors que la Révolution semblait avoir permis à la bourgeoisie négociante d'assoir leur autorité, une partie de ses membres se retrouva mise en accusation, voire poursuivie. Suivons l'itinéraire de deux protestants qui ont joué un rôle relativement important durant cette période : Jean Dangereux et Durand Cailhau. Le premier fut accusé « d'avoir, en sa qualité de commandant, provoqué directement l'attroupement à se porter sur les châteaux de Léran & Lagarde, pour les démolir après avoir pillé²⁴⁸⁷ ». Innocenté le 17 février 1793, il obtint le droit de faire afficher 500 exemplaires du jugement. La conséquence ne se fit pas attendre : affiché à La-Bastide-de-Congoust le 1^{er} mars, le maire Laurent Coulon trouva le lendemain

Sur la place publique [...] au-dessus du jugement obtenu par le citoyen Dangereux au tribunal criminel du département de l'Aude, affichée a vu des piliers un placard d'écriture [...] contenant à force d'argent donné aux juges et aux jurés, tu es parvenu Dangereux, à avoir le présent jugement à Carcassonne. Sans quoy tu éties foutu, tous les brigans de La Bastide ont voulu sauver leur semblable et surtout l'indigne municipalité de la Bastide. Mais tu n'es pas échapé des mains de tes ennemis on se prépare pour te vaincre et te remettre au cachot.²⁴⁸⁸

Sans doute s'agissait-il là d'accusations portées par des contre-révolutionnaires car le 27 juillet 1794, Jean Dangereux recevait un certificat de civisme de la part des officiers municipaux de La-Bastide-sur-l'Hers. Ils assuraient

que le dit Dangereux a non seulement donné des marques du plus pur civisme depuis le commencement de la revolution mais que même il a contribué de tous ses moyens à l'affermissement de la République & à la défense de la chose publique par ses dons patriotiques et la générosité des offrandes qu'il a faites à la patrie avec tout l'empressement qu'on peut désirer d'un patriote & d'un bon républicain.²⁴⁸⁹

Mais la disette et les réquisitions successives finirent par tendre les relations de ce bourgeois avec bon nombre de ses concitoyens qui le, 15 novembre 1794, déclaraient qu'il leur

²⁴⁸⁶ RIVES Georges, *Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 90-95.

²⁴⁸⁷ Collection personnelle (don de la famille Marty, descendante de Jean Dangereux) ; Extrait des registres du greffe du tribunal criminel du département de l'Aude, 17 février 1793.

²⁴⁸⁸ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (2^e cahier), déclaration de Laurent Coulon, maire, 2 mars 1793.

²⁴⁸⁹ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (3^e cahier), certificat de civisme de Jean Dangereux, 27 juillet 1794 (relevons que le même jour s'achevait la Terreur).

« était douloureux [...] de voir que le citoyen Dangereux avait fait au Peyrat un échange de cinq setiers bled contre un cochon, malgré qu'il n'avait pas besoin du dit cochon pour luy, qu'on pourrait même dire autre chose à ce sujet »²⁴⁹⁰. Ces autres choses furent dites six mois plus tard : le conseil municipal devait statuer sur son cas à la suite d'une pétition présenté au district. Entre autres tromperies, Jean Dangereux était accusé d'avoir caché ses récoltes et de n'avoir donné qu'un cinquième de ses prolifiques récoltes, 40 setiers sur 174 de blés et 27 de millet²⁴⁹¹. Il semble que Jean Dangereux s'en soit bien sorti puisqu'il occupa ensuite la fonction de maire.

Durand Cailhau est resté dans l'histoire comme celui qui fut à l'origine de la création de la Confédération des Pyrénées et un des meneurs de la Révolution, encore commissaire du district en mai 1793²⁴⁹². Cependant les descendants de sa famille ont gardé une toute autre mémoire des événements révolutionnaires qui contrastait fortement avec un récit unitaire glorifiant l'unité du territoire. Il importe de la restituer ici pour bien la comprendre :

Ma mère me disait que sa chère arrière-grand-mère lui racontait avec effroi toutes les souffrances subies pendant la révolution de 90-93. On leur confisqua tous leurs biens, même le blé qui était dans leurs greniers ou la farine. Elle ne sauva ses enfants (21) qu'en cachant dans les grandes armoires des ½ sacs de farine fourrés derrière des piles de draps ou d'autres linge de table. Lorsque la faim les tenaillait trop, vite en veillant et en faisant bonne garde pour ne pas être surpris par les soldats-espions, ont détrempeait ou délayait un peu de cette farine dans de l'eau chaude, en faisant aussitôt disparaître toute trace de cette nourriture qui aurait pu tout compromettre. À tout moment les soldats venaient plonger leurs sabres dans les lits, les matelas pour voir si Monsieur Caillaux dont on avait mis la tête à prix n'y était pas caché !! J'ai moi-même vu ces toiles de matelas portant l'empreinte de sabres et de la poignée. J'en avais une bien repris et finalement à mon lit, et je demandais à ma mère pourquoi on avait fait tant de trous dans les tous les sens avec ces pois ronds ?? Elle me dit : « tu le sauras plus tard ! En soupirant. » – À ma rentrée de pension, j'interrogeai encore ma chère maman à ce sujet, qui me dit que ces trous avaient été pratiqués par les soldats, qui avait l'ordre de pénétrer à toute heure, jour ou nuit, dans leur demeure pour tuer M^r Caillaux s'il s'était caché dans la paillasse entre les matelas : leurs sabres plongeaient et sabraient la literie. Mais, il dût la vie à une digne métayère qui le cachait dans une grande armoire, devant laquelle elle avait ramassée de toiles d'araignées – (caché) elle lui faisait passer la nourriture et en sortait les choses qui eussent gêné !! À la mort de Robespierre, ils furent se réfugier chez le marquis de Portes qui n'était pas Français, et qu'on ne pouvait attaquer.²⁴⁹³

²⁴⁹⁰ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (3^e cahier), verbal contre François Daynié, agent du citoyen Dangereux, 15 novembre 1794.

²⁴⁹¹ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (3^e cahier), contre le citoyen Dangereux, 13 avril 1795.

²⁴⁹² AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (2^e cahier), réquisition des armes et munitions, 22 mai 1793.

²⁴⁹³ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 10. On voit dans ce récit que la mémoire de Virginie Bez prend quelques libertés avec l'histoire puisque le marquis de Portes était bien

Le plus important n'est pas tant la véracité elle-même de ce récit, mais la mémoire qu'en conservait cette descendante la bru de Jean-Paul Bez, un des associés de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois. L'extrémisme de la période de la Terreur demeurait gravé cent trente ans après celle-ci, ce qui contribua sans doute au fait que les Bez soient des Républicains modérés. On peut comparer ce qui est arrivé à ces quelques notables à ce qui passait ailleurs pour les protestants. Patrick Cabanel souligne que « l'opposition à la Révolution se complique d'une forme de "lutte des classes", les protestants étant ici, comme partout dans le Midi, à la fois les chefs de la Révolution et de grands et riches propriétaires »²⁴⁹⁴.

II. La fin de l'Ancien Régime, un bouleversement social ?

1) Une noblesse affaiblie

En 1789, le 14 juillet marqua une première alerte pour la noblesse en France. Durant les deux à trois semaines qui suivirent, les châteaux furent attaqués pendant la Grande peur, mais cela ne semble pas avoir été le cas en Pays d'Olmes. Dans la nuit du 4 août, pour calmer l'agitation populaire, les députés prirent la décision d'abolir les priviléges et de déclarer rachetables les droits seigneuriaux. Rapidement, de nombreux membres de la noblesse décidèrent de se réfugier à l'étranger. Ce fut le cas en Pays d'Olmes.

Certes, Justin Acher de Cahuzac, anobli récent, ne s'est pas senti inquiété par les évènements révolutionnaires. Bien au contraire, il prit part avec ses fils et ses neveux à l'organisation de forces armées qui jouèrent un rôle actif durant la période. Toutefois, entre septembre et novembre 1789, il prit la précaution de ne plus se qualifier de seigneur et de ne plus employer de particule dans les actes notariés²⁴⁹⁵. Un an plus tard, alors que la compagnie des secrétaires du roi venait d'être supprimée²⁴⁹⁶, c'était la longue titulature de « conseiller secrétaire du roy en la grande chancellerie maison couronne de France » qu'il abandonnait au profit de celle de « maire »²⁴⁹⁷. La dernière fois où il employa sa titulature complète semble être

Français et que si un Cailhau était devenu régisseur de la forge de ce marquis, il s'agissait de Gaston-Jean-Baptiste Cailhau qui était décédé en 1784. On ajoutera pour être précis que l'on ne sait à quel Cailhau Virginie Bez fait référence, mais sûrement pas à cet ancêtre puisque, pour sa part, elle descendait d'une de ses filles.

²⁴⁹⁴ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 137. Cette opposition entre protestants et catholiques est illustrée par le fait qu'un des frères Cailhau (l'auteur ne précise pas s'il s'agit de Durand ou Jean-François) ait mené la destruction des cloches de l'église de Rivel (PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 303-305).

²⁴⁹⁵ AD Aude, 3 E 3887 ; Vente de Pierre Lafitte d'Aigues-Vives à M. Justin Acher, seigneur de Cahuzac, secrétaire du roy maison couronne de France, 5 septembre 1789, f° 69 ; Vente de Jean-Pierre Astruc, voiturier de Puivert, à M. Justin Acher, secrétaire du roy en la grande chancellerie maison couronne de France, 2 novembre 1789, f° 80.

²⁴⁹⁶ FAVRE-LEJEUNE Christine, *Les secrétaires du Roi ... op. cit.*, p. 37.

²⁴⁹⁷ AD Aude, 3 E 3887 ; Vente de Jean Autier, brassier de Régat, à M. Justin Acher, secrétaire du roy, & maire de la municipalité dudit Sainte-Colombe, 26 septembre 1790, f° 186 ; Vente de François Benet, brassier de Tabre,

en avril 1791 lorsqu'il fit une procuration pour percevoir tout ce qui pouvait être lié à la liquidation de l'office de secrétaire du roi²⁴⁹⁸. En revanche, les deux autres seigneurs d'envergure adoptaient une toute autre attitude.

La partie est du territoire appartenait à Bernard-Emmanuel de Roux, marquis de Puivert, Sainte-Colombe, Rivel et autres places. Contrairement à son père, président à mortier du parlement de Toulouse²⁴⁹⁹, Bernard-Emmanuel de Roux s'est orienté vers la carrière militaire ; à la veille de la révolution, il est major dans le régiment de Guyenne²⁵⁰⁰. Sans que l'on puisse préciser la date précise de son départ, le seigneur de Sainte-Colombe émigra entre 1789 et 1790 pour rejoindre le comte d'Artois dont il devint aide de camp en août 1790. Il passa le reste de la Révolution comme officier commandant les troupes royalistes à l'étranger tandis que son frère cadet, Victor, accusé d'avoir participé à un complot, fut exécuté le 22 juillet 1794²⁵⁰¹. Pendant ce temps, Jean-Marie Viviès, son agent, tentait sans grand succès de défendre ses biens et ses droits seigneuriaux à Rivel et Sainte-Colombe²⁵⁰², jusqu'à ce que ceux-ci soient mis sous séquestre le 19 mars 1792²⁵⁰³. Sept ans plus tard, Bernard-Emmanuel de Roux fut envoyé en mission pour organiser le soulèvement du Midi, arrêté et écroué à Vincennes jusqu'à la défaite de Napoléon en 1815. Il contribua alors au rétablissement de l'autorité royale et fut député de l'Aude jusqu'en 1816²⁵⁰⁴ avant de terminer sa carrière comme gouverneur de Vincennes. Si son fils Gabriel-Fortuné reçut en majorat une partie des biens que son père a récupéré²⁵⁰⁵, la famille de Roux s'éloignait définitivement d'un territoire dont elle avait été un des maîtres durant des siècles.

Le reste du Pays d'Olmes appartenait pour l'essentiel à la famille de Lévis dont les deux branches avaient été réunies en la personne de Louis-Marie-François-Gaston de Lévis. Après une belle carrière militaire, celui-ci était rentré en 1759 sur la terre de ses ancêtres²⁵⁰⁶.

à demoiselle Victoire Acher Floriac, actuellement chez les dames régentes à Mirepoix, représentée par son tuteur M. Justin Acher, maire de la municipalité de ce lieu [Sainte-Colombe], 18 octobre 1790, f° 198.

²⁴⁹⁸ AD Aude, 3 E 3887 ; Procuration de M. Justin Acher de Cahuzac, « ci-devant secrétaire du roi en la grande chancellerie maison couronne de France domicilié à Sainte-Colombe », 5 avril 1791, f° 272-273.

²⁴⁹⁹ RIVES Georges, *La saga des Roux ... op. cit.*, p. 51-69.

²⁵⁰⁰ AD Hérault, 203 J 32 ; Etats des services du marquis Bernard Emmanuel Jacques de Roux, marquis de Puivert, 1772-1830. Différentes pièces de ce dossier ayant été utilisées pour ce paragraphe, seule la cote générale est citée.

²⁵⁰¹ RIVES Georges, *La saga des Roux ... op. cit.*, p. 51-69.

²⁵⁰² PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 273-280 : le château de Puivert et le château de Sainte-Colombe furent fortement endommagés par les révolutionnaires.

²⁵⁰³ RIVES Georges, *Anciennes familles de Sainte-Colombe ... op. cit.*, p.64.

²⁵⁰⁴ http://www.senat.fr/pair-de-france/puivert_bernard_emmanuel_jacques_de_rouxpfo462.html; page consultée le 30 août 2017.

²⁵⁰⁵ RIVES Georges, *Anciennes familles de Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 65-69. Le majorat fut établi par Napoléon en 1808. Il s'agissait d'une possibilité de rétablir le au moins partiellement le droit d'aînesse.

²⁵⁰⁶ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, t. 1, p. 249.

En 1789, les États généraux du Languedoc l'élurent député de la noblesse aux États généraux du royaume²⁵⁰⁷. Mais c'est à son fils Charles-Philibert-Gaston que revint cette charge ; lui, se retirait sur ses terres. À la suite de la Grande Peur on l'accusa de stocker des armes dans son château de Lagarde : il le fit visiter par les municipalités de Pamiers et de Foix. Innocenté, il se fit délivrer un certificat de civisme²⁵⁰⁸. Par prudence, il se hâta de rejoindre la Fédération des Pyrénées. Cependant, en octobre 1789, à la suite des journées d'octobre qui ont vu le roi ramené de force à Paris, le marquis de Mirepoix estimait qu'il n'y avait plus « en France ni foy ni loy ni roy²⁵⁰⁹ ». Il partit donc pour Rome se réfugier chez le cardinal de Bernis ; après la mort de celui-ci, il s'installa à Venise où il décéda en 1800. En décembre 1791, il avait fait donation à son fils aîné de tous ses biens. Charles-Philibert-Gaston de Lévis, qui venait d'être nommé maréchal de camp, se retira de ses fonctions par crainte des événements mais demeura néanmoins à Paris. Il fut accusé d'avoir arrêté le travail dans ses possessions, incarcéré puis exécuté le 27 mai 1794. Émigrés avec leur mère, ses enfants revinrent après la fin de la Terreur. Contrairement à la famille de Roux, ils se fixèrent pour but de retrouver les terres de leurs ancêtres et d'y habiter un des châteaux, ce qui, de fait, limitait le choix à Léran, les autres ayant tous été plus ou moins détruits²⁵¹⁰. Deux de ses trois enfants marquèrent à nouveau de leur empreinte le territoire au XIX^e siècle : à Léran, son fils, devenu duc de Lévis-Mirepoix, et plus au sud -à La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat principalement – sa sœur mariée avec le comte de Laubespine. Cependant, la Révolution avait ouvert une parenthèse forte pour leurs propriétés.

2) Les Biens nationaux : un bouleversement social ?

Le 9 novembre 1791, l'Assemblée décréta que les émigrés non revenus au 1^{er} janvier 1792 verraient leurs biens confisqués²⁵¹¹. Les biens de Bernard-Emmanuel de Roux furent donc confisqués. Mais Pour échapper à cette confiscation, le marquis de Mirepoix donna ses biens à son fils le 12 décembre. En réponse à ce type de stratégie, il fut décreté le 24 novembre 1792 que tous les actes de donation entre vifs faits par des émigrés depuis le 1^{er} juillet 1789 seraient nuls. Loin de se décourager, le comte de Lévis essaya tous les recours possibles jusqu'à son

²⁵⁰⁷ MARTIN Georges, *Histoire et généalogie de la maison de Lévis*, Lyon, Imprimerie Sud Offset, 2007, p. 101.

²⁵⁰⁸ ARNAUD Gaston, *Histoire de la Révolution ... op. cit.*, p. 116

²⁵⁰⁹ AD Ariège, 46 J 360 ; Lettre du marquis de Mirepoix (depuis Rome) à son intendant, M. Rivel, 4 novembre 1789.

²⁵¹⁰ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, t. 1, p. 296. La veuve du marquis de Mirepoix était Alexandrine de Montboisier. Elle décéda à Paris en 1807, laissant un fils (son aîné était décédé à 17 ans en 1804) et deux filles.

²⁵¹¹ BIARD Michel, BOURDIN Philippe, MARZAGALLI Silvia (dir.), *Révolution ... op. cit.*, p. 92.

exécution²⁵¹². Le 12 juin 1798, sa veuve réussit à négocier la restitution des biens invendus en échange de la renonciation aux biens déjà vendus et à toutes les rentes : c'était un compromis qui permettait à la famille de Lévis de ne pas tout perdre²⁵¹³.

Il ne s'agit pas ici de faire l'inventaire de tous les biens confisqués et vendus mais de ceux liés à l'industrie du jais et du peigne puis de savoir en quoi cela a pu ou non changer les structures sociales et économiques du territoire. En ce qui concerne les biens du marquis de Sainte-Colombe, tout ce qu'il possédait comme usine fut vendu. À Rivel, le moulin dit de l'Évêque pour 3 000 francs²⁵¹⁴. À Sainte-Colombe, la forge fut achetée par Ambroise Avignon, négociant de Fougax, pour 180 000 livres²⁵¹⁵ les trois moulins à jais encore en activité furent acquis par Paul-Emmanuel Viviès, fils de Thomas Viviès pour la somme de 2 500 livres²⁵¹⁶. Ici, prenait fin la longue mainmise des seigneurs sur les biens industriels : rappelons qu'en 1686, l'arrière-grand-père de Bernard-Emmanuel de Roux louait les quatre moulins à jais de Sainte-Colombe à l'arrière-grand-père de Paul-Emmanuel Viviès pour 400 livres par an²⁵¹⁷. Le basculement de propriété était acté et ce, pour un coût très intéressant – à peine huit fois le prix de la location annuelle – en raison, en partie, de la crise que traversait alors le jais.

Les problèmes de vente des bijoux en jais entraînèrent un fort désintérêt pour les moulins à jais de la famille de Lévis : à La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat, les moulins à jais furent certes confisqués, mais demeurèrent invendus, faute d'acheteur. Leur prix pouvait pourtant paraître attractif : au Peyrat, seulement 550 livres pour les deux moulins à quatre caissettes et 740 livres pour celui à six²⁵¹⁸. Le prix de celui de La-Bastide-sur-l'Hers avait été revu à la baisse, passant de 1 550 livres le 29 décembre 1794 à 900 livres au 1^{er} novembre 1795²⁵¹⁹. Malgré cela, les habitants de ces villages préférèrent louer les moulins en fonction de la demande plutôt que d'investir dans cette période à haut risque pour le jais. Ainsi, après avoir

²⁵¹² AD Ariège, 46 J3 369 ; Observations sur la pétition présentée au département de l'Ariège, par Charles-Philibert-Marie-Gaston Lévis-Mirepoix, 1793.

²⁵¹³ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, t. 1, p. 294.

²⁵¹⁴ PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 319.

²⁵¹⁵ RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 32.

²⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 18-19. L'achat est effectué par Jean Bourges, commis chez Thomas Viviès, pour le compte de Paul-Emmanuel Viviès, le 7 septembre 1794.

²⁵¹⁷ AD Aude, 3 E 3805 ; Arrentement des moulins à jayet de Sainte-Colombe fait par M^r [de Sainte-Colombe] à Vivies, 29 novembre 1686, f° 196.

²⁵¹⁸ AD Ariège, 1 Q 9 ; Estimation des biens de l'émigré Lévis-Mirepoix, 27 décembre 1794. Les trois moulins estimés au Peyrat sont les moulins de Marly et de Madame (dit aussi « d'en bas ») pour les moulins à quatre caissettes et le moulin de l'Éveillé (du surnom de Pierre Bez, cousin de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, qui l'exploitait au milieu du XVIII^e siècle) à six caissettes.

²⁵¹⁹ AD Ariège, 1 Q 9 ; Estimation des biens de l'émigré Lévis-Mirepoix, 27 décembre 1794 ; AD Ariège, 1 Q 1027 ; Estimation des biens de l'émigré Lévis-Mirepoix, 1^{er} novembre 1795.

été laissés pendant plusieurs années à l'abandon, trois de ces moulins furent affermés pour trois ans le 22 mars 1804 par Jean Maris, charpentier de La-Bastide-sur-l'Hers, en échange des réparations – évaluées à 600 francs – qu'il s'engageait à effectuer²⁵²⁰. En revanche, à Léran, dès le mois de juillet 1794, un des moulins à jais fut acquis pour 3 300 livres par Jean-Abel Bez²⁵²¹, marchand tanneur, dont le père et l'oncle avaient construit un moulin à jais à côté de leurs tanneries. Toutefois, il n'a pas été possible de suivre le devenir des autres moulins. Pour sa part, la forge de Campredon fut vendue avec de nombreuses terres environnantes pour 312 000 livres à six acheteurs²⁵²². Quelques années plus tard, Jean-Pierre Iché devint seul propriétaire de la forge, puis les enfants Lévis Mirepoix en acquirent la moitié en 1810 et le marquis tenta de récupérer la partie qui lui manquait mais finit par être débouté en 1837²⁵²³.

Lors de la succession de Charles-Philibert-Marie-Gaston de Mirepoix, la majorité des biens situés à Léran fut dans la logique de la primogéniture mâle recueillie par Athanase-Gustave-Charles-Marie de Lévis-Mirepoix, tandis que le reste, en particulier les moulins de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat, était attribué à une de ses sœurs, la marquise de Laubespine²⁵²⁴. Ainsi, contrairement à Sainte-Colombe-sur-l'Hers où les biens seigneuriaux étaient passés aux mains des négociants, la Révolution ne marqua pas le passage de propriété des usines des seigneurs aux fabricants qui continuèrent à les louer jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Néanmoins, l'émigration des Lévis-Mirepoix suspendit pour un temps leur domination sur la propriété en Pays d'Olmes. Un des symboles les plus forts de cette suspension fut l'acquisition de leur château de Léran – qu'ils durent racheter 80 000 francs en 1805 – par « les frères Carrère et la dame Carrère épouse [Jean-Paul] Coulon²⁵²⁵ ». Ce dernier, de La-Bastide-sur-l'Hers, était un fervent révolutionnaire : il fut commandant de la garde nationale et maire du village²⁵²⁶. Il était aussi un important fabricant qui profita de la vente des Biens nationaux pour diversifier ses activités. En 1803, d'après Louis Bergès et Michel Cours-Mach, il aurait accumulé 100 000

²⁵²⁰ AD Ariège, 46 J 389 ; livre de recettes du revenu des biens invendus des enfants Lévis-Mirepoix.

²⁵²¹ AD Ariège, 46 J 369 ; Adjudication d'un moulin à jayet à deux étages et une maison joignant situés dans la commune de Léran provenant de l'émigré Lévis en faveur du citoyen Abel Bez Jeune, tanneur de Léran, pour lui ou pour ami élu ou à élire, 27 juillet 1794.

²⁵²² AD Ariège, 46 J 369 ; Vente des biens nationaux confisqués sur Lévis Mirepoix émigré, sis dans la commune d'Aguilhanes, lieu-dit Campredon, 3 février 1795. L'acheteur se nommait Paul Laugé, il déclarait avoir fait l'acquisition pour Étienne Iché et son frère Jean-Pierre de Léran, pour Jean-Baptiste Bonoure de Villeneuve, pour Guillaume Fonquerne de Campredon et enfin pour Pierre Debosque d'Espéraza (ditué à 30 km).

²⁵²³ CANTEL AUBE Jean, « Forges à la catalane, martinets et travail du fer », in Association pour l'animation d'action culturelle dans la haute vallée de l'Hers, *La haute vallée, au fil de l'Hers ... op. cit.*, p. 242-243.

²⁵²⁴ PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, t. 1, p. 300.

²⁵²⁵ AD Ariège, 1 Q 102 ; Vente du château et des métairies de Léran par les sieurs Carrère frères et la dame Carrère épouse Coulon à la famille de Lévis-Mirepoix moyennant 80 000 francs, 4 octobre 1805..

²⁵²⁶ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (4^e cahier), certificat de civisme de Jean-Paul Coulon, 14 janvier 1795.

francs de capitaux dont les deux tiers étaient constitués par des Biens nationaux²⁵²⁷. Décédé précocement (il n'a que 41 ans) le 22 juillet 1809, il laissait à sa veuve Françoise Carrère et à ses enfants 40 100 francs de biens immobiliers et 57 076 F de meubles²⁵²⁸.

Finalement, la partie est du territoire fut plus affectée par les transferts de propriété : il n'y restait plus d'usine appartenant au seigneur, tandis qu'à l'ouest, les de Lévis-Mirepoix et les de Laubespain conservaient la mainmise sur une bonne partie des établissements industriels. Cette différence entre l'est et l'ouest du territoire du peigne fut encore accentuée par la création des départements en 1790.

III. Un territoire scindé en deux par la création des départements

Durant l'hiver 1789-1790, les circonscriptions administratives d'Ancien Régime sont supprimées au profit de la création des départements. Si « Les limites des départements respectent le plus souvent les cadres provinciaux²⁵²⁹ », cela n'a pas été le cas de la séparation entre l'Aude et l'Ariège. La nouvelle frontière morcelait le Pays d'Olmes et plusieurs municipalités luttaient pour obtenir des modifications, signe d'une divergence majeure entre la vision de ceux qui créèrent les départements et les habitants du territoire.

1) La rupture avec l'Ancien Régime au prix d'un compromis insatisfaisant

Sous l'Ancien Régime, administrativement, le territoire du jais et du peigne était entièrement compris dans le diocèse de Mirepoix, lui-même rattaché à l'intendance du Languedoc dont le siège était à Montpellier. Or, la création des départements, visant à réformer « L'inextricable maquis territorial où coexistaient pays d'états et pays d'élections et où se superposaient avec des frontières incertaines gouvernements militaires, généralités, bailliages et sénéchaussées, diocèses²⁵³⁰ », vint profondément bouleverser l'unité du diocèse. En effet, guidée par la rationalité de l'esprit des Lumières, le découpage des départements se voulait respectueux de quelques grands principes d'apparence logique. Il s'est tout d'abord agi de délimiter de façon quasi linéaire des espaces égaux de 18 lieues de côté, eux-mêmes divisés en districts à leur tour divisés en cantons de 4 lieux carrées²⁵³¹.

²⁵²⁷ BERGÈS Louis et COURS-MACH Michel, *Grands notables du 1^{er} Empire*, n° 12, Ariège, CNRS, Paris, 1985, p. 61.

²⁵²⁸ AD Ariège, 3 Q 2656 ; Déclaration des biens de Jean-Paul Coulon à son décès, 23 août 1809. On constate un décalage de 60 000 francs avec les chiffres évoqués par Louis Bergès et Michel Cours-Mach. Cependant, rien ne permet d'affirmer que le patrimoine de Jean-Paul Coulon n'ait pas été transmis entre temps.

²⁵²⁹ MARTIN Jean-Clément, *La Révolution française, 1789-1799, une histoire socio-politique*, Paris, Belin, 2004, p. 96.

²⁵³⁰ TULARD Jean et TULARD Marie-José, *Napoléon et 40 millions de sujets. La centralisation et le Premier Empire*, Paris, Gallimard, 2014, p. 37.

²⁵³¹ *Ibid.*, pour ce qui précède (et ce qui a trait ci-dessous à la création des départements en France), p. 45 à 50.

Rapidement, ce bel ordonnancement dut faire face à la réalité géographique. De fait, les officiers municipaux de Foix expliquaient que « des divisions purement géométriques [...] n’offrent pas de grands inconvénients dans un pays plat, mais dans un pays hérissé de montagnes inaccessibles, séparées par des vallons étroits, il est impossible de suivre la même marche, sans s’exposer à s’éloigner du but que l’on s’est proposé²⁵³² ». Ainsi, les députés de l’Assemblée nationale modifièrent leur projet de département au cours d’une phase de réajustement en préservant à peu près leur objectif initial d’homogénéité de taille avec pour règle que tous les habitants puissent atteindre le chef-lieu du département en une journée de cheval. En suivant le principe de centralité du chef-lieu, les officiers municipaux de Foix avaient proposé, dès le 14 novembre, la création d’un département qui comprendrait « à l’est du Comté [de Foix] le diocèse de Mirepoix jusqu’à la rivière de la Vixière, avec Chalabre, Bélesta le pays de Sault, à l’ouest, l’entier diocèse de Couserans ; il aura pour limites au sud les Pyrénées, depuis l’Hospitalet jusqu’aux frontières du Comminges et au nord une ligne allant de Cintegabelle et Lézat jusqu'à la Garonne, à la hauteur de Carbone.²⁵³³ » Par la même occasion, ils suggéraient de former « quatre départements le long des Pyrénées, un à l’est et deux à l’ouest du département de Foix »²⁵³⁴. Un tel projet suscita à la fois l’adhésion – de quasiment toutes les villes du comté de Foix – et la contestation – tant de Toulouse qui voulait s’approprier le comté de Foix que des espaces qui se retrouvaient englobés (le Couserans et le diocèse de Mirepoix) et perdaient de leur puissance et de leur autonomie. Entre décembre et janvier, Marc-Guillaume-Alexis Vadier, député de Pamiers, réussit à convaincre le Couserans et le Mirapicien de se rallier à sa proposition.

Le département de l’Ariège fut créé le 27 janvier 1790. Cependant, Mirepoix n’avait accepté qu’à la condition de partager avec Pamiers le statut de chef-lieu de district²⁵³⁵. De surcroît, pour recueillir le consentement des administrateurs carcassonnais, Chalabre, Bélesta, La-Bastide-de-Congoust, Le Peyrat et Léran ainsi que le Pays de Sault leur furent cédés. Ils étaient rattachés au district de Quillan et divisés en suivant le cours de la rivière qui les traversait : la haute vallée de l’Hers avait pour chef-lieu de canton Bélesta, tandis que la moyenne vallée avait pour chef-lieu Sainte-Colombe qui commandait un canton comprenant Rivel, Le Peyrat, La-Bastide-de-Congoust et Aguilhanes²⁵³⁶. En somme, les administrateurs

²⁵³² ARNAUD Gaston, *Histoire de la Révolution ... op. cit.*, p. 141.

²⁵³³ *Ibid.*, p. 142.

²⁵³⁴ *Ibid.*, p. 142.

²⁵³⁵ *Ibid.*, p. 146-147.

²⁵³⁶ RIVES Georges, *Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 90-95.

étaient arrivés à un compromis que l'on pourrait penser satisfaisant. Or, ce « découpage départemental est l'occasion de raviver des querelles locales, familiales, voire religieuses et politiques²⁵³⁷ » : l'analyse de Jean-Clément Martin s'applique fort bien au cas du Pays d'Olmes.

2) Instabilité et mécontentement face au nouveau découpage administratif

La nouvelle structure administrative n'était absolument pas du goût de la plupart des habitants du territoire. Dès le 30 mars, les citoyens de La-Bastide-de-Congoust se réunirent pour contester ce découpage. Leur propos mérite d'être retranscrit ici :

La Bastide de Congoust, diocèse de Mirepoix sénéchaussée de Limoux, les habitans du d^r lieu s'étant assemblés extraordinairement a l'effet de prendre en consideration, le mode le plus convenable, pour s'assimiler aux canton, district, et département qui convienne mieux a leur situation locale, leur sol [...]. Considerant que l'assemblée nationale n'a rien tant à cœur que d'opérer cette convenance, et que pour y réussir complètement quant a cette partie des Pirénées, elle vient de nommer trois commissaires (MM. le maire de Foix, le maire de Saint-Girons et Mr le curé de Serres) pour former le département de Foix.

Considerant encore que le district de Quillan, et le département de Carcassonne, auxquels il semble qu'on ait voulu annexer le dit lieu de La Bastide, ne conviennent nullement a cette communauté, sous aucun rapport, par la distance des lieux, la difference des sols, le peu de relation pour le commerce, et que par l'inverse de ses motifs, tout les attire au contraire au département de Foix.

Il a été résolu unanimement et par acclamation de députer le sieur Jean Baptiste Bez officier municipal vers Messieurs les commissaires susdits pour les prier d'agréer le vœu des dits habitans qui est celuy -cy. D'être assimilés au district de Mirepoix pour l'administration - au district judiciaire et département de Foix pour la justice et affaires majeures, et au canton de la Roque, ou tel autre plus proche encore s'il est possible ce que ladite communauté confie a la sagesse de MM. les susdts commissaires et de son député. Les sus dits habitans se flattent d'autant mieux que leur demande sera accueillie, que de concert avec les lieux de Belesta, Fougax, le Barrineuf, l'Aguillon, le Peyrat, et Mireval qui présentent le même vœu avec une population d'environ huit à dix mille ames, donnent la rivière de l'Hers pour ligne de démarcation avec les district de Quillan, et département de Carcassonne, borne intelligible et immuable qui convient parfaitement au département de l'Oriège, ainsy délibéré et ont signé ceux qui ont seu.²⁵³⁸

On ne manquera pas de remarquer que, malgré leur ferveur révolutionnaire, les habitants de La-Bastide-de-Congoust utilisaient encore les références aux circonscriptions d'Ancien Régime. Plus encore, la plupart des villages mentionnés ne semblaient pas se sentir de liens avec l'Aude qui venait de naître. Pourtant, lorsque l'on connaît la force des relations économiques et sociales avec Sainte-Colombe, on ne peut qu'être surpris de lire ici qu'il y avait peu de relations avec la partie audoise du territoire. De même, leur demande d'être rattachés au

²⁵³⁷ MARTIN Jean-Clément, *La Révolution française ... op. cit.*, p. 97.

²⁵³⁸ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1^{er} cahier), Députation pour Foix pour le district, 30 mars 1790.

canton de Laroque-d'Olmes apparaît étrange dans la mesure où l'activité économique de ce village était de plus en plus centrée sur le textile²⁵³⁹ et que ses notaires étaient loin de traiter toutes les affaires des Bastidiens dont les vues semblaient avoir été fort changeantes. Ainsi, lorsque sept mois plus tard, La-Bastide-de-Congoust était détachée du canton de Sainte-Colombe pour être rattaché à celui de Bélesta, ses conseiller municipaux considéraient cette « translation » comme « préjudiciable » car « aucune affaire d'interet ni de commerce » n'y appelle ses habitants. Ils ajoutaient : « au contraire tout nous mene jurnellement a S^{te} Colombe, avec lequel nous nous trouvons liés et par notre fabrique de jayet et de peignes qui occupent les deux tiers de nos concitoyens et par toutes sortes d'autres relations particulières ». Par conséquent, ils concluaient qu'il « parait encore du plus grand interet de cette commune de demander que le chef du canton soit continué à S^{te} Colombe comme l'endroit le plus propre, et par ses ressources et par ses lumieres ». Puis, ils prièrent « M^r Acher de Cahuzac administrateur au d^t departement de vouloir bien être l'organe de [leurs] communes respectives auprès de son corps.²⁵⁴⁰ » Leur demande fut rapidement couronnée de succès et le rattachement au canton de Bélesta ne fut qu'une courte parenthèse²⁵⁴¹.

Mais la préoccupation première des Bastidiens demeurait leur refus de l'intégration au département de l'Aude. Ainsi, en décembre 1792, dès qu'il fut élu, le jeune maire Jean-Paul Coulon – il était alors âgé de 24 ans – s'empressa de renouveler la demande de rattachement au département de l'Ariège, en évoquant trois points centrés autour de l'éloignement²⁵⁴² :

De Carcassonne, siège du département, de 10 lieues contre seulement 5 pour Foix ;
De Quillan, siège du district, de 6 lieux contre 2 seulement pour Mirepoix, ce à quoi s'ajoute des chemins bien plus praticables et des « liaisons plus intenses » tant pour acheter des denrées que pour y vendre ce qui se fabrique à La-Bastide-de-Congoust ;
De Narbonne, siège épiscopal, de 18 lieux contre seulement 6 pour Pamiers.

Le mécontentement des Bastidiens – et d'autres habitants des villages alentours – révèlent l'insatisfaction créée par le nouveau découpage administratif qui finit par être modifié.

²⁵³⁹ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 48-49.

²⁵⁴⁰ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1er cahier), Canton a changer, 19 novembre 1790.

²⁵⁴¹ Dès le moins suivant, La-Bastide-de-Congoust faisait à nouveau partie du canton de Sainte-Colombe.

²⁵⁴² AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (1^{er} cahier), demande pour avoir le district à Mirepoix, 26 décembre 1792.

3) Un territoire administrativement divisé en deux

Les années 1793 à 1802 ont été marquées par des modifications majeures dans l'administration du territoire. Au mois de septembre 1793, la commune de La-Bastide-de-Congoust délaissa ce nom pour celui de La-Bastide-sur-l'Hers²⁵⁴³. Mais c'est l'année suivante que les changements se firent plus importants : le 27 mai 1794, la plupart des communes sises sur la rive gauche de l'Hers finirent par avoir gain de cause en étant rattachées au département de l'Ariège. Dans le même temps, Mirepoix perdait son rang de siège du district au profit de Pamiers. L'ancienne cité épiscopale – cette petite ville avait aussi perdu son statut d'évêché – n'était désormais plus qu'un simple chef-lieu de canton, au même titre que le village de Léran qui remplaçait Laroque d'Olmes²⁵⁴⁴. C'est d'ailleurs au canton de Léran que furent d'abord rattachés les villages de la moyenne vallée de l'Hers (à partir de La-Bastide-sur-l'Hers), tandis que ceux de la haute vallée de l'Hers – de Fougax-et-Barrineuf (les deux villages ont été alors regroupés) à Vilhac-Aiguilhanes en passant par Bélesta – étaient définitivement rattachés au canton de Lavelanet.

Désormais, Sainte-Colombe-sur-l'Hers – qui prit ce nom à la même période – et Rivel se trouvaient de l'autre côté de la frontière départementale ; le canton de Sainte-Colombe-sur-l'Hers devenait alors un microscopique canton composé de ces deux seules communes²⁵⁴⁵ ! Quelques années plus tard, ce canton était intégré à celui de Chalabre. De même, en 1802, le canton de Léran était absorbé par celui de Mirepoix qui prenait une physionomie stable pour plus d'un siècle et demi²⁵⁴⁶.

Au terme de la Révolution française, le territoire du jais et du peigne, jusque-là relativement homogène d'un point de vue administratif, se retrouvait donc morcelé en trois parties. À l'est, Sainte-Colombe et Rivel dans l'Aude dépendaient de la préfecture de Carcassonne. Au sud, à partir de Vilhac-Aiguilhanes²⁵⁴⁷ et en longeant l'Hers, les villages étaient rattachés au canton de Lavelanet et à la préfecture de Foix. Enfin, la partie nord du territoire avait pour chef-lieu de canton Mirepoix et comme sous-préfecture Pamiers. Cette

²⁵⁴³ La première mention du nom de La-Bastide-sur-l'Hers dans les registres de délibérations municipales date du 10 septembre 1793.

²⁵⁴⁴ CAZANAVE Jean, « Le canton de Mirepoix. Le pays et son histoire des origines jusqu'au XX^e siècle » ... *op. cit.*, p. 40.

²⁵⁴⁵ RIVES Georges, *Sainte-Colombe* ... *op. cit.*, p. 88.

²⁵⁴⁶ CAZANAVE Jean, « Le canton de Mirepoix. Le pays et son histoire des origines jusqu'au XX^e siècle » ... *op. cit.*, p. 40.

²⁵⁴⁷ La commune de Vilhac-Aiguilhanes change de nom en 1915 et devient Lesparrou.

nouvelle configuration administrative a eu des conséquences sur la géographie du territoire dont les liens furent distendus par cette séparation.

B. Une nouvelle géographie industrielle

À partir de la Révolution française, la crise dans laquelle rentra le jais restreignit l'espace dans lequel cette activité était implantée : son territoire se réduisit alors à la portion congrue. Le territoire du peigne s'amenuisa aussi dans la première moitié du XIX^e siècle, disparut quasiment de la vallée du Touyre où il était concurrencé par l'industrie textile et se recentra sur la vallée de l'Hers. Bien que dans l'ensemble, ce demi-siècle voyait la spécialisation accrue des pôles de production, la poly-activité subsistait dans certains espaces.

I. Le très fort rétrécissement du territoire du jais

Des années 1780 au milieu du XIX^e siècle, le territoire du jais a continué à se contracter. Cette industrie disparaissait alors complètement des espaces où elle était apparue à la faveur du dynamisme commercial des années 1750. Elle ne demeurait plus que de manière sporadique dans les centres les plus anciens.

1) Les centres de fabrication qui avaient émergé au XVIII^e siècle disparaissent définitivement

Tandis qu'à son apogée au milieu du XVIII^e siècle, l'aire du jais s'était étendue de Fougax-et-Barrineuf à Lagarde, elle avait ensuite connu une importante régression avant de se stabiliser dans les années 1780. Partant, les acteurs de cette industrie étaient à même d'espérer qu'après un épisode de difficultés économiques passagères, le jais allait à nouveau marquer le territoire de son emprise. Mais c'était sans compter sur la crise révolutionnaire qui marqua une seconde étape dans la contraction du territoire du jais.

Les moulins à jais construits dans les années 1750 avaient pour la plupart cessé de tourner à la veille de la Révolution française. Cependant, si certains avaient été définitivement détruits – tel un des deux de Laroque-d'Olmes emporté par la crue de 1772 – ou bien encore reconvertis – tel celui de Villeneuve-d'Olmes en moulin à huile peu avant 1767 –, d'autres demeuraient toujours voués à leur fonction première, prêts à être à nouveau utilisés en cas de reprise de l'activité. Mais la crise de la Révolution française vint doucher ces espoirs de reprise et finit de convaincre les entrepreneurs d'utiliser les moulins à jais à d'autres fins. Ainsi, le moulin à jais appartenant au duc de La Rochefoucauld et affermé à Durand Cailhau fut-il

vendu à Jean Fourié pour un tout autre usage²⁵⁴⁸. À l'autre extrémité du territoire, Pierre Espert, natif de Lagarde devenu général d'Empire puis baron et vicomte, a racheté vers 1810 l'ancienne seigneurie de Sibra – aux confins de Lagarde et de Saint-Quentin-la-Tour – à Jean Gaston de Saint-George, neveu de Justin Acher, ruiné par la Révolution. Il a alors établi une foulerie à trois auges à la place de l'ancien moulin à jais²⁵⁴⁹ qui retrouvait donc la fonction qu'il avait en 1749 : la boucle était bouclée. De même, sur le Touyre, à Laroque-d'Olmes, l'un des deux moulins qui restait à Justin Acher – mais dont on ne sait malheureusement s'il trouva preneur lors de la vente des Biens nationaux²⁵⁵⁰ – devint une usine textile. Il s'agit sans doute de l'usine dite de La Moulinette appartenant à la famille Sage²⁵⁵¹.

La disparition des moulins est le marqueur, de la disparition de l'activité sur toute la partie du territoire où le jais s'était étendu au milieu du XVIII^e siècle. Face à la croissance de l'industrie, le cœur du territoire – de La-Bastide-sur-l'Hers à Sainte-Colombe-sur-l'Hers – en était venu à faire travailler toute une périphérie. Certes, pour une partie des nouveaux espaces industrialisés par le jais, la main-d'œuvre s'était déplacée. Cependant, pour l'essentiel, il s'agissait de main-d'œuvre locale baignant dans une culture technique étrangère au jais et qui avait été enclue à l'apprendre à l'aune de la forte croissance de cette activité. Mais ses difficultés économiques se traduisirent aussi par la rétractation de son aire technique que la crise révolutionnaire venait parachever. Le jais disparaissait définitivement des villages de la haute vallée de l'Hers et presque complètement de la vallée du Touyre. Comme dans un dernier souffle, le jais se repliait en son cœur : la moyenne vallée de l'Hers.

2) Un territoire réduit à peau de chagrin

Avec la crise de la Révolution et de l'Empire, le territoire du jais se recentrait sur les quatre villages où l'industrie du jais existait depuis la fin du Moyen Âge. Le long de l'Hers, La-Bastide-sur-l'Hers, Le Peyrat et Sainte-Colombe-sur-l'Hers travaillaient encore ce minerai, tandis que, le long du Touyre, seul Léran conservait encore quelques traces de cette activité.

Mais, même au sein de ces villages où le jais était ancré depuis des siècles et constituait une part de l'identité du territoire, l'espace du jais se restreignit très fortement au cours du demi-

²⁵⁴⁸ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Demande d'autorisation définitive pour une scierie à une lame autorisée pour trente ans le 23 août 1800, 12 juillet 1829.

²⁵⁴⁹ AD Ariège, 7 S 454 ; Demande d'autorisation d'établir un moulin à farine et à huile de Pierre Espert, 1813.

²⁵⁵⁰ AD Ariège, 1 Q 303 ; Liste des biens de L'émigré Lévis-Mirepoix, article 29. Le moulin à jais de Laroque-d'Olmes, qui était en locatairie perpétuelle à Justin Acher, a été estimé 400 livres.

²⁵⁵¹ AD Ariège, 7 S 467 ; Pièce n°1 du dossier : accord entre M. Acher-Cahuzac, habitant de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, et François Sage dit « Jeune », 27 juin 1799 ; Pièce n° 2 : Audience publique du 17 février 1829.

siècle allant des années 1780 aux années 1830. Déjà, en 1780, Sainte-Colombe et Le Peyrat ne comptait plus chacun que trois moulins à jais²⁵⁵² quand, trente ans plus tôt, ces villages en abritaient respectivement cinq et quatre. Avec la Révolution commençait une longue crise à la fois de mévente et d'approvisionnement qui entraîna une désaffection des moulins : un seul semble avoir trouvé preneur dans ces quatre villages au cours de la vente des Biens nationaux²⁵⁵³. Durant la décennie 1790, mises en régie pour le compte de l'État, leurs meules continuèrent à tourner de manière épisodique en fonction de la conjoncture économique qui, avec l'avènement de Napoléon et des guerres qu'il mena, se fit de plus en plus mauvaise. Ainsi, le 21 janvier 1804, Jean Maris, charpentier du Peyrat, affermait deux des moulins du Peyrat et celui de La-Bastide-sur-l'Hers pour 600 livres. Mais ces moulins avaient été tellement peu utilisés que leur état s'était dégradé au point que le montant de leur location était compensé par celui des réparations que Jean Maris devait y effectuer²⁵⁵⁴. Puis, peu de temps après, la quasi-totalité des moulins s'arrêta de fonctionner jusqu'à la fin de l'Empire où, comme le notait Dralet²⁵⁵⁵, le travail du jais n'était plus que résiduel.

Le retour de la paix permit un redémarrage de l'industrie du jais. Mais cette reprise fut laborieuse et l'espace qu'occupait le jais était à l'image de son absence de dynamisme : faible. En 1818, le baron Trouvé, préfet de l'Aude, relatait que « La commune de Sainte-Colombe possédait autrefois [avant la Révolution] six moulins à tailler le jayet », mais que « la fabrication du jayet a tellement diminué qu'elle ne met aujourd'hui en activité qu'un moulin composé de vingt-quatre places de lapidaires ; dix seulement sont occupées.²⁵⁵⁶ » Toutefois, les années 1820 connurent une courte reprise durant laquelle jusqu'à quatre moulins fonctionnèrent à nouveau, mais de manière incomplète²⁵⁵⁷. C'est à l'aune de cette reprise que Frédéric Coulon conçut le projet de construire un moulin à jais à six meules sur la rive droite de la rivière à La-Bastide-sur-l'Hers en 1829. Mais la reprise fut de si courte durée que Frédéric Coulon n'installa que trois meules au lieu des six qu'il avait prévues²⁵⁵⁸. À partir des années 1830, la quasi-totalité des moulins à jais fut laissée à l'abandon. Mise à part l'usine Coulon,

²⁵⁵² RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 18.

²⁵⁵³ AD 46 J 369 ; Adjudication d'un moulin à jayet à deux étages (de 16 canes, estimé 1 200 livres) et une maison joignant (de 21 canes, estimée 1 000 livres) situés dans la commune de Léran provenant de l'émigré Lévis en faveur du citoyen Abel Bez jeune, pour 3 300 livres, 21 messidor an II (9 juillet 1794).

²⁵⁵⁴ AD 46 J 389 ; Livre de recettes du revenu des biens invendus des enfants Lévis-Mirepoix, pour l'an XII.

²⁵⁵⁵ DRALET Étienne-François, *Description des Pyrénées ... op. cit.*, p. 154.

²⁵⁵⁶ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

²⁵⁵⁷ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, fabriques, usines et autres établissements capables de donner des produits ailleurs qu'à la consommation locale qui sont situés dans le département de l'Ariège, 1825. Quelques meules semblent avoir continué à tourner aussi à Sainte-Colombe-sur-l'Hers.

²⁵⁵⁸ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

seul le moulin de La-Bastide-sur-l'Hers et un autre à Léran²⁵⁵⁹ avaient encore quelques meules qui tournaient par intermittence. À Sainte-Colombe-sur-l'Hers, ancien centre mondial de fabrication de bijoux en jais, les moulins à jais semblaient s'être arrêter de fonctionner eau cours de décennies 1820-1830. En 1838, l'emplacement des anciens moulins à jais était désormais occupé par les usines appartenant aux familles Viviès et Acher où, malgré une raison sociale faisant encore apparaître la fabrication « des ouvrages de jayet », on ne trouvait plus de meules de grès pour son travail²⁵⁶⁰. L'espace ainsi laissé vide fut occupé par d'autres industries en voie de mécanisation.

II. L'expansion des autres industries

Tandis que l'industrie du jais connaissait une chute brutale la conduisant à un quasi anéantissement dès la Révolution, d'autres industries anciennes du Pays d'Olmes progressaient., notamment en raison de leur mécanisation, mais aussi grâce à leur adaptation aux marchés. Le travail du bois d'œuvre prenait de plus en plus d'importance au sud du territoire, dans la haute vallée de l'Hers. L'activité textile prenait de l'ampleur : d'abord uniquement présente à l'est avec Chalabre, ainsi que dans une moindre mesure, tout autour du territoire du jais et du peigne, son centre de commandement se déplaça vers Lavelanet.

1) La vigueur du bois d'œuvre au sud

Le manque de dynamisme de l'industrie du peigne au début du XIX^e siècle, puis les difficultés qu'elle rencontra – principalement à partir des années 1830 – entraînèrent son recul spatial face à d'autres industries. Il s'agissait essentiellement de deux activités qui battaient alors leur plein : le travail du bois au sud du territoire et le textile davantage à l'ouest, mais aussi tout autour du territoire.

Depuis au moins la fin du Moyen Âge, la haute vallée de l'Hers, avec en son centre Bélesta, vivait en grande partie du travail du bois. Jean Cantelaube citait un proverbe qui démontrait l'importance qu'y revêtait cette activité : « *Quand Belesta sira sense planchos et le Roussillo sense bi, le moun aurà fi* »²⁵⁶¹. Les sapins, nombreux et de bonne qualité dans la forêt de Bélesta, servaient au bois de construction : « Ainsi, on fait à Bélesta un grand nombre de

²⁵⁵⁹ Appartenant à M. Alizet.

²⁵⁶⁰ BRUNET Max, *La maison du bout du pont à Sainte-Colombe sur l'Hers*, Toulouse, à compte d'auteur avec les encouragements de l'Association « Sainte-Colombe d'Hier et d'aujourd'hui », 2017, p. 27 et 37. L'auteur reproduit et cite le « Partage de l'héritage d'Emmanuel-Paul Viviès » (fils de Thomas Viviès). Parmi les usines qu'il laisse en héritage, il n'y a plus aucun moulin à jais.

²⁵⁶¹ Proverbe que l'on peut traduire par : « quand Bélesta sera sans planche et le Roussillon sans vin, le monde aura pris fin » (cité par Jean Cantelaube, Chapitre 7, in CANTELAUBE Jean et FABRE Éric, *Vivre dans la haute vallée ... op. cit.*, p. 159).

planches, de poutres, de solives et autres bois de charpente et de menuiserie²⁵⁶² ». Tout au long de la période moderne, le travail du peigne en buis et du bois de construction en sapins ont cohabité sans que cela ne pose de problème. Au milieu du XVIII^e siècle, il semble que le peigne ait même occupé davantage de place que le bois de construction. En effet, dans le rôle d'imposition du vingtième d'industrie, ce bourg du Pays d'Olmes était appelé « Bélesta des peignes »²⁵⁶³. Mais l'entrée dans la période contemporaine changea la donne et le bois de construction occupa une place croissante.

Suivre l'itinéraire du moulin à jais du hameau de l'Aiguillon est à ce titre un excellent révélateur. Jean-Baptiste Fourié acheta cette installation hydraulique lors de la vente des Biens nationaux et obtint, le 23 août 1800, le droit de la reconvertis en une scierie à une lame à condition de la détruire au bout de trente ans²⁵⁶⁴. Vingt-neuf ans plus tard, comme le délai était proche d'expirer, deux de ses fils demandèrent l'autorisation définitive d'établir cette scierie. Ces négociants exploitaient les bois de la forêt de Rieuvernier, sur le plateau de Sault²⁵⁶⁵. Jusqu'en 1837, ils ne faisaient travailler « à leur scierie que des bois courts et propres seulement à faire des planches et solives et dont la longueur ne dépassait pas 3 à 4 mètres²⁵⁶⁶ ». Mais, à cette date, après avoir obtenu l'autorisation d'établir une seconde lame à leur scierie, ils entreprirent d'équarrir des poutres dont la longueur « varie de 6 m jusqu'à 14 m »²⁵⁶⁷, occasionnant ainsi d'importants problèmes de circulation. En quelques dizaines d'années, leur scierie avait donc pris une assez grande importance. Il en allait de même pour l'ensemble du travail du bois à Bélesta et ses environs où les scieries s'étaient multipliées dans la première moitié du XIX^e siècle. Ainsi, en 1819, le sieur Avignon demandait l'autorisation d'établir une scierie entre sa forge et son martinet afin d'exploiter le bois de ses forêts du plateau de Sault²⁵⁶⁸. Puis, en trente ans, lui et son successeur construisirent deux autres scieries²⁵⁶⁹, dont l'une était

²⁵⁶² *Ibid.*, p. 161.

²⁵⁶³ AD Hérault, C 2031-2032 ; Rôle d'imposition du vingtième d'industrie, généralité de Toulouse, diocèse de Mirepoix, 1750.

²⁵⁶⁴ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Demande d'autorisation définitive pour une scierie à une lame autorisée pour trente ans le 23 août 1800, Léopold et Jean-Baptiste Fourié 12 juillet 1829.

²⁵⁶⁵ AD Aude, 5 K 31 ; Commune de Belcaire : plusieurs dossiers contre les propriétaires originaires de Bélesta (MM. Cordié, Courrent, Rolland et les héritiers de Léopold Fourié) ; 1806-1860.

²⁵⁶⁶ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Brouillon (pour le préfet) de réponse d'un employé de la préfecture de Foix à la demande des sieurs Fourié pour l'autorisation de leur scierie, 1842.

²⁵⁶⁷ *Ibid.*

²⁵⁶⁸ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Demande d'autorisation pour l'établissement d'une scierie par François Ambroise Julien Avignon dit l'Aîné, 7 juillet 1819 ; Copie d'une ordonnance du roi du 5 février 1823 qui autorise le sieur Avignon à établir un moulin à scier le bois.

²⁵⁶⁹ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Demande de réglementation de ses usines par H. Avignon dit l'Aîné, 23 mars 1852.

issue de la transformation d'un martinet, ce qui atteste de la vitalité du sciage par rapport à la sidérurgie.

Dès 1836, un rapport dénombrait 14 scieries (8 à Bélesta et 6 à Fougax-et-Barrineuf) dans cette partie de la vallée de l'Hers²⁵⁷⁰. Puis, à partir de 1856, les statistiques industrielles dénombraient entre 20 et 35 établissements avec un point culminant à 40 établissements au 1^{er} trimestre 1859²⁵⁷¹. En 1858, le maire de Lavelanet indiquait que « la construction des ports méditerranéens et des lignes de chemin de fer [(en particulier la liaison de Sète à Bordeaux achevée en 1857)] a donné à ce commerce un essor qui se maintient »²⁵⁷². Si le rédacteur de la statistique notait généralement quelques centaines d'ouvriers dans cette industrie, en mai 1862, il écrivait qu'elle « occupe plus de 1 000 ouvriers tous largement salariés » quand il n'en comptait que 260 dans les « fabriques de peignes et jayet »²⁵⁷³. Au sud du territoire et au milieu du XIX^e siècle, l'aire du bois de construction prenait donc le pas sur celle du peigne qui y avait longtemps occupé une place importante.

2) La puissance spatiale du textile

Plus à l'ouest, depuis le Moyen Âge, dans la haute vallée du Touyre, sans y avoir eu autant de vigueur qu'à Bélesta, le travail du peigne avait constitué une activité non négligeable pour une toute une part de la population. Là encore, un basculement important eut lieu entre la fin de l'Ancien Régime et le début de l'époque contemporaine : tandis que le peigne avait déjà reculé avant la Révolution, le textile s'imposait définitivement à partir du Consulat et plus encore de l'Empire. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, c'était Chalabre qui commandait et occupait « 180 métiers à tisser, 20 petits métiers pour les bures et 160 grands métiers pour les draps larges, se répartissant dans les districts de Quillan et de Pamiers.²⁵⁷⁴ » Mais, cette structure spatiale changea entre les années 1760 et 1840. Face à la concurrence allemande sur les marchés du Levant, Chalabre s'était mise à produire des draps moyens et supérieurs plus larges²⁵⁷⁵. « Comme à Chalabre, une poignée de fabricants innovants de Lavelanet a compris la tendance qui portait dorénavant sur les draps tondus ; c'est ainsi que le Pays d'Olmes, en développant la fabrication de draps larges à partir du Consulat, commence à émerger comme un centre

²⁵⁷⁰ Extrait d'un Rapport sur Bélesta par M. Noireau, cité par Association pour l'animation d'action culturelle dans la haute vallée de l'Hers, *La haute vallée, au fil de l'Hers ... op. cit.*, p. 188.

²⁵⁷¹ AD Ariège, 14 M 17/1 ; Situation industrielle du 1^{er} trimestre 1859 pour le canton de Lavelanet, 1^{er} avril 1859.

²⁵⁷² *Ibid* ; Situation industrielle du 1^{er} trimestre 1859 pour le canton de Lavelanet, 31 décembre 1858.

²⁵⁷³ AD Ariège, 14 M 17/2 ; Situation industrielle pendant le mois de mai 1862.

²⁵⁷⁴ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 48.

²⁵⁷⁵ MINOVEZ Jean-Michel, « Draps européens et Empire ottoman au XVIII^e siècle. Apports de l'histoire industrielle et des techniques à l'explication globale d'une mutation », *Revue historique*, n° 699, 2021/3, p. 649.

dynamique.²⁵⁷⁶ » En 1812, plusieurs centres de production s'équipèrent de machines propres à carder et filer dites « assortiment Douglas » : Lavelanet, Léran et Lagarde²⁵⁷⁷. Lavelanet prit alors progressivement la tête du Pays d'Olmes²⁵⁷⁸, devenant, en 1869, « un centre industriel où sont établies depuis de longues années d'importantes fabriques de draps »²⁵⁷⁹. Si le travail y resta largement dispersé²⁵⁸⁰, il s'effectuait aussi de plus en plus dans le cadre du système usinier. Durant les années qui séparent la fin de l'Ancien Régime du milieu du XIX^e siècle, l'espace occupé par l'industrie textile s'est accru.

Jusque-là, tout autour du cœur du territoire du peigne et du jais, s'étendait une périphérie où l'on travaillait à la fois ces deux produits, mais aussi le fer, le bois, le textile, ainsi que d'autres matières comme le cuir à Léran. Mais avec la spécialisation qui s'effectua au cours de cette période, le jais et le peigne disparurent quasi complètement de ces espaces : dans la vallée du Touyre, seule Léran fabriquait encore des peignes au milieu du XIX^e siècle. Encore faut-il ajouter que ce bourg, autrefois très versé dans le jais, était devenu un des pionniers de la mécanisation du textile qui semblait aller toujours plus avant à l'intérieur du territoire du peigne.

III. L'aire du peigne, entre réduction et concentration

À l'instar de l'aire du jais, celle du peigne commença à reculer dès les 1770²⁵⁸¹. De la Révolution au milieu du XIX^e siècle, ce recul s'accentua. Cette régression fut d'une part, endogène en raison des difficultés rencontrées sur les marchés internationaux, d'autre part, exogène en raison de la relative avance prise en matière de mécanisation par le textile et le travail du bois de construction qui pénétraient alors de plus en plus à l'intérieur du territoire du peigne. Certes, une poly-activité demeurait dans plusieurs villages où cohabitaient ces différentes industries. Cependant, le temps était davantage à la spécialisation et à la concentration industrielle. Ainsi, un pôle industriel du peigne émergeait de La-Bastide-sur-l'Hers au Peyrat.

²⁵⁷⁶ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 111.

²⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 209.

²⁵⁷⁸ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 85 .

²⁵⁷⁹ AD Ariège, 14 M 9 ; Rapport de l'ingénieur Mussy, 5 novembre 1869.

²⁵⁸⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 127-129.

²⁵⁸¹ AD Ariège, état civil numérisé de Laroque-d'Olmes, 1 NUM 2, 294 EDT, GG 2, f° 311 (vue 153), 5 septembre 1772.

1) Un territoire pénétré par les autres industries

La croissance spatiale des industries textile et du bois de construction avaient non seulement enserré le territoire du peigne, mais elle commençait aussi à s'immiscer de plus en plus en son sein. Ainsi, à Léran, où d'autres activités, tel le travail du cuir, s'était développée dès les années 1740, une scierie fut établie entre la Révolution et 1840 à côté du moulin à farine²⁵⁸². Au XVIII^e siècle, contrairement à d'autres villages des environs, ce village ne possédait pas de moulin à foulon ou d'autre installation hydromécanique destinée au travail de la laine, tel le moulin à retordre de Lagarde²⁵⁸³. Mais, en 1812, Léran fut une des trois premières places du Pays d'Olmes à s'équiper avec deux assortiments Cockerill²⁵⁸⁴. Selon toute vraisemblance, les machines prirent place dans ce qui était auparavant un des plus anciens moulins à jais du territoire²⁵⁸⁵.

Il en va de même à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Certes, dans ce bourg fortement lié à la place de Chalabre, l'industrie textile était déjà implantée de longue date. Mais, à la veille de la Révolution française, il n'abritait qu'un seul moulin à retordre quand il comptait encore trois moulins à jais. Après avoir été confisqué à l'émigré de Roux, ce moulin à retordre fut vendu en septembre 1794 comme bien national à Ambroise Avignon qui le transforma ensuite en filature²⁵⁸⁶. En 1812, c'est un des trois moulins à jais qu'Emmanuel Viviès avait achetés lors de la vente des Biens nationaux²⁵⁸⁷ qui fut à son tour transformé en filature : cinq drousses, quatre cardes et quatre métiers à filer y étaient installés²⁵⁸⁸. Bien sûr, l'industrie textile ne prenait pas naissance à ce moment-là à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. En revanche, la mécanisation entraînait son essor tandis que le jais s'effondrait et le peigne stagnait voire régressait. L'évolution du nombre d'ouvriers est à ce titre révélatrice. En 1806, le recensement nous apprend que sur 290 chefs de familles, 96 étaient ouvriers. Parmi eux 45 travaillaient dans le peigne, autant dans le textile et seulement 6 dans le jais²⁵⁸⁹. Quarante-trois ans plus tard, les statistiques industrielles nous rapportent un total de 308 ouvriers parmi lesquels 298 travaillaient dans le textile et 10 le peigne²⁵⁹⁰. Certes, il faut prendre en compte la différence

²⁵⁸² AD Ariège, 3 P 2024 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières de Léran.

²⁵⁸³ AD Ariège, entre autres, 46 J 366 ; Récapitulation du revenu des moulins et forges, des marquisats de Mirepoix et de Léran, 1781, avec comparaison des revenus de 1758.

²⁵⁸⁴ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 212.

²⁵⁸⁵ Pour rappel, c'est à Léran que fut attesté un des premiers moulins à jais en 1602.

²⁵⁸⁶ RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 44. Ce moulin était situé au lieu-dit de Lisle.

²⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 19.

²⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 44.

²⁵⁸⁹ AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1 F 3 ; Recensement de 1806.

²⁵⁹⁰ AD Aude, 9 M 11 ; État civil des ouvriers appartenant aux principaux établissements manufacturiers, par le maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, Paul Viviès, 12 octobre 1849.

de sources – l'une n'indiquant que les chefs de famille et l'autre toute la population –, mais, même en ne comptant que les hommes, on trouve encore 120 ouvriers du textile en 1849 et seulement 6 du peigne. En 1856, les statistiques vont même jusqu'à évoquer le chiffre de 500 ouvriers du textile. Même si les effectifs du peigne ont aussi augmenté avec 40 ouvriers, dans tous les cas, le textile assoit largement sa domination²⁵⁹¹.

À La-Bastide-sur-l'Hers, à la fin des années 1820 alors que le jais subissait un second choc – celui de la concurrence des perles de verre –, Frédéric Coulon, qui avait été autorisé à établir un moulin à six meules de jais, décida de n'en établir que trois et d'établir en lieu et place une filature de laine²⁵⁹². En aval, au Peyrat, Jean Courtois, allié par mariage aux familles Bez versées dans le cuir à Léran²⁵⁹³, reconvertis l'ancien moulin à jais construit par Durand Cailhau en tannerie²⁵⁹⁴. Puis, son fils, Aristide Courtois, poussé par l'essor du travail du bois, construisit une scierie à bois sur un nouveau canal entre La-Bastide-sur-l'Hers et Le Peyrat²⁵⁹⁵. Ces villages, dont les deux spécialités étaient le jais et le peigne, diversifiaient leurs activités dans un temps où le jais connaissait une forte crise et où le peigne n'était pas aussi porteur que d'autres industries.

Finalement, le territoire du peigne se voyait de plus en plus restreint par l'extension du bois et, encore plus, du textile en Pays d'Olmes. Cependant, au milieu du XIX^e siècle, la mécanisation du peigne changea la donne et permit à cette industrie de retrouver une place plus grande.

2) Concentration du peigne

Si la tendance à la restriction de son territoire s'était poursuivie, le peigne aurait bien pu disparaître du Pays d'Olmes. Mais, à partir de 1843, les débuts de la mécanisation lui redonnèrent un nouvel élan, ce qui se traduisit par une concentration de l'activité dans les espaces de la mécanisation, en particulier ceux qui n'avaient pas – ou peu – connu d'autres

²⁵⁹¹ AD Aude, 9 M 12 ; Statistique industrielle du 2^e semestre 1856, sous-préfet de Limoux, 3 juillet 1856.

²⁵⁹² AD Ariège ; 7 S 512 : Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, février 1864.

²⁵⁹³ AD Ariège, 4 E 1795 ; Acte de mariage de Jean Courtois et Jeanne-Clémence-Françoise Bez, Léran, 17 juin 1811. L'épouse est la fille de Joseph-Abel Bez, fabricant de cuirs à Léran et la petite fille de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, Jean Courtois est le fils de Pierre-François Courtois, important négociant du Peyrat.

²⁵⁹⁴ Jean Courtois est qualifié de propriétaire sur son contrat de mariage (AD Ariège, 3 Q 2742) puis de tanneur à la naissance de son fils (AD Ariège, 4 E 2836 ; Acte de naissance de Jean Bernard Aristide Courtois, 6 septembre 1813). Il est difficile de connaître la date exacte à laquelle le moulin à jais de Durand Cailhau a été transformé en tannerie par Jean Courtois car le cadastre date des années 1840. Jean Courtois est né en 1781, s'est marié en 1811 et est dit par la suite tanneur et fabricant de cuirs : on peut donc estimer que c'est peu après son mariage, dans la décennie 1810, que cette transformation a été effectuée.

²⁵⁹⁵ AD Ariège, 7 S 1305 ; Procès-verbal de récolement, 26 juin 1862.

activités. Ainsi, si Sainte-Colombe-sur-l’Hers fut le premier village à mécaniser le travail du peigne, il ne retrouva pas la place de pôle de commandement qu’il avait au XVIII^e siècle car il se tournait désormais largement vers le textile.

En revanche, ni à Léran, ni à La-Bastide-sur-l’Hers, et encore moins au Peyrat, le textile ne réussit à s’imposer. Dans les deux premiers de ces trois villages, la filature n’employait tout au plus qu’une vingtaine de personnes en 1857 alors que les fabriques mécaniques de peigne se multipliaient et employaient à La-Bastide-sur-l’Hers 130 personnes dans quatre établissements, 45 à Léran dans deux établissements et 75 au Peyrat dans une seule entreprise²⁵⁹⁶. En somme, dans ces trois villages, 250 ouvriers travaillaient dans les usines de peignes contre seulement une trentaine dans deux filatures. Comparativement à Sainte-Colombe-sur-l’Hers, ces trois villages occupaient désormais la première place, tant en nombre d’ouvriers que d’établissements qui plafonnaient à deux dans le bourg audois.

Avec la mécanisation et la concentration en usine au milieu du XIX^e siècle, le cœur du territoire du peigne s’était déplacé : il avait remonté le cours de l’Hers et se situait principalement entre les villages de La-Bastide-sur-l’Hers et du Peyrat avec, en périphérie proche le village de Léran et le hameau industriel de Campredon qui se consacrait de plus en plus au peigne sur la commune de Vilhac-Aiguilhanes. C’est au sein de cette zone que se développa la mécanisation et que se situait la croissance.

3) La-Bastide-sur-l’Hers, un centre attractif

Entre la fin de l’Ancien Régime et l’Empire, le petit village de La-Bastide-sur-l’Hers est devenu un centre attractif pour les populations environnantes en raison de son dynamisme économique. Certes, au cours de l’époque moderne, le réseau protestant amenait les Bastidiens à nouer des alliances matrimoniales avec les habitants d’autres centres protestants du Languedoc parfois relativement éloignés, tel Millau distant d’un peu plus de 200 km. La géographie de ces alliances montrait l’appartenance de La-Bastide-sur-l’Hers à un réseau de petits centres protestants que l’on peut assimiler à un « archipel protestant ». Mais la donne changea au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Pour mesurer ce changement,

²⁵⁹⁶ AD Ariège, 14 M 17/1 ; Statistique industrielle du 4^e trimestre 1857.

les recensements manquent dans la première moitié du XIX^e siècle : seul subsiste celui de 1812 aux archives départementales de l’Ariège. Cependant, l’étude de l’origine géographique des conjoints lors de leur mariage semble un indicateur pertinent.

Sur les dix unions qui ont eu lieu entre 1793 et 1796, un seul des 20 conjoints n’était pas de La-Bastide-sur-l’Hers ou du Peyrat : Léonard Poussin, peigneur à cornes venu de Périgueux, à plus de 300 km de La-Bastide-sur-l’Hers²⁵⁹⁷. Néanmoins, il convient de prendre en compte le contexte les guerres révolutionnaires qui a probablement bouleversé la structure des déplacements. Le recensement de 1812²⁵⁹⁸ qui indique l’origine des habitants permet de prendre de la hauteur par rapport à la situation révolutionnaire. La structure géographique des habitants de la Bastide sur l’Hers permet de distinguer plusieurs ensembles : parmi ceux dont nous connaissons l’origine, la très grande majorité des habitants, 84 %, est native du village (ou du très proche Peyrat pour 20 d’entre eux), une minorité, 13%, provient de villages relativement

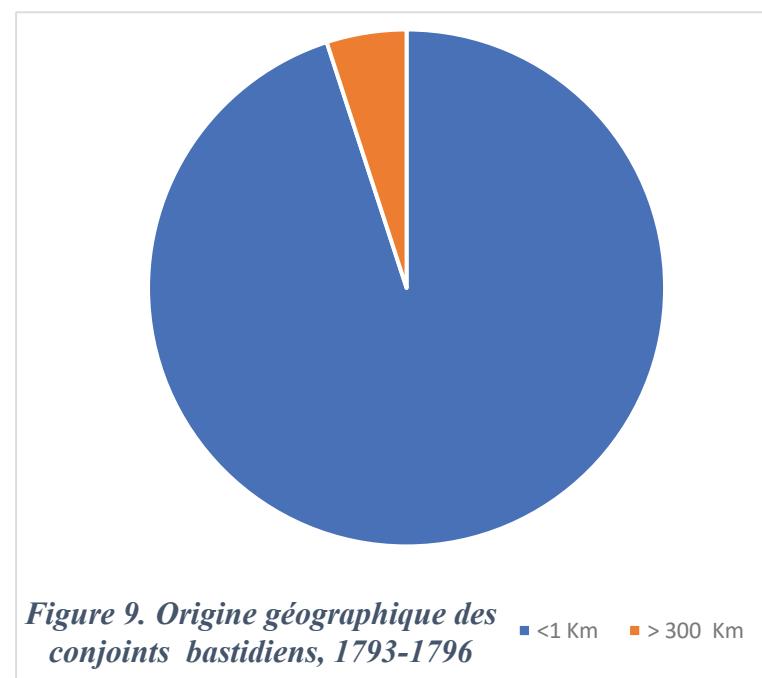


Figure 9. Origine géographique des conjoints bastidiens, 1793-1796

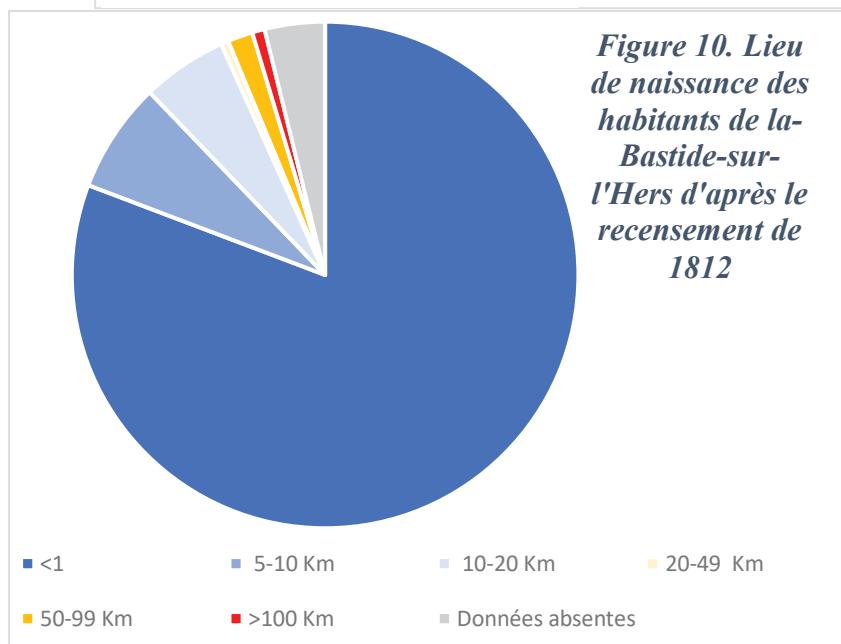


Figure 10. Lieu de naissance des habitants de la Bastide-sur-l’Hers d’après le recensement de 1812

²⁵⁹⁷ AD Ariège, 1 NUM, 5 MI 650, vues 150-176 ; pour le mariage de Léonard Poussin et Jeanne Ninaud, 30 fructidor an IV (16 septembre 1796) vue 174.

²⁵⁹⁸ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Recensement de La-Bastide-sur-l’Hers, 1812. Il convient de préciser qu'il manque la première page de ce recensement, ce qui explique la case « données absentes » dans le graphique pour 24 individus.

proches (de 5 à 10 km), quelques rares individus, cinq soit 0,5 % de l'ensemble, sont originaires de lieux moyennement distants (de 20 à 50 km) et une minorité 2,1 %, provient de lieux éloignés voire très éloignés, tel Gui Vivien dit « l'Angevin »²⁵⁹⁹. En somme, une tripartition claire émerge comme une règle : une très grande majorité des habitants est née sur place, une frange non négligeable de la population est née dans les environs et une petite minorité au lointain.

L'étude des quinze unions qui ont eu lieu en 1857 montre que l'origine géographique de la population a radicalement changé au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Désormais, les mariés originaires de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat ne sont plus majoritaires (12 sur 30) et à peine plus nombreux que ceux venant d'un rayon de 5 à 20 km (11) tandis que la proportion de ceux venant d'un rayon de 20 à 60 km s'est fortement accrue (6 sur 30) s'est fortement accrue. La-Bastide-sur-l'Hers est donc bien devenue un centre attractif, d'abord pour les environs proches, mais aussi pour ceux un peu plus éloignés. Parallèlement, l'étendue de cette attraction semble s'être réduite car on ne trouve plus aucun conjoint venant de très loin²⁶⁰⁰.

C. De l'atelier à l'usine, une transition industrielle qui profite des ressources du territoire

En 2004, Kristine Bruland, tout en soulignant l'importance du facteur technique dans l'industrialisation, mettait en avant la nécessité d'aller à la fois au-delà de ce facteur et plus avant dans sa compréhension.

Le changement technique a joué un rôle central dans le processus d'industrialisation, et par conséquent dans la construction de l'économie mondiale moderne. Néanmoins, plus de deux siècles après les débuts de l'industrialisation, notre compréhension des facteurs qui ont impulsé et formé le développement, la diffusion et l'impact des nouvelles techniques des débuts de l'industrialisation demeurent limités.²⁶⁰¹

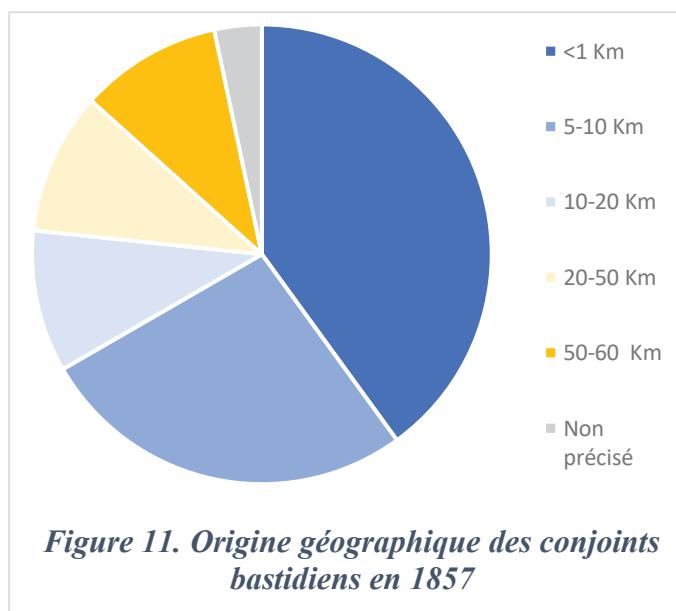


Figure 11. Origine géographique des conjoints bastidiens en 1857

²⁵⁹⁹ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Recensement de La-Bastide-sur-l'Hers, 1812, n° 423.

²⁶⁰⁰ Ce fait mériterait d'être confirmé par un examen plus approfondi de l'état civil.

²⁶⁰¹ BRULAND Kristine, “New Technologies and the Industrial Revolution : Some Unresolved Issues”, in COQUERY Natacha, HILAIRE-PÉREZ Liliane, SALLMANN Line et VERNA Catherine, *Artisans, industrie ... op. cit.*, p. 54

L'historienne ajoutait que cette assertion pouvait paraître étrange en raison de l'abondante littérature liant le changement technologique et l'industrialisation. Mais, en réalité, jusqu'aux années 2 000, une grande partie des travaux traitait du changement technique comme un *deus ex machina* et en faisait l'explication principale du processus d'industrialisation. En conclusion, Kristine Bruland en appelait à des investigations plus poussées. Son appel n'est pas resté lettre morte car « Depuis une génération, l'histoire des techniques s'est détachée d'approches internalistes qui la réduisaient à la succession de grandes inventions – une histoire linéaire et autocentrée fondée sur le culte du progrès.²⁶⁰² » Un champ d'étude commun s'est alors développé autour des savoirs techniques : il ne considère plus les marchés et les institutions économiques – sans pour autant nier leur rôle – comme seul moteur des évolutions techniques mais prend tout autant en compte les aspects culturels et sociaux²⁶⁰³. C'est dans cette perspective que se place ce chapitre en cherchant à suivre le lien entre les techniques issues de la mécanisation en provenance du Royaume-Uni et le territoire au sens large.

Ce cheminement intellectuel amène indubitablement à s'interroger à nouveaux frais sur les énergies qui ont été le moteur de la mécanisation du Pays d'Olmes. « Dans les récits conventionnels rassurants domine toujours la fascination pour l'innovation, censée rythmer l'évolution du monde. L'histoire de l'énergie serait celle de « transitions » successives. À l'âge de l'énergie organique rare auraient succédé l'âge du charbon²⁶⁰⁴ » au cours du XIX^e siècle. Dans cette narration déterministe, l'énergie hydraulique est reléguée au rang d'archaïsme. Or, en Pays d'Olmes, la mécanisation s'est faite au fil de l'eau.

De ce fait, les industriels réduisaient les besoins en capitaux qui, dans l'ensemble, furent faibles en Pays d'Olmes comme dans toute une partie du territoire national. En effet, « le développement de l'industrie en France jusqu'au milieu du XIX^e siècle ne requiert le plus souvent que des immobilisations modestes.²⁶⁰⁵ » Les négociants, devenant progressivement des industriels, mettaient en œuvre des stratégies visant à maximiser l'usage des ressources disponibles pour limiter les fonds nécessaires à l'investissement productif²⁶⁰⁶ : le Pays d'Olmes se caractérisait alors par le réemploi des usines abandonnées en raison du déclin du jais et de la sidérurgie.

²⁶⁰² HILAIRE-PÉREZ Liliane, SIMON Fabien et THEBAUD-SORGER Marie, « Introduction : repères historiographiques », in HILAIRE-PÉREZ Liliane, SIMON Fabien et THEBAUD-SORGER Marie (dir.), *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XV^e-XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2016, p. 9.

²⁶⁰³ Comme le démontre la récente synthèse dirigée par Dominique Pestre dans laquelle histoire des sciences et histoire des savoirs sont clairement liées (PESTRE Dominique (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs, Tome 1, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2019, 512 p. ; *Tome 2, Modernité et globalisation*, Paris, Seuil, 2019, 480 p. ; *Tome 3, Le siècle des technosciences*, Paris, 2019, 512 p.).

²⁶⁰⁴ JARRIGE François et VRIGNON Alexis « Introduction. Une histoire alternative de l'énergie », in JARRIGE François et VRIGNON Alexis (dir.), *Face à la puissance ... op. cit.*, p. 9.

²⁶⁰⁵ PLESSIS Alain, « Le financement des entreprises », in LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 137.

²⁶⁰⁶ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 224-225.

I. Comment le Pays d'Olmes a su s'approprier des machines venues des autres territoires du peigne

Tandis que le travail du jais était partiellement mécanisé depuis le XVI^e siècle, celui du peigne s'effectuait encore à la main au début du XIX^e siècle. À l'instar de biens d'autres industries, sa mécanisation débute au Royaume-Uni²⁶⁰⁷ avant d'être adoptée au bout de quelques dizaines d'années par le Pays d'Olmes²⁶⁰⁸. Il ne s'agit pas ici de nier la complexité des circulations techniques comme l'a longtemps fait le « modèle diffusionniste en vogue dans les années 70²⁶⁰⁹ » mais d'étudier de quelle manière le Pays d'Olmes s'est adapté face à l'avance technique qu'avait prise le Royaume-Uni. Pour cela, dans un premier temps, il convient d'esquisser la naissance des premières machines du peigne outre-Manche. Dans un second temps, il s'agit de retracer leur itinéraire en France, d'abord en Normandie et dans l'Ain à partir des années 1820, puis dans l'Aude et dans l'Ariège à partir de 1843.

1) Une circulation technique à l'origine des premières machines du peigne

Le textile et la sidérurgie furent les fers de lance des innovations techniques au cours du siècle des Lumières, en particulier de sa seconde moitié²⁶¹⁰. De manière moins visible, les outils servant à scier, meuler et percer avaient aussi connu des améliorations sensibles. Maurice Daumas et Paul Gille relèvent que les fraises avaient été mises au point vers 1760 et peut-être avant. De même, la scie circulaire existait-elle aussi à cette date-là²⁶¹¹. Cependant, ce n'est vraiment qu'à partir de la Révolution française que des brevets furent déposés et des applications mises au point dans différentes industries. Ainsi, en 1799, Augustin-Chrétien Albert déposait le brevet de la « scie sans fin » qui était, non pas comme son nom semble l'indiquer, la première scie à ruban, mais la première machine munie d'une scie circulaire²⁶¹².

²⁶⁰⁷ Voir LÉON Pierre, « L'affermissement du phénomène d'industrialisation », in BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2I, p. 484-486 ; SOUGY Nadège et VERLEY Patrick, « La première industrialisation, 1750-1880 », *La documentation photographique*, n° 8061, janvier-février 2008, p. 8 ; CROUZET François, « La première révolution industrielle », in LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 65-67.

²⁶⁰⁸ ALLEN Robert C., *Introduction à l'histoire économique mondiale*, Paris, La Découverte, 2012, p. 42-48 ; BAIROCH Paul, *Victoires et déboires ... op. cit.*, tome 1, p. 216-218 et p. 392-396.

²⁶⁰⁹ HILAIRE-PÉREZ Liliane et VERNA Catherine, « Les circulations techniques : hommes, produits, savoirs au Moyen Âge et à l'époque moderne (Orient, Occident) », in COTTE Michel (dir.), *Circulations techniques : en amont de l'innovation : hommes, objets et idées en mouvement / [Journée d'études du séminaire 2002-2003 du laboratoire RECITS]*, Besançon/Belfort, PUFC/UTBM (UTMB), 2004, p. 13.

²⁶¹⁰ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 237-248.

²⁶¹¹ DAUMAS Maurice (dir.), *Histoire générale des techniques. Tome 2, L'expansion du machinisme : 1725-1860*, Paris, Quadrige/ PUF, 1996 (1^{re} édition en 1968), p. 106.

²⁶¹² *Ibid.*, p. 106.

Dix ans plus tard, l'anglais William Newberry déposait le brevet de la première scie à ruban²⁶¹³. En France, ce fut M. Touroude qui en déposa le brevet trois ans plus tard²⁶¹⁴.

Toutefois, ces machines n'étaient pas spécifiques au travail du peigne : c'est au Royaume-Uni que celles-ci furent d'abord mises au point. La première étape concernée par la mécanisation fut la découpe des dents. En 1796, William Bundy, fabricant d'outils londonien, déposa le brevet d'une machine à tailler les dents : « La machine était mue par une pédale et disposait d'une série de lames de scies circulaires pour former les dents.²⁶¹⁵ » On notera que cette machine est antérieure de trois ans au dépôt du brevet de la première scie circulaire en France, confirmant ainsi les propos de Maurice Daumas sur le fait que la scie circulaire existait bien avant le dépôt de brevet d'Auguste-Chrétien Albert. Deux ans plus tard, aux États-Unis, un brevet pour le même type de machine était déposé par Issac Tryon, fabricant de peignes du Connecticut. Si ces premières machines permettaient une accélération de l'étape de la taille des dents, le manque de précision mécanique rendait celles-ci rugueuses et de forme imparfaite²⁶¹⁶.

Vers 1811, M. Ricketts inventa un autre procédé destiné avant tout au peigne de parure : un poinçon mécanique perpendiculaire en forme de ciseau actionné par une pédale pour couper les dents sur la matière encore chaude (ce qui en limitait l'usage à la corne et à la tortue, l'ivoire et le bois n'étant pas chauffés) sans la fendre. Deux peignes étaient découpés en une seule opération : l'intersection entre deux dents d'un côté formait la dent du côté opposé. La machine produisait une paire de peignes, d'où son nom de *twinning machine* appelé en France « machine à entrecouper ». Ce procédé réduisait fortement le gaspillage de matière grâce à la fabrication de deux peignes avec une même plaque. Il fallait toutefois finir la taille des dents à la main²⁶¹⁷. À l'instar de la machine à tailler les dents, un dépôt de brevet d'une machine similaire fut déposé trois ans plus tard par un fabricant du Massachusetts, ce qui atteste d'une circulation rapide de ces techniques²⁶¹⁸.

Au cours de la décennie suivante, l'anglais Lynn perfectionna ces différentes machines, en particulier celle destinée à la taille des dents qui fut adoptée par le centre de fabrication d'Aberdeen²⁶¹⁹. La machine pouvait désormais être actionnée autrement que par une pédale et

²⁶¹³ JOHNSON Roland, *Taunton's Complete Illustrated Guide to bandsaws*, Newtown, Taunton Press, 2010, p. 6.

²⁶¹⁴ EUDE Émile, Histoire documentaire de la mécanique française (fragments), d'après le musée centennal de la mécanique à l'exposition universelle de 1900, Paris, V^e Charles Dunod, 1902, p. 251

²⁶¹⁵ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 177.

²⁶¹⁶ DOYLE Bernard William, *Comb Making in America ... op. cit.*, p. 48.

²⁶¹⁷ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 177.

²⁶¹⁸ DOYLE Bernard William, *Comb Making in America ... op. cit.*, p. 48.

²⁶¹⁹ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 70.

utiliser d'autres énergies que celle de l'homme, accroissant ainsi la vitesse de rotation des scies. En outre, l'amélioration des procédés mécaniques rendait les coupes des dents plus droites. Enfin, la plus grande finesse des scies permettait de tailler un plus grand nombre de dents sur une même surface : entre 10 et 30 dents par centimètre d'après Jen Cruse²⁶²⁰. Peu de temps après, ces machines traversèrent la Manche.

2) De l'Angleterre à la Normandie et à l'Ain

Les machines spécifiques au travail du peigne paraissent s'être avant tout développées au Royaume-Uni à partir de 1796 puis être venues en France vers 1830. Certes, on relève des inventions françaises comme celle de MM. Tissot et Foulon qui mirent au point une machine dite *sauteteuse* employée pour couper le peigne démêloir : à ses débuts, il s'agissait d'une « fraise qui, à chaque tour, coupait une dent²⁶²¹ ». Peut-être des échanges ont-ils eu lieu et des innovations techniques sont-elles passées de la France à l'Angleterre comme ce fut le cas dans la papeterie avec la première machine à papier inventée en 1799 et amenée en Angleterre par Léger Didot²⁶²². Cependant, il n'existe aucun élément en faveur d'une telle circulation qu'en l'état, la littérature ne montre que dans un seul sens : du Royaume-Uni vers la France et, en premier lieu, la Normandie et l'Ain²⁶²³. À Oyonnax, le musée du peigne et de la plasturgie présente une machine à entrecouper qu'il date des années 1820-1830²⁶²⁴ (voir en annexe).

À Ézy-sur-Eure, Pierre Renout créa en 1830 un atelier de production mécanique. Avec lui, plusieurs autres mécaniciens – Rasenet et Boivin dans le même village et Achille Martel à Ivry-la-Bataille – « mirent au point, à peu près en même temps, la machine à couper les dents »²⁶²⁵. Les premiers modèles de cette machine étaient assez simples. L'inspecteur du travail Le Roy, qui visita les usines ariégeoises en 1900, nous en fournit la description suivante : « elle consistait en une petite scie circulaire à laquelle on présentait le peigne²⁶²⁶ » qui était fixé dans une pince en métal que l'ouvrier abaissait pour creuser chaque dent²⁶²⁷. Bien que les ouvrages sur l'histoire de l'industrie normande ne précisent pas son origine, il en va autrement

²⁶²⁰ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 178.

²⁶²¹ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 71.

²⁶²² MINOVEZ Jean-Michel, *Du papier et des hommes. JOB et les papeteries du Comminges et du Couserans*, Arles, Éditions du Rouergue, 2014, p. 40-42.

²⁶²³ Toutefois, en l'absence de documentation plus précise, nous ne sommes pas en mesure de dire si la mécanisation ne s'est pas aussi effectuée par Paris. Par ailleurs, n'ayant eu le temps de consulter des sources de première main concernant la mécanisation du travail du peigne dans l'Eure et l'Ain, les dates d'apparition des premières machines demeurent imprécises.

²⁶²⁴ Visite du musée du peigne et de la plasturgie d'Oyonnax, 23 août 2018.

²⁶²⁵ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 14. Une polémique demeure pour savoir lequel d'entre eux fut le premier à produire une machine à couper les dents du peigne.

²⁶²⁶ AD Ariège, Zo 44³⁰; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 51.

²⁶²⁷ MASSELIN Jean-Pierre, *L'homme, l'outillage et les peignes ... op. cit.*, p. 17.

du rapport de Le Roy. Il nous apprend que « Cet appareil [...] avait été construit d'après les modèles venant d'Angleterre, dont la fabrication commençait, dès cette époque à faire une sérieuse concurrence à la production française.²⁶²⁸ » Si, pour Christine Degaine cette invention fut capitale car elle « permettait un travail beaucoup plus rapide »²⁶²⁹, Jean-Pierre Masselin, descendant d'un fabricant normand de machines, est bien plus nuancé. Il note que :

Cette première mécanique ne pouvait scier que lentement et un seul peigne à la fois. En effet, l'arbre porte-fraise tournait, centre en fer sur pointe en fer, graissé au suif. On ne pouvait pas demander une grande pression axiale au moment du sciage, et une usure était constatée assez rapidement d'où une mauvaise coupe des dents. Tous les jeux ou usures produisaient du « gros et menu » voulant dire une épaisseur de dent irrégulière.

Pour revenir sur le système des anciennes Mécaniques, quand les pointes en fer dans les centres en fer frottent en tournant, il se crée un échauffement, donc un léger allongement du métal. L'ouvrier devait laisser un jeu entre pointes et être patient pour commencer à travailler. Une fois chaud le jeu est annulé par la dilatation.²⁶³⁰

Le Roy ajoute qu'il « fallait à l'ouvrier une grande habileté et une sûreté de coup d'œil extraordinaire pour arriver à une denture régulière²⁶³¹ » avec une telle machine. Nonobstant, tous ces auteurs s'accordent à dire que le gain de temps et de précision par rapport au travail à la main était important, mais ils notent aussi que cette machine dût être améliorée avant que la différence avec le travail à la main ne devienne forte.

La taille des dents fut sans doute une des premières étapes à être mécanisée. Toutefois, rapidement, les autres étapes de la fabrication bénéficièrent aussi des progrès mécaniques ; cependant, pour la plupart de ces étapes, une datation précise de leur mécanisation demeure très difficile. La préparation de la matière semble avoir tôt fait l'objet de progrès mécaniques, mais aussi dans la technicité du geste comme on l'a vu pour l'introduction de la technique d'ouverture hélicoïdale de la corne²⁶³². Quelques années plus tôt, Ézy-sur-Eure et Oyonnax (vers 1825) avaient connu l'introduction de la presse à vis en remplacement de la presse à coins pour l'aplatissage. Il s'agit d'une « forte caisse oblongue, en solides madriers dans laquelle on dispose les cornes, ouvertes et enduites de graisse ou d'huile, entre des plaques métalliques

²⁶²⁸ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 51.

²⁶²⁹ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 14.

²⁶³⁰ MASSELIN Jean-Pierre, *L'homme, l'outillage et les peignes ... op. cit.*, p. 22.

²⁶³¹ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 51.

²⁶³² DEGAINE Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 14.

chauffées. » La pression sur les cornes est alors augmentée grâce à « une vis actionnée par un levier sur l'extrémité duquel l'ouvrier appuie de tout son poids » et monte jusqu'à 20 tonnes²⁶³³.

Le sciage paraît avoir été mécanisé assez tôt. M. Dubois écrivait qu'à Oyonnax « La scie à la main fut remplacée d'abord par une machine à pédale, puis par la scie à ruban²⁶³⁴ ». Mais les premiers modèles posaient des problèmes techniques. D'après Émile Eude, comme les lames employées étaient relativement larges et épaisses, les systèmes utilisés pour les fixer s'usaient assez vite et entraînaient des ruptures. Toujours selon le même auteur, il fallut attendre les améliorations apportées par Anne-Pauline Crépin puis Jean-Louis Périn au cours des années 1840 pour que soit accrue la précision et que soit allongée considérablement la durée de vie du matériel²⁶³⁵. C'est sans doute au cours des années 1830 que la scie à ruban fut adoptée.

Les autres étapes de la fabrication furent aussi mécanisées, mais la datation de ce processus demeure difficile. Ainsi, probablement en parallèle de l'usage de scies, les fabricants se sont-ils rapidement servis « de meules à planeter, faites d'émeri [qui] enlèvent les bavures laissées par l'estadeuse²⁶³⁶ » (autre nom de la machine à denter en référence à la scie à main à deux lames utilisée auparavant). Ces meules avaient aussi pour fonction d'amincir le côté du peigne où se trouvent les dents et donc de l'appointer. Le ponçage fut aussi mécanisé à l'aide d'un rouleau dit à poncer : « C'est une sorte de disque formé par un certain nombre de rondelles de drap imprégnées de pierre finement pulvérisée, et animé d'un rapide mouvement de rotation. Le peigne, tenu à la main, est appliqué contre le disque et se ponce rapidement²⁶³⁷ ». Les scies et les meules furent les premières machines à être introduites en Pays d'Olmes.

3) La mécanisation du Pays d'Olmes

Le 30 octobre 1843, Adolphe Viviès, maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, rapportait que « Depuis peu de temps une nouvelle industrie, celle de la fabrication des peignes d'ivoire et de buis par des procédés mécaniques, a été importée dans ma commune par Monsieur André Argeliès²⁶³⁸ ». Il s'agit là de la plus ancienne mention de machines pour travailler le peigne en

²⁶³³ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 69.

²⁶³⁴ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 71.

²⁶³⁵ EUDE Émile, *Histoire documentaire de la mécanique française ... op. cit.*, p. 250-251. L'auteur nous dit que « Si Périn trouva les moyens pratiques de faire usage des lames étroites et minces, ce ne fut pas uniquement en perfectionnant les procédés de soudure, mais aussi surtout en appliquant des "guides" à l'endroit même où la scie travaille. » Il ajoute aussi que c'est en employant des lames de section plus réduite que les tensions sur les fixations furent réduites.

²⁶³⁶ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », 1906.

²⁶³⁷ DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax ... op. cit.*, p. 98.

²⁶³⁸ AD Aude, 9 M 32 ; Lettre du maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers au sous-préfet de Limoux, 30 octobre 1843.

vallée de l'Hers ; on retiendra donc la date de 1843 pour les débuts de la mécanisation du travail du peigne au sein du territoire. En 1845, l'édile rapportait ainsi :

En 1843, les machines propres à la fabrication des peignes fins en buis du Levant et en ivoire furent importées à S^{te}-Colombe-sur-l'Hers par le André Toussaint Argeliès, qui, aidé par un moteur hydraulique, exploite cette industrie avec avantage. Le sieur Argelies n'est pas l'inventeur de ce système mais il lui a fait subir de notables et utiles modifications. Il a créé un mécanisme propre à scier et adoler le buis et l'ivoire et un autre qui donne le mouvement aux roues cylindriques, vulgairement appelées fraises et par ce moyen celles-ci mettent en denture sans être guidées par le secours de l'homme. L'ouvrier n'est plus nécessaire que pour terminer la pointe de la dent et donner le poli.²⁶³⁹

Dans une statistique industrielle, l'édile fournissait la liste des machines dont était équipée l'usine de M. Argeliès : six métiers à denter, quatre métiers à scier et deux métiers à pointer²⁶⁴⁰. Les termes « métier à denter » ne laissent aucun doute sur le fait qu'il s'agisse de machine à denter, c'est-à-dire à tailler. En revanche, si les termes « métier à scier » font probablement référence à une scie à ruban, on ne peut en être totalement certain et on ne peut écarter l'hypothèse qu'André Argeliès ait utilisé des scies circulaires pour découper le bois comme ce fut le cas par la suite. Enfin, les termes « métiers à pointer » désignent à n'en pas douter les meules à émeri, appelées aussi machines à *planeter*, servant à appointer les dents. Cette machine permit un fort gain de temps car auparavant, pour amincir le peigne sur la dent et le dos, « il fallait enlever l'excédent de matière avec des outils à main, tels que l'écouanette et la ratisse²⁶⁴¹ », ce qui, d'après Irénée Azéma-Bigou, en faisait une « opération trop longue²⁶⁴² ».

L'origine des machines d'André Argeliès n'était pas évoquée par Adolphe Viviès. Le maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers se contentait de préciser qu'avant d'importer ces machines, André Argeliès avait, « durant de longues années [,] exercé son état à Paris »²⁶⁴³ : cela signifierait-il que les machines venaient de la capitale ? Rien n'est moins sûr. En effet, les autres fabricants ne tardèrent pas s'équiper en machines et, en premier, de *l'estadeuse*. D'après l'inspecteur du travail Le Roy visiblement renseigné par les industriels de La-Bastide-sur-l'Hers, « Cet appareil avait été apporté de Normandie où il avait été construit d'après les

²⁶³⁹ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, par Adolphe Viviès, à destination du préfet de l'Aude, 21 mars 1845.

²⁶⁴⁰ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique de France, département de l'Aude, fabrique ou manufacture de peignes d'ivoire et de buis d'André Argeliès à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1845.

²⁶⁴¹ AZÉMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne », *Le pays d'Olmes*, n° 5, janvier 1924, p. 8.

²⁶⁴² *Ibid.* p. 8.

²⁶⁴³ AD Aude, 9 M 32 ; Lettre du maire de Sainte-Colombe sur l'Hers, au sous-préfet de Limoux, 30 octobre 1843.

modèles venant d'Angleterre²⁶⁴⁴ ». André Argeliès avait-il aussi fait venir ses machines de Normandie ? Si on ne peut le prouver dans l'état actuel de la recherche, on peut le soupçonner fortement. En effet, Ézy-sur-Eure et Ivry-la-Bataille se spécialisèrent tôt dans la construction de machines du peigne et, par la suite, c'est de Normandie que les fabricants firent venir une grande partie de leurs machines.

À partir de 1845, en l'espace d'une quinzaine d'années, la plupart des fabricants ayant quelque peu d'envergure emboîtèrent le pas à André Argeliès et commencèrent à utiliser des machines pour leur production. En 1864, l'industriel Frédéric Coulon nous relate – pour justifier le changement de destination de son usine – ce qui lui a paru être l'élément déclencheur de ce mouvement de mécanisation du travail du peigne :

Lorsque je mettais à exécution les travaux pour l'établissement de ces usines, la fabrique de peignes qui occupe toute une partie de la population de ce lieu fut débordée par la fabrique de peignes d'Angleterre et d'autres lieux qui fabriquaient des peignes par des moyens mécaniques. Ces produits, mieux finis, bien supérieurs aux nôtres, nous enlevait toutes les commandes, non seulement de l'étranger, mais aussi de toutes les parties de la France.²⁶⁴⁵

Ce n'est pas la diminution du prix de revient qui est ici mise en avant mais bien l'amélioration de la qualité des peignes. Si les sources manquent pour confirmer le fait que les Anglais exerçaient bel et bien une concurrence forte à la fois sur les marchés étrangers et français, force est de reconnaître que l'analyse des ventes de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois a fait ressortir une baisse des exportations du Pays d'Olmes au moment où le Royaume-Uni mécanisait sa production. En effet, il était bien plus ardu de produire massivement à la main des peignes aux dents bien taillées qu'à l'aide de machines à denter dont la maîtrise ne nécessitait pas un long apprentissage. C'est sans doute l'avance technique britannique qui explique le repli du Pays d'Olmes au milieu du XIX^e siècle. Face à cette avance, Frédéric Coulon concluait : « Il fallut donc sans aucun retard, produire par des mécaniques dont les moteurs sont mis en mouvement par l'eau »²⁶⁴⁶. Ainsi, le mouvement de mécanisation du peigne s'appuya sur une énergie utilisée de longue date en Pays d'Olmes : l'eau.

²⁶⁴⁴ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 50. M. Le Roy date l'introduction de l'estadeuse de 1846 et écrit qu'elle fut « adoptée d'abord à titre d'essai dans la fabrique de M. Bez, puis dans celle de M. Courtois » (p. 51). Or, il omet totalement Sainte-Colombe-sur-l'Hers que son récit ne prend absolument pas en compte. Si 1846 est bien la date à laquelle l'estadeuse fut employée par l'usine Corneil, Bez et Courtois (voir *infra*), cette entreprise n'était pas la première à l'utiliser. De surcroît, à cette date MM. Bez et Courtois étaient associés et ne disposaient que d'une seule usine, tandis qu'en 1900 les fils Bez et Courtois étaient séparés et possédaient chacun leurs usines. On comprend dès lors que le récit de l'inspecteur du travail est celui que lui ont fourni Léo Bez et Louis Courtois afin de se mettre en valeur.

²⁶⁴⁵ AD Ariège ; 7 S 512 : Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, février 1864.

²⁶⁴⁶ AD Ariège ; 7 S 512 : Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, février 1864.

II. Crise du jais, de la sidérurgie et réemploi de l'énergie hydraulique au service du peigne

La crise du jais et, dans une moindre mesure, celle de la sidérurgie « à la catalane » – qui, à partir des années 1840, connaissait un irrémédiable déclin –²⁶⁴⁷ furent une aubaine pour le passage au travail mécanique du peigne. En effet, d'anciens sites industriels se trouvaient libérés pour faire tourner les machines du peigne grâce à l'énergie hydraulique disponible en abondance en Pays d'Olmes.

1) Un vide pour un plein

À partir de la Révolution française, le déclin quasi inexorable du jais s'était accompagné de l'abandon de la plupart des moulins. À vrai dire, en 1845 lorsque débutait la mécanisation de l'industrie du peigne, seuls trois moulins à jais²⁶⁴⁸ paraissent avoir continué à tourner de manière partielle. Ainsi, Frédéric Coulon avait-il réduit à trois le nombre de meules qu'il avait installées dans l'usine construite vers 1830. Par ailleurs, la forge de Bélesta cessa de fonctionner au cours des années 1850²⁶⁴⁹, celle de Campredon (sur la commune de Vilhac-Aiguilhanes) durant les années 1860²⁶⁵⁰. Tous ces bâtiments industriels laissés vides constituèrent une aubaine pour les fabricants de peignes qui purent les réutiliser – certes après transformations – pour y installer des machines.

En 1843, André Argeliès fut le premier à établir une usine de peignes à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Malheureusement, les sources ne mentionnent pas l'endroit dans lequel ce fabricant installa ses machines. Du fait qu'il ne construisit aucun bâtiment, on peut seulement conclure qu'il utilisa un bâtiment existant, sans qu'on puisse pour autant préciser lequel. En raison de la croissance de son activité, ce bâtiment se révéla insuffisant. Le 12 août 1852, André Argeliès « voulant donner une plus grande extension à son commerce, se trouve dans l'obligation pour cela faire, de créer une usine appropriée à l'augmentation de la main-d'œuvre ». À cet effet, il demanda et obtint, le 14 mai 1857, l'autorisation de dériver les eaux de l'Hers par un petit

²⁶⁴⁷ Pour la sidérurgie à la catalane comme pour le jais d'ailleurs, il s'agit d'une succession de crises, voir CANTEL AUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 612-617.

²⁶⁴⁸ Deux à La-Bastide-sur-l'Hers et un à Léran.

²⁶⁴⁹ La forge de Bélesta était encore en activité en 1852 (AD Ariège, 7S 535 et AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; ces deux dossiers contiennent la demande d'autorisation des modifications effectuées dans la forge à la catalane et autres usines possédées par M. Avignon, 23 mars 1852) ; voir aussi CANTEL AUBE Jean, « Forges à la catalane, martinets et travail du fer », in Association pour l'animation d'action culturelle dans la haute vallée de l'Hers, *La haute vallée, au fil de l'Hers ... op. cit.*, p. 239-242.

²⁶⁵⁰ La forge de Campredon est toujours signalée vers 1847 (AD Ariège, 3 O 1327). Le cadastre de Lesparrou signale en 1860 une « diminution du revenu [de la forge] à la suite de la diminution du prix du fer » (AD Ariège, 3 P 2051 ; Diminutions de l'année 1860). La forge de Campredon est détruite en 1871 (AD Ariège, 3 P 2051 ; Diminutions de l'année 1873).

bourrelet en gravier afin d'alimenter une usine construite sur sa propriété²⁶⁵¹. Georges Rives signale qu'en 1858 « MM. Bonnet et fils créent une fabrique de peignes "à retaper" et de peignes "à décrasser" ; cette usine possède de nombreuses machines »²⁶⁵². Mais, si la date de 1858 figure bien sur les en-têtes de l'entreprise Bonnet à la fin du XIX^e siècle²⁶⁵³, ni le cadastre²⁶⁵⁴, ni les dossiers du service hydraulique, ni les statistiques industrielles – qui ne compte qu'une seule fabrique de peignes jusqu'aux années 1860 – ne la font apparaître²⁶⁵⁵. Il semble donc relativement improbable que cette usine ait déjà été établie à cette date.

En revanche, en amont, les usines de peignes se multiplièrent rapidement, ainsi que le montre l'extrait cadastral du Peyrat²⁶⁵⁶ à voir en annexe. Au Peyrat, le 31 août 1845, Jean Coste et Auguste Nadal furent les premiers à signer un contrat avec Jules Riveslange, fondé de pouvoir agissant pour le compte du marquis de Laubespain, afin de transformer le moulin à jais – à quatre meules donc carré – du Merli (A), situé à une cinquantaine de mètres en amont du moulin à farine²⁶⁵⁷. Selon toute vraisemblance, il s'agit de la première usine de peignes de l'Ariège. Elle mesurait 7 m de long sur 5 m de large sur trois niveaux, soit environ 100 m², une superficie fort modeste. Peu de temps après, le marquis de Laubespain reconvertis, vers 1851-1853, un autre moulin à jais en une fabrique de peignes (B), à peine plus grande que la précédente²⁶⁵⁸.

En 1855, Mirabel Grilhé construisit un atelier de fabrication de peignes au centre du village. Toutefois celui-ci, éloigné des canaux, n'était probablement pas mécanique. Par conséquent, on n'y taillait sûrement pas les dents, mais le travail concernait d'autres étapes de la conception du peigne.

Très peu de temps après le contrat d'établissement de la première usine du Peyrat, le 24 octobre 1845, Jules Riveslange passait un contrat avec Ismaël Corneil, Émile Courtois et Jean-Paul Bez, fabricants de peignes de La-Bastide-sur-l'Hers, afin d'établir dans ce village la

²⁶⁵¹ AD Aude, S 506 ; demande d'autorisation d'établir une usine et de dériver les eaux de l'Hers par le sieur Argeliès, 12 août 1852 ; Projet de règlement, signé par l'ingénieur en chef de Carcassonne, le 2 juin 1856 ; Amérique Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1 O 3 ; Procès-verbal de récolement de l'usine d'André Argeliès, 14 juillet 1865.

²⁶⁵² RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 61.

²⁶⁵³ Association « Sainte-Colombe d'Hier et d'aujourd'hui », *Exposition « Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 14 : reproduction des tarifs de l'entreprise Bonnet de Sainte-Colombe-sur-l'Hers.

²⁶⁵⁴ AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1 G 5 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, 1837.

²⁶⁵⁵ AD Aude, S 506 ; Hers, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1808-1902 ; AD Aude, 9 M 11 ; Statistiques industrielles, 1856-1860.

²⁶⁵⁶ Il n'a pas de légende car les lettres trouvent leur correspondance en gras dans le corps du texte. Les cercles désignent les évolutions postérieures à 1880.

²⁶⁵⁷ AD Ariège, 5 E 3134 ; Bail à ferme pour l'usine dite du Merli de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, à Auguste Nadal et Jean Coste, négociants, 31 août 1845.

²⁶⁵⁸ AD Ariège, 3 P 2573 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, marquis de Laubespain, f° 162.

première usine de peignes. Il s'obligeait « à faire exhausser une petite bâtisse située sur la [cette] commune [...], quartier de la promenade, appartenant à Messieurs de Laubepin et dans laquelle se trouve établie une fabrique de jais [...]», de manière que par suite de cet exhaussement elle est de 7 m de hauteur à partir du sol »²⁶⁵⁹. Comme il s'agissait d'un moulin à six meules, la bâtisse présentait « dans sa forme un hexagone » auxquels les preneurs s'engageaient à donner une « forme carrée sans en diminuer la grandeur ». Ces derniers achetèrent à la commune un terrain adjacent sur lequel Monsieur Riveslange s'engageait à « faire construire les nouveaux murs et d'approprier cette nouvelle construction à ladite usine et dès lors il recevrait en compensation les terrains acquis des deniers des preneurs »²⁶⁶⁰. Finalement, le bâtiment devait mesurer 9 m de long sur 8,60 m, soit 77,4 m², sur trois niveaux et disposer de quinze ouvertures. Avec un peu plus de 220 m², cette usine, encore modeste, était déjà plus grande que celle du Merli au Peyrat. Le 7 avril 1853, un second acte était passé entre les mêmes contractants. Il stipulait que le marquis de Laubespain avait fait une nouvelle construction pour agrandir l'ancienne usine « afin de pouvoir y établir plus de machines ». Cette extension fut érigée sur un terrain appartenant en partie aux trois associés, situé au nord-est de l'usine²⁶⁶¹.

En parallèle, d'autres établissements ont vu le jour. Le 7 mars 1853, Jason Corneil demanda au préfet l'autorisation d'établir un barrage, en aval de celui qui servait de prise d'eau à l'usine que louaient ses cousins à La-Bastide-sur-l'Hers, ainsi qu'à toutes celles du Peyrat. Lors de la visite des lieux le 10 mai 1854, Jean-François Bez, son beau-père, constatait, avec l'ingénieur du service hydraulique, que l'usine était déjà construite. Par ailleurs, Frédéric Coulon construisit une filature – vers 1846 d'après la matrice cadastrale, mais en réalité sans doute avant²⁶⁶² – à laquelle il adjoignit un atelier mécanique pour la fabrication des peignes²⁶⁶³.

²⁶⁵⁹ AD Ariège, 5 E 10 876 ; Bail à ferme pour l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, à Ismaël Corneil, Émile Courtois et Jean-Paul Bez, fabricants de peignes, 24 octobre 1845. Les citations qui suivent sont extraites de cet acte.

²⁶⁶⁰ *Ibid.* ; L'expression « des deniers des preneurs » signifiait que le terrain payé par MM. Corneil, Bez et Courtois devenait la propriété de M. de Laubespain.

²⁶⁶¹ AD Ariège, 5 E 3142 ; Échange et modification du Bail à ferme pour l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers entre Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, et Ismaël Corneil, Émile Courtois et Jean-Paul Bez, fabricants de peignes, 7 avril 1853.

²⁶⁶² Sur le cadastre, la filature est dite « construction nouvelle » en 1848 (AD Ariège, 3 P 1152, Matrice cadastrale des propriétés foncières, Laurent Coulon, f° 162). Cependant, le 25 juin 1846, Frédéric Coulon écrivait au préfet au sujet de cette usine – pour laquelle il avait été autorisé en 1829 à établir six meules pour tailler le jais et une meule à huile – qu'il n'avait installé que trois meules à tailler le jais et ajoutait : « j'ai donné une plus grande dimension au local de ces usines, j'ai créé dans le même emplacement une filature pour la laine » (AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon, 25 juin 1846). Dix-sept ans plus tard, le même dossier contient une lettre d'Émile Courtois se plaignant que Frédéric Coulon n'avait pas respecté l'autorisation car, depuis plus de vingt ans, il avait modifié et agrandi son usine sans autorisation préalable (AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre d'Émile Courtois au préfet de l'Ariège, 8 juin 1863).

²⁶⁶³ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, sans date (mais tampon de février 1864).

Selon l'inspecteur du travail Le Roy, cet atelier supplémentaire daterait de 1855²⁶⁶⁴. À cette date, les villages de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat concentraient déjà cinq usines de peignes.

En remontant le cours de l'Hers, deux autres usines ont été construites entre 1845 et 1860. La première a été établie à Bélestas par Jacques Avignon aux abords de sa forge dite « à la catalane » entre 1845 et 1852. Malheureusement, il semble impossible de connaître la date précise de construction de cette usine car Jacques Avignon ne demanda son autorisation qu'une fois l'établissement achevé. En effet, après avoir été autorisé à « établir une foulérie de draps et une huilerie »²⁶⁶⁵ en 1844, Jacques Avignon demandait huit ans plus tard l'autorisation des modifications et des constructions qu'il a effectuées, entre autres une « fabrique à peigne »²⁶⁶⁶. L'usine de peignes avait donc été construite entre 1844 et 1852, peu après le remplacement du martinet (atelier où on travaillait le fer produit à la forge pour le transformer en outil) par une scierie²⁶⁶⁷ à laquelle elle était accolée²⁶⁶⁸. Notons au passage que cette usine de peignes n'est déclarée comme construction nouvelle dans la matrice cadastrale de Bélestas qu'en 1855²⁶⁶⁹. La seconde usine a aussi été établie sur le site d'une forge, dans le hameau de Campredon, sur la commune de Vilhac-Aiguilhanes. Elle est construite entre 1854²⁶⁷⁰ et 1856, date à laquelle elle est vendue par Louis Sartre, propriétaire et maître de forge de Campredon, à Jean-Baptiste Bigou et Jean Laffont²⁶⁷¹.

Sur le Touyre, c'est à Léran que trois autres usines furent établies au cours des années 1850. Vers 1853, Gabriel Alizet reconvertis le moulin à jais construit par son arrière-grand père en 1749²⁶⁷² à environ 200 m en amont du moulin farinier²⁶⁷³. À l'instar de la première usine du Peyrat, celle-ci était de taille modeste, 65 m²⁶⁷⁴ sur deux niveaux avec un accès extérieur au

²⁶⁶⁴ AD Ariège, Zo 44³⁰; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 51.

²⁶⁶⁵ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Demande d'autorisation par Jacques Avignon d'établir une foulérie de draps et une huilerie, 25 mars 1844.

²⁶⁶⁶ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Demande d'autorisation de modifications et de constructions : une forge à la Catalane à un feu et à un marteau, sept lames à scier le bois, distribuées dans trois locaux, un moulin à farine, une fabrique à peignes, une foulérie de draps et une huilerie par Jacques Avignon, 25 mars 1852.

²⁶⁶⁷ AD Ariège, 70 EDT, O 4 ; Demande d'autorisation de remplacer un martinet par une scierie, 20 janvier 1843.

²⁶⁶⁸ AD Ariège, 3 P 575 ; Plan cadastral de Bélestas.

²⁶⁶⁹ AD Ariège, 3 P 1179 ; Matrice cadastrale de Bélestas, Jacques Avignon, f° 30.

²⁶⁷⁰ AP Azéma-Bigou ; Autorisation de Jean Jacques Raimond Sartre, habitant de Léran, à Louis Sartre, propriétaire à Campredon, pour la construction d'une « usine à faire des peignes » sur le canal de fuite du moulin à Campredon dont il est propriétaire pour trois cinquièmes, 24 juin 1854.

²⁶⁷¹ AP Azéma-Bigou ; Acte de vente de l'usine de peignes de Campredon par Louis Sartre à Jean Laffont et Jean-Baptiste Bigou, 16 septembre 1856.

²⁶⁷² AD Ariège, 5 E 3423 ; Bail à nouveau fief d'un moulin à tailler le jais à côté du moulin farinier par Madame veuve de Lévis à Jean Alizet, 7 juin 1753, f° 236-237.

²⁶⁷³ AD Ariège, 3 P 684 ; Plan cadastral de Léran, section C de la ville, 3^e feuille.

²⁶⁷⁴ AD Ariège, 3 P 2024 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières de Léran, augmentation, année 1855 (C 39).

second étage²⁶⁷⁵. Dans le même temps, le duc de Lévis-Mirepoix transformait deux autres moulins²⁶⁷⁶ : l'un à jais au lieu-dit la « Font-madrague » ou « La païchère », à environ 300 mètres en aval de la prise d'eau du canal alimentant les autres établissements de Léran²⁶⁷⁷ – l'autre, dite « La moulinette » (dont on ne peut être tout à fait sûr de l'ancien usage), sur le canal de fuite du moulin de Régat²⁶⁷⁸.

Signalons qu'en 1859, les associés Corneil, Bez et Courtois évoquaient dans une lettre à un de leurs représentants « La fabrique naissante de Chalabre »²⁶⁷⁹. Mais, dans l'état actuel des recherches, on ne peut préciser s'il s'agissait d'une usine ou d'une fabrique dispersée à domicile. Cependant, en raison du contexte de la mécanisation et du fait que celui qui dirigeait cette fabrique, M. Nadal, est l'un des associés qui a créé la première usine ariégeoise au Peyrat, on peut supposer qu'il s'agissait d'une fabrique mécanique.

Finalement, au moins onze usines de peignes ont vu le jour sur le territoire entre 1843 et 1860 : en descendant le cours de l'Hers, une à Bélestas, une à Vilhac-Aiguilhanes, trois à La-Bastide-sur-l'Hers, deux au Peyrat, une à Sainte-Colombe-sur-l'Hers et trois à Léran. Parmi elles, seules deux furent des créations (celle d'André Argeliès et de Jason Corneil). Les neuf autres prenaient place sur un site industriel préexistant : deux se trouvaient aux côtés d'une forge à la catalane et au moins cinq venaient en remplacement d'un ancien moulin à jais. Ainsi, la place laissée inoccupée par le déclin de cette industrie constitua bien un facteur favorable à la mécanisation du peigne en quête – comme bon nombre d'autres industries du temps²⁶⁸⁰ – de sites permettant d'utiliser aisément de l'énergie hydraulique.

2) Une énergie faible mais suffisante dans un premier temps

La documentation ne fournit pas de renseignement sur la puissance utilisée par ces établissements avant la publication, en 1879, des *Statistiques des cours d'eau, usines et irrigations*²⁶⁸¹ qui permettent de dresser un tableau de l'énergie utilisée par les usines du peigne.

²⁶⁷⁵ AD Ariège, 46 J 396, *L'Étoile de l'Ariège*, n° 33, 14 août 1886, descriptif des biens saisis à Prosper Alizet.

²⁶⁷⁶ *Ibid.*, année 1856 pour l'usine de « La païchère » (C 942) et année 1860 pour celle de « La moulinette » (A 160).

²⁶⁷⁷ AD Ariège, 3 P 684 ; Plan cadastral de Léran, section C de la ville, 3^e feuille.

²⁶⁷⁸ *Ibid.*, Section A du Vignolle, 1^{re} feuille.

²⁶⁷⁹ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois ; Copie de la lettre adressée à Monsieur Ninard Aîné, représentant, 29 janvier 1859, f° 100.

²⁶⁸⁰ JARRIGE François et VRIGNON Alexis « Généalogie de la puissance, incertitudes et doutes (1750-1860. Enjeux et mises en perspectives) », in JARRIGE François et VRIGNON Alexis (dir.), *Face à la puissance ... op. cit.*, p. 48.

²⁶⁸¹ AD Ariège, 4°4, Statistiques des cours d'eau, usines et irrigations, fascicule n° 9, département de l'Ariège, Paris, Imprimerie nationale, 1879, 251 p.

Toutefois, il faut tenir compte du fait que cette source étant plus tardive, certaines usines avaient installé des systèmes techniques plus performants tels que des turbines. De plus, les puissances données par ce tableau sont en réalité à prendre avec précaution pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le volume indiqué correspond à celui des « eaux ordinaires »²⁶⁸², un terme qui, pour l'Hers et le Touyre dont les débits varient fortement en fonction des saisons, masque de forts écarts à la moyenne. Il en va de même pour la puissance brute qui est obtenue en « multipliant le volume moteur par la chute ». Enfin, la puissance utile résulte soit de la déclaration des usiniers eux-mêmes, soit de l'application de coefficients qui permettent de reproduire avec une « approximation suffisante [...] le rapport entre la force utile et la force brute »²⁶⁸³ : la puissance utilisée doit donc être considérée comme étant avant tout une indication et non pas un chiffre précis. Néanmoins, cette source, en dépit des précautions qu'il faut prendre à son égard, fournit de précieuses données sur l'usage de l'énergie hydraulique et les différentes roues utilisées.

De prime abord, les puissances utilisées par les usines du peigne peuvent paraître faibles : de l'ordre de 55 chevaux environ vers 1860. Or, on sait par ailleurs que l'usine Corneil, Bez et Courtois produisait plus de 700 000 peignes à cette date avec seulement 6 chevaux. De fait, la puissance fournie par les eaux de l'Hers et du Touyre était certes relativement faible mais suffisante et aussi bien adaptée à la production de peignes qui telle « l'activité lunetière [dans le Haut-Jura,] nécessite peu d'énergie »²⁶⁸⁴. De plus, les machines du peigne, à l'exception de la scie ruban, tournaient suivant un mouvement circulaire – à l'instar des meules de grès qui avaient permis de produire de grandes quantités de perles de jais – qui ne faisait que retrancrire directement celui de la roue ou de la turbine recevant l'eau, ce qui réduisait d'autant les pertes de transmission.

²⁶⁸² *Ibid.*, Introduction, p. VIII. Il en va de même pour les citations suivantes.

²⁶⁸³ *Ibid.*, p. VIII ; les coefficients retenus sont : 20 % pour les rouets ordinaires (à cuiller ou à cuve), 30 % pour les roues à palettes (en dessous et à palettes planes), 60 % pour les roues à augets et roues de côté, 65 % pour les turbines de toute espèce.

²⁶⁸⁴ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes ... op. cit.*, p. 403.

Tableau 22. Données hydrauliques des usines de peignes et de jais²⁶⁸⁵

Ville	Dénomination de l'usine	Fonction	Type de roue	Volume des eaux en m ³	Hauteur de chute en m	Puissance en chevaux	
						Brute	Utilisée
Léran	de Léran (duc de Lévis)	Peigne	Augets	1,013	0,81	11	7
Idem	La moulette	Peigne	Augets	1,063	0,97	14	8
Idem	La moulinette	Peigne	Augets	0,560	2,80	21	13
Le Peyrat	Du moulinet	Peigne	Rouet	0,166	1,25	3	0,6
Idem	Moulinet de Merli	Peigne	Palettes	0,403	1,65	9	3
La Bastide-sur-l'Hers	Le Moulinet (Usine Corneil, Bez et Courtois)	Peigne	Turbine	0,349	1,90	9	6
Idem	Usine Corneil	Peigne	Palettes	0,399	2,60	14	4
Idem	Usine Coulon	Peigne et jais	Turbine	0,539	0,80	6	4
Vilhac-Aguilhanes	Campredon	Peigne	Turbine	0,681	1,86	17	10
Total						104	55,6

Ainsi, grâce à la reprise d'anciens sites hydrauliques, les premiers industriels qui mécanisèrent le travail du peigne disposaient d'une énergie relativement abondante et gratuite qu'ils utilisèrent avec profit. Cet attrait pour l'énergie hydraulique était d'autant plus fort que les rendements des roues hydrauliques avaient fait d'importants progrès depuis le milieu du XVII^e siècle, d'abord en Angleterre, puis en France. « Parmi beaucoup d'autres, deux formules se sont signalées par leur retentissement et par leurs caractéristiques, la roue Poncelet et la roue Sagebien²⁶⁸⁶ », toutes deux des roues verticales alimentées par-dessous. La première, la roue Poncelet, mise au point vers 1824-1825, possédait un rendement s'élevant jusqu'à 70 % grâce à un système orientant le flux liquide tangentiellement au bord d'attaque des aubes. La seconde, la roue Sagebien, était une roue verticale conçue vers 1850 « dont les aubes sont dessinées de

²⁶⁸⁵ AD Ariège, 4°4, Statistiques des cours d'eau ... source déjà citée, p. 78-81; Deux usines ne font pas partie de cette recension : celle d'André Argeliers à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, puisque située dans l'Aude, ainsi que celle de Jacques Avignon qui n'existe plus. Il convient de noter à propos de cette source que les rendements appliqués sont systématiques et ne tiennent pas du tout compte des différents modèles de roues.

²⁶⁸⁶ BENOIT Serge, *D'eau et de feu : forges et énergie hydraulique. XVIII^e-XX^e siècle. Une histoire singulière de l'industrialisation française*, Rennes, PUR, 2020, p. 33.

façon à récupérer de façon optimale l'énergie potentielle que représente la hauteur de la chute d'eau »²⁶⁸⁷, à tel point que son rendement dépassait généralement les 85% et pouvait atteindre les 93 %. Cette performance l'amena même à remplacer des turbines. Toutefois, il semble que ces roues n'aient pas été utilisées en Pays d'Olmes. En revanche, les roues à augets, telles que celles utilisées à Léran, n'étaient pas en reste, atteignant 80 % de rendement grâce au profilage des augets permis par l'usage du fer²⁶⁸⁸. Enfin, les années 1820 connurent une innovation révolutionnaire en matière d'usage de l'énergie hydraulique : la turbine qui fit bondir les rendements de la roue horizontale²⁶⁸⁹. Parmi les onze usines recensées en 1860, trois firent le choix de la turbine, au moins avant 1879.

Face à la puissance du charbon, les industriels du peigne firent le choix de l'eau comme énergie de l'industrialisation du territoire. Non pas parce qu'ils auraient été enfermés dans une culture de l'archaïsme comme l'a longtemps soutenu une historiographie par trop téléologique²⁶⁹⁰, mais bien parce que ce choix leur apparaissait comme le plus rationnel. Ainsi, vers 1860, l'entreprise Corneil, Bez et Courtois dut, à regret, recourir à la force de la vapeur, ce qui, d'après Léo Bez, « était très coûteux et nuisait au développement de son industrie »²⁶⁹¹. Remise dans son contexte, cette affirmation n'a rien d'étonnant car « La vapeur n'était utilisée que lorsque l'énergie hydraulique était insuffisante »²⁶⁹². En France et encore davantage dans le Sud du pays, le combustible charbonnier restait cher en raison de sa faible disponibilité. On estime que, « dans les années 1860, un quart des moteurs à vapeur fonctionnent encore en complément d'une autre source d'énergie, le plus souvent hydraulique »²⁶⁹³. Les avantages de l'énergie hydraulique ne souffraient pas l'ombre d'un doute pour les entrepreneurs du Pays d'Olmes, parmi eux, la faiblesse du coût figurait probablement en première place.

²⁶⁸⁷ VIOLET Pierre-Louis, *Histoire de l'énergie hydraulique ... op. cit.*, p. 141.

²⁶⁸⁸ *Ibid.*, p. 142-143.

²⁶⁸⁹ Pour Serge Benoit, l'innovation révolutionnaire de la turbine résidait dans « l'emploi de deux couronnes d'aubages, comprenant une couronne directrice précédant une couronne mobile, qui assuraient une complète continuité de l'écoulement à la traversée de la roue, par opposition au fonctionnement d'une roue classique, plus encore que par l'admission de l'eau sur la totalité et non pas une partie seulement de la couronne (BENOIT Serge, *D'eau et de feu : forges et énergie hydraulique ... op. cit.*, p. 36).

²⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 15. Comme le souligne Serge Benoit, « cette approche [...] a trouvé son expression la plus achevée dans la synthèse de David-Paul Landes » (LANDES David-Saul, *The Unbound Prometheus. Technological Change and Industrial Development in Western Europe from 1750 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969, Traduction française : *L'Europe technicienne ou le Prométhée libéré*, Paris, NRF Gallimard, collection. « Bibliothèque des Histoires », 1975, 780 p.).

²⁶⁹¹ AD Ariège, 7S 1310 ; Rapport de l'ingénieur ordinaire pour la réglementation de l'usine Bez, Toulouse, 29 juillet 1896.

²⁶⁹² DEBEIR Jean-Claude, DELEAGE Jean-Paul, HEMERY Daniel, *Une histoire de l'énergie, les servitudes de la puissance*, Paris, Flammarion, 1986 (édition revue et augmentée de 2013), p. 209.

²⁶⁹³ JARRIGE François et VRIGNON Alexis (dir.), « Généalogie de la puissance, incertitudes et doutes (1750-1860) », in JARRIGE François et VRIGNON Alexis (dir.), *Face à la puissance ... op. cit.*, p. 28.

III. Des investissements initiaux faibles (ou des coûts faibles)

Le réemploi d'anciens sites hydrauliques permit de mécaniser l'industrie du peigne à moindre frais. Ce réemploi s'effectua selon des modalités différentes en fonction des espaces et de l'évolution de la propriété des établissements industriels. Par ailleurs, les machines permettant de fabriquer des peignes étaient, pour la plupart, relativement simples, et ne nécessitaient donc que des investissements limités.

1) Des usines aux conditions de location avantageuses

L'usine construite par Jacques Avignon, maître de forge, à Bélesta était probablement destinée à être louée à un fabricant de peignes. Malheureusement, en l'état actuel de la recherche, nous ne pouvons en dire plus sur cette usine.

En revanche, on possède davantage de renseignements sur les autres établissements en location. Là où les héritiers des seigneurs avaient conservé les établissements industriels de leurs ancêtres, ils en demeurèrent propriétaires après leur transformation en usines de peignes et les louèrent aux fabricants : c'était le cas de cinq des onze usines recensées en 1860. À Léran, le 1^e premier janvier 1856, Adrien-Charles-Guy-Marie de Lévis-Mirepoix (1820-1886), dit le duc de Lévis-Mirepoix²⁶⁹⁴, passa des accords verbaux avec Prosper Alizet autorisant ce dernier à construire des bâtiments sur le site de l'usine de la Moulinette²⁶⁹⁵. Ces accords reconnaissaient à Prosper Alizet « la faculté de conserver pendant une période de dix ans, et pendant la même durée de temps ensuite, les constructions élevées par lui pour l'exploitation de l'usine de la Moulinette »²⁶⁹⁶ en échange d'une somme dont le montant n'est malheureusement pas précisé. Seul est mentionné le fait qu'au bout de 10 ans, le renouvellement du bail se fera « à la seule condition de payer 10 % de la somme fixée par les dits accords »²⁶⁹⁷. Si l'on ne connaît pas les termes exacts de ces accords, ceux-ci semblaient suffisamment avantageux pour que Prosper Alizet paya 111,20 francs à un huissier pour qu'il les rappelle au régisseur du duc de Lévis-Mirepoix en 1865 afin de renouveler le bail. L'autre usine de peignes dite aussi de la Moulinette,

²⁶⁹⁴ Le titre de duc de Lévis-Mirepoix fut porté à partir de la Restauration par son père Athanase-Gustave-Charles-Marie de Lévis-Mirepoix (PASQUIER Félix et Olive Siméon, *Inventaire historique ... op. cit.*, p. 308-314).

²⁶⁹⁵ Un problème d'appellation se pose ici. En effet, le terme de « La moulinette » semble désigner deux usines à Léran : à la fois celle sur le canal de fuite du moulin de Régat, commune limitrophe à l'ouest de Léran, et celle à environ 300 mètres de la prise d'eau du canal d'aménée de Léran. On ne peut donc être assuré de quelle usine il s'agit dans ces accords mais on peut penser que c'est celle qui est la plus proche de Léran. En effet, dans un bail de 1868, celle sur le canal de fuite était désignée comme étant à la fois sur les communes de Léran et de Régat. Dans le tableau issu des statistiques, il s'agit probablement de celle dénommée « La Moulette ». Précisons que, dans la plupart des cas, les actes pour la location des biens des de Lévis-Mirepoix étaient passés par leur régisseur.

²⁶⁹⁶ AD Ariège, 46 J 396 ; Copie de notification du renouvellement de bail par Gabriel Alizet, fait par Édouard Regnier, huissier auprès du tribunal de Pamiers, à Charles-Adrien-Guy-Marie de Lévis-Mirepoix, 4 août 1865.

²⁶⁹⁷ *Ibid.*

à cheval sur les communes de Léran et de Régat demeurait la propriété du duc après sa transformation. Cependant, le premier bail doit manquer (à moins que Prosper Alizet n'en fut aussi locataire) car le plus ancien bail dans les archives des Lévis date de 1868²⁶⁹⁸. Le prix de la location était alors de 400 francs pour une puissance donnée – en 1879 – de 13 chevaux, soit à peine plus de 30 francs le cheval-an, un prix très faible²⁶⁹⁹.

Au Peyrat et à La-Bastide-sur-l'Hers, c'est la branche cadette des de Lévis, les de Laubespain, qui avait recueilli les moulins situés sur la dérivation de l'Hers. Contrairement à leurs cousins, les de Laubespain se chargeaient eux-mêmes – ou plutôt leur homme de confiance, Jules Riveslange, puisqu'ils résidaient à Paris – de la transformation des moulins en usines. Le plus ancien contrat retrouvé fut passé avec Auguste Nadal et Jean Coste pour la transformation du moulin à jais du Merli. Il indique un prix à la location de 240 francs par an pour une usine de 100 m²²⁷⁰⁰. D'après la statistique de 1879, son hydraulique délivrait une puissance utile de trois chevaux ; étant donné qu'il s'agissait d'une roue à palettes de faible rendement (estimé à 30 %), on peut raisonnablement penser que cette puissance était peu ou prou la même 30 ans plus tôt. Par conséquent, le prix du cheval-an était de 80 francs, un prix certes plus élevé que celui du cheval-an de la Moulinette louée par Jean-Pierre Lapasset, mais encore très raisonnable. Pour sa part, le contrat passé avec MM. Corneil, Bez et Courtois pour la transformation du moulin à jais de La-Bastide-sur-l'Hers en usine de peignes stipulait un loyer de seulement 300 francs pour environ 220 m²²⁷⁰¹. Huit ans plus tard, « M. le comte de Laubespain voulant agrandir l'ancienne usine afin de pouvoir y établir plus de machines a fait à ses frais et de ses deniers, une nouvelle construction à l'aspect du Levant et du Nord, mais sur un terrain ou emplacement appartenant en partie aux dits M.M. Corneil, Bez et Courtois et sans opposition de la part de ces derniers »²⁷⁰². Dans le but d'éviter un éventuel conflit, les parties se mirent d'accord pour que la propriété du terrain revienne à M. de Laubespain qui, en échange, ne monterait pas le loyer. De surcroît, le propriétaire s'interdisait « la faculté de construire ou de laisser construire par des tiers de nouvelles usines pour la fabrication des peignes et ce jusqu'à la fin du bail, sur des canaux à lui appartenant dans les communes de la Bastide sur

²⁶⁹⁸ AD Ariège, 46 J 396 ; Bail à ferme de l'usine de peignes la Moulinette à Léran par M. de Lévis-Mirepoix à Jean-Pierre Lapasset, fabricant de peignes, 23 décembre 1868.

²⁶⁹⁹ Même si l'on devait considérer que la puissance obtenue en 1879 est bien supérieure à celle de 1860 (admettons qu'elle fut le double bien que cela serait fort surprenant), le prix du cheval-an demeurerait toujours très faible.

²⁷⁰⁰ AD Ariège, 5 E 3134 ; Bail à ferme pour l'usine dite du Merli de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, à Auguste Nadal et Jean Coste, négociants, 31 août 1845.

²⁷⁰¹ AD Ariège, 5 E 10 876 ; Bail à ferme pour l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers de Jules Riveslange à Ismaël Corneil, Émile Courtois et Jean-Paul Bez, fabricants de peignes, 24 octobre 1845.

²⁷⁰² AD Ariège, 3 E 3142 ; Accord et bail à ferme pour l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers entre Jules Riveslange et Ismaël Corneil, Émile Courtois et Paul Bez, 7 avril 1853.

l’Hers et Peyrat »²⁷⁰³ : en somme, pour ses locataires, une protection très intéressante contre la concurrence !

Si l’on tient compte du fait que l’usine dite du Moulinet n’était pas encore équipée d’une turbine, la puissance évoquée par la statistique de 1879 doit être révisée et – si l’on prend en compte un rendement de l’ordre de 30 % pour une roue ordinaire – ramenée à environ trois chevaux. À partir de cette hypothèse, le prix du cheval-an revenait approximativement à 100 francs : un prix toujours très avantageux. L’hydraulique et les mécanismes d’entraînement demeuraient à la charge du propriétaire. D’après le premier bail, ceux-ci étaient d’une valeur approximative de 1 000 francs. On est bien loin du prix de 10 000 francs avancé par Denis Woronoff pour une roue ordinaire²⁷⁰⁴. Le faible coût de l’appareil hydraulique était très probablement lié à la culture technique du Pays d’Olmes. Il explique les bas prix de location des usines et le bon rapport prix/cheval-an pour leurs locataires. Cet avantage se retrouve chez les propriétaires.

2) Des coûts de construction peu élevés pour ceux qui sont propriétaires

Parmi les onze usines recensées en 1860, cinq appartenaient à ceux qui les exploitaient. C’était le cas des usines : sur le Touyre de Prosper Alizet à Léran, sur l’hers d’André Argeliès à Sainte-Colombe-sur-l’Hers, de Frédéric Coulon et Jason Corneil à La-Bastide-sur-l’Hers, enfin, l’usine que se partageaient Jean Laffont et Jean-Baptiste Bigou à Campredon sur la commune de Vilhac-Aiguilhanes. Cette dernière, contrairement aux autres, ne fut pas construite par les fabricants eux-mêmes mais par Louis Sartré, propriétaire de la forge de Campredon qui venait de connaître ses derniers feux. Cette particularité est fort heureuse pour l’historien car elle nous permet de connaître le montant de la vente de l’usine : 3 000 francs seulement²⁷⁰⁵. Certes, le bâtiment n’était pas bien grand et devait tout au plus mesurer dans les 80 à 90 m² si l’on s’en réfère à la seule indication fournie par le plan ci-contre (2,90 m de parcelle que se réservait Jean-Baptiste Bigou lors de l’acte d’échange de terrain entre les deux propriétaires). Cette usine ne devait pas non plus être déjà équipée d’une turbine et l’on peut estimer la

²⁷⁰³ *Ibid.*

²⁷⁰⁴ WORONOFF Denis, *Histoire de l’industrie ... op. cit.*, p. 205.

²⁷⁰⁵ AP Azéma-Bigou ; Acte de vente de l’usine de peignes de Campredon par Louis Sartre à Jean Laffont et Jean-Baptiste Bigou, 16 septembre 1856

puissance fournie par l'hydraulique à au moins trois chevaux²⁷⁰⁶. Par conséquent, le cheval revenait à un coût d'environ 1 000 francs²⁷⁰⁷. Encore une fois, ce prix paraît assez faible.

Certes, on ne peut savoir à combien est revenu le cheval—an pour les autres propriétaires fabricant du Pays d'Olmes. Toutefois, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que son prix était peu ou prou identique à celui que payèrent Jean-Baptiste Bigou et Jean Laffont. Par ailleurs, il faut souligner que, contrairement aux fabricants de Campredon, Jason Corneil et André Argeliès²⁷⁰⁸ étaient déjà propriétaire des terrains sur lesquels ils construisirent leurs usines et n'eurent donc pas à en assumer le coût. En ce qui concerne Prosper Alizet et Frédéric Coulon, ils étaient déjà propriétaires d'une usine (un moulin à jais pour le premier et un bâtiment industriel à plusieurs fonctions pour le second) à laquelle, ils ne firent que brancher sur le système hydraulique des machines propres à travailler le peigne. Dans leur cas, le coût de revient de l'énergie pour le travail du peigne dut être faible. Il en allait de même pour l'outillage mécanique du peigne

3) Un outillage relativement peu cher et de récupération

La mécanisation du peigne s'effectua en utilisant des machines de petite taille dont les prix restaient très accessibles. De plus, les industriels du peigne acquièrent des machines d'occasion sans qu'on puisse mesurer clairement l'ampleur de ce phénomène. Avant d'aller plus avant, il faut préciser d'emblée que l'on n'a pu trouver de sources mentionnant le prix des machines avant 1867²⁷⁰⁹.

À cette date, l'entreprise Bez Père & Fils et Courtois²⁷¹⁰ de La-Bastide-sur-l'Hers achetait ses machines à denter à un mécanicien d'Ézy-sur-Eure dénommé Boivin, un de ceux à qui l'on attribue la mise au point de cette machine. Une « machine à peignes à décrasser dite machine à volant » valait 300 francs auxquels il convient d'ajouter 10 francs pour son « support en fonte avec cousinets en cuivre bronze » et 4 francs pour une fraise surfine, ainsi que 70 francs pour la molette – destinée à recevoir les lames – avec son arbre, soit un total de 384 francs²⁷¹¹.

²⁷⁰⁶ La force brute étant de 10 chevaux (voir tableau des puissances), si l'on se base sur un rendement de 30 %, on obtient une puissance de 3 chevaux.

²⁷⁰⁷ L'acte de vente ne précise pas si l'usine contenait le moteur hydraulique, mais le contraire paraît surprenant car son absence aurait dû être signalée. Quoiqu'il en soit, même en rajoutant le prix d'un moteur hydraulique d'une valeur de 1 000 francs, tel qu'estimé par MM. Corneil, Bez et Courtois, le prix du cheval restait faible (tout au plus 1 300 francs).

²⁷⁰⁸ Pour André Argeliès, il s'agit d'un terrain attenant à sa maison (AD Aude, S 506 ; Demande d'autorisation d'établir une usine et de dériver les eaux de l'Hers par le sieur Argeliès, 12 août 1852).

²⁷⁰⁹ Il s'agit de la correspondance passive de l'entreprise Bez Père & Fils (AP Bez-de Faucher).

²⁷¹⁰ Nom pris après le départ d'Ismaël Corneil en 1862.

²⁷¹¹ AP Bez de Faucher, correspondance passive de l'entreprise Bez père et Fils & Courtois ; Facture de M. Boivin (Ézy-sur-Eure), 29 mai 1867.

Pour comparaison, dans l'imprimerie, « en 1867, Delcambre-Cruy vendaient 1 500 F la machine à composer et 600 F celle à distribuer²⁷¹² ». Dans le textile, autre industrie majeure du Pays d'Olmes, les machines étaient beaucoup plus chères. Ainsi, les machines d'apprêts proposées par Mazeline étaient considérées comme bon marché à 1 200 francs en tandis que ses machines à brosser étaient dites de « très bas prix » à 350 francs en 1825²⁷¹³. Vingt ans plus tard, un assortiment de trois cardes coûtait 2500 à 3000 francs, puis remplacées progressivement par les nouvelles cardes du système Mercier, l'assortiment valait entre 9 000 et 10 000 francs dans les années 1850²⁷¹⁴.

De surcroît, les industriels avaient recours au marché de l'occasion afin de réduire les dépenses comme l'atteste cette correspondance de M. Baroin de Nîmes qui écrivait le 14 février 1867 :

Nous avons reçu votre lettre du 11 ct. Nous vous céderons dernier prix à trois cents francs une presse avec écrous en cuivre vis torandié, charrue de fer pour serrer, manivelle, plaques tournées, le tout presque neuf, n'ayant servi que fort peu de temps. Du reste nous faisons pour cela comme pour les étaux. Pradon [soustraitant des fabricants bastidiens] pourra venir vérifier et accepter l'état.

Nous profitons de l'occasion pour vous offrir d'autres étaux si vous le désirez ainsi que quelques machines à couper.²⁷¹⁵

On en déduit que des étaux (il s'agit des étaux à corne) lui avait déjà été achetés précédemment. L'offre de la presse fut acceptée puisque le 23 février, M. Baroin en envoyait la facture qui détaillait : « une Presse en fonte avec tous ses accessoires d'accord (en 4 colis), une caisse contenant 23 plaques, une grande barre pour serrer, un tourne à gauche ». Le négociant précisait comme gage de confiance que Pradon a « présidé à l'emballage ». Il en profitait aussi pour faire la réclame des autres produits qu'il avait à vendre : « pensez aux autres outils qui nous restent presses droites et couchées, étaux pour le bœuf et le mouton, machine à couper, mettre en façons, ponceuse, polir, etc »²⁷¹⁶. On peut donc raisonnablement penser que, comme pour bon nombre d'industries²⁷¹⁷, l'achat d'outils et de machines d'occasions semble avoir été une pratique courante qui permettait de réduire le montant des investissements afférents à la mécanisation. Malheureusement, il arrivait parfois qu'il y ait quelques petits

²⁷¹² JARRIGE François, « Le mauvais genre de la machine. Les ouvriers du livre et la composition mécanique (France-Angleterre, 1840-1880) », *RHMC*, n° 54-1, 2007/1, p. 203.

²⁷¹³ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p 213.

²⁷¹⁴ Il s'agit des cardes : briseuse, repasseuse et finisseuse ; *Ibid.*, p. 219-221.

²⁷¹⁵ AP Bez de Faucher, correspondance passive de l'entreprise Bez père et Fils & Courtois ; Lettre de Baroin Père et Fils (Nîmes), 14 février 1867.

²⁷¹⁶ *Ibid.* ; Lettre de Baroin Père et Fils (Nîmes), du 23 février.

²⁷¹⁷ CHARPY Manuel, « Formes et échelles du commerce d'occasion au XIX^e siècle. L'exemple du vêtement à Paris », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2002, n° 24, p. 142.

problèmes. Ainsi, le 11 mars, Jean-Paul Bez écrivait à son fils Léo parti en tournée commerciale : « voir Barroin et lui dire que la presse à casse, un crampon et quelle a été dirigée sur Bordeaux²⁷¹⁸ ».

Dans un article récent, François Jarrige notait que « Peu nombreuses et peu décisives avant 1800, les machines productives se multiplient ensuite, parallèlement à la réunion des ouvriers dans de grandes manufactures concentrées.²⁷¹⁹ » Toutefois, il ajoutait qu'il convient « de rappeler combien, en 1830, en dehors de quelques régions industrielles anglaises, le système usinier et ses mécaniques perfectionnées restent limités [...]. L'essentiel du travail est toujours réalisé manuellement, en recourant à des outils simples, fabriqués localement »²⁷²⁰. Les machines hydrauliques dominent largement en 1860, date à laquelle elles « fournissent encore le double de puissance de la vapeur »²⁷²¹. Le territoire du peigne s'inscrit assez bien dans cette chronologie avec un développement usinier à partir de 1843 et une industrialisation fondée sur l'énergie hydraulique, à ceci près que le Pays d'Olmes ne connaît pas encore de grandes manufactures et que la vapeur n'est qu'à peine introduite en 1860. On ne peut donc que constater l'absence de « retard »²⁷²² mais au contraire une évolution raisonnée et bien adaptée à son environnement. Ainsi, il est certain que le choix de l'énergie hydraulique s'est effectué dans un calcul de rentabilité – certes plus ou moins posé et explicite – qui le faisait apparaître comme une évidence et un atout pour les entrepreneurs du peigne. Bien sûr, il est difficile de mesurer l'importance du facteur énergétique dans la réussite d'un territoire par rapport à d'autres facteurs tels que la capacité à se fournir en matières premières au meilleur prix ou à répondre à une demande. C'est justement là qu'il faut considérer que l'énergie fait système avec ces différents éléments. La possibilité de disposer d'une ressource énergétique souple, relativement peu coûteuse et abondante a permis la mécanisation rapide du territoire à moindre coût et, par là-même, un fort accroissement des capacités de production. Tandis que le Pays d'Olmes produisait trois à quatre millions de peignes dans les années 1820, tous à la main, il en produisait au moins le double à la fin des années 1850 en utilisant des machines.

²⁷¹⁸ *Ibid.* ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 11 mars 1867.

²⁷¹⁹ JARRIGE François, « La question des machines, le travail et les savoirs au XIX^e siècle », *Artefact*, n° 13, 2020, p. 284

²⁷²⁰ *Ibid.*, p. 284

²⁷²¹ *Ibid.*, p. 285.

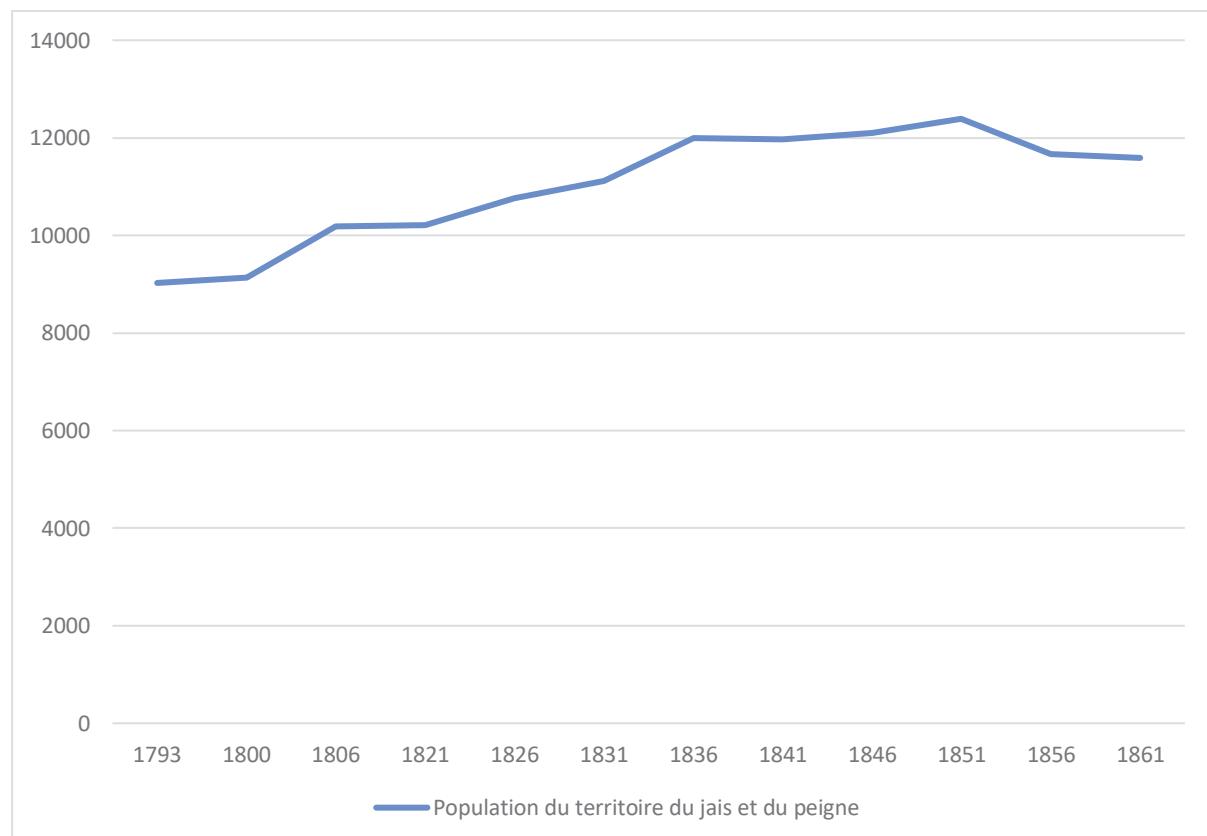
²⁷²² Ainsi, pour Dominique Barjot, « Au XIX^e siècle, dans les pays en voie d'industrialisation, le charbon était le moteur de la croissance économique » (BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 226) ; les industries qui ne prennent pas le chemin du charbon sont présentées comme archaïques et freins à la modernisation de l'appareil productif (*Ibid.* p. 218). Il reprend d'ailleurs en cela – comme d'autres tenants de ce courant de pensée de l'histoire économique – ce qu'écrivait François Caron à propos de ce qu'il appelle « l'artisanat » qui aurait d'après lui constitué un « élément de freinage » (CARON François, *Histoire économique de la France ... op. cit.*, p. 116)

D. La croissance démographique contrastée du territoire

En France, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le nombre d'habitants des campagnes continua d'augmenter jusqu'à atteindre son maximum entre 1846. Cependant, la croissance de la population rurale fut très faible dans les premières décennies du siècle avant que la tendance ne s'inverse à un rythme tout aussi lent jusqu'à la Grande dépression²⁷²³. À l'instar du reste du territoire, le Pays d'Olmes connut une croissance générale de la population rurale. Néanmoins, l'augmentation fut différente en fonction des espaces et des corrélations entre l'activité industrielle et la poussée démographique semblent pouvoir être établies. Ainsi, plus la conjoncture économique fut favorable et les activités industrielles battaient son plein, plus la croissance démographique fut forte, la croissance fut forte, à l'inverse, elle fut faible ou plus tardive dans les espaces à la conjoncture économique moins bonne.

I. Une assez forte croissance générale

Figure 12. Évolution démographique général du territoire du jais et du peigne, de 1793 à 1861



²⁷²³ PLOUX François, « Population et structures sociales » in MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe. Des années 1830 à la fin des années 1930*, Paris, SEDES, 2005, p. 35.

Tandis que l’Ancien Régime était le temps des enquêtes ponctuelles et imprécises, se contentant pour la plupart de dénombrer les feux, le XIX^e siècle marque le début d’une ère statistique aux relevés plus méthodiques. Certes, on ne saurait pour autant leur accorder une confiance absolue et se laisser bercer par l’illusion d’une fausse précision²⁷²⁴ : on se fiera donc davantage aux tendances qu’à des chiffres isolés.

Entre 1793 et 1851, la population des villages du peigne et du jais passa de 9 129 à 12 190 habitants²⁷²⁵, soit une croissance de 35 % tandis que celle de la population française n’était que de 24 % dans le même temps²⁷²⁶. Néanmoins, si l’on prenait en compte la période 1806-1851, la croissance de la population du Pays d’Olmes ne serait plus que de 21 % alors que la population française augmentait dans le même intervalle de temps de 23 %. Dans cette dernière perspective, la croissance de la population du Pays d’Olmes serait légèrement inférieure à celle du reste de la population. Mais, dans tous les cas, force est de constater un trait majeur : une croissance assez importante de la population du Pays d’Olmes au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

Cette augmentation de la population est d’autant plus remarquable si on la compare à la croissance de la population rurale en France qui fut beaucoup plus modérée : 12 % entre 1806 et 1851, soit deux fois moins que le Pays d’Olmes. Certes, si l’on prenait le seuil de 2 000 habitants pour considérer la population urbaine, il faudrait exclure Bélesta à partir de 1821 car sa population fut comprise entre 2 021 et 2 700 habitants de 1821 à 1921. Or, considérer Bélesta comme un espace urbain ne serait pas approprié car cette petite commune était constituée de plusieurs hameaux assez éloignés qui, s’ils n’étaient comptés, n’auraient probablement pas permis à Bélesta d’atteindre le seuil de 2 000 habitants.

Si la croissance de la population du territoire du jais et du peigne en Pays d’Olmes est supérieure à celle du reste de la population rurale de la France, c’est qu’elle s’inscrit dans un cadre plus large de poussée démographique des Pyrénées et, en particulier des Pyrénées ariégeoises. Pour cet espace, la poussée démographique a débuté dès la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ainsi, la population du Pays de Foix est passée de 15 620 habitants en 1752 à 20 610 en 1788 puis à 31 010 en 1846. En Couserans, qui avec la Moyenne Montagne a connu

²⁷²⁴ FABRE Éric, « Chapitre 3. Eléments de démographie », in CANTELAUBE Jean et FABRE Éric, *Vivre dans la haute vallée ... op. cit.*, p. 36.

²⁷²⁵ Les chiffres sont issus des données recueillies par une équipe de recherche de l’EHESS et récapitulées sur le site : <http://cassini.ehess.fr/fr/html/>. Elles correspondent aux recensements.

²⁷²⁶ Ces chiffres sont issus de la série reconstituée par BIRABEN Jean-Noël, « La Mortalité » *Population*, n° 2, mars-avril 1977, p. 332-333. Ce sont ceux repris par GARDEIN Maurice, LE BRAS Hervé, « Chapitre III. La dynamique de la population française (1801-1914) », in DUPAQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, tome 2I, p. 117-172.

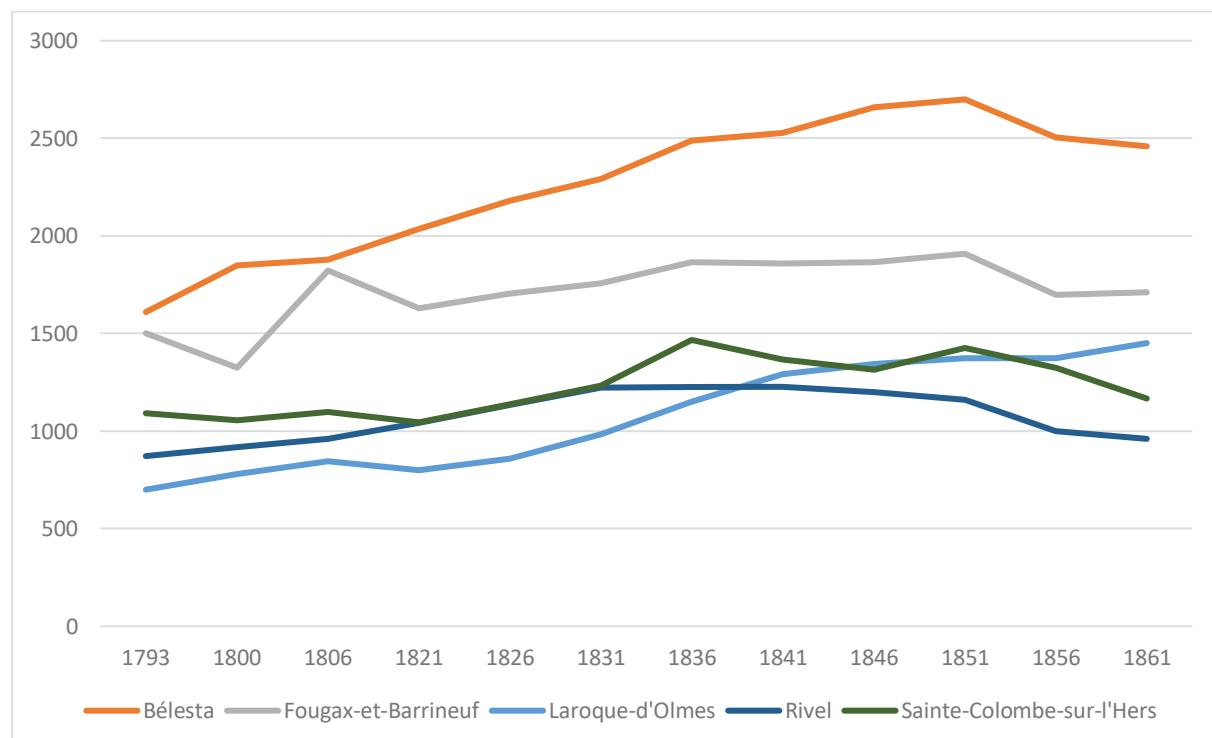
la plus forte poussée démographique, la densité est passée de 27 habitants en 1741 à 64 en 1846²⁷²⁷. Dans une moindre mesure, il en allait même pour le territoire du jais et du peigne où la densité a crû de 51 habitants par Km² en 1793 à 69 en 1851. Malgré un relief plus accidenté, la densité en était alors supérieure à celle du terrefort ariégeois (62 habitants/km²)²⁷²⁸.

Cependant, si l'on observe bien une croissance générale de la population du Pays d'Olmes dans la première moitié du XIX^e siècle, celle-ci n'est pas également répartie et concerne bien davantage les espaces où l'activité industrielle se poursuivait à un rythme soutenu.

II. Une croissance plus marquée dans les centres industriels actifs

Si la plupart des communes qui formaient le territoire ont connu une croissance assez importante, cinq d'entre elles se sont démarquées pour plusieurs raisons. Elles ont connu une augmentation plus forte qui s'est élevée pour l'ensemble à 48 % entre 1793 et 1851. Cela les a conduit à dépasser les 1 000 habitants et à concentrer encore davantage la population du Pays d'Olmes : de 64 en 1793 à 71 % en 1851. À l'exception de Laroque-d'Olmes, leur croissance s'était déjà arrêtée au milieu du siècle.

Figure 13. Évolution de la population des villages industriels, 1793-1861



²⁷²⁷ CHEVALIER Michel, *La vie humaine ... op. cit.*, p. 664-667.

²⁷²⁸ *Ibid.*, p. 664.

D'après Michel Chevalier, l'évolution économique est insuffisante pour expliquer la poussée démographique qui touche l'ensemble des Pyrénées ariégeoises. « L'industrie n'a pu jouer qu'un faible rôle ; les régions surpeuplées sont loin d'être les plus industrialisées.²⁷²⁹ » Pour appuyer ses dires, il note que la poussée démographique est antérieure au XIX^e siècle. Si pour la majeure partie de l'espace étudié par le géographe, cet argument est parfaitement valable, il demande à être grandement nuancé en ce qui concerne le Pays d'Olmes. En effet, il ne semble pas y avoir eu de réelle croissance démographique au cours du XVIII^e siècle : on y comptait environ 2250 feux en 1709 et 9 026 habitants en 1793, soit sensiblement la même population. Certes, il est probable que plusieurs communes aient connu une certaine croissance démographique au cours du XVIII^e siècle. Or, en Pays d'Olmes, il y a de grandes chances pour que cette croissance démographique ait été liée à l'activité industrielle qui, pour une partie des villages concernés s'est poursuivie au XIX^e siècle grâce au travail du bois et du textile.

Ainsi, Bélesta et de Fougax ont vu leur population augmenter respectivement de 68 % et 27 % entre 1793 et 1851, très vraisemblablement en raison de l'essor que connaissait la production du bois de construction. Dans cette perspective, il est logique que la croissance de Bélesta ait été beaucoup plus importante que celle de Fougax-et-Barrineuf car Bélesta était le centre de cette activité. Puis, dans la haute vallée de l'Hers, le milieu du siècle marqua la fin de la croissance démographique. On peut poser l'hypothèse que la croissance de l'industrie du bois ne fut pas suffisante pour compenser à la fois la crise de la sidérurgie et la forte densité que connaissait alors cette partie du territoire : 100 h/km² en 1851 à Bélesta dans une commune dont une forte proportion était composée de forêts.

Dans les trois autres communes, le lien entre conjoncture économique et évolution démographique apparaît bien plus clairement. La population de Sainte-Colombe-sur-l'Hers et de Rivel a augmenté d'une peu plus de 40 % entre 1793 et 1836. Cette croissance s'inscrivait dans le sillage de Chalabre qui était encore un centre textile dynamique²⁷³⁰ dont la population avait augmenté de 75 % dans le même laps de temps. Mais, le Chalabrais était demeuré fidèle aux anciennes productions et aux anciens marchés et la crise économique de 1836-1837²⁷³¹ vint mettre un coup d'arrêt à cette hausse. En l'espace de 25 ans, le chef-lieu du canton perdit 35 %

²⁷²⁹ *Ibid.*, p. 668.

²⁷³⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 148-149.

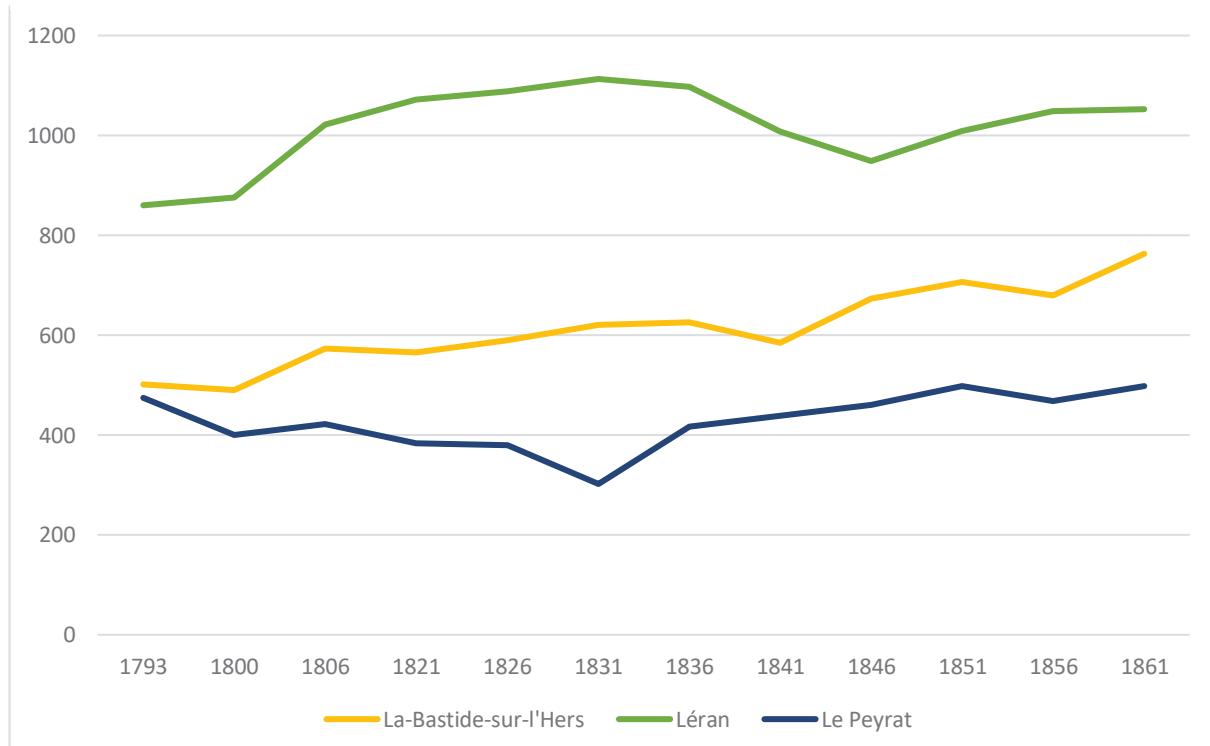
²⁷³¹ AN, F 12, 4476 A ; Lettre du préfet de l'Aude au ministre des travaux publics et du commerce, 27 mai 1837. Le préfet signale que « La fabrication des draps qui est la seule industrie de la ville de Chalabre, & de la commune de S^{te} Colombe sur l'Hers, est depuis le mois d'octobre 1836, dans un grand état de souffrance. Le nombre des draps fabriqués n'a pas atteint cette année la moitié du chiffre des années précédentes ».

de sa population, Sainte-Colombe-sur-l'Hers et Rivel – qui avaient moins crû – 20 %. En revanche, sous la houlette de Lavelanet, devenue le centre moteur du textile en Pays d'Olmes, les communes de la vallée du Touyre passées massivement au textile avaient tôt fait le choix de la diversification, par la fabrication de cuirs-laine, dès les années 1820. Cette stratégie leur permit de connaître une forte croissance économique²⁷³² que l'on peut aussi observer dans la démographie : la population de Lavelanet passa de 1 191 à 3 062 habitants entre 1793 et 1851, soit une augmentation de 157 % ! Dans une moindre mesure, la population de Laroque-d'Olmes suivit cette évolution, passant de 700 à 1 375 habitants, soit une croissance de 96 %. Les choix effectués par les industriels du textile avaient ici clairement entraîné une très forte hausse démographique tandis que celle-ci était moins marquée dans les centres du peigne.

III. Une croissance différente dans les villages au cœur du peigne

Trois villages sont restés fortement attachés au travail du jais et du peigne au XIX^e siècle : Léran, La-Bastide-sur-l'Hers et Le Peyrat. Cette fidélité peut, en partie, se lire dans leur évolution démographique. Pourtant, leurs courbes sont relativement différentes, ce qui peut questionner la pertinence de lier leur évolution à la conjoncture économique. Or, si l'on regarde de près, plusieurs éléments plaident pourtant dans ce sens.

Figure 14. Évolution de la population des principaux villages du peigne, 1793-1861



²⁷³² MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 164.

En 1793, le Peyrat et La-Bastide-sur-l’Hers avaient un nombre d’habitants relativement proche : 475 et 501. Puis, leur évolution divergea fortement jusqu’en 1830. En effet, tandis que Le Peyrat perdait plus d’un tiers de sa population, dans le même temps, La-Bastide-sur-l’Hers voyait la sienne croître de presque un quart. Cependant, l’évolution de la population du Peyrat correspondait bien à la conjoncture économique. En effet, sa croissance démographique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle était concomitante de l’essor du jais : quatre moulins employant directement une centaine de personnes y avaient été construits. À la fin du siècle, le retournement de tendance – l’arrêt de la croissance – prit place dans le contexte des guerres de la Révolution et de l’Empire peut expliquer une saignée démographique. Mais ce retournement est bien plus largement dû à la crise majeure que connaissait l’industrie du jais avec la coupure de ses exportations, puis de ses importations de matières premières qui entraînèrent l’arrêt des moulins à jais et privèrent de travail toute une partie de la population.

On est alors en droit de se demander pourquoi La-Bastide-sur-l’Hers n’a pas suivi cette baisse. C’est là toute l’importance de regarder dans le détail : dans les années 1780, La-Bastide-sur-l’Hers comptait un seul moulin à jais contre quatre pour Le Peyrat, ce qui explique que les répercussions de la crise du jais sur la population n’y furent pas aussi fortes. De plus, les habitants de ce village étaient davantage portés sur le travail du peigne que sur celui du jais. Ainsi, dans une étude sur les protestants de La-Bastide-de-Congoust, Jacqueline Foch a analysé les professions de 157 personnes entre 1737 et 1790. Elle relève que la moitié d’entre elles travaillait dans le jais et le peigne, mais selon une répartition inégale : trois sur dix dans le jais et sept sur dix dans le peigne²⁷³³. Cette industrie n’a pas connu de crise aussi brutale que celle du jais durant la Révolution et l’Empire, mais un peu plus tardivement, vers 1830-1840. Puis, en partie grâce à la mécanisation, elle connut un rebond qui se traduit justement dans les courbes démographiques de ces deux villages.

Mais Léran connaissait aussi une évolution démographique sensiblement différente. Là encore, il faut considérer les choix industriels de manière précise. Si, comme au Peyrat, les moulins à jais étaient forts nombreux, les activités y étaient bien plus diversifiées. D’une part, le travail agricole y était plus important car Léran disposait de davantage de terroirs exploitables. D’autre part, le village possédait plusieurs tanneries et mécanisa tôt le textile : à la fin de l’Empire, ces deux branches d’industries se portaient fort bien. C’est sans doute ce qui explique que l’on peut observer au même moment une hausse de la population. On peut aussi constater à Léran l’impact sur la démographie de la crise de mévente de 1836-1837 :

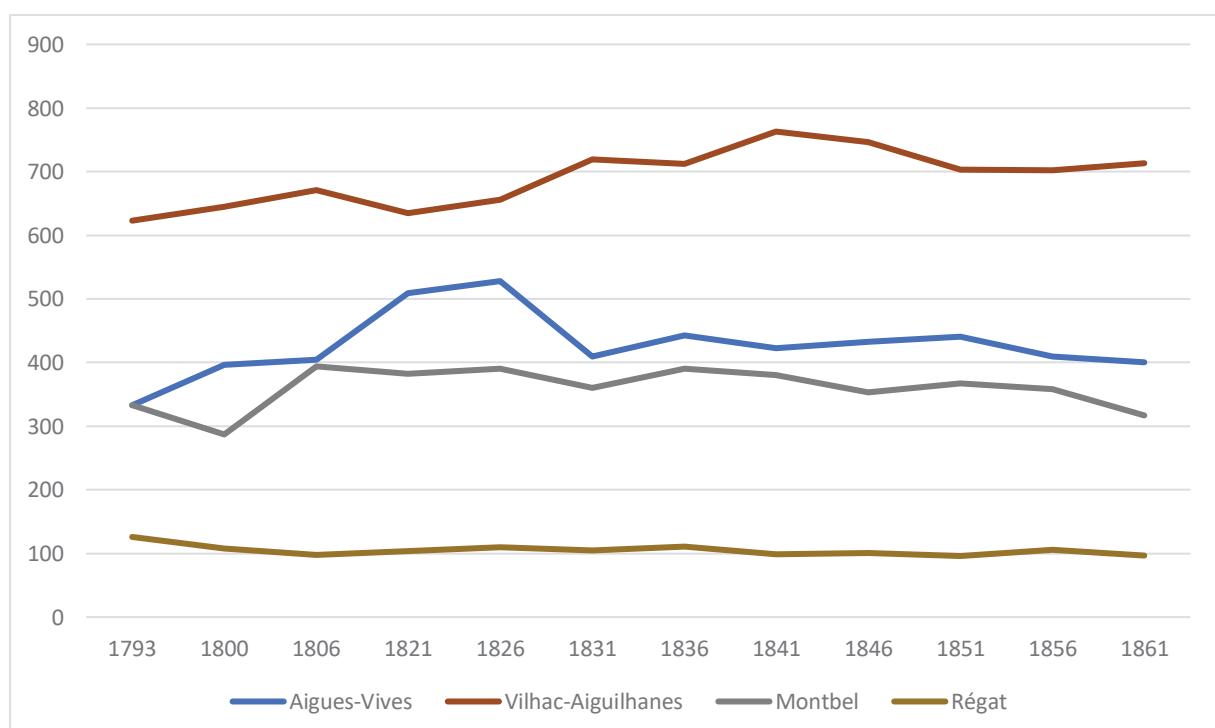
²⁷³³ FOCH Jacqueline, *Les protestants de La-Bastide-de-Congoust ... op. cit.*, p. 17-21.

la population chute de 10 % entre les recensements de 1836 et 1841, puis baisse encore de 5 % lors de celui de 1846. À La-Bastide-sur-l’Hers, avec une baisse de 6,5 %, au recensement de 1841, les effets de cette crise sont beaucoup moins sensibles, puis ils sont totalement effacés au recensement de 1846. Au Peyrat, qui n’a pas fait le choix du textile mais est passé, en sus du peigne, au travail du cuir et du bois, la crise n’a quasiment pas d’effet sur la démographie. Au contraire, Le Peyrat fut le premier de ces trois villages à voir sa population repartir à la hausse. Puis, Léran et La-Bastide-sur-l’Hers connurent aussi une hausse en même temps que le peigne se mécanisait. C’est sans doute en raison de ce processus qu’à l’instar de celle de Laroqued’Olmes, la population de ces trois centres peigniers continuait d’augmenter dans la décennie 1850 quand de nombreux autres villages avaient entamé leur décrue.

IV. Faible croissance, voire stagnation des périphéries

En revanche, quatre autres petits villages du territoire – Aigues-Vives, Vilhac-Aiguilhanes, Montbel et Régat – connurent une évolution différente. Entre 1793 et 1851, leur population passa de 1415 habitants à 1607, soit une croissance de seulement 13,5 %, bien moindre que celle du reste du territoire qui était presque du double. Ces communes peuvent être qualifiées de périphériques en raison du fait qu’elles n’étaient pas des lieux de commandement de la production mais au contraire des lieux où se trouvaient des ouvriers recevant des ordres. De ce fait, leur évolution ne suivait qu’en partie et de manière très atténuée celles des bourgs industriels où s’était concentrée la mécanisation dans la première moitié du XIX^e siècle.

Figure 15. Évolution de la population des villages périphériques



Ainsi, portée par l'essor du travail du bois, Vilhac-Aiguilhanes se plaçait-elle dans le sillon du reste de la haute vallée de l'Hers : sa population crû d'un peu plus de 22 % entre 1793 et 1841. Puis elle ne baissa que très lentement : à peine 6 % de moins vingt ans plus tard. En effet, la naissance du hameau industriel du peigne de Campredon compensait, pour partie, la diminution de la population du hameau de Vilhac. De même, Aigues-Vives, dans la vallée du Touyre, après avoir connu une forte hausse d'un tiers de sa population entre 1793 et 1836, ne connut qu'une baisse de 10 % dans les vingt-cinq ans qui suivirent. Ses habitants travaillaient depuis longtemps à la fois au service des donneurs d'ordre du peigne – par exemple, Justin Acher y employait des ouvriers – et du textile. La résistance du peigne sous la Révolution et l'Empire a sans doute contribué à sa croissance. Mais, avec la crise, puis la mécanisation du peigne, Aigues-Vives abandonna cette activité. Le village, placé de plus en plus dans la dépendance des centres industriels textiles de Laroque-d'Olmes et de Lavelanet, se réorientait vers cette production. Au milieu du XIX^e siècle, le textile y faisait travailler 60 tisserands à domicile sur une trentaine de métiers à tisser²⁷³⁴. Cette réorientation explique probablement que la population d'Aigues-Vives se stabilisait alors jusqu'à la Grande dépression.

Mais, plus éloigné des voies de circulation et davantage rattaché à Chalabre, le village de Montbel ne put autant résister à la décrue. Entre 1793 et 1836, sa population passait de 333 habitants à 390, soit une hausse de 17 %. Puis, la chute fut forte dans les vingt-cinq ans qui suivirent : de 390 à 317, soit presque 20 %. À Régat, un tout petit village entre Aigues-Vives et Léran, la dialectique centre-périphérie se traduisit par une baisse d'un quart de la population qui passa de 126 à 96 habitants entre 1793 et 1851.

Certes, les données disponibles manquent de précision. Toutefois, il semblerait que plus un village est petit et situé dans une position périphérique par rapport à l'industrie, moins sa population aurait tendance à croître – et pourrait même baisser – dans la première moitié du XIX^e siècle alors que la tendance générale était à la hausse de la population rurale.

Finalement, bien qu'il faille rester prudent, les corrélations entre les mouvements de l'industrie et de la population paraissent assez nombreuses et fortes pour que l'on puisse lier économie et démographie sur le territoire du jais et du peigne en Pays d'Olmes. Bien sûr, il ne s'agit pas pour autant de réduire l'évolution démographique à une conséquence de la conjoncture économique. En revanche, force est de constater que les villages dont la population croît le plus entre 1793 et 1861 sont ceux qui connaissent un regain de l'activité industrielle. En effet, comme le montre Éric Fabre, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, aux activités industrielles multiples, « est même un pôle d'attraction pour des populations venant des alentours, et même de l'Ariège. En effet, des Déramond, originaires du versant nord du massif du Tabe, à une trentaine de km de là, sont présents dans les listes nominatives dès la première moitié du XIX^e siècle.²⁷³⁵

²⁷³⁴ AD Ariège, 14 M 17/1 ; Situation industrielle du 4^e trimestre 1859.

²⁷³⁵ FABRE Eric, *Les métairies en Languedoc op. cit.*, p. 166.

Chapitre IV. Entre stabilité (sociale) et renouvellement des acteurs

Au XVIII^e siècle, les plus puissants négociants de jais et du peigne étaient d'obédience catholique et se concentraient à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Mais, à partir de la Révolution française, la conjoncture fortement heurtée de ces activités industrielles amena la majeure partie d'entre eux à changer de produits. En revanche, quelques familles protestantes de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat qui se consacraient de longue date à la fabrication et négoce du jais et du peigne prirent, au milieu du XIX^e siècle, la tête du processus de mécanisation. Les ouvriers durent alors s'adapter aux changements importants qui avaient lieu en usant de toutes les ressources à leur disposition. Au-delà des sphères économiques et sociales, l'engagement politique constituait un marqueur d'unité et de différenciation des diverses communautés.

A. L'évolution contrastée de l'entrepreneuriat catholique

De manière générale, l'évolution des négociants et fabricants de jais et de peignes catholiques peut être scindée en deux groupes. Le premier groupe, rassemblant les catholiques de Sainte-Colombe sur l'Hers, s'est en grande partie retiré de ces deux industries à la suite de la crise commerciale qu'elles rencontrèrent durant la Révolution française et l'Empire. Le second groupe, constitué essentiellement des fabricants catholiques des autres villages, a connu des évolutions plus variées.

I. Le désengagement progressif des grands négociants saint-colombins

Entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, les familles Acher, Viviès et Rouzaud, se désengagèrent du négoce du jais et du peigne. Une des causes majeures du changement d'orientation économique de ses négociants fut la crise liée aux guerres de la Révolution et de l'Empire. Pour autant, un autre facteur majeur réside dans le fait qu'une partie de ces négociants ne considérait le commerce de jais et le peigne que comme une source d'ascension sociale. Toutefois, parmi ces entrepreneurs, plusieurs restèrent fidèles à l'industrie, mais en faisant le choix d'un autre produit : le textile.

1) Choc de la crise révolutionnaire et pertes liées à l'hyperinflation

L'étude des livres de comptes de la société « Jean Acher & Fils » a mis en évidence des profits considérables durant la période de 1749 à 1782 : une moyenne annuelle de 15 000 livres. Cette moyenne masque toutefois le fait que si c'est durant les années 1740-1760 que les profits ont été importants – atteignant presque 30 000 livres annuelles dans les années 1750 - ils ont ensuite chuté pour atteindre le niveau de 9 000 livres annuelles jusqu'en 1782. Malheureusement, passée cette date, les livres de comptes ne semblent plus mentionner

clairement les profits et l'on ne peut savoir s'ils avaient retrouvé un meilleur niveau à la veille de la Révolution française grâce – certes partielle – à la reprise de l'activité. Mais, d'ores et déjà, Justin Acher avait sécurisé une très grande partie de ses profits dans la terre qui, si elle n'offrait pas d'aussi belles perspectives de rendement, garantissait la régularité des revenus. Jusqu'alors, Justin Acher et ses fils semblaient avoir trouvé un équilibre entre les revenus issus du négoce et ceux de la possession foncière.

Mais la Révolution française entraîna une crise économique qui bouleversa cet équilibre. En effet, non seulement les entreprises connurent une crise de mévente en raison des guerres de la Révolution et de l'Empire sur lesquelles on ne reviendra pas, mais elles durent aussi affronter, une inflation des assignats dont la valeur chuta de 40 % entre septembre 1790 et mai 1792 en raison de « l'excès d'émission de papier en général²⁷³⁶ ». Sous la Terreur, cette inflation se transforma en hyperinflation : en 1795, un assignat avait quasiment perdu 90 % de sa valeur par rapport à 1790²⁷³⁷. Si l'on n'a pu analyser en profondeur le dernier registre de comptes de la société « Jean Acher & Fils », des sondages montrent que les assignats constituaient une bonne part des créances de l'entreprise. Or, ainsi que l'écrit Gérard Béaur, « L'un des effets indirects de la Révolution fut le formidable transfert qui se produisit au détriment des créanciers et au profit des débiteurs les paiements en assignats se traduisaient alors par des pertes considérables pour les créanciers. Le responsable de ce bouleversement du système de crédit est évidemment l'assignat.²⁷³⁸ » Certes, comme le note Laurent Herment, ce sont d'abord les rentes foncières et les rentes constituées qui sont touchées : elles « auraient eu en quelque sorte un destin semblable à celui des droits féodaux et des dîmes.²⁷³⁹ »

Cependant, les porteurs de créances dans leur ensemble sont aussi largement affectés, en particulier ceux qui les détenaient en assignats et qui ne les ont pas convertis « à temps en biens réels »²⁷⁴⁰. Dans le cas du grand commerce qu'exerçaient les Acher, le paiement des créances pouvait attendre de six mois à un an si ce n'est plus. Par conséquent, entre le moment où ces créances étaient contractées et le moment où elles étaient payées, lors de l'hyperinflation de 1793-1795, elles avaient perdu une grande partie de leur valeur entraînant ainsi des pertes

²⁷³⁶ HINCKER François, *La Révolution française et l'économie ... op. cit.*, p. 131. Voir aussi les pages suivantes sur l'hyperinflation.

²⁷³⁷ *Ibid.*, p. 134-135.

²⁷³⁸ BÉAUR Gérard, « Révolution et redistribution des richesses dans les campagnes : mythe ou réalité ? », *AHRF*, avril-juin 2008, n° 352, p. 232-233.

²⁷³⁹ HERMENT Laurent, « Hyperinflation et mouvements de la rente dans les campagnes d'Île-de-France. Fortunes et infortunes d'une bourgeoisie rurale », *AHRF*, octobre-décembre 2013, n° 374, p. 153.

²⁷⁴⁰ SÉDILLOT René, *Le Coût de la Terreur*, Paris, Perrin, 1990, p. 113-114.

considérables pour l’entreprise. Ainsi, il est fort probable que les fils de Justin Acher héritèrent en 1792 d’une entreprise qui, non seulement devait faire face à de fortes difficultés à vendre ses produits en raison des guerres tant intérieures qu’extérieures, mais était aussi confrontée à la forte dépréciation de ses actifs²⁷⁴¹. Dans ces conditions, il n’est pas surprenant de constater que les Acher ne cherchèrent pas, lors de la vente des Biens nationaux, à acquérir des moulins à jais qu’ils devaient probablement considérer comme de mauvais investissements. Le dernier livre de comptes des Acher se termine en 1815 après avoir duré vingt-six ans, soit, à lui seul, plus du double des deux premiers livres de comptes : autant dire qu’ils ne faisaient quasiment plus d’affaires. Celles-ci étaient devenues si mauvaises que Marie-Anne Acher de Montgascon, fille d’un des plus riches notables de Quillan et veuve de Pierre-François, cadet de Justin Acher, reçut en 1831 une pension de 600 francs au motif que « son mari a été ruiné par la Révolution »²⁷⁴². De fait, tous les membres de la famille Acher abandonnèrent le négoce du jais et du peigne durant la Révolution et l’Empire. Dans leur quête d’ascension sociale, face aux difficultés rencontrées dans ces industries, ils préféreraient s’orienter vers la rente foncière et d’autres professions jusqu’au plus proche du pouvoir royal.

2) Rentes et statut social plutôt qu’une industrie risquée

À lire a posteriori les stratégies de Justin Acher, on aurait tôt fait de penser qu’il était dans l’erreur en cherchant à acquérir seigneuries et noblesse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. En effet, dix ans après qu’il ait acquis la charge de secrétaire du roi en son grand collège pour une somme probablement supérieure à 100 000 livres, éclatait la Révolution française : il dut alors renoncer à accoler à son nom cette belle titulature. On pourrait croire que l’achat de cette charge et de ses seigneuries s’étaient faits en pure perte et que la Révolution française allait le contraindre, lui et sa famille, à redescendre dans l’échelle sociale.

Pourtant, si l’on regarde les faits, on ne peut que constater qu’il n’en n’a rien été. En 1789, lorsqu’une garde nationale se forma à Sainte-Colombe en réaction à la Grande Peur, trois des fils de Justin Acher – Jean-Marc dit « de Cahuzac », Pierre-François dit « de Montgascon » et Marc-Régis dit « Cabaniel » – et son neveu – dit de « Saint-Pastou » – en furent nommés capitaines²⁷⁴³. Quelques mois plus tard, à l’occasion d’une refonte, Marc-

²⁷⁴¹ Nous faisons cette hypothèse d’après les sondages que nous avons effectués dans leur livre de comptes.

²⁷⁴² Liste générale des pensionnaires de l’ancienne liste civile, avec l’indication sommaire des motifs de la concession de la pension, Paris, Imprimerie royale, 1833, p. 1.

²⁷⁴³ ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 64.

Régis Acher-Cabaniel en devint le commandant²⁷⁴⁴. Dans le même temps, son père remportait les premières élections municipales de Sainte-Colombe²⁷⁴⁵ : un succès électoral qui venait couronner son ascension sociale au village. Son neveu Acher Saint-Pastou lui succéda à la tête de la municipalité en 1792 avant de devenir capitaine des « braconniers montagnards », un corps créé en mars 1793 pour repousser les armées espagnoles toutes proches²⁷⁴⁶. Sous le régime de la constitution de l'an III, la municipalité de Sainte-Colombe n'eut pas de maire pendant quatre ans car elle formait avec Rivel un canton ; à la tête de celui-ci Marc-Régis Acher-Cabaniel et Acher de Saint-Pastou en furent deux des trois présidents²⁷⁴⁷.

Par ailleurs, si la « rente foncière et les rentes constituées » furent fortement touchées par la dépréciation de l'assignat, « Il est remarquable de constater que les rentiers du sol qui possèdent un patrimoine locatif important ne sont pas touchés. Ils disposent de surcroît d'une arme de dissuasion redoutable : le non-renouvellement du bail.²⁷⁴⁸ » Ainsi, il est très probable que les pertes commerciales auxquelles les Acher durent faire face les poussèrent à se concentrer sur leur patrimoine foncier et d'autres possibilités pour renforcer leur position sociale. C'est bien ce qu'on peut lire à travers l'évolution des activités et des alliances des enfants et des descendants de Justin Acher.

Jusqu'en 1784, Justin Acher s'était associé avec trois de ses enfants : Jean-Marc, Pierre-François et Alexandre dit « Acher-Floriac ». Au décès de ce dernier en 1784²⁷⁴⁹, seuls ses deux premiers fils poursuivirent avec lui l'activité. La question se pose de savoir comment les deux frères traversèrent la crise révolutionnaire : relancèrent-ils les affaires une fois la crise passée ou bien réorientèrent-ils leurs activités ? Jean-Marc Acher-Cahuzac, son aîné, hérita du château et de la seigneurie de Cahuzac²⁷⁵⁰. Jusqu'à sa mort en 1808, il continua à se qualifier occasionnellement de négociant, mais il utilisa de moins en moins ce qualificatif au profit de

²⁷⁴⁴ *Ibid.*, p. 87. La garde nationale de Sainte-Colombe comptait alors huit capitaines : les trois frères Acher et leur cousin occupaient donc la moitié des postes.

²⁷⁴⁵ *Ibid.*, p. 86.

²⁷⁴⁶ THIBON Christian, « Un pays pyrénéen et la Révolution : les attitudes des habitants du pays de Sault envers l'État révolutionnaire », *RGSO*, 1989, tome 60, p. 412. Christian Thibon écrit que ce corps, créé pour faire face à l'avancée des troupes espagnoles en Catalogne, ne se mit jamais en route car celles-ci avaient été repoussées rapidement. Cependant, il est tout à fait possible qu'il ait participé aux combats qui suivirent. Notons pour l'anecdote que son frère aîné Bernard Acher était alors lieutenant de cavalerie dans les troupes espagnoles.

²⁷⁴⁷ RIVES Georges, *Sainte-Colombe ... op. cit.*, p. 88.

²⁷⁴⁸ HERMENT Laurent, « Hyperinflation et mouvements de la rente dans les campagnes d'Île-de-France. Fortunes et infortunes d'une bourgeoisie rurale » ... art. cit., p. 153.

²⁷⁴⁹ AD Aude, 3 E 3884, Verbal d'ouverture du testament d'Alexandre Acher-Floriac, 18 mars 1784, f° 250.

²⁷⁵⁰ AD Aude, 3 E 3475 ; Testament de Justin Acher, ouvert le 13 août 1792, f° 333-341.

celui de propriétaire²⁷⁵¹. À partir de la Terreur, lui et sa famille semblent s'être retirés dans leur château de Cahuzac²⁷⁵² où il décéda en 1808.

Jean-Marc Acher n'eut aucun descendant mâle qui lui survécut mais cinq filles qui se marièrent. De son vivant, deux d'entre elles épousèrent l'une un fabricant de draps de Limoux (avec laquelle elle était peut-être apparentée), l'autre un propriétaire, maire de Castelnau-d'Ardeche²⁷⁵³. Après son décès, seule une des trois autres sœurs restantes épousa un négociant et non des moindres : Thomas-Henri Martin, d'une importante famille de négociants marseillais et fils d'un censeur de la banque de France, tous deux venus à Cahuzac à l'occasion des noces²⁷⁵⁴. Jusqu'ici, on pourrait penser que la branche aînée de Justin Acher caressait encore quelque espoir de reprendre les affaires. Mais les mariages des autres sœurs, puis de la génération suivante, montrent que cette page était bel et bien tournée : l'une des deux autres sœurs épousa le directeur des contributions indirectes de l'Ariège et l'autre Jean-Louis-Charles de Rocous-Castanet-St-Amans. Ce dernier est l'archétype du descendant de négociants toulousains devenus nobles grâce aux gains accumulés par le commerce. Son grand-père paternel, Laurens de Rocous-Castanet, fils d'un bourgeois de Toulouse, propriétaire de la seigneurie de St-Amans, acquit la baronnie d'Is-en-Lauragais et fut capitoul de Toulouse en 1737. Il épousa en 1729 Guillaumette de Berdoulat, fille d'un faiseur de la bourse des marchands de Toulouse dont il eut onze enfants. L'aîné, sans descendance, fut trésorier général de France bureau des finances de Toulouse. Le dernier né, Jean de Rocous, hérita de la seigneurie de Saint-Amans, située à 7 km de Cahuzac, et épousa la fille d'un avocat au parlement et capitoul de Toulouse. Le couple eut deux enfants dont le plus jeune épousa la dernière fille du seigneur voisin Nelly d'Acher de Cahuzac. C'est cette branche qui s'installa

²⁷⁵¹ Ainsi, lors du recensement de 1806, Jean-Marc Acher, qui figure en première place du registre, est qualifié de propriétaire ; AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1 F 2, Recensement de Sainte-Colombe, 1806.

²⁷⁵² Ses six premiers enfants sont nés à Sainte-Colombe entre 1778 et 1792, la septième, est née à Cahuzac en 1795. On ne peut ici s'empêcher de penser au contraste que cette vie campagnarde dans un village d'une centaine d'habitants a dû imposer à son épouse Éléonore Pernon, fille de la haute bourgeoisie lyonnaise dont les cousins vivaient dans le « grand monde ». Ainsi, l'un d'eux, Eugène Pernon était-il capitaine de port à Pondichéry où il se maria en 1803, un autre, Louis-René-Quentin de Richebourg de Champcenetz, fils du gouverneur du Louvre, se fit connaître comme auteur, mais arrêté et accusé d'avoir participé à la conspiration des Carmes, fut guillotiné le 23 juillet 1794. Peut-être ce genre de mésaventure – qui advint à plusieurs de ses cousins tel Louis Pernon, administrateur de la loterie nationale exécuté le 22 octobre 1793 (PRUDHOMME L., *Révolution de Paris, dédiées à la nation*, Paris, chez l'auteur, 1793, p. 124) – ne fut-il pas étranger à l'installation à la même date et à son retrait dans ce petit village audois ?

²⁷⁵³ Jean-François Galabert se déclare propriétaire au mariage avec Joséphine-Amélie-Étiennette Acher en 1797 (AD Aude, état civil numérisé 100 NUM 5E 57/2, Mariage de Jean-François Galabert et Joséphine-Amélie-Étiennette Acher, 7 novembre 1797, vue 10-11) puis maire de Castelnau-d'Ardeche lors du mariage de sa belle-sœur avec Jean-Louis-Charles de Rocous-Castanet-St-Amans (AD Aude, 100 NUM 5E 57/3, mariage de Jean-Louis Charles de Rocous-Castanet-St-Amans et Éléonore Claudine Nelly Acher, 16 septembre 1813, vues 30-31).

²⁷⁵⁴ AD Aude, état civil numérisé 100 NUM 5E 57/2 ; Mariage de Thomas-Henri Martin et Justine-Brigitte-Camille Acher, 14 octobre 1809, vue 105.

au château. Leur fils puis leur petit-fils – qui mourut en 1922 sans descendance – furent chacun leur tour maires du village et conseillers généraux de l’Aude. Les filles n’épousèrent plus que des nobles²⁷⁵⁵.

Cette quête de la noblesse s’observe aussi chez les autres petits-enfants de Jean-Marc Acher. Sur quatre unions que nous avons pu retracer, deux se firent dans la noblesse en 1820 et 1822. Les deux autres s’effectuèrent dans le réseau ancien des Acher. Amélie Pratz – fille d’Éléonore Acher et du fabricant de draps limouxin Martin Pratz – épousa en 1830 Adrien Frejacques, contrôleur des contributions directes. Si, de prime abord, ce mariage semblait étranger à la sphère négociante d’Acher, en réalité, Adrien Frejacques était par sa mère descendant des Rolland, grands fabricants carcassonnais avec lesquels les Acher avaient travaillé tout au long du XVIII^e siècle. Mais eux aussi avaient abandonné les affaires : l’oncle du marié Joseph de Rolland était alors receveur général de l’Aude²⁷⁵⁶. Treize ans plus tard, Antoine-Aimé-Martin Pratz, frère aîné de la mariée, épousait Zénobie Lasalle, dont les grands-parents paternels étaient Joseph Lassalle et Brigitte Acher, fils de Justin Acher, autrement dit, il convolait avec sa cousine au second degré²⁷⁵⁷. Vers le milieu du XIX^e siècle, les descendants de Jean-Marc Acher et leurs conjoints, à l’exception de deux fonctionnaires des impôts, se qualifiaient de propriétaires fonciers, voire de rentiers.

Du côté du fils cadet de Justin Acher, Pierre-François, l’orientation vers la noblesse était encore plus claire. Vers 1780, il s’était marié avec la fille d’un des plus riches négociants de Quillan, Marie-Anne Pinet de la Pinouse de Laval, dont le grand-père, maire de la ville, avait été anobli grâce à la charge de conseiller du roi. Héritier de la petite seigneurie de Montgascon. Pierre-François Acher pouvait désormais rajouter cette particule à son nom et se faire appeler Acher de Montgascon. Les conditions étaient alors réunies pour pénétrer le réseau de la noblesse. En 1815, un de ses fils, Clément, devint à vingt-trois ans capitaine au corps royal d’état-major, puis chef de bataillon au même corps en 1825²⁷⁵⁸. Peu de temps après, il fut « secrétaire des commandements de Mgr le Dauphin » dont le père (le roi) lui conféra par lettres patentes en 1827 « le titre personnel de baron »²⁷⁵⁹. Il avait épousé Flavie Belhomme de

²⁷⁵⁵ Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l’Europe, 1908, vol 64, p. 213-214.

²⁷⁵⁶ AD Aude, 100 NUM, 5 E 206/48 ; Mariage de Joseph-Adrien Frejacques et Célestine-Amélie Pratz, Limoux, 22 avril 1830, vues 163-164.

²⁷⁵⁷ Notons qu’il s’agissait d’un resserrement d’alliance puisque Joseph Lasalle et Brigitte Acher étaient eux-mêmes cousins.

²⁷⁵⁸ AN, LH, 644, 68/68 ; Dossier de légion d’honneur de Clément Acher de Montgascon, 31 janvier 1855.

²⁷⁵⁹ CHAIX d’EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Évreux, vol 1, p. 34.

Morgny, descendante comme lui donne d'anoblis au XVIII^e siècle²⁷⁶⁰. Il mourut en 1855, laissant un fils, Ambroise-Justin, qui hérita du titre et, après avoir rédigé une thèse pour la licence de droit en 1854²⁷⁶¹, effectua une belle carrière comme ministre plénipotentiaire de France²⁷⁶². Ses deux mariages furent des alliances réussies. Adolphe Laurens de Waru, le père de sa première épouse, était un important financier qui fut régent de la banque de France puis président entre autres du Lloyd français et des Fonderies et forges d'Alais²⁷⁶³. La fortune déclarée à son décès en 1890 dépassait les six millions de francs. Sa seconde épouse, Thérèse-Adèle de Beauverand de la Loyère, issue d'une vieille noblesse bourguignonne, était la petite-fille du comte de la Loyère, général de Charles X²⁷⁶⁴.

Finalement, les deux aînés de Justin Acher et leurs descendants s'étaient éloignés d'une part de l'industrie du jais et du peigne au profit de revenus moins risqués – principalement la rente foncière – et d'autre part du Pays d'Olmes en quête d'un statut social que leur territoire d'origine ne pouvait leur offrir. En cela, leur parcours peut faire penser aux Marcassus de Puymaurin. Jean-Pierre-Cazimir de Puymaurin, grand entrepreneur drapier du Volvestre, a largement réinvesti ses profits industriels dans la rente foncière. Puis il a exercé les plus hautes charges municipales à Toulouse et a acheté une seigneurie qui lui a permis d'accéder à la noblesse. Sous l'Empire, son fils devint conseiller général puis sénateur de la Haute-Garonne²⁷⁶⁵. Cependant, les différentes branches de la famille Acher montrent toutes les nuances de leur parcours. Ainsi, un de leurs frères et ses descendants demeurèrent encore longtemps en Pays d'Olmes tout en s'orientant, à l'instar des Viviès, vers l'industrie textile.

3) Les soubresauts entrepreneurials des Acher.

Marc Acher-Cabaniel et les Viviès poursuivirent l'industrie au village, mais abandonnèrent progressivement celle du jais et du peigne, lui préférant le textile. Certes, ces familles d'entrepreneurs étaient forts liées au monde du textile : les Acher s'étaient alliés à plusieurs reprises aux Lasalle, considérés comme des fondateurs de l'industrie textile à

²⁷⁶⁰ *Ibid.*, vol. 3, 1904, p. 272. La noblesse de Flavie Belhomme est légèrement plus ancienne que celle de Clément Acher : c'est son arrière-grand-père Claude-Simon Belhomme, sieur de Mauquenchy, Franqueville, Gatigny et autres places, garde des rôles de France qui fut pourvu en 1743 de la charge anoblissante secrétaire du roi.

²⁷⁶¹ ACHER de MONTGASCON Ambroise-Justin, *Thèse pour la licence de droit*, Paris, Vinchon 1854, 28 p. (BNF).

²⁷⁶² CHAIX d'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ... op. cit.*, vol. 1, p. 34, voir aussi <https://francearchives.fr/fr/faccomponent/e272f6c7af1ea89edafc24cdcb38388aad623df0> page consultée le 20 novembre 2021. Le terme ministre plénipotentiaire signifie ambassadeur.

²⁷⁶³ STOSKOPF Nicolas (dir.), *Les patrons du second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Paris, Picard/Cenomane, 2002, p. 356.

²⁷⁶⁴ CHAIX d'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ... op. cit.*, vol. 4, p. 207-209.

²⁷⁶⁵ MINOVEZ Jean-Michel, *L'impossible croissance en Midi toulousain ? ... op. cit.*, p. 164-166.

Chalabre. Mieux, vers 1780, Marc Acher-Cabaniel tenta lui-même l'aventure. Mais mal lui en prit car, « ayant eu le malheur d'accorder sa confiance aux sieurs Delmas et Viguer fabriquants drapiers de Limoux par la faillite de ce dernier le dit sieur Acher Cabaniel sans le secours de la Raison des Srs Jean Acher et fils ses protecteurs était sur le point de se voir ruiné »²⁷⁶⁶.

Pourtant, contrairement à ses frères, Marc Acher-Cabaniel ne s'éloigna ni du négoce ni de Sainte-Colombe sur l'Hers. Certes, il était bien l'héritier de l'utopie paternelle puisque, en 1814 au mariage de sa fille aînée, âgé de 62 ans, il se qualifiait de « noble Acher Cabaniel écuyer »²⁷⁶⁷. Cependant, le reste de sa vie, il déclarait exercer la profession de négociant²⁷⁶⁸ et c'est bien celle-ci qui est mentionnée sur son acte de décès²⁷⁶⁹ ; ses enfants le reconnaissaient comme tel²⁷⁷⁰. Durant la Restauration, son seul fils fut même un temps fabricant de peignes²⁷⁷¹, travaillant probablement avec son beau-frère Pascal Viviès qui se déclarait aussi fabricant de peignes. Puis, en 1829, il se désignait sous le terme plus large de négociant²⁷⁷². Mais, confronté aux difficultés de la décennie 1830, il abandonna et la fabrication de peignes et le négoce en général. En 1845, il se déclarait propriétaire puis, en 1851, « directeur de la poste aux lettres » de Limoux où ses filles épousaient, l'une un ancien notaire, les deux autres des officiers²⁷⁷³. C'était alors le dernier des descendants mâles de Justin Acher qui abandonnait l'industrie. Tous lui préféraient désormais soit la rente foncière soit le service de l'État. » Avec quelques nuances, leur parcours correspond aux propos de Michel Hau : « A part of the entrepreneurial

²⁷⁶⁶ AD Aude, 3 E 3882 ; Achat à fonds perdu, par François Acher, écuyer seigneur de Montgascon et Marc-Régis Acher de Cabaniel, 26 février 1782.

²⁷⁶⁷ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Mariage de Jacques-Lazare Anduze et Marie-Antoinette-Alexandrine Acher, 8 août 1814, vue 185.

²⁷⁶⁸ Par exemple, à l'occasion du recensement de 1806, Marc Régis Acher Cabaniel se déclarait négociant tandis que son frère aîné Jean-Marc Acher de Cahuzac – qui, en réalité, ne résidait plus dans la commune – se déclarerait propriétaire (AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1 F 3 ; Recensement de la commune de Sainte-Colombe, 1806).

²⁷⁶⁹ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Décès de Marc-Régis Acher-Cabaniel, 4 janvier 1815, vue 249.

²⁷⁷⁰ Lors de leurs mariages, Louise-Mélanie-Sainte-Croix (AD Aude, 100 NUM, 5 E 336 ; Mariage avec Antoine-Jason Viviès, 18 octobre 1815, vue 200) et Jean-Paul-Gratien Acher (AD Aude, 100 NUM, 5 E 8/8 ; Mariage avec Marguerite Peyre, Alet-les-Bains, 4 août 1817, vue 198) déclaraient que leur défunt père exerçait la profession de négociant.

²⁷⁷¹ C'est le cas en 1818, 1820 et 1823 lors de la naissance de ses filles Elizabeth Louise-Mélanie-Sainte-Croix et Thérèse-Adelaïde-Augustine (AD Aude, 100 NUM ; 5 E 336/10, vue 35 ; 5 E 336/10, vue 61 ; 5 E 336/11, vue 36).

²⁷⁷² AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/12 ; Naissance de Anne-Louise Acher, 10 décembre 1829, vue 62. On peut faire l'hypothèse que, étant donné que Jean-Paul-Gratien Acher travaillait avec son beau-frère Jules-Pascal Viviès, lorsque celui-ci décède en 1825, leur collaboration cessa de fête et Jean-Paul Gratien Acher se tourna vers d'autres horizons.

²⁷⁷³ AD Aude, 100 NUM, 5 E 206/57; Mariage de Louis-Joseph Palla, lieutenant de gendarmerie, et Elizabeth Acher, Limoux, 29 octobre 1845, vue 216 ; AD Aude, 100 NUM, 5 E 206/63, Mariage de Barthélémy Mellière, ancien notaire, et Anne-Sainte-Croix Acher, 14 juillet 1851, vue 61 ; AD Aude, 100 NUM, 5 E 206/69, Mariage de Pascal-Hilaire-Ossian-Jean Dumas, lieutenant en retraite, et Anne-Louise Acher, 1^{er} juillet 1863, vue 86. Pour être plus précis, en 1845 alors que Jean-Paul-Gratien Acher se déclarait propriétaire, son épouse se déclarait directrice de la poste aux lettres, puis en 1851 celle-ci se déclarait sans profession tandis que lui se déclarait directeur de la poste aux lettres. C'est cette profession qui lui est attribuée à son décès en 1854 à Limoux (AD Aude, 100 NUM 5 E 206/64, 28 août 1854, vue 267).

elite conceived as a way to gain a fortune, to buy land, and to enter into the gentry [...]. There was also in bourgeois families a strong pull to the civil service.²⁷⁷⁴ »

En revanche, deux des sœurs de Gratien Acher se marièrent avec des négociants. En 1814, Marie-Antoinette-Alexandrine épousa du vivant de son père – et potentiellement à son instigation – Jacques-Lazare Anduze²⁷⁷⁵. Celui-ci était le petit-fils d'un boulanger fortement enrichi par le négoce. Son grand-père « Lazare est un des premiers à se lancer dans le textile peu après que Lasalle hérita d'une activité drapante à Chalabre.²⁷⁷⁶ » Un de ses cousins, associé avec M. Rouzaud à Limoux, fut parmi les premiers à s'équiper en assortiments Cockerill dans le Midi²⁷⁷⁷. Un an plus tard, son autre sœur, Louise-Mélanie-Sainte-Croix, épousa à 16 ans, Antoine-Jason Viviès, négociant²⁷⁷⁸, dont le frère aîné, Pascal, était un des rares Viviès à fabriquer encore des peignes²⁷⁷⁹. La majorité d'entre eux était en effet passée à une autre industrie.

4) Des réorientations industrielles : le textile et le bois

Au XVIII^e siècle, il semble clair que les deux activités principales de la famille Viviès – et ce quelle que soit la branche considérée – aient été le jais et le peigne. Certes, le préfet de l'Aude indiquait en 1818 que des « spéculations de draps destinés pour les colonies espagnoles avaient aussi fondé [à Sainte-Colombe-sur-l'Hers] des fortunes considérables.²⁷⁸⁰ » Les alliances avec les marchands-fabricants de textile étaient fort rares. En revanche, à partir de la Révolution française et de l'Empire, on assiste à une réorientation claire à la fois de leurs réseaux et de leurs activités. En effet, à partir de l'Empire et surtout de la Restauration, la production de cuir-laine permit « aux centres de fabrique [textile] du Pays d'Olmes de connaître une forte croissance »²⁷⁸¹, ce qui poussa une partie des négociants du jais et du peigne à se tourner vers cette activité.

²⁷⁷⁴ HAU Michel, “Entrepreneurship in France”, in BAUMOL William J., LANDES David S. and MOKYR Joel (D.), *The Invention of Enterprise. Entrepreneurship ... op. cit.*, p. 307.

²⁷⁷⁵ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Mariage de Jacques-Lazare Anduze et Marie-Antoinette-Alexandrine Acher, 8 août 1814, vue 185.

²⁷⁷⁶ FABRE Éric, « Les Anduze, un exemple de transmission familiale en Chalabrais (Aude). Construction et déconstruction d'un patrimoine (milieu du XVIII^e siècle-fin du XIX^e siècle) » ... *op. cit.*, p. 77.

²⁷⁷⁷ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 209.

²⁷⁷⁸ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Mariage de Antoine-Jason Viviès et Louise-Mélanie-Sainte-Croix Acher, 18 octobre 1815, vue 200.

²⁷⁷⁹ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/11 ; Décès de Jules-Pascal Viviès, 7 octobre 1825.

²⁷⁸⁰ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 250.

²⁷⁸¹ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 53. Jean-Michel Minovez définit le cuir-laine comme un « drap cardé croisé inventé à Castres sous la Restauration. Fortement frappé au métier et double croisé, il diffère sensiblement de l'ancienne production de Languedoc par sa densité, sa lourdeur et son épaisseur (*Ibid.*, p. 185).

À la fin du XVIII^e siècle, comme le montre sa généalogie, deux branches descendantes de Jean Viviès (aîné de Thomas Viviès) ont continué le négoce du jais et du peigne : Jean-Baptiste Viviès et Thomas Viviès. Chacun s'était associé ses enfants : le premier, Jean-Baptiste dit l'aîné, le second, Emmanuel-Paul, Raymond et Jacques-André. Mais, avec le déclenchement de la Révolution française, Raymond Viviès fit le choix des armes et effectua une belle carrière militaire. Après avoir participé à repousser les Espagnols en 1793-1794, il participa à plusieurs campagnes de Napoléon et se hissa au rang de général pour ses faits d'armes lors de la bataille d'Austerlitz. En 1808, il reçut le titre de baron de Laprade²⁷⁸² (du nom d'une métairie héritée de son père à Rivel). Mais la campagne de Russie lui fut fatale : capturé par les russes à Vilna en décembre 1812, il tomba malade et succomba un mois plus tard²⁷⁸³. Lorsque Thomas Viviès décéda en 1799, il laissait à ses cinq héritiers environ 160 000 francs dans lesquels le fonds de commerce – liquidé – représentait 25 000 francs²⁷⁸⁴. Certes, cette somme peut paraître relativement modeste mais elle est à mettre en perspective avec l'échec commercial des Acher.

C'est à ce moment-là que l'on saisit le basculement de l'activité de la famille. En 1806, Jean-Baptiste-Jacques Viviès, seul fils et héritier mâle de Jean-Baptiste « l'aîné », épousa Catherine-Jeanne Fournil, fille de Joseph Fournil, fabricant de draps de Limoux²⁷⁸⁵. Jusqu'en 1812, il travailla avec sa belle-famille à Limoux avant de revenir à Sainte-Colombe-sur-l'Hers louer une usine établie Emmanuel-Paul Vivies sur l'emplacement d'un moulin à huile et d'un moulin à jais²⁷⁸⁶. L'usine était très bien équipée puisqu'elle possédait six des 39 assortiments Cockerill que comptait l'Aude²⁷⁸⁷. Jean-Baptiste « l'aîné » établit ensuite sa propre filature. À son décès en 1840, son fils en hérita. Neuf ans plus tard, Il faisait un chiffre d'affaires de 130 000 francs et employait une cinquantaine d'ouvriers²⁷⁸⁸.

²⁷⁸² ARCHES Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) » ... art. cit., p. 64.

²⁷⁸³ AN, LH 2735/14 ; Dossier de la légion d'honneur de Guillaume-Raimond-Amand Vivies de la Prade.

²⁷⁸⁴ AD Aude, 3 E 3573 ; partage des biens de Thomas Viviès, 10 avril 1809. Je remercie ici Max Brunet pour la transmission et la retranscription de cet acte qui figure dans son livre *La maison du bout du pont à Sainte-Colombe sur l'Hers*, Toulouse, à compte d'auteur, 2017, p. 10-15.

²⁷⁸⁵ AD Aude, 100 NUM 5 E 206/33 ; Mariage de Jean-Baptiste-Jacques Viviès et Catherine-Jeanne Fournil, 21 avril 1806, vue 70.

²⁷⁸⁶ RIVES Georges, *Anciennes industries* ... op. cit., p. 44-45.

²⁷⁸⁷ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible* ... op. cit., p. 209. Le mariage de Jean-Baptiste-Jacques Viviès avec Catherine-Jeanne Fournil joua ici un rôle important : en 1812, son beau-frère Jean-Jacques Guiraud-Fournil forma une société M. Barthe-Delcassé et William Cockerill père et fils pour « l'établissement de mécaniques propres à la filature des laines » (AD Aude, 6 U 3/55 ; Acte de société entre Messieurs William Cockerill de Liège Mouisse Barthe-Delcassé déplaçaient et Guiraud-Fournil de Limoux, 10 janvier 1812).

²⁷⁸⁸ Statistiques de la France par le ministre de l'agriculture et du commerce, Manufactures et exploitations par départements Tome 2, Région du Midi oriental, Paris, Imprimerie nationale, 1848, p. 104-105. Voir aussi AM Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 2 F 1 ; État civil des ouvriers appartenant aux principaux établissements manufacturiers, 1849. À Limoux, en 1823, la fabrique de ses beaux-frères Guiraud-Fournil employés de 400 à 500

Pour leur part, les deux frères Emmanuel-Paul et Jacques-André Vivies effectuèrent le même basculement, mais tout en continuant à jouer sur plusieurs tableaux. Ainsi, en 1819, Emmanuel Viviès, qualifié de filateur et lui-même membre du jury départemental de l'exposition nationale de Paris, était chargé par le reste du jury et le préfet de l'Aude de rédiger un rapport « sur les machines à ouvrir, à garder et filer la laine, introduites depuis environ sept ans dans les fabriques de draps »²⁷⁸⁹, ce qui semble indiquer qu'il avait suffisamment d'expérience en la matière. Parallèlement, « les sieurs Thomas Viviès & Fils » présentaient des échantillons d'ouvrages en jais accompagnés d'une « Notice sur la fabrique des ouvrages de jayet »²⁷⁹⁰. Or, Thomas Viviès étant alors mort depuis vingt ans, derrière cette raison sociale, il s'agissait d'Emmanuel et Jacques-André Viviès qui faisait encore travailler une quinzaine de personnes à la fabrication de jais à Sainte-Colombe-sur-l'Hers²⁷⁹¹. Cependant, c'était bien le textile qui intéressait Emmanuel Viviès : à sa mort en 1838, il possédait à Sainte-Colombe-sur-l'Hers quatre ateliers de filature, un moulin à Foulon, deux ateliers de garnissage et de tonte ainsi qu'un moulin à farine. Du moulin à jais, il ne restait que les fondations devant « l'usine dite de Viviès Fournil »²⁷⁹². Ses deux fils – l'aîné, Adolphe, avait épousé sa cousine germaine et seule héritière de Jacques-André - et son gendre Edmond Anduze²⁷⁹³ s'associèrent le surlendemain du partage pour former la maison « Les fils d'Emmanuel Viviès & Anduze ». Le but de cette société était « la fabrication des draps celle des peignes et ouvrages de jayet »²⁷⁹⁴. Sept ans plus tard, Adolphe Viviès, devenu maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, rédigeait un rapport sur l'industrie du jais où il expliquait l'attachement familial à cette activité :

La décadence de cette industrie a déterminé la maison les fils d'Emmanuel Viviès, a donné une autre destination aux usines que leurs ancêtres avaient appropriées à ce commerce, ce qui ne les empêche pas de continuer le commerce en lui-même en faisant fabriquer dans les usines qui existent encore dans les

personnes et produisait environ 3 000 pièces de drap de 16 à 20 mètres (AD Aude, 8 M 75 ; Fabrique de Guiraud-Fournil de Limoux, 1823).

²⁷⁸⁹ AD Aude, 8 M 73 ; rapport fait à Monsieur le préfet du département de l'Aude et à Messieurs les membres du jury départemental, formée par l'arrêté préfectoral du 10 mai 1819 en exécution de l'ordonnance du roi du 9 avril précédent, et réunit à Carcassonne 9 juin même année, par le sieur Emmanuel Viviès, filateur de laine à Sainte-Colombe sur l'Hers et membre du dit jury.

²⁷⁹⁰ AD Aude, 8 M 73 ; « Notice sur la fabrique des ouvrages de jayet pour être jointe aux échantillons destinés pour l'exposition du 25 août 1819 à Paris, envoyés par les sieurs Thomas Viviès & Fils de Sainte-Colombe sur l'Hers arrondissement de Limoux, département de l'Aude », 27 juillet 1819.

²⁷⁹¹ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

²⁷⁹² « Partage de l'héritage d'Emmanuel Viviès, 25 juin 1838 » (Chez M^e Millès à Limoux), cité par BRUNET Max, *La maison du bout du pont ... op. cit.*, p. 26-31. Précisons qu'une bonne partie de ses usines était louée aux autres fabricants puisque l'une était dite de Viviès-Fournil, l'autre de Jean-Pierre Canal et la dernière de Joseph Acher.

²⁷⁹³ Edmond Anduze est le cousin de Jacques-Lazare Anduze évoqué précédemment, important fabricant de draps de Chalabre qui a épousé la fille de Marc-Régis Acher-Cabaniel.

²⁷⁹⁴ Reproduction des statuts de la société « Les fils d'Emmanuel Viviès & Anduze » in BRUNET Max, *La maison du bout du pont ... op. cit.*, p. 32-33.

communes limitrophes du département de l’Ariège. Ces messieurs sont les seuls qui ayant conservé ce qu’ils appellent leur feu sacré, car cette industrie est aujourd’hui d’une si faible importance qu’ils ne la maintiennent que par un sentiment religieux pour le premier commerce de leur père.²⁷⁹⁵

Ce « sentiment religieux » ne suffit pas à convaincre les associés de poursuivre cette activité qui l’abandonnèrent peu de temps après. Il faut dire que les temps étaient bien plus favorables au textile : à la fin des années 1840, leurs 190 employés produisaient des draps pour une valeur de 226 000 francs²⁷⁹⁶, soit les trois quarts du chiffre d’affaires total de l’industrie du peigne en 1845. En comparant les perspectives du textile et du peigne telles que les percevaient les acteurs du temps, on perçoit mieux les choix effectués en préférant la première à la seconde qui leur paraissait. Sainte-Colombe sur l’Hers comptait alors quatre établissements textiles dont la valeur des produits se montait un total de 434 000 francs²⁷⁹⁷. L’une de ses filatures était exploitée par Joseph Acher. Il était le fils illégitime du dernier petit frère de Justin Acher, Antoine Acher, clerc ayant abandonné la tonsure pour la marchandise²⁷⁹⁸. Par conséquent, contrairement à ses cousins, il n’avait pas eu droit aux honneurs et avait dû gravir les échelons : d’abord fileur²⁷⁹⁹ puis contremaître de mécanique²⁸⁰⁰, il avait fini par devenir lui-même filateur en louant une usine aux Viviès²⁸⁰¹. Le cas de la filature de Jean-Alexandre Thalamas est aussi très révélateur de l’évolution de l’activité industrielle à Sainte-Colombe sur l’Hers : tandis que son père et son grand-père étaient ajouteurs d’esclaves, lui, s’était installé comme filateur²⁸⁰².

²⁷⁹⁵ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique sur les ouvrages de jayet, Sainte-Colombe-sur-l’Hers, Adolphe Viviès, 1845.

²⁷⁹⁶ Statistiques de la France publiées par le ministre de l’agriculture et du commerce, Manufactures et exploitations par départements Tome 2, Région du Midi oriental, Paris, Imprimerie nationale, 1848, p. 104-105.

²⁷⁹⁷ *Ibid.* ce chiffre représente 45 % de plus que le total d’affaires du peigne en 1845.

²⁷⁹⁸ Antoine Acher, né en 1728, est le dernier fils de Jean Acher. À 25 ans, il résignait ses bénéfices ecclésiastiques de l’église collégiale de Narbonne pour devenir marchand à Sainte-Colombe (AD Aude, 3 E 3865 ; Résignation d’Antoine Acher aux bénéfices ecclésiastiques de l’église collégiale de Narbonne, 19 septembre 1753, f° 123) où il épousait peu de temps après Dorothée Viviès, cousine germaine de Jean-Baptiste et Thomas Viviès. Le couple ne semble pas avoir eu d’enfant commun. En revanche, Antoine Acher a laissé au moins 2 enfants d’unions illégitimes : Louise Rose, née vers 1755 – qu’il a reconnue en 1797 (AD Aude, 3 E 3892 ; Déclaration et reconnaissance d’enfant par Antoine Acher, 13 prairial an V, f° 173-174) – et Joseph né en 1795 – dont la mère Marianne, veuve âgée de trente ans, déclarait que son enfant était de son défunt mari, ce qui laisse penser que le décès de celui-ci était assez récent (AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/4 ; Acte de naissance de Joseph Balayé, 6 thermidor an III, vue 46). Son acte de décès nous indique qu’Antoine Acher termina ses jours au château de Sibra (où vivait son neveu) ; il se qualifiait alors d’homme de science (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1699 ; Acte de décès d’Antoine Acher, 9 floréal an XI, vue 10).

²⁷⁹⁹ De 1817 à 1820, il se déclarait fileur en mécanique (sur son acte de mariage et les actes de naissance de ses trois premières enfants ; AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Acte de mariage de Joseph Acher et Cécile Bigou, 14 avril 1817, vue 221).

²⁸⁰⁰ Il se déclare contre mettre en mécanique de la naissance de son quatrième (AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/10, Acte de naissance de Marguerite Acher, 27 mai 1821, vue 73) à son sixième enfant (AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/12, Acte de naissance de Cyprien Auguste Acher, 13 septembre 1832, vue 103).

²⁸⁰¹ Voir l’acte de partage d’Emmanuel Viviès cité plus haut. En 1849, il employait 25 personnes et faisait un chiffre d’affaires de 78 000 francs.

²⁸⁰² RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 44-45.

À Bélesta, on observe le même phénomène pour les différentes familles de marchands de peignes qui, bien qu'elles n'aient pas eu la puissance que celles des marchands de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, ont suivi peu ou prou le même parcours en s'appuyant sur un autre essor industriel : essentiellement le bois. En effet, dans le contexte d'une forte croissance de la demande en bois de construction, les fluctuations du marché du peigne les incitèrent à se réorienter. Sans aller aussi loin dans le récit de leur parcours que pour les négociants de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, suivons ici l'évolution de quelques-uns des plus puissants d'entre eux. Au XVIII^e siècle, Paul Caujolle, en association avec ses fils et son gendre, Jean-Baptiste Durand, contrôlait une grande part de la production de peignes de Bélesta et des alentours. Parmi les petits enfants de Paul Caujolle, plusieurs continuèrent le négoce du peigne jusqu'à la fin du siècle. Mais la génération suivante s'éloigna définitivement de l'industrie du peigne au profit d'autres activités. Prenons un exemple révélateur : en 1853, Hypolite – arrière-petit-fils de Paul Caujolle – et son fils François, tous deux marchands de bois à Bélesta, déclaraient le décès de Marc-Sébastien Caujolle, frère aîné du premier, qui était capitaine en retraite²⁸⁰³.

Mais, si la plupart des grands négociants du jais et du peigne de Sainte-Colombe-sur-l'Hers et de Bélesta a progressivement délaissé ces deux industries pour d'autres activités, cela n'a pas été le cas de tous les industriels catholiques.

II. La trajectoire différenciée des autres entrepreneurs

Dans la partie ariégeoise du territoire, plusieurs négociants de Léran sont restés fidèles au négoce du jais et du peigne. Parallèlement, dans la vallée de l'Hers, en amont de la Bastide sur l'Hers, on observe au cours de la période l'émergence d'un nouvel entrepreneuriat catholique.

1) La poursuite de l'activité par quelques rares négociants catholiques

À Léran, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'entrepreneuriat catholique²⁸⁰⁴ du jais et du peigne se résumait à quelques familles toutes liées entre elles à des degrés plus ou moins forts. Il s'agit des familles Alizet, Bauzil, Combes, Lasaygues et Peyronnet. Au milieu du XVIII^e siècle, ces marchands et leurs gendres ou beaux-frères les uns des autres. Grâce à la forte croissance du jais, ils connurent un âge d'or : les Alizet et les Bauzil construisirent des

²⁸⁰³ AD Ariège, 1 Num, 4 E 279 ; Décès de Marc-Sébastien Caujolle, 3 novembre 1853, f° 233. Deux autres de leurs frères, Jean-François et Antoine (celui-ci fut d'abord marchand de grains) étaient aussi marchand de bois. D'autres, tels leurs cousins Pierre-Paul et François-Flavien étaient devenus cultivateurs-propriétaires à Saint-Julien-de-Gras-Capou, petit village aux marges nord du Pays d'Olmes (AD Ariège, 1 NUM 4 E 3498 ; Mariage de Pierre-Paul Caujolle et Marie Sartré, 2 février 1842, vue 103).

²⁸⁰⁴ On traitera plus loin de l'entrepreneuriat protestant qui se composait principalement des familles Bez.

moulins à jais, Jean Bauzil et Jacques Lasaygues devinrent marchands orfèvres et tous dotaient leurs filles de plusieurs milliers de livres.

Mais la conjoncture leur fut moins favorable à partir des années 1770 et davantage encore de la Révolution française. Ainsi, Gaston-Jean-Baptiste Alizet ne laissait que 9 385 francs de biens immeubles à sa mort²⁸⁰⁵. Dès lors, plusieurs d'entre eux commencèrent à délaisser le négoce au profit de la terre. Tel fut le cas de Gabriel Bauzil, fils de Jean et gendre de Gaston-Jean-Baptiste Alizet, qui se déclarait encore commerçant en 1786²⁸⁰⁶ puis propriétaire et agriculteur par la suite²⁸⁰⁷. Il en était de même pour son frère Jean-Antoine tandis que son beau-frère Jacques Lasaygues passait du statut de marchand orfèvre à celui de propriétaire à son décès²⁸⁰⁸. Le fils aîné de ce dernier, Pierre-Grégoire Lasaygues, puis son fils et son petit-fils après lui, préférèrent embrasser – comme leur cousin et leur oncle avant eux – la carrière plus sûre de notaire²⁸⁰⁹. À l'instar des négociants de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, ce sont les périodes de la Révolution et de l'Empire qui, porteuses d'une conjoncture difficile, une partie de ces négociants à se retirer des affaires commerciales.

Cependant une autre partie d'entre eux resta fidèle au négoce, en particulier du jais et du peigne. Si Pierre-Grégoire Lasaygues était passé au notariat, son frère cadet, Gabriel, demeurait dans la marchandise. On peut même penser que la profession de son frère était un atout pour lui. Il eut cinq fils dont trois pour lesquels la profession nous est connue : marchand et fabricant de peignes. Mais, dans les années 1830-1840, les transformations de l'industrie du peigne incitèrent plusieurs d'entre eux, soit à partir – Pierre Cadet Lasaygues est signalé à Toulouse dans le cadastre léranais de 1840²⁸¹⁰ – soit à choisir un autre commerce, tel Joseph Lasaygues devenu marchand épicier. Son fils reprit ce commerce familial avec son épouse et cousine Gabrielle Bauzil²⁸¹¹.

²⁸⁰⁵ AD Ariège, 3 Q 2759, succession de Gaston-Jean-Baptiste Alizet décédée le 29 brumaire an VII. Certes, il faut rester prudent face à cette source et au fait que Gaston-Jean-Baptiste Alizet avait probablement transmis une bonne partie de ses biens de son vivant de dans sa succession. Il n'en demeure pas moins que la somme est relativement faible par rapport à celle que vous laissez de grands marchands tels que Justin Acher et aux milliers de livres de dot que s'échangeaient ces marchands cinquante ans plus tôt

²⁸⁰⁶ AD Aude, 100 NUM, 5 E 434/6, Villepinte ; Mariage de Pierre Basset et Marie-Antoinette-Scolastique Astré, 10 janvier 1786, vues 4-5. Les témoins de du marié sont son oncle Gaston Jean-Baptiste Alizet et son cousin germain Gabriel Bauzil ; tous les deux sont qualifiés de « commerçant ».

²⁸⁰⁷ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1795, Léran ; Mariage de Jean-Médard Peyronnet et Marie-Christine Bauzil (fille de Gabriel Bauzil), 12 décembre 1803, vue 31.

²⁸⁰⁸ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1797 ; Décès de jacques Lasaygues, 8 octobre 1813, vues 148-149.

²⁸⁰⁹ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1795 ; Mariage de Pierre-Grégoire Lasaygues et Marie-Dorothée Giret, 25 avril 1804, vues 333-34 ; puis répertoire des notaires de Léran. Les deux notaires qui l'ont précédé étaient son oncle Thomas Peyronnet (1728 à 1759) puis son cousin Pierre Basset ((1771-1816). Les Lasaygues furent notaires de Léran de 1788 à 1887. On déduit de ces dates que Pierre-Grégoire Lasaygues a commencé à exercer aux côtés de son cousin.

²⁸¹⁰ AD Ariège, 3 P 2023 ; Biens fonciers de Pierre Cadet Lasaygues, fabricant de peignes à Toulouse, f° 184.

²⁸¹¹ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1796 ; Mariage de Jean-Pierre Lasaygues et Anne-Gabrielle lasaygues, 24 novembre 1852, vue 139.

D'autres fils de négociants qui avaient pu avoir un penchant pour la rente, reprirent, dès la paix revenue, le chemin du négoce. Tel est le cas de Gabriel Alizet. En 1812, il se déclarait « Lieutenant des grenadiers du premier bataillon des gardes nationales de l'Ariège » et « propriétaire » lors de son mariage avec Brigitte Espert²⁸¹². Son statut faisait alors pâle figure en comparaison de sa belle-famille : trois frères de son épouse étaient maréchaux et barons d'empire²⁸¹³. L'un résidait au château de Saint-Quentin-la-Tour, l'autre dans celui de Sibra. Huit ans après ce beau mariage, Gabriel Alizet se déclarait négociant lors de la naissance de son fils Prosper²⁸¹⁴. Gabriel Alizet était revenu aux affaires, tout comme ses cousins Lasaygues. Mais contrairement à eux, loin de s'écartez de l'industrie du peigne lorsque la concurrence de la production mécanique anglaise se fit sentir, il se lança – avec son fils – dans l'installation d'usines à Léran. Pour ce faire il utilisa non seulement le capital qu'il avait accumulé depuis longtemps, estimé à 109 000 francs en 1847²⁸¹⁵ lors du mariage de son fils, mais aussi, très probablement la dot de sa belle-fille qui apportait 90 000 francs issus du décès de son père²⁸¹⁶. Outre ce bel apport, cette union faisait rentrer les Alizet dans le réseau des Anduze avec lesquels Victoire Fournier était cousine germaine²⁸¹⁷. Les Anduze étaient alors au faîte de leur puissance : quelque mois plus tard son cousin Jean-Jacques Anduze-Faris, grand fabricant de draps, maire de Chalabre de 1830 à 1842, était élu député de l'Aude²⁸¹⁸. Grâce à ces différents atouts – longue accumulation de savoir-faire familiaux, de capitaux et de réseaux –, Gabriel Alizet et son fils Prosper devinrent les principaux, si ce n'est les seuls, industriels du peigne à Léran dans les années 1850. À Léran, les industriels qui furent à l'origine du passage du travail à la main à domicile au travail à la machine en usine étaient donc installés de longue date. Cependant, la mécanisation fut aussi l'occasion pour plusieurs ouvriers de passer au stade de fabricant.

²⁸¹² AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1695 ; Mariage de Jean-Baptiste-Gaston-Gabriel Alizet et Marie-Brigitte Espert, 19 mai 1812, vue 118.

²⁸¹³ AN, LH 906/27 ; Dossier de légion d'honneur de Jean-Marc Espert ; AN, LH 906/29 ; Dossier de légion d'honneur de Pierre Espert, vicomte de Sibra.

²⁸¹⁴ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 179 ; Naissance de Pierre-Grégoire-Prosper Alizet, 20 octobre 1820²⁸¹⁴.

²⁸¹⁵ Les biens apportés par son épouse ont sans doute été importants car les Espert s'étaient fortement enrichis par l'achat de biens nationaux. Or, un de ses frères, Pierre, vicomte de Sibra, était décédé sans héritier.

²⁸¹⁶ AD Ariège, 3 Q 2746 ; Contrat de mariage de Pierre-Grégoire-Prosper Alizet et Suzanne-Victoire Fournier, 21 avril 1847.

²⁸¹⁷ La tante paternelle de Victoire Fournier avait épousé Jean-François Anduze dans les années 1790.

²⁸¹⁸ https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/9637, page consultée le 20 décembre 2021. Sur la fortune de cette génération des Anduze, voir FABRE Éric, « Les Anduze, un exemple de transmission familiale en Chalabrais (Aude). Construction et déconstruction d'un patrimoine (milieu du XVIII^e siècle-fin du XIX^e siècle) » ... *op. cit.*, p. 69-79. En 1856, le fils aîné de Jean-Jacques Anduze-Faris, riche banquier, épousa l'héritière des importantes usines métallurgiques de Pamiers qui produisait alors 2 000 tonnes de fonte par an (CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 689-690 et CANTELAUBE Jean, « L'usine de Pamiers au XIX^e siècle. La sidérurgie ariégeoise entre permanence et innovation » ... *art. cit.*, p. 146-147).

2) Un certain renouvellement des « petits » entrepreneurs :

La mécanisation du peigne était peu coûteuse. Elle constitua donc une opportunité pour quelques ouvriers de se lancer avec succès dans l'industrie. Dans la haute vallée de l'Hers, la plupart des négociants avaient abandonné le peigne et, si Jacques Avignon fit construire une petite usine, il ne l'exploitait plus lui-même. Mais ce n'était pas le cas de Jean Laffont et Jean-Baptiste Bigou qui installèrent en 1856 une usine de peignes en face de la forge de Campredon. Le premier, âgé de 39 ans était un agriculteur²⁸¹⁹ qui se déclarait aussi propriétaire depuis quelques années²⁸²⁰ : chez lui, nulle trace du travail du peigne. De même son père et ses grands-pères avant lui se déclaraient-ils tous agriculteurs et cultivateurs²⁸²¹. Certes, rien ne permet non plus d'établir que l'on ne travaillait pas le peigne dans sa famille. Mais, toujours est-il que si l'on pouvait avoir recours à ce complément de revenus, celui-ci ne constituait pas l'activité principale des Laffont. En revanche, Jean-Baptiste Bigou, qui se qualifiait aussi de propriétaire lorsqu'il établit l'usine, se déclarait peignier en corne à son mariage en 1838²⁸²² et ouvrier en peignes à la naissance de ses naissances y compris en 1855²⁸²³ alors que l'usine était en construction. Son père, peignier à buis natif de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, était venu s'installer à Lesparrou en 1806 lors de son mariage avec Marguerite Pacareau, fille de cultivateur²⁸²⁴. Son père, Jean-Baptiste Bigou, était brassier à Sainte-Colombe sur l'Hers. Ainsi, Jean Laffont et Jean-Baptiste Bigou se caractérisent par la modestie de leur origine – leurs pères ne savaient pas signer – et l'absence de la pratique du négoce. Chez les Bigou, on note un passage progressif du travail de la terre au travail du peigne en bois puis à celui du peigne en corne dans les années 1830 tandis que chez Laffont, le passage du travail de la terre à celui du peigne s'est effectué directement. Dans les deux cas, la date de 1856 marque le passage au stade de fabricant de peignes, synonyme d'ascension sociale en Pays d'Olmes.

On retrouve ici des similitudes avec les petits entrepreneurs lunetiers ruraux du Haut Jura tel Pierre Hyacinthe Lamy qui d'abord cultivateur puis lunetiers, fit construire une usine à Morez entre 1850 et 1855²⁸²⁵. Certes, l'ascension de Pierre Hyacinthe Lamy fut plus rapide

²⁸¹⁹ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1826 ; Mariage de Jean Laffont et Élisabeth Feuilhard, 1^{er} novembre 1834, vue 211 (le couple est âgé de seulement 17 et 19 ans). Jusqu'à la naissance de son troisième enfant en 1845, Jean Laffont se déclare agriculteur.

²⁸²⁰ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1823 ; Naissance de Pierre-Théodore Laffont, 23 décembre 1852, vue 114.

²⁸²¹ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/7 ; Mariage de Pierre Laffont et Jeanne Bigou, 20 février 1811, vue 221.

²⁸²² AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1826 ; Mariage de Jean-Baptiste Bigou et Rose Tisseyre, 12 février 1838, vue 236.

²⁸²³ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1823 ; Naissance de Léon Bigou, 20 août 1855, vue 137. Pour être précis, lors de la naissance de cinquième enfant, Jean-Baptiste Bigou se qualifiait de peignier ; il s'était qualifié d'ouvrier en peigne à la naissance de ses trois premiers enfants.

²⁸²⁴ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1826 ; Mariage de Jean Bigou et Marguerite Pacareau, 10 février 1806, vue 37.

²⁸²⁵ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes ... op. cit.*, p. 344-347.

puisqu'il laissait 48 000 francs à son décès et que ses deux fils occupaient 500 ouvriers. Néanmoins, deux générations plus tard, le successeur Jean-Baptiste Bigou, Siméon Azéma-Bigou employait 300 personnes et produisait trois millions de peignes à la fin des années 1920. L'établissement de Jean-Baptiste Bigou fut très probablement lié au fait qu'il soit passé du peigne en bois au peigne en corne au cours des années 1830. Dans les registres d'État civil de Lesparrou, c'est d'abord Antoine Azéma, cousin germain de son père, qui se déclarait le premier « peignier en corne » en 1834²⁸²⁶. Il est donc possible que ce soit lui qui lui ait transmis cette technique. On peut émettre l'hypothèse que lui-même l'avait apprise dans des ateliers du village voisin de La-Bastide-sur-l'Hers. Le marché du peigne en corne était alors porteur. En raison de son prix environ quatre fois plus élevé, il permettait de dégager davantage de marge et donc d'investir dans une usine peu coûteuse (3 000 francs).

À Sainte-Colombe-sur-l'Hers, André-Toussaint Argeliès, est révélateur, d'une part, de la manière dont cette nouvelle phase de l'industrie du peigne offrit quelques opportunités à des descendants d'ouvriers et, d'autre part, de la façon dont ceux-ci jouèrent un rôle majeur dans l'innovation. En effet, André-Toussaint Argeliès était, à l'instar de Jean-Baptiste Bigou, d'un milieu modeste : petit-fils d'un escapouleur et d'un brassier²⁸²⁷, fils et neveu de « faiseurs de peignes »²⁸²⁸. Né en 1798, il partit travailler comme peignier à Paris d'où il revint au début de la décennie 1840. De son séjour dans la capitale, il ramena deux innovations, dont l'une allait changer l'histoire du Pays d'Olmes²⁸²⁹. En 1843, il introduisit le travail mécanique du peigne à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Deux ans plus tard, des fabricants du Peyrat et de La-Bastide-sur-l'Hers lui emboîtaient le pas. En outre, il importait le travail de l'ivoire dans son village natal. On retiendra donc que c'est un ouvrier du peigne devenu fabricant qui impulsa la vague de mécanisation du peigne alors même que les grands négociants de Sainte-Colombe-sur-l'Hers s'étaient écartés de cette industrie.

Finalement, au milieu du XIX^e siècle, la quasi-totalité des négociants catholiques qui pratiquaient le négoce du jais et du peigne en Pays d'Olmes ont fini par abandonner ces deux activités. D'un côté, plusieurs d'entre eux – les deux branches aînées d'Acher – s'est tournée vers une ascension sociale qui s'appuyait largement sur la rente foncière et un réseau nobiliaire

²⁸²⁶ AM Lesparrou, registres d'état civil ; Naissance d'Anne-Lise Azéma, 24 juillet 1834. La déclaration faite par Antoine Azéma, son grand-père qui précise qu'elle est de père inconnu. Faisant aussi une parenthèse : dans le hameau de Lesparrou, les naissances dites « de père inconnu » sont relativement nombreuses au XIX^e siècle et mériteraient de plus amples investigations.

²⁸²⁷ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/3 ; Mariage de François Argeliès et Marianne Segui, 15 février 1763, vue 39.

²⁸²⁸ RIVES Georges, *Anciennes industries ... op. cit.*, p. 37.

²⁸²⁹ AD Aude, 9 M 32 ; Lettre du maire de Sainte-Colombe sur l'Hers, au sous-préfet de Limoux, 30 octobre 1843.

qui l'éloignait du Pays d'Olmes. D'un autre côté, le reste de ces négociants – principalement les Viviès – s'est plus ou moins progressivement tourné vers l'industrie textile. Les Alizet de Léran constituent une exception. En revanche, au cours des années 1840-1850, on assiste à l'ascension sociale de quelques « autodidactes à forte culture technique »²⁸³⁰, cultivateur et petit propriétaire devenus fabricants dont l'un, André-Toussaint Argeliès²⁸³¹, joua un rôle majeur. Elle illustre la manière dont cette phase de l'industrialisation du Pays d'Olmes offrait, comme dans de nombreux autres secteurs, « l'occasion de devenir un tout petit “ patron” si l'on a un certain goût²⁸³² ». Mais le phénomène massif fut surtout le basculement de la prégnance des entrepreneurs catholiques à celle des entrepreneurs protestants.

B. L'importance croissante des entrepreneurs protestants

L'établissement du peigne s'est particulièrement concentré dans les villages protestants de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat où l'économie industrielle était fortement encastrée dans la société. Au sein de ces villages, une petite communauté relativement homogène d'entrepreneurs s'est constituée autour du travail du peigne. Toutefois, ces fabricants ne se contentaient pas de produire des peignes et demeuraient avant tout des négociants qui savaient faire feu de tout bois pour gagner de l'argent.

I. L'émergence d'une nébuleuse du peigne en corne, fin XVIII^e siècle-début XIX^e siècle L'encastrement au village

Au sein de la communauté protestante du Pays d'Olmes, l'encastrement des sphères techniques, familiales et productive a joué un rôle majeur dans l'émergence d'un entrepreneurial dynamique. La spécialisation technique précoce dans le travail de la corne a permis aux fabricants du Pays d'Olmes de s'adapter au marché tout en s'appuyant sur une base familiale forte. Une source précieuse, le « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes » de Pierre Bez, met en évidence la manière dont la famille et la production étaient encastrées.

²⁸³⁰ DAVIET Jean-Pierre, *Nouvelle histoire économique ... op. cit.*, p. 82.

²⁸³¹ Pour la petite histoire, on notera qu'après son veuvage, une sœur d'André-Toussaint Argeliès épousa Joseph Acher, filateur, fils d'une union hors mariage d'Antoine Acher, plus jeune frère de Justin Acher. (AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/16 ; Mariage de Joesph Acher (Balayé) et Toinette Marie Justine Argeliès, 31 août 1849, vue 95).

²⁸³² OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale, des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 125.

1) Le peigne en corne : famille, transmission technique et adaptation au marché

Tout au long de l'époque moderne, la communauté protestante du Pays d'Olmes est restée très attaché au travail industriel, en particulier du jais et du peigne. Dans son mémoire de DEA sur les protestants de La-Bastide-de-Congoust, Jacqueline Foch a effectué un relevé systématique de l'état civil et identifié 149 couples protestants²⁸³³. Elle note que sur 94 hommes dont elle connaît la profession, 75 travaillaient dans l'industrie ; parmi eux, 52 étaient peigniers, 18 ouvriers du jais, 4 négociants et un orfèvre²⁸³⁴. Un recensement de 1812²⁸³⁵ nous donne un aperçu semblable de la situation, bien qu'il faille tenir compte du biais de la conscription aux guerres napoléoniennes (17 militaires et un ex-officier) et à la déclaration de la profession de propriétaire (dont nous savons par ailleurs qu'une bonne proportion pratiquait le négoce). Tandis que le jais a reculé, le peigne est toujours omniprésent.

Entre les deux, un basculement a commencé à s'opérer. Pour le percevoir, il faut suivre les hommes au plus près. Prenons le cas de Jean-Baptiste Bez né en 1741. Son père, boucher du village, avait fait des affaires infructueuses en se lançant dans la revente de minerai de jais dans les années 1750. Lui, fut d'abord escapouleur durant les années 1760, avant de devenir aussi aubergiste à partir de 1770. Son fils Pierre Bez, né en 1778, se dit peignier à corne lors de son mariage en 1801²⁸³⁶ puis peignier lors de la naissance de ses enfants jusqu'en 1814²⁸³⁷ avant de se déclarer propriétaire à l'état civil²⁸³⁸. Mais, en réalité, sous l'Empire déjà, il est devenu fabricant de peignes : c'est ainsi qu'il se qualifie au mariage de son cousin Jean Courtois en 1811²⁸³⁹ et dans le recensement de 1812 (voir le tableau ci-contre) où il est d'ailleurs le seul à se déclarer comme tel²⁸⁴⁰. L'adjoint au maire du village indiquait à ce moment-là que le village comptait quatre ateliers de fabrication de peignes en corne et un de peignes en buis²⁸⁴¹. Outre Pierre Bez, ces fabricants étaient les frères Louis et Pierre Coste et les frères Gabriel et Jean-Paul Corneil, fils des premiers peigniers à corne du village, Jean-Pierre Coste et Jean-Pierre

²⁸³³ FOCH Jacqueline, *Les protestants de La-Bastide-de-Congoust ... op. cit.*, p. 13.

²⁸³⁴ *Ibid.*, p. 19.

²⁸³⁵ AD Ariège, 6 EDT, D 1 ; Recensement La-Bastide-sur-l'Hers, 1812.

²⁸³⁶ AM La-Bastide-sur-l'Hers ; Mariage de Pierre Bez et Marie Gélis, 5 juillet 1801.

²⁸³⁷ AM La-Bastide-sur-l'Hers ; Registre des naissances : la profession de Pierre Bez est peignier, de la naissance de sa fille Anne Bez, 28 août 1804, à celle de son fils Isaac, 13 septembre 1814.

²⁸³⁸ AM La-Bastide-sur-l'Hers ; Registre des naissances : Pierre Bez se déclare propriétaire à la naissance de ses deux derniers enfants en 1817 et 1822. Puis il se déclare fabricant de peignes en tant que témoin de l'acte de naissance de Jean Daynié, 29 février 1824.

²⁸³⁹ AM Léran ; Mariage de Jean Courtois et Jeanne-Clémence-Françoise Bez, 17 juin 1811.

²⁸⁴⁰ AD Ariège, 6 EDT, F 1 ; Pierre Bez, n° 525.

²⁸⁴¹ AM Mirepoix, F 501 ; Enquêtes industrielles, La-Bastide-sur-l'Hers, 1812.

Corneil. En 1812, le quatrième fabricant était sans doute François Daynié. Il était le petit-fils d'Antoine Daynié, marchand et peignier à buis né vers 1698, pour qui les affaires avaient été peu prospères²⁸⁴². Cependant, il était aussi le beau-frère de Jean-Pierre Coste et il est fort probable que c'est auprès de lui que ses fils Jean-Baptiste et François apprirent le métier de peigneur à corne²⁸⁴³. Puis, le fils de Jean-Baptiste Daynié, François, devint fabricant de peignes en corne sous l'Empire²⁸⁴⁴.

Au Peyrat, on peut suivre le même cheminement. Pierre Grilhé, fils de peignier, mais surtout beau-frère de Jean-Pierre Coste, devint « marchand fabriquant de peignes de corne »²⁸⁴⁵ pendant la Révolution. Son fils, Mirabel, était à son tour fabricant de peignes sous la Restauration²⁸⁴⁶. De même, Pierre Augé passa du statut de faiseur de peignes à celui de fabricant de peignes en corne entre 1810²⁸⁴⁷ et 1817²⁸⁴⁸; son grand-père, Antoine Augé, était, à la suite de son beau-frère Pierre Bez, un des premiers peigniers à corne du village. Jacques Boubila, son beau-frère, peignier venu de Sabarrat (à 50 km à l'ouest du Peyrat), épousait Delphine Bez, cousine germaine de fabricants de peignes, et devenait à son tour fabricant de peignes en corne à La-Bastide-sur-l'Hers sous la Restauration²⁸⁴⁹.

La génération des fabricants de peignes en corne protestants nés à la fin du XVIII^e siècle était composée d'environ d'une dizaine d'entrepreneurs. Ils avaient tous un père ou un grand-père ouvrier, soit du jais, soit du peigne en bois, soit déjà du peigne en corne²⁸⁵⁰: on peut donc

²⁸⁴² Tout comme son frère Charles Daynié évoqué plus haut, Antoine Daynié ne laissa que peu de fortune à ses descendants : à peine 100 livres à chacun de ses cinq enfants dans son testament en 1755 (AD Ariège, 5 E 3155 ; Testament d'Antoine Daynié, 19 décembre 1755, f° 1574).

²⁸⁴³ AD Ariège, 6 E GG 2 ; Mariage de François Daynié et Jeanne Pinaud, 3 mai 1777 ; Mariage de Baptiste Daynié et Marianne Ninaud, 25 septembre 1780.

²⁸⁴⁴ AM La-Bastide-sur-l'Hers ; Mariage de François Daynié et Marie-Magdeleine Marquès, 6 octobre 1808 : la profession de François Daynié n'est pas précisée. En revanche, lors de ses secondes noces, il est qualifié de fabricant de peignes (Mariage de François Daynié et Magdeleine Bonneric, 7 août 1832).

²⁸⁴⁵ AD Ariège, 1 NUM, 267 EDT, E 1 ; Naissance de Rozay-Mirabel Grilhé, 12 janvier 1795, vue 20.

²⁸⁴⁶ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 3015 ; Mariage de Rozay-Mirabel Grilhé et Anne Joséphine Rousse, 27 décembre 1819, vue 108.

²⁸⁴⁷ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 3015 ; Mariage de Pierre Augé et Jeanne-Marie Boubila, 26 novembre 1810, vue 42.

²⁸⁴⁸ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2836 ; Naissance de Jeanneton-Hipolite Augé, 19 novembre 1817, vue 29.

²⁸⁴⁹ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 210 ; Mariage de Jacques Boubila et Delphine Bez, 14 février 1808, vue 54 (Jacques Boubila est dit peignier) ; AD Ariège, 1 NUM, 4 E 211 ; Mariage de Jean-François Coste et Marie-Césarine Boubila, 13 avril 1828, vue 4 (Jacques Boubila est dit « fabricant de peignes de corne »). Delphine Bez est la cousine germaine de Pierre Bez (fils de Jean-Baptiste), fabricant de peignes de La-Bastide-sur-l'Hers. Les noms des conjoints résument toute la force de l'endogamie professionnelle chez les fabricants protestants du Pays d'Olmes.

²⁸⁵⁰ Si l'on récapitule :

- pour La-Bastide-sur-l'Hers : Pierre Bez avait un père, Jean-Baptiste, jayeteur puis aubergiste, un grand-père, Pierre Bez, boucher, et un autre, Pierre Daynier, ouvrier du peigne en buis ; Gabriel et Jean-Paul Corneil avaient un père peignier en corne et marchand, un grand-père, Pierre Corneil, cabaretier et ménager, et un autre grand-père, Jean-Claude Coste, ouvrier du peigne en buis et marchand ; enfin, François Daynier avait un père ouvrier du

parler ici de vivier technique et industriel. La généalogie de leur savoir-faire technique fait systématiquement remonter à un seul personnage, Pierre Autié, premier peigneur à corne du Peyrat – qui transmet à Pierre Bez lui-même à Jean-Pierre Coste à La-Bastide-de-Congoust - que l'on peut qualifier de souche à partir de laquelle la technique de laquelle la technique de la corne s'est enracinée. Cette diffusion technique a permis à la petite communauté des protestants du Pays d'Olmes de s'adapter à la demande croissante d'un produit plus haut en gamme que le peigne en bois au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles²⁸⁵¹.

2) Un système productif et commercial encastré dans la famille

Toutes les familles de petits fabricants – entendons par-là que leur production restait relativement modeste – de peigne en corne étaient apparentées à des degrés plus ou moins proches par des alliances matrimoniales qui se sont étalées tout au long de l'époque moderne, puis renforcées au début de la période contemporaine. S'il est aisément de retracer l'histoire de ces alliances grâce aux registres d'état civil et aux registres notariés, il en va autrement pour l'imbrication entre la famille et la production que les sources publiques passent totalement – ou presque – sous silence. Or, les descendants de la famille Bez ont conservé des sources qui permettent de mettre ce système en évidence²⁸⁵². C'est une des raisons pour laquelle nous avons choisi de suivre à nouveau Jean-Baptiste Bez.

Son père, Pierre Bez, bien que boucher, s'était lié au monde du peigne en se mariant avec Marguerite Sauzet en 1719²⁸⁵³. Elle était la fille d'un marchand de peignes et la petite-fille d'un maître peigneur à buis, Jean-Claude Coste. Le couple était cousin avec bon nombre de peigniers à buis et à corne ainsi que de marchands de peignes, de jais et de cuirs. Citons, entre autres, les frères Pierre et Abel Bez qui fondèrent les tanneries de Léran, Pierre Bez du Peyrat, un des premiers peigniers à corne du Peyrat et marchand relativement important (tous trois étaient cousins au second degré de Pierre Bez), Jean-Pierre Coste, premier peignier à corne de La-Bastide-de-Congoust, dont le père était le cousin germain de Marguerite Sauzet. En 1765,

peigne en corne, un grand-père, Antoine Daynié, marchand et ouvrier du peignier en buis, et un autre grand-père, Antoine Ninaud, négociant ;

- pour le Peyrat : le père (Jean) et les deux grands-pères de Pierre Grilhé, Jean Grilhé et Pierre Bourrel, étaient respectivement « peigneur » et « faiseur de peigne de buis » ; Pierre Augé était fils d'un ouvrier du peigne en corne, Jacques Augé et petit-fils d'un peigneur en corne, Antoine Augé, et d'un « peignier à buis », François Escot ; enfin, pour Jacques Boubila, on ne connaît que le père, Pierre, qui était cultivateur et aussi aplatisseur d'*esclapes* pour les cornes (celui qui faisait les plaques de corne où l'on taillait les peignes).

²⁸⁵¹ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 26-28.

²⁸⁵² Il s'agit du « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes Commancé le 1^{er} janvier 1826 ».

²⁸⁵³ AD Ariège, 5 E 3475 ; Contrat de mariage entre Pierre Bez et Marguerite Sauzet, 23 janvier 1719, f° 176.

Jean-Baptiste Bez épousa à son tour la fille d'un ouvrier du peigne en buis, Anne Daynier²⁸⁵⁴. Celle-ci était cousine aussi bien avec des peigniers – dont plusieurs en corne, tel Jean-Baptiste Daynier – qu'avec des marchands de plus grande envergure, son père étant le cousin par alliance de Bernard Courtois, négociant du Peyrat. Pierre Bez, seul fils de Jean-Baptiste Bez, se maria avec une des petites-filles de Bernard Courtois – autrement dit sa cousine au troisième degré. Une de ses sœurs épousa François Cathala, deux de ses sœurs épousèrent les frères Gabriel et Jean-Paul Corneil, cousins au 3^e degré²⁸⁵⁵. La plus jeune épousa un autre cousin au 3^e degré, François Cathala, aussi peignier. Précisons que si ces cousinages n'étaient pas trop proches, ils étaient multiples : des 16 arrière-grands-parents des sœurs Bez et des frères Corneil, deux étaient frère et sœur, deux autres, demi-frère et demi-sœur et quatre autres cousins germains²⁸⁵⁶.

Pierre Bez apprit tardivement les connaissances de base en mathématiques, en histoire et en géographie ainsi que le montrent ses cahiers d'école – à Sainte-Colombe-sur-l'Hers – datés de 1796²⁸⁵⁷. Ce n'est sans doute pas un hasard si, à dix-huit ans, il chercha à acquérir ces savoirs fort utiles au négoce familial. Comme leurs ancêtres l'avaient sans doute fait avant eux, les cousins travaillaient ensemble²⁸⁵⁸ : Pierre Bez travaillait d'une part, avec les Corneil, ses beaux-frères et aussi cousins, d'autre part avec Jean-François Bez, fils d'un de ses cousins germains. Jean-François Bez se chargeait des approvisionnements en cornes à Bayonne et Bordeaux où il revendait les peignes. Dans ce schéma, Pierre Bez occupait la position centrale : il recevait les commandes de Jean-François Bez et donnait les cornes à travailler à Jean-Paul Corneil qui apparaît ici davantage comme un sous-traitant. Toutefois, il convient de nuancer les apports de ce schéma car le « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes » de Pierre Bez ne représente vraisemblablement qu'une partie de son activité. Néanmoins, on peut faire l'hypothèse que le reste de son activité était organisé peu ou prou de la même manière. Il est fort probable que cette organisation, révélée par des sources privées, fusse identique – ou très similaire – au sein du groupe du groupe des fabricants.

²⁸⁵⁴ AD Ariège, 5 E 3159 ; Contrat de mariage de Jean Baptiste Bez et Anne Daynié, 30 juin 1765, f° 683-684.

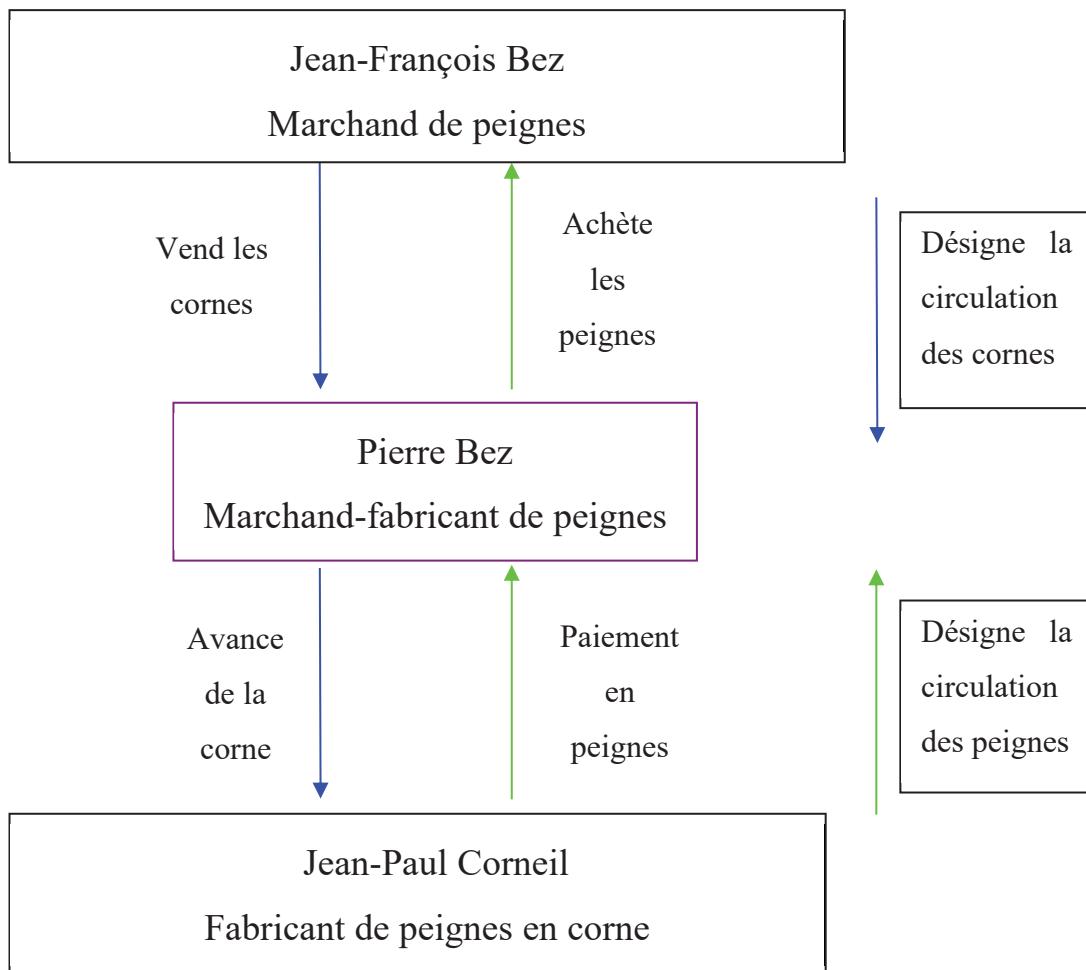
²⁸⁵⁵ On peut ajouter qu'une de ses cousines, Magdelaine Bonneric, se maria en 1793 avec son cousin Louis Coste, fabricant de peignes (AM La-Bastide-sur-l'Hers ; Mariage de Louis Coste et Magdelaine Bonneric, 3 mars 1793).

²⁸⁵⁶ Pour mieux visualiser ce renchaînement d'alliance, voir la généalogie ascendante d'Anne-Louise Corneil.

²⁸⁵⁷ AP Bez-de Faucher ; Cahiers de mathématiques, d'histoire et de géographie de Pierre Bez, 1796.

²⁸⁵⁸ AP Bez-de Faucher ; « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes », 1826-1833.

Figure 16. Le système de fabrication des peignes dans les années 1820-1830



Ce système présente pour point commun avec l’organisation proto-industrielle développée par Franklin Mendels²⁸⁵⁹ que le marchand-fabricant – ici Pierre Bez – fait travailler à la commande le fabricant de peignes – ici Jean-Paul Corneil. Cependant, la comparaison s’arrête à peu près là. Ni l’un ni l’autre ne correspondent exactement, loin s’en fait, aux figures du *verlagger* ou des « artisans-paysans indépendants du “kaufsystem” [qui] apportaient leurs produits »²⁸⁶⁰ à la ville. L’espace de la fabrication et du contrôle de la vente est ici rural – La-Bastide-sur-l’Hers comptant alors cinq à six cents habitants. Il faut donc se résoudre à penser d’une autre manière l’organisation des sphères techniques et commerciale du territoire industriel du Pays d’Olmes : elles sont encastrées dans la famille et la société rurale, et ce, dans la longue durée.

²⁸⁵⁹ Voir MENDELS Franklin, “Proto-industrialization. The First Phase of the Industrialization Process”, *Journal of Economic History*, n°32, 1972, p. 241-261.

²⁸⁶⁰ MENDELS Franklin, « Les temps de l’industrie et les temps de l’agriculture. Logique d’une analyse régionale de la proto-industrialisation », *Aux origines de la révolution industrielle*, in *Revue du Nord*, numéro spécial, tome 63, n° 248, Janvier-Mars 1981, p. 28.

3) La perpétuation des lignées négociantes

Les alliances matrimoniales entre les petits producteurs de peignes et les négociants plus aisés ont constitué une caractéristique ancienne des protestants en Pays d'Olmes. La distinction entre celui qui fabrique et celui qui vend y bien souvent très mince. Cependant, quelques marchands plus puissants se sont distingués du lot au XVIII^e siècle : ce sont en particulier les Cailhau et les Bez au Peyrat qui contrôlaient une bonne partie de la production de jais. Leur histoire – qui concerne la quasi-totalité des fabricants protestants du XIX^e siècle – révèle clairement comment les entrepreneurs du Pays d'Olmes ont su allier technique et commerce. Rappelons que Durand Cailhau et son fils Jean-Baptiste-Gaston furent les plus importants négociants protestants du Pays d'Olmes au XVIII^e siècle. Les sœurs de Durand Cailhau furent mariées l'une avec Jean Azemat, maréchal à forge de Léran, l'autre avec Pierre Autier, premier peigneur à corne, et une autre encore à Abel Bez, dont le fils Pierre apprit le travail de la corne avant de devenir à son tour négociant. Exemple fort de resserrement des alliances : deux filles de Pierre Bez, Jeanne et Hipolite, se marièrent avec deux de leurs cousins Bez de Léran, Bertrand et Abel, devenus marchands-tanneur²⁸⁶¹. La mère d'Abel Bez était la fille de Jean Azémat : les époux étaient donc cousins à la fois par leurs grands-pères, Abel et Pierre Bez, et leurs grands-mères, Jeanne et Marie Cailhau (sœurs de Durand Cailhau) ! On voit ici comment ces lignées négociantes s'entremêlent à l'instar des familles de négociants lillois pour qui « Que rien ne se perde » constituait « la première règle du jeu²⁸⁶² ».

Durand Cailhau eut quatre enfants : un fils, Jean-Baptiste-Gaston et trois filles. Il maria deux d'entre elles avec des marchands – Marguerite avec Jean-Antoine Bez, marchand-tanneur et Catherine avec Antoine Ninaud – et la troisième, Jeanne avec un avocat, bourgeois de Saverdun, François Hérisson. Le couple Bez-Cailhau n'eût qu'un fils qui mourût sans descendant. Le couple Hérisson-Cailhau s'éloigna du Pays d'Olmes²⁸⁶³. En revanche, le couple Ninaud-Bez y demeura dans le peigne : leurs trois filles furent mariées avec des ouvriers en peigne, dont deux en corne : Pierre Cathala, Jean-Pierre Cathala²⁸⁶⁴ (un des premiers à utiliser

²⁸⁶¹ AD Aude, 3 E 3872 ; Contrat de mariage de Bertrand Bez et Jeanne Bez, 28 novembre 1767, f°186-187. AD Aude, 3 E 3877 ; Contrat de mariage d'Abel Bez et Hipolite Bez, 8 février 1778, f° 151-153 (Le père et l'oncle d'Abel Bez avaient été marchands de jais et de peignes dans les années 1740-1750, avant de devenir marchands-tanneurs ; Abel Bez acquit un moulin à jais lors de la vente des biens nationaux).

²⁸⁶² HIRSCH Jean-Pierre, *Les deux rêves du commerce. Entreprise et institution de la région lilloise*, Paris, EHESS, 1991, p. 304. La similitude entre les stratégies matrimoniales des entrepreneurs protestants du Pays d'Olmes et les négociants lillois qui se mariaient sur plusieurs générations entre cousins est très forte.

²⁸⁶³ Tout en y restant connecté puisqu'un arrière-petit-fils du couple épousa, vers 1860, la fille d'Ismaël Corneil, fabricant de peignes et premier usinier de La-Bastide-sur-l'Hers avec ses beaux-frères J.-P. Bez et E. Courtois.

²⁸⁶⁴ AD Ariège, 6 E GG2 ; Mariage de Jean-Pierre Cathala et Jeanne Ninaud, 14 mars 1781.

la technique de la corne à La-Bastide-de-Congoust) et Baptiste Daynier²⁸⁶⁵. En 1809, une des filles de Pierre Cathala et Marguerite Ninaud, Marguerite-Rose, épousait Jean-Baptiste Nadal, marchand de peignes fils d'un faiseur d'huile lavelanétien²⁸⁶⁶. Sans doute importait-il des cornes de Bayonne car il décéda dans le port basque en 1819²⁸⁶⁷. Augustin Nadal, leur fils aîné, fut ouvrier du peigne en corne avant de devenir fabricant de peignes associé à un de ses cousins²⁸⁶⁸, de même que son cousin François Daynier (fils de Jean-Baptiste) évoqué plus haut. On voit ici comment s'allierent savoir technique et savoir marchand.

Les fils de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau ne lui succédèrent pas dans le peigne – par exemple, Jean-Pierre devint directeur des postes de Mirepoix²⁸⁶⁹ où l'un de ses petits-enfants devint banquier²⁸⁷⁰ – mais deux de ses filles perpétuèrent la lignée des négociants : en 1777, Marguerite se maria avec Jean Coste, négociant de Puylaurens²⁸⁷¹, et, en 1781, Jeanne avec Joseph-Abel dit « jeune » Bez, fabricant de cuirs de Léran. Si ces unions paraissent s'éloigner du peigne et du jais en Pays d'Olmes, cela n'était que très momentané. En effet, si le couple Coste-Cailhau vécut à Puylaurens, leur fils Pierre se maria avec sa cousine Jeanne-Rosalie Bez, fille de Jean Bez²⁸⁷², négociant du Peyrat, fils de Pierre Bez qui n'avait pas d'héritier mâle.

²⁸⁶⁵ AD Ariège, 6 E GG2 ; Mariage de Jean-Baptiste Daynier et Marie Ninaud, 9 décembre 1781.

²⁸⁶⁶ AM Le-Peyrat ; Mariage de Jean-Baptiste Nadal et Marguerite-Rose Cathala, 5 juillet 1809. L'époux est qualifié de négociant.

²⁸⁶⁷ AD Pyrénées-Atlantiques, 5 Mi 102/42 ; Décès de Jean-Baptiste Nadal, 12 mai 1819, f° 556. Jean-Baptiste Nadal est ici qualifié de marchand de peignes.

²⁸⁶⁸ AD Ariège, 5 E 3134 ; Bail à ferme pour l'usine dite du Merli de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespine, à Auguste Nadal et Jean Coste, négociants, 31 août 1845.

²⁸⁶⁹ AM Mirepoix, F 1 ; État de population, 1811. Un de ses fils, Jean-François-Marie, devint à son tour directeur de la poste (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2357 ; Mariage de Charles Cailhau et de Marie Reynes, 14 novembre 1843, vue 286). En outre, Jean-François Cailhau devint ensuite banquier ; ses lointains cousins Corneil, Bez et Coutois, industriels de La-Bastide-sur-l'Hers eurent un compte chez lui (AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres, 1858-1859 et Arrêtés de comptes Jean-François Cailhau, banquier à Mirepoix, 1862 et 1867).

²⁸⁷⁰ Ici non plus, le lien avec le Pays d'Olmes n'est pas complètement rompu puisque, tout en s'éloignant du Pays d'Olmes, un fils de Jean-Pierre Cailhau, Charles – qui avait fait une belle carrière dans les armées napoléoniennes où il devenu adjudant major de cavalerie –, épousait en 1816 la petite-fille de Jean Embry (AD Aude, 100 NUM, 5 E 192/8, Lasbordes ; Mariage de Baptiste-Charles Cailhau et Angélique Raymonde Embry, 8 juin 1816, vue 51), marchand natif de Villespy non loin de Bram dans l'Aude, devenu un des principaux armateurs et maire d'Agde avec lequel travaillaient les Acher pour faire venir des marchandises (AD Ariège, 1 J 2, 27 mai 1760 : « notre sieur [François] Acher doit [à] Jean Embry d'Agde pour frais au passage 2 Bls vin Malaga 6L 11S aussi vin Alicant 19L 15S » f° 262 ; AD Ariège, 1 J 3, 21 mars 1762 : « Marchandises générales doivent [à] Jean Embry pour frais au passage de 20 balots plques de corne et 170 sarrions jayet », f° 3). Cette union révèle un beau niveau de fortune : Charles Cailhau apportait la moitié des biens donnés par son oncle Durand Cailhau (fils de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau) et son épouse apportait 14 000 francs (AD Ariège, 3 Q 2743). Son neveu, Charles Cailhau, né à Pamiers et marié à Mirepoix, exploitait une usine avec M. Escolier à Chalabre (l'actif de la société était de 136 170 francs en 1872 ; AD Ariège, 3 Q 2681 ; Mutation par décès de Charles Cailhau, 20 mai 1872) et fut juge de paix du canton de Mirepoix. On ne manquera pas de noter ici aussi le passage du jais au textile comme ce fut le cas pour les Viviès.

²⁸⁷¹ AD Aude ; 3 E 3877 ; Contrat de mariage de Jean Coste et Marguerite Cailhau, 8 septembre 1777, f° 81-84.

²⁸⁷² Autre exemple marquant de l'endogamie protestante et négociante : Jean Bez était cousin au 2^e degré d'une part avec Joseph-Abel dit « Jeune » et d'autre part avec son épouse Jeanne Cailhau et de la sœur de celle-ci, Marguerite, mère de son gendre Pierre Coste qui épousait donc sa cousine au 3^e degré. La sœur de Jean Bez, Anne-

Cette union fut organisée en 1799²⁸⁷³ afin que l'entreprise perdure. Là encore, bien que leurs enfants naquirent dans le Tarn, ils se marièrent tous en Ariège. Dans les années 1810, le couple finit par venir s'installer au Peyrat où Pierre Coste, puis son fils Jean, reprenait le négoce de Jean Bez : l'entreprise portait désormais le nom de Coste-Bez. Elle était le fruit d'une longue lignée d'entrepreneurs rassemblant les héritages familiaux des premiers peigniers à corne, Pierre Autié puis Pierre Bez, et des plus importants négociants protestants, Durand Cailhau et son fils Jean-Baptiste-Gaston²⁸⁷⁴. Selon toute vraisemblance, cette famille faisait travailler les ateliers de peignes en corne du village.

Loin de se contenter de leur savoir-faire technique, les fabricants prenaient aussi soin de nouer des alliances avec les négociants. Le croisement entre le monde de la marchandise et de la fabrique se renforça encore davantage au début de la période contemporaine. « L'entreprise industrielle, au XIX^e siècle, est une affaire de famille, qui trouve dans cette cellule primordiale compétences et argent²⁸⁷⁵ » : cette affirmation de Denis Woronoff prend toute sa force en Pays d'Olmes.

4) Un milieu relativement homogène dominé par les négociants

À la charnière des XVIII^e et XIX^e siècle, les alliances et les resserrements d'alliance entre petits fabricants et négociants tendaient à homogénéiser leur niveau de fortune. Pour une bonne partie des fabricants de peignes en corne, la caractéristique principale de leurs alliances durant cette période est la modestie des apports dotaux. Ainsi, Pierre Bez, à qui son père offrait le mobilier qu'il délaisserait à sa mort et sa mère le cinquième des biens par précepte, ne reçut rien de son épouse Marie Gélis²⁸⁷⁶. Pourtant, ses beaux-parents avaient porté un total de 7 000 livres à leur union en 1765²⁸⁷⁷ ; ce qui importait avant tout à la famille Bez était de s'unir aux

Hipolite avait aussi épousé son cousin au 2^e degré Jean-Abel Bez, autre marchand-tanneur de Léran (AD Aude, 3 E 3877 ; Contrat de mariage de Jean-Abel Bez et Anne-Hipolite Bez, 8 février 1778, f° 151-153). La fille unique de ce couple, Marguerite-Sophie Bez épousait Jean-Baptiste-Gaston Bez, le fils ainé de Joseph-Abel Bez et Jeanne Cailhau, plusieurs fois son cousin au 2^e degré.

²⁸⁷³ AD Ariège, 5 E 3371 ; Mariage de Pierre Coste et Jeanne-Rosalie Bez, 21 germinal an VII (10 avril 1799). AM Léran, Mariage de Pierre Coste et Jeanne-Rosalie Bez, 23 prairial an VIII (12 juin 1800). Les quatorze mois qui séparent le contrat de mariage de l'union effective révèlent à quel point celle-ci est issue d'une stratégie. Jean Bez, père de Jeanne-Rosalie Bez, était cousin au second degré de Marguerite Cailhau, mère de Pierre Coste. En 1829, la fille ainée du couple Coste-Bez épousait le petit-fils de la branche ainée du couple Bez-Cailhau (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2842 ; Mariage de Pierre-Auguste Bez et Jeanne-Marguerite-Zélie Bez, 8 février 130, vue 32).

²⁸⁷⁴ Jean Coste-Bez était l'arrière-petit-fils de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau et Pierre Bez (lui-même neveu de Pierre Autier, premier peignier à corne du territoire).

²⁸⁷⁵ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 261.

²⁸⁷⁶ AD Ariège, 3 Q 2742, contrat de mariage de Pierre Bez et Marie Gélis, 28 juin 1801.

²⁸⁷⁷ AD Aude, 3 E 3871 ; Contrat de mariage de Jean Gélis et Jeanne Courtois, 23 avril 1765, f° 74-76.

familles Courtois et Coulon²⁸⁷⁸. Les beaux-frères de Pierre Bez n'eurent guère davantage à leur union : en 1799, Jean-Paul Corneil – qui travaillait ensuite avec son beau-frère – ne reçut que 200 francs de mobilier de la part de son beau-père²⁸⁷⁹ et, en 1808, François Cathala 300 francs, aussi en mobilier²⁸⁸⁰. Cette modestie des dots se retrouve au Peyrat où Jean-Baptiste Nadal ne reçut que 300 francs en argent à son mariage avec Rose Cathala en 1809²⁸⁸¹. De même, Pierre Augé ne recevait que 660 francs à son mariage avec Jeanne-Marie Boubila²⁸⁸². Certes, il faut tenir compte du contexte : la Révolution française et l'Empire ont porté des coups durs à l'économie locale et a dû fortement diminuer la propension des petits fabricants à transmettre des sommes importantes lors des mariages. Cependant, lorsque l'on se tourne vers les négociants, on trouve un niveau de fortune un peu plus élevé.

Ainsi, Pierre Coste, de Puilaurens, apportait 4 000 francs à son union avec Jeanne-Rosalie Bez dont la dot était de 3 100 francs²⁸⁸³. Une de ses sœurs, Alzire, allait même jusqu'à être dotée de 6 000 francs²⁸⁸⁴. À son décès le 8 décembre 1821, leur père, Jean Bez, laissait 15 554 F de mobilier et 42 778 F de biens fonciers, soit une fortune assez honorable de presque 60 000 francs²⁸⁸⁵. On trouve approximativement le même niveau de fortune chez leurs cousins Bez tanneurs à Léran. Ainsi, Joseph-Abel dit « Jeune » (1761-1812), marié avec Jeanne Cailhau (tante de Pierre Coste), dotait, de son vivant, deux de ses trois filles d'environ 5 000 francs²⁸⁸⁶ et fournissait 6 000 francs à son seul fils qui recevait pareille somme de la part de ses deux

²⁸⁷⁸ Marie Gélis était la cousine de Jean-Paul Coulon, le plus important négociant de La-Bastide-sur-l'Hers et d'Izaac Courtois, commis chez son cousin.

²⁸⁷⁹ AD Ariège, 3 Q 2742 ; Contrat de mariage de Jean-Paul Corneil et Marthre Bez, 26 octobre 1799. Dans l'état actuel de nos recherches, le contrat de mariage de leurs aînés respectifs (Gabriel Corneil et Marie Bez) n'a pas été retrouvé.

²⁸⁸⁰ AD Ariège, 3 Q 2742 ; Contrat de mariage de François Cathala et Suzanne-Elisabeth Bez, 1^{er} novembre 1806.

²⁸⁸¹ AD Ariège, 3 Q 2742 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste Nadal et Rose Cathala, 24 juin 1809.

²⁸⁸² AD Ariège, 3 Q 2742 ; Contrat de mariage de Pierre Augé et Jeanne-Marie Boubila, 29 octobre 1810.

²⁸⁸³ AD Ariège, 3 Q 2742 ; Contrat de mariage de Pierre Coste et Jeanne-Rosalie Bez, 10 avril 1799.

²⁸⁸⁴ AD Ariège, 3 Q 2742 ; Contrat de mariage de Jean Dangereux et Alzire Bez, 5 juin 1800.

²⁸⁸⁵ AD Ariège, 3 Q 2660; Déclaration de mutation par décès de Jean Bez, inventaire les 9,10 et 11 mars 1822 et enregistrement de l'acte le 20 mars 1822.

²⁸⁸⁶ Jeanne-Clémence-Françoise Bez, apportait 5 100 francs à son mariage avec Jean Courtois (AD Ariège, 3 Qui 2742, 31 mars 1811 ; Jean Courtois est le second fils – en vie – de Pierre-François Courtois, tandis que son frère Izaac a poursuivi dans le peigne ; lui, par son mariage avec une fille de tanneur – Bez – de Léran, s'est orienté vers le travail du cuir) ; une autre, Marguerite, était dotée de 4 600 francs lors de son mariage avec Louis Sartré (AD Ariège, 3 Q 2743 (AD Ariège, 5 E 3195 ; 3 000 francs en argent ou marchandises et une métairie à La-Bastide-sur-l'Hers valant 1 600 francs) ; sa petite-nièce nous indique que Louis Sartré « devint héritier des Forges à la Cathalane de Campredon etc tous les bois environnants, [et] fut ruiné lorsque les fers américains inondèrent notre marché français, car le fer forgé par les forges à la Cathalane coûtaient plus cher à la fabrication qu'on ne pouvait le vendre pour s'y retrouver.» (AP-Bez de Faucher ; Histoire de la famille Bez par Virginie Bez, années 1920, p. 9). On peut noter que 44 ans plus tard, Louis Sartré vendait la première usine de peignes de ce hameau à MM. Bigou et Lafont.

épouses successives²⁸⁸⁷. À son décès, son patrimoine s'élevait à 48 250 francs²⁸⁸⁸. Chez les frères Corneil, l'aîné, Gabriel, avait creusé l'écart en héritant, en 1783, 22 000 livres de son grand-oncle Gabriel Coste²⁸⁸⁹. Ses deux filles, mariées en 1814 (avec Izaac Courtois) et 1835 (avec le cadet du couple Coste-Bez), apportaient respectivement 10 000 francs et 4 600 francs à leur mariage²⁸⁹⁰, tandis que son fils aîné recevait 4 600 francs de dot de la part de son épouse Clémentine Bez en 1822²⁸⁹¹. Chez cette poignée de négociants, on se situe dans un second niveau de fortune où les dots sont comprises entre 4 000 et 10 000 francs et les biens laissés au décès avoisinent les 50 000 à 60 000 francs. Le maintien de ce niveau de capital est très lié aux stratégies matrimoniales qui permettaient d'en éviter la dispersion.

Les Coulon se plaçaient quelque peu au-dessus du lot. Comptant déjà parmi les négociants importants au XVIII^e siècle²⁸⁹², Laurent Coulon et son fils unique Jean-Paul firent fortune en bonne partie grâce à la spéculation sur les Biens nationaux. Jean-Paul Coulon devint administrateur du district, une position fort utile pour détenir de précieuses informations sur les biens à vendre. Il fut l'un des plus importants acheteurs de Biens nationaux aux adjudications du district et du département. Et encore, sa femme et ses beaux-frères en achetèrent-ils pour son compte : tel fut le cas du château de Léran que la famille de Lévis dut leur racheter 80 000 francs en 1805²⁸⁹³. À cette date, d'après Louis Bergès et Michel Cours-Mach, le patrimoine de Jean-Paul Coulon se montait à 100 000 francs, dont les deux tiers en Biens nationaux. Il faisait alors partie des 60 personnalités les plus imposées du département avec une contribution de 668 francs²⁸⁹⁴. Jean-Paul Coulon, décédé en 1809 à l'âge de 41 ans, laissait une belle fortune de

²⁸⁸⁷ Jean-Baptiste-Gaston Bez, fils unique de Joseph-Abel Bez dit « Jeune » et Jeanne Cailhau, percevait 6 000 francs de dot à chacune de ses deux unions (AD Ariège, 5 E 3342 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Gaston Bez et Marguerite-Sophie Bez, 8 octobre 1799 ; AD Ariège, 5 E 3351 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Gaston Bez et Joséphine Vergé, 26 décembre 1811).

²⁸⁸⁸ AD Ariège, 3 Q 2657 ; Mutation par décès de Joseph-Abel dit « Jeune » Bez, 2 février 1811.

²⁸⁸⁹ AD Aude, 3 E 3883 ; Inventaire après décès des biens de Gabriel Coste, 20 mai-30 décembre 1783, f° 75-87 ; AD Aude, 72 C 9.

²⁸⁹⁰ AD Ariège, 5 E 3354 ; Contrat de mariage d'Izaac Courtois et Anne-Louise Corneil, 18 mars 1814 (le père de l'époux lui donne deux champs situés à La-Bastide-sur-l'Hers valant 3 000 francs, l'épouse apporte 2 000 francs en argent et 8 000 francs en propriétés foncières ; AD Ariège, 5 E 3377 ; Contrat de mariage de Jean Pierre-George-Hippolyte-Coste et Suzanne-Adélaïde Corneil, 9 juillet 1835 (le père du conjoint lui donne la moitié de ses biens meubles non évalués et 6 000 francs, l'épouse apporte 5 000 francs de dot en argent)).

²⁸⁹¹ AD Ariège, 5 E 3362 ; Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Augereau et Clémentine Bez, 24 juin 1822. Clémentine Bez est la fille de Jean-Baptiste-Gaston Bez.

²⁸⁹² Laurent Coulon avait reçu 3 000 livres à son mariage avec Delphine Courtois en 1761 (AD Aude, 3 E 3869 ; Contrat de mariage de Laurent Coulon et Delphine Courtois, 8 juillet 1761, f° 113).

²⁸⁹³ AD Ariège, 1 Q 102 ; Vente du château de Léran et de ses métairies par les sieurs Carrère frères et la dame Carrère épouse Coulon, 4 octobre 1805. François Carrère, frère de Françoise Carrère, acquit aussi la métairie de Ventaillole à Léran pour 45 000 francs en 1794 (AD Ariège, 46 J 369 ; Extrait d'adjudication de la métairie de Ventaillole à Léran, propriété de l'émigré Lévis, 12 prairial an II).

²⁸⁹⁴ BERGÈS Louis et COURS-MACH Michel, *Grands notables du 1^{er} Empire, Ariège*, Paris, CNRS, 1985, p. 61.

97 000 francs²⁸⁹⁵ que son épouse, devenue veuve et négociante, continua à faire fructifier. Ainsi, en dépit de leur grand nombre d'enfants mariés – six sur huit –, chacun d'entre eux fut très bien doté. Véronique-Victoire apportait 12 000 francs et une pension de 600 francs à son mariage²⁸⁹⁶ ; sa sœur Zéline, 16 280 francs²⁸⁹⁷ et leur frère Rousseau, 25 000 francs, tandis que sa femme était dotée de 15 000 francs²⁸⁹⁸.

Mais, contrairement à nombre de leurs pairs, les Coulon ne s'allierent pas au sein des fabricants et des négociants de peignes du Pays d'Olmes. Ainsi, en 1792, Jean-Paul Coulon se maria-t-il avec Françoise Carrère, originaire de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales²⁸⁹⁹. Deux de leurs filles se marièrent avec des pasteurs. En 1816, une autre épousa étrangement Pierre Castel, un chef d'escadron – catholique – natif de Lavelanet²⁹⁰⁰. Leur aînée fut logiquement mariée avec un cousin de son père – au second degré – Jean-Paul-Ambroise Cathala, héritier de la bourgeoisie bastidienne spécialisée dans le prêt à intérêt²⁹⁰¹. La sœur de celui-ci fut mariée à un autre cousin, Jean-Louis Durand, capitaine de navire retiré dans le Tarn. Une fille de ce couple épousa son cousin – au troisième degré – Rousseau, un des deux fils Coulon. Frédéric Coulon, son frère aîné, épousa une autre cousine, Laurence Hérisson-Saint-Sernin. Ces deux frères et leur sœur étaient donc mariés à des cousins tous issus de la même lignée, les Hérisson de Mazères. On voit là se dessiner la stratégie matrimoniale des Coulon qui se prolongeait à la génération suivante : le rapprochement avec cette bourgeoisie protestante ariégeoise dont faisait partie les Hérisson et qui pratiquait elle-même une telle endogamie²⁹⁰² qu'elle accolait des suffixes à ses descendants pour distinguer ses différentes branches. Cette stratégie visait une ascension sociale dont les moyens de prédilection n'étaient pas l'industrie.

²⁸⁹⁵ AD Ariège, 3 Q 2760 ; Inventaire après décès de Jean-Paul Coulon, 2 novembre 1811.

²⁸⁹⁶ AD Ariège, 5 E 6150 ; Contrat de mariage de Jean-Paul-Ambroise Cathala et Véronique-Victoire Coulon, 27 octobre 1811.

²⁸⁹⁷ AD Ariège, 5 E 3368, Contrat de mariage de Philippe Falle avec Zéline Coulon, 7 janvier 1828.

²⁸⁹⁸ AD Ariège, 5 E 3017 ; Contrat de mariage de Rousseau Coulon et Anne Louise Duran, 5 février 1829. L'apport de 25 000 francs de Rousseau Coulon est effectué au moyen de la moitié d'une métairie. En revanche, on ne sait pas à combien s'élevait la dot de son frère aîné Frédéric qui, avec son épouse, déclarent se prendre avec leurs biens (AD Ariège, 3 Q 2744 ; Contrat de mariage de François-Frédéric-Laurent Coulon et Laurence Hérisson-Saint-Sernin, 25 mai 1825). Précisons d'emblée que les deux frères étaient cousins au 3^e degré avec leurs épouses (aussi cousines entre elles) par leur arrière-grand-mère Jeanne et Magdeleine Hérisson, fille d'un bourgeois de Mazères.

²⁸⁹⁹ AD Ariège, 6 EDT, F 1 ; Françoise Carrère était la fille d'un cultivateur de Rivesaltes (à 10 Km au nord de Perpignan et 95 Km à l'est de La-Bastide-sur-l'Hers), sans doute aisé. Son acte de mariage n'est pas conservé car les registres d'état civil contenant les mariages de La-Bastide-sur-l'Hers ne sont conservés qu'à partir du mois de 1793 tandis que le couple s'est marié en 1792. En revanche, on est mieux renseigné (mais les actes d'état civil du Peyrat datant de la Révolution et de l'Empire sont très difficilement lisibles) par le mariage de son frère Joseph avec une fille de Jean Bez du Peyrat (AD Ariège, 1 NUM, 267 EDT, E 2 ; Mariage de Joseph Carrère et Magdelaine-Sophie Bez, 24 octobre 1794, vue 10) qui faisait de Jean-Paul Coulon le beau-frère de Pierre Coste.

²⁹⁰⁰ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 210 ; Mariage de Pierre Castel et Françoise-Laurence-Lucile Coulon, 26 juin 1816, vue 155.

²⁹⁰¹ Son père laissait 41 600 francs à son décès (AD Ariège, 3 Q 2660, décès de Jean-Paul Cathala, 14 mars 1823).

²⁹⁰² DUFFAUT Pierre, *Histoire de Mazères ... op. cit.*, p. 753.

En effet, la belle carrière de Jean-Jacques Hérisson, beau-père de Frédéric Coulon, était avant tout politique : élu député du canton de Mazères en 1793²⁹⁰³, puis conseiller général de 1800 à 1815²⁹⁰⁴, il est le notable le plus imposé de l'arrondissement de Pamiers (2 835 francs) grâce à ses possessions foncières en 1824²⁹⁰⁵. Si, dans les années 1820, Frédéric Coulon était encore un des négociants les plus importants du Pays d'Olmes, son réseau ne l'ancrait pas dans ce qui était en passe de devenir le produit phare du territoire : le peigne en corne. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il voulut relancer le jais en construisant un moulin à la fin des années 1820 et, confronté à l'échec de cette tentative, se lança dans l'aventure de la laine²⁹⁰⁶. Au contraire, la plupart des autres entrepreneurs protestants s'associait pour améliorer les conditions de production de peignes en Pays d'Olmes.

II. Des fabricants aux usiniers, un entrepreneurial très lié, années 1830-1850

Au cours des années 1830-1850, une partie des fabricants réussit à s'enrichir suffisamment par le négoce pour pouvoir investir dans la mécanisation. Les quelques familles qui se lancèrent dans cette aventure renforçèrent encore les alliances qu'elles avaient déjà nouées entre elles auparavant. Ces fabricants étaient unis à la fois par des valeurs communes et des liens familiaux forts.

1) L'inégal enrichissement des fabricants : préalable à la mécanisation ?

La période est marquée par un accroissement capitaliste des fabricants protestants du Pays d'Olmes. On peut percevoir cet enrichissement par l'évolution des dots et des biens laissés aux décès des fabricants. Cependant, les inégalités de richesse se creusent au sein des entrepreneurs et marquent la frontière entre ceux qui disposaient de capitaux suffisants pour investir dans la mécanisation et les autres.

Au plus bas de l'échelle, l'enrichissement demeure très faible voire inexistant. Ainsi, alors que Pierre Augé avait reçu 660 francs lors de son mariage avec Jeanne-Marie Boubila, il ne dotait sa fille que de 300 francs à son mariage avec son cousin Pierre-Villeclerc Boubila, fabricant de peignes²⁹⁰⁷. Le frère aîné de ce dernier, aussi fabricant de peignes, eut une dot plus élevée en se mariant avec sa cousine Aimé-Paule Boubila, mais les 1 600 francs reçus – dont

²⁹⁰³ *Ibid.*, p. 478.

²⁹⁰⁴ *Ibid.*, p. 753.

²⁹⁰⁵ *Ibid.*, p. 534.

²⁹⁰⁶ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

²⁹⁰⁷ AD Ariège, 3 Q 2745 ; Contrat de mariage de Pierre-Villeclerc Boubila et Jeanneton-Hipolite Augé, 19 décembre 1838.

600 francs en dotalises – demeuraient fort modestes²⁹⁰⁸. Il en allait de même pour leur sœur Marie-Césarine, mariée en 1828 avec autre fabricant de peignes en corne, Jean-François Coste : sa dot, que ses père et mère lui donnaient en avancement d'hoirie, ne s'élevait qu'à 1 500 francs, tandis que les parents du conjoint lui cédaient la jouissance d'une maison²⁹⁰⁹. Il est fort probable que la position des Coste, Augé et Boubila dans le système de production – davantage des fabricants que des négociants – soit à l'origine de l'impossibilité de l'accumulation capitalistique, ce qui constituait un frein à d'éventuels investissements.

En revanche, les Corneil, les Bez, les Courtois et les Coste-Bez étaient dans une position différente, à la fois fabricants et négociants²⁹¹⁰, qui leur offrit plus d'opportunités d'enrichissement en profitant de la demande soutenue pour les peignes en corne. L'évolution des dots que Pierre Bez fournit à ses trois filles mariées à des fabricants de peignes entre 1830 et 1839 le révèle clairement : 1 988 francs pour l'aînée en 1830²⁹¹¹, 3 300 francs huit ans plus tard pour sa cadette et 3 500 francs en 1839 pour la dernière. Puis, en 1840, il se sentit suffisamment aisé pour leur faire une donation qui portait le total de leur dot à 8 500 francs²⁹¹². Ses deux fils recevaient de leurs épouses, l'un 5 000 francs en 1838²⁹¹³, l'autre 10 000 francs en 1851²⁹¹⁴. L'année précédente, un acte de partage anticipé²⁹¹⁵ mentionnait pour 44 300 francs d'immeubles à La Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat, et 1 866 francs de mobiliers auxquels Pierre Bez ajoutait les 10 500 francs de dot de ses filles, soit un total de 56 666 francs, une somme dix fois plus élevée que les 5 847 francs laissés par son père, Jean-Baptiste Bez à son décès en 1823²⁹¹⁶. Le partage des biens de Pierre Bez, s'appuyant sur le quart précipitaire, était inégalitaire : 15 583 francs pour chacun de ses fils et 8 500 francs – déjà donnés par les dots – pour ses filles. Cette stratégie était manifestement destinée à promouvoir la transmission de l'entreprise familiale par la lignée masculine.

²⁹⁰⁸ AD Ariège, 3 Q 2745 ; Contrat de mariage de Jean-Pierre-Théodore Boubila et Aimé-Paule Boubila, 25 novembre 1838.

²⁹⁰⁹ AD Ariège, 3 Q 2744 ; Contrat de mariage de Jean-François Coste et Marie-Césarine Boubila, 19 mars 1828.

²⁹¹⁰ Plusieurs d'entre eux n'hésitaient d'ailleurs à se qualifier de négociants à l'occasion.

²⁹¹¹ AD Ariège ; 5 E 3018, Contrat de mariage de Jean-Baptiste-Ismaël Corneil et Anne Bez, 15 mai 1830.

²⁹¹² AP Bez-de Faucher ; Acte de donation de Pierre Bez, 15 mai 1840.

²⁹¹³ AD Ariège, 5 E 3380 ; Contrat de mariage de Jean-Paul Bez et Marie-Marguerite-Zélie Bez, 19 avril 1838.

²⁹¹⁴ AD Ariège, 3 Q 2745 ; Contrat de mariage d'Isaac Bez et Jacquette-Marguerite Marquié, 24 mai 1851. La différence de dots entre les deux frères s'explique par le fait qu'en 1851 Isaac Bez venait d'hériter de son père.

²⁹¹⁵ ADA 5 E 3392 ; Partage anticipé de Pierre Bez, 26 janvier 1850.

²⁹¹⁶ ADA 3 Q 2660 ; mutation par décès de Jean-Baptiste Bez, 3 octobre 1823.

Les mariages des deux plus jeunes fils du couple Coste-Bez du Peyrat révèlent la même hausse. En 1835, Hippolyte Coste voyait son épouse dotée de 5 000 francs²⁹¹⁷. Cinq ans plus tard, son frère Jean, fabricant de peignes du Peyrat recevait 10 000 francs de son épouse, tandis que lui-même apportait 6 000 francs et le douzième des biens que sa mère Jeanne-Rosalie Bez laisserait à sa mort²⁹¹⁸. Ainsi, les fabricants qui s'étaient tournés vers le négoce du peigne en corne avaient vu leur niveau de patrimoine croître, atteignant alors un seuil qui leur permettait d'immobiliser leurs capitaux et d'investir dans la mécanisation. De surcroît, afin que rien ne se perde, ces familles pratiquèrent de complexes renchaînements d'alliance.

2) De très forts resserrements d'alliance

Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècle, les renchaînements d'alliance au sein des familles de fabricants de peigne paraissaient avoir déjà atteint un niveau très élevé : les mariages entre cousins à plusieurs degrés en rendent la lecture et la compréhension difficiles. Or, cette génération de fabricants réussit l'exploit de renforcer les alliances en mariant ses enfants entre eux.

Ainsi, alors que les trois sœurs de Pierre Bez avaient été mariées à des cousins – certes relativement éloignés (au 3^e degré) –, celui-ci maria ses trois filles à ses trois neveux fabricants de peignes avec lesquels il travaillait²⁹¹⁹ : en 1830, Anne avec -Ismaël Corneil, en 1838, Jeanne-Élise à Jean Cathala et en 1839, Zoé avec Émile Courtois²⁹²⁰. En revanche, son fils aîné Jean-Paul fut marié avec une lointaine cousine, Zélie Bez : malgré l'homonymie, ils n'étaient cousins qu'au 5^e degré²⁹²¹. Son beau-père Jean-Pierre-Abel Bez était certes un tanneur léranais relativement modeste²⁹²², mais il était aussi apparenté à tous les autres tanneurs léranais et avait

²⁹¹⁷ AD Ariège, 5 E 3377 ; Contrat de mariage de Jean-Pierre-Georges-Hippolyte Coste et Suzanne-Adélaïde Corneil, 9 juillet 1835.

²⁹¹⁸ AD Ariège, 5 E 3382 ; Contrat de mariage de Jean Coste et Henriette-Bellou Bez, 9 octobre 1840.

²⁹¹⁹ La relation de travail est attestée avec Ismaël Corneil (fils de sa sœur Marthre et de Jean-Paul Corneil).

Exemple dans AP Bez-de Faucher ; « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes », 1826-1833 :

« Raport du Compte que Doit Jn Paul Corneil jusqu'au 13 août 1828 : 330

Plus le 30 Baillé à ismael pour Bergeron 23,50 pour platre 15 : 38,50

pour cornes de Beillon :

15. »

²⁹²⁰ AM La-Bastide-sur-l'Hers ; Mariage de Jean-Baptiste-Ismaël Corneil et Anne Bez, 29 mai 1830 ; Mariage de Jean Cathala et Jeanne-Élise Bez, 1^{er} février 1838 ; Mariage d'Émile Courtois et Zoé Bez, 26 octobre 1839.

²⁹²¹ Mais le père de son épouse, Jean-Pierre-Abel Bez, était lui-même issu du mariage de cousins germains : Pierre Bez, marchand-tanneur et Marguerite Bez. Son grand-père paternel, Jean-Pierre Bez, était un des frères Bez, marchands de peignes et de jais, qui construisirent un moulin à jais à Léran.

²⁹²² Le 17 septembre 1847 (AD Ariège, 5 E 3389 ; Donation de Jean-Pierre Abel Bez à son fils Casimir), Jean-Pierre-Abel Bez « se trouvant à cause de son âge (65 ans) et de ses infirmités dans l'impossibilité de continuer d'exercer la profession de marchand tanneur il transmettait à « son fils plus jeune » Casimir Bez, ouvrier tanneur âgé de 24 ans, l'entreprise familiale. Elle consistait en un hangar destiné au stockage et en une bâtie « servant de tannerie », auxquels s'ajoutaient le fonds de commerce, les peaux en cours de fabrication (300 cuirs de veau, 50 de bœuf et 100 de vache), les outils et un cheval avec une charrette. Ces biens étaient estimés 5 345 francs.

des connexions lointaines²⁹²³. Surtout, en 1840, Henriette-Bellou, la seule autre fille de Jean-Pierre Abel à se marier, épousait Jean Coste-Bez du Peyrat, cousin au 5^e degré de Jean-Paul Bez. Enfin, en 1848, Casimir Bez, leur beau-frère et repreneur de la tannerie familiale, épousait Jeanne-Julie Bez, arrière-petite de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau, transmettant à la fois héritage matériel²⁹²⁴ et immatériel²⁹²⁵.

On pourrait se demander si les acteurs du temps avaient conscience des stratégies qu'ils mettaient en place afin que rien ne se perde ; autrement dit, si l'on ne leur prête pas des intentions qu'ils n'avaient pas. Pourtant, on aurait tort de croire que leurs liens familiaux s'étaient perdus dans la mémoire du temps et que ces mariages intra-familiaux n'étaient que le fruit de la tradition. Outre les écrits de Virginie Bez, fille de Casimir Bez, les déclarations de mutation par décès nous offrent un éclairage sur la conscience que ces tanneurs et fabricants de peignes protestants avaient de leurs liens et de la nécessité de les maintenir pour perpétuer les entreprises familiales. Ainsi, le 30 décembre 1872, Jacques-Casimir Bez se présentait au bureau de Mirepoix pour déclarer que « Pierre-Frédéric Bez son cousin au 4^{eme} degré est décédé, célibataire à Léran, le treize juillet 1872 sans descendant ni descendant. ²⁹²⁶ » Au mois de mai, il

²⁹²³ En 1802, sa sœur Jeanne Bez épousa Étienne Coq, confiseur de Poschiavo, dans le canton des Grisons en Suisse (AM Léran ; Mariage de Jeanne Bez et Étienne Coq, 17 juillet 1802).

²⁹²⁴ Casimir Bez s'est marié avec Jeanne-Julie Bez en 1847. Ses grands-parents maternels sont Joseph-Abel Bez et Jeanne Cailhau (fille de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau). Elle apporte 2 600 francs en argent et plusieurs immeubles non évalués (AD Ariège, 5 E 3389 ; Contrat de mariage de Jacques-Casimir Bez et Jeanne-Julie Bez, 9 août 1848). Au décès de son père en 1851, elle hérite de 10 400 francs (AD Ariège, 3 Q 2671 ; Mutation par décès de Jean Bez, 21 septembre 1851). Ce capital permit à Casimir Bez de donner une plus grande extension à sa tannerie.

²⁹²⁵ Les écrits de sa fille Virginie Bez montrent toute l'importance de l'attachement à cette culture familiale et à la figure des Cailhau :

« Je crois devoir parler de la famille de ma mère : Sa grand-mère était une demoiselle Caillaux. Fort riches m'a-t-on dit, ils achetaient l'or et les pierres précieuses en Espagne, exportés d'Amérique à travers les montagnes car les routes étaient rares ou plutôt n'existaient pas encore. Ils faisaient un grand commerce en vendant à tous les joailliers ou autres en France, ou ailleurs. Ce sont eux aussi qui ont implanté la fabrication du jayet, qui leur était porté d'Espagne lorsqu'ici on n'en trouvait pas suffisamment. Ces usines étaient au Peyrat et ils payaient le fermage à Mr de Lévis-Mirepoix propriétaire alors [...] »

Le train de cette maison était grand et large, sans orgueil, il y avait une grande aisance et beaucoup d'éducation. Ils faisaient partie de la Haute bourgeoisie. J'ai vu les couverts de maman, qui sont aujourd'hui chez mon frère Paul ou ses enfants, marqués Durand-Caillaux en majuscules gauthiques, et entourés de branches de lauriers [dessins de branches de lauriers] c'étaient les armoiries de la haute noblesse avant la révolution qui d'ailleurs s'alliait à la noblesse très naturellement. [...]

[Mon arrière-grand-mère] était très belle et très instruite, fort distinguée me disait maman qui l'avait connue. Le jeudi elle réunissait (agée) ses petits-enfants (18) à Garrouste [propriété familiale à Léran] [...] Elle disait si bien !! grâce à sa riche culture !

Maman et sa chère mère avaient hérité cette distinction et ce besoin inné d'idéal et d'élévation moral. Elles étaient très supérieures et fort distinguées aussi sans qu'elles s'en doutassent même !!» (AP-Bez de Faucher ; Histoire de la famille Bez par Virginie Bez, années 1920, p. 8-12).

²⁹²⁶ AD Ariège, 3 Q 2681 ; Mutation par décès de Pierre-Frédéric Bez, 30 décembre 1872. Jacques-Casimir Bez héritait de son lointain cousin 36 387 francs, une belle somme qu'il ne manqua pas de réinvestir dans ses tanneries. Pierre-Frédéric Bez avait aussi fait des dons à quatre autres parentes au 4^e degré (deux tanneurs de Léran, Gaston et Henry Bez, et deux autres négociants, Michel et Jean Bégou, l'un à Bordeaux, l'autre à Marseille).

avait pris soin de désigner Jacques-Casimir Bez comme son héritier universel. On ne saurait faire plus clair que cette déclaration qui révèle la bonne connaissance des liens qui unissaient alors les entrepreneurs protestants du Pays d'Olmes.

« Pour les hommes du XIX^e siècle [...] l'entreprise était avant tout l'entrepreneur et même la famille de l'entrepreneur qui lui conférait une durée sur plusieurs générations.²⁹²⁷ » L'affirmation de Patrick Verley résonne avec une grande vigueur en Pays d'Olmes. Déjà cousins, dans années 1830, les fabricants Bez, Cathala, Corneil, Courtois et Coste-Bez devenaient beaux-frères par des mariages successifs. Or, en 1845, ce sont ces mêmes fabricants qui lancèrent le processus de mécanisation du peigne à La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat.

3) S'associer en famille pour fonder des usines

Certes, en 1843, le premier à mécaniser l'industrie du peigne fut André-toussaint Argeliès, un ouvrier devenu fabricant à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Cependant, son initiative resta relativement isolée dans ce village tandis qu'elle donnait lieu à une multiplication d'usines à La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat. Leurs fondateurs étaient tous apparentés avec des liens très forts pour les premiers d'entre eux qui étaient à la fois cousins et beaux-frères. Par l'établissement en commun, ils institutionnalisèrent leurs associations qui existaient déjà de fait. Pour autant, le terme « institutionnaliser » est ici quelque peu galvaudé. En effet, le chercheur aura beau dépouiller les dossiers de dépôts de société²⁹²⁸, il n'y trouvera aucun acte de déclaration de société des fabricants de peigne avant les années 1870. Et pour cause, les associations entre les entrepreneurs protestants étaient jusque-là plus ou moins informelles. Néanmoins, les fondations d'usines nécessitaient des actes devant notaire : ce qui constituait une première formalisation et contractualisation des associations.

Le 31 août 1845, pour la première fois, un moulin à jais – celui dit du Merli au Peyrat – était destiné à être transformé en usine de peignes²⁹²⁹. Le marquis de Laubespain – héritier de la famille de Lévis – louait cette petite usine (d'environ 100 m²) « à Messieurs Auguste Nadal et à Jean Coste, négociants domiciliés au Peyrat [...], patentés pour la présente année savoir : le dit Nadal sixième cathégorie, numéro 15 et le dit Coste sixième cathégorie numéro 4 »²⁹³⁰. Nulle société ici, mais bien deux négociants qui s'associaient pour mécaniser leur production.

²⁹²⁷ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 72.

²⁹²⁸ Pour le Pays d'Olmes, les séries 6 U et 7 U des archives départementales.

²⁹²⁹ AD Ariège, 5 E 3134 ; Bail à ferme pour l'usine dite du Merli de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, à Auguste Nadal et Jean Coste, négociants, 31 août 1845.

²⁹³⁰ *Ibid.*

Jean Coste-Bez et Auguste Nadal étaient cousins au 3^e degré. Il est fort probable qu'avant eux, leurs pères travaillaient ensemble – rappelons que le père d'Auguste Nadal est mort à Bayonne, port d'où les cornes étaient importées d'Amérique – et que l'établissement constitue sans doute plus une étape qu'une rupture dans l'entreprise familiale. Les associés n'ont d'ailleurs pas ressenti le besoin de créer une société pour travailler en commun et ont continué de se déclarer négociants patentés, ce qui leur laissait plus d'autonomie et de facilité de se séparer. C'est d'ailleurs ce qu'ils ne manquèrent pas de faire au bout de quelques années, Jean Coste restant seul usinier au Peyrat, tandis qu'Auguste installait une usine à Chalabre. Cette dernière ne dut être qu'éphémère puisque seule une copie de lettre des sieurs Corneil, Bez & Courtois nous signale « la fabrique naissante de Chalabre sous la direction de Mr Nadal²⁹³¹ » en janvier 1859 ; nul autre document n'en fait mention. En revanche, l'association des beaux-frères de Jean Coste-Bez a duré plus longtemps.

Deux mois après MM. Coste-Bez et Nadal, « Ismael Corneil, Émile Courtois et Jean Paul Bez, tous fabricants de peignes, domiciliés à Labastide sur l'Hers » s'associèrent pour louer une fabrique de peignes – en projet de transformation à la date de signature du bail²⁹³². Les trois cousins et beaux-frères étaient « pourvus de patente de quatrième classe sous la date du huit avril dernier, le S^r Ismael, sous le numéro trois cent cinquante, le S^r Courtois, sous le numéro quatre cent ; et le S^r Bez sous le numéro quatre cinq quinze »²⁹³³. Là encore, nulle société ne précéda la transformation du moulin en usine. Les trois associés étaient simplement patentés depuis le mois d'avril, ce qui signifie que, jusque-là, ils s'étaient abstenus de payer toute taxe relative à leur activité commerciale. C'est bien là le cœur du sujet : en ne déclarant pas leur activité à sa juste valeur, les fabricants évitaient de payer des taxes ou en payaient moins. Ainsi, on peut noter que Jean Coste-Bez et Auguste Nadal se déclaraient dans la sixième catégorie alors que celle-ci était destinée aux fabricants de peignes travaillant pour leur compte²⁹³⁴. Ce faisant, par rapport à leurs cousins de La-Bastide-sur-l'Hers déclarés en quatrième catégorie, ils payaient trois fois moins : quatre francs contre 12 pour MM. Corneil, Bez & Courtois. Certes, l'entreprise familiale non déclarée en société était la norme, mais il n'y a pas non plus de petit bénéfice : il est fort possible qu'à l'instar des Acher de Sainte-Colombe

²⁹³¹ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois ; Copie de la lettre adressée à Monsieur Ninard Aîné, représentant, 29 janvier 1859, f° 100. Voir l'en-tête de l'entreprise en annexe.

²⁹³² AD Ariège, 5 E 10 876 ; Bail à ferme pour l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, à Ismaël Corneil, Émile Courtois et Jean-Paul Bez, 24 octobre 1845.

²⁹³³ *Ibid.*

²⁹³⁴ LOISEAU Urbain et VERGÉ Charles-Henri, *Loi sur les patentnes promulguée le 25 avril 1844 : avec une introduction historique, des notes [...] et l'analyse des discussions dans les deux Chambres*, Paris, bureau de la collection des lois nouvelles annotées, 1844, p. 59.

au XVIII^e siècle, les fabricants protestants aient sous-déclaré leur activité à des fins d'économie fiscale. Il s'agit potentiellement là d'un facteur d'invisibilisation des industries rurales.

Les sources privées de cette entreprise montrent clairement que la mémoire de l'association fut conservée comme élément fondamental de son développement. Ainsi, le fils de Jean-Paul Bez, Léo Bez, resté seul maître à bord après 1871, racontait en 1906 :

Sur l'Hers était bâtie une petite construction dénommée « Le Moulinet » : quelques meules horizontales pour le polissage du jais étaient actionnées par une roue à aubes mue par une chute de la rivière. En 1846, Mr Paul Bez eut l'idée de transformer « Le Moulinet » en une fabrique de peignes. Il s'associa Mrs MM. Courtois et Corneil. L'usine fut montée ; c'était la première dans le midi de la France.²⁹³⁵

Le registre de copie de lettres de 1858- 1859 nous apprend que les trois beaux-frères géraient bien l'entreprise en commun, sans que l'on puisse préciser si l'un d'entre eux occupait une fonction spécifique. Toutefois, la correspondance laisse entendre qu'il gérait tous les trois les différents postes de l'entreprise. Bien souvent, l'un d'entre eux était en voyage, s'affairant soit à aller chercher des matières premières soit à aller vendre les produits de l'entreprise. Leur gestion des fonctions dirigeantes de l'entreprise – principalement la production et la vente - apparaît donc complémentaire et explique la nécessité de s'associer pour assumer cette charge de travail, trop importante pour un seul homme. Cependant, le fait qu'Ismaël Corneil fut évincé de l'entreprise en 1862²⁹³⁶ tendrait à faire penser que la relation entre lui et son beau-frère Jean-Paul ne se faisait pas sur un pied d'égalité. En ce sens, tout en ayant évolué vers davantage d'horizontalité, l'encastrement du travail de Pierre Bez et de Jean-Paul Corneil puis de leurs fils – Jean-Paul Bez et Ismaël Corneil – au travers de leur entreprise apparaît forte.

Néanmoins, si les premières usines de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat furent fondées sur le principe de l'association, une dizaine d'années plus tard, deux autres virent le jour suite à des initiatives plus individuelles : celles de Jason Corneil et de Frédéric Coulon. Jason Corneil construisit une usine à une soixantaine de mètres en aval de celle de l'entreprise Corneil, Bez et & Courtois, les deux premiers ses cousins et le troisième son neveu²⁹³⁷. Il était le fils cadet de Gabriel Corneil et Marie Bez et le gendre de Jean-François Bez, marchand de peignes dont les sources attestent qu'il allait à Bayonne acheter des cornes et vendre des peignes. C'est

²⁹³⁵ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la mise en actions de la société, 1906.

²⁹³⁶ AP Bez-de Faucher ; Correspondance de l'entreprise Bez, 1865 : après 1864, les en-têtes de l'entreprise « Corneil, Bez & Courtois » deviennent « Bez Père & Fils & Courtois ».

²⁹³⁷ Jason Corneil illustre fort bien le caractère complexe des alliances matrimoniales : par sa mère Marie Bez, il est cousin germain de Jean-Paul Bez et de sa sœur Zoé Bez qui a épousé son neveu Émile Courtois (dont la mère était la sœur de Jason Corneil) !

d'ailleurs son beau-père qui le représentait lors du procès-verbal de visite des lieux. Travaillaient-ils ensemble ? C'est fort probable, mais les sources ne permettent pas de l'affirmer avec certitude. C'est à peu près à la même période que Frédéric Coulon commençait à participer au mouvement de mécanisation. Lui, avait les reins assez solides pour faire cavalier seul et se passer d'une collaboration directe avec ses cousins (il était cousin au second degré avec Émile Courtois et Jean-Paul Bez). En effet, comme les Cailhau, les Coulon étaient des négociants que l'on pourrait qualifier de *verleger*.

4) Les Coulon, *verleger* du XIX^e siècle

Si au XVIII^e siècle, les Coulon n'avaient pas eu l'envergure des Cailhau et, à *fortiori*, des Acher, ils n'en faisaient pas moins partie de la couche supérieure du négoce qui contrôlait l'alimentation en matières premières et les circuits de vente des produits. Ainsi, après le décès de son mari en 1809, c'est sa veuve, Françoise Carrère (1767-1825) qui, à la fin de l'Empire, importait – ou plutôt tentait d'importer²⁹³⁸ – du minerai espagnol pour fabriquer des bijoux. Sans doute continua-t-elle l'activité jusqu'à ce que son fils aîné Frédéric (1797-1871) soit en âge de l'épauler puis de la remplacer au début de la Restauration. Dans ses réponses au questionnaire pour participer à l'Exposition nationale de 1819, la maison Coulon Père & Fils indiquait n'employer chez elle « que huit ouvriers pour préparer les matières premières » et ajoutait qu'il existait dans la commune de La-Bastide-sur-l'Hers et « dans celles voisines, environ mille à douze cents ouvriers qui travaillent tant pour notre fabrique que pour celles des autres fabriquants de peignes²⁹³⁹ ».

On retrouve là le modèle du *verlager* : un marchand-fabricant qui maîtrise le cycle de production, ainsi que les circuits de vente pour les plus puissants d'entre eux. Ici, le modèle était sans doute dual et fonction du type de produit fabriqué, lui-même lié à la matière première. D'une part, les Coulon – tout comme les Acher et les Viviès de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, les Alizet de Léran et les Coste-Bez du Peyrat – réduisaient dans leur atelier le buis en planchettes de bois qu'ils faisaient ensuite transformer en peignes par des ouvriers à domicile ; là, les marges bénéficiaires tendaient à se réduire dans la première moitié du XIX^e siècle et c'est ce qui explique l'abandon progressif de cette activité par les anciens grands négociants de Sainte-Colombe-sur-l'Hers. D'autre part, les Coulon devaient acheter la production de peignes

²⁹³⁸ AM Mirepoix, F 501, La-Bastide-sur-l'Hers, enquête industrielle de 1811. Il convient de préciser qu'en 1811 elle tentait d'importer du minerai car la source précise qu'il était très difficile de faire venir de la matière première d'Espagne à cette date. Cependant, cet état de fait n'a pas duré et les matières premières ont repris après 1815.

²⁹³⁹ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 6, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils aîné, La-Bastide-sur-l'Hers, mai 1819.

en corne à des petits fabricants que l'on peut eux-mêmes diviser en deux catégories : ceux qui, à l'instar des Bez et des Corneil, maîtrisaient les circuits d'approvisionnement en matières premières et de vente des peignes grâce à une étroite collaboration familiale, et ceux qui, faute de moyens, devaient s'en remettre aux autres fabricants pour acheter de la corne et revendre les peignes. « On est là dans le modèle triangulaire décrit par Serge Chassagne qui domine dans le Midi au sein des territoires de la draperie cardée »²⁹⁴⁰.

En 1823, Frédéric Coulon écrivait au préfet de l'Ariège que la maison Coulon Père & Fils produisait à elle seule 2,16 millions de peignes en buis sur les 3,7 millions du territoire et 86 400 peignes en corne sur les 216 000 du territoire. Il estimait que sa maison faisait un chiffre d'affaires de 106 200 francs²⁹⁴¹. D'après lui, il aurait existé alors dans le peigne quatre autres maisons de commerce à Sainte-Colombe-sur-l'Hers et une à Léran (celle des Alizet). Cette présentation de Frédéric Coulon, bien que probablement destinée à se mettre en avant, amène à s'interroger sur le fait qu'il ne considérait pas les fabricants de peignes en corne comme des maisons de commerce à part entière. Pourtant, on a vu que les Bez contrôlaient les circuits d'approvisionnement en cornes et de vente des peignes. Toujours est-il que Frédéric Coulon se pensait et se situait au-dessus. En 1825, il se présentait sous un jour encore plus favorable : rédigeant en tant que maire la statistique industrielle, il indiquait qu'un « seul propriétaire de cette commune [lui] emploie à lui seul mille ouvriers du canton à la fabrication des peignes. Le surplus des ouvriers est employé par d'autres fabricants aisés.²⁹⁴² ». Si Frédéric Coulon exagérait peut-être un peu sa prééminence, il est fort possible que le désengagement des négociants de Sainte-Colombe-sur-l'Hers lui ait laissé le champ libre dans les années 1820 et qu'il ait alors occupé une place dominante en Pays d'Olmes. D'ailleurs, il demeurait avant tout un négociant qui ne se contentait pas du peigne : à la fin de la Restauration, il tentait de relancer

²⁹⁴⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi ... op. cit.*, p. 89. Le modèle triangulaire dont il est question ici est décrit dans CHASSAGNE Serge, « Aspects des phénomènes d'industrialisation et de désindustrialisation dans les campagnes françaises au XIX^e siècle », *Revue du Nord*, tome 63, n° 248, Janvier-mars 1981, p. 38-45.

²⁹⁴¹ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Frédéric Coulon, maire de La-Bastide-sur-l'Hers et fabricant de peignes, 10 juillet 1823. Ce chiffre d'affaires est très approximatif puisque F. Coulon écrivait : « notre maison de commerce fait fabriquer année commune, environ cent quatre-vingt mille douzaines peignes de buis que l'on peut évaluer à 50 centimes la douzaine sept mille deux cents douzaines peignes en corne qui peuvent s'évaluer à deux francs vingt-cinq centimes la douzaine ».

²⁹⁴² AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle de 1825. Toutefois, il n'est pas certain que le rédacteur de cette statistique ne se soit pas contenté de reprendre en le transformant quelque peu ce que Frédéric Coulon avait écrit précédemment. L'auteur de cette statistique écrivait, comme les Coulon en 1819 : « Chaque ouvrier travail dans son domicile à l'exception de ceux (8) qui dégrossissent les matières premières ». On y trouve aussi exactement les mêmes formules quant aux provenances des matières premières (« Les buis qui servent à alimenter la fabrique proviennent des départements des basses Pyrénées de l'Aveyron, du Tarn, de l'Aude, de l'Ariège et du Gers. Les cornes sont achetées à Bayonne, Marseille et Bordeaux. Ces dernières sont tirées des îles »). Tout cela tend à indiquer une simple reprise des propos issus des questionnaires destinés aux Expositions de 1819 et 1823.

le jais en installant dans un moulin une meule à huile, une à farine et six à jais. Puis, face au peu de dynamisme du jais sous la Monarchie de juillet, il décidait de remplacer trois meules à jais par deux assortiments de filature²⁹⁴³. Ce n'est que relativement tardivement, vers 1855 – soit presque dix ans après ses cousins Corneil, Bez et Courtois – qu'il en vint à mécaniser le peigne en installant des *estadeuses* dans son usine²⁹⁴⁴. Son installation en tant qu'usinier n'a pas modifié sa manière de travailler Ainsi, en 1861, Jean-Paul Bez indiquait dans une lettre à son fils Léo : « M^r Coulon ma assuré qu'ils [...] vendaient [les pointes de corne] f55 [les 104] et les à demander à divers petits [fabricants] à f.52.²⁹⁴⁵ »

Finalement, on observe que le facteur majeur de la mécanisation du peigne en Pays d'Olmes fut l'encastrement entre les sphères technique, commerciale et familiale. Ce lien fort entre ces différentes sphères a participé d'une relative homogénéité au sein du milieu entrepreneurial qui fut encore renforcé par des valeurs communes.

III. La religion protestante, ferment d'unité

La communauté protestante du Pays d'Olmes joua un rôle spécifique dans l'industrialisation du territoire. Ses liens étaient renforcés tant par la religion que par la clandestinité à laquelle elle avait survécue tout au long du XVIII^e siècle. Au siècle suivant, les familles de fabricants furent de grandes pourvoyeuses de pasteurs, ce qui révèle une ferveur religieuse doublée d'un rigorisme moral. En se spécialisant dans le peigne en corne, les fabricants s'approprièrent la mémoire de cette technique et la lièrent à leur religion.

1) Fidélité à la religion réformée et mémoire des persécutions

Entre le début du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, en pays d'Olmes comme dans le reste de l'Ariège²⁹⁴⁶ et de la France²⁹⁴⁷, la communauté protestante est en régression. Ainsi, elle avait pu compter jusqu'à 500 individus au milieu du siècle des Lumières tandis que l'enquête de 1820 n'en compte plus que 400²⁹⁴⁸. Elle semble alors s'être stabilisée et avoir atteint ce que Patrick Cabanel qualifie de « point d'équilibre ». En valeur absolue, la baisse fut davantage marquée et s'accentua par la suite en raison de l'augmentation de la population. En effet, tandis que les réformés représentaient environ 90 % de la population bastidienne²⁹⁴⁹ à

²⁹⁴³ AD Ariège ; 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

²⁹⁴⁴ AD Ariège ; 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, février 1864 ; ainsi que AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 51.

²⁹⁴⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 5 janvier 1861.

²⁹⁴⁶ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 144.

²⁹⁴⁷ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 935-939.

²⁹⁴⁸ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 144.

²⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 68.

la veille de la révocation de l'édit de Fontainebleau, ils n'en constituent qu'environ 50 % dans la première moitié du XIX^e siècle. Au Peyrat, le phénomène fut peut-être encore plus marqué : les protestants n'étaient plus que 45 contre 64 alors que la population était passée d'environ 250 personnes à 400 entre 1750 et 1820, soit en proportion de 25 % à 11 %.

On retrouve ici l'essentiel des caractéristiques du protestantisme ariégeois décrites par Patrick Cabanel : « le modèle de l'isolat (au niveau départemental ou régional), inséré par ailleurs dans des circulations, réseaux ou archipels parfois de grande ampleur [...] [avec] à la fois un protestantisme rural, paysan même, et de petites villes ou gros bourgs dont les familles dirigeantes [...] sont en partie au moins protestantes »²⁹⁵⁰. En effet, comme au siècle précédent, les protestants du Pays d'Olmes ont continué à se lier à ceux du Mas d'Azil et de ses environs, ainsi qu'à ceux de Mazères, avec la bonne bourgeoisie des Hérisson et des Marquié en particulier. De même, on observe la poursuite des liens avec Castres et Puylaurens (où est né Jean Coste-Bez). Proportionnellement, alors même que l'ensemble de leur communauté tendait à se réduire, les bourgeois protestants – avant tout des fabricants de peigne – occupèrent une place plus importante au XIX^e siècle. La religion constituait un trait majeur de leur culture.

En effet, la mémoire des persécutions était très forte. Le siècle des Lumières durant lequel les protestants avaient dû vivre dans l'ombre avait laissé beaucoup de traces chez les réformés du Pays d'Olmes. Ainsi, vers 1878, Jean-Paul Bez avait recopié à l'envers d'un de ses livres de comptes l'article de la loi 1724 renouvelant l'interdiction royale du protestantisme et les sanctions encourues : « à peine contre les hommes, des galères perpétuelles et contre les femmes, d'être rasées et enfermées pour toujours [...] avec confiscation des biens des uns et des autres, même à peine de mort contre ceux qui se seront assemblés en arme »²⁹⁵¹. Il ajoutait en conclusion : « cette loi de 1724 n'a été abolie qu'en 1789 »²⁹⁵². Virginie Bez, sa bru, attribuait même l'origine du nom Bez au réformateur Théodore de Bez et retranscrivait avec beaucoup de sentiment la mémoire des persécutions²⁹⁵³.

²⁹⁵⁰ *Ibid.*, p. 145.

²⁹⁵¹ AP Bez-de Faucher, livre de comptes de Jean-Paul Bez, 1861-1878. Précisons que Jean-Paul Bez se servait de l'envers de ce livre de comptes comme brouillon pour ses affaires publiques (mairie et conseil de fabrique).

²⁹⁵² *Ibid.*

²⁹⁵³ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 1. Elle note : « Aimé Bez, 1^{er} greffier au Tribunal d'Appel ou Cour d'Appel de Toulouse. C'est là qu'il constata en fouillant les archives du Moyen-âge dont il avait la garde comme 1^{er} greffier, c'est là dis-je qu'Aimé Bez trouva des papiers prouvant que nous descendons de Théodore de Bèze, l'un de nos glorieux Réformateurs. »

2) Fabricants de peigne, pasteurs et connexion au lointain

L’implication religieuse des familles de fabricants de peigne est particulièrement illustrée par le fait qu’une grande partie d’entre elles comptait un pasteur – voire davantage – qui pouvait les connecter aux réseaux protestants plus ou moins lointains.

Ainsi, deux sœurs de Frédéric Coulon épousèrent les pasteurs Jaugé et Falle²⁹⁵⁴. Le premier tint « durant quarante-sept ans à la tête de [la paroisse] de La-Bastide-sur-l’Hers²⁹⁵⁵ ». Le second fut pasteur de la paroisse de Calmont²⁹⁵⁶. Cependant, bien que témoignant du caractère très pieux des Coulon, ces unions les rattachent aussi à des horizons négociants et internationaux. En effet, Théodore Jaugé était issu de puissantes familles de négociants bordelais. Paul Butel place les Jaugé au rang des Bonnaffé et des Bethlann et écrit à leur sujet qu’ils sont des « figures de proie du grand commerce [qui] ont réussi à construire en moins d’une génération de véritables empires sur le commerce antillais et la traite négrière²⁹⁵⁷ ».

En revanche, Phlippe Falle était lui-même fils d’un pasteur, mais dont l’origine révèle là encore des connexions lointaines : l’île de jersey. Il était venu s’installer à Calmont pour assister son premier beau-père, César Chabrand, « organisateur de la société réformée de Toulouse dans le cadre des articles organiques »²⁹⁵⁸ et « qui est une des mailles d’un réseau qui comprend des notables protestants comme Henri d’Ounous, député de Saverdun, ou Thomas Dobrée, le grand armateur nantais.²⁹⁵⁹ » Prenons un autre exemple très révélateur des horizons lointains portés par le protestantisme : Jean-Paul Coste, dont les frères étaient fabricants de peignes, témoin au mariage de son neveu en 1828, s’y qualifiait d’« ancien pasteur des Eglises protestantes de France, et de plusieurs autres dans les colonies américaines dans les États-Unis »²⁹⁶⁰.

Gabriel-Henri Courtois, frère d’Émile Courtois, fut aussi pasteur²⁹⁶¹, de même que son neveu Jean-Paul-Auguste Corneil, fils d’Ismaël²⁹⁶² ; une des filles de son cousin Frédéric

²⁹⁵⁴ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 210 ; Mariage de Théodore Jaugé et Marie-Aspasie Coulon, 18 mars 1821, vue 197.

²⁹⁵⁵ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 148.

²⁹⁵⁶ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 211 ; Mariage de Philippe Falle et Zéline Coulon, 7 janvier 1828, vue 3.

²⁹⁵⁷ BUTEL Paul, *Les dynasties bordelaises. De Colbert à Chaban*, Paris, Perrin, 1991, p. 16 ; voir aussi les pages 87, 61, 96, 98, 109, 122 et 126. La famille Jaugé était apparentée à plusieurs grandes familles négociantes de Bordeaux telles les Barthes (mère de Théodore Jaugé), les Dupuy et les Duvergier (ses oncles).

²⁹⁵⁸ CARLUER Jean-Yves, « Un grand éditeur protestant du XIX^e siècle : la Société des Livres Religieux de Toulouse », *Annales du Midi*, tome 116, n° 248, 2004, p. 474-475.

²⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 475. Soulignons ici que, comme le fait remarquer Patrick Cabanel, ces circulations de pasteurs s’inscrivent dans un mouvement plus large en Ariège (CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 148).

²⁹⁶⁰ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 211 ; Mariage de Jean-François Coste et Marie-Césarine Boubila, 13 avril 1828, vue 3. Jean-Paul Coste était le fils du premier peignier à corne de La-Bastide-sur-l’Hers.

²⁹⁶¹ AM La-Bastide-sur-l’Hers, registre des décès ; Décès de Gabriel-Henri Courtois, 5 avril 1855 (à 35 ans).

²⁹⁶² AM La-Bastide-sur-l’Hers, registre des décès ; Décès de Jean-Paul-Auguste Corneil, 6 novembre 1882.

Coulon épousa aussi un pasteur, venu lui de Neufchâtel²⁹⁶³. Ces « pasteurs sont alors d'authentiques notables »²⁹⁶⁴ pour beaucoup liés au mouvement du Réveil protestant. Ce terme désigne à la fois le regain de vitalité – entendons par là que cette religion n'avait plus besoin de se cacher après un siècle d'interdiction officielle – et un « mouvement doctrinal qui se présente comme un retour à une théologie proche de celle des Réformateurs »²⁹⁶⁵. Ce courant influença fortement les entrepreneurs du Pays d'Olmes. Ainsi, Virginie Bez racontait que ses parents – sa mère était la belle-sœur de Jean-Paul Bez – avaient pour ami Daniel de Robert-Lafrégeyre, un des fondateurs de l'église libre de Castres, qu'ils avaient « eu le bonheur de recevoir [...] comme pasteur ». Elle ajoutait :

c'était avec nos frères, nos plus heureux moments et notre plus grande joie. Plus tard, [son] neveu Théodore est venu comme précepteur de mon frère Paul. Je crois que mes parents avaient été inspirés par Dieu lorsqu'ils avaient choisi ce mentor pour préserver mes frères bien-aimés des mauvaises relations qu'avaient pu occasionner leur jeunesse avec des jeune gens sans éducation.²⁹⁶⁶

3) Des valeurs morales rigoristes

Outre leur propension à fournir des pasteurs à l'Église protestante, la piété des entrepreneurs protestants du Pays d'Olmes s'exprime tant par leur pratique de leur foi que par l'application d'une partie des valeurs qui en émanent.

Différentes sources convergent pour montrer la ferveur religieuse des familles de fabricants. Ainsi, Virginie Bez nous raconte avoir veillé enfant – donc dans les années 1850 – sur la bibliothèque de son père où « il y avait plusieurs précieux livres que je vénérais, sans en connaître encore la valeur : les psaumes de Clément Marot mis en musique par Gardinel. Le Nouveau Testament – ou la Bible ? – traduit par Le Fèvre d'Etaples, et beaucoup d'autres, portant quelques-uns le nom de Pierre Bez reliés en cuir en très vieux français.²⁹⁶⁷ »

La philanthropie était une des actions permettant la mise en pratique de la morale protestante²⁹⁶⁸. En Pays d'Olmes, elle se traduit par des dons aux institutions de charité, en particulier l'orphelinat de Saverdun créé en 1839. Par exemple, dans son testament, Pierre-Frédéric Bez avait donné 20 000 francs au bureau de bienfaisance de Léran et 12 000 francs à l'orphelinat de Saverdun²⁹⁶⁹.

²⁹⁶³ AM La-Bastide-sur-l'Hers, registre des mariages ; Mariage de Ferdinand-Auguste Terraillon et Marie-Nélie Coulon, 19 juillet 1868.

²⁹⁶⁴ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 148.

²⁹⁶⁵ WOLFF Philippe (dir.), *Les protestants en France, 1800-2000*, Toulouse, Privat, 2001, p. 22.

²⁹⁶⁶ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 20.

²⁹⁶⁷ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 13.

²⁹⁶⁸ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 978-980.

²⁹⁶⁹ AD Ariège, 3 Q 2681 ; Mutation par décès de Pierre-Frédéric Bez, 30 décembre 1872. Toutefois, ces deux institutions « n'ayant pas été autorisées à accepter les legs faits à leur profit », c'est son héritier qui en bénéficia.

Le rigorisme et la piété se retrouve dans la correspondance de Jean-Paul Bez à son fils auquel il écrivait en janvier 1861 (celui-ci, âgé de 18 ans, était parti à Paris pour quelques années) :

Adieu cher fils sois bien sage. Songe qu'il y a un dieu qui fait concourir toute chose au bien de ceux qui l'aiment, et qui lit dans le fonds des cœurs, et qui rendra à chacun selon ses œuvres non seulement dans cette vie mais encore dans la vie à venir. Sois vigilant et surtout fuis les mauvaises sociétés qui pourrait t'entrainer dans le vice. Sois économe du fruit de tes labeurs et tache de te préparer une ressource pour les mauvais jours.²⁹⁷⁰

Cinq mois plus tard, il joignait un bon de 31,52 francs – à prendre sur un négociant parisien – à une de ses lettres dans laquelle il s'empressait d'ajouter : « dont crédit pour mêtre remboursé si tu peux t'en passer car je ne veux pas te savoir nécessiteux mais je voudrais te savoir économe. Adieu cher ami. Je t'embrasse de t.M.C. Jⁿ Paul Bez »²⁹⁷¹. Autrement, tout en assurant son fils de son soutien financier et affectueux, Jean-Paul Bez demandait à son fils de ne pas trop dépenser.

Outre la rigueur financière, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'humilité était une des autres caractéristiques de cette communauté entrepreneuriale. Virginie Bez écrivait que son « cher père était si modeste et si noble de sentiments en même temps, qu'il dit qu'il ne voulait donner que le goût du travail honnête à ses enfants »²⁹⁷². Elle racontait : « Je me rappelle toute enfant avoir vu 5 ouvriers dans notre salon, avec l'oncle Ozero [Jean Coste-Bez] mari de tante Henriette [...] Bez. Ils utilisaient leurs heures à faire travailler des ouvriers et parfois se joignaient aussi à eux. Chez mon beau-père Mr Jean-Paul Bez c'était autrefois ainsi aussi, ainsi que chez leurs cousins »²⁹⁷³. Les sources confirment ses dires : Pierre Bez (grand-père de son époux) puis son fils Jean-Paul Bez –alors même que son père était déjà fabricant–, furent d'abord ouvriers avant d'être à leur tour fabricants²⁹⁷⁴. Par ailleurs, ces fabricants habitaient dans des maisons relativement modestes sans fioriture. De fait, les habitations des trois beaux-frères et associés Corneil, Bez & Courtois étaient toutes mitoyennes avec de tout petits jardins²⁹⁷⁵. Ces valeurs étaient communes à la plupart des protestants du Pays d'Olmes. Elles

²⁹⁷⁰ AP Bez-de Faucher, Lettre de Jean-Paul Bez, La-Bastide-sur-l'Hers, à Léo Bez, Paris, 5 janvier 1861.

²⁹⁷¹ AP Bez-de Faucher, Lettre de Jean-Paul Bez, La-Bastide-sur-l'Hers, à Léo Bez, Paris, 1^{er} juin 1861.

²⁹⁷² AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 1.

²⁹⁷³ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 15.

²⁹⁷⁴ En 1801, à 23 ans, Pierre Bez, est qualifié de « peigneur à corne » (AM La-Bastide-sur-l'Hers, registre des mariages ; Mariage de Pierre Bez et Marie Gélis, 5 juillet 1801). En 1835, au même âge, son fils Jean-Paul Bez est dit « ouvrier en peignes » (AM La-Bastide-sur-l'Hers Registre des décès, décès de Marie Bez, 17 mars 1835).

²⁹⁷⁵ On ne peut s'empêcher de penser ici au texte de Jean Schlumberger cité par Patrick Cabanel : « Le ménage [des grands-parents] habitait une vieille et haute maison, point laide de l'extérieur avec son immense toit de tuiles mais qui saisissait dès l'entrée par sa nudité spartiate. Aucun sacrifice au luxe ou même au confort ; pas un beau

se retrouvent tant chez les protestants de l'Est de la France pour lesquels « le travail était vu comme une vertu absolue [...] de même que la frugalité dans le mode de vie »²⁹⁷⁶ que chez ceux de Mazamet²⁹⁷⁷.

4) L'attachement à un produit : le peigne en corne

Le travail était constitutif des « œuvres, au sens non pas catholique du terme (*condition du salut*), mais protestant (*conséquence du salut*)²⁹⁷⁸ ». À cette obligation morale, il faut ajouter que les fabricants de peigne protestants ont vu leur communauté prospérer, d'abord doucement, puis de plus en plus fortement à partir de la première moitié du XIX^e siècle, grâce à la production d'un type de peigne en particulier : le peigne en corne. Or, tandis que les grands négociants catholiques qu'étaient les Acher et les Viviès de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, en avaient abandonné la commercialisation, ce sont les fabricants protestants de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat qui en devinrent les principaux entrepreneurs. De surcroît, les petits fabricants catholiques isolés des communes excentrées – telle Laroque-d'Olmes – en avaient pour la plupart abandonné le travail à la fin du XVIII^e siècle. Seuls – ou presque – les villages réformés étaient demeurés fidèles à la technique de la corne que des peigniers protestants avaient tôt adopté au Peyrat (dans les années 1730) et à La-Bastide-sur-l'Hers (dans les années 1750).

La communauté protestante s'appropria alors les mérites de l'introduction du peigne en corne dans le territoire. Dans un article écrit en 1901 sur le « Travail de la corne dans l'Ariège », l'inspecteur du travail Le Roy retranscrivait l'histoire de cette fabrication telle que la lui avaient racontée les industriels :

L'industrie du peigne existe depuis fort longtemps dans l'Ariège où elle fut implantée à La-Bastide-sur-l'Hers, au Peyrat et à Léran, dans le canton de Mirepoix, ainsi qu'à Sabarat, près le Mas-d'Azil, par les protestants à leur retour d'exil.

Pour fuir les persécutions dont ils étaient l'objet, quelques-uns d'entre eux s'étaient, en effet, expatriés en Suisse, et là, pour gagner leur existence, avaient travaillé chez les fabricants de peignes de ce pays. Rentrés plusieurs années après dans leurs foyers, ils n'ont pas voulu abandonner cette fabrication qui se faisait entièrement à la main et dans laquelle ils étaient, paraît-il, parvenus à exceller.

On n'est pas bien d'accord sur l'époque à laquelle cette industrie a été apportée dans cette région. Les uns prétendent que ce fut à la fin du XVI^e siècle, après l'édit de Nantes (1598) ; d'autres, et cela est plus vraisemblable, que ce ne fut qu'au commencement du XVIII^e siècle, à la rentrée des protestants expatriés à la suite de la révocation de cet édit.²⁹⁷⁹

meuble, pas un objet acheté par fantaisie. Ce fut un évènement que l'installation d'un poêle à feu continu dans un vestibule glacial, éclairé le soir par un lumignon » (CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 983).

²⁹⁷⁶ HAU Michel, “Entrepreneurship in France”, in BAUMOL William J., LANDES David S. and MOKYR Joel D., *The Invention of Enterprise. Entrepreneurship ... op. cit.*, p. 311.

²⁹⁷⁷ CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, p. 58-62 ; CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 989.

²⁹⁷⁸ CABANEL Patrick, *Histoire des protestants ... op. cit.*, p. 956.

²⁹⁷⁹ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 49.

On sent ici que la légende a largement fait place à l'histoire puisque des éléments apparaissent totalement incohérents : les protestants seraient rentrés d'exil au XVIII^e siècle quelques décennies après la révocation de l'édit de Nantes. Or, les protestants du Pays d'Olmes – pas plus que dans le reste de la France – ne revenaient pas du Refuge. Surtout, on sait que le travail du peigne date du Moyen Âge et n'est pas dû au protestantisme. Même l'hypothèse de l'introduction de la technique de la corne en raison de l'exil des protestants semble plus que douteuse. En effet, Pierre Autier, le premier peignier à corne était catholique.

Au-delà des quelques éléments de réalité qu'elle pourrait contenir, cette légende est surtout intéressante en raison du fait qu'elle montre la manière dont les protestants se sont appropriés la mémoire de cette technique et l'ont lié à leur foi. Ainsi, Virginie Bez racontait que les ancêtres de sa belle-famille « étaient partis pour le Brandebourg. Ils y sont restés jusqu'après l'édit de Nantes. En rentrant ils ont porté la fabrication des peignes, que là-bas, pour pouvoir subsister, ils avaient appris à faire à la main. On leur avait confisqué leurs biens en France ! »²⁹⁸⁰. Si son mari, Léo Bez (fils de Jean-Paul), reprenait cette légende en écrivant que l'on « fait remonter l'origine de la fabrication du peigne à La Bastide sur l'Hers à la Révocation de l'Edit de Nantes », il n'en était pas dupe, car il ajoutait aussi ; « Et cependant tout porte à croire qu'elle est aussi ancienne que le village lui-même, dont l'établissement remonte à la deuxième moitié du 13ème siècle.²⁹⁸¹ » Ces assertions qui confèrent de la légitimité au patronat protestant se retrouvent ensuite aussi dans la communauté ouvrière²⁹⁸².

On ne peut que conclure qu'elles tiennent bien davantage de la légende que de la réalité historique. Mais là n'est pas l'important : au XIX^e siècle, après que les grands entrepreneurs catholiques ont abandonné le commerce du peigne, ce sont les protestants qui ont occupé la première place. Ils identifiaient alors leur communauté à un produit : le peigne en corne. De la même manière, on observe en Alsace « des territoires d'industrialisation collective identifiés par un produit innovant »²⁹⁸³. Le travail du peigne engendra donc un fort sentiment de cohésion lié à la confession religieuse.

Entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du siècle suivant, la fidélité au protestantisme et le mouvement du Réveil ont contribué à forger en Pays d'Olmes une communauté entrepreneuriale soudée par des valeurs communes liant religion et travail d'un produit. En outre, les fabricants protestants du Pays d'Olmes se retrouvaient à travers leurs pratiques sociales et économiques.

²⁹⁸⁰ AP Bez-de Faucher ; Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, années 1920, p. 14-15.

²⁹⁸¹ AP Bez-de Faucher, brochure pour la mise en action de l'entreprise Bez Père & Fils, 1906, p. 2.

²⁹⁸² Témoignage de H. (86 ans) in MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 36.

²⁹⁸³ STOSKOPF Nicolas et WOESSNER Raymond, « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations de 1746 à nos jours », in DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie ... op. cit.*, p. 300.

IV. Des pratiques sociales et économiques communes

Les fabricants de peignes protestants avaient les mêmes modes de vie et le même rapport aux affaires. En effet, ils demeuraient très attachés aux valeurs de la ruralité qui constituait leur environnement. Ils partageaient aussi la même polyvalence dans le négoce.

1) La terre toujours

Les entrepreneurs protestants maintenaient des liens forts et directs avec la terre. Ses productions, qu'ils transformaient en partie eux-mêmes, leur permettaient de se nourrir. Le 5 janvier 1861, Jean-Paul Bez indiquait ainsi à son fils : « Je vais mieux aujourd'hui, ns. avons tué le porc mais je ne puis en gouter [...]. Ta mère et ta sœur vont très bien. Elles font la saucisse en ce moment, et elles ne t'oublient pas car elles parlent souvent de toi.²⁹⁸⁴ ». En dépit de leur relative aisance, les Bez continuaient donc à fabriquer eux-mêmes leur charcuterie – ce qui confirme des mœurs relativement simples – avec une bête probablement issue de leur métairie de Bourges à Laroque-d'Olmes. De plus, cette propriété constituait leur terrain de chasse. En 1862, M. Volla, le négociant parisien chez lequel Léo Bez travaillait était venu à La-Bastide-sur-l'Hers afin d'y conclure une alliance matrimoniale. Le 16 septembre, Jean-Paul Bez racontait à son fils qu'il avait fait bon accueil à son patron : « Hier nous avons été à Bourges à cheval avec Louis & Albert, ce matin on a été courir le lièvre enfin ns. tachons de l'égayer autant que possible »²⁹⁸⁵. Louis Courtois et Albert Coste-Bez n'étaient autres que ses neveux qui partageaient avec leur oncle ce moment de loisir.

Les chevaux avec lesquels ces fabricants se déplaçaient constituaient un sujet majeur de préoccupation dont Jean-Paul Bez ne manquait pas d'entretenir son fils. Au mois de juin 1861, il lui écrivait : « Par ma dernière, je t'anonçais la naissance d'un petit poulin. Mais quelle fut ma surprise 3 jours après quand je vis qu'il était borgne de l'oeil gauche comme sa mère chose étrange qui m'a déterminé de le redonner au beaudet. Le poulin est très beau, trèsjoly, bien marqué ayant la robe du père avec étoile et un pied blanc mais il ny voit que d'un oeil.²⁹⁸⁶ » La façon dont Jean-Paul Bez parle de son poulain invite, à la suite de François Jarrige et Quentin Deluermoz, à ne pas réduire de manière trop systématique la vision de l'animal par les hommes du temps à une simple mécanique²⁹⁸⁷. Cependant, Jean-Paul Bez enchaînait immédiatement sur

²⁹⁸⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 5 janvier 1861.

²⁹⁸⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 16 septembre 1862.

²⁹⁸⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 1^{er} juin 1861.

²⁹⁸⁷ Voir DELUERMOZ Quentin et JARRIGE François, « Introduction. Écrire l'histoire avec les animaux » in DELUERMOZ Quentin et JARRIGE François, « La part animale du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 54, 2017/1, p. 15-29.

des considérations plus pragmatiques : « Il y à 10 jours qu j'ay vendu la pouliche de 3 ans au prix de 470.00 et je crois l'avoir bien vendu. J'ay aussi vendu les bœufs et je ne veux reachefer qu'à fin juin car il n'y à pas de fourrage. Mais les récoltes sont très belles.²⁹⁸⁸ » Ces quelques lignes suffisent à démontrer à quel point Jean-Paul Bez, tout en étant fabricant de peignes, s'intéressait grandement aux affaires de l'agriculture.

« De fait, de l'époque moderne à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les élites ont entretenu un rapport étroit à la terre. Celle-ci constitue non seulement un patrimoine foncier, mais aussi une source de revenus en tant qu'exploitation agricole, un lieu de vie ou de séjour occasionnel, un enjeu de pouvoir, un élément de prestige social »²⁹⁸⁹. Les fabricants de peignes sont la parfaite illustration de ces propos. Dans la décennie 1820, Pierre Bez, père de Jean-Paul, était propriétaire de la métairie des Vincenots. Le 18 septembre 1832, dans son livre de comptes, il écrivait avoir réglé ses comptes avec Bernard Rivière son métayer, ce qui nous permet de savoir qu'il lui fournissait « des vaches moutons veaux & jeumant »²⁹⁹⁰. Cette dernière lui coûta 150 francs qui lui furent payés en partie par la vente d'un veau (35 francs). Il lui fournissait aussi des haricots et du sel²⁹⁹¹.

Lors de l'établissement des cadastres, dans la décennie 1840, Pierre Bez possédait une quinzaine d'hectares à La-Bastide-sur-l'Hers²⁹⁹², un et demi au Peyrat²⁹⁹³ et une dizaine d'autres à Laroque-d'Olmes²⁹⁹⁴. Son fils Jean-Paul reprenait ses propriétés de Laroque-d'Olmes et les agrandissait en y achetant en celle de 1851 : il totalisait alors 25 hectares dans ce seul village²⁹⁹⁵. Il ne s'agissait pas uniquement pour lui d'accroître son patrimoine, mais bel et bien d'investir dans la terre comme le montrent ses livres de compte. Prenons l'exemple des « avances faites à Bourges »,

En 1864 :

- 2 août : 180 kilos de grains de foin rouge ;
- 25 septembre : 6 hecto d'avoine et 1 hecto $\frac{1}{4}$ seigle ;
- 24 décembre : baillé comptant espèces 200,00 et 3 hectolitres de blé P. semer

²⁹⁸⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 1^{er} juin 1861.

²⁹⁸⁹ LE MAO Caroline et MARACHE Corinne (dir.), *Les élites et la terre, du XVI^e siècle aux années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 7.

²⁹⁹⁰ AP Bez-de Faucher ; « Livre pour les achats des cornes & ventes des Païgnes », 1826-1833.

²⁹⁹¹ *Ibid.*

²⁹⁹² AD Ariège, 3 P 1152 ; Propriétés de Pierre Bez, f° 17.

²⁹⁹³ AD Ariège, 3 P 1993 ; Propriétés de Pierre Bez puis Jean-Paul, f° 57.

²⁹⁹⁴ AD Ariège, 3 P 2573 ; Propriétés de Pierre Bez, f° 22.

²⁹⁹⁵ AD Ariège, 3 P 1993 ; Propriétés de Pierre Bez puis Jean-Paul Bez, f° 57 et f° 73.

Sur la page d'en face, Jean-Paul Bez avait noté au 1^{er} novembre 1864 l'« Estimation des objets réunis à B^{te} Boulbes colon Bourges » où figuraient entre autres « paille toute la récolte ; 150 q^x foin ord^{re} ou artificiel. »²⁹⁹⁶, puis les « cabaux » (ou cheptel) : « une jument, deux paires de bœufs, 33 moutons, 37 brebis, 6 agneaux et 7 bêtes à laine race (83) », soit des bêtes pour une valeur de 2 023 francs auxquels il ajoutait encore 25 moutons et 24 brebis dans les deux mois qui suivaient²⁹⁹⁷. L'investissement de Jean-Paul Bez dans cette exploitation agricole tournait autour des 2 000 francs par an, ce qui souligne tout l'intérêt qu'il apporte à sa fonction économique. On pourrait être surpris qu'en tant que fabricant de peignes, il consacrât autant d'énergie à la terre et aux productions agricoles. Mais ce serait là une vision à *posteriori* empreinte de notre présent dans lequel les activités socio-professionnelles sont relativement cloisonnées. Bien au contraire, il convient de replacer ce goût pour la terre, que partageait l'ensemble des fabricants de peignes, dans une perspective de diversification des investissements

2) Et le négoce encore

En prolongement de l'époque moderne, les entrepreneurs du pays d'Olmes de la première moitié du XIX^e siècle continuaient à pratiquer le négoce de tout ce qui pouvait leur rapporter. De la même manière que l'investissement dans la terre constituait une diversification des sources de revenus, vendre différents produits permettait de diminuer les risques en cas de baisse de la demande d'un d'entre eux. C'est cette vision des affaires qui explique que les fabricants de peignes en corne cherchaient à vendre tout ce qui pouvait l'être dans la corne.

Les négociants en jais et en peigne du Pays d'Olmes avaient toujours vendu les produits de la terre et, en dépit de leur spécialisation croissante dans le peigne, n'avaient pas cessé ce négoce. Ainsi, en 1807, Izaac Courtois (le père d'Emile), alors commis chez les Coulon, signait un bail à cheptel avec M Lasserre de Léran²⁹⁹⁸ : le premier fournit un troupeau de 53 bêtes à laine évaluées 300 francs en échange de quoi le second « s'engage à les garder, nourrir et soigner, jusqu'à ce que le dit Courtois trouve à propos de les retirer ». Ce bail durait 6 ans pendant lesquels M. Lasserre avait la moitié des profits et des pertes. 23 ans plus tard, Pierre Bez (son oncle et cousin par alliance) vendait 47 moutons pour 470 francs à M. Sartré, boulanger de Léran, puis, en 1832, 52 moutons pour 462,50 francs au boucher Pierre Faure²⁹⁹⁹.

²⁹⁹⁶ AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; « Estimation des objets remis à B^{te} Boulbes colon à Bourges », 1864.

²⁹⁹⁷ AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; « Suite cabeaux livrés à B^{te} Boulbès », 1864.

²⁹⁹⁸ AD Ariège, 5 E 3348 ; Bail à cheptel entre Izaac Courtois et M. Lasserre, 12 novembre 1807.

²⁹⁹⁹ AP Bez-de Faucher ; « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes », 1826-1833.

Toutefois, la source ne précise pas si ces ovins provenaient de ses terres, d'un bail avec un éleveur ou bien encore d'un achat.

À son tour, son fils Jean Paul Bez poursuivait la vente des produits agricoles, certes, en partie par l'intermédiaire de son métayer, mais pas seulement. En 1866, dans les comptes qu'il a avec son métayer, il indique avoir acheté des animaux pour une valeur de 1614 francs et en avoir vendu pour une valeur de 2025 francs avec un bénéfice qui semble intéressant : les 72 brebis qu'il avait achetées lui étaient revenues à 9,5 francs l'unité tandis qu'il avait vendu 87 brebis au prix moyen de 11,32 francs³⁰⁰⁰. Outre le bétail, Jean-Paul Bez vendait des végétaux : le 5 janvier 1861, il écrivait à son fils : « J'ay vendu 60 hecto de blé à f 26.50 et j'ay à vendre 30 hecto de vin très bon.³⁰⁰¹ ». Enfin, en 1863, alors que l'industrie textile du Pays d'Olmes était en plein essor, Jean-Paul Bez s'essaya au négoce de laine. Au mois de février, il acheta 753 toisons pesant 1 633 kg à une dizaine d'éleveurs des environs pour une valeur de 2823 francs « lavage et autres soins » compris³⁰⁰². Mais l'opération ne paraît pas très intéressante car il notait : « Produit 560 kil net à le kil 5.10 2858.50 »³⁰⁰³. En dépit d'une conjoncture défavorable aux laines locales³⁰⁰⁴, Jean-Paul Bez poursuivit le commerce des laines dont il vendait 1,3 tonnes pour 66 14 francs à M. Marchand de Lavelanet. Cette fois-ci, l'opération était plus rentable puisqu'elle lui rapportait 575 francs, soit un bénéfice net de 8,7%³⁰⁰⁵.

À Laroque-d'Olmes, village dont la croissance démographique était portée par l'essor du textile, Jean-Paul Bez investit aussi dans les petites usines de transformation des produits agricoles. En 1859, il acheta le moulin à farine du Magnac à J. Mardeil³⁰⁰⁶ qu'il loua ensuite à Simon Mardeil pour un loyer de 600 francs par an³⁰⁰⁷. Désireux de le moderniser, il indiquait à son fils en janvier 1861 : « je vais prendre des mesures énergiques pour rebâtir le moulin dans

³⁰⁰⁰ AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; Comptes avec Bte Boulbès, 1866. Dans le détail, il avait acheté 72 brebis et 4 bœufs, et vendu 87 brebis, 2 bœufs, une mule et une jument.

³⁰⁰¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 5 janvier 1861.

³⁰⁰² AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez, 1863. 71 toisons provenaient de sa métairie de Bourges.

³⁰⁰³ *Ibid.* La perte de poids entre la laine et la laine lavée paraît élevée car l'ingénieur Mussy indiquait que le lavage à bras « fait perdre la moitié de son poids » (AD Ariège, 14 M 11 ; Rapport de l'ingénieur des mines Mussy, 5 novembre 1869, p. 2) à la laine.

³⁰⁰⁴ En 1869, l'ingénieur Mussy notait dans un rapport que « le commerce ne veut plus des laines du pays dont la consommation se trouve ainsi restreinte à la fabrication des étoffes grossières »³⁰⁰⁴ (AD Ariège, 14 M 11 ; Rapport de l'ingénieur des mines Mussy, 5 novembre 1869, p. 2).

³⁰⁰⁵ AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; Laines, 1867.

³⁰⁰⁶ AD Ariège, 3 P 1993 ; Propriétés de Jean-Paul Bez, f° 57.

³⁰⁰⁷ AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; Comptes de Simon Mardeil, meunier à Laroque-d'Olmes, 1863. On ne sait quel est le lien de parenté entre J. Mardeil qui a vendu le moulin à Jean-Paul Bez et Simon Mardeil qui lui louait ensuite (la location est attestée de 1863 à 1867).

un nouveau sisteme et y etablir un second etablissement qu'on ma déjà demandé³⁰⁰⁸ ». Il s'agissait d'un moulin « à triturer le sumac »³⁰⁰⁹ : une plante tinctoriale utilisée depuis le Moyen Âge, en particulier en Languedoc et en Catalogne mais aussi en Italie, pour donner la couleur noire³⁰¹⁰. Toutefois, ce n'est « qu'au XVIII^e siècle, dans la draperie languedocienne, que furent pleinement exploitées les potentialités tinctoriales du redoul [autre nom du sumac] »³⁰¹¹. Jean-Paul Bez s'inscrivait donc dans un marché qu'il estimait porteur. En 1864, il prêta 3 000 francs à Eugène Corneil, fabricant de peignes fils de son cousin Augereau, pour qu'il parte s'installer comme fabricant de sumac au Mas-d'Azil et sous-traite ainsi pour lui³⁰¹². En septembre 1867, Jean-Paul Bez écrivait à un négociant parisien : « j'ai une usine admirable, je ferai de 40 à 60 quintaux par jour. J'en ai déjà pas mal de prêt »³⁰¹³ (environ 200 tonnes). Il produisit et vendit sur les marchés internationaux plusieurs centaines de tonnes chaque année dans la décennie 1860 ; à raison de 130-150 francs la tonne, on peut estimer son chiffre d'affaires entre 25 000 et 30 000 francs par an. Une lettre à un négociant londonien en dit long sur sa volonté d'expansion et de vendre toutes les plantes susceptibles de pouvoir rapporter :

Quoiqu'un peu tard je désire reprendre avec vous notre correspondance espérant arriver à un résultat. J'aime le commerce et j'espère que nous réussirons à échanger des articles de l'une ou de l'autre de nos contrées avec l'Angleterre. Il se fait, il se ramasse force racine de gentiane. Celui qui fit ramasser cet article est de Lavelanet d'où nous en sommes à 4 km de l'usine de sumac. Je n'ai pu encore le voir, ce qui aura lieu incessamment et je vous promets de vous donner des explications satisfaisantes.

Ces jours-ci, j'ai expédié force sumac, entre autres, j'ai expédié à Bordeaux en direction de Liverpool 200 balles [de 100 kilos] pour le compte de la maison Duché & Fils de Paris, ce fait seul me prouve qu'il se vend du sumac à Liverpool.³⁰¹⁴

³⁰⁰⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez, 5 janvier 1861.

³⁰⁰⁹ AD Ariège, 3 P 1993 ; Propriétés de Jean-Paul Bez, f° 57.

³⁰¹⁰ HARSCH Mathieu, *La teinture et les matières tinctoriales à la fin du Moyen Âge : Florence, Toscane, Méditerranée*, Thèse soutenue à Paris le 20 février 2020 sous la direction de Mathieu Arnoux, p. 68. L'auteur note que : « Couplée avec un mordant de fer, le sumac permettait de teindre n'importe quelle fibre en noir, comme dans le Plichto de Rosetti qui reporte plusieurs recettes de noirs aux feuilles de sumac (foglia de ruxo). Mais, un peu comme le fustet, il pouvait également servir de colorant à appliquer sans mordant de fer pour donner de l'orange ou du brun ».

³⁰¹¹ CARDON Dominique et PINTO Anthony, « Le redoul, herbe des tanneurs et des teinturiers. Collecte, commercialisation et utilisations d'une plante sauvage dans l'espace méridional (XIII^e-XV^e siècles) », in *Médiévales*, n° 53, Automne 2007, p. 64.

³⁰¹² AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; Laines, 1867.

³⁰¹³ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres relatif au commerce du sumac ; Lettre à Jules Delarue, négociant à Paris, 27 septembre 1867, f° 15.

³⁰¹⁴ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres relatif au commerce du sumac ; Lettre à Lateulère & Cie, négociants à Londres, 10 mars 1869, f° 416.

3) « Toutes les parties de la corne se trouvent ainsi utilisées »³⁰¹⁵

C'est dans la lignée de cette pluralité du négoce que s'inscrit la vente de ce que l'on appellerait aujourd'hui les co-produits du peigne en corne. Ce furent en premier les pointes et la poudre en corne. Les pointes servaient alors à divers usages, en particulier pour faire des manches de couteaux. Entre le 31 décembre 1858 et le 16 mai 1859, l'entreprise Corneil, Bez et Courtois vendit, en deux expéditions, 3 649 Kg de pointes (733 kg dites « du pays » et 2 916 kg dites « du brésil ») à André Rey et fils, négociants de Septfonds pour une valeur de 1 863,30 francs³⁰¹⁶. Le 16 novembre 1859, ils leur en proposaient « environ 2000 kilos. corne étrangère et pays plus tôt plus belle qu'inférieure en moyenne et a peu près pareille à celle des précédentes expéditions³⁰¹⁷ ». Les pointes dites « du pays » valaient 30 francs les 100 kg tandis que celles dites « du Brésil » valaient 55 francs les 100 kg, soit presque le double. Dans un temps où les cornes « du pays » valaient entre 70 et 80 les 100 kg, et celles « du brésil » 120 à 140 les 100 kg, le prix des pointes était bien inférieur à celui de la corne. Cependant, elles n'en constituaient pas moins un complément de revenus.

Il en allait de même pour les « déchets de corne » dont Léo Bez nous dit qu'ils sont broyés « en filaments ténus, dénommé cornailles-frisons » après quoi, ils « sont livrés à la viticulture, formant le plus riche de tous les engrais, car il titre de 13 à 14 % d'azote³⁰¹⁸ ». Cet engrais présente l'avantage majeur d'être absorbé de manière relativement lente par la plante. La poudre de corne se divise en deux catégories : la fine, assimilée plus rapidement, et la grosse, absorbée de façon plus lente et davantage destinée à l'arboriculture. De janvier à octobre 1859, l'entreprise Corneil, Bez et Courtois en vendit 9,4 tonnes pour 1 489 francs³⁰¹⁹. Environ 7 tonnes furent vendues à Olonzac, à la frontière de l'Aude et de l'Hérault, et 1,5 tonne à Limoux, dans l'Aude, tandis qu'une autre tonne était vendue sur place. L'essentiel, 8,945 tonnes, était de la cornaille « fine » et une petite partie, 472 kg, de la cornailles « grosse ». Là encore, le prix était très inférieur à celui de la corne : 16 francs les 100 kg pour la cornaille fine. Mais les fabricants trouvaient dans la cornaille et les pointes de quoi compléter leurs ventes à hauteur d'environ 4 % de leur chiffre d'affaires.

³⁰¹⁵ AD Ariège, Zo 44³⁰; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 56.

³⁰¹⁶ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres Corneil, Bez & Courtois; Copies de lettre à André Rey et fils, 31 décembre 1858 et 16 mai 1859, f° 47 et 280.

³⁰¹⁷ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres Corneil, Bez & Courtois; Copie de lettre à André Rey et fils, 16 novembre 1859, f° 499.

³⁰¹⁸ Anonyme, « La fabrication des peignes en corne à La-Bastide-sur-l'Hers », *Journal de géographie*, série C, n° 136, s.d. (vers 1912), p. 7-8.

³⁰¹⁹ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres Corneil, Bez & Courtois; Copie de lettre à M. de Voye, Olonzac, 1^{er} janvier 1859, f° 61 ; Copie de lettre à Barousse et Taurignan, Limoux, 24 octobre 1859, f° 459 ; Copie de lettre à Isidore Rols, La-Bastide-sur-l'Hers, 31 octobre 1859, f° 478. Si l'on voulait s'aventurer à une estimation – qui ne pourrait que rester très approximative – des flux de pointe et de cornailles, en se basant sur un facteur 6 (en attribuant à l'entreprise Corneil, Bez et Courtois un sixième de la production), on pourrait les évaluer à environ une trentaine de tonnes de pointes de corne à la fin des années 1850 et 50 à 60 tonnes de cornaille.

En dépit de la spécialisation entrepreneuriale, les fabricants de peignes continuaient de voir dans la production industrielle une des modalités de gagner de l'argent et ne se limitaient donc pas à un seul produit. Par conséquent, alors même que les années qui séparent l'ancien régime du milieu du XIX^e siècle sont marquées par de profonds changements, les entrepreneurs restent fidèles à une pratique du négoce multipliant les sources de revenus. Il en allait de même chez les ouvriers.

C. Les ouvriers face à des transformations majeures

En Pays d'Olmes, entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, le monde ouvrier dut faire face à d'importants bouleversements. Le premier fut la crise que traversa le jais à partir de la Révolution française et à laquelle les ouvriers s'adaptèrent par plusieurs stratégies. Le second bouleversement majeur fut la mécanisation du travail du peigne. En ces temps de changement, les conditions de vie des ouvriers étaient relativement difficiles.

I. Crise du jais, souplesse des ouvriers et nécessaire recours à la pluriactivité

Entre les années 1780 et les années 1820, l'effectif des travailleurs du jais chuta de plus de 1 000 ouvriers à 150 ouvriers. Par conséquent, les ouvriers durent, pour beaucoup, réorienter leur activité vers d'autres industries. Mais le peigne connut aussi des difficultés au cours de la première moitié du XIX^e siècle. L'agriculture constituait alors une réponse adéquate à la baisse d'activité.

1) Du jais au peigne, d'une industrie à l'autre

Après avoir traversé une forte crise au cours des années 1770, l'industrie du jais connaissait un nouvel élan dans les années 1780. Mais celui-ci fut brutalement interrompu dès les premières années de la Révolution. En 1795, dans un article des *Annales des mines*, un ingénieur relatait les stratégies qu'avaient trouvées les ouvriers pour pallier le manque de travail :

La fabrication et le commerce du jayet languissent depuis la guerre, qui a privé les fabricans de la plupart de leurs débouchés ; Mais cette branche d'industrie a été remplacée par une fabrique d'esclapes ou morceaux de buis propres à faire des peignes. Les mêmes ouvriers y trouvent de l'occupation ; les uns refendent les buis, les autres le mettent de longueur et le polissent, et c'est dans cet état qu'on le livre aux fabricans de peignes. C'est ainsi que l'industrie française saura toujours multiplier Ses ressources, et suppléer par de nouvelles branches de travail à celles qui lui échappent.³⁰²⁰.

³⁰²⁰ G.A., « Notice sur la fabrication du jayet dans trois communes du département de l'Aude sur quelques genres d'industries analogues établis dans les pays étrangers » ... art. cit., p. 46.

Ainsi, alors que les négociants n'avaient plus de commande en jais à leur donner, les ouvriers du jais, en particulier, les *escapoulaires*, étaient passés de la découpe de morceaux de jais à celle d'ébauches de peignes que les mêmes négociants continuaient à leur demander. C'est donc par la réutilisation de leur savoir-faire, le sciage, que les ouvriers purent continuer à trouver de l'activité malgré la crise. On observe ici le même phénomène qu'à Morez où les cloutiers, dont l'activité ralentissait en raison de la concurrence des pointeries mécaniques, réemployèrent leur savoir-faire dans l'industrie horlogère³⁰²¹.

Passé l'Empire, le jais reprit des couleurs. Mais cette reprise était toute relative : en 1818, le préfet de l'Aude indiquait que sur les 115 ouvriers, 15 seulement travaillaient à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, « les 100 autres appartiennent aux communes du Peyrat, de la Bastide et de Léran³⁰²² ». Certes, le fabricant Victor Bergé signalait en 1823 que le « nombre des ouvriers [est] d'environ 150 dans les 3 communes³⁰²³ » de La-Bastide-sur-l'Hers, Le Peyrat et Léran, mais on était bien loin du millier d'ouvriers d'avant la Révolution. Le préfet de l'Aude écrivait que « Les ouvriers, fatigués d'un genre d'industrie dont l'existence dépend de la paix ou de la guerre, et des caprices de la mode, ont embrassé d'autres travaux³⁰²⁴ ». Parmi, ces travaux, le textile occupait une place majeure. Cette industrie en plein développement faisait aussi reculer le travail du peigne que les industriels saint-colombins abandonnaient progressivement. Les généalogies descendantes de familles d'ouvriers révèlent très clairement cette évolution. Suivons une partie de la famille Argeliès : François, né en 1736 à Sainte-Colombe et fils d'un brassier, était devenu escapouleur au temps de la prospérité du jais. Ses deux fils, André et François, né en 1761 et 1771 s'adaptèrent au déclin du jais et devinrent faiseurs de peignes. Si l'on sait qu'ils eurent respectivement au moins sept et huit enfants, on n'a pu en suivre que trois pour chacun d'eux soit en raison du fait qu'ils décédèrent, soit du fait qu'ils émigrèrent. Des enfants d'André Argeliès, l'aîné, François-Julien, devint fileur en mécanique à Miramont-de-Comminges, commune limitrophe de Saint-Gaudens dans le sud de la Haute-Garonne, où il se maria en 1821³⁰²⁵. Restés à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, une de sœurs y devint aussi fileuse à la mécanique et un de ses frères tisserand. En revanche, leurs cousins demeurèrent davantage fidèles au travail du peigne : l'aîné, Pierre-Paul, resta peignier au village, tandis que son cadet partit travailler comme peignier à Paris, mais il finit par revenir en Pays d'Olmes où il lança le

³⁰²¹ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes ... op. cit.*, p. 122-136.

³⁰²² TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

³⁰²³ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre de Victor Bergé au préfet de l'Ariège, 25 mai 1823.

³⁰²⁴ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

³⁰²⁵ AD Haute-Garonne, 1 E 10 ; Mariage de François-Lucien Argeliès et Françoise Oueilhe, 21 juillet 1821, vue 122.

processus de mécanisation. Contrairement à lui, son cadet demeura à Paris où son fils devint plus tard député³⁰²⁶. Enfin, une de sœurs avait épousé un charpentier natif de Saissac, village entre Carcassonne et Castelnau-d'Olmes, qui se spécialisa dans les moteurs hydrauliques. On voit ici disparaître totalement le travail du jais tandis que celui-ci du peigne perdure en laissant de plus en plus de place au textile. Précisons que la persistance du peigne dans cette » famille est même quelque peu à part dans la mesure où André Argeliès est un des rares ouvriers à être devenu fabricant. Chez les Thalamas, leurs parents et alliés, le phénomène était encore plus marqué. Barthélémy Thalamas, oncle par alliance d'André Argeliès³⁰²⁷, fils d'ajouteur d'esclapes fut lui-même d'abord ajouteur d'esclapes³⁰²⁸ avant de devenir marchand épicier vers 33 ans³⁰²⁹. Si deux de ses cousins étaient encore peigniers, à la génération suivante, tous délaissèrent le travail du peigne, en majorité pour le textile : l'un des fils de Barthélémy devint contremaître mécanicien³⁰³⁰ et le fils de ce dernier filateur³⁰³¹.

Ainsi, alors que les grands négociants de Sainte-Colombe-sur-l'Hers avaient délaissé le jais puis le peigne, au profit du textile, de nombreux ouvriers avaient suivi le même parcours. En revanche, au Peyrat et à La-Bastide-sur-l'Hers, les ouvriers poursuivirent davantage ces activités tout en se tournant progressivement vers le peigne. Quoiqu'il en soit, dans tout le Pays d'Olmes, lorsque les commandes de jais ou de peignes venaient à manquer, le ouvriers trouvaient dans l'agriculture une ressource non négligeable.

2) *L'agriculture et l'industrie se complètent*

« La situation du travail et des travailleurs en Europe autour de 1830 s'inscrit dans la continuité des évolutions de longue durée de l'époque moderne³⁰³² ». Il en est ainsi en Pays d'Olmes où, malgré la croissance des villages, les ouvriers du jais et du peigne restent avant tout des ruraux. Comme au milieu du XVIII^e siècle, une bonne partie d'entre eux possède

³⁰²⁶ [https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/190](https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/190) site consulté le 22 février 2022.

³⁰²⁷ Une fille de Barthélémy Thalamas, Marie-Rose, a épousé Paul Danjard, charron devenu charpentier, natif de Saissac dans l'Aude, et dont le frère a épousé la sœur d'André Argeliès.

³⁰²⁸ Il est ajouteur d'esclapes (voir glossaire) à son mariage (AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/6 ; Mariage de Barthélémy Thalamas et Marie Serrat, 24 novembre 1802, vue 148, et l'est encore à la naissance de sa troisième fille (AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Naissance de Marie-Rose Thalamas, 14 décembre 1813, vue 23).

³⁰²⁹ Il se déclare ensuite marchand épicier (ainsi que marchand drapier) à partir de la naissance de son quatrième enfant ((AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Naissance de Jean-Baptiste Thalamas, 13 juillet 1815, vue 63).

³⁰³⁰ AD Aude, 100 NUM, 5 E 63/6 ; Mariage à Campagne-sur-Aude d'Alexandre Thalamas et Marie-Antoinette Croux, 1er juin 1828, vue 145.

³⁰³¹ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/17 ; Mariage de Thimothée Thalamas et Claire Beautes, 15 octobre 1856, vue 177.

³⁰³² FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 43.

quelques lopins de terre qui leur permettent de compléter leurs revenus³⁰³³. Certes, d'après Frédéric Coulon, en 1819, « La plus grande partie des ouvriers travaillent toute l'année et beaucoup n'ont pas d'autres moyens de subsistance.³⁰³⁴ » Mais, six ans plus tard, la statistique industrielle, dont il était probablement à l'origine, fournissait des précisions. Pour le jais, elle indiquait qu'un grand nombre d'ouvriers, 150, travaillait toute l'année, 150 et un petit nombre, 50, certaines saisons « à cause des travaux agricoles ». En revanche, pour le peigne, c'est l'inverse : le travail est effectué « toute l'année par un très petit nombre d'ouvriers » tandis que « 1 200 à 1 500 ouvriers ne travaillent qu'une petite partie de l'année. Les ouvriers qui restent sans emploi [l'été] sont ceux qui s'occupent aux travaux agricoles, ils sont en grand nombre³⁰³⁵ ». Sous la Restauration, il semble donc que pour les ouvriers du jais, le travail agricole ait constitué un complément alors que pour les ouvriers du peigne la situation est autre : c'est le travail industriel qui représentait un complément pour la majeure partie d'entre eux. « Deux périodes traditionnellement s'opposent, l'hiver et le reste de l'année, du printemps à l'automne »³⁰³⁶. À l'instar de nombreuses industries, l'alternance entre travail industriel et agricole était donc saisonnière³⁰³⁷. Dans le prolongement de la période moderne, la répartition du temps consacré à l'une et l'autre de ces activités est fonction du degré de spécialisation.

Dans les années 1830, les travaux des champs occupaient toujours une place majeure dans la vie des ouvriers. En effet, au début du mois de juillet 1837, le préfet de l'Ariège indiquait que « la fabrication de bijoux en jais, de peignes en corne, en buis, en bois d'alisier et autres, est ralentie, parce que les ouvriers employés à cette fabrication sont, en ce moment, presque tous occupés aux travaux agricoles.³⁰³⁸ » Selon le schéma dominant au XVIII^e siècle et pendant une bonne partie du XIX^e siècle « en se glissant dans les “pores” de l'économie familiale, la proto-industrie paraît ne pas ôter de bras à l'agriculture³⁰³⁹ ». En effet, les deux activités se complétaient. Les travaux des champs assuraient « une garantie relativement efficace en période de crise³⁰⁴⁰ ». Au Peyrat, en 1824, Pierre Grauby était à la fois « cultivateur et faiseur

³⁰³³ Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier dans des travaux ultérieurs l'évolution de la propriété des ouvriers en comparant les compoix d'Ancien Régime et les cadastres qui commencent à être établis à partir de la fin des années 1830.

³⁰³⁴ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 6, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils aîné, La-Bastide-sur-l'Hers, mai 1819.

³⁰³⁵ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, 1825.

³⁰³⁶ MAITTE Corine et TERRIER Didier (dir.), *Les rythmes du travail ... op. cit.*, p. 208-210.

³⁰³⁷ DEWERPPE Alain, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1998 (1^{re} édition en 1989), p. 29-30

³⁰³⁸ AN, F 12, 4476 ; Rapport sur la situation industrielle par le préfet de l'Ariège au ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, 5 juillet 1837.

³⁰³⁹ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 82.

³⁰⁴⁰ NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 49.

de peignes »³⁰⁴¹. Vingt ans plus tard, à La-Bastide-sur-l’Hers, le cadastre révèle la double identité professionnelle de plusieurs peigniers qui s’y qualifiaient alors de cultivateurs et non de peigniers, au contraire de ce qu’ils faisaient pour les actes d’état-civil³⁰⁴². C’est le cas par exemple de Jean-Mathieu Rols, cultivateur dans la matrice cadastrale de 1844 et ouvrier en peignes en 1842 au mariage de son fils Isidore. Ce dernier achetait d’ailleurs une tonne de poudre de corne en 1859³⁰⁴³.

En outre, le basculement d’une activité à l’autre est aussi lié à la conjoncture. « Des périodes de très forte embauche et de rythmes effrénés alternent avec des phases de calme plat où les ouvriers ne trouvent plus de travail et sont contraints soit de vivre de leurs maigres ressources, soit de la charité familiale ou communautaire, soit encore de chercher d’autres occupations – la pluriactivité encore et toujours »³⁰⁴⁴. C’est bien ce l’on que l’on peut observer en suivant la trajectoire de quelques ouvriers. Natif d’Aigues-Vives et installé à Sainte-Colombe-sur-l’Hers, Jean-Pierre Coste (1762-1836) se déclarait peignier au mariage de sa fille avec Joseph-Baptiste Thalamas en 1815³⁰⁴⁵, puis journalier à son décès en 1836³⁰⁴⁶. Son neveu Pierre Argeliès alterna ces deux professions à différents moments de sa vie : journalier à son mariage³⁰⁴⁷ puis scieur *d’esclapes* à la naissance de son troisième enfant en 1818³⁰⁴⁸ et à nouveau journalier à la naissance du dernier³⁰⁴⁹ jusqu’à la fin de ses jours³⁰⁵⁰.

On pourrait croire que la mécanisation débutée en 1843 mit fin au caractère saisonnier et au caractère complémentaire de l’agriculture et de l’industrie en exigeant des ouvriers qu’ils

³⁰⁴¹ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2841, Mariage de Jean-François Chaubet et Jeanne Grauby, 7 juin 1824, vue 60.

³⁰⁴² AD Ariège, 3 P 1151 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 1844, p. 4 et AD Ariège, 1 NUM, 4 E 211 ; Mariage d’Isidore Rols et Hippolyte-Francette Cathala, 11 juin 1842, vue 166. Il est loin d’être un cas isolé. On trouve dans la même situation, au moins une quarantaine d’ouvriers : Auguste Cathala (p. 15), Salomon Escot, Pierre Bonneric, Jean Cathala, Jean Bergé (p. 16 pour ces quatre ouvriers), Jean Grilhé (p. 18), François Pineau, Isidore Galard (p. 19), Jean Cathala dit neveu, Jean-Mathieu Doumenc, Joseph Roudière (p. 21), Jacob Escot (p. 22), François Daynié, Jean-Pierre Escot (p. 25), Jacques Boubila, Jean-Pierre Roudière (p. 26), Jules et Gaston Bergé (p. 27), Marc Dupias (p. 28), Auguste Escot (p. 30), Jean-Pierre-Isidore Coste, Laurent Escot, Laurent Roudière, Germain Girbas (p. 33), Jean-Mathieu Escot, Isidore-Salomon Coste (p. 34), Gabriel Escot (p. 36), Jean Bonneric (p. 39), Valentin Boubila, Frédéric Grilhé (p. 40), Jean-Pierre Cathala (p. 41), Adolphe Cathala (p. 43), Jean-Jacques Bonneric (p. 44), Jean-Pierre Bonneric (p. 45), Pierre Escot, François Escot (p. 47), Jean Escot (p. 49), Jean Roudière (p. 54), Isaac Roudière (p. 58).

³⁰⁴³ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres Corneil, Bez & Courtois; Copie de lettre à Isidore Rols, La-Bastide-sur-l’Hers, 31 octobre 1859, f° 478.

³⁰⁴⁴ MAITTE Corine et TERRIER Didier (dir.), *Les rythmes du labour ... op. cit.*, p. 213-214.

³⁰⁴⁵ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Mariage de Joseph-Baptiste Thalamas et Catherine Coste, 10 juillet 1815, vue 192. Joseph-Baptiste Thalamas (et son père était lui-même ouvrier en peignes).

³⁰⁴⁶ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/13 ; Décès de Jean-Pierre Coste, 13 juillet 1836, vue 162.

³⁰⁴⁷ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/9 ; Mariage de Pierre Argeliès et Marguerite Salvat, 12 janvier 1813, vue 168.

³⁰⁴⁸ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/10 ; Naissance de Marianne Argeliès, 29 décembre 1818, vue 41.

³⁰⁴⁹ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/12 ; Naissance de Louis Argeliès, 16 mars 1830, vue 66.

³⁰⁵⁰ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/13 ; Décès de Pierre Argeliès, 27 mars 1856, vue 183.

travaillent toute l'année. Or, l'énergie de l'industrialisation du Pays d'Olmes fut l'hydraulique dont la puissance fournie n'est pas régulière mais fluctue à un rythme permettant une complémentarité du travail agricole et industriel : forte de la fin novembre à la mi-juin et faible durant l'été³⁰⁵¹. Par conséquent, dans les années 1840-1850, les périodes d'étiage contraignent les industriels à diminuer la production, voire à faire chômer leurs usines durant la période estivale. C'est bien ce que montre la correspondance de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois en 1859. Le 10 octobre, un des associés écrivait à Messieurs Schaefer, négociants à Paris, que « le retard mis aux 3 notes que vous avez bien voulu nous remettre ne peut s'attribuer qu'au manque d'eau de nos hydroliques »³⁰⁵². Bon nombre de leurs ouvriers devaient profiter de cette baisse d'activité pour s'occuper de leurs champs. Mais, face au manque d'énergie hydraulique, vers 1860, Corneil, Bez et Courtois – et probablement les autres industriels – ont fini par avoir recours à la puissance de la vapeur. Il est donc fort probable qu'à partir de ce moment, la complémentarité saisonnière entre agriculture et industrie recula.

II. Résistance, adaptation et attractivité du système usinier

La période 1780-1860 marque le changement progressif des modalités de production dans le travail du peigne avec l'introduction de la machine en 1843. Cependant, on aurait tort de voir là un simple passage du travail à domicile à la main au travail mécanisé en usine. En effet, d'une part, le travail du jais était très mécanisé depuis longtemps, d'autre part, « au cœur même du XIX^e siècle industriel, des formes de production typiquement proto-industrielles non seulement cohabitent à l'ombre des grandes usines, mais sont redynamisés par ces dernières »³⁰⁵³. Par ailleurs, la mécanisation de la fabrication du peigne a amené à la fois des contestations – que l'on ne saurait réduire à de simples « résidus d'archaïsme de routine destinée à disparaître avec l'affirmation du “progrès” »³⁰⁵⁴ – et de nouveaux rapports sociaux. Pourtant, le système usinier fut salvateur pour la production de peignes et attira de nombreux ouvriers extérieurs aux villages où se développaient les usines, changeant ainsi leur composition sociale.

³⁰⁵¹ <https://www.hydro.eaufrance.fr/stationhydro/O144291002/synthese>, page consultée le 24 février 2022.

³⁰⁵² AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois ; Copie de la lettre adressée à Messieurs Schaeffer et Cie négociant à Paris, 10 octobre 1859, f° 447.

³⁰⁵³ LEBOUTTE René (dir.), *Proto-industrialisation : recherches récentes ... op. cit.*, p. 6. De nombreux travaux montrent la coexistence de ces deux formes de production. Pour des synthèses, on pourra se référer à WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 217-220, ainsi qu'à FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 46-48.

³⁰⁵⁴ JARRIGE François, *Techno-critiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, La Découverte, 2016, p. 43-44.

1) Ancienneté de la mécanisation

Le travail mécanisé et dans des structures de production relativement concentrées n'avait rien de nouveau lorsqu'est arrivée la première machine à tailler les dents du peigne en 1843. Pour cause, les premiers moulins à jais sont attestés en Pays d'Olmes dans la deuxième moitié du XVI^e siècle (au plus tard en 1602). Certes, il ne s'agit pas d'usines rassemblant des centaines de personnes s'affairant dans de très grandes salles autour de machines mues par la vapeur. Néanmoins, les moulins à jais étaient bel et bien ce que l'on peut qualifier d'usines mécanisées : 16 à 24 personnes travaillaient à tailler et polir les facettes des perles de jais autour de meules mues par l'énergie hydraulique. Rappelons qu'à l'apogée de cette industrie, dans les années 1750, 300 à 400 personnes travaillaient dans une vingtaine de ces unités de production.

Cependant, ralenti dès les années 1760, le travail dans les moulins à jais s'arrêta quasi totalement durant la révolution française. Il ne reprit ensuite que très modestement durant la Restauration : en 1819, les frères Viviès estimaient à une trentaine le nombre de personnes travaillant dans les moulins³⁰⁵⁵. Pour sa part, le préfet de l'Aude avançait le chiffre de seulement dix ouvriers occupés dans un moulin de 24 places³⁰⁵⁶. Toutefois, en 1825, la statistique signalait quatre moulins en fonctionnement³⁰⁵⁷ mais ne précisait pas combien de personnes y travaillaient sur les 200 ouvriers du jais qu'elle recensait. On peut se risquer à penser qu'il y en avait encore entre 60 et 80 personnes qui taillaient et polissaient les perles de jais dans ces moulins. En 1823, Victor Bergé prétendait même avoir « formé pour la taille environ 50 femmes, qui sont capables d'imiter pour le lapidé ou le façonné et, toutes sortes d'ouvrages en pierreries fines »³⁰⁵⁸. Vers 1830, Frédéric Coulon installa trois meules dans une usine où cohabitaient filature et travail du jais³⁰⁵⁹. Ce n'est qu'à partir de la monarchie de juillet que les moulins à jais se vidèrent quasi totalement de leurs travailleurs pour être remplacés quelques années plus tard par des usines de peignes. Autant dire que le Pays d'Olmes était parfaitement accoutumé au travail dans de petites usines qui, comme dans le reste de la France, demeurèrent la norme de l'industrialisation jusqu'au derniers tiers du XIX^e siècle³⁰⁶⁰. Le travail en usine, corollaire de la mécanisation du travail du peigne ne fut donc pas une nouveauté. Il convient cependant de noter une différence importante entre le travail dans les moulins à jais et le travail dans les usines de peigne : dans les premiers, on trouvait essentiellement des femmes tandis que dans les secondes, se mêlaient hommes et femmes.

³⁰⁵⁵ AD Aude, 8 M 73 ; Notice sur la fabrique des ouvrages de jayet pour être être jointe aux échantillons destinés pour l'exposition du 25 août 1819 à Paris, envoyés par les sieurs Thomas Viviès & Fils de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, arrondissement de Limoux, département de l'Aude, 27 juillet 1819.

³⁰⁵⁶ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 624.

³⁰⁵⁷ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, 1825.

³⁰⁵⁸ AD Ariège, 14 M 19/2 ; Lettre du préfet de l'Ariège sur la fabrique de jais de Victor Bergé, 14 juillet 1827.

³⁰⁵⁹ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, 25 juin 1846.

³⁰⁶⁰ FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 43.

2) Persistance du travail à domicile et début de concentration

Contrairement au jais, jusqu'en 1843, la fabrication du peigne n'était en rien mécanisée. Avant la Révolution française, l'essentiel du travail s'effectuait à domicile. Deux types de concentration avaient commencé à émerger. Le premier est typique du *verlagsystem* : dans le peigne en bois, il s'agit des ateliers dans lesquels les ouvriers pouvaient apprêter la matière première fournie par les négociants. Le second se réfère davantage au *Kaufsystem* : il s'agit des ateliers du peigne en corne dans lesquels il semble que ceux-ci étaient fabriqués.

Les sources se font relativement plus claires sur l'organisation du travail à partir de l'Empire. Le sous-préfet de Limoux écrivait en mars 1813 pour Sainte-Colombe sur l'Hers (où ne se travaillait que le bois) : « les 200 ouvriers ne travaillent pas tous dans les établissements. Un grand nombre travaillent chez eux et pour leur compte, mais comme ils vendent à l'un ou à l'autre des quatre établissements, on peut les considérer comme travaillant pour les établissements »³⁰⁶¹. Les deux années, le sous-préfet rapportait 250 ouvriers « séparément occupés à couper le buis ou le hêtre pour leur compte et à le mettre en esclapes qu'ils vendent ensuite aux propriétaires de l'un des 4 grands établissements. Le nombre des ouvriers travaillant dans les établissements n'est que de 50»³⁰⁶² ». On regrettera qu'il ne soit pas précisé ici ce que faisaient les ouvriers travaillant dans les ateliers alors que la source semble indiquer que l'apprettage des matières premières était effectué par les ouvriers à domicile. Pour 1811, à La-Bastide-sur-l'Hers, la veuve Coulon – qui prétendait avoir le seul établissement de fabrication de peignes en buis – déclarait avoir « employé pour la fabrique des peignes en buis environ cinq ouvriers dans le cours de l'année»³⁰⁶³ », puis une dizaine les deux années suivantes. L'adjoint au maire qui rédigeait cette source indiquait que « le nombre d'ouvriers travaillant isollement pour le compte de l'établissement des peignes en buis est indéterminé tantôt ils travaillent pour les fabricants de S^{te} Colombe, tantôt pour Bélesta et tantôt pour la Bastide »³⁰⁶⁴.

Sous la Restauration les Coulon reprenaient à peu de choses près leurs propos précédents, écrivant que, sur les 1 000 à 1 200 travailleurs du peigne du territoire, ils n'employaient dans leur atelier « que 8 ouvriers pour préparer les matières première »³⁰⁶⁵. Toutefois, les négociants ne précisaien pas ce qu'ils entendaient par la préparation (appelée

³⁰⁶¹ AD Aude, 6 M 1003 ; Statistique industrielle et manufacturière de l'Aude, tableau n° 89, année 1812.

³⁰⁶² AD Aude, 6 M 1004 ; Statistique industrielle et manufacturière de l'Aude, tableau n° 89, année 1813 et 1814.

³⁰⁶³ AM Mirepoix, F 501 ; La-Bastide-sur-l'Hers, enquête industrielle de 1811 (puis 1812 et 1813).

³⁰⁶⁴ *Ibid.*

³⁰⁶⁵ AD Ariège, 14 M 19/1 ; Feuille séparée n° 6, arrondissement de Pamiers, fabrique de peignes des sieurs Coulon Père et fils ainé, La-Bastide-sur-l'Hers, mai 1819.

« dégrossissage »³⁰⁶⁶ en 1825) des matières premières et l'on ne sait en quoi ce travail pouvait éventuellement différer de la réduction du bois en *esclapes* que le sous-préfet de Limoux déclarait être effectuée au domicile des ouvriers. Malheureusement, une fois passée la Restauration, la documentation se fait très discrète sur le travail à domicile et se concentre sur la simple énumération des ouvriers qu'elle semble de plus en plus réduire à ceux travaillant en usine, surtout après le début de la mécanisation en 1843. On est donc bien ici dans ce qui s'apparente au verlagssystem.

Parallèlement, dès l'Empire et peut-être même avant, la production du peigne en corne paraît avoir été entièrement faite dans des ateliers et non à domicile. C'est en tout cas ce qu'affirme la statistique industrielle du canton de Mirepoix en 1811 dans laquelle il est écrit : « il y a d'autres petits établissements pour les peignes à corne [...]. Il n'y a point d'ouvriers isolés pour les peignes en corne. Ils se fabriquent chez les maîtres. »³⁰⁶⁷ La même source ajoute que l'on « a employé pour les peignes en corne environ douze ouvriers³⁰⁶⁸ » dans chacun des quatre ateliers existant alors. Cette organisation s'apparente davantage au kaufsystem. Cependant, on l'a vu, le Pays d'Olmes s'éloigne du modèle en cela que des fabricants de peignes en corne tels les Corneil avaient accès à la fois aux marchés de matières premières et de consommateurs. Par ailleurs, il est difficile de statuer sur les raisons de la concentration en ateliers de cette fabrication. Le facteur économique dut indubitablement jouer : la corne – tant la matière première que le produit fini, le peigne – avait beaucoup plus de valeur que le bois (environ quatre fois plus). Mais il est possible que s'ajoute à cela des facteurs techniques : l'outillage du peigne en corne nécessitait des immobilisations de capitaux, certes relativement faibles, mais plus élevées que pour le peigne en bois. Ainsi, une presse coûtait 300 francs en 1867³⁰⁶⁹, ce qui la mettait hors de portée d'un ouvrier à domicile isolé. La concentration de la fabrication de peignes en corne dans des ateliers peut être considérée comme un préalable à la concentration en usine. En effet, à l'exception d'André Argeliès, les entrepreneurs qui se lancèrent dans la mécanisation étaient, pour beaucoup, des fabricants de peignes en corne : les Bez, Corneil, Courtois, puis Bigou. Pour autant, la mécanisation de ce travail ne se fit pas sans heurt.

³⁰⁶⁶ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, 1825

³⁰⁶⁷ AM Mirepoix, F 501 ; La-Bastide-sur-l'Hers, enquête industrielle de 1811 (puis 1812 et 1813).

³⁰⁶⁸ *Ibid.*

³⁰⁶⁹ AP Bez de Faucher, correspondance passive de l'entreprise Bez père et Fils & Courtois ; Lettre de Baroin Père et Fils (Nîmes), 14 février 1867.

3) Résistance à la mécanisation

La résistance à la mécanisation a été très contrastée dans le Sud de la France. « De nombreux territoires, comme en Ariège, ont en effet intégré les mécaniques sans opposition marquée, alors que dans d'autres, le Bas-Languedoc et notamment l'Hérault, la résistance ouvrière a été particulièrement vivace³⁰⁷⁰ ». Dans le Pays d'Olmes peignier, les sources publiques sont totalement muettes sur une éventuelle opposition des ouvriers. À les lire, on pourrait croire que la mécanisation de la fabrication s'est déroulée sans heurt.

Or, quelques rares sources, en particulier les archives privées, permettent d'entendre un autre son de cloche. Léo Bez relatait en 1906 que « L'introduction de la machine déchaîna, dans la population ouvrière, toutes les fureurs des partisans acharnés du travail à la main.³⁰⁷¹ » En 1923-1924, Irénée Azéma Bigou, successeur et époux de la petite-fille de Jean-Baptiste Bigou, écrivait une suite d'articles à propos de l'industrie du peigne dans lesquels il relatait le rapport des ouvriers à l'introduction de la machine³⁰⁷². Pour sa part, ce n'est pas tant sur la découpe des dents qu'il met l'accent, mais sur l'opération suivante : le *planetage*. Elle consiste à amincir le peigne « sur la dent » pour qu'il soit « complètement redressé et rectifié dans toute sa longueur et sur le dos ». Avant la mécanisation, d'après Irénée Azéma Bigou, cette opération était « trop longue parce qu'il fallait enlever l'excédent de matière avec des outils à la main, tels que l'écouanette et la ratisse³⁰⁷³ ». Puis, elle devint « très rapide grâce à l'utilisation des meules en émeri, tournant à grande vitesse ». Mais l'industriel ajoutait aussitôt sa vision sur les réticences des ouvriers qui mérite d'être reproduite ici :

Ce n'est pas sans mal que cet outil a été imposé aux ouvriers, et ceux-ci n'avaient pas tout à fait tort, car le peigne qu'ils finissaient à la main ne paraissait pouvoir être mieux fait dans un autre système et surtout avec une machine jusqu'alors complètement inconnue. Sans doute, à ce moment-là, avait-on plusieurs motifs d'appréhension contre cet outil dangereux qu'est la meule entre les mains de quelqu'un d'étourdi. Ces ouvriers habitués à travailler par groupes, assis tranquillement sur leurs sièges, sans efforts, pouvant fumer là s'arrêtent et discuter de tout le long de la journée, trouva et dure de falloir s'astreindre à la surveillance d'une machine qu'il fallait alimenter toute la journée pour la rendre pratique et avantageuse au rendement.

Il fallut que l'ouvrier abandonnât tout ce qu'il avait de quiétude et de calme reposant dans le travail primitif qui lui permettait de rester rêve, chansonnier, poète ou astronome, pour devenir l'esclave d'un

³⁰⁷⁰ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 264.

³⁰⁷¹ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la mise en actions de la société, 1906. Léo Bez est le successeur de Jean-Paul Bez.

³⁰⁷² AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne », *Le pays d'Olmes*, septembre 1923-mars 1924.

³⁰⁷³ *Ibid.*, janvier 1924, p. 8.

outil terrible qui lui rappelait trop cruellement par ses morçures brûlantes, qu'il n'avait plus le droit d'écartier de lui ni sa pensée, ni son regard, ni ses efforts.

Si l'on cherchait un peu, ce serait peut-être là, dans cette amélioration du système de travail, qu'on trouverait cette transformation de l'individu, dont l'âme et les sentiments ont paru changer, parfois, malgré lui.

La machine était alors inconnue, la vitesse et la force motrice ne paraissaient pas nécessaires à ces vieux ouvriers qui avaient trouvé le moyen d'atteindre la perfection dans le fini de leurs peignes avec des miniatures d'outils que le forgeron leur préparait très facilement. Ils n'avaient pas à soupçonner cette transformation et l'apparition soudaine de ces concurrents nouveaux les avait laissés sceptiques d'abord, inquiets ensuite. Comment, en effet, pouvoir admettre qu'avec une si grande rapidité de travail des patrons pourraient avoir assez de commandes pour alimenter de pareilles machines ; c'était, disaient certains, le chômage et la misère en perspective.³⁰⁷⁴

Le lyrisme dont fait preuve Irénée Azéma-Bigou dans ce texte pourrait prêter à sourire. Toutefois, il montre clairement que l'attitude des ouvriers face à la mécanisation n'exprimait pas un refus simpliste du « progrès technique », mais une résistance vis-à-vis d'une menace « pour leur salaire, leurs conditions de travail, leur niveau de vie, leur liberté ou leur dignité.³⁰⁷⁵ » Ni Léo Bez ni Irénée Azéma-Bigou ne parlent du fait que la résistance des ouvriers se soit traduite par de bris de machines³⁰⁷⁶ : il est fort probable qu'elle se soit exprimée de toute autre manière. Ajoutons à cela que si les ouvriers « s'en prennent à [des] machines qui menacent leur emploi [,] passé les années 1840, un tel comportement disparaît, sans doute parce que la culture ouvrière est en train d'intégrer la machine comme une présence inévitable.³⁰⁷⁷ »

Pour Virginie Bez, ce sont les industriels qui réussirent à convaincre rapidement les ouvriers des bienfaits de la mécanisation. Ainsi, elle écrivait : « les trois beaux-frères M^r Courtois, M^r Corneil, et M^r Jean-Paul Bez s'associèrent et montèrent une usine hydraulique (que nous avons acquis) avec des machines spéciales. Les ouvriers voulaient les casser, croyant qu'ils n'auraient plus d'ouvrage à faire. Mais ces Messieurs purent leur prouver le contraire et le succès les satisfit à tous. »³⁰⁷⁸ Irénée Azéma Bigou ne disait pas autre chose. Face au désastre crant par les ouvriers, il se réjouissait : « Heureusement cela ne s'est pas produit et, comme toutes les industries, l'industrie du peigne a tiré grande parti de ces perfectionnements et a ainsi

³⁰⁷⁴ *Ibid.*, janvier 1924, p. 8-9.

³⁰⁷⁵ JARRIGE François, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle*, Rennes, PUR, 2009, p. 336.

³⁰⁷⁶ On verra plus loin que si des machines ont été endommagées, cela résultait de l'expression de nouveaux rapports sociaux au sein des entreprises.

³⁰⁷⁷ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 304.

³⁰⁷⁸ AP-Bez de Faucher ; Histoire de la famille Bez par Virginie Bez, années 1920, p. 15.

pu apporter à la prospérité nationale une part assez grande et trop souvent méconnue. »³⁰⁷⁹ Il en allait de même pour l'inspecteur du travail Le Roy qui se faisait le chantre de la mécanisation du peigne en Pays d'Olmes. Il la découpait en deux étapes : de 1846 à 1855, l'adoption de la première machine à denter, une machine fort simple, puis entre 1855 et 1865, l'emploi généralisé de « *l'estadeuse* perfectionnée » par toutes les fabriques. C'est alors que « l'industrie du peigne à la main, qui avait disparu entièrement à Sabarat vers 1850, fut complètement abandonnée dans les cantons de Mirepoix et de Lavelanet pour être remplacée par la fabrication mécanique³⁰⁸⁰ ».

Mais ces discours méritent d'être nuancés car, en réalité, si le travail mécanique a fait reculer le travail manuel, il ne l'a pas fait disparaître et les deux continuèrent à cohabiter. En dépit de cette nuance, il est fort possible que les ouvriers aient vite constaté que, loin de leur enlever du travail, les machines leur permettaient de demeurer concurrentiels et donc de conserver les emplois. De surcroît, comme le souligne Irénée Azéma Bigou, les machines n'effacèrent pas simplement les anciens savoir-faire, mais amenèrent les ouvriers à les adapter. Dans le peigne, « pas de grosse industrie possible comme dans certains produits ; les soins à donner à l'article sont trop minutieux. C'est un métier d'artiste ; l'ouvrier doit veiller sur le fini et donner à chaque pièce travaillée un travail spécial et un cachet personnel. »³⁰⁸¹ Finalement, les modalités d'adoption des machines du peigne confirment que « le changement technique n'advient que s'il est compatible avec les valeurs et les normes des communautés professionnelles et locales dans lesquelles il est introduit.³⁰⁸² »

4) *L'attractivité industrielle et le changement social*

Les différents centres du territoire du peigne qui s'adaptèrent aux changements à partir de la fin du XVIII^e siècle devinrent progressivement des espaces relativement attractifs. Ainsi, on l'a vu, sur les trente mariés de La-Bastide-sur-l'Hers en 1857, seuls douze étaient originaires soit du village soit du Peyrat. Le tissu social s'en trouva donc fortement modifié. Ces mouvements de population eurent pour conséquence d'un côté le recul de la part des « anciennes familles » et d'un autre côté celui de la part des protestants.

Il est très difficile de décrire autrement que de manière qualitative la réduction de la part des familles installées de longue date à La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat qui étaient, pour bon

³⁰⁷⁹ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., septembre 1923, p. 5.

³⁰⁸⁰ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 52.

³⁰⁸¹ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., septembre 1923, p. 5.

³⁰⁸² JARRIGE François, *Au temps des « tueuses de bras »* ... op. cit., p. 336.

nombre d'entre elles, vouées à la fabrication du jais et du peigne. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, des populations extérieures au territoire, attirées par le dynamisme de ces villages sont venues s'y installer. Ainsi, on peut suivre la trajectoire de quelques nouveaux venus à la Bastide pour mieux appréhender l'évolution sociale des villages du peigne. Germain Girbas, fils de cultivateur, est né en 1807 à Cazal-des-Faoures, hameau de Moulin-Neuf à 18 km au nord de la Bastide sur l'Hers. Il vint se marier à La-Bastide-sur-l'Hers en 1831 avec Henriette Galard, fille d'un aplatisseur d'esclapes, natif de Bélesta, devenu fabricant de peignes en corne³⁰⁸³. D'abord garçon meunier, il devint assez rapidement ouvrier en peigne³⁰⁸⁴ et, comme son beau-père, se spécialisa dans l'aplatissage de cornes³⁰⁸⁵. À sa suite, au moins un ses fils, Albin Ernest, reprenait cette spécialité³⁰⁸⁶, ainsi que son gendre Pierre Dubuisson, originaire de Montpellier³⁰⁸⁷. Notons que Germain Girbas illustre la pluriactivité puisqu'il était aubergiste en 1864 et encore aplatisseur en 1866.

Autour du peigne, gravitaient aussi tous ceux qui construisaient les usines – ainsi trouvent-ton cinq terrassiers (hommes et femmes) parmi les 30 mariés bastidiens de 1857 – et ceux qui entretenaient les mécaniques. Le parcours de Léon Fonquernie, serrurier qui répare bon nombre des machines de l'usine Bez³⁰⁸⁸, est à la fois original et révélateur des circulations liées au peigne. Son grand-père était le martineteur (celui qui fabrique des outils à partir du fer brut) de la forge de Campredon et maire du village de Vilhac. Son père était aussi martineteur lorsqu'il se maria en 1830 avec Justine Canal, une des filles du meunier du Peyrat³⁰⁸⁹. Mais, au cours de cette décennie, le couple partit pour le sud de l'Espagne où naquit Léon Fonquernie en 1839 et où sa mère décéda en 1841³⁰⁹⁰. Il épousait en 1867 la fille d'un cultivateur originaire de Lagarde venu s'installer au Peyrat dans les années 1840. Un de leurs fils devint peignier.

³⁰⁸³ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 211 ; Mariage de Germain Girbas et Henriette Galard, 6 septembre 1831, vue 33. Son père, Bernard Galard, se dit peignier jusqu'à la naissance de son dernier enfant en 1809 puis se déclare fabricant de peignes du mariage de sa fille ainée en 1815 jusqu'à sa mort en 1832. Mais il semble qu'il fut un fabricant de petite envergure puisque son cadet Jean Isidore devint ouvrier en peigne (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 210 ; naissance de Anne Hermine Galard, 20 novembre 1837, vue 70) après sa mort. Le mariage de deux autres de ses enfants illustre aussi les circulations : l'aîné se maria avec Jean-François Pignier, gendarme en poste à Mirepoix natif d'Annecy. Une fille de ce couple se maria en 1838 avec Jean-Baptiste Nadal, frère cadet d'Augustin Nadal, fabricant de peignes. Jean Isidore Galard, épousa Cécile Véronique Thalamas, domestique dont le père était natif de Sainte-Colombe-sur-l'Hers.

³⁰⁸⁴ Il se déclare garçon meunier à son mariage, mais n'indique pas sa profession lors de la naissance de ses deux premiers enfants en 1832 et 1835. Lors de la naissance de son troisième enfant, il se déclare peignier (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 210 ; Naissance de Isidore Émile Girbas, 12 janvier 1837, vue 65).

³⁰⁸⁵ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 210 ; Naissance de Anne Estelle Girbas, 8 janvier 1844, vue 112.

³⁰⁸⁶ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 217 ; Mariage de Albin Ernest Girbas et Elisabeth Clergue, 22 novembre 1866, vue 102

³⁰⁸⁷ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 213 ; Mariage de Pierre Dubuisson et Anne Estelle Girbas, 3 septembre 1864, vue 97.

³⁰⁸⁸ AP Bez-de Faucher, correspondance passive 1867 ; factures de Léon Fonquernie.

³⁰⁸⁹ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1826, Mariage de Jean Fonquernie et Justine Canal, 9 août 1830, vue 181.

³⁰⁹⁰ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 217 ; Mariage de Léon Fonquernie et Anne Labrousse, 14 août 1867, vues 109-110.

Parmi ces nouveaux venus, la quasi-totalité était catholique. Déjà, lors de l'enquête de 1820, le nombre de protestants dépassait de peu les 400³⁰⁹¹ en Pays d'Olmes tandis que l'on avait pu en compter au moins 500 au milieu du siècle précédent. Puis, l'accroissement des arrivées d'hommes et de femmes catholiques durent faire encore baisser la proportion des protestants au sein de la population sans que nous ayons la possibilité de la mesurer précisément. L'état civil fournit une nouvelle fois un indicateur : sur les 30 conjoints bastidiens de 1857, seuls trois étaient protestants, et seuls deux se marièrent entre eux, tandis que le troisième se mariait avec une catholique. Il est fort probable que vers la fin des années 1850, la population protestante de La-Bastide-sur-l'Hers devint ou était en passe de devenir une minorité là où elle avait été depuis des siècles une majorité. Ce faisant, les nouveaux arrivants catholiques étaient en grande partie des ouvriers alors que le patronat demeurait protestant, ce qui contribua à assimiler le patronat au protestantisme et les ouvriers au catholicisme. Ces derniers se voyaient d'autant plus éloignés du patronat en termes de niveau de vie que le coût de la vie se renchérisait du fait même de leur arrivée.

III. *La difficile condition ouvrière*

« La simple connaissance du salaire nominal constitue un premier obstacle dans l'évaluation du coût du travail entre la fin du XVIII^e siècle et le tournant du XX^e siècle »³⁰⁹². Jean-Marc Olivier souligne ici toute la difficulté que présente pour l'historien la mesure du revenu des ouvriers. En effet, pour le XIX^e siècle, « Les modes de paiement et les rémunérations sont complexes du fait de la diversité des situations et du manque fréquent de sources »³⁰⁹³. Pour comprendre la difficile condition ouvrière, il s'agit dans un premier temps d'aller au plus près des sources examiner les modes de rémunération des ouvriers. Partant, on y observe que leur disparité a entraîné de fortes inégalités chez les ouvriers qui, en fonction de leur patrimoine, voyaient ou non leur niveau de vie s'orienter à la baisse³⁰⁹⁴.

³⁰⁹¹ CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et de ROBERT Philippe, *Le protestantisme ... op. cit.*, p. 144.

³⁰⁹² OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale ... op. cit.*, p. 128.

³⁰⁹³ FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 63.

³⁰⁹⁴ BRAUDEL Fernand et Labrousse Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 785.

1) À la pièce et à la journée

Thompson et d'autres historiens à sa suite ont représenté et idéalisé le travail à la tâche comme un âge d'or du travailleur libre auquel aurait ensuite succédé le « temps discipliné de la journée de travail »³⁰⁹⁵. Or, cette hypothèse a « été totalement démentie par la coexistence de ces différentes formes de rémunération dès le Moyen Âge³⁰⁹⁶ » : le Pays d'Olmes n'échappe pas à la règle.

En effet, à la fin de l'Empire, la statistique industrielle indique que dans le peigne à Sainte-Colombe-sur-l'Hers « tous les ouvriers travaillent à la pièce et non à la journée, ils gagnent donc plus ou moins selon leur activité et leur adresse »³⁰⁹⁷. En revanche, à La-Bastide-sur-l'Hers, elle rapporte que « Le prix moyen des journées de chaque ouvrier est fixé à 80 centimes, pour l'un et l'autre établissement pour les meilleurs ouvriers. Il y en a qui ne gagnent pas 50 centimes par jour. »³⁰⁹⁸ On pourrait penser que les ouvriers bastidiens étaient rémunérés à la journée, mais ces informations ne sont pas très claires et laissent demeurer le doute quant au sens du mot « journée ». La statistique de 1825 amène aussi à penser que le travail était plutôt payé aux pièces dans le peigne car les ouvriers étaient payés « de 75 centimes à un franc lorsqu'ils travaillent »³⁰⁹⁹. Mais on ne peut avoir de certitude et il semble que des ouvriers aient été aussi payés à la journée. En revanche, pour le jais, il n'y aucun doute sur le fait que la rémunération était à la tâche car « Les ouvriers ont un tant pour chaque cent pièce ou grosse. Comme la forme et la grosseur des ouvrages de jayet varie à l'infini, il est impossible d'établir le prix moyen de leur journée ; ils gagnent plus ou moins suivant leur attitude »³¹⁰⁰. Passée la Restauration, les sources se font encore plus imprécises sur les modalités de rémunération. Lors de l'enquête de 1848, Charles Cailhau³¹⁰¹, juge de paix du canton, indique simplement au sujet de l'ensemble des industries que « les travaux aux manufactures [...] se font aussi à la journée et à la pièce »³¹⁰². Sans pouvoir fournir davantage d'éléments, il semble toutefois que c'est cette dernière formule qu'il faille retenir : la coexistence de mode de rémunération.

³⁰⁹⁵ MAITTE Corine et TERRIER Didier, *Les rythmes du labeur ... op. cit.*, p. 44.

³⁰⁹⁶ *Ibid.*, p. 44.

³⁰⁹⁷ AD Aude, 6 M 1003 ; Statistique industrielle et manufacturière de l'Aude, tableau n° 89, année 1812.

³⁰⁹⁸ AM Mirepoix, F 501 ; La-Bastide-sur-l'Hers, enquête industrielle de 1811.

³⁰⁹⁹ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle, 1825.

³¹⁰⁰ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle, 1825.

³¹⁰¹ Rappelons que Charles Cailhau est l'arrière-petit-fils de Jean-Baptiste-Gaston Cailhau.

³¹⁰² AD Ariège, 15 M 2/1 ; Enquête sur le travail industriel et agricole dans le canton de Mirepoix, 15 septembre 1848.

2) La faiblesse des rémunérations liée à la pluriactivité

Quel que soit le mode de rémunération du travail, le fait majeur est leur faiblesse. D'après Jean-Marc Olivier, le « niveau très bas des salaires dans le Midi toulousain peut être mis en relation avec les succès de la petite industrie dans cet espace, aussi bien à Toulouse que dans les campagnes profondes de cette région »³¹⁰³.

Ainsi, à la fin de l'Empire, la journée moyenne d'un peignier estimée à 80 centimes apparaît bien faible en regard de ce que Pierre Judet qualifie pourtant de faible pour la basse Maurienne : les charbonniers les bûcherons y touchaient alors entre un 1,30 franc et 2,20 francs par jour tandis que le maître fondeur gagnait ordinairement trois francs par jour³¹⁰⁴. Jean-Pierre Daviet note que « les bas salaires des villes de province sont souvent de 1,50 franc »³¹⁰⁵: c'est encore le double de ceux des peigniers du Pays d'Olmes. Rémy Cazals rapporte que le salaire quotidien des ouvriers castrais était de 1 franc à 1,50 franc pour les hommes et de 0,50 franc à 0,75 pour les femmes³¹⁰⁶.

Sous la Restauration, si l'écart avec d'autres industries se réduit quelque peu, il reste élevé. La statistique industrielle de 1825 nous indique des journées de travail qui rapportaient entre 0,75 franc et 1 franc aux peigniers du Pays d'Olmes. On est très loin de ce que peuvent toucher des forgeurs ou des martinéteurs tels Jean Fonquernie à Campredon. La même statistique indique « le martinéteur de la forge d'Engomer gagne de 4 à 5 francs la journée, son garçon 1,50 franc. Le salaire des ouvriers employés à la cémentation de fer, au corroyage de l'acier, à la fabrication des faux, varie proportionnellement à la force ou à l'aptitude de ces ouvriers, on leur donne de 1,25 à 6 francs par jour. »³¹⁰⁷. Le peignier fait alors figure de parent pauvre de l'industrie. La situation est identique si on le compare à d'autres travailleurs : le charpentier de la forge d'Engomer est payé 2 francs par jour. La comparaison avec d'autres territoires n'est pas plus flatteuse : « dans l'Eure le salaire quotidien moyen du fileur passe de 2,71 francs en 1830, à 3 francs en 1834 »³¹⁰⁸ (mais il régresse ensuite jusqu'à 1,75 franc en 1846).

³¹⁰³ OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale ... op. cit.*, p. 128.

³¹⁰⁴ JUDET Pierre, *La nébuleuse métallurgique alpine ... op. cit.*, p. 194.

³¹⁰⁵ DAVIET Jean-Pierre, *Nouvelle histoire économique ... op. cit.*, p. 67. Cependant, ce chiffre peut paraître un peu élevé.

³¹⁰⁶ CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, p. 139.

³¹⁰⁷ CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 408.

³¹⁰⁸ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 785.

Mais ces comparaisons sont quelque peu trompeuses car il ne s'agit ni du même type de lieu ni du même type d'industrie. À Mazamet, les salaires sont déjà bien plus proches : 1,50 franc pour les ouvriers des industries papetières, mais seulement 1,20 franc en moyenne pour les ouvriers du textile³¹⁰⁹. Les ouvriers papetiers ariégeois sont encore bien moins rémunérés : divisés en quatre classes, ceux des deux premières sont rétribués 24 à 26 francs par mois, soit environ 1 franc par jour, tandis que ceux des 3^e et 4^e classes touchent respectivement 17 à 18 francs (environ 0,75 franc par jour) et 10 à 12 francs par mois (soit 0,40 à 0,50 franc par jour)³¹¹⁰. Les salaires des ouvriers du textile lavelanétiens sont aussi sensiblement les mêmes que ceux du peigne : ils varient de 0,50 franc par jour pour les retorseurs à 1,50 franc pour les foulonniers en passant par 0,75 franc pour les tisserands. Ici le contexte est identique et explique la similarité de la faiblesse des salaires que l'on retrouve dans l'ensemble du Midi toulousain. Jean-Marc Olivier évoque des rémunérations basses dans la chapellerie de Caussade qu'il explique ainsi : « Ces paysans-chapeliers se contentent de salaires très bas, car ils les assimilent à un complément de revenu obtenu pendant les temps morts de l'activité agricole »³¹¹¹. On peut faire le même constat pour les peigniers du Pays d'Olmes qui d'un côté travaillaient les champs et de l'autre trouvaient dans l'industrie des revenus forts utiles. En 1854, le maire de Sainte-Colombe sur l'Hers soulignait ainsi à propos de l'établissement d'André Argeliès que « cette nouvelle source de travail est un bien-être pour une partie de sa population³¹¹² » qui, en revanche, réduisait son temps disponible pour d'autres activités

3) Spécialisation, mécanisation et inégalité des rémunérations

Cependant, les chiffres qui viennent d'être évoqués masquent en réalité de très fortes disparités. En effet, comme le note Jean-Marc Olivier pour le Haut Jura³¹¹³, les salaires rapportés par la statistique sont des moyennes de rémunération à la pièce de tâches très différentes. Or, si au XVIII^e siècle, la division du travail dans le peigne apparaissait relativement faible, celle-ci s'accroît dès la première moitié du XIX^e siècle en raison de deux facteurs majeurs : la montée en puissance du peigne en corne et la mécanisation de la production. Malheureusement, la plupart des sources contemporaines restent muettes sur les différences de

³¹⁰⁹ CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, p. 139.

³¹¹⁰ AD Ariège, 14 M 16 ; Statistique industrielle, 1825.

³¹¹¹ OLIVIER Jean-Marc, « Chapeaux, casquettes et bérrets : quand les industries dispersées du Sud coiffaient le monde », *Annales du Midi*, tome 117, n° 251, 2005, p. 418.

³¹¹² AD Ariège, 7 S 506 ; Avis du maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers au sujet de l'établissement de l'usine d'André Argeliès, 9 avril 1854.

³¹¹³ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes ... op. cit.*, p. 200.

rétribution en fonction de la nature de la tâche effectuée et il faut donc recourir à des sources postérieures qui nous indiquent la hiérarchie des rémunérations.

Le peigne en corne a porté avec lui une spécialité qui est devenue la mieux payée : l'aplatissage de la corne³¹¹⁴. C'est d'ailleurs cette spécialité qui attire le plus les ouvriers extérieurs au territoire et en particulier ceux venus de loin, tels Léonard Poussin arrivé de Périgueux (à 300 Km) à la fin de l'Empire, ou bien encore vers 1830 Germain Girbas de Moulin-Neuf (18 Km) puis son gendre Pierre Dubuisson venu de Montpellier (200 Km) à la fin des années 1850.

Toutefois, la division du travail paraît avoir été encore relativement modérée jusqu'à ce que la mécanisation ne l'accélère fortement à partir des années 1840. Tandis que jusque-là, un peignier pouvait produire un peigne en entier à partir d'une plaque, la dizaine d'opérations qui permettent de produire le peigne se voit attribuer une machine spécifique et, partant, un ouvrier. On voit ainsi apparaître entre autres à l'état civil les professions de stadeuse (du nom de l'estadeuse, machine à tailler les dents) et de façonneuse³¹¹⁵. Très révélateur du rôle de la mécanisation dans la hiérarchie est le fait qu'à son sommet se trouve désormais le mécanicien qui, écrivait Jean-Paul (ou Léo) Bez a « le titre de contremaître » et est « le principal employé de la maison »³¹¹⁶.

La concentration du travail en usine amena une partie des ouvriers à consacrer davantage de temps au travail industriel et à réduire ainsi la part du temps dont ils pouvaient disposer pour les travaux agricoles. Partant, ce travail leur permettait une meilleure rémunération. Dès 1844, les salaires ont augmenté dans la première usine de peignes d'André Argeliès : les hommes y touchent 1,50 franc, les femmes 0,75 franc et les enfants 0,60 franc³¹¹⁷ tandis qu'en 1848 « les journaliers, les tisserands et autres ouvriers non gagés reçoivent un salaire dont le terme moyen est de 98 centimes » dans le canton de Mirepoix³¹¹⁸. Un basculement est alors en train de s'effectuer au profit du peigne : dans l'arrondissement de Castres, en 1847, les tisserands

³¹¹⁴ MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 65. Le terme utilisé pour désigner cette opération est le biscayage à partir de la fin du XIX^e siècle.

³¹¹⁵ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 213 ; Mariage de Jean-Cambronne Roudière et Marie Tisseyre, 16 janvier 1857, vues 23-24 ; Mariage de François Fontaneau et Joséphine Tisseyre, 10 février 1857, vues 26-27.

³¹¹⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de recommandation à Jean Gleyzes, sans date (mais entre 1864 et 1871, car la lettre porte la mention « Bez Père & Fils et Courtois » et que l'entreprise ne fut sous cette forme que durant ces sept années).

³¹¹⁷ AD Aude, 9 M 32 ; Fabrique ou manufacture de peignes d'ivoire et de buis d'André Argeliès à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1845.

³¹¹⁸ AD Ariège, 15 M 2/1 ; Enquête sur le travail industriel et agricole dans le canton de Mirepoix, 15 septembre 1848.

percevaient 0,85 à 1,20 franc par jour et les fileurs à la mécanique 1 à 1,25 franc³¹¹⁹. Un cahier de l'entreprise Bez Père & Fils & Courtois de 1864 montre que les ouvriers payés soit à la journée soit aux pièces avaient une rémunération quotidienne avoisinant les 24 francs par quinzaine, soit 2 francs par jour³¹²⁰ alors qu'il n'était que de 1,25 franc pour les fileurs à la mécanique du Pays d'Olmes en 1859³¹²¹. Le livre de paie du peigne révèle en outre que parmi les ouvriers, certains gagnaient le double ou le triple, soit quatre à six francs grâce à leur fort rendement journalier. En observe donc un accroissement des écarts probablement lié à l'intensification du travail industriel.

4) Des niveaux de vie inégaux

Les descriptions des conditions de vie des ouvriers du peigne sont rares pour ne pas dire inexistantes avant la fin du XIX^e siècle. Ainsi, l'enquête de 1848 ne s'attache pas spécifiquement aux ouvriers du peigne mais à l'ensemble des ouvriers. Les quelques descriptions dont nous disposons sur les conditions de vie des ouvriers s'accordent à les présenter comme misérables. Cependant, il semble que l'on ne puisse réduire les ouvriers du peigne à une classe homogène. En effet, il y avait de grandes différences entre ceux qui possédaient un patrimoine foncier, même modeste, et ceux qui n'en avaient pas, autrement dit, entre les nouveaux venus qui ne pouvaient compter que sur les revenus de l'industrie et ceux installés dans les anciens villages peigniers depuis plusieurs générations. De surcroît l'écart s'est creusé en raison de la hausse des prix du foncier.

Les quelques descriptions dont on dispose montrent une population ouvrière miséreuse. Il en va ainsi de celle que fait Frédéric Coulon dans une lettre au préfet où il explique que par suite de la concurrence allemande, plus d'une centaine d'ouvriers « se sont trouvés sans travail, beaucoup dans une grande indigence »³¹²². Mais le but de Frédéric Coulon était alors d'obtenir l'autorisation de modifications qu'il avait faites à sa précédente demande. On peut alors se demander dans quelle mesure il ne grandit pas la misère ouvrière afin de se placer en position de bienfaiteur comme le montre la suite de son paragraphe : « Venir au secours de ces malheureux, leur créer des moyens d'assistance, a été l'objet de toute mon attention et de tous mes désirs. Pour cela j'ai donné une plus grande dimension au local de ces usines »³¹²³. En répondant à l'enquête de 1848, Charles Cailhau affirmait que tant dans les villes que les

³¹¹⁹ CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, p. 139.

³¹²⁰ AP Bez-de Faucher ; Livre de paie des ouvriers, mai-août 1864.

³¹²¹ AD Ariège, 14 M 11 ; Rapport de l'ingénieur des mines Mussy, 5 novembre 1869, p. 11.

³¹²² AD Ariège ; 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au préfet de l'Ariège, février 1864.

³¹²³ *Ibid.*

campagnes, « les ouvriers habitent généralement des logements qui sont très insalubres à cause de leur mauvais état et de leur extrême exigüïté³¹²⁴ ». Le manque d'espace entraînait des conséquences néfastes : « jusqu'à un âge très avancé, les enfants des deux sexes sont obligés de coucher ensemble ou avec le père et la mère, ce qui est une source de révélations et d'expériences funestes pour la santé et la moralité des travailleurs³¹²⁵ ». Les ouvriers seraient aussi « très mal vêtus et très mal nourris³¹²⁶ ». D'après lui, la somme nécessaire à un ménage pour se nourrir, se loger, et se vêtir pendant une année, est de 695 francs pour une famille de deux enfants alors qu'un ouvrier ne gagne pas tout à fait 300 francs par an. Voilà pourquoi toute la famille devait travailler. En revanche, le niveau d'instruction paraissait assez élevé puisque 80 % des enfants sauraient lire et écrire parce qu'ils fréquentent les écoles primaires publiques³¹²⁷. Cependant, il convient de prendre cette description avec précaution car Charles Cailhau ne faisait aucune différence entre les ouvriers des différentes industries alors même qu'à ce moment-là les travailleurs du peigne disposaient de meilleurs revenus que ceux du textile.

Mais si les rémunérations ont connu une hausse dans l'absolu, en valeur relative, celle-ci fut amoindrie par la hausse des prix de l'immobilier générale dans le canton de Mirepoix, mais plus marquée encore dans les villages du peigne. En effet, d'après le maire de La-Bastide-sur-l'Hers, le prix moyen du logement d'un journalier agricole y a cru de 20 % pour une famille en passant de 100 à 120 francs par an entre 1835 et 1865, et de 40 % pour un célibataire en passant de 50 francs à 70 francs³¹²⁸. Une lettre du Conseil de fabrique de l'église à propos d'une demande de logement pour son prêtre est très révélatrice : « il sera impossible, même en payant un fort loyer, de trouver un loger convenable pour le desservant si on ne demande au Conseil municipal de faire l'acquisition d'un presbytère³¹²⁹ ». Ainsi, la différence entre ceux qui disposaient déjà d'un logement et ceux qui étaient obligés d'en louer un s'accrut fortement. On a pu recenser à La-Bastide-sur-l'Hers une quarantaine d'ouvriers déclarés cultivateurs dans le cadastre et possédant quelques terres. Parmi eux, Pierre Escot était propriétaire de deux maisons, son cousin Jean-Mathieu Escot de plusieurs vignes et des champs dont un de plus de

³¹²⁴ AD Ariège, 15 M 2/1 ; Enquête sur le travail industriel et agricole dans le canton de Mirepoix, 15 septembre 1848.

³¹²⁵ *Ibid.*

³¹²⁶ *Ibid.*

³¹²⁷ *Ibid.*

³¹²⁸ AM Mirepoix, F 504 ; Enquête sur la situation des ouvriers agricoles, 1866.

³¹²⁹ AP Bez-de Faucher ; Livre de comptes de Jean-Paul Bez. Brouillon d'une lettre du conseil de fabrique, 1878.

3 000 m²³¹³⁰. N'allons pas pour autant croire à des ouvriers aisés. Salomon Escot, frère ainé de Jean-Mathieu, laissait pour 2 000 francs de biens à son décès en 1867 : une maison et jardin, un autre jardin, deux parcelles de vignes de 1 000 m² et un champ de 2 500 m²³¹³¹. Ce petit ensemble foncier était bien trop insuffisant pour permettre à son propriétaire de vivre de sa terre, mais fort utile pour produire son vin et une bonne partie de sa nourriture. Il s'agit donc de micro-propriétaires typiques du temps³¹³² héritiers des structures foncières du siècle précédent et ayant recours à la pluriactivité³¹³³. Cette micro-propriété procurait une petite indépendance économique et, partant, un meilleur de vie que celui des ouvriers venant chercher du travail à La-Bastide-sur-l'Hers mais n'y possédant rien. Il est fort possible que les conditions matérielles de ces derniers fussent assez proches de celles décrites par Charles Cailhau.

De la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle, les ouvriers du jais et du peigne durent faire face à des changements majeurs, en particulier la crise du jais qui entraîna la quasi disparition de cette industrie. Dans le prolongement de l'époque moderne, la souplesse et la pluriactivité furent au cœur des stratégies d'adaptation des ouvriers à l'évolution de leur environnement économique. Lorsque le jais s'effondra, certains partirent mais de nombreux autres ouvriers se tournèrent vers le textile et le peigne. Ce faisant, ils gardaient toujours une attache forte à la terre et ce, en dépit de la mécanisation.

³¹³⁰ AD Ariège, 3 P 1151 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 1844, p. 47, 60 et 65. Cette vague esquisse de la propriété foncière des ouvriers appelle de plus amples travaux pour permettre de la mesurer précisément.

³¹³¹ AD Ariège, 3 Q 2679 ; Mutation par décès de Salomon Escot, 16 décembre 1867, p. 118.

³¹³² MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale ... op. cit.*, p. 30-46.

³¹³³ *Ibid.*, p. 160.

Partie IV. Entre crise et apogée, le Pays d'Olmes aux quatre coins du monde, années 1860-1920

Entre le milieu du XIX^e siècle et la fin des années 1920, le Pays d'Olmes connut ce que l'on peut appeler un âge d'or au cours duquel le territoire vivait au rythme du peigne et le jas connaissait même une légère reprise. Au prisme de la croissance économique nationale, cette chronologie apparait en décalage puisque la « seconde industrialisation » est traditionnellement datée des années 1880 aux années 1940³¹³⁴. Mais l'essor du peigne s'appuyait essentiellement sur les techniques dites de la « première industrialisation ». On aurait alors tôt fait de qualifier cette phase de croissance de « retard ». Mais, si l'on change d'échelle, elle prend un tout autre sens : « en 1850, l'âge du commerce était définitivement terminé. [...] Le “premier âge de la globalisation industrielle” évoluait de manière concomitante à la croissance du capitalisme »³¹³⁵. En effet, pour toute une historiographie anglo-saxonne, la période marque l'entrée dans la « première globalisation moderne, 1850-1914 »³¹³⁶ ainsi que le note Youssef Cassis pour évoquer l'histoire de la mondialisation financière. Bruno Marnot choisit d'ailleurs cette périodisation pour son ouvrage sur la mondialisation au XIX^e siècle. Selon lui, elle a pour cause fondamentale « la révolution industrielle, née en Grande-Bretagne et progressivement diffusée à une grande partie du continent européen et à l'Amérique du Nord »³¹³⁷. Si le Royaume-Uni avait achevé ce premier cycle d'industrialisation³¹³⁸, de nombreux travaux ont montré « qu'il ne faut pas juger du développement économique en fonction d'un “prétendu modèle britannique” guère transposable »³¹³⁹. Or, c'est bien le cas du Pays d'Olmes dont la puissance industrielle correspond à la phase d'accélération sélective débutée dans les années 1860 évoquée par Dominique Barjot³¹⁴⁰.

Le Pays d'Olmes n'était pas en retard. Bien au contraire, sa croissance était fondée sur la mondialisation du temps dont il avait su profiter pour mieux résister à la « Grande Dépression » débutée en 1873 et qui faisait partout chuter les prix³¹⁴¹. Pour autant, le Pays

³¹³⁴ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 349.

³¹³⁵ ABBENHUIS Maartje, MORRELL Gordon, *The First Age of Industrial Globalization*, London, Bloombury, 2020, p. 43

³¹³⁶ CASSIS Youssef, “The Rise of global Finance”, in ROY Tirthankar & RIELLO Giorgio (dir.), *Global Economic History ... op. cit.*, p. 229.

³¹³⁷ MARNOT Bruno, *La mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914) ... op. cit.*, p. 8-9.

³¹³⁸ STEARNS Peter N., *The Industrial Turn in World History*, New York, Routledge, 2017, p. 33.

³¹³⁹ TERRIER Didier, « L'histoire du commerce et de l'industrie à l'époque moderne : entre héritage assumé et pistes nouvelles », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L'histoire économique ... op. cit.*, p. 119.

³¹⁴⁰ BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 221.

³¹⁴¹ AMATORI Franco and COLLI Andrea (dir.), *The Global Economy ... op. cit.*, p. 123.

d'Olmes finit par être touché à son tour et, dut, comme d'autres territoires³¹⁴², faire face à cette épreuve en faisant évoluer ses techniques de production sous peine de disparaître. Il put alors connaître une nouvelle phase d'essor et de connexion qui atteint son apogée dans les années 1920, non sans avoir modifié les structures productives du territoire.

Chapitre I. Essor, continuité et renouveau du territoire, 1860-1880

La poussée industrielle du peigne des années 1860-1880 continuait de s'appuyer en grande partie sur des structures anciennes, au premier chef le capitalisme familial.

Le système familial permettait de réunir des fonds propres, de fournir des garanties pour obtenir du crédit, de s'attacher des compétences extérieures, de faire prédominer des objectifs de très long terme sur le simple profit à court terme et donc de motiver des stratégies de développement, d'assurer une identité à l'entreprise dans le cadre du droit civil sans avoir besoin de recourir à des institutions commerciales.³¹⁴³

Les entrepreneurs du peigne et du jais en Pays d'Olmes sont la parfaite illustration des propos de Patrick Verley : même à la fin du XIX^e siècle, les mariages entre cousins étaient fréquents et les sociétés commerciales loin d'être dominantes. Loin d'être archaïque, cette organisation conférait dynamisme et souplesse aux entreprises dont la croissance fut remarquable des années 1860 aux années 1890 en particulier sous l'action de Léo Bez.

A. L'apogée des entreprises familiales et la volonté de changement

L'entreprise familiale a longtemps eu mauvaise presse dans l'historiographie française. En effet, dès l'après-guerre, celle-ci a emboîté le pas à David Landes qui dépeignait l'entrepreneur familial comme « essentiellement préoccupé des intérêts de sa famille, irrémédiablement conservateur, attaché à une gestion prudente et davantage soucieux d'assurer l'indépendance de l'entreprise grâce à un taux élevé d'autofinancement que son développement »³¹⁴⁴. Sous l'influence des travaux d'Alfred Chandler³¹⁴⁵, les années 1970 et 1980 ont ensuite fait la part belle à la grande entreprise dans un contexte où elle était « perçue comme le moteur de la croissance économique »³¹⁴⁶. Mais la crise industrielle fut moins favorable à ce modèle économique : l'historiographie fut incitée à « reprendre à nouveau frais

³¹⁴² WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 354-358.

³¹⁴³ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 97.

³¹⁴⁴ DAUMAS Jean-Claude, « Introduction : à propos du capitalisme familial », in DAUMAS Jean-Claude (textes réunis et présentés par), *Le capitalisme familial : logiques et trajectoires*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, p. 8.

³¹⁴⁵ CHANDLER Alfred, *Stratégies et structures de l'entreprise*, Paris, Les Editions de l'organisation, 1972, 544 p.

³¹⁴⁶ DAUMAS Jean-Claude, « La Business History à la française : deux ou trois choses que je sais d'elle », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L'histoire économique ... op. cit.*, p. 194.

la question du capitalisme familial et à remettre en cause une *doxa* »³¹⁴⁷ qui jetait l'opprobre sur les PME familiales. Au contraire, on cherchait désormais à expliquer pourquoi, « en moyenne, les performances des firmes familiales [étaient] supérieures pour la période récente à celles des entreprises managériales »³¹⁴⁸. Des chercheurs de l'Observatoire de la Pérennité des Entreprises Familiales vont même jusqu'à affirmer que « Les entreprises familiales qui durent depuis plusieurs générations ne le doivent pas qu'à la chance, mais à une articulation réussie entre les intérêts de l'entreprise et ceux de la famille »³¹⁴⁹. Le Pays d'Olmes vient confirmer leur propos : la montée en puissance du peigne est largement liée aux structures familiales d'entreprises inscrites dans la très longue durée qui conféraient de nombreux atouts à cette industrie. La longévité des entreprises familiales n'était pas due à une prétendue frilosité mais bien au contraire au dynamisme de leurs membres. On touche là à un des facteurs explicatifs de la vigueur de plusieurs territoires industriels ruraux dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il importe alors de confronter les « stratégies individuelles et les appartenances collectives » pour saisir les « ressorts endogènes des systèmes productifs locaux »³¹⁵⁰.

I. Pérennité des entreprises familiales et renchaînements d'alliance sur la très longue durée

Dans la France du XIX^e siècle, par contraste avec les patrons normands, « la force principale des entrepreneurs du nord et de l'est réside dans la cohésion et l'étendue des liens familiaux »³¹⁵¹. On pourrait en dire autant pour les entrepreneurs du Pays d'Olmes, au moins jusqu'aux années 1860-1870 en ce qui concerne les protestants, et au-delà pour les entrepreneurs catholiques de la haute vallée de l'Hers (de Bélesta à Lesparrou).

1) Maintenir l'équilibre à travers les alliances matrimoniales protestantes

La génération d'entrepreneurs protestants nés au début du XIX^e siècle avait resserré ses liens – déjà proches – par le mariage, facteur clé de la cohésion de la communauté entrepreneuriale protestante. Ainsi, la quasi-totalité des fondateurs d'usines dans les années 1840-1850 étaient frères et beaux-frères. Par leurs épouses, toutes deux sœurs, Jean Coste-

³¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 209.

³¹⁴⁸ DAUMAS Jean-Claude, « Les dirigeants des entreprises familiales en France, 1970-2010 », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), « Patrons et patronat en France au XX^e siècle », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 2012/4, n° 114, p. 33-34.

³¹⁴⁹ ANTHEAUME Nicolas, BARBELIVIEN Dominique et ROBIC Paulette, « Comment expliquer la pérennité des entreprises familiales ? », in MEYSSONNIER François et ROWE Frantz (dir.), *Organisation, information et performance, les processus opérationnels au cœur de la gestion des entreprises*, Rennes, PUR, 2016, p. 215.

³¹⁵⁰ TERRIER Didier, MINARD Philippe et MAITTE Corine, « L'histoire du commerce et de l'industrie à l'époque moderne : entre héritage assumé et pistes nouvelles », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *L'histoire économique ... op. cit.*, p. 117.

³¹⁵¹ HAU Michel, « Entrepreneurship in France », in BAUMOL William J., LANDES David S. and MOKYR Joel (D.), *The Invention of Enterprise. Entrepreneurship ... op. cit.*, p. 306.

Bez³¹⁵² – fondateur de la première usine ariégeoise – au Peyrat et Jean-Paul Bez à La-Bastide-sur-l’Hers étaient beaux-frères ; toutefois, ils n’étaient pas associés. En revanche, pour fonder la première usine de La-Bastide-sur-l’Hers, Jean-Paul Bez s’était associé avec les maris de ses sœurs, Émile Courtois et Ismaël Corneil. Les deux autres usiniers de La-Bastide-sur-l’Hers, Jason Corneil et Frédéric Coulon, étaient leurs parents proches : Jason Corneil était l’oncle d’Émile Courtois (et aussi son cousin par alliance) et le cousin germain de Jean-Paul Bez et Ismaël Corneil ; autant dire que les liens entre eux étaient forts. Frédéric Coulon, qui dominait le négoce protestant du peigne dans les années 1820 mais ne mécanisa son usine – qui était déjà une filature et un moulin à jais – que vers 1855, était cousin au second degré avec Jean-Paul Bez et Émile Courtois. Aux unions entre les familles protestantes de fabricants de peignes, il faudrait ajouter celles avec les familles de tanneurs protestants de Léran – toutes du nom de Bez³¹⁵³ – dont les entreprises étaient alors fort dynamiques. Voici donc peint à grands traits le tableau des entrepreneurs protestants³¹⁵⁴ en 1860 : une communauté dont les membres étaient tous apparentés.

Par conséquent, les enfants des fondateurs d’usines – qui naquirent dans les années 1840 – étaient tous cousins, soit directement, soit par alliance, à des degrés plus ou moins proches. Des années 1860 aux années 1880, plusieurs d’entre eux continuèrent les renchaînements d’alliance. Certes, quelques-unes de ces unions se firent entre cousins éloignés, voire très éloignés, ce qui, tout en apportant du sang frais, permettait de nouer de nouvelles alliances. C’est dans cette perspective que Louis Courtois, fils d’Émile Courtois et de Zoé Bez, et Nathalie Coste-Bez, fille de Jean Coste-Bez et Henriette Bez, se marièrent en 1863³¹⁵⁵. S’ils étaient cousins par alliance, par le sang, ils ne l’étaient qu’au 6^e degré. Leur union permettait un rapprochement entre les familles Coste-Bez et Courtois, toutes deux lointaines héritières des

³¹⁵² On notera toutefois qu’Auguste Nadal, associé au début avec son cousin Jean-Coste-Bez, ne se maria pas avec la sœur ou la fille d’un des entrepreneurs protestants du Pays d’Olmes mais avec une couturière modiste native de Mazamet (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2842 ; Mariage de Gabriel-Augustin Nadal et Jeanne-Françoise-Victorine-Adèle Montlauzier, 22 novembre 1831, vue 45).

³¹⁵³ Pour rappel, les épouses de Jean Coste-Bez et Jean-Paul Bez étaient filles du tanneur Jean-Pierre-Abel Bez. Leur frère Jacques-Casimir avait épousé en 1848 Jeanne-Julie Bez, fille d’un autre tanneur. Elle-même était cousine germaine avec d’autres tanneurs de Léran qui s’étaient aussi alliés avec des enfants de fabricants de peigne : ainsi son cousin – germain – Pierre-Auguste Bez avait épousé en 1829 Jeanne-Marguerite-Zélia Coste, sœur ainée de Jean Coste-Bez. Clémentine Bez, sœur cadette de Pierre-Auguste Bez s’était mariée en 1822 avec Jean-Baptiste-Augereau Corneil, frère ainé de Jason Corneil.

³¹⁵⁴ On a ici seulement évoqué les fabricants qui avaient installé des usines. D’autres, bien que fort peu nombreux, continuaient néanmoins de fabriquer des peignes en corne à la main, tels les Coste descendants du premier peignier à corne de La-Bastide-sur-l’Hers.

³¹⁵⁵ AM Peyrat ; Mariage de Pierre-Louis Courtois et Rosalie-Zoë-Nathalie Coste, 3 octobre 1863.

Flassa et des Cailhau, marchands-fabricants et maîtres-jayeteurs dès la première Modernité³¹⁵⁶. Pour autant, en 1863, leur mariage pourrait paraître étrange dans la mesure où Émile Courtois était associé avec Jean-Paul Bez dans l'entreprise Corneil, Bez & Courtois et que son fils se mariait avec un concurrent. La position de Jean-Paul Bez à l'égard de son neveu – qui travaillait avec lui – et de sa relation avec la famille Coste-Bez peut paraître ambiguëe. En effet, au début de l'année 1863, soit quelques mois avant le mariage de son neveu, il écrivait à son fils Léo : « Tout va ici comme à l'usage, Louis est une pierre d'achoppement pour la fabrique. Par son moyen les dames Coste n'ignorent rien de ce qui se passe ici, aussi je soupire après les évènements qui doivent mettre un terme à un tel état de choses. »³¹⁵⁷ Il semble qu'une fois de plus, ce mariage avait pour but la recherche d'un équilibre entre les différentes familles de fabricants. En revanche, en 1868, Léa, sœur cadette de Louis Courtois épousait un proche parent, Julien Corneil³¹⁵⁸ – fils de Jason Corneil –, cousin germain de son père. Douze ans plus tard, Aimé Corneil, frère cadet de Julien, épouse sa cousine au second degré, Lydia Bez³¹⁵⁹, fille d'Izaac Bez, frère cadet de Jean-Paul Bez. Entre-temps, Léo Bez s'était uni avec sa cousine germaine, Virginie Bez, fille de Casimir Bez, tanneur de Léran en pleine ascension commerciale³¹⁶⁰.

Quelques mariages se firent avec des conjoints éloignés du Pays d'Olmes³¹⁶¹, ce qui permettait de diminuer la forte consanguinité. L'origine de ces conjoints s'ancrait dans le sillon des anciens réseaux commerciaux : Paris et Marseille. C'est de la cité phocéenne que vint Acanthe Boudouresque pour épouser Sophie Corneil sœur aînée de Julien Corneil³¹⁶². Au reste, rien de bien surprenant à cela puisque c'est là que le père de la mariée, Jason Corneil, allait se

³¹⁵⁶ Rappelons qu'à la fin du XVI^e siècle, Michel Cailhau, ancêtre commun des Cailhau, était maître jayeteur et Archimbaud Flassa, marchand-fabricant de jais qui en exploitait alors les moulins. Louis Courtois et Nathalie Coste descendaient chacun à la dixième et onzième génération de Michel Cailhau par trois de leurs grands-parents et d'Archimbaud Flassa par deux de leurs grands-parents ! La longévité du phénomène successoral est ici remarquable puisqu'il s'étend sur trois siècles et onze générations.

³¹⁵⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez, La-Bastide-sur-l'Hers, à Léo Bez, Paris, 23 janvier 1863. Les propos de Jean-Paul Bez ne sont pas suffisamment explicites pour savoir ce qu'il entend par « les évènements » : parlait-il du mariage de Louis Courtois et Nathalie Coste-Bez ? Il est difficile de le savoir. L'autre hypothèse est qu'il parlait de l'usine que son beau-frère et son neveu s'apprêtait à construire au sud de La-Bastide-sur-l'Hers. Il est difficile de trancher entre les deux.

³¹⁵⁸ AM La Bastide-sur-l'Hers ; Mariage de Jean-Julien Corneil et Anne-Léa Courtois, 18 mars 1868.

³¹⁵⁹ AM La Bastide-sur-l'Hers ; Mariage de Jean-Aimé Corneil et Anne-Marie-Lydia Bez, 30 mars 1880.

³¹⁶⁰ AP Bez-de Faucher ; contrat de mariage d'Abel-Léo Bez et Victoire-Elise-Virginie Bez, chez M^e Lasäigues, notaire à Léran, 19 février 1870.

³¹⁶¹ On a pu relever deux mariages extérieurs au Pays d'Olmes pour les entrepreneurs du peigne dans les années 1860 et un peu plus pour leurs cousins tanneurs de Léran.

³¹⁶² AD Ariège, 1NUM/4E213 ; Mariage d'Auguste-Acanthe Boudouresque et Anna-Sophie Corneil, 26 janvier 1861, vue 60. Cependant, Acanthe Boudouresque ne devint pas fabricant de peignes mais entrepreneur du bâtiment et participa à l'agrandissement des usines de peignes.

fournir en cornes³¹⁶³. Acanthe Boudouresque eut un itinéraire original : né à La-Bastide-sur-l’Hers en 1835, il avait grandi à Marseille où son père était employé au canal et lui-même inspecteur du gaz tout en y ayant obtenu un premier prix de conservatoire de chant. Après avoir exercé la profession d’entrepreneur du bâtiment à Marseille³¹⁶⁴, il devint chanteur d’opéra à Marseille puis Paris. Ses liens avec La-Bastide-sur-l’Hers demeuraient encore forts en 1867 puisqu’il écrivait à Jean-Paul Bez :

Cher Monsieur Bez,

nous n'avons pas encore eu le plaisir de serrer les mains à l'ami Léo, comme nous le faisait espérer votre dernière lettre. Soyez assuré que dès son arrivée à Marseille, nous lui ferons part de votre lettre, si comme nous l'espérons, il vient, selon son habitude nous souhaiter le bonjour avant de se rendre chez vos correspondants.

Ma femme et ma famille vous remercient de votre bon souvenir et vous saluent en vous priant de dire bien des choses amicales à tous nos parents et amis de La Bastide.

Pour moi, je vous prie d'agrérer l'assurance de mon affectueuse considération.³¹⁶⁵

L’année suivante, le mariage de Zénaïde Coste – cousine de Sophie Corneil et nièce de Jean Coste-Bez – avec Étienne Volla³¹⁶⁶ fut davantage lié aux réseaux marchands. En effet, celui-ci était un négociant parisien avec qui travaillaient les fabricants du Pays d’Olmes. Jean-Paul Bez contribua fortement à l’arrangement de ce mariage. En septembre 1862, il écrivait à son fils :

M^r Volla est chez nous depuis dimanche et ns. ns. en réjouissons, je regrette qu'il ne soit pas arrivé le jour par toi marqué car depuis le 6, la personne à presque donné sa parole comme tu le sais ces personnes vont passer 8 jours à Foix à l'époque de la *feré* [foire] et elles ne sont pas encore rentrées, j'ay obtenu qu'elles rentrassent demain, et s'il y à convenance comme je le pense, M^r Volla l'emportera sur l'autre.³¹⁶⁷

Si le couple vécut à Paris, après le décès d’Alexandre Volla, Zénaïde Coste revint vivre au Peyrat avec sa fille Alice qui épousa en 1895 Fernand Courtois, fils de Louis Courtois et

³¹⁶³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez, La-Bastide-sur-l’Hers, à Léo Bez, Paris, 1^{er} juin 1861.

³¹⁶⁴ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 217 ; Naissance de Jean-Léon Boudouresque, 17 avril 1868, vue 37. La naissance de l’enfant est déclarée par Jean-François Bez, propriétaire, arrière-grand père de l’enfant âgé de 80 ans et Doris Escot, fabricant de jayet, 52 ans.

³¹⁶⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Boudouresque, « Lampes à schiste et à pétrole entrepreneur breveté », Marseille, 19 mars 1867. Ajoutons au contenu de cette lettre celui une autre datée de 1881 : « Monsieur le Maire et cher ami [...]. Ce que vous me dites de notre pauvre ami Doris nous cause un bien grand chagrin... L’avoir quitté si bien portant, l’automne dernier, et le savoir dans un si triste état, cela nous semble un rêve ! D’après une lettre de son petit-fils Gustave Cathala, que nous avons reçue ce matin, son état laisse peu d’espérance aux médecins. Nous ne pouvons que faire des vœux pour son rétablissement. » (AP Bez-de Faucher ; Lettre d’Acanthe Boudouresque, Paris, 27 mars 1881). Doris Escot est le fabricant qui a installé le dernier moulin à jais du Pays d’Olmes dans les années 1860 et que Gustave Cathala continua à faire fonctionner après son décès survenu le 7 avril 1881.

³¹⁶⁶ AM Peyrat ; Mariage d’Alexandre-Étienne Volla et Louise-Marguerite-Zénaïde Coste, 21 novembre 1862.

³¹⁶⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez, La-Bastide-sur-l’Hers, à Léo Bez, Paris, 16 septembre 1862.

Nathalie Coste et donc son cousin au second degré³¹⁶⁸ qui dirigeait avec son père l'entreprise éponyme. Une dizaine d'années plus tôt, Jeanne, sœur cadette de Fernand Courtois, avait épousé Émile Bez, fils et héritier du tanneur Casimir Bez de Léran³¹⁶⁹. À ce stade, l'imbrication familiale devenait très compliquée : Émile Bez était le cousin germain de Nathalie Coste, la mère de son épouse, ainsi que de Léo Bez dont il était aussi le beau-frère par sa sœur Virginie Bez ! Les alliances matrimoniales ont duré pendant des siècles au sein de l'entrepreneuriat protestant du jais et du peigne, ce qui en rend la complexité difficile d'accès. Toutefois, il est aisément de concevoir que tout était fait pour conserver, voire accroître le patrimoine familial – entendu au sens large, financier, culturel, technique... – tout en essayant au maximum de maintenir un équilibre. Bien qu'au sein de la communauté protestante, les alliances matrimoniales entre parents atteignent un point très élevé, il ne faudrait pas croire pour autant que les protestants en aient eu l'apanage.

2) Les renchaînements d'alliance chez les catholiques de Lesparrou

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à Lesparrou – plus précisément dans le hameau de Campredon –, deux familles d'entrepreneurs sont montées progressivement en puissance : les Bigou et les Azéma. Jean-Baptiste Bigou a, le premier, installé une usine de peignes vers 1855 à Campredon en collaboration avec Jean Laffont. Douze ans plus tard, ses cousins – au second degré – Frédéric³¹⁷⁰ et Alexandre Azéma lui emboîtent le pas en mécanisant leur production à l'emplacement de l'ancien martinet de la forge à la catalane. Frédéric et Alexandre Azéma avaient pour père Antoine Azéma, le premier peignier à corne (en 1834) que l'on ait trouvé dans ce village et était le cousin germain de la mère de Jean-Baptiste Bigou. Ce dernier décéda en 1874. Son fils Lucien lui succéda à la tête de l'entreprise et épousa l'année suivante Euphrasie Azema³¹⁷¹, à la fois sa cousine au 3^e degré et celle de ses cousins Frédéric et Alexandre Azéma. De leur mariage, naquirent trois enfants dont seules deux filles survécurent à l'âge adulte. En 1897, l'aînée, Sébastine-Marie fut mariée avec Jules Sourd, un riche héritier toulousain installé à La-Bastide-sur-l'Hers et travaillant comme employé de commerce³¹⁷²,

³¹⁶⁸ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2848 ; Mariage de Jean-Émile-Enry-Fernand Courtois et Alice-Célestine Volla, 16 avril 1895, vues 187-189. Tous deux étaient les descendants à la onzième génération de Michel Cailhau et à la douzième génération d'Archimbaud Flassa.

³¹⁶⁹ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 219 ; Mariage de Jean-Pierre-Émile Courtois et de Jeanne-Éva-Louise-Rosalie Courtois, 18 juin 1885, vue 189.

³¹⁷⁰ En 1863, Alexandre Azéma épousait sa cousine germaine Zoé Richou (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1827 ; Mariage d'Alexandre Azema et Zoé Richou, 4 mars 1863, vue 163). Le père de l'époux était le frère de la mère de la mariée.

³¹⁷¹ AM Lesparrou ; Mariage de Lucien Bigou et Euphrasie Azema, 17 mai 1875.

³¹⁷² AD Ariège, 1 NUM, 4 E 4499 ; Mariage de Pierre-Jules Sourd et Sébastine-Marie, 13 septembre 1897, vue 1127.

destiné à être un potentiel repreneur de l'entreprise puisqu'il devenait fabricant de peignes à Campredon quelques années plus tard.

Mais, en 1902, le décès de Lucien Bigou³¹⁷³ laissa l'entreprise sans chef et il semble clair que, d'une part, Pierre Sourd n'était pas considéré comme suffisamment légitime pour lui succéder seul et que, d'autre part, sa veuve n'envisageait pas de diriger la manufacture familiale. En effet, deux mois après le décès de son mari, Euphrasie Azéma convoquait un conseil de famille par l'intermédiaire du juge de paix pour choisir un autre tuteur à sa fille Émilie, son oncle Léon Bigou³¹⁷⁴. Le but était alors de choisir un conjoint qui allait prendre la tête de l'entreprise : le choix se porta sur Irénée Azéma, fils et héritier de Frédéric Azéma, qui épousa sa cousine (au 3^e degré) trois semaines après le conseil de famille³¹⁷⁵. Dès le 1^{er} avril, Irénée Azéma s'associait avec son beau-frère Pierre Sourd³¹⁷⁶ et continuait donc à travailler en famille comme ses cousins.

Sur le site de Campredon, leur entreprise cohabitait avec celle des Azéma Frères, dirigée par les fils d'Alexandre Azéma, cousins germains d'Irénée Azéma³¹⁷⁷. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à Lesparrou – plus précisément dans le hameau de Campredon –, deux branches d'une même famille d'entrepreneurs sont montées progressivement en puissance : les Bigou et les Azéma. En 1902, deux rameaux de ces deux branches se rejoignaient. À la fin de la décennie, Irénée Azéma dirigeait seul l'entreprise qui prenait alors le nom d'« Azéma-Bigou », gendre-successeur de Lucien Bigou³¹⁷⁸. Cependant, en dépit de leur croissance, les entreprises appartenant à des catholiques étaient encore de bien moindre importance que celles des protestants.

³¹⁷³ AM Lesparrou ; Décès de Lucien Bigou, 16 novembre 1902.

³¹⁷⁴ AP Azéma-Bigou ; Extrait des minutes du greffe de justice de paix du canton de Lavelanet, 26 janvier 1903. Le conseil de famille était composé : du côté paternel, de Léon Bigou, 47 ans, peignier, oncle de la mineure (frère cadet de Lucien Bigou, d'Eliacin Bigou, 41 ans, industriel et oncle « breton » de la mineure et, Irénée Azéma, 22 ans, industriel, « appelé comme ami de la famille », du côté maternel, Marie Tisseyre, 78 ans, grand-mère maternelle de la mineure, Pierre-Jules Sourd, 35 ans, industriel, beau-frère de la mineure.

³¹⁷⁵ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 6168 ; Mariage de Siméon Azéma (appelé irénée) et Émilie Bigou, 14 février 1903, vue 132. Le délai très court entre le conseil de famille et le mariage des deux héritiers montre la pression qui les poussait à réunir rapidement les deux branches de la famille.

³¹⁷⁶ AD Ariège, 6 U 861 ; Jules Sourd et Irénée Azéma, 15 avril 1903.

³¹⁷⁷ Il s'agit de Barthélémy, Maurille et Marius Azéma.

³¹⁷⁸ AP Azéma-Bigou ; Lettre d'Irénée Azéma-Bigou à Azéma frères, 15 octobre 1910.

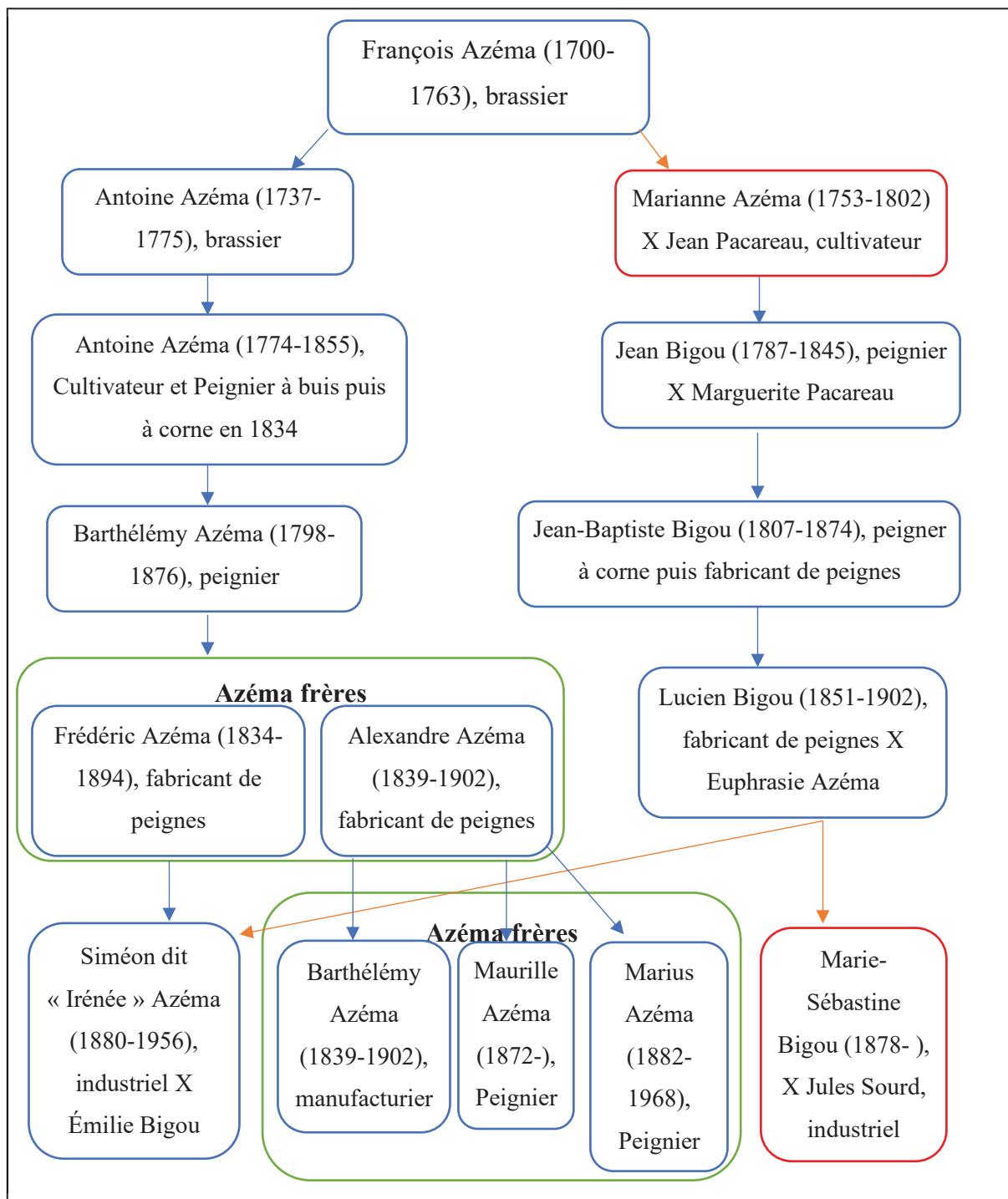


Figure 17. Généalogie descendante de François Azéma

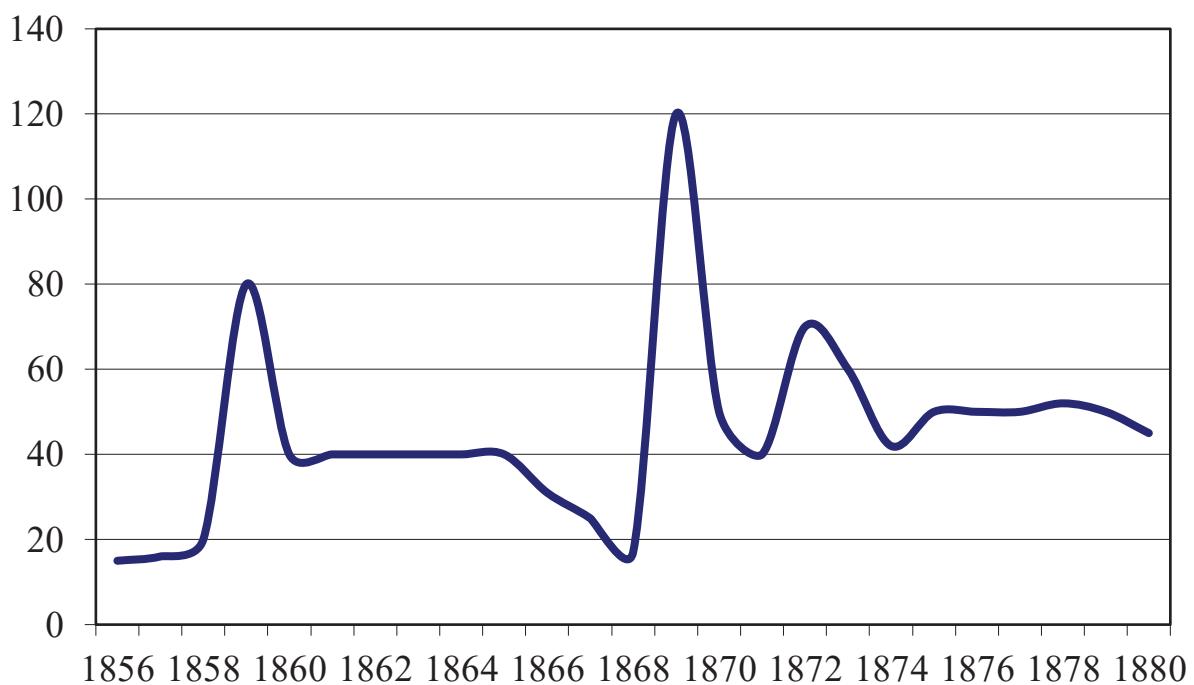
II. Les entreprises protestantes au faîte de leur puissance

Des années 1860 aux années 1880-1890, les entreprises mécanisées ont connu une très forte croissance. Certes, il demeure difficile de la mesurer avec précision à travers les sources publiques. Cependant, elles fournissent quelques indications qui permettent d'en dessiner les contours qui sont parfois précisés à travers des sources privées. Dans les années 1880, grâce à cet essor, les entreprises protestantes dominaient largement la production.

1) Une forte croissance générale

Les industries du jais comme du peigne ont connu un bel élan à partir des années 1860. Toutefois, si l'industrie du jais renoua avec la croissance sous le Second Empire, celle-ci resta heurtée et le nombre d'ouvriers ne dépassa pas les 70. Cette industrie atteint un point bas au cours des années 1850 avec à peine 14 ouvriers et deux établissements lorsque débutait la statistique industrielle. Le jais semblait alors en passe de disparaître en pays d'Olmes quand la tendance se renversa à la fin des années 1850 : l'effectif monta à 80 en 1859. Mais, dès 1860, il retomba à une quarantaine avant de chuter à une quinzaine d'ouvriers en 1868. Puis il rebondit fortement en 1869, année au cours de laquelle Doris Escot, fabricant de jais, établit un nouveau moulin en amont de La-Bastide-sur-l'Hers en 1869³¹⁷⁹ : l'activité atteint alors un sommet à plus de 120 ouvriers et quatre établissements. Mais l'euphorie ne dura gère et, dans la décennie 1870, le nombre d'ouvriers en jais fluctua entre 40 et 70³¹⁸⁰.

Figure 18. Tendance de l'évolution du nombre d'ouvriers en jais de 1856 à 1880



Dans l'industrie du peigne, la croissance fut bien plus forte. En 1860, pour les seuls villages de La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat, la statistique industrielle recensait cinq établissements de fabrication de peignes qui totalisaient 150 ouvriers, soit 30 ouvriers par

³¹⁷⁹ AD Ariège, 7 S 511 ; Procès-verbal de récolelement du moulin à jais de Doris Escot, 4 mars 1871.

³¹⁸⁰ Ces données sont issues de la série 14 M 17 (AD Ariège). Les ruptures paraissent trop marquées pour ne pas être un effet de source. Néanmoins, il faut prendre le fait que, travaillant à la commande, Doris Escot et Édouard Coulon pouvaient embaucher de manière relativement importante en fonction de leurs besoins, ce qui explique en grande partie ces à-coups.

établissement³¹⁸¹. À peine vingt-deux ans plus tard, elle y dénombrait 7 établissements totalisant 720 ouvriers, soit plus de 100 ouvriers par établissement : le nombre d'ouvriers par établissement avait plus que triplé, dépassant désormais la centaine³¹⁸². En décembre 1882, l'enquête sur le travail fournissait des chiffres légèrement différents : 416 ouvriers pour 9 établissements, soit environ 46 ouvriers par établissement³¹⁸³. On serait là dans une croissance bien moindre.

Cependant, cette enquête mêlait de petits, voire très petits fabricants, tel Pierre Dubuisson, aplatisseur de cornes, n'employant que 6 personnes, et de véritables industriels tels Bez Père et Fils déclarant 260 ouvriers. De surcroît, la même année, les chiffres fournis par les autres enquêtes semblent contredire ce tableau et montrent qu'ils sont sous-estimés. Ainsi, alors que le tableau mentionne 91 femmes employées, les « Résultats de l'enquête sur le travail des femmes adultes dans les manufactures »³¹⁸⁴ faisaient état de 225 femmes. Par ailleurs, Albert Coste-Bez, industriel du Peyrat, déclarait employer 150 personnes³¹⁸⁵ – chiffre qui correspond à peu de choses près à la statistique industrielle – quand le tableau n'en mentionnait que 80. On retiendra donc que c'est à la statistique industrielle, malgré toutes les précautions qu'il convient de prendre à son égard, que l'on peut le mieux se fier.

Cette forte croissance des entreprises du peigne est d'autant plus remarquable qu'elle a lieu pendant ce qu'Yves Breton, Albert Broder et Michel Lutfalla nomment la « longue stagnation »³¹⁸⁶ communément appelée la Grande dépression³¹⁸⁷. Toutefois, il convient de noter qu'elle s'inscrit dans un contexte local, celui du textile voisin, où :

Choix raisonné de produits et réforme des techniques de distribution-diffusion permettent au Pays d'Olmes de se développer tout en connaissant une série de crises sérieuses. Face au déclin de Castres et de Mazamet et à la croissance encore modeste de Labastide-Rouairoux, Lavelanet paraît être le seul territoire en croissance significative depuis la seconde moitié du XIX^e siècle.³¹⁸⁸

³¹⁸¹ AD Ariège, 14 M 17/1 ; Situation industrielle du 1^{er} trimestre 1860.

³¹⁸² AD Ariège, 14 M 17/5 ; Situation industrielle du 2^e trimestre 1882.

³¹⁸³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes. Tableau faisant connaître les manufactures et usines situées dans l'arrondissement auxquelles la loi de 1848 est applicable, décembre 1882.

³¹⁸⁴ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Résultats de l'enquête sur le travail des femmes adultes dans les manufactures, 1882.

³¹⁸⁵ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, entreprise « J. Coste-Bez & Courtois », 13 décembre 1884. Albert Coste a complété ce questionnaire. Cependant, on ne sait pas si le chiffre qu'il donne vaut pour son entreprise seule ou bien comprend aussi celle de l'entreprise de son cousin, beau-frère et associé Louis Courtois.

³¹⁸⁶ BRETON Yves, BRODER Albert et LUTFALLA (dir.), *La longue stagnation en France. L'autre grande dépression, 1873-1897*, Paris, Economica, 1997, p. 1.

³¹⁸⁷ Voir, par exemple WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 350.

³¹⁸⁸ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 63.

Cependant, la croissance des entreprises textiles paraît avoir été différentes de celles du peigne. En effet, les entreprises y sont restées de taille relativement modeste durant longtemps tandis que plusieurs – et une encore plus que les autres – entreprises du peigne sont devenues relativement importantes dès les années 1880.

2) Vers la macrocéphalie

Le trait majeur qui se dégage est la forte croissance de trois entreprises : Bez, Courtois et Coste-Bez. Pour la première, Léo Bez écrivait en 1900 : « J'ai pris en mains [l'entreprise] en 1862. J'avais 21 ans associé avec mon père. Nous avons débuté avec 40 ouvriers environ. J'en ai 400 »³¹⁸⁹. À la même époque, l'inspecteur du travail Le Roy notait que la plus importante fabrique employait à elle seule plus de 380 ouvriers³¹⁹⁰. De même, on peut mesurer l'essor de l'entreprise à travers les chiffres des ventes : d'environ 750 000 peignes en 1859 à plus de 5 millions dans les années 1900³¹⁹¹. L'évolution du volume d'affaires de l'entreprise est toute aussi révélatrice : après une croissance modérée d'environ 1,9 % par an entre 1859 et 1867, passant de 93 000 francs à 108 000 francs, il fit un bond dans les 16 années suivantes pour se hisser à un peu plus de 760 000 francs³¹⁹² soit une hausse de 650 % et un taux de croissance annuel d'environ 13 % en 1883. En comparaison, le chiffre d'affaires de toute l'industrie textile en Pays d'Olmes passa de 2,4 millions de francs en 1869³¹⁹³ à 6 millions en 1910³¹⁹⁴, soit une croissance de 150 % en quarante ans³¹⁹⁵. En 1900, la maison Bez faisait un chiffre d'affaires d'environ 800 000 francs³¹⁹⁶.

Certes, l'entreprise Bez était loin derrière l'*Aberdeen Comb Works Limited* (ACWL), la plus importante société de peignes du monde qui, dès les années 1880, produisait déjà 18 millions de peignes. En 1906, ACWL après avoir fusionné avec deux entreprises, employait 1 000 ouvriers dans ses usines écossaises et fabriquait 25 millions de peignes³¹⁹⁷. En revanche,

³¹⁸⁹ AP Bez-de Faucher ; Brouillon d'une « profession de foi » de Léo Bez, 1900.

³¹⁹⁰ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 52.

³¹⁹¹ AP Bez-de Faucher, *La fabrication des peignes...* op. cit., p. 4. L'article mentionne 36 000 grosses de peignes, soit 5 184 000 unités. Par manque de temps, il n'a pas été possible de compter le nombre de peignes vendus en 1883. Cependant, les autres données concernant cette année tendent à montrer que la production avait déjà atteint 4 à 5 millions de peignes dès 1883.

³¹⁹² AP Bez-de Faucher ; Relevés bancaires trimestriels de 1883. Pour établir le chiffre d'affaires, les mouvements au crédit ont été additionnés. On peut émettre des doutes quant à la précision de cette méthode, mais elle a l'avantage de fournir une donnée qui ne doit pas être très éloignée du montant réel.

³¹⁹³ AD Ariège, 14 M 9 ; Rapport de l'ingénieur Mussy, 5 novembre 1869.

³¹⁹⁴ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ...* op. cit., p. 65.

³¹⁹⁵ Certes, on compare ici une seule entreprise à un secteur dans son ensemble. Mais, faute de données plus précises sur la croissance des entreprises textiles, cette comparaison donne une idée de la forte hausse de l'entreprise Bez.

³¹⁹⁶ AP Bez-de Faucher ; Brouillon d'une « profession de foi » de Léo Bez, 1900.

³¹⁹⁷ CRUSE Jen, *The Comb ...* op. cit., p. 183.

à l'échelle nationale, Léo Bez affirmait en 1887 : « Je suis le fabricant de peignes le plus important de France »³¹⁹⁸. En effet, les chiffres de l'entreprise Bez la hissaient au premier rang des fabricants de peignes en France, localisés principalement dans les trois autres aires de production du peigne : Paris, Oyonnax et le territoire d'Ézy-sur-Eure³¹⁹⁹. À titre de comparaison, à Oyonnax, en 1897, « deux fabriques seulement comptaient plus de cinquante ouvriers »³²⁰⁰ et, entre 1905 et 1908, l'ensemble de la production du territoire fluctuait entre 13,5 et 21,5 millions peignes³²⁰¹ : ainsi, à elle seule, l'entreprise Bez faisait entre le tiers et le quart de la production d'Oyonnax. Dans l'Eure, la maison Joannot, une des plus importantes, « employait plus de 160 ouvriers et produisait [...] plus d'un million de peignes an » en 1901³²⁰², loin derrière, donc, la maison Bez.

Si l'on regarde à l'échelle départementale des différentes industries, l'entreprise Bez se situait dans le peloton de tête bien qu'elle ne fut pas la première. En effet, sa croissance fut moindre que celle des hauts fourneaux appaméens dont l'usine était déjà estimée 800 000 francs en 1861. L'année suivante, Jacques Palotte, ingénieur de l'École Centrale, racheta l'usine appaméenne à M. Anduze-Faris (cousin des Acher). En 1867, il constitua une « société anonyme au capital de 5 millions de francs sous le nom de Société Métallurgique de l'Ariège (SMA) »³²⁰³. Désormais, tandis que Jacques Palotte devenait sénateur de la Creuse, l'entreprise changeait d'échelle avec des actionnaires extérieurs au département qui étaient représentés sur place par un directeur des établissements de l'Ariège. « Signe incontestable de réussite, l'usine de Pamiers emploie déjà 120 ouvriers (150 à 200) en 1864, 300 en 1867 »³²⁰⁴ puis 1 520 quinze ans plus tard³²⁰⁵. En 1883, sa production s'élevait à 16 491 tonnes de fers marchands et spéciaux et de 5 890 tonnes d'acières divers »³²⁰⁶. Entre 1882 et 1885, le chiffre d'affaires varia de 8 à 5,5 millions³²⁰⁷. Toutefois, la SMA sortait du lot : en 1906 encore, seuls 200 établissements

³¹⁹⁸ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l'Ariège, 11 janvier 1887.

³¹⁹⁹ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 32-38.

³²⁰⁰ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne ... op. cit.*, p. 40.

³²⁰¹ *Ibid.*, p. 58.

³²⁰² DEGAINE Christine, *Deux destins croisés... op. cit.*, p. 24. La plus grande entreprise, celle d'Albert Feuillant, atteint son maximum en 1938 avec 350 personnes.

³²⁰³ CANTEL AUBE Jean, « L'usine de Pamiers au XIX^e siècle. La sidérurgie ariégeoise entre permanence et innovation » ... art. cit., p. 10.

³²⁰⁴ *Ibid.*, p. 13.

³²⁰⁵ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Lettre du maire de Pamiers au préfet de l'Ariège sur les manufactures et usines auxquelles la loi de 1848 est applicable, 21 mars 1883. Dans le détail, le maire rapporte 1 450 hommes, 50 femmes et 20 enfants.

³²⁰⁶ *Ibid.*, p. 14.

³²⁰⁷ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Rapport de l'ingénieur en chef des mines au préfet de l'Ariège sur la situation de la métallurgie en Ariège, 11 novembre 1884.

dépassaient les mille salariés³²⁰⁸. En 1887, Léo Bez écrivait au préfet de l’Ariège : « Je suis, après les usines métallurgiques, l’industriel le plus important du département (voyez le chiffre de mes impositions), j’occupe un personnel immense »³²⁰⁹. On pourrait hâtivement juger ces propos prétentieux. Cependant, une fois de plus, les chiffres tendent à donner raison à l’auteur de ces lignes. Malgré une stagnation à partir de 1887, en 1906 le chiffre d’affaires de l’entreprise Bez représentait encore 12,5 % de celui de tout le textile en Pays d’Olmes en 1910³²¹⁰. Léo Bez évoquait alors un fonds social de 200 000 francs³²¹¹ alors que celui de l’entreprise Dumons, une des premières dans le textile, n’était que de 30 000 francs. Dans le textile, seule la société Bruneau, avec un capital de 195 000 francs en 1902, avait une mise de fonds s’approchant de celle de la maison Bez³²¹².

Derrière l’entreprise Bez, deux autres entreprises avaient connu une forte croissance mais dans une moindre mesure : Coste-Bez et Courtois qui furent alliés de 1872 aux années 1880³²¹³. Au Peyrat, l’entreprise Coste-Bez passa d’un effectif de 30 ouvriers en 1859³²¹⁴ à au moins 80 en 1882³²¹⁵ puis 200 en 1893³²¹⁶. L’entreprise Courtois, créée en 1864 (mais rattachée à l’entreprise Bez jusqu’en 1870) atteignit les 120 ouvriers en 1901³²¹⁷. Les deux entreprises Coste-Bez et Courtois se situaient donc dans la catégorie des entreprises moyennes et, ensemble, n’atteignaient pas tout à fait la taille de l’entreprise Bez Père & Fils. Ces quelques entreprises, dirigées par des protestants, avaient un poids majeur dans le territoire du peigne.

³²⁰⁸ WORONOFF Denis, *Histoire de l’industrie ... op. cit.*, p. 416.

³²⁰⁹ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l’Ariège, 11 janvier 1887.

³²¹⁰ En 1906, le volume des ventes de l’entreprise était de 700 000 francs (AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la mise en action de la société, « VI. Bilan. Comptes de Profits et Pertes », 1906) tandis que le chiffre d’affaires du textile était de 6 millions de francs en 1910 (MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d’Olmes ... op. cit.*, p. 63).

³²¹¹ Archives privées Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l’entreprise « Bez père & fils », « VI. Bilan. Comptes de Profits et Pertes », 1906. Certes, on peut remettre en cause le chiffre de 200 000 francs évoqué par Léo Bez. Néanmoins, la réalité de l’importance du fonds social ne peut être mise en doute et elle est confirmée par différentes sources. On pourrait aussi élargir la comparaison à la tannerie des beaux-frères et cousins germains de Léo Bez dont le fonds social s’élevait à 120 000 francs en 1880 (AD Ariège, 7 U 845 ; « Casimir Bez et ses fils », tannerie, 1880).

³²¹² MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d’Olmes ... op. cit.*, p. 112. Jean-Michel Minovez précise que, « Toutefois, les Bruneau semblent faire figure d’exception ; tous les autres négociants sont de bien moins grande envergure. »

³²¹³ AD Ariège, 7 U 845 ; « Coste-Bez & Courtois Bez et ses fils », 1872.

³²¹⁴ AD Ariège, 14 M 17/1 ; statistique industrielle trimestrielle, 4^e trimestre 1859.

³²¹⁵ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Résultats de l’enquête sur le travail des femmes adultes dans les manufactures, 1882. Cependant, à la même date, dans un questionnaire, Albert Coste déclarait employer 150 personnes, mais on ne sait pas s’il s’agit des personnes qu’il employait à lui seul ou avec son associé Louis Courtois.

³²¹⁶ AD Ariège, 2 Z 111 ; Rapport du maire de Mirepoix pour l’année 1893.

³²¹⁷ AD Ariège, 2 Z 111 ; Rapport du maréchal des logis Buscail au sujet de la fermeture de deux ateliers servant à la fabrication des peignes, 7 avril 1900.

3) Un faible nombre d'entreprises relativement concentrées

Dans l'ensemble du Pays d'Olmes, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le nombre d'entreprises du peigne était restreint : en fonction des sources, on en compte tout au plus une petite vingtaine. Si l'on se réfère aux statistiques industrielles, le territoire abritait sept fabriques de peignes en 1860³²¹⁸. Puis, à la fin des années 1860, leur nombre crut et atteint la dizaine avec un pic à douze de 1869 à 1873. Il retomba à dix à partir de 1874 puis remonta légèrement – entre 12 et 14 – à partir des années 1880 jusqu'en 1887³²¹⁹. Ces mêmes statistiques comptaient jusqu'à 1157 ouvriers à ce moment-là³²²⁰. Cependant, en Pays d'Olmes comme dans les autres territoires, le problème des statistiques industrielles est qu'elles répertorient davantage les établissements au sens matériel du terme – c'est-à-dire les usines et les ateliers – que les entreprises. Cette source peut être complétée avec l'enquête sur le travail de 1882-1883 qui recense 16 établissements en Ariège et quatre dans l'Aude³²²¹. Dans tous les cas, il se dégage un trait caractéristique majeur du territoire : un faible nombre d'entreprises. En effet, une dizaine d'entreprises tout au plus s'est mécanisée au milieu du XIX^e siècle. La plupart des fabricants qui n'ont pas suivi ce mouvement ont soit cessé cette activité – tels les descendants des frères Coste à La-Bastide-sur-l'Hers – soit ont été employés par d'autres – tel Villecton Boubila devenu ouvrier puis contremaître³²²².

Cette structure est fort différente de celle de l'Ain. Contrairement au Pays d'Olmes, le nombre d'entreprises était beaucoup plus important mais il alla en décroissant. En effet, la statistique industrielle rapporte 80 établissements pour 2 000 ouvriers à Oyonnax et Nantua en 1867³²²³, puis 60-70 fabricants dans la seule ville d'Oyonnax qui comptait 1 500 à 2 500

³²¹⁸ AD Ariège, 14 M 17/1 ; statistique industrielle trimestrielle, 1^{er} trimestre 1860 ; AD Aude, 9 M 12 ; statistique industrielle trimestrielle, 1^{er} trimestre 1860. Toute la difficulté repose ici dans le fait que les statistiques industrielles trimestrielles ne sont pas tenues de la même manière dans l'Ariège et dans l'Aude.

³²¹⁹ AD Ariège, 14 M 17/2 à 14 AD Ariège, 14 M 17/4. Les statistiques audoises sont lacunaires : de 1866 à 1870 (AD Aude, 9 M 14), elles ne mentionnent plus le peigne. Puis en 1872, le peigne est indistinct des autres industries (AN, F 12, 4484 ; statistique industrielle trimestrielle, 2^e trimestre 1872). Il faut attendre 1875 pour qu'un établissement soit à nouveau signalé à Rivel, mais aucun à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (AN, F 12, 4484 ; statistique industrielle trimestrielle, 3^e trimestre) tandis que la statistique de l'année suivante rapporte 3 établissements mais aucun à Rivel (sans doute les deux villages étaient-ils mêlés) ; autant dire qu'il serait vain de vouloir établir une représentation graphique de l'évolution du nombre d'établissements dans le territoire.

³²²⁰ Cet apogée est atteint en 1884.

³²²¹ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Résultats de l'enquête sur le travail des femmes adultes dans les manufactures, 1882. AD Aude, 10 M 9 ; Liste des manufactures et usines auxquelles la loi du 9 septembre 1848 est applicable, 6 août 1883.

³²²² Villecton Boubila était fabricant de peignes à son mariage en 1839 puis ouvrier en peignes au mariage de sa fille en 1862 (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2841 ; Mariage d'Auguste Gleyzes et d'Aimée-Marie-Malvina Boubila, 28 janvier 1862, vue 134), peignier au mariage de son fils aîné (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 2846 ; Mariage de Pierre-Hippolyte Boubila et Françoise-Alina Grilhé, 15 mai 1869, vue 84 ; Pierre-Hippolyte Boubila était lui-même contremaître) puis contremaître au mariage de son fils cadet (AD Ariège, 1 NUM, 4 E217 ; Mariage de Firmin-Siméon Boubila et Marie-Zénobie Bonneric, 14 septembre 1872, vue 154).

³²²³ AN, F 12, 4478/A ; Statistique industrielle de l'Ain, 2^e trimestre 1867.

ouvriers dans la décennie suivante et 50 « maîtres ou fabricants » pour l'ensemble du département de l'Ain et ses 1300 ouvriers au début des années 1880³²²⁴. Le nombre moyen d'ouvriers rapporté au nombre de fabricants était donc de 25-30 dans l'Ain, tandis qu'en Pays d'Olmes, il est passé d'une cinquantaine au début des années 1860 à un peu plus de 80 – et même presque une centaine pour la partie ariégeoise du territoire - vingt ans plus tard³²²⁵.

Quelles que soient les réserves que l'on puisse émettre quant aux sources statistiques du temps, il apparaît clairement que le nombre d'ouvriers par chaque entreprise du peigne du Pays d'Olmes était bien plus élevé – deux à trois fois – que dans l'Ain. Ce phénomène de concentration caractérise l'industrialisation de la France dans la seconde moitié du XIX^e siècle³²²⁶. Toutefois, en Pays d'Olmes, il apparaît relativement bien plus fort que ce que l'on peut observer dans de nombreux secteurs, à l'exception de la chimie et de la métallurgie³²²⁷. Ce contraste est d'autant plus fort avec les industries produisant des articles de mode et des articles de Paris comme le peigne. Ainsi, dans la ganterie, que ce soit en ville ou à la campagne, les établissements demeurent très majoritairement de petite taille : Perrin, qui emploie dans l'Isère plus de 4 000 personnes à la veille de la Première Guerre mondiale, fait figure d'exception³²²⁸. Dans l'industrie textile du Pays d'Olmes, « la presque totalité des entreprises a un effectif inférieur à 100 ouvriers ; en 1906, sur 43 établissements recensés, 38 n'atteignent pas un effectif de 50 ; seuls quatre dépassent les 100 : Escolier-Diant (172 ouvriers) et Dumons frères (120 ouvriers) à Lavelanet, Fonquernie (152 ouvriers) et Ricalens (281 ouvriers) à Laroque-d'Olmes. L'effectif moyen n'atteint pas 33 ouvriers par entreprise »³²²⁹, soit deux à trois moins que dans le peigne où la concentration est liée à la domination d'un patronat protestant restreint.

4) La domination d'un patronat protestant

Comme à la fin du XVIII^e siècle, le Pays d'Olmes a compté à nouveau presque 1 200 ouvriers du peigne dans les années 1880, signe d'un fort dynamisme économique. Cependant, l'entrepreneuriat n'était plus le même. Tandis que tout au long du XVIII^e siècle, quelques

³²²⁴ AN, F 12, 4479/A ; Statistique industrielle de l'Ain, 1871-1885.

³²²⁵ Ces moyennes sont établies à partir des statistiques industrielles trimestrielles : en 1860, elles recensaient 380 ouvriers pour 7 établissements puis jusqu'à 1157 ouvriers pour 14 établissements en 1884. En Ariège, la statistique recensait 11 établissements pour 1079 ouvriers, soit une moyenne de 98,01 ouvriers par établissement.

³²²⁶ VERLEY Patrick, *Nouvelle Histoire économique de la France contemporaine, tome 2. L'industrialisation 1830-1914*, Paris, La Découverte, 1989, p. 93-96.

³²²⁷ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 66.

³²²⁸ OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale ... op. cit.*, p. 142.

³²²⁹ MINOVEZ Jean-Michel, « Naissance d'une aire de spécialisation productive : le territoire de la laine ariégeoise », in DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie ... op. cit.*, p. 46.

familles de Sainte-Colombe dominaient largement, dans le peigne, le pouvoir économique a changé de mains au cours du XIX^e siècle. En effet, face aux difficultés du jais et du peigne, les Acher et les Viviès ont préféré abandonner ces industries au profit de la rente foncière, de la carrière politique ou bien encore de l'industrie textile. En revanche, quelques familles d'entrepreneurs protestants qui, jusqu'à la Révolution, occupaient une position subalterne, ont vu accroître leur puissance.

Quatre familles protestantes, toutes apparentées et alliées, se sont largement imposées au sein du patronat du peigne des années 1860 à la Première Guerre mondiale : les Bez, Courtois, Coste-Bez et Corneil³²³⁰. Des années 1880 à 1914, ils ont employé la majorité des 1 000 à 1 200 travailleurs du peigne³²³¹ : Léo Bez entre 300 et 400, Albert Coste-Bez entre 100 et 200 et Louis Courtois entre 100 et 150 et, loin derrière eux, Aimé Corneil entre 25 et 30. Les trois premiers faisaient travailler entre 500 et 750 personnes environ au faîte de leur puissance. Autrement dit, trois patrons – cousins et beaux-frères pour deux d'entre eux (Louis Courtois a épousé la sœur d'Albert Coste en 1863) – contrôlaient entre la moitié et les deux tiers de la main-d'œuvre³²³². Cette configuration n'est pas sans faire penser au centre industriel de Mazamet où les dirigeants des principales entreprises étaient à plus de 80 % protestants en 1851³²³³. À l'instar des fabricants du Pays d'Olmes, « Les bourgeois protestants mazamétains avaient déjà des ancêtres artisans et marchands bien avant la fin du XVII^e siècle »³²³⁴. Cependant, plusieurs éléments importants différencient les deux patronats. Tout d'abord, tandis qu'à Mazamet, les protestants dominaient l'industrie dès le XVIII^e siècle³²³⁵, la prise de contrôle sur la fabrication de peignes par les protestants était beaucoup plus récente en Ariège. Ensuite, alors que le groupe de grands manufacturiers mazamétains était composé de

³²³⁰ Noms de ces patrons : Jean-Paul Bez (1811-1894) et son fils Léo (1842-1915), Émile Courtois (1815-1867), son fils Louis (1841-1929) et son fils Fernand (1864-1956), Jean Coste-Bez (1808-1879) et son fils Albert Coste-Bez (1849-1919), Jason Corneil (1810-1872) puis son fils Aimé (1853- après 1915).

³²³¹ On se contentera ici de fourchettes car il serait vain de vouloir donner des chiffres trop précis. En effet, ceux-ci fluctuaient à la fois au gré des saisons (en lien avec la pluriactivité) et des années (en fonction de la conjoncture).

³²³² Pour leur part, au cours des années 1860-1870, les Coulon – Frédéric puis son fils Rousseau – ont connu une stagnation de leur activité qu'ils ont arrêtée vers 1880 (AD Ariège, 15 M 2/2 ; Résultats de l'enquête sur le travail des femmes adultes dans les manufactures, 1882. Les Coulon ne sont plus mentionnés dans cette enquête, mais ils semblent avoir continué quelques temps comme fabricants de jais).

³²³³ CAZALS Rémy, « Dix mille âmes, trente proscrits. Une petite ville industrielle en 1851 », in APRILE Sylvie, BAYON Nathalie, CLAVIER Laurent, HINCKER Louis, MAYAUD Jean-Luc (dir.), *Comment meurt une République ? Autour du 2 Décembre*, Paris, Éditions Créaphis, 2004, p. 319-320.

³²³⁴ CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, p. 61. Rappelons que Léo Bez, Louis Courtois et Albert Coste-Bez avaient tous les trois pour ancêtres Michel Cailhau, maître jayeteur, et Archimbaud Flassa, marchand qui contrôlait plusieurs moulins à jais de La-Bastide-de-Congoust et du Peyrat au tournant des XVI^e et XVII^e siècles.

³²³⁵ *Ibid.*, p. 59.

16 calvinistes en 1851, celui du Pays d'Olmes se limitait à un noyau bien plus restreint de trois personnes qui avaient concentré l'essentiel de la croissance.

En dehors de ce trio d'entrepreneurs, très peu d'entreprises avaient réussi à connaître une certaine expansion. Parmi elles, à Léran, l'entreprise Alizet connut un assez fort accroissement : son nombre d'employés fluctua entre 50 et 60 dans les années 1860³²³⁶ puis monta à 90 en 1880³²³⁷ et atteint peut-être un apogée à 160 entre 1882 et 1884³²³⁸. Mais l'entreprise fit faillite en 1886 : son actif était alors estimé à 217 000 francs si l'on excepte les propriétés extérieures à l'usine³²³⁹. À partir du dernier trimestre 1882, la statistique industrielle mentionne à Bélesta un établissement employant 72 personnes dont une partie dans une « usine de construction récente »³²⁴⁰, puis, au trimestre suivant, elle signale qu'une autre usine est créée à Vilhac et les deux occupent ensemble 107 personnes³²⁴¹. Cependant, celle de Vilhac disparaît de la statistique dès l'automne 1885. Or, on sait qu'il existait au moins deux entreprises – Azéma frères et Bigou – à Campredon sur la commune de Vilhac, mais la statistique industrielle n'indique pas leur taille. Il faut attendre un rapport sur une grève en 1900 pour apprendre que Lucien Bigou employait alors 40 personnes dans son atelier³²⁴². À Sainte-Colombe-sur-l'Hers et Rivel, l'enquête sur le travail de 1883 note que les deux communes abritaient quatre établissements du peigne faisant travailler 95 personnes³²⁴³, au reste, fort probablement de petite taille avec une moyenne approchant les 24 employés par établissement. Tous les autres entreprises – environ une dizaine – étaient de très petite taille avec moins de 10 employés.

³²³⁶ Les statistiques industrielles signalent à Léran un établissement employant 60 personnes de 1860 à 1861, puis trois établissements avec un effectif variant de 120 à 180 personnes (AD Ariège, 14 M 17/2 ; statistique industrielle trimestrielle, 1860-1866) jusqu'au 1^{er} trimestre 1867 où, à nouveau, un seul établissement est rapporté avec 48 ouvriers. Mais, dès le trimestre suivant, la statistique note 3 établissements avec 60 ouvriers (AD Ariège, 14 M 17/3 ; statistique industrielle trimestrielle, 1867-1869).

³²³⁷ AD Ariège, 14 M 17/5 ; statistique industrielle trimestrielle, 2^e trimestre 1880.

³²³⁸ L'enquête sur le travail mentionne 78 ouvriers en 1882 (AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes, 1882). Néanmoins, la statistique industrielle rapporte 180 ouvriers pour deux établissements à Léran du 1^{er} trimestre 1881 au 2^e trimestre 1882 à partir duquel elle rapporte 160 ouvriers à Léran pour un seul établissement jusqu'en 1884 puis une baisse à 130 à partir de 1885 (AD Ariège, 14 M 17/5 ; statistique industrielle trimestrielle, 1881-1887).

³²³⁹ AD Ariège, 7 U 855 ; Faillite « Alizet », bilan, 26 mai 1886.

³²⁴⁰ AD Ariège, 14 M 17/5 ; statistique industrielle trimestrielle, 4^e trimestre 1882.

³²⁴¹ AD Ariège, 14 M 17/5 ; statistique industrielle trimestrielle, 1^{er} trimestre 1883. Ces établissements atteignent un maximum d'employés avec 175 à 190 ouvriers entre le 1^{er} semestre 1884 et le 3^e trimestre 1885. Dès l'année suivante, il ne reste plus qu'un établissement avec une centaine d'employés. Cependant, comme le signale l'auteur de la statistique au 3^e trimestre 1883, la majorité des employés de cet établissement travaillent à domicile.

³²⁴² AD Ariège, 2 Z 111 ; Rapport du maréchal des logis Buscail au sujet de la fermeture de deux ateliers servant à la fabrication des peignes, 7 avril 1900.

³²⁴³ AD Aude, 10 M 9 ; Liste des manufactures et usines auxquelles la loi du 9 septembre 1848 est applicable, 6 août 1883. Malheureusement, dans l'Aude, la liste de donne pas le détail des établissements mais en mentionne quatre employant 95 ouvriers.

Finalement, de 1860 à 1900, une structure dualiste s'est dégagée dans les entreprises en Pays d'Olmes : d'un côté un groupe très restreint d'entrepreneurs, qui contrôlait l'essentiel de la production, d'un autre côté – à l'exception des Alizet – un petit groupe d'entreprises de faible taille. Comme dans la draperie elbeuvienne, cette structure a amené le territoire à perdre une partie de sa cohésion³²⁴⁴. Un entrepreneur étant en grande partie presque à lui seul à l'origine de la forte croissance du territoire durant cette période.

III. *Léo Bez à la tête d'un changement de système*

Léo Bez, seul des trois fils de Jean-Paul Bez à avoir atteint l'âge adulte³²⁴⁵, joua un grand rôle dans la montée en puissance du territoire du peigne dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Son apprentissage très concret des affaires contribua à faire de lui un industriel rompu au négoce. Tenace, il visait l'augmentation du chiffre d'affaires par le commerce de tous les produits liés au peigne et, en particulier, les matières premières achetées en gros et donc à meilleurs prix. Enfin, en désaccord avec le reste de sa famille, il ne se contenta pas de produire en réponse aux demandes des clients comme on le faisait traditionnellement, mais accrut ses capacités productives afin de pouvoir devancer les demandes.

1) La formation pratique d'un entrepreneur hors-pair.

Né en 1842, Léo Bez était issu du croisement de lignées de marchands, de jayeteurs, de bouchers et de peigniers spécialisés dans la corne à la fin du XVIII^e siècle. Il avait trois ans lorsque son père et deux de ses oncles furent parmi les premiers à mécaniser le travail du peigne. Il fut ensuite envoyé en pension au collège protestant de Castres jusqu'à l'âge de quatorze ans³²⁴⁶. Puis, rentré à La-Bastide-sur-l'Hers, son père l'associa à la direction de l'entreprise. Au printemps 1859, à peine âgé de 17 ans, Léo Bez rédigeait ses premières lettres commerciales et occupait cette fonction de direction aux côtés de son père et de ses oncles³²⁴⁷.

³²⁴⁴ On retrouve ici une structure dualiste entre grandes entreprises et petites entreprises proche – toutes proportions gardées – de celle de la draperie elbeuvienne qui, « du fait de la présence de grandes entreprises dont le poids relatif n'a cessé de se renforcer, [...] était caractérisée par une structure dualiste qui a contribué à en affaiblir la cohésion interne et, dans la phase de déclin, a paralysé toute riposte collective ». DAUMAS Jean-Claude, « La draperie elbeuvienne à l'époque contemporaine (1870-1975) : territoire, structures des entreprises et coordination de la production », in ECK Jean-François et LESCURE Michel, *Villes et districts ... op. cit.*, p. 320.

³²⁴⁵ Son ainé est mort à dix ans en 1849 et son cadet décéda lors de la grande vague de choléra à deux ans en 1856.

³²⁴⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre du directeur du collège de Castres à Jean-Paul Bez, 4 juin 1856.

³²⁴⁷ AP Bez-de Faucher, Registres de copies de lettres ; Copie de lettre de Léo Bez à Jean Dailloux, négociant à Gannat, 7 mai 1859, f° 254. Une proportion relativement importante des 200 lettres suivantes sont signées de sa main.

En novembre 1860, Léo Bez partait pour la capitale travailler chez M. Volla, négociant d'origine suisse installé à Paris, spécialisé dans le peigne³²⁴⁸. À cette occasion, Jean-Paul Bez achetait à son fils « deux habillements complets »³²⁴⁹ d'une valeur de 200 francs et lui donnait 300 francs en espèces. La correspondance de Jean-Paul Bez à son fils nous fournit de précieux renseignements sur le séjour de Léo Bez à Paris. D'après son père, son employeur était assez rude. En effet, en janvier 1863, il lui écrivait : « Je suis bien aise que tu te trouves bien au service d'un patron aussi bon exploiteur que le tien pour moy je ny resterai pas une heure. Tache d'éviter les humidités qui provoquent à la fois des maladies serieuses ou incurables et je serais bien malheureux de te voir sacrifier ta santé et ta jeunesse au service d'un patron qui n'est pas digne d'un bon employé. »³²⁵⁰.

Léo Bez ne se contenta pas de travailler pour un négociant, mais commença à négocier pour son compte des pointes de corne. En à peine plus de deux ans, son père lui fit expédier une vingtaine de tonnes de pointes de cornes pour une montant total de plus de 9 000 francs dont le tableau ci-contre nous montre le détail³²⁵¹. Son père lui vendait les pointes à prix coûtant³²⁵², ce qui permettait à Léo Bez d'obtenir des marges bénéficiaires probablement assez importantes et avoisinant peut-être les 14-16 %. C'est en tout cas ce que tendent à montrer les calculs qu'il notait sur ces factures³²⁵³. En sus de son travail chez M. Volla, Léo Bez dut apprendre à gérer

³²⁴⁸ Deux frères Volla étaient alors installés à Paris, l'un, Alexandre-Étienne, se déclarait fabricant de peignes lors de son mariage avec la cousine de Léo Bez, Zénaïde Coste (nièce de Jean-Coste-Bez) (AM Peyrat ; Mariage d'Alexandre-Étienne Volla et Louise-Marguerite Zénaïde, 21 novembre 1862), l'autre, Charles, était associé avec son cousin comme négociant possédant une boutique spécialisée dans la vente de peignes et bijouteries (AP Bez-de Faucher, correspondance passive de l'entreprise « Bez Père & Fils & Courtois », diverses lettres de « Courtois & Albarin, cousins », 1867). Si la documentation ne précise pas chez lequel des deux frères Léo Bez travaillait, elle tend à suggérer qu'il était au service des deux cousins négociants et non du fabricant de peigne. En effet, lorsque Jean-Paul Bez relate la venue d'Alexandre Volla à La-Bastide-sur-l'Hers en vue de l'arrangement de son mariage avec Zénaïde Coste, il ne l'évoque absolument pas comme le patron de son fils (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo, 16 septembre 1862). Autre indice, le 12 janvier 1863, Jean-Paul Bez écrivait à son fils « Tache de voir M^r Volla pour qu'il nous adresse ½ cuir de buffle pour poncer », ce qui suggère qu'il ne travaillait pas chez lui.

³²⁴⁹ AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; « Mr Léo Bez Mon fils Doit », 1^{er} novembre 1860.

³²⁵⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo, 23 janvier 1863.

³²⁵¹ AP Bez-de Faucher, livre de comptes divers de Jean-Paul Bez ; « Mr Léo Bez Mon fils Doit ». Il ne s'agit pas du chiffre des ventes de Léo Bez mais bien de ce qu'il a acheté à son fils. Il est difficile de dire exactement la quantité de pointes de corne car le livre de comptes de Jean-Paul Bez ne l'indique pas. En revanche, ses lettres à son fils fournissent quelques factures détaillant la qualité et le poids des pointes de corne. Ainsi, la facture du 25 avril 1862 se montant à 840,92 francs (Jean-Paul Bez a écrit dans sa lettre 850,44 francs et 840,92 francs dans son livre de comptes) était pour « 183 kilos pointes de pays à 28 les % » et « 1609 id. Brésil à les % kilos 48 », soit environ 1,8 tonne.

³²⁵² AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo, 18 février 1863.

³²⁵³ Léo Bez notait ainsi sur la facture du 25 avril 1862 (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo, 25 avril 1862) : 850,44 (montant de la facture) + 125 (visiblement les frais de transport additionnelles) = 975,44 (prix de revient), puis 1126,37 (prix de vente final) – 975,44 (prix de revient) = 150,80 (bénéfices) ; soit une marge bénéficiaire de 13,39 %. Sur la facture du 16 septembre 1862 (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo, 25 avril 1862) s'élevant à 668,26 francs, il semble aussi avoir calculé le prix de revient (668,26

les fluctuations des cours des matières premières et de la demande pour arriver à vendre. Ainsi, dans sa première lettre à ce sujet, son père lui écrivait :

<i>Tableau 23. Achat de pointes de cornes de Léo Bez à son père</i>	
Date	Achat
9 janvier 1861	723,84
29 janvier 1861	48
25 avril 1861	840,92
1 ^{er} juin 1861	795,9
18 juin 1861	631,2
19 août 1861	655,95
3 octobre 1861	428,52
Total annuel en 1861	4 124,33
1 ^{er} janvier 1862	Non indiqué
1 ^{er} mars 1862	420
1 ^{er} avril 1862	454,6
4 avril 1862	1109,6
1 ^{er} juillet 1862	495
16 septembre 1862	668
5 décembre 1862	520
Total annuel en 1862	3667,2
11 janvier 1863	378
31 janvier 1863	229
31 janvier 1863	75
26 février 1863	705,6
Total annuel en 1863	1 387
	9178,53

Je considère comme nulles les moyens indiqués par ta lettre et relatifs aux pointes. Il existe ici une grande fermentation sur cest article, Mr Coste Bez en achète, ainsi que Mr Jason, Mr Coulon ma assuré qu'ils les vendaient f55 et les à demander à divers petits à f.52. Les cathalans on payé les [pointes de corne du] pays jusqu'à f 50 sans choix, ainsi je ne vois pas moyen de ten procurer, si tu ne provoques une hausse assez prononcée, ns. même ns. pouvons te les vendre f 55 et si tu ne peux arriver à ce chiffre on préférera les vendre à d'autres.³²⁵⁴

Léo Bez dût donc s'efforcer de trouver des acheteurs plus chers s'imposer en tant qu'intermédiaire supplémentaire auprès de son père et de ses oncles. C'est ce qu'il semble avoir fait avec beaucoup d'énergie. Cette formation pratique a très probablement contribué à lui donner à la fois le goût du risque et le sens des affaires. En cela, il se différenciait de ses cousins : « Louis Courtois, fit des études au lycée de Rochefort »³²⁵⁵, en Charente-Maritime et Albert Coste fut « reçu bachelier à la faculté de Toulouse »³²⁵⁶. Évidemment, il serait trop sommaire de voir dans cet apprentissage sur le terrain l'explication de la réussite de Léo Bez ; néanmoins, il importe de considérer son rôle dans la pugnacité commerciale dont Léo Bez a fait preuve sa vie durant.

2) Aimer le risque, négocier pour faire du chiffre et devenir le premier
Léo Bez revint définitivement à La-Bastide-sur-l'Hers en 1863 pour travailler dans l'entreprise familiale. Il fut d'abord associé aux côtés de ses oncles, de son père et de son cousin

+ 103,50) puis le bénéfice après avoir additionné ses ventes en deux lots ($615,44 + 306,44 = 922,88$) : 922,88 (les chiffres après la virgule sont rayés) – 771 = 151 ; soit une marge bénéficiaire de 16,37 %.

³²⁵⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo, 5 janvier 1861. À cette date, Jean-Paul Bez vendait à son fils les pointes de corne du Brésil à 50 francs les 100 kg et 30 francs les 100 kg celles dites du pays.

³²⁵⁵ AP Coste-Berthomieu ; Lettre de Maurice Bez (petit-fils de Louis Courtois) à monsieur le pasteur Paul Romane, Toulouse, 19 mars 1970.

³²⁵⁶ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France.

Louis Courtois, occupa de plus en plus de place au sein de l'entreprise jusqu'à la diriger d'abord en duo avec son père à partir de 1871 puis, rapidement, seul. Son activité entrepreneuriale est marquée par un très fort accroissement des achats de matières premières et de revente des produits bruts. Léo Bez cherchait d'une part à accroître son volume d'affaires afin de se placer en position de force sur les marchés internationaux et, d'autre part, à faire des bénéfices à la fois directement sur les matières premières et sur ce que l'on appelle aujourd'hui les co-produits, principalement les pointes et la poudre de corne.

Le profit amène indubitablement à se poser la question de ses modalités : « d'où viennent les profits ? Comment telle entreprise parvient-elle à dégager des profits ? Quels sont ses avantages compétitifs ? »³²⁵⁷. Comme celles d'autres négociants, les archives Bez-de Faucher regorgent de « petits feuillets pliés, repliés, sur lesquels sont notées des séries de chiffres et de nombres incompréhensibles »³²⁵⁸. Parfois, lorsque ces chiffres sont écrits au bas d'une correspondance commerciale, ils prennent tout leur sens et donnent à voir les calculs de leurs auteurs. C'est ainsi que l'on peut suivre les espoirs de bénéfice de Léo Bez lors de l'achat et de la revente de matières premières. Au mois d'avril 1867, alors que les affaires étaient maussades, Armand Coulon, correspondant et importateur de cornes d'Argentine, remettait facture à l'entreprise « Bez Père & Fils & Courtois » d'un lot de 30 000 cornes qu'il disait être « du poids de 48 à 50 Kil les 104 »³²⁵⁹. Jean-Paul Bez et son neveu Louis Courtois étaient d'avis de refuser cette facture car comme ils l'expliquaient à Léo Bez : « tu sais bien que nous n'avons pas besoin d'acheter car le pays est grandement pourvu et on offre c'est article à des conditions très avantageuses [...] notre santé n'étant pas des meilleurs, il nous est permis d'agir en petit philosophe »³²⁶⁰. Mais Léo Bez était d'un tout autre avis. Il écrivait à son père et son cousin :

Je ne suis pas d'avis que vous laissiez retourner la traite Coulon. Ça n'a pas du reste été convenu voyez ma lettre de X^{bre} et puis on peut avoir de l'avenir avec ce genre d'affaires que la corne ne vous épouvante pas. Coupez desuite tous les bouts de la vache et attendez mon retour pour faire des expéditions de pointes. quand au bœuf le léger et le noir Thiers demande cet article qu'il paye plus cher que la corne blanche.³²⁶¹

³²⁵⁷ CORTAT Alain et OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le profit dans les PME ... op. cit.*, p. 11.

³²⁵⁸ VABRE Sylvie, *Le sacre du Roquefort ; l'émergence d'une industrie agro-alimentaire*, Rennes, PUR, 2012, p. 32.

³²⁵⁹ AP Bez-de Faucher ; Facture d'Armand Coulon, Buenos Ayres, 10 mars 1867, mais classée dans le mois de juin 1867 de la correspondance de l'entreprise. On peut voir ici la difficulté engendrée par le comptage du poids aux 104 qui rendait l'information moins lisible.

³²⁶⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean Paul Bez à Léo Bez, La-Bastide-sur-l'Hers, 27 avril 1867.

³²⁶¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à Jean Paul Bez et Louis Courtois, Paris, 25 avril 1867.

Document
2. Calculs
de Léo Bez
sur des
bénéfices
escomptés
par la
revente de
cornes

30 000

31

3000

90000

93000

On lit ici les espoirs que Léo Bez plaçait tout autant dans le négoce de la matière première que dans la vente des peignes. En désaccord avec son père et son cousin, il prit donc l'affaire en main. La facture d'Armand Coulon porte le montant de 6 139 francs, soit 20,46 francs les 100 cornes. Le lot était composé de trois qualités différentes : 26 000 cornes de bœuf (*saladero*) de choix, 3 600 cornes de bœuf éboutées et 400 cornes de vache. Léo Bez nota au bas de la facture le prix de revente espéré en multipliant par 1,5 le prix de revient : 31 est le prix unitaire en centimes et 9 300 francs la somme espérée à la revente.³²⁶²

Le 22 juin, Leuger & Hollmann, les négociants-transitaires de Bordeaux chargés de la réception de la marchandise, faisaient part de leur inquiétude au moment du débarquement :

Jusqu'à présent nous n'avons aperçu qu'une 50e de ces cornes, il ne nous est donc pas possible de vous parler de la qualité.

A la distance ou nous sommes il faut prévenir les choses, que devrions nous faire de ce grenier si contre votre attente il était composé de cornes uniformes et ne pesant que 40 K environ en raie, ainsi que M. Coulon en a reçu l'année dernière plusieurs. Un triage devient alors fort difficile, très onéreux car c'est à peine si on peut réunir un dizième ou un quinzième de marchandise convenable.

Ce que nous disons est pleinement gratuit puisque nous n'avons pas vu vos cornes et que votre correspondant vous annonce qu'elles ont un bon poids.³²⁶³

Deux jours plus tard, leurs propos se voulaient rassurants tout en apportant des nuances sur ce que Léo Bez pouvait tirer de ce lot. « Ces cornes sont fraîches, de bonne nature et présentent un bon choix, cependant nous ne pensons pas qu'elles pèsent plus de 40 à 42 Kos »³²⁶⁴. Heureusement pour l'entreprise « Bez Père & Fils & Courtois », ils se trompaient légèrement et, finalement, après le tri, ils trouvaient un poids moyen de 45 kg les 100 cornes. Toutefois, ils indiquaient aussi que « le total est de 29 342 cornes au lieu de 30 000 environ annoncées par votre correspondant, le capitaine ne répondant pas du nombre nous n'avons rien à réclamer ». Par ailleurs, « 1 000 à 1 500 cornes qui étaient au fond du navire avaient souffert de l'humidité, mais l'ensemble est très bien et nous pensons que vos acheteurs seront satisfaits »³²⁶⁵.

³²⁶² Dans son calcul, Léo Bez multiplie les 30 000 cornes par le prix en centimes, 31, et obtient 93 000 ; il a donc ôté un zéro sans que l'on sache pour quelle raison.

³²⁶³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Leuger & Hollmann à « Bez Père & Fils & Courtois », Bordeaux, 22 juin 1867.

³²⁶⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Leuger & Hollmann à « Bez Père & Fils & Courtois », Bordeaux, 24 juin 1867.

³²⁶⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Leuger & Hollmann à « Bez Père & Fils & Courtois », Bordeaux, 30 juin 1867.

Document 3.
Calculs de Léo Bez
notés sur une
facture du 30 juin
1867

21900	2392
29	50
197100	1196
<u>43800</u>	
6351	
Total : 7 547 francs et	
542 cornes de reste	

Les calculs de revente sont donc revus. Entre-temps, il semble que Léo Bez ait conclu avec deux acheteurs différents : M. Dupuis de Paris auquel il revendait 21 900 cornes et MM. Chatelet & Cornet de Thiers auxquels il revendait 6 900 cornes dans un second lot mesuré en poids et non en quantité de cornes³²⁶⁶. Il lui restait 542 cornes de bœufs. Les deux lots se distinguaient par leur qualité : le premier contenait les plus belles cornes pesant environ 498 grammes pièce et destinées au marché parisien, tandis que le second était composé de cornes plus légères pesant seulement 347 grammes et destinées à la coutellerie car, d'après Léo Bez, pour le « bœuf le léger et le noir Thiers demande cet article qu'il paye plus cher que la corne blanche »³²⁶⁷ (qui est normalement celle qui a le plus de valeur). Le prix de vente espéré n'était plus que de 7 547 francs³²⁶⁸ au lieu des 9 300 francs notés plus haut : la désillusion devait déjà être forte. Sachant que MM. Leuger & Hollmann ont facturé le transbordement (y compris le transport jusqu'à Paris) 1 304,90 francs, le bénéfice escompté se réduisait alors à 102,75 francs et 542 cornes soit une marge de 3,49%³²⁶⁹.

Jusque-là, l'affaire s'annonçait encore bien. Malheureusement pour Léo Bez, la suite ne s'est pas passée comme prévu. Ayant reçu la facture, M. Dupuis répondit : « les cornes comptées et recomptées, ont donné 21.670 cornes au lieu de 21.900 facturées. L'ouverture des wagons a eu lieu en ma présence, mon fils & moi n'avons pas quitté, & les deux opérations ont donné même compte [...] 230 cornes en moins, perte 64 fs qu'en bonne conscience je ne dois pas supporter »³²⁷⁰. Escompte³²⁷¹ et rabais déduits, il ne paya finalement que 5 848,40 francs.

³²⁶⁶ AP Bez-de Faucher ; Facture de Leuger & Hollmann à « Bez Père & Fils & Courtois », Bordeaux, 29 juin 1867.

³²⁶⁷ AP Bez-Faucher ; Lettre de Léo Bez à Jean Paul Bez et Louis Courtois, Paris, 25 avril 1867.

³²⁶⁸ Dans le détail :

- pour le premier lot, vendu à la quantité de corne, le calcul du prix de vente est une multiplication en ligne aussi : 21 900 multiplié par 29 (le prix unitaire à la corne exprimé en centimes), d'abord 21900 multiplié par 9 = 197100, puis 21900 multiplié par 2 = 43800, Léo Bez effectue une addition en colonnes et obtient 635100 (centimes), donc 6351 francs. Ici, Léo Bez ne supprime les zéros que pour le résultat.

- pour le lot vendu à la quantité de corne, 2392 est le poids exprimé en kilogrammes pour les 6 900 cornes. Il vend le lot à 50 francs les 100 kilogrammes et obtient donc 1196 francs. Dans ce lot, les cornes sont d'un poids relativement faible de 347 grammes environ (ce sont les plus mauvaises), c'est ce qui explique leur bas prix de 17,30 centimes pièce.

³²⁶⁹ Facture Coulon de 6139,35 francs et facture Leuger & Hollmann (29 juin 1867) de 1304,90 francs = 7 444,25 francs. Vente de 6 351 francs à M. Dupuis et 1 196 francs à MM. Chatelet & Cornet = 7 547 francs. 7 547 - 7 444,25 = 102,75 francs de bénéfice auxquels il faut ajouter les 542 cornes pesant 50 Kos les 100 (donc au même prix qu'à M. Dupuis, 29 francs les 100 soit 157,18 soit un total de 259,93 francs de bénéfices. Le taux de bénéfice est donc de 3,49 %. Notons que le second lot pèse en moyenne 33Kos les cent cornes.

³²⁷⁰ AP Bez de Faucher ; Lettre de J. Dupuis, Paris, 9 juillet 1867.

³²⁷¹ Ce que les négociants du temps appelaient l'escompte est à la fois un rabais convenu entre eux et l'intérêt lié au délai d'encaissement de la facture.

Léo Bez tenta de négocier mais M. Dupuis refusa tout arrangement tout en laissant miroiter l'espoir de nouvelles affaires permettant de faire oublier cette déconvenue : « Si vous avez aux premiers jours, des lots quelconques de bon choix à me proposer, je verrai d'y répondre à fin de vous faire regagner promptement cette différence, si tant est qu'elle soit perte pour vous »³²⁷².

Mais il y eut pire : le 6 juillet 1867, les acheteurs de Thiers refusèrent la marchandise car « c'est de la M^{se} qui n'a pas de couleur vendable ». Ils voulaient bien trouver preneur, mais il ne fallait pas compter « sur un prix bien élevé »³²⁷³. Quatre jours plus tard, ils proposaient une solution qui ne pouvait satisfaire Léo Bez : « nous l'avons montrée à plusieurs personnes, mais elle peut leur convenir, une seule personne nous en a offert 38f les % Kilos il y a 7,75 de transport par % kilos ce qui la porterait à 30f. les % kilos pour vous ». Ils se doutaient qu'ils susciteraient la méfiance de leur vendeur et se justifiaient en ces termes : « Vous supposerez peut-être que nous voulons profiter de cette circonstance, il n'en est nullement ainsi. Mais les affaires ne vont pas et cette corne n'étant que d'une couleur verdâtre, est sans valeur. Le magasinage ne vous coutera rien jusqu'au reçu de votre réponse. Dans le cas où ce prix de 30 f les % K ne vous conviendrait pas, veuillez nous dire ce qu'il faut en faire. »³²⁷⁴. Évidemment, la réponse de Léo Bez fut négative, entraînant une nouvelle correspondance et des explications supplémentaires des potentiels acheteurs six jours plus tard :

Nous sommes francs en affaire et jamais nous n'avons de discussions avec personne mais vous comprendrez Messieurs qu'en ce moment, la coutellerie que l'on fabrique pour l'Espagne, est en souffrance depuis six mois, et que les maisons qui font cette contrée sont encombrées de M^{se}, et votre corne ne peut s'employer que pour cet article, et par conséquent, n'a pas de valeur.

Il y a un an votre M^{se} aurait valu 50f et 60f les % kilos rendue à Thiers, il y a de la corne à 100 et à 200 f les % kilos, mais tout dépend de la nuance et la votre n'est ni claire ni noire mais bien d'une couleur verdâtre et invendable sur place.

Nous n'avons pas pour habitude de spéculer de la sorte, nous avons payé l'échantillon sans mot dire, et si vous le voulez nous perdrions 100f. dessus car il est encore en notre possession.

Quant à la prendre pour notre compte c'est impossible, nous en trouvons 38 f les % et encore le placement n'est pas des plus certains.

Croyez Messieurs que nous ne voulons pas spéculer sur vous du reste vous pouvez en disposer en faveur d'une personne qui pourra peut-être en tirer meilleur parti.³²⁷⁵

³²⁷² AP Bez de Faucher ; Lettre de J. Dupuis, Paris, 17 juillet 1867.

³²⁷³ AP Bez de Faucher ; Lettre de MM. Chatelet & Cornet, Thiers, 6 juillet 1867.

³²⁷⁴ AP Bez de Faucher ; Lettre de MM. Chatelet & Cornet, Thiers, 10 juillet 1867.

³²⁷⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de MM. Chatelet & Cornet, Thiers, 10 juillet 1867.

Document 4.
Notes de Léo Bez
(23 août 1867)

1196

717,60

478,4

Léo Bez, induit en erreur par les lettres précédentes de ses acheteurs³²⁷⁶, n'avait alors d'autre choix que d'accepter leurs conditions car il aurait trop perdu à faire revenir les cornes. Il en reçut règlement le 23 août et nota en bas de page qu'il avait perdu 478,4 francs³²⁷⁷. Finalement, la marchandise ne fut vendue que 6 566 francs alors qu'elle avait coûté 7 444,25 francs, soit une perte de 878,25 francs. Il y a fort à parier que les 542 cornes restantes n'aient constitué qu'une maigre consolation.

Les notes que Léo Bez laissait sur ces lettres permettent de rentrer dans son imaginaire du profit. Elles révèlent une volonté de commerçer à tout prix dans l'espoir à la fois de faire des bénéfices et d'obtenir de meilleurs prix sur la matière première. Les pertes que Léo Bez subit pourraient porter à croire que, découragé, il finit par abandonner la perspective de commerçer en gros les matières premières. Or, il n'en fut rien car il jouait sur plusieurs tableaux.

3) Voir les choses en grand, changer le système et s'opposer à sa famille

Jusque-là, tant son père que les autres entrepreneurs ne se chargeaient de matières premières qu'à mesure que s'écoulaient les produits finis. Ils évitaient donc soigneusement de posséder trop de buis ou de cornes de peur que ces stocks ne constituent une perte pour eux. C'était donc la demande qui dictait alors la production du Pays d'Olmes. Par prudence, nul ne

³²⁷⁶ Les acheteurs de Thiers sont entrés en contact avec Bez Père & Fils & Courtois le 20 février 1867 par l'intermédiaire d'un autre acheteur de pointes de corne de Paris. D'emblée, ils donnèrent de beaux espoirs : « Nous venons vous prier Messieurs de nous dire quel genre de cornes vous exploitez, et s'il vous serait agréable d'entrer en relation ensemble, nous pourrions vous prendre n'importe quelle quantité que vous pouvez faire, la qualité des bons bouts que nous préférions sont les nuancés tel que vous envoyez à S^t Claude pour le plaquage. » Puis, deux mois plus tard, les Thiernois venaient préciser leurs conditions qui paraissaient fort avantageuses et se voulaient toujours très rassurants :

« Nous avons reçu votre honorée par laquelle vous demandez le prix que nous pouvons payer votre M^{se}. Nous achetons à Paris depuis 50f les % kilos jusqu'à 65f cela dépend comment est la M^{se} et nous avons 5f30 de transport.

Il nous est donc impossible de vous en faire juste le prix. Mais envoyez nous le lot et nous vous promettons de vous le payer consciensieusement le prix qu'il vaudrait, et le prix que nous fixerons sera toujours le même pour l'avenir soyez persuadé messieurs que vous n'aurez aucun déboire avec nous dussions nous y mettre de notre poche. » (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Lettre de MM. Chatelet & Cornet, Thiers, 27 avril 1867).

Certes, à la réception de l'échantillon du lot de cornes, leurs prix étaient déjà moins intéressants que les Bastidiens auraient pu croire : « La March^{se} que vs ns avez adressez, comme corne légère est un peu chère, ns pourrions la payer que 35 francs et les bouts cornes 60 f. ca pour ces derniers il faut en couper la moitié qui est perdue joint à cela ns avons 12f les % K de transport. » Néanmoins, tout dans le reste de leur lettre portait à croire qu'ils seraient de bons acheteurs : » Si ns pouvions ns accorder pour les prix ns pourrions prendre tout ce que vous faites, et continuellement ns vs adresserons aujourd'hui un petit échantillon de la M^{se} que nous préférions le plus, et que ns achetons à Paris c'est pour vs donner un aperçu de la nature de la corne. La corne claire a peu de valeur et surtout lorsqu'elle n'est pas mure et trop mince, si vous avez des cornes entières nuancées ou noires comme celle semblable à une que ns vs adressons dans l'échantillon nous en serions acheteurs, en un mot si vs avez un lot envoyez ns un échantillon que ns accepterons toujours et une fois en relation ça ira tout seul et il suffira plus tard de nous dire nous avons un lot à peu pareil à un tel que vous avez reçu. » (AP Bez de Faucher, lettre de MM. Chatelet & Cornet, Thiers, 12 mai 1867).

³²⁷⁷ AP Bez de Faucher ; Lettre de MM. Chatelet & Cornet, Thiers, 23 août 1867.

s'était avisé de tenter d'inverser l'ordre des choses. Si les fabricants de peigne revendaient des pointes et de la cornaille, c'est parce qu'elles constituaient un co-produit de la fabrication et non pas des produits à part entière. Les matières premières n'étaient pas non plus considérées comme de potentiels produits du commerce. On pourrait objecter ici qu'au XVIII^e siècle, les Acher faisaient déjà du négoce de matières premières d'Espagne. Cependant, même si les Acher pouvaient acheter et revendre toutes sortes de produits, leur négoce de jais était principalement destiné à alimenter les fabricants du Pays d'Olmes.

À partir des années 1860, Léo Bez commença à changer de perspective et à considérer que tout ce qui se vendait dans le domaine du bois et de la corne était intéressant pour la croissance de l'entreprise familiale. En effet, il avait dans l'idée que le négoce des matières premières lui permettrait à la fois d'obtenir de meilleurs prix d'achat, mais aussi de faire des bénéfices qui, bien que relativement faibles en pourcentage, pouvaient se révéler importants en volume. Ainsi, il ne voulait plus limiter la revente des matières premières aux confrères locaux mais l'étendre à tous les acheteurs potentiels, français comme européens.

Le départ de Léo Bez en tournée commerciale au printemps 1867 fut source de longs échanges épistolaires qui montrent clairement comment se sont opposées les deux visions. Sa première grande étape fut Marseille où les ventes de matières premières susciterent un débat familial. Ce fut en particulier le cas du buis. Le 11 mars, Jean-Paul Bez écrivait à son fils :

Mon très cher Léo,

Monsieur paranque ns. propose un écart de Buis de 100,000 à f16 les % K nous trouvons le lot un peu fort mais si le vendeur était raisonnable on pourrait i apporter une certaine attention nous avons répondu que tu Etais en voyage sur Marseille toutefois si tu veux le voir tiens toi à f14 si la qualité est passable, ou bien encore à mieux, tu pourrais me faire savoir de nous y trouver ensemble si tu le juges à propos, Mr alizet à acheté à 16 f. il ne faut pas attendre d'en vendre aux Bonnes Maisons, ainsi à tout prendre il faut voir une bonne affaire ou bien ne traiter qu'une partie.³²⁷⁸

Ce lot de 100 tonnes de buis paraissait d'une taille trop grande à Jean-Paul Bez. De plus, Prosper Alizet était fourni en buis, ainsi sans doute que d'autres fabricants. Par conséquent, Jean-Paul Bez préférait acheter soit meilleur marché que ses confrères, soit une plus petite quantité. Cinq jours plus tard, après avoir constaté que d'autres négociants vendaient plus cher

³²⁷⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à Léo Bez, 11 mars 1867. Antoine Paranque était un négociant dont la famille était alliée à plusieurs autres importantes de Marseille telles les Caune et les Paquet (CATY Roland et RICHARD Éliane, *Armateurs marseillais au XIX^e siècle, Histoire du commerce et de l'industrie à Marseille, XIX^e-XX^e siècle, Tome 1*, Marseille, Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, 1986, p. 111-112 ; CATY Roland, RICHARD Éliane, ÉCHINARD Pierre, *Les patrons du Second Empire. Marseille*, Le Mans, Picard, 1999, p. 217-218).

– à 19 francs les 100 Kg –, il indiquait à son fils qu'il fallait obtenir un échantillon du buis de M. Paranque pour voir s'il était de la même qualité que le buis plus cher. Cependant, il renouvelait son appel à la prudence : « Quoiqu'il en soit allons doucement car le Buis ne manque pas, et s'il faut j'irai moi même à Marseille pour voir cela »³²⁷⁹. Son fils semblait alors partager ses vues, notant le 22 mars : « Mr Paranque à acheté le buis je n'ai donc pas à me précipiter »³²⁸⁰. Cinq jours plus tard, à peine arrivé dans la cité phocéenne, il ajoutait même : « Le buis ne manque pas à Marseille je n'ai pu encore voir le lot, je ne suis pas d'avis d'acheter. Vu l'achat des cornes l'argent nous fait besoin »³²⁸¹. Jean-Paul Bez et son neveu Louis Courtois s'en tenaient tout autant à la prudence et lui écrivaient le même jour : « reflections fait nous décidons de ne pas acheter sans nous faire adresser des échantillons cela nous procure le temps de réflexion et de consultation et le vendeur ne pourra pas nous exploiter »³²⁸². Mais, après s'être rendu à l'entrepôt de M. Paranque, l'hésitation gagna Léo Bez :

j'ai vu le buis c'est un bois assez joli c'est le genre de celui de Cette plus beau et plus sec il y a deux ans qu'il est en magasin quoique étant bien loin de vouloir acheter je considère l'affaire comme excellente en se sans que rarement nous aurons des bois à ces prix. Mr Paranque se tient fort à F16 donne 6 mois de terme. Il a été impossible de le diminuer mais d'après mes vues j'ai poussé jusqu'à 15,50 et je regrette qu'il n'accepte pas à ce prix 6 mois de terme et une concession sur le transport on ne risque rien on pourrait en revendre un peu dans le pays et un peu peut être ailleurs et d'ici 6 mois on aurait pu réaliser un peu de ce capital. Me voilà donc ennuyé en conséquence je perds du temps car voilà 8 à 10 jours que je broussaille.³²⁸³

Acheter 100 tonnes de buis ne constituait pas alors une mince affaire. Il faut se remémorer qu'en 1811, Sainte-Colombe-sur-l'Hers utilisait 150 tonnes de buis pour produire entre un et deux millions de peignes. Cinquante ans plus tard, Léo Bez se posait donc la question d'acheter un beau stock qui permettait de fabriquer plus d'un million de peignes. Pressé par le temps, Léo Bez, tiraillé d'un côté par le risque encouru par un tel achat – qui représentait entre 15 et 20 % du chiffre d'affaires de l'entreprise – et de l'autre par les espoirs de profit, finit par se décider :

Les circonstances sont un peu bizarres j'ai acheté les 100000 Kos de buis à 16 francs ai-je bien fait ai-je mal fait ? Je me le demande je ne l'ai pas fait de surprise c'est après reflection samedi soir j'ai quitté Paranque sans rien pouvoir obtenir j'étais donc complètement décidé à ne pas traiter dimanche j'étais encore à Marseille et me disposais à partir à Toulon comme je l'ai du reste fait lundi je me dis en moi-

³²⁷⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à Léo Bez, 16 mars 1867.

³²⁸⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à Jean-Paul Bez, Lyon, 22 mars 1867.

³²⁸¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à Jean-Paul Bez, Marseille, 27 mars 1867.

³²⁸² AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à Léo Bez, 27 mars 1867.

³²⁸³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à Jean-Paul Bez, Marseille, 30 mars 1867.

même que diable faut-il offrir 14 ou 15 parce qu'il demande 16 le buis est-il bon marché ou cher à 16 si moi je ne le prends pas tout le monde en aura tandis que si les confrères sauf Mr Alizet en veulent ils payeront 18 et 20 et peut-être plus peut-être aussi en placerai-je à St Claude Mulhouse ou Bois-le Roi c'est ce que je veux essayer.³²⁸⁴

Cet achat allait à l'encontre de l'opinion des autres associés. En effet, le même jour, son père lui écrivait : « Louis ne veut pas acheter encore ni du buis ni des cornes, mais seulement de celle de mouton »³²⁸⁵. Mais les vues de Léo Bez ne s'arrêtaient pas à la fourniture du Pays d'Olmes. Il projetait de laisser la moitié du lot à Marseille et de n'en faire transporter que l'autre moitié en Ariège. Il écrivit aussitôt en ce sens à M. Paranque, mais celui-ci répondit que cette information lui était arrivée trop tard et que l'entièreté du lot avait déjà été expédiée par voilier jusqu'à Cette. Deux semaines plus tard, depuis S^t-Claude dans le haut Jura, Léo Bez écrivait à son père une lettre empreinte d'agacement :

Mon affaire de buis avait bien toute l'importance que j'y supposais malheureusement les idées ne viennent pas toutes à la fois on hésite on craint on se demande ce que diront les associés tout cela absorbe un homme c'est le lundi matin à 8 heures en quittant Marseille que j'ai été dire à Paranque que l'affaire était faite et c'est à trois heures du soir le même jour que j'écrivais de Toulon à Paranque de garder à Marseille 50000 Kos il n'est pas possible qu'au reçu de ma lettre le buis fut chargé c'est un tour de Paranque et c'est ce transport qui me dérange 2 francs de Marseille à Castelnau-d'Orbieu 2 francs pour y revenir cela fait 4 francs, or 4 francs eut été un trop joli bénéfice car j'ai trouvé preneur à Nantua des 100 000 Kos à 18 rassurez-vous tout n'est pas perdu et je donne à mon voyage une plus grande importance que vous ne sauriez croire non pas peut-être pour vous autres qui ne travaillez que par habitude mais sans vous rendre compte si c'est pour gagner quelque sou. Ce pays-ci emploie beaucoup de buis de plusieurs qualités que j'ai comprises ils achètent à Lyon plus cher que je ne pourrai leur vendre c'est pour la corne la même chose et c'est pour l'avenir une ressource de haute école de commission outre la perspective de la vente de buis j'acquiers les connaissances de l'article et de bonnes adresses pour Paris. Veuillez vous conformez aux ordres ci-après et vous engager à aller dès suite l'un de vous à Trèbes où il est fort possible que vous placerez quelques milles kilos cet article est très bon [en marge : de 20 à 24f vous verrez] cet article est très bon pour le mètre. J'ai aussi espoir de faire pour le buis de la montagne noir nous causerons de cela si je trouvais moyen de gagner quelque sou ça ne serait pas domage car je me donne beaucoup de mal de tête et autre cela je fatigue beaucoup.³²⁸⁶

Cette lettre met en exergue la volonté de Léo Bez d'accroître la part du négoce de matières premières au sein de l'entreprise familiale et ce, en dépit de l'opposition de son cousin et de son père. Les archives ne permettent pas de savoir si, en 1867, il vendit une grande quantité

³²⁸⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à Jean-Paul Bez, Toulon, 2 avril 1867.

³²⁸⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à Léo Bez, 2 avril 1867.

³²⁸⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à Jean-Paul Bez, S^t-Claude, 17 avril 1867.

de buis en dehors du Pays d'Olmes : un échantillon d'une tonne fut adressé à M. Degaast, « marchand de bois des îles » à Paris, pour le prix de 24 francs les 100 Kg – la marge était donc belle – mais l'on ne sait pas si l'affaire s'est ensuite conclue³²⁸⁷. Un autre échantillon fut vendu à Auguste Jacquemin propriétaire d'une « Fabrique de mètres en tous genres, mesures étrangères, peignes en cuivre »³²⁸⁸. Surtout, entre le 30 aout et le 13 décembre 1867, Bez Père & Fils & Courtois vendit 7,5 tonnes de buis à M. Olive, petit fabricant – et sous-traitant – de Rivel, au prix moyen de 23,25 francs les 100 Kg³²⁸⁹ ; le bénéfice de Bez père & fils & Courtois sur cette revente était d'environ 360 francs. La stratégie de Léo Bez s'avérait donc la bonne³²⁹⁰, ce qui l'encourageait à poursuivre dans cette voie. Désormais, contrairement à ce qui se faisait jusque-là et qu'il qualifiait de « vieux système », Léo Bez allait devenir acheteur en gros et revendeur de matières premières afin de maîtriser au mieux les marchés d'approvisionnement.

4) Quand Léo Bez devenait aussi négociant en gros de matières premières

Léo Bez poursuivit au moins jusqu'aux années 1880 le commerce du sumac qu'il vendait en grandes quantités – plusieurs centaines de tonnes sur les marchés internationaux ; à cette activité, il ajoutait celle de négociant en gros de cornes et de buis. En 1867, un achat de 30 000 cornes de bovin ou bien encore de 100 tonnes de buis suscitait de nombreuses discussions et hésitations entre les associés de l'entreprise Bez Père & Fils et Courtois. Mais, dans les années qui suivirent, l'achat de telles quantités allait devenir relativement banal pour Léo Bez. En 1870, la place de Marseille paraît avoir fortement accru ses importations de buis. En effet, le 23 mars, une lettre de M. Mersanne, courtier marseillais, indiquait que plusieurs lots de buis s'y trouvaient en magasin : l'un de 25 tonnes et trois autres entre 70 et 150 tonnes³²⁹¹. Trois mois

³²⁸⁷ « Je reçois ce matin votre honorée lettre d laquelle vous m'annoncer menvoiez 52 billes buis pesant 998K à 25F 249 F50c. Rien de cela n'est conforme avantageuse loffre que vous maviez fait chez moi le jeudi 23 mai dernier. Vous mavez proposer ce jour là de menvoiez a titre d'échantillon sous 3 à 4 jours après environ 1 000K de bois de buis devant peser la bille [bûche] 29 Kilos de moyenne au prix de 24 f les % rendu franco chez moi et vous avez même ajouter que s'il y avait quelques billes mauvaise je pourraient les refuser et après 16 jours d'intervalle vous me dite m'envoiez l'envoi relater ci dessus f25% au lieu de 24 que vous me l'avez fait, au lieu que les Billes pèsent 29K en raie [dans le port] ne pèse que 19 vous conviendrez Messieurs Bez Père Fils & Courtois que je ne puit accepter tout ces nouvelle conditions (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Degaast, Paris, 10 juin 1867). Cinq jours plus tard, M. Degaast payait cette tonne au prix de 24 francs les 100 Kg en concluant sur une note positive : « dans lespoir d'une première affaire je vous salue bien sincèrement votre tout dévoué serviteur. » (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Degaast, Paris, 15 juin 1867).

³²⁸⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Auguste Jacquemin, St-Claude, 2 août 1867.

³²⁸⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre et compte Olive, décembre 1867. Rendu à La-Bastide-sur-l'Hers, le buis était revenu à Bez Père & Fils à environ 18,50 francs les 100 Kg. La revente à 23,25 assurait donc une marge bénéficiaire d'environ 20 %, ce qui est assez confortable.

³²⁹⁰ On pourrait compléter ce propos par d'autres ventes de matières premières que Léo Bez fit cette même année : le 29 avril, il achetait 4,6 tonnes de cornes de vache *Montevideo* au prix de 65 francs les 100 à Antoine Paranque (AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Antoine Paranque, Marseille, 29 avril 1867) qu'il vendait à Casimir Coste à Paris au prix de 73 francs les 100 (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Casimir Coste Fils, Paris, 13 juin 1867).

³²⁹¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Edmond Mersanne, Marseille, 23 mars 1870.

plus tard, le même courtier proposait encore un autre lot de 120 tonnes composé de bûches de 20 à 22 Kg³²⁹². Malheureusement, la correspondance de cette année n'ayant été conservée que de manière très partielle, on ne peut savoir quelles quantités Léo Bez acheta. Cependant, les propositions et le ton de son interlocuteur laissent penser qu'il avait plus d'envergure que trois ans plus tôt.

La correspondance de l'entreprise n'a été conservée que de manière épisodique jusqu'en 1883, seconde année demeurée entière. Ce bond d'une quinzaine d'années offre la vision d'une position en partie inversée de Léo Bez sur les marchés de matières premières. Tandis qu'en 1867, il était un petit acheteur parmi tant d'autres sur la place de Marseille, en 1883, il semble être devenu un grossiste en buis. Pour ce faire, il s'était attaché les services d'un courtier, M. Chauvassaignes, qui se chargeait de lui faire remonter les informations concernant les arrivages de buis – qualité, quantité et prix –, voire occasionnellement de cornes – et lui demandait à quel prix il était acheteur et vendeur. L'accord consistait à faire venir la moitié des bois en Pays d'Olmes et de revendre l'autre moitié à Marseille³²⁹³ avec quelquefois des marges relativement importantes. Ainsi, au mois de février, après d'âpres négociations, Léo Bez acheta un lot de 400 de tonnes de buis de Perse en bûches de plus de dix centimètres au prix de 35 francs les 100 kg, soit un montant de 140 000 francs dont 40 000 au comptant³²⁹⁴ ! À la fin du mois de février, L. Chauvassaignes avait en magasin pour le compte de Léo Bez « environ 425 000 kilogs dont à peu près 90 000 kilogs non fendus »³²⁹⁵. Il comptait s'occuper de la vente de tout ce lot – de bûches non fendues – d'un coup. Il avait d'ores-et-déjà commencé à vendre des petits et lots – cinq et une tonne – au prix de 50 francs les 100 Kg, soit une marge brute de 30 % et d'autres petites ventes à peu près au même prix suivirent au mois de mars et avril³²⁹⁶. Mais Léo Bez se plaignit du temps que L. Chauvassaignes mettait à écouler ce buis de Perse. Le 26 avril, son courtier lui répondait en se justifiant :

L'affaire buis Perse pour lequel vous me faites des reproches se liquide peut à peut ce qui fait cette lenteur vous n'ignorez pas que c'est le calme effrayant qui règne dans tous les articles. Nous avons vendu et livré 40 tonnes ci les affaires avait été aussi fort que de coutume c'est 150 tonnes que nous aurions vendu.

³²⁹² AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Edmond Mersanne, Marseille, 20 juillet 1870.

³²⁹³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de L. Chauvassaigne, 26 juillet 1883 : « Vous m'avez toujours parlé de vendre seulement la moitié de vs bois ici et je vois que ns ne sommes pas loin de cette moitié. Maintenant puisqu'il vs convient d'en vendre d'avantage ns allons faire notre possible pour le faire ». L. Chauvassaigne venait à cette date de vendre la moitié d'un chargement de buis acheté quelques mois plus tôt (voir ci-après).

³²⁹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettres et télégrammes de L. Chauvassaigne, mois de février 1883 (cet achat a donné lieu à plusieurs échanges épistolaires, ce qui, vue l'importance de la somme, est aisément compréhensible). Les bureaux de L. Chauvassaigne étaient situés 41 boulevard du Muy.

³²⁹⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de L. Chauvassaigne, 27 février 1883.

³²⁹⁶ Les prix s'échelonnent entre 50 et 52 francs les 100 Kg pour des lots de moins de 10 tonnes.

Enfin, ne perdez pas courage et dès qu'il y aura le moindre besoin il sera pour vous une occasion de vente. Ces besoins ne peuvent tarder de ce faire sentir.³²⁹⁷

Il ne se trompait pas en écrivant cela : dans les deux semaines qui suivirent, il vendit 22 tonnes en deux lots à 47 francs les 100 Kg³²⁹⁸. Puis, le 30 mai, il vendait « 127 500 kilog. 43 francs [les 100 Kg] »³²⁹⁹ à M. Schmerber pour l'Allemagne. En l'espace de trois mois, presque la moitié du buis de Perse avait été vendu (195 tonnes)³³⁰⁰ pour environ 88 000 francs. L. Chauvassaignes proposait donc de nouveaux achats — à Léo Bez en lui écrivant : « Voulez-vous que nous travaillons cette affaire dans le genre de la dernière pour rester ainsi maître du marché »³³⁰¹? Le courtier résumait la stratégie de Léo Bez : garder le contrôle du marché de matières premières en achetant une bonne partie des arrivages de buis à Marseille. D'après les indications de L. Chauvassaignes, Léo Bez faisait effectivement partie des trois plus gros détenteurs de buis marseillais et était même régulièrement le premier.

Au Havre, Léo Bez avait un autre courtier qui travaillait pour lui aux achats de corne de bovins : Nicolas Brehm. À la différence du buis, Léo Bez ne revendait pas sur place pour une autre destination la moitié des cornes achetées au Havre, mais seulement une partie. En effet, à cette date, la corne de n'était pas suffisamment abondante pour que Léo Bez put se permettre d'en revendre beaucoup : il en avait trop besoin pour la fabrication des peignes. Il n'en opérait pas moins quelques opérations d'achat-vente par l'intermédiaire de Nicolas Brehm. Ainsi, le 6 janvier, ce courtier vendit pour lui 35 922 cornes de vaches valant plus de 7 000 francs à Martin Fabe Fils de Barcelone³³⁰². À la fin du même mois, Nicolas Brehm vendit directement un lot de 8601 cornes au Havre. Ici, les précisions sur les prix d'achat et de vente nous permettent de connaître la marge bénéficiaire nette : 227,35 francs sur une vente se montant à 1470,40 francs

³²⁹⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de L. Chauvassaigne, Marseille, 26 avril 1883.

³²⁹⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettres de L. Chauvassaigne, Marseille, 8 et 11 mai 1883. Un lot de 17 tonnes fut vendu à 47 francs les 100 Kg et un autre de 5 tonnes à 47,50 francs les 100 Kg. Pour ce dernier lot, L. Chauvassaignes indiquait : « Je suis en traité avec une maison de vt [votre] ville pour encore 5000 K^{os} pour lesquels, elle m'offre 47 fr ; Je tiens 48 fr. – D'une façon ou d'une autre, je terminerai demain ». L'affaire fut en effet conclue le lendemain et la poire coupée en deux à 47,50 francs les 100 Kg.

³²⁹⁹ AP Bez-de Faucher ; Télégramme de L. Chauvassaigne, Marseille, 30 mai 1883.

³³⁰⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de L. Chauvassaigne, Marseille, 12 juin 1883 : « Pour vos bois de Perse la livraison à Mr Schemerber est finie. Il y a 127,7000 kilogs. Nous avions déjà livré 65 tonnes, je prends aussi comme échantillon 2 500 kilogs des gros fendus, ce qui fait 195 tonnes de vendues à ce jour, il vs reste maintenant en magasin 225 tonnes ».

³³⁰¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de L. Chauvassaigne, Marseille, 29 juin 1883.

³³⁰² AP Bez-de Faucher ; Facture aux marchandises suivantes achetées d'ordre & pour compte de Messieurs Bez père & fils de La-Bastide-sur-l'Hers, dont portion expédiée à Mons. Martin Fabe fils à Barcelone par vapeur « St Luc » & le solde à l'adresse de MM. Bez en gare de Foix, via Bordeaux par vapeur « Frédéric Franck », par Nicolas Brehm du Havre, 6 janvier 1883.

soit un taux relativement élevé de 15,46 %. Cependant, ce sont, à peu de choses près, les seules ventes que Nicolas Brehm fit pour Léo Bez cette année-là.

Un extrait de compte que Léo Bez demanda à Nicolas Brehm au mois de novembre nous permet de savoir que leurs affaires s'étaient montées à 161332,70 francs entre le 30 juin 1882 et le 30 juin 1883³³⁰³. Cette somme fut sans doute plus importante l'année suivante : au mois de décembre, les deux hommes se mirent d'accord pour acheter « les lots faisant ensemble 211 000 f » car tous les efforts « ont eu & ont pour but d'amener la baisse »³³⁰⁴ en se rendant maître du marché. Léo Bez se retrouvait alors en concurrence avec le plus important fabricant de peignes du monde, Stewart, d'Aberdeen en Écosse³³⁰⁵.

Au Havre comme à Marseille, il apparaît que Léo Bez était devenu un négociant de grande envergure qui lui permettait de se placer au premier rang des acheteurs internationaux de matière première, bien devant semble-t-il les fabricants d'Ezy-sur-Eure et d'Oyonnax. À Mazamet, autre centre industriel protestant du Sud de la France, le contrôle des approvisionnements fut poussé à un tel point que l'on remonta en amont de la chaîne jusqu'à passer de la production textile au délainage des peaux de mouton en provenance d'Amérique latine³³⁰⁶ au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Bien que la réussite de Léo Bez sur ces marchés ne l'ait pas amené à se spécialiser uniquement dans le négoce du buis et de la corne, elle a probablement joué un rôle important dans la forte croissance de son entreprise.

IV. *Négoce et valorisation constante des « co-produits »*

Le Pays d'Olmes était avant tout le territoire du peigne. Nonobstant, tous les co-produits issus de la fabrication de peignes étaient grandement valorisés : majoritairement la cornaille et les pointes de corne. Ils permettaient d'augmenter le volume d'affaire à tel point que les

³³⁰³ AP Bez-de Faucher ; Brehm, Compte courant Bez père & fils à La-Bastide-sur-l'Hers, 31 décembre 1882 et 30 juin 1883.

³³⁰⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Nicolas Brehm, 7 décembre 1883.

³³⁰⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Nicolas Brehm, 14 décembre 1883. Dans cette lettre, Nicolas Brehm avertissait Léo Bez en ces termes :

Je relève de votre lettre le passage relatif à l'importance des ventes de Liverpool & de Londres.

Nous pouvons bien faire valoir cet argument auprès de ceux qui sont mal renseignés ou qui ne le sont pas du tout, mais entre nous, c'est différent !

Vous croyez n'avoir plus rien à craindre de la concurrence Stewart, parce qu'il a pu, dites-vous, acheter à Londres sur les 300 m pièces présentées. J'ignore s'il l'a fait ou non, mais ce que je sais, c'est que ce marché ne doit guère lui offrir de ressources, puisqu'il ne s'y présente que fort rarement des cornes Brésil.

³³⁰⁶ « La tradition attribue à l'année 1851 l'acte de naissance du délainage mazamétain. Ses débuts passèrent inaperçus et on mit longtemps avant même de le baptiser. La séparation de la laine et du cuir des peaux de moutons resta une opération annexe, et la moins noble, de ce qu'on appelait toujours le “commerce des laines”. Celui-ci grandit et prospéra » au cours des années 1860-1880 (CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet...* op. cit., p. 164, voir aussi les pages 165-174).

fabricants n'hésitaient à en faire le négoce de manière autonome, c'est-à-dire qu'ils pouvaient aussi les acheter et les revendre.

1) La cornaille et le besoin croissant d'azote

Tout au long du XIX^e siècle, tandis que l'agriculture cherchait à améliorer ses rendements, et en dépit des « progrès de l'élevage, le fumier de ferme demeure insuffisant »³³⁰⁷. La demande fut alors forte en engrais commerciaux et en déchets industriels³³⁰⁸. Ce marché était donc très porteur pour les fabricants de peigne. Ces derniers s'adressaient tout particulièrement aux viticulteurs pour lesquels « le fumier est considéré comme nuisible à la qualité des fruits »³³⁰⁹. En revanche, dès les années 1860, la poudre de corne est largement employée dans la viticulture. En 1869, Lazare Anduze dans un rapport écrivait que « le déchet de la corne est presque nul ; toute la partie de la corne qui n'entre pas dans la fabrication des peignes est utilisée comme engrais, et va fertiliser les vignes du département de l'Hérault ou du bas Languedoc »³³¹⁰.

Ainsi, tandis qu'en 1859, l'entreprise vendait pour 9 tonnes de cornaille, c'est environ 80 tonnes qui lui étaient demandées en 1867 – malheureusement, la documentation ne permet pas de savoir précisément quelle quantité a été vendue, mais il est sûr que Bez père & fils & Courtois a expédié au moins plusieurs dizaines de tonnes – puis plusieurs centaines de tonnes en 1883. En l'espace de vingt années, les clients se sont multipliés à tel point que Léo Bez passait désormais par l'intermédiaire d'un commissionnaire installé à Narbonne, Hubert Desmarest, qui gérait en même temps l'agence régionale de la Société anonyme des produits chimiques et agricoles³³¹¹. Ce dernier était son principal revendeur dans une zone s'étendant de Carcassonne au Biterrois. Mais Léo Bez disposait aussi d'autres revendeurs tel A. Llense de Perpignan qui lui avait vendu 17,5 tonnes lors de l'hiver 1882-1883³³¹². Il vendait aussi directement à d'autres acheteurs à la fois à la fois ariégeois – tel Charles Clarac à Pamiers³³¹³ –

³³⁰⁷ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2, p. 673.

³³⁰⁸ *Ibid.*, p. 673-674 ; voir aussi STANZIANI Alessandro, *Capital Terre. Une histoire longue du monde d'après (XII^e-XXI^e siècle)*, Paris, Payot, 2021, p. 149.

³³⁰⁹ BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire ... op. cit.*, tome 2I, p. 676.

³³¹⁰ ANDUZE Lazare, *Chemin de Fer de Foix à Quillan par Lavelanet, La vallée de l'Hers & Chalabre, continuation de la ligne stratégique de Bayonne à Perpignan*, Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont, 1869, p. 23. L'auteur de ce rapport est, par sa mère Alexandrine Acher-Cabaniel, l'arrière-petit-fils de Justin Acher. De 1871 à 1888, il fut conseiller général du département de l'Aude.

³³¹¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Hubert-Desmarest, Narbonne, engrais chimiques & organiques Tourteaux, agence régionale Société anonyme des produits chimiques agricoles, 4 février 1883.

³³¹² AP Bez-de Faucher ; Lettre de A. Llense représentant de commerce à Perpignan, 19 février 1883.

³³¹³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Clarac, jardinier-pépiniériste à Pamiers, 18 novembre 1883.

, du Languedoc et du Roussillon, mais aussi de lieux plus éloignés, comme la société Anonyme d'Azotine de Paris³³¹⁴ ou bien encore M. Kolin de Berlin.

L'usage principal de la cornaille était l'engrais. Cependant, il faut ajouter que « les reliures de corne en les chauffant, jusqu'à ce qu'elle soit devenue molle, peuvent facilement être précédé les moules et former les tabatières, cassettes et autres petits articles [...] tous ces objets sont de revenir presser dans un moule »³³¹⁵. Ainsi, en avril 1883, François Monnard, fabricant de peignes d'Oyonnax, écrivait à Bez père & fils : « Ayant récemment obtenu vt adresse, je viens vs demander si vs pourriez me livrer en ordres suivis des débris de bétier moulé blond de cannes de parapluies. Je pourrais employer ces débris depuis le 6 lignes jusqu'au plus gros morceau que vous pourriez me fournir pour faire des boules blondes »³³¹⁶. À la fin du XIX^e siècle, la cornaille était donc largement employée. Par ailleurs, « Quand on expose la corne à la chaleur, dans des vases de verre, elle produit une grande quantité de composés gazeux, formant la base de l'acide prussique »³³¹⁷, que l'on appelle aussi le bleu de Prusse, qui fut le premier pigment artificiel mis au point au début du XVIII^e siècle. Enfin, les petits bouts de corne pouvaient être aussi employés à la fabrication des boutons : dans les années 1890, la France en exportait environ 158 millions au Royaume-Uni³³¹⁸.

La forte demande de cornaille eût pour conséquence logique une assez forte hausse des prix qui passèrent de 16 francs en 1859 à 18-19 francs en 1867 puis à 26-28 francs en 1883, soit une augmentation de presque 50 % en 24 ans. En 1883, le montant des ventes de cornaille se comptait en dizaines de milliers de francs pour la seule entreprise Bez Père et Fils et représentait ainsi une part à la fois relativement faible (de 5 à 8 % probablement) mais relativement importante en volume d'affaires. Sous la pression de la demande, Léo Bez en était venu à acheter de la cornaille tant localement que dans le reste de la France, s'approvisionnant

³³¹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de la Société Anonyme d'Azotine, Paris, 2 février 1883 : achat de 2 529 francs de cornaille « à titre d'échantillon » (le montant représente un peu plus de 9 tonnes).

³³¹⁵ AP Musée du Textile et du Peigne en Corne ; Carton de l'entreprise « Mirc-de Serres », lettre de « Picard-Goulet fils », négociants en laine, Reims, 28 juin 1898. Picard-Goulet Fils explique que « l'on nettoie d'abord les fragments complètement, et qu'on les débarrasse de la poussière et de la Grèce ; ils sont alors trempés dans de l'eau bouillante contenant un peu de potasse et de chaux jusqu'à ce qu'ils soient complètement ramollis, puis pressés dans des moules de fer chauffés à 300 degrés Fahrenheit. Plus les fragments sont petits, meilleurs sont les résultats ».

³³¹⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'A. Savier, pour François Monnard, fabrique générale de peignes en tous genres, Oyonnax, 23 avril 1883.

³³¹⁷ AP Musée du Textile et du Peigne en Corne ; Rapport de Picard-Goulet Fils, négociants en laine, Reims, 28 juin 1898.

³³¹⁸ *Ibid.* ; par comparaison, les exportations de boutons de corne vers le Royaume-Uni de l'Allemagne étaient de 72 millions de boutons en corne et celles de la Hollande de 287 millions.

régulièrement à Marseille chez son fournisseur habituel de cornes de mouton³³¹⁹, mais aussi à Trieste³³²⁰. Il revendait ensuite cette cornail avec un beau bénéfice : le prix d'achat était de 15 francs les 100 kg et le prix de vente de 26 à 28 francs³³²¹ – pour la revendre ensuite dans le Sud de la France. Bien sûr, ces achats s'effectuaient à des prix bien inférieurs à ceux auxquels Léo Bez revendait la cornaille : environ 45 % de moins. C'est aussi à peu près à ce moment-là que les fabricants se mirent à établir des machines à triturer la corne qui leur permettaient de réduire en poudre les gros bouts de corne³³²². Ces machines étaient non seulement installées dans leurs usines mais aussi dans des moulins spécialement destinés à cet usage. D'abord co-produit, la cornaille était devenu un produit à part entière. Il en allait de même pour les pointes de corne.

2) Des pointes de corne à haute valeur ajoutée

Contrairement à la cornaille, on trouve des traces de ventes de pointes de corne dès les années 1820 dans les livres de comptes de Pierre Bez, grand-père de Léo Bez : ce produit était déjà assez fortement demandé. C'est d'ailleurs en vendant des pointes de corne que Léo Bez fit ses premières armes à Paris : il avait plutôt bien réussi en la matière puisqu'il vendait à Paris pour 4 124 francs de pointes de cornes dès l'année de son arrivée 1861 (il n'avait alors que 18-19 ans), soit bien plus que l'entreprise de son père et de ses oncles deux ans plus tôt.

Cependant, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les quantités disponibles et donc vendues demeuraient assez limitées. C'est à partir des années 1860 que le marché des pointes s'est envolé. Ainsi, tandis qu'en 1859, l'entreprise Corneil, Bez & Courtois n'en vendait que 3,65 tonnes pour 1 863 francs³³²³, huit ans plus tard, elle en vendait entre quinze et vingt tonnes pour 11 781 francs³³²⁴ : une croissance du chiffre d'affaires de plus de 628³³²⁵ % ! S'il n'a pas été possible de mesurer les quantités vendues en 1883, quelques lettres permettent cependant de prendre la mesure d'une croissance très forte. Le 12 mars 1883, M. Thuillier, négociant parisien de « cornes en tous genres », leur commandait 15 tonnes de pointes de cornes pour une valeur d'environ 10 500 francs³³²⁶. Le même mois, trois acheteurs allemands – de Cologne, Berlin et

³³¹⁹ AP Bez-de Faucher ; durant le seul mois de juin, Bez père & fils a acheté 7,7 tonnes de cornaille à MM. Griozel & Goutte, Marseille (factures des 15 et 22 juin 1883).

³³²⁰ AP Bez-de Faucher ; Bez père & fils achetait régulièrement 0,5 tonne de cornaille (en plus des cornes de mouton) à V. A. Pfeiffer, de Trieste, (par exemple facture du 31 octobre 1883).

³³²¹ Cependant, il n'est pas sûr que cette cornaille n'ait pas nécessité un broyage supplémentaire puisque Léo Bez a indiqué sur une des factures Griozel & Goutte du mois de juin : « pour le moulin ».

³³²² AP Coste-Bez-Berthomieu ; Lettre de Pierre Cassé, mécanicien à Laroque-d'Olmes, pour un essai d'une machine à faire la cornaille, 29 août 1884.

³³²³ AP Bez-de Faucher ; Copies de lettres à André Rey & Fils, 31 décembre 1858 et 16 mai 1859.

³³²⁴ AP Bez-de Faucher ; Correspondance passive, 1867, lettres de : Hess Flersheim, Franfort (15 janvier et 22 août), M. Gauthier, Paris (9 avril et 15 novembre), Louis-Arsène Piard, Moirans-en-Montagne (20 juin).

³³²⁵ Dans le même temps, le chiffre d'affaires de l'entreprise n'avait cru que de 16 %.

³³²⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Thuillier, Paris, 12 mars 1883.

Dusseldorf, demandaient chacun environ cinq tonnes³³²⁷. À Paris, la veuve Gauthier – dont le mari était déjà acheteur de pointes dès les années 1860 – s'enquerrait des quantités que Bez père & fils pouvait lui vendre³³²⁸. Pour le seul mois de mars, Bez père & fils avait déjà vendu deux fois plus de pointes que sur la totalité de l'année 1867 : environ une trentaine de tonnes. Certes, on ne peut extrapoler à partir de ce seul mois les quantités de pointes que l'entreprise Bez père & fils a vendues en 1883. Néanmoins, il est fort probable qu'elle ait vendu au moins une ou deux centaines de tonnes au cours de cette année.

De tels chiffres amènent indubitablement à se poser la question des usages des pointes. En 1912, Léo Bez expliquait au rédacteur d'un article du *Journal de géographie* que la pointe de la corne est « est mise de côté et expédié à la coutellerie, en Allemagne, suivant sa valeur, pour fabriquer des tuyaux de pipe.³³²⁹ ». Au Musée de la Pipe et du Diamant de Saint-Claude, on trouve une indication sur le fait qu'un « accord passé avec les fabricants de peignes de l'Ariège et les couteliers de Thiers, permettait de n'acheter que les pointes des cornes, seule partie employée dans la fabrication des tuyaux »³³³⁰. Dans cette petite ville du haut-Jura, la production de pipes est apparue dans les années 1860. Vingt ans plus tard, Saint-Claude occupait à « l'échelle mondiale une place prépondérante dans la fabrication de pipes de bruyère »³³³¹ avec une production exportée dans le monde entier. Toutefois, les quelques coupes effectuées dans la correspondance passive de 1883 de l'entreprise Bez père & fils ne montrent pas de grandes ventes de pointes vers Saint-Claude, mais quelques demandes – d'échantillons principalement – en provenance de Moirans-en-Montagne³³³², un village des environs de Saint-Claude spécialisé dans la tournerie sur bois. Les pointes pouvaient aussi servir à la fabrication de manches de parapluie³³³³. C'est sans doute à cette spécialité que se consacrait un atelier produisant des « ballerines en corne » créé au début des années 1900 à Léran³³³⁴.

Jusqu'aux années 1860, le prix des pointes de corne était, comme pour la cornaille quelque peu inférieur à celui des cornes entières. Ainsi, en 1859, les cornes dites « du pays » se

³³²⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettres de : H.C. Junkerman Cologne, 10 mars 1883 ; Carl Düskov, Berlin 13 mars 1883 ; Wilhelm Schuss, Düsseldorf, 29 mars 1883. On pourrait aussi ajouter la lettre de Carl Raspe (Berlin, 29 mars 1883) qui demandait quelle quantité de points Bez père & fils pouvait lui vendre.

³³²⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettres de V^e Gauthier, 10 et 28 mars 1883.

³³²⁹ Anonyme, « La fabrication des peignes en corne à La-Bastide-sur-l'Hers », ... source déjà citée, p. 8.

³³³⁰ Musée de la Pipe et du Diamant, Saint-Claude, visité le 21 août 2018.

³³³¹ FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude ... op. cit.*, p. 29.

³³³² AP Bez-de Faucher, Lettre de C. Vermillat & Grandmottet, Saint-Claude, 15 novembre 1882.

³³³³ MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 63.

³³³⁴ AD Ariège, 3 P 2026 ; « Duc de Lévis-Mirepoix ». Ce qui était appelait ici des « ballerines » – ou baleines – était des armatures soit de sous-vêtements féminins, soit de parapluie.

vendaient entre 37 et 40 les 100 kg³³³⁵ et celles dites du « du Brésil » entre 70 et 80 francs³³³⁶ – voire plus – quand les pointes se revendaient les premières à 30 francs les 100 kg et les secondes à 55 francs les 100 kg³³³⁷. Mais, contrairement à la cornaille, le prix des pointes de corne a rapidement dépassé celui des cornes. En effet, une forte hausse s'est opérée à partir des années 1860. En 1861, les pointes du pays montèrent jusqu'à 50-55 francs³³³⁸ avant de retomber aux alentours de 40 francs entre 1867 et 1883³³³⁹ tandis que le prix de ces cornes baissait progressivement jusqu'à atteindre les 23 francs en 1883³³⁴⁰. Le prix des pointes d'Amérique latine montait à 90 francs en 1867³³⁴¹ puis jusqu'à 105 en 1883 quand le prix des cornes variait entre 40 et 60 francs en 1867 et entre 65 et 80 francs en 1883³³⁴².

La forte demande de pointes poussa Bez père & fils & Courtois – et sans doute les autres fabricants à acheter des pointes pour les revendre. À l'instar de la cornaille, les achats de pointe se faisaient à la fois localement et au lointain. Ainsi, en 1867, Bez père & fils & Courtois achetait à Prosper Alizet de Léran « 965 Kos bouts du Brésil » à 75 francs les 100 Kg et 132 Kg de pointes du pays à 35 francs les 100 Kg³³⁴³. Seize ans plus tard, Léo Bez achetait à Joseph Lapasset de Laroque-d'Olmes les pointes d'Amérique latine à 70 francs les 100 Kg et celles du pays à 30 francs les 100 Kg³³⁴⁴. Dans le même temps, il achetait aussi des pointes à son correspondant barcelonais : les « pointes Amérique » entre 70 et 75 francs les 100 Kg et les « Andalouses » (sans doute équivalentes à celles dites « du pays ») à 27,50 francs les 100 Kg³³⁴⁵

³³³⁵ AP Bez-de Faucher ; Copie de lettre à MM. Duclos frères, 27 décembre 1858, f° 36.

³³³⁶ En 1859, on ne connaît pas exactement le prix au poids des cornes dites du Brésil, en réalité d'Amérique latine. En revanche, on peut en avoir une idée car Corneil, Bez & Courtois a acheté des cornes au prix de 64 francs les 100 paires (AP Bez-de Faucher ; Copie de lettre à Mr Mathieu, négociant Marseille, 23 mars 1859, f° 186) et de 70-73 francs les 100 paires (AP Bez-de Faucher ; Copie de lettre à M. Favre, négociant à Gênes, 21 septembre 1859, f° 419). Or, un autre achat de cornes à M. Favre montre que des cornes que celui-ci avait prétendues peser 1 kg la paire n'en pesaient en réalité que 780 grammes (AP Bez-de Faucher ; Copie de lettre à M. Favre, négociant à Gênes, 29 mars 1859, f° 202), ce que les fabricants trouvaient faible. On peut donc penser que les paires de cornes d'Amérique latine achetées en 1859 pesaient entre 0,8 et 1 kg, ce qui fait que leur prix pouvait atteindre les 100 francs les 100 kg.

³³³⁷ AP Bez-de Faucher ; Copies de lettres à André Rey & Fils, 31 décembre 1858 et 16 mai 1859.

³³³⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo, 5 janvier 1861.

³³³⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Thuillier, négociants en corne à Paris, 12 mars 1883. M. Thuillier achète les pointes du pays à 40 francs les 100 Kg. En 1867, M. Gauthier les achetait à 38 francs (AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Gauthier, Paris, 15 novembre 1867).

³³⁴⁰ AP Bez-de Faucher ; Facture de « 47 balles cornes de bœufs pour pointes », Barthélémy Barbier, Marseille, 22 février 1883.

³³⁴¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Hess Flersheim, Francfort, 22 août 1867.

³³⁴² L'évolution du prix des cornes sera étudiée plus précisément ultérieurement.

³³⁴³ AP Bez-de Faucher ; Facture de Prosper Alizet, Léran, 16 novembre 1867.

³³⁴⁴ AP Bez-de Faucher ; « Comptes de Messieurs Bez Père et fils [...] pour pointes de cornes livrées », 1^{er} octobre 1883.

³³⁴⁵ AP Bez-de Faucher ; Facture de M. Fabe, Barcelone, 1^{er} juin 1883.

et les « pointes pays mêlées » à 25 francs les 100 Kg³³⁴⁶. On peut ici mesurer directement mesurer les bénéfices bruts qui variaient entre 25 et 40 % environ.

La revente de cornaille et de pointes de corne devint un commerce à part entière au cours des années 1860-1870. Ce passage de la fabrication d'un produit, le peigne, à la revente des matières premières présente quelques similitudes avec la « révolution du délainage »³³⁴⁷ à Mazamet. Ce centre textile remonta la filière de production et passa de la fabrication de draps au délainage qui « rapportait davantage en immobilisant beaucoup moins de capitaux »³³⁴⁸. Cependant, dans le Tarn, les industriels avaient remonté la filière en amont, tandis que la revente des co-produits de la corne se situait en aval de la production et était moins susceptible de la création d'une filière à part entière.

B. Comment vendre quand on est « perdu au pied des Pyrénées » ?

Stratégies commerciales et communication des fabricants de peigne

C'est « la maison Bez Père et fils [...] que nous trouvons encore aujourd'hui à la tête de cette grande industrie que si, elle ne l'a point créée, elle a su faire connaître du monde entier. On peut dire, en effet, que si toute l'Europe, depuis Paris, jusqu'à Saint-Pétersbourg, depuis Londres jusqu'à Budapest, que si de la Plata au Labrador, du Maroc à l'Egypte, on connaît cette petite commune de 1 000 habitants, perdue aux pieds des Pyrénées, à 30 km de toute gare de chemin de fer, c'est au courage et à la persévérance des fondateurs de cet établissement qu'on le doit.³³⁴⁹ » Ainsi s'exprimait, en 1912, le rédacteur d'un article du *Journal de géographie*, sous la quasi dictée de Léo Bez. À en croire ce dernier, il était très difficile de réussir à vendre ses produits quand son entreprise était située en Pays d'Olmes. Or, le territoire était déjà bien plus connu des éventuels acheteurs que ne cherche à le faire croire l'entrepreneur bastidien. Cependant, il ne faudrait pas pour autant masquer le fait que les fabricants de peignes ont su s'adapter aux évolutions des pratiques commerciales de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ils construisirent une image de leurs peignes qui s'inscrivaient à la fois dans la tradition des produits du terroir et dans la modernité des Expositions universelles. Ils réussirent à s'adapter à la demande en jouant sur différents tableaux : la montée en gamme du peigne en corne à destination des classes moyennes se poursuivit sans pour autant abandonner la production

³³⁴⁶ AP Bez-de Faucher ; Facture de M. Fabe, Barcelone, 3 mars 1883.

³³⁴⁷ CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, p. 163.

³³⁴⁸ *Ibid.*, p. 170.

³³⁴⁹ AP (AP pour archives privées) Bez-de Faucher, *La fabrication des peignes en corne à Labastide sur l'Hers*, Toulouse imprimerie Labouiche Frères, 1912, p. 4 et 5. Cet article est aussi connu sous une autre forme : AP AMTPC (Amis du musée du textile et du peigne en corne), Anonyme, « La fabrication des peignes en corne à La-Bastide-sur-l'Hers », ... source déjà citée, p. 7- 8.

massive du peigne en buis pour des consommateurs moins aisés. Enfin, les industriels développèrent les co-produits – pointes et cornailles – grâce à l'essor des engrais agricoles et de nouvelles consommations. .

I. La construction d'une image du produit

Encore une fois, les archives de l'entreprise Bez ont été ici essentielles en raison de leur grande richesse. Elles ont pu aussi être complétées par différentes sources. Toute la documentation convergent dans le même sens : les entrepreneurs du peigne ont cherché par tous les moyens à mettre en valeur leur produit. La maison Bez Père & Fils a ainsi élaboré un « tarif général », autrement dit un catalogue à la fin des années 1860³³⁵⁰. Les industriels du peigne proposaient à leur clientèle des échantillons très bien finis. Ils utilisaient aussi une marque et comptait sur les classiques Expositions universelles pour donner davantage de visibilité à leurs produits.

1) La naissance des catalogues vers 1870

D'après les sources disponibles, l'entreprise Corneil, Bez & Courtois ne disposait pas de catalogues durant ses vingt premières années d'existence. En effet, elle établissait les tarifs à la demande pour chacun de ses clients. Les prix pouvaient donc varier comme c'était alors le cas dans la plupart des boutiques du temps. Seuls les magasins de nouveauté affichaient alors des prix fixes³³⁵¹, jusqu'à ce que les grands magasins généralisent cette pratique dans le dernier quart du XIX^e siècle³³⁵². Par conséquent, comme pour le reste des marchandises, les prix des peignes demeuraient soumis à des négociations potentielles. Ainsi, en 1858, les sieurs Corneil, Bez & Courtois répondraient-ils aux frères Bellarin qu'il « est impossible d'effectuer le moindre rabais » sur un article vendu à 30 francs la grosse³³⁵³. Par ailleurs, les peignes étaient désignés sous leur nom de modèle précis. L'entreprise se heurtait à des problèmes de communication sur les prix et les clients demandaient parfois des précisions comme le montre cette lettre de Wetzlar Frères : « Veuillez nous dire si le prix change par taille de lignes, s'il y a différents choix, en résumé des détails très précis sur vos articles³³⁵⁴ ».

³³⁵⁰ Voir le « Tarif général » en annexe.

³³⁵¹ DAUMAS Jean-Claude, « Les grands magasins et la modernisation du commerce de détail au XIX^e siècle », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Les révolutions du commerce. France, XVIII^e-XXI^e siècle*, Besançon, PUFC, 2020, p. 96.

³³⁵² BRIOT Eugénie, « Vendre », in PEZET Anne, LABARDIN Pierre (dir.), *Histoire du ... op. cit.*, p. 87.

³³⁵³ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres ; Lettre à messieurs Ballarin frères à Saragosse, 29 novembre 1858, f°2.

³³⁵⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Wetzlar Frères, S^t Claude, 18 septembre 1867.

Les choses changèrent au tournant des années 1860-1870 avec l'établissement du « tarif général », autrement dit un catalogue de peignes³³⁵⁵. Le premier dont nous disposons fut établi dans les années 1870, mais il est possible qu'il y en ait déjà eu un auparavant datant de la fin des années 1860³³⁵⁶. Désormais, les prix étaient fixes, du moins en apparence. En effet, si Léo Bez précisait « pris à Labastide sans escompte paiement au comptant 2% », en réalité, la négociation restait ouverte autour du taux d'escompte à appliquer qui se révélait être un rabais³³⁵⁷. D'ailleurs, le catalogue de 1890 précisait « escompte 10% à 90 jours³³⁵⁸ ». Les catalogues permirent d'accroître la visibilité par une diffusion plus aisée de l'image du produit. Ainsi, le développement majeur de l'entreprise eut lieu après la création du premier catalogue.

Tableau 24. La multiplication des séries de peignes dans le catalogue « Bez Père & Fils »			
	Nombre de séries		
	Années 1870	Années 1890	1907
Peignes à retaper	19	27	59
Peignes à décrasser en corne	19	21	27
Peignes à décrasser en bois	7	6	7
Peigne à moustache	1	1	4
Démêloir	1	3	3

Le catalogue nous révèle aussi la mise en série de la production qui s'est vraisemblablement effectuée au milieu des années 1860³³⁵⁹. La série indiquait le type de corne, la couleur du peigne et sa finition. Le client était prié « de désigner la série, la longueur c'est-à-dire les pouces et la forme désirée³³⁶⁰ ». Cette précision permettait d'éviter un certain nombre d'erreurs dans les commandes et, outre les frais, la longue correspondance qui pouvait s'en suivre.

La mise en série des peignes n'empêcha pas pour autant la multiplication des modèles, bien au contraire. Le tableau montre que les modèles de peigne étaient nombreux dès 1870. Au grand nombre de séries, il faut rajouter que ces séries se déclinaient sous huit formes

³³⁵⁵ Pour une histoire du passage du prospectus au catalogue, voir MARTIN Marc, *Trois siècles de publicité en France*, Paris, Odile Jacob, 1992, p. 103-104.

³³⁵⁶ AP Bez-de Faucher, la correspondance de 1867 semble montrer qu'il n'existe pas encore de tarif général.

³³⁵⁷ AP Bez-de Faucher, la correspondance montre des négociations régulières au sujet de qui est appelé le taux d'escompte mais qui correspond en réalité à un rabais consenti par le fabricant sur le prix des peignes et qui pouvait varier de 10 à 20 % en fonction de l'acheteur.

³³⁵⁸ AP Bez-de Faucher ; Tarif général, années 1890. Voir en annexes.

³³⁵⁹ AP Bez-de Faucher ; La correspondance de 1862 ne contient pas de numéro de série, contrairement à celle de 1867.

³³⁶⁰ AP Bez-de Faucher ; Tarif général, années 1870.

différentes et sept tailles en 1870, puis dix formes et cinq tailles à partir de 1890. Autant dire que la variété des modèles était très grande ! À la fin du XIX^e siècle, le nombre de modèles s'accrut fortement. La stratégie de communication de Léo Bez mit l'accent sur l'individualisation potentielle du produit dont la gamme était aussi étendue que celle des prix.

2) Des échantillons comme étandard

L'entreprise Corneil, Bez & Courtois envoya dès ses débuts des peignes par la poste pour servir d'échantillons, mais dans des quantités très limitées³³⁶¹. En effet, en 1858, les entrepreneurs expliquaient à un client qu'il « est presqu'impossible d'expédier cela par la poste attendu que les peignes se brisent, nous ne pouvons pas les plier comme il le faudrait, la loi s'y opposant³³⁶² ». L'entreprise vendait donc souvent quelques douzaines de peignes comme échantillon et s'arrangeait pour les livrer en accompagnement d'autres commandes plus importantes.

C'est sans doute pour cette raison que les entrepreneurs et leurs représentants transportaient avec eux une « collection » dans une marmotte³³⁶³. En 1867, la collection était « composée de 175 peignes corne et 34 buis » cousus sur des plaques et valait 28 francs³³⁶⁴. Cette collection - tout comme les échantillons - était constituée des modèles les plus beaux et les plus soignés destinés à séduire la clientèle. Ainsi, le 30 juin 1867, M. Ninard, leur principal représentant, écrivait-il qu'à Sablé, une maison venant d'être réapprovisionnée, l'avait laissé « passer sans ordre ». Il précisait : « Mais elle a consenti à voir ma collection, et comme toujours cette Exhibition a produit son effet³³⁶⁵ ». Les sieurs Volla et Albarin, revendeurs parisiens chez qui Léo Bez avait travaillé, confirmaient cette impression : « Nous sommes émerveillés de votre collection nous ne nous doutions pas que vous fissiez tous ce que vous faites et comme peignes et comme prix³³⁶⁶ ». La collection jouait donc le rôle de vitrine de l'entreprise.

Mais derrière la vitrine, les choses changeaient : la qualité du reste de la production ne suivait pas toujours, loin s'en faut. Nombreux étaient les clients se plaignant des défauts des peignes reçus. Certains acheteurs décrivaient leur mécontentement quant à la non conformité avec les échantillons. Ils pouvaient alors en profiter pour renégocier les prix, tel B. Fourquet

³³⁶¹ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres ; Lettre à M. Paleix d'Angoulême, 9 décembre 1858, f° 8.

³³⁶² AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres ; Lettre à M. Malmouche, 9 décembre 1858, f° 8.

³³⁶³ Une marmotte est une « boîte, valise d'échantillons des colporteurs et des placiers », <http://www.cnrtl.fr/definition/marmotte>, page consultée le 24 septembre 2016.

³³⁶⁴ AP Bez de Faucher ; Lettre de Rolando Francesco, Turin, 25 avril 1867.

³³⁶⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Ninard, Sablé, 30 juin 1867.

³³⁶⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Volla et Albarin cousins, Paris, 20 mars 1867.

qui écrivait en 1867 : « Peignes plus minces que les échantillons & par conséquent ils devront être meilleur marché que les prix fixés ci-dessus³³⁶⁷ ».

3) Une marque plus précoce : Le Bouquet

Avez-vous une marque de fabrique ? » demandait Charles Prelaz le 27 août 1867³³⁶⁸ alors qu'il était en train de commencer sa représentation pour l'entreprise Bez Père & Fils & Courtois. La question de la marque de fabrique comme élément d'identification clair amena Léo Bez à déposer la marque « Le Bouquet » en 1878. Il fut le premier industriel du peigne du territoire du Pays d'Olmes à le faire. Les peignes ne se contentaient plus de porter des noms étrangers à la région tels « Paris », « Mexico » ou « London », noms qui désignaient aussi leur forme. Désormais, les boîtes qui les contenaient étaient étiquetées « Le Bouquet ». Pour Léo Bez, il ne fallait reculer « devant aucun effort, devant aucun sacrifice pour planter sur le globe ce drapeau " Le Bouquet" » (voir en annexe)³³⁶⁹.

Le « Bouquet » de fleurs choisi par l'entreprise Bez n'avait aucun rapport direct avec le peigne. Il laissait tout le loisir de se représenter ce qui est en rapport avec la symbolique d'une composition florale, ainsi que de s'imaginer un bouquet de mariée. Surtout, il symbolisait l'élégance et la démarche de qualité dans laquelle s'inscrivait Léo Bez à la fin des années 1870. En revanche, les autres fabricants choisirent pour la majorité d'entre eux des marques animales, ayant plus ou moins de rapport avec la corne : l'antilope pour Irénée Azéma-Bigou³³⁷⁰, le tigre pour les successeurs de Prosper Alizet³³⁷¹ et le buffle (attaquant un lion) pour Aimé Corneil³³⁷². Les deux cousins germains de Léo Bez choisirent aussi des visuels sans rapport avec la corne : Albert Coste-Bez opta pour une femme sur l'eau pouvant faire penser à Marianne³³⁷³ et pour Louis Courtois un bateau à voile et à vapeur, mettant en avant le caractère international de sa fabrication³³⁷⁴.

Nonobstant, les industriels pouvaient aussi marquer sur les peignes les initiales des clients si celui-ci le désirer. De plus, ils faisaient figurer « des dessins, des arabesques, des filets, des marques [gravées] sur les peignes au moyen de mollettes, et qui caractérisent la région du

³³⁶⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de B. Fourquet, Paris, 29 août 1867.

³³⁶⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prelaz, Paris, 27 août 1867.

³³⁶⁹ AP Bez-de Faucher, *La fabrication ... op. cit.*, p. 14.

³³⁷⁰ AD Ariège 15 M 42/14 ; Lettre d'Irénée Azéma-Bigou au préfet de l'Ariège, 23 août 1936.

³³⁷¹ AD Ariège, 15 M 42/14 ; Lettre de Serres-Mirc Successeur à Irénée Azéma-Bigou, 18 août 1936.

³³⁷² AD Ariège, 7 S 1310 ; Lettre d'Aimé Corneil à l'ingénieur des ponts et chaussées de l'Ariège, 25 avril 1897.

³³⁷³ AD Ariège, 14 M 20/4 ; Lettre d'Alfred Daynier au préfet de l'Ariège sur un papier à entête de l'entreprise « Coste-Bez », 12 octobre 1900.

³³⁷⁴ AD Ariège, 7 S 514 ; Lettre de Louis Courtois au préfet de l'Ariège, 15 janvier 1920.

globe qui les emploie »³³⁷⁵. Ainsi, les fabricants s'adaptaient en fonction des demandes de la clientèle.

4) Les Expositions universelles : vecteur classique mais essentiel de la diffusion de l'image du produit

Le territoire industriel du Pays d'Olmes fut très tôt intéressé par l'expositions de ses produits à l'échelle nationale. Déjà, sous la Restauration, des fabricants répondaient avec sérieux aux enquêtes destinées à préparer les expositions des produits de l'industrie. Les sieurs Viviès, de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, obtinrent ainsi la médaille de bronze à l'exposition de 1834³³⁷⁶. L'entreprise Corneil Bez & Courtois participa à la première Exposition organisée sur le sol français en 1855³³⁷⁷ et en repartit avec une récompense dont le tableau orne toujours, 160 ans après, la maison de Léo Bez : c'est dire assez l'importance qui lui fut accordée.

Les archives de l'entreprise Bez Père & Fils & Courtois offre une belle correspondance sur la préparation de l'exposition de 1867. On y apprend que la préparation de la carte d'exposition s'effectua dès le mois de janvier³³⁷⁸, et qu'une fois terminée elle serait, d'après les négociants parisiens chargés de sa présentation, « vraiment chicque et digne d'une maison comme la votre³³⁷⁹ ». Léo Bez recommanda de faire figurer à l'exposition « les prix bien bas sans escompte³³⁸⁰ ». Âgé de 25 ans, il se rendit à Paris lors de sa tournée et en profita pour visiter l'exposition au sujet de laquelle il donnait ses impressions : « Hier j'ai été voir cette merveilleuse exposition c'est quelque chose de fabuleux en voyant cela on se demande ce qu'on fera dans 50 ans parler un mort c'est beau curieux magnifique on est frappé d'étonnement en entrant »³³⁸¹. Puis, il confiait ses visées à son père et son cousin : « je me suis faufilé avec le jury j'ai causé à ces messieurs j'espère une médaille d'or je dois aller voir certains de ces messieurs ces jours ci³³⁸² ». Certes, l'entreprise ne l'a pas obtenue, mais a tout de même reçu une médaille et, surtout, l'exposition permit un rayonnement international. Ainsi, M. Lepingle de Bruxelles formulait la demande suivante : « Vous plairait-il de me faire faveur de votre représentation exclusivement pour la Belgique. Dans les articles peignes à retaper que j'ai vu à

³³⁷⁵ Anonyme, « La fabrication des peignes en corne à La-Bastide-sur-l'Hers », ... source déjà citée, p. 8.

³³⁷⁶ AD Aude, 14 M 10 ; Lettre du préfet de l'Aude au ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, 8 août 1837.

³³⁷⁷ AD Ariège 14 M 20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l'Ariège, 11 janvier 1887.

³³⁷⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à Henry Acrin, La-Bastide-sur-l'Hers, 20 janvier 1867.

³³⁷⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de MM. Volla et Albarin cousins, Paris, 11 mars 1867.

³³⁸⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à l'entreprise (son père et son cousin), La Cavalerie, 11 mars 1867.

³³⁸¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez à l'entreprise, Paris, 23 avril 1867. Léo Bez évoque ici l'ancêtre du phonographe mis au point quelques années plus tard.

³³⁸² *Ibid.*

l'exposition³³⁸³ ». L'entreprise mettait donc tout le soin possible à la préparation des expositions. Léo Bez participa ensuite à l'exposition de 1878, dont il ressortit avec « la médaille d'argent, la plus forte récompense obtenue pour les peignes³³⁸⁴ ». Deux ans après, c'est à l'exposition de Melbourne qu'il montrait ses produits.

En janvier 1887, Léo Bez remercia le préfet pour sa « nomination de membre du comité départemental de l'Exposition de 1889 ». Il lui demanda alors de faire partie du jury chargé de juger les peignes à Paris. Le préfet joua de toute son influence auprès du ministre Legrand qui lui répondit que la candidature de Léo Bez ferait « l'objet d'un bienveillant examen³³⁸⁵ ». Mais le ministre changea en 1888 et Léo Bez craignit le pire. Malgré l'appui des sénateurs de l'Ariège et le retour du ministre, il n'obtint qu'une place de membre supplémentaire, qui lui apparut dans un premier temps, « dérisoire et partant injuste³³⁸⁶ », avant de finir par s'en féliciter³³⁸⁷. Désormais son entreprise arborait fièrement la mention « Exposition universelle de Paris, 1889, hors concours, membre du jury ». « La tension discernable chez Léo Bez à propos de cette participation au jury de l'exposition nous montre à quel point cette place était, pour l'intéressé, d'une « grande importance³³⁸⁸ ».

Les expositions universelles intéressaient donc fortement les dirigeants de l'entreprise Bez, puisqu'on les vit même participer à celle de Melbourne. Mais, il convient de noter que ce sont surtout sur les expositions de Paris que portait leur attention. Ainsi, après 1889, la médaille de l'exposition de Melbourne disparut de l'en-tête. En 1900, Léo Bez était encore membre du jury de Paris et ce sont ces titres qui apparaissaient en grand.

II. Communiquer pour vendre directement et recourir à des intermédiaires

Les différents fonds d'archives privées montrent que, dans les années 1860, les fabricants de peignes s'occupaient d'une part très importante de la vente directe de la communication autour de leurs produits. Retracer l'activité commerciale de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois permet de suivre au plus près du terrain leurs modalités d'action³³⁸⁹.

³³⁸³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Lepingle, Bruxelles, 17 mai 1867.

³³⁸⁴ AD Ariège, 14 M20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l'Ariège, 11 janvier 1887. Ses cousins Louis Courtois et Albert Coste-Bez furent aussi médaillés à l'exposition parisienne de 1878.

³³⁸⁵ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre du ministre du commerce et de l'industrie Pierre Legrand au préfet de l'Ariège, 16 avril 1887.

³³⁸⁶ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l'Ariège, 1^{er} juin 1889.

³³⁸⁷ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre du député Louis Pons-Tande, 8 juin 1889.

³³⁸⁸ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l'Ariège, 1^{er} décembre 1887.

³³⁸⁹ Ce sont essentiellement les archives Bez-de Faucher qui ont servi de base à l'analyse de l'activité commerciale des fabricants de peignes. Des sondages effectués dans les archives Coste-Bez valident cette analyse.

S'ils avaient d'ores-et-déjà recours à des représentants, leur nombre s'accrût avec la croissance de l'entreprise. En 1870, l'entreprise tenta d'établir une succursale parisienne avec l'un d'eux.

1) L'incessante activité commerciale des fabricants

L'entreprise Corneil, Bez & Courtois était avant tout familiale. Il en allait de même pour sa communication. C'étaient d'abord les trois beaux-frères qui l'assuraient, puis aussi leurs enfants, Léo Bez et Louis Courtois. En l'absence de l'un d'eux, un employé de confiance pouvait prendre le relais le relais temporairement. Ainsi, en 1865, un certain Émile écrivait à Léo Bez en voyage : « Monsieur votre père a bien voulu me confier à peu près tout ce qui concerne la comptabilité même la correspondance en ce qui a trait au débit &... je me suis aperçu et il en a convenu qu'il n'était plus au courant, soit pour la rédaction des articles peignes, soit pour les prix, soyez tranquille et ayez confiance en ce que je ferai »³³⁹⁰. La correspondance constituait un point central de la communication de l'entreprise. Elle permettait à la fois d'entretenir un réseau, d'assurer les commandes et d'alimenter les clients en informations sur les modifications des produits. Ainsi, le catalogue des années 1870 portait-il la mention :

Divers changements ayant été apportés dans notre Tarif ; Nous prenons la liberté de vous en donner connaissance, afin que vous soyez fixés lors de vos premiers besoins. C'est à regret que nous sommes réduits à opérer une légère hausse sur nos prix et de laquelle vous serez compensés par le perfectionnement de notre article ; d'une supériorité incontestable sur la fabrication habituelle de nos contrées.³³⁹¹

Dans la mesure du possible, les entrepreneurs voyageaient pour entrer directement en contact avec la clientèle éventuelle et se muaient en véritables représentants de commerce. Le registre de copie de lettres de 1858-1859 nous apprend que, des trois beaux-frères, souvent, un seul était présent à La-Bastide-sur-l'Hers, car les autres s'affairaient à rendre l'entreprise visible. Ainsi, le 10 janvier 1859, Émile Courtois écrivait à un négociant d'Olonzac à propos d'un envoi d'échantillon de vin – proposé contre de la raclure de corne – : « Nous acceptons vos conditions notre sieur Corneil et Bez sont en voyage. Nous attendons leur arrivée pour aller chercher le vin »³³⁹². C'est ce qui explique aussi le fait qu'ils devaient être associés : au minimum, l'un d'entre restait à La-Bastide-sur-l'Hers pour gérer la production, pendant que les autres partaient en déplacement, assurant par eux-mêmes une bonne partie des ventes. À partir de 1862, les deux plus jeunes entrepreneurs allaient régulièrement en tournée durant plusieurs mois. On sait que Léo Bez se rendit à Turin en 1865 grâce à une lettre d'un employé

³³⁹⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Émile [nom absent] à Léo Bez à Turin, 7 avril 1865.

³³⁹¹ AP Bez-de Faucher ; Tarif général, années 1870.

³³⁹² AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres ; Lettre à M. de Veye, Olonzac, 9 décembre 1858, f° 10.

qui concluait sa missive en ces termes : « Amusez-vous bien et dites-moi si l'Italie possède toujours de jolis minois »³³⁹³. En 1883, il allait jusqu'aux Pays-Bas, à la fois pour voir des lots de cornes en vente à Anvers et démarcher des clients³³⁹⁴.

Les déplacements étaient organisés de manière stratégique, afin de couvrir un maximum de territoires. Prenons l'exemple de 1867, qui, en l'état des recherches, nous est le moins mal connu : ce sont les deux cousins, Léo Bez et Louis Courtois, âgés de 25 ans, qui se chargèrent d'effectuer les tournées. Le premier visita d'abord l'Albigeois, puis un grand quart sud-est de la France aux mois de mars, avril et mai, en terminant par Paris, où il demeura un mois pour tâcher d'y « créer des relations pour le reste de l'année »³³⁹⁵. Le second, après être passé par Toulouse et Bordeaux, se rendit à Paris au mois de septembre. Il se chargea ensuite de l'ouest de la France, depuis Le Mans jusqu'à Brest³³⁹⁶. Ces voyages pouvaient se révéler fort éprouvants pour les fabricants lorsqu'ils se déroulaient dans des espaces aux moyens de communication limités. Ainsi, le 11 mars 1867, Léo Bez écrivait-il depuis La Cavalerie – petit village aveyronnais – que « Tout n'est pas rose dans la vie tout le trajet dans ce pays en voiture et voilà 3 ou 4 jours que j'en use. Tout le trajet se fait dans ce pays en voiture et voilà 3 ou 4 jours que j'en use. S^t Afrique ne correspondant pas directement avec le Vigan j'ai du coucher dans ce village dans une auberge où je me trouve seul »³³⁹⁷.

La communication commerciale est un art dans lequel il semble que ce fabricant ait excellé grâce à un sens aigu des relations humaines. Il était dépeint par son oncle Casimir Bez comme quelque d'agréable compagnie « je désirerais bien aller visiter l'exposition pendant ton séjour à Paris, car outre que tu serais mon vrai Cicéron, j'aurais un bon compagnon avec lequel la conversation ne tarit jamais et préserve de tout ennui »³³⁹⁸. Ses écrits confirment que Léo Bez avait le verbe haut. Ainsi, en 1888, fâché d'apprendre qu'il ne prendrait pas part au jury de l'Exposition universelle, il écrivit au préfet que le ministre avait dû penser qu'il serait « déplacé

³³⁹³ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Émile [nom absent] à Léo Bez à Turin, 7 avril 1865.

³³⁹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettres de Léo Bez à M. Clanet, avril 1883.

³³⁹⁵ AP Bez-de Faucher, dossier des lettres de Léo Bez à Jean Paul Bez et Louis Courtois, mars-mai 1867. Le détail des villes visitées par Léo Bez est : Albi, Villefranche de Rouergue, Saint-Affrique, Millau, Le Vigan, Ganges, Annonay, Romans, Alès, Aubenas, Avignon, Aix, Marseille, Toulon, Draguignan, Digne, Sisteron, Nice, Grasse, Gap, Grenoble, Chambéry, Genève, Oyonnax, Saint-Claude, Paris (il y arriva vers le 20 avril et repartit vers le 20 mai).

³³⁹⁶ AP Bez-de Faucher ; Dossier des lettres de Louis Courtois à Léo et Jean-Paul Bez, septembre 1867.

³³⁹⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez, La Cavalerie, 11 mars 1867. La Cavalerie est un village situé sur le plateau du Larzac à mi-chemin entre Rodez et Montpellier. Il comptait alors 1500 habitants. Dans la suite de la lettre, Léo Bez précisait son trajet : « Je me dirige donc sur le Vigan Ganges Alais Aubenas Privas Annonay Valence Roman Montélimar Bourg St Andéol Point Saint Esprit Avignon Aix Marseille ».

³³⁹⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Casimir Bez, Léran, 5 mai 1867.

au milieu d'un tas de fumistes qui ont l'épine dorsale plus flexible que la mienne »³³⁹⁹. Son activité paraît avoir été incessante : outre les deux à trois mois qu'il passait annuellement en tournée, il semble avoir écrit, au minimum, plusieurs lettres par jour pour l'entreprise. Homme public très engagé, il n'hésitait pas à mettre son réseau personnel au service de la visibilité de son entreprise. On en a vu l'exemple pour l'Exposition universelle de 1889, où il mobilisa un député et deux sénateurs pour obtenir une place au sein du jury.

Un article du *Journal de géographie* nous relate que Léo Bez possédait une « physionomie énergique³⁴⁰⁰ ». Ce qui est sûr, c'est que, pressé par le temps, il rêvait de modernité dans la communication. Ainsi, à Lyon, en mars 1867, il reçut trop tard une lettre de son père lui demandant de passer voir à Nîmes une presse pour aplatiser les cornes. Il regretta alors : « il est dommage qu'il n'y ait pas des voitures télégraphe pour être partout à la fois³⁴⁰¹ ». Il utilisait tous les moyens de transport à sa disposition, du plus traditionnel au plus moderne. Ainsi, à l'instar d'autres entrepreneurs, il se battit pour la construction de la ligne de chemin de fer desservant La-Bastide-sur-l'Hers.

2) Le rôle majeur des représentants

Malgré le nombre de voyages opérés par les fabricants eux-mêmes, à l'instar de la Société des Caves de Roquefort³⁴⁰², le recours à des représentants s'avérait nécessaire pour accroître les ventes de l'entreprise et conquérir de nouveaux territoires. Léo Bez estime que « l'établissement de représentants à demeure dans nombre de régions »³⁴⁰³ constitua un des facteurs clé de la réussite de son entreprise.

On sait de manière sûre que l'entreprise Bez eut un commis voyageur pour la France au moins à partir de 1858, M. Ninard Fils aîné, et un pour l'Italie, M. Vigy. M. Ninard s'occupait d'une large bande centrale de la France s'étendant d'Angers à Lyon en passant par Thiers. Ce représentant traitait à lui seul une grande partie des commandes de l'entreprise : de décembre 1858 à la mi-novembre 1859, il vendit 111 924 peignes sur 718 704 pour une valeur de 10 576 francs sur les 86 342 francs de vente totale de peignes, soit 15,57 % en volume et 12,25 % en

³³⁹⁹ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l'Ariège, 9 février 1888.

³⁴⁰⁰ AP Bez-de Faucher, *La fabrication des... op. cit.*, p. 5.

³⁴⁰¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez, Lyon, 23 mars 1867.

³⁴⁰² VABRE Sylvie, « Le représentant et le Roquefort de la Société des Caves (1851-1914) », *Entreprises et histoire*, 2012/1, n° 66, p. 131-145 ; VABRE Sylvie, *Le sacre du Roquefort ... op. cit.*, p. 213-232.

³⁴⁰³ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la mise en actions de la société Bez Père & Fils, 1906.

valeur³⁴⁰⁴. Il assura pendant au moins une dizaine d'années la représentation de l'entreprise en France. Au cours des années 1860, plusieurs autres voyageurs lui vinrent en renfort.

De même que les fabricants fournissaient leur itinéraire lorsqu'ils partaient en tournée, les représentants envoyoyaient régulièrement la liste de leurs étapes à venir. Ils tâchaient aussi de se répartir stratégiquement les espaces à couvrir. En 1867, Henry Acrin s'occupait du nord de la France. Elie Cerf était chargé d'une partie de l'est, du sud-est, de la Suisse et avait remplacé M. Vigy pour l'Italie. M. Méja effectuait des tournées dans l'Agenais et une partie de l'Aquitaine. M. Ballard représentait la maison Bez Père & Fils & Courtois en Algérie. Les représentants avaient donc des territoires définis dont ils étaient spécialistes. Par ailleurs, l'entreprise semblait en quête de représentants, car plusieurs autres commencèrent à travailler pour elle cette année-là. Un certain A. Noël répondit à l'entreprise : « J'accepte avec plaisir de vous représenter à vos conditions dans toute la tournée et la ville que vous m'indiquerez. J'espère que nous n'aurons que des relations agréables pour chacun. J'attends vos échantillons et renseignements pour pouvoir commencer en janvier février époques ou [sic] les affaires nous seront plus propices³⁴⁰⁵ ». À Paris, l'entreprise entrait aussi en relations avec Charles Prelaz qui vendait beaucoup à des commissionnaires. Mais ce processus de couverture territoriale n'allait pas sans poser problème. Ainsi, J. Charles, de Lyon, qui avait pris une partie de l'Est et du Sud de la France, empiétait sur le territoire de M. Ninard qui se plaignait en ces termes : « j'aimerais bien qu'on me laisse Grenoble, Voiron, Valence, Romans, etc. Cela fait partie de ma tournée, et les villes ont été faites par votre représentant de tête il y a quelques jours³⁴⁰⁶ ». Pourtant, quatre mois plus tôt, il avait pris des engagements à ce sujet en ne tarissant pas d'éloge sur son futur collègue : « Jai pris note de la tournée, je my conformerai. Mons. Ninard est en effet un rep^t très sérieux et très bien posé vis-à-vis des clients, et je ne puis pas vous demander de le deranger »³⁴⁰⁷. De fait, en 1867, M. Ninard avait vendu environ 302 000 peignes à lui tout seul.

Même s'ils faisaient des voyages en dehors du territoire métropolitain, les fabricants demeuraient dans l'impossibilité de communiquer sur de trop nombreux marchés à la fois. C'est pourquoi ils confiaient cette tâche à des représentants. C'est d'abord en Italie que l'entreprise se fit représenter, puis aussi sur le marché algérien. De plus en plus, la croissance de la communication à l'extérieur se basa – même si Léo Bez ne ménageait pas sa peine – sur

³⁴⁰⁴ AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettre, 1858-1859. Dans le détail, il vendit : 54 720 de peignes en corne et 50 724 buis 6 480 bois.

³⁴⁰⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de A. Noël à Messieurs Bez Père Fils & Courtois, lettre du 28 novembre 1867.

³⁴⁰⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean Charles, Lyon, 23 novembre 1867.

³⁴⁰⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean Charles, Lyon, 24 juillet 1867.

des représentants. En 1876, M. Déléarde fut chargé de l'Europe du Nord : Pays Bas, Belgique, Allemagne³⁴⁰⁸. En 1883, H. Starke, un représentant londonien vint proposer ses services en expliquant : « je sais de mon expérience que les peignes français se vendent beaucoup dans ce pays et il vaut bien de la peine de risquer les frais d'une petite collection, comme je suis sûr de réussir si les prix que vous me donnez ne sont pas plus élevés, ou mieux meilleur marché que ceux d'autres fabricants de la France qui font des affaires en Angleterre »³⁴⁰⁹. La même année, Bez père & fils disposait en outre de représentants qui se chargeaient de l'Espagne, de l'Italie, de la Belgique et de la Hollande, de l'Allemagne de la Suisse, de l'Autriche et de la Pologne³⁴¹⁰. Finalement, les ventes à l'internationale reposaient en bonne partie sur les voyageurs de commerce.

Ces représentants travaillaient habituellement pour une commission de 5 % sur le chiffre des ventes³⁴¹¹. Ainsi, en 1859, les ventes de peignes ont rapporté environ 550 francs à M. Ninard³⁴¹². En revanche, Élie Cerf prenait 6 % de commission sur les ventes qu'il faisait en Italie³⁴¹³.

Les fabricants tâchaient d'entretenir avec eux de bonnes relations et de les tenir au courant de l'évolution de leurs outils de production. Il semble que les mois de septembre et d'octobre aient été particulièrement opportuns pour la venue des représentants en Pays d'Olmes : on retrouve dans la correspondance les réponses des représentants aux invitations des Bez et Courtois. Henry Acrin, domicilié à St Pons dans l'Hérault, écrivait le 7 septembre 1867 : « Il est de mon désir de venir vous serrer la main » ; il demandait ensuite quel était le meilleur itinéraire pour venir avant d'ajouter : « je crois inutile de me munir de mon fusil si le temps chez vous est aussi sec qu'ici il est impossible de chasser »³⁴¹⁴. Huit jours plus tard, Élie Cerf

³⁴⁰⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de E. Déléarde, Amsterdam, 18 août 1876.

³⁴⁰⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de H. Starke, Londres, 25 juin 1883.

³⁴¹⁰ AP Bez-de Faucher ; Correspondance reçue en mars 1883. Les correspondants étaient : H. Abel pour l'Espagne, Edouard Muster pour la Sicile, M. Guérin pour l'Italie, Charles Legein (de Bruxelles) pour la Belgique, la Hollande et une partie de l'Allemagne (Commission du 22 mars 1883 pour Hambourg), Neumann & Böcler (de Hambourg ; il s'agit d'une maison de commissions qui a la représentation pour l'Allemagne) pour une autre partie de l'Allemagne, Auguste Erhardt (de Cologne ; Bez père & fils est rentré en contact avec lui en 1882 (Lettre d'Auguste Ehrhardt, Cologne, 14 novembre 1882)) pour encore une autre partie de l'Allemagne (de manière surprenante, ce représentant affichait sur son papier en-tête : « Filiale Hornkamm-Fabrik S.R. Stewart & Co, Aberdeen », cette compagnie installée en Écosse était la plus grande entreprise de peigne au monde), Émile Bouchage (de Lyon) pour la Suisse,), Karl Neuss pour l'Autriche, Ludwik Nissensohn pour la Pologne (pour être précis, ce représentant de Varsovie proposait ses services à la maison Bez père & fils le 14 mars 1883).

³⁴¹¹ Entre autres : AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Émile Levassort, 11 mars 1867 ; Lettre de J.-A. Ballard, 21 avril 1867 ; Lettre de H. Starke, Londres, 25 juin 1883.

³⁴¹² Etant donné que l'on ne dispose que de 25 semaines d'activité de l'entreprise, on a effectué le calcul au prorata : $10\ 576 \div 25 \times 26 \approx 550$ francs.

³⁴¹³ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Paris, 26 juin 1870.

³⁴¹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Henry Acrin, St-Pons, 7 septembre 1867.

manifestait son intérêt pour leur invitation : « j'accepte avec grand plaisir l'offre gracieuse & généreuse que vous me faites de passer q.q. temps auprès de vous - il faut pour cela que je soumette à mon docteur l'analyse des eaux de Foncigues et leurs vertus. Veuillez donc avoir la bonté de m'envoyer de suite cette analyse et agréer l'assurance de ma parfaite considération »³⁴¹⁵. Ses propos révèlent le rayonnement que les eaux de la petite station thermale bastidienne pouvait jusqu'à Paris. Enfin, M. Ninard précisait le 5 octobre j'irai coucher à Lavelanet & descendrai lundi matin vers les neuf à dix heures à Labastide par Ivry ; cette journée me suffira pour voir et me rendre compte des améliorations réalisées depuis un an & comme vous le dites je partirai fortifié par cet examen »³⁴¹⁶. En effet, depuis deux ans, d'une part, des travaux avaient été effectués à l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers et, d'autre part, Émile Courtois et son fils Louis venaient de construire une nouvelle usine au lieu-dit Ivry au sud de La-Bastide-sur-l'Hers.

Les représentants pouvaient servir d'interprètes tel Élie Cerf qui traduisait les lettres en italien³⁴¹⁷. Ils discutaient aussi de la conjoncture et fournissaient des informations sur les contrées et les pays qu'ils connaissaient mieux que les fabricants. Élie Cerf écrivait ainsi en septembre 1867 :

Voici bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous lire, comment vont les affres d'Italie ? Comment paient nos clients ? Cela doit aller fort mal car toute l'Italie est infecté par le choléra qui dans beaucoup de villes sévit avec force et fait énormément de victimes, outre cela les finances sont encore dans un état désastreux etc... espérons que tout cela changera et qu'il n'y aura pas de péril en demeure. j'ai un autre genre de choléra vous savez qu'en juillet j'ai passé près d'un mois à la campagne p. me soigner pour mes douleurs d'intestin, allant mieux le 5 août je me suis décidé à entreprendre le voyage en France en attendant que ces événements me permettent d'aller en Italie 3 semaines après je suis retombé malade à Lyon où j'ai gardé 8 jours le lit je me suis fait transporté ici, et je suis condamné à garder la chambre depuis 8 jours que je suis de retour cela va un peu mieux J'espère coute que coute arriver à m'en débarrasser cette fois.

Je serai très heureux de vous lire et vous prie de ne pas m'oublier auprès de vos bonnes et aimables familles et de me croire votre tout dévoué serviteur.³⁴¹⁸

Le suivi des relations avec les représentants sur le long terme amenait un certain franc-parler de leur part qui permettait aux fabricants de mieux suivre les évolutions du marché. C'est ainsi que M. Ninard pouvait se permettre d'écrire : « Ayez l'œil ouvert sur ce drôle de

³⁴¹⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Paris, 22 juillet 1867.

³⁴¹⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Ninard, Toulouse, 5 octobre 1867.

³⁴¹⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Lagny, 22 juillet 1867 : « Je vous renvoie les deux lettres traduites. »

³⁴¹⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Paris, 10 septembre 1867.

Gérôme, il serait capable de vous ramener bien vite à l'ancien régime. [...] son bon vouloir s'arrêtait volontiers aux bornes de la concurrence, n'entendez-vous pas dire tous les jours les autres maisons ne font pas mieux, M. Léo lui-même subit l'influence routinière après quelques mois de séjours à Lab^{de} »³⁴¹⁹. Quatre mois plus tard, il émettait de nouvelles critiques acerbes :

Je viens encore de ramener des mécontents. Nous avons annulé la note de novembre et composé une nouvelle note plus en rapport avec leurs besoins du moment ainsi donc très prompte expédition, en rupture.

En ce qui me concerne, je vous dirai : si je devais faire une tournée pour prendre les comm^{ons} et une seconde pour les annuler, les voyages deviendraient par trop onéreux. Votre administration rajeunie & votre production plus que doublée vous mettent à même je l'espère d'éviter l'inconvénient des lenteurs que l'on vous reproche.³⁴²⁰

Fournisseurs d'informations et moissonneurs de clientèle, il semble que les représentants ont joué un rôle important dans la croissance des entreprises du peigne dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les archives privées fournissent des éclairages majeurs sur des questions restées longtemps dans l'ombre, tels la rémunération et le mode de recrutement des représentants³⁴²¹.

3) Les trois types d'acheteurs de peignes

Pour vendre leurs produits, les fabricants de peignes ont fait de tout bois. En effet, ils ne se sont pas contentés de passer par des grossistes qui auraient pris en charge la revente à des commerçants de moindre envergure. Au contraire, ils s'adressaient directement aux trois principaux types d'acteurs du marché qui étaient, par ordre de grandeur : les détaillants ou merciers, les bazars et quincailleries, les grossistes. Remarquons qu'il existait – ou plutôt survivait – à la marge un type d'acheteur qui s'inscrit dans la très longue durée : les colporteurs. Le 29 juin 1867, M. Ninard, le principal représentant de Bez Père & Fils & Courtois notait au bas d'une de ses commissions à Angers : « Adresser de suite par la poste Ech^{on} de tous les Buis commis envelopper chaque Ech^{on} avec le n° d'ordre imprimé pour qu'il puisse l'établir exactement sur sa carte de voyage »³⁴²². Mais les achats de colporteurs se faisaient rares car des négociants ou maisons de gros étaient la plupart du temps les intermédiaires entre colporteurs et fabricants.

³⁴¹⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Ninard, Nantes, 9 janvier 1867. Jérôme est sans doute un contremaître.

³⁴²⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Ninard, Roanne, 27 avril 1867.

³⁴²¹ À ce sujet, voir BARTOLOMEI Arnaud, LEMERCIER Claire, MARZAGALLI Silvia, « Les voyageurs, acteurs et témoins de la grande transformation », in *Entreprise et histoire*, 1/2012, n° 66, p. 15-16.

³⁴²² AP Bez-de Faucher ; Lettre de Ninard, Angers, 29 juin 1867.

La première catégorie rassemble des acteurs variés du commerce dont la caractéristique commune est la taille relativement limitée de leur établissement. Pour beaucoup, ces petits commerces se situaient dans des petites et moyennes villes³⁴²³ largement sillonnées par les représentants mais aussi par les fabricants eux-mêmes lors de leur tournée. Rappelons que jusqu'en 1930, la population française était majoritairement rurale. De plus en plus, les marchands des petites villes « font des tournées dans les campagnes où ils sont les relais actifs des modes urbaines »³⁴²⁴. Au mois de mars 1867, Léo Bez avait ainsi vendu des peignes à Villefranche-de-Rouergue, Rodez, Millau et Saint-Affrique dans l'Aveyron puis, à peine sorti de ce département, au Vigan dans le Gard et à Ganges dans l'Hérault, à 55 km au nord est de Montpellier. Ces gros villages et ces petites villes achetaient des quantités surprenantes, par exemple 7 000 peignes pris par la V^e Audemas à Rodez qui comptait tout juste 12 000 habitants. Conscient de l'importance de ces petits pôles urbains, Léo Bez indiquait à ses associés à propos de cette maison : « Soignez ça sera une maison fidèle »³⁴²⁵. La relation avec ces petits commerçants s'inscrivait dans la durée. De fait, Léo Bez écrivait en note de la commission de M. Rollan de Ganges : « Inutile de vous recommander cet ami Courtois le sait »³⁴²⁶. Deux mois plus tard, ce commerçant nous apprend que sa marge bénéficiaire – et sans doute celle de ses confrères – était faible. En effet, il achetait à 12 francs la grosse, soit 8,33 centimes pièce le peigne retaper en corne « destiné à être vendu en détail 10 centimes »³⁴²⁷. Sa marge bénéficiaire était donc légèrement inférieure à 20 % tandis que Jean-Claude Daumas rapporte qu'elle était généralement de « 30 à 40 % dans le petit commerce »³⁴²⁸. Cependant, si ce type de commerce a permis aux fabricants de relancer leur activité au milieu du XIX^e siècle, Léo Bez exprimait toutes les difficultés engendrées par la conquête de ce type de marché et écrivait au cours de sa tournée de mars 1867 : « Il est regrettable que le pays soit aussi pauvre en clients c-à-d que les villes sont éloignées et chaque ville contient peu de maison Rodez est

³⁴²³ Entendons par là les villes qui ne dépassaient pas 10 000 à 15 000 habitants.

³⁴²⁴ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 99. Jean-Claude Daumas cite un extrait de *La Terre* d'Émile Zola dans lequel un gros boutiquier de Cloye, vendait « tout un bazar qu'il promenait de village en village, dans un rayon de cinq ou six lieux. Les paysans finissaient par lui tout achetaient, depuis leur casserole jusqu'à leurs habits de noces. Sa voiture s'ouvrait et se rabattait, développant des fils de tiroirs, un étalage de vrai magasin » (Zola Émile, *La Terre*, p. 131).

³⁴²⁵ AP Bez-de Faucher ; lettres et commissions de Léo Bez, 22 mars

³⁴²⁶ *Ibid.* D'ailleurs, bon nombre de petite maison entretinrent des relations commerciales avec « Bez Père et Fils » durant des dizaines d'années.

³⁴²⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Rollan, Ganges, 14 mai 1867.

³⁴²⁸ DAUMAS Jean-Claude, « Les grands magasins et la modernisation du commerce de détail au XIX^e siècle » ... *op. cit.*, p. 98. On peut se demander d'une part, si d'autres enquêtes montreraient que des produits faible marge y-compris par les commerces de détail, et, d'autre part, si ce cas était isolé. Toutefois, en l'état, il est difficile d'apporter davantage d'éléments et l'on doit se contenter de ces deux interrogations.

la seule importante mais les maisons étaient pourvues »³⁴²⁹. Néanmoins, en dehors de l’Aveyron, d’autres espaces étaient dotés d’un semis dense de petites et moyennes villes telle la Bourgogne et la Franche-Comté qui permettaient de belles ventes. Par exemple, dans la première quinzaine de novembre 1867, Henry Acrin était passé par Besançon, Lons-Le-Saulnier et Dôle où il avait vendu environ 7 000 peignes³⁴³⁰. Puis, il avait commissionné à Gray (Haute-Saône) 2 800 peignes à la maison Carret-Tisserant et 4 500 à M. Mongin ; enfin, il avait enchaîné rapidement par Langres et Joinville où il vendait à nouveau plus de 7 000 peignes³⁴³¹, soit un total de plus de 20 000 peignes en à peine quelques jours.

La seconde catégorie est représentée par les magasins de plus large envergure situés dans les villes de moyenne et grande taille. Il s’agit à la fois des traditionnels magasins de mercerie et quincaillerie, des bazars et des magasins de nouveautés. Ces trois types de commerces ne semblent pas avoir eu de séparation intangible, tout au contraire, ces qualificatifs pouvaient s’afficher ensemble dans le titre des maisons de commerce. Parmi les acheteurs de Bez Père & Fils & Courtois, on trouvait ainsi à Lyon la maison « Magniny & Picotin, Mercerie Quincaillerie & Nouveautés »³⁴³², à Montpellier, la Maison « J. Dissard, Bazar de la Saunerie, Quincaillerie »³⁴³³ ou bien encore à Toulon « Charpin & Cie Bazar global »³⁴³⁴. Ces magasins disposaient de plus en plus de rayons spécialisés dans la mercerie où se rangeaient les peignes. Ainsi, le 22 octobre 1867, le représentant Ninard écrivait à propos de Méhier-Cédie auxquels il venait de vendre 4 000 peignes : « Cette maison très grandement organisée pour la grosse quincaillerie, va donner de l’extension à son rayon mercerie, il y a de l’avenir soignez bien cette exp^{on} »³⁴³⁵. La mise en rayon permettait aux représentants d’évaluer le potentiel des clients comme l’avait fait quelques jours plus tôt M. Ninard qui, lors de son passage par Villefranche-de- Rouergue, notait : « Le rayon de mercerie de la Maison Béguin est réduit à sa plus simple expression »³⁴³⁶. Pour Eugénie Briot³⁴³⁷ et Jean-Claude Daumas³⁴³⁸, les passages –

³⁴²⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez, La Cavalerie, 11 mars 1867.

³⁴³⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre d’Henry Acrin contenant ses commissions, Dôle, 9 novembre 1867.

³⁴³¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d’Henry Acrin contenant ses commissions, Joinville, 14 novembre 1867.

³⁴³² AP Bez-de Faucher ; Lettre de Magniny & Picotin, Lyon, 2 octobre 1867.

³⁴³³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Dissard, Montpellier, 26 octobre 1867.

³⁴³⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charpin & Cie, Toulon, 21 mai 1867.

³⁴³⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Ninard, St-Etienne, 22 octobre 1867.

³⁴³⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Ninard, Villefranche-de- Rouergue, 14 octobre 1867.

³⁴³⁷ BRIOT Eugénie, « Chapitre 2 : Vendre », in PEZET Anne, LABARDIN Pierre (dir.), *Histoire du ... op. cit.*, p. 86-87.

³⁴³⁸ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 32-34 et DAUMAS Jean-Claude, « Les grands magasins et la modernisation du commerce de détail au XIX^e siècle » ... art. cit., p. 95, Jean-Claude Daumas souligne dans cet article que « Les bazars représentent un autre chaînon dans le processus de formation du grand magasin, un chaînon dont l’existence a longtemps été ignorée ».

galeries recouvertes –, les bazars et les magasins de nouveauté ont constitué une étape dans l'évolution vers le grand magasin. Cependant, des sondages dans la correspondance de l'entreprise Bez en 1883 montrent que, si elle a pu se fournir au Bon Marché, elle ne lui vendait rien. En revanche, elle continuait à vendre de grandes quantités aux bazars, merciers quincaillers et magasins de nouveautés. Certains de ces acheteurs étaient encore les même en 1883³⁴³⁹.

Enfin, la troisième catégorie est constituée par les commissionnaires. Là encore, cette catégorie recoupe des sous-ensembles aux contours plus ou moins flous : les grossistes en divers produits, les négociants et les commissionnaires proprement dits. Cependant, tous ont en commun de ne pas vendre au consommateur final mais à des revendeurs et de constituer ainsi un maillon dans la chaîne du négoce. On peut diviser ces commissionnaires en deux groupes : ceux dont le rayon de revente demeurait relativement limité et local et ceux qui s'adressaient à des marchés internationaux. À Toulouse, M. Pignès Aîné, « Maion de gros, bijouterie, Articles de Paris », commandait en 1876 à Bez père & fils « à titre d'échantillon une centaine de francs de peignes à décrasser dans les articles courants. C'est pour la vente de colporteur » écrivait-il³⁴⁴⁰. Autre, exemple : à Auxerre, Émile Chavance se qualifiait de « nég^t, Mercerie en gros, Laines à tricoter, Chaussons, draps et fourrés, Chaussons tressés et lisières »³⁴⁴¹ ; il est fort probable que ses ventes étaient à destination des revendeurs des alentours³⁴⁴². Ce type de grossistes se trouvait aussi à Paris telle la maison « Lambert, Mercerie & Soierie en gros »³⁴⁴³. L'autre type de grossiste était constitué de ceux d'une toute autre envergure dont le rayon de vente était national voire international. Les épithètes dont ils ornaient leur papier à en-tête en étaient assez révélateurs : « Lorge père & fils, Port & Carraz Successeurs, Fabricants d'Articles de St Claude, Dépôt à Paris, Fabriques à St Claude et Jeure (Jura), Belvianes et Gesse (Aude) »³⁴⁴⁴ ou bien encore « Laigniez aîné & Cie, Successeurs de Houzelot-Reydellet & Cie (Genève (Suisse), Maison d'Achat à Paris, Mercerie, quincaillerie et bonneterie, – en gros –

³⁴³⁹ Citons par exemple la maison de « Mercerie, quincaillerie & rubanerie » de Jean-Jérôme Challier & Cie à Chambéry (AP Bez de Faucher ; Lettre de Jean-Jérôme Challier & Cie, Chambéry, 3 décembre 1867 ; Lettre de Jean-Jérôme Challier & Cie, Chambéry, 21 mars 1883).

³⁴⁴⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Pignès Aîné, Toulouse, 29 août 1876.

³⁴⁴¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Émile Chavance, Auxerre, 12 octobre 1867.

³⁴⁴² Il en allait de même pour de nombreuses autres maisons telle « Josse Declicourt. Mercerie en gros & articles de Paris » à Abbeville, « Mallet et Lange, Mercerie en Gros, Articles pour tailleur » à Caen, ou bien encore « Lang Frères, Mercerie en gros » à Colmar. On trouve de très nombreux autres exemples dans la correspondance passive Bez Père et Fils et Courtois.

³⁴⁴³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Lambert, Paris 16 janvier 1867.

³⁴⁴⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de MM. Lorge père & fils, Paris, 6 décembre 1867.

»³⁴⁴⁵. Ces maisons de commerce, particulièrement implantées à Paris offraient aux fabricants bastidiens de belles perspectives de vente.

4) De l'importance de la capitale. L'échec d'une succursale parisienne

Bez Père et Fils et Courtois avait bien saisi le rôle clé de Paris dans la détermination des exportations qui s'y effectuaient par l'intermédiaire de commissionnaires. C'est la raison pour laquelle les dirigeants de cette entreprise décidèrent en 1869 d'y installer un dépôt de fabrique dirigé par Joseph Moskovite et Élie Cerf. Ce dernier travaillait avec eux depuis plusieurs années déjà, en particulier en Italie où il était leur représentant. Le rythme des commandes parut alors s'être multiplié. Mais l'entreprise bastidienne ne put suivre cette rapide accélération et se retrouva rapidement avec des délais de livraison de plusieurs mois, mettant ses dépositaires dans le plus grand embarras vis-à-vis d'une clientèle parisienne pressée de recevoir ses commandes. Les tensions montèrent entre les fabricants et les dépositaires qui leur reprochaient leur incapacité à répondre à la demande tout en refusant pourtant pas les commissions qui leur étaient apportées. Elles finirent par aboutir à la rupture entre les deux parties le 30 juin 1870.

Néanmoins, Élie Cerf proposa à la maison Bez Père et Fils et Courtois de continuer la représentation sur la place de Paris, arguant que les fabricants Jean Coste-Bez et Jason Corneil y avaient chacun leur propre représentant. Dans une lettre en date du 26 juin, il exposait d'une part ce qu'il s'engageait à faire et, d'autre part, ses conditions. Le contenu de cette missive mérite d'être en partie reproduit ici :

J'accepterai donc l'honneur de vs représenter et je m'engagerai à visiter toutes les maisons d'exportation les fab^{ts} ou m^{ds} de peignes et la mercerie. Je serai votre fondé de pouvoir. Je devrais intervenir dans toutes vos aff^{es} de Paris quelquelles soient. Je devrais toujours agir aux mieux de vos intérêts.

Je vs ferai vos encaissements si vs le désirez et vs ferai immédiatement parvenir les fonds. Je vs ferai vos achats sur la place si vs le désirez, en un mot je serai ici entièrement à votre disposition.

Je ne prendrai jamais d'ordre au-dessous du tarif, et jamais sans avoir au moins un mois p. l'exécution et 15 jours pour le temps d'arriver ici soit six semaines en tout pour être rendu à Paris, dans le cas contraire je vs soumettrai l'ordre ou p. les prix ou p. le laps de temps vs déciderait si oui ou non vous l'accepter.

Voici les conditions que je désire de vs messieurs : une indemnité de 600 f^s par an. Une provision de 5 p % sur toutes les affaires que vs ferez sur la place de Paris sur toutes en général et le remboursement des frais de poste, port d'Ech^{on}, dépêche. Si je vs demande l'indemnité de 600 Fr. c'est p. deux ans seulement attendu que si je prends la suite de la maison J. M. et E. C. Je suis obligé de garder le logement 241, R S^t Martin et ce bail a été fait p. 3 ans. Ce logement est certes trop coûteux p. moi seul. Donc à l'expiration du bail je changerai de local et vs allégerai de l'indemnité de 600 f^s. P. l'Italie nos conditions anciennes

³⁴⁴⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de MM. Laigiez aîné & Cie, Genève, 31 décembre 1867.

resteront les mêmes c'est-à-dire 6 % sur toutes les aff^{res} et le seul remboursement des frais de poste, dépêche etc [...]

Je n'ai pas l'habitude de me flatter ; mais je puis vous assurer que vous aurez en moi un homme sur lequel vs pourrez compter je vs ferai des affres sérieuses, régulières etc. je serai toujours ponctuel. Mais j'exigerai de vs messieurs d'être secondé de la même manière et que toute correspondance autre que amicale n'existe jamais entre nous.³⁴⁴⁶

A peu de choses près – Bez Père et Fils se réservait quelques maisons parisiennes avec lesquelles elle était déjà en affaire, telle celle d'Auguste Gruyer –, ses conditions furent acceptées. Élie Cerf devint leur représentant chargé des affaires parisiennes – il semble que Charles Prélaz ne leur ait pas donné satisfaction. Dans la documentation de 1883, on le retrouve très actif et fournissant toujours de nombreuses commandes.

Les entreprises du peigne du Pays d'Olmes avaient bien pris conscience des enjeux de la commercialisation de leurs produits et des évolutions en cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ils avaient réussi à les suivre en adoptant les techniques de vente les plus à même de leur fournir le meilleur placement pour leurs peignes. Par ailleurs, ils avaient aussi sur faire évoluer ceux-ci en fonction des goûts de la clientèle.

III. *Monter en gamme. L'adaptation du Pays d'Olmes au marché*

Entre 1840 et 1885, « L'accroissement de la consommation dans toutes les classes de la société ne fait pas de doute et l'opposition du luxe et de la nécessité ne caractérise plus à elle seule la structure de la consommation »³⁴⁴⁷. Le marché du peigne révèle clairement que ces deux éléments, luxe et nécessité, s'entremêlent étroitement. En effet, si les besoins liés à l'entretien de la chevelure – décrasser, démêler et tenir - demeurèrent identiques jusqu'à la fin du XIX^e siècle, pour autant, les consommateurs désiraient des peignes dont l'aspect ne se réduisait pas à l'utile mais savait combiner l'esthétique et le pratique. Les classes moyennes, de plus en plus nombreuses, exigeaient des produits variés qui leur permettent de se distinguer. Leur pouvoir d'achat croissant tirait les gammes vers le haut, faisant basculer progressivement la fabrication du Pays d'Olmes du bois vers la corne. Néanmoins, contrairement à Ezy-sur-Eure, le territoire n'est jamais massivement passé à des matières plus « nobles » telles l'ivoire et l'écailler, qu'il a préféré imiter par toutes sortes de techniques.

³⁴⁴⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Paris, 26 juin 1870.

³⁴⁴⁷ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 103.

1) Le peigne à décrasser est toujours un produit phare

Au XIX^e siècle, l'eau suscite encore de nombreuses appréhensions : « Le lavage des cheveux inquiète toujours, et leur aération l'emporte sur l'usage de l'eau » écrit Georges Vigarello³⁴⁴⁸. Il ajoute que la représentation négative de l'eau comme moyen de lavage des cheveux « se transforme comme celle des enveloppes corporelles, mais en entretenant des fixations anciennes »³⁴⁴⁹. En effet, si le shampoing – dont le mot et la chose sont d'origine indiennes – a réellement commencé à être utilisé à partir du début du XIX^e siècle au Royaume-Uni, le remplacement de la toilette sèche par le lavage des cheveux au shampoing n'a d'abord concerné que les classes les plus aisées et ne s'est fait que très progressivement³⁴⁵⁰. En 1845 encore, un manuel de civilité anglais – pays pourtant précurseur dans l'usage du shampoing – expliquait que la propreté des cheveux devait être obtenue par un brossage et un peignage des cheveux effectués matin et soir, faute de quoi la poussière s'accumulerait sur la longue chevelure des dames³⁴⁵¹.

Le massage et le nettoyage du cuir chevelu commence à être associé sous le terme *shampoo* dans les dictionnaires anglais à partir des années 1860. Importé en France, il apparaît pour la première fois dans le Littré en 1877, défini comme un « mot anglais qui figure maintenant à l'enseigne de beaucoup de coiffeur français et qui signifie le nettoyage des cheveux et de la tête au moyen de liquide savonné particulier ».³⁴⁵²

C'est sous le second Empire que l'usage du shampoing a commencé à se répandre réellement au sein de la bourgeoisie³⁴⁵³. Néanmoins, il demeurait relativement coûteux et nécessitait des équipements permettant l'usage de l'eau pour se laver les cheveux de cette

³⁴⁴⁸ VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale ... op. cit.*, p. 188.

³⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 188.

³⁴⁵⁰ MARQUET Julie, « Le shampoing », in SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.), *Le magasin du Monde ... op. cit.*, p. 57 :

En septembre 1814, l'Indien Sake Dean Mahomed, un ancien soldat de l'armée du Bengale, et sa femme, l'Anglo-Irlandaise Jane Daly, prennent la direction d'une maison de bains à Brighton, sur la côte sud de l'Angleterre. La ville d'eau s'est spécialisée dans les cures pour les élites anglaises depuis le milieu du XVIII^e siècle, lorsque les médecins ont commencé à prescrire des bains pour leurs vertus thérapeutiques. Dean Mahomed s'y présente comme médecin et revendique l'introduction en Angleterre de l'« Art Indien du Shampooing », conçu comme un traitement médical. La technique tire son nom de L'hindi champo, qui signifie « masser, et consiste en des frictions des muscles des différentes parties du corps. Elle séduit quantité de membres de la haute société et de la famille royale, à tel point qu'à partir de 1822 les rois George IV puis William IV nomment Dean Mahomed « shampoing Surgeon », leur « shampouineur » officiel.

C'est à partir du milieu du XIX^e siècle que le mot a pris son acception moderne, désignant à la fois le produit, mélange d'eau et de savon qui sert à laver les cheveux, et l'acte de les nettoyer les cheveux avec ce mélange (VINCENT Susan J., *Hair, An Illustrated History... op. cit.*, p. 54).

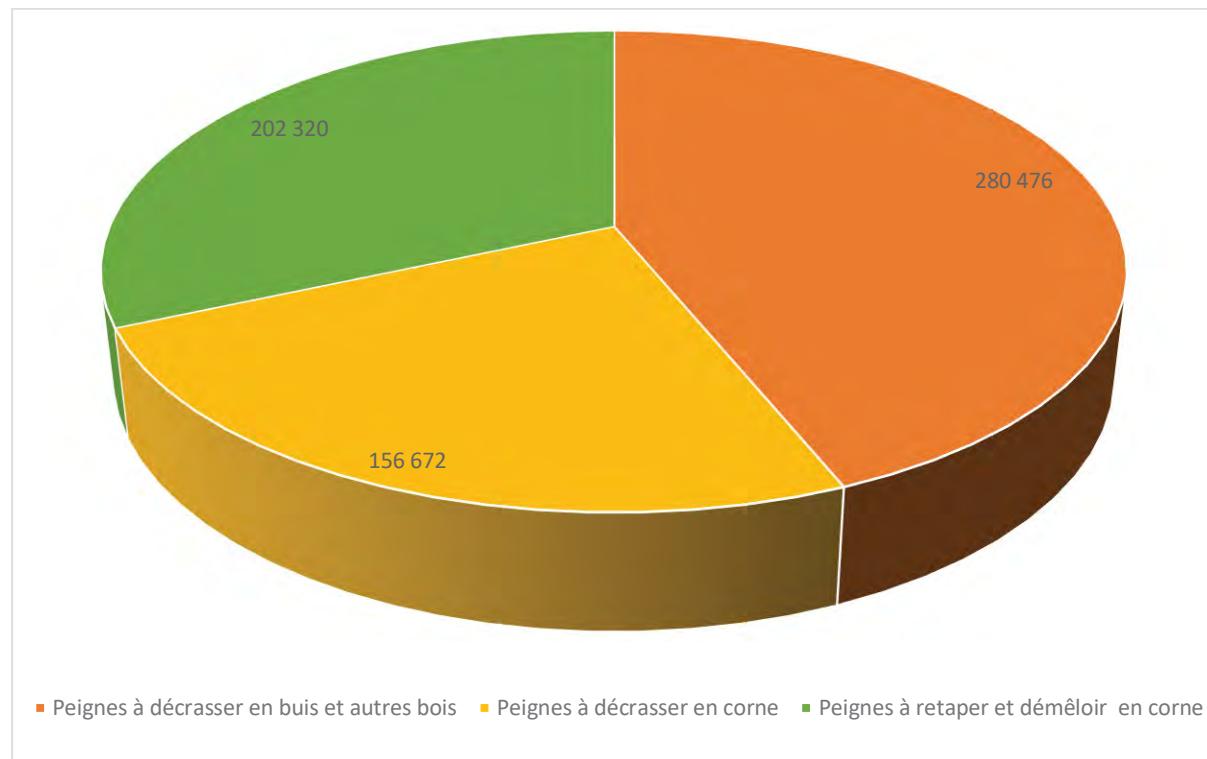
³⁴⁵¹ VINCENT Susan J., *Hair, An Illustrated History... op. cit.*, p. 53.

³⁴⁵² MARQUET Julie, « Le shampoing » ... *op. cit.*, p. 58.

³⁴⁵³ VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale ... op. cit.*, p. 188. À ce moment-là, le shampoing était toujours obtenu en ajoutant de l'eau à un pain de savon. Ce type de savon devenait largement accessible grâce aux procédés industriels utilisant l'hydroxyde de sodium pour durcir le produit (SHERROW Victoria, *Encyclopedia of Hair ... op. cit.*, p. 348).

manière. Par conséquent, pour la majorité de la population, en particulier rurale, la toilette des cheveux demeurait sèche et s'effectuait à l'aide d'un peigne à décrasser. Si l'on en croit M. Chassage, négociant et acheteur de peignes de Montluçon, les villes avaient alors cessé d'employer les peignes de buis. En effet, il écrivait en 1867 : « vos peignes de buis ont les dents trop serrées, la campagne, qui seule achète cet article n'aime pas que les dents soient trop resserrées »³⁴⁵⁴. C'est ce qui explique, comme l'illustre la figure montrant les types de peignes vendus par l'entreprise Bez Père et Fils et Courtois en 1867, que les ventes de peignes à décrasser furent encore majoritaires à la fin du second Empire : environ les deux tiers des ventes en volume.

Figure 19. Nombre et types de peignes vendus par Bez Père & Fils & Courtois au 1^{er} semestre 1867



Il est possible qu'un basculement se soit ensuite effectué en faveur des démêloirs et des peignes à retaper. Cependant, quelques dépouillements des ventes de l'entreprise Bez Père et Fils en 1883³⁴⁵⁵ montrent que les ventes de peignes à décrasser étaient encore très nombreuses. On peut faire l'hypothèse que bien que la population française s'enrichissant et accédant plus facilement à l'eau – ce qui restait alors très relatif –, la croissance des exportations, en particulier vers l'Afrique du nord et l'Égypte où la toilette restait sèche, contrebalançait en grande partie la diminution des ventes de peignes à décrasser sur le marché intérieur.

³⁴⁵⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Chassagne, Montluçon, 30 novembre 1867.

³⁴⁵⁵ AP Bez-de Faucher ; Correspondance passive, 1883.

2) Quelle matière pour les peignes ? Le choix du milieu de gamme

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les matières premières végétales et animales disponibles pour la fabrication des peignes offraient un large éventail de choix pour les industriels : les bois durs, les cornes, les sabots (appelés onglons), les os de bovin et d'ovin, les défenses d'éléphants ou ivoire, les écailles de tortue³⁴⁵⁶. On peut distinguer ces matières selon plusieurs critères qui ont constitué autant de facteurs dans le choix de leur usage par les fabricants : leur disponibilité, leur prix, leur facilité de travail, leur aspect final, la culture technique du territoire ainsi que les marchés de consommation auxquels il est lié. Pour le Pays d'Olmes, les tarifs de la maison Bez Père & Fils (voir en annexe) permettent une approche fine des variations de prix en fonction des matières et des modèles, et, partant, des clientèles auxquelles ils s'adressaient.

Les peignes en bois étaient ceux considérés comme le plus bas de gamme³⁴⁵⁷. De plus, en raison de la lenteur de la croissance des bois durs tels que le buis, les buches disponibles dans la seconde moitié du XIX^e siècle étaient d'un diamètre relativement faible. Par conséquent, les peignes en bois étaient de faible taille, c'est-à-dire de 7 à 10 cm, et ne permettait pas la fabrication de grands et beaux peignes à retaper pour les femmes. « On ne fait guère en bois que les peignes à décrasser »³⁴⁵⁸ : ils étaient donc systématiquement munis – sauf de rares exceptions spécifiées par les clients – d'un côté fin pour le décrassage et d'un côté gros pour la coiffure. Vers 1870, le prix des peignes en bois ordinaires mesurant de 70 à 90 mm s'échelonnait de 3 à 5,50 francs la grosse, soit de 2 à 3,8 centimes l'unité et donc revendus au détail entre 3 et 6 centimes pièce. Autrement dit, il s'agissait de produits à la portée de toutes les bourses et surtout des moins pleines, s'adressant à une clientèle aux faibles moyens. À Paris, en 1860, la moyenne des salaires ouvriers journaliers était de 4,51 francs pour les hommes et de 2,14 francs pour les femmes et même les 16% les moins payées d'entre elles touchaient entre 0,50 et 1,25 francs³⁴⁵⁹. Dans les années 1860-65, le salaire moyen d'un journalier agricole avoisinait les deux francs³⁴⁶⁰ : même pour lui, le peigne bois en demeurait accessible et il est

³⁴⁵⁶ On ne cite ici que les matières les plus courantes et utilisées en France. Partout dans le monde, toutes sortes de matières premières étaient aussi utilisées : l'andouiller (la ramifications du bois en forme de corne) de cerf en Russie (BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 75), l'andouiller d'élan chez les Mohicans en Amérique (BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 87), l'ivoire de morse par les Eskimos (BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 82),...

³⁴⁵⁷ Voir en annexe les formes des modèles de peignes en buis d'après le tarif de l'entreprise Bonnet Aîné & Jeune.

³⁴⁵⁸ JOURDAIN André, article « Peigne », in RENIER Léon, *Encyclopédie moderne ou Dictionnaire des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Firmin-Didot Frères, vol. 23, p. 491. André Jourdain était un fabricant de peignes d'Ézy-sur-Eure, maire de cette commune de 1858 à 1870 puis de 1871 à 1878. Il avait donc une connaissance approfondie en matière de peignes.

³⁴⁵⁹ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 65.

³⁴⁶⁰ CHANUT Jean-Marie, HEFFER Jean, MAIRESSE Jacques, POSTEL-VINAY Gilles, « Les disparités de salaires en France au XIX^e siècle », *Histoire & Mesure*, 1995, vol. 10, n° 3-4, p. 407-408 ;

probable que cette catégorie sociale constitua une bonne partie de la clientèle des peignes en bois. Avec des prix commençant à 3,50 francs la grosse et pouvant être vendus entre trois et quatre centimes pièces pour les moins chers, les peignes en buis étaient destinés à des consommateurs à peine plus aisés. Ceux-ci pouvaient même s'offrir le luxe d'acheter des peignes plus beaux de forme dite « anglaise » (voir figure), car, d'après André Jourdain, « nous avons la triste manie d'attribuer à nos voisins d'outre-mer ce que nous faisons de mieux »³⁴⁶¹. Même le plus haut de gamme des peignes en buis, vendu la grosse entre 15 et 21 francs, soit entre 10 et 15 centimes l'unité et, sans doute, au détail entre 15 et 25 centimes, restait accessible à un grand nombre de consommateurs.

Les peignes en corne du Pays d'Olmes s'adressaient à une clientèle plus aisée, mais aussi beaucoup plus large car leurs prix s'étendaient de 12 à 144 francs la grosse, soit de 8 centimes à 1 franc pièce. Contrairement aux peignes en buis dont le principal type disponible était le décrasser, les peignes en corne étaient de plusieurs types : essentiellement à décrasser et à retaper, mais aussi à moustache et à cheval.

Les peignes à décrasser les moins chers étaient vendus au prix des plus hauts de gamme des peignes en buis, de 12 à 21 francs la grosse, et devaient être vendus au détail pour seulement quelques sous pièces (un sou valant 5 centimes) : ils pouvaient donc être acquis par des acheteurs relativement modestes. Cependant, dès que l'on voulait acquérir un modèle un peu plus raffiné, les prix montaient rapidement. Les plus hauts de gamme étaient vendus entre 42 et 60 francs la grosse, soit environ 30 à 42 centimes l'unité, et, au détail, entre 40 et 60 centimes, un prix encore relativement raisonnable, mais qui écartait d'emblée les catégories populaires les moins aisées.

Les peignes à retaper possédaient la plus large fourchette de prix : de 15 à 144 francs la grosse. Ils étaient soit en corne de mouton – en réalité de bétail³⁴⁶² – soit en corne de bœuf. Les peignes en corne de mouton étaient les moins chers : disponible de cinq à huit pouces, le modèle ordinaire se vendait de 15 à 33 francs la grosse, ce qui pouvait donner un peigne revendu au détail entre 15 et 35 centimes, autrement dit, un produit encore accessible à un grand nombre de consommateurs. Même les plus chers des peignes moutons se vendaient à des prix assez peu élevés : de 30 à 42 francs la grosse les six à huit pouces façon buffle à gouttière. À suivre les propos d'André Jourdain, cette modération dans les prix s'expliquerait par l'aspect moins beaux

³⁴⁶¹ JOURDAIN André, article « Peigne », in RENIER Léon, *Encyclopédie moderne ... op. cit.*, p. 491.

³⁴⁶² Par commodité, même si elle est en réalité incorrecte, la terminologie de « peignes mouton » ou « en corne de mouton » utilisée par les hommes du peigne est reprise ici.

de ces peignes : « Il est inutile de parler des cornes de bétier avec lesquelles on fait des peignes aussi mauvais que petits »³⁴⁶³. Or, la proportion des peignes moutons vendus par les fabricants du Pays d'Olmes est loin d'être négligeable et avoisinait probablement celle des peignes en cornes de bovin.

Ces peignes étaient plus grands – de six à huit pouces – et d'un plus beau rendu : ils étaient donc plus coûteux. Par ailleurs, ils offraient un très large éventail de prix car la corne de bovin permettait la fabrication de modèles mieux finis. L'entrée de gamme restait encore relativement accessible avec des prix s'échelonnant de 24 à 48 francs – on notera qu'ici, passer de 6 à 8 pouces faisait doubler le prix – la grosse, soit un prix pour le consommateur final entre 25 et 50 centimes : un produit plus coûteux mais que beaucoup pouvaient encore s'offrir, de même que les peignes dits « fins », valant de 30 à 60 francs la grosse.

En revanche, il en allait différemment pour les modèles plus haut de gamme dits « surfins » puis « extras » et « extras articles soignés ». Ces peignes pouvaient être munis d'une baguette : c'est-à-dire que leur dos était rainuré à la basse de manière à améliorer la prise en main. Les prix des surfins et des extras s'échelonnaient de 39 à 96 francs³⁴⁶⁴ et devaient être revendus approximativement entre 35 centimes et 1 franc. Les peignes « extras articles soignés » valaient de 96 à 144 francs la grosse, soit un détail une fourchette de prix allant de 1 à 1,50 franc. Seuls les peignes surfins et extras s'adressaient réellement à une clientèle que l'on peut qualifier de bourgeoise et encore s'agit-il des couches les plus basses de la bourgeoisie. Pour le reste, les peignes en corne étaient devenus ou étaient en passe de devenir, à l'instar des lunettes en acier fabriquées dans le canton de Morez dans le Haut-Jura, des objets de consommation courante³⁴⁶⁵.

À titre de comparaison, les brosses à cheveux produites par M. Laurençot dans l'Oise sortaient de son usine au prix de 40 centimes pièce³⁴⁶⁶ et devaient être revendues dans le commerce aux environs de 60 centimes : à l'exception des plus hauts de gamme des peignes Bez Père & Fils étaient moins chers que ces brosses. Dans un autre domaine, à Limoges où les théâtres étaient fréquentés essentiellement par les ouvriers, le prix des places allait de 0,60 à 1,50 franc³⁴⁶⁷, ce qui correspondait aux plus soignés des peignes Bez Père & Fils. Enfin,

³⁴⁶³ JOURDAIN André, article « Peigne », in RENIER Léon, *Encyclopédie moderne ... op. cit.*, p. 492.

³⁴⁶⁴ Les prix des extras commençaient à 54 francs la grosse.

³⁴⁶⁵ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes ... op. cit.*, p. 421. Le prix d'une paire de lunettes était d'une dizaine de centimes dans les années 1860.

³⁴⁶⁶ RONDOT Natalis, *Exposition universelle de 1862*, Paris, 1863, p. 53.

³⁴⁶⁷ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 84.

une dernière comparaison mais dans l’alimentaire cette fois, avec des produits eux aussi issus d’une industrie rurale méridionale³⁴⁶⁸ : un kilogramme de roquefort était revendu 3,20 francs à Paris en 1864³⁴⁶⁹. La plupart des beaux peignes – fins et surfins – Bez Père & Fils & Courtois valaient donc l’équivalent de la moins chère des places de théâtre à Limoges et d’un peu moins de 200 grammes de roquefort. Autrement dit, bon nombre de consommateurs pouvaient se les offrir.

Enfin, en Pays d’Olmes, seule la maison Argelès de Sainte-Colombe-sur-l’Hers proposait, outre ses modèles en bois, des peignes plus haut de gamme fabriqués en ivoire. Malheureusement, la documentation concernant ce type de produit est assez mince : on sait seulement qu’en 1845 ils étaient vendus 6 à 36 francs la douzaine à la sortie de l’usine, soit de 0,50 à trois francs pièce. On peut se hasarder à établir une fourchette de prix au détail allant de 0,80 à 6 francs : des prix environ quatre fois plus élevés que les peignes en corne. La clientèle visée était donc plus aisée et, partant, encore plus restreinte³⁴⁷⁰.

Dans les années 1860-1870, le Pays d’Olmes fabriquait des peignes en bois, en corne et en ivoire : dans un ordre croissant, chacune de ces matières s’adressait à des clientèles différentes. Le volume des peignes en bois demeurait encore important – environ 31,6 % pour la maison Bez Père & Fils & Courtois en 1867 – et constituait un produit d’appel. Cependant, en valeur, le peigne en corne – dont une bonne partie de mouton – à décrasser et à retaper, à mi-chemin entre le bas et le milieu de gamme, était – et ce dès les années 1850 – devenu le produit phare du territoire avec probablement de 80 à 90 % du chiffre d’affaires. Oyonnax, un de ses deux principaux concurrents, était, à l’instar du Pays d’Olmes, passé à la corne, tout en se spécialisant aussi dans le peigne de nuque et à chignon³⁴⁷¹. En revanche, le peigne en ivoire, plus haut de gamme, demeurait un produit marginal du Pays d’Olmes. Au contraire, Ézy-sur-Eure s’était tourné vers le plus haut de gamme. Les cornes que l’on y travaillait étaient de bœuf, voire de buffle dont le poli était plus beau, et plusieurs fabricants y étaient passés maîtres dans l’art de produire des peignes en ivoire, tel Jeuffroy Père & Fils qui, à l’aide de machines

³⁴⁶⁸ Sur l’industrie agro-alimentaire qui s’est développée à Roquefort, voir VABRE Sylvie, *Le sacre du Roquefort ... op. cit.*,

³⁴⁶⁹ VABRE Sylvie, « De l’affineur au consommateur (XIX^e siècle-1914). Itinéraires marchands du roquefort », DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Les révolutions du commerce ... op. cit.*, p. 217.

³⁴⁷⁰ Cependant, il convient de noter que ces prix sont encore très faibles si on les compare à des produits plus luxueux comme les couverts vendus par Charles Cristofle : une ménagère de 86 pièces en métal argenté valait 635,25 francs et un service de seulement douze couverts en argent avec une cuillère à potage 630 francs (DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 29).

³⁴⁷¹ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 41-42.

adaptées à cette matière, en fabriquait plus de 500 000 par an en 1875³⁴⁷². Dans le même temps, les fabricants normands commencèrent alors à travailler l'écaille³⁴⁷³, la matière première naturelle la plus luxueuse qui soit pour le peigne : le prix de l'écaille démarrait à 60 francs le kg pour la brune et atteignait 200 francs le kg pour la blonde en 1875 quand le kilogramme d'ivoire valait seulement (par comparaison) 20 francs en 1855³⁴⁷⁴.

Le Pays d'Olmes avait donc fait le choix de continuer le bas de gamme tout en se tournant de plus vers le milieu de gamme. Ce choix fit alors sa réussite car les commandes affluaient de toutes parts. Toutefois, si le Pays d'Olmes ne travailla que peu les matières plus haut de gamme, c'est aussi parce qu'il préférait les imiter.

3) Matières nobles et imitation (façon buffle, écaille,)

« Recréer des matières “simili”, pour satisfaire à moindre prix le besoin d'imitation de la classe aisée par les classes sociales plus modestes, compose bien les ressorts essentiels de l'extension de gamme de qualité des produits au XIX^e siècle. »³⁴⁷⁵. Les fabricants de peigne du Pays d'Olmes illustrent parfaitement les propos de Nadège Sougy. En effet, leurs tarifs et en-tête regorgeaient d'imitations de matières plus nobles. Il s'agissait principalement d'une part de corne plus belles et, d'autre part, d'autres matières : les cornes dites « d'Irlande », de buffle, l'écaille et l'ambre.

Tout d'abord, le stratagème utilisé consistait à donner aux peignes une appellation géographique prestigieuse. C'était le cas de l'appellation « cornes d'Irlande » ornant le papier à en-tête de l'entreprise Aimé Corneil³⁴⁷⁶ : d'Irlande pourtant, ces cornes n'avaient que le nom. En réalité, « la corne de bœuf ou de vache subit un triage méticuleux, qui la divise soit en corne dite blonde, soit en corne blanche, dite d'Irlande. Cette dernière sert à faire les peignes de choix blancs »³⁴⁷⁷ ; c'est ce qu'expliquait Léo Bez à d'éventuels investisseurs en 1906. Elle provenait d'Amérique latine, en particulier d'Argentine et d'Uruguay³⁴⁷⁸. Il faut remonter au XVIII^e siècle pour comprendre l'origine de cette réputation : « les bœufs [irlandais] étant beaucoup

³⁴⁷² *Le Panthéon de l'industrie ... op. cit.*, p. 75 pour la maison Jeuffroy Père & Fils qui travaillait l'ivoire et p. 78 pour Émile Lefèvres qui produisait par jour 2 500 peignes en corne de bœuf et de buffle .

³⁴⁷³ BOLLÉ Robert, *Le peigne ... op. cit.*, p. 32.

³⁴⁷⁴ SOUGY Nadège, « D'écaille, de nacre et d'ivoire. Les matières du désir au XIX^e siècle » ... *op. cit.*, p. 222.

³⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 220.

³⁴⁷⁶ En matière de confusion, on notera le décalage entre le dessin d'un paysage africain et l'Irlande.

³⁴⁷⁷ Archives privées Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », 1906.

³⁴⁷⁸ AP Bez-de Faucher ; Correspondance passive, années 1867 et 1883. On notera que contrairement au noir, le blanc était toujours naturel.

plus gros, la corne en est plus longue³⁴⁷⁹ ». Le *Dictionnaire du commerce* de 1839 explique qu’elles sont longues, effilées et pointues ; il ajoute que « le corps interne de la corne est d’un blanc assez pur »³⁴⁸⁰. On voit donc s’opérer un glissement sémantique : la provenance de la matière première est remplacée par une appellation plus estimée, celle d’Irlande qui a remplacé celle « d’ivoire » qu’utilisaient les industriels jusqu’à la fin des années 1850 pour désigner les beaux peignes blancs. Ces peignes dits en « corne d’Irlande » étaient vendus 25 à 50 % plus chers que ceux en corne qualifiée d’ordinaire.

Les fabricants pouvaient aussi donner aux peignes le nom d’une matière plus prestigieuse, telle que la corne de buffle, « la plus estimée, non pas qu’elle soit meilleure que celle du bœuf, mais parce qu’elle est noire, plus forte, et qu’elle se poli mieux »³⁴⁸¹. Deux atouts de la corne de buffle se dégagent ici : sa couleur noire plus belle car son poli donne un meilleur rendu et sa taille qui permet de faire de plus beaux peignes. En 1867, on ne retrouve pas de trace d’achat de corne de buffle dans la correspondance Bez Père et Fils et Courtois : le Pays d’Olmes ne travaillait alors ce type de corne qu’à la marge³⁴⁸². En revanche, il vendait des peignes appelés « façon buffle » 15 à 25 % plus chers que les peignes ordinaires³⁴⁸³. Ces peignes étaient en réalité taillés dans des cornes d’ovin : soit parce qu’elles avaient été sélectionnées, soit parce qu’elles avaient été teintes. En effet, « les fabricants de peignes ont l’habitude de teindre en noir les peignes tachés et de leur donner l’apparence du buffle »³⁴⁸⁴. Pour ce faire, la corne était trempée dans un bain d’acide nitrique contenant du mercure permettant de « de teindre la corne en noir et de donner une grande valeur à ces objets de tabletiers dont on raffole

³⁴⁷⁹ BERGERON Louis-Eloy, *Manuel du tourneur*, Paris, Hamelin-Bergeron, 1796, vol. 2, p. 201.

³⁴⁸⁰ ANDRAU Blaise, BLANQUI Adolphe et BURAT Amédée (dirs.), *Dictionnaire ... op. cit.*, t. I, p. 682.

³⁴⁸¹ JOURDAIN André, article « Peigne », in RENIER Léon, *Encyclopédie moderne... op. cit.*, p. 492.

³⁴⁸² Dans les informations que l’entreprise Bez Père Père et Fils recevait régulièrement de ses commissionnaires dans les ports de Marseille, de Bordeaux et du Havre, on ne retrouve que sept signalements de lots de cornes de buffle (AP Bez-de Faucher, correspondance passive, 1867 : M. Bonhoure, commissionnaire de Mazamet et importateur de cornes d’Amérique latine signale le 8 avril qu’un navire a porté dans 14 000 cornes de buffle dans le port de Bordeaux ; Jacques Krauss, du Havre, mentionne quatre lots, le 22 août – « En fait de buffles nous n’avons que 5 000 & 12 000 de Bombay petite marchandise de 65 à 70K les 100 que je crois faisable aux alentours de f40 les 104, si vous le désirez je vous en donnerai un [classe] lot ou échantillon aussitôt que possible » – et le 2 octobre – « 13.452 buffles Bombay » et « 6.290 id. » dont « On ne connaît pas le poids » ; Ferdinand Lucius, du havre, signale le 28 octobre « 17 000 cornes de buffles Bombay. De 64 Kos en raie, pas encore débarquées qui deviendront probablement faisables à f 35 les 104 » ; enfin, le 31 décembre, les frères Coulon, originaires de La-Bastide-sur-l’Hers, proposent un tout petit et montrent que quelques cornes de buffle étaient travaillées en Pays d’Olmes : « La Maison Salle à 450 cornes de Buffle petites, elles lui reviennent à une centaine de francs. Si vous les voulez à ce prix elle sera tout disposé à vous les envoyer. C'est moi qui les ai achetées dans l'Inde et je pense que vous pouvez les prendre sans crainte d'y perdre à ce prix. Vous pouvez en voir un échantillon à la Maison j'en ai fait polir deux ou trois par Chery. Dite moi si vous êtes preneur de ce parti »). A contrario, une bonne centaine de lots de cornes de bovin leur a été proposée dans le même tps.

³⁴⁸³ AP Bez-de Faucher ; Tarifs Bez Père et Fils, vers 1870.

³⁴⁸⁴ COMBES Charles et PELIGOT Eugène-Melchior (dirs.), *Bulletin... op. cit.*, p. 251.

pour les étrennes »³⁴⁸⁵. L'argent pouvait aussi remplacer le mercure dans la solution³⁴⁸⁶. En Pays d'Olmes, la pratique de la teinte semble dater de la fin des années 1850 car, en 1859, Corneil, Bez & Courtois écrivait : « Depuis quelque temps nous remplaçons la corne noire de moutons par le mouton façon buffle c'est-à-dire la corne de mouton teinte ce qui est infiniment mieux aussi nous n'avons pas cru utile de vous demander l'autorisation ils se vendent 10 francs de plus par grosses »³⁴⁸⁷. Toutefois, en 1867, Bez père & fils & Courtois achetait aussi des cornes noires de mouton très probablement en vue de les vendre sous l'appellation « façon buffle »³⁴⁸⁸.

La matière la plus luxueuse par son prix était l'écaille : de trois à dix fois le prix de l'ivoire et plusieurs centaines de fois celui de la corne. Dès « 1820, l'engouement déclenché par la mode des peignes en écaille débouche un mécanisme de substitution par une nouvelle matière d'un aspect identique : Darcet met au point un procédé d'extraction de la gélatine des os par l'acide muriatique et réussit à convertir cette gélatine en "écaille rouge" »³⁴⁸⁹. Cette matière avait non seulement l'aspect de l'écaille mais elle de faire d'obtenir des morceaux plus épais et plus gros. Cependant, en Pays d'Olmes, ainsi que Léo Bez l'expliquait, on préférait soumettre « les peignes à des bains tinctoriaux qui leur donnent le caractère qu'ils doivent avoir »³⁴⁹⁰. Pour lui donner l'aspect de l'écaille, les fabricants utilisaient un mélange contenant de la litharge, c'est-à-dire du protoxyde de plomb, et de la chaux vive ainsi que du savon. D'après le *Manuel pratique du travail artistique de la corne*,

Si le choix de la corne a été judicieux, si par exemple l'artiste a choisi pour matière première une corne *bariolée* naturellement veinée en brun ou en roux jaunâtre, le polissage donné à l'objet terminé donnera une imitation très parfaite de l'écaille. Il nous est arrivé d'obtenir ce résultat de manière à ce qu'il fût très aisément de se méprendre sur la nature de la matière première employée³⁴⁹¹.

³⁴⁸⁵ GUILLERME André, « Le mercure dans Paris. Usages et nuisances (1780-1830) », *Histoire urbaine*, 2007/1, n° 18, p. 79 ; GUILLERME André, *La naissance de l'industrie à Paris, entre sueur et vapeur, 1780-1830*, Paris, Champ Vallon, 2007, p. 286.

³⁴⁸⁶ d'ALIBERT Baron, de BARANTE Andral et alii., *Encyclopédie moderne ou bibliothèque universelle de toutes les connaissances humaines*, Paris, Duménil, 1842, article « écaille », p. 41.

³⁴⁸⁷ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois ; Copie de la lettre adressée à Monsieur Grellet, négociant Gannat (Allier) (par ninard), 21 avril 1859, f° 243.

³⁴⁸⁸ Par exemple, le 14 août 1867, Antoine Paranque, commissionnaire de Marseille, écrivait à Bez père & fils & Courtois : « Je vous ai adressé par chemin de fer et à l'adresse de Breffeil à Castelnau-dary 10 B cornes de mouton de Constantinople. Pour votre commodité j'ai séparé les cornes noires des blondes » (AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Antoine Paranque, Marseille, 14 août 1867).

³⁴⁸⁹ SOUGY Nadège, « D'écaille, de nacre et d'ivoire. Les matières du désir au XIX^e siècle » ... *op. cit.*, p. 224.

³⁴⁹⁰ Archives privées Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », 1906, p. 9.

³⁴⁹¹ PÉGAT Joseph, *Manuel pratique ... op. cit.*, p. 58-59.

Les peignes ainsi obtenus, prenant le nom de la matière qu'ils imitent en tant qu'objet perçu³⁴⁹², étaient appelés « façon écaille » et coûtaient de 20 à 50 % plus cher. Si le territoire du Pays d'Olmes n'a jamais produit de peignes en écaille, il a fort bien imité ceux produits par plusieurs fabricants d'Ézy-sur-Eure qui s'en étaient fait une spécialité³⁴⁹³.

D'autres recettes existent aussi pour donner à la corne l'aspect de l'ambre : ces peignes dits « façon ambre » sont un peu plus chers que ceux dits « façon écaille ». En 1867, l'entreprise Bez Père & fils et Courtois continuait de se renseigner sur les manières d'obtenir un rouge un peu plus joli. Ils obtiennent d'un de leurs fournisseurs et d'un de leurs clients une recette à base de fuchsine pour teindre les peignes en rouge ou en orange³⁴⁹⁴. On peut aussi utiliser de l'or dissout dans de l'acide nitrique mais ce procédé est nettement plus coûteux.

Les matières nobles telles que l'écaille étaient bien trop chères pour les clientèles auxquelles s'adressaient les fabricants du Pays d'Olmes. En outre, les quantités disponibles étaient relativement limitées : c'est d'une part ce qui explique probablement l'abandon progressif de la fabrication de peignes en ivoire par la maison Argeliès au cours des années 1870, d'autre part l'imitation des cornes dites « d'Irlande » et de buffle. Cherté et relative rareté de ces matières sont les deux raisons principales pour laquelle le territoire préféra les imiter en mettant au point et en s'appropriant des techniques qui permettaient de fabriquer des peignes dits « façon » « écaille » ou « buffle » de manière très ressemblante (voir photographie de peigne « écaille »).

Chapitre II. Les structures de production au temps de l'essor du peigne,

La richesse des archives du peigne en Pays d'Olmes permet de comprendre son fonctionnement interne et externe. Il s'agit d'une question centrale dans l'intelligence des territoires industriels, en particulier en ce qui concerne le financement des entreprises, mais aussi le « mélange inédit de concurrence et de coopération » que l'on peut y observer³⁴⁹⁵.

³⁴⁹² BESSY Christian et CHATEAURAYNAUD Francis, *Experts et faussaires ... op. cit.*, p. 255.

³⁴⁹³ CRUSE Jen, *The Comb... op. cit.*, p. 186

³⁴⁹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Bonhoure, Mazamet, 14 mars 1867 :

« je vous envoie par la poste des échantillons de peignes que j'ai teint moi-même pour essai, ce n'est pas très joli il y avait trop de matières vous autres qui avez la main parviendres avec essai a donner la couleur rouge ou orange qui conviendras pour le rouge plus ou moins foncé on me l'eau tiède dans une casserole et dans un bain marie pour obtenir le degré vous mettez un peu de fuchine que vous délayer avant dans un verre avec de l'eau tiède et vous verrez ce liquide dans l'eau jusqu'à ce que la couleur vous convient vous ne faites que tremper les peignes 5 minutes dans cette casserole de teinture et puis vous les enlevés et ils sont teint vous les lessez secher et ensuite les bien froter avec un linge pour leur donner le lusttré pour la couleur viollet il faut mettre dans un bain marie vous mettez dans ce verre moitié d'alcool ou 3/6 vous le faites chauffer a une température a pouvoir y resister la main vous mettez ensuite de la fuchine violet que vous remuez pour le faire dissoudre une fois dissout vous versez une partie de ce liquide dans un petit réservoir avec de l'eau tiède chauffée au bain marie vous y mettez vos peignes 5 minutes et insi dessuite et cellon la couleur du viollet vous mettez plus ou moins de liquide vous avez de quoi teindre 500 ou 600 peignes ».

D'après le centre national de ressources textuelles et lexicales (www.cnrtl.fr/definition/fuschine page consultée le 21 février 2018), la fuchsine est une « Substance colorante rouge préparée à partir de l'aniline, utilisée en bactériologie et en teinture » mise au point en 1859.

³⁴⁹⁵ DAUMAS Jean-Claude, « Dans la “boîte noire” des districts industriels » ... *op. cit.*, p. 26.

Ainsi, la brillante réussite de Léo Bez s'accompagna d'une distance croissante entre son entreprise et celles de ses cousins au profit de nouveaux liens à la fois interne et externe au territoire. L'essor du peigne fut aussi le temps des usines qui, pour la plus grande d'entre elles, faisait travailler environ 300 ouvriers.

A. Des trajectoires entrepreneuriales de plus en plus différencierées

Jean-Claude Daumas écrit qu'alors « qu'on a longtemps fait jouer un rôle quasi exclusif à l'épargne familial et à l'autofinancement dans le financement des districts, des études empiriques récentes ont fait ressortir, tant en France qu'en Italie, le rôle essentiel joué par les banques locales qui ont soutenu le développement des entreprises »³⁴⁹⁶. Le cas du Pays d'Olmes est ici fort éclairant car les sources – tant les relevés de comptes des entreprises que les écrits du for privé – car elles permettent de comprendre la complexité des relations entre capitalisme bancaire et capitalisme familial en place depuis des siècles. Les statuts légaux des entreprises montrent que la réussite du territoire s'est en grande partie appuyée sur un usage multiple de ceux-ci où dominaient les sociétés de type « traditionnel ». À l'instar des siècles précédents, la coopération des entreprises passait largement par la sous-traitance.

I. Entre financement familial et financement bancaire

L'historiographie demeure encore divisée sur la question du financement des entreprises – en particulier familial – durant jusqu'à la Première Guerre mondiale. Une grande partie de la littérature s'accorde à dire que « Tout au long du XIX^e siècle, les firmes assurent essentiellement leur croissance et leur développement à partir de leurs ressources internes »³⁴⁹⁷. La prédominance de la petite entreprise aurait entraîné un recours quasi exclusif à l'autofinancement qui s'expliquerait aussi par le lent développement des institutions financières en France ainsi que « la volonté des entrepreneurs de conserver le secret de leurs affaires et l'entier contrôle de leur firme »³⁴⁹⁸. Cependant, d'autres travaux sont venus largement nuancer, voire contredire une partie de ces affirmations. Ainsi, Michel Margairaz écrivait que, « Contrairement à ce qu'ont pu avancer certains auteurs, principalement anglo-saxons, le territoire français n'était pas victime de sous-équipement bancaire »³⁴⁹⁹. Dans la continuité de ce renouveau historiographique, Alain Plessis a montré que « le semis bancaire [français], certes inégalement réparti, ne compte vraisemblablement pas moins de 3 000 guichets au début

³⁴⁹⁶ *Ibid.* p. 30.

³⁴⁹⁷ CHEKKAR Rahma & FABRE Karine, « Financer », in PEZET Anne, LABARDIN Pierre (dir.), *Histoire du management*, Paris, Nathan, 2014, p. 167.

³⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 167.

³⁴⁹⁹ MARGAIRAZ Michel, « Avant-propos », in LESCURE Michel et PLESSIS Alain (dir.), *Banques locales et banques régionales en France au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 8.

de la décennie 1870 et sans doute davantage quarante années plus tard »³⁵⁰⁰. Pour autant, les deux modes de financement industriel – familial et bancaire – ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, mais ont pu venir se compléter comme ce fut le cas dans le peigne en Pays d'Olmes. Tandis que le financement familial paraît être davantage destiné au financement des investissements pérennes, « Les banques offrent, surtout, ce qui manque le plus au quotidien à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille : le moyen de créer de la trésorerie à travers l'escompte »³⁵⁰¹. Ici, même de très petits établissements pratiquaient l'escompte pour les industriels. Nonobstant, les entreprises s'appuyèrent d'abord sur des capitaux familiaux longuement accumulés avant de trouver aussi, à partir des années 1860, dans les banques locales en plein essor, des appuis financiers.

1) La rapide croissance de capitaux longuement accumulés

La seconde moitié du XIX^e siècle est marquée par une augmentation relativement importante des capitaux en jeu dans l'industrie du peigne. La domination des structures informelles rend peu visibles ces capitaux. Toutefois, quelques rares actes de société révèlent le montant de ces capitaux. Par ailleurs, les contrats de mariage et les actes de mutations par décès permettent de suivre l'évolution des capitaux qui doit être inscrite dans un temps long.

Les renchaînements d'alliance ont permis non seulement d'éviter en partie la dispersion des patrimoines familiaux, mais aussi leur rassemblement au moment où les entrepreneurs en avaient le plus besoin pour investir. La génération des fondateurs d'usines qui se sont mariés au cours des années 1830 a reçu à son mariage des dots dont le montant variait entre 3 000 et 10 000 francs ; seuls les Coulon se plaçaient au-dessus avec des dots comprises entre 15 000 et 25 000 francs. Le mariage des enfants des fondateurs d'usines montre une forte hausse des montants en jeu. Le 28 septembre 1863, lors de leur mariage, Louis Courtois et Nathalie Coste, apportaient chacun 20 000 francs³⁵⁰². Six ans plus tard, leurs cousins Léo Bez et Virginie Bez apportaient le double, soit 80 000 francs en tout³⁵⁰³. Ces montants les portent au rang des plus importants négociants du Pays d'Olmes. La famille Maurel était, avec la famille Sage, la plus importante famille d'industriel textile de Laroque-d'Olmes. La Branche aînée, représentée par Gervais Maurel, était passée à la banque. En 1862, Gervais Maurel recevait 60 000 francs de ses parents lors de son mariage et sa conjointe Marie Caussou, elle-même issue de riches

³⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 8.

³⁵⁰¹ MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible ... op. cit.*, p. 388.

³⁵⁰² AD Ariège, 5 E 2993 ; Mariage de Pierre-Louis Courtois et Rosalie-Zoë-Nathalie Coste, 28 septembre 1863.

³⁵⁰³ AP Bez-de Faucher ; Contrat de mariage d'Abel-Léo Bez et de Victoire-Élise-Virginie Bez, 19 février 1870. Les 40 000 francs apportés par Virginie Bez ont été payés au comptant et en avancement d'hoirie.

industriels et banquiers de Lavelanet, apportait sa future part d'héritage³⁵⁰⁴. Les cousins de Gervais Maurel, restés fabricants de draps, disposaient d'apports plus faibles compris entre 15 000 et 30 000 francs³⁵⁰⁵. Le montant des apports au mariage de Léo Bez et Virginie Bez montre que les industriels du peigne et de la tannerie³⁵⁰⁶ avaient atteint un niveau capitaliste légèrement supérieur aux industriels textiles de Laroque-d'Olmes et un peu inférieurs aux banquiers locaux.

Du côté des industriels catholiques, à Campredon, en 1875, le mariage de Lucien Bigou et d'Euphrasie Azéma fut fait sous un régime ni dotal ni communautaire : on ne peut donc connaître les apports mutuels³⁵⁰⁷. À son décès en 1903, Lucien Bigou laissait pour 90 000 francs d'actifs³⁵⁰⁸. Peu de temps après, sa fille Émilie Bigou apportait 40 000 francs à son mariage avec Irénée Azéma qui, lui-même, apportait 18 000 francs. Chaque apport était constitué des biens hérités de leur père et qui se composait essentiellement d'usines, de marchandises et, surtout, de créances³⁵⁰⁹. De même, à Léran en 1886, en dehors des biens personnels de Prosper Alizet estimés à 143 000 francs, l'actif de son entreprise s'élevait à 217 714 francs³⁵¹⁰. Ces sommes sont à mettre en regard des 199 000 francs que lui et son épouse apportaient à leur mariage en 1847.

Les rares actes de société révèlent aussi un niveau capitaliste relativement élevé. En 1872, lors de sa création, la société « J. Coste-Bez & Courtois » eut un capital social de 100 000 francs « soit en argent, soit en créances, soit enfin en matière brute & en machines de diverses espèces ainsi que le tout résulte des livres de ladite société »³⁵¹¹. Huit ans plus tard, à Léran, Émile et Paul Bez – qui étaient à la fois les cousins et les beaux-frères de Léo Bez – établirent entre eux la société « Casimir Bez & ses fils » en achetant le fonds de commerce à

³⁵⁰⁴ AD Ariège, 3 Q 2747 ; Mariage de Christian-Jean-Marie-Gervais Maurel et Eugénie-Alix-Andréa-Marie Caussou, 22 novembre 1862. Arthur Caussou, frère de Marie Caussou, était un riche banquier, conseiller général et maire de Lavelanet.

³⁵⁰⁵ AD Ariège, 3 Q 2747 ; Mariage de Louis-Gustave-Gérard Maurel et Marie Adèle Mahoux, 6 avril 1858 (dot de 20 000 francs dont 15 000 en argent) ; Mariage de Jean-Baptiste-Onésime-Maximilien Maurel et Angéline-Jacquette-Guilhermine Mahoux, 6 avril 1858 (20 000 francs en argent) ; Mariage de Joseph-Raymond-Alphonse Maurel et Catherine-Madeleine-Zénobie Giret, 7 juillet 1858 (dot de 30 000 francs en argent). Neuf ans plus tard, Alphonse Maurel est banquier à Laroque-d'Olmes.

³⁵⁰⁶ Casimir Bez, père de Virginie Bez, était tanneur à Léran.

³⁵⁰⁷ AP Azéma-Bigou ; Contrat de mariage de Lucien Bigou et Euphrasie Azéma, 4 avril 1875.

³⁵⁰⁸ AD Ariège, 3 Q 8582 ; Succession de Lucien Bigou, 11 mai 1903. Le total de l'actif s'élevait à 90 053 francs et le passif à 18 932 francs.

³⁵⁰⁹ AP Azéma-Bigou ; Contrat de mariage de Siméon – « appelé Irénée en famille » et ailleurs – Azéma et Émilie Bigou, chez M^e Fourié, Lavelanet, 7 février 1903. On regrettera de ne pas pouvoir comparer les sommes en jeu au mariage de Lucien Bigou avec celles qu'apportait sa fille, mais il est certain que la croissance fut forte.

³⁵¹⁰ AD Ariège, 7 U 855 ; Bilan ou état de la situation des affaires commerciales de Mr Alizet Fils, fabricant, demeurant à Léran, pour être soumis à des créanciers, déposé le 26 mai 1886.

³⁵¹¹ AD Ariège, 7 U 845 ; Dépôt d'acte de la société « J. Coste-Bez & Courtois » au Peyrat, 7 juin 1872.

leur père pour 120 000 francs qui constituaient le fonds social de l'entreprise³⁵¹². Casimir Bez décédait deux ans plus tard. Ses biens furent partagés entre ses trois enfants : Virginie, Émile et Paul. « Il résulte que de ce partage, il a été attribué à Mr Abel Léo Bez ou sa succession la somme de cent soixante mille francs »³⁵¹³ dont 40 000 avaient déjà été payées lors du contrat de mariage. On voit ici se dessiner à quel point les relations familiales et financières étaient imbriquées. Les écrits du for privé de Virginie Bez porte à ce sujet un éclairage important :

Toujours la maison de mon cher père a été une aide commerciale pour mon bien aimé mari : il avait été un second père, et un banquier en même temps ; avec cette différence en faveur de mon cher père, qu'un banquier eut exploité mon cher Léo, tandis que mon vénérable et auguste père ne demandait rien et prêtait toujours selon les nécessités de la Maison Bez père & fils, voulant qu'elle fut prospère et acquit un grand développement. Ma dot était dans la Maison Bez père & fils depuis le 19 Fr 1870, les autres sommes y entrèrent aussi au fur et à mesure que mes frères les remirent à mon cher mari.³⁵¹⁴

Plus loin dans le même cahier, elle notait qu'au début des années 1910, elle possédait 116 000 francs qu'elle se proposait de passer sur les comptes de son mari en lui disant : « Avec cela tu pourras faire certains achats sur lesquels tu gagneras beaucoup comme tu le fis en 70 avec les avances que te fit mon cher père, Casimir Bez »³⁵¹⁵.

Tableau 25 Compte courant de Bez Père & Fils & Courtois chez Casimir Bez, arrêté au 31 mars 1870

31 décembre 1869	Reste dû à nouveau réglé ce jour	34 079,45	
8 février 1870	Avoir leur remise valeur ce jour		532,50
19 février 1870	Avoir par mon chèque à vue		10 000
31 mars 1870	Doivent pour les intérêts du trimestre	366,70	
	Balance	34446,15	10 532,50
	Report du crédit	10 532,50	
	Reste dû à nouveau	23 913,65	

³⁵¹² AD Ariège, 7 U 845 ; Dépôt d'acte de la société « Casimir Bez & ses fils », 28 janvier 1880.

« Mr Casimir Bez, père des comparants, négociant demeurant à Léran, leur a vendu un fonds de commerce et d'exploitation de tannerie qu'il possédait à Léran moyennant le prix de cent vingt mille francs payables à son décès. [...] »

Messieurs Bez frères apportent dans la société : Les fonds de commerce et d'exploitation de tannerie dont leur père leur a fait vente, consistant en :

Divers immeubles servant à l'exploitation de ladite industrie estimés 5 500 francs ;

Les outils instruments et meubles servant aussi à ladite exploitation 500 francs ;

Les créances dépendant de ladite maison de commerce établies sur divers s'élevant à 20 400 francs ;

Et des marchandises consistant en cuirs, bœufs, vaches et veau, estimés 93 600 francs.

Mr Émile Bez apporte en outre personnellement un immeuble servant de tannerie à Léran estimé 3 000 francs. » Ici, le fonds social était avant tout composé de marchandises.

³⁵¹³ AP Bez-de Faucher ; Acte de partage successoral des biens de Léo Bez entre Virginie Bez et sa fille Marguerite Bez, passé devant M^e Martimort à Mirepoix, 8 mars 1930.

³⁵¹⁴ AP Bez-de Faucher ; Second cahier de Virginie Bez à destination de ses petits-enfants, 1918-1927, p. 3.

³⁵¹⁵ AP Bez-de Faucher ; Second cahier de Virginie Bez à destination de ses petits-enfants, 1918-1927, p. 32.

Les archives de l'entreprise viennent confirmer les propos de Virginie Bez (voir tableau). Au 31 décembre 1869, l'entreprise Bez Père & Fils était débitrice de 34 000 francs envers Casimir Bez³⁵¹⁶. Il convient de mettre cette somme en regard des 40 000 francs que Casimir Bez donna à son neveu et gendre un mois et demi plus tard dans son contrat de mariage : elle couvrait potentiellement le débit. D'ailleurs, pour le réduire, le jour même de la signature du contrat de mariage, Bez Père & Fils & Courtois faisait un chèque à vue de 10 000 francs à Casimir Bez. Ce dernier était, avec son épouse, l'héritier de longues lignées de marchands qui avaient patiemment accumulé des capitaux ; il les investissait désormais dans l'industrie, à la fois sa tannerie en plein développement et l'entreprise de son beau-frère Jean-Paul Bez. La réussite de Léo Bez est donc largement liée à une longue accumulation capitaliste qui rendait possible l'équipement en machines et l'achat de matières premières en gros. Le même phénomène est observable – dans une mesure plus ou moins grande – chez les autres entrepreneurs. Elle est le terreau sur lequel a pu prendre la forte croissance capitaliste de la seconde moitié du XIX^e siècle qui s'est aussi appuyé sur un réseau de banques locales en plein essor.

2) Quand le découvert tient lieu de prêt. Essor bancaire et financement

De manière générale, au cours de cette période, d'une part, l'industrie française devient plus capitaliste, d'autre part, les capitaux sont de plus en plus fixes, à fortiori dans les secteurs de la seconde industrialisation, mais aussi dans les autres. Ainsi, « Dans une entreprise aussi traditionnelle que Méquillet-Noblot, le poste “marchandises”, qui était de 30 à 36 % de 1817 à 1863 tombe à 22 % en 1887, et les postes représentant des créances [...] reculent davantage encore, laissant la première place aux immobilisations »³⁵¹⁷. En Pays d'Olmes aussi, le poids des capitaux fixes a augmenté ; par exemple, la valeur de l'usine des Bigou à Campredon est passée de 3 000 francs en 1856 à 12 000 francs en 1903³⁵¹⁸. Cependant, les actifs circulants ont ici conservé une place prépondérante³⁵¹⁹. Ainsi, en 1886, l'actif de

³⁵¹⁶ AP Bez-de Faucher ; Compte courant de Bez Père & Fils & Courtois chez Casimir Bez, arrêté au 31 mars 1870.

³⁵¹⁷ PLESSIS Alain, « Le financement des entreprises », in LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 150.

³⁵¹⁸ AD Ariège, 3 Q 8582 ; Succession de Lucien Bigou, 11 mai 1903. Le total de l'actif s'élevait à 90 053 francs et le passif à 18 932 francs.

³⁵¹⁹ Alain Plessis note qu'il « reste bien sûr un grand nombre d'entreprises qui doivent toujours faire face à des besoins en capitaux circulants prépondérants, comme les grands carrossiers de Paris du début du XX^e siècle, qui conservent des stocks de bois très onéreux » (PLESSIS Alain, « Le financement des entreprises », in LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 149). Dans un autre secteur « traditionnel » du Pays d'Olmes, la tannerie, la part des actifs immobilisés était ridiculement faible. Ainsi, en 1880, dans l'acte de fondation de la société « Casimir Bez et ses Fils », elle représentait seulement 4,17 % tandis que celle des créances s'élevait à 17 % et celle des marchandises à 78 % (AD Ariège, 7 U 845 ; Dépôt d'acte de la société « Casimir Bez & ses fils », 28 janvier 1880).

Tableau 26. Prêts contractés par Prosper Alizet entre 1877 et 1883

Adrien Sage (propriétaire à Toulouse, fils d'industriel textile de Laroque-d'Olmes)	25 000
Crédit Foncier de France	40 000
Veuve Vigne Raynal, propriétaire à Toulouse	30 000
Rosalie Cathala veuve Joffres propriétaire à Mirepoix	20 000
Zélie Dumas, veuve Barrière propriétaire à Mirepoix	20 000
Zélie Dumas, veuve Barrière propriétaire à Mirepoix	20 000
Eugénie Alizet, sa fille	90 000
Norbert de Serres, son gendre	50 000
François Brustier banquier à Mirepoix	30 000
Total	325 000

l'entreprise « Alizet Fils » à Léran, était constitué presque pour moitié de créances (99 036,71 francs sur 217 714, soit 45,49 %)³⁵²⁰. De même, les créances représentaient la moitié des 90 000 francs d'actifs laissés par Lucien Bigou en 1903³⁵²¹. La grande expansion de l'entreprise Bez Père et Fils semble avoir fait d'elle celle avec la plus grande part d'actifs immobilisés qui se montés à 46,67 % du total en 1906³⁵²². Mais, contrairement au reste de l'industrie³⁵²³, les immobilisations demeurent encore inférieures aux actifs circulants.

Jusqu'au développement des banques, les entreprises faisaient usage de procédés « informels » pour financer leur trésorerie³⁵²⁴ : elles disposaient de comptes courants où elles opéraient à découvert à la fois auprès de leurs réseaux et auprès de leurs fournisseurs. Par ailleurs, « Les paiements commerciaux étaient effectués au moyen de traites que les bénéficiaires pouvaient utiliser pour régler leurs propres dettes en les transférant au moyen de l'endossement et qu'ils faire escompter chez les nombreux négociants et banquiers qui pratiquaient cette opération »³⁵²⁵. Le livre pour les achats de corne et de vente de peigne de Pierre Bez³⁵²⁶ illustre fort bien cette pratique qui se prolongea tout au long du XIX^e siècle.

³⁵²⁰ AD Ariège, 7 U 855 ; Bilan ou état de la situation des affaires commerciales de Mr Alizet Fils, fabricant, demeurant à Léran, pour être soumis à des créanciers, déposé le 26 mai 1886.

³⁵²¹ AD Ariège, 3 Q 8582 ; Succession de Lucien Bigou, 11 mai 1903. Le total de l'actif s'élevait à 90 053 francs et le passif à 18 932 francs.

³⁵²² Archives privées Bez-de Faucher, brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise Bez père & fils, « VI. Bilan. Comptes de profits et Pertes. Bénéfices », 1906.

³⁵²³ « D'après la reconstitution des capitaux français établie par M. Lévy-Leboyer, la valeur des usines et des ateliers, qui ne représentait que la moitié de la valeur des stocks industriels et commerciaux durant la première moitié du XIX^e siècle, équivaut à 90 % de celle-ci en 1880, puis la dépasse de 10 % à partir de 1890 » (PLESSIS Alain, « Le financement des entreprises », in LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 15

³⁵²⁴ LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 146.

³⁵²⁵ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 124.

³⁵²⁶ AP Bez-de Faucher ; « Livre pour les achats des cornes & ventes des Paignes » : plusieurs pages sont consacrés à l'écriture de ces billets à ordre.

Puis, dès les années 1850 le développement des banques locales permit aux entrepreneurs du peigne de disposer de comptes courants non plus seulement chez les négociants de leurs réseaux, mais aussi chez des banquiers, qui pouvaient aussi faire partie de ces réseaux. Le registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois fait ressortir qu'en 1858-1859, cette entreprise disposait de deux comptes bancaires : l'un chez Bastide à Lavelanet, l'autre chez les Cailhau à Mirepoix, de lointains cousin à eux³⁵²⁷. Huit ans plus tard, les Cailhau avaient été remplacés au profit d'Alphonse Maurel banquier à Laroque-d'Olmes. La correspondance passive de l'entreprise révèle les modalités opératoires de ces comptes en banque : à l'instar de ce qui se pratiquait chez les négociants, les comptes étaient débiteurs en permanence avec un taux d'intérêt de 6 %. En 1867, chez Alphonse Maurel, le débit était relativement faible : 3 308 francs au 31 mars³⁵²⁸. Avec seulement 933 francs débités au cours du trimestre, les opérations avaient été faibles. Le 9 mars, Alphonse Maurel écrivait donc à ses clients : « activez nos rapports & vous me ferez plaisir »³⁵²⁹. Ceux-ci répondirent quelque peu à sa demande et augmentèrent les mouvements au second trimestre, principalement à leur crédit : leur débit se réduisit ainsi à 448,38 francs au 30 juin³⁵³⁰, puis ne s'éleva que légèrement jusqu'à 1 500 francs au 31 décembre³⁵³¹. Peu sollicité, le 18 septembre, Alphonse Maurel tentait à nouveau de motiver ses clients à accroître leurs opérations : « Vous me feriez grand plaisir en me demandant des espèces »³⁵³². Mais ses demandes furent suivies de peu d'effet et au total, Bez Père & Fils & Courtois ne déposa chez lui que 7 800 francs en 1867. L'entreprise lui préférait le banquier Bastide de Lavelanet chez qui les mouvements étaient autrement plus importants : au débit, ils furent de 116 752 francs et au crédit de 99 789 francs. Avec une telle différence, déjà débiteur de 18 164 francs au 31 décembre 1866, le compte se retrouvait donc débiteur de 35 625 francs au 31 décembre 1867³⁵³³, un montant qui représentait plus de 35 % de tout ce qu'elle l'entreprise avait porté au crédit de son compte la même année. Le débit de son compte en banque lui tenait donc lieu de prêt à court terme, autrement dit d'escompte ou bien encore de trésorerie.

³⁵²⁷ AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres, 1858-1859.

³⁵²⁸ AP Bez-de Faucher ; Arrêté de compte trimestriel de Bez Père & Fils & Courtois chez Alphonse Maurel, 31 mars 1867.

³⁵²⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Alphonse Maurel, 9 mars 1867.

³⁵³⁰ AP Bez-de Faucher ; Arrêté de compte trimestriel de Bez Père & Fils & Courtois chez Alphonse Maurel, 30 juin 1867.

³⁵³¹ AP Bez-de Faucher ; Arrêté de compte trimestriel de Bez Père & Fils & Courtois chez Alphonse Maurel, 31 décembre 1867.

³⁵³² AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Alphonse Maurel, 18 septembre 1867.

³⁵³³ AP Bez-de Faucher ; Arrêtés de compte trimestriel de Bez Père & Fils & Courtois chez Bastide, année 1867.

Mais ce fort débit dut créer des tensions car seize ans plus tard la maison Bez Père & Fils ne possédait plus de compte chez Bastide. En 1918, Virginie Bez écrivait à propos de ces banquiers : « Messieurs Bastide qui ont été si durs pour Léo ! ! ! Lui si honnête, si loyal ! Passion ! Non, Léo a été martyrisé par les Messieurs Bastide »³⁵³⁴. Léo Bez avait d'autant plus besoin de ce fonds de roulement qu'il faisait lui-même d'importants crédits à ses principaux clients. Ainsi, Fernando Fonsèque, fabricant et exportateur de peignes d'Irun lui écrivait en 1874 : « Je confesse Messieurs que vous n'êtes pas des Rochilds et non plus je n'ai pas la prétention d'abuser de votre crédit comme tels. Nous sommes convenus que vous me feriez découvert de fs 15 000. [...] Vous avez dernièrement reconnu les circonstances et aujourd'hui paraport a ces circonstances j'aurais besoin pour quelques tems seulement de votre appui »³⁵³⁵. Léo Bez se tourna donc vers quatre autres banques : deux d'envergure locale à Mirepoix, Alfred Cairol-Caramaing et François Brustier, une d'échelle départementale à Foix, la Banque ariégeoise, et une d'échelle nationale, le Crédit lyonnais. Cette dernière, créé en 1863, avait vu son capital porté à 200 millions de francs à la fin des années 1870³⁵³⁶. La Banque ariégeoise, créée en 1880, disposait d'un capital de deux millions de francs³⁵³⁷. En revanche, les deux autres rentrent dans la catégorie des 2 500 banques locales de Province recensées par Alain Plessis³⁵³⁸ dont les recherches mettent en exergue leur rôle pour les manufacturiers³⁵³⁹. Les arrêtés de compte trimestriels de Bez Père & Fils³⁵⁴⁰ montrent clairement que ce sont ces banquiers – et n'ont pas ceux de plus grande envergure – sur lesquels s'appuyait cette entreprise : sur 764 000 francs de mouvement au crédit en 1883, la Banque ariégeoise et le Crédit lyonnais n'en totalisaient que 127 400, le reste allant dans les deux banques locales. En échange, celles-ci offraient à Bez Père et Fils d'importantes possibilités de découverts : jusqu'à 58 173 francs chez Alfred Cairol-Caramaing au 31 décembre 1883 et 76 579 au 30 septembre 1883 chez

³⁵³⁴ AP Bez-de Faucher ; Second cahier de Virginie Bez à destination de ses petits-enfants, 1918-1927, p. 107.

³⁵³⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Fernando Fonsèque, 24 juillet 1874.

³⁵³⁶ LAFARGUE Bertrand, « Henri Germain (1824-1905) : un banquier en politique », DESJARDINS Bernard, LESCURE Michel, NOUGARET Roger, PLESSIS Alain, STRAUS André (dir.), *Le Crédit lyonnais (1863-1986)*, Paris, Librairie Droz, 2003, p. 39.

³⁵³⁷ Cette banque a été étudiée par Jean-Michel Minovez qui explique à son sujet que :

« À côté des microétablissements bancaires se développe une banque locale qui aspire, dès l'origine, à jouer un rôle départemental. Tout en restant modeste, l'entreprise tranche par un rayonnement et un capital social plus importants. Le premier établissement est créé les 16 et 23 août 1879 sous le nom de Crédit industriel de l'Ariège, qui prend à partir du 27 février 1880 le nom de Caisse commerciale et industrielle de l'Ariège, avec pour raison sociale : Tersouly, Courbières et Cie. La fusion avec la banque Roques et Bruneau donne ensuite naissance à la Banque ariégeoise. Elle possède son siège à Foix et trois succursales, Saint-Girons, Pamiers et Lavelanet, avec pour directeurs respectifs, Soueix, Riscle et Roques. » (Minovez Jean-Michel, *Pays d'Olmes... op. cit.*, p. 118).

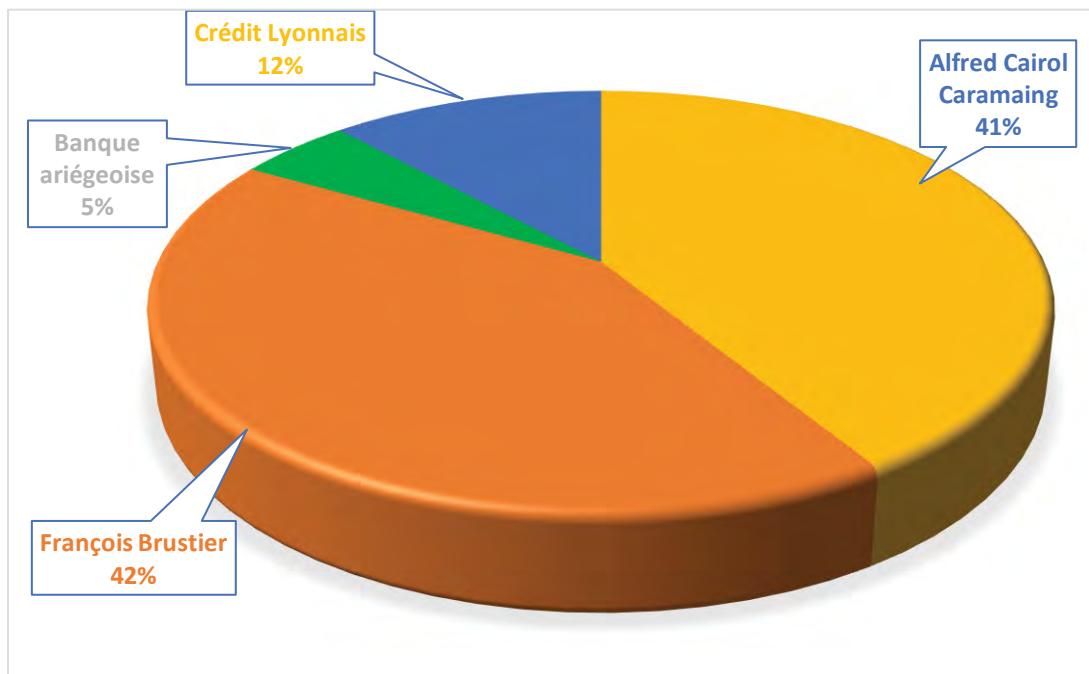
³⁵³⁸ PLESSIS Alain, « Les banques locales, de l'essor du Second Empire à la crise de la Belle Époque », LESCURE Michel et PLESSIS Alain (dir.), *Banques locales ... op. cit.*, p. 210.

³⁵³⁹ *Ibid.*, p. 222-224.

³⁵⁴⁰ AP Bez-de Faucher ; Arrêtés de compte trimestriels, 1883. Ce sont ces sources qui ont été utilisées pour le reste de l'analyse bancaire de l'entreprise Bez Père et Fils en 1883.

François Brustier, date à laquelle le débit chez ces deux banquiers s'élevait à 132 443 francs. À l'inverse, le solde du compte Bez Père & Fils n'était que très légèrement débiteur chez la Banque ariégeoise – 2 463 francs tout au plus au 30 juin – et tout le temps positif au Crédit lyonnais – jusqu'à 6288 francs au 30 septembre.

Figure 20 Répartition des mouvements au crédit de Bez Père & Fils en 1883



On peut donc en conclure que ce sont les banquiers locaux – au capital pourtant plus modeste – qui assuraient le fonds de roulement de l'entreprise. Par ailleurs, ces crédits à court terme étaient renouvelés régulièrement et, de fait, des crédits à moyen, voire long terme. « Un découvert bancaire autorisé tacitement durant plusieurs années permettait tout à fait de financer un investissement en machines ou en achat immobilier »³⁵⁴¹. En effet, en 1883, Léo Bez ne fait aucune distinction dans les modalités de financement des immobilisations telles que les achats de machines et des actifs circulants telles que les achats de matières premières.

Bez Père et Fils ne semble pas avoir eu recours à des prêts « classiques » ni bancaires ni auprès d'autres négociants. En revanche, Prosper Alizet eut massivement recours au crédit à plus long terme pour accroître son activité³⁵⁴² : il avait contracté pour 325 000 francs de prêts entre 1877 et 1883³⁵⁴³. Sur cette somme, seuls 70 000 francs avaient été empruntés à des

³⁵⁴¹ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 126.

³⁵⁴² AD Ariège, 7 U 855 ; Bilan complémentaire et rectificatif du sieur Prosper Alizet, fabricant de peignes à Léran, dressé par Jules Thieulin, greffier à Pamiers, déposé le 17 novembre 1886.

³⁵⁴³ A contrario, son dossier de faillite ne mentionne qu'une créance de 3 225 francs à la banque Bruneau & Cie de Lavelanet. On peut se demander si les banquiers n'avaient pas réduit son découvert autorisé en raison de son fort endettement.

banques. Le reste des prêts avait été effectué auprès de son réseau de connaissances au sein duquel son gendre et sa fille occupaient la première place, totalisant 140 000 francs sur 255 000 francs. Afin de pouvoir emprunter des sommes aussi colossales, les fabricants devaient présenter d'importantes garanties.

3) La propriété foncière servait de garantie

Les achats fonciers des industriels servaient d'une part au prestige social des propriétaires et d'autre part à la sécurisation des profits issus du commerce. Toutefois, ils avaient aussi une autre utilité : ils constituaient une garantie des capacités de remboursement des négociants. En effet, le crédit qui leur était offert était fonction de la valeur du patrimoine foncier et, si celle-ci venait à chuter, leur crédit chutait tout autant. En 1886, la faillite Alizet est à ce titre très révélatrice. La différence entre l'actif et le passif s'élève à 161 358 francs. D'après le syndic de faillite,

le déficit s'explique :

- 1°) Par la diminution subie par les immeubles dont le prix d'achat est bien supérieur à la valeur actuelle ;
- 2°) Par la différence entre les intérêts à payer et les revenus de la propriété.³⁵⁴⁴

Les deux premières raisons de la faillite Alizet n'étaient donc pas, comme on aurait pu s'y attendre, les défauts de paiement auxquels il dût faire face – ceux-ci ne viennent qu'en troisième position – mais la dépréciation de ses actifs immobiliers liée à la Grande dépression. D'ailleurs, sur 360 000 francs d'actif, les principaux éléments sont :

- à Léran, maison d'habitation et ateliers et un corps de ferme : 60 000 [dans une autre estimation, les deux usines de Léran sont évaluées 22 000 France et la ferme 40 000 francs]
- Balach [à La-Bastide-de-Bousignac], un corps de ferme : 120 000
- Cazal des Bayles un corps de ferme 15 000.³⁵⁴⁵

Le foncier était estimé à 195 000 francs et, si l'on ôte les usines, environ 175 000 francs. Les exploitations agricoles représentaient donc quasiment la moitié des actifs d'un important fabricant de peigne. Tous les prêts mentionnés dans le tableau étaient considérés comme des créances hypothécaires. Le domaine de Balach à La-Bastide-de-Bousignac, fort de ses 130 hectares, avait été plus particulièrement affecté comme garantie hypothécaire au prêt de 40 000 francs consenti par le Crédit foncier. Le déclenchement de la procédure de faillite ne paraît pas tant dû à l'impossibilité de Prosper Alizet de payer qu'au fait que ses actifs immobiliers avaient

³⁵⁴⁴ AD Ariège, 7 U 855 ; Bilan ou état de la situation des affaires commerciales de Mr Alizet Fils, fabricant, demeurant à Léran, pour être soumis à des créanciers, déposé le 26 mai 1886.

³⁵⁴⁵ *Ibid.*

été dépréciés. Ainsi, on retrouve dans les archives de Lévis une estimation des dettes de Prosper Alizet et, en regard, un calcul de la baisse de la valeur de ses propriétés foncières passées de 255 000 francs à 185 000. L'auteur de cette note écrivait : « manque 70 000 francs »³⁵⁴⁶, un élément qui a probablement joué un rôle majeur dans le lancement de la procédure de faillite. On comprend dès lors pourquoi les fabricants de peigne – de Louis Courtois à Léo Bez en passant par Lucien Bigou – continuaient à accroître leur patrimoine foncier : celui-ci leur servait à garantir et, si besoin, à couvrir leur crédit commercial essentiel au fonctionnement de leur entreprise.

Léo Bez, dans une lettre à un éventuel acheteur de son entreprise, résumait ainsi le fonctionnement financier de son entreprise : « j'ai exposé mes fonds toute ma vie pour répandre ma marque dans le monde entier, pour semer un nom des mieux renommés, des plus honorablement connus »³⁵⁴⁷. On pourrait ajouter à son propos qu'il avait pu compter sur l'appui – en dépit de tensions – de banques locales et du soutien familial, en particulier de son oncle et beau-père.

II. De l'entreprise par association à l'entreprise individuelle

Lors de la phase de mécanisation du peigne, tous les entrepreneurs protestants qui ont fondé des usines étaient apparentés et bon nombre d'entre eux se sont associés. Mais les années 1860 à 1880 sont marqués par des recompositions dont le trait général paraît être une marche vers l'individualisation. La plus marquante d'entre elles est celle de l'entreprise Corneil, bez & Courtois. L'association entre Louis Courtois et son beau-père Jean Coste-Bez paraît faire contrepoint à la tendance générale à l'individualisme ; elle est la première à donner lieu au XIX^e siècle à la création d'une société sous sa forme légale, mais elle n'est que temporaire. Chez les entrepreneurs catholiques, on observe d'une part la continuité filiale des entreprises dirigées par une seule personne dans les centres anciens – Léran et Sainte-Colombe-sur-l'Hers – et, d'autre part, quelques associations au sud du territoire. Néanmoins, dans l'ensemble, c'est bien l'entreprise individuelle qui domine.

1) Entre séparations et nouvelles associations des entrepreneurs protestants

Les premiers établissements d'usines par les protestants furent le fruit d'associations familiales informelles : au Peyrat entre Jean-Coste Bez et son cousin Auguste

³⁵⁴⁶ AD Ariège, 46 J 396 ; notes sur les hypothèques et la valeur des propriétés du sieur Alizet, 1886.

³⁵⁴⁷ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de Léo Bez ; Copie de lettre à A. Davo d'Angoulême, 9 septembre 1908.

Nadal³⁵⁴⁸, à La-Bastide-sur-l'Hers entre les trois beaux-frères et cousins Ismaël Corneil, Jean-Paul Bez et Émile Courtois³⁵⁴⁹ qui fondèrent la maison éponyme. On ne sait combien de temps dura la première association. Les registres de copies de lettres Corneil, Bez & Courtois mentionnent que Auguste Nadal tenta de faire naître une fabrique de peignes à Chalabre à la fin des années 1850³⁵⁵⁰, mais elle resta à l'état embryonnaire et l'entrepreneur déménagea à Campredon³⁵⁵¹ pour poursuivre son activité jusqu'en 1868³⁵⁵². De son côté, l'entreprise Corneil, Bez & Courtois commença à se diviser avec le départ d'Ismaël Corneil en 1864, date à laquelle elle devint Bez Père & Fils & Courtois, nom qui venait officialiser la participation de Léo Bez à la direction³⁵⁵³. En 1867, Émile Courtois et son fils montèrent une autre usine à La-Bastide-sur-l'Hers³⁵⁵⁴ sans que les Bez fussent officiellement associés à son installation, acquérant par là une possibilité d'indépendance. Toutefois, la correspondance Bez père & fils & Courtois montre que, dans un premier temps, cette usine était étroitement liée à l'entreprise³⁵⁵⁵. Enfin, en 1871, Louis Courtois quitta l'entreprise qui fut renommée « Bez père & Fils ». Trente-cinq ans plus tard, Léo Bez écrivait modestement : « Mr Bez resté seul chef de la maison s'adjoint son fils, Léo, qui l'a aidé depuis longtemps »³⁵⁵⁶. Or, les sources montrent que c'était surtout lui qui avait pris la tête de l'entreprise, son père se consacrant désormais aux affaires politiques. D'ailleurs, en 1887, Léo Bez écrivait dans une lettre au préfet avec le style qui le caractérise : « Je me hâte de vous dire que je chante sous la raison de commerce Bez Père & Fils, mais qu'en fait je suis seul »³⁵⁵⁷. À partir de 1871, l'entreprise Bez était donc devenue une entreprise dirigée par un seul homme, Léo Bez – et ce jusqu'à sa mort

³⁵⁴⁸ AD Ariège, 5 E 3134 ; Bail à ferme pour l'usine dite du Merli de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, à Auguste Nadal et Jean Coste, négociants, 31 août 1845. Précisons toutefois que Jean Coste-Bez et Auguste Nadal n'étaient cousins qu'au 3^e degré.

³⁵⁴⁹ AD Ariège, 5 E 10 876 ; Bail à ferme pour l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers de Jules Riveslange, fondé de pouvoir de la famille de Laubespain, à Ismaël Corneil, Émile Courtois et Jean-Paul Bez, fabricants de peignes, 24 octobre 1845.

³⁵⁵⁰ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l'entreprise Corneil, Bez et Courtois ; Copie de la lettre adressée à Monsieur Ninard Aîné, représentant, 29 janvier 1859, f° 100.

³⁵⁵¹ NADAL Auguste, *Actes de dévouement et d'humanité accomplis par M. Auguste Nadal*, Foix, Pomiès, 1869, p. 3-4.

³⁵⁵² *Ibid.*, p. 22.

³⁵⁵³ La date de 1864 est déduite d'après les en-têtes de l'entreprise qui changent entre 1864 et 1865. On notera, qu'en dépit du fait que Louis Courtois était aussi associé à la direction de l'entreprise, la nouvelle appellation ne mentionnait pas sa participation.

³⁵⁵⁴ AD Ariège, 7 S 1309 ; Demande d'autorisation d'usine par Émile Courtois, 26 septembre 1865.

³⁵⁵⁵ En 1867, Léo Bez et son cousin Louis Courtois se préoccupaient d'installer une scie à ruban dans l'usine d'Ivry.

³⁵⁵⁶ Archives privées Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « IV. Historique de la maison Bez », 1906.

³⁵⁵⁷ AD Ariège, 14 M 20/3 ; Lettre de Léo Bez au préfet de l'Ariège, 11 janvier 1887.

en 1915 – alors que durant vingt-cinq ans plusieurs membres de la famille avaient collaboré à sa direction.

Nonobstant, les associations entre des chefs d'entreprise protestants n'avaient pas encore pris totalement fin. En effet, le 1^{er} mars 1872, son cousin Louis Courtois, qui avait épousé sa lointaine cousine Nathalie Coste en 1863, fonda avec son beau-frère Albert Coste – alors âgé de seulement 22 ans – la société en nom collectif « J. Coste-Bez & Courtois »³⁵⁵⁸. Depuis le XVIII^e siècle et en dehors de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, aucune société n'avait été formé pour le travail du jais et du peigne : par conséquent, il s'agit de la première création de société du peigne au XIX^e siècle. Les statuts précisaien clairement qu'aucun des deux associés ne pourrait « traiter aucune affaire commerciale pour son compte, il devra au contraire donner tous ses soins aux affaires de la société »³⁵⁵⁹. Il n'était donc pas question que Louis Courtois utilise l'usine nouvellement construite à La-Bastide-sur-l'Hers pour lui-même mais bien qu'il mette cet outil de production au service de la collaboration avec son beau-frère. Cette société, contractée pour dix ans, ne fut sans doute pas renouvelée après 1882³⁵⁶⁰. Désormais, chacun des trois grands entrepreneurs protestant du peigne – Léo Bez, Albert Coste-Bez et Louis Courtois – faisait cavalier seul. Certes, des collaborations occasionnelles pouvaient avoir lieu, mais le noyau originel à la base de la fondation des premiers établissements industriels était divisé et ne se ressouda jamais ; une certaine forme d'unité était perdue.

Tous les autres chefs d'entreprises protestants, dont la taille était beaucoup plus faible, dirigeaient seuls leurs affaires, en la transmettant de père en fils, quand elle survivait à son fondateur. Ce fut ainsi le cas de l'entreprise de Jason Corneil : après son décès en 1872³⁵⁶¹, son fils cadet prit sa succession sous le nom d'Aimé Corneil Fils³⁵⁶². Employant 25 personnes en 1882³⁵⁶³, Il était cousin de tous les plus grands industriels du peigne. D'ailleurs, il épousa sa cousine Lydia Bez dont le père, Isaac Bez, était le frère cadet de Jean-Paul Bez et avait monté une petite fabrique de cartons pour les peignes, suivi en cela par son neveu Hippolyte

³⁵⁵⁸ AD Ariège, 7 U 845 ; dossier « Coste-Bez et Courtois ».

³⁵⁵⁹ *Ibid.*, article 9.

³⁵⁶⁰ En 1882, la société est encore mentionnée dans les statistiques sur le travail industriel (AD Ariège, 15 M 2/2), mais aucun autre acte de société ne figure dans la série 7 U des AD Ariège. Les différentes sources font apparaître chacune des parties comme désormais séparées. Il est en tout cas certain qu'en 1900, l'entreprise Courtois et l'entreprise Coste-Bez étaient distinctes (AD Ariège, 14 M 19/4 ; entête de l'entreprise Coste-Bez, 12 octobre 1900).

³⁵⁶¹ AM La Bastide-sur-l'Hers, registre des décès ; décès de Jason Corneil, 05 décembre 1872.

³⁵⁶² AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes, 1882. Le nom figure sur les entêtes de l'entreprise (AD Ariège, 7 S 1310 ; Lettre d'Aimé Corneil à l'ingénieur des ponts et chaussées de Foix, 25 avril 1897).

³⁵⁶³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes, 1882.

Cathala³⁵⁶⁴. Le frère de ce dernier, Alphonse Cathala, avait épousé Suzanne-Rosa Escot³⁵⁶⁵, fille d'un des derniers fabricants de jais, Doris Escot, dont il reprenait l'affaire à son décès. Émile Escot, neveu de Doris Escot, devenait, comme son grand-père Laurent Escot, fabricant de peignes³⁵⁶⁶. De même, Zacharie Bonneric, beau-frère de Doris Escot, après avoir été ouvrier en peignes puis épicier, devenait un – micro – fabricant de peignes, employant deux personnes³⁵⁶⁷. Son neveu, Léo Daynié, passa aussi du statut d'ouvrier en peignes³⁵⁶⁸ à celui de fabricant au cours des années 1860-1870, faisant travailler 6 personnes en 1882³⁵⁶⁹. Ainsi, quelques petits fabricants protestants avaient émergé durant ces années de fort essor. Mais ils étaient tous apparentés et proches des fabricants devenus industriels avec lesquels ils collaboraient étroitement³⁵⁷⁰.

2) La domination de l'entreprise individuelle et renouveau du patronat chez les catholiques

Le patronat catholique de cette période peut se diviser en trois catégories : un ancien fabricant, issu d'une très longue lignée, qui dominait la fabrique de Léran, quelques industriels qui ont émergé durant la première phase de mécanisation de 1843 à 1856 et quelques petits patrons qui ont accédé au statut de chef d'entreprise à la faveur de l'essor des années 1860-1870.

À Léran, de la mécanisation des années 1850 à leur faillite 1887, les Alizet père et fils – Gabriel et Prosper – contrôlaient l'essentiel de la production. Héritiers d'une longue dynastie de marchands – Gabriel Alizet représentait au moins la neuvième génération de marchands-entrepreneurs – qui se transmettaient les affaires de père en fils, voire de père à gendre, les Alizet dirigeaient naturellement leur entreprise seuls. Logiquement, ils n'avaient pas

³⁵⁶⁴ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Liste des patentables compris dans les matrices primitives de 1883 et occupant des ouvriers. Hippolyte Cathala était à la fois cousin germain de Lydia Bez et cousin au second degré d'Aimé Corneil.

³⁵⁶⁵ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 213 ; Mariage de Paul- Alphonse Cathala et Suzanne-Rosa Escot, 18 juin 1864, vue 96. Doris Escot était le fils de Laurent Escot, fabricant de jais et de peignes. Lors du mariage de leur fille, Doris Escot et son épouse Fanny Rols se déclaraient artistes en jais. Cinq ans plus tard, Doris Escot établissait le dernier moulin à jais du Pays d'Olmes.

³⁵⁶⁶ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 218 ; Mariage de Pierre-Émile Escot et Hermine-Éliza Daures, 16 novembre 1876, vue 225. En revanche, son père, Edmond Escot, qui était ouvrier du peigne en corne à son mariage (AD Ariège, 1 NUM, 4 E 211 ; Mariage de Jean-Baptiste-Aymond et Adélaïde Cathala, 12 août 1843, vue 180) devint, avec son épouse, maître d'hôtel.

³⁵⁶⁷ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes. Tableau faisant connaître les manufactures et usines situées dans l'arrondissement auxquelles la loi de 1848 est applicable, décembre 1882.

³⁵⁶⁸ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 213 ; Mariage de Jacques-Léo-Barthélémy Daynié et Éliza-Lydia Roles, 31 octobre 1863, vue 87.

³⁵⁶⁹ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes, 1882.

³⁵⁷⁰ Bez père & fils sous-traitait sa fabrication auprès d'Émile Escot (ex : AP Bez-de Faucher ; Factures Escot Fils, fabrique de peignes en corne, 23 août 1876 ; la correspondance complète de 1883 contient une facture mensuelle d'Émile Escot.

ressenti le besoin de déposer les statuts d'une société, même après la loi de 1867 « qui, codifiant un ensemble de pratiques et d'institutions nées au sein des sociétés, définit pour longtemps un nouveau cadre juridique de fonctionnement »³⁵⁷¹.

La mécanisation a permis à quelques fils d'ouvriers ou petits fabricants de s'établir. Ainsi en va-t-il d'André Argeliès qui fut le premier à installer des machines à tailler les dents à Sainte-Colombe-sur-l'Hers en 1843. Ici, ce ne fut pas son fils mais son neveu qui reprit l'entreprise ; il était parfois désigné sous l'étrange appellation « Argeliès André fils neveu » et pour le distinguer de son oncle André et signait lui-même « Argeliès André Fils »³⁵⁷². Sur la commune de Vilhac-Aiguilhanes, l'association de Jean-Baptiste Bigou et Jean Laffont, qui avait été à l'origine de la création de l'usine de Campredon ne servit en réalité qu'à la construction de l'usine. Un acte sous-seing privé daté de 1864 et destiné à repartager certaines parcelles, montre clairement que les ateliers avaient été conçus de manière séparée³⁵⁷³. Chacun dirigeait seul son entreprise. Son fils aîné, Alexandre, et son cadet, Lucien devinrent aussi fabricants de peignes à la fin des années 1860³⁵⁷⁴. Cependant, à sa mort, c'est Lucien Bigou qui reprit l'entreprise tandis qu'Alexandre se déclarait peignier³⁵⁷⁵ et que leur frère puiné, Léon, était ouvrier³⁵⁷⁶. On ne connaît malheureusement pas les raisons de cette succession³⁵⁷⁷. Jean Laffont ne semble pas avoir eu de postérité et son atelier fut repris par Lucien Bigou.

Des années 1860 aux années 1890, la nouvelle phase d'essor du peigne vit s'accroître le nombre de petits entrepreneurs catholiques qui demeura néanmoins inférieur à une dizaine³⁵⁷⁸. Plusieurs d'entre eux étaient d'anciens ouvriers du peigne qui ont pu accéder au

³⁵⁷¹ VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs ... op. cit.*, p. 99.

³⁵⁷² AD Aude, 7 S 506 ; Règlement d'eau de l'usine de Narcisse Anduze, 6 janvier 1873.

³⁵⁷³ AP Azéma-Bigou ; Acte sous-seing privé entre MM. Laffont et Bigou, 25 août 1864.

³⁵⁷⁴ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1829 ; Décès de Toussaint Bigou, fils d'Alexandre, 7 septembre 1871, vue 235. Alexandre Azéma est dit « fabricant de peignes ». AP Azéma-Bigou ; Contrat de mariage de Lucien et Euphrasie Azéma, 4 avril 1875.

³⁵⁷⁵ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1831 ; Décès d'Abel-Lucien Bigou, fils d'Alexandre (on pourra s'interroger sur ces deux prénoms : Abel étant le second prénom de Léo Bez, celui-ci était-il son parrain ? Lucien Bigou était le prénom de son oncle), 6 janvier 1883, vue 80.

³⁵⁷⁶ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 1830 ; Mariage de Léon Bigou et Magdeleine Pont, 4 juin 1881, vue 215.

³⁵⁷⁷ Entretiens : avec Jean-Pierre Azéma, (arrière-petit-fils de Lucien Bigou), 11 mars 2017 ; avec Jeanine Fauré, née Bigou (petite-fille de Léon Bigou), 21 novembre 2019.

³⁵⁷⁸ Le tableau qui suit est issu d'un croisement de différentes sources : les archives privées de Lévis-Léran (AD Ariège, 46 J 396 ; Bail à ferme de l'usine de peignes la Moulinette à Léran par le duc de Lévis-Mirepoix à Jean-Pierre Lapasset, fabricant de peignes, 23 décembre 1868 ; Bail à ferme de l'usine de peignes la Moulinette à Léran par le duc de Lévis-Mirepoix à Gaston Symphorien, ouvrier en peignes, 29 mars 1881), les enquêtes sur le travail de 1882-1883 (AD Ariège, 15 M 2 – les chiffres précis sont extraits de cette source – et AD Aude, 10 M 9), l'*Annuaire du département de l'Ariège* (1888, 18^e année, Foix, Pomiès, 276 p.), pour Azéma Frères, la date provient d'une entête de lettre (AD 15 M 42/14 ; Lettre au préfet de l'Ariège d'Azéma Frères, 18 août 1936), de même pour Bonnet Jeune (AP Bez-de Faucher ; Facture Bonnet Jeune, 20 octobre 1883), pour la société Bonnet et olive (AD Aude, 6 U 3/55 ; Acte de société Bonnet et Olive, 14 juillet 1871 ; AD Aude, 6 U 3/58 ; Acte de société Boubila Frères et Olive, 8 février 1873 – précisons que les frères Boubila, Hypolite et Firmin, du Peyrat, étaient d'origine protestante – ; Acte de société Olive Père et Fils, 6 septembre 1873).

statut de fabricant à l'aune de la forte croissance de cette période, tels les frères Boubila, les Lapasset ou bien encore Symphorien Gaston. D'autres encore, provenaient de professions différentes et étaient attirés par la montée en puissance du peigne. Ce fut le cas de Joseph Bonnet, ouvrier peignier devenu fabricant, natif de Montbel où son père était cultivateur³⁵⁷⁹, de Théodore Roudière, fils d'un cultivateur de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, d'abord contremaître³⁵⁸⁰ avant d'être fabricant, ou bien encore de Pierre Dubuisson, natif de Montpellier où son père, natif du Chambon-Feugerolles dans la Loire, était fabricant de manche de couteaux³⁵⁸¹, qui vint s'installer comme aplatisseur de cornes de mouton à La-Bastide-sur-l'Hers³⁵⁸². L'acte constituant la société « Olive Père et fils » est ici particulièrement éclairant car ses fondateurs ont jugé utile de narrer l'histoire qui les a conduits au peigne :

en mille huit cent soixante les comparants, comprenant que leur industrie consistant en la fabrication de sonnettes, ne leur offrait plus les ressources suffisantes pour l'entretien de la famille, étaient dans un grand embarras. Le père quitta Rivel, pour aller avec son épouse à [mot non lisible] canton de Durban, en qualité d'employé dans une entreprise d'une exploitation d'une forêt de sapins. Dans cette triste situation il fut décidé en famille qu'on demanderait à une autre industrie ce nécessaire que leur refusait celle que la famille exerçait depuis de très longues années et qui était sur le point de s'anéantir complètement. Leurs vues s'étant tournées du côté de la fabrication des peignes, industrie qui alors n'était pas encore connue à Rivel, les comparants décidèrent que Mr Édouard Olive, le plus jeune des trois comparants quitterait la localité pour aller ailleurs acquérir les connaissances nécessaires afin de se livrer à ce nouveau genre d'industrie. À son retour les deux dits frères Olive abandonnèrent définitivement ladite fabrication de sonnettes et se livrèrent résolument à celle des peignes. La famille était gênée même presque obérer. Il y eu de grandes difficultés dans les débuts. Mais insensiblement ils augmentèrent leur outillage et après avoir pendant quelque temps opéré à l'aide d'un crédit, il vire enfin arriver le moment où il leur fut permis de travailler avec leurs propres ressources. Dès lors le dit Olive Père rentra à Rivel pour se rendre à ses enfants. Leurs premiers soins se portèrent sur la nécessité d'établir les deux autres enfants du premiers comparant : les demoiselles Joséphine et Zoé Olive arrivées à un âge mûr. Les vœux de la famille touchant les établissements étant aujourd'hui réalisés à la satisfaction de tous, les comparants ont cru que le moment était venu de former régulièrement entre une société commerciale et de consacrer ainsi en se conformant à la loi cette société qui par le fait existait déjà, afin d'établir légalement leurs droits et d'éviter ainsi toute difficulté [...].³⁵⁸³

³⁵⁷⁹ AD Aude, 100 NUM, 5 E 336/18 ; Mariage de Joseph Bonnet et Jeanne Calvet, 16 janvier 1860, vue 130.

³⁵⁸⁰ AD Ariège, 1 NUM, 4 E 276 ; Mariage de Théodore Roudière et Mare-Désirée Verniolle, 1^{er} juillet 1863, vue 114.

³⁵⁸¹ AD Hérault, 3 E 177/154 ; Mariage de Pierre Dubuisson et Françoise Chaurand, 5 août 1828, vue 114 ; Au Chambon-Feugerolles, son père était colporteur.

³⁵⁸² AD Ariège, 1 NUM, 4 E 213 ; Mariage de Pierre Dubuisson et d'Anne-Estelle Girbas, 3 septembre 1864, vue 97. Son beau-père, Germain Girbas, était lui-même aplatisseur de corne avant de devenir aubergiste, sans doute après avoir confié sa petite entreprise à son gendre.

³⁵⁸³ AD Aude, 6 U 3/58 ; Acte de société Olive Père et Fils, 6 septembre 1873.

Tableau 27. Nouveaux fabricants de peignes installés au cours des années 1860-1880

Localité	Nom et date d'installation si connue	Qualificatif	Nombre total d'ouvriers
Bélestas	Prax		
La-Bastide-sur-l'Hers	Théodore Roudière	Fabricant de peignes	12
La-Bastide-sur-l'Hers	Pierre Dubuisson	Aplatisseur de corne	6
Lesparrou	Azéma Frères, 1867	Fabricants de peignes	20-30
Léran	Symphorien Gaston, 1881	Ouvrier en peignes	-
Léran puis Laroque-d'Olmes	Jean-Pierre Lapasset, années 1860	Fabricant de peignes	8
Laroque-d'Olmes	Jean Lapasset	Fabricant de peignes	8
Sainte-Colombe-sur-l'Hers	Bonnet jeune, 1858	Fabricant de peignes	20-40
Rivel (moulin de l'évêque)	Joseph Bonnet aîné, Maurice Olive et Jean-Baptiste Avrial, 1871	Fabricant de peignes, employé, négociant	20-30
	Puis « Olive et Boubila Frères », et Jean-Baptiste Avrial, 1873	Employé, ouvriers en peignes, négociant (commanditaire)	
Rivel	Olive Père et Fils, puis Édouard Olive années 1860	Fabricant de peignes	20-30

En 1818, le baron Trouvé, préfet de l'Aude, notait que la fabrication de sonnailles, ou cloches, était une spécialité de Rivel. Le village en produisait 2 200 douzaines pour environ 9 000 francs par an. Trois familles s'étaient spécialisées dans cette production dont elles gardaient jalousement le secret : les Rives, Les Dilhat et les Olive³⁵⁸⁴. Mais face aux difficultés, les Olive préférèrent abandonner cette fabrication. Or, les Rives l'ont continué jusqu'au XX^e siècle, ce qui tendrait à montrer que les Olive furent davantage attirés par le succès du peigne que poussés vers lui par l'échec des sonnailles.

³⁵⁸⁴ TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale ... op. cit.*, p. 628-629.

Pour le patronat, les années 1860-1890 ont donc été marqué par un triple phénomène : premièrement, une marche sur des chemins de plus en plus séparés pour les entrepreneurs protestants issus de ceux qui ont initié la mécanisation à La-Bastide-sur-l’Hers et au Peyrat, deuxièmement, une croissance relative du poids de quelques entrepreneurs catholiques plus ou moins anciens, tels les Bigou, troisièmement, l’installation d’une dizaine de nouveaux fabricants, majoritairement catholiques, qui collaboraient avec la première catégorie.

III. La sous-traitance externe. Quand la sous-traitance n'est plus encastré au sein de la famille

Tandis, dans la première moitié du XIX^e siècle, que les archives de la famille Bez-de Faucher mettent en exergue un système productif dont les différents maillons étaient les membres de la famille, dans la seconde moitié du siècle, on observe une collaboration de plus en plus extérieure à la famille et qui pouvait aller bien au-delà du Pays d’Olmes. Ainsi que l’écrit Jean-Claude Daumas, « C’est l’agglomération sur un même territoire, d’entreprises engagées dans un même secteur de production et fortement spécialisées, qui rend possibles des relations de complémentarité, de coopération et de solidarité »³⁵⁸⁵ qui s’observent dans le territoire du peigne.

Cette collaboration prenait essentiellement la forme d’une sous-traitance à la fois locale, nationale et internationale. Pour la majeure partie de cette sous-traitance, il s’agissait d’entreprises – avant tout les plus grandes – qui achetaient aux autres – surtout les plus petites – les différents produits qu’elles vendaient : tant des peignes que de la cornaille et des pointes. Elles se fournissaient aussi en produits semi-finis, essentiellement des plaques de corne. Lorsque ces entreprises étaient des fabriques de peignes, les paiements s’effectuaient souvent en matières premières : buis et cornes. La sous-traitance crût avec l’essor du peigne et peut-être de manière plus que proportionnelle. Les archives Bez-de Faucher illustrent très bien ce fonctionnement et cette évolution³⁵⁸⁶.

1) Les petites entreprises locales sous-traitent pour les plus gros fabricants

En 1867, sur les 1 280 000 peignes vendus par l’entreprise Bez père & fils & Courtois, environ 144 000 – soit un peu plus de 11 % – avaient été achetés à d’autres fabricants du Pays d’Olmes et, dans une moindre mesure, de Villeneuve-sur-Lot. Cependant, en chiffre d’affaires, la proportion était plus faible : avec 7 000 francs de peignes sous-traités, il s’agissait de

³⁵⁸⁵ DAUMAS Jean-Claude, « Dans la “boîte noire” des districts industriels » ... *op. cit.*, p. 26

³⁵⁸⁶ Les sources ne seront pas systématiquement citées dans les paragraphes qui vont suivre pour ne pas alourdir fortement la lecture : il s’agit de la correspondance passive des années 1867 et 1883.

seulement 6,5 % des ventes de l'entreprise Bez père & fils & Courtois. Cette différence importante s'explique par le fait que les produits sous-traités étaient, pour la plupart, ceux de moindre coût : au moins 66 672 peignes en bois produits par Olive Père et Fils et 10 800 par Jean Lapasset à Léran. Plus de la moitié (54,5 %) des peignes sous-traités étaient donc en bois³⁵⁸⁷ ; en revanche, leur valeur, 1 7000 francs représentait moins que le quart du total (24,9 %). Cette stratégie consistant à faire sous-traiter les peignes les moins chers n'est pas sans rappeler la stratégie des marchands-fabricants décrits par Franklin Mendels qui laissaient aux ouvriers à domicile des campagnes les étapes les moins coûteuses de la fabrication et gardaient sous leur contrôle « celles qui exigent les matières premières de grande valeur et le plus haut niveau de qualification de la part artisans dispersés ou concentrés dans la cité »³⁵⁸⁸, de la même manière que Bez père & fils & Courtois conservait la fabrication des plus beaux peignes. Néanmoins, la comparaison doit être effectuée de la manière la plus prudente possible car il ne s'agissait pas ici de travailleurs à domicile mais d'entreprises relativement autonomes³⁵⁸⁹ qui, pour l'essentiel, fabriquaient les peignes en entier. À l'inverse, le reste des peignes – 64 500 –, en corne représentait 44,5% des volumes de la sous-traitance, mais 75,71 % en valeur (5 300 francs). Parmi ces peignes, 28 500 (soit presque la moitié) avaient été fabriqués par M. Prax à Bélésta. En Ariège, les autres fournisseurs étaient, dans l'ordre décroissant : Pierre Laffont de Campredon (8 064 peignes), Jean Lapasset de Léran (4 032 peignes) et Eugène Corneil du Mas-d'Azil (2 304 peignes)³⁵⁹⁰.

Pour l'entreprise Bez père & fils, la sous-traitance crut fortement au cours des années 1860-1870, en particulier celle des peignes en bois. En 1883, l'entreprise avait fait fabriquer environ 20 300 grosses, soit approximativement 2 920 000 peignes en bois³⁵⁹¹, par principalement trois sous-traitants : 1 240 000 peignes par l'entreprise Bonnet Jeune, 970 000 par Édouard Olive³⁵⁹² et 700 000 par Théodore Roudière. Le volume de peignes en bois sous-traités par Bez père & fils avait donc été multiplié par plus de 37 en 16 ans quand le chiffre

³⁵⁸⁷ Pour rappel, les ventes de peignes en bois de l'entreprise Bez père & fils & Courtois représentaient 43,8 % du total. La sous-traitance des peignes en bois représentait 6 % du total des peignes vendus par l'entreprise et 13,8% des peignes en bois.

³⁵⁸⁸ MENDELS Franklin, « Des industries rurales [...] » ... art. cit., p. 977-1008.

³⁵⁸⁹ On reviendra plus loin sur cette relative autonomie.

³⁵⁹⁰ Eugène Corneil était, par son père, un cousin de Léo Bez au second degré (fils d'Augereau Corneil et Clémentine Bez) installé au Mas-d'Azil où se trouvait un autre centre de fabrication de peignes en fort déclin dans les années 1860.

³⁵⁹¹ Ce chiffre et ceux qui suivent sont des extrapolations faites à partir du dépouillement de six mois (janvier, février, mai, juin, octobre, décembre) de sous-traitance de l'entreprise : les résultats obtenus à partir de ces six mois ont été multipliés par deux. Il y a une marge d'erreur, mais celle-ci est relativement faible et ne vient pas modifier les ordres de grandeur donnés.

³⁵⁹² Anciennement Olive Père et fils.

d'affaires de l'entreprise avait été multiplié par 7 : autant dire que la croissance de la sous-traitance des peignes en bois était bien plus importante – 5,5 fois – que celle du chiffre d'affaires de l'entreprise. En l'absence d'une connaissance précise de la quantité de peignes vendue par Bez père & fils cette année-là, on ne peut que fournir une fourchette de ce que cette sous-traitance représentait : probablement au moins entre 40 % et 50 % des peignes vendus par l'entreprise. En revanche, la valeur de cette sous-traitance n'était que de 79 000 francs, soit à peine 10,4 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. La comparaison avec les ventes de 1867 est éloquente : tandis que 1 280 000 peignes avaient alors été vendus par Bez père & fils & Courtois, elle faisait sous-traiter plus du double pour les seuls peignes en bois 16 ans plus tard. En regard de la sous-traitance des peignes en bois, celle des peignes en corne faisait bien pâle figure. Le principal sous-traitant en peignes en cornes, M. Lapasset, désormais installé à Laroque-d'Olmes, fournissait chaque mois une cinquantaine de grosses de peignes³⁵⁹³, tous à décrasser, soit environ 86 000 peignes dans l'année. La valeur de ces peignes se montait environ à 9 500 francs. En ajoutant les divers autres sous-traitant, ces chiffres peuvent être multipliés entre 1,5 et 2 fois pour atteindre les 150 000 peignes en corne valant entre 15 000 et 20 000 francs. Si ces chiffres manquent de précision, l'essentiel est là : la sous-traitance concernait désormais principalement les peignes en bois, tant en volume (au moins 90 à 95 % des peignes sous-traités) qu'en valeur (au moins 75 %).

Grâce à la sous-traitance, les industriels pouvaient réaliser des bénéfices sans avoir eu à immobiliser de capital. Dans l'ensemble, les bénéfices sur les peignes revendus n'étaient pas très élevés. Mais, à l'inverse de ce à quoi on pourrait s'attendre, les marges bénéficiaires étaient plus importantes sur les peignes en bois vendus à bas prix que sur les peignes en corne vendus dix fois plus chers. Ainsi, en décembre 1867, Bez père & fils achetait à Pierre Laffont des grosses de peignes à retaper en corne de 6, 6,5, 7 et 7,5 pouces au prix de 21, 24, 27 et 30 francs³⁵⁹⁴ ; l'entreprise les revendait ensuite trois francs de plus par grosse³⁵⁹⁵, soit un bénéfice de 10 à 12,5 %. En revanche, des peignes en bois ordinaires n° 2 (70 mm) achetés à 2,5 francs

³⁵⁹³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Lapasset contenant le double des comptes cornaille, pointes et peignes de Bez père & fils chez Lapasset d'avril à octobre 1883, 3 octobre 1883.

³⁵⁹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Pierre Laffont contenant les comptes avec Bez père & fils depuis juillet, 31 décembre 1867.

³⁵⁹⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Henri Acrin contenant la commission de M. Carret Tisserant, 14 novembre 1867. Sur d'autres ventes de ces mêmes peignes, le bénéfice était encore moindre. Ainsi, dans la commission de C. Rousseau (Lettre d'Henri Acrin, 21 novembre 1867), les 6,5 et 7 pouces étaient vendus respectivement à 25 et 28 francs, soit un bénéfice de seulement un franc par grosse.

la grosse à Olive père et fils en mars 1867³⁵⁹⁶ étaient revendus à trois francs³⁵⁹⁷, soit un bénéfice d'environ 16,65 %.

Les acheteurs de peignes reprochaient à l'entreprise Bez père et fils sa lenteur à répondre aux commandes : la sous-traitance constituait un moyen de résoudre ce problème. Par conséquent, au-delà du bénéfice engendré, la sous-traitance permettait aux industriels de répondre à une demande plus importante à laquelle leurs propres moyens de production n'auraient pas suffi à répondre : ils pouvaient donc augmenter leur volume d'affaires. Ainsi, la sous-traitance était un facteur de réussite des plus grandes entreprises dont la puissance s'accroissait au fur et à mesure qu'elles faisaient travailler pour elles de plus petites entreprises qui se retrouvaient en position de dépendance.

2) Des sous-traitants locaux dépendants

Les plus grandes entreprises du peigne, en particulier Bez père & fils, avaient réussi à se placer en position dominante sur le marché des matières premières. Les plus petites devaient donc passer par elles afin de s'approvisionner en bois et en cornes ainsi que le révèlent les comptes des sous-traitants. En 1867, Bez père & fils & Courtois avait acquis un important lot

Tableau 28. Achats de buis de l'entreprise Olive père et fils à Bez père et fils et Courtois en 1867

Date	Quantité en kg	Prix au 100 kg	Prix
30/08	1000	25	250
08/09	474	25	118,50
13/09	421	25	105,25
22/10	3 111	22	684,42
15/11	1 286	22	282,92
13/12	1 273	25	318,25
Total	7 565		1759,34

de buis, 100 tonnes en bûches de 22 kg en moyenne, au prix de 16 000 francs, ce qui représentait environ 15 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. Cet achat avait d'ailleurs entraîné de fortes tensions entre Léo Bez d'un côté, son père et son cousin de l'autre, ces derniers craignant de se retrouver avec un stock de buis dont ils ne sauraient quoi faire et qui leur laisserait un découvert difficile à combler. Après avoir échoué à placer l'essentiel du buis

en dehors du Pays d'Olmes, Bez père & fils & Courtois fournit Olive père et fils qui, en six fois d'août à décembre, lui achèteront 7,5 tonnes de buis au prix moyen de 23,25 francs les 100 kg alors qu'il était revenu à environ 18,50 francs à Bez père & fils & Courtois³⁵⁹⁸. Au total, en

³⁵⁹⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Olive père et fils, 26 mars 1867.

³⁵⁹⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Bernardet Aîné, Bordeaux, 21 décembre 1867.

³⁵⁹⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre et compte Olive, décembre 1867.

1867, ce sous-traitant avait acheté pour 1759 francs de buis et vendu pour 1 400 francs de peignes : il était donc en dette envers son fournisseur. Si Olive père et fils payait là le buis beaucoup plus cher que s'ils l'avaient acheté directement, en revanche, ils y trouvaient leur compte car, d'une part, leur trésorerie ne leur permettait pas des achats importants de matière première – en 1873, le capital social de l'entreprise était de seulement 1 000 francs³⁵⁹⁹, d'autre part, le buis était fourni à crédit en échange de la fabrication des peignes. Par conséquent, Olive père et fils – de même que d'autres sous-traitants – pouvait accroître son activité sans avoir à immobiliser les fonds nécessaires – à l'achat des matières premières.

Il s'agit là d'un des facteurs explicatifs de la croissance de ces petites entreprises au cours des années 1860-1880 : les plus grandes – et sans doute en premier lieu Bez père & fils – leur fournissaient tant matières premières que crédit. Grâce à cela, ces petites structures ont pu compter jusqu'à plusieurs dizaines d'employés dans les années 1880. Mais, pour ce faire, leur relation avec les plus grandes devenait de plus en plus structurée, hiérarchisée et faite de liens de dépendance. Ainsi, tandis qu'en 1867, les ventes d'Olive père et fils à Bez père & fils & Courtois se faisaient de manière irrégulière et étaient variées, en 1883, les livraisons se font toutes les deux semaines et sont d'un volume – environ 500 grosses mensuelles avec des variations à la hausse si besoin – qui semble avoir été convenu au préalable, voire contractualisé, au moins oralement. Il en va de même pour l'entreprise Bonnet Jeune dont les livraisons mensuelles sont généralement comprises entre 700 et 800 grosses³⁶⁰⁰. En retour, Bez père & fils fournissait régulièrement des fonds et le buis ainsi que le montre une lettre du 10 février 1883 de Pierre Bonnet fort révélatrice :

Ayez la bonté de remettre à mon envoyé Rolland un chèque de 550 f qui me fait besoin pour aujourd'hui.
Lundi prochain je vous apporterai les peignes 90, 95 & 100 m/m je ne puis vous les apporter ce jour.
En même temps si vous pouvez faire apporter du buis faites-le, car celui que j'ai reçu va être fini.
Comptant sur vous, Agréez Messieurs mes biens sincères salutations,
Votre dévoué.³⁶⁰¹

Le 19 mai, il précisait le but de cet argent en demandant à Bez père & fils : « Ayez la bonté de remettre s'il vous plaît à Rolland mon envoyé la somme de mille francs qui me fait besoin pour mes ouvriers et pour payer du bois que j'ai acheté »³⁶⁰². En effet, si Bez père & fils achetait et fournissait du buis, cette entreprise ne s'occupait pas du négoce des autres bois qui

³⁵⁹⁹ AD Aude, 6 U 3/58 ; Acte de société Olive Père et Fils, 6 septembre 1873.

³⁶⁰⁰ Entre 100 000 et 115 000 peignes.

³⁶⁰¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Pierre Bonnet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 10 février 1883.

³⁶⁰² AP Bez-de Faucher ; Lettre de Pierre Bonnet, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 10 février 1883.

étaient utilisés pour la fabrication des peignes les moins chers. Ces sous-traitants avaient leurs habitudes chez leurs fournisseurs, comme en témoigne une lettre d'Édouard Olive : « Afin de pouvoir compléter la commission fin 85 mm, veuillez être assez bon de remettre à mon envoyé le buis qui se trouve sous les cornes des moutons et de vouloir compléter le chargement d'autres buis »³⁶⁰³. Les relations de Bez père & fils avec Jean Lapasset, fabricant de peignes en corne à Laroque-d'Olmes s'inscrivaient dans le même schéma. Toutefois, les ventes de peignes étaient plus faibles et ne se montaient qu'à une cinquantaine de grosses³⁶⁰⁴ par mois. Mais c'est aussi parce que J. Lapasset était autant fabricant d'engrais que de peignes. Avec un total de 10 883,50 francs de marchandises vendues à Bez père & fils en quatre mois³⁶⁰⁵ – soit plus de 30 000 francs par an pour une entreprise de seulement 8 ouvriers – cet acheteur devait représenter une bonne partie, si ce n'est l'essentiel de ses ventes. À l'instar de Pierre Bonnet et Édouard Olive, la relation de Jean Lapasset avec Léo Bez semble avoir été contractuelle. Pour cause, les sous-traitants avaient tout intérêt à se garantir des débouchés sûrs, quitte à ce que ceux-ci soient moins intéressants que des marchés qu'ils auraient conquis eux-mêmes. Des fabricants relativement éloignés venaient ainsi proposer leurs services aux grands industriels du territoire.

3) Quand le pays d'Olmes commandait à Villeneuve-sur-Lot

Villeneuve-sur-Lot est située à 30 km au nord d'Agen, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, à une distance d'environ 240 Km de La-Bastide-sur-l'Hers. Au XVIII^e siècle, elle a dû son développement à la rivière du Lot : avec Cahors, elle était la seule à posséder un petit port de commerce sur cet affluent de la Garonne. Elle constituait donc un point de passage des marchandises de l'arrière-pays aquitain et auvergnat – les vins de Cahors et le charbon de terre³⁶⁰⁶ – vers le port de Bordeaux et, partant, l'Atlantique. Passée la Révolution française, ces échanges se firent moins nombreux et la ville perdit de son rayonnement. Elle n'en demeurait pas moins un centre d'approvisionnement en produits maraîchers et de prunes pour Bordeaux, puis Paris. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec entre 13 000 et 15 000 habitants³⁶⁰⁷, Villeneuve-sur-Lot était alors une ville moyenne.

Les mentions de la fabrication de peignes à Villeneuve-sur-Lot sont fort rares, pour ne pas dire inexistantes : l'une dans un roman policier écrit par un arrière-petit-fils d'un industriel

³⁶⁰³ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Édouard Olive, Rivel, 2 juin 1883.

³⁶⁰⁴ Environ 7 000 peignes.

³⁶⁰⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Lapasset contenant le double des comptes cornaille, pointes et peignes de Bez père & fils chez Lapasset d'avril à octobre 1883, 3 octobre 1883.

³⁶⁰⁶ BAUMONT Stéphane, *Histoire de Villeneuve-sur-Lot*, Artenay, à compte d'auteur, imprimerie Leneuf, 1989, p. 29.

³⁶⁰⁷ http://cassini.ehess.fr/fr/html/fiche.php?select_resultat=40317 ; page consultée le 25 juillet 2022.

du peigne originaire de la petite de l’Agenais³⁶⁰⁸, l’autre dans un ouvrage d’histoire locale³⁶⁰⁹. Toutefois, en 1857, une plainte des fabricants du Pays d’Olmes évoquait la maison centrale d’Eysses, située sur la commune de Villeneuve-sur-Lot, où les sieurs Deler et Sembat faisaient produire 370 000 peignes par 79 prisonniers (dont 27 apprentis). L’administration pénitentiaire précisait qu’il « existe à Villeneuve d’Agen des fabriques libres qui vendent à très bas prix pour faire tomber la fabrication de la maison centrale »³⁶¹⁰. On comprend dès lors tout l’intérêt qu’ont pu trouver là les fabricants du Pays d’Olmes. En effet, en 1859, l’entreprise Corneil, Bez & Courtois commandait des peignes à trois différents fabricants de Villeneuve-sur-Lot : MM. Cazaute, Allemant et Barbet³⁶¹¹. Le 7 mars, elle demandait trente grosses de peignes moutons – soit 12 960 peignes – à chacun d’entre eux pour les revendre à MM. Berger et Cie de Grenoble. Puis le 5 mai, elle écrivait à M. Barbet : « veuillez nous expédier le plus tôt possible les articles si ba notés »³⁶¹² : 45 grosses de peignes chameaux (c'est-à-dire à une bosse) blanc. Au total, entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre 1859, Corneil, Bez & Courtois avait commandé 19 440 peignes à retaper en corne à Villeneuve-Sur-Lot, soit environ 2,5 % de son volume d’affaires. Cette année-là, le 17 septembre, Henriette Calmette, fabricante de Villeneuve-sur-Lot, passait commande de 12,5 grosses de peignes à Corneil, Bez & Courtois pour le montant de 254,55 francs³⁶¹³. À cette date, les achats pouvaient donc se produire dans les deux sens, mais celui de La-Bastide-sur-l’Hers vers Villeneuve-sur-Lot demeurait marginal. Les prix que ses fabricants faisaient à ceux du Pays d’Olmes étaient très avantageux et, ainsi que le montre le tableau, leur permettaient de beaux bénéfices : entre 24 et 33 %³⁶¹⁴.

³⁶⁰⁸ VIGOULETTE Daniel, *À l’ombre des bastides*, Versailles, Feryane, 2013, 400 p.

³⁶⁰⁹ BAUMONT Stéphane, *Histoire de Villeneuve-sur-Lot ... op. cit.*, p. 162. Jean Pierre Poussou ne mentionne pas d’activités industrielles dans cette petite ville, mais signale que, non loin de là, « les petites vallées de la Lède et de la Lémance ont vu l’installation d’une quinzaine de papeteries, d’une industrie verrière, d’un martinet à cuivre, de deux moulines et de huit forges. En 1839 encore, le Dropt, petit affluent du Lot, fait mouvoir 30 moulins à blé, et son affluent, la Lède, 39, auxquels s’ajoutent quatre papeteries, une forge, huit foulons, deux pressoirs à huile » (POUSSOU Jean-Pierre, « Les industries rurales dans le Sud-Ouest de la France au XVIII^e siècle », ... art. cit., p. 226).

³⁶¹⁰ AD Ariège, 14 M 12 ; Lettre et rapport de l’administration des prisons et établissements pénitentiaires au préfet de l’Ariège au sujet de la plainte des fabricants de peignes de l’Ariège, 27 novembre 1857.

³⁶¹¹ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l’entreprise Corneil, Bez & Courtois ; Brouillon de trois commandes de peignes mouton (chacune de 30 grosses) à MM. Cazaute, Allemant et Barbet, Villeneuve-sur-Lot, 7 mars 1859, f° 171.

³⁶¹² AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l’entreprise Corneil, Bez & Courtois ; Brouillon de lettre à M. Barbet, fabricant de peignes à Villeneuve-sur-Lot, 5 mai 1859, f° 262.

³⁶¹³ AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l’entreprise Corneil, Bez & Courtois ; Brouillon de lettre à Henriette Calmette, Villeneuve-sur-Lot, 6 novembre 1859, f° 493.

³⁶¹⁴ Pour les prix de vente : AP Bez-de Faucher, registre de copie de lettres de l’entreprise Corneil, Bez & Courtois ; Entre autres, brouillon de facture à Guibert & Roos, Bourges, 25 avril 1859, f° 255.

Tableau 29. Comparatif entre les prix des grosses peignes moutons vendus par Corneil, Bez & Courtois et ceux achetés à leurs sous-traitants de Villeneuve-sur-Lot en 1859

Taille des peignes en pouce	5,5	6	6,5	7	7,5	8
Sous-traitants de Villeneuve-sur-Lot	12	14	16	19	22	25
Peignes vendus par Corneil, Bez & Courtois	18	21	24	27	30	33

Huit ans plus tard, on retrouve à peu de choses près les mêmes proportions dans les fournitures de peignes de Villeneuve-sur-Lot à Bez père & fils & Courtois: 160 grosses³⁶¹⁵. Parmi les deux fournisseurs, l'un – Sert, Griffeil & Cie – était situé à Eysses, sûrement dans la maison centrale. Les Bastidiens commandaient majoritairement – aux deux tiers – des peignes de petite taille (de cinq pouces et moins), ce qui convenait fort peu aux fabricants de Villeneuve-sur-Lot. En effet, le 27 janvier 1867, le fabricant villeneuvois Louis Roux leur écrivait qu'il lui était difficile de leur fournir de petites tailles car : « vous devez comprendre combien ces tailles sont peu désirées par les ouvriers »³⁶¹⁶. Camille Calmel allait même plus loin en répondant à une commande de Corneil, Bez & Courtois :

je viens réparer un oubli et cela à l'insu de mon père : ce dernier m'a charger il y a de cela une quinzaine de jours de répondre à votre lettre du 2 mai lui demandant 20G peignes belier 4 & 4,5 et 15%.

Il est d'abord impossible de vous expedier ces tailles atttendu que les ouvriers ne voulant pas en faire on en a rarement en magasin même a de meilleurs prix il serait très difficile de pouvoir vous en fournir.³⁶¹⁷

En dépit des difficultés à répondre aux demandes des Bastidiens, les fabricants de Villeneuve étaient fort désireux de travailler pour eux afin de s'assurer un débouché. Ainsi, après plusieurs mois sans nouvelles commandes, le 23 juin, Louis Roux écrivait à Bez père & fils & Courtois : « Privé de vos bonnes nouvelles depuis longtemps, ayant changé mes prix par suite de la baisse des cornes, j'empresse de vous les faire connaître. J'ai confiance que leur modicité vous engagera à me confier de nouveaux ordres à l'exécution duquel comme par le passé j'apporterai mes soins accoutumés »³⁶¹⁸. De fait, après avoir légèrement augmenté, ses prix venaient de retrouver leur niveau de 1859. Malgré cela, Bez père & fils & Courtois ne lui passa pas d'autres commandes cette année-là.

La correspondance Bez père & fils de 1883 montre que la relation de sous-traitance occasionnelle s'est poursuivie dans la durée avec une position de plus en plus dominante du Pays d'Olmes. D'après Stéphane Baumont, Villeneuve-sur-Lot aurait alors compté « 3 usines

³⁶¹⁵ 112,5 grosses achetées à Sert, Griffeil & Cie (en trois fois) et 47,5 à Louis Roux.

³⁶¹⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Roux, fabricant de peignes de Villeneuve-sur-Lot, 27 janvier 1867.

³⁶¹⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Camille Calmel, fabricant de peignes de Villeneuve-sur-Lot, 19 mai 1867.

³⁶¹⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Roux, fabricant de peignes de Villeneuve-sur-Lot, 23 juin 1867.

[de peignes] employant uniquement de la corne de mouton et de bétier provenant de Turquie, d'Amérique et d'Australie [d'où] sortent trois millions de peignes par an »³⁶¹⁹. P. Allemand fils, dont le père vendait déjà à Corneil, Bez & Courtois en 1859, fournissait à plusieurs reprises 50 à 60 grosses de cornes en 1883³⁶²⁰. En quête d'une relation contractuelle, il proposait au mois de mai : « voudriez vous me prendre pendant un an 200 grosses peignes par mois toujours bonne qualité habituelle en tailles assortis, je vous les livrerez à 1 fr de moins par grosse du prix actuel »³⁶²¹. Au bas de cette lettre, Léo Bez notait : « prendre note et à l'occasion répondre que les affaires ne vont pas ». Sachant que cet argument était faux, on comprend que le grand industriel bastidien préférait pouvoir choisir quand et combien il commandait à son sous-traitant de Villeneuve-sur-Lot qui vendait « à bas prix » et, grâce à cela, fabriquait alors « 25 g par jour »³⁶²², soit 3 600 peignes par jour. Désormais, les fabricants de Villeneuve-sur-Lot n'étaient plus seulement des vendeurs de peignes, mais aussi des acheteurs de matières premières dépendants du Pays d'Olmes. En effet, le 25 janvier, P. Allemand fils écrivait à Bez père & fils : « En réponse à votre dernière vous me ferez adresser un wagon de cornes 1^{er} choix et nous traiterons du prix sitôt reçu selon que vous le jugerez à propos ». Plus encore, la veuve J. Sert tentait de négocier quelques francs par centaines de kg de cornes de mouton que Léo Bez leur proposait à 100 francs les 100 kg, en arguant du fait que Léo Bez obtenait de très bons prix, voire était maître du marché à Marseille :

La partie qu'il y avait à Marseille en corne plaine avec le rabais que vous avez obtenu, vous pourriez bien nous la céder à 45 f et vous n'en perdriez pas encore, mon gendre était à Marseille quand l'offre vous a été fait, moi, je n'avez pas répondu à la dépêche ou lui à dit que vous étiez en marché, avec trois mille francs de rabais. Cette corne vous revient à 36 f d'après ce que l'on m'a dit.³⁶²³

Du fait de la position dominante de Léo Bez sur le marché de la corne, les sous-traitants ne maîtrisaient plus les prix et devaient, en partie, s'en remettre à lui pour leurs achats de matières premières. Bez père & fils se plaçait ici en donneur d'ordre qui commandait à un autre centre de fabrication. La sous-traitance du Pays d'Olmes ne s'arrêtait pas à l'achat et à la revente de peignes : les fabricants se procuraient aussi auprès d'autres fabricants et négociants soit des produits semi-finis, soit des co-produits.

³⁶¹⁹ BAUMONT Stéphane, *Histoire de Villeneuve-sur-Lot ... op. cit.*, p. 162

³⁶²⁰ Par exemple : AP Bez-de Faucher ; Lettre contenant facture pour 55 grosses de P. Allemand fils, 3 janvier 1883 ; Lettre contenant facture pour 69 grosses de P. Allemand fils, 10 décembre 1883 (dans cette dernière, P. Allemand fils écrit : « Je vous remet facture et récépissé des articles demandés de l'ordre que m'a remis votre charger de pouvoir M. Élie Cerf il me reste à livrer que 50 grosses 7 p. et 30 gs 7 p. ½ que je vous expédierai à la fin de la semaine prochaine »).

³⁶²¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de P. Allemand fils, 24 mai 1883.

³⁶²² AP Bez-de Faucher ; Lettre de V^{ve} J. Sert & Cie, 21 juin 1883.

³⁶²³ *Ibid.*

4) Les plaques, entre sous-traitance et internalisation

Pour compléter leurs approvisionnements en plaques – de corne de mouton et de buis – nécessaires à la fabrication des peignes, les industriels du Pays d'Olmes ont eu recours à des sous-traitants. Entre le 20 décembre 1858 et le 31 août 1859, Corneil, Bez & Courtois a acheté pour 1 835 francs de plaques – soit environ 183 grosses ou 26 350 plaques – à trois négociants ou aplatisseurs extérieurs au territoire : MM. Simon et Pradon à Nîmes et M. Frachon à Avignon. La quantité de plaques sous-traitées peut paraître faible en regard de 700 000 peignes vendus par Corneil, Bez & Courtois en 1859 puisqu'elle ne représente que 3,75 % du nombre de peignes fabriqués. Cependant, il s'agit de plaques de mouton et il conviendrait donc de rapporter cette quantité au nombre de peignes en corne de mouton : celui-ci devant être de l'ordre des 200 000, sa proportion sous-traitée était d'environ 13,5 %.

En 1867, tandis que la production avait augmenté, les commandes de plaques avaient légèrement diminué. Elles s'élevaient au total à 144 plaques pour une valeur de 1561 francs réparties comme suit : 94 grosses pour 1 081 francs à la veuve Frachon à Avignon et 48 plaques pour 480 francs à M. Roman à Marseille. À cela, il faut ajouter une petite commande de 120 plaques blanches chacune pour une valeur 72 francs à A. Dugourd, fabricant « de plaques de cornes de Buffles & autres » à Paris³⁶²⁴. Enfin, 16 ans plus tard, contrairement à la sous-traitance des peignes en bois, celle des plaques de corne n'avait pas connu une très forte croissance. Certes, sur les six mois de l'année dépouillés, on retrouve quelques achats de plaques de corne effectués par Bez père & fils tel celui du 3 janvier à Aimé Corneil de « 360 Kos plaques transparent pour retaper à 190 fr. les 100 Kos » pour 684 francs³⁶²⁵. On compte aussi plusieurs achats à Pierre Dubuisson. Cependant, les commandes passées à cet aplatisseur de cornes de mouton originaire de Montpellier n'étaient pas régulières : s'il ne livrait que 34 grosses le 28 mai, sa facture du 15 décembre portait 240 grosses de plaques de corne (soit 34 560) pour un montant de 3480 francs³⁶²⁶. Surtout, les achats à des fabricants de plaques extérieurs au Pays d'Olmes étaient devenus fort rares³⁶²⁷. Il semble donc que Bez père & fils ait cherché à produire au maximum par eux-mêmes les plaques de corne et n'aient eu recours à la sous-traitance qu'en complément.

En effet, d'après ce qu'écrivait un journaliste sous la quasi dictée de Léo Bez vers 1912 :

³⁶²⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de A. Dugourd, Paris, 28 mai 1867.

³⁶²⁵ AP Bez-de Faucher ; Factures d'Aimé Corneil, 3 janvier 1883.

³⁶²⁶ AP Bez-de Faucher ; Factures de Pierre Dubuisson, 28 mai et 15 décembre 1883.

³⁶²⁷ On trouve toutefois quelques achats de *biscages* (plaques de bovins) à A. Vieujot, aplatisseur de corne à Paris. Par exemple AP Bez-de Faucher ; Lettre de A. Vieujot, 3 mai 1883 : il écrit avoir bien les 935,90 francs pour le paiement de sa précédente facture du 3 avril et demande « Pouvez-vous arriver au prix de 165 f et 175 pour biscuits plus grands et un peu plus épais que ceux faisant l'objet de ma facture du 3 avril ? ».

L'aplatissage de la corne ne fait pas, à proprement parler, partie de la fabrication du peigne. Toutes les autres régions qui se livrent à cette fabrication ont divisé ces deux opérations qui forment deux opérations distinctes. Il y a dans cette division de graves inconvénients économiques qu'il importe de faire ressortir. Les fabricants de peignes de la Normandie, par exemple, sont obligés de passer par l'intermédiaire des aplatisseurs, dont les bénéfices viennent inutilement grever les produits eux-mêmes. Ils opèrent de plus sur de petites quantités qui ne leur permettent pas de s'approvisionner directement des cornes nécessaires.³⁶²⁸

Selon l'auteur de l'article, c'est pour ces raisons que Léo Bez aurait cherché à développer sa propre production de plaques. Les archives de l'entreprise amènent toutefois à nuancer ses propos puisqu'elles révèlent que Léo Bez continuait à acheter occasionnellement des plaques de corne en 1883. Ainsi, si par la suite il a pu se passer des sous-traitants aplatisseurs de cornes, - mais les sources manquent pour confirmer ses propos – il ne l'a pas fait avant au moins 1883.

En revanche, les mêmes archives révèlent qu'entre 1867 et 1883, Bez père & fils a commencé à sous-traiter les plaques de buis « surfins » et « extrafins », c'est-à-dire celles destinées à fabriquer les plus beaux peignes. En effet, chaque mois, en plus de leurs livraisons de peignes, Bonnet Jeune, Édouard Olive et Théodore Roudière – ce dernier moins souvent – lui livraient chacun entre 30 et 60 grosses de ces plaques de buis, ce qui porte le tout à plus d'un millier de grosses dans l'année, soit entre 150 000 et 200 000 plaques. La valeur de ces plaques était supérieure ou égale à celle des peignes bas et moyens de gamme : ainsi une grosse de « plaque buis surfin naturel » de 80 mm était vendue 5,25 francs par Édouard Olive, soit autant qu'une grosse de peigne en buis « fin naturel » de 85 mm³⁶²⁹. Théodore Roudière vendait les grosses de « plaque extrafin » en 90 mm à 11 francs tandis que ses peignes de la même taille mais moins hauts en gamme valaient 8,50 francs³⁶³⁰. Bez père & fils se réservait donc la finition des peignes en buis les plus hauts de gamme après en avoir fait sous-traiter les premières étapes de la fabrication.

5) Sous-traitance des co-produits et changement d'échelle géographique

La sous-traitance ne s'arrêtait pas à la fabrication des peignes. Le marché des co-produits du peigne – poudre et pointe de corne – étant très porteur, les industriels n'en produisaient pas assez pour répondre à toutes les demandes. Ainsi, les fabricants qui arrivaient à en vendre le plus en achetaient-ils à leurs confrères comme le montre le tableau. En 1867, Bez père & fils & Coutrois achetait à six confrères 5,5 tonnes de pointes pour une valeur d'environ 3 800 francs quand ils en vendaient environ 19 tonnes valant 11 781 francs. En valeur, la sous-traitance des pointes représentait environ 32 % des ventes. En Allemagne, les pointes étaient revendues à 90 francs les 100 Kos, ce qui, lorsque les pointes étaient achetées 75 francs les 100 Kg, faisait un bénéfice brut – encore faudrait-il compter le coût du transport – d'environ 16,5 %.

Par conséquent, cette sous-traitance présentait un double intérêt : elle permettait à la fois d'augmenter le chiffre d'affaires et le bénéfice.

³⁶²⁸ Anonyme, « La fabrication des peignes en corne à La-Bastide-sur-l'Hers », ... source déjà citée, p. 8.

³⁶²⁹ AP Bez-de Faucher ; Facture d'Édouard Olive, 18 janvier 1883.

³⁶³⁰ AP Bez-de Faucher ; Facture de Théodore Roudière, 31 décembre 1883.

Figure 21. La sous-traitance Bez père & fils & Courtois en 1867

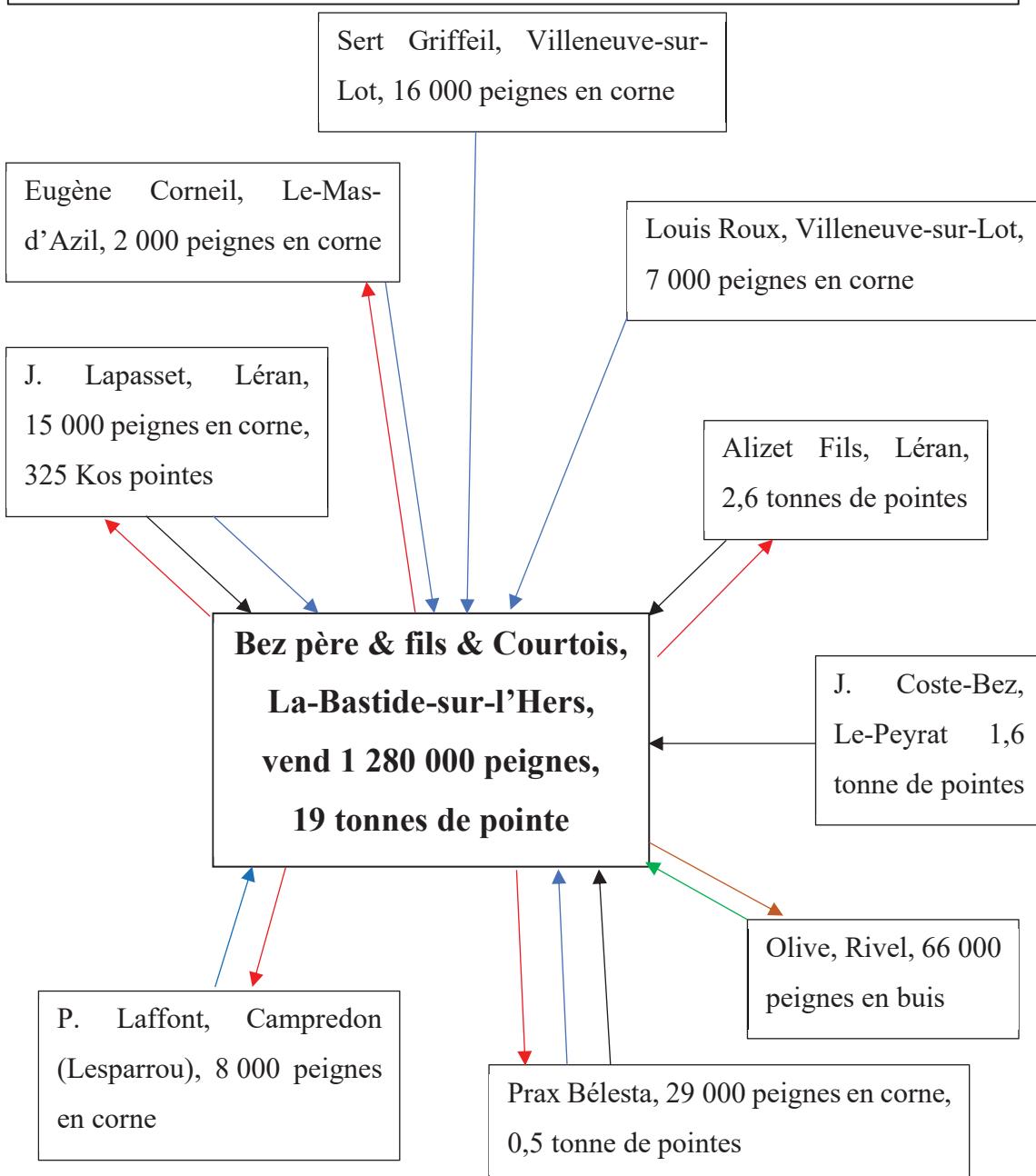


Tableau 30. Sous-traitants en pointes de corne de l'entreprise Bez Père et Fils et Courtois en 1867

Fournisseurs	Lieu	Quantités (en Kos) et origine	Prix aux 100 Kos	Prix (arrondis)
Coste-Bez	Le Peyrat	996 (du Brésil)	75	747
		620 (du pays)	35	217
Alizet Fils	Léran	2 622 (du Brésil)	75	1 966
Prax aîné	Bélestas	199 (du Brésil)	68	135
		309 (du Brésil)	75	227
Pierre Laffont	Campredon (Lesparrou)	335 (du Brésil)	73	244
L. Giret	Léran	125 (non indiquée)	Non indiqué	Non indiqués
Jean Lapasset	Léran	298 (du Brésil)	Non indiqué	Non indiqués
		27 (pointes du pays)	Non indiqué	Non indiqués
Total		5 531		Environ 3 800

En 1867, la sous-traitance des co-produits par Bez père & fils & Courtois semble s'être arrêtée là. Mais, dans les quinze années qui ont suivi, deux changements majeurs ont eu lieu : en sus des pointes, Bez père & fils s'est mis d'une part, à sous-traiter la cornaille, d'autre part, à acheter ces co-produits à l'extérieur du Pays d'Olmes. En l'absence d'un dépouillement complet de l'année 1883, on se bornera à donner quelques indications de l'ampleur qu'avait prise cette sous-traitance. Entre le 12 mai et le 22 août 1883, Jean Lapasset, de Laroque-d'Olmes, livra 28,083 tonnes de cornaille – en 14 lots de 1,7 à 2,2 tonnes – valant 5 615 francs à Bez père & fils³⁶³¹, soit environ 7 tonnes par mois et 84 tonnes par an, c'est-à-dire plus que ce que Bez père & fils avait vendu en 1867. De surcroît, Bez père & fils achetait aussi de belles quantités de cornaille à Marseille dont voici quelques exemples : le 6 octobre, 3,1 tonnes de « cornailles pleines » et 2,15 tonnes de « cornes bœufs 4^{me} choix » destinées à être réduites en poudre ainsi qu'à produire des pointes pour un montant de 940, 10 francs³⁶³², le 18 décembre,

³⁶³¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Lapasset contenant le double des comptes cornaille, pointes et peignes de Bez père & fils chez Lapasset d'avril à octobre 1883, 3 octobre 1883. Pour l'anecdote, mais aussi l'histoire des corps au travail : ces 28 083 Kos de cornaille étaient emballés dans 692 sacs, soit un poids moyen par sac de 40,58 Kos, ce qui est assez léger par rapport au reste des lots tant de cornaille, que de pointes ou bien encore de cornes. Les archives Bez-de Faucher contiennent le poids de ces sacs, ce qui permettrait de retracer plus largement l'histoire de cette manutention.

³⁶³² AP Bez-de Faucher ; Facture de MM. Griozel & Goutte, « Exploitation générale de chiffons pour papeterie & effilochage », 6 octobre 1883.

un lot bien plus important de 12,82 tonnes de « cornailles des onglons de bétail et sabots de chevaux » pour une valeur de 2179,40 francs³⁶³³. Cette sous-traitance via Marseille était d'autant plus rentable que les prix d'achat étaient relativement faibles : 15 francs les 100 Kos pour le lot du 6 octobre et 17 francs les 100 Kos celui du 18 décembre. Les prix auxquels Bez père & fils achetait la cornaille variaient donc de 15 francs les 100 Kos (pour la moins chère à Marseille mais à laquelle il faut rajouter le coût du transport) à 20 francs les 100 Kos (pour celle achetée à Jean Lapasset à Laroque-d'Olmes)³⁶³⁴. Sachant que la cornaille se revendait alors entre 25 et 28 francs les 100 Kos, les bénéfices pouvaient être relativement importants puisque si l'on compte 1 franc de transport par 100 Kos pour la cornaille venue de Marseille, les marges bénéficiaires brutes variaient de 20 à 40 %.

En 1883, la sous-traitance de pointes se faisait désormais à la fois localement et internationalement. Comme en 1867, on trouve plusieurs fournitures occasionnelles de pointes, telle une livraison de Pierre Laffont de 330 Kos au mois de janvier³⁶³⁵, ou bien encore une autre de 751 Kos d'une valeur de 615 francs d'Escot Fils³⁶³⁶. À ces livraisons ponctuelles, il faut ajouter celles plus régulières de Jean Lapasset : du mois de mai au mois de septembre, 2 620 Kos de pointes du pays à 30 francs les 100 Kos et 288 Kos de pointes « fines » à 70 francs les 100 Kos pour un total de 987,60 francs, soit 2,9 tonnes en quatre mois et donc 11 à 12 tonnes par an. Les prix de revente étaient alors de 40 francs les 100 Kos pour les pointes du pays et de 100 à 105 francs pour celles d'Amérique latine. On comprend que les demandes de Bez père & fils se soient faites pressantes auprès de son principal sous-traitant du Pays d'Olmes qui écrivait le 1^{er} décembre 1883 : « En réponse à votre honorée d'hier j'ai l'honneur de vous dire que si vous pouvez attendre ce samedi prochain je pourrai vous donner environ 2 000 kilos pointes. Je vous enverrai autant qu'il me sera possible de la cornaille »³⁶³⁷.

Mais, outre les sous-traitants locaux, Bez père & fils avait aussi recours à des sous-traitants étrangers. Ainsi, Léo Bez travaillait avec Martin Fabe, acheteur et revendeur de

³⁶³³ AP Bez-de Faucher ; Facture de MM. Griozel & Goutte, 18 décembree 1883.

³⁶³⁴ Le prix de la cornaille achetée à J. Lapasset était de 20 francs jusqu'en janvier (lettre et comptes de J. Lapasset, 4 janvier 1883) puis de 20,50 francs les 100 Kos de mai à septembre.

³⁶³⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Clanet pour Bez père & fils avec réponse de Pierre Laffont (de Campredon), 11 janvier 1883. Il s'agit d'une contestation du poids des pointes livrées par P. Laffont. Bez père & fils indique « Dès l'arrivée nous avons pesé vos bouts et n'avons trouvé que 330 K brut au lieu de 338 K poids trouvé par vous. Nous tenons ces sacs intacts à votre disposition pour les repeser et vous assurer de notre dire. Nous ne les toucherons qu'après vérification ». Pierre Laffont répond : « Il peut se faire que j'ai fait erreur dans tout cas prenez livraison des pointes et je m'en rapporte à votre poids susdit ».

³⁶³⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Escot Fils, contenant les comptes avec Bez père & fils depuis le mois de juillet, 22 décembre 1883.

³⁶³⁷ AP Bez-de Faucher, Lettre de J. Lapasset, 1^{er} décembre 1883.

Barcelone, qui a fait venir pour lui 6 838,90 francs de pointes entre mai 1882 et juin 1883, soit environ 13 à 14 tonnes de pointes³⁶³⁸. En effet, les prix variaient de 25 francs les 100 Kos pour les pointes « pays mêlées » à 70 francs les 100 Kos pour celles de plus haute qualité³⁶³⁹. Martin Fabe achetait aussi pour Jean Coste-Bez³⁶⁴⁰ : on peut donc supposer que cette maison faisait les mêmes opérations que Léo Bez, dans une moindre envergure peut-être.

La sous-traitance apparaît donc comme une des caractéristiques majeures et structurantes du Pays d'Olmes. Elle a probablement constitué un important facteur d'économie interne et externe. Les plus grandes entreprises faisaient travailler des plus petites en leur fournissant la matière première : les unes et les autres y trouvant leur compte. Par ailleurs, les opérations d'achat-revente à des acteurs externes au territoire ont permis d'accroître les volumes d'affaires et les bénéfices des plus grandes entreprises qui se plaçaient ainsi en position de force sur les marchés et pouvaient investir dans les moyens de production.

B. *Le temps de l'usine*

À partir du milieu du XIX^e siècle, « l'essor des usines mécanisées et d'une nouvelle main-d'œuvre industrielle inscrite dans des rapports hiérarchiques plus stricts, soumis à une discipline et une surveillance croissante, est indéniable quoique lente au cours de la période »³⁶⁴¹. En dépit d'une vitesse d'expansion modérée, l'usine devient le symbole du développement industriel. « Désormais, l'absence de grandes usines demeure synonyme d'archaïsme, voire de retard, par rapport au *factory system* apparu en Angleterre. À l'aune de la précocité britannique, il existe une sorte de hiérarchie de pays suiveurs où apparaissent successivement les espace belge, français, germanique et italien »³⁶⁴². Or, depuis les années 1980, différents ouvrages ont démontré que l'industrie n'était pas forcément synonyme d'usine³⁶⁴³. Des territoires comme le haut-Jura ont pu Bez père & fils ce que Jean-Marc Olivier qualifie d'industrialisation rurale douce, c'est-à-dire avec une production importante, atteignant

³⁶³⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Martin Fabe contenant les comptes avec Bez père & fils, 19 septembre 1883.

³⁶³⁹ AP Bez-de Faucher ; Facture de Martin Fabe, Barcelone, 3 mars 1883. Cette facture contient deux lots : l'un de « 27 sacs, 2419 Kos pointes pays mêlées sacs 39 Kos net 2380 à fr 25 % Kos 595 fr », l'autre de « 36 sacs, 2916 Kos sacs 56 Kos net 2860 à fr 70 % Kos 2002 fr », soit 5 240 Kos de pointes. En bas, Martin Fabe notait : « Vous fixerez vous-mêmes ma commission ».

³⁶⁴⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Veuve J. Sert & Cie, Villeneuve-sur-Lot, 21 juin 1883 : « le sieur Martin Fabe avait 2 wagons de jolie corne toute blonde. Je lui ai écrit il me dit que il achète pour vous à Barcelone et pour M. J. Coste Bez aussi ».

³⁶⁴¹ JARRIGE François, « Mutations du travail et affermissement de l'industrialisation au milieu du XIX^e siècle (années 1840-années 1870) » in FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 94.

³⁶⁴² OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale ... op. cit.*, p. 1.

³⁶⁴³ Voir par exemple BRELOT Claude-Isabelle et MAYAUD Jean-Luc, *L'industrie en sabots ... op. cit.* Les auteurs y démontrent que la ferme atelier est encore dynamique après la Première Guerre mondiale.

les 10 millions de lunettes par an à la fin du XIX^e siècle³⁶⁴⁴, et où seul un établissement dépasse les « 100 salariés internes » à la veille de la Première Guerre mondiale³⁶⁴⁵. On observe davantage un caractère dual du modèle industriel français avec le développement de régions industrielles – essentiellement le Nord et l’Est – où la grande usine s’est progressivement imposée, tandis que dans le reste du pays, les petites structures ont pu cohabiter avec les plus grandes, voire ont dominé³⁶⁴⁶.

Néanmoins, jusqu’aux travaux majeurs de Jean-Michel Minovez, l’absence d’usine a longtemps constitué un des premiers facteurs d’invisibilisation des territoires industriels du Sud de la France. En effet, beaucoup d’entre eux avaient pour trait principal le « caractère peu spectaculaire des capitaux mobilisés par des entreprises nombreuses et de petite taille dans une mode d’organisation du travail fondé sur la dispersion et utilisant des moyens techniques jugés peu nombreux et archaïques »³⁶⁴⁷. Pour autant, le Midi n’a « pas été une région moins industrielle dans le textile que le reste de la France »³⁶⁴⁸. Bien plus, le travail à façon a constitué un des atouts des territoires du Midi qui gagnent au XX^e siècle. Ainsi, en Pays d’Olmes, près de 1 500 faonniers travaillaient toujours avec leurs métiers à bois aux tournants des XIX^e et XX^e siècles. « Le modèle de la dispersion paraît toutefois récessif dans l’industrie du drap. Avec la croissance industrielle débutée au milieu des années 1890, le processus de concentration s’accélère au rythme de la croissance de la mécanisation du tissage »³⁶⁴⁹.

Dans le peigne, ce phénomène est à la fois plus précoce et plus fort. Commencée dès les années 1840, la mécanisation s’accélère et accompagne l’essor de l’activité. Les entreprises s’équipent progressivement en autofinançant leurs achats. La force des eaux constitue toujours la principale source d’énergie. Cet atout est aussi une contrainte qui limite relativement le nombre des usines et les oblige à demeurer à proximité des deux cours d’eau du territoire. Si les usines demeurent des bâtiments assez discrets, certaines d’entre elles n’en atteignent pas

³⁶⁴⁴ OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes ... op. cit.*, p. 412. Jean-Marc Olivier estime la production à environ 11 millions de lunettes en 1881 en se fondant sur la valeur de la production était de 3 millions de francs.

³⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 398. Il s’agit de la Société des lunetiers de Morez.

³⁶⁴⁶ Pour une synthèse sur la question des usines en France au XIX^e siècle, on se référera au « Chapitre 3. Le caractère dual de la main-d’œuvre en France et ses conséquences sociales. Rareté des grandes usines et multiples formes du travail dispersé (années 1830-années 1930) » in OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale ... op. cit.*, p. 108-191.

³⁶⁴⁷ MINOVEZ Jean-Michel, *L’industrie invisible ... op. cit.*, p. 18.

³⁶⁴⁸ *Ibid.*, p. 481.

³⁶⁴⁹ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d’Olmes ... op. cit.*, p. 127-129.

moins des tailles importantes : la plus grande concentre 260 ouvriers en 1882³⁶⁵⁰. Indubitablement, le rapport au travail s'en est trouvé changé, même si le travail en usine restait souple et adapté à un territoire rural.

I. Fabriquer un peigne dans les années 1860-1880 : un travail manuel de plus en plus mécanisé

Arrivée en Pays d'Olmes en 1843, l'estadeuse a permis à la fois d'accélérer et d'homogénéiser une étape fondamentale de la production des peignes. Après elle, la plupart des étapes de la fabrication ont aussi été mécanisées au fur et à mesure, qu'il s'agisse du peigne en corne ou du peigne en bois. Néanmoins, dans les procédés de production de ces deux types de peignes, certaines étapes – différentes selon les spécificités de la matière première – sont restées manuelles. Pour autant, les techniques ne sont pas demeurées figées et les industriels y ont introduit des améliorations venues d'autres territoires du peigne.

1) Le peigne en bois : une mécanisation poussée

Il n'existe qu'une seule description de la fabrication d'un peigne en bois : celle d'un article du *Journal de géographie* intitulé « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe sur l'Hers (Aude) »³⁶⁵¹. Il s'agit en réalité d'un article de commande de la maison Bonnet ainé et fils, qui est une branche cousine de l'entreprise qui sous-traitait massivement pour Bez père & fils dans les années 1880. Bien que relativement hagiographique, de par son caractère unique, cette source est de la première importance puisqu'elle décrit les caractéristiques de la production du peigne en bois vers 1912. Le dossier de faillite de l'entreprise Alizet Fils³⁶⁵² montre que les machines décrites dans cet article étaient déjà présentes en 1886.

Les étapes de la fabrication d'un peigne en bois dans les années 1860-1880

Le tronçonnage et le sciage : les bûches sont « tout d'abord [coupées] en tronçons au moyen d'une scie à ruban. Dans l'épaisseur des tronçons, qui varie de 6 à 13 centimètres, suivant les genres que l'on veut obtenir, on coupe le peigne, au moyen de scies circulaires de huit dixièmes de millimètres d'épaisseur sur un diamètre de 40 centimètres environ ».

³⁶⁵⁰ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes. Tableau faisant connaître les manufactures et usines situées dans l'arrondissement auxquelles la loi de 1848 est applicable, décembre 1882.

³⁶⁵¹ AP Musée du Textile et du Peigne en Corne ; Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) », *Journal de géographie*, s.d. (vers 1912). Sauf mention contraire, toutes les citations qui suivent sont issues de cette source.

³⁶⁵² AD Ariège, 7 U 855 ; Faillite « Alizet Fils », 1886.

Le séchage et le triage : une fois découpées, les plaques de bois sont mises à » sécher complètement dans un grenier, afin d'éviter que les peignes ne se *voilent* par la suite, ce que l'on constate trop souvent dans les mauvaises fabrications. Ensuite intervient le *triaje* destiné à classer les qualités : tel bois servira à un genre, tel autre à un autre genre ; et, à ce moment commence véritablement la fabrication ».

Mettre le peigne en forme :

La mise à la taille : elle s'effectue à l'aide de la « *varlope*, plateau circulaire à couteaux tranchants, [qui] sert à donner le calibre au peigne » ;

Former les côtés du peigne. Cette opération dépend de la forme que l'on veut que le peigne ait : Cintré, « le peigne passe à la *croissanteuse*, combinaison de deux scies circulaires de un mètre de diamètre, dont l'écartement l'une de l'autre est calculé de telle sorte que les deux extrémités du peigne qui porteront les dents, soient cintrées sous l'arc voulu, et dont la forme est le croissant. De là le nom de la double scie circulaire affectée à cette opération » ;

Droit : « la *croissanteuse* n'agit que lorsque l'on veut obtenir le genre *cintré*. Lorsqu'on contraire c'est le genre droit qui doit être produit, on emploie une machine *ad hoc* ».

Le façonnage : « Il s'agit ensuite d'amincir les deux extrémités [du peigne] c'est ce que l'on appelle le façonnage ; des machines spéciales interviennent, de même que pour donner aux peignes les autres formes qui les distinguent le plus généralement : *carrée*, *écornée*, *anglaise*, *ancrée* ».

La denture ou taille des dents : ici interviennent « les *estadeuses* destinées à diviser les dents. C'est peut-être la machine la plus intéressante de toutes celles employées dans cette industrie ! Avec une merveilleuse précision, et une sûreté incomparable, une ouvrière peut, grâce cette machine *estader* 5 grosses de peignes par jour !... Ce sont encore des roues dentées d'une finesse remarquable qui découpent ces dents de peigne. Le côté fin est fait avec une seule fraise, tandis que le côté clair est découpé par deux fraises juxtaposées ».

L'ébarbage : il s'agit de nettoyer le peigne des fibres de bois qui ont été produites par les précédentes opérations, en particulier l'estadage. Ce travail s'effectue manuellement à domicile.

L'appointage : les ouvriers « aiguisent, au moyen de fraises, l'extrémité de la dent »,

Eventuellement, la coloration : « couleur jaune, couleur orange, couleur pâle ou même couleur naturelle, suivant les demandes très diverses de la clientèle. Il est à peine besoin de dire

que cette teinte se rapproche d'une manière frappante du buis naturel qui est d'un prix plus élevé ».

Le lustrage : cette opération est effectuée à l'aide de brosses mécaniques.

Enfin, a lieu le pliage, une opération qui ne fait pas partie de la fabrication proprement dite, mais qui n'en est pas moins importante. « Il y a plusieurs modes de *pliage* qui varient suivant la destination. C'est ainsi que le peigne bois ordinaire, l'imitation de buis et le buis denture Paris, sont pliés par une douzaine et réunis par paquets portant un papier bleu et ficelle rose, de 3 douzaines à la fois. Les peignes buis surfins, extra-fins et superfins sont pliés par demi douzaine et mis en boîtes de 1 douzaine. Enfin 3 de ces boîtes, c'est-à-dire 3 douzaines forment un paquet ».

À partir du milieu du XIX^e siècle, la fabrication du peigne en bois était quasiment entièrement effectuée mécaniquement : mis à part le pliage, seul l'ébarbage se faisait encore uniquement à la main. Le rapport au travail du bois s'en trouvait donc fortement changé, tout autant que la productivité qui s'était fortement accrue.

2) Le peigne en corne : un travail désormais presque entièrement mécanisé

De même que pour le peigne en bois, presque toutes les étapes de la fabrication du peigne en corne furent mécanisées entre 1843 et 1867, date à laquelle la correspondance de Bez père & fils & Courtois confirme la présence de toutes les machines décrites ultérieurement dans le rapport d'un inspecteur du travail en 1901, puis dans une brochure destinée à transformer l'entreprise Bez père & fils en société en commandite par actions, ainsi que dans une série d'articles écrits par Irénée Azéma-Bigou, gendre de Lucien Bigou, en 1923-1924³⁶⁵³.

On peut compter environ une dizaine d'étapes – ce nombre variant en fonction de la qualité et du degré de finition – pour la fabrication du peigne au corne au cours des années 1860. On peut alors les récapituler comme suit :

Les étapes de la fabrication d'un peigne en corne dans les années 1860-1880

³⁶⁵³ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée ; AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils » (brochure écrite par Léo Bez), « V. La fabrication », 1906 ; AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit.

Le sciage ou tronçonnage : la corne de bœuf est débitée en trois tronçons « au moyen de la scie à ruban »³⁶⁵⁴ qui est venue remplacée « la scie ordinaire de menuisier »³⁶⁵⁵; la pointe est mise de côté et les deux autres tronçons sont utilisés pour la fabrication des peignes.

L'ouverture : l'opération est différente en fonction du type de corne.

La corne de mouton : « est chauffée à la forge, fendue avec la serpette, est ouverte à l'étau, puis dressée au moyen de couteau et de la curette et, enfin, aplatie entre les mâchoires mêmes de l'étau »³⁶⁵⁶.

La corne de bœuf : les deux tronçons destinés à faire des peignes sont ramollis sous l'action d'un feu de bois, puis « sectionnés en hélice, par des ouvreurs de manière à pouvoir former, après aplatissement, une plaque carrée »³⁶⁵⁷; enfin l'ouvreur redresse partiellement la plaque.

L'aplatissage : « on trempe la corne pendant deux ou trois mois dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit devenue malléable ; puis elle est chauffée à une haute température et serrée énergiquement entre les parois d'une presse horizontale formée de plaques de fonte chauffées »³⁶⁵⁸ Précisons que la corne blanche « ne subit pas l'opération du trempage ni celle de la pression à chaud. Elle est redressée simplement entre des plaques de bois, avec de grandes précautions, afin d'éviter qu'elle ne verdisse »³⁶⁵⁹.

Les préparations spécifiques éventuelles de la plaque :

« La corne blanche, après avoir été séchée et grattée au moyen de molettes mécaniques, est portée à la scie à ruban pour être découpée suivant les formes demandées par la clientèle »

« Si la corne est teintée, on lui fait subir un long séjour dans l'eau froide, puis on la fait sécher dans des magasins aménagés à cet effet », ce qui dure entre dix mois et un an »³⁶⁶⁰.

Grâce à ces procédés d'aplatissage, qui ne sont pas employés partout, les peignes ne se voilent pas³⁶⁶¹.

³⁶⁵⁴ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906

³⁶⁵⁵ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., septembre 1923, p. 4.

³⁶⁵⁶ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 52.

³⁶⁵⁷ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906.

³⁶⁵⁸ *Ibid.*

³⁶⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁶⁰ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 53.

³⁶⁶¹ *Ibid.*, citée, p. 53.

Le découpage : après avoir été marqué à l'aide du *regadou* (poinçon d'acier tendre), le peigne est découpé soit à la scie³⁶⁶² soit « à l'emporte-pièce avec des matrices de différentes formes, de façon à avoir le moins de perte possible dans chacune des plaques »³⁶⁶³.

Le grattage : « Le peigne découpé est gratté et aminci à la molette [ou toupie à couteaux] du côté destiné à la denture »³⁶⁶⁴ ; ajoutons que « La mise en façons sur des meulettes en acier donne aux morceaux découpés l'aminci et la forme définitive que le peigne gardera jusqu'à la fin »³⁶⁶⁵.

La denture ou taille des dents : « l'embryon du peigne est soumis à l'action d'*estadeuses*, machines de la plus grande perfection, qui [...] effectuent la denture du peigne. Un ingénieuse combinaison mécanique fait avancer le peigne automatiquement de l'épaisseur d'une dent, et ainsi s'entailient avec une merveilleuse rapidité et une précision mathématique, des milliers et des milliers de peignes... »³⁶⁶⁶ Les scies sont affutées « au fur et à mesure, car il importe que la section de la dent soit très nette »³⁶⁶⁷.

Le planetage : « Le peigne ainsi denté, passe sous l'action de meules à planeter, faites d'émeri »³⁶⁶⁸ afin d'enlever les aspérités faites par l'estadeuse, d'être « amainci sur la dent et pour être complètement redressé et rectifié dans toute sa longueur »³⁶⁶⁹. L'inspecteur du travail Le Roy ajoute que le planétage servait aussi à appointer les dents³⁶⁷⁰. Irénée Azéma raconte que « Cette opération, autrefois trop longue parce qu'il fallait enlever l'excédent de matière avec des outils à main, tels que l'écouanette et la ratisse, est devenue aujourd'hui très rapide grâce à l'utilisation des meules à émeri, tournant à grande vitesse »³⁶⁷¹.

³⁶⁶² AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906.

³⁶⁶³ AD Ariège, Zo 44³⁰; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 53

³⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 53

³⁶⁶⁵ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., octobre 1923, p. 6.

³⁶⁶⁶ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906.

³⁶⁶⁷ *Ibid.*

³⁶⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁶⁹ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., janvier 1924, p. 8.

³⁶⁷⁰ AD Ariège, Zo 44³⁰; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 54. Cependant, d'après Christine Matignon, le planétage et l'appointage seraient deux opérations distinctes, étant donné que la meule qui servait appointer était rainurée, contrairement à celle destinée à enlever les aspérités dues à la taille des dents. (MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 99).

³⁶⁷¹ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., janvier 1924, p. 8.

La teinte éventuelle : à l'exception de la corne naturelle, « on soumet les peignes à des bains tinctoriaux qui leur donnent le caractère qu'ils doivent avoir »³⁶⁷², c'est-à-dire celui de l'ambre, de la corne de buffle, ou bien encore de l'écaille.

Le polissage, d'après Irénée Azéma-Bigou, « comprend deux opérations bien distinctes : le ponçage et le polissage proprement dit. Le ponçage donne l'uni ; le polissage donne le brillant »³⁶⁷³.

- a) Léo Bez expliquait que le **ponçage** est destiné à faire disparaître les rugosités provoquées par le *planetage*. Il « s'effectue au moyen de disques de peau de buffles [...] que l'on imprègne de ponce mouillée, et qui, tournant avec une grande rapidité, servent à évider la denture et à la rendre ainsi pénétrante dans la chevelure. Des disques de drap, agissant de la même manière, servent ensuite à adoucir la surface du peigne et à la rendre propre au polissage final »³⁶⁷⁴. D'après Irénée Azéma-Bigou, « autrefois, quand cette opération était faite à la main, on obtenait l'uni de la corne en frottant le peigne entre les paumes de la main et en utilisant toujours la ponce comme mordant. [...] La production était très limitée, la peau s'usant très vite, il fallait suspendre le travail de temps en temps et pdt quelques jours pour permettre à la peau de durcir à nouveau »³⁶⁷⁵. Doit-on suivre l'industriel du peigne dans cette présentation ou considérer celle-ci comme peu réaliste ? Cette technique paraît fort étrange car il est peu probable qu'un outil n'ait pas été utilisé à la place des mains.
- b) Le **polissage** : cette opération « se fait au moyen de disques de peau de chamois, enduites de tripoli, »³⁶⁷⁶ sur lesquels le peigne est frotté. D'après Irénée Azéma-Bigou, lorsque, comme pour le ponçage, le polissage se faisait à main nues, son résultat était de meilleure tenue : « Le brillant à la main était très résistant et le poli obtenu de cette façon toujours plus solide que celui obtenu aujourd'hui par le frottement du peigne sur une meule faite avec des peaux de moutons chamoisés ». Cependant, il ajoute que, grâce à la machine, on arrive à produire « cinq fois plus qu'autrefois, sans effort, sans danger et sans user ses mains »³⁶⁷⁷ « Si la corne est teintée, on lui fait subir un long séjour dans l'eau froide, puis on la fait sécher dans des magasins aménagés à cet effet », ce qui dure entre dix mois et un an ».

³⁶⁷² AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906.

³⁶⁷³ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., mars 1924, p. 8.

³⁶⁷⁴ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906.

³⁶⁷⁵ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., mars 1924, p. 8.

³⁶⁷⁶ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906.

³⁶⁷⁷ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., mars 1924, p. 8.

Ainsi, en moins de vingt-cinq ans, les procédés de fabrication du peigne en corne avaient été profondément bouleversés. En l'espace de quelques dizaines d'années, toute la transformation de la corne en peigne qui s'effectuait jusque-là manuellement s'effectuait désormais à l'aide de machines. Toutefois, la préparation de la corne était toujours un ouvrage manuel.

3) Une amélioration technique sans machine : l'ouverture de la corne

L'ouverture et l'aplatissage de la corne n'avaient pas été mécanisés mais ces opérations n'en ont pas moins fait l'objet de toutes les attentions. Albert Boulbès, ancien peignier et maire de Lesparrou, expliquait dans une note qu'il avait laissée au Musée du textile et du Peigne en Corne, que « le mode primitif de découpage de la corne ne permettait pas de produire beaucoup, puisque elles étaient sciées en rondelles, dont le diamètre, une fois ouvertes ne permettait pas de donner la longueur voulue »³⁶⁷⁸. Certes, on sait que contrairement à ce qu'écrivait Albert Boulbès, le fait de tronçonner la corne en rondelles ne limitait pas la quantité de peignes fabriqués. En revanche, comme il le souligne, cette technique rendait plus difficile l'obtention de grandes plaques et, par voie de conséquence, de grands peignes, les plus chers, de plus en plus demandés à partir du milieu du XIX^e siècle et permettant de dégager de plus importantes marges bénéficiaires. Le territoire était donc désireux de trouver de nouvelles manières d'ouvrir la corne.

Irénée Azéma-Bigou relatait ce changement en 1923. « Le mode de débitage, d'ouverture et d'aplatissage fut perfectionné avec le biscage grâce à sa découpe hélicoïdale, permettant ainsi de trouver dans la partie de la corne, des peignes longs, forts et rigides »³⁶⁷⁹. Albert Boulbès vint ajouter des précisions sur les modalités de circulation de cette technique :

on copia sur le système de découpage de la corne des fabriques de Ezy dans l'Eure, qui permirent de tronçonner celles-ci d'une autre façon et de les couper après chauffage à l'aide d'une serpette en spirale, c'est-à-dire en contournant le rouleau, ce qui permit d'obtenir des plaquettes bien plus longues de façon à pouvoir y marquer un nombre considérable de gros peignes. Pour cela les Ets Bez père et fils débauchèrent d'Ezy, deux ouvriers qualifiés dans ce genre de travail, qui forgèrent les apprentis nécessaires pour cette méthode que les industriels du peigne adoptèrent.³⁶⁸⁰

³⁶⁷⁸ AP Musée du textile et du Peigne en Corne ; Albert Boulbès, Complément d'informations sur la fabrication du peigne en corne, années 1980.

³⁶⁷⁹ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., septembre 1924, p. 5.

³⁶⁸⁰ AP Musée du textile et du Peigne en Corne ; Albert Boulbès, Complément d'information sur la fabrication du peigne en corne, années 1980.

Les archives de l'entreprise Bez père & fils viennent en partie confirmer le fait cette entreprise fit venir des ouvreurs qui maîtrisaient la technique de l'ouverture hélicoïdale. En effet, en 1867, au cours d'une de ses tournées, Louis Courtois écrivit à son oncle et à son cousin : « J'ai vu Bergé [...] Il y a aussi un de ses ouvriers qui viendrait pour bisquer. Je lui ai dit que nous lui écririons à ce sujet j'ai vu le procédé il y a urgence de le mettre en pratique »³⁶⁸¹. Cependant, M. Bergé était un fabricant parisien et non d'Ézy-sur-Eure : la technique fut donc importée de Paris.

En Normandie, c'est André Jourdain, fabricant de peignes qui aurait trouvé, vers 1835, « le moyen d'ouvrir la corne selon une spirale [...] Il avait remarqué que l'ouverture hélicoïdale – en forme d'hélice, rotation autour d'un axe – de la corne permettait d'obtenir un matériau qui ne vrillait pas »³⁶⁸². Plusieurs questions se posent alors : les fabricants d'Ézy-sur-Eure importèrent-ils la technique de Paris ou bien les fabricants de Paris l'ont-ils importé d'Ézy-sur-Eure entre 1835 et 1867 ? Dans tous les cas, il est à peu près certain que le Pays d'Olmes – et plus précisément la maison Bez père & fils & Courtois – a fait venir cette technique de Paris vers 1867.

II. *Une mécanisation discrète mais importante*

Commencée dès les années 1840, la mécanisation de la fabrication de peignes s'est accélérée à partir des années 1860 tout en s'effectuant de manière progressive. Les machines étaient achetées en Normandie où le territoire du peigne s'était aussi spécialisé dans la production mécanique. Le Pays d'Olmes conservait la maîtrise des réparations courantes³⁶⁸³, ce qui lui permettait d'en limiter les coûts. En revanche, il devait s'en référer à Ézy-sur-Eure pour toutes les réparations liées aux machines spécifiques du peigne. Le peigne en bois semble avoir été encore davantage mécanisé que le peigne en corne. Néanmoins, dans l'un comme l'autre, toute une partie du travail était encore manuelle.

³⁶⁸¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Courtois, Paris, 5 octobre 1867. On peut noter que le terme « bisquer » était déjà employé avant l'usage de l'ouverture hélicoïdale et que ce n'est donc pas l'importation de cette technique qui en a amené l'usage.

³⁶⁸² DEGAINE Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 14.

³⁶⁸³ Pour une mise au point sur l'histoire des réparations, voir BERNASCONI Gianenrico, CARNINO Guillaume, Hilaire-PÉREZ Liliane, RAVEUX Olivier, *Les Réparations dans l'Histoire. Cultures techniques et savoir-faire dans la longue durée*, Paris, Presses des Mines, 2022, 544 p.

1) Une mécanisation progressive et continue

Si la mécanisation du peigne a commencé en Pays d'Olmes en 1843, c'est vraisemblablement à partir des années 1860 que ce processus s'est accéléré. Les archives de

Tableau 31. Équipement en outillage mécanique de l'entreprise Bez Père et Fils et Courtois en 1867

Date	Nom	Lieu	Matériel	Prix	Nombre	Total
23 février	Baroin	Nîmes	Presse en fonte avec tous ses accessoires d'accord en 4 colis : 1 caisse 23 plaques Une grande barre pour serrer un tourne à gauche une presse avec vis et écrous	/	1	300
24 février	Boivin, mécanicien	Ézy-sur-Eure	Machine à peignes à décrasser dite « machine à volant »	300	1	300
			Molettes avec leurs arbres et poulies à 70 F l'une	70	2	140
			Supports en fonte avec coussinets en cuivre bronze	10	4	40
21 mars	Coulaux & Cie	Molsheim	Pièces scies circulaires A 10 cm	1	12	12
			Lames scies verticales pour scies annulaires 1/2 T,1M 15mm	5	10	50
14 avril	Boivin, mécanicien	Ézy-sur-Eure	Machine à peignes à décrasser dite machine à volant	300	1	300
16 avril	Boivin, mécanicien	Ézy-sur-Eure	Fraises surfines	3,50	24	84
9 juin	Coulaux & Cie	Molsheim	Pièces circulaires 10 cm retremées	1	11	11
11 août	Coulaux & Cie	Molsheim	Pièces lames de scies verticales, pour faire des scies annulaires, polies 4 m s 15m/m	5	12	60
13 août	Émile Galibert	Paris	Douzaines fraises à peignes de 0,100 ep 6/10, 140 dents, œil 14	22	4	88
			Douzaines fraises à peignes 0,100 ep 5/10, 140 dents, œil 14	22	2	44
30 octobre	Émile Galibert	Paris	Scies circulaires de 0,40 pouce d 8/10 1/1 œil 40 ou Fraises à peignes détremées	2	15	30

l'entreprise Bez père & fils & Courtois montre qu'elle avait le choix de s'équiper progressivement : c'est ce qu'illustre le tableau dans lequel tous les achats d'outillage mécanique sont recensés³⁶⁸⁴. Trois achats plus importants que le reste ont été effectués cette année-là pour un total de 900 francs : une presse et deux machines pour tailler les dents des peignes à décrasser, aussi appelées *estadeuses*. Deux « molettes avec leurs arbres et poulies » ont été achetées pour 140 francs ; il s'agit de toupies à couteaux servant à amincir l'ébauche du côté où sont découpées les dents. Enfin, environ 380 francs avaient servi à l'achat de pièces et de lames de scie. Les factures des serruriers montrent que les scies se comptaient déjà par dizaines³⁶⁸⁵. Par ailleurs, il est tout à fait possible que les entrepreneurs aient fait monter sur place les scies à ruban en achetant les pièces séparément.

Au total, les investissements de Bez père & fils & Courtois pourraient paraître fort limités puisque, avec 1 459 francs en 1867, ils dépassaient à peine 1 % du chiffre d'affaires. Cependant, il s'agit surtout d'un mode d'investissement raisonné : une partie des bénéfices est réinjectée chaque année dans l'équipement. C'est ce que montrent quelques échantillonnages des achats de machines en 1883 : un dépouillement rapide des achats de machines révèle que Bez père & fils commandait au mois de juin à Beauzamy-Jeuffroy « deux machines retaper muni de tout leurs accessoires et de fraises conformes à celles que l'on employ à Ezy »³⁶⁸⁶. Le 18 octobre, ce sont deux autres machines à retaper – dont l'une « sans le guide » – qui étaient expédiés cette fois-ci par Jeuffroy & Fils (une entreprise sans doute apparentée à la précédente) de la même ville³⁶⁸⁷. La même lettre nous apprend que « la scie pour Monsieur Corneil »³⁶⁸⁸ était acheminée avec les machines pour Bez père & fils. Le 6 novembre, une « meule émeri » était expédiée par Jeuffroy & Fils pour Bez père & fils³⁶⁸⁹. Ces machines étaient toujours d'un faible coût : 320 francs pour une *estadeuse* pour les peignes à retaper munie de tous ses accessoires et 30 francs de moins sans le guide, la meule d'émeri seulement 11 francs sans son bâti et 30 francs pour un « bati de meule muni avec boite de graissage dessus commande en plus »³⁶⁹⁰. De nombreuses fraises (ou scies circulaires), munies de 110 à 130 dents, étaient aussi achetées par Bez père & fils : à Beauzamy-Jeuffroy au seul mois de mars pour un montant de

³⁶⁸⁴ AP Bez-de Faucher, correspondance passive 1867 ; Factures de : M. Baroin, Nîmes, 23 février, M. Boivin, 24 février, 14 et 16 avril, de Couloux et Cie, 21 mars 9 juin et 11 août, Émile Galibert, Paris, 13 août et 15 octobre.

³⁶⁸⁵ Ces serruriers étaient : Jean Bonneric, Léon Fonquerne et Justin Labarre (AP Bez-de Faucher).

³⁶⁸⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Beauzamy-Jeuffroy, Ézy-sur-Eure, 8 juin 1883.

³⁶⁸⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jeuffroy & Fils, Ézy-sur-Eure, 18 novembre 1883.

³⁶⁸⁸ *Ibid.*

³⁶⁸⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jeuffroy & Fils, Ézy-sur-Eure, 6 novembre 1883.

³⁶⁹⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Beauzamy-Jeuffroy, Ézy-sur-Eure, 6 mars 1883. Dans cette lettre, M. Beauzamy-Jeuffroy détaille les prix et les caractéristiques des différentes meules.

103,50 francs³⁶⁹¹. On notera que le fournisseur de suif servant à graisser les cornes (et sans doute) aussi les rouages des différentes machines de Bez père & fils était Gaston Bez fils Aîné de Léran, cousin au second degré de Virginie Bez. Régulièrement (au moins une fois par trimestre), Gaston Bez vendait pour environ 200 kg de suif valant 1,10 le kg³⁶⁹².

Les achats de machines que nous laisse entrevoir la correspondance de 1883 n'étaient que des compléments car l'essentiel de l'outillage mécanique avait été acquis trois ans plus tôt. En effet, Léo Bez écrivait que « C'est de cette époque que date le renouvellement du matériel

Document 5. Outilage et machines de l'entreprise Alizet Fils en 1886. L'outillage est présenté dans l'ordre des étapes de fabrication (AD Ariège, 7 U 855)

Machines spécifiques au travail du peigne en bois

Quatre varlopes (plateaux à couteaux

Une machine à croissanter la plaque

Une machine à calibrer à arrondir et écorner la plaque

Une machine emporte pièces dite l'ours estimée

Outilage pour la découpe et l'aplatissage des plaques

Une grande scie à ruban avec ses accessoires

Une petite scie à ruban avec 36 lames de recharge

4 scies circulaires (l'une est indiquée à découper la corne)

Neuf soufflets de forge

Une presse à grand volant avec 24 plaques

Une presse à redresser à plaque chaude.

Deux presses à redresser le biscage l'une à 8 plaques, l'autre à 36 plaques,

Une presse pour corne de mouton à 38 plaques, une autre presse à grand volant pour redresser les cornes de mouton contenant 40 plaques

Neuf presses à main avec plaque en bois

Deux presses bâtis bois pour redresser le blanc

Quatorze étaux

Un établi à deux compartiments

Une petite scie à découper sur bâti

Cinquante scies de recharge

Outilage pour la taille des dents et la finition du peigne

Six machines à volants (dites *estadeuse*)

Seize machines à pince (dites *estadeuse*)

Une machine à canneler

Deux molettes à faire la pointe

Six meules d'émeri

Troisponceuses avec leurs accessoires

Quatre tampons à polir

Deux meules à aiguiser

³⁶⁹¹ AP Bez-de Faucher ; Factures de Beauzamy-Jeuffroy, Ézy-sur-Eure, 2, 9 et 22 mars 1883.

³⁶⁹² Entre autres : AP Bez-de Faucher ; Factures de Gaston Bez Fils Aîné, Léran, 14 mars 1883, 22 juin 1883.

industriel, toujours modifié graduellement »³⁶⁹³. L'industriel résumait ainsi la politique d'investissement du territoire : « le perfectionnement toujours progressif du matériel et le remplacement gradué du travail mécanique au travail à la main »³⁶⁹⁴, ce qui permettait à la fois d'accroître la productivité et la qualité des produits. Le dossier de faillite de l'entreprise Alizet Fils révèle ainsi qu'elle possédait de nombreuses machines en 1886, par exemple plus d'une vingtaine d'*estadeuses* (appelées machines à volant et machines à pince)³⁶⁹⁵. Albert Coste-Bez indiquait avoir que « les frais d'amortissement, de renouvellement et de perfectionnement de l'outillage » de son entreprise J. Coste-bez et Courtois se montait « tous les ans de 4 000 à 5 000 francs »³⁶⁹⁶.

2) Les savoir-faire locaux au service des machines du peigne

La transmission de l'énergie dans les usines de peignes, à la différence des moulins à jais, s'effectuait par des courroies séparées. Désormais, contrairement à ce qui se pratiquait sous l'Ancien Régime, seul l'entretien de l'hydraulique demeurait à la charge des propriétaires. Le reste des réparations était payé par les industriels : il leur revenait, d'une part, de faire réparer tout ce qui reliait les machines au moteur hydraulique et, d'autre part, d'entretenir les machines elles-mêmes. Comme pour le jais, les réparations et l'entretien s'encastrent dans l'environnement du territoire. Ainsi, l'entreprise Bez Père & Fils et Courtois fait-elle appel à plusieurs de ses cousins pour fournir le matériel nécessaire à l'entretien. Pour changer les courroies, elle s'adresse, en partie, à ses cousins Bez, tanneurs à Léran³⁶⁹⁷, avec lesquels elle a renforcé ses liens par plusieurs mariages. Pour se fournir en planches, mais aussi en sable, elle faisait aussi appel à leur cousin Aristide Courtois, propriétaire d'une scierie³⁶⁹⁸.

L'entretien d'une partie du moteur hydraulique est effectué par des entreprises locales : ainsi, le 18 mars 1867, la veuve Darnaud, de Lavelanet, facture « deux chaises en fonte pour l'hidrolique pesant ensemble 45 à 50 K », le commis qui a écrit la lettre précise que « ces pièces ont occasionné beaucoup de travail à cause quelles se trouvaient cassées »³⁶⁹⁹. Les travaux de

³⁶⁹³ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « IV. Historique de la Maison Bez », 1906.

³⁶⁹⁴ *Ibid.*

³⁶⁹⁵ AD Ariège, 7 U 855 ; Faillite « Alizet Fils », 1886.

³⁶⁹⁶ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

³⁶⁹⁷ AP Bez-de Faucher ; Comptes reçus de la fabrique de cuir, Casimir Bez, 30 décembre 1866.

³⁶⁹⁸ AP Bez-de Faucher ; Facture d'Aristide Courtois, 19 juin 1867.

³⁶⁹⁹ AP Bez-de Faucher ; Facture V^e Darnaud, 18 mars 1867.

moindre envergure étaient réalisés par les serruriers³⁷⁰⁰ comme par exemple « faire 2 charnières pour la turbine » de l'usine Bez. De manière générale, les réparations de tout ce qui relie les moteurs aux machines sont confiées à des artisans locaux dont certains sont aussi apparentés aux entrepreneurs tel Jean Bonneric, serrurier de La-Bastide-sur-l'Hers. Le 8 avril 1867, celui-ci a « fait une poulie reparé un arbre et deux pointes » à l'usine Bez³⁷⁰¹. La réparation d'arbres est une opération fréquente : du mois de mars au mois de mai 1867, ce serrurier en a, à lui seul, réparé dix-neuf. L'entreprise Bez Père & Fils et Courtois paraît avoir eu des besoins relativement importants en réparations variées puisqu'elle fait appel à quatre artisans différents à la fin des années 1860 tandis qu'elle ne compte alors qu'une soixantaine d'ouvriers. Il faut préciser que ces artisans s'occupent en même temps de l'entretien et de la mise en place du matériel neuf.

Les serruriers savaient fabriquer et réparer tous les petits outils qui servent à aplatisir les cornes. Au mois de février 1867, Justin Labarre a fabriqué trois curettes, un outil à lame tranchante et recourbée à l'extrémité, qui permet d'atteindre et curer les parties creuses de la corne de mouton. Le 25 mai 1867, Jean Bonneric fait « deux paires d'étenailles l'une pour le mouton et l'autre pour ceux du bœuf », c'est-à-dire les pinces (que l'on peut voir sur la photographie en couleur) qui servent à attraper les plaques de corne chauffées ; la même année, un autre serrurier, Justin Labarre en avait fabriqué six et réparé deux³⁷⁰². Concrètement, cette réparation peut consister à faire les mors de la pince. Les serruriers locaux fabriquent aussi le « sisau pour ecarté les plaques³⁷⁰³ », la « pince pour arracher les *sclapes*³⁷⁰⁴ » et l'écouennette, la lime triangulaire ou plate qui sert à régulariser les chanfreins de la plaque dans laquelle sont taillées les dents du peigne. Dans le domaine du petit outillage, le serrurier peut être amené à réparer un marteau et une clé pour serrer les écrous.

Ils savaient aussi entretenir les forges et les presses à cornes : à l'automne 1867, Jean Bonneric a « réparé un souflet pour la fabrique divri [l'a] démonté [et] changé la lame de dedans, [a] fait le burle et fait faire le tuyau, en [...] 2 journées & demi ». Ils peuvent faire « une

³⁷⁰⁰ Serrurier doit être entendu ici au sens technique du terme : « Celui qui fabrique des ouvrages en fer forgé pour les habitations, le gros œuvre des bâtiments, les ponts, etc » (<https://www.cnrtl.fr/definition/serrurier#:~:text=A.&text=Celui%20qui%20fabrique%20et%20vend,les%20entrepreneur%20et%20les%20r%C3%A9pare.>) Page consultée le 10 août 2022.

³⁷⁰¹ AP Bez-de Faucher ; Facture de Jean Bonneric, 20 juillet 1867.

³⁷⁰² AP Bez-de Faucher ; « Mémoire de la société de la Bastide » Justin Labarre, 1867.

³⁷⁰³ AP Bez-de Faucher ; Facture de Léon Fonquernie, 5 décembre 1867.

³⁷⁰⁴ AP Garcia-Sune ; Livres de comptes d'Isidore Prat, maréchal-ferrant au Peyrat, compte de Monsieur Jeanti Coste, 8 mai 1856.

grille pour chofer la corne de moutons » et le « chambrale de cheminé³⁷⁰⁵ ». De son côté, Léon Fonquernie a, le samedi 17 août, « brasé un étaut daplatiseur de corne de mouton » ; le dimanche, il a « rogné un vis déto daplatiseur de corne de mouton », avant de faire « un boulon pour la gimelle d'un eto », puis de dresser les mâchoires de cet étau (voir en annexe, au premier plan sur la figure n° à mettre). Il est revenu le surlendemain, pour, après avoir rogné la vis d'un autre étau, faire « un résort ana sier pour le même éto³⁷⁰⁶ ». Le même serrurier peut souder différentes parties de l'étau telles que la manivelle, démonter « une presse pour les aplatisseurs de cornes et [...] [faire] 2 cheville pour tenir la presse³⁷⁰⁷ ».

Les serruriers réparent aussi une partie des machines qui sont fort variées. Le 2 avril 1867, Jean Bonneric a « reparé le carré [sans doute le socle] d'une machine et le chariot de la dite » dans une usine appartenant à l'entreprise Bez Père & Fils et Courtois, puis s'est rendu dans une autre usine de l'entreprise où il a « limé 12 vis d'une machine à rouleau ». De la même manière qu'il réparait les étaux des pinces, Jean Bonneric savait fabriquer des « pieces pour la pince d'une machine à grosser³⁷⁰⁸ » (on peut voir cette machine en annexe), la machine qui sert à tailler les dents du peigne. Le serrurier était chargé de souder les scies de cette machine ; cette opération était fréquente puisque Grégoire Bonnave en a soudé 65 entre les mois de février et mars 1867 tandis que Jean Bonneric en soudait 71 au mois de mars, soit un total de 136 scies soudées en deux mois. Le serrurier pouvait aussi fabriquer « une chaise pour changer le mouvement des machines à rouleau ». Ces machines étaient peut-être les toupies à couteaux des « gratteurs » ou bien lesponceuses et les meuleuses (voir les photographies de l'usine Bez en Annexe). Le maréchal-ferrant du Peyrat fut aussi amené à changer les couteaux de la machine à broyer les cornes pour en faire de la cornaille³⁷⁰⁹. Le savoir-faire artisanal issu de la sidérurgie a donc été mis au service des entreprises du peigne afin d'entretenir une bonne partie de leur matériel.

Comme pour le jais, la culture technique de la réparation a permis aux fabricants de peignes de maîtriser les coûts. En 1867, pour 1,5 frs Jean Bonneric soude six scies, soit 0,25 frs par soudure, c'est là le prix standard appliqué par les serruriers. Léon Fonquernie arrange « un père dépeinse pour les aplatisseur de cornes de moutons³⁷¹⁰ » pour 70 à 75 centimes. Justin

³⁷⁰⁵ AP Bez-de Faucher, Facture de Léon Fonquernie, 3 et 5 novembre 1867. Le terme « divri » désigne le nom d'une usine.

³⁷⁰⁶ AP Bez-de Faucher ; Facture de Léon Fonquernie, 5 décembre 1867.

³⁷⁰⁷ *Ibid.*

³⁷⁰⁸ AP Bez-de Faucher ; Facture de Jean Bonneric, 22 avril 1867.

³⁷⁰⁹ AP Garcia-Sune ; Livre de comptes d'Isidore Prat maréchal-ferrant au Peyrat, compte de Monsieur Jeanti Coste.

³⁷¹⁰ AP Bez-de Faucher ; Facture de Léon Fonquernie, décembre 1867

Labarre peut « reparrer des tailnaille daplatisseur³⁷¹¹ » (on peut voir ces tenailles – on notera l’oralité de l’écriture qui suit la prononciation occitane – posées sur la banque du peignier en annexe) pour la modique somme de 50 centimes. Isidore Prat, le maréchal-ferrant du Peyrat, effectue cette opération pour encore moins cher : seulement 40 centimes. Pour à peine 25 centimes, le même serrurier arrange une patte de soufflet. Enfin, pour seulement trois francs, Jean Bonneric répare trois arbres et trois pointes. Toutes ces réparations sont donc fort peu coûteuses dans l’ensemble.

Toutefois, certaines opérations peuvent se révéler un peu plus chères comme la réparation de la machine à brosser qui s’élève à 1,5 franc. Plus encore, la réparation d’un soufflet de forge (le foyer dans lequel les cornes sont chauffées et aplatis) revenait à cinq francs car elle nécessitait souvent de refaire le « burle » (un terme technique qui se rapporte à la soufflerie mais dont on ne sait pas avec exactitude ce qu’il désigne) et le « canon » en ayant au préalable démonté le tout.

Finalement, l’ensemble de ces réparations ne représentait qu’un coût assez faible par rapport au chiffre d’affaires. Ainsi, en 1867, l’entreprise Bez Père & Fils et Courtois dont le chiffre d’affaires était d’environ 108 000 francs, n’a dépensé qu’à peu près 600 francs pour l’entretien et la réparation de son matériel, y compris la fabrication de pièces spécifiques et de petits outils : soit 0,55 % de son chiffre d’affaires. Autant dire que disposer à proximité de serruriers et de maréchaux-ferrants capables d’entretenir la plupart de ces machines pour un moindre coût constituait un atout majeur pour les entreprises du peigne du Pays d’Olmes. L’entretien des machines du Pays d’Olmes vient confirmer l’affirmation de David Edgerton selon laquelle l’entretien, contrairement à l’invention, est une des compétences techniques les plus répandues³⁷¹². Cependant, le territoire était loin de maîtriser toute la technique de réparation des machines : en ce domaine, un recours extérieur lui était nécessaire.

3) Des machines venues de Normandie, ou l’absence de compétence locale en matière de construction mécanique

En Pays d’Olmes, la mécanisation du peigne ne fut pas un phénomène endogène mais exogène. Les premières machines vinrent d’Angleterre et transitèrent par la Normandie dans les années 1830 avant que le Pays d’Olmes ne les adopte à partir de 1843. D’après Jen Cruse, en Normandie,

³⁷¹¹ AP Bez-de Faucher ; « Mémoire de la société de la Bastide », Justin Labarre, année 1867.

³⁷¹² EDGERTON David, *Quoi de neuf ? Du rôle des techniques dans l’histoire globale*, Paris, Seuil, 2012, p. 121.

les décennies suivantes virent le développement continual dans la région de machines toujours plus sophistiquées pour améliorer différentes étapes de la manufacture du peigne. [...] Ezy, un des villages principaux, fut plus tard davantage connu pour ses machines à faire des peignes que pour sa manufacture de peignes. Les concepteurs fabricants de machines obtinrent un tel respect pour la fabrication innovante que des commandes vinrent de très loin, jusque des États-Unis et du Mexique.³⁷¹³

Si les fabricants et les ouvriers du Pays d'Olmes surent améliorer ses machines, aucun d'entre eux n'en fabriqua, en laissant le monopole au centre d'Ézy-sur-Eure où ils achetaient machines et pièces détachées. Par exemple, en 1867, Bez père & fils & Courtois achetait ses machines à M. Boivin³⁷¹⁴, puis en 1883, à deux autres entreprises du même centre de fabrication³⁷¹⁵. Dans le territoire normand, on observe un passage de la fabrication de peignes à la fabrication de machines. Le cas de l'entreprise Jeuffroy, qui améliora la première machine à denter³⁷¹⁶, paraît emblématique :

La maison Jeuffroy était [à l'origine] spécialisée dans la fabrication des peignes en ivoire et son propriétaire construisit, pour ses besoins personnels, des machines destinées à une réalisation plus rationnelle des peignes. Son fils et son gendre prirent la relève, apportèrent une technique plus poussée et mirent au point du matériel et de l'outillage pour les fabricants de peignes. À partir de 1898, l'entreprise s'agrandit et des ateliers se sont spécialisés dans la fabrication des machines conçues pour usiner la matière depuis son état brut jusqu'à la finition complète.³⁷¹⁷

Mais, tandis que le territoire normand se spécialisait dans la construction de machines pour la fabrication de peignes, le Pays d'Olmes, en revanche, ne s'appropria à jamais la culture technique liée à la mécanique du peigne. L'incapacité du territoire à produire sur place les outils de la mécanisation du peigne explique son recours à des centres extérieurs, non seulement pour l'achat des machines et des pièces mais aussi pour la réparation de celles-ci.

Par conséquent, le territoire se retrouvait incapable de fabriquer les pièces de rechange telles que les lames de scie. Il était alors obligé d'acheter les pièces détachées chez des spécialistes : à la fois en Normandie, mais aussi à Molsheim dans le Bas-Rhin³⁷¹⁸ et à Paris³⁷¹⁹. Par ailleurs, nul artisan du Pays d'Olmes ne semble avoir su réparer les pièces de ces machines

³⁷¹³ CRUSE Jen, *The Comb ... op. cit.*, p. 186.

³⁷¹⁴ AP Bez-de Faucher ; Correspondance reçue de M. Boivin d'Ézy-sur-Eure, 1867.

³⁷¹⁵ AP Bez-de Faucher ; Correspondance reçue de Beauzamy-Jeuffroy et de Jeuffroy & Fils, 1883.

³⁷¹⁶ MASSELIN Jean-Pierre, *L'homme, l'outillage et les peignes ... op. cit.*, p. 17.

³⁷¹⁷ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés ... op. cit.*, p. 15. En 1883 encore, l'entreprise Jeuffroy & Fils portait en haut de l'entête de ses factures le titre de « Manufacture de peignes d'ivoire » et en dessous en caractères moins gros : « Et d'outils pour la fabrication des peignes de toutes matières ». Encore plus bas, on peut y lire : « Seuls brevetés en France et à l'étranger pour le perfectionnement apporté à l'évidage des dents, permettant au Peigne d'entrer plus facilement dans la chevelure ne l'arrache plus et ne pique plus la tête » (AP Bez-de Faucher ; Facture de Jeuffroy & Fils, Ézy-sur-Eure, 6 novembre 1883).

³⁷¹⁸ AP Bez de Faucher ; Facture de Coulaux et C^{ie}, 21 mars 1867

³⁷¹⁹ AP Bez de Faucher ; Facture d'Émile Galibert, 30 octobre 1867.

puisque les fabricants les envoyavaient ailleurs en réparation, surtout à Ézy-sur-Eure où le mécanicien Boivin a, par exemple, « remonté une molette de lames neuves³⁷²⁰ » au mois de mai 1867. Il faut dire que le contexte n’aidait point : la sidérurgie directe dite à la catalane déclina tout au long de la première moitié du XIX^e siècle. Ainsi, le territoire du peigne s’était-il progressivement déconnecté de celui du fer et en maîtrisait de moins en moins les techniques.

III. *L’expansion des usines*

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les grandes unités de production sont demeurées relativement rares en France. « Le Creusot avec ses cinq mille ouvriers vers 1860 était un monstre atypique (ces ouvriers se répartissaient d’ailleurs dans différents établissements) »³⁷²¹. Certes, en France, après 1880, le développement de la grande usine, « l’usine nouvelle », représenta « un saut qualitatif qui a un impact majeur sur les conditions de travail des ouvriers concernés »³⁷²². En dehors du textile et de la sidérurgie, les petites unités de production dominaient très largement avec une parcellisation du travail entre de nombreuses petites entreprises³⁷²³. Ces observations se vérifient dans les autres centres de production de peignes. Ainsi, en 1869, à Oyonnax, la statistique industrielle indique 80 établissements pour 1800 ouvriers, soit une moyenne de 24 ouvriers par unité de production³⁷²⁴. En 1897 encore, seuls deux établissements – Convert et Bonaz – y employaient plus de cinquante personnes ; ils présentaient la particularité de concentrer la fabrication dans leurs locaux tandis que beaucoup d’autres avaient toujours recours à des travailleurs dispersés³⁷²⁵. On retrouve le même cas de figure dans l’Eure où l’auteur d’une histoire du département recensait « pour Ézy, Bois-le-Roy, Le-l’Habit et Ivry-la-Bataille, 80 établissements fabriquant des peignes et brosses »³⁷²⁶. En 1901, l’entreprise Joannot, très prospère, était la seule à employer 160 ouvriers dans une « usine modèle, munie de tous les perfectionnements ; où une centaine de machines étaient actionnées par une machine à vapeur de 25 chevaux »³⁷²⁷. L’enquête industrielle de 1860-1865 relève une moyenne de 15 ouvriers par établissement pour le centre de l’Eure tandis que les

³⁷²⁰ AP Bez de Faucher ; Facture de M. Boivin, 24 mai 1867.

³⁷²¹ SOUGY Nadège et VERLEY Patrick, « La première industrialisation, 1750-1880 » ... *op. cit.*, p. 13.

³⁷²² FONTAINE Marion, « 1880-1914. Vers un nouveau monde ouvrier ? », in FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail* ... *op. cit.*, p. 116.

³⁷²³ WORONOFF Denis, *Histoire de l’industrie* ... *op. cit.*, p. 220-224 ; OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale* ... *op. cit.*, p. 137-158.

³⁷²⁴ AN, F 12, 4479 A ; Statistique industrielle trimestrielle du département de l’Ain, 2^e trimestre 1869.

³⁷²⁵ BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne* ... *op. cit.*, p. 41-43

³⁷²⁶ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés* ... *op. cit.*, p. 24.

³⁷²⁷ DEGAINE Christine, *Deux destins croisés* ... *op. cit.*, p. 24.

enquêtes de la chambre de commerce et du ministère fournissent une moyenne de seulement 7 ouvriers par unité de production de peigne à Paris³⁷²⁸.

Le cadre de production et le paysage de ces centres peigniers n'étaient donc pas tant l'usine que l'atelier. En Pays d'Olmes, il en a été un peu différemment. De même qu'à l'échelle nationale, on observe un caractère dual de l'industrialisation : à côté de petites unités de production, quelques – relativement – grandes usines se sont développées au cours des années 1860-1880. Toutefois, la majorité de ces usines s'inscrivait dans la continuité de ce qui existait déjà auparavant et rares furent les usines nouvellement créées. La principale évolution est le renforcement de la structure qui a commencé à émerger au cours des années 1840-1850 : une concentration usinière à La-Bastide-sur-l'Hers et au Peyrat, deux villages qui constituaient désormais le cœur de l'activité, et une dispersion des usines dans les villages du reste du territoire avec une particularité à Campredon – entre La-Bastide-sur-l'Hers et Lesparrou – qui devenait un véritable hameau industriel.

1) La-Bastide-sur-l'Hers et Le Peyrat : le cœur des usines

Certes, dès les années 1840, bien que venant à la suite de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, La-Bastide-sur-l'Hers et Le Peyrat ont constitué des fers de lance du processus de mécanisation et de constructions des usines. Cependant, ce n'est qu'à partir des années 1860 que ces deux villages ont concentré la majeure partie de la croissance usinière. Ainsi, leur part dans le total des ouvriers d'usine passa d'environ 40 % en 1860 à 75 % dans les années 1880³⁷²⁹ avec 750 ouvriers sur 1 000.

La période est marquée par une nouvelle vague de constructions et d'agrandissements. Le 3 septembre 1864, Émile Courtois, associé avec Jean-Paul Bez et leur fils respectifs, soumit au préfet son intention d'établir une fabrique de peignes dans la plaine de La Bouiche, au lieu-dit « Pas de la Mule », à la limite sud de La-Bastide-sur-l'Hers. Cet endroit était propice à la mise en place d'un moteur hydraulique car la rivière y « présente une pente assez rapide »³⁷³⁰ après la remise en jeu des eaux du canal des usines de Campredon. Autorisée le 26 septembre 1865, l'usine, d'une centaine de mètres carrés, fut achevée en 1867³⁷³¹. Mais Émile Courtois mourut le 8 février 1867³⁷³², la laissant à son fils Louis qui l'agrandit six ans plus tard. Par

³⁷²⁸ OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale ... op. cit.*, p. 148-149.

³⁷²⁹ AD Ariège, 14 M 17/4 et 14 M 17/5 ; Statistiques industrielles trimestrielles.

³⁷³⁰ AD Ariège, 7 S 514 ; Règlement d'eau, procès-verbal de visite des lieux, 13 février 1865.

³⁷³¹ AD Ariège, 3 P 1152 ; Augmentation, année 1868 pour l'année 1867.

³⁷³² AM La Bastide-sur-l'Hers, registre des décès ; Décès d'Émile Courtois, 8 février 1867.

référence au centre de fabrication de peignes et de machines-outils d'Ivry-la-Bataille dans l'Eure, elle portait l'appellation d'Ivry-sur-l'Hers, illustration forte du lien entre ces deux territoires du peigne. L'usine produisit tout d'abord pour l'entreprise Bez père & fils & Courtois. Puis après le départ de Louis Courtois en 1871 et son association, en 1872, avec son beau-père et son beau-frère, MM. Coste-Bez, l'usine produisait désormais pour l'entreprise Coste-Bez & Courtois.

Au centre du village, l'usine construite par Corneil, Bez & Courtois en 1845 connut trois phases d'agrandissement en 1867, 1873³⁷³³ et 1880³⁷³⁴. Contrairement à l'agrandissement de 1853 fait par le propriétaire de l'usine, ceux-ci s'effectuèrent sur des terrains appartenant à la famille Bez. En 1867, un atelier fut érigé au nord-est, perpendiculairement à l'usine dont l'ensemble prit alors sa forme quasi définitive. L'agrandissement de 1880 lui fit ensuite atteindre – à peu de choses près – sa taille maximale avec plusieurs milliers de mètres carrés de surface d'atelier. L'enquête sur le travail de 1882 rapporte que 260 ouvriers y travaillaient alors³⁷³⁵, soit plus du quart des ouvriers du peigne travaillant en usine dans le Pays d'Olmes. Les dessins figurant en tête des tarifs généraux de Bez père et fils³⁷³⁶ reproduisent des images qui peuvent se rapprocher de la réalité. Ainsi, l'illustration du tarif des années 1870 montre : sur la gauche l'ancien moulin à jais, au nord-est de ce dernier la construction rajoutée par le comte de Laubespain en 1853, à droite l'atelier construit en 1867 par Jean-Paul Bez. Le 16 février 1885, Léo Bez commença à louer à Edouard Coulon le canal et la partie de son usine destinée au travail du peigne³⁷³⁷. Léo Bez la faisait désormais figurer sur le tarif général sous le nom d'usine des Tilleuls. Bien sûr, le décor est enjolivé, mais le tout correspond bien aux différentes sources.

À côté de l'usine Bez, les autres établissements bastidiens étaient de taille fort modeste mais venaient compléter le tableau d'un petit village comptant moins de mille habitants dans les années 1880 mais concentrant 640 ouvriers dans ses différentes usines et ateliers³⁷³⁸. En amont du village, Doris Escot, fabricant de jais demandait, le 29 juillet 1868, l'autorisation

³⁷³³ AD Ariège, 3 P 1152 ; Augmentation, année 1870 pour l'année 1867 ; année 1876 pour l'année 1873.

³⁷³⁴ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « IV. Historique de la Maison Bez », 1906.

³⁷³⁵ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes. Tableau faisant connaître les manufactures et usines situées dans l'arrondissement auxquelles la loi de 1848 est applicable, décembre 1882.

³⁷³⁶ AP Bez-de Faucher ; Tarif général de la manufacture « Bez Père & fils », vers 1870. Voir en annexe.

³⁷³⁷ AD Ariège, 3 Q 2641 ; Bail affermé de l'usine Coulon, 16 février 1885.

³⁷³⁸ AD Ariège, 14 M 17/5 ; Statistique industrielle trimestrielle : de 1882 à 1887, 600 ouvriers sont recensés à La-Bastide-sur-l'Hers.

d'établir « une usine pour la fabrication d'articles de jais³⁷³⁹ ». Le préfet l'autorisa le 21 janvier 1869, Doris Escot la fit construire la même année : munie de quatre meules³⁷⁴⁰, elle employait donc à elle seule au moins 16 ouvriers. On y fabriquait des chaînes de montre, des bracelets et des médaillons en tout genre, mais aussi des boucles d'oreilles, des colliers et des broches³⁷⁴¹. Ce moulin était aussi inscrit comme fabrique de peignes sur la matrice cadastral de Lesparrou³⁷⁴² : il est possible que des meules à émeri et des ponceuses y fussent installés. À quelques dizaines de mètres en aval de la principale usine Bez, sa voisine, l'usine construite en 1854 par Jason Corneil puis reprise par son fils Aimé à sa mort en 1872, ne fut pas agrandie et continuait à employer au moins une vingtaine de personnes³⁷⁴³. En 1874, Ernest Girbas, homme de confiance de la famille Bez, établit un atelier de peignes au cœur du village³⁷⁴⁴, dans l'actuelle rue du Barry. En 1876, derrière la maison de Jean-Paul Bez, son frère cadet Isaac construisit un atelier de cartonnage³⁷⁴⁵ pour les peignes. Si aucune construction d'usines ou d'ateliers ne figure au cadastre, on peut soupçonner que la désignation de « construction nouvelle » de « maison » masquait en réalité des ateliers de peignes lorsque l'on sait que leurs propriétaires étaient de petits fabricants qui, selon leur relevé cadastrale, ne possédait que des maisons. C'est par exemple le cas de la maison construite par Pierre Dubuisson, aplatisseur de corne, en 1876, à environ 300 mètres au nord-nord-est de l'usine Bez³⁷⁴⁶.

Dans une moindre mesure, on observe aussi une forte croissance des usines au Peyrat principalement à l'initiative de la famille Coste-Bez. Le 28 novembre 1863, Jean Coste-Bez racheta la tannerie d'Aristide Courtois³⁷⁴⁷ pour la transformer en usine de peignes³⁷⁴⁸ (bâtiment C sur le plan). Dix ans plus tard, il y ajoutait un atelier d'aplatissage (bâtiment D). Puis en 1879, son fils Albert établit un atelier sur un parc de la première usine du village au lieu-dit Moulin (F)³⁷⁴⁹. Deux ans plus tard, Jean Coste-Bez construisait un magasin et un entrepôt à côté de l'ancienne tannerie (G). En 1865, son cousin – au 2^e degré – Aristide Courtois changea aussi sa scierie en une fabrique de peignes dans un coude de l'Hers entre Le Peyrat et La

³⁷³⁹ AD Ariège, 7 S 1306 ; Procès-verbal de visite des lieux de l'usine projetée par Doris Escot, 14 octobre 1868.

³⁷⁴⁰ CATHALA Paul (arrière-petit-fils de Doris Escot et comptable chez Bez père & fils), cité par HOMS Arlette, *L'industrie du jais*, à compte d'auteur, 1989, p. 38.

³⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 38.

³⁷⁴² AD Ariège, 3 P 1152 ; Augmentation, année 1872 pour l'année 1869 ; section A, n° 1.

³⁷⁴³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes. Tableau faisant connaître les manufactures et usines situées dans l'arrondissement auxquelles la loi de 1848 est applicable, décembre 1882.

³⁷⁴⁴ AD Ariège, 3 P 1152 ; Augmentation, année 1877 pour l'année 1874, parcelle n° 530, section A.

³⁷⁴⁵ AD Ariège, 3 P 1152 ; Augmentation, année 1879 pour l'année 1876, parcelle n° 674, section A.

³⁷⁴⁶ AD Ariège, 3 P 1152 ; Augmentation, année 1879 pour l'année 1876, parcelle n° 384, section A.

³⁷⁴⁷ AP Bez-de Faucher ; Sentence arbitrale du 12 mars 1905.

³⁷⁴⁸ AD Ariège, 3 P 2573 ; Jean Coste, f° 73.

³⁷⁴⁹ AD Ariège, 3 P 2573 ; Albert Coste-Bez, f° 137.

Bastide-sur-l'Hers. Mais il la démolit en 1877³⁷⁵⁰ et, profitant de l'essor des constructions, relança sa scierie. Ainsi, l'essor du peigne se traduisit aussi au Peyrat par un accroissement du bâti industriel spécifique. Cependant, à la différence de La-Bastide-sur-l'Hers, ce petit village – de 549 habitants en 1886 – ne connut pas de grandes usines mais bien plutôt une multiplication des petits établissements : en 1884, Albert Coste indiquait que son entreprise comptait au Peyrat quatre ateliers où travaillaient 150 personnes³⁷⁵¹. Il n'en demeure pas moins que ces deux villages ensemble concentraient désormais la majorité des usines et ateliers de peignes. Il constituait le cœur de l'activité tandis que le reste du territoire en était devenu, pour l'essentiel, une périphérie.

2) Des usines parsemées sur le reste du territoire

Contrairement aux villages de La-Bastide-sur-l'Hers et du Peyrat, le reste du territoire ne connut pas une forte concentration d'usines de peignes des années 1860 aux années 1880. Comme au Peyrat, c'est davantage la dissémination dans des petites unités qui caractérisait la production du temps. Néanmoins, Léran, Bélestas, Sainte-Colombe-sur-l'Hers et Rivel possédaient quelques usines dont certaines furent relativement importantes.

Ce fut en particulier le cas à Léran où Gabriel Alizet puis son fils Prosper concentrèrent leur activité. En 1863, les Alizet agrandirent la petite fabrique située au lieu-dit « la Fount Madrague »³⁷⁵² et voisine de celle que leur louait M. de Lévis-Mirepoix³⁷⁵³. Ce dernier agrandit cinq ans plus tard l'usine dite de « la Moulinette », située de l'autre côté du Touyre en direction de Régat³⁷⁵⁴, afin de la louer à Jean-Pierre Lapasset³⁷⁵⁵ (sous-traitant de Bez père & fils & Courtois). Neuf ans plus tard, ce dernier étant parti s'installer à Laroque-d'Olmes, M. de Lévis-Mirepoix préféra reconvertis le bâtiment en usine à « détruire les chiffons »³⁷⁵⁶ pour le louer à Jules Baudru, négociant de Mirepoix³⁷⁵⁷. En 1877, Prosper Alizet choisit de se rapprocher du village et signa avec M. de Lévis-Mirepoix un bail à raison de 1 000 francs par an pour la

³⁷⁵⁰ AD Ariège, 3 P 2573 ; Aristide Courtois, f° 247.

³⁷⁵¹ AD Ariège, 15 M 2/2 ; État des établissements industriels, Albert Coste-Bez, 1884 : quatre ateliers de l'entreprise J. Coste-Bez & Courtois et un atelier de Prosper Bonneric (sans doute non mécanisé).

³⁷⁵² AD Ariège, 3 P 2024 ; Augmentation, année 1866 pour l'année 1863, parcelle n° 943, section C.

³⁷⁵³ AD Ariège, 46 J 396 ; Copie de notification du renouvellement de bail par Gabriel Alizet, fait par Édouard Regnier, huissier auprès du tribunal de Pamiers, auprès de Charles-Adrien-Guy-Marie de Lévis-Mirepoix, 4 août 1865.

³⁷⁵⁴ AD Ariège, 3 P 2024 ; Augmentation, année 1871 pour l'année 1868, parcelle n° 160, section A.

³⁷⁵⁵ AD Ariège, 46 J 396 ; Bail à ferme de l'usine de peignes la Moulinette à Léran par le duc de Lévis-Mirepoix à Jean-Pierre Lapasset, fabricants de peignes, 23 décembre 1868

³⁷⁵⁶ AD Ariège, 3 P 2024 ; Diminution, année 1880 pour l'année 1877, parcelle n° 160, section A.

³⁷⁵⁷ AD Ariège, 46 J 396 ; Bail à ferme de l'usine la Moulinette à Léran par M. de Lévis-Mirepoix à Jules Baudru, négociant, 15 décembre 1876.

location de l'ancienne minoterie³⁷⁵⁸ que son bailleur venait de transformer en fabrique de peignes (voir photo en annexe)³⁷⁵⁹. Outre cette usine louée, Prosper Alizet utilisait aussi l'ancien moulin à jais familial – de 65 m² au sol – situé à quelques centaines de mètres en aval du canal à la fois pour en continuer ce type de fabrication mais aussi pour y *planeter* des peignes³⁷⁶⁰. À côté de celui-ci, les Alizet avaient édifié un bâtiment d'environ 30 m² servant « de magasin à jais et de lieux d'aisance »³⁷⁶¹. Mais, plus surprenant, le dossier de faillite nous fait découvrir que les Alizet avaient transformé leur maison qui servait aussi d'atelier d'aplatissage, de bureau, de magasin de plaques et de pliages et d'habitation pour les métayers qui exploitaient la ferme toute proche (trente mètres)³⁷⁶². En somme, les Alizet faisaient effectuer à leur domicile toutes les opérations ne nécessitant pas d'énergie autre qu'humaine. Dans l'usine louée aux de Lévis, les cornes étaient sciées, puis envoyées à l'aplatissage dans l'usine jouxtant leur maison d'habitation, avant d'être renvoyées à l'usine louée pour en faire des peignes. Au total, d'après l'enquête sur le travail de 1883, 88 personnes travaillaient dans les usines de peignes et de jais de Léran³⁷⁶³ ; pour sa part, la statistique industrielle fournit le chiffre de 160 ouvriers du peigne à Léran³⁷⁶⁴. Les caractéristiques des usines Alizet reflétaient très probablement une bonne partie de celles du reste du territoire : une multiplication des unités de production de différentes tailles – trois usines : une petite, une moyenne (la maison faisait 370 m², mais on ne sait exactement quelle partie était consacrée au travail du peigne, peut-être la moitié), et une plus grande (l'ancienne minoterie) – un encastrement du rural et de l'industriel, voire de l'habitat et de l'industriel.

Ainsi, le village de Sainte-Colombe-sur-l'Hers vit-il le nombre et la taille de ses usines augmenter. André Argeliès, initiateur de la mécanisation du territoire, se trouvait en butte à des problèmes d'énergie en raison des basses eaux estivales car son usine ne dérivait qu'une petite partie des eaux de l'Hers. Par conséquent, à partir de 1855, chaque été, il était obligé « de transporter toutes ses machines à la forge de M^{eur} Avignon moyennant une redevance

³⁷⁵⁸ AD Ariège, 46 J 396 ; Bail à loyer de l'usine « Moulin de Léran » par M. de Lévis-Mirepoix à Prosper Alizet, fabricant de peignes, 24 mars 1877.

³⁷⁵⁹ AD Ariège, 3 P 2024 ; Augmentation, année 1879 pour l'année 1876, parcelle n° 28, section C.

³⁷⁶⁰ AD Ariège, 7 U 855 ; Inventaire des biens de Mr Alizet Fils, fabricant, Léran, 7-15 juin 1886.

³⁷⁶¹ AD Ariège, 46 J 396 ; « Vente volontaire à suite de conversion de saisie-immobilière » des biens issus de la faillite d'Alizet Fils, *L'Étoile de l'Ariège*, 14 août 1886, lot n° 242.

³⁷⁶² *Ibid.*, lot n° 243 et AD Ariège, 7 U 855 ; Inventaire des biens de Mr Alizet Fils, fabricant, Léran, 7-15 juin 1886.

³⁷⁶³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; État des industries de la commune de Léran, et du personnel qui y est employé, 18 mars 1883. Le tableau indique 82 personnes travaillant dans le peigne et 6 dans le jais à Léran. Pour l'immense majorité de ces ouvriers, l'employeur était probablement Alizet Fils.

³⁷⁶⁴ AD Ariège, 14 M 17/5 ; Statistique industrielle trimestrielle, 1^{er} trimestre 1883.

annuelle de deux cent cinquante francs »³⁷⁶⁵. Quelques années plus tard, l'imposition de son usine fut augmentée sur la base d'un travail annuel. Au lieu de se réécrier contre cette hausse, André Argeliès, sur les conseils d'un employé des ponts et chaussées, demanda l'autorisation de récupérer « l'eau de l'usine supérieure dite Valdet [qui se perdait] dans la rivière à deux mètres [de son] canal d'amener »³⁷⁶⁶. Il obtint ce droit en 1864 et profita de l'occasion pour agrandir son usine qu'il disait alors « destinée à la fabrication des peignes en ivoire, en corne et en buis sur la rivière de l'Hers »³⁷⁶⁷. Elle couvrait alors une superficie au sol d'un peu plus de 100 m². Elle fonctionna jusqu'au milieu des années 1870 puis fut acquise par M. Croux, successeur de M. Valdet, pour en faire sa maison d'habitation³⁷⁶⁸. En 1864, son neveu, lui aussi appelé André Argeliès, construisit une usine de peignes d'une centaine de mètres carrés au hameau de Campoulharies sur la rive gauche de l'Hers³⁷⁶⁹. Un peu plus loin, la forge à la catalane, qui avait alors cessé de produire du fer, faisait désormais tourner des machines pour la fabrication des peignes³⁷⁷⁰. Il est fort probable que les deux entreprises Bonnet – Bonnet Aîné et Bonnet Jeune – aient utilisé ces locaux. Toutefois, en 1871, Joseph Bonnet, chef de l'entreprise Bonnet aîné, forma une société avec Maurice Olive, employé chez J.-B. Avrial, fondé de pouvoir de la famille de Puivert, pour exploiter les locaux industriels du Moulin de l'évêque appartenant au marquis de Puivert à Rivel. Cette association dura un an et demi, à la suite de quoi, les deux associés se séparèrent³⁷⁷¹. C'est peut-être à ce moment-là que Joseph Bonnet établit aussi une usine au quartier dit de l'Île à Sainte-Colombe-sur-l'Hers³⁷⁷². Maurice Olive trouva deux nouveaux associés, les frères Boubila, ouvriers du peigne originaires du

³⁷⁶⁵ AD Aude, S 506 ; Lettre d'André Argeliès au préfet de l'Aude, 12 mai 1864.

³⁷⁶⁶ *Ibid.*

³⁷⁶⁷ AD Aude, S 506 ; Procès-verbal de récolement de l'usine d'André Argeliès, 14 juillet 1865.

³⁷⁶⁸ L'usine existait encore en 1873 (AD Aude, S 508 ; Dossier de demande d'autorisation de prise d'eau de l'Hers pour l'irrigation de ses propriétés par M. Narcisse Anduze, 1873), mais, en 1877, elle est devenue la maison d'habitation de M. Croux (AD Aude, S 508 ; Dossier de demande d'autorisation de construire un mur de défense le long de la rivière de l'Hers pour protéger le canal de fuite de son usine).

³⁷⁶⁹ AD Aude, S 506 ; Procès-verbal de récolement de l'usine d'André Argeliès fils, 20 octobre 1864.

³⁷⁷⁰ AD Aude, S 506 ; Lettre d'André Argeliès au préfet de l'Aude, 12 mai 1864.

³⁷⁷¹ AD Aude, 6 U 55 ; Acte de société « Bonnet et Olive », 14 juillet 1871 ; Acte de dissolution de la société « Bonnet et Olive », 14 janvier 1871.

³⁷⁷² AD Aude, 3 E 16 607 ; Acte de société « Bonnet père et fils », 14 mai 1893. Il est stipulé dans cet acte que Joseph Bonnet dispose d'une usine au quartier dit de l'Île. Malheureusement, cette usine semble absente des demandes d'autorisation d'établissement hydraulique de la série S. Par conséquent, il n'a pas encore été possible de la dater précisément. Le Moulin de l'évêque est un site industriel multiple : depuis sa création au cours de la première Modernité, un moulin à farine et une meule à aiguiser y ont été établis (PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 141). Dans la première moitié du XIX^e siècle, les héritiers de Raymond Viviès, dit « Le général », y exploitaient une foulerie (peut-être préexistante) ; en 1825, ils obtinrent l'autorisation d'y établir une scierie (AD Aude, S 501 ; Dossier « Viviès, les héritiers du général. Construction d'une scierie à deux lames pour le bois, attenant leur moulin dit de l'Évêque »). Casimir Pont ajoute qu'une partie du site fut une filature (PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 282).

Peyrat, pour continuer l'exploitation d'une partie de l'usine du Moulin de l'évêque³⁷⁷³. D'après Casimir Pont, ce furent Jean-Pierre Olive³⁷⁷⁴ et ses fils – dont on a vu qu'Édouard sous-traitait pour Bez père & fils – qui, les premiers, transformèrent l'ancienne filature du Moulin de l'Évêque « en une excellente fabrique de peignes »³⁷⁷⁵. À l'instar de celles des Argeliès, les autres usines de peigne demeuraient de taille relativement modeste, sans doute entre 100 et 200 m². Il en allait de même en amont de La-Bastide-sur-l'Hers.

Certes, sur le site de Campredon, les usines de peignes se multipliaient et remplaçaient de plus en plus les autres industries. En effet, en 1863, Eugène Hygouenet, propriétaire d'une partie du site, remplaça l'ancien martinet par une usine de peignes³⁷⁷⁶, peut-être celle-ci fut-elle d'abord louée à Augustin Nadal, installé à Campredon, avant que les frères Azéma n'en deviennent les locataires³⁷⁷⁷. En 1872, Jean-Baptiste Bigou agrandit son usine³⁷⁷⁸, puis l'année suivante ce fut Eugène Higouenet qui agrandit celle appelée désormais du martinet³⁷⁷⁹. Les auteurs d'un ouvrage d'histoire locale sur le village de Lesparrou écrivent que « La première usine Azéma Frères était installée [...] dans le bâtiment dit “le martinet”. Elle occupait le premier étage du bâtiment. Le rez-de-chaussée était occupé par une autre petite usine de peignes “Frédéric Azéma” puis sa veuve Louise Azéma et son fils Irénée »³⁷⁸⁰. Néanmoins, il est bien plus probable que Frédéric Azéma ait d'abord commencé à travailler avec son frère aîné Alexandre avant que les enfants de celui-ci, nés dans les années 1860, ne lui succèdent. Le hameau industriel de Campredon concentrat alors au moins quatre usines, mais toutes de taille encore assez modeste.

En amont sur le cours de l'Hers, au début de l'année 1883, la statistique industrielle nous indique que « L'usine de Vilhac vient d'être créée »³⁷⁸¹. D'après Léo Bez, c'est lui qui aurait créé les usines de Campredon et de l'Aiguillon³⁷⁸². Or, on sait qu'il n'est pas à l'origine

³⁷⁷³ AD Aude, 6 U 55 ; Acte de société « Boubila et Olive », 8 février 1873.

³⁷⁷⁴ On ne sait pas quel est le lien éventuel entre Maurice Olive et Jean-Pierre Olive.

³⁷⁷⁵ PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée ... op. cit.*, p. 282.

³⁷⁷⁶ AD Ariège, 3 P 2051 ; Année 1866 pour l'année 1863 : construction d'une « fabrique de peignes » sur la parcelle 31 de la section C. Trois ans plus tôt, le martinet avait été converti en maison.

³⁷⁷⁷ Les frères Azéma ont fait figurer la date de 1867 sur leurs en-têtes (AD Ariège, 15 M 42/14 ; Lettre d'Azéma Frères au préfet de l'Ariège, 18 août 1936). Toutefois, en 1867, Auguste Nadal était encore en activité qu'il ne cessa que l'année suivante (NADAL Auguste, *Actes de dévouement ... op. cit.*, p. 22).

³⁷⁷⁸ AD Ariège, 3 P 2051 ; Année 1875 pour l'année 1872, n° 3, section C.

³⁷⁷⁹ AD Ariège, 3 P 2051 ; Année 1877 pour l'année 1873, n° 31, section C.

³⁷⁸⁰ Anonyme (bénévoles d'une association de Lesparrou), *Lesparrou. Nostro Coumuno en Pays d'Olmes*, Communauté de Communes du Pays d'Olmes, Laroque-d'Olmes, vers 2010, p. 55 ; les auteurs indiquent : « Renseignements fournis par M. Fresno », ancien redresseur de cornes de mouton.

³⁷⁸¹ AD Ariège, 14 M 18/5 ; Statistique industrielle trimestrielle, 1^{er} trimestre 1883.

³⁷⁸² AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », « V. La fabrication », 1906.

de celles de Campredon. Cependant, les archives de son entreprise confirment qu'en 1883, une petite usine *stadait* des peignes pour Bez père & fils à l'Aiguillon : entre 25 et 30 personnes y travaillaient³⁷⁸³. En remontant la vallée de l'Hers jusqu'à Bélesta, le dynamisme des usines de peignes était plus modéré. En effet, les entrepreneurs y étaient bien davantage intéressés par l'établissement et le développement de scieries que par le peigne. Ainsi, en 1873, un conducteur de l'administration des Ponts et chaussées nous apprend qu'Adolphe Avignon, propriétaire des différentes usines au lieu-dit la Forge, « à la fabrique de peignes et à la filature [...] a substitué des scieries à bois »³⁷⁸⁴. Cependant, en 1869, Rousseau Coulon, petit frère de Frédéric Coulon, industriel de La-Bastide-sur-l'Hers, établit une scierie et une usine de peignes en 1869 sur sa métairie de Manaud à Bélesta³⁷⁸⁵. Au quatrième trimestre 1882, la statistique industrielle trimestrielle signale à Bélesta une « usine de construction récente »³⁷⁸⁶. Le sciage du bois n'empêchait donc pas le travail du peigne mais le plaçait en seconde position.

Sur le Touyre en amont de Léran, Laroque-d'Olmes s'est fortement engagée dans l'industrialisation et la construction d'usines textiles au cours du XIX^e siècle. Néanmoins, le village est touché par les crises au cours des années 1870-1880³⁷⁸⁷. Tandis que le village, autrefois tourné vers le peigne, semblait en avoir totalement abandonné la fabrication, des usines liées au travail du peigne s'y développèrent à partir des années 1860. Ainsi, « Pascal Laffont entré comme fermier du moulin [d'Enfour] en 1865 jusqu'en 1881 s'était adjoint Mr Osmin Cassé et faisaient ensemble la trituration des cornailles pour engrais »³⁷⁸⁸. Osmin Cassé a ajouté « près du moulin d'Enfour, à quatre mètres de la route de Laroque-d'Olmes à Mirepoix, une baraque en planches dans laquelle il fait fonctionner sans autorisation une scierie de cornes ». Mais, le 29 janvier 1877, le commissaire de police de Mirepoix posa un interdit sur cette bâtie car, d'après lui, le bruit qu'elle faisait constituait « un danger sérieux pour les personnes qui passent sur la route à cheval ou en voiture et a déjà failli occasionner des accidents en plusieurs circonstances »³⁷⁸⁹. Cependant, il n'en continua pas moins son activité : au mois de mars 1883, Osmin Cassé proposait ses services à Léo Bez pour couper des cornes ou faire

³⁷⁸³ AP Bez-de Faucher ; Correspondance reçue mensuellement de Gaston Esquive sous le nom de « Peignes stadés à l'Aiguillon ». Les ouvriers, dont le nom est indiqué, y sont payés aux pièces et à la quinzaine.

³⁷⁸⁴ AD Ariège, 7 S 1323 ; Rapport du conducteur des Ponts et Chaussées Delpy, 3 septembre 1873.

³⁷⁸⁵ AD Ariège, 7 S 1323 ; Procès-verbal de récolelement des usines de Rousseau Coulon, 13 mars 1871.

³⁷⁸⁶ AD Ariège, 14 M 18/5 ; Statistique industrielle trimestrielle, 4^e trimestre 1883. En raison de la nature de la source, l'emplacement de cette usine n'est pas précisé.

³⁷⁸⁷ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 45-70.

³⁷⁸⁸ AD Ariège, 2 Z 103 ; Dossier « Moulin d'Enfour », « notes complémentaires pour Monsieur le commissaire enquêteur Albert Coste », 24 juin 1903. On peut noter que cette usine n'est signalée par aucune enquête ou statistique industrielle.

³⁷⁸⁹ AD Ariège, 8 M 54 ; Rapport du commissaire de police de Mirepoix, 29 janvier 1877.

de la cornaille³⁷⁹⁰. Pour produire l'engrais, les deux associés « avaient pratiqué des fosses à ciel ouvert dans le terrain contigu au moulin, pour immerger les os verts, cornes, pieds de bœufs et de chevaux etc. Le séjour prolongé de ces matières avant leur trituration, produisaient [...] des exhalaisons fétides »³⁷⁹¹. Cette usine continua de fonctionner jusqu'en 1893. En 1879, Jean-Pierre Lapasset établit une usine de peigne à Laroque-d'Olmes au lieu-dit « Saint Cyr » en remplacement d'un ancien moulin à foulon³⁷⁹². Jean Lapasset, fabricant de peignes, était sans doute son frère : la même année, il quittait l'usine de la Moulinette de Léran pour s'installer à Laroque-d'Olmes. En 1882, dans son usine, peut-être dans les mêmes locaux que son frère, il occupait huit personnes³⁷⁹³ à couper les pointes – ce qu'il faisait aussi lui-même –, fabriquer des peignes et triturer la corne.

Ainsi, des années 1860 à la fin des années 1880, on constate à l'échelle locale la même dualité que dans le reste de la France : à La-Bastide-sur-l'Hers, la grande usine Bez, concentrant entre 250 et 300 ouvriers, soit 25 à 30 % des effectifs du peigne, fait exception, tandis que sur le reste du territoire, ce sont les petites structures qui dominent, avec tout au plus quelques dizaines de personnes agglomérées. Néanmoins, le passage au travail en usine constitua un changement qualitatif relativement important pour les ouvriers.

IV. Hommes et femmes en usines

La période 1860-1890 est marquée par une forte hausse du nombre des ouvriers du peigne travaillant en usine. Certes, la grande usine Bez est restée un cas à part jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Néanmoins, le passage du travail du peigne à domicile ou dans de petits ateliers au travail mécanisé en usine – même si celles-ci demeuraient de petites unités – a constitué un changement majeur pour les ouvriers qui, pour faire face à la forte demande de peignes, passaient beaucoup de temps derrière les machines. La mécanisation a eu pour corollaire un marquage plus prononcé de la répartition genrée des tâches.

1) Forte croissance des effectifs usiniers

Passé le milieu du XIX^e siècle, le fait principal est la forte augmentation du nombre d'ouvriers du peigne déclarés dans les statistiques industrielles trimestrielles³⁷⁹⁴.

³⁷⁹⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Osmin Cassé, 15 mars 1883.

³⁷⁹¹ AD Ariège, 2 Z 103 ; Dossier « Moulin d'Enfour », « notes complémentaires pour Monsieur le commissaire enquêteur Albert Coste », 24 juin 1903.

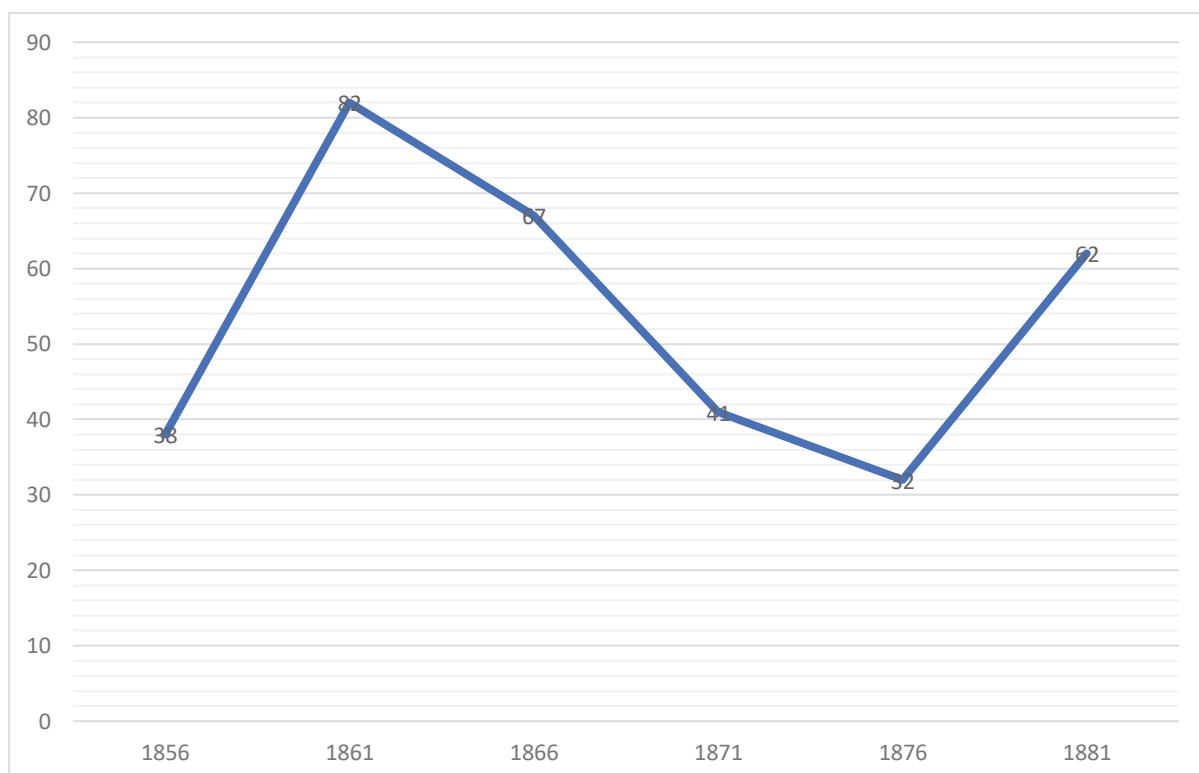
³⁷⁹² AD Ariège, 3 P 1993 ; Augmentation de construction, année 1882 pour l'année 1879, n° 315, section B.

³⁷⁹³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête sur le travail des adultes. Tableau faisant connaître les manufactures et usines situées dans l'arrondissement auxquelles la loi de 1848 est applicable, décembre 1882.

³⁷⁹⁴ AD Ariège, 14 M 17/1 à 14M17/5 (statistiques industrielles trimestrielles, 1856-1886) et AD Aude, 9 M 11 à 9 M 17 (statistiques industrielles trimestrielles, 1840-1881).

Ces statistiques montrent une envolée du nombre d'ouvriers qui passe, en un quart de siècle, d'un peu moins de 400 (en 1860) à presque 1 200 (en 1884). Un lecteur non averti pourrait avoir l'impression que l'industrie du peigne est quasiment née à ce moment-là³⁷⁹⁵. Or, après avoir passé en revue les siècles précédents, on sait qu'il n'est rien. Même si l'on sait que le milieu du siècle a pu constituer une période creuse pour l'industrie du peigne, il est fort peu probable que le nombre d'ouvriers ait autant cru. En réalité, il faut sans doute considérer que ces statistiques industrielles ont surtout mesuré l'évolution du nombre d'ouvriers travaillant en usine : elles prennent alors un tout autre sens. En effet, en ce qui concerne le territoire du peigne en Pays d'Olmes, elles révèlent que les industriels et les ouvriers du peigne se sont massivement tournés vers l'usine – bien que de petite taille – pour accroître leur productivité et la qualité de leurs peignes.

Figure 22 Nombre d'ouvriers du peigne à Léran d'après les recensements, 1856-1881



Cependant, une fois ce constat établi, il convient de lui apporter quelques nuances : les rédacteurs des statistiques ont tantôt déclaré uniquement les ouvriers travaillant en usine, tantôt ceux travaillant à domicile et en usine, ce qui en rend la lecture et l'interprétation plus compliquées. Ce fait peut se voir à travers des fluctuations bien trop importantes pour être

³⁷⁹⁵ On touche là à un des points centraux de l'historiographie de l'industrie des campagnes : les ouvriers dispersés et à domicile, non, ou peu visibles auparavant, ont été longtemps occultés, ou tout du moins, leur importance.

seulement dues à l'embauche dans les usines. Par exemple, à Sainte-Colombe-sur l'Hers, le nombre d'ouvriers du peigne déclarés en 1857 passe de 45 au premier trimestre à 22 au second avant de bondir à 150 au troisième, chiffre qui se maintient par la suite³⁷⁹⁶ ; on comprend ici, que le rédacteur a noté toutes les personnes travaillant pour le compte des fabricants. Par ailleurs, bien que cela soit rare, il arrive que le rédacteur de la statistique note lui-même le travail à domicile. Tel est le cas de la fabrique de Bélesta en 1883 : « environ 60 ouvriers travaillent au-dehors pour cette usine » sur un total de 84 ouvriers rapportés³⁷⁹⁷. Enfin, les données issues des statistiques industrielles peuvent ne pas correspondre à celles issues d'autres sources. Par exemple, d'après les recensements, le nombre d'ouvriers du peigne léranais aurait commencé à baisser après 1861 pour ne remonter qu'après 1876 tandis que les statistiques industrielles indiquent un maximum d'ouvriers en 1866, puis un creux jusqu'en 1870, date à laquelle les effectifs sont repartis à la hausse. On comprend donc que sans pour autant délaisser cette source, il faille prendre beaucoup de précautions quant à la lecture et à l'interprétation des chiffres qu'elle nous fournit.

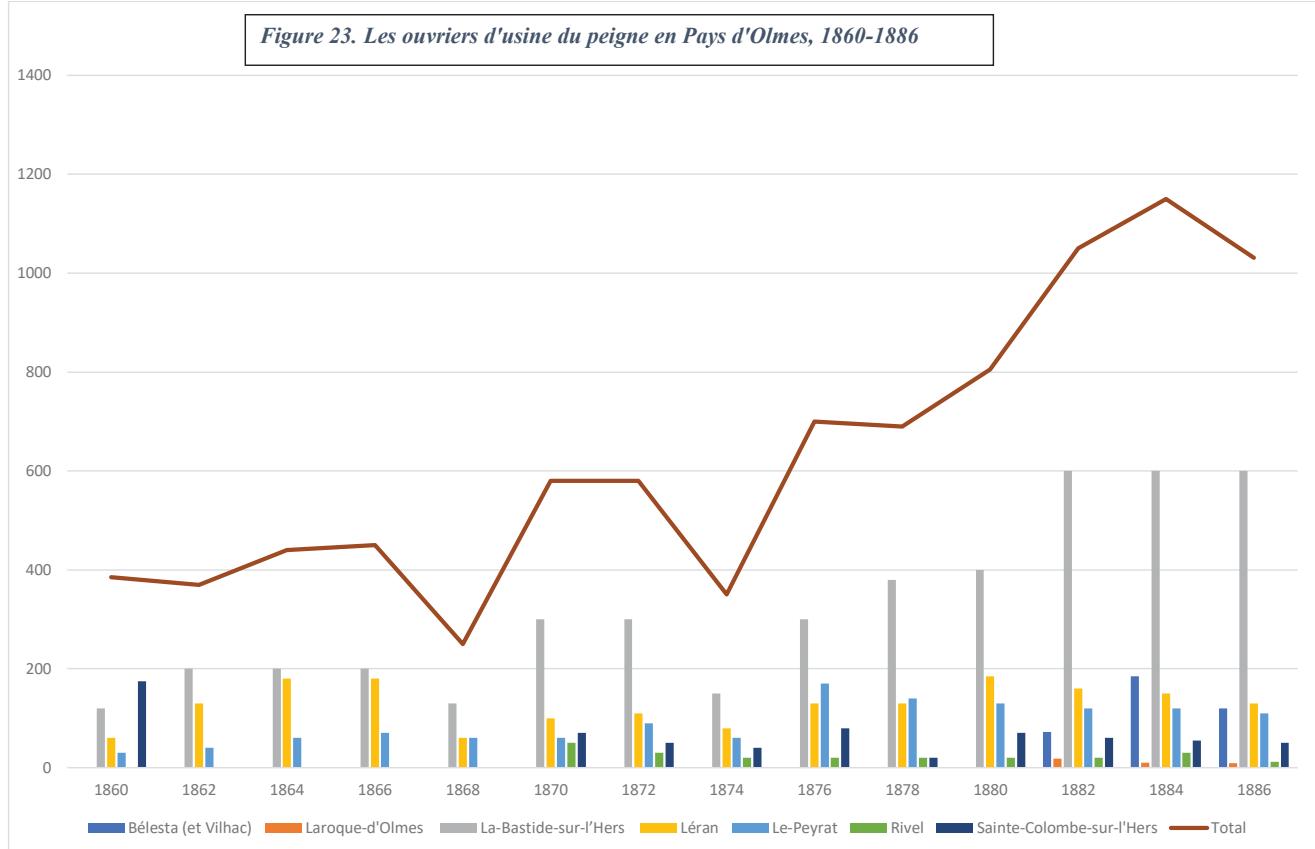
En dépit des précautions qu'il convient de prendre vis-à-vis de cette source, elle permet de visualiser la chronologie selon laquelle le passage du travail à domicile – même si l'on a vu que celui-ci persistait largement – au travail à l'usine s'est effectué et qui correspond à la conjoncture du peigne. Au cours des années 1860, le nombre d'ouvriers a plafonné en raison d'un de la croissance³⁷⁹⁸. Il chute ensuite fortement, mais brièvement à cause de la guerre de 1870. Puis il croît à un rythme soutenu – on peut noter un court ralentissement en 1874 – jusqu'à un atteindre son maximum en 1884. À partir de ce moment-là, le cadre de travail de la plupart des ouvriers est une petite usine et pour un quart d'entre eux, une grande dans laquelle ils passent beaucoup de leur temps.

³⁷⁹⁶ AD Aude, 9 M 12 ; Statistique industrielle trimestrielle, 1857.

³⁷⁹⁷ AD Ariège, 14 M 18/5 ; Statistique industrielle trimestrielle, 3^e trimestre 1883.

³⁷⁹⁸ AD Ariège, 14 M 18/3 ; Statistique industrielle trimestrielle, 1867.

Figure 23. Les ouvriers d'usine du peigne en Pays d'Olmes, 1860-1886



2) Le temps de l'usine à la campagne

En 1912, un journaliste, reprenant les propos de Léo Bez, écrivait que ses « usines sont ouvertes pendant 12 heures et chacun peut aller y travailler à sa guise. N'est-ce pas là la meilleure des organisations ? »³⁷⁹⁹. Doit-on accorder du crédit à ces propos alors que le temps était bien davantage au contrôle des horaires des ouvriers³⁸⁰⁰ ? Pour répondre à cette interrogation, il convient d'examiner les modalités de rémunération des ouvriers.

Dans les usines Bez père & fils, d'après Léo Bez, le travail aux pièces « est véritablement le plus équitable et réserve à chacun suivant ses œuvres »³⁸⁰¹. Ses assertions sont corroborées par plusieurs sources. Un livre de paie de 1864 montre que les ouvriers étaient payés aux pièces dans l'usine de La-Bastide-sur-l'Hers. En 1883, dans son usine de l'Aiguillon, la rémunération s'effectuait à la grosse de peignes *stadés*³⁸⁰². Au même moment, dans les ateliers de ses cousins Albert Coste-Bez et Louis Courtois, le travail était rémunéré soit « à la journée [soit] à la pièce »³⁸⁰³, ce en fonction des tâches effectuées. D'après Albert Coste-Bez, le travail présentait l'inconvénient d'être « Moins soigné à la pièce qu'au temps »³⁸⁰⁴. Chez Bonnet Aîné et fils, « tous les travaux étant payés à la pièce, les ouvriers peuvent régler leur activité à leur convenance »³⁸⁰⁵. Enfin, l'inspecteur du travail Le Roy notait en 1901 que les ouvriers jouissaient dans l'industrie du peigne « d'une certaine liberté »³⁸⁰⁶, autrement dit, qu'ils pouvaient, dans une certaine mesure, adapter leurs horaires en fonction de leurs besoins, en particulier le travail de la terre.

Bien qu'une partie du travail fusse aux pièces dans les établissements Coste-Bez et Courtois, les journées n'en étaient pas moins cadrées. Albert Coste-Bez indiquait que le temps de travail était de : « douze heures pour les hommes, 10 heures pour les femmes, et 6 pour les enfants » (à partir de douze ans)³⁸⁰⁷. L'amplitude horaire était donc de 14 heures pour les hommes, 12 pour les femmes et 8 pour les enfants. Cette importante amplitude pourrait paraître exagérée et il est davantage probable qu'il s'agisse d'une moyenne qui, comme dans les usines

³⁷⁹⁹ Anonyme, « La fabrication des peignes en corne à La-Bastide-sur-l'Hers », ... source déjà citée, p. 8.

³⁸⁰⁰ MAITTE Corine et TERRIER Didier, *Les rythmes du labeur ... op. cit.*, p. 117-120.

³⁸⁰¹ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », 1906.

³⁸⁰² AP Bez-de Faucher ; Livre de paie des ouvriers de « Bez fils », mai-août 1864.

³⁸⁰³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

³⁸⁰⁴ *Ibid.*

³⁸⁰⁵ Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) » ... source déjà citée, p. 7.

³⁸⁰⁶ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 54.

³⁸⁰⁷ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

de Roubaix – étudiées par Corinne Maitte et Didier Terrier – dont les horaires suivaient ceux des saisons³⁸⁰⁸, variait fortement tout au long de l'année. En Pays d'Olmes, on pourrait de même penser que l'été, période de basses eaux, était davantage consacré aux travaux des champs car bon nombre d'ouvriers étaient aussi de petits cultivateurs comme en témoigne le rapport d'un commissaire de police à propos d'une grève survenue en 1901 dans l'usine Courtois. Sur 115 ouvriers, 35 n'avaient pas été repris suite à la grève et étaient restés inoccupés : cela n'inquiétait pas outre mesure le commissaire de police car « le plus grand nombre d'entre eux sont cultivateurs et même petits propriétaires. Ils ne craignent donc pas l'extrême misère et certains sont déjà occupés aux travaux agricoles »³⁸⁰⁹.

Cependant, en fonction de la conjoncture, les mois d'été pouvaient aussi être des mois pleins et non consacrés à l'activité agricole. Ainsi, en 1864, à Sainte-Colombe-sur-l'Hers, André Argeliers écrivait que « l'usine qu'il a fait construire au local dit *la Guinguette*, subit dans la saison d'été un chômage de quatre mois, juillet, août, septembre »³⁸¹⁰ parce que les eaux alimentant son canal étaient insuffisantes. Pour y faire face, il déménageait chaque été ses machines dans les locaux de l'ancienne forge. L'activité économique constituait sans doute une variable majeure de l'ajustement du temps de travail.

Albert Coste-Bez rapportait que les progrès de la production auraient permis une élévation des salaires de l'ordre de « 0,50 à 1,00 de plus par jour », ce qui portait alors le salaire moyen chez les hommes à 3,50 francs et entre 1,50 à 1,25 pour les femmes et les enfants en 1884³⁸¹¹. D'après un livre de paie Bez père & fils & Courtois, vingt ans plus tôt, le salaire moyen avoisine en 1864 les 24 francs par quinzaine, soit 2 francs par jour³⁸¹². Cependant, certains ouvriers gagnaient le double ou le triple grâce à un fort rendement. Le mode de paiement aux pièces rend donc difficile toute tentative d'établir des salaires moyens car, comme l'indiquait Albert Coste-Bez, le travail variait du simple au double suivant l'aptitude des ouvriers³⁸¹³. En revanche, on peut le comparer aux salaires des autres industries du Pays d'Olmes : dans les filatures, les salaires sont respectivement de deux à trois francs pour les hommes, 1,25 francs pour les femmes et 80 centimes pour les enfants en 1880, dans les tanneries

³⁸⁰⁸ MAITTE Corine et TERRIER Didier, *Les rythmes du labeur ... op. cit.*, p. 85-89.

³⁸⁰⁹ AD Ariège, 2 Z 103 ; Rapport du commissaire de police de Mirepoix sur la grève des ouvriers de l'usine Courtois, 30 octobre 1901.

³⁸¹⁰ AD Aude, S 506 ; Lettre d'André Argeliers au préfet de l'Aude, 12 mai 1864.

³⁸¹¹ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

³⁸¹² AP Bez-de Faucher, livre de paie des ouvriers de « Bez fils », mai-août 1864 et divers comptes, 1864-1870.

³⁸¹³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

de Léran, les ouvriers touchaient entre 1,25 francs et 2,50 francs. Les rémunérations des ouvriers du peigne étaient donc quelque peu supérieures à celles des ouvriers des autres industries. Toutefois, dans le jais, les salaires se rapprochaient de ceux du peigne : entre 2,50 et 3,50 francs pour les hommes et entre 1,25 et 2 francs pour les femmes³⁸¹⁴. Mais, dans tous les cas, en Pays d'Olmes comme dans le reste de la France, « Les femmes perçoivent en général 50 % des salaires masculins »³⁸¹⁵.

3) Une répartition genrée des tâches

À la question : « Quels sont les avantages et inconvénients du travail des femmes ? » ; Albert Coste-Bez répondait : « travail plus facile et moins rétribué que celui des hommes ; manque d'attention »³⁸¹⁶. Voilà bien résumé l'état d'esprit que l'on aurait tôt fait de qualifier de misogynie, tant chez les ouvriers que chez les patrons.

À l'instar d'autres industries, la mécanisation du peigne a fait évoluer la répartition des tâches³⁸¹⁷. Ainsi, tant que la découpe des dents du peigne s'effectuait à la main – ce qui requérait un niveau de compétence élevé – cette opération était dévolue aux hommes. Mais avec le passage à l'*estadeuse*, cette opération fut laissée aux femmes. En revanche, ces machines ont créé une nouvelle tâche : l'affûtage qui, en raison de sa grande technicité³⁸¹⁸, était réservé aux hommes. Celui qui détenait ce poste de travail était aussi contremaître.

Les étapes suivantes de la fabrication étaient aussi en grande partie dévolues aux femmes : le *planetage*, le ponçage et le polissage ainsi que le pliage. Le rédacteur d'un article décrivant la fabrique Bonnet aîné et fils en 1912 écrivait qu'après la taille des dents, le polissage des peignes était effectué en dehors de l'usine par « Une cinquantaine d'ouvrières [qui] sont employés chez elle, tout en s'occupant de leur ménage »³⁸¹⁹. Il s'agit d'une conception typique du temps pour laquelle la gestion du foyer incombe aux femmes³⁸²⁰, souvent qualifiées de ménagères dans les actes d'état civil.

Cette infériorité dans la hiérarchie du travail à l'usine pouvait, semble-t-il, être intériorisée par les ouvrières elles-mêmes. En effet, elles pouvaient penser que seul un homme

³⁸¹⁴ AD Ariège, 14 M 18/5 ; Statistique industrielle trimestrielle, 1880.

³⁸¹⁵ FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 64.

³⁸¹⁶ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

³⁸¹⁷ DEWERPPE Alain, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 56.

³⁸¹⁸ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., novembre 1923, p. 5.

³⁸¹⁹ Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) » ... source déjà citée, p. 7.

³⁸²⁰ FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 278-284.

était capable de limer les machines ou bien encore de rebrancher une courroie. C'est en tout cas ce que tend à montrer le témoignage d'une ancienne ouvrière âgée de 77 ans en 1989 :

Les hommes étaient plus payés que nous, ah oui, c'était pas comme maintenant. maintenant on dit salaire égal. Mais moi, je dis que dans les peignes ce n'est pas vrai ça. Parce que vous voyez dans les peignes ça ne pouvait pas se faire ça, même que les syndicats aient bataillé. Parce qu'une femme dans le métier des peignes a toujours besoin d'un homme. Des fois la courroie vous tombait, il fallait la mettre là-haut à la poutre, à l'aide qu'on appelait, mais jamais une femme ne pouvait mettre la courroie là-haut parce que c'est pas possible. Et puis nous avions un contremaître qui affûtait, qui nous affûtait n'est-ce pas, alors dans notre travail il fallait que le patron rattrape la solde de l'affûteur qui était payé au mois. Alors on était bien, bien mal payées les femmes.³⁸²¹

Pourtant, les temps de travail des femmes pouvaient être identiques à celui des hommes. Ainsi, Prosper Alizet notait : « 12 heures de 5h. du m. à 8. De 9 h. du m. à 12, de 1 h du soir à 7 »³⁸²². Pour celles-ci, il est fort peu probable qu'il soit resté du temps pour s'occuper des tâches ménagères les semaines où elles effectuaient ces horaires de travail. Ajoutons enfin que, « Accidentellement les femmes [pouvaient travailler] la nuit, pendant trois heures environ »³⁸²³. Ce tableau brossé à grands traits de la répartition des tâches au village montre bien qu'elle n'avait rien d'égalitaire.

4) Les conditions de travail au temps de l'essor des usines

Le passage du domicile à l'usine a aussi eu un impact important sur les conditions de travail des ouvriers. C'est tout d'abord le travail des enfants qui a gagné en visibilité. Albert Coste-Bez indiquait que « Tous les enfants à partir de 12 ans travaillent dans l'atelier »³⁸²⁴. Il déclarait employer 40 enfants dans ses ateliers, ce qui, rapporté aux 500 habitants du Peyrat, représentait une proportion – 8 % - relativement importante. Les statistiques industrielles de l'Ariège indiquaient sensiblement la même proportion avec 100 enfants sur 1079 ouvriers au 4^e trimestre 1884³⁸²⁵. Cependant, contrairement au travail du jais, les sources demeurent assez floues à propos des tâches confiées aux enfants dans le travail du peigne. Albert Coste-Bez ajoutait que douze ans était aussi l'âge auquel commençait l'apprentissage après que les enfants aient obtenu leur certificat d'études. La durée de l'apprentissage était de 2 ans pendant lesquels, contrairement aux autres enfants, les apprentis travaillaient dix heures par jour, ce, pour un

³⁸²¹ Témoignage de F., ancienne ouvrière de Fougax-et-Barrineuf, cité par Matignon Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 95. On peut noter ici que, passées les années 1920, le travail du contremaître était payé au mois.

³⁸²² AD Ariège, 15 M 2/2 ; Travail des femmes adultes dans les manufactures, commune de Léran, 1882.

³⁸²³ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Résultats de l'enquête sur le travail des femmes adultes dans les manufactures, 1882.

³⁸²⁴ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

³⁸²⁵ AD Ariège, 14 M 17/5 ; Statistiques industrielles trimestrielles, 4^e trimestre 1884.

salaire de 300 à 400 francs par an. À partir de quinze ans, les apprentis pouvaient être embauchés comme ouvriers³⁸²⁶.

L'enquête remplie par Albert Coste-Bez fournit aussi des renseignements sur le travail des adultes et la vision que pouvaient en avoir les patrons. Ainsi, à la question : « Quelles sont les conditions, ou à défaut quel est l'usage pour donner du congé ? »³⁸²⁷, Albert Coste-Bez répondait que « L'ouvrier est accepté sans condition et renvoyé de même »³⁸²⁸. La relation de pouvoir qui liait ouvriers et patrons apparait ici clairement. De même, lorsque les enquêteurs lui demandaient si les renvois étaient nombreux, Albert Coste-Bez affirmait : « Toujours quand il s'agit de grèves ou quand le travail laisse à désirer »³⁸²⁹. Il s'agit ici de l'unique mention de grève avant 1900 dans le peigne en Pays d'Olmes car aucune autre source ne les évoque, ce qui nous laisse dans l'ignorance de ce type de conflit, d'autant plus qu'à la question de savoir si des grèves avaient eu lieu dans ses usines, l'industriel répondait négativement. Il nous apprend aussi qu'il n'y a pas alors de syndicat du peigne en Pays d'Olmes car, selon lui, « l'ouvrier ayant toujours eu sa journée assurée n'a pas songé à cette question »³⁸³⁰.

Toujours d'après Albert Coste-Bez, les conditions hygiéniques étaient bonnes dans ses usines. En effet, il écrivait que « Le travail se fait dans des ateliers bien éclairés et aérés »³⁸³¹. En sus du soleil, l'atelier était « éclairé au pétrole » et « chauffé au bois ». Chaque ouvrier y disposait de 8 à 10 m³ d'air dans un espace nettoyé régulièrement. Un inspecteur du travail visitait ces ateliers tous les ans ; ces visites avaient de bons résultats. À en croire l'industriel rédigeant les réponses à cette enquête, les conditions de travail dans ses usines auraient donc été très appréciables. Or, quiconque a déjà pénétré dans une usine travaillant de la corne sait qu'outre la forte odeur qui en émane, sa découpe produit des poussières fines dont l'inhalation est plus que désagréable. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les industriels ont installé des aspirateurs au-dessus des machines au cours du XX^e siècle³⁸³². Les photographies de l'intérieur des usines (voir annexes) – prises pourtant plusieurs dizaines d'années plus tard – nous montrent d'ailleurs des conditions de travail qui ne peuvent que nous paraître difficiles : la chaleur du feu pour les ouvreurs de corne, le manque de lumière et la poussière pour les autres. À cela il faut

³⁸²⁶ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884.

³⁸²⁷ *Ibid.*

³⁸²⁸ *Ibid.*

³⁸²⁹ *Ibid.*

³⁸³⁰ *Ibid.*

³⁸³¹ *Ibid.*

³⁸³² Entretien avec Jean-Pierre Azéma, industriel du peigne, 11 mars 2017.

ajouter le bruit strident des fraises servant à découper les dents des peignes³⁸³³. On aurait alors tôt fait d'accuser Albert Coste-Bez d'édulcorer la réalité des conditions de travail dans ses usines et de ne les montrer que sous leur jour le plus favorable. Néanmoins, il est fort possible que, pour lui, les conditions de travail dans ses usines lui aient paru réellement meilleures que celles des ateliers où l'on fabriquait les peignes entièrement à la main. En effet, ses usines étaient sans doute bien plus spacieuses et lumineuses que des ateliers relativement exigus et aux ouvertures plus rares. Il convient donc de ne pas projeter le regard du présent sur le discours d'un industriel de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour autant, on ne saurait occulter le fait que, dès les années 1920 – mais on est alors déjà quarante ans plus tard –, Irénée Azéma-Bigou opposait le travail manuel à domicile et le travail en usine. Il arguait que le premier aurait été convivial et chaleureux – le travail se faisait en famille, on lisait les journaux, on racontait des histoires et on chantait – quand le second – où l'on ne pouvait plus parler et obligeait les ouvriers à « s'astreindre à la surveillance d'une machine qu'il fallait alimenter toute la journée pour la rendre pratique et avantageuse au rendement »³⁸³⁴ – aurait fortement réduit la sociabilité. Mais il faut souligner que le discours d'Iréne Azéma-Bigou s'inscrit dans une vision mythifiée du passé et de l'ouvrier manuel devenu un artiste au travail honoré et considéré³⁸³⁵. De fait, dans les années 1920, les préoccupations avaient changé par rapport à la seconde moitié du XIX^e siècle où l'attention se portait davantage sur la protection des ouvriers³⁸³⁶.

En 1884, chez Albert Coste-Bez, un ouvrier pouvait travailler « jusqu'à infirmité complète »³⁸³⁷. Il ne faut probablement pas entendre cette phrase au sens que les ouvriers devaient travailler jusqu'à en être incapables, mais davantage au sens que les fabricants pensaient généreux de leur offrir la possibilité de travailler s'ils en avaient besoin jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus faire autrement que de s'arrêter. Au Peyrat, il n'existe pas de « société de secours mutuel ; celle qui existait autrefois [tenait] son siège dans la commune de Labastide ». Elle était établie en vue de couvrir les pertes de revenus liées à la maladie et à la vieillesse. Presque tous les ouvriers d'Albert Coste-Bez y avaient – d'après lui – adhéré et y cotisaient à raison d'un franc par mois.

³⁸³³ Bruit dont on peut se rendre compte en visionnant un reportage tourné au cours des années 2 000 dans l'usine Azéma-Bigou de 8m15s à 8mm50s <https://www.youtube.com/watch?v=UwCxaHJjhUc&t=140s>. Ce bruit était bien plus fort encore lorsque des dizaines d'*estadeuses* fonctionnaient en même temps.

³⁸³⁴ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., janvier 1924, p. 8.

³⁸³⁵ GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas et VIGNA Xavier, « Introduction », in GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas, LESPINET-MORET Isabelle et VIGNA Xavier (dir.), *Les enquêtes ouvrières ... op. cit.*, p. 6.

³⁸³⁶ FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail ... op. cit.*, p. 265-270.

³⁸³⁷ AD Ariège, 15 M 2/2 ; Enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France, questionnaire rempli par J. Coste-Bez & Courtois (Albert Coste-Bez), Le-Peyrat, 1884

Entre 1860 et 1890, la part du travail manuel dans l'industrie du peigne s'est fortement réduite au profit du travail mécanisé : c'est ce qui a permis en même temps l'accroissement du rendement et de la qualité. Ce processus s'est effectué de manière progressive en s'appuyant à la fois sur les avancées techniques du territoire peignier de l'Eure et les savoir-faire du Pays d'Olmes en matière d'entretien d'une partie des machines. Il n'en a pas moins constitué un changement majeur pour le territoire. Les espaces de travail s'en sont trouvés bouleversés avec la multiplication d'usines dont la plus grande, l'usine Bez, dépassait les 250 ouvriers dès 1880 quand, dans le Couserans, l'usine de la Moulasse, fabriquant le célèbre papier à cigarette JOB, ne comptait encore qu'une centaine d'ouvriers³⁸³⁸. Pourtant, à côté de cette grande usine, la plupart des autres demeurait des structures de petites et moyennes tailles qui s'inséraient dans la continuité du paysage rural. De même, si le temps de travail industriel a peut-être augmenté avec la mécanisation, c'est bien davantage la croissance de la demande qui en fut la cause. Les ouvriers d'usine, dont le nombre a avoisiné les 1 200 dans les années 1880, n'étaient pas, pour beaucoup, astreints à des horaires comme dans d'autres industries³⁸³⁹. Ainsi, on peut qualifier le passage du travail manuel en atelier et à domicile dans la première moitié du XIX^e siècle au travail mécanisé en usine dans la seconde moitié du siècle à la fois de rupture et de transition qui accompagnait d'autres évolutions majeures du territoire.

³⁸³⁸ MINOVEZ Jean-Michel, *Du papier et des hommes ... op. cit.*, p. 72.

³⁸³⁹ WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie ... op. cit.*, p. 292-294.

Chapitre III. Le peigne, une industrie connectée au monde

Si la mécanisation débutée en 1843 a permis au Pays d'Olmes de ne pas disparaître face à la concurrence, le territoire n'a pas connu de véritable essor industriel avant les années 1860-1870. Certes, on ne saurait nier l'importance de l'équipement progressif en machines pour la réussite du territoire car il lui a permis de répondre à une demande croissante. Néanmoins, deux autres facteurs ont très probablement joué un rôle plus important encore : d'une part, la capacité commerciale à reconquérir des marchés perdus et à en conquérir de nouveaux, d'autre part, l'aptitude à alimenter le territoire massivement en matières premières de qualité aux meilleurs prix en Amérique latine, en Europe de l'Est et au Levant. Les expéditions de marchandises et les réceptions de matières premières s'incarnaient dans des flux matériels très concrets avec des va-et-vient, si ce n'est incessants, du moins nombreux de rouliers transportant buis et cornes et embarquant peignes, poudre et pointes de corne. Ces connexions du Pays d'Olmes faisaient alors vivre le territoire au rythme de ces autres parties du monde. Outre les archives publiques, celles de l'entreprise Bez père & fils ont permis de retracer de manière relativement précise l'histoire de ces connexions.

A. La reconquête des marchés. Du marché national à l'Europe et au bassin méditerranéen

« À partir des années 1860 et jusqu'en 1914, il y a eu [un] recul des positions commerciales françaises »³⁸⁴⁰. Or, en 1872, le rédacteur de la statistique industrielle trimestrielle écrivait à propos des peignes du Pays d'Olmes : « Les produits sont expédiés au loin »³⁸⁴¹. Grâce à son dynamisme commercial, le Pays d'Olmes a su se placer non seulement en très bonne position sur le marché national, mais aussi dans le reste de l'Europe et les pays du Pourtour méditerranéen, ainsi que vers des destinations plus lointaines. Au cours des années 1860-1880, à l'opposé de la tendance générale de l'industrie française, on observe une forte ouverture du territoire vers les marchés étrangers. Surtout, le fait que les fabricants aient travaillé avec des représentants de commerce installés à demeure dans d'autres pays – essentiellement européens – leur a permis de s'y implanter et de se passer en partie de l'intermédiaire des maisons de gros.

³⁸⁴⁰ BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 270.

³⁸⁴¹ AD Ariège, 14 M 17/3 ; Statistique industrielle trimestrielle, 4^e trimestre 1872, février 1873.

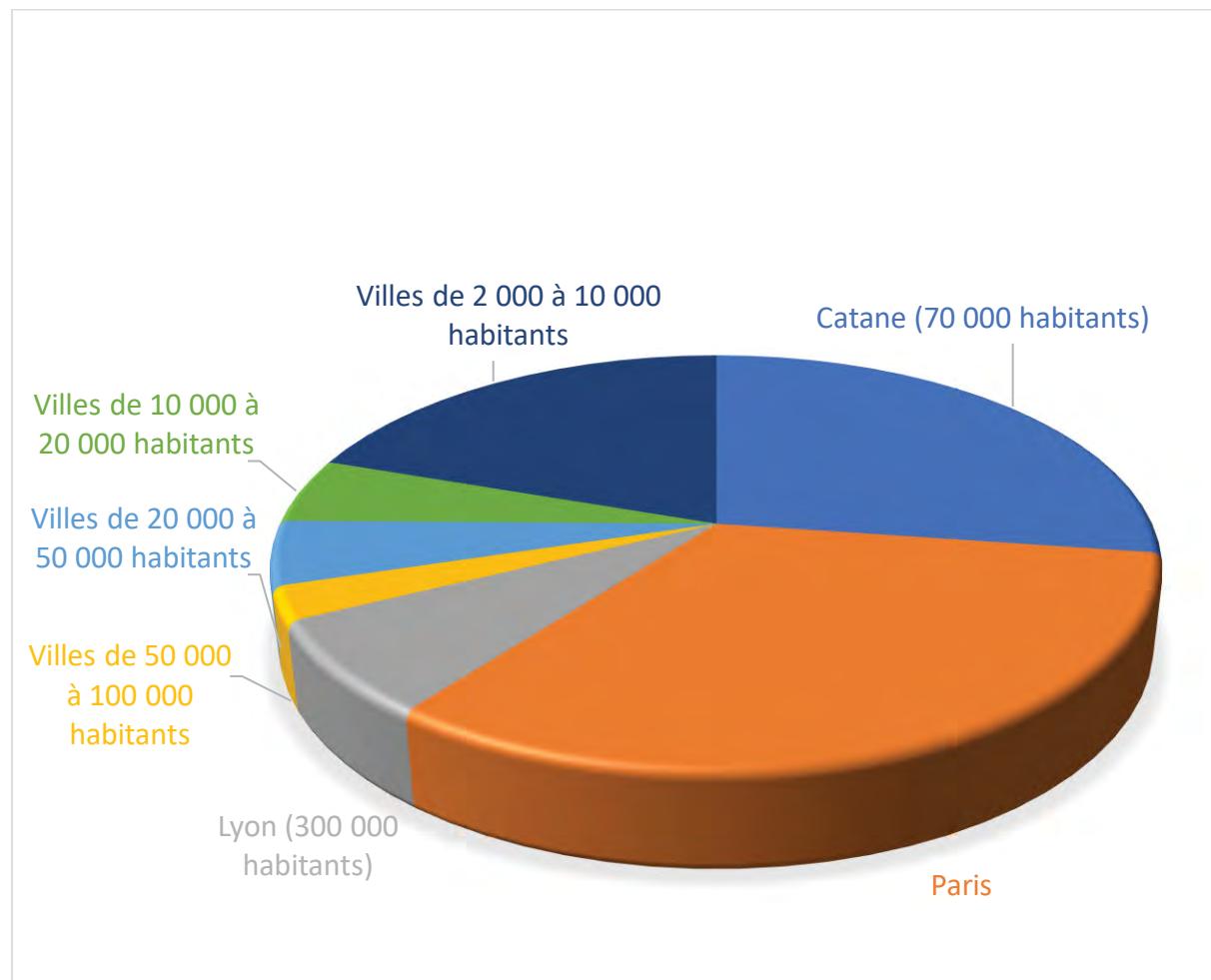
I. Le marché français, base de la relance de l'industrie

Le marché français a constitué la base sur laquelle l'industrie du peigne s'est appuyée, lui assurant la majorité de ses commandes jusqu'en 1870 puis encore une bonne partie après la guerre contre la Prusse. Comme dans les années 1850, les fabricants ont continué à jouer sur plusieurs tableaux : toujours les petites et moyennes villes, de plus en plus les grands centres urbains et, enfin, la capitale.

1) La diffusion des produits dans les villes de petite et moyenne importance

Les fabricants du Pays d'Olmes ne se sont pas contentés de passer par des grossistes pour revendre leurs produits. Bien au contraire, d'une part, ils sillonnaient eux-mêmes les routes de France tant en diligence qu'en chemin de fer, d'autre part, ils passaient par l'intermédiaire de représentants qui faisaient de même. Par conséquent, les peignes étaient acheminés vers de nombreuses petites et moyennes villes situées d'abord dans une large moitié sud et le centre de la France, mais aussi, dans une moindre mesure, dans l'ouest et l'est du pays.

Figure 24. Répartition des destinations de peignes Bez père & fils & Courtois en novembre 1867 par taille des villes



Le graphique de la répartition des ventes de peignes de l'entreprise Bez père & fils & Courtois au mois de novembre 1867³⁸⁴² montre la place majeure qu'y occupait encore le territoire national. En son sein, les flux à destination des petites et moyennes villes étaient relativement importants : environ 30 % des commandes (62 928 peignes) avaient été effectué par des villes de moins de 50 000 habitants. La part des toutes petites villes – celles de moins de 10 000 habitants – pourrait même surprendre : environ 20 % du total.

Cette proportion élevée révèle la structure des échanges. D'une part, les petites et moyennes villes abritaient une petite bourgeoisie, des artisans et des ouvriers désireux de se fournir en produits légèrement plus hauts de gamme, les peignes en corne. D'autre part, elles constituaient des relais pour les habitants des campagnes qui venaient s'y fournir en produits de consommation courante. M. Chassagne, négociant de Montluçon, soulignait ainsi que les ruraux étaient les principaux acheteurs de peignes à décrasser en bois³⁸⁴³. De même, à Bastia – la première apparition d'acheteurs corses dans la documentation date de 1870³⁸⁴⁴ –, alors peuplée de 21 000 habitants, MM. Ajaccio Père et fils indiquaient : « Pour les buis nous avons besoin des qualités ord^{res} pour la vente aux colporteurs »³⁸⁴⁵.

La liste des petites et moyennes villes recoupe celle des tournées des fabricants et de leurs représentants. Elle est bien trop longue pour être reprise ici. On y découvre des endroits que l'on pourrait penser à l'écart des circuits commerciaux tel Le-Vigan, aux confins de l'Hérault, du Gard et l'Aveyron, une bourgade de 5 000 habitants dont trois négociants faisaient pourtant venir 3 800 peignes de l'entreprise Bez père & fils & Courtois via Montpellier en 1867³⁸⁴⁶. Les peignes étant amenés à être changés – parce qu'ils s'usaient – régulièrement, les flux vers ces petites et moyennes villes étaient réguliers. En 1883, un rapide survol des commandes montre un recul de leur part dans l'ensemble des ventes de l'entreprise Bez père & fils, mais, en volume, ces flux ne semblent pas avoir diminué bien au contraire. En revanche, sans que l'on puisse les mesurer précisément³⁸⁴⁷, il est clair que les flux à destination des plus grandes villes ont cru au cours des années 1870.

³⁸⁴² AP Bez-de faucher ; Correspondance reçue, novembre 1867. Il s'agit ici des commandes reçues au mois de novembre. Précisons qu'une destination étrangère, Catane, compte pour 27 % du total. Le mois de novembre fut particulièrement abondant en commandes puisqu'il représente le double des commandes mensuelles moyennes : sa représentativité n'en est que plus grande.

³⁸⁴³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Chassagne, Montluçon, 30 novembre 1867.

³⁸⁴⁴ En 1867, il n'y avait aucun acheteur corse. Certes, il y a ensuite une lacune de deux années, mais on peut tout de même dater approximativement les ventes en Corse de la fin des années 1860.

³⁸⁴⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de MM. Ajaccio Père et fils, 8 février 1870. Ils ajoutaient avoir besoin dans les différents genres « d'articles bosse mais dans le meilleur marché ».

³⁸⁴⁶ AP Bez-de Faucher ; Commissions de Léo Bez, Le Vigan, mars 1867.

³⁸⁴⁷ La mesure des flux des peignes en 1883 est possible, mais elle demande de dépouiller une grande quantité d'archives.

2) Les centres urbains de plus grande importance

On considérera ici comme de plus grande importance les villes dépassant les 50 000 habitants tout en examinant les flux vers Paris – en partie d'une autre nature – dans une catégorie différente. En novembre 1867, de manière surprenante, Bez père & fils y vendait huit fois moins de peignes que dans les villes de moins de 10 000 habitants : il s'agissait de Montpellier, Mulhouse, et Lyon. Néanmoins, le mois suivant, les flux étaient beaucoup plus équilibrés : 10 000 peignes étaient vendus dans trois villes françaises – Bordeaux, Montpellier et Nancy – de plus de 50 000 habitants³⁸⁴⁸ et 12 000 dans les villes de moins de 20 000 habitants. Cependant, force est de constater que les flux de peignes ne se dirigeaient pas alors massivement vers les villes de plus de 50 000 habitants.

Pour autant, la croissance urbaine, certes lente en France, n'en a pas moins été régulière³⁸⁴⁹. De ce fait, les villes de plus de 50 000 habitants sont devenues plus nombreuses et ont présenté un fort attrait pour les industriels qui y voyaient un débouché relativement assuré pour leurs produits. Il est fort probable que la part de ces villes dans les flux de peignes ait cru entre 1867 et 1883. En effet, dans la correspondance reçue par Bez père & fils en 1883, on voit se multiplier les ventes dans des villes comme Toulouse, Rennes et Nantes³⁸⁵⁰.

Parmi ces villes, plusieurs constituaient des points relais, pas tant pour les campagnes que pour des destinations plus lointaines. C'était le cas de Marseille³⁸⁵¹, Bordeaux³⁸⁵² et, plus particulièrement encore de Lyon où l'on trouvait comme acheteurs de peignes les sieurs « Sanoner, frères, Commission exportation, Articles de Paris, Quincaillerie d'Allemagne, Jouets d'enfants, Lyon, rue Confort et rue de l'Impératrice, Maison à Paris, Constantinople, Alexandrie

³⁸⁴⁸ Toutefois, 2 880 peignes étaient vendus à Genève qui comptait alors 57 000 habitants.

³⁸⁴⁹ PINOL Jean-Luc et WALTER François, *La ville contemporaine jusqu'à la Seconde guerre mondiale, tome 4*, Paris, Seuil, coll. Points, 2012 (2003 pour la 1^{re} édition),

³⁸⁵⁰ Il conviendrait de dépouiller de manière systématique des fonds des années 1880 pour confirmer cette hypothèse. Toutefois, des sondages dans la correspondance reçue en 1883 montrent que les ventes dans les villes dépassant les 50 000 habitants se sont accrues.

³⁸⁵¹ Par exemple : AP Bez-de Faucher ; Lettre de E. Lamy Aîné, Paris, 6 mars 1870. Ce négociant parisien demandait à Bez père & fils & Courtois avec empressement si parmi ses deux dernières commissions, la première avait bien été expédié à Marseille comme il l'avait indiqué. Il ajoutait : « Si contre mon attente vous les aviez [les peignes] dirigés sur Paris je vous prierais de donner des ordres immédiats et s'il est nécessaire par télégraphe au chef de gare de Toulouse pour qu'il les achemine sur Marseille au lieu de Paris ». Autre exemple, la maison Julliany écrivait le 14 juin 1867 :

Par votre honorée du 3 courant vous nous dites que par suite de nouveaux procédés vous êtes arrivés à faire mieux et meilleur marché le peigne buis que par le passé & plus avantageusement que la Normandie. comme nous pouvons faire beaucoup en cet article un de nos voyageurs voudrait avoir la collection complète depuis le plus ordinaire jusqu'à celui que vous vendez en boîte par 1 douzaine c.a dire le beau [...]en même temps faire des prix qui lui permettent de prendre de fortes commissions. Votre intérêt s'en trouve engagé.

³⁸⁵² Par exemple, : AP Bez-de Faucher ; Lettre de Deffès & Royaume, Paris, « Maisons à Bordeaux et Madrid », Paris, 22 mars 1870.

(Egypte) »³⁸⁵³. Il est donc parfois difficile de savoir si les flux de peignes en direction de Lyon n'étaient pas en réalité à destination de l'étranger. Toutefois, ce phénomène était sans commune mesure avec ce qui se passait à Paris.

3) Paris, capitale du commerce

En novembre 1867, les flux étaient de 69 912 peignes Bez père & fils & Courtois vers la capitale, soit un tiers du total. Mais, le mois suivant, la primauté de Paris était encore plus forte : avec 105 000 peignes vendus à la capitale sur un total de 155 000, elle représentait plus de deux tiers des ventes. Certes, dépassant les 2,3 millions d'habitants, la population de la capitale était largement à même de consommer de telles quantités de peignes. Mais on ne peut qu'être surpris de constater que les peignes vendus à des négociants parisiens étaient surtout des peignes à décrasser en buis.

De fait, ce n'était pas aux parisiens que ces peignes étaient destinés, mais à des populations étrangères vers lesquelles les négociants parisiens exportaient les peignes bastidiens. Les quantités achetées étaient alors bien plus grandes. Ainsi, Louis Courtois écrivait-il à propos d'une commission de 7 000 peignes faite par les frères Schmidt : « Voici une note comme échantillon pour une Maison d'exportation »³⁸⁵⁴. En effet, pour des maisons d'exportation telles que celle-ci, une commande de 7 000 peignes ne constituait qu'un échantillon car ce type d'entreprise était susceptible d'acheter plusieurs dizaines de milliers de peignes. Cette commande est d'autant plus intéressante que Louis Courtois ajoutait :

il est urgent de toute nécessité d'expédier dessuite par grande vitesse au Havre demain tu recevras l'adresse au Havre et les marques. Cette marchandise [...] ne passera pas dans les mains du client presque tous les articles qui y sont désignés doivent être prêts. S'il y en avait quelquepeu qui manquait dans le dos métal tu as la faculté de le remplacer par des Paris même couleur et même prix en outre s'il en manque quelque grosse cela n'y fait rien comme tu vois il y a assez de marge seulement je veux coûte que coûte que ce soit rendu au jour fixe car cette maison nous donnera de bonnes notes.³⁸⁵⁵

On comprend ici qu'à l'accoutumée, les peignes passaient par Paris avant d'être acheminés vers un port pour être réexpédiés vers des destinations plus lointaines. En somme, pour les peignes comme pour de nombreux autres produits, Paris constituait une plaque tournante du commerce, ou ce que les géographes appelleraient un *Hub*. Cette fonction rend d'autant plus difficile de savoir non seulement quelle quantité était consommée par les Parisiens

³⁸⁵³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de MM. Sanoner Frères, Lyon, 17 juillet 1867.

³⁸⁵⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Courtois, Paris, 27 septembre 1867.

³⁸⁵⁵ *Ibid.*

eux-mêmes, mais aussi quelle quantité ne faisait que transiter par Paris. Certes, on dispose d'indications lorsque les fabricants vendaient à des négociants qui achetaient pour le compte d'autres et mentionnaient régulièrement le fait que leurs clients étaient soit des exportateurs soit des étrangers. De même, le volume des commandes pour les marchés étrangers laisse assez peu de doute sur le fait qu'elles étaient destinées à l'exportation. Ainsi, en 1867, Bez père & fils & Courtois avait pour acheteur principal sur la place parisienne Auguste Gruyer. Le 26 août, ce négociant commandait 64 000 peignes en précisant : « une commission de peignes à décrasser buis D [90 mm] que je vous recommande bien c'est une bonne maison que je désire contenter [...] que ce soit bien soigné, c'est une commission qui me serait faite 3 fois l'an, il faut que je livre cette commission fin septembre fixe réponse s.v.p. Mes amitiés à Mr Bez fils. Je vous salue »³⁸⁵⁶. Le 3 septembre, il commandait 6 000 peignes³⁸⁵⁷, en corne cette fois. Puis, trois semaines plus tard, lors du passage de Louis Courtois, il lui passait quatre commandes de peignes en corne en trois jours : deux de 3 000, l'une de 30 000 et une autre de 210 Kg de peignes à décrasser (soit entre 11 000 et 12 000)³⁸⁵⁸. Cette commande au poids ne laisse aucun doute sur le fait que ces peignes étaient destinés à l'exportation. Au mois d'octobre, il passait commande de 65 000 peignes en trois fois. Malgré des retards dans les livraisons dus aux volumes de ses commandes, il finit par passer de grandes commandes. Le 18 novembre, il écrivait : « J'ai vu ces jours-ci mes acheteurs de peignes buis décrasser D. comme c'est pour le même pays ils réclament tous les 3 » 71 280 peignes³⁸⁵⁹ ; à peine trois jours plus tard, il commandait 15 840 peignes en buis à décrasser de plus. Le 25 novembre, il précisait à propos d'un des acheteurs du 18 novembre : « Mon acheteur aux 50 grosses peignes décrasser buis 95 millimètres voudrait qu'il y ait sur chaque peigne la marque A. Paris prenez bonne note de cette observation, mon homme y tient énormément »³⁸⁶⁰. Voici brossé à grands traits le rôle majeur de la place parisienne dans les flux de peignes des années 1860 : c'est là que se concentraient les négociants achetant pour le compte de maisons d'exportation qui achetaient en grandes quantités. Toute une partie des peignes qui avaient – ou non – transité par la capitale était

³⁸⁵⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Auguste Gruyer, « Peignes et tabatières en gros. Articles de St Claude et de Sarreguemines », Paris, 26 août 1867.

³⁸⁵⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Auguste Gruyer, Paris, 3 septembre 1867.

³⁸⁵⁸ AP Bez- de Faucher ; Commissions d'Auguste Gruyer par Louis Courtois, 22 et 25 septembre 1867. Louis Courtois ajoutait à propos de cette commande qui créait sans doute des tensions quand aux capacités à les produire : « Je n'ai pu refuser les décrasser fins à Monsieur Gruyer. Tache que ce soit prêt pour le jour fixé arrange-toi en conséquence achetes-en s'il le faut. C'est une commission qui se reproduira tous les 2 mois dans tous les articles. Dis à Nathalie que je me porte bien. Ton tout dévoué ».

³⁸⁵⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Auguste Gruyer, Paris, 18 novembre 1867.

³⁸⁶⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Auguste Gruyer, Paris, 25 novembre 1867.

estampillée Paris³⁸⁶¹. La ville Lumière et ses nombreuses maisons d'exportation durent faire espérer aux fabricants de peigne du Pays d'Olmes de fortes possibilités d'accroissement des ventes.

II. L'exportation, un axe majeur de développement

Après avoir conquis une bonne partie du marché français, les industriels du peigne paraissent s'être concentré sur les exportations qui leur offraient de belles perspectives. Ils s'inscrivaient en cela dans un mouvement général en France. En effet, « Entre 1846 et 1875, les exportations quintuplèrent, passant de 6,2 % à 20,6 % du PNB »³⁸⁶². Après avoir constaté l'effervescence de la capitale comme centre de réexportation des marchandises françaises, c'est fort logiquement que les fabricants de peigne ont concentré leurs efforts pour exporter au maximum par eux-mêmes leurs produits. Cependant, les marchés lointains demeuraient l'apanage des maisons de gros.

1) De l'intérêt des exportations

La montée en puissance des exportations ne pouvait manquer de susciter l'intérêt des fabricants de peigne, d'autant plus que, bien introduits dans les grandes places de négoce, ils en étaient parfaitement au fait. La correspondance de l'entreprise Bez père & fils & Courtois est à ce titre très révélatrice. En effet, en 1867, elle avait embauché comme représentant Charles Prelaz après que celui-ci ait argué qu'il s'adressait directement à des commissionnaires et à des maisons d'exportation au fort potentiel. Au début de ses relations avec Bez père & fils & Courtois, Il écrivait ainsi : « donnez-moi les prix les plus justes, car je ne vois que les forts acheteurs Brésiliens Américains et Anglais. Il est urgent pour ces clients que les articles puissent être livrés promptement à jours fixes par la raison que les transports maritimes n'attendent jamais ; la plupart des envois s'adressent à Marseille, Bordeaux, Le Havre & Paris »³⁸⁶³. Au mois d'octobre, il envoya à ses employeurs bastidiens un « éch^{on} [qui] a été fait en Amérique »³⁸⁶⁴ afin qu'ils le reproduisent pour des acheteurs nommés « Tillmann & Flobert qui promettaient « un minimum d'affaires de 30,000 f par an »³⁸⁶⁵. Trois semaines plus tard, Charles Prélaz faisait miroiter à Bez père & fils & Courtois de belles perspectives : « La clientèle des exportations que je vois pour vos articles est la plus sérieuse & la plus difficile

³⁸⁶¹ Ainsi que le montrent les demandes des exportateurs. On peut citer par exemple J. Berton : « D'accord avec vous que les 50 grosses peignes demandés à 5F seront de votre article courant et non comme ceux envoyés. Ils devront pourtant être marqués Paris » (AP. Bez-de Faucher) ; Lettre de J. Berton, 6 novembre 1867).

³⁸⁶² BARJOT Dominique, *Histoire économique ... op. cit.*, p. 273.

³⁸⁶³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz, Paris, 20 juin 1867.

³⁸⁶⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz, Paris, 15 octobre 1867.

³⁸⁶⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz, Paris, 27 novembre 1867.

& je pense arriver à faire avec elle 150 000 f par an mais il faut que vous y mettiez un peu de complaisance pour commencer, c'est aussi cette clientèle qui laisse le plus de bénéfices & paie le plus promptement »³⁸⁶⁶. De tels chiffres ne pouvaient que faire rêver les jeunes fabricants qu'étaient Louis Courtois et Léo Bez³⁸⁶⁷ : le montant projeté du chiffre d'affaires à l'exportation représentait presque une fois et demi leur chiffre d'affaires d'alors.

Au-delà des promesses, les fabricants avaient besoin de concret. Lorsque Louis Courtois se rendit à Paris en 1867, Charles Prélaz lui fit rencontrer quelques gros acheteurs travaillant à l'exportation. En l'espace de deux semaines, il lui permit de vendre 25 000 peignes à 7 acheteurs. Et encore, ce n'était là qu'un début. Le 9 octobre, le fabricant bastidien écrivait à son cousin : « Envoie dessuite à Berton par l'entremise de Prelaz une douzaine des peignes buis que tu lui fais. Il en a 200 grosses de commission et la donnera après avoir vu la douzaine aussi donc envoie lui cette douzaine soignée et coupée comme son échantillon exactement seulement la dent plus longue et pas de retard »³⁸⁶⁸. Fort intéressé, Léo Bez envoya rapidement cet échantillon et M. lui répondait le 18 octobre :

Votre rep^t Mr Pelaz m'a remis les echⁿ peignes buis que vous lui avez adressé pour moi. L'article convenu à 5f avec votre sieur Courtois est bien tel que je le désirais mais si je dois croire ce que vient de me dire Vt rep^t vs en voudriez à l'avenir 7f. Je crois que c'est là une erreur. Si à 5 f l'article est bon marché à 7 il est trop cher. Vous me direz quel est vt dernier prix pour des quantités.

Maintenant il me faudra sous peu 300 à 400 gsses de ces peignes et si vous me livrez conforme à l'echⁿ que vs m'avez envoyé av la Dz, je me contenterai de cette qualité. Veuillez me dire quelles seraient vs dernières conditions pour une pareille quantité et en combien de temps vs pourriez la fourni.³⁸⁶⁹

Léo Bez accepta de baisser le prix à cinq francs la grosse à condition qu'il s'agisse de peignes de l'« article courant et non comme ceux envoyés »³⁸⁷⁰, ce à quoi J. Berton acquiesça en précisant néanmoins : « Ils devront pourtant être marqués Paris et en 85 m/m tels que l'éch que vous m'avez fait parvenir par Mr Prelaz »³⁸⁷¹. La différence de prix était assez faible puisque Bez père & fils & Courtois vendait habituellement l'article buis ordinaire en 85 m/m à 5,50 francs. Cependant, les commandes de J. Berton dépassaient alors les capacités de production de Bez père & fils & Courtois qui ne put envoyer que 50 grosses (7 000 peignes) et promettre 200 de plus. Mais le 13 décembre ces 200 grosses se faisaient toujours attendre et J.

³⁸⁶⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Prélaz (représentant), Paris, 6 novembre 1867.

³⁸⁶⁷ Pour rappel, Louis Courtois avait 26 ans et son cousin Léo Bez 25 ans.

³⁸⁶⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Courtois, Paris, 9 octobre 1867.

³⁸⁶⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Berton, Paris, 18 octobre 1867. Pour rappel, une grosse est de 144 peignes ; J. Berton désirait donc entre 40 000 et 60 000 peignes.

³⁸⁷⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Berton, Paris, 6 novembre 1867.

³⁸⁷¹ *Ibid.*

Berton écrivait : « Veuillez me dire par retour du courrier pour quelle époque vous pouvez expédier ces peignes, ainsi que 200 autres grosses en 80 m/m toujours votre article du Midi »³⁸⁷². Le 2 octobre, Charles Prelaz permit aussi à Louis Courtois de rencontrer Charocopo Frères, « Maison d'achats & commissions » travaillant particulièrement pour la Grèce qui passa de suite une commande à titre d'échantillon de 25 grosses (3 600 peignes). Louis Courtois se montrait très enthousiaste : « C'est une excellente maison qui peut faire bien avec nous. Voici pour lui une commission à livrer fin octobre tâche de faire soigner cela car c'est assez bien vendu »³⁸⁷³. Mais la relation avec Charles Prelaz et certains des commissionnaires rencontrés par son intermédiaire ne fut pas si idyllique qu'elle semblait l'être dans un premier temps ; on y reviendra.

Outre ce représentant, Bez père & fils & Courtois était en contact avec d'autres maisons de gros. Dans la capitale, un de leurs plus importants commissionnaires fut « Auguste Gruyer ». Ce dernier affichait sur son entête « Peignes et tabatières en gros Articles de S^t Claude & de Sarreguemines » en 1867 en puis aussi « Fabrique de bretelles & jarretières »³⁸⁷⁴ en 1870. Il commandait régulièrement à Bez père & fils & Courtois plusieurs dizaines de milliers de peignes et réglait des factures de plusieurs milliers de francs³⁸⁷⁵. Pour autant, Paris n'avait pas le monopole des maisons d'exportation que l'on trouve entre autres à Marseille, Bordeaux et Irun.

En raison des grandes quantités qu'ils achetaient, ces intermédiaires avaient un pouvoir de négociation important au point que certains clients étrangers s'en remettaient à eux en vue d'obtenir de meilleurs prix par leur entremise. C'est ce que nous montre un courrier d'un commissionnaire parisien reçu par Bez père & fils en 1867 : « Un de nos clients d'Italie qui nous le commissionne et avec lequel vous avez sans doute traiter directement puisqu'il nous indique votre adresse, nous fixe le prix de F 5,50 la grosse Escompte 10% à 90 jours de facture et il espérait qu'en s'adressant à nous il pourrait obtenir une différence de prix qui lui compenserait tout au moins la commission qu'il a à nous payer »³⁸⁷⁶. Cependant, dans une certaine mesure, l'entreprise Bez père & fils – et sans doute les plus importants fabricants du Pays d'Olmes - chercha plutôt à se passer de ces intermédiaires afin de mieux contrôler les exportations.

³⁸⁷² AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Berton, Paris, 13 décembre 1867.

³⁸⁷³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Courtois, Paris, 2 octobre 1867.

³⁸⁷⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Auguste Gruyer, Paris, 11 mars 1870.

³⁸⁷⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Auguste Gruyer, Paris, 31 octobre 1867. Dans cette lettre, Auguste Gruyer indique qu'il venait de recevoir la facture du 29 octobre s'élevant à 1 318 francs, réglait celle du 31 septembre d'un montant de 2 427 francs et commandait 320 grosses (46 080) de peignes buis à décrasser.

³⁸⁷⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Bernalin & Th. Combet, Paris, 16 novembre 1867.

2) Réduire les intermédiaires

Chaque intermédiaire était un coût supplémentaire dans la transaction entre deux parties. Se passer d'intermédiaire pouvait fonctionner de différentes manières : les clients commissionnaires pouvaient vouloir se passer de l'intermédiaire du représentant, ou bien les fabricants pouvaient se passer des commissionnaires en travaillant avec un représentant installé dans les pays d'exportation. Dans tous les cas, les fabricants du Pays d'Olmes montrent une volonté de se dispenser, autant que faire se peut, du relais parisien.

Les frères Charocopo révèlent, à travers leurs achats, qu'une fois mis en contact les acheteurs étrangers n'avaient aucune envie de payer des frais supplémentaires liés au passage de leurs marchandises par Paris. Ainsi, ils avaient demandé à ce que leurs commissions soient envoyées directement à Syra en passant par Marseille. Léo Bez l'ayant oublié, il eut droit aux remontrances de son cousin : « Charocopo a reçu l'envoi de dos metal dont il a été satisfait seulement il est furieux que tu n'aies pas expédié directement à Cyra par Marseille comme le porte la commission de Prelaz. Quant à sa seconde commission [...] envoie directement à Cyra »³⁸⁷⁷.

Ces commissionnaires nous fournissent aussi un exemple de la volonté de se passer de l'intermédiaire qu'était le représentant, Charles Prélaz, afin d'économiser sa commission. Le 26 décembre 1867, les frères Charocopo écrivaient : « Dans vos articles, nous pourrions vous donner de fortes commandes & vous procurer un grand débit, si ce n'était que nous avons à soutenir une excessive concurrence. » Ils affirmaient faire peu de bénéfice et se servaient de cet argument pour justifier que Bez père & fils & Courtois leur accorda une plus grande remise : « Si vous pouvez nous accorder 15% au lieu de 10 pour les mêmes peignes de la susdite facture, nous vous assurons que nous n'avons guère d'autre bénéfice que ces 5% de plus, & alors nous vous donnerons la commande qui suit, savoir » 6 600 peignes pour Syra en Grèce. En conclusion de leur lettre, ils mettaient en balance la commission de Charles Prélaz et leur demande de rabais supplémentaire tout en mettant fortement en avant les affaires qu'ils pouvaient leur procurer : « Nous vous donnons cette commande directement & non par le canal de votre représentant, afin de vous éviter les 3% que vous lui accordez pour sa commission. Faites-en sorte de nous fournir toujours une march^{se} bien égale & suivie, & vous serez certains que chacune de nos commandes aussitôt remplie sera remplacée par une autre pareille »³⁸⁷⁸. Malheureusement, la correspondance passive conservée par les descendants des entrepreneurs

³⁸⁷⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Courtois, Paris, 7 octobre 1867.

³⁸⁷⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de MM. Charocopo Frères, Paris, 26 décembre 1867.

s'arrête au 31 décembre 1867 et l'on ne sait donc pas la suite immédiate que Bez père & fils & Courtois donna à la demande de Charocopo frères. Néanmoins, la correspondance partielle de 1870 nous permet de savoir que Bez père & fils & Courtois était resté en relation avec eux. Il s'agit de deux « Bulletin particulier, confidentiel » de l'entreprise Hébert et Cie, maison de renseignement. Le premier, en date du 20 mars 1870, indiquait : « Charocopo frères. Petite maison de commission. Ils paient. Mais c'est léger de crédit ». Le deuxième bulletin de renseignement était encore plus sévère car son auteur écrivait : « Comm^{res} nouveaux. N'inspirent pas confiance ». Toutefois, on ne connaît pas les raisons pour lesquelles Bez père & fils & Courtois avait alors pris ces renseignements mais on peut supposer qu'il y avait eu quelques problèmes. Ceci est encore plus clair avec Charles Prélaz à propos duquel MM. Volla & Albarin – les négociants chez qui Léo Bez avait travaillé à Paris – écrivaient à Bez père & fils & Courtois : « Malgré notre grand désir de vs être agréable, il nous est impossible de vous fournir les renseignements que vous nous demandez. M^r Prélaz est notre débiteur depuis longtemps et si nous savions son adresse, nous commencerions par nous faire payer »³⁸⁷⁹. On aura compris ici que Bez père & fils & Courtois recherchait son ancien représentant, très probablement après que celui-ci ait fait un mauvais coup.

Néanmoins, de manière générale, les fabricants ne firent pas le choix de se passer des représentants, mais plutôt des commissionnaires parisiens. Pour ce faire, ils utilisèrent deux stratégies : soit ils employèrent des représentants à demeure dans les pays où ils exportaient afin d'être davantage en contact avec leurs clients, soit ils se mirent directement en relation avec les commissionnaires étrangers. Dans tous les cas, on peut observer la volonté des fabricants de contrôler eux-mêmes les marchés d'exportation sans les laisser aux mains des commissionnaires français. Dans plusieurs pays d'Europe et en Algérie, alors française, des représentants, dont le nombre crut fortement entre les années 1860 et 1880, traitaient les affaires directement pour le compte des fabricants du Pays d'Olmes. Ces représentants pouvaient eux-mêmes faire travailler d'autres représentants – et donc se placer à la tête d'un petit réseau – de façon à élargir l'aire de commercialisation des produits. Ainsi, une lettre d'Élie Cerf, représentant de Bez père & fils & Courtois en Italie, est intitulée : « Doivent Messieurs père fils & Courtois à M^r Élie Cerf pour aff^{res} faites en 1869 par les Représentants de Palerme, Catane et Naples et payés par M^r Élie Cerf »³⁸⁸⁰.

³⁸⁷⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Volla & Albarin, paris, 18 juillet 1870.

³⁸⁸⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Paris, 16 juillet 1870. Il faut ajouter un représentant à Messine avec lequel les comptes n'avaient pas encore été réglés.

Par ailleurs, de plus en plus, les clients étrangers contactaient directement les fabricants après avoir eu connaissance de leurs productions. Par exemple, le 9 mars 1870, Bez père & fils & Courtois reçut une lettre d'Ordoñer Hermann, négociant de Grenade en Andalousie, écrite en espagnol, qui disait que, sur la recommandation de M. A. Vazille de Paris, il venait demander un échantillon de peignes en buis – dont le dessin du modèle était joint à la lettre (voir les annexes) – ainsi que les prix, l'escompte et les conditions de vente pratiquées³⁸⁸¹. Autre exemple, treize ans plus tard, au mois de mars, un négociant d'Alexandrie en Égypte demandait lui aussi des échantillons de peignes³⁸⁸².

En fin de compte, entre la fin des années 1860 et le début des années 1880, les plus importants industriels du Pays d'Olmes avaient réussi à faire fortement diminuer la part des maisons de gros parisiennes dans leurs exportations qui se faisaient désormais soit par l'intermédiaire de leurs représentants, soit directement auprès des acheteurs étrangers. La capacité des fabricants de peigne du Pays d'Olmes à prendre le contrôle – au moins en partie – des exportations a sans doute joué un rôle majeur dans la réussite de leur reconquête des marchés extérieurs traditionnels et dans la conquête de nouveaux.

III. La reprise en main du bassin méditerranéen et des pays proches

Après s'être recentré sur le marché français au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le Pays d'Olmes a commencé à recréer des liens avec ses anciens acheteurs à partir des années 1850. Les fabricants de peigne s'adressèrent tout d'abord aux pays limitrophes les plus proches de la France – l'Espagne au sud et l'Italie au sud-est – puis aussi à ceux situés à l'est et au nord – la Suisse, la Belgique et l'Allemagne. En parallèle, ils reconquirent les anciennes Échelles du Levant, en particulier l'Algérie désormais française.

1) L'Espagne et l'Italie, reconnexion à des marchés anciens

Dès les années 1850, les marchés italien et hispanique paraissent avoir été en partie reconquis par Corneil, Bez & Courtois puisque, pour rappel, ils représentaient environ 15 % des ventes de l'entreprise en 1859. Cependant, ces exportations étaient principalement le fait de Moïse et Fernando Fonsèque, oncle et neveu, le premier vivant à Bayonne et le second installé à Irun. Mais il semble que leurs achats aient cessé au cours des années 1860. En effet, le 20 avril 1867, Fernando Fonsèque qui ornait ses lettres du qualificatif de « Fabrica de peines » (fabrique de peignes), écrivait à Bez père & fils & Courtois :

³⁸⁸¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Ordoñer Hermann, Grenade, 9 mars 1870.

³⁸⁸² AP Bez-de Faucher ; Lettre d'A. Stross, Alexandrie (Égypte), 13 mars 1883.

Monsieur Leo Bez Labastide.

Veuillez S.V.P. me faire parvenir un prix courant avec vos dernières cond. Si l'un & l'autre me convienent aujourd'hui que vous êtes seul nous pourrons rentrer en rapport d'affaires.

Dans cette attente je vous salue sincèrement.³⁸⁸³

Cependant, cette année-là, Bez père & fils & Courtois ne lui vendit aucun peigne et les autres ventes en Espagne ne représentaient que peu de choses tout au plus quelques milliers de francs., soit une forte baisse par rapport à 1859. Mais les affaires avec Fernando Fonsèque reprirent – sans qu'on ne puisse en dater précisément le moment – et étaient florissantes au milieu des années 1870. Fernando Fonsèque d'Irun était alors un important acheteur de peignes du Pays d'Olmes dont les commandes que Léo Bez lui livrait soit à Bayonne soit à Hendaye pouvaient s'élever à plusieurs milliers de francs³⁸⁸⁴. Si Fernando Fonsèque s'intitulait fabricant de peignes, une bonne partie de ses ventes provenait en réalité de l'entreprise Bez père & fils – avec laquelle, rappelons-le, il avait négocié un découvert de 15 000 francs – qui sous-traitait elle-même auprès d'autres fabricants. Un sondage de la correspondance de 1883 montre que le fabricant d'Irun ne semblait plus être acheteur chez Bez père & fils à cette date. En revanche, l'entreprise bastidienne exportait fortement en Espagne et au Portugal³⁸⁸⁵, soit via son représentant qui ramenait régulièrement des dizaines de commissions, soit en vendant directement à des clients. Dans les deux cas, les acheteurs étaient localisés dans des régions fort variées : de l'Andalousie à la Catalogne en passant par la Castille et l'Aragon³⁸⁸⁶. Le Pays d'Olmes avait alors retrouvé le chemin de la péninsule ibérique en contrôlant mieux ses exportations.

Il en alla de même pour l'Italie, mais selon une chronologie différente. En 1859, les ventes à destination de ce pays ne représentaient qu'environ 2 % du chiffre d'affaires de Corneil, Bez & Courtois. De surcroît, ces ventes ne concernaient que le nord de l'Italie : Gênes, Alexandrie, Vérone et Civa. La décennie suivante, l'embauche d'Élie Cerf, représentant parlant italien, et les tournées des fabricants permirent de faire de grands pas dans la reconquête de ce

³⁸⁸³ AP Bez-de Faucher ; Lettres de Fernando Fonsèque, Irun, 20 avril 1867. On notera ici un quiproquo : Fernando Fonsèque pensait que Léo Bez travaillait désormais seul alors que ce n'était pas encore le cas.

³⁸⁸⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettres de Fernando Fonsèque, Irun, 1874-1876. On trouve par exemple une commande de 380 grosses [54 720] de peignes en buis (d'une valeur d'environ 2 000 francs) en caisses le 17 septembre 1875.

³⁸⁸⁵ Cependant, dans l'état actuel des recherches, on ne peut chiffrer précisément l'importance de ces exportations.

³⁸⁸⁶ AP Bez-de Faucher ; Liasse : « Commissions Abel Expédiées », mars 1883. Lors de sa tournée du mois de mars, ce représentant a vendu – et comme l'indique le nom de la liasse, il s'agit de commissions qui ont bien été expédiées – dans l'ordre de la liasse des peignes dans les villes de Barcelone, de Madrid, Valence, Cadix, Séville, Grenade, Málaga, Valladolid, Lisbonne. En acheteurs directs, on trouve entre autres : Ignacio Serra é hijo à Manresa (Catalogne, lettre du 3 mars), Perez y Vicente (lettre du 31 mars) et Jorge Saenz à Valladolid (lettre du 31 mars), Perez y Abós « Almacenes de quincalla pasameneria y fabrica de botones » à Saragosse (lettre du 17 mars).

marché, en particulier dans le sud du pays. Ainsi, le 23 avril 1867, Louis Courtois écrivait à son cousin Léo Bez : « Cerf revient à Turin sa tournée de l'Italie méridionale étant terminée il à fait assez d'affaires sa dernière lettre nous a porté seize commissions importantes. [...] Il y a environ 7 à 800 grosses [100 000 à 115 000 peignes] entre toutes les commissions »³⁸⁸⁷, tandis que l'entreprise vendait alors pour environ 1,3 à 1,4 millions de peignes cette même année ; les seules commandes de l'Italie du Sud représentaient donc une bonne partie des ventes. Les fabricants n'étaient pas même en mesure de produire suffisamment vite pour faire face à de telles demandes. C'est probablement une des raisons qui les poussa à accroître la sous-traitance. En effet, Louis Courtois ajoutait dans sa lettre : « j'en ai essayé 100 grosses aux olives s'ils le font cela nous aidera à livrer promptement ce qui est une condition essentielle »³⁸⁸⁸. À la fin de l'année 1867, Élie Cerf écrivait : « J'ai porté à mon avoir 18 270 d'aff^{tes} d'Italie m'en rapportant à la notte que vous m'avez envoyé »³⁸⁸⁹. Pour rappel, Bez père & fils & Courtois avait à cette date un chiffre d'affaires d'environ 108 000 francs sur lesquels l'exportation vers l'Italie représentait donc à peu près 17 %. Les fabricants bastidiens avaient réussi à damer le pion à ceux d'Oyonnax comme le soulignait Élie Cerf :

Quant au client de Palerme Antonio Gagiano di Francisco je le connais depuis q.q. années plusieurs fois je l'ai sollicité p. vous et n'ai rien pu faire il achetait des Buis chez Convers [grande entreprise d'Oyonnax] et Berthon meilleur marché que je ne pouvais lui vendre. Il est probable que Convers et Berthon ne pouvant plus lui expédier aux mêmes conditions il s'adresse à vous se souvenant de moi. Je l'ai toujours connu bon p. 5 à 6 mille frs malgré cela je suis allé chez MM Juliany père et fils [à Marseille], une maison de Con honorable maison qui m'ont dit qu'on peut sans crainte lui vendre p. 3000 frs Je vous engagerai de lui fixer au préalable les prix des 100 grosses peignes qu'il vous demande pareil à l'échon et de bien lui stipuler de 90 jours 10% en papier sur France.³⁸⁹⁰

Deux ans plus tard, Élie Cerf vendait plus de 12 000 francs de peignes dans la seule île de Sicile – dont 2 509 francs au susdit Antonio Gagiano – par l'intermédiaire de trois représentants italiens à plus d'une quinzaine d'acheteurs³⁸⁹¹. Après 1870, et en dépit de quelques crises passagères³⁸⁹², l'Italie toute entière paraissait reconquise. En 1883,

³⁸⁸⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Louis Courtois, La-Bastide-sur-l'Hers, 23 avril 1867.

³⁸⁸⁸ *Ibid.* ; dans cette phrase, les « olives » désignent « Olive Père et fils », fabricants de peignes en buis de Rivel auprès desquels Bez père & fils & Courtois sous-traitait.

³⁸⁸⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Paris, 28 décembre 1867.

³⁸⁹⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf, Paris, 28 décembre 1867 (autre lettre datée du même jour).

³⁸⁹¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Élie Cerf contenant les comptes des représentants dans l'Italie méridionale pour 1869, Paris, 16 juillet 1870. Élie Cerf précise qu'il manque le compte de « Parlato de Messini ».

³⁸⁹² Par exemple, Élie Cerf écrivait le 10 septembre 1867 : « Voici bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous lire, comment vont les aff^{tes} d'Italie ? Comment paient nos clients ? Cela doit aller fort mal car toute l'Italie est infectée par le choléra qui dans beaucoup de villes sévit avec force et fait énormément de victimes, outre cela les finances sont encore dans un état désastreux etc... espérons que tout cela changera et qu'il n'y aura pas de péril en

les nombreuses commandes provenant de l'Italie confirment que ce pays constituait à nouveau un débouché important pour le Pays d'Olmes.

2) Les autres pays d'Europe proches

Après s'être réimplantés en Espagne et en Italie, les fabricants du Pays d'Olmes s'attaquaient aux pays proches situés au nord et à l'est de la France : la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse. Ce dernier pays constitue un cas un peu particulier puisque, par l'intermédiaire des marchands lyonnais, le Pays d'Olmes n'avait jamais vraiment rompu le contact avec la confédération helvétique. Léo Bez vendit 6 000 peignes à Genève lors de sa tournée en 1867³⁸⁹³, puis les ventes y repritent de plus belle dans les années 1870. En revanche, la correspondance Bez père & fils & Courtois de 1867 ne contient aucune lettre mentionnant les autres pays ; on y trouve seulement une lettre d'un représentant belge proposant ses services après avoir vu les peignes de l'entreprise à l'Exposition universelle³⁸⁹⁴. Dans la correspondance incomplète de 1870, deux missives attestent que Bez père & fils & Courtois regardait désormais vers le nord. Le 22 mars 1870, J. Huissman, de Rotterdam, confirmait avoir bien reçu le tarif Bez père & fils & Courtois et écrivait « pour première affaire je vous donne ici une commande étant contente alors ne doutant point que nous entrerons bien en relation d'affaires cette année. Pour vous faciliter avec le payement sans vos frais, vous pouvez faire l'enpsediction [sic] par chemin de fer bureau central et à mon adresser. Emballage frais et restent pour mon compte »³⁸⁹⁵. De telles conditions ne pouvaient qu'enthousiasmer les fabricants du Pays d'Olmes. Quatre mois plus tard, c'est du port belge de Gand que leur venait une commission de « 8 à 10 éch : peignettes buis, grandeurs & qualités différentes, à commencer le 99 lignes ». L'acheteur précisait : « Veillez me mettre les tous derniers prix c'est pour l'exportation ». Là encore, le Pays d'Olmes était sur le terrain d'Oyonnax puisque le commissionnaire précisait : « M^r Convert d'Oyonnax M^r David de Nantua, avec qui je traite bien, pourront vous renseigner »³⁸⁹⁶. La guerre contre la Prusse vint rompre momentanément ces échanges

demeure ». Le 28 décembre de la même année, le représentant ajoutait : « p. ce qui est du prochain voyage en Italie je n'ose m'y aventurer encore j'en ai fait part hier à Mr Viarme qui a près de 15000 frs de créance la bas et qui me donne le conseil d'attendre encore, vous n'êtes pas sans ignorer la vilaine position dans laquelle se trouve ce pays et la guerre probable prochaine que nous pouvons avoir avec lui. Il serait téméraire de ma part d'y aller dans ce moment je ne pourrai qu'y manger de l'argent. ».

Neuf plus tard, Giovanni Manganaro (lettre du 1^{er} août 1876) écrivait de Catane que « La crise finanziaria impervesando nell Isola Nostra ha arrestato la circolazione » (« La crise financière qui sévit sur notre île a arrêté la circulation » des marchandises).

³⁸⁹³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Léo Bez contenant trois commissions, Paris, 25 avril 1867.

³⁸⁹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Lepingle, Bruxelles, 17 mai 1867.

³⁸⁹⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de J. Huisman, Rotterdam, 22 mars 1870. On peut noter l'emploi du féminin : soit il s'agissait d'une négociante soit de la faute d'accord de quelqu'un dont le français n'était pas la langue maternelle.

³⁸⁹⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Ed. Tertzweil-David, Gand, 17 juillet 1870.

naissants. Mais l'interruption fut de courte durée et les commandes reprirent fortement dans les années 1870³⁸⁹⁷.

À partir de 1882, l'Allemagne apparaît comme acheteuse de peignes Bez père & fils. Si l'on ne peut savoir depuis quand les fabricants du Pays d'Olmes écoulaient leurs produits dans ce pays, le contenu des échanges avec les représentants semble indiquer que ce marché était récent. August Ehrhardt, représentant allemand qui commença à travailler pour Bez père & fils en 1882, signalait les difficultés à vendre dans l'empire germanique. Il écrivait qu'en ce qui concerne les peignes à retaper en corne de bœuf, les « prix sont limités par la concurrence des fabricants du pays qui font cet article très bon marché ». Mais, proposant ses services à Bez père & fils, il ajoutait : « Connaissant l'article à fond depuis 15 ans et étant très bien vu par la clientèle, je suis sur de réussir, malgré la concurrence française et suisse, du moment que vous pouvez me servir dans de bonnes conditions »³⁸⁹⁸. Néanmoins, ce marché était fort intéressant car les acheteurs y faisaient de belles commandes. Ainsi, les 8 et 10 juillet 1882, Bez père & fils avait envoyé deux factures de 1 200 et 1 536 francs à leur représentant d'Hambourg³⁸⁹⁹. Par ailleurs, les peignes que les Allemands demandaient oscillaient entre le milieu et le haut de gamme. Par exemple, le 23 septembre de la même année, le même représentant passait commande à titre d'échantillon de 20 douzaines de peignes valant entre 78 et 84 francs la grosse (soit trois fois le prix des grosses béliers)³⁹⁰⁰. L'année suivante, les représentants de Bez père & fils installés en Suisse, en Belgique et en Allemagne révèlent, par leurs nombreuses commissions, le dynamisme de marchés qui, pourtant, se fermaient déjà « pour un grand nombre de produits français, parce que ces pays y substituaient leur propre production »³⁹⁰¹. Grâce aux prix relativement bas et à la qualité de ses produits, l'entreprise bastidienne – et peut-être d'autres avec elle – avait réussi à s'y faire une place.

3) Les anciennes Échelles du Levant

Au cours du XVIII^e siècle, les Échelles du Levant avaient constitué un débouché relativement important pour le Pays d'Olmes³⁹⁰². Mais, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, ces marchés se sont progressivement rétractés et ont totalement disparu des ventes de la société Corneil, Bez & courtois en 1859. En revanche, l'Algérie française apparaît à nouveau

³⁸⁹⁷ AD Ariège, 14 M 17/3 ; années 1871-1782.

³⁸⁹⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'August Ehrhardt, Cologne, 14 novembre 1882.

³⁸⁹⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Neumann & Böcler, Hambourg, 19 août 1882.

³⁹⁰⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Neumann & Böcler, Hambourg, 23 septembre 1882.

³⁹⁰¹ VERLEY Patrick, « Dynamique des marchés et croissance industrielle », in LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle ... op. cit.*, p. 119. Précisons que la citation ne comprend pas la Belgique.

³⁹⁰² Même si cela est surtout valable pour le jais, tandis que seule – ou presque – la Barbarie achetait des peignes.

dans la correspondance de l'entreprise en 1867 qui y effectue ses ventes par l'intermédiaire d'un représentant, M. Balard. Un de ses employés nous fournit une information intéressante dans une prose amusante qui mérite d'être citée : « Je crains que vous ne me preniez pour un juif, ayant l'habitude de faire avec eux dans le pays. Je suis des Pyrénées Orientales et vous devez savoir qu'ils ne poussent pas dans ce département »³⁹⁰³. En 1867, ces deux représentants vendaient une centaine de grosses (un peu plus de 15 000 peignes) à Alger, Philippeville, Constantine et Oran³⁹⁰⁴ : le marché algérien semblait donc bien modeste. Mais il prit rapidement de l'ampleur : en 1870, les commissions, dont certaines très importantes, affluaient en provenance de M. Balard. Ainsi, en janvier, MM. Isaac Nathan et Makklouf Bel Aïch, négociants à Constantine, commandaient 500 grosses de peignes en bois n° 4 et 45 de peignes en corne à décrasser en différentes tailles, soit presque 80 000 peignes³⁹⁰⁵.

Mais le marché algérien était aux antipodes du marché allemand : les peignes qui s'y vendaient étaient essentiellement des peignes bas de gamme, à l'instar de ces 500 grosses de bois à 3,50 francs pièce. De surcroît, ici, ce n'était pas tant à la concurrence des autres territoires du peigne que Bez père & fils & Courtois devait faire face, mais à celle des autres fabricants du Pays d'Olmes, en particulier la maison Alizet qui proposait des prix très bas. Le 27 mai 1870, M. Balard demandait si Bez père & fils & Courtois acceptait les forts rabais que tentait de négocier Eli Elghazi à Oran : par exemple, 2,50 francs la grosse de peignes en bois n°3 au lieu de 3 francs. M. Balard écrivait pour accompagner cette demande : « Je vous adresse une offre à confirmation. Dans le cas où vous l'accepteriez envoyer de suite à ce monsieur, c'est une bonne maison. Ces prix lui sont facturés par la maison Alizet fils de Liéran. J'ai vu la facture et rien n'est plus certain. Voyez du reste ce que vous pouvez faire »³⁹⁰⁶. Bez père & fils & Courtois ne se risqua pas à rentrer dans la spirale infernale de la baisse des prix pour conquérir le marché algérien et y demeura en retrait par rapport à Prosper Alizet. C'est ce que montre une lettre d'un représentant de Bastia – visant le marché algérien – en 1883 qui écrivait :

Je n'ai pas la prétention de vous faire suivre la maison Alizet et autres qui exploitent l'Algérie ; je comprends même que si aujourd'hui on leur accorde, à certains clients le 15 % de moins, ils demanderont le 20 et qu'il y aura des maisons assez bêtes pour le leur accorder, mais comme nous n'en sommes pas là, et que je ne vous demande que le possible vous me permettrez d'insister à ce que vous expédiez les comons que je vous ai prises. [...]

³⁹⁰³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Matheu, Alger, 2 juillet 1867.

³⁹⁰⁴ AP Bez-de Faucher ; Correspondance M. Matheu et M. Balard, 1867.

³⁹⁰⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Balard, Alger, 28 janvier 1870.

³⁹⁰⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Balard, Alger, 27 mai 1883.

Si j'ai fait 10 % à Mr A. Ayache d'Oran, c'est que j'ai vu chez des factures de Alizet lui faisant ces mêmes prix et ces mêmes conditions et pour ne pas vous perdre un client j'ai dû en arriver là.³⁹⁰⁷

Prosper Alizet disposait, comme Léo Bez et sans doute d'autres fabricants, d'un représentant en Algérie, Marius Roquemaure³⁹⁰⁸. Mais, contrairement à Bez père & fils, la politique commerciale d'Alizet fils semble avoir été très agressive en Algérie. En dépit de la concurrence très rude de ses confrères, Bez père & fils continuait de vendre ses peignes en Algérie en refusant de baisser ses marges à outrance. La stratégie de son concurrent de Léran ne lui a pas réussi puisqu'il faisait faillite en 1886³⁹⁰⁹.

Néanmoins, le reste des anciennes Échelles du Levant offrait aux fabricants du Pays d'Olmes un vaste espace dans lequel ils n'avaient pas besoin de s'affronter aussi durement. Les achats des frères Charocopo³⁹¹⁰ montrent que les fabricants exportaient leurs peignes vers la Grèce au moins depuis le milieu des années 1860. Lors de l'été 1876, pour la première fois, la statistique industrielle rapporte que les « les pays orientaux », au même titre que l'Italie et la Suisse, fournissent au territoire des débouchés importants et lui permettent de se maintenir dans un État prospère³⁹¹¹. Cependant, cette source reste très imprécise quant à ce qu'elle entend par l'expression « pays orientaux » : s'agit-il de la Grèce, de la Turquie ou bien encore de l'Égypte ? Sans doute de tout cela à la fois et même plus : l'auteur de la statistique voulait probablement désigner les anciennes Échelles du Levant à l'exception de l'Afrique du Nord. Le problème est que cet espace est vaste et peut désigner des territoires fort différents. Ainsi, la statistique industrielle de 1876 relate que « La guerre d'Orient, en diminuant l'exportation, a eu pour conséquence de ralentir la fabrication »³⁹¹². Or, cette guerre concerne la péninsule balkanique : « Dans un contexte de difficultés économiques et financières de l'Empire ottoman, les populations balkaniques de l'Empire se soulevèrent : Herzégovine et Bosnie en 1875, Bulgarie en 1876 »³⁹¹³. L'Empire répliqua par des massacres. « La Serbie et le Monténégro, principautés autonomes de l'Empire, lui déclarèrent alors la guerre ». On ne peut assurer que ce sont ces régions auxquelles le rédacteur de la statistique faisait référence et qui furent perturbées par la guerre. En revanche, on sait que les peignes en corne du Pays d'Olmes se

³⁹⁰⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Nicolin, Alger, 9 décembre 1883.

³⁹⁰⁸ AD Ariège, 7 U 855 ; Faillite « Alizet », liste des créanciers, 1886.

³⁹⁰⁹ *Ibid.*

³⁹¹⁰ AP Bez-de Faucher ; Correspondance avec Charocopo frères, octobre-décembre 1867.

³⁹¹¹ AD Ariège, 14 M 17/4 ; Statistique industrielle trimestrielle, 2^e trimestre, 1876.

³⁹¹² AD Ariège, 14 M 17/4 ; Statistique industrielle trimestrielle, 3^e trimestre, 1876.

³⁹¹³ COUDERC Anne, « 1878. Guerre russo-turque », in SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.) *Histoire du monde au XIX^e siècle ... op. cit.*, p. 327.

vendaient à Salonique, actuelle ville du nord-est de la Grèce mais alors située en « Turquie d'Europe »³⁹¹⁴.

Cependant, la correspondance Bez père & fils atteste que des peignes prenaient aussi le chemin de l'Égypte et de la Turquie. En 1881, l'entreprise bastidienne était en affaires à Alexandrie avec Georges Kyriacou³⁹¹⁵. Ce négociant affichait comme qualificatifs : « importations de marchandises générales ; Vente en gros ; Commissions et représentations ». De fait, après avoir passé quelques petits ordres, telle une commande de 4 608 peignes³⁹¹⁶, le négociant du Caire souhaita passer à la vitesse supérieure : le 13 mars, il commandait 2 000 grosses (288 000) de peignes de buis³⁹¹⁷. Une pareille commission posait plusieurs problèmes à Bez père & fils. Le premier et non des moindres était la sûreté des transactions. En réponse à la lettre portant cette commande, Léo Bez avait demandé un cautionnement, ce qui n'arrangeait pas G. Kyriacou qui indiquait qu'il perdrat son bénéfice s'il devait obtenir le cautionnement d'un tiers qui lui ferait payer. Toutefois, après avoir demandé 200 grosses à titre d'essai, il proposait soit de prendre une caution, soit de couvrir d'avance ses commissions. Sachant les découverts importants de Bez père & fils, on peut penser que cette proposition dut plaire à Léo Bez. Quelques mois plus tard, l'importateur cairote lui écrivait : « Nous sommes tout à fait d'accord sur l'exactitude des remises que je vous ferais pour couvrir vos expéditions, d'autant plus que c'est mon intérêt ; de ne pas faire retarder, par mon inexactitude, l'expédition de vos articles »³⁹¹⁸. Le second problème était la production d'une telle quantité de peignes. Celui-ci fut résolument par un étalement de la commande sur l'année. G. Kyriacou s'engageait « pour les 200 grosses par mois », soit 2 400 par an (345 000 peignes). Bez père & fils s'assurait alors un beau débouché en volume mais peu important en valeur puisque les peignes vendus étaient des « buis 2 côtés fins 85 m/m à 7,25 [avec] 10 % »³⁹¹⁹. Néanmoins, il accroissait son rayonnement et d'autres commissions ne tardèrent pas à arriver d'Égypte, telles celles de A. Stross. Cet autre négociant du Caire disait être redevable de l'adresse de Bez père & fils & Courtois Bez père & fils & à l'un de ses amis – peut-être Georges Kyriacou –, et payer lui aussi ses commandes d'avance. Pour conclure sa lettre, il ajoutait : « Je connais bien vt article, j'en

³⁹¹⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Abr. Errera Guédalia, Salonique, 28 février 1883.

³⁹¹⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Georges Kyriacou, Alexandrie, 16 janvier 1882. Le négociant écrivait : « Je vous confirme ma lettre du 26 écoulé », ce qui montre que les deux parties étaient en affaires depuis au moins 1881.

³⁹¹⁶ *Ibid.*

³⁹¹⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Georges Kyriacou, Alexandrie, 7 avril 1882.

³⁹¹⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Georges Kyriacou, Alexandrie, 9 novembre 1882.

³⁹¹⁹ *Ibid.* ; Notes de Léo Bez au bas de la lettre.

ai acheté beaucoup dans le temps mais pas directement »³⁹²⁰. On pourrait multiplier les exemples³⁹²¹, mais retenons l'essentiel : l'Égypte était un marché porteur, surtout pour les peignes les moins chers et ce, sur la durée. En effet, en 1912, Bonnet aîné et Fils déclarait y vendre des peignes en buis³⁹²².

En 1881, le rédacteur de la statistique industrielle trimestrielle de l'Ariège notait pour le peigne du Pays d'Olmes : « écoulement facile. Demande de l'étranger, notamment de l'Italie et de l'Espagne »³⁹²³. Si ces pays constituaient alors la plus grande part des ventes de peignes à l'étranger du Pays d'Olmes, celui-ci ne s'en était pas contenté et était parti à la conquête d'autres marchés. Cette stratégie peut sembler d'autant plus audacieuse que la Belgique, la Hollande et l'Allemagne étaient alors des pays dits industriels : les productions locales devaient y freiner la pénétration des peignes du Pays d'Olmes. Or, ceux-ci y étaient fort demandés car le territoire avait su faire monter sa production en gamme. Néanmoins, le Pays d'Olmes fabriquait aussi des produits moins hauts de gamme pour les pays du bassin méditerranéen. Les marchés de l'époque moderne avaient été reconquis. Pour autant, le Pays d'Olmes ne s'est pas arrêté là et s'est lancé à l'assaut de nouveaux marchés.

IV. La conquête de nouveaux marchés

Après s'être à nouveau installés dans les pays d'Europe les plus proches, les fabricants du Pays d'Olmes ont cherché à vendre leurs produits dans le reste du vieux continent. Mais leurs horizons étaient aussi plus lointains : les commandes venaient aussi tant du Pacifique que de l'Amérique.

1) Le reste de l'Europe

Les places commerciales dans lesquelles les fabricants du Pays d'Olmes arrivaient à s'implanter constituaient autant de relais vers d'autres destinations. Ainsi, Bez père & fils et Alizet fils vendaient des peignes à Trieste³⁹²⁴, « le principal port de l'Empire des Habsbourg en Méditerranée »³⁹²⁵, au nord de la mer Adriatique. Est-ce cette ville qui leur servit de porte d'entrée pour l'Autriche ? Difficile de l'affirmer avec certitude, mais cela est fort probable. Toujours est-il qu'au début des années 1883, les commandes affluaient de Vienne via leur

³⁹²⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'A. Stross, Alexandrie (Égypte), 13 mars 1883.

³⁹²¹ Parmi d'autres exemples, citons le transport d'une caisse Bez père & fils pour D. Weil à Alexandrie par Marseille (AP Bez-de Faucher ; Lettre de Navigazione generale italiana, Marseille, 17 mars 1883).

³⁹²² Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) » ... source déjà citée, p. 7.

³⁹²³ AD Ariège, 14 M 17/5 ; Statistique industrielle trimestrielle, 4^e trimestre, mars 1881.

³⁹²⁴ AP Bez-de Faucher ; Correspondance avec M. Pfeiffer, Trieste, 1883 ; AD Ariège, 7 U 855 ; Faillite « Alizet », liste des créanciers, 1886. Prosper Alizet avait le même acheteur que Léo Bez.

³⁹²⁵ ANDREOZZI Daniele, « Vers la professionnalisation. Les agents de commerce et les commis voyageurs à Trieste au XIX^e siècle », in *Entreprise et histoire*, 1/2012, n° 66, p. 146.

représentant. La commission de ce dernier se portait à 399,85 francs pour le second semestre 1882, soit environ 6 600 francs sur six mois d'affaires dans la ville de Vienne et donc environ 13 000 francs par an³⁹²⁶.

Le 14 mars 1883, Ludwik Nissensohn, de Varsovie, venait proposer ses services en ces termes : « Me référant à la reprise sensible des affaires ici, et vos articles m'étant depuis quelque temps beaucoup demandés, j'ai l'honneur de vous offrir mes services comme représentant sur notre place »³⁹²⁷. À peine deux semaines plus tard, c'est de Bucarest que leur parvenait une autre demande du même type de la part de Penhas D. Elias. Celui-ci argumentait de la sorte : « Je suis en relations avec les plus grandes maisons de commerce, ainsi qu'avec les marchands en détail dans toute la Roumanie, et par conséquent en état d'opérer avantageusement pour votre maison »³⁹²⁸. On notera la parfaite maîtrise de la langue français de la part ces représentants polonais et roumain qui, à elle seule, est un indicateur de la force des liens commerciaux.

La maison Neumann & Böcler, qui représentait déjà Bez père & fils à Hambourg, lui écrivait à l'été 1883 : « Nous avons l'intention d'envoyer un de nos commis avec vos échantillons à Danemark. Veuillez bien nous dire si vous avez un représentant dans ce pays, ou si nous pouvons avoir votre représentation pour ce pays sous les mêmes conditions comme pour l'Allemagne »³⁹²⁹.

Les nombreuses propositions de représentation de l'année 1883 révèlent d'un côté l'importance de demande des peignes de la part des pays d'Europe centrale et de l'Est et d'un autre côté la capacité des fabricants du Pays d'Olmes à pénétrer ces marchés que l'on aurait tôt fait de penser déjà conquis par les industriels allemands. Au-delà de l'Europe et de la Méditerranée, les industriels du peigne s'adressaient aussi à des consommateurs d'autres continents.

2) Des destinations plus lointaines et variées

Grâce à leurs contacts avec les commissionnaires parisiens, les fabricants de peigne ont été connectés avec des grossistes étrangers. Bien que les acheteurs du bassin méditerranéen et d'Europe soient très probablement les plus nombreux parmi les acheteurs étrangers, il n'en demeure pas moins que les industriels du peigne du Pays d'Olmes vendaient aussi à des

³⁹²⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Neuss (comptoir et dépôt d'échantillons) contenant les comptes avec Bez père & fils, Vienne, 24 mars 1883.

³⁹²⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Ludwik Nissensohn, Varsovie, 14 mars 1883.

³⁹²⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Penhas D. Elias, Bucarest, 12 mars 1883.

³⁹²⁹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Neumann & Böcler, Hambourg, 22 août.

acheteurs bien plus lointains ainsi que le montre leur correspondance. Malheureusement, les sources sont peu prolixes en informations sur les destinations des peignes. Néanmoins, quelques lettres permettent de connaître soit d'où étaient les acheteurs, soit vers quels pays étaient acheminés les peignes.

On découvre alors que les acheteurs pouvaient traverser les océans pour venir s'approvisionner en peignes. Ainsi, au mois de mai 1867, Charles Prélaz, qui commençait à traiter pour Bez père & fils & Courtois, écrivait à l'entreprise bastidienne : « Comme la saison des acheteurs américains s'approche, veuillez me dire Messieurs si je dois bientôt compter sur votre collection afin que je puisse donner une réponse à quelques bons clients auxquels j'en avais parlé »³⁹³⁰. Il semble que l'envoi de la collection n'ait pas été effectué à temps car le représentant parisien écrivait le 6 juin : « Je regrette de ne pas avoir eu vos types pour le mois de mai, car j'ai quelques bons acheteurs Brésiliens qui auraient pu faire beaucoup »³⁹³¹.

Bien sûr, on peut se demander dans quelle mesure Charles Prélaz n'embellissait pas ses relations avec les acheteurs d'autres continents afin de se voir confier plus d'affaires. Cependant, quelques commandes viennent prouver la réalité de ses affirmations. Par exemple, le 15 octobre 1867, Charles Prélaz remettait à ses employeurs un modèle de peigne en corne de 6,5 pouces fait en Amérique afin qu'ils le reproduisent et envoient quelques douzaines de ces peignes à titre d'échantillon à des commissionnaires parisiens susceptibles d'en acheter de grandes quantités pour les expédier en Amérique³⁹³². Quatre jours plus tard, il leur faisait passer un « petit ordre éch^{ons} pour la Havane »³⁹³³ accompagné d'un tarif. Puis, au mois de novembre, il commandait pour MM. Toca Abasolo deux caisses de peignes pesant « de 95 à 100 kilos », l'une remplie de peignes en bois et l'autre d'une dizaine de grosses (1 500) de peignes en corne, en expliquant : « s'il n'y en avait pas assez, vous complèteriez avec des décrasser bois pareils à ceux de la 1^{ère} caisse & vous auriez surtout soin de mettre les peignes corne dans le fond de la caisse de manière qu'en l'ouvrant on ne voie que ceux en bois »³⁹³⁴. Il ajoutait ensuite qu'il « faut des caisses légères & solides, pour qu'elles puissent bien voyager & que la marchandise soit bien emballée & les caisses garnies à l'intérieur de papier goudron vous devez faire une facture pour chaque caisse & indiquer le poids net & brut ainsi que toutes les dimensions, [...]

³⁹³⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz, 10 mai 1867.

³⁹³¹ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz, Paris, 6 juin 1867.

³⁹³² AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz, Paris, 15 octobre 1867.

³⁹³³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz « Pour Mrs Toca Abasolo », 19 octobre 1867.

³⁹³⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Charles Prélaz, Paris, 23 novembre 1867. Cette pratique était sans doute destinée à réduire les frais de douane car les peignes en bois étaient moins taxés.

envoyer par petite vitesse au Havre ». Il concluait sa missive en indiquant la destination des peignes : « quand pensez-vous être prêt c'est pour Mexico ? »³⁹³⁵

Par ailleurs, les Bastidiens n'avaient pas attendu Charles Prélaz pour vendre au lointain. Ainsi, en décembre 1866, Armand Coulon commandait à Jean-Paul Bez deux caisses de peignes valant 5 287 francs pour Buenos-Aires³⁹³⁶. Néanmoins, face à la concurrence des peignes en caoutchouc meilleur marché, Armand Coulon indiquait deux mois plus tard qu'il était fort difficile de vendre ces peignes en Argentine sans en baisser les prix³⁹³⁷. La correspondance avec Armand Coulon montre que les fabricants de peigne du Pays d'Olmes n'ont pas réussi à pénétrer le marché latino-américain directement et ont dû passer par des intermédiaires bien implantés. Enfin, lors de son voyage à Paris, Louis Courtois était rentré en affaires avec des commissionnaires qui expédiaient 7 000 peignes à titre d'échantillon à l'autre bout de la planète, plus précisément à « Hotaïti dans l'océanie ».³⁹³⁸

Finalement, s'il est difficile de fournir une estimation de la quantité de peignes expédiés outre-océan au cours des années 1860-1880, il est certain que des connexions avaient été établies avec plusieurs autres continents pour y vendre des peignes. Toutefois, il faut souligner que les Bastidiens devaient s'en remettre à des commissionnaires pour écouler leur marchandise au lointain. En l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de savoir quelle proportion de peignes était exportée dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cependant, le rapport de l'inspecteur du travail Le Roy nous fournit des renseignements en 1900 : sur les 10 millions de peignes en corne alors fabriqués, « la moitié au moins est destinée à l'exportation »³⁹³⁹. À cela, il faut ajouter que les peignes en buis étaient encore plus exportés. En effet, vers 1912, l'auteur d'un article sur l'entreprise Bonnet aîné et fils écrivait « que c'est à l'étranger que s'écoule la presque totalité de la production »³⁹⁴⁰ qui dépassait les quatre millions de peignes.

« À partir des années 1870, la France a perdu, malgré quelques réussites localisées, dans le jeu de la compétition mondiale : elle n'a pas su maintenir la part qu'elle avait conquise »³⁹⁴¹. Au vu de l'essor des exportations de peignes durant cette période, il semblerait qu'il faille

³⁹³⁵ *Ibid.*

³⁹³⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Armand Coulon, Buenos-Aires, 25 février 1867 ; cela représente entre 15 000 et 20 000 peignes.

³⁹³⁷ *Ibid.*

³⁹³⁸ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Courtois, Paris, 27 septembre 1867. Hotaïti est un ancien nom de Tahiti.

³⁹³⁹ AD Ariège, Zo 44³⁰ ; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 50.

³⁹⁴⁰ Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) » ... source déjà citée, p. 7.

³⁹⁴¹ CARON François, *Histoire économique de la France* ... op. cit., p. 99.

classer les industriels du Pays d'Olmes au rang de ceux qui ont fait fi du retournement de tendance du commerce extérieur français qui a eu lieu au cours des années 1860.

B. Importations massives de matières premières

La quête de matières premières plus intéressantes que celles dont ils pouvaient disposer localement est très ancienne pour les négociants du Pays d'Olmes : il suffit de se rappeler que le modèle de fabrication de bijoux en jais reposait tout entier sur un mineraï que les Acher étaient partis chercher au sud de l'Aragon au début des années 1750. Cependant, avec la forte hausse de la production de peignes au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, un changement d'échelle a eu lieu : non seulement les fabricants ont importé des milliers de tonnes de matières premières mais ; de surcroît, les approvisionnements se faisaient à des milliers de km, voire plus à la veille de la Première Guerre mondiale. Afin de mettre en exergue la vigueur des flux de matières premières, les bornes chronologiques du sujet seront quelque peu franchies³⁹⁴².

I. *Le nécessaire recours aux approvisionnements étrangers*

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la forte hausse du recours aux matières premières étrangères est dû à deux facteurs principaux : d'une part les inconvénients croissants que présentaient les approvisionnements en matières premières locales et nationales, d'autre part, les atouts propres aux matières premières étrangères.

1) *Buis et cornes de France : des inconvénients de plus en plus nombreux*

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la fourniture en matières premières se faisaient de manière différenciée en fonction des produits fabriqués. Dès les années 1750, les fabricants de jais sont allés chercher en Espagne un mineraï abondant, moins coûteux et plus facile à travailler. À la même époque, les faiseurs de peignes en corne utilisaient déjà des cornes étrangères. En revanche, les négociants pouvaient trouver du buis aux propriétés convenables pour la fabrication de peignes dans une aire d'approvisionnement d'environ 40 à 100 Km.

Mais, à partir des années 1780, les fabricants de peignes en buis ont aussi été confrontés à des problèmes d'approvisionnement. En effet, la forêt des Fanges, entre Quillan et Axat, était devenue leur principale source d'approvisionnement car sa proximité (40 Km environ) permettait de réduire les coûts de déplacement. Mais, l'installation d'une forge « à la catalane » à Belvianes entraîna le charbonnage des bois, y compris les buis. Les accords passés pour la préservation des buis – ceux-ci ne devaient pas être charbonnés mais revendus en *esclapes* aux

³⁹⁴² Nous prions par avance le lecteur de nous en excuser, mais la démonstration y gagnera en clarté.

fabricants du Pays d'Olmes – ne furent pas respectés. Les négociants durent alors se mettre en quête d'autres sources d'approvisionnement : ils se tournèrent vers Marseille où ils disposaient depuis longtemps d'un réseau marchand et commencèrent à se fournir en buis dits « de Perse ».

Toutefois, jusqu'aux années 1860, le Pays d'Olmes jouait sur les deux tableaux : il achetait tantôt du buis français, tantôt du buis de Perse, ce, en fonction de l'évolution des prix de l'un et de l'autre. Néanmoins, lorsqu'il était français, le buis qu'il achetaient était de moins en moins local. Ainsi, de la Restauration à la fin de la monarchie de Juillet, les fabricants se fournissaient à Oloron dans les Pyrénées-Atlantiques³⁹⁴³, à 240 km du Pays d'Olmes. Puis, en 1859, l'entreprise Corneil, Bez & Courtois se procurait du buis : au plus proche à Roquecourbe dans le Tarn, à 140 km de La-Bastide-sur-l'Hers, et pour le reste à Marseille (en buis probablement « de Perse ») et à Gênes³⁹⁴⁴. Les forêts françaises, exploitées de longue date, n'offraient aux fabricants que des buis de taille relativement modeste tandis que la demande pour des peignes plus grands allait croissant. Le botaniste Louis Hédin notait qu'à la fin du XIX^e siècle, dans la vallée d'Ossau, « ce commerce a perdu presque toute son importance, du fait que les perches exploitables aujourd'hui sont de petite taille ; le bois en est moins beau et a tendance à se fendre en séchant »³⁹⁴⁵. De surcroît, en 1857, l'ouverture de la ligne de chemin de fer Bordeaux-Sète fit baisser les coûts de transport du buis étranger : l'évolution du prix du buis tournait définitivement à l'avantage des buis « de Perse » au détriment des buis tarnais³⁹⁴⁶ et pyrénéens. Enfin, les quantités nécessaires à la fabrication de plusieurs millions de peignes en buis dépassaient largement ce qu'auraient pu fournir les forêts françaises. En 1926, Louis Hédin écrivait : Quoi qu'il en soit, nous sommes depuis longtemps déjà, en France, obligés d'importer du Buis ou des succédanés »³⁹⁴⁷.

³⁹⁴³ AD Aude, 9 M 32 ; Statistique, peignes de buis et autres bois durs fabriqués à la main, Adolphe Viviès, 21 mars 1845.

³⁹⁴⁴ AP Bez-de Faucher ; Registre de copie de lettres ; Copie de la lettre adressée à Pierre Viala, négociant de Roquecourbe, 19 juin 1859, f° 315 ; Copie de la lettre adressée à M. Vermare, négociant de Marseille, 24 juin 1859, f° 321 ; Copie de la lettre adressée à M. Favre, négociant de Gênes, 21 septembre 1859, f° 419.

³⁹⁴⁵ HÉDIN Louis, « Le Bois de Buis et ses succédanés (Suite et fin) », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 6^e année, bulletin n°63, novembre 1926, p. 687-701.

³⁹⁴⁶ Les tarnais ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et demandaient à ce que la ligne de chemin de fer passât par leur département : « Les habitants du département du Tarn ne s'y méprennent point ; ils soulèvent leur population, ils l'agitent, ils la poussent par tous les moyens inimaginables, à venir déposer, aux enquêtes, en faveur de la ligne par le Tarn. Ce qu'ils font dans un pur intérêt de localité » (AD Aude, 4 E 140/202 ; « Simple mot sur le chemin de fer de Bordeaux à Cette. Par un carcassonnais à ses concitoyens » cité par <https://archivesdepartementales.aude.fr/actualites/le-patrimoine-ferroviaire-audois-1-les-chemins-de-fer-du-midi#gallery-id-10705-2>, page consultée le 2 septembre 2022)

³⁹⁴⁷ HÉDIN Louis, « Le Bois de Buis et ses succédanés (Suite et fin) » ... art. cit., p. 689.

Les cornes dites « du pays » posaient aussi bon nombre de problèmes. Dans une étude d’ethnologie, Christine Matignon rapportait les propos d’anciens peigniers sur les qualités que la corne de bovin devait avoir pour être propre à la fabrication des peignes et les défauts que les cornes françaises pouvaient présenter. On y apprend que « Les cornes de bœufs [...] doivent avoir entre trois et cinq ans d’âge. Ceux qui vont à la boucherie sont trop jeunes et leurs cornes “trop tendres” [tandis que] ceux qui ont plus de cinq ans ont leurs cornes abîmées par le port du joug et elles sont “trop friables” »³⁹⁴⁸. Par ailleurs, les maquignons avaient pour usage de raccourcir « les cornes des vaches à vendre pour les rajeunir, leur donner un plus bel aspect »³⁹⁴⁹. De surcroît, d’après Arthur Mangin, les cornes françaises étaient plus petites que les cornes étrangères et marbrés de gris et de noir³⁹⁵⁰, ce qui rendait impossible leur usage pour la fabrication de beaux et grands peignes de plus en plus demandés. Si l’on en croit Irénée Azéma-Bigou, cette différence de taille aurait été de plus en plus grande. Cet industriel du peigne écrivait en 1924 : « les perfectionnements de la race obtenue par des croisements successifs ont [...] rapetissé les cornes »³⁹⁵¹. Les défauts liés aux qualités des matières premières du vieux continent lui faisaient dire que « la corne européenne ne peut convenir à la fabrication de beaux peignes »³⁹⁵².

Pour les cornes de bétail, le problème était davantage quantitatif. Vers 1860, Arthur Mangin écrivait que « dans nos troupeaux, la plupart des individus étant destinés simplement à fournir de la laine, du suif et de la viande, sont soumis à la castration. Un très petit nombre seulement sont réservés comme animaux reproducteurs. Il résulte de là que les cornes de bétail sont rares dans le commerce »³⁹⁵³. Toutefois, ce problème se posait aussi pour les cornes de bovin : si le cheptel augmentait, c’était surtout le nombre de vaches qui s’accroissait. Or, les cornes de vaches sont plus petites que celles de bœufs : les quantités de cornes de bœufs et de taureaux nécessaires à la fabrication des peignes dépassaient largement ce que le marché français pouvait fournir.

³⁹⁴⁸ MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l’Hers ... op. cit.*, p. 53. Dans la citation, les termes entre guillemets sont ceux employés par les peigniers.

³⁹⁴⁹ BARATAY Éric, *Le Point de vue animal. Une autre version de l’histoire*, Paris, Seuil, 2012, p. 230.

³⁹⁵⁰ MANGIN Arthur, article « Cornes », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel ...*, vol. 1, p. 852.

³⁹⁵¹ AZEMA-BIGOU Irénée, « L’industrie du peigne » ... art. cit., mai 1924, p. 7.

³⁹⁵² AZEMA-BIGOU Irénée, « L’industrie du peigne en corne et en bois dans la vallée de l’Hers », *Le Sud-Ouest économique*, mars 1929, p. 326.

³⁹⁵³ MANGIN Arthur, article « Cornes », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel ...*, vol. 1, p. 852.

Pour remédier aux inconvénients que présentaient les approvisionnements en matières premières locales et nationales, les fabricants de peigne se tournèrent vers celles d'autres pays, non seulement pour des raisons qualitatives, mais aussi quantitatives.

2) Les atouts des matières premières étrangères

En Amérique latine, dès le XVI^e siècle, « Les Espagnols ont volontairement lâché des ovins et des bovins qui avaient le double atout de fournir une base alimentaire et quelques sous-produits comme la laine et le cuir »³⁹⁵⁴. Aux sous-produits évoqués par Christian Grataloup, on pourrait ajouter la corne. L'élevage extensif qui était pratiqué en Amérique du Sud a fait que cette partie du continent possédait de très grands troupeaux qui, lors de la saison des abattages, permettaient de fournir des dizaines de milliers de cornes à la fois. Les peigniers du Pays d'Olmes expliquaient que « La plupart des pays [exportateurs] ont un important cheptel de "novillos" apte à fournir des cornes convenables. Il ne faut pas toutefois que ces pays soient trop près de l'équateur car alors la corne devient "trop molle" à cause de l'humidité ou "trop sèche" dans les pays désertiques »³⁹⁵⁵. L'Argentine et l'Uruguay semblaient donc posséder toutes les caractéristiques pour que les cornes de leurs bovins soient à la fois nombreuses et propres à la fabrication des peignes. Avec le style lyrique qui était le sien, Irénée Azéma-Bigou liait la forme de la corne au milieu où vivait l'animal et aux besoins de défense naturelle, ce qui l'amenait à écrire que « c'est ainsi que le taureau des Pampas, race criolla argentine [...] porte de fortes courbées et effilées avec la pointe en avant »³⁹⁵⁶. Ces cornes étaient donc bien adaptées à la fabrication de beaux et grands peignes et permettait en outre de couper de belles pointes qui valaient 2,5 à 3 fois le prix de celles que l'on trouvait en Europe. D'après Arthur Mangin, « Les cornes de vache de la même espèce sont plus petites et moins estimées »³⁹⁵⁷. Effectivement, la correspondance Bez père & fils³⁹⁵⁸, croisée avec la pesée de cornes au musée du textile et du peigne en corne³⁹⁵⁹ montre qu'en Amérique du Sud, la corne de vache pesait entre 300 et 400 grammes et celle de bœuf entre 400 et 600 grammes (voir en annexes). Par ailleurs, c'est aussi là que l'on trouve la « corne blanche, dite d'Irlande [qui] sert à faire les

³⁹⁵⁴ GRATALOUP Christian, *Géohistoire de la mondialisation ... op. cit.*, p. 172, note de bas de page n° 1.

³⁹⁵⁵ MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers ... op. cit.*, p. 54. [Exportateurs] est entre crochets car on trouve « importateurs » dans le texte original, mais il s'agit probablement d'une erreur de l'auteur.

³⁹⁵⁶ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., mai 1924, p. 7.

³⁹⁵⁷ MANGIN Arthur, article « Cornes », in GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel ...*, vol. 1, p. 852.

³⁹⁵⁸ Entre autres : AP Bez-de Faucher ; Correspondance avec Nicolas Brehm (négociant du Havre), 1883.

³⁹⁵⁹ AMTPC ; Pesée et mesure de corne par Bruno Evans (voir photographies en annexe), 2 avril 2016.

peignes de choix blancs »³⁹⁶⁰. Toutefois, le rapport du jury de l'Exposition internationale de 1889 à Paris signalait que « Le peigne blanc imitation d'ivoire demande sa matière première à la Hongrie, au Cap et à l'Australie qui fournissent une qualité de cornes supérieures à celle de l'Amérique du Sud »³⁹⁶¹. Mais les cornes d'Amérique latine présentaient l'avantage du meilleure rapport qualité prix.

En revanche, l'Amérique du Sud ne disposait pas de grandes quantités de cornes de bétail. Mais le Pays d'Olmes avait d'ores-et-déjà connaissance des possibilités offertes par les vastes troupeaux d'ovin d'Europe de l'Est – en particulier sur les bords de la mer noire – et d'Asie mineure, mais aussi de Dalmatie et de Hongrie³⁹⁶². Contrairement à la France où les cornes de bétail étaient rares, ces régions élevaient un grand nombre de bétails. Les propositions de cornes de mouton de ces provenances se multipliaient alors, telle celle de Penhas D. Elias qui arguait que par ses connaissances, il pourrait « en avoir à bon marché ». Ainsi, à la grande disponibilité de ces cornes, s'ajoutaient leur prix intéressant³⁹⁶³.

En ce qui concerne le buis, dès le début du XIX^e siècle, les fabricants du Pays d'Olmes se sont intéressés à celui qu'ils appelaient « du Levant » ou bien encore « de Perse ». Ces termes, utilisés jusqu'aux années 1880, désignaient plusieurs provenances : le buis « du Levant » désigne indifféremment celui qui vient de l'est de la Méditerranée tandis que l'appellation « de Perse » désigne probablement le Caucase³⁹⁶⁴. D'après le *Dictionnaire du commerce et des marchandises*, « Le buis du Levant est d'un jaune plus agréable, il est plus dur, plus noueux et plus serré »³⁹⁶⁵. Dans les années 1880, le buis turc est souvent moins cher mais moins beau, tandis que le buis du Caucase était disponible en grandes quantités et, surtout, en bûches d'un diamètre important qui, pour les plus belles, pouvaient dépasser les 28 cm³⁹⁶⁶. Il permettait donc à la fois la fabrication de peignes plus grands et plus beaux.

³⁹⁶⁰ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », 1906.

³⁹⁶¹ PICARD Albert (dir.), *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Rapports du Jury international, groupe V*, Paris, Imprimerie nationale, 1891, p. 445.

³⁹⁶² AP Bez-de Faucher, Lettre de V.A. Pfeiffer, Trieste, 25 janvier 1883 : « Demain, seront chargés les 8 000 Kgrs cornes moutons Dalmatie et dans une quinzaine, suiveront 6 à 8 000 Kgrs d'Hongrie ».

³⁹⁶³ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Penhas D. Elias, Bucarest, 12 mars 1883.

³⁹⁶⁴ Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) » ... source déjà citée, p. 7. L'auteur de l'article – reprenant, à n'en pas douter, ce que lui avait écrit M. Bonnet – n'emploie pas les termes de buis « du Levant » ou buis « de Perse » comme c'était le cas jusqu'aux années 1880, mais de « *buis du Caucase* ».

³⁹⁶⁵ ANDRAU Blaise, BLANQUI Adolphe et BURAT Amédée (dirs.), *Dictionnaire ... op. cit.*, t. I., p. 306.

³⁹⁶⁶ HÉDIN Louis, « Le Bois de Buis et ses succédanés (Suite et fin) » ... art. cit., p. 688-689.

II. Quand le bond spectaculaire des importations de matières premières permet l'essor du territoire

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les cargaisons des navires arrivant dans les grands ports de commerce français « étaient toujours constituées, en majorité, de produits de valeur, essentiellement représentées par des denrées exotiques. [...] même si, bien évidemment, ces trafics ne disparurent pas dans la deuxième moitié du siècle, ils perdirent de l'importance en volume par rapport au développement spectaculaire des échanges de matières pondéreuses et de vrac »³⁹⁶⁷. La forte croissance de la production du territoire du peigne s'appuyait non seulement sur la hausse de la demande de produits un peu plus hauts en gamme, mais aussi, comme le soulignait Léo Bez, sur sa capacité à se fournir en matières premières³⁹⁶⁸. La croissance des flux de matières premières en provenance d'Amérique latine et de l'est de la Méditerranée est fortement corrélée à la chute des coûts du fret qui fut « d'environ 50 % pour la seule période 1870-1910 »³⁹⁶⁹.

1) Les cornes de bovin d'Amérique latine

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les « Républiques de La Plata » ont fortement accru leurs exportations. Cette croissance a reposé, en particulier pour l'Argentine, sur les produits animaux telles que les peaux et la laine³⁹⁷⁰. D'après Paul Bairoch, les exportations de viande d'Argentine sont passées de 34 000 à 437 000 tonnes entre 1875-1879 et 1910-1914³⁹⁷¹. Dans le détail, on s'aperçoit que les exportations bovines explosent grâce à la réfrigération après 1894³⁹⁷². L'Argentine - principalement – ainsi que l'Uruguay et le Brésil ont alors offert aux marchés internationaux des possibilités nouvelles dont le Pays d'Olmes a su profiter : des matières premières de qualité disponibles en grand nombre à un coût assez raisonnable.

Pour établir le graphique représentant les flux de corne d'Amérique latine à destination du Pays d'Olmes au cours XIX^e siècle, plusieurs méthodes ont été utilisées. Pour l'année 1822, c'est la quantité de peignes fabriqués qui a servi de base à l'estimation : sachant que l'on fabriquait en moyenne trois à quatre peignes avec un kg de corne et qu'environ 216 000 peignes

³⁹⁶⁷ MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation ... op. cit.*, p. 336.

³⁹⁶⁸ AP Bez-de Faucher ; Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », 1906.

³⁹⁶⁹ MARNOT Bruno, *La mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914) ... op. cit.*, p. 217 ; voir aussi VERLEY Patrick, *L'échelle du monde ... op. cit.*, p. 187-188.

³⁹⁷⁰ CORTÈS CONDE Roberto., « The growth of the Argentine economy, 1870-1930 » in BETHELL Leslie. (dir.), *The Cambridge History of Latin America Vol. V. C. 1870-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, fifth printing 2006, p. 328. L'auteur désigne sous le terme de républiques de La Plata l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Le Brésil a aussi été fournisseur de cornes.

³⁹⁷¹ BAIROCH Paul, *Victoires et déboires. Tome 1 ... op. cit.*, p. 487.

³⁹⁷² GLADE William, « Latin America and the international economy, 1870-1914 » in BETHELL Leslie. (dir.), *The Cambridge History of Latin America Vol. IV. C. 1870-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, fifth printing 2006 : “frozen beef, from 267 tons in 1894 to 328,287 tons in 1914”, p. 10.

ont été produits en 1822, on peut estimer le poids des cornes nécessaires à leur fabrication à 54 tonnes. Si l'on considère que la majorité des cornes était alors de bovin en provenance d'Amérique latine, on peut fournir une fourchette de 40 à 50 tonnes et retenir pour la représentation graphique le chiffre de 45 tonnes. Pour l'année 1867, la correspondance de l'entreprise Bez a permis de reconstituer ses achats de cornes d'Amérique latine. Partant, on peut faire une estimation des flux globaux de cornes d'Amérique latine pour le Pays d'Olmes en appliquant un facteur relatif à la taille de l'entreprise par rapport à l'ensemble des autres entreprises du territoire. En 1867, l'entreprise Bez père & fils & Courtois achetait 88,3 tonnes de cornes d'Amérique latine dont 7,3 tonnes avaient été revendues à Paris sans transiter par le Pays d'Olmes : on retiendra donc le chiffre de 81 tonnes et une fourchette de 160 000 et 240 000 cornes pour un total d'environ 40 000 francs³⁹⁷³. En appliquant un facteur de quatre (on peut estimer que l'entreprise faisait alors le quart de la production de peignes en corne bovine du Pays d'Olmes), on peut estimer que le Pays d'Olmes faisait venir d'Amérique latine entre 640 000 et 960 000 cornes pesant environ 320 tonnes. Pour l'année 1882, les comptes de Nicolas Brehm, principal acheteur de cornes pour l'entreprise Bez père & fils au Havre ont servi de base de calcul ; on y a ajouté les différents lots de cornes achetés par d'autres intermédiaires. Le total des achats se montait à 175 000 francs. Mais il est plus difficile de fournir une estimation du poids et du nombre de corne car les factures mentionnaient tantôt l'une information tantôt l'autre. Nonobstant, on peut tenter une approximation de 500 à 750 000 cornes pour un poids estimé entre 220 et 300 tonnes qui rapporté à l'ensemble du Pays d'Olmes avec un facteur de trois à quatre donne une fourchette de 660 à 1 200 tonnes (le chiffre de 930 a été retenu pour la représentation graphique) et de 1,5 à 3 millions de cornes.

Quoiqu'il en soit des précautions qu'il convient de prendre vis-à-vis de ces estimations, elles montrent clairement que les flux de cornes en provenance d'Amérique latine ont fortement crû au cours du XIX^e siècle, passant d'une quarantaine de tonnes en 1822 à environ 300 tonnes en 1867 pour avoisiner le millier de tonnes en 1882. Il est fort probable que leur croissance se soit surtout accélérée à partir des années 1850 avec un rythme soutenu – malgré quelques crises – jusqu'à la Première Guerre mondiale. On ne peut manquer de faire le parallèle avec la forte croissance des importations de laine brute de La Plata par les industriels mazamétains. Cependant, les flux impulsés par les industriels mazamétains étaient beaucoup plus importants avec environ 34 000 tonnes de peaux en laine importées en 1903³⁹⁷⁴. Mais, si les flux de

³⁹⁷³ Si la plupart des factures de l'entreprise contiennent le nombre de cornes, quelques-unes se contentent de noter le poids et l'on est donc contraint de faire une estimation pour celles-ci qui donne la fourchette de 160 000 à 200 000 cornes.

³⁹⁷⁴ CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet ... op. cit.*, p. 192-193.

cornes d'Amérique latine en direction du Pays d'Olmes n'eurent pas cette ampleur, ils n'en demeurent pas moins relativement importants. Surtout, ils doivent être comparés à ceux impulsés par les autres importateurs de cornes : en 1891, la Grande-Bretagne importait 1 050 tonnes de cornes d'Amérique latine³⁹⁷⁵, ce qui, à peu de choses près, plaçait le Pays d'Olmes à égalité avec la première puissance industrielle du temps. De plus, ce territoire du peigne importait aussi en grandes quantités des cornes de mouton.

2) Les cornes d'ovin de l'Est de la Méditerranée

La provenance des cornes d'ovin était fort différente de celles de bovin. Pour se fournir en cornes de bétail – qu'ils appelaient fréquemment mouton – les fabricants de peigne du Pays d'Olmes se tournaient vers l'est de la Méditerranée et les côtes occidentales de la mer Noire. Là encore, ce sont les archives de la famille Bez-de Faucher qui fournissent de précieux renseignements, tant sur l'origine de ces cornes que sur les quantités importées.

Figure 25. Estimation en tonnes des flux de corne de l'Amérique latine vers le Pays d'Olmes

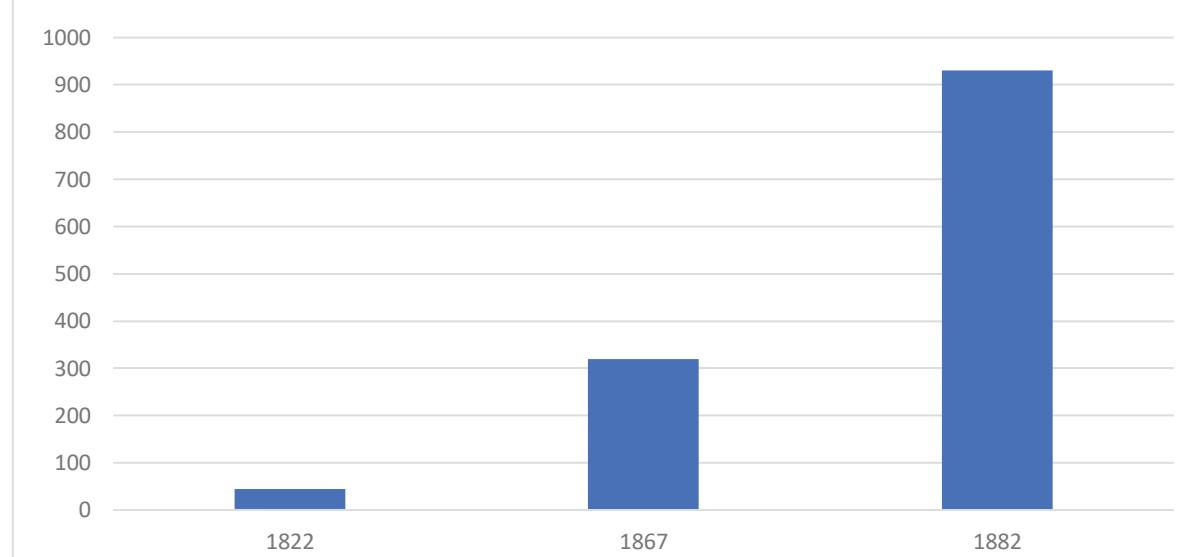


Tableau 32. Estimation des flux de cornes de l'Amérique latine vers le Pays d'Olmes au cours du XIX^e siècle

année	1822	1867	1882
poids estimé (en tonnes)	40-50	320	930
nombre approximatif de cornes (en milliers)	100 -150	640 - 960	1 500 - 3 000
valeur estimée (en francs)	Non estimée	160 000	525 000 à 740 000

³⁹⁷⁵ AP Musée du Textile et du Peigne en Corne ; Carton de l'entreprise « Mirc-de Serres », lettre de « Picard-Goulet fils », négociants en laine, Reims, 28 juin 1898. Tableau des importations et des exportations de cornes de la Grande-Bretagne en 1891.

Cependant, pour l'année 1867, les revendeurs de cornes de bélier sont demeurés assez avares d'informations. Seules quelques rares lettres mentionnent le fait que les cornes qui arrivaient à Marseille, où les fabricants de peigne effectuaient la quasi-totalité de leurs approvisionnements, étaient des cornes dites « Constantinople ». Ainsi, M. Roman écrivait le 25 avril : « la corne mouton de choix, nous avions restéz d'accord avec Mr Bez fils que je vous en envoie 5 mille Ko au prix de 30 francs les cent Ko prise sur place à Marseille cornes de Constantinope [sic], beau choix. »³⁹⁷⁶. Un mois plus tôt, un autre négociant employait peu ou prou la même expression : « Ci-joint je vous remets facture à 25B cornes de mouton Constantinople »³⁹⁷⁷. Au total, cette année-là, Bez père & fils & Courtois importait 54,5 tonnes de cornes de mouton. Si l'on applique le même ratio que pour les cornes de bovin, on peut estimer à une fourchette de 150 à 200 tonnes la quantité de cornes de mouton dites de « Constantinople » qui étaient importées en Pays d'Olmes en 1867. Si l'on se doute que les cornes ne provenaient pas de bétails élevés à Constantinople, on demeure cependant dans l'incapacité d'établir précisément de quels espaces de l'empire ottoman ces cornes provenaient.

En revanche, les lettres de 1883 se font plus précises. Bez père & fils entretenait une correspondance régulière avec M. Regnault, commissionnaire de Varna. Cet ancien port ottoman de la Mer noire situé à 400 km de Constantinople est devenu Bulgare à partir de la défaite et du départ des Turcs en 1878³⁹⁷⁸. M. Regnault fournissait des cornes de moutons bulgares. Par ailleurs, la même année, plusieurs autres commissionnaires firent des propositions de cornes de moutons roumains et hongrois³⁹⁷⁹. M. Regnault faisait passer plusieurs traites par Constantinople. Puis, à la fin de l'année, A. Karabibère, négociant de Constantinople, écrivait que les cornes qu'il vendait provenaient « autant de Constple [sic] que de Varna Rodosto Dede Agate et Smyrne »³⁹⁸⁰. Rodosto est le nom grec de l'actuelle ville de Tekirdağ en Turquie, port de la mer de Marmara situé à 150 km à l'ouest de Constantinople. Smyrne porte aujourd'hui le nom d'Izmir, ville portuaire de la façade est de la mer Égée. En revanche, il n'a pas été possible de savoir ce qui est désigné par le nom de Dede Agatel³⁹⁸¹. L'expression « mouton Constantinople » désignait donc des moutons de l'aire de l'empire ottoman tel qu'il était dans sa plus grande extension et recouvrait à la fois des pays européens – principalement ceux qui

³⁹⁷⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre de M. Roman fils aîné, Marseille, 25 avril 1867.

³⁹⁷⁷ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Antoine Paranque, Marseille, 3 mars 1867.

³⁹⁷⁸ AP Bez-de Faucher ; Correspondance avec M. Regnault (orthographe peu sûre en raison de la graphie difficilement lisible de ce commissionnaire) Varna, entre autres, lettre du 16 août 1883.

³⁹⁷⁹ Entre autres, AP Bez-de Faucher ; Lettre de Penhas D. Elias, Bucarest, diverses dates, 1883.

³⁹⁸⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de A. Karabibère & Cie, Constantinople, 27 novembre 1883.

³⁹⁸¹ Par ailleurs, la graphie n'est pas sûre (voire la lettre en annexe).

bordent la mer Noire – et les parties orientales de l'actuelle Turquie. En 1883, Bez père & fils achetait aussi des cornes de moutons de Dalmatie qui passaient par Trieste³⁹⁸².

Les achats de cornes d'ovin n'ayant pas été dépouillés complètement pour l'année 1883, il n'est pas possible d'établir aussi précisément que pour les cornes de bovin les quantités achetées par Bez père & fils. Toutefois, certains éléments nous fournissent des indications. Bez père & fils avait passé un traité avec un revendeur de Marseille qui lui fournissait mensuellement 11 tonnes de cornes, soit environ 120 tonnes par an³⁹⁸³. M. Pfeiffer, de Trieste, fournissait environ 7 à 8 tonnes par mois, soit une centaine de tonnes dans l'année. M. Regnault expédiait des lots de 6 à 7 tonnes à peu près tous les deux mois, ce qui peut représenter entre 40 et 50 tonnes dans l'année. Bez père & fils continuait d'acheter régulièrement (à peu près chaque mois) cinq à six tonnes de cornes de mouton à un autre grossiste marseillais, ce qui peut porter le total annuel à 60-70s tonnes. Enfin, Bez père & fils se fournissait occasionnellement auprès d'autres revendeurs de cornes de mouton. En tout, il semble raisonnable d'estimer les achats de cornes de mouton de l'entreprise à 300-350 tonnes en 1883, ce qui porte l'ensemble des flux de cornes de mouton en provenance du nord (la Dalmatie) et de l'est de la Méditerranée (ou pour mieux dire de la mer Noire) en direction du Pays d'Olmes à une fourchette située entre 1 000 et 1400 tonnes de cornes de mouton. Dans tous les cas, il est certain que les fabricants du Pays d'Olmes occupaient une place importante parmi les importateurs de corne. En effet, A. Karabibère & Cie écrivait à Bez père & fils le 27 novembre 1883 : « nous sommes les plus grands exportateurs en Turquie et [...] votre maison achète des quantités considérables »³⁹⁸⁴ de cornes de bétail. De même, les fabricants du Pays d'Olmes, en particulier la maison Bez, arrivaient au premier rang des importateurs de buis.

3) Les importations massives de buis

Tandis que dans les années 1850, les fabricants semblent avoir eu de grandes difficultés pour se procurer le buis nécessaire à la fabrication de peignes, la documentation montre que les trente années suivantes furent une période faste d'importation de buis. Ainsi, dès 1867, Jean-Paul Bez écrivait à son fils : « allons doucement car le Buis ne manque pas »³⁹⁸⁵. Malgré cela, son fils acheta un lot de 100 tonnes de buis – probablement « de Perse » – composé de 4 516 bûches, soit une moyenne de 22 kg chacune³⁹⁸⁶. En dehors d'un petit échantillon de 249

³⁹⁸² AP Bez-de Faucher ; Correspondance avec M. Pfeiffer, Trieste, 1883.

³⁹⁸³ AP Bez-de Faucher ; Correspondance avec M. Barbier, Marseille, février 1883.

³⁹⁸⁴ AP Bez-de Faucher ; Lettre de A. Karabibère & Cie, Constantinople, 27 novembre 1883.

³⁹⁸⁵ AP Bez-de Faucher ; Lettre de Jean-Paul Bez à son fils Léo Bez à Marseille, 16 mars 1867.

³⁹⁸⁶ AP Bez-de Faucher ; Lettre d'Antoine Paranque, Marseille, 8 avril 1867.

kg cet achat constitua la totalité des fournitures en bois de l'entreprise pour cette année. Rappelons qu'en 1811, la partie audoise du territoire utilisait au total 150 tonnes de buis et que, dans l'ensemble, le Pays d'Olmes produisait un peu moins de deux millions peignes de buis.

Dans les seize années qui suivirent, le volume des achats de buis de l'entreprise Bez père & fils explosa. Durant le mois de février, Léo Bez acheta plus de 520 tonnes de buis³⁹⁸⁷ ! Certes, ce mois semble avoir concentré l'essentiel des achats de buis de Léo Bez. Néanmoins, l'industriel a probablement acheté aux alentours de 1 000 tonnes de buis en 1883³⁹⁸⁸. Cette quantité est très importante et il convient de la comparer aux importations du Royaume-Uni que Louis Hédin nous explique ainsi :

En Angleterre, la question de l'approvisionnement en Buis eut une grosse importance en 1860 et 1880 ; on en importait annuellement 6000 t. par an pour la fabrication des navettes de tissage.

Comme ce Buis venait surtout du Caucase, le gouvernement russe offrit à une grande firme de Liverpool de lui vendre tous les Buis de cette région pour un prix forfaitaire de 10 millions de roubles, avec obligation pour la maison prenante d'établir dans le pays un certain nombre de routes militaires.³⁹⁸⁹

Même si la date de 1883 dépasse quelque peu la fourchette de 1860-1880, les chiffres donnés ci-dessus révèlent l'ampleur relative des achats de Léo Bez : à lui seul, il achetait environ le sixième des importations anglaises de buis perse. Mais, à cette date, il n'achetait pas directement et était donc dépendant des Britanniques qui lui revendaient le buis. Les 1 000 tonnes que Léo Bez faisait débarquer à Marseille étaient cependant loin de toutes s'acheminer

³⁹⁸⁷ AP Bez de-Faucher : Lettres de MM. Eyssen, Liverpool (6 février : « 1535 pieces Persian Boxwood 10-12 cent » [boxwood signifie buis] pesant 25 521 kg – soit un poids moyen de 16,62 kg par bûche – et « 60 pièces Abassian Boxwood » [cette expression se traduit par « buis d'Abassie »] (Lettre de L. Chauvassaigne, Marseille, 25 septembre 1883) : il est difficile de savoir quelle région est désignée ici, peut-être une partie de la Perse] pesant 1 129 kg, soit 18,82 kg par bûche ; 28 février : 3 286 « Persian boxwood » pesant 49 786 kg (15,18 kg par bûche) – soit un total de 76 436 kg) ; Lettres de L. Chauvassaigne, Marseille (14 février : « 10 000 kilog buis Turc » ; 27 février : « les buis de Perse sont en magasin il y a environ 425 000 kilog dont à peu près 90 000 kilogs non fendus », la facture de MM. Stocker, Goldsmith & Cie, datée du 1^{er} mars et avec valeur au 26 février, précisait « Facture à 20 648 pièces bois de buis [...] Ko 425 612 », soit un poids moyen de 20,6 kg par bûche) ; Lettre et facture d'Edmond Dobler, Marseille (27 février : « 817 bûches bois de buis » pesant 11 626 kg, soit un poids moyen de 14,23 kg par bûche). Le poids total est de 523 683 kg de buis achetés au mois de février.

³⁹⁸⁸ Nous n'avons pas encore pu retrouver la totalité des achats de buis de Bez père & fils. Toutefois, quelques lettres montrent que les achats de buis ne se sont pas arrêtés au mois de mars. Ainsi, même si nous n'avons pas fini d'exploiter sa correspondance, L. Chauvassaigne nous livre des indications précieuses : le 26 juillet, il écrivait que sur les 425 tonnes de buis de Perse, « il a été vendu et livré à ce jour 204 252 kilogs. », quantité à laquelle il faut rajouter les buis acheminés en Pays d'Olmes. Or, trois mois plus tard, après plusieurs fois avoir évoqué des achats dont nous n'avons pas encore retrouvé les factures, L. Chauvassaigne écrivait que sur la place de Marseille, « pour le buis de Perse, le stock de bois se compose de : 1^e vos bois 2^e 400 tonnes Stocker 3^e 400 tonnes que je vs offre 4^e 200 t très inférieures 5^e 200 Gen^t petits diamètres ». Léo Bez avait donc en magasin plus de 400 tonnes. Par conséquent, on en déduit qu'il avait acheté un ou plusieurs autres lots : s'agissait-il d'un lot de 500 tonnes évoqué par une lettre du 27 juin ? Le fait que cette quantité ne se retrouve pas chez les autres grossistes amène à le penser. On peut donc en conclure qu'estimer les achats de buis de Bez père & fils aux alentours de 1 000 tonnes en 1883 paraît assez raisonnable.

³⁹⁸⁹ HÉDIN Louis, « Le Bois de Buis et ses succédanés (Suite et fin) » ... art. cit., p. 689.

vers le Pays d'Olmes. En effet, il était convenu avec son commissionnaire marseillais, L. Chauvassaigne, que la moitié du buis était revendue à Marseille³⁹⁹⁰. Par ailleurs, on ne sait pas quelle quantité achetaient les autres fabricants du Pays d'Olmes. Or, étant donné que Léo Bez faisait du négoce de buis, il n'est pas possible d'appliquer ici un facteur relatif à la taille de son entreprise comme cela a été fait pour la corne³⁹⁹¹. On en est réduit à des conjectures qui demanderaient davantage de recherches car les marges d'erreur sont grandes. Cependant, il est à peu près certain que le Pays d'Olmes faisait venir au moins entre 500 et 1 000 tonnes de buis dit « de Perse » dans les années 1880.

Trente ans plus tard, un article sur l'entreprise Bonnet aîné et fils rapportait que :

Les bois employés sont, en première ligne, les bois américains portés par nos principaux ports, les buis du Caucase qui servent à faire les articles les plus riches qu'affectionnent particulièrement l'Espagne, l'Italie et l'Égypte ; et enfin les bois de pays, parmi lesquels nous citerons l'alizier, le hêtre, le sorbier, l'aubépine et, en général, tous les bois durs à grains ».

Sur les 600 ou 700 tonnes qu'emploie annuellement la maison Bonnet & fils, les bois du Pays figurent pour la moitié environ.³⁹⁹²

Les buis orientaux n'arrivaient plus qu'en seconde position derrière les buis américains dont il n'était pourtant pas question en 1883. De plus, au total, le buis ne représentait que la moitié des bois utilisés pour la fabrication des peignes, soit environ 300 à 350 tonnes importées³⁹⁹³. Le buis de représentait plus que la moitié des bois servant à la fabrication des peignes. Ainsi, après avoir permis un nouvel essor de la fabrication des peignes en buis du Pays d'Olmes entre les années 1860 et 1910, les stocks de buis orientaux commençaient à se tarir, ce qui poussait les industriels à se tourner vers l'Amérique. Cependant, malgré ce nouveau fournisseur, les approvisionnements en buis posaient à nouveau problème. En effet, Louis Hédin écrivait en 1926 : « ce bois a été exploité d'une manière si intense depuis une cinquantaine d'années que cette essence, avec des dimensions suffisantes pour être utilisée, est devenue quasi introuvable dans nos forêts du Midi, ainsi que dans les pays exportateurs de bois de Buis »³⁹⁹⁴.

³⁹⁹⁰ AP Bez-de Faucher ; Lettre de L. Chauvassaigne, Marseille, 26 juillet 1883.

³⁹⁹¹ S'il arrivait à Léo Bez de revendre des cornes en dehors du Pays d'Olmes, c'était quantité négligeable en comparaison de ce qu'il faisait avec le buis.

³⁹⁹² Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) » ... source déjà citée, p. 7.

³⁹⁹³ En l'état, la documentation ne permet pas de savoir si, à cette date, c'était toujours Léo Bez qui revendait les buis pour le Pays d'Olmes. Toutefois, comme on le voit par ailleurs continuer son négoce de matières premières, il est permis de le penser.

³⁹⁹⁴ HÉDIN Louis, « Le Bois de Buis et ses succédanés », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 6^e année, bulletin n°62, octobre 1926, p. 593.

Au total, en 1883, avec 1 000 tonnes pour les cornes de bovin, autant pour celles d'ovin et pour les buis, les flux de matières premières impulsés par le Pays d'Olmes peuvent être estimés aux alentours de 3 000 tonnes. Étant donné les matières dont il s'agit, ces flux sont considérables et placent le Pays d'Olmes dans une position dominante sur les marchés français. Ainsi, M. Degaast, un des plus importants parisiens grossistes en bois – particulièrement en bois exotiques – achetait son buis à Léo Bez et non l'inverse.

Conclusion générale

Dans l'ensemble, les sols du territoire du jais et du peigne n'étaient pas propices à l'agriculture, que ce soit en raison de la pauvreté des sols ou de l'exiguïté des vallées. « Aussi, les difficultés de mise en exploitation et l'infertilité relative de certains sols des Pré-Pyrénées ont retardé pendant longtemps la colonisation de ces terroirs »³⁹⁹⁵. En revanche, le territoire offrait d'autres possibilités d'exploitation non agricoles telles que de vastes et belles forêts, des sols renfermant un charbon d'un type particulier, le jais, et deux cours d'eau – l'Hers et le Touyre – dont le débit était suffisant pour mettre en action de nombreux moulins une grande partie de l'année. Dès le bas Moyen Âge, les habitants du Pays d'Olmes, à l'instar de ceux du reste des Pyrénées, transformèrent les matières premières en produits de toutes sortes. Comme dans le reste des campagnes, le travail donnait lieu à la plus importante des industries, le textile ; l'eau des rivières était utilisée à la fois pour laver la laine et faire tourner les moulins à foulon. Le bois servait à la fois à produire du charbon, du bois de chauffage et du bois d'œuvre ; là encore, les cours d'eau permirent d'actionner des scieries mécaniques utilisées pour découper le bois en planches. Le charbon de bois était utilisé pour la sidérurgie : il fournissait aux moulines à fer installées le long de l'Hers et du Touyre le combustible indispensable à la production de fer. Le mineraï de jais permettait la fabrication de bijoux variés tels des pendants de boucles d'oreilles, des colliers et des chapelets.

Tôt, les habitants du Pays d'Olmes acquièrent les savoir-faire spécifiques à chacune de ces industries faisant d'eux des spécialistes dans leur domaine. Ils devenaient les gardiens de secrets techniques qui avaient d'autant plus de valeur que le produit fabriqué coûtait cher³⁹⁹⁶. Ils les transmettaient de génération en génération, bénéficiant ainsi d'un avantage comparatif, de telle sorte qu'un fils de peigner était généralement lui-même destiné à devenir peigner. Pour autant, il ne faudrait pas croire à un monde technique clos : si les gens de métier gardaient leurs secrets techniques, ils n'en n'importaient pas moins des savoir-faire comme celui du travail de la corne au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles.

³⁹⁹⁵ MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes ... op. cit.*, p. 19.

³⁹⁹⁶ Pour la transmission familiale au sein des forgeurs « à la catalane » qui étaient tous du Vicdessos, voir CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane ... op. cit.*, p. 415 :

De façon générale et à de rares exceptions près, la transmission du métier, de ses « secrets », se fait de père en fils. Lorsque le fils a 18 ou 20 ans, il suit son père à la forge et commence l'apprentissage sous sa direction, « tout lui arrive à souhait » disent les anciens forgeurs. Le fils du foyé apprend le tour de main du foyé, le fils de l'escola celui de l'escola ; les fils de maîtres ouvriers deviennent maîtres à leur tour.

Le textile, la sidérurgie et la fabrication de bois d'œuvre puisent sans doute leur origine dans une demande locale. Il en va peut-être de même pour le peigne en bois même si cela paraît déjà beaucoup moins probable. En revanche, il y a fort peu de chances pour que la fabrication de bijoux en jais soit une réponse à une demande locale. Ce charbon est d'un type très particulier puisqu'il renferme des hydrocarbures qui lui confère des propriétés telles qu'une grande longévité, un très beau poli et la capacité à accumuler de l'électricité statique. De ce fait, dès l'Antiquité le jais était considéré comme une pierre magique. En effet, les Espagnols racontent que l'on peut soulever une petite paille avec un morceau de jais suffisamment grand frotté au préalable avec un tissu, ce qu'ils nomment « el examen de la paja ». À 1 000 km du Pays d'Olmes, au nord-ouest de l'Espagne, dans une sorte de syncrétisme entre le paganisme et le catholicisme, Saint-Jacques-de-Compostelle en avait fait la pierre symbole du pèlerinage d'un des trois grands centres majeurs du Moyen Âge. Au XV^e siècle, les fabricants compostellans se rassemblèrent au sein d'une corporation : leurs boutiques remplissaient la *rua des azebecherias* (rue des jayeteurs) qui débouche encore aujourd'hui sur la cathédrale de la ville. Chaque année, de très nombreux pèlerins repartaient avec un souvenir : une coquille Saint-Jacques en jais – en remplacement du coquillage qui venait à manquer – accrochée à leur manteau pour les plus modestes d'entre eux, un chapelet pour ceux qui avaient un peu plus de moyens et une statuette de Saint-Jacques en jais pour les plus riches. Ce fut peut-être le cas d'un des seigneurs de Lévis qui avait reçu une lettre de rémission après avoir été condamné pour meurtre à la suite d'un tournoi³⁹⁹⁷. Toujours est-il que c'est à peu près de ce moment-là que datent les premières traces de l'industrie du jais en Pays d'Olmes. On fera ici l'hypothèse que le travail du jais en Pays d'Olmes a pu venir d'un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Même si cette hypothèse était invalidée, il n'en reste pas moins que l'industrie du jais est une réponse à un stimulus extérieur au territoire : dans tous les cas, la production de jais en Pays d'Olmes est issue d'une connexion précoce au marché extérieur au territoire.

Cependant, le succès du Pays d'Olmes en la matière ne repose pas sur une pâle copie d'un type de bijoux, mais sur l'amélioration technique des conditions de production qui l'ont rendu capable de concurrencer les autres centres de fabrication : le moulin à jais. Cette installation, dont il reste encore quelques traces dans le paysage de la vallée de l'Hers, est née au XVI^e siècle au croisement de plusieurs cultures techniques : celles de l'hydraulique,

³⁹⁹⁷ PÉRICARD-MÉA Denise, *Compostelle et cultes de saint Jacques ... op. cit.*, p. 225. Denise Péricard-Méa précise que l'on ne sait pas si Jean de Lévis dut faire le pèlerinage à Saint-Jacques. En revanche, les sources précisent que son complice lors de ce meurtre recevrait la rémission uniquement s'il effectuait le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle : il y a donc tout lieu de penser que ce fut aussi le cas de Jean de Lévis.

du fer et du bois. Elle était à la fois d'une grande simplicité et d'une redoutable efficacité : une simple bâtisse élevée au-dessus d'un canal dérivé de l'Hers ou du Touyre dont l'énergie permettait d'actionner des meules de grès au grain plus gros au centre et plus fin à l'extérieur de sorte à ce que les ouvrières qui y travaillaient puissent dans un même mouvement tailler et polir les facettes des perles de jais. Afin d'éviter que ce charbon ne s'échauffe sous l'effet du frottement, un second canal extérieur alimentait une roue à augets déversant de l'eau dans un petit canal circulaire en bois installé en hauteur à l'intérieur du moulin et muni de robinets au-dessus de chaque meule afin que les ouvrières règlent l'arrivée d'eau selon leurs besoins. Chaque moulin était équipé de quatre à six meules sur lesquels pouvaient être taillées et polies annuellement plusieurs millions de perles pour un coût bien inférieur à celui obtenu par les fabricants espagnols qui travaillaient à la main. On comprend pourquoi le pays d'Olmes veillait jalousement sur le secret du moulin à jais que l'on peut considérer comme une usine des temps modernes et qui contribua très fortement à l'essor du territoire dès le XVI^e siècle, tandis que dans le même temps la fabrication de jais déclinait à Saint-Jacques-de-Compostelle. La tentation est grande de voir un lien de cause à effet entre la réussite du Pays d'Olmes et le recul du centre galicien.

Jusqu'au XIX^e siècle, le peigne n'a pas connu d'amélioration technique aussi importante. Néanmoins, à l'instar du jais, il a permis de fournir un revenu en numéraire à une bonne partie des 8 000 à 9 000 habitants qui peuplaient alors le Pays d'Olmes. Ainsi, on trouvait sur ce territoire à la fois des paysans et des ouvriers du jais et du peigne, les activités agricoles et industrielles se complétant et variant à la fois au gré des saisons et de la conjoncture qui, lorsqu'elle était bonne, pouvait permettre une amélioration des conditions de vie d'une population généralement pauvre. Une puissante famille de seigneurs dominait la région : les de Lévis, installés en Pays d'Olmes lors de la croisade contre les Albigeois. Depuis qu'en 1244, Guy de Lévis avait fait tomber Montségur, le dernier bastion des cathares – ou plutôt les bons chrétiens si l'on s'en tient à l'appellation qu'ils se donnaient eux-mêmes –, l'aîné de la famille portait le titre glorieux de maréchal héréditaire de la foi. Ironie de l'histoire, un peu moins de trois siècles plus tard la branche cadette de la famille, celle de Lévis-Léran, se convertit au protestantisme et, avec elle, toute une partie des habitants de sa seigneurie. Les de Lévis, de mêmes que les seigneurs de Sainte-Colombe, eurent une grande importance car, loin de se contenter de vivre de la rente seigneuriale, ils participaient à l'exploitation des ressources du territoire en y faisant creuser des canaux et des mines – de jais en particulier –, installer des forges et des moulins à jais dont ils étaient les propriétaires et assumaient les coûts de

construction et d'entretien qui se révélaient relativement faibles ; mais ceux qui exploitaient les moulins étaient les marchands. Tout au long de l'époque moderne, on peut compter plus ou moins 40 à 50 familles de marchands dont les racines remontent au moins au XVI^e siècle et qui firent souche en Pays d'Olmes tout au long des siècles suivants. Ces alliances ne se limitèrent pas aux marchands spécialisés dans le peigne et le jais, mais se firent aussi avec des marchands de centres de commerce extérieurs au territoire – comme les Pernon, grands fabricants de soierie lyonnais –, des marchands fournisseurs de matières premières – tels les Pinet de Quillan – et avec des marchands du textile ; ainsi en allait-il de l'alliance entre les Acher de Sainte-Colombe et les Lassalle de Chalabre. Ces derniers s'allierent avec des grands fabricants carcassonnais et, à leur suite, allèrent s'installer à Marseille et Constantinople au XVIII^e siècle, offrant un beau débouché sur la Méditerranée aux Acher dont une branche s'implanta aussi à Bayonne. Le Pays d'Olmes – en particulier en son sein les Acher – disposait alors de réseaux dont les ramifications lui permettaient de se connecter aux fournisseurs de matières premières, aux marchés les plus porteurs et de disposer d'informations sur l'évolution des consommations.

Une des clés du succès des bijoux en jais et des peignes du Pays d'Olmes a été leur adaptation à la demande du temps. Au siècle des Lumières, le noir et les autres teintes sombres comptaient l'essentiel de la palette des couleurs³⁹⁹⁸ : le noir de jais était donc à la mode. Depuis la Grande Peste de 1348, la toilette à l'eau avait peu à peu cédé le pas à la toilette sèche³⁹⁹⁹ et la pratique du bain avait presque totalement disparu entre le XVI^e et le XVII^e siècle⁴⁰⁰⁰. Les coiffeurs recommandaient alors aux gens qui prenaient des bains d'éviter de mouiller leurs cheveux et considéraient le peignage comme la clé de l'hygiène de la chevelure⁴⁰⁰¹. Les productions du Pays d'Olmes peuvent se diviser en trois catégories. La première catégorie était adressée à un marché de consommation que l'on se risquera à qualifier de masse en raison à la fois du bas coût des produits, de leur faible longévité et de leur production relativement standardisée en très grand nombre : il s'agit des peignes en bois et des chapelets, colliers, pendants pour boucle d'oreille faits de perles à facettes taillées sur la meule. La deuxième catégorie était destinée à une clientèle plus aisée et donc produite de manière plus différenciée : les peignes en corne et les bijoux en jais dont la taille était manuelle. Enfin, la troisième catégorie, celle de l'orfèvrerie en jais – le jais se montait alors sur de l'or et de l'argent –, s'adressait à une clientèle noble et bourgeoise avec une production individualisée.

³⁹⁹⁸ ROCHE Daniel, *La Culture des apparences ... op. cit.*, p. 137.

³⁹⁹⁹ VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé ... op. cit.*, p. 52

⁴⁰⁰⁰ VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale ... op. cit.*, p. 26.

⁴⁰⁰¹ POWELL K. M. and ROACH J., *A Cultural History of Hair In the Age of Enlightenment ... op. cit.*, p. 94.

Grâce à des liens anciens avec les grandes places commerciales, le Pays d'Olmes a su s'inscrire dans les grands courants d'expansion commerciale du XVIII^e siècle avec des activités porteuses malgré une localisation longtemps pensée en termes de handicap. Les peignes, fabriqués avec du buis pyrénéen, mais aussi pour certains avec des plaques de corne venues d'Angleterre, étaient expédiés sur le pourtour méditerranéen et en Amérique via l'Espagne. Cependant, c'était alors le jais qui occupait le devant de la scène des affaires. Sa forte demande amena les marchands à exploiter au maximum tous les approvisionnements disponibles en France : de l'Ariège à la Provence en passant par les Corbières. Mais, poussés par la recherche de prix plus avantageux, les Acher importèrent de grandes quantités de minerai – plus d'une centaine de tonnes par an dans les années 1750 – du sud de l'Aragon. Le Pays d'Olmes exportait alors pour plus de 500 000 livres de bijoux, de l'empire ottoman à l'Amérique en passant par l'Europe du Nord. Le système productif du Pays d'Olmes a su répondre à la croissance des marchés en faisant preuve de souplesse : il imbriquait des marchands et des fabricants, souvent apparentés, qui travaillaient ensemble. Plusieurs de ses entreprises présentaient des caractéristiques originales que des économistes actuels qualifieraient de « modernes » : des fonctions de gestion séparées, des capitaux importants et des effectifs nombreux. Les entrepreneurs tirèrent des bénéfices considérables de l'industrie ; parmi eux, les frères Acher se distinguaient avec des gains montant jusqu'à 220 000 livres en sept ans. On pourrait croire qu'il ne s'agit là que d'un jeu d'écritures, mais l'importance de la circulation monétaire prouve le contraire : à lui seul, entre 1751 et 1756, Justin Acher avait déboursé au moins 65 210 livres en espèces d'or et d'argent. Vingt ans plus tard, il émancipait un de ses fils en lui donnant, « en avancement d'héritage, la somme de vingt mille livres qu'il a présentement posée comptée sur le bureau en huit cent trente-trois louis de valeur de vingt-quatre livres »⁴⁰⁰².

Mais, déjà, le territoire se trouvait confronté aux impasses du temps : le minerai espagnol n'était pas du jais et il est plus que probable que ce que les habitants du Pays d'Olmes appelaient – vraisemblablement en toute bonne foi – des bijoux en jais était, en réalité, des bijoux en lignite. L'usage de cette matière première, s'il a permis un bel âge d'or du commerce du Pays d'Olmes, en fragilisant les productions et en les maintenant sur un créneau à bas prix de qualité intermédiaire voire faible, a probablement contribué à affaiblir leur image sur le moyen et le long terme. Produits en masse, les bijoux du Pays d'Olmes furent confrontés à des problèmes de qualité qui les empêchèrent de se hisser en gamme. De plus, dans la seconde

⁴⁰⁰² AD Aude, 3 E 3877 ; Émancipation de Marc-Régis Acher, puis donation par Justin Acher, 8 septembre 1777, f° 88.

moitié du XVIII^e siècle, l'évolution de la mode entraîna des difficultés structurelles pour ce type de produit. Enfin, la forte propension à l'exportation du territoire, en le soumettant aux aléas de la conjoncture, le rendait plus fragile. Jusqu'à la Révolution, l'accumulation des richesses par le négoce n'était pas une fin en soi. Les négociants cherchaient à se hisser dans la société d'Ancien Régime par l'achat de seigneuries, intégrées à leurs entreprises. Mais ce désir d'ascension sociale par l'achat de seigneuries les obligeait à s'éloigner du Pays d'Olmes car celui-ci était tout entier aux mains de quelques puissants seigneurs. Le plus riche d'entre eux, Justin Acher, réussit même à accéder à la noblesse par l'achat d'une charge de « secrétaire du roi en son grand collège »⁴⁰⁰³. Par conséquent, une partie non négligeable des profits issus du négoce du jais et du peigne ne fut pas réinvestie dans l'industrie. Par ailleurs, la quête de noblesse, par les fonds importants qu'elle nécessitait, accrû les inégalités et engendra des tensions importantes dans le territoire qui se traduisirent par des luttes claniques. De même, en dépit de la rareté des sources quant aux conflits sociaux opposant marchands et ouvriers, on observe à partir de 1757 – date de la première crise importante du jais – une baisse des revenus ouvriers génératrice de fortes tensions sociales. Enfin, la révocation de l'édit de Nantes a creusé davantage le fossé qui existait entre la communauté protestante et les catholiques.

Alors que l'activité semblait reprendre dans les années 1780, les guerres de la Révolution et de l'Empire, en particulier avec la conquête de l'Espagne, mirent un terme aux approvisionnements en matières premières et aux exportations. La paix revenue, le jais fut concurrencé par les verroteries d'Allemagne et handicapé par la « prohibition des ouvrages de jais par le gouvernement espagnol »⁴⁰⁰⁴. Pourtant, les marchands tentaient désespérément de retrouver les anciens chemins du commerce, espérant que l'Espagne redeviendrait un marché porteur. Mais, dans la décennie 1810, les indépendances d'Amérique latine ne firent qu'accroître l'affaiblissement du marché espagnol. Le déclin du jais dans la première moitié du XIX^e siècle fait face à d'apparentes contradictions. En effet, durant cette période, plusieurs changements culturels, sociaux et économiques semblent, à priori, propices à un nouvel essor de cette industrie : dès la Restauration, le noir est partout et le développement des classes moyennes contribue à la croissance de la demande de produits de demi-luxe⁴⁰⁰⁵. On pourrait donc s'étonner du déclin du territoire alors même que la bijouterie de demi-luxe était en pleine

⁴⁰⁰³ AN, V² 45 ; Dossier « Acher de Cahuzac » ; AD Aude, 3 E 3882 ; Enregistrement de provisions d'un office de secrétaire du Roy pour Justin Acher, 26 avril 1781, f° 56-62.

⁴⁰⁰⁴ AD Aude, 9 M 32 ; Lettre d'Adolphe Viviès, industriel et maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, au préfet de l'Aude, 6 Mai 1845.

⁴⁰⁰⁵ DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle ... op. cit.*, p. 27.

expansion⁴⁰⁰⁶. Le facteur explicatif majeur réside dans le fait que le Pays d’Olmes a, malgré les changements des modes de consommation, poursuivi dans la voie qui avait fait son succès au XVIII^e siècle : une production massive grâce à un minerai aragonais peu coûteux, mais de faible qualité. Par conséquent, il se retrouve confronté à l'impossibilité de lutter face aux progrès des imitations. En Angleterre, le succès que connaissait le jais de Whitby montre qu'il n'y avait alors aucune fatalité au déclin de cette activité.

« La décadence de cette industrie a déterminé la maison les fils d'Emmanuel Viviès [sic] a donner une autre destination [le textile] aux usines que leurs ancêtres avaient appropriées à ce commerce »⁴⁰⁰⁷. Les grands entrepreneurs catholiques laissaient la place à une communauté protestante fort active qui se concentrat sur l'industrie du peigne, demeurée, elle, très active avec environ 4 millions d'unités produites en 1822, dont 200 000 peignes en corne. Les approvisionnements de corne se faisaient par les anciens réseaux d'approvisionnement dont le rôle s'était inversé – de portes de sortie des produits du Pays d’Olmes, ils étaient devenus des portes d'entrée de ses matières premières – : Bayonne et Bordeaux pour l'Atlantique et Marseille pour la Méditerranée. Mais, vers 1830-1840, l'industrie du peigne, jadis fortement exportatrice, s'est recentrée sur le marché national et semblait en passe d'être « débordée par la fabrique de peignes d'Angleterre »⁴⁰⁰⁸. En 1843, la première machine à denter fut introduite à Sainte-Colombe-sur-l'Hers. Elle marqua le début d'une accélération de la production et d'une forte amélioration de la qualité. La mécanisation se fit à moindre coût en réutilisant les moulins à jais et les forges à la catalane désormais inutilisés. Le territoire se resserrait désormais autour des centres producteurs de peignes.

Cependant, la mécanisation à elle seule ne saurait expliquer le nouvel essor de l'industrie qui s'est appuyé sur la capacité des entrepreneurs du Pays d’Olmes à se fournir en matières premières au meilleur rapport entre la qualité, le prix et la quantité : en 1882, deux à trois millions de cornes de bovin venaient de la région de la Plata et à peu près autant de cornes d'ovin de l'est de la Méditerranée. Le territoire produisait alors plus de 10 millions de peignes dont une bonne partie était exportée en Europe et sur tout le pourtour méditerranéen. La croissance reposa aussi sur un réseau de banques locales qui permettaient d'importants découverts (jusqu'à plus du quart du chiffre d'affaires) tenant lieu de prêts. Mais, avant tout, la

⁴⁰⁰⁶ VIRUEGA Jacqueline, *La bijouterie parisienne ... op. cit.*, p. 65.

⁴⁰⁰⁷ AD Aude, 9 M 32 ; Lettre d'Adolphe Viviès, industriel et maire de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, au préfet de l'Aude, 6 Mai 1845. Aujourd'hui, on écrirait : « Les fils d'Emmanuel Viviès ».

⁴⁰⁰⁸ AD Ariège, 7 S 512 ; Lettre de Frédéric Coulon au Préfet de l'Ariège, 1863.

base de ce nouveau développement capitalistique se fondait sur des familles soudées, imbriquées et unies par différents liens. Au sein ces familles de négociants, la génération née dans les années 1840 fut particulièrement entreprenante, tant par sa conquête des marchés que par un changement du système productif. Jusqu'ici, les industriels attendaient prudemment les commandes pour en lancer la production. Mais cette manière de travailler engendrait des retards considérables. La nouvelle génération, Léo Bez en tête, décida d'investir massivement dans ses capacités productives afin de pouvoir répondre à la demande. La mécanisation, qui débuta en 1843 et qui s'accéléra fortement à partir des années 1860-1870, fut un élément essentiel du nouvel essor de l'industrie du peigne ; la connexion avec des marchés de matières premières présentant un bon rapport entre la qualité et le prix n'en était pas moins essentielle. Au milieu du XIX^e siècle, une nouvelle phase de croissance s'appuya tant sur les capacités à mécaniser à moindre coût (hydraulique, réemploi des moulins, famille) que sur l'importation massive de matières premières venues d'Amérique latine et de l'est de la Méditerranée débarquant via les ports dans lesquels les entrepreneurs du Pays d'Olmes avaient gardé leurs réseaux. D'exportateur, le Pays d'Olmes devenait aussi importateur. Sa réussite sur les marchés extérieurs se concrétisait sur le territoire par un modèle usinier mixte : d'une part, une dizaine de petites unités de production, deux à trois de plus grande taille et une grande, l'usine Bez à La-Bastide-sur-l'Hers, dans laquelle travaillaient plus de 200 ouvriers dans les années 1880. La vallée de l'Hers et une partie de celle du Touyre vivaient alors au rythme du peigne qui fournissait du travail à plus de 1 200 personnes. Mais ce nouvel apogée du territoire prit fin avec l'arrivée décalée de la Grande dépression qui avait débuté en France à partir de 1873 avant de toucher le peigne en 1886.

Cette crise, qui met fin à notre étude n'est pourtant pas la fin de l'histoire du peigne en Pays d'Olmes. Néanmoins, elle marque des changements importants pour le territoire. Ainsi, les tensions qui montaient déjà au sein des principales familles d'entrepreneurs depuis les années 1860 finirent par éclater et créer un fossé entre deux clans qui avaient été si longtemps unis par des liens familiaux : les Bez d'un côté, les Coste-Bez, Courtois et Corneil de l'autre⁴⁰⁰⁹. Divisées, les anciennes principales familles d'entrepreneurs perdirent progressivement leur prééminence. À leurs côtés apparurent à la fois des entrepreneurs issus du négoce et des

⁴⁰⁰⁹ Pour de plus amples développements sur ces querelles, je me permets de renvoyer à EVANS Bruno, « De l'unité à la division. Comment la jalousie a contribué à l'échec du capitalisme familial ? Le cas des entrepreneurs du peigne en Pays d'Olmes, au pied des Pyrénées », in *Entreprises et histoire*, n° 91, 2018, p. 82-97.

coopératives ouvrières totalisant jusqu'à 200 personnes dans les années 1920⁴⁰¹⁰. L'énergie électrique, précocement adoptée par le territoire, multipliait les possibilités d'installation d'usines. Après la Première Guerre mondiale, le territoire se reliait à l'Océanie – les cornes d'ovin venaient d'Australie –, à l'Afrique subsaharienne – d'où provenaient des cornes de bovin – et à l'Asie en même temps qu'il devenait aussi exportateur vers l'Amérique latine. La production atteignait un apogée en 1929 avec 30 millions de peignes avant que la crise des années 1930 ne vienne renverser un *trend* ascendant de longue durée et que l'industrie du peigne ne connaisse le même type de déclin que celle du jais un siècle plus tôt.

Au terme de cette enquête, le pays d'Olmes, espace rural pré-pyrénéen, se révèle comme un territoire industriel dont la production d'objets en jais et de peignes en bois puis en corne lui a permis d'être connecté au monde et dynamique sur la longue durée. Ce dynamisme a été fondé sur la capacité du Pays d'Olmes à transformer les potentialités que lui offrait son environnement en ressources et à s'intégrer aux flux économiques, sociaux, écologiques et culturels à différentes échelles. La capacité des marchands du Pays d'Olmes à tisser des réseaux constitua un des facteurs essentiels de la réussite du Pays d'Olmes car ce sont eux, en particulier, qui lui permirent d'établir des connexions avec une bonne partie du monde. L'exploration du territoire sur la longue durée met en évidence l'ancre pluriséculaire des activités industrielles et, tout en faisant apparaître les ruptures et les continuités, contribue au dépassement des théories de la « révolution industrielle » et de la proto industrialisation. Au contraire, il invite à envisager une histoire des territoires industriels ruraux comme partie intégrante d'un système global.

François Crouzet disait en 2003 :

Oui : du XVI^e au XVIII^e siècle, les échanges intercontinentaux ont connu un grand essor. Les Anglais du XVIII^e siècle boivent du thé acheté en Chine avec des piastres d'argent venues du Mexique ou du Pérou, et y ajoutent du sucre produit aux Antilles par des esclaves déportés d'Afrique. Cependant, ces échanges ne sont qu'une très faible part des produits nationaux et à fortiori du produit mondial. Aussi, je préfère parler pour cette période de « proto-mondialisation ».⁴⁰¹¹

⁴⁰¹⁰ Pour plus de détail, je me permets de renvoyer à EVANS Bruno, « Les sociétés ouvrières et la ruine du peigne en Pays d'Olmes », in BLIN Alexia, GACON Stéphane, JARRIGE François et VIGNA Xavier, *L'utopie au jour le jour. Une histoire des expériences coopératives (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, L'arbre Bleu, 2020, p. 183-195.

⁴⁰¹¹ BARJOT Dominique et alii., « Globalization- La mondialisation. Débat entre Dominique Barjot, Lise Gastaldi, François Caron, Élie Cohen, François Crouzet, Jean-Louis Mucchielli », *Entreprises et Histoire*, n°32, 2003/1, p. 140. Gabriel Galvez-Behar et Philippe Lefebvre notent que le terme « *proto-globalization* est employé de manière plus systématique » chez des auteurs anglo-saxons dès 2002 (GALVEZ-BEHAR Gabriel et LEFEBVRE Philippe, « Les entreprises et les temps de la globalisation », *Entreprises et Histoire*, n° 94, 2019/1, p. 7).

En 2019, Gabriel Galvez-Behar et Philippe Lefebvre reprenaient ses propos en notant tout d'abord qu'il faut bien distinguer, comme le faisait Fernand Braudel, économie mondiale et économies-monde⁴⁰¹² : l'économie mondiale s'étend à la terre entière tandis que « les économies-monde s'étendent sur un espace géographique donné autour d'un centre urbain et s'organisent concentriquement autour de lui »⁴⁰¹³. Puis, ils notaient aussi que « La masse des échanges à l'échelle du monde reste très faible par rapport à l'ensemble de la production, même si ces échanges peuvent être décisifs sur le plan qualitatif »⁴⁰¹⁴. Certes, il n'est pas question de considérer les échanges du Pays d'Olmes comme étendus à l'ensemble du monde ni étant d'une grande ampleur. Pourtant, force est de constater qu'à l'échelle du territoire, ils sont relativement importants. En effet, une grande partie de la vie du Pays d'Olmes dépendait des rythmes du monde au XVIII^e siècle et ses habitants ne pouvaient pas manquer d'en avoir conscience, ce qui vient apporter une nuance aux propos de Pierre Singaravélo et Sylvain Venayre pour qui seule une minorité de la population mondiale – une partie des élites et des migrants – a perçu ce processus de connexion au monde au XIX^e siècle⁴⁰¹⁵ : en Pays d'Olmes, c'était sûrement bien plus. Bien sûr, le négoce y était au cœur du processus de connexion au monde. Les marchands, vecteur majeur de la société de consommation⁴⁰¹⁶, et les industriels relativement nombreux en Pays d'Olmes, en avaient donc probablement plus conscience que le reste des habitants.

Les industries du jais et du peigne en Pays d'Olmes, pourtant relativement puissantes dès l'époque moderne, posent la question de leur invisibilisation par les sources. Une des réponses à cette question se trouve dans le fait qu'elles sont, en partie, passées inaperçues aux yeux de l'administration à l'époque moderne. En effet, en 1754, l'intendant du Languedoc écrivait au sujet du jais qu'il s'agissait d'un « commerce naissant, auquel on n'avait peut-être pas encore fait la moindre attention jusqu'au moment présent »⁴⁰¹⁷. La discréption des négociants et des propriétaires de mines pour s'éviter des formalités administratives, voire des impôts, n'était sans doute pas pour rien dans leur absence de visibilité. De fait, à la suite de son enquête, de St-Priest établit un mémoire fort riche au sujet du jais : lorsqu'il le reçut, le garde des sceaux lui répondit d'écrire à tous les propriétaires de mines de jais afin qu'ils se mettent en conformité avec les « dispositions de l'arrêt du 14 janvier 1744 portant règlement pour les

⁴⁰¹² BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle ... op. cit.*, tome 3, p. 12.

⁴⁰¹³ GALVEZ-BEHAR Gabriel et LEFEBVRE Philippe, « Les entreprises et les temps de la globalisation » ... art. cit., p. 7.

⁴⁰¹⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁴⁰¹⁵ SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain, « Comment nous sommes devenus contemporains », in SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.) *Histoire du monde au XIX^e siècle ... op. cit.*, p. 10-19.

⁴⁰¹⁶ Sur cette question voir VILLAIN Julien, *Le commode et l'accessoire. Le commerce des biens de consommation au XVIII^e siècle. Lorraine*, v. 1690-v. 1790, Rennes, PUR, 2021, 336 p.

⁴⁰¹⁷ AD Hérault, C 5669 ; Mémoire concernant les mines de jayet qui se trouvent dans les dioceses d'Aleth, Mirepoix et Narbonne avec l'avis de M de St-Priest sur le privilège exclusif demandé par les S^{rs} Vivies frères, 10 avril 1754.

mines de charbon »⁴⁰¹⁸. Par ailleurs, on ne peut qu'être frappé par le contraste entre la faiblesse des déclarations de Sainte-Colombe pour le vingtième d'industrie dans les années 1750 et la richesse que le jais procurait alors aux Acher : Sainte-Colombe ne payait que 211 livres de cet impôt⁴⁰¹⁹ quand les Acher faisaient alors plusieurs dizaines de milliers de livres de bénéfice !

Une des autres raisons de l'absence de visibilité de ces industries rurales se trouve probablement dans la pluriactivité. Cette stratégie conférait aux habitants de ce territoire rural une certaine souplesse et réduisait d'autant leur sensibilité aux crises, rendant ces dernières moins criantes, et ce, sur la longue durée. Ainsi, dans les années 1950, alors que le peigne était en fort déclin, le géographe Maurice Tannière décrit la manière dont les ouvriers du peigne jouaient encore sur plusieurs tableaux :

Mais ce sont peut-être les ouvriers du peigne qui se révèlent les plus ingénieux. Les ouvriers des usines de Camp-Redon et Lesparrou sont en même temps propriétaires de trois ou quatre hectares de terre et de forêts. Ils ont pris l'habitude de vendre au patron de la fabrique où ils travaillent, le bois de chauffage de hêtre ou de chêne nécessaire aux fours de biscayage ; par accord tacite, le patron ne s'adresse qu'à eux. Il existe de même à Fougax et dans les hameaux du Col del Teil, de la Babourade et dans quelques autres métairies environnantes quelques paysans-biscayeurs (paysans l'été, biscayeurs l'hiver) qui possèdent un four et une presse dans leur ferme et à qui les fabricants donnent du travail à façon, généralement par lot de trente cornes.

Plus au Nord, dans la région de Sainte-Colombe et de Rivel, la qualité des sols a permis l'installation de luzernières dans la proportion de 7 hectares de luzerne pour une propriété moyenne de 10 hectares. Chaque ouvrier peignier de Sainte Colombe ou de Rivel peut vendre jusqu'à 100.000 ou 150.000 francs de luzerne par an aux négociants du pays. De plus, dans chaque champ de luzerne, sont plantés cinq, dix ou vingt pruniers produisant pour plus de 20.000 francs par an de reine claudie. Ces fruits sont achetés directement à Rivel par des marchands venus d'Agen. De la même façon, les ouvriers du peigne de l'Aiguillon ou de Bélesta peuvent vendre chaque année pour 5.000 ou 10.000 francs de fourrages naturels. Ainsi, aux 180.000 ou 200.000 francs que gagne en moyenne un ouvrier du peigne, s'ajoute le prix d'une ou deux piles de bois (15.000 francs), plus 150.000 francs provenant de la vente de la luzerne, 20.000 francs de prunes et 10.000 francs de fourrages naturels. Ce complément de ressources peut donc atteindre les trois-quarts du salaire total perçu à l'usine.⁴⁰²⁰

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, ces autres activités complémentaires furent de moins en moins suffisantes pour pallier les difficultés du peigne dont les usines fermaient en silence. Fait marquant : à La-Bastide-sur-l'Hers, la grande usine Bez, fermée en 1954, était ensuite transformée en usine textile. Le Pays d'Olmes, qui n'était déjà plus celui du jais, cessait aussi d'être le territoire du peigne pour n'être plus que celui du textile.

⁴⁰¹⁸ AD Hérault, C 5669 ; Lettre du sieur de Machaule [Machault], garde des sceaux, 29 avril 1754.

⁴⁰¹⁹ AD Hérault, C 2031 ; Imposition du vingtième d'industrie, diocèse de Mirepoix, 1754, f° 159. Certes, les négociants avaient tendance à dissimuler leurs bénéfices, mais, dans les campagnes, le phénomène était sans doute plus marqué qu'ailleurs car la dissimulation était plus aisée.

⁴⁰²⁰ TANIÈRE Maurice, « La région industrielle de Lavelanet. Notes de géographie sociale » ... art. cit., p. 59-70.

Sources

Archives nationales :

Série F 12

F 12, 644 ; Commerce avec l'étranger.

F 12, 1567 ; Renseignements statistiques sur l'industrie et le Commerce des départements – Ain à Moselle – de l'an IX à 1807 et réponses à la circulaire du 22 novembre 1806 relative aux chambres consultatives.

F 12, 1834 A ; Balance du Commerce : états d'importation et d'exportation, mémoires sur le commerce de Marseille en 1779, etc. 1669-1788, versement de Mai 1811 ancien 2299.

F 12, 4476/A ; Situation industrielle des départements: états trimestriels ou semestriels fournis par les Préfets ; - rapports sur les grèves ; - notes des Chambres de Commerce (Lacunes), 1830-1881.

4476/A : Aisne à Lozère (sauf Allier, Alpes (Hautes), Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Loir-et-Cher, Lot), Pyrénées-Orientales, Seine-Inférieure, Sèvres (Deux-), Tarn, Var, 1830-1841.

4484 : Ariège : 1871 ; Aube : 1875-1888 ; Aude : 1872-1886.

F 12, 6175

Statistique industrielle et commerciale des départements, 1890-1893 1894-1900.

Série F 14

F 14, 7941 ; Mines de fer et de jais : copie du mémoire envoyé à Mgr de Calonne contrôleur général des finances par Jean Anne Baron, Chalabre, 25 août 1784.

F 14, 8137 ; Mines de bitume : état que le sieur Courtial, concessionnaire des mines de jayet et de charbon de terre dans les diocèses d'Aleth et de Mirepoix est chargé d'adresser tous les ans au Conseil, 1ère année, 24 août 1785 ; Mémoire pour le sieur Courtial, concessionnaire des mines de jayet et charbon de terre dans le diocèse d'Aleth et de Mirepoix. Mémoire contre les fabricants de jayet établis aux lieux de Sainte-Colombe, Le Peyrat et Labastide, dans le même diocèse de Mirepoix, non daté (vers janvier 1786) ; Mémoire en faveur des fabricants de jayet, des communautés de Ste Colombe, Le Peyrat et La Bastide ; diocèse et Subdélégation de Mirepoix. Contre le sieur Courtial, 7 janvier 1786 ; Notice sur les mines de jayet du département de l'Aude par le sieur Croizat, chimiste à Fabrezan, an IV.

Série H

H 1588, 26 ; Mémoire concernant la province de Languedoc, dressé par Monsieur de Basville, conseiller d'État et intendant en Languedoc en 1698, f° 92.

Série LH - Dossiers de légion d'honneur

LH 644/68/68 ; Dossier de légion d'honneur de Clément Acher de Montgascon, 1815-1855.

LH 906 (27, 29) ; Dossiers de légion d'honneur de Jean-Marc, 1806-1831, et Pierre Espert, 1825-1835.

LH 2735/14 ; Dossier de légion d'honneur de Guillaume-Raimond-Amand Vivies de la Prade, 1808-1813.

Série V – Collège des secrétaires du roi

V², 45 ; Informations de bonnes moeurs., dossier « Acher de Cahuzac », 1779.

Archives départementales de l'Ariège

Série 5 E ; Minutes des notaires

La-Bastide-de-Congoust

DEPENNA, Pierre

5 E 3256,	1613.
5 E 3282,	1654-1655.
5 E 3283,	1656-1657.
5 E 3284,	1658-1659.
5 E 3285,	1660.
5 E 3286,	1661.
5 E 3287,	1662-1663.
5 E 3288,	1664-1665.
5 E 3289,	1666-1667.
5 E 3290,	1668-1669.
5 E 3291,	1670-1671.
5 E 3292,	1672.
5 E 3293,	1673.
5 E 3294,	1674-1675.
5 E 3295,	1676-1677.

LAFONT, Louis	
5 E 3296,	1684.
5 E 3297,	1685.
5 E 3298,	1686.
5 E 3299,	1687.
5 E 3300,	1688-1689.
5 E 3301,	1690-1691.
5 E 3302,	1692.
5 E 3303,	1693-1695.
5 E 3304,	1696-1697.
5 E 3305,	1698-1700.
5 E 3306,	1701-1705.

Bélesta

CURRENT, Vincent	
E 384,	1739-1740.
E 385,	1740-1743.
E 388,	1749-1752.

Laroque d'Olmes

MALEVILLE, François	
5 E 3071,	1633-1642.
Maleville, Pierre	
5 E 3098,	1696-1701.
MALEVILLE, Antoine	
5 E 3111,	1705-1718.

BONNET, François	
5 E 2984,	1729-1731.
MALEVILLE, Antoine	
5 E 3112,	1743-1746.
5 E 3113,	1746-1749.
5 E 3114,	1749-1750.
5 E 3115,	1751-1752.

5 E 3116,	1752-1753.
5 E 3117,	1753-1755.
5 E 3118,	1755-1756.
5 E 3119,	1756-1758.
5 E 3120,	1758-1759.
5 E 3121,	1759-1760.
5 E 3122,	1760-1764.
5 E 3123,	1764-1767.
5 E 3124,	1767-1771.
5 E 3125,	1771-1775.
5 E 3130 tables,	1743-1781.
SAGE François	
5 E 3150,	1741-1744.
5 E 3151,	1744-1747.
5 E 3152,	1747-1750.
5 E 3153,	1750-1753.
5 E 3154,	1753-1755.
5 E 3155,	1755-1757.
5 E 3156,	1757-1759.
5 E 3157,	1759-1761.
5 E 3158,	1761-1764.
5 E 3159,	1764-1766.
5 E 3160,	1766-1767.
5 E 3161,	1767-1769.
5 E 3162,	1769-1770.
5 E 3163,	1770-1772.
5 E 3164,	1772-1774.
5 E 3165 tables,	1741-1774.

[Léran](#)

PEYRONNET, Thomas	
5 E 3418,	1736-1738.
5 E 3419,	1739-1740.
5 E 3420,	1741-1743.

5 E 3421,	1744-1747.
5 E 3422,	1748-1750.
5 E 3423,	1751-1754.
5 E 3424,	1755-1756.
5 E 3425,	1757-1759.
LASAIGUES, Jacques-Paul-Louis-Jérôme, fils	
5 E 3377,	1835.
5 E 3380,	1838.
5 E 3381,	1839.
5 E 3382,	1840.

[**Le Peyrat**](#)

Peyronnet Jean	
5 E 3465,	1699-1700.
5 E 3466,	1702.
5 E 3467	1703.
5 E 3468,	1704-1706.
5 E 3469,	1707-1709.
5 E 3470,	1710-1712.
5 E 3471,	1713.
5 E 3472,	1714.
5 E 3473,	1715.
5 E 3474,	1716-1717.
5 E 3475,	1718-1719.
5 E 3476	1720.
5 E 3477,	1721-1722.
5 E 3478,	1723.
5 E 3479,	1724-1725.
5 E 3480,	1726-1727.
5 E 3481,	1728-1730.
5 E 3482,	1730-1731.
5 E 3483,	1732-1733.
5 E 3484,	1734-1736.
5 E 3485,	1737-1738.

PEYRONNET, Germain

5 E 3486,	1763-1767.
5 E 3487,	1768-1771.
5 E 3488,	1771-1772.
5 E 3489,	1773-1775.
5 E 3490,	1775-1779.

Série J

[1 J](#)

1-5 ; Livre de comptes de la société « Jean Acher & Fils » : 1 J 1, 1749-1754 ; 1 J 2, 1754-1761 ; 1 J 3, 1761-1777 ; 1 J 4, 1779-1798 ; 1 J 5, 1799-1814.

[46 J](#)

46 J 38 ; Seigneurie de Léran et de Mirepoix : procédures diverses relatives à l'administration, 1517-1749.

46 J 45 ; Mémoires relatifs à divers procès de famille et d'administration concernant essentiellement le recouvrement de droits seigneuriaux, XVIII^e siècle.

46 J 48 ; Baux à ferme ou à loyer des terres, moulins, fours, forges, censives consentis par les seigneurs de Mirepoix et de Léran à divers particuliers, 1639-1755.

46 J 49 ; Baux à ferme ou à loyer des terres, moulins, fours, forges, censives consentis par les seigneurs de Mirepoix et de Léran à divers particuliers, 1755-1793.

46 J 51 ; Pièces justificatives des dépenses portées dans les comptes de régie et d'administration des marquisats de Mirepoix et de Léran, 1720-1779.

46 J 102 ; Reconnaissances féodales de la Bastide-de-Congoust et du Peyrat, 1512-1518.

46 J 103 ; Reconnaissances féodales de la Bastide-de-Congoust, 1552.

46 J 112 ; Reconnaissances féodales de Léran, 1602.

46 J 142 ; Reconnaissances féodales du Peyrat, 1552.

46 J 177 ; Reconnaissances féodales de l'Aiguillanes, 1644. Reconnaissances féodales de Bélestia, 1560-1612.

46 J 180 ; Reconnaissances féodales de la Bastide-de-Congoust et du Peyrat, 1602-1690.

46 J 181 ; Reconnaissances féodales de Léran, 1547-XVIII^e.

46 J 184 ; État des familles du Peyrat, 1747-1747.

46 J 203-205 ; Comptes de la régie et de l'administration de Léran, années 1759-1777.

46 J 207 ; Comptes de régie du marquisat de Mirepoix, 1781-1792.

- 46 J 263, Papiers de familles et administration domaniale, Contrat de mariage entre Charles-Pierre-Gaston de Lévis et Anne-Gabrielle-Henriette Bernard de Rieux, 17 août 1733.
- 46 J 350 ; Pièces de familles Jean Claude de Lévis d'Audou et Louise de Lévis d'Audou, sa femme ; comptes et pièces d'administration de la seigneurie de Bélestas. Louise de Lévis d'Audou contre les protestants de Bélestas (1614-1616). 1570-1647.
- 46 J 353 ; *Mémoire de la destruction de la terre et du château de Léran faite en l'année 1622*, élaboré d'après *Le Mercure français* ; Gaston de Lévis VIII, mémoire sur le « procès de jayet », liasse A 10, n° 82 ;
- 46 J 354 ; Enquête de l'officialité de Tarbes sur la parenté de Jean-Claude de Lévis et Angélique de Castelnau, 22 septembre 1643.
- 46 J 355 ; Contrat de mariage de Gaston VIII de Lévis et Violan des Vignolles, 30 mai 1654 ; Contrat de mariage de Gaston VIII de Lévis et Jeanne de Juge, 1^{er} janvier 1659 ; Mémoire d'enquête de Mr de Léran liasse A 10, n°82, non datée (vers 1660) ; copie non datée de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Léran par Gaston de Lévis, 4 février 1673 ; « conte que j'ay rendu à mon petit-fils » par Marguerite-Thérèse-Camelle de Lévis Mirepoix, Liassse A 15, n°46, 29 février 1752.
- 46 J 365 ; Affaires de famille et administration domaniale, Comptes 2ème moitié XVIII^e siècle.
- 46 J 366 ; Comptes 2ème moitié XVIII^e siècle, contenant en particulier : Dossier du procès des mines de jayet ; Récapitulation du revenu des moulins et forges, des marquisats de Mirepoix et de Léran, 1781 ; État des recettes des biens nobles nobles « Pour reconnaître le plus ou le moins sur l'augmentation de 2 412 livres 16 sous 1 denier dont on a prévenu Monsieur le marquis de Mirepoix par l'article de ses vingtièmes nobles du rolle de la ville de Mirepoix, pour l'année 1782 » ; Copie de la lettre écrite par Monsieur le marquis de Mirepoix à Monsieur l'intendant du Languedoc, 14 juin 1784 ; Recettes en port du charbon fait à la forge de Campredon par les muletiers du château de Léran en l'année 1788.
- 46 J 369 ; Affaires de famille et administration domaniale : Charles-Philibert-Marie-Gaston de Lévis, comte de Mirepoix. Condamnation à mort par le tribunal révolutionnaire et liquidation de ses biens, 1777-1813.
- 46 J 388-389 ; Affaires de famille et administration domaniale : Succession de Charles-Philibert-marie-Gaston de Lévis-Mirepoix : comptes des biens invendus des enfants Lévis-Mirepoix : biens et forges de l'Ariège, (1789) an VI-1806.
- 46 J 396 ; Affaires de famille et administration domaniale : Baux à ferme : biens de l'Ariège (dont les baux de leurs usines), an X-1882.

Série EDT

[La-Bastide-sur-l'Hers](#)

Archives antérieures à 1789

6 EDT, CC 1 ; Reconnaissances féodales des consuls de la communauté de La-Bastide-de-Congoust à Jean-Claude de Lévis-Léran, 1644.

6 EDT, CC 3 ; Reconnaissance générale et plan, 1765.

6 EDT, GG 1 ; Actes paroissiaux (St-André-du-Peyrat et La-Bastide son annexe), 1737-1792.

6 EDT, GG 2 ; État civil des protestants (La-Bastide-de-Congoust et ses annexes), 1758-1792.

Archives postérieures à 1789

6 EDT, D 1 ; Registres des délibérations municipales (10 cahiers), 1790-1831.

6 EDT, F 1 ; Recensement de La-Bastide-sur-l'Hers, an XII.

[Bélesta](#)

Archives antérieures à 1789

70 EDT CC 4 ; Compoix de Bélesta, 1750.

Archives postérieures à 1789

70 EDT, O 4 ; demandes d'autorisations d'usines, 1820-1933.

[Léran](#)

Archives antérieures à 1789

36 EDT, GG 2 ; Registres paroissiaux BMS, 1706-1746.

[Laroque-d'Olmes](#)

Archives antérieures à 1789

294 EDT GG 2 ; Registres paroissiaux BMS, 1752-1792.

[Le Peyrat](#)

Archives antérieures à 1789

267 EDT, CC 2 ; Compoix terriers, 1784 ; plans (1786).

267 EDT, GG 2 ; Registres paroissiaux BMS, 1658-1736.

267 EDT, E 1 ; Registres d'état civil, naissances, An II-1851.

267 EDT, E 2 ; Registres d'état civil, mariages, An II-1851.

Série M : Administration générale et économie

I. Sous-série 14 M : Industrie

Secteur d'activité

14 M 9 ; Industrie textile, données statistiques : instructions, rapport, liste des établissements, états, correspondance (1869-1870) ; Rapport de l'ingénieur des mines Mussy, 5 novembre 1869.

14 M 12 ; Industrie du peigne, enquête suite à une réclamation des fabricants d'Ariège contre la concurrence des maisons centrales : note, rapport (1857) ; requêtes d'industriels de La-Bastide-sur-l'Hers concernant les échanges avec le Brésil, l'attribution de prêts : correspondance (1934-1936).

Enquêtes et statistiques

14 M 16 ; Statistique industrielle des manufactures, fabriques, usines et autres établissements capables de donner des produits ailleurs que pour la consommation locale qui sont [faits à vérifier] dans le département de l'Ariège ; État comprenant les papeteries, les minoteries les fabriques de draps larges, de petite draperie, de bijoux en jais, de peignes, de bonnets de laine, d'alun, de verre, de fayence, etc sous la Restauration, 1824-1825, 1828-1833, 1839-1840, 1847-1848.

14 M 17/1-5 ; Données trimestrielles sur la production et les établissements industriels, états départementaux, par arrondissements et cantons, rapports, correspondance, 1856-1894 : 17/1 (1856-1860), 17/2 (1861-1865), 17/3 (1866-1872), 17/4 (1873-1879), 17/5 (1880-1890, 1894).

Expositions

14 M 19/1-2 ; Expositions nationales des produits de l'industrie française, organisation, sélection des produits, attribution de récompenses : circulaire, rapports, états des produits exposés, procès-verbaux de jurys, échantillons, correspondance, 1806-1844.

14 M 20/1-5 ; Expositions internationales de Paris, organisation, formation du comité départemental, sélection des exposants, formations des délégations ouvrières, attribution de récompenses : arrêtés ministériels, circulaires, instructions, règlements, procès-verbaux de réunion, rapports au Conseil général, affiches, listes nominatives, états des produits exposés, brochures, tracts, correspondance, 1865-1902.

Sous-série 1Q : Biens nationaux

Biens de 2ème origine

1 Q 9 ; Estimation des biens des émigrés déportés et condamnés du district de Mirepoix. Canton de Léran : La Bastide sur l'Hers et Le Peyrat : moulin farinier, terres, et 4 moulins à jayet à Lévis-Léran. Régat : moulin et terres à Lévis-Léran, s.d.

1 Q 102 ; Registre pour mettre à jour les biens des émigrés, an II-1821.

1 Q 302, Registre de recette des immeubles ayant appartenus à des émigrés de l'arrondissement du district de Pamiers, 1793-an III.

1 Q 303 ; Sommier des comptes ouverts pour les biens confisqués ou séquestrés, an II-an VII.

1027. – Lévis-Mirepoix (Louis-Marie-François-Gaston, père), émigré. Moulins : un grand moulin à eau avec trois meules à farine, un autre moulin avec trois meules à farine et une à huile de lin (Mirepoix) ; moulin (Besset) ; moulin (Saint-Quentin) ; moulin à eau dit moulin-neuf (Cazal-des-Faures) ; moulin (Régat) ; moulin (Limbrassac) ; moulin banal (Laroque-d'Olmes) ; moulin à retordre de Sibra ou d'amont pour la fabrique des draps (Lagarde) ; un moulin à farine et trois moulins à tailler le jais (Le Peyrat et La-Bastide-sur-l'Hers) ; forge, martinet, moulin à eau, pressoir, outils, charbonnières (Queille), an II-an III.

Sous-Série 3 P : Cadastres

La-Bastide-sur-l'Hers

3 P 1151 ; Tableau indicatif des propriétés foncières ; contenances et revenus, 1844.

3 P 1152 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, folios 1-400 (inclus le registre des augmentations et des diminutions de 1846 à 1914), 1844-1914.

3 P 1153 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, cases 1-248, 1882-1911.

3 P 571 ; Atlas portatif communal dit « plan napoléonien » de La-Bastide-sur-l'Hers. s.d.

Bélesta

3 P 1178 ; Tableau indicatif des propriétés foncières ; contenances et revenus, 1839.

3 P 1179 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, folios 1-460 (inclus le registre des augmentations et des diminutions de 1842 à 1914), 1839-1914.

3 P 1180 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 2^e vol., folios 461-900. 1839-1914.

3 P 1181 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 3^e vol., folios 901-1500. 1839-1914.

3 P 1182 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 4^e vol., folios 1500-2000. 1839-1914.

3 P 1183 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, cases 1-711, 1882-1911.

3 P 575 ; Atlas portatif communal dit « plan napoléonien » de Bélesta. s.d.

Laroque-d'Olmes

- 1992 ; Tableau indicatif des propriétés foncières ; contenances et revenus, 1844.
1993 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, folios 1-828 (inclus le registre des augmentations et des diminutions de 1846 à 1907), 1844-1914.
1994 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, cases 1-360, 1882-1911.
681 ; Atlas portatif communal dit « plan napoléonien » de Laroque-d'Olmes. s.d.

Le-Peyrat

- 3 P 2572 ; Tableau indicatif des propriétés foncières ; contenances et revenus, 1844.
3 P 2573 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, folios 1-480 (inclus le registre des augmentations et des diminutions de 1849 à 1914), 1845-1914.
3 P 2574 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, cases 1-257, 1882-1911.
3 P 2576 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, cases 1-143, 1911-1932.
3 P 750 ; Atlas portatif communal dit « plan napoléonien » de Le Peyrat. s.d.

Léran

- 3 P 2023 ; Tableau indicatif des propriétés foncières ; contenances et revenus. 1844.
3 P 2024 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 1^{er} vol., folios 1-720 (inclus le registre des augmentations et des diminutions de 1846 à 1914). 1844-1914.
3 P 2025 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 2nd vol., folios 721-1024. 1844-1914.
3 P 2026 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, cases 1-320. 1882-1911.
3 P 684 ; Atlas portatif communal dit « plan napoléonien » de Léran. s.d.

Lesparrou

- 3 P 2050 ; Tableau indicatif des propriétés foncières ; contenances et revenus. 1839.
3 P 2051 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 1^{er} vol., folios 1-520 (inclus le registre des augmentations et des diminutions de 1844 à 1914). 1839-1914.
3 P 2052 ; Matrice cadastrale des propriétés foncières, 2nd vol., folios 521-1020. 1839-1914.
3 P 2053 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, cases 1-206. 1882-1911.
3 P 688 ; Atlas portatif communal dit « plan napoléonien » de Lesparrou (la commune de Vilhac-et-Aiguilhanes reçoit ce nom par décret du 13 octobre 1915). s.d.

Série S : Fonds de la Préfecture et de la D.D.E.

Affaires Générales

- 7 S 459 ; Rivière du Touyre : Léran, Jean-Baptiste Babou, un moulin à tan et une fabrique de peignes (plans), 1875-1887.

- 7 S 467 ; Rivière du Touyre : Laroque-d'Olmes, Jean-Baptiste-Genez Maurel, puis Nestor Maurel, une filature et une fabrique de draps (plans) (actes de l'an VII et de 1821), 1851-1878.
- 7 S 471 ; Rivière du Touyre : Laroque-d'Olmes, Paul Salvat, une fabrique de peignes, 1903-1907.
- 7 S 510 ; Rivière de l'Hers : Le-Peyrat, Aristide Courtois, une scierie (plans), 1860-1865.
- 7 S 511 ; Rivière de l'Hers : Le-Peyrat, Doris Escot, une usine pour la fabrication d'articles de jais (plans), 1868-1871.
- 7 S 512 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Coulon, une usine à tailler le jais, une filature, un moulin à farine et à huile (plans), 1828-1888.
- 7 S 513 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Jason Corneil, une fabrique de peignes (plans), 1853-1855.
- 7 S 514 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Emile Courtois, puis Louis Courtois et fils, fabrique de peignes (plans), 1864-1924.
- 7 S 515 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Léo Bez, puis successivement de Faucher et Marguerite Bez, une fabrique de peignes (plans), 1895-1929.
- 7 S 516 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Paul Audabram, une fabrique de limonade gazeuse (plans), 1897-1902.
- 7 S 517 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, François Génis, une fabrique de peignes, 1900-1902.
- 7 S 518 ; Source de Foncirgue : La Bastide-sur-l'Hers, Raymond Higounet, un moulin à farine et un moulin à jais (plans), 1840-1846
- 7 S 519 ; Rivière de l'Hers : Lesparou (Vilhac-et-Aiguilhanes), Iché, forge de Campredon, 1812.
- 7 S 520 ; Rivière de l'Hers : Lesparou (Vilhac-et-Aiguilhanes) et Bélesta, Joseph Maurel, une scierie à Bois (plans), 1896-1900.
- 7 S 521 ; Rivière de l'Hers : L'aiguillon, Pierres Boussioux, une usine à peignes (plan), 1933-1936.
- 7 S 535 ; Rivière de l'Hers : Bélesta, Règlement général des usines (plan), 1833-1873.
- 7 S 1264 ; Ruisseau du Touyre : Léran, Jean-Baptiste Babou, un moulin à tan et une fabrique de peigne (plans), 1875-1887.
- 7 S 1271 ; Ruisseau du Touyre : Laroque-d'Olmes, Paul Salvat, une fabrique de peignes, 1903-1907.
- 7 S 1306 ; Rivière de l'Hers : Le Peyrat, Escot-Doris, une usine pour la fabrication d'articles de jais (plans), 1868-1871.

- 7 S 1307 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Coulon, une usine à tailler le jais, un moulin à huile, une filature et un moulin à Farine (plans), 1829-1877.
- 7 S 1308 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Jason Corneil, une fabrique de peignes (plans), 1854-1859.
- 7 S 1309 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Emile Courtois, puis Louis Courtois et son fils, une fabrique de peignes (plans), 1865-1924.
- 7 S 1310 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Léo Bez, puis successivement De Faucher et Marguerite Bez, une fabrique de peignes (plans), 1887-1939.
- 7 S 1312 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, François Génis, une fabrique de peignes, 1900-1902.
- 7 S 1313 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Gustave Cathala, une fabrique de perles en jais et de peignes en corne « usine de Bel Air », 1922-1926.
- 7 S 1314 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers et Lesparrou, Azema-Bigou, usines hydroélectriques (projet non réalisé), 1929-1930.
- 7 S 1315 ; Rivière de l'Hers : La Bastide-sur-l'Hers, Raymond Higounet, un moulin à farine et un moulin à jais (plans), 1846.

Sous-série 6 U : Tribunal de première instance de Foix

Tribunal civil jugeant commercialement

6 U 861 ; Actes de Société : Vilhac-Aiguilhanes, Jules Sourd et Irénée Azéma, fabrique de peignes, 1903.

Sous-série 7 U : Tribunal de première instance de Pamiers

Tribunal civil jugeant commercialement

- 7 U 845 ; Actes de Société, dépôts de déclaration, dissolution, statuts, modifications de statuts : Le Peyrat, Coste-Bez et Courtois, fabrique de peignes, 1872 ; Léran, Bez (Cazimir) et ses fils, tannerie, 1880.
- 7 U 847 ; Actes de Société, dépôts de déclaration, dissolution, statuts, modifications de statuts : La Bastide-sur-l'Hers : Courtois (Louis) et fils, fabrique de peignes en corne, 1901-1924.
- 7 U 862 ; Faillites : Marchand de laine (Mirepoix, 1864) ; filateurs (La Bastide-sur-l'Hers, 1873) ; fabricants de peignes (Le Peyrat, 1878) effilocheurs (Mirepoix, 1879), 1864-1879.
- 7 U 879 ; Faillites : Fabricants de peignes et de cornaille (Laroque-d'Olmes), 1901.

Archives départementales de l'Aude,

Série C

Sous-série 9 C - Commerce, industrie

9 C 2 Commerce intérieur de la province : commerce de la province, 1726-1776.

Sous-série 72 C - Domaines, Contrôle des actes ; 72 C 9 - Bureau de Chalabre

72 C 9/151 ; Tables alphabétiques des mutations des biens immeubles et successions, 1^{er} juillet 1778 - 12 janvier 1788.

Sous-série 73 C - Fonds des compoix conservés aux Archives départementales de l'Aude

73 C 446 ; Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1785.

Supplément série C, Diocèse civil d'Alet et Limoux, Imposition : capitation

C 1766-1853 Rôles de recouvrement, états de répartitions de la capitation, 1696-1783. Pour Bugarach : C 1770 (année 1698) ; C 1777 (année 1706) ; C 1781(année 1710) ; C 1797 (année 1726) ; C 1801(année 1730) ; C 1811(année 1740) ; C 1821(année 1750) ; C 1836(année 1765).

Série 3 E

Limoux

RIBES, Jean-Jacques (1735-1767)

3 E 2303, 1743-1744.

Chalabre

CLAVEL, Jean-Baptiste (1776-1806)

3 E 3549, 1785.

ESCOLIER, Jean fils (1767-1804)

3 E 3475, 1789-1794.

CLAVEL, Nicolas-Jean-Baptiste-Xavier (1806-1834)

3 E 3573, 1809.

Rivel

RIEUX, Jean (1680-1718)

3 E 3805, 1686

MANENT, Louis (1718-1766)

3 E 3842,	1733-1742
ESCOLIER, Marc Antoine (1735-1778)	
3 E 3859,	1735-1738.
3 E 3860,	1739-1741.
3 E 3861,	1742-1744.
3 E 3862,	1745-1748.
3 E 3863,	1749-1750.
3 E 3864/1,	1751-1753.
3 E 3865,	1753-1754.
3 E 3866,	1755-1756.
3 E 3867,	1757-1758.
3 E 3868/1,	1759-1760.
3 E 3868/2,	1760-1763.
3 E 3869,	1761-1763.
3 E 3870,	1763-1764.
3 E 3871,	1765-1766.
3 E 3872,	1767-1769.
3 E 3873,	1769-1770.
3 E 3874,	1771-1772.
3 E 3875,	1773-1774.
3 E 3876 ,	1775-1776.
3 E 3877,	1776-1778.
ESCOLIER, Jacques (1778-1789)	
3 E 3881,	1778-1780.
3 E 3882,	1781-1783.
3 E 3883,	1783-1784.
3 E 3884,	1783-1785.
3 E 3885,	1785-1787.
3 E 3886,	1786-1789.
VERDIER I, François (1789-1826)	
3 E 3887,	1789-1791.
3 E 3888,	1791-1792.
3 E 3889,	1792-1794.

Série K – Conseil de Préfecture

5 K 31 ; Conseil de Préfecture, contentieux : pièces de procédure, autorisations de plaider, correspondance, plans. Commune de Belcaire : plusieurs dossiers contre les propriétaires originaires de Bélesta (Mrs. Cordié, Courrent, Rolland et les héritiers de Léopold Fourié), 1806-1860.

Série L - Administration et tribunaux révolutionnaires

1 L 595 ; Maximum des peignes, lettre du citoyen Viviès ainé au citoyen Emmanuel Viviès, président du district à Quillan, 7 fructidor an II.

Série M - Administration générale et économie

Sous-série 1 M – Administration Générale ; opinion publique, événements politiques et militaires ; second empire

1 M 460 ; Condamnés politiques, dossiers individuels, 1851-1881.

Sous-série 6 M – Population, affaires économiques, statistiques ; statistiques industrielles et manufacturières de l'Aude

6 M 1003-1004 ; Règne végétal. Brasseries, boisselleries, brûleries d'eau-de-vie, confitureries et liqueurs, cordages, ébénisteries, huileries (olive et lin), imprimeries, papeteries, fabriques de potasse, de soude végétale et de cendre gravelée, de peignes, de salicor, savonneries, sucre de betteraves, tonnelleries : états statistiques. 1003 (1811-1812), 1004 (1813-1814).

Sous-série 8 M – Commerce et tourisme ; expositions internationales, foires ; France ; expositions industrielles à Paris

8 M 73 ; Exposition de 1819 : organisation, participation d'exposants du département : instructions, rapports, correspondance, échantillons, listes d'exposants, nominations, règlement, description des objets exposés, 1819.

8 M 75 Exposition de 1823 : organisation, participation d'exposants du département : instructions, rapports, correspondance, échantillons, listes d'exposants, nominations, règlement, description des objets exposés, 1823.

Sous-série 9 M – Industrie

Situation industrielle

9 M 10 ; Développement industriel et situation de l'industrie dans le département. - Enquêtes, statistiques : instructions, questionnaires, rapports, tableaux communaux, correspondance, an IX-1839.

Réglementation et contrôle des diverses industries

9 M 32 ; Industrie du jais ou jayet : rapport, 1845.

Série S

S 506 ; Hers, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1808-1902.

S 501 ; Hers, Rivel, 1822-1890.

S 508 ; Hers, Rivel, 1916.

Dépôt de la bibliothèque municipale de Carcassonne

4 E 69, MS 81, Ballainvilliers, Charles-Bernard de, Mémoire sur le Languedoc divisés par diocèses et subdélégations, 1788.

Répertoire numérique de la sous-série 36 J, Fabrique de draps de Léopold Poulhariès à Limoux par Marc Trille.

Archives départementales de la Haute-Garonne

Juridictions royales spécialisées : cour de la monnaie de Toulouse

9 B 19 ; Ordonnance du général des monnaies et des jurés-gardes portant défense à des particuliers de Sainte-Colombe de vendre des ouvrages d'orfèvrerie sans avoir été reçus au serment d'orfèvre, 1745-1750.

9 B 20 ; Établissement d'une commune jurande par les orfèvres de Chalabre, Sainte-Colombe et Le Peyrat, 1645-1743.

9 B 22 ; Ordonnances de réception d'orfèvres à Sainte-Colombe, 1750-1788.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

AD Bouches-du-Rhône, 201 E 448, Contrat de mariage d'Antoine Galard et Marie Bayssard, 3 février 1729 (acte transmis par François Barby).

Archives départementales de l'Hérault

*Série C : Administrations provinciales. Intendances,
Subdélégations ...*

C 47 ; Mémoire sur le diocèse de Mirepoix, 1750.

C 205 ; Religionnaires. Procédure contre Dominique Bonneric, du lieu de La Bastide, du Payrac et Jean Bourdil, du lieu de Puylaurens, pour être sortis du royaume sans autorisation, 1738-1739.

C 407 ; Religionnaires. Ordres du Roi pour l'arrestation ou la mise en liberté des Religionnaires, 1765-1772.

C 750 ; Conditions de l'adjudication du transport des bois provenant de la forêt de Léran, depuis la forêt jusqu'à Agde, par le canal de Languedoc. Correspondance de l'intendant avec le conseil de marine relative à ce transport, 1720-1725.

C 1115 ; Questionnaire et réponses sur l'administration, la population, le commerce, l'industrie, etc., des villes et communautés du diocèse d'Alet, XVIII^e siècle.

C 1706 ; Mines des diocèses d'Albi et d'Alet dont celle de Rennes-les-Bains, 1733-1789.

C 1722 ; Mémoires, requêtes, procès-verbaux, la demande de M. Acher de Cahusac, secrétaire du Roi du grand Collège, tendant à obtenir une modération sur sa capitulation, indépendamment de celle de secrétaire du Roi dont on refuse de lui tenir compte, 1784-1787.

C 2006 ; Demande de lettres de noblesse formée par M. Archer, négociant à Sainte-Colombe, qui prétend avoir en quelque sorte créé le commerce du jayet dans le royaume, 1775

C 2031-2032 ; Rôle d'imposition du vingtième d'industrie ; États de l'imposition du vingtième dans les communautés de la Généralité de Toulouse en 1754, diocèse de Mirepoix.

C. 2319 ; Etats des marchandises exposées en vente à la foire, suivant les déclarations des négociants et marchands ; de comparaison entre les marchandises vendues en 1753, et celles qui ont été vendues en 1754 ; des marchandises passées aux Bureaux d'Arles, Fourques, 1754-1755.

C 2320 ; idem, 1756-1757.

C 2031 ; États de l'imposition du vingtième dans les communautés de la Généralité de Toulouse en 1754.

C 2729 ; Demande en concession des mines de jais du diocèse de Mirepoix par les sieurs Baron et Courtial, 1773-1790.

C 4677 ; Réponse sous forme de mémoires du sieur Simorre subdélégué de Mirepoix au mémoire à lui adressé par Monseigneur l'intendant le 28 mai 1731 concernant les éclaircissements demandés sur la situation actuelle du diocèse de Mirepoix par le rapport reproduction du sol et aux différentes récoltes que par rapport au commerce, manufactures, fabriques et autres productions de l'industrie, 1731.

C 4680 ; Mémoire contenant des instructions générales et particulières relativement au diocèse de Mirepoix même subdélégation, 1786.

C 5517 ; Observation sur l'état des fabriques du Languedoc par Monsieur Gilly, député du commerce, 1732.

C 5669 ; Mines de fer et Mines de jayet dans les diocèses d'Alet, Mirepoix et Narbonne : demande de privilège par Viviès. Le duc de La Rochefoucauld avait fait déjà construire un moulin à jais pour aider à vivre les habitants de Belesta. Essai de débauchage d'ouvriers pour transporter cette industrie en Espagne. Plan teinté. Dessin d'un moulin à polir le jayet, 1753-1758.

C 6779 ; Plaintes et placets, Diocèse de Mirepoix, 1764-1772.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Fonds de la chambre consulaire

2 ETP 1/104 et 1/105 (ancienne cote 31 C et 32 C) ; Rentrées et sorties de marchandises, 1725-1764, 1765-1780.

Archives municipales

La-Bastide-sur-l'Hers :

Registres d'état civil du XIX^e siècle (trop nombreux pour être tous listés ici).

Le-Peyrat :

Registres d'état civil du XIX^e siècle (trop nombreux pour être tous listés ici).

Léran :

Registres d'état civil du XIX^e siècle (trop nombreux pour être tous listés ici).

Lesparrou

Registres d'état civil du XIX^e siècle (trop nombreux pour être tous listés ici).

Mirepoix :

F 501 ; Statistiques générale, 1800-1894.

F 504 ; Statistiques population, sanitaires, agricoles, correspondances, 1853-1935.

Sainte-Colombe sur l'Hers :

Série BB : Administration communale

Archives antérieures à 1789

BB 1 ; Registre des délibérations de la communauté de Sainte-Colombe, du 31 juillet 1785 au 17 avril 1786.

BB 2 ; Registre des délibérations de la communauté de Sainte-Colombe, du 30 avril 1786 au 6 avril 1792

Archives postérieures à 1789

Sous-série 1 F : Population

1 F 2 ; Recensement : instructions, circulaires, affiches, cahier de recensement par hameaux, an XIV-1945.

1 F 3-4 ; dénombrement de la population, 1793-1876 ; 1876-1966.

Sous-série 2 F : Commerce et industrie

2 F 1 ; Entreprises industrielles et commerciales ; Liste des industriels de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1849.

2 F 2 ; Statistique industrielle : état des employés dans les usines de Sainte-Colombe-sur-l'Hers, 1849.

Sous-série 1 G : impôts directs

1 G 4 ; cadastre, plan, 1823.

1 G 5 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, 1837.

1 G 6 ; Matrice cadastrale des propriétés bâties, 1882.

Sous-série II : Documents anciens divers

II 2-19 ; Registres de comptabilité du marquisat de Puivert, 1750-1784.

II 20-25 ; Registres de comptabilité des moulins à scie de Puivert et de la Calmette (commune de Rivel) dans lesquels sont distingués les registres pour les approvisionnements, pour la production et pour la vente, 1781-1791.

II 27 ; Feuilles mensuelles de la régie des forêts et des moulins à scie du marquisat de Puivert, 1784-1789.

Archivo Histórico Provincial de Zaragoza (Archives Historiques provinciales de Saragosse)

J 011001-1 ; Pleitos Civiles, 1758.

J 000826-23 ; Reales Ordenes, 1753-1760.

Archives privées

Bez-de Faucher

I. Correspondance commerciale et divers actes

Livre « pour les achats de corne et vente de peignes et autres dettes de toute espèce commencé le 1^{er} janvier 1826 » de Pierre Bez, 1826-1848.

Registres de copies de lettres (deux volumes), 1855-1856 et décembre 1858-novembre 1859.

Correspondance commerciale passive de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois (1845-1864), puis Bez père & fils & Courtois (1864-1871) puis Bez père & fils (1871-1954) partielle de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois :

Partielle : 1862, 1865, 1867, 1870, 1876 1882

Complète : 1867, 1883.

Livre de paie des ouvriers de « Bez fils », mai-août 1864.

Correspondance avec les Frères Coulon, 1865-1870.

Brochure pour la transformation en société en commandite par actions de l'entreprise « Bez père & fils », 1906.

Bail emphytéotique d'un moulin à jais au Peyrat par le comte de Lévis à Durand-Cailhau, 31 mai 1752.

Baux à ferme de l'usine : 7 septembre 1845 ; 16 septembre 1872.

Tarifs généraux de la manufacture « Bez Père & fils » : vers 1870, vers 1890, 1907.

Acte de vente du moulin du Peyrat, 30 janvier 1891.

Concordat de la tannerie « Casimir Bez & ses fils », 1902.

Registre de copies de lettres relatifs au commerce du sumac, 1867-1869.

II. Procès et règlements d'usage des eaux

Jugement Bez-Corneil, 28 avril 1893.

Sentence arbitrale, 12 mars 1905.

Plaidoirie de l'avocat de Léo Bez, 8 février 1913.

Jugement Albert Coste-Bez & Léo Bez, 8 février 1913.

Lettre de René Maurel à Léo Bez, 2 juillet 1913.

Lettre de Léo Bez à René Maurel, 19 juillet 1913.

Arrêt de la chambre temporaire de la cour d'appel de Toulouse, 5 mars 1914.

III. Actes notariés à caractère familial

Acte de donation Bez-Bez, 15 mai 1840.

Contrat de mariage d'Abel Léo Bez et Virginie Bez 19 février 1870.

Acte de partage des biens de Casimir Bez ; 1882.

Contrat de mariage de Faucher Bez, 12 février 1910.

IV. Correspondances, brouillons, photographies et papiers divers

Cahiers de mathématiques, d'histoire et de géographie de Pierre Bez, 1796.

Acte Brouillon de Léo Bez, secrétaire de la délégation pour le projet de chemin de fer de Bram à Lavelanet, 1879.

Brouillon de lettre de Léo Bez au préfet à propos de sa nomination comme membre du jury de l'Exposition universelle, 1888.

Brouillon d'une lettre de Léo Bez à M. Cabibel, sans date.

Correspondance de Jean-Paul Bez à Léo Bez, 1861-1863.

Correspondance passive de Léo Bez en 1884 et 1885.

Correspondance diverse de Paul Bez à Virginie Bez, sans date.

Registre personnel de copies de lettres de Léo Bez, 1906-1908 ; Correspondance diverse de Paul Bez à Léo Bez, sans date.

Correspondance entre Edgar de Faucher et famille Coste-Bez, sans date.

Diverses correspondances privées, sans dates.

Histoire de la famille Bez écrite par Virginie Bez, vers 1920.

Livre de comptes personnels et de brouillons de Jean-Paul Bez, 1860-1878.

Carte de visite de J P. Bez, sans date.

Correspondance entre Siméon Olive, régisseur des biens de la famille de Lévis et la famille Bez, années 1900.

Acte de partage successoral des biens de Léo Bez entre Virginie Bez et sa fille Marguerite Bez, passé devant M^e Martimort à Mirepoix, 8 mars 1930.

Photographies familiales, sans dates.

Anonyme, La fabrication des peignes en corne à Labastide sur l'Hers, Toulouse, Labouiche Frères, 1912, p. 12-13.

2nd Cahier de Virginie Bez à destination de ses petits-enfants, Labastide sur l'Hers, 1918-1927 ; document beaucoup d'informations concernant l'industrie du peigne.

Supplément au 2nd cahier de Virginie Bez à destination de ses petits-enfants, 1918

Coste-Bez-Berthomieu

Commande de jais, contenant le modèle du pendentif de boucle d'oreille demandé à Jean Bez, 1788.

Lettre de Pierre Cassé, mécanicien à Laroque-d'Olmes, pour un essai d'une machine à faire la cornaille, 29 août 1884.

Constat d'huissier dans l'atelier d'aplatissage d'Albert Coste, 19 février 1911.

Lettre de Maurice Bez (petit-fils de Louis Courtois) à monsieur le pasteur Paul Romane, Toulouse, 19 mars 1970.

Recette pour dorner les peignes, sans date.

Généalogie de la famille Coste-Bez.

Garcia-Sune

Tarifs d'articles de jais, an II-an VIII ;

Livres de comptes d'Isidore Prat, maréchal-ferrant au Peyrat, 1856-1859.

Suzanne Marty

Acte d'achat d'une maison et deux vignes en faveur du sieur Jean Bourrel – avec ses annotations

– contre le sieur Paul Flassa, chez M^e Peyronnet, notaire au Peyrat, 26 mai 1709.

Généalogie des familles Bourrel et Dangereux.

Lettre de Louis Basille de Bernage, chevalier de Saint Maurice, « à monsieur Bourrel,

relativement à sa cousine Dangereux au couvent des Salenques », 6 juin 1739

Livre de raison de Jean Bourrel, seconde moitié du XVIII^e siècle.

Testament de Jean Bourrel (fils d'autre Jean), 20 avril 1786.

Musée du Textile et du Peigne en Corne

Carton Mirc-de Serres ; Rapport de Picard-Goulet Fils, négociants en laine, Reims,

28 juin 1898.

Albert Boulbès, Complément d'information sur la fabrication du peigne en corne, années 1980.

Anonyme, « L'industrie des peignes en buis à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude) », *Journal de géographie*, série C, n° 136, s.d. s.d. (vers 1912), p. 7.

Anonyme, « La fabrication des peignes en corne à La-Bastide- sur- l'Hers », *Journal de géographie*, série C, n° 136, s.d. (vers 1912), p. 7-8.

Entretiens avec :

Jean-Pierre Azéma, (arrière-petit-fils de Lucien Bigou), 11 mars 2017.

Ángel Cardin Toraño (historien du jais), Ribadesella (Asturies), 21 juillet 2017.

Pedro Villanueva, *azabachero* (artisan du jais), 25 juillet 2017.

Jacques Teillet, guide de la manufacture-musée d'Ézy-sur-Eure, Ézy-sur-Eure, 27 juillet 2019.

Jeanine Fauré, née Bigou (petite-fille de Léon Bigou), 21 novembre 2019.

Sitographie

<http://cassini.ehess.fr/fr/html/> : population.

<https://www.youtube.com/watch?v=ToAVPTH2wbc&t=87s>

Onid Noget, « Taille des dents » d'un peigne en corne dans l'usine Azéma-Bigou avec explications de Jean-Pierre Azéma, pour Miciopicture (éditeur), années 2000 ;
<https://www.youtube.com/watch?v=UwCxaHJjhUc&t=140s>

Reportage sur la fabrication d'un peigne en corne (probablement dans l'atelier de José Da Fonseca à l'Aiguillon), 2004 ; <https://www.youtube.com/watch?v=phmqHuriC3I&t=124s>

Ouvrages imprimés ayant valeur de sources

ACHER de MONTGASCON Ambroise-Justin, *Thèse pour la licence de droit*, Paris, Vinchon 1854, 28 p. (BNF).

ANDUZE Lazare, *Chemin de Fer de Foix à Quillan par Lavelanet, La vallée de l'Hers & Chalabre, continuation de la ligne stratégique de Bayonne à Perpignan*, Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont, 1869, 35 p.

ANDRAU Blaise, BLANQUI Adolphe et BURAT Amédée (dirs.), *Dictionnaire du commerce et des marchandises contenant tout ce qui concerne le commerce de terre et de mer*, Paris, Guillaumin, 1839, tome I

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe, 1908, vol 64.

Annuaire du département de l'Ariège, 1888, 18^e année, Foix, Pomiès, 276 p.

ANDUZE Lazare, *Chemin de Fer de Foix à Quillan par Lavelanet, La vallée de l'Hers & Chalabre, continuation de la ligne stratégique de Bayonne à Perpignan*, Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont, 1869

ARTETA de MONTSEGURO Antonio, *Discurso instructive sobre las ventajas que puede conseguir la industria de Aragon con la nueva ampliacion de puertos por S. M. para el comercio de América*, Madrid, Imprenta real, 1783, 162 p.

AZÉMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne », *Le pays d'Olmes*, n° 1-9 (suite d'articles) septembre 1923-mai 1924.

BARANTE Claude-Ignace, *Essai sur le département de l'Aude adressé au ministre de l'Intérieur*, Carcassonne, G. Gareng, imprimeur de la préfecture, brumaire an XI (vers novembre 1802), 236 p.

de LA BÉDOLLIÈRE Émile, *Histoire de la mode en France*, Bruxelles, Meline, Cans et Cie, 1858, 188 p.

BERGERON Louis-Eloy, *Manuel du tourneur*, Paris, Hamelin-bergeron, 1792, 2 vol., 432 et 466 p.

BIRRELL T. L. (managing director of Halex, a division of the British Xylonite Company Limited), “the history of combs”, paper read at the “British Plastics Federation Conference at Torquay” sent to the Aberdeen Combworks Company, 1956 (téléchargé à <https://www.aberdeencombworks.co.uk/halex-lecture/>).

BLANQUI Aîné, BONTEMPS G., CORBIERE & ali, *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, contenant tout ce qui concerne le commerce de terre et de mer. Encyclopédie du Commerçant*, Paris, Guillaumin et Cie., 1837-1839., 2 vol., 2 252 p.

BLANQUIER A., « Monographie de la commune de Rivel », *Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne*, Gabelle Bonnafous, Carcassonne, 1895, p. 117-154.

BLONDEL Spire, *Histoire des éventails chez tous les peuples et à toutes les époques, suivi de notices sur l'écaille, la nacre et la corne*, Paris, Renouard, 1875, 336 p.

BOSSI Giuseppe, *Statistique générale de la France, département de l'Ain*, Paris, Testu, 1808, 720 p.

BOYER Robert Troy, “A Fine-Tooth Comb: Atlee Crouse Carries on a Family Tradition”, *Pennsylvania Folklife*, Winter 1995-1996, vol 45, n° 2, p. 54-63.

BUC'HOZ Pierre Joseph, *Dictionnaire Minéralogique et Hydrologique de la France*, Paris, Chez J.P Costard, 1772-1776, 4 vol., 635 p.

CANTILLON Richard, *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris, INED, 1^{re} édition de 1755, édition de 1952, 196 p.

CASSINI de THURY César-François, *La méridienne de l'observatoire de Paris, Vérifiée dans toute l'étendue du Royaume par de nouvelles observations*, Paris, Guérin, 1740, 582 p.

CHAIX d'EST-ANGE Gustave, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, Évreux, 20 vol., 1903-1929.

COMBES Charles et PELIGOT Eugène-Melchior (dir.), *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, Paris, Veuve Bouchard-Huzard, 1854, 53^e année, 251 p.

CUVIER Frédéric (dir.), *Dictionnaire des sciences naturelles : dans lequel on traite méthodiquement des différens êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connaissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts*, Paris, F. G. Levrault, 1816-1830, 60 vol. de textes et 12 vol. de pl.

DARDENNE Pierre, *L'Ariège au temps de Napoléon. Essai sur la statistique du département de l'Ariège précédé de Récits de voyages et d'ascensions dans les hautes vallées de ce département entre 1802 et 1805*, Saint-Girons, Éditions du « Boulbi », 1990, 406 p.

DEZALLIER d'ARGENVILLE Antoine-Joseph, *L'histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'oryctologie, qui traite des terres, des pierres, des métaux, des minéraux et autres fossiles*, Paris, de Buré, 1755, 560 p.

Dictionnaire de l'Académie françoise, Paris, chez la veuve de J.B-B. Coignard, 1694, 1^{re} édition, 2 tomes, 676 et 668 p.

DOYLE Bernard William, *Comb Making in America. An Account of the Origin and Development of the Industry for which Leominster has Become Famous to which are added*

Pictures of Many of the Early Comb Makers and Views of the Old Time Comb Shops, Boston, Walton, 1925, 158 p.

DRALET Étienne-François (inspecteur des eaux et forêts de la 13^e division), *Description des Pyrénées, considérées principalement sous les rapports de la géologie, de l'économie politique, rurale et forestière, de l'industrie et du commerce*, Paris, Arthus-Bertrand, 1813, 2 vol.,
DU BOSC « Notice sur les mines de houille dite du bassin de l'Aveyron, extraite de divers rapports adressés à la direction générale des mines », *Annales des mines*, 1^{re} série, tome 6, 1821, p. 370 - 402.

ÉRASME, *La civilité puérile*, Paris, Isidore Liseux, 1877 (1530 pour la première édition), 124 p.

« État nominatif des pensions sur le trésor royal, septième classe, en annexe de la séance du 21 avril 1790 », *Archives Parlementaires de 1787 à 1860*, Paris, Librairie Administrative P. Dupont, 1882. p. 347-812.

EUDE Émile, *Histoire documentaire de la mécanique française (fragments), d'après le musée centennal de la mécanique à l'exposition universelle de 1900*, Paris, V^{ve} Charles Dunod, 1902, 322 p.

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 3 vol., 1690.

de GENSANNE Antoine, *Histoire naturelle de la province du Languedoc*, Montpellier, 1776-1779.

de GILLET-LAUMONT, « observations sur les schistes bitumineux, sur les bitumes ou matières bitumineuses, et sur les grès Psammites, cités dans le mémoire de Monsieur G.A., « Notice sur la fabrication du jayet dans trois communes du département de l'Aude, et de sur quelques genres d'industries analogues établis dans les pays étrangers », *Journal des mines*, an III, p. 35-46.

GORDON J. (ed.), *The New Statistical Account of Scotland / by the ministers of the respective parishes, under the superintendence of a committee of the Society for the Benefit of the Sons and Daughters of the Clergy*. Aberdeen, Aberdeen, Vol. 12, Edinburgh: Blackwoods and Sons, 1845 (University of Edinburgh, University of Glasgow, 1999 pour la présente édition), 104 p.

GUILLAUMIN Gilbert-Urbain, *Dictionnaire universel théorique et pratique du Commerce et de la Navigation*, Paris, Guillaumin, 1859-1861, 2 vol.

HÉBERT, ALLETZ (P.-A.), *Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses...*, Paris, Veuve Duchesne, 1772, 2 vol., 276 et 240 p.

de HESSELN Robert, *Dictionnaire universel de la France, contenant la description géographique et historique des provinces, villes...*, Paris, Desaint, 1771, 5 vol.

HULOT Pierre-Claude (dir.), maître tourneur & mécanicien breveté du Roi, *L'art du tourneur mécanicien*, Paris, Roubo, 1775, 390 p. et 44 planches.

JAMES Robert (traduit de l'anglais par Mrs Diderot, Eidous & Toussaint), *Dictionnaire universel de médecine, de chirurgie, de chymie, de botanique, d'anatomie, de pharmacie et d'histoire naturelle, etc.*, Paris, Briasson, David & Durand, 6 vol., 1746-1748.

JOURDAIN André, article « Peigne », in RENIER Léon, *Encyclopédie moderne ou Dictionnaire des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Firmin-Didot Frères, vol 23, p. 490-494.

LABOULINIERE Pierre, *Annuaire statistique du département des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, Lavigne imprimeur, 1807, 448 p.

de LA CHESNAYE DES BOIS François-Alexandre Aubert, *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, Boudet, 15 tomes, 1770-1786.

de LA MÉSANGÈRE Pierre, *Journal des dames et des modes*, n° 35, 25 ventôse an XIII, p. 281-283.

de LA ROQUE Louis (dir.) *Bulletin héréditaire de la noblesse de France*, Paris, 1890, vol 9, 807 p.

de LA TYNNA Jean, continué par BOTTIN Sébastien, *Almanach du commerce de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde*, Paris, Bureau de l'almanach du commerce, 1820, 1260 p.

LAMI Eugène-Oscar et THAREL Alfred (dir.), *Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'industrie et des arts industriels*, Paris, Librairie des dictionnaires, 1881-1891, 8 vol.

Le Panthéon de l'industrie, Revue Hebdomadaire Internationale Illustrée des Expositions et des Concours, 1875, n° 14.

LESCHEVIN M.P.X., « Mémoire sur la constitution géologique la portion du département de la Côte-d'Or, dans laquelle doit se trouver le point de partage du canal de Bourgogne » *Journal des mines*, n°193, janvier 1813, p. 5-52.

Liste générale des pensionnaires de l'ancienne liste civile, avec l'indication sommaire des motifs de la concession de la pension, Paris, Imprimerie royale, 1833, 490 p.

LOISEAU Urbain et VERGÉ Charles-Henri, *Loi sur les patentes promulguée le 25 avril 1844 : avec une introduction historique, des notes [...] et l'analyse des discussions dans les deux Chambres*, Paris, bureau de la collection des lois nouvelles annotées, 1844, 107 p.

MARCHAND Jean-Henri, *L'Encyclopédie perruquière. Ouvrage curieux à l'usage de toutes sortes de têtes*, Paris, Hochereau, 1757, 37 p.

MERCADIER Jean-Baptiste, *Ébauche d'une description abrégée du département de l'Ariège*, Foix, Pomiès, 1800, 70 p.

NADAL Auguste, *Actes de dévouement et d'humanité accomplis par M. Auguste Nadal*, Foix, Pomiès, 1869, 24 p.

PANCKOUCHE Charles-Joseph, *Encyclopédie Méthodique*, Paris & liège, Panckoucke & Plomteux, 1782-1832, 206 vol.

PICARD Albert (dir.), *Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. Rapports du Jury international, groupe V*, Paris, Imprimerie nationale, 1891, 656 p.

PRUDHOMME L., *Révolution de Paris, dédiées à la nation*, Paris, chez l'auteur, 1793, 576 p.

RAMBOSSON Jean, *Les pierres précieuses et les principaux ornements*, Paris, Firmin Didot Frères, 1870, 298 p.

ROBERT James (traduit de l'anglais par Mrs Diderot, Eidous & Toussaint), *Dictionnaire universel de médecine, de chirurgie, de chymie, de botanique, d'anatomie, de pharmacie et d'histoire naturelle, etc.*, Paris, Briasson, David & Durand, 6 vol.

RONDOT Natalis, *Exposition universelle de 1862*, Paris, 1863, 73 p.

SAY Jean-Baptiste, *Cours complet d'économie politique et autres essais*, Paris, GF-Flammarion, 1^{re} édition de 1840, édition de 1996, 450 p.

SAY Jean-Baptiste, *Traité d'économie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1^{re} édition de 1840 de 1841, édition de 1972, 571 p.

SAUGRAIN Claude-Marin, *Dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux*, Paris, Chez Claude Saugrain, 1709.

SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel de commerce*, Paris, Jacques Estienne, édition posthume, 1723, 2 vol., 2001 p. et 1956 p.

SERRES (de) Marcel, « notice géologique sur le département de l'Aude », *Actes de la société linnéenne de Bordeaux*, Bordeaux, chez Thomas Lafargue, 1838, vol. 10, p. 3-64.

SCHMITT Franz (Ingénieur chimiste, ancien directeur technique d'usine de celluloïd), *Manuel du fabricant de boutons et peignes. Articles en Celluloïd et en Galalithe*, Paris, Jean-Baptiste Baillière et Fils, 1923, 274 p.

Statistiques des cours d'eau, usines et irrigations, fascicule n° 9, département de l'Ariège, Paris, Imprimerie nationale, 1879, 251 p.

TROUVÉ Claude-Joseph, *Description générale et statistique du département de l'Aude*, Paris, Firmin Didot, 1818, 679 p.

VENE, « Rapport sur le terrain présumé salifère de Fourtou et Sougraigne (Aude) » *Annales des mines*, 3^e série, tome 6, 1834, p. 165 - 177.

VERNE Jules, *Les enfants du capitaine Grant*, Paris, Hetzel, 1868, 174 p.

VOIGT Jean-Charles (conseiller des mines dans le duché de Weimar), « Fin du traité sur la houille et le bois bitumineux », *Journal des mines*, n°158, février 1810, p. 81-140.

Bibliographie

Histoire générale et ouvrages divers

- BECK Corinne (dir.), LUGINBÜHL Yves (dir.), MUXART Tatiana (dir.), *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Versailles, Éditions Quæ, 2006, 416 p.
- BENNASSAR Bartolomé, *Histoire des Espagnols, VI^e-XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1992 (première édition chez Armand Colin en 1985), 1 132 p.
- BLUCHE François, *Dictionnaire du Grand Siècle, 1589-1715*, Paris fayard, 2005, 1 656 p.
- BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1991, 1 182 p.
- CANAL Jordi (dir.), *Histoire contemporaine de l'Espagne, de 1808 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2009, 334 p.
- CORNETTE Joel (dir.), *Histoire de France*, Paris, Belin :
- LE ROUX Nicolas, *Les guerres de religion, 1559-1629*, Paris, Belin, 2014 (2009 pour la première édition), 608 p.
 - BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *La France des Lumières, 1715-1789*, Paris, Belin, 2014 (2011 pour la première édition), 836 p.
 - BIARD Michel, BOURDIN Philippe et MARZAGALLI Silvia (dir.), *Révolution, Consulat, Empire, 1789-1815*, Paris, Belin, 2014 (2009 pour la première édition), 715 p.
- DZIEMBOWSKI Edmond, *La guerre de Sept ans*, Paris, Perrin, 2018, 851 p.
- GOUBERT Pierre et ROCHE Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2001 (1^{re} édition en 1984), 2 tomes.
- LAPIED Martine et PEYRARD Christine (dir.), *La Révolution française au carrefour des recherches*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, 356 p.
- MARTIN Jean-Clément, *La Révolution française, 1789-1799, une histoire socio-politique*, Paris, Belin, 2004, 317 p.
- MILLIOT Vincent et MINARD Philippe, *La France d'Ancien Régime, pouvoirs et société*, Paris, Armand Colin, 2018, 238 p.
- de ROSNAY Joël, *Le macroscope. Vers une vision globale*, Paris, Seuil, 1975, 352 p.
- SÉDILLOT René, *Le Coût de la Terreur*, Paris, Perrin, 1990, 300 p.
- TULARD Jean et TULARD Marie-José, *Napoléon et 40 millions de sujets. La centralisation et le Premier Empire*, Paris, Gallimard, 2014, 416 p.
- YON Jean-Claude, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2010, 318 p.

Histoire économique générale

ANDREAU Jean, BÉAUR Gérard, GRENIER Jean-Yves (DIR.), *La dette publique dans l'histoire*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France/IGPDE, 2006, 508 p.

ANTOINE Annie, *Les paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1988, 316 p.

ASSELAIN Jean-Charles (dir.), « Révolution de 1789. Guerres et croissance économique », *Revue économique*, vol. 40, n°6, 1989.

ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique de la France, du XVIII^e siècle à nos jours, tome I : de l'Ancien Régime à la Première Guerre mondiale*, Paris, Seuil, 1984, 222 p.

ASSELAIN Jean-Charles, *Le projet français d'histoire économique quantitative : ambitions et résultats*, texte présenté à la journée d'étude du 26 novembre 2006 de l'Association Française des Historiens Économistes, 38 p.

AYMARD Maurice, GRIGNON Claude et SABBAN Françoise, *Le temps de manger. Alimentation, emploi du temps et rythmes sociaux*, Paris, MSH/INRA, 1993, 326 p.

BAIROCH Paul, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1997, 3 tomes (662 p., 1 016 p. et 1 112 p.).

BARJOT Dominique, *Histoire économique de la France au XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1995, 352 p.

BELTRAN Alain et GRISET Pascal, *La croissance économique de la France, 1815-1914*, Paris, Armand Colin, 1988, 185 p.

BETHELL Leslie (dir.), *The Cambridge History of Latin America Vol. IV C. 1870-1930; The Cambridge History of Latin America Vol. V C. 1870-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, fifth printing 2006, 660 p., 924 p.

BOUCHER Jean-Jacques, *Le dictionnaire de la soie. Découvrir son histoire de ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, Lanore, 2015, 656 p.

BOURGUIGNON François et LEVY-LEBOYER Maurice, *L'économie française au XIX^e siècle, Analyse macro-économique*, Paris, Économica, 1985, 362 p.

BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, 1970-1982, 4 tomes, 6 volumes.

BRODER Albert, *L'économie française au XIX^e siècle*, Paris, Ophrys, 1993, 260 p.

BRODER Albert, *Histoire économique de la France au XX^e siècle, 1914-1997*, Paris, Ophrys, 1998, 336 p.

- BRODER Albert, *Histoire économique de l'Espagne contemporaine*, Paris, Économica, 1998, 357 p.
- BRETON Yves, BRODER Albert et LUTFALLA (dir.), *La longue stagnation en France. L'autre grande dépression, 1873-1897*, Paris, Economica, 1997, 492 p.
- BUTEL Paul, *L'économie française au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1993, 317 p.
- CARON François, *Histoire économique de la France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1995 (1^{re} édition en 1981), 452 p.
- CARRIÈRE Charles et COURDURIÉ Marcel, « Le marché de l'argent espagnol, à Marseille, au XVIII^e siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, hors-série n°5, 1981. *L'argent et la circulation des capitaux dans les pays méditerranéens (XVI^e-XX^e siècles)*
- Actes des journées d'études, Bendor 3, 4 et 5 mai 1979. p. 33-57.
- CASTEL Odile, *Histoire des faits économiques*, Rennes, PUR, 2005
- COQUERY Natacha et DE OLIVEIRA Mathieu (dir), *L'échec a-t-il des vertus économiques ?* Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France/IGPDE, 2015, 374 p.
- COSTE Laurent, *La France des bourgeois, du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, 263 p.
- CROUZET François, *La guerre économique franco-anglaise au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2008, 424 p.
- DAUMAS Jean-Claude (dir..), *L'histoire économique en mouvement, entre héritages et renouvellement*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2012, 405 p.
- DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2013, 354 p.
- DAUMAS Jean-Claude, GAYOT Gérard, MINARD Philippe et TERRIER Didier (dir.), « L'outillage mental des acteurs de l'économie », *Réalités industrielles*, série des *Annales des Mines*, n° 1, février 2009, 128 p.
- DAVIET Jean-Pierre, *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine 1. L'économie préindustrielle, 1750-1840*, Paris, La Découverte, 1993, 126 p.
- DELLEAUX Fulgence, *Histoire économique de l'Europe moderne*, Paris, Armand Colin, Cursus, 2015, 192 p.
- DESJARDINS Bernard, LESCURE Michel, NOUGARET Roger, PLESSIS Alain, STRAUS André (dir.), *Le Crédit lyonnais (1863-1986)*, Paris, Librairie Droz, 2003, 1 024 p.
- DOYLE William, « Le prix des charges anoblissantes à Bordeaux au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, Tome 80, n°86, 1968, p. 65-77.

DOYLE William, "The Price of Offices in Pre-Revolutionary France", *The Historical Journal*, Vol. 27, n° 4, Décembre 1984, p. 831-860.

DUPÂQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, 4 vol.

FLONNEAU Martine (dir.) et GUIGUENO Vincent (dir.), *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité ? Etat des lieux, enjeux et perspectives de recherche*, Rennes, PUR, 2009, 332 p.

FONTAINE Laurence, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008, 437 p.

FONTAINE Laurence, *Le marché. Histoire et usages d'une conquête sociale*, Paris, Gallimard, 2014, 442 p.

FONTAINE Marion et VIGNA Xavier (dir.), « La désindustrialisation, une histoire en cours », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 2019/4, n° 144, 260 p.

FOURASTIÉ Jean, « Quelques réflexions sur l'évolution du niveau de vie des classes ouvrières », *Revue Économique*, n° 1, 1950, p. 467-479.

GALLET Jean, « Les transformations de la seigneurie en France entre 1600 et 1789 », *Histoire, économie et société*, n° 18/1, 1999, p. 63-81.

GORDON Robert J., « Deux siècles de croissance économique : l'Europe à la poursuite des États-Unis », *Revue de l'OFCE*, 2003/1, n° 84, p. 9-45.

GARDEN Maurice, *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1970, 772 p.

GRANOVETTER Mark, *Société et économie*, Paris, Seuil, 2021, 344 p.

GRENIER Jean-Yves, *L'économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, 1996, 489 p.

HINCKER François, *La Révolution française et l'économie. Décollage ou catastrophe ?*, Paris, Nathan, 1989, 224 p.

JONES Geoffrey, ZEITLIN Jonathan, *The Oxford Handbook of Business History*, Oxford, Oxford University Press, 2007, 763 p.

LEMARCHAND Guy, *L'économie en France de 1770 à 1830. De la crise de l'Ancien Régime à la révolution industrielle*, Paris, Armand Colin, 2008, 318 p.

LESCURE Michel et PLESSIS Alain (dir.), *Banques locales et banques régionales en France au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1999, 352 p.

LESCURE Michel et PLESSIS Alain (dir.), *Banques locales et banques régionales en France au XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2004, 432 p.

LEVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996, 550 p.

MARGAIRAZ Dominique et MINARD Philippe (dir.), *L'information économique (XVI^e - XIX^e siècle)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008, 381 p.

MAYAUD Jean-Luc et RAPHAEL Lutz, *Histoire de l'Europe rurale contemporaine. Du village à l'État*, Paris, Armand Colin, 2006, 405 p.

MEYER Jean, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1966, 2 tomes, 590 et 591 p.

« Le marché dans son histoire », *Revue de synthèse*, n° 127, 2006/2, Éditions Rue d'Ulm, 520 p.

MINARD Philippe, *La Fortune du Colbertisme. État et industrie dans la France des Lumières*, Fayard, 1998, 506 p.

MINARD Philippe et WORONOFF Denis (dir.), *L'argent des campagnes. Échanges, monnaie, crédit dans la France rurale d'Ancien Régime. Journée d'étude tenue à Bercy le 18 décembre 2000*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2003, 216 p.

POUSSOU Jean-Pierre (dir.), *L'économie française du XVII^e au XX^e siècle. Perspectives nationales et internationales, Mélanges offerts à François Crouzet*, Paris, PUPS, 2000, 727 p.

RIOUX Jean-Pierre, *La révolution industrielle*, Paris, Seuil, 1971, 250 p.

SOUGY Nadège et VERLEY Patrick, « La première industrialisation, 1750-1880 », *La documentation photographique*, n° 8061, janvier-février 2008, 64 p.

TERRIER Didier, *Histoire économique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1998, 256 p.

TOUTAIN Jean-Claude, « Comparaison entre les différentes évaluations du produit intérieur brut de la France de 1815 à 1938 ou L'histoire économique quantitative a-t-elle un sens ? » *Revue économique*, volume 47, n°4, 1996. p. 893-919.

VERLEY Patrick, *Nouvelle Histoire économique de la France contemporaine, 2. L'industrialisation 1830-1914*, Paris, La Découverte, 1989, 122 p.

VERLEY Patrick, *La révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997, 543 p.

VERLEY Patrick, *L'échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997, 713 p.

VERLEY Patrick et MAYAUD Jean-Luc (dir.), « Nouvelles approches en histoire économique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 23, 2001, 316 p.

VIGREUX Jean, « Les campagnes françaises et la politique (1830-1914) », in *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2006/1, n°5, p. 54-72.

ZELLER Olivier sous la direction de PINOL Jean-Luc, *La Ville moderne XVI^e- XVIII^e siècle. Histoire de l'Europe urbaine, tome 3*, Paris, Seuil, coll. Points, 2012, 480 p.

Histoire sociale générale

- ANDOLFATTO Dominique (dir.), *Les syndicats en France*, Les Études de la documentation française, La Documentation française, Paris, 2007, 190 p.
- ANTOINE Annie, *Les paysans dans la société française, de la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, 1988, 322 p.
- APRILE Sylvie, BAYON Nathalie, CLAVIER Laurent, HINCKER Louis, MAYAUD Jean-Luc (dir.), *Comment meurt une République ? Autour du 2 Décembre*, Paris, Éditions Créaphis, 2004, 459 p.
- ARIÈS Philippe et DUBY Georges (dir.) *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 5 tomes, 1999 (1987 pour la 1^{re} édition) ;
- BAUER Alain et DACHEZ Roger, *La franc-maçonnerie*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2016, 128 p.
- BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *La population française à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2008, 400 p.
- BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, belin, 2001, 416 p.
- BIHL Laurent et CHAUVAUD Frédéric (dir.), « De la pleureuse à la veuve joyeuse », *Sociétés et représentation*, Automne 2018, n° 46, 332 p.
- BIRABEN Jean-Noël, « La Mortalité » *Population*, n° 2, mars-avril 1977. p. 284-338 ;
- BLAUFARB Rafe, « vers une histoire de l'exemption fiscale nobiliaire. La Provence des années 1530 à 1789 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2005/6 (60^e année), p. 1203-1228.
- CHANUT Jean-Marie, HEFFER Jean, MAIRESSE Jacques, POSTEL-VINAY Gilles, « Les disparités de salaires en France au XIX^e siècle », *Histoire & Mesure*, 1995, vol. 10, n°3-4, p. 381-409 ;
- CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *La noblesse au XVIII^e siècle, de la féodalité aux Lumières*, Paris, Éditions Complexe, 1984 (première édition chez Hachette en 1976), 239 p.
- CHAUSSINAND-NOGARET Guy (dir.), *Histoire des élites en France du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Tallandier, 478 p.
- CHAUSSINAND-NOGARET Guy, « Le fisc et les privilégiés sous l'Ancien Régime » in *La fiscalité et ses implications sociales en Italie et en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, Actes du colloque de Florence (5-6 décembre 1978)*, Rome, École française de Rome, 1980, 240 p.

CONSTANT Jean-Marie, *La noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Hachette, 1985, 277 p.

DA VINHA Mathieu, *Au service du roi : dans les coulisses de Versailles*, Tallandier, 2015, 352 p.

DELUERMOZ Quentin et JARRIGE François, « La part animale du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 54, 2017/1, p. 15-131.

DOUSSET Christine, « Femmes et héritage en France au XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n° 244, 2009, p. 477-491.

DREYFUS Michel, *Histoire de l'économie sociale : de la Grande Guerre à nos jours*, Rennes, PUR, 2017, 264 p.

DUPAQUIER Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, Paris, PUF, 1988, 4 tomes ;

DUPAQUIER Jacques, « Le plein rural en France », *Espace, populations, sociétés*, 1989-3, spécial n° 20, p. 349-356 ;

FAVRE-LEJEUNE Christine, *Les secrétaires du Roi de la Grande chancellerie de France : dictionnaire biographique et généalogique*, 1672-1789, Paris, SEDOPOLIS, 2 vol., 1 318 p.

FIGEAC Michel, *les noblesses en France. Du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, 414 p.

GIBIAT Samuel, *Hiérarchies sociales & ennoblissemement. Les commissaires des guerres de la Maison du roi au XVIII^e siècle*, Paris, École des Chartes, 2006, 759 p.

GARNOT Benoît, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne, XVI^e siècle-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1991, 192 p.

GUICHETEAU Samuel, *Les ouvriers en France, 1700-1835*, Paris, Armand Colin, 2014, 265 p.

GUESLIN André, *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1987, nouvelle édition augmentée, 1998, 425 p.

KAPLAN Steven L. « Idéologie, conflit des pratiques politiques dans les corporations parisiennes au XVIII^e siècle », *RHMC*, n° 49/1, 2002, p. 5-55.

GAILLARD Aurélia et LANOË Catherine (dir.), « La couleur des Lumières », *Revue dix-huitième siècle*, n° 51, 2019, 690 p.

GEERKENS Éric, HATZFELD Nicolas, LESPINET-MORET Isabelle et VIGNA Xavier (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019, 455 p.

- HADDAD Élie, « Le crédit nobiliaire en France au XVII^e siècle. Usages de la rente constituée chez les Belin et les Crevant d'Humières », *Histoire & mesure*, 2010, XXV-2, p. 25-54.
- HERMANN Christian, JETTOT Stéphane et LE MAO Caroline, *Sociétés anglaise, espagnole et française, XVII^e siècle*, Paris, Atlande, 2007, 566 p.
- JARRIGE François, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle*, Rennes, PUR, 2009, 368 p.
- JARNOUX Philippe, *Les Bourgeois et la Terre. Fortunes et stratégies foncières à Rennes au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 1996, 406 p.
- LAFFONT Jean-Luc (coord.), *Visages du notariat dans l'histoire du Midi toulousain (XIV^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1992, 334 p.
- LE MAO Caroline et MARACHE Corinne (dir.), *Les élites et la terre, du XVI^e siècle aux années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, 348 p.
- MARRAUD Mathieu, *De la ville à l'État. La bourgeoisie parisienne, XVII^e- XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2009, 552 p.
- MARTIN-FUGIER Anne, « Les rites de la vie privée bourgeoise », p. 239 in ARIÈS Philippe et DUBY Georges (dir.) *Histoire de la vie privée. Tome 4. De la Révolution à la vie privée à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, tome 4, 1999 (1987 pour la 1^{re} édition).
- MENANT François et JESSENNE Jean-Pierre (dir.), *Les Élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XXVII^e Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran 9, 10, 11 septembre 2005*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, 334 p.
- MÉLO Alain (dir.), *Utopies et entreprises. Imaginaires et réalités de la coopération ouvrière en Europe du XIX^e au XXI^e siècle*, Besançon, PUFC, 2015, 292 p.
- MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe. Des années 1830 à la fin des années 1930*, Paris, SEDES, 2005, 266 p.
- NICOLAS Sylvie, *Les derniers maîtres des requêtes de l'ancien régime (1771-1789). Dictionnaire prosopographique*, Paris, école des Chartes, 1998, 401 p.
- NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIX-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1986, 319 p.
- PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, 800 p.
- POLANYI Karl et PEARSON Harry W. (ed.), *The Livelihood of Man*, New-York/San Francisco/Londres, Academic Press, 1977, 280 p.
- POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (trad. de *The Great Transformation*), Paris, Gallimard, 1983 (1^{re} édition en 1944), 476 p.

SIROT Stéphane, *La grève en France. Une histoire sociale (XIX^e -XX^e siècle)*, Odile Jacob, Paris, 2002, 306 p.

TOUCAS-TRUYEN Patricia et DREYFUS Michel, (dir.), *Les coopérateurs : deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2005, 430 p.

VERGNAUD Jean-Louis, « De l'âge des services au temps des vanités. La compagnie des conseillers-secrétaires du roi, maison, couronne de France, et de ses finances. Histoire, fonctions et privilèges » in *Cahiers Saint Simon*, n°14, 1986, p. 55-70.

VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2012, 404 p.

WILLARD Claude, *La France ouvrière, Histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier français, Tome I : Des origines à 1920*, Les éditions sociales, Paris, 1993, 493 p.

ZINK Anne, *L'héritier de la maison. Géographie coutumière du sud-ouest de la France sous l'Ancien Régime*, Paris, EHESS, 1993, 542 p.

Industrie par secteurs

L'industrie lainière en France aux XVIII^e et XIX^e siècles : entrepreneurs, ouvriers, territoires - Actes du colloque de Châteauroux du 5 mai 2010 “Autour de la Manufacture Balsan”, Paris, CREDI, 2013

PLANCHON Jean-Pierre, *Tassinari et Chatel. La soie au fil du temps*, Saint-Remy-en-l'Eau, Monelle Hayot Éditions, 2011, 460 p.

TASSINARI Bernard, *Une fabrique lyonnaise de soieries : Trois cents ans d'histoire - trois groupes familiaux*, Lyon, Bellier, 2011, 302 p.

Commerce, négociants et marchands

BARTOLOMEI Arnaud, LEMERCIER Claire, MARZAGALLI Silvia, « Les commis voyageurs, acteurs et témoins de la grande transformation », *Entreprises et histoire*, 2012/1, n° 66, 260 p.

ANGIOLINI Franco et ROCHE Daniel (dir), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, EHESS, 1995, 591 p.

BARTOLOMEI Arnaud, « Les commis voyageurs, acteurs et témoins de la grande transformation », n° 66, 260 p.

BARTOLOMEI Arnaud, CALAFAT Guillaume, GRENET Mathieu, ULBERT Jörg, *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*, Rome-Madrid, Publications de l'École française de Rome - Casa de Velázquez, 2017, 570 p.

BARTOLOMEI Arnaud, *La Bourse et la vie. Destin collectif et trajectoires individuelles des marchands français de Cadix, de l'instauration du comercio libre à la disparition de l'empire espagnol (1778-1824)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Gérard Chastagnare soutenue le 17 novembre 2007 à l'université d'Aix-Marseille, 810 p.

BELFANTI Carlo Marco (dir.), *Retail trade. Supply and demand in the formal and informal economy from the 13th to the 18th century*, Florence, Firenze University Press, 2015, 534 p.

BUTEL Paul, *Les négociants bordelais, l'Europe et les Îles au XVIII^e siècle*, Bordeaux, 1974, 428 p.

BUTEL Paul, *Les dynasties bordelaises, de Colbert à Chaban*, Paris, Perrin, 1991, 446 p.

CARRIERE Charles, *Négociants marseillais au XVIII^e siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, A. Robert, 1973, 2 vol, 1 111 p.

CATY Roland et RICHARD Éliane, *Armateurs marseillais au XIX^e siècle, Histoire du commerce et de l'industrie à Marseille, XIX^e-XX^e siècle, Tome 1*, Marseille, Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, 1986, 338 p.

CHARLES Léo, *Protection, spécialisation et croissance économique pendant la première mondialisation en France et en Suisse (1850-1913)*, Thèse de doctorat soutenue le 7 novembre 2016 à l'université de Bordeaux sous la direction de Bertrand Blancheton et Stéphane Becuwe, 2016, 370 p.

COQUERY Natacha (dir.), *La Boutique et la ville. Commerces, commerçants, espaces et clientèles, XVI^e-XX^e siècle. Actes du colloque des 2, 3 et 4 décembre 1999 organisé par l'université François Rabelais de Tours*, Tours, Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine/Publications de l'université François Rabelais, 2000, 506 p.

COQUERY Natacha, *la Boutique à Paris au XVIII^e siècle*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches sous la direction de Dominique Margairaz, Paris, université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2006, 613 p.

CROUZET François, *Le négoce international. XIII^e-XX^e siècle*, Paris, Économica, 1989, 250 p.

DAUDIN Guillaume, *Commerce et prospérité, la France au XVIII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011 (2^{nde} édition, 1^{re} édition en 2005), 650 p.

DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Les révolutions du commerce. France, XVIII^e-XXI^e siècle*, Besançon, PUFC, 2020, 360 p.

DESCHANEL Boris, « Marchands ou négociants ? Commerce et qualifications sociales dans les campagnes françaises (XVIII^e-XIX^e s.) », *Études Rurales*, n° 203, 2019, p. 169-187.

DESCHANEL Boris, *Les négociants dauphinois entre l'Europe et les Antilles (années 1770-années 1820)*, Grenoble, PUG, 2018, 456 p.

DOUSSET Christine, « Femmes et négoce à Toulouse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, tome 118, n° 253, 2006, p. 31-50.

ELDEM Edhem, *French Trade in Istanbul in the Eighteenth Century*, Leyde-Boston-Köln, Brill, 1999, 330 p.

FISHER John Robert, *El comercio entre España y Hispanoamérica (1797-1820)*, Banco de España, Madrid, 1993, 114 p.

FUKASAWA Katsumi, *Toilerie et commerce du Levant au XVIII^e siècle, d'Alep à Marseille*, Paris, CNRS, 1987, 247 p.

GARCÍA-BAQUERO GONZÁLEZ Antonio, *Comercio colonial y guerras revolucionarias. La decadencia económica de Cádiz a raíz de la emancipación americana*, Escuela de estudios hispano-americanos, Séville, 1972, 254 p.

GERVAIS Pierre, *L'empire du crédit. Profit et pouvoir économique à l'Âge du commerce, XVIII^e-XIX^e siècle*, Manuscrit inédit en vue de l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches, université Paris I, professeur garant : Dominique Margairaz, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012, 330 p.

GERVAIS Pierre, LEMARCHAND Yannick, MARGAIRAZ Dominique (dir.), *Merchants and Profit in the Age of Commerce, 1680-1830*, Londres, Pickering & Chatto, 2014, 256 p.

GRENOUILLEAU Olivier, *Fortunes de mer, sirènes coloniales, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS, 2019, 240 p.

JARNOUX Philippe, de MATHAN Anne et POURCHASSÉ Pierrick (dir.), *La mer, la guerre et les affaires, Enjeux et réalités maritimes de la Révolution française*, Rennes, PUR, 2018, 360 p.

LÉON Pierre, *Aires et structures du commerce français au XVIII^e siècle. Colloque national de l'Association française des historiens économistes, Paris, CNRS, 4-6 octobre 1973*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1975, 352 p.

LÉON Pierre, « Vie et mort d'un grand marché international. La foire de Beaucaire (XVIII^e-XIX^e siècles) », in *Revue de géographie de Lyon*, n° 4, 1953, p. 309-328.

MARZAGALLI Silvia, « Le négoce maritime et la rupture révolutionnaire : un ancien débat revisité », in *AHRF*, n° 352, avril-juin 2008, p. 183-207.

MINOVEZ Jean-Michel, « Draps européens et Empire ottoman au XVIII^e siècle. Apports de l'histoire industrielle et des techniques à l'explication globale d'une mutation », *Revue historique*, n° 699, 2021/3, p. 629-665.

ORTOLANI Marc, (dir.), *Commerce et communications maritimes et terrestres dans les États de Savoie : actes du colloque international d'Imperia, 9-10 janvier 2009*, Nice, Serres, 2011, 284 p.

PETRE-GRENOUILLEAU Olivier, *Les négocios maritimes français, XVII^e siècle-XX^e siècle*, Paris, Belin, 1997, 255 p.

POURCHASSE Pierrick, *Le commerce du Nord. Les échanges commerciaux entre la France et l'Europe septentrionale au XVIII^e siècle*, Rennes, 2006, 390 p.

VILLAIN Julien, *Le commode et l'accessoire. Le commerce des biens de consommation au XVIII^e siècle. Lorraine, v. 1690-v. 1790*, Rennes, PUR, 2021, 336 p.

Modes, consommation et niveaux de vie

ALGIRDAS Julien-Greimas, *La mode en 1830, Langage et société : écrits de jeunesse*, Paris, PUF, 2000, 480 p.

APPADURAI Arjun (ed.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 340 p.

BRUNA Denis et DEMEY Chloé (dir.), *Histoire des Modes et du vêtement, du Moyen Âge au XXI^e siècle*, Paris, Textuel, 2018, 506 p.

BÉAUR Gérard, « Niveau de vie et révolution des objets dans la France d'Ancien Régime. Meaux et ses campagnes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *RHMC*, n° 64/4, 2017, p. 25-58.

BELFANTI Carlo Marco, *Histoire culturelle de la mode*, Paris, Institut Français de la Mode, Éditions du Regard, 2008 (2014 pour la traduction française), 380 p.

BONNOT Thierry, *La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection*, Paris, MSH, 2002, 246 p.

CARNEVALI Francesca, “Luxury for the masses. Jewellery and jewellers in London and Birmingham in the 19th century”, *Entreprises et histoire*, 2007/1, n° 46, p. 56-70.

CHARPY Manuel, « Formes et échelles du commerce d'occasion au XIX^e siècle. L'exemple du vêtement à Paris », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2002, n° 24, p. 125-150.

CHASTAGNARET Gérard, DAUMAS Jean-Claude, ESCUDERO GUTÍERREZ Antonio, RAVEUX Olivier (dir.), *Los niveles de vida en España y Francia (siglos XVIII-XX). In memoriam Gérard Gayot*, Alicante, PUA, 2010, 394 p.

CHESEL Marie-Emmanuelle, *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, 2012, 126 p.

COQUERY Natacha (coord.), « ville, consommation, exotisme dans l'Europe atlantique, XV^e-XVIII^e siècles », in *Histoire Urbaine*, n° 30, avril 2011, p. 5-146.

DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Flammarion, 2018, 594 p.

DE VRIES Jan, *The Industrious Revolution. Consumer Behaviour and the Household Economy, 1650 to the Present*, Cambridge, 2008, 340 p.

ESCUDERO Antonio et MARTY Nicolas (dir.), *Consommateurs, consommation, regards franco-espagnols, XVIII^e-XXI^e siècle*, PUP, PUA, 2015, 336 p.

FERRAND Guilhem et PETROWISTE Judicaël (dir.), *Le nécessaire et le superflu. Le paysan consommateur. Actes des XXXVI^{es} Journées Internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 17 et 18 octobre 2014*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2019, 292 p.

GARCÍA MONTERO Héctor, *Estatura y niveles de vida en la España interior, 1765-1840*, thèse de doctorat sous la direction d'Enrique Llopis Agelán et Vicente Pérez Moreda, Madrid, 2013, 413 p.

KLEINERT Annemarie, *Le « Journal des Dames et des Modes » ou la conquête de l'Europe féminine, 1797–1839*, Stuttgart, Thorbecke, 2001, 502 p.

MARTIN Marc, *Trois siècles de publicité en France*, Paris, Odile Jacob, 1992, 430 p.

MEYZIE Philippe, *La table du Sud-Ouest et l'émergence des cuisines régionales (1700-1850)*, Rennes, PUR, 2007, 370 p.

MILLET Audrey, *Fabriquer le désir, Histoire de la mode de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 2020, 436 p.

MORENO LÁZARO Javier, « El nivel de vida en la España atrasada entre 1800 y 1936. El caso de Palencia », *Investigaciones De Historia Económica*, n° 2/4, 2006, p. 9-50.

ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997, 330 p.

SEWELL William-H, *Work and revolution in France: the language of labor from the Old Regime to 1848*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980, 352 p.

TRENTMANN Frank (ed.), *The Oxford Handbook of the History Consumption*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 695 p.

VILLERET Maud, *Le goût de l'or blanc, Le sucre en France au XVIII^e siècle*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2017, 396 p.

Luxe et qualité

ASSOULY Olivier (dir.), *Le luxe : essais sur la fabrique de l'ostentation*, Paris, Institut Français de la mode/Éditions du regard, 2011 (2004 pour la première édition), 546 p.

BERG Maxime, *Luxury and Pleasure in Eighteenth-century Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2005, 372 p.

BESSY Christian et CHATEAURAYNAUD Francis, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Pétra, 2014, 520 p.

CASTELLUCIO Stéphane (dir.), *Le Commerce de luxe à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles. Échanges nationaux et internationaux*, Berne, Peter Lang, 2009, 421 p.

COQUERY Natacha, *L'hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, publications de la Sorbonne, 1998, 444 p.

COQUERY Natacha et BONNET Alain (dir.), *Le commerce du luxe. Production, exposition et circulation des objets précieux du Moyen Age à nos jours*, Mare et Martin Arts, Paris, 2015, 320 p.

MARSEILLE Jacques (dir.), *Le Luxe en France, du siècle des « Lumières » à nos jours*, Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, 1999, 324 p.

PERROT Philippe, *Le luxe : une richesse entre faste et confort (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Seuil, 1995, 248 p.

SOUGY Nadège, *Luxes et internationalisation (XVI^e-XIX^e siècles)*, Neufchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2013, 352 p.

SOUGY Nadège (coord.), « L'imitation », *Entreprises et histoire*, 2015/1, n° 78, 150 p.

STANZIANI Alessandro (dir), *La qualité des produits en France*, Paris, Belin, 2003, 352 p.

Affects et émotions

CAILLUET Ludovic, BERNHARD Fabian, LABAKI Rania (coord.), « Émotions et entreprises familiales », *Entreprises et histoire*, n° 91, 2018, 166 p.

CORBIN Alain, COURTINE Jacques, VIGARELLO George (dir.), *Histoire des émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2016, 580 p.

HART Sybil L., LEGERSTEE Maria (eds.), *Handbook of Jealousy. Theory, Research, and Multidisciplinary Approaches*, Chichester (United Kingdom), Wiley-Blackwell, 2010, 581 p.

Entreprises et entrepreneurs

ANCEAU Éric, BARJOT Dominique, LESCEN-GILES et MARNOT Bruno, *Les entrepreneurs du Second Empire*, Paris, Pesses de l'université Paris-Sorbonne, 2003, 223 p.

BARJOT Dominique, *Les patrons du Second Empire, Anjou, Normandie, Maine*, Tome 1, Paris/Le Mans, Éditions Picard/Éditions Cénomane, 1991, 286 p.

BARJOT Dominique ET MERGER Michèle, *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs*, Paris, PUPS, 1998,

BAUMOL William J., LANDES David S. and MOKYR Joel (D.), *The Invention of Enterprise. Entrepreneurship from Ancient Mesopotamia to modern times*, Princeton: Princeton University Press, 2010, 584 p.

BÉGIN Lucie, CHABAUD Didier, RICHOMME-HUET Katia, (coordinateurs du dossier), « L'entreprise familiale, le choix de la continuité », *RFG*, n° 200, 2010/1, dossier p. 79 à 179.
BOUTILLIER Sophie et UZUNIDIS Dimitri, *La légende de l'entrepreneur. Le capital social, ou comment vient l'entreprise*, Paris, La découverte & Syros, 1999, 152 p.

CATY Roland, RICHARD Éliane, ÉCHINARD Pierre, *Les patrons du Second Empire. Marseille*, Le Mans, Picard, 1999, 332 p.

CHANDLER Alfred, *Stratégies et structures de l'entreprise*, Paris, Les Editions de l'organisation, 1972, 544 p.

CHASSAGNE Serge, *Oberkampf, un grand patron au siècle des Lumières. L'inventeur de la toile de Jouy*, Paris, Aubier, 2015, 302 p.

CHATEL Jacques et POIDEBARD Alexandre Camille Pernon ; fabricant de soieries à Lyon sous Louis XVI et Napoléon I^{er}, 1753-1808, Lyon, Louis Brun, 1912, 49 p. (et XXX pl.).

CORTAT Alain et OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le profit dans les PME, perspectives historiques, XIX^e-XX^e siècles*, Neuchâtel, Alphil/Presses universitaires suisses, 2014, 220 p.

COLLI Andrea, *The History of Family Business, 1850-2000*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 116 p.

CROUZET François (dir.), « Les dynasties d'entrepreneurs », *Entreprises et histoire*, n° 9, septembre 1995, 144 p., et n° 12, juin 1996, 147 p.

DAUMAS Jean-Claude (textes réunis et présentés par), *Le capitalisme familial : logiques et trajectoires*, Besançon, PUFC, 2003, 249 p.

DAUMAS Jean-Claude (coordinateur du dossier) « L'outillage mental des acteurs de l'économie », *Réalités industrielles*, Février 2009/1, 130 p.

DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, 1 514 p.

DAUMAS Jean-Claude (dir.), « Patrons et patronat en France au XX^e siècle », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, 2012/4, n° 114, 296 p.

DRANCOURT Michel, *Leçon d'histoire sur l'entreprise de l'Antiquité à nos jours*, Paris, PUF, 2002, 336 p.

Les permanents patronaux : éléments pour l'histoire de l'organisation du patronat en France dans la première moitié du XX^e siècle, Metz, Centre de Recherche Histoire et Civilisation, 2005

- ESPOSITO Marie-Claude et ZUMELLO Christine (dir.), *L'entrepreneur et la dynamique économique, l'approche anglo-saxonne*, Paris, Economica, 2003, 206 p.
- FRABOULET Danièle et VERNUS Pierre (dir.), *Genèse des organisations patronales en Europe (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2012
- HIRSCH Jean-Pierre, *Les deux rêves du commerce. Entreprise et institution de la région lilloise*, Paris, EHESS, 1991, 534 p.
- JOUVENOT Dominique et DROZ Yvan (dir.), *Faire et défaire des affaires en famille*, Besançon, PUFC, 2015, 212 p.
- LE BOT Florent et PERRIN Cédric (dir.), *Les chemins de l'industrialisation en Espagne et en France, Les PME et le développement des territoires (XVIII^e -XXI^e siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, 392 p.
- MAITTE Corine, DE OLIVEIRA Matthieu, TERRIER Didier, *L'entrepreneur et l'historien, deux regards sur l'industrialisation dans le textile (XVIII^e siècle-XIX^e siècle)*, Lille, PUS, 2009, 262 p.
- MANGEMATIN Vincent et THUDEROZ Christian (dir.), *Des mondes de confiance : Un concept à l'épreuve de la réalité sociale*, CNRS Éditions, coll. « CNRS Sociologie », février 2004, 296 p.
- MARSEILLE Jacques (dir.), *Créateurs et créations d'entreprises de la Révolution industrielle à nos jours*, Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, 2000, 756 p.
- MEYSSONNIER François et ROWE Frantz (dir.), *Organisation, information et performance, les processus opérationnels au cœur de la gestion des entreprises*, Rennes, PUR, 2016, 264 p.
- SCHUMPETER Joseph Aloïs, *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz, 1912, traduction française de 1935, 590 p.
- SMYRNIOS Kosmas X., POUTZIOURIS Panikkos Zata, GOEL Cyprus and Sanjay, *Handbook of Research on Family Business*, 2nd edition Cheltenham, United Kingdom, Edward Elgar Publishing, 2013, 800 p.
- STOSKOPF Nicolas (dir.), *Les patrons du second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Paris, Picard/Cenomane, 2002, 384 p.
- VÉRIN Hélène, *Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée*. Paris, PUF, 1982, 262 p.
- VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1994, 255 p.
- ZYLBERBERG Michel, *Une si douce domination. Les milieux d'affaires français et l'Espagne vers 1780-1808*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France/IGPDE, 1993, 654 p.

Travail

DEWERPPE Alain, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Armand Colin, 1998 (1^{re} édition en 1989), 176 p.

FONTAINE Marion, JARRIGE François, PATIN Nicolas (dir.), *Le travail en Europe occidentale, 1830-1939*, Paris, Atlande, 2020, 624 p.

MAITTE Corine et TERRIER Didier, *Les rythmes du labeur. Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale, XIV^e-XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2020, 421 p.

MAITTE Corine et TERRIER Didier (dir.), *Les temps du travail. Normes, pratiques, évolutions (XIV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2014, 493 p.

OLIVIER Jean-Marc (dir.), *Le travail en Europe occidentale, des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales*, Paris, Armand Colin, 2020, 417 p.

PARIAS Louis-Henri (dir.), *Histoire générale du travail*, Wolff Philippe et Mauro Frédéric (dir.), *Tome II, L'âge de l'artisanat (V^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1960, 374 p.

Proto-industrie, industrie et artisanat

Annales ESC, numéro spécial, 39^e année, n° 5, septembre-octobre 1984, 248 p.

BARJOT Dominique (dir.), « Où va l'histoire des entreprises ? », *Revue économique*, vol. 58, n°1, janvier 2007, 294 p.

BELMONT Alain, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1998, 2 tomes, 198 et 310 p.

BERGERON Louis et BOURDELAIS Patrice, *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ?*, Paris, Belin, 1998, 415 p.

BRELOT Claude-Isabelle et MAYAUD Jean-Luc, *L'industrie en sabots . La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs)*, Paris, Garnier, 1982, 286 p.

CAILLY Claude, « Contribution à la définition d'un mode de production proto-industriel », *Histoire & Mesure*, 1993, vol. 8, n°1-2, p. 19-40.

CARDON Dominique et PINTO Anthony, « Le redoul, herbe des tanneurs et des teinturiers. Collecte, commercialisation et utilisations d'une plante sauvage dans l'espace méridional (XIII^e-XV^e siècles) », in *Médiévales*, n° 53, Automne 2007, p. 51-64.

CAUCANAS Sylvie et CAZALS Rémy (dir.), *Du moulin à l'usine. Implantations industrielles, du X^e au XX^e siècle*, Carcassonne/ Toulouse, Les Audois/Privat, 2005, 215 p.

CAZALS Rémy, *Les révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Paris/Toulouse, La Découverte-Maspéro-Privat, 1983, 298 p.

CAZALS Rémy, *Cinq siècles de travail de la laine : Mazamet 1500-2000*, Portet-sur-Garonne, Éditions Midi-pyrénéennes, 2010, 237 p.

CHASSAGNE Serge, « La diffusion rurale de l'industrie cotonnière en France (1750-1850) » *Revue du Nord*, tome 61, n° 240, Janvier-mars 1979, p. 97-114.

CHASSAGNE Serge, « Aspects des phénomènes d'industrialisation et de désindustrialisation dans les campagnes françaises au XIX^e siècle », *Revue du Nord*, tome 63, n° 248, Janvier-mars 1981, p. 35-57.

COQUERY Natacha, HILAIRE-PÉREZ Liliane, SALLMANN Line et VERNA Catherine (coord.), *Artisans, industrie Nouvelles révolutions du Moyen âge à nos jours*, Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences, n°52, Lyon, ENS Éditions-SFHST, 2003, 484 p.

DAUMAS Jean-Claude, KHARABA Ivan, MIOCHE Philippe (dir.), *La désindustrialisation : une fatalité ?*, Besançon, PUFC, 2017, 268 p.

DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Les systèmes productifs dans l'Arc jurassien*, Besançon, PUFC, 2004, 338 p.

DEWERPE Alain, *L'Industrie aux champs : essai sur la proto-industrialisation en Italie septentrionale (1800-1880)*, École française de Rome, 1985, 543 p.

FONTAINE Marion et VIGNA Xavier, « La désindustrialisation, une histoire en cours », 20 & 21 : *revue d'histoire*, n° 144, octobre-décembre 2019, 260 p.

GAYOT Gérard, « Compte-rendu de lecture, DEWERPE Alain, *L'industrie aux champs. Essai sur la proto-industrialisation en Italie du Nord (1800-1880)* », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 42^e année, n° 4, 1987, p. 819-822.

GERVAIS Pierre, *Les origines de la Révolution Industrielle aux Etats-Unis. Entre économie marchande et capitalisme industriel 1800/1850*, Paris, EHESS, 2004, 348 p.

HARSCH Mathieu, *La teinture et les matières tinctoriales à la fin du Moyen Âge : Florence, Toscane, Méditerranée*, Thèse soutenue à Paris le 20 février 2020 sous la direction de Mathieu Arnoux, 502 p.

« Industrialisation et désindustrialisation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39^e année, n° 5, septembre-octobre 1984, 248 p.

JARRIGE François, « Le mauvais genre de la machine. Les ouvriers du livre et la composition mécanique (France-Angleterre, 1840-1880) », *RHMC*, n° 54-1, 2007/1, p. 193-221 ;

KELLENBENZ Hermann, « Industries rurales en Occident de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 1963, p. 833-882 ;

- KRIEDTE Peter, MEDICK Hans et SCHLUMBOHM Jürgen, *Industrialization before Industrialization*, Cambridge/Paris, Cambridge University Press/éd. de la MSH, 1981, 346 p.
- LAMARD Pierre & STOSKOPF Nicolas (dir.), *1974-1984 : une décennie de désindustrialisation ?* Paris, Éditions Picard, 2009, 269 p.
- LEBOUTTE René (dir.), *Proto-industrialisation : recherches récentes et nouvelles perspectives : mélanges en souvenir de Franklin Mendels*, Genève, Droz, 1996, 320 p.
- MAITTE Corine, MINARD Philippe et DE OLIVEIRA Matthieu (dir.), *La gloire de l'industrie, XVII^e-XIX^e siècle, Faire de l'histoire avec Gérard Gayot*, Rennes, PUR, 2012, 341 p.
- MAITTE Corine, *La trame incertaine. Le monde textile de Prato. XVIII^e-XIX^e siècles*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2001, 489 p.
- MARKOVITCH Tihomir J., *Les industries lainières de Colbert à la Révolution*, Paris, Droz, 1976, 501 p.
- MENDELS Franklin, "Proto-industrialization. The First Phase of the Industrialization Process", *Journal of Economic History*, n°32, 1972, p. 241-261 ;
- MENDELS Franklin, « Aux origines de la proto-industrialisation », Bulletin du Centre Histoire Economique et Sociale de la Région lyonnaise, n° 2, 1978, p. 1-27 ;
- MENDELS Franklin, « Les temps de l'industrie et les temps de l'agriculture. Logique d'une analyse régionale de la proto-industrialisation », *Aux origines de la révolution industrielle*, in *Revue du Nord*, numéro spécial, Tome LXIII, n° 248, Janvier-Mars 1981, p. 21-34.
- MENDELS Franklin, « Des industries rurales à la proto-industrialisation : historique d'un changement de perspective », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 39^e année, n° 5, 1984, p. 977-1008 ;
- MINOVEZ Jean-Michel, Verna Catherine et HILAIRE-PÉREZ Liliane (Dir.), *Les industries rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, PUM, 2013, 310 p.
- MOUSNIER Mireille, *L'Artisan au village dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XIX^{es} Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 5-6-7 Septembre 1997*, Toulouse, PUM, 2000, 336 p.
- PERRIN Cédric, « Les petites entreprises dans l'histoire industrielle », *Marché & Organisations*, n° 30, octobre 2017, 232 p.
- WORONOFF Denis, *Histoire de l'industrie en France, du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1994, 674 p.
- WORONOFF Denis, « L'industrialisation de la France de 1789 à 1815. Un essai de bilan », *Revue économique*, vol. 40, n° 6, 1989. p. 1047-1060.

Etudes régionales

GAYOT Gérard, « La longue insolence des tondeurs de draps dans la manufacture de Sedan au XVIII^e siècle », in *Revue du Nord*, tome 63, n° 248, Janvier-mars 1981, p. 105-108.

GAYOT Gérard, *Les draps de Sedan (1646-1870)*, Paris, EHESS, 1998, 579 p.

MARTIN Jean, *Toiles de Bretagne. La manufacture de Quintin, Uzel et Loudéac, 1670-1850*, Rennes, PUR, 1998, 376 p.

MARTIN Jean & PELLERIN Yvon (dir.), *Du lin à la toile. La proto-industrie textile en Bretagne*, Rennes, PUR, 2008, 334 p.

OLIVIER Jean-Marc, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, CTHS, 2004, 608 p.

TERRIER Didier, *Les deux âges de la proto-industrie : les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996, 311 p.

Territoires industriels

BARRIERE Jean-Paul, BOULAT Régis, CHATRIOT Alain, LAMARD Pierre, MINOVEZ Jean-Michel, *Les trames de l'histoire. Entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, PUFC, 2017, 660 p.

BENKO George et LIPIETZ Alain (dir.), *Les régions qui gagnent, districts et réseaux. Les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 1992, 424 p.

DAUMAS Jean-Claude, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, PUS, 2004, 424 p.

DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre, TISSOT Laurent (dir.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000). Entreprises, régulations et trajectoires*, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. « Cahiers de la MSHE Ledoux », 2007, 472 p.

DAUMAS Jean-Claude, « Districts industriels : du concept à l'histoire. Les termes du débat », *Revue économique*, Vol. 58, n° 1, janvier 2007, p. 131-152.

DAUMAS Jean-Claude et LESCURE Michel (dir.), « Entreprises et territoires », *Entreprises et histoire*, n°74, 2014/1, 136 p.

ECK Jean-François et LESCURE Michel, *Villes et districts industriels en Europe occidentale, XVII^e-XX^e siècles*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2002, 356 p.

FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (années 1870 - 1914)*, Thèse soutenue le 9 février 2015 à l'université de Besançon sous la direction de Jean-Claude Daumas, 1 061 p.

FIGAROL Thomas, *Les Diamants de Saint-Claude. Un district industriel à l'âge de la première mondialisation, 1870-1914*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2020, 380 p.

GUILLERME André, *La naissance de l'industrie à Paris. Entre sueurs et vapeur : 1780-1830*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, 432 p.

JUDET Pierre, *La nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, fin XVIII^e siècle-fin XIX^e siècle)*, Grenoble, PUG, 2019, 369 p.

LESCURE Michel (dir.), *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007, 540 p.

MARSHALL Alfred, *Principes d'économie politique*, Paris, Giard et Brière, 2 tomes, 1906 (édition originale de 1890), trad. franc. F. Sauvaire-Jourdan, 1906), 544 et 661 pages.

MINOVEZ Jean-Michel (dir.), *Territoires et réseaux sociaux de l'industrie papetière. Pyrénées centrales, XVII^e-XXI^e siècle*, Besançon, PUFC/MSH Nicolas-Ledoux, (à paraître en 2023)

TISSOT Laurent, GARUFO Francesco, DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre (dir.), *Histoires de territoires. Les territoires industriels en question XVII^e -XX^e siècles*, Neufchâtel, Alphil, 2010, 438 p.

Circulations, migrations

COTTE Michel (dir.), *Circulations techniques : en amont de l'innovation : hommes, objets et idées en mouvement / [Journée d'études du séminaire 2002-2003 du laboratoire RECITS]*, Besançon/Belfort, Presses universitaires de Franche-Comté/Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTMB), 2004, 218 p.

BEAUREPAIRE Pierre-Yves et POURCHASSE Pierrick, *les Circulations internationales en Europe, année 1680-années 1780*, Rennes, PUR, 2010, 501 p.

CROIX Alain, « “L’ouverture des villages sur l’extérieur fut un fait éclatant dans l’ancienne France”. Position de thèse », *Histoire & Sociétés Rurales*, 11, 1^{er} semestre 1999, p. 109-146

CRUSOL Jean, *Les Îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation*, Paris, Perséides, 2008, 540 p.

DUMA Jean (dir.), *Des ressources et des hommes en montagne*, Paris, CTHS, 2019,
DUPÂQUIER Jacques, « Sédentarité et mobilité dans l’ancienne société rurale. Enracinement et ouverture : faut-il vraiment choisir ? », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2/2002 (Vol. 18), p. 121-135.

FONTAINE Laurence, *Histoire du colportage en Europe, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 334 p.

FONTAINE Laurence, *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2003, 248 p.

FONTAINE Laurence, « Montagne et migrations de travail. Un essai de comparaison globale (XV^e-XX^e siècles) », *RHMC*, n° 52/2, 2005, p. 26-48.

GARDEN Maurice, « L'attraction de Lyon à la fin de l'Ancien Régime », *Annales de démographie historique*, 1970, p. 205-222.

GORON Lucien, « Les migrations saisonnières dans les départements pyrénéens au début du XIX^e siècle », *RGPSO*, tome 4, 1933. p. 230-272.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'expérience de la mer. Les Européens et les espaces maritimes au XVIII^e siècle*, Paris, Seli Arslan, 1997, 384 p.

MAITTE Corine, MANDE Issiaka, MARTINI Manuela et TERRIER Didier (dir.), *Entreprises en mouvement : migrants, pratiques entrepreneuriales et diversités culturelles dans le monde, XV^e-XX^e siècle*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2009, 456 p.

MAITTE Corine, *Les chemins de verre. Les migrations des verriers de Venise et d'Altare, XVI^e-XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2009, 378 p.

MAITTE Corine et RYGIEL Philippe, « Mobilités et travail », *Historiens et géographes*, Association des professeurs d'histoire et de géographie, 2017, p. 71-81.

ROCHE Daniel, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*. Paris, Fayard, 2003, 1 032 p.

ROSENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espaces, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*. Paris, Éditions de l'EHESS, 1999, 255 p.

WORONOFF Denis (dir.), *La circulation des marchandises dans la France de l'Ancien Régime*, Actes de la journée d'études tenue à Bercy le 12 décembre 1997, Paris, CHEEF, 1998, 204 p.

Sciences et Techniques

CARDINAL Catherine, HILAIRE-PÉREZ Liliane, SPICQ Delphine et THEBAUD-SORGER Marie (coord.), « L'Europe technicienne, XV^e siècle-XVIII^e siècle », *Artefact*, n°4, 2016, 434 p.

CARNINO Guillaume, HILAIRE-PÉREZ Liliane, KOBILJSKI Aleksandra (dir.), *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, PUF, 2016, 608 p.

- CARON François, *La dynamique de l'innovation. Changement technique et changement social (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 2010, 469 p.
- CHRISTENSEN Marianne, GOUTAS Nejma, CHAUVIERE François-Xavier (coord.), « Os, bois, ivoire et corne : l'exploitation des matières premières d'origine animale », *Artefact*, n°7, 2018, 332 p.
- DAUMAS Maurice (dir.), *Histoire générale des techniques*, Paris, Quadrige/ PUF, 1996 (1^{re} édition en 1968), 5 tomes.
- DILLMANN Philippe, HILAIRE-PEREZ Liliane, Verna Catherine (dir.), *L'acier en Europe avant Bessemer*, Toulouse, CNRS/Presses universitaires du Midi, 2011, 530 p.
- EDGERTON David, *Quoi de neuf ? Du rôle des techniques dans l'histoire globale*, Paris, Seuil, 2012, 318 p.
- HADEN, H.J., “Reviewed Work: American Pressed Glass and Figure Bottles by Albert Christian Revi”, *Technology and Culture*, vol 5/4, 1964, p. 605–608.
- HILAIRE-PÉREZ Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, 448 p.
- HILAIRE-PÉREZ Liliane, SIMON Fabien et THEBAUD-SORGER Marie (dir.), *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XV^e-XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2016, 560 p.
- JARRIGE François, *Techno-critiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, La Découverte, 2016, 440 p.
- JARRIGE François (dir.), *Dompter Prométhée, Technologies et socialismes à l'âge romantique (1820-1870)*, Besançon, PUFC, 2016, 288 p.
- JARRIGE François, « La question des machines, le travail et les savoirs au XIX^e siècle », *Artefact*, n° 13, 2020, p. 281-315 ;
- LANDES David-Saul, *The Unbound Prometheus. Technological Change and Industrial Development in Western Europe from 1750 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969, Traduction française : *L'Europe technicienne ou le Prométhée libéré*, Paris, NRF Gallimard, collection. « Bibliothèque des Histoires », 1975, 780 p.
- JOHNSON Roland, *Taunton's Complete Illustrated Guide to bandsaws*, Newtown, Taunton Press, 2010, 208 p.
- LAGABRIELLE Sophie et MAITTE Corine (coord.), « Les innovations verrières et leur devenir », *Cahiers de Verre & Histoire*, n° 2, 2013, 240 p.

PESTRE Dominique (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs, Tome 1, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2019, 512 p. ; *Tome 2, Modernité et globalisation*, Paris, Seuil, 2019, 480 p. ; *Tome 3, Le siècle des technosciences*, Paris, 2019, 512 p.

Énergie & environnement

BELTRAN Alain, CARRE Patrice, *La vie électrique. Histoire et imaginaire (XVIII^e-XXI^e siècle)*, Paris, Belin, 2017, 400 p.

BENOIT Serge, *D'eau et de feu : forges et énergie hydraulique. XVIII^e-XX^e siècle. Une histoire singulière de l'industrialisation française*, Rennes, PUR, 2020, 456 p.

BONNEUIL Christophe et FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'évènement anthropocène. La Terre l'histoire et nous*, Paris, Seuil, 2013, 332 p.

BOUVIER Yves, LABORIE Léonard (Dir.), *L'Europe en transitions : énergie, mobilité, communication. XVIII^e-XXI^e siècles*, Nouveau monde éditions, 2016, 336 p.

CRAUSSE Pierre et VIEILLEFOSSE François, *De l'eau à la lumière. Un siècle d'énergie hydroélectrique en France*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2011, 134 p.

DAVASSE Bernard, MÉTAILIÉ Jean-Paul, CARRÉ Juliette, GALOP Didier, « Le paysage dans tous ses états. 30 ans de recherches et d'actions publiques dans les Pyrénées », in BERTRAND Georges, BRIFFAUD Serge (coord.), *Le paysage : retour d'expériences entre recherche et projet, Actes des rencontres de l'abbaye d'Arthous, 9-10 octobre 2008*, Arthous, Conseil général des Landes, 2011, pp. 85-91.

DEBEIR Jean-Claude, DELEAGE Jean-Paul, HEMERY Daniel, *Une histoire de l'énergie, les servitudes de la puissance*, Paris, Flammarion, 1986 (édition revue et augmentée de 2013), 590 p.

FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Le Seuil, l'univers historique, 2012, 320 p.

FRESSOZ Jean-Baptiste, GRABER Frédéric, LOCHER Fabien et QUENET Grégory, *Introduction à l'histoire environnementale*, Paris, La Découverte, 2014, 128 p.

GRAS Alain, *Le Choix du feu, Aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard, 2007, 281 p.

GUILLERME André, « Le mercure dans Paris. Usages et nuisances (1780-1830) », *Histoire urbaine*, 2007/1, n° 18, p. 77-95.

HÉDIN Louis, « Le Bois de Buis et ses succédanés », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 6^e année, bulletin n°62, octobre 1926, p. 593-597 ; « Le Bois de Buis et ses succédanés (Suite et fin) », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 6^e année, bulletin n°63, novembre 1926, p. 687-701.

JARRIGE François et VRIGNON Alexis (dir.), *Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives et renouvelables à l'âge industriel*, Paris, La Découverte, 2020, 398 p.

JARRIGE François et LE ROUX François, *La Contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Seuil, 2019, 480 p.

RADKAU Joachim, *Natur und Macht. Eine Weltgeschichte der Umwelt*, Munich, C. H. Beck, 2000. Trad. anglaise, *Nature and Power. A Global History of the Environment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, 430 p.

RIVALS Claude, *Le moulin et le meunier. Mille ans de meunerie en France et en Europe*, vol. 1 : *Une technique et un métier*, Roques sur Garonne, Empreinte Éditions, 2000, 233 p.

VIOLLET Pierre-Louis, *Histoire de l'énergie hydraulique*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 2005, 232 p.

WORONOFF Denis, *Forges et forêts. Recherche sur la consommation proto-industrielle de bois*, Paris, EHESS, 1990, 263 p.

Réseaux

Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2003/3, « Réseaux marchands », p. 569-672.

BUTI Gilbert, RAVEUX Olivier, BARTOLOMEI Arnaud (coord.) « Travailler chez l'autre, travailler avec l'autre en Méditerranée, (XVI^e-XIX^e siècle) », *Cahiers de la Méditerranée*, n°84, 2012,

COULON Damien (dir.), *Réseaux marchands et réseaux de commerce : Concepts récents, réalités historiques du Moyen Age au XIX^e siècle*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, 154 p.

DEGENNE Alain, FORSE Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, 294 p.

DIDIER Sébastien, « La prosopographie, une méthode historique multiscalaire entre individuel et collectif », *Cahiers d'histoire*, n°35, automne 2017/1, p. 59-84.

GERVAIS Pierre, « Crédit et filières marchandes au XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2012, vol. 67, n° 4, p. 1011-1048.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique*, vol. 109, n° 1, 2005, p. 7-31.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *RHMC*, n° 52/2, 2005, p. 88-112.

LEMERCIER Claire, ZALC Claire, « Chapitre VI. Quantification, réseaux et trajectoires », in *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008, p. 80-102.

MINOVEZ Jean-Michel et POUJADE Patrice, « Dynamiques marchandes : acteurs, réseaux, produits (XIII^e-XIX^e siècles) », *Annales du Midi*, tome 117, n° 251, 2005.

Histoire globale, histoire connectée

- ABBENHUIS Maartje, MORRELL Gordon, *The First Age of Industrial Globalization*, London, Bloombury, 2020, 245 p.
- ALLEN Robert C., *Introduction à l'histoire économique mondiale*, Paris, La Découverte, 2012, 180 p.
- AMATORI Franco and COLLI Andrea (dir.), *The Global Economy. A Concise History*, New York, Routledge, 2020, 332 p.
- BARJOT Dominique (dir.), « *Globalization - La mondialisation* », *Entreprises et histoire*, n°32, 2003/1, 136 p.
- BARTOLOMÉI Arnaud et MARZAGALLI Silvia (dir.) « La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire maritime*, n°13, 2011, 250 p.
- BARTOLOMÉI Arnaud, « Mobilité et cosmopolitisme marchands dans l'Europe moderne. Les enseignements de la colonie française de Cadix (XVIII^e-XIX^e siècle) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 84, juin 2012, p. 85-101.
- BEAUJARD Philippe, BERGER Laurent, NOREL Philippe (dir.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, 502 p.,
- BRAUDEL Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol.,
- BRAUDEL Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Champs Flammarion, 1985, 121 p.
- BUTEL Paul, *Européens et espaces maritimes, vers 1690 - vers 1790*, Bordeaux, PUB, 1997, 241 p.
- BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 1997, 358 p.
- BUTI Gilbert, « Aller en caravane, le cabotage lointain en Méditerranée, XVII^e et XVIII^e siècles », *RHMC*, n° 52/1, 2005, p. 7-38.
- BUTI Gilbert, PASCUAL Jean-Paul et RAVEUX Olivier, « Les textiles en Méditerranée (XV^e-XIX^e siècle) », *Rives méditerranéennes*, n° 29, 2008, 156 p.
- CARRIERE Charles, *Richesse du passé marseillais. Le port mondial au XVIII^e siècle*, Marseille, chambre de commerce et d'industrie de Marseille, 1979, 85 p.
- CHAILLOU-ATROUS Virginie, KLEIN Jean-François et RESCHE Antoine (dir.), *Les négociants européens et le monde*, Rennes, PUR, 2016, 228 p.
- CRUSOL Jean, *Les Îles à sucre. De la colonisation à la mondialisation*, Paris, Perséides, 2008, 540 p.

DOUKI Caroline et MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », introduction in *RHMC*, n°54/4, 2007, p. 7-21.

FOURQUET François, *Penser la longue durée. Contribution à une histoire de la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2018, 322 p.

GARCÍA-BAQUERO GONZÁLEZ Antonio, *La Carrera de Indias, Histoire du commerce hispano-américain (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Desjonquères, 1997, 252 p.

GALVEZ-BEHAR Gabriel et LEFEBVRE Philippe (dir.), « Globalisation et transformation des entreprises », *Entreprises et Histoire*, n° 94, 2019/1, 224 p.

GOYWAERTZ Philippe, *Les Routes du café*, Genève, Aubanel, 2008, 152 p.

GRATALOUP Christian, *Géohistoire de la mondialisation, le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 2007 (3^e édition, 2015), 344 p.

GRATALOUP Christian, *Introduction à la géohistoire*, Paris, A. Colin, 2015, 224 p.

HAUDRERE Philippe, *Le grand commerce maritime au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1997, 155 p.

HAUDRERE Philippe, *Les Français dans l'océan Indien, XVII^e-XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2014, 336 p.

LAGADEC Yann, « Trévé et la Vera Cruz : Les horizons d'un marchand de toiles de Bretagne centrale au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n°112-3, 2005, p. 127-142.

LE GOUIC Olivier, *Lyon et la mer au XVIII^e siècle. Connexions atlantiques et commerce colonial*, Rennes, PUR, 2011, 384 p.

LESPAGNOL André, *Saint-Malo et la Bretagne dans la première mondialisation*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2019, 495 p.

LLORET Sylvain, « Les négociants français de Cadix : un groupe de pression en voie de structuration (1659-1718) », *e-Spania*, octobre 2015, <http://journals.openedition.org/e-spania/25049> ; DOI : 10.4000/e-spania.25049, consulté le 11 mars 2016.

MARNOT Bruno, *Les grands ports de commerce français et la mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, PUPS, 2011, 592 p.

MARNOT Bruno, *La mondialisation au XIX^e siècle (1850-1914)*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2012, 286 p.

MARNOT Bruno, « Comment les ports de commerce devinrent-ils des nœuds de communication ? Les leçons de l'histoire française », *Revue d'histoire du chemin de fer*, 2012, n° 42-43, p. 9-26.

MARNOT Bruno, « Les ports français et la mondialisation au XIX^e siècle ou l'émergence de trois modèles de croissances régionaux », *Monde(s)*, n°6, novembre 2014, p. 195-222.

MARTIN Marguerite et VILLERET Maud (dir.), *La diffusion des produits ultramarins en Europe. XVI^e-XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2018, 170 p.

MAUREL Chloé, *Essais d'histoire globale*, Paris, L'Harmattan, 2013, 219 p.

NOREL Philippe, *L'Histoire Économique globale*, Paris, Seuil, 2009, 260 p.

PRIOTTI Jean-Philippe et SAUPIN Guy (dir.), *Le commerce atlantique franco-espagnol : Acteurs, négocios et ports (XV^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2008, 338 p.

PRIOTTI Jean-Philippe et BERTRAND Michel (dir.), *Circulations maritimes. L'Espagne et son empire (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2011, 230 p.

RADEFF Anne, *Du café dans le chaudron. Économie globale d'Ancien Régime. Suisse Occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne, Société d'Histoire de la Suisse Romande, « Mémoires et documents », 1996, 559 p.

ROY Tirthankar & RIELLO Giorgio (dir.), *Global Economic History*, London, Bloomsbury, 2019, 370 p.

SINGARAVELOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.), *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2017, 740 p.

SINGARAVÉLOU Pierre et VENAYRE Sylvain (dir.), *Le magasin du Monde. La mondialisation par les objets du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2020, 456 p.

STANZIANI Alessandro, *Les entrelacements du monde. Histoire globale, pensée globale*, Paris, CNRS, 2018, 280 p.

STANZIANI Alessandro, *Capital Terre. Une histoire longue du monde d'après (XII^e-XXI^e siècle)*, Paris, Payot, 2021, 432 p.

STEARNS Peter N., *The Industrial Turn in World History*, New York, Routledge, 2017, 178 p.

Gestion et management

BARJOT Dominique (dir.), « l'autofinancement », dans *Entreprises et histoire*, n° 22, 1999, 216 p.

BOUILLOUD Jean-Philippe, LECUYER Bernard-Pierre (dir.), *L'invention de la gestion : histoire et pratiques*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques de gestion, 1994, 326 p.

CAILLUET Ludovic, LEMARCHAND Yannick et CHESSEL Marie-Emmanuelle (dir.), *Histoire et sciences de gestion*, FNEGE/Vuibert, Paris, 2013, 218 p.

PEZET Anne, LABARDIN Pierre (dir.), *Histoire du management*, Paris, Nathan, 2014, 480 p.

Problèmes de mesure

CUCARULL Jérôme, « La mesure sérielle de l'activité industrielle dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Problèmes et méthodes à partir de l'exemple de l'Ille-et-Vilaine », *Histoire & Mesure*, 2001 XVI 1/2, p.74

Histoire des campagnes et de la pluriactivité

Annales du Midi, « À travers les campagnes méridionales », tome 96, n° 165, 1984, 116 p.

BÉAUR Gérard, « Révolution et redistribution des richesses dans les campagnes : mythe ou réalité ? », *AHRF*, avril-juin 2008, n° 352, p. 209-239.

BOUDJAAABA Fabrice (dir.) *Le travail et la famille en milieu rural (XVI^e-XXI^e siècles)*, Rennes, PUR, 2014, 282 p.

CHARPENTIER Emmanuelle, *Les campagnes françaises à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2021, 361 p.

CHARPENTIER Emmanuelle, *Le peuple du rivage. Le littoral nord de la Bretagne au XVIII^e siècle*, Paris, PUR, 2019, 434 p.

DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale. Tome 2, 1340-1789*, Paris, Seuil, 1975, 658 p. ; *Histoire de la France rurale, tome 3 : De 1789 à 1914*, Paris, Seuil, 1976, 560 p.

GAVIGNAUD Geneviève, *Les campagnes en France au XIX^e siècle, 1780-1914*, Paris, Ophrys, 1990, 168 p.

HERMENT Laurent (dir.), *Histoire rurale de l'Europe*, Paris, éditions EHESS, 2019, 336 p.

HERMENT Laurent, « Hyperinflation et mouvements de la rente dans les campagnes d'Île-de-France. Fortunes et infortunes d'une bourgeoisie rurale », *AHRF*, octobre-décembre 2013, n° 374, p. 129-155.

GARRIER Gilbert et HUBSCHER Ronald (dir.), *Entre fauilles et marteaux : pluriactivités et stratégies paysannes*, Paris, Presses Universitaires de Lyon et Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988, 242 p.

JUDET Pierre, « Du paysan à l'horloger. Histoire sociale d'un Faucigny pluri-actif (1850-1930) », *Ruralia*, 2001/9, p. 89-106

JUSSIAU Roland, MONTMÉAS Louis et PAROT Jean-Claude, *L'élevage en France. 10 000 ans d'histoire*, Dijon, Educagri Éditions, 1999, 539 p.

LORENZETTI Luigi, « Ruralité, industrie et formes de pluriactivité : une approche comparative. Valais (Suisse) et Valteline (Italie), 1860-1930 », *Histoire, économie & société*, 2012/3 31^e année, p. 67-83

MAYAUD Jean-Luc, *La petite exploitation rurale triomphante. France, XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1999, 278 p.

MORICEAU Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1994, 1069 p.

MORICEAU Jean-Marc, *Terres Mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation, XII^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2002, 446 p.

MORICEAU Jean-Marc, *Histoire et géographie de l'élevage français, du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, Fayard, 2005, 477 p.

RISSE Jacques, *Histoire de l'élevage français*, Paris, L'Harmattan, 2010 (1^{re} éd. 1994), 366 p.

VIGNERON Sylvain, *La pierre et la terre. Le marché foncier et immobilier dans les dynamiques sociales du Nord de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Villeneuve-d'Ascq, PUS, 2007, 416 p.

VIGNERON Sylvain, « les mécanismes du marché foncier dans les campagnes du Nord de la France au XVIII^e siècle. L'exemple du Cambrésis de la région lilloise », *Revue du Nord*, 2008/2, n° 375-376, p. 391-428.

VIVIER Nadine (dir.), *Ruralité française et britannique, XIII^e-XX^e siècles*, Rennes, PUR, 2005, 256 p.

La bijouterie, le pèlerinage, le jais et le noir

ÁLVAREZ FERNÁNDEZ Esteban, « Azabache "et Alii" : la Utilización del Lignito Durante el Paleolítico Superior en Europa », in ETHEL ALLUÉ Martí, MARTÍN UIXAN Josep (Coord.), *Actas del primer Congreso Peninsular de Estudiantes de Prehistoria: 8, 9, 10 y 11 de abril de 2003*, Tarragone, Universitat Rovira i Virgili, 2004, p. 386-393

BARGE Hélène, *Les parures du Néolithique ancien au début de l'âge des métaux en Languedoc*, CNRS éditions, 1982, 196 p.

BAYENS Anuscj, GUÉGUAN Pascal, LUDOVICY-HANSEL Michèle et ali, *L'artisanat de la perle de verre en France, fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel*, Ministère de la culture, 2019, 27 p.

BIARDEAU Sophie, DELOBBE Georges, *L'art du bijou en Occident*, Paris, PEMF, 2006, 103 p.

BLACK Anderson, *Histoire des bijoux*, Paris, Grange La Batelière, 1974, 400 p.

BLANCHOT I-L, *Les bijoux anciens*, Paris, Collection des Collectionneurs, Les Éditions Pittoresques, 1929, 256 p.

CARDIN TORAÑO Ángel, *El azabache y su cultura en la Península Ibérica : formación, minería, estudios científicos, propiedades mágicas, artesanía y el Camino de Santiago*, Santiago de Compostela, Xerais de Galicia, 2013, 368 p.

CARVALHO Luís Mendonça de, FERNANDES Francisca Maria, NUNES Maria de Fátima, BRIGOLA João, "Whitby Jet Jewels in the Victorian Age", *Harvard Papers in Botany*, vol. 18, 2013, p. 133-136.

CENTRELLA Maria, « Le camée : témoignages d'un savoir-faire qui traverse le temps », *Éla. Études de linguistique appliquée*, n°171, 2013/3, p. 321-333.

COPPENS Marguerite, « Le noir de la mort : vêtements et bijoux de deuils au XIX^e siècle », in TOUSSAINT Jacques, *Rouges et Noirs*, Société Archéologique de Namur, 2015, 376 p.

COUPEAU Charline, *La métaphysique du bijou. Objet d'histoires, parure du corps et matériau de l'œuvre d'art au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2022, 318 p.

DE LESPINASSE René, *Histoire générale de Paris. Les Métiers et Corporations de la ville de Paris, tome II, XIV^e-XVIII^e siècle. Orfèvrerie, sculpture, mercerie, ouvriers en métaux, bâtiment et ameublement*, Paris, imprimerie nationale, 1892, 773 p.

EVANS Joan, *A History of Jewellery, 1100-1870*, Dover Publications, 1989 (première édition en 1953), 448 p.

FRANCO MATA Ángela « Iconografía jacobea en azabache » p. 169-212 in LACARRA DUCAY María del Carmen (coord.), *Los caminos de Santiago : arte, historia, literatura* Zaragoza, Institución Fernando el Católico, 2005, 336 p.

FINLAY Victoria, *Jewels, A Secret History*, London, Hodder & Stoughton, 2005, 482 p.

FONTENAY Eugène, *Les bijoux anciens et modernes*, Paris, Quantin, 1887, 520 p.

FRANCIS Peter, *The Czech Bead Story*, New York, Lapis Route Books, 1979, 20 p.

FRANCIS Peter, *The glass trade beads of Europe: Their Manufacture, Their History, and Their Identification*, New York, Lapis Route Books, 1988, 69 p.

FRANCO MATA Ángela, « Los azabacheros asturianos del siglo XVI. Arte e industria del azabache. Pervivencia », in *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 2001, n° 19, p. 211-225.

FRANCO MATA Ángela, « azabaches del M.A.N. », in *Boletín del Museo Arqueológico Nacional*, 1986, n° 2, p. 131-167.

FRICKER Jeanine, *Dix siècles de joaillerie*, Paris, Musée du Louvre, 1962, 157 p.

FRÉGNAC Claude, *Les bijoux, de la Renaissance à la Belle Époque*, Weidenfeld & Nicholson, 1966 (édition française Paris, Hachette, Plaisir des images, 1967), 128 p.

JOANNIS Claudette, *Bijoux des régions de France*, Paris, Flammarion, 1992, 200 p.

- HARVEY John, *Des hommes en noir. Du costume masculin à travers les siècles*, Paris, Abbeville, 1995 (1998 pour l'édition française), 320 p.
- HETTES Karel, *La verrerie en Tchécoslovaquie*, Prague, SNTL, 1958, 65 p.
- MARTIN Philippe, *Les secrets de Saint-Jacques-de-Compostelle*, Paris, Vuibert, 2018, 320 p.
- MARTINEZ GARCIA Sergio, « Producción y consumo de piedras semipreciosas al final de la Edad Media : el azabache de Montalbán (Aragón) en el siglo XV », p. 47-68, in LALIENA CORBERA Carlos y LAFUENTE GOMEZ Mario (coords.), *Consumo, comercio y transformaciones culturales en la baja Edada Media, Aragón, siglos XIV-XV*, Zaragoza, Grupo de Investigación Consolidado CEMA, 2016, 278 p.
- MOLLARET Louis et PÉRICARD-MÉA Denise, *Dictionnaire de Saint-Jacques et Compostelle*, Paris, Gisserot, 2006, 192 p.
- MONTE CARREÑO Valentin, *Azabachería Asturiana*, Oviedo, Gobierno del Principado de Asturias, Consejeria de economia, 1986 (seconde édition de 1996), 134 p.
- MONTE CARREÑO Valentin, *Azabache, El “Piedra mágica, joya emblema jacobeo”*, Gijón, Picu Urriellu, 2004, 188 p.
- MULLER Helen and Katy, *Whitby Jet*, Oxford, Shire Library, 2009, 56 p.
- MULLER Helen, *Jet Jewellery and Ornaments*, Princes Risborough, Shire Library, 1987, 32 p.
- Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, « Bijoux des deux Empires, 1804-1870, mode et sentiment », livret d'accompagnement de l'exposition, 2004, 21 p.
- ONA GONZÁLEZ Jose Luiz, « Noticia de la extracción y elaboración del azabache en la villa y tierra de Montalbán », Zaragoza, *Artigrama* 13, 1998, p. 427-435.
- OPPER Marie-José et Howard, “French Beadmaking: An Historic Perspective Emphasizing the 19th and 20th Centuries”, *BEADS, Journal of the Society of Bead Researchers*, vol 3, 1991, p. 47-59.
- OPPER Marie-José et Howard, “Imitation pearls in France”, *BEADS, Journal of the Society of Bead Researchers*, vol 8, 1996, p. 23-34.
- PASTOUREAU Michel, Noir. *Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2014, 288 p.
- PÉRICARD-MÉA Denise, *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2000, 385 p.
- POINTON Marcia, *Brilliant Effects: A Cultural History of Gem Stones and Jewellery*, New Haven, London, Yale University Press, 2009, 426 p.
- SCARISBRICK Diana, *Bagues : bijoux de pouvoir, d'amour et de loyauté*, Paris, Thames and Hudson, 2008, 386 p.

SUÁREZ-RUIZ Isabel, IGLESIAS María José, JIMENEZ Amalia, CUESTA María José, LAGGOUN-DEFARGE Fatima, « El azabache de Asturias : características fisico-químicas, propiedades y génesis », *Trabajos de Geología*, n° 26, Universidad de Oviedo, 2006, p. 9-18.

TAYLOR Lou, *Mourning Dress: a Costume and Social History*, Londres, George Allen & Unwin, 1983, 327 p.

VEVER Henri, *La bijouterie française au XIX^e siècle*, (3 tomes : I, *Consulat, Empire, Restauration, Louis-Philippe* ; II, *Le Second Empire* ; III, *La Troisième République*), Paris, H. Floury, 1906-1908.

VIRUEGA Jacqueline, *La bijouterie parisienne, 1860-1914. Du Second Empire à la Première Guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2004, 398 p.

WHITE Andrew, *A history of Whitby*, Brimscombe, The History Press, 2019 (1^{re} édition en 1993), 210 p.

L'hygiène, les soins du corps et son apparence

BOËTSCH Gilles, LE BRETON David, POMAREDE Nadine, VIGARELLO Georges et ANDRIEU Bernard, *La Belle Apparence*, Paris, CNRS, 2010, 356 p.

CHAST François, « La thériaque à l'époque moderne. Chronique d'une fin annoncée du XVI^e au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 97^e année, n° 368, 2010, p. 493-510.

Coll., *A Cultural History of Hair*, Londres, Bloomsbury, 6 vol., 2018.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps, tome 1, De la Renaissance aux Lumières* ; *tome 2, de la Révolution à la Grande Guerre* ; *tome 3, Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2005, 612 p., 464 p., 552 p.

GERBOD Paul, *Histoire de la coiffure et des coiffeurs*, Paris, Larousse, 1995, 384 p.

LANÇON Bertrand, DELAVAUD-ROUX Marie-Hélène (dir.), *Anthropologie, Mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité, Le sens du poil*, Paris, L'Harmattan, 2011, 353 p.

JACQUES Annie et LEBAS Catherine, *La coiffure en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Delmas, 1979, 358 p.

LEGEAIS Benoîte, *Le pilocentrisme de la France d'Ancien Régime. Évolution des représentations de la pilosité de François I^{er} à Louis XVI*, Thèse de doctorat soutenue à l'université de Montréal sous la direction de Dominique Deslandres en cotutelle avec, Jean-Jacques Courtine de l'université Paris III Sorbonne-Nouvelle, 2015, 428 p.

PARESYS Isabelle (dir.), *Paraître et apparences en Europe occidentale. Du Moyen Age à nos jours*, Lille, PUS, 2008, 394 p.

PERROT Philippe, *Le Corps féminin. Le Travail des apparences, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1991, 288 p.

ROCHE Daniel, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989, 550 p.

SCOTT Paul, « Masculinité et mode au XVII^e siècle : *L'Histoire des perruques* de l'abbé J.-B. Thiers », *Itinéraires*, Numéro inaugural, 2008, p. 77-89.

SHERROW Victoria, *Encyclopedia of Hair, A Cultural History*, Londres, Greenwood Press, 2006, 455 p.

VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté : Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, 320 p.

VIGARELLO Georges, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1999 (première édition en 1993), 388 p.

VIGARELLO Georges, *Le propre et le sale. Hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2014 (première édition en 1985), 288 p.

VINCENT Susan J., *Hair, An Illustrated History*, Londres, Bloomsbury, 2018, 250 p.

Le peigne et la corne en France et dans le monde (hors Pays d'Olmes)

BARATAY Éric, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012, 400 p.

BARCELLINI Serge, *Oyonnax, la cité du peigne. Histoire d'un Boom, 1880-1914*, mémoire de DEA d'histoire (dir. Maurice Garden, université de Lyon II, 1974), 221 p.

BOLLÉ Robert, *Le peigne dans le monde*, Paris, Hoëbeke, 2004, 160 p.

CRUSE Jen, *The Comb, its History and Development*, London, Robert Hale, 2007, 272 p.

CRUSE Jen, “combmaking in scotland”, Plastiquarian, 45, july 2011, p. 8-12.

DEGAINE Christine, *Deux destins croisés*, Ézy-sur-Eure, Manufacture Musée - Peignes et parures d'Ézy-sur-Eure, 2009, 60 p.

DEGAINE Christine, *La fabrication des peignes à Ezy-sur-Eure : d'une proto-industrie à une activité industrielle, 1820-1984*, Université de Rouen, Mémoire de maîtrise d'histoire, 2004, 160 p. [BU Rouen Lettres-67 DEG (1 et 2

DIVILLE William. « La vie industrielle dans la vallée moyenne de l'Eure », *Annales de Normandie*, 3^e année, n°1, 1953. p. 69-77.

DOMINJON-BOMBARD Blanche, *Essai monographique sur Oyonnax et l'industrie du Celluloïd*, Thèse pour l'obtention du doctorat de droit, Lyon, Bosc Frères & M. Riou, 1935, 260 p.

DUBOIS Eugène, *Histoire d'Oyonnax*, Oyonnax, à compte d'auteur, réédité en 1990 par Res Universis à Amiens, 126 p.

GODARD J. et WOLFF Philippe, « Un courant commercial à travers la France au début du XV^e siècle : de Toulouse aux Pays-Bas », dans la *Revue du Nord*, janvier-Mars 1950, n°32, p. 29-47.

HOMS Arlette, *Il était une fois le peigne, Histoire du peigne à travers les âges et les départements (Ain-Aude-Eure-Ariège)*, Castres, à compte d'auteur, 1994, 152 p.

HULIN René, « La belle époque de l'industrie du peigne à Ezy-sur-Eure » in *Connaissance de l'Eure*, n° 134, octobre 2004, p. 25-32. [BM Evreux]

MASSELIN Jean-Pierre, *L'homme, l'outillage et les peignes*, Ézy-sur-Eure, Manufacture Musée - Peignes et parures d'Ézy-sur-Eure, 2009, 60 p.

MARTINAND-LURIN André, *Peignes et parures*, Ézy-sur-Eure, Manufacture Musée - Peignes et parures d'Ézy-sur-Eure, 2009, 64 p.

OLIVIER Brigitte, *Femme au miroir la toilette : deux siècles d'objets de charme en Oyonnax. Exposition temporaire, février-septembre 2004, musée du peigne de la plasturgie, ville d'Oyonnax*, Oyonnax, Musée du Peigne et de la Plasturgie, 2004, 52 p.

PÉGAT Joseph, *Manuel pratique du travail artistique de la corne*, Paris, Librairie Tignol, publications de la Librairie de l'École Centrale des Arts et Manufactures, 1911, 60 p.

PLOUVIER Martine (dir.), *Le bois, l'os, la corne, l'ivoire, la nacre*, Amiens, éditions Agir, 2001, 110 p.

Histoire, économie et géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest

ATROUS Virginie, KLEIN Jean-François et RESCHE Antoine (dir.), *Les négociants européens et le monde*, Rennes, PUR, 2016, 228 p.

BAUMONT Stéphane, *Histoire de Villeneuve-sur-Lot*, Artenay, à compte d'auteur, imprimerie Leneuf, 1989, 359 p.

BILOTTE M., COSSON J., CROCHET B., PEYBERNES B., PROCHE J., TAILLEFER François, TAMBARÉAU Yves, TERNET Y., VILLATE J., *Notice explicative de la feuille la planète à 1/50 000*, Orléans, Éditions du BRGM, 1988, 63 p.

BLANCHARD Anne, MICHEL Henri et PELAQUIER Élie, *Entre ville et village. Les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1993, 229 p.

BLANCHARD Anne, MICHEL Henri et PELAQUIER Élie, *L'argent dans la France méridionale à l'époque moderne*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1996, 192 p.

BONHÔTE Jérôme, CALISTE Lisa et PIERROT Nicolas (dir.), « Retour de manivelle. Quelle place pour les outils et machines dans l'étude et la valorisation du patrimoine industriel ? », *Patrimoines du Sud*, n° 11, 2020, 422 p.

BRUMONT Francis, « Pierre Assézat, un marchand dans son siècle », in PEYRUSSE Louis et TOLLON Bruno (dir.), *L'hôtel d'Assézat*, Toulouse, Association des Amis de l'hôtel d'Assézat, 2002, p. 37-76.

CABANAS Nathalie, *L'industrie sandalière : haut Vallespir, basse Soule : histoires comparées de l'est à l'ouest des Pyrénées, XIX^e siècle-XX^e siècle*, Canet-en-Roussillon, Trabucaire, 2013, 206 p.

CANTELAUBE Jean, *La forge à la catalane dans les Pyrénées ariégeoises, une industrie à la montagne (XVII^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2005, 814 p., ouvrage issu de sa thèse : Jean Cantelaube, *Forge à la catalane et forgeurs ariégeois. La longue fidélité des Pyrénées à la réduction directe du minerai de fer (XVII^e-XIX^e siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail, 3 vol., Toulouse, 2004, 1 008 p.

CANTELAUBE Jean et VERNA Catherine, « La forge à la génoise : quel transfert d'innovation ? », *Il ferro nelle Alpi. Giacimenti, miniere e metallurgia dall'antichità al XVI^e secolo*, Atti del Convengno, Bienna, 1998, C. Cucini Tizoni et M. Tizzoni éd., Comune di bienna, p. 152-163.

CANTELAUBE Jean, « L'usine de Pamiers au XIX^e siècle. La sidérurgie ariégeoise entre permanence et innovation », *Archives Ariégeoises*, 2009, n° 1, p. .139-158.

CHEVALIER Michel, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris, Milan, 1984 (réédition de la thèse de 1956), 1063 p.

CLAEYS Louis, LAGARDE André, PAILHES Claudine, PEDOUSSAT Daniel, SÉBASTIEN Michel, SIMONNET Robert, *Ariège*, Paris, Bonneton, coll. Encyclopédie régionale, 1996, 319 p.

DUBOIS Claude. « Les mines de plomb argentifère et zinc d'Aulus-les-Bains (Ariège) », *Archéologie du Midi médiéval*, Tome 17, 1999, p. 187-211.

DUTIL Léon, *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, Hachette, 1911, 962 p.

FABRE Daniel et GUILAINE jean (dir.), *Histoire de Carcassonne*, Toulouse, Privat, 2001, 324 p.

FRECHE Georges, « Dénombrement de feux et d'habitants de 2 973 communautés de la région toulousaine (Intendances d'Auch, de Montauban, du Roussillon, et généralité de Toulouse de l'intendance du Languedoc) (1536-1790) », *Annales de démographie historique*, 1968, p. 389-421.

FRECHE Georges, « Dénombrements de feux et d'habitants de 2 973 communautés de la région toulousaine (Intendances d'Auch, de Montauban, du Roussillon, et généralité de Toulouse de l'intendance du Languedoc) (1536-1790) », *Annales de démographie historique*, 1969, p. 393-471.

FRECHE Georges, *Puylaurens, une ville huguenote en Languedoc*, Toulouse, Privat, 2001 (réédition de la thèse de 1968 dirigée par Pierre Goubert), 335 p.

FRECHE Georges, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières (vers 1670-1789)*, Paris, Cujas, 1974, 982 p.

FRUHAUF Christian, *Forêt et société : de la forêt paysanne à la forêt capitaliste en pays de Sault sous l'Ancien régime (vers 1670-1791)*, Paris, CNRS, 1980, 302 p.

GORON Lucien, *Les Pré-Pyrénées ariégeoises et garonnaises. Essai d'étude morphogénique d'une lisière de montagne*, Toulouse, éditions Privat, 1941, 886 p.

GORON Lucien, *Aperçu géographique du département de l'Ariège*, Toulouse, imprimerie Julia, 1957 (publication posthume), 130 p.

LARGUIER Gilbert, « L'or blanc au pays de cocagne. Laine et pastel en Lauragais dans la première moitié du XVI^e siècle », *Annales du Midi*, Tome 113, n° 236, 2001, « Le commerce du pastel, de la laine et des draps, XIV^e - XVI^e siècle », p. 481-496.

LE ROY-LADURIE Emmanuel, *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, 1975, 642 p.

LARGUIER Gilbert et coll., *Cahiers de doléances audois*, Carcassonne, Association des Amis des Archives de l'Aude, 1989, 509 p.

MARQUIÉ Claude, *L'industrie textile carcassonnaise au XVIII^e siècle. Étude d'un groupe social : les marchands-fabricants*, Carcassonne, Société d'études scientifiques de l'Aude, 1993, 450 p.

MARQUIÉ Claude, « Une famille de marchands-fabricants sur le long terme : les Airolles (1620-1901) », *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, n° 86, 1986, p. 91-106.

MILLE Pierre, « Les peignes de toilette en bois à double endenture du X^e au XVII^e siècle en Europe occidentale : un marqueur chronologique exceptionnel », *Archéologie médiévale*, n° 38, 2008, p. 41-59.

MINOVEZ Jean-Michel, *L'impossible croissance en Midi toulousain ? Origines d'un moindre développement, 1661-1914*, Paris, Publisud, 1997, 286 p.

MINOVEZ Jean-Michel, « Les manufactures royales de draps fins du Midi toulousain et leurs entrepreneurs au XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, Tome 112, n° 229, 2000, *Culture et mentalités à Toulouse, XVII^e-XX^e siècles*, p. 21-40.

MINOVEZ Jean-Michel et POUJADE Patrice (Dir.), *Circulation des marchandises et réseaux commerciaux dans les Pyrénées (XIII^e-XIX^e siècles)*, Toulouse, CNRS/université de Toulouse-Le Mirail, collection. « Méridiennes », 2 vol., 2005, 648 p.

MINOVEZ Jean-Michel, *La puissance du Midi*, Rennes, PUR, 2012, 306 p.

MINOVEZ Jean-Michel, *L'industrie invisible. Les draperies du Midi, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS-éditions, 2012, 594 p.

MINOVEZ Jean-Michel, *Du papier et des hommes. JOB et les papeteries du Comminges et du Couserans*, Arles, Éditions du Rouergue, 2014, 224 p.

MINOVEZ Jean-Michel et PIQUES Stéphane (dir.), *Vaisselle peinte et imprimée en Midi toulousain (XVI^e-XIX^e siècle)*, Toulouse, PUM, 2018, 220 p.

OLIVIER Jean-Marc, « Chapeaux, casquettes et bérrets : quand les industries dispersées du Sud coiffaient le monde », *Annales du Midi*, Tome 117, n° 251, 2005, p. 407-426.

PAILHES Claudine, *Le comté de Foix, un pays et des hommes. Regards sur un comté pyrénéen au Moyen Age*. Cahors, La Louve Éditions, 2006, 462 p.

PAILHES Claudine (dir.), *Histoire de Foix et de la Haute Ariège*, Toulouse, Privat, 1996, 320 p.

PIQUES Stéphane, *La céramique dans le territoire industriel de Martres-Tolosane depuis le XVI^e siècle*, Toulouse, PUM, 2018, 198 p.

PONTET Josette (dir.), *Histoire de Bayonne*, Toulouse, Privat, 1991, 336 p.

POUJADE Patrice, *Une société marchande. Le commerce et ses acteurs dans les Pyrénées modernes*, Toulouse, PUM, 2008, 474 p.

POUJADE Patrice, *Le Voisin et le Migrant. Hommes et circulations dans les Pyrénées modernes (XVI^e - XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2011, 370 p.

SAGNES Jean (dir.), *Histoire de Sète*, Toulouse, Privat, 1987, 336 p.

TAILLEFER François, *Le piémont des Pyrénées françaises. Contribution à l'étude des reliefs de piémont*, thèse pour le doctorat ès lettres, Toulouse, Privat, 1951, 370 p.

TAILLEFER François, *L'Ariège et l'Andorre*, Toulouse, Privat, 1985, 206 p.

TAILLEFER Michel (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 2002, 383 p.

(V. L., *Étude pour la révision du programme pluriannuel de gestion de l'Hers vif, 2015-2019, diagnostic et plan d'action*, Toulouse, Hydrétudes, 103 p.)

THIBON Christian, « Un pays pyrénéen et la Révolution : les attitudes des habitants du pays de Sault envers l'État révolutionnaire », *RGPO*, 1989, tome 60, p. 403-423.

TUCOO-CHALA Pierre, « Production et commerce en Béarn au XIV^e siècle », *Annales du Midi*, tome 69, n°37, 1957, p. 39-58.

VABRE Sylvie, *Le sacre du Roquefort ; l'émergence d'une industrie agro-alimentaire*, Rennes, PUR, 2015, 588 p.

VERNA Catherine, *Le temps des moulines. Fer, technique et société dans les Pyrénées centrales (XIII^e-XVI^e siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 425 p.

VERNA Catherine, *L'industrie au village. Essai de micro-histoire (Arles-sur-Tech, XIV^e et XV^e siècles)*, Paris, Les Belles Lettres, 2017, 560 p.

WOLFF Philippe, *Commerce et marchands de Toulouse (vers 1350 -1450)*, Paris, Plon, 1954, 710 p.

Histoire, économie et géographie du Pays d'Olmes et du Chalabrais

ARCHEZ Pierre, « Une fédération locale : la Confédération des Pyrénées (1789-1790) », *Bulletin d'histoire économique de la Révolution française*, 1972, p. 11-101.

ARNAUD Gaston, *Histoire de la Révolution dans le département de l'Ariège (1789-1795)*, Toulouse, Privat, 1904, 670 p.

ANONYME (bénévoles d'une association de Lesparrou), *Lesparrou. Nostro Coumuno en Pays d'Olmes*, Communauté de Communes du Pays d'Olmes, Laroque-d'Olmes, vers 2010, 158 p.
Association pour l'animation d'action culturelle dans la haute vallée de l'Hers, *La haute vallée, au fil de l'Hers*, Toulouse, à compte d'auteur, 1991, 544 p.

Association « Sainte-Colombe d'Hier et d'aujourd'hui », *Exposition « Sainte-Colombe d'Hier et d'Aujourd'hui » des 1^{er} et 2 novembre 2014*, Sainte-Colombe, 2014, 95 p.

AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne », *Le pays d'Olmes*, septembre 1923-mars 1924.

AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne en corne et en bois dans la vallée de l'Hers », *Le Sud-Ouest économique*, mars 1929, p. 325 à 329.

BAYLE Jeanne, « l'industrie dans la région de Mirepoix au XVI^e siècle », *BSA*, tome 54, 1999, p. 111-135.

BERGÈS Louis et COURS-MACH Michel, *Grands notables du 1^{er} Empire, n° 12, Ariège*, CNRS, Paris, 1985, 234 p.

BERNET Gabriel, « Le commerce des peignes de buis entre les Pyrénées et Toulouse au milieu du XVI^e siècle », *Archistra*, n°55, juin 1982, p. 35-38.

BRUNET Max, *La fontaine intermittente de Fontestorbes sera-t-elle un jour classée au patrimoine mondial de l'Unesco ?*, Sainte-Colombe sur l'Hers, à compte d'auteur, 2010, 120 p.

BRUNET Max, *La maison du bout du pont à Sainte-Colombe sur l'Hers*, Toulouse, à compte d'auteur avec les encouragements de l'Association « Sainte-Colombe d'Hier et d'aujourd'hui », 2017, 101 p.

CANTEL AUBE Jean et FABRE Éric, *Vivre dans la haute vallée de l'Hers. Un cas de double développement en piémont pyrénéen (XVIII^e-XX^e siècle)*, Sarebrück, éditions universitaires européennes, 2011, 269 p.

CAZANAVE Jean, « Ambitions familiales à Mirepoix (Ariège) », in Sentou Jean, *Révolution et Contre-Révolution dans la France du Midi (1789-1799)*, Toulouse, PUM, 1991,

CAUBET (E.), *L'industrie du peigne de toilette en corne*, Lavelanet et le Pays d'Olmes, 1966, 55 p.

CHEVALIER Michel, « L'industrie textile pyrénéenne et le développement de Lavelanet », *RGPSO*, tome XXI, 1950, p. 43-60.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIREPOIX ET DE LA VALLÉE MOYENNE DE L'HERS, *Histoire et patrimoine en pays de Mirepoix*, Lapradelle-Puilaurens, les Éditions de l'Hers, 1999, 304 p.

DUFFAUT Pierre, *Histoire de Mazères, ville maîtresse et capitale des comtes de Foix*, Saverdun, Mairie de Mazères, 1988, 752 p.

FABRE Éric, *Les métairies en Languedoc. Désertion et création des paysages (XVIII^e-XX^e siècles)*, Privat, Toulouse, 2008, 410 p.

FABRE Éric, « Le notaire, la forêt privée, l'arbre et le bois. Le cas du piémont Est-Pyrénéen au XIX^e siècle », *Annales du Midi*, Tome 126, N° 285, 2014, p. 41-58.

FAUR Nathalie, *La famille de Lévis et sa seigneurie de Léran. Féodalité et religion à l'époque moderne (1505-1749)*, UTM, Mémoire de maîtrise sous la direction d'Eckart Birnstiel, Septembre 2005, 134 p.

FAUR Nathalie, *Les Lévis de Mirepoix et de Léran. Identités, coutumes et confession religieuse d'une famille noble du Languedoc (1490 – 1789)*, UTM, Mémoire de DEA sous la direction de Jack Thomas, Septembre 2006, 172 p.

FAUR Nathalie, « la réforme protestante en Ariège : la famille de Lévis Léran entre tradition familiale et confession protestante (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Archives Ariégeoises*, n° 2, 2010, p. 53-83.

- GIBERT Urbain et VACQUIÉ Noël, « Rivel (Aude) et ses industries artisanales : « Les volams » et « Las esquelhas », *Folklore. Revue d'ethnographie méridionale*, tome 18, 28^e année, n° 2, été 1965, p. 2-12.
- HOMS Arlette, *L'industrie du jais*, à compte d'auteur, 1989, 81 p.
- JOLIBERT Robert, « La population de l'Ariège de l'an XII à 1982 », *BSA*, 1984, p. 113-169.
- LAGARDE André, *Le trésor des mots d'un village occitan*, Toulouse, à compte d'auteur en coédition avec l'I.E.O. de l'Aude, 1991, 291 p.
- LARGUIER Gilbert et coll., *Cahiers de doléances audois*, Carcassonne, Association des Amis des Archives de l'Aude, 1989, 509 p.
- LARGUIER Gilbert (Coordination), *Transmettre et échanger en Roussillon et en Languedoc, XVIII^e-XIX^e siècle, Journées d'Histoire et Histoire du Droit et des Institutions de l'Université de Perpignan Via Domitia*, Perpignan, PUP, Collection Études, 2011, 183 p.
- MAISONNEUVE Gwenaëlle et RIGAUD Marion, *Étude de la gestion de l'eau dans les différents secteurs d'activité dans le Pays d'Olmes et la région mirapicienne, rapport de présentation*), Nègrepelisse, ETEN Environnement, 2009, 116 p.
- MANGIN A., *Données hydrogéologiques acquises sur le territoire de la feuille topographique au 1/50 000 de Lavelanet (partie Ariège)*, Toulouse, BRGM, 1967, 86 p.
- MARTIN Georges, *Histoire et généalogie de la maison de Lévis*, Lyon, Imprimerie Sud Offset, 2007, 272 p.
- MATIGNON Christine, *Savoir-faire en vallée de l'Hers : les peigniers*, Puivert, association de sauvegarde du château de Puivert, rapport remis à la mission du patrimoine ethnologique du ministère de la culture de la communication, février 1990, 120 p.
- MATIGNON-BENECH Christine, *Parole de peignier, mémoire ouvrière en Pays d'Olmes*, Lavelanet, AMTPC, 1987, 38 p.
- MAUGARD Gaston, « Les petites industries du vieux Puivert », *Folklore. Revue d'ethnographie méridionale*, tome 8, 13^e année, n° 2, été 1950, p. 30-34.
- MAUGARD Gaston, « Bourg vers 1780, et non pas Ville, Sainte-Colombe-sur-l'Hers, XVII^e-XVIII^e siècle. De l'artisanat à la proto-industrialisation », p. 27-53, in BLANCHARD Anne, MICHEL Henri et PÉLAQUIER Élie, *Entre ville et village. Les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne*, Montpellier, Université Paul Valéry, 1993, 151 p.
- MINOVEZ Jean-Michel, « La plasticité du travail comme ressource dans les petites villes du Midi pyrénéen au XVIII^e siècle », in *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, 123/1, 2011, p. 139-150.
- MINOVEZ Jean-Michel, *Pays d'Olmes, l'aventure de la laine*, Toulouse, Privat, 2013, 224 p.

OLIVE Joseph-Laurent, *Mirepoix en Languedoc et sa seigneurie, du Moyen Âge à la veille de la Révolution*, Mirepoix, à compte d'auteur, 1979, 186 p.

OLIVE Joseph-Laurent, *La Révolution de 1789 à Mirepoix*, Mirepoix, à compte d'auteur, 1981, 239 p.

PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Léran, devenue Lévis-Mirepoix*, Toulouse, Privat, Tomes I et II, 1903 et 1906, 484 p. et 556 p.

PASQUIER Félix et OLIVE Siméon, *Inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Mirepoix*, Toulouse, Privat, Tomes III et IV, 1909 et 1912, 660 p. et 726 p.

PENDRIÉ, « Dolmen de Morency, commune de Bénaix (Ariège) », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 27, n°3, 1930, p. 185-187.

PERPÈRE Lucien (vicaire), « renseignements historiques tirés des anciens registres de l'état civil de l'Ariège, *BSA*, n°10, 1885, p. 350-365.

PLOUX François, « Luttes de factions à la campagne. L'exemple du Lot au XIX^e siècle », *Histoire & Sociétés Rurales*, 2004/2, Vol. 22, p. 103-134.

PONT Casimir, *Histoire de la terre privilégiée anciennement connue sous le nom de pays de Kercorb*, Paris, Dumoulin, 1873, 424 p.

RIVES Georges, *Anciennes industries du Quercorb*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 1997, 77 p.

RIVES Georges, *La saga des Roux, du Termenès au Kercorb. Histoire d'une famille de magistrats en Languedoc du XVI^e siècle à la Révolution*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 2000, 120 p.

RIVES Georges, *Sainte-Colombe en Quercorb. Un village de la terre privilégiée*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 2004, 110 p.

RIVES Georges, *Anciennes familles de Sainte-Colombe en Quercorb*, Toulouse, Amis des Archives de la Haute Garonne, 2015, 80 p.

ROUSSIGNE Nathalie, *L'industrie du peigne en corne en Ariège*, mémoire de maîtrise sous la direction de Rémy Cazals, Université Toulouse-Mirail, septembre 1999, 158 p.

ROUZAUD Henri, « Petites notes sur de vieilles choses et d'anciens noms du pays », *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, vol. 13, 1914, p. 165-178.

TANIÈRE Maurice, « La région industrielle de Lavelanet. Notes de géographie sociale », *RGPO*, tome 25, fascicule 1, 1954, p. 59-70

WOLFF Philippe, « Un article de commerce international : les peignes de buis du Plantaurel », *BSA*, 1985, p. 5-9.

Religion, Protestantisme

AUSSAGUES Henri, DE ROBERT Philippe, DETRAZ Michel, PAILHES Claudine, PERRIER Marcel, SANS Francis, SÉBASTIEN Michel, *Les terres d'Ariège au temps des guerres de religion, 1550-1630*, Varilhes, à compte d'auteur, 2007, 144 p.

BALSSA Aimé, FAURY Jean, LE POTTIER Jean, de VIVIES Bertrand (dir.), *Les rapports entre les religions, dans le Midi, des origines à nos jours. Actes du 63^e congrès de la Fédération historique Midi-Pyrénées, Castres 2017*, Castres, Société culturelle du Pays Castrais, 2019, 576 p.

BOISSON Didier et DAUSSY Hugues, *Les protestants dans la France moderne*, Paris, Belin, 2006, 351 p.

BOISSON Didier, KRUMENACKER Yves (dir.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve. Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*, Lyon, Université Jean Moulin - Lyon III, coll. « Chrétiens et Sociétés, Documents et Mémoires », n°9, 2009, 261 p.

BOST Hubert, *Pierre Bayle*, Paris, Fayard, 2006, 696 p.

BRUMONT Francis, « Politique, religion et affaires : Pierre Assézat (vers 1515-1581) », p. 147-156, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 112, n° 4, 2005.

CABANEL Patrick, *Histoire des protestants en France, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2012, 1 499 p.

CABANEL Patrick, PAILHES Claudine et DE ROBERT Philippe, *Le protestantisme en terres d'Ariège*, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 2004, 190 p.

CAPOT Stéphane, *Justice et religion en Languedoc au temps de l'Édit de Nantes, la Chambre de l'Édit de Castres (1579-1679)*, Paris, École des Chartes, 1998, 428 p.

CARLUER Jean-Yves, « Un grand éditeur protestant du XIX^e siècle : la Société des Livres Religieux de Toulouse », *Annales du Midi*, Tome 116, n° 248, 2004. p. 473-494.

CHAREYRE Philippe (dir.), *L'hérétique au village. Les minorités religieuses dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2011, 276 p.

CHRISTIN Olivier et KRUMENACKER Yves (dir.), *Les protestants à l'époque moderne, une approche anthropologique*, Rennes, PUR, 2017, 616 p.

FOCH Jacqueline, *Les protestants de La-Bastide-de-Congoust pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Toulouse, mémoires de DEA sous la direction de Janine Garrison, 1984, 88 p.

JOUTARD Philippe, *La révocation de l'édit de Nantes ou les faiblesses d'un État*, Paris, Folio, 2018, 552 p.

MAURER Catherine, VINCENT Catherine (dir.), *La coexistence confessionnelle en France et en Europe germanique et orientale du Moyen Âge à nos jours*, Chrétiens et sociétés (Documents et Mémoires n° 27), 2015, 360 p.

ROBERT-LABARTHE (de) Ulysse, *Histoire du protestantisme dans le haut Languedoc, le Bas Quercy et le comté de Foix, de 1685 à 1789*, Paris, Grassart, 1896, 2 tomes.

SARRAIL Cécile, « Mazères, d'une foi à l'autre. Catholiques et protestants sous le règne de Louis XIV (1661-1715) », *Archives Ariégeoises*, 2009, p. 115-138.

VOVELLE Michel, « Le chapitre cathédrale de Chartres à la fin de l'Ancien Régime », *Actes du 85^e Congrès national des sociétés savantes*, Chambéry- Annecy, 1960, section d'histoire moderne et contemporaine, p. 235-277.

WANEGFFELEN Thierry, *L'Édit de Nantes. Une histoire européenne de la tolérance (XVI^e-XX^e siècles fueros artificiales)*, Paris, Livre de Poche, 1998, rééd. 1998, 2000 et 2005.

WOLFF Philippe (dir.), *Les protestants en France, 1800-2000*, Toulouse, Privat, 2001 (1977 pour la 1^{re} édition), 256 p.

Glossaire

Ajout d'esclapes : technique permettant de pallier les difficultés à se fournir en planchettes de taille suffisante en collant deux ou trois morceaux de bois qui, réunis, donnent des peignes aussi grands qu'on le demande. L'ouvrier qui effectue cette opération est appelé « ajouteur d'esclapes ».

Banque : banc triangulaire sur lequel l'ouvrier s'installe à califourchon ; face à lui, une des pointes du triangle comporte un trou dans lequel l'ouvrier peut placer le gland. Cet outil est à la fois une pince et un étau de bois dont la pression assurée par un coin permet de maintenir l'ébauche de peigne et de la travailler.

Biscayer : ouvrir la corne de manière hélicoïdale afin d'obtenir des plaques plus grandes et qui ne vrillent pas appelées *biscage*. L'ouvrier effectuant ce travail était appelé le *biscayeur*.

Carrelet : lime triangulaire servant à affuter les dents.

Couteau à doler sans doute appelé plus tard plane : outil tranchant n'ayant qu'un seul biseau servant à façonner l'ébauche de peigne en l'équarrisant (*carrar* ou *quarrar* en occitan). Les ouvriers qui s'occupent spécifiquement de ce travail se nomment « doleur » ou « doleur d'esclapes »

Ecouane (*escoufina* en occitan) : lime de fer à usage de râpe servant à dégrossir les *esclapes* ou affiner le chaque côté du peigne. Ses dents d'acier, affutées et tranchantes, traversent la largeur en forme de rainure. Elle est munie d'une queue de fer armée de bois tournée sur son dos afin de lui servir de manche.

Ecouanette : écouane dont les dents sont plus petites servant à achever la façonnage de l'*eclape*⁴⁰²¹.

Escapoulaire : de l'occitan dégrossir, désigne le fait d'ébaucher les pièces de jais ; *escapouleur* désigne l'ouvrier exerçant cette tâche.

Esclape : plaque de buis ou de corne servant à la fabrication des peignes .

estelha : tablette ou planchette de buis ; *esclape* ayant reçu la dernière façonnage.

⁴⁰²¹ SAVARY DES BRUSLONS Jacques, *Dictionnaire universel ... op. cit.*, vol. 2, p. 1027.

Estadou ou assetou : « scie à deux lames parallèles, dont l'une est plus large que l'autre, et qui sont écartées de l'épaisseur d'une dent. La lame la plus large creusée là-dedans jusqu'au fond, alors que la plus étroite ne traçait la voisine qu'en partie.⁴⁰²²

Estadeuse ou machine à grosser : machine servant à tailler les dents du peigne par l'action d'une lame circulaire.

Furga ou *furgue* : longue lame servant à terminer le travail du pied des dents,

Gland : voir banque

Grenier de cornes : désigne un lot arrivant en vrac par navire.

Grêle : lame d'acier plate et dentelée comme une lime grossière servant à user et polir les aspérités des dents.

Molinéteuse (terme occitan) : ouvrière qui travaille) à tailler et polir des perles dans un moulin à jais.

Penchenier : fabricant (au sens de celui qui produit) de peignes, terme issu de l'occitan *penche* qui signifie le peigne.

Planeter : amincir le peigne sur la dent pour qu'il soit pour qu'il soit « complètement redressé et rectifié dans toute sa longueur et sur le dos »⁴⁰²³. Avant la mécanisation, d'après Irénée Azéma Bigou, cette opération était « trop longue parce qu'il fallait enlever l'excédent de matière avec des outils à la main, tels que l'écouanette et la ratisse »⁴⁰²⁴. Puis, elle devint « très rapide grâce à l'utilisation des meules en émeri, tournant à grande vitesse »⁴⁰²⁵.

Recarreuse : « lame à dents fines munie d'un manche coudé en forme d'équerre »⁴⁰²⁶.

⁴⁰²² AD Ariège, Zo 44³⁰; Le Roy, « Travail de la corne dans l'Ariège » ... source déjà citée, p. 50.

⁴⁰²³ AZEMA-BIGOU Irénée, « L'industrie du peigne » ... art. cit., janvier 1924, p. 8.

⁴⁰²⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁰²⁵ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁰²⁶ ROUSSIGNÉ Nathalie, *L'industrie du peigne en corne en Ariège*, mémoire de maîtrise sous la direction de Rémy Cazals, Université Toulouse-Mirail, septembre 1999, p. 39.

Table des illustrations

Table des graphiques

Figure 1. Représentation d'un moulin à jais à quatre meules d'après de Gensanne, 1775, dessin de Marc Evans	75
Figure 2. La plasticité du monde ouvrier en Pays d'Olmes	115
Figure 3. La répartition foncière à La-Bastide-Congoust en 1765	145
Figure 4. Les Acher, un réseau familial tourné vers l'Atlantique	169
Figure 5. L'organisation de la production de jais au XVIIIe.....	251
Figure 6. L'encaissement des marchés et des entreprises	253
Figure 7. Activité des moulins à jais du marquisat de Léran de 1759 à 1789.....	298
Figure 8. Géographie des ventes de peignes de l'entreprise Corneil, Bez & Courtois en valeur en 1859	444
Figure 9. Origine géographique des conjoints bastidiens, 1793-1796	486
Figure 10. Lieu de naissance des habitants de la-Bastide-sur-l'Hers d'après le recensement de 1812.....	486
Figure 11. Origine géographique des conjoints bastidiens en 1857	487
Figure 12. Évolution démographique général du territoire du jais et du peigne, de 1793 à 1861	510
Figure 13. Évolution de la population des villages industriels, 1793-1861	512
Figure 14. Évolution de la population des principaux villages du peigne, 1793-1861 ...	514
Figure 15. Évolution de la population des villages périphériques	516
Figure 16. Le système de fabrication des peignes dans les années 1820-1830	540
Figure 17. Généalogie descendante de François Azéma	598
Figure 18. Tendance de l'évolution du nombre d'ouvriers en jais de 1856 à 1880.....	599
Figure 19. Nombre et types de peignes vendus par Bez Père & Fils & Courtois au 1 ^{er} semestre 1867	648
Figure 20 Répartition des mouvements au crédit de Bez Père & Fils en 1883	665
Figure 21. La sous-traitance Bez père & fils & Courtois en 1867.....	685
Figure 22 Nombre d'ouvriers du peigne à Léran d'après les recensements, 1856-1881 .	716
Figure 23. Les ouvriers d'usine du peigne en Pays d'Olmes, 1860-1886	718
Figure 24. Répartition des destinations de peignes Bez père & fils & Courtois en novembre 1867 par taille des villes	727
Figure 25. Estimation en tonnes des flux de corne de l'Amérique latine vers le Pays d'Olmes	756

Table des tableaux

Tableau 1. Population du territoire industriel du jais et du peigne sous l’Ancien Régime	85
Tableau 2. Catholiques et protestants vers 1680.....	105
Tableau 3. La rémunération des apprentis escapouleurs en jais dans les années 1750...	120
Tableau 4. Comparaison de la propriété foncière entre les secteurs primaire et secondaire en 1765.....	125
Tableau 5. Les marchands en peigne et en jais du Pays d’Olmes au XVIII ^e siècle.....	133
Tableau 6. Pierre Cathala, Suzanne Bosc et leurs enfants.....	135
Tableau 7. Les principaux propriétaires de Sainte-Colombe selon leur allivrement.....	146
Tableau 8. Mesure de l’ancienneté des 40 familles de marchands en activité dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle.....	148
Tableau 9. L’endogamie chez les marchands du Pays d’Olmes au XVIII ^e siècle	151
Tableau 10. Quelques prix de vente « Jean Acher & Fils », années 1750-1760	192
Tableau 11. État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès & Fils de Sainte-Colombe avec le prix [à la grosse, soit 144 unités] qu’ils les vendaient en 1790 savoir	193
Tableau 12. Extrait de l’« État des marchandises de la fabrique de Jean Viviès & Fils de Sainte-Colombe avec le prix [à la grosse, soit 144 unités] qu’ils les vendaient en 1790 savoir »	198
Tableau 13. Liste des provenances du jais travaillé en Pays d’Olmes dans les années 1750	230
Tableau 14. Évolution du capital de l’entreprise « Jean Acher & Fils ».....	258
Tableau 15. Prix de revient et profit sur une grosse de bouton de jais pour veste (avec trois hypothèses du prix de la matière première).....	263
Tableau 16. Profits et taux de profit des Acher en foire de Beaucaire.....	264
Tableau 17. Profits par période de l’entreprise « Jean Acher & Fils »	266
Tableau 18. Comparaison des modalités de paiement des dix premières ventes foncières dans deux registres notariés du Peyrat.....	267
Tableau 19. Comparaison des caractéristiques du jais et du lignite.....	285
Tableau 20 : Tarifs du transport des marchandises en France (centimes à la tonne/km)	437
Tableau 21. Production de l’entreprise Corneil Bez et Courtois par type de produit (1 ^{er} novembre 1858-16 novembre 1859)	446
Tableau 22. Données hydrauliques des usines de peignes et de jais.....	502

Tableau 23. Achat de pointes de cornes de Léo Bez à son père	610
Tableau 24. La multiplication des séries de peignes dans le catalogue « Bez Père & Fils »	630
Tableau 25 Compte courant de Bez Père & Fils & Courtois chez Casimir Bez, arrêté au 31 mars 1870.....	660
Tableau 26. Prêts contractés par Prosper Alizet entre 1877 et 1883.....	662
Tableau 27. Nouveaux fabricants de peignes installés au cours des années 1860-1880.	673
Tableau 28. Achats de buis de l'entreprise Olive père et fils à Bez père et fils et Courtois en 1867.....	677
Tableau 29. Comparatif entre les prix des grosses peignes moutons vendus par Corneil, Bez & Courtois et ceux achetés à leurs sous-traitants de Villeneuve-sur-Lot en 1859.....	681
Tableau 30. Sous-traitants en pointes de corne de l'entreprise Bez Père et Fils et Courtois en 1867.....	686
Tableau 31. Équipement en outillage mécanique de l'entreprise Bez Père et Fils et Courtois en 1867.....	698
Tableau 32. Estimation des flux de cornes de l'Amérique latine vers le Pays d'Olmes au cours du XIX ^e siècle	756

Table des documents

Document 1. Effectif des trois principales entreprises du jais en 1753	261
Document 2. Calculs de Léo Bez sur des bénéfices escomptés par la revente de cornes	612
Document 3. Calculs de Léo Bez notés sur une facture du 30 juin 1867.....	613
Document 4. Notes de Léo Bez (23 août 1867).....	615
Document 5. Outillage et machines de l'entreprise Alizet Fils en 1886. L'outillage est présenté dans l'ordre des étapes de fabrication (AD Ariège, 7 U 855).....	700

Table des matières

Remerciements.....	2
Abréviations :.....	3
Introduction générale	4
Explorer l'industrie du Sud-Ouest de la France.....	4
1. Une vision d'un Sud-Ouest « sous-développé » qui contraste avec la réalité.....	4
2. Dépasser l'image d'un Sud-Ouest archaïque	5
3. L'industrie, longtemps grande absente de l'histoire rurale.....	6
4. Les apports de la pluriactivité à l'histoire rurale.....	7
L'émergence de la notion d'industrie rurale.....	8
1. Proto-industrialisation et Industrialisation rurale.....	8
2. Historiciser, cerner et définir les mots de l'industrie	10
Le Pays d'Olmes, un territoire industriel rural	16
1. Le retour des districts industriels	16
2. Vers le concept de « territoire industriel ».....	18
Les différentes échelles du territoire	21
1. Explorer le territoire dans le temps long.....	21
2. L'échelle micro-historique du territoire	22
3. L'histoire globale du Pays d'Olmes, un territoire connecté au monde.....	25
Plan.....	27
Partie I. Le temps long du territoire. La constitution d'une aire productive spécialisée dans le jais et le peigne au cours de l'époque moderne.....	28
Chapitre I. Un terreau fertile pour le développement industriel.....	30
A. Du bon usage des ressources « naturelles » du territoire. Les liens entre la société et son environnement « naturel »	30
I. Le Pays d'Olmes, un territoire pré-pyrénéen.....	30
1) Aux confins de la France, genèse d'un territoire languedocien.....	30
2) Les limites d'un territoire pré-pyrénéen.....	31
3) Un terroir agricole globalement pauvre	33

II.	Un assez fort potentiel en ressources naturelles	34
1)	De magnifiques forêts	35
2)	Les ressources du sous-sol	36
3)	L'Hers et le Touyre, un beau potentiel hydraulique	38
III.	Une exploitation multiple des ressources à disposition	39
1)	Les ressources du sous-sol	39
2)	Le bois.....	40
3)	Abondance et multiplicité des moulins à eau.....	43
B.	Le peigne, de la culture du bois à celle de la corne	45
I.	Le peigne en bois, un travail adapté aux territoires dotés de belles forêts	45
1)	Un travail urbain ?	45
2)	Une fabrication que l'on retrouve dans différents territoires boisés et souvent de pré-montagne	46
3)	Et plus particulièrement dans les Pyrénées, d'Oloron à Bugarach	48
4)	En Pays d'Olmes, cette technique remonte à la fin du Moyen Âge.....	49
II.	La fabrique du peigne	51
1)	De l'arbre à la planchette	51
2)	De l'ébauche au peigne. Quand la main de l'ouvrier demeure maîtresse	52
3)	Circulations techniques et appropriation de savoir-faire.....	54
III.	Circulation et développement de nouvelles techniques	56
1)	Les débuts du travail de la corne	56
2)	Cette innovation est très probablement liée aux circulations marchandes et techniques	57
3)	Le travail de préparation de la corne est fort différent de celui du bois.....	58
C.	La culture du jais.....	60
IV.	Le jais, de la pierre magique au bijou religieux	60
1)	Une pierre noire magique depuis l'Antiquité	60
2)	Le bijou du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle	62
3)	Le jais, une culture qui circule depuis les Asturies.....	63
4)	Le jais, un bijou d'une couleur à la mode	64

V.	Une production industrielle ancienne en Pays d'Olmes	66
VI.	Un système productif très performant	67
1)	Le rôle du jayeteur.....	67
2)	Une division relativement poussée du travail.....	69
3)	Une répartition genrée des tâches	70
4)	Des ouvriers hautement qualifiés.....	71
D.	Le jais en son moulin, ou comment la culture technique de l'hydraulique a permis une forte avancée productive	72
I.	Le moulin à jais, une usine des temps modernes à la campagne	72
1)	Une innovation née au XVI ^e siècle au croisement de trois cultures techniques : l'hydraulique, la sidérurgie et le bois	72
2)	Un fonctionnement simple	73
3)	Le moulin à jais : une grande efficacité productive	76
II.	Une usine d'un coût minime	77
1)	Un faible investissement initial	77
2)	Des frais d'entretien maîtrisés grâce aux savoir-faire locaux.....	78
III.	Un moulin bien intégré à la société d'Ancien Régime	78
1)	Un investissement économique	79
2)	Un investissement social.....	80
3)	Un système souple adapté aux variations du marché.....	80
IV.	Le moulin à jais et le déclin de Saint-Jacques : une simple coïncidence ?	81
1)	Le déclin du jais espagnol expliqué traditionnellement par celui du pèlerinage	
	81	
2)	Ce déclin correspond étrangement à l'essor des moulins à jais du Pays d'Olmes aux gains de productivité très importants	82
Chapitre II.	Un territoire rural aux seigneurs dynamiques.....	84
A.	L'occupation de l'espace par les hommes	84
I.	La difficile pesée des hommes.....	84
II.	Une structure polycentrique	86
III.	Des hameaux et des petits villages : une population dispersée	88

B.	Une dynamique seigneuriale propice au développement industriel	89
I.	Une configuration territoriale particulière due à la puissance des Lévis.....	89
II.	Des seigneurs à l'esprit d'entreprise	92
III.	Les Lévis-Léran : des meneurs de la Réforme aux protecteurs d'une communauté protestante	96
C.	Les spécificités de la communauté protestante	103
I.	Une communauté très investie dans les activités industrielles	103
II.	Le protestantisme : vecteur de cohésion sociale.....	106
III.	Renforcement des réseaux protestants et circulation du protestantisme.....	109
Chapitre III. Une société rurale industrielle et tournée vers l'extérieur		114
A.	Le monde ouvrier, un premier niveau d'aisance et d'ouverture au monde.....	114
I.	Cerner les contours du monde ouvrier	114
II.	Les revenus de l'industrie : une amélioration fragile du niveau de vie.....	116
III.	L'indispensable recherche de revenus complémentaires : pluriactivité et migration	
	123	
IV.	Une forte dépendance des ouvriers envers les marchands.....	129
B.	Un territoire dominé par les marchands	131
I.	La mesure d'un groupe social stratifié	131
II.	Distinguer les niveaux de contrôle des marchands.....	134
III.	L'emprise des marchands sur le territoire.....	143
IV.	Dynasties marchandes, la longue fidélité au commerce	147
V.	La pluriactivité des marchands.....	151
C.	Tisser des réseaux, un facteur clé du succès	156
I.	Les réseaux de parenté sont un des fondements du territoire	156
1)	Les liens familiaux, ciment du territoire	156
2)	Les relations familiales contribuent à « l'atmosphère industrielle » et aux économies externes	159
3)	Les Viviès, un réseau marchand familial entre local et national	163
II.	Un puissant réseau familial, Les Acher	167
1)	Une entreprise au réseau ancré dans le territoire et connecté au lointain.....	167

2)	Un réseau familial tourné vers l'Atlantique	169
3)	De forts liens avec le monde méditerranéen.....	171
4)	Un réseau renforçant les liens avec des grandes places de commerce	173
III.	L'organisation générale des réseaux marchands	175
1)	Un réseau aux solides bases locales.....	176
2)	Un réseau connecté aux centres urbains.....	178
3)	Des liens avec les grandes places portuaires du temps	180
4)	Des liaisons outre-mer et à l'international	182
	Conclusion de la première partie	186
	Partie II. Le beau XVIII ^e siècle, le temps du monde.....	188
	Chapitre I. Un âge d'or pour le jais et le peigne, années 1740-1760.....	189
A.	L'adaptation du territoire aux différents types de marché	189
I.	Des produits pour un marché de consommation de masse	191
1)	Le jais taillé et poli à la meule : une production en série d'un prix accessible	
	191	
2)	Le peigne en bois à dents fines, une production adaptée à la toilette sèche ...	194
3)	Le peigne en bois : soigner son apparence pour un coût raisonnable	197
II.	Des produits un peu plus hauts en gamme	200
1)	Une propension plus grande à consommer des objets plus onéreux	200
2)	Des modes capillaires favorables au peigne.....	201
3)	Des peignes en bois et en corne pour une clientèle plus aisée.....	203
4)	Une gamme intermédiaire de bijoux en jais.....	206
III.	Quand le luxe s'invite au village, des « ouvrages de jayet montés sur l'or et sur l'argent »	207
1)	Luxe et productions rurales	207
2)	De l'illégalité à la jurande des orfèvres du Peyrat, Sainte-Colombe et Chalabre	
	209	
3)	L'orfèvrerie au village : des bijoux à haute valeur ajoutée	214
B.	Une très forte expansion reposant sur la globalisation des échanges du XVIII ^e siècle	
	217	

I.	Mesurer l'âge d'or	217
1)	La surprenante puissance des industries du Pays d'Olmes	218
2)	Mise en contexte de l'âge d'or du Pays d'Olmes	219
3)	La confirmation de la croissance par l'essor des moulins à jais	221
II.	L'allongement des flux de matières premières.....	222
1)	Du buis et d'autres bois des Pyrénées.....	223
2)	Des cornes importées dès le XVIII ^e siècle	225
3)	L'approvisionnement en jais : du local à l'international.....	228
III.	Un succès national et international.....	234
1)	Des industries très exportatrices	234
2)	Le marché français, entre local et global.....	236
3)	Les traditionnels marchés espagnol et italien	238
4)	Le Levant et l'Afrique du Nord.....	240
5)	L'axe Rhénan et l'Europe du Nord.....	241
6)	Le monde Atlantique.....	242
IV.	En retour, de nombreux produits.....	244
1)	Le rôle clé des marchands et des boutiquiers	244
2)	Café, chocolat, et sucre sur les tables du Pays d'Olmes	246
3)	L'or et le luxe au village	248
C.	Souplesse, adaptation et puissance marchande d'un territoire rural.....	249
I.	L'encastrement des entreprises sur le territoire	250
1)	Des entreprises en réseaux	250
2)	Terre, produits de la terre et entreprise	254
II.	Des entreprises étonnamment « modernes ».....	255
1)	Des sociétés aux fonctions de gestion séparées.....	256
2)	Des capitaux importants.....	257
3)	Des entreprises aux effectifs nombreux	260
III.	Des gains importants	262
1)	De la difficulté à estimer les profits.....	262

2)	Des taux de marge très variables mais potentiellement élevés	262
3)	Des bénéfices importants	265
	IV. Quand l'argent coulait à flots en Pays d'Olmes.....	266
1)	Une probable croissance de la circulation monétaire.....	266
2)	Des flux inégaux au profit des marchands	267
3)	Le cas exceptionnel des Acher	269
	Chapitre II. Impasses du temps et utopies d'Ancien Régime	273
A.	Le jais et les problèmes de matières premières.....	273
I.	La lutte pour le contrôle des approvisionnements	273
1)	Hausse des prix et recherche effrénée de matières premières	273
2)	Triomphe des Acher et du minerai aragonais.....	275
3)	Une lutte acharnée pour les approvisionnements espagnols	277
II.	Le « jais » d'Espagne, quand le Pays d'Olmes prenait un beau lignite pour une pierre semi-précieuse.....	279
1)	Un minerai très avantageux	279
2)	Le minerai d'Aragon, un matériau fragile.....	280
3)	L'influence du minerai aragonais sur la qualité des productions	282
4)	Du lignite et du jais	283
B.	Les difficultés commerciales et leurs conséquences territoriales.....	286
I.	Le jais, les péripéties d'un bijou noir au siècle des Lumières	286
1)	« La mode à la mode ».....	286
2)	Le noir, une couleur moins à la mode	288
II.	Les problèmes de placement en gamme	289
1)	La jurande des orfèvres : une parenthèse ?.....	289
2)	Matières premières, problèmes de qualité et faiblesse institutionnelle.....	291
3)	La fragilité de l'orfèvrerie en jais	292
III.	Entre difficultés économiques et reprise, années 1760-1780.....	294
1)	Esquisse de la tendance générale	294
2)	L'activité des moulins à jais comme indicateur	296

3) Le territoire se resserre autour de la vallée de l’Hers.....	299
4) Une évolution inscrite dans la conjoncture du temps.....	300
IV. Les risques d’une production destinée à l’exportation	301
1) Une grande sensibilité à la conjoncture internationale (ou la guerre de Sept Ans et ses conséquences).....	301
2) Les difficultés du marché levantin.....	302
C. Les utopies de négociants d’Ancien Régime	304
I. Des rêves d'accès au Second ordre	305
1) Réseaux et alliances, une première marche vers le second ordre	305
2) La soif de seigneuries.....	306
3) La noblesse comme horizon final	309
II. Seigneuries et noblesse : une quête déraisonnée ?	313
1) Un investissement rentable.....	313
2) Un encastrement original ?.....	316
3) Le coût économique du prestige social ?	318
D. La conflictualité rurale	320
I. Des oppositions claniques	320
1) L'affrontement entre les Acher et les Viviès-Rouzaud,.....	320
2) Difficiles voies intermédiaires et vaines tentatives de conciliation	322
3) L’unité face à l’étranger au village	324
4) L’affaire du banc et l’apogée des tensions	327
II. Des luttes sociales.....	330
1) Des conflits peu visibles mais sans doute omniprésents	330
2) Crise, baisse des revenus ouvriers et affrontements	331
III. Le protestantisme : entre tolérance de fait et affrontements confessionnels....	332
1) L’ambiguïté de la politique royale.....	332
2) L’attentat de Damien en Pays d’Olmes.....	333
3) Une montée des tensions révélatrice du creusement du fossé confessionnel	335
Conclusion de la seconde partie.....	339

Partie III. Du jais au peigne, les crises de recomposition, fin XVIII^e siècle-années 1850
341

Chapitre I. Déconnexion au monde	342
A. L'effondrement du jais en Pays d'Olmes	342
I. Une chute brutale	343
1) <i>Un jais au beau fixe aux premiers temps de la Révolution ?</i>	343
2) <i>Un arrêt quasi-totale de l'activité par la suite</i>	344
II. Les soubresauts d'une activité moribonde (Restauration-années 1850)	346
1) Une timide reprise sous la restauration	347
2) Une industrie réduite à peau de chagrin, années 1830-1850	348
B. Une conjoncture internationale qui brise les anciennes configurations :	350
I. Le repli des guerres de la Révolution et de l'Empire	350
1) Le grand commerce perturbé par les guerres.....	350
2) Les effets néfastes de la dépendance au marché espagnol	351
3) Des conséquences très dures sous l'Empire	352
II. Le temps de l'interventionnisme et du protectionnisme	353
1) Problèmes de matières premières, toujours	353
2) Exportations et barrières douanières	354
C. Reprendre les anciennes habitudes.....	355
I. Les chemins de l'Espagne	356
1) L'Espagne : un marché intérieur affaibli.....	356
2) Le marché espagnol n'est plus une plaque tournante vers l'Amérique.....	358
II. Suivre les anciens réseaux commerciaux	359
1) La trajectoire carcassonnaise	360
2) Dans le sillage des ports du Sud-Ouest	361
3) Les négociants en jais perdent la maîtrise des marchés	364
D. Des goûts et des couleurs.....	365
I. Les caprices de la mode	366
1) La Révolution, un changement de tendance.....	366

2)	Le Directoire, le retour à l'antique.....	367
3)	Le Consulat et de l'Empire, nouvel éclat du bijou et le temps du camée.....	369
4)	Pierreries colorées, naturalisme et gothique	371
	II. Le retour contrasté du noir	374
1)	Le retour du noir.....	375
2)	Genre du noir, genre du deuil : le noir, une couleur de plus en plus genrée. .	376
3)	La mode du deuil ou quand le noir de jais se réduit au deuil féminin	378
E.	Un système productif peu adapté aux évolutions du marché.....	381
I.	Du « jais » du Pays d'Olmes » et de la production de masse	382
1)	L'impossible remise en cause du système productif.....	382
2)	Fabriquer en masse à faible coût : un système qui s'essouffle	384
	II. Un modèle qui ne tient plus face à la concurrence	385
1)	Les stratégies d'ancien régime face aux autres produits	385
2)	Vers le succès de la concurrence du verre noir de Bohême	387
3)	Un déficit d'identité	391
	III. La difficile recherche d'alternatives	392
1)	Se distinguer du verre noir	392
2)	L'impossible fabrication de belles pièces	393
IV.	Whitby, un territoire plus en phase avec le marché qui prend son envol	394
1)	<i>Une activité ancienne dans le nord de l'Angleterre</i>	394
2)	De l'artisanat à l'industrie	395
3)	Les raisons d'une réussite à rebours du déclin du Pays	397
	Chapitre II. Le peigne, adaptation et réouverture.....	399
A.	La difficile émergence du Pays d'Olmes et des autres territoires du peigne	399
I.	La traversée de la Révolution et de l'Empire	400
1)	La mesure du dynamisme du peigne à la veille de la Révolution.....	400
2)	La résistance à la mauvaise conjoncture révolutionnaire.....	402
3)	Le crible révolutionnaire.....	404
II.	Une conjoncture heurtée, de 1815 aux années 1840.....	406

1)	Une activité en dents de scie dans l’Ariège et dans l’Aude.....	407
2)	Le Pays d’Olmes face à la concurrence britannique, la crise de 1839	410
3)	Des concurrents émergents en France.....	411
	III. Un nouvel essor, des années 1840 aux années 1860	414
1)	La phase de transition du Pays d’Olmes	415
2)	Deux concurrents français de plus en plus vigoureux.....	418
3)	La montée en puissance de la production anglo-saxonne	420
B.	Renouveau et mutation des connexions au monde.....	422
I.	Matières premières françaises et exportations, le modèle du XVIII ^e siècle	422
1)	Un Pays d’Olmes très ouvert.....	423
2)	S’approvisionner en France : un atout en temps de guerre	424
3)	La relative résistance des marchés étrangers	426
II.	Difficultés d’exportation et élargissement des aires d’approvisionnement.....	427
1)	L’alternance entre ouverture et fermeture des marchés étrangers pousse les fabricants à se recentrer sur le marché français	427
2)	Le reprise des trafics maritimes permet l’importation de cornes.....	430
3)	Forge à la catalane et problèmes d’approvisionnement en buis	431
4)	De nécessité d’aller chercher plus loin le bois.....	433
III.	Vers un Pays d’Olmes plus importateur qu’exportateur.....	435
1)	Une évolution des prix des transports favorables à la longue distance	435
2)	La connexion avec les ports permet la croissance des importations.....	438
3)	Une production destinée avant tout au marché français.....	441
C.	La montée en gamme des peignes du Pays d’Olmes.....	444
I.	Du buis à la corne et l’ivoire : une transition de plus d’un demi-siècle	445
II.	L’explication par la matière première ?	447
1)	La raréfaction du buis comme explication	447
2)	Le coût trop élevé du buis d’importation limite son usage	448
III.	Une réponse à une demande pour un peigne plus haut de gamme	449
1)	La chevelure et ses outils : des marqueurs sociaux forts au XIX ^e siècle.....	449

2) Une offre plus large et plus haute en gamme adaptée à la demande du temps	452
3) Imiter pour se hisser en gamme.....	455
Chapitre III. Permanences et transformations des espaces de production	458
A. Les bouleversements de la Révolution	458
I. Des hommes impliqués dans la Révolution.....	458
1) Des protestants acquis aux idées des Lumières et de la Révolution	458
2) La Fédération des Pyrénées et l'engagement révolutionnaire	460
3) Emballage révolutionnaire et enjeux sociaux.....	462
II. La fin de l'Ancien Régime, un bouleversement social ?	466
1) Une noblesse affaiblie.....	466
2) Les Biens nationaux : un bouleversement social ?	468
III. Un territoire scindé en deux par la création des départements.....	471
1) La rupture avec l'Ancien Régime au prix d'un compromis insatisfaisant	471
2) Instabilité et mécontentement face au nouveau découpage administratif.....	473
3) Un territoire administrativement divisé en deux.....	475
B. Une nouvelle géographie industrielle.....	476
I. Le très fort rétrécissement du territoire du jais	476
1) Les centres de fabrication qui avaient émergé au XVIII ^e siècle disparaissent définitivement	476
2) Un territoire réduit à peau de chagrin	477
II. L'expansion des autres industries.....	479
1) La vigueur du bois d'œuvre au sud.....	479
2) La puissance spatiale du textile	481
III. L'aire du peigne, entre réduction et concentration	482
1) Un territoire pénétré par les autres industries.....	483
2) Concentration du peigne	484
3) La-Bastide-sur-l'Hers, un centre attractif.....	485
C. De l'atelier à l'usine, une transition industrielle qui profite des ressources du territoire	487

I.	Comment le Pays d'Olmes a su s'approprier des machines venues des autres territoires du peigne.....	489
1)	Une circulation technique à l'origine des premières machines du peigne	489
2)	De l'Angleterre à la Normandie et à l'Ain	491
3)	La mécanisation du Pays d'Olmes.....	493
II.	Crise du jais, de la sidérurgie et réemploi de l'énergie hydraulique au service du peigne	496
1)	Un vide pour un plein	496
2)	Une énergie faible mais suffisante dans un premier temps	500
III.	Des investissements initiaux faibles (ou des coûts faibles)	504
1)	Des usines aux conditions de location avantageuses	504
2)	Des coûts de construction peu élevés pour ceux qui sont propriétaires	506
3)	Un outillage relativement peu cher et de récupération.....	507
D.	La croissance démographique contrastée du territoire	510
I.	Une assez forte croissance générale	510
II.	Une croissance plus marquée dans les centres industriels actifs	512
III.	Une croissance différente dans les villages au cœur du peigne	514
IV.	Faible croissance, voire stagnation des périphéries.....	516
Chapitre IV.	Entre stabilité (sociale) et renouvellement des acteurs.....	518
A.	L'évolution contrastée de l'entrepreneuriat catholique	518
I.	Le désengagement progressif des grands négociants saint-colombins.....	518
1)	Choc de la crise révolutionnaire et pertes liées à l'hyperinflation.....	518
2)	Rentes et statut social plutôt qu'une industrie risquée	520
3)	Les soubresauts entrepreneuriaux des Acher.....	524
4)	Des réorientations industrielles : le textile et le bois	526
II.	La trajectoire différenciée des autres entrepreneurs	530
1)	La poursuite de l'activité par quelques rares négociants catholiques	530
2)	Un certain renouvellement des « petits » entrepreneurs :	533
B.	L'importance croissante des entrepreneurs protestants	535

I.	L'émergence d'une nébuleuse du peigne en corne, fin XVIII ^e siècle-début XIX ^e siècle L'encastrement au village	535
1)	Le peigne en corne : famille, transmission technique et adaptation au marché	
	536	
2)	Un système productif et commercial encastré dans la famille.....	538
3)	La perpétuation des lignées négociantes	541
4)	Un milieu relativement homogène dominé par les négociants	543
II.	Des fabricants aux usiniers, un entrepreneuriat très lié, années 1830-1850.....	547
1)	L'inégal enrichissement des fabricants : préalable à la mécanisation ?	547
2)	De très forts resserrements d'alliance	549
3)	S'associer en famille pour fonder des usines.....	551
4)	Les Coulon, <i>verleger</i> du XIX ^e siècle	554
III.	La religion protestante, ferment d'unité	556
1)	Fidélité à la religion réformée et mémoire des persécutions	556
2)	Fabricants de peigne, pasteurs et connexion au lointain	558
3)	Des valeurs morales rigoristes.....	559
4)	L'attachement à un produit : le peigne en corne.....	561
IV.	Des pratiques sociales et économiques communes	563
1)	La terre toujours.....	563
2)	Et le négoce encore	565
3)	« Toutes les parties de la corne se trouvent ainsi utilisées »	568
C.	Les ouvriers face à des transformations majeures.....	569
I.	Crise du jais, souplesse des ouvriers et nécessaire recours à la pluriactivité.....	569
1)	Du jais au peigne, d'une industrie à l'autre	569
2)	L'agriculture et l'industrie se complètent.....	571
II.	Résistance, adaptation et attractivité du système usinier	574
1)	Ancienneté de la mécanisation	575
2)	Persistance du travail à domicile et début de concentration	576
3)	Résistance à la mécanisation	578
4)	L'attractivité industrielle et le changement social	580

III.	La difficile condition ouvrière	582
1)	À la pièce et à la journée	583
2)	La faiblesse des rémunérations liée à la pluriactivité.....	584
3)	Spécialisation, mécanisation et inégalité des rémunérations	585
4)	Des niveaux de vie inégaux	587
Partie IV.	Entre crise et apogée, le Pays d'Olmes aux quatre coins du monde, années 1860-1920	590
Chapitre I.	Essor, continuité et renouveau du territoire, 1860-1880	591
<i>A.</i>	<i>L'apogée des entreprises familiales et la volonté de changement</i>	<i>591</i>
I.	Pérennité des entreprises familiales et renchaînements d'alliance sur la très longue durée	592
1)	Maintenir l'équilibre à travers les alliances matrimoniales protestantes	592
2)	Les renchaînements d'alliance chez les catholiques de Lesparrou.....	596
II.	Les entreprises protestantes au faîte de leur puissance	598
1)	Une forte croissance générale	599
2)	Vers la macrocéphalie	601
3)	Un faible nombre d'entreprises relativement concentrées.....	604
4)	La domination d'un patronat protestant	605
III.	Léo Bez à la tête d'un changement de système.....	608
1)	La formation pratique d'un entrepreneur hors-pair.....	608
2)	Aimer le risque, négocier pour faire du chiffre et devenir le premier	610
3)	Voir les choses en grand, changer le système et s'opposer à sa famille.....	615
4)	Quand Léo Bez devenait aussi négociant en gros de matières premières.....	619
IV.	Négoce et valorisation constante des « co-produits ».....	622
1)	La cornaille et le besoin croissant d'azote	623
2)	Des pointes de corne à haute valeur ajoutée	625
<i>B.</i>	Comment vendre quand on est « perdu au pied des Pyrénées » ? Stratégies commerciales et communication des fabricants de peigne	628
I.	La construction d'une image du produit.....	629

1) La naissance des catalogues vers 1870.....	629
2) Des échantillons comme étandard.....	631
3) Une marque plus précoce : Le Bouquet	632
4) Les Expositions universelles : vecteur classique mais essentiel de la diffusion de l'image du produit	633
II. Communiquer pour vendre directement et recourir à des intermédiaires	634
1) L'incessante activité commerciale des fabricants	635
2) Le rôle majeur des représentants	637
3) Les trois types d'acheteurs de peignes.....	641
4) De l'importance de la capitale. L'échec d'une succursale parisienne.....	645
III. Monter en gamme. L'adaptation du Pays d'Olmes au marché	646
1) Le peigne à décrasser est toujours un produit phare	647
2) Quelle matière pour les peignes ? Le choix du milieu de gamme	649
3) Matières nobles et imitation (façon buffle, écaille,).....	653
Chapitre II. Les structures de production au temps de l'essor du peigne,	656
<i>A. Des trajectoires entrepreneuriales de plus en plus différenciées.....</i>	657
I. Entre financement familial et financement bancaire	657
1) La rapide croissance de capitaux longuement accumulés	658
2) Quand le découvert tient lieu de prêt. Essor bancaire et financement	661
3) La propriété foncière servait de garantie	666
II. De l'entreprise par association à l'entreprise individuelle	667
1) Entre séparations et nouvelles associations des entrepreneurs protestants .	667
2) La domination de l'entreprise individuelle et renouveau du patronat chez les catholiques	670
III. La sous-traitance externe. Quand la sous-traitance n'est plus encastree au sein de la famille 674	
1) Les petites entreprises locales sous-traitent pour les plus gros fabricants.....	674
2) Des sous-traitants locaux dépendants.....	677
3) Quand le pays d'Olmes commandait à Villeneuve-sur-Lot	679

4) Les plaques, entre sous-traitance et internalisation.....	683
5) Sous-traitance des co-produits et changement d'échelle géographique	684
<i>B. Le temps de l'usine</i>	688
I. Fabriquer un peigne dans les années 1860-1880 : un travail manuel de plus en plus mécanisé 690	
1) Le peigne en bois : une mécanisation poussée	690
2) Le peigne en corne : un travail désormais presque entièrement mécanisé.....	692
3) Une amélioration technique sans machine : l'ouverture de la corne	696
II. Une mécanisation discrète mais importante.....	697
1) Une mécanisation progressive et continue	698
2) Les savoir-faire locaux au service des machines du peigne	701
3) Des machines venues de Normandie, ou l'absence de compétence locale en matière de construction mécanique.....	704
III. L'expansion des usines	706
1) La-Bastide-sur-l'Hers et Le Peyrat : le cœur des usines	707
2) Des usines parsemées sur le reste du territoire	710
IV. Hommes et femmes en usines.....	715
1) Forte croissance des effectifs usiniers.....	715
2) Le temps de l'usine à la campagne.....	719
3) Une répartition genrée des tâches.....	721
4) Les conditions de travail au temps de l'essor des usines.....	722
Chapitre III. Le peigne, une industrie connectée au monde.....	726
<i>A. La reconquête des marchés. Du marché national à l'Europe et au bassin méditerranéen</i>	726
I. Le marché français, base de la relance de l'industrie.....	727
1) La diffusion des produits dans les villes de petite et moyenne importance ...	727
2) Les centres urbains de plus grande importance	729
3) Paris, capitale du commerce.....	730
II. L'exportation, un axe majeur de développement	732

1) De l'intérêt des exportations	732
2) Réduire les intermédiaires.....	735
III. La reprise en main du bassin méditerranéen et des pays proches	737
1) L'Espagne et l'Italie, reconnexion à des marchés anciens	737
2) Les autres pays d'Europe proches.....	740
3) Les anciennes Échelles du Levant.....	741
IV. <i>La conquête de nouveaux marchés</i>	745
1) Le reste de l'Europe.....	745
2) Des destinations plus lointaines et variées	746
B. <i>Importations massives de matières premières</i>	749
I. Le nécessaire recours aux approvisionnements étrangers	749
1) Buis et cornes de France : des inconvénients de plus en plus nombreux	749
2) Les atouts des matières premières étrangères.....	752
II. Quand le bond spectaculaire des importations de matières premières permit l'essor du territoire 754	
1) Les cornes de bovin d'Amérique latine.....	754
2) Les cornes d'ovin de l'Est de la Méditerranée	756
3) Les importations massives de buis	758
Conclusion générale.....	762
Sources	773
Archives nationales :	773
Série F 12.....	773
Série F 14.....	773
Série H.....	774
Série LH - Dossiers de légion d'honneur.....	774
Série V – Collège des secrétaires du roi.....	774
Archives départementales de l'Ariège	774
Série 5 E ; Minutes des notaires.....	774
La-Bastide-de-Congoust	774

Bélesta.....	775
Laroque d'Olmes	775
Léran	776
Le Peyrat	777
Série J	778
1 J.....	778
46 J.....	778
Série EDT	780
La-Bastide-sur-l'Hers	780
Bélesta.....	780
Léran	780
Laroque-d'Olmes	780
Le Peyrat	780
Série M : Administration générale et économie.....	781
I. Sous-série 14 M : Industrie.....	781
Secteur d'activité	781
Enquêtes et statistiques	781
Expositions.....	781
Sous-série 1Q : Biens nationaux	782
Biens de 2ème origine.....	782
Sous-Série 3 P : Cadastres.....	782
La-Bastide-sur-l'Hers.....	782
Bélesta.....	782
Laroque-d'Olmes	783
Le-Peyrat	783
Léran	783
Lesparrou.....	783
Série S : Fonds de la Préfecture et de la D.D.E.	783
Affaires Générales	783

Sous-série 6 U : Tribunal de première instance de Foix.....	785
Tribunal civil jugeant commercialement.....	785
Sous-série 7 U : Tribunal de première instance de Pamiers	785
Tribunal civil jugeant commercialement.....	785
Archives départementales de l'Aude,.....	786
Série C.....	786
Sous-série 9 C - Commerce, industrie.....	786
Sous-série 72 C - Domaines, Contrôle des actes ; 72 C 9 - Bureau de Chalabre.....	786
Sous-série 73 C - Fonds des compoix conservés aux Archives départementales de l'Aude.....	786
Supplément série C, Diocèse civil d'Alet et Limoux, Imposition : capitation	786
Série 3 E	786
Limoux	786
Chalabre	786
Rivel.....	786
Série K – Conseil de Préfecture	788
Série L - Administration et tribunaux révolutionnaires.....	788
Série M - Administration générale et économie	788
Sous-série 1 M – Administration Générale ; opinion publique, événements politiques et militaires ; second empire	788
Sous-série 6 M – Population, affaires économiques, statistiques ; statistiques industrielles et manufacturières de l'Aude	788
Sous-série 8 M – Commerce et tourisme ; expositions internationales, foires ; France ; expositions industrielles à Paris	788
Sous-série 9 M – Industrie.....	788
Situation industrielle	788
Réglementation et contrôle des diverses industries	789
Série S	789
Dépôt de la bibliothèque municipale de Carcassonne.....	789
Archives départementales de la Haute-Garonne.....	789

Juridictions royales spécialisées : cour de la monnaie de Toulouse.....	789
Archives départementales des Bouches-du-Rhône	789
Archives départementales de l'Hérault	789
Série C : Administrations provinciales. Intendances, Subdélégations.....	789
Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques.....	791
Fonds de la chambre consulaire	791
Archives municipales	791
La-Bastide-sur-l'Hers :.....	791
Le-Peyrat :	791
Léran :	791
Lesparrou.....	791
Mirepoix :	791
Sainte-Colombe sur l'Hers :	791
Série BB : Administration communale	791
Sous-série 1 F : Population.....	792
Sous-série 2 F : Commerce et industrie.....	792
Sous-série 1 G : impôts directs	792
Sous-série II : Documents anciens divers.....	792
Archivo Histórico Provincial de Zaragoza (Archives Historiques provinciales de Saragosse)	792
Archives privées.....	792
Bez-de Faucher	792
I. Correspondance commerciale et divers actes	792
II. Procès et règlements d'usage des eaux	793
III. Actes notariés à caractère familial.....	793
IV. Correspondances, brouillons, photographies et papiers divers	793
Coste-Bez-Berthomieu	794
Garcia-Sune	795
Suzanne Marty	795

Musée du Textile et du Peigne en Corne	795
Entretiens avec :	795
Sitographie	795
Ouvrages imprimés ayant valeur de sources	796
Bibliographie	802
Histoire générale et ouvrages divers	802
Histoire économique générale	803
Histoire sociale générale.....	807
Industrie par secteurs.....	810
Commerce, négociants et marchands	810
Modes, consommation et niveaux de vie	813
Luxe et qualité.....	814
Affects et émotions.....	815
Entreprises et entrepreneurs.....	815
Travail.....	818
Proto-industrie, industrie et artisanat	818
Etudes régionales	821
Territoires industriels	821
Circulations, migrations	822
Sciences et Techniques.....	823
Énergie & environnement.....	825
Réseaux.....	826
Histoire globale, histoire connectée	827
Gestion et management	829
Problèmes de mesure.....	830
Histoire des campagnes et de la pluriactivité	830
La bijouterie, le pèlerinage, le jais et le noir.....	831

L'hygiène, les soins du corps et son apparence	834
Le peigne et la corne en France et dans le monde (hors Pays d'Olmes).....	835
Histoire, économie et géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest.....	836
Histoire, économie et géographie du Pays d'Olmes et du Chalabrais	840
Religion, Protestantisme.....	844
Glossaire	846
Table des illustrations	848
Table des graphiques.....	848
Table des tableaux.....	849
Table des documents	850
Table des matières.....	851

Le territoire industriel du jais et du peigne, Ariège et Aude, XVIII^e-XIX^e siècle. Des industries rurales connectées au monde.

Les territoires industriels ruraux du Midi ont longtemps été invisibilisés. Or, plusieurs d'entre eux étaient relativement puissants et connectés au monde, tels celui du jais et du peigne dans l'Aude et l'Ariège. L'industrie du jais consistait en la fabrication d'une « infinité d'ouvrages de bijouterie », en particulier des perles taillées et polies par dizaines de millions dans des moulins dès le XVI^e siècle. Les peignes furent d'abord fabriqués grâce aux buis du piémont pyrénéen, puis à partir de 1710, aussi en corne. Vers 1750, le territoire exportait ses produits de l'Empire ottoman à l'Amérique pour plus de 500 000 livres uniquement pour le jais ; il recevait en retour des denrées exotiques. Tandis que le jais disparaissait progressivement au XIX^e siècle, le peigne augmentait sa production grâce à un fort dynamisme entrepreneurial, une mécanisation fondée sur l'hydraulique et l'importation massive de millions de cornes d'Amérique latine et de Turquie ainsi que de buis du Levant.

The industrial territory of jet and comb, Ariège and Aude, 18th-19th century. Rural industries connected to the world.

The rural industrial territories of the Midi have long been invisible. However, several of them were relatively powerful and connected to the world, such as the jet and comb industry in the Aude and Ariège. The jet industry consisted of the manufacture of an "infinite number of jewelry items", in particular pearls cut and polished by the tens of millions in mills as early as the 16th century. Combs were first made from the boxwoods of the Pyrenean foothills, then from 1710, also from horn. Around 1750, the territory exported its products from the Ottoman Empire to America for more than 500,000 pounds just for the jet; it received exotic goods in return. While the jet disappeared gradually in the 19th century, the comb increased its production thanks to a strong entrepreneurial dynamism, a mechanization based on hydraulics and the massive importation of millions of horns from Latin America and Turkey as well as boxwood from the Levant.

Ecole doctorale : TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité : Histoire

Unité de recherche : FRAMESPA- France, Amériques, Espagne-Sociétés, pouvoirs, acteurs

Thèse dirigée par Jean-Michel MINOVEZ